Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule



# ACTES DU CONGRÈS DE VERSAILLES

## 20 - 23 MAI 1993

- PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LA RÉGION PARISIENNE
- ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

*Textes rassemblés et présentés par Lucien RIVET*

décembre 1993

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'ÉTUDE de la CÉRAMIQUE ANTIQUE en GAULE**

Association régie par la loi de 1901.

Créée en 1962 sous l'appellation **G.E.C.A.G.**

(Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule)

Restructurée en 1973 sous l'appellation **S.F.E.C.A.G.**

**Présidents d'Honneur**

Jean-Jacques HATT (Président-Fondateur, de 1962 à 1978)

Hugues VERTET (Président, de 1978 à 1984)

**Composition du Bureau**

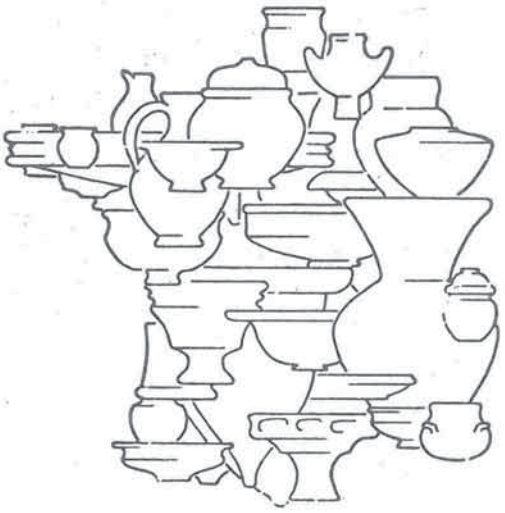
**1993-1996**

Philippe BET, Patrick BLASZKIEWICZ, Armand DESBAT,

Yves RIGOIR, Lucien RIVET, Sylvie SAULNIER,

Patrick THOLLARD, Christian VERNOU.

Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule



# ACTES DU CONGRÈS DE VERSAILLES

## 20 - 23 MAI 1993

* PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LA RÉGION PARISIENNE
* ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

*Textes rassemblés et présentés par Lucien RIVET*

décembre 1993

L'organisation d'un congrès prévu plusieurs années à l'avance mobilise, pour une large part, les énergies et les talents de quelques personnes qui, le jour dit, seront prêtes à réussir l'accueil d'environ deux cents congressistes et à répondre à leurs attentes.

C'est tout naturellement à eux que je tiens à exprimer, au nom de la SFECAG, de vifs remerciements :

- Bruno DUFAŸ, Responsable du Service Archéologique Départemental des Yvelines,

- Yvan BARAT, Archéologue dans le même Service,

A ces deux chercheurs, tout naturellement, nous associons le Conseil Général des Yvelines.

A Versailles, d'autres participations ont été essentielles :

- pour la soirée d'ouverture, celle de M. LEQUILLER, Vice-Président du Conseil Général, délégué à la Culture, qui a rappelé toute l'attention que cette instance départementale attachait à l'archéologie,

- ainsi que celle de M. Michel FLEURY, Secrétaire Général de la Commission du Vieux Paris, pour la conférence inaugurale, "Point d'Archéologie sans Histoire" dont il a bien voulu nous faire bénéficier.

Nous remercions aussi tous les concepteurs de l'exposition "Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine", présentée avec beaucoup d'intelligence et que nous avons eu le plaisir de parcourir.

Pendant le congrès, une fois encore, des bonnes volontés se sont présentées pour donner un coup de main et nous ne manquerons pas de citer Cathy et Muriel, de même que Philippe et Yves, ce dernier s'étant déjà signalé, quelques mois auparavant, pour placer un soleil noir au milieu d'une affiche jaune !...tandis que le palais résonnait aux sons de Jean-Baptiste LULLY avec sa "Marche pour la cérémonie des Turcs" et de Marin MARAIS pour son "Improvisation sur les Folies d'Espagne".

Notre déplacement dans le Val-d'Oise nous donne l'occasion de remercier avec un égal plaisir :

- le Service Départemental d'Archéologie du Val-d'Oise et son responsable, Phillippe SOULIER,

- Didier VERMEERSCH, Archéologue dans le même Service, qui a grandement contribué à l'organisation de l'ensemble du congrès, aux côtés de nos deux hôtes des Yvelines et, en particulier, à celle de l'excursion,

- le Conseil Général du Val-d'Oise, pour son aide financière, dont celle qui fut utile à la location des cars,

- le Musée Archéologique Départemental du Val-d'Oise, à Guiry-en-Vexin, et sa Conservatrice, Mme Monique DARGERY, pour son accueil chaleureux et l'organisation du buffet de clôture,

- Laurent CHOLET, Archéologue contractuel, pour la visite du site de Septeuil,

- pour la visite du site de Genainville, de même que pour l'apéritif offert au Musée de Guiry-en-Vexin et pour l'organisation du buffet, le Centre de Recherches Archéologiques du Vexin Français, Georges MERCIER (Président), Pierre-Henri MITARD et Bernard HOFMANN.

Que tous, une fois encore, reçoivent nos remerciements et sachent que nous leur en sommes redevables.

Comme d'habitude, cet ouvrage se veut le fidèle reflet du congrès et résulte donc de différentes convergences favorables que l'on peut résumer ainsi :

- des textes remis par des auteurs qui acceptent d'anticiper sur des délais toujours trop brefs,

- quelques "outils" issus du domaine de la micro-informatique,

- un peu de temps pour que Sylvie SAULNIER combine les uns avec les autres,

- diverses machines mises à disposition par l'A.F.A.M. (A. et G. BET) qui, par l'intermédiaire de produits chimiques, permettent à l'encre d'imprégner le papier, avec l'aide nocturne de Philippe BET et, indirectement, avec la complicité de Daniel GRAS.

Par ailleurs, sans une aide financière substantielle du Conseil Général des Yvelines, ces Actes n'auraient pas vu le jour sans quelques difficultés.

Merci à tous !

Lucien RIVET
Président de la S.F.E.C.A.G.

P.S. Bien qu'ayant apporté un soin attentif à la réalisation de cet ouvrage, nous ne pouvons éviter certaines imperfections ; nous demandons au lecteur de bien vouloir nous en excuser.

# SOMMAIRE

## I. PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LA RÉGION PARISIENNE


Préface ..... 9

**Dominique MORIZE et Didier VERMEERSCH**
Beaumont-sur-Oise, le *vicus* gallo-romain : ateliers de potiers et céramiques gallo-romaines en milieux de production et consommation (étude préliminaire) ..... 11

**Hervé SELLES**
Les officines céramiques de Chartres et les amphores produites localement ..... 53

**Sylvie ROBIN**
Un atelier de potiers à Paris, l'atelier de la rue Saint-Jacques ..... 69

**Laurent BOURGEAU, Caroline CLAUDE et Christelle MUNOZ**
Un atelier de potiers gallo-romain à Dourdan (Essonne), le site de l'ancienne Gendarmerie ..... 87

**Bruno DUFAŸ, Stéphanie RAUX et Yvan BARAT**
Des pots et des chiffres ou quelques approches quantitatives : comptage, sériation, métrologie à propos des sept tonnes de céramique commune de l'atelier de La Boissière-Ecole (Yvelines) ..... 95

**Laurent BOURGEAU**
L'atelier de Saint-Evroult, (Saint-Chéron, Essonne) ..... 111

**Didier VERMEERSCH**
La céramique à pâte claire du *vicus* routier de Taverny (Val-d'Oise) ..... 117

**Emmanuelle du BOUETIEZ**
La céramique des I^er^ siècle av.-I^er^ siècle apr. J.-C. de la "rue Pierre et Marie Curie, Paris 5^e^" ..... 137

**Yvan BARAT, Jean GALBOIS, Dominique MORIZE et Didier VERMEERSCH**
Analyse du mobilier céramique de deux puits de l'agglomération antique de Melun (Seine-et-Marne) : introduction aux faciès de l'est de Paris ..... 159

**Danielle MAGNAN**
Goupe de figurines en terre-blanche trouvé à Melun (Seine-et-Marne) ..... 175

**Gabriel HARLAY**
La céramique de Lizines découverte à Châteaubleau (Seine-et-Marne), essai de chronologie (II^e^ et III^e^ siècles) ..... 177

**Yvan BARAT, Dominique MORIZE et Paul VAN OSSEL**
Variété et provenance des approvisionnements en céramique de la *villa* gallo-romaine de Limetz-Villez (Yvelines) ..... 183

**Yvan BARAT et Jacques SIRAT**
Les assemblages céramiques de la nécropole du Bas-Empire de Maule (Yvelines) ..... 191

Eléments pour une synthèse sur les productions et les importations dans la région parisienne ..... 205

## II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

**Freddy THUILLIER**
Découverte d'un atelier de "Vernis Rouge-Pompéien" provincial
sur la commune des Rues-des-Vignes (Nord) ..... 213

**Pascal AMELIN et Alain CHARTRAIN**
Présentation préliminaire d'un atelier augusto-tibérien à Gièvres (Loir-et-Cher) :
*terra nigra*, commune et Besançon ..... 225

**Sandrine ELAIGNE**
La production des lampes à huile à Lyon sous le Haut-Empire : essai de synthèse ..... 239

**Caty SCHUCANY**
Tradition indigène-tradition méditerranéenne :
un essai appliqué à la céramique des I^er^ et II^e^ siècles d'*Aquæ Helveticæ* (Baden, Suisse) ..... 249

**Vincenzo DI GIOVANNI et Gabriella GASPERETTI**
Materiali per l'elaborazione di una tipologia della ceramica comune di Pompei ..... 267

**Robin P. SYMONDS**
Amphores romano-britanniques ..... 281

**Mark WOOD**
Aperçu sur la céramique du Haut-Empire
découverte sur la fouille du site de l'Usine Lemerre à Avranches (Manche, Basse-Normandie) ..... 293

**Philippe BET et Richard DELAGE**
Inscriptions gravées et graffites
sur céramiques à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période romaine ..... 305

**Alberto LÓPEZ MULLOR et Javier FIERRO MACIA**
Un dépôt céramique fermé du V^e^ siècle après J.-C.
trouvé à Darró (Vilanova i La Geltrú, Barcelone) ..... 329

**Albert BACARIA, Jaume BUXEDA, Jacqueline et Yves RIGOIR**
Les importations de DS.P. provençales et languedociennes
dans le nord-est de la Péninsule ibérique à la lumière des analyses archéométriques ..... 341

**Christian VERNOU**
A propos de la bouteille de Saintonge ..... 355

**Armand DESBAT**
Observations sur des fours à tubulures des I^er^ et II^e^ siècles à Lezoux ..... 361

**Vivien G. SWAN**
Une tradition de *Gallia Narbonnensis* à York au début du III^e^ siècle ..... 371

Liste des participants ..... 381

# I. PRODUCTIONS ET IMPORTATIONS DANS LA RÉGION PARISIENNE

# Du catalogue à l'Histoire...

L'Ile-de-France n'existait pas à l'époque gallo-romaine. Il y a tout de même un sens à se pencher sur la céramique antique de cette (future) région, puisqu'aussi bien les cadres institutionnels et administratifs de nos recherches sont une réalité incontournable, et peut-être finalement commode. D'ailleurs, l'Ile-de-France au congrès de Versailles s'est entendue jusqu'à Chartres, capitale d'une bonne partie de l'ouest de la région.

Pour simplifier, deux grandes unités se sont dégagées de cet effort de synthèse, entrepris ici pour la première fois. A l'ouest de Paris, des zones tournées vers la Normandie ou le Poitou-Charente. Toutefois, le nord marque des transitions avec la Picardie. A l'est, des régions tournées vers la Champagne et la Bourgogne. Et Paris, au centre, rassemble des traits venus d'un peu partout.

Est-ce à dire que ces régions n'ont aucune individualité céramique ? Des productions bien spécifiques commencent pourtant d'être identifiées : céramiques dites "à pâte rouge lustrée" ou "noire à pâte rougeâtre" dans l'ouest, pour le I$^{er}$ s. ; productions très diversifiées au III$^{e}$ s. à La Boissière-Ecole (Yvelines). Les productions de l'est sont moins bien connues, faute de fouilles de bon niveau et d'ampleur encore suffisante ; elles montrent un goût marqué pour les décors en fort relief (en "épingle à cheveux", "peau de crapaud", cannelures, épaulements moulurés...).

La céramique francilienne est avant tout commune et utilitaire : point de centre d'exportation de productions fines. On retrouve une évolution discernée ailleurs : explosion des imitations italiennes au I$^{er}$ s., à côté d'une tradition indigène vivace, parfois dans les mêmes ateliers. Puis aux II$^{e}$ et III$^{e}$ s., une synthèse véritablement gallo-romaine ; enfin, dans l'Antiquité tardive, une uniformisation des productions et des pâtes à grosses inclusions qui annoncent l'époque mérovingienne.

Il n'existait, à ce jour, aucune vision d'ensemble un peu détaillée des productions franciliennes. Ce premier panorama, qui s'est également concrétisé dans une exposition du Service Archéologique Départemental des Yvelines (avec un catalogue : "Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine"), ne révolutionne pas les données générales de la céramique en Gaule du Nord. Mais il donne des points de repère précieux pour les études régionales et s'inscrit bien dans une vision historique générale. On souhaiterait que d'autres bilans régionaux puissent ainsi voir le jour, surtout pour ce qui concerne la céramique dite "commune", trop souvent délaissée au profit de la céramique "fine", plus gratifiante sans doute pour les chercheurs.

Les nouveautés sont peut-être ailleurs : dans l'analyse des ateliers et de leur insertion dans le territoire. Grâce à des fouilles récentes, ils commencent d'être connus dans toutes leurs composantes, et non pas seulement par quelques fours dont les descriptions *ad nauseam* n'apportent rien depuis longtemps.

La totalité de la chaîne opératoire qui mène de l'argile brute au pot prêt à être vendu doit être analysée. Il est par exemple impératif que les archéologues fassent l'effort de mieux comprendre les trouvailles plus ou moins indéterminées de "fosses" : d'extraction de matériau, de traitement de l'argile, dépotoirs (primaires, secondaires ?), fosses de tour ? On se rend compte ainsi que les installations de traitement de l'argile sont assez modestes, ce qui renvoie à des pratiques qui devaient privilégier l'argile franche. Que les tours de potier n'ont pas fini de livrer leurs secrets, et qu'une vision simpliste du tournage n'est pas possible : tour à pied, surélevé ou non, tour-toupie, tour à bâton ? Tous ces modèles ont pu coexister, ou se succéder.

Les bâtiments eux-mêmes doivent être définis : espaces d'habitation, de fabrication, de stockage ? Si la typologie ne peut à elle seule être déterminante (hangars ou bâtiments fermés, par exemple), on aura intérêt à prendre en compte les assemblages de mobilier, qui peuvent fournir des renseignements de type fonctionnel sur les divers espaces.

Enfin, les fours. On aurait tort de croire que tout a été dit. Il faut absolument les fouiller entièrement, et non les vider seulement, si l'on veut éviter de rester à un niveau typologique basique, qui ne débouche sur aucune vision technologique ou historique. Ainsi par exemple, à chaque fois qu'une vraie fouille stratigraphique a été possible, on a démontré que les fameuses "batteries" de fours fonctionnant en continu, renvoyant à un mode de production quasi-industriel, étaient à ranger au rayon des mythes archéologiques : ces fours en réalité se succédaient les uns aux autres.

D'autre part, les typologies actuellement en vigueur manquent de clarté et sont basées sur des éléments

dont on n'est pas sûr qu'ils étaient déterminants pour le potier : ainsi, plus que la forme des carneaux, n'était-ce pas le mode de support de la sole, ou de la charge en cas de fours à un volume, qui était le plus important ? Qu'est-ce qui primait dans le choix de tel modèle par rapport à tel autre : la dimension du four, ou une tradition locale reproduite aveuglément ?

Enfin, l'analyse spatiale des ateliers dans le territoire, même si elle est fondée sur un nombre encore insuffisant de découvertes, dévoile quelques données qui n'allaient pas de soi. L'artisanat potier était un phénomène essentiellement urbain, à la rigueur suburbain. Il semble que la présence de la clientèle - et non des sacro-saintes "matières premières" - ait été le facteur déterminant des implantations : à son contact direct, ou à proximité des grands centres ; et alors c'est en amont, à proximité d'une rivière importante, car la voie d'eau est idéale pour transporter cette marchandise lourde et fragile à la fois.

On aura donc le plus grand intérêt à oublier le tesson pour retrouver l'homme : c'est ce qu'ont montré un certain nombre de communications faites à ce congrès. Mais on aura intérêt aussi à ne pas prendre prétexte de cette bonne intention pour donner dans l'impressionnisme et l'anachronisme ethnologisant. Ce n'est que par l'observation fine des vestiges des ateliers eux-mêmes, fouillés sur les plus grandes surfaces possibles, et par des études complètes de type "archéométrique" (analyse des pâtes, statistiques, métrologie...), que nous pourrons continuer d'aller au-delà d'une vision encore souvent étroitement typologique. Du catalogue à l'Histoire...

Bruno DUFAŸ
Archéologue départemental
des Yvelines

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Dominique MORIZE
Didier VERMEERSCH[1]

# BEAUMONT-SUR-OISE, LE *VICUS* GALLO-ROMAIN : ATELIERS DE POTIERS ET CÉRAMIQUES GALLO-ROMAINES EN MILIEUX DE PRODUCTION ET CONSOMMATION (Étude préliminaire)

## I. LES ATELIERS DE POTIERS DU *VICUS* DE BEAUMONT-SUR-OISE

Situé au nord de la région parisienne, à la limite de la Picardie, aux confins des *Parisii*, des Bellovaques (à qui le site est traditionnellement attribué) et des Sylvanectes (Fig. 1), le *vicus* antique de Beaumont-sur-Oise a livré de nombreux ateliers de potiers, disséminés sur l'ensemble du site et, depuis le XIX$^{e}$ s., les historiens de Beaumont parlent de fours dans l'enceinte du cimetière actuel (vraisemblablement dans la partie ouest qui fut la première à recevoir des sépultures). Lors des premières fouilles, sur l'emplacement du C.E.T., en 1970-1971, Gérard Ducœur a eu l'occasion de fouiller un four de potiers[2].

Le site est particulièrement bien placé, au bas de la butte tertiaire de la forêt de Carnelle, pour un approvisionnement facile en matière première dans les niveaux stampiens —sable de Fontainebleau, argile verte, argile à meulière— et sans doute en bois, ainsi qu'en eau par la nappe phréatique de l'Oise : les puits fouillés n'ont pas dépassé une douzaine de mètres de profondeur.

La proximité de la voie terrestre et de la voie d'eau, sans compter la population de l'agglomération, représente une possibilité d'écoulement de la production suffisamment grande pour que des potiers travaillent à Beaumont.

Lors des fouilles que nous avons menées depuis 1989, plusieurs fours et ateliers ont été mis au jour (Fig. 2). Il s'agit de petites unités situées à la proche périphérie du milieu urbain, ou même intégrées à la vie artisanale des *insulæ*, et dont la superficie n'a rien de comparable à celle d'ateliers ruraux comme ceux de La Boissière-Ecole (Yvelines) ou Beuvraignes (Somme).

### 1. UN ATELIER PRÉCOCE À LA PÉRIPHÉRIE EST DE L'AGGLOMÉRATION

La partie est du site est occupée, dans la première moitié du I$^{er}$ s. de n. è., par des fours de potiers et par au moins une construction pouvant servir d'atelier (Fig. 3). Les fours sont répartis en batteries[3] ou sont isolés. Ils ont été remblayés avec leurs propres déchets : terre noire avec cendres, charbon de bois, tessonnaille provenant des ratés de production.

Les fours sont construits sur un même modèle : de forme ronde ou ovale, sans sole. Le laboratoire à deux boudins (ou trois canaux, selon que l'on considère les reliefs ou les creux) est alimenté, le plus souvent, par deux alandiers opposés (Fig. 4). La partie basse est creusée dans le substrat crayeux. Le four est monté à l'argile ou en pierres de calcaire dur ou de meulière ; l'ensemble est alors luté à l'argile. Il est, en général, de petite taille (diamètre de l'ordre du mètre), quelquefois même de taille très petite (0,40 m de diamètre). Les chambres de chauffe sont de simples trous creusés dans la craie ou dans les remblais des fours précédents ; elles sont exiguës, d'un diamètre inférieur à celui du four ; les alandiers sont très courts. Plusieurs utilisations sont décelables, soit par une réfection, soit par une ou plusieurs reconstructions dans le même

---

1 Dominique Morize a travaillé sur l'identification, la datation et la provenance des sigillées. Didier Vermeersch a dirigé les fouilles de Beaumont-sur-Oise et a travaillé sur les autres céramiques, dont les productions de Beaumont.

2 G. DUCŒUR, Le *vicus* gallo-romain de Beaumont, dans *Bulletin de la Jeunesse Préhistorique et Géologique de France*, 2, 1973.

3 On ne peut affirmer que plusieurs fours cuisaient en même temps ; dans la fosse de la zone 8, il paraît difficile de l'imaginer, mais il y a des fours isolés tout autour. Dans le cas de la zone 13, où plus d'une trentaine de fours imbriqués les uns dans les autres ont été fouillés, la possibilité archéologique de faire fonctionner trois fours en même temps existe mais a-t-elle été exploitée ?

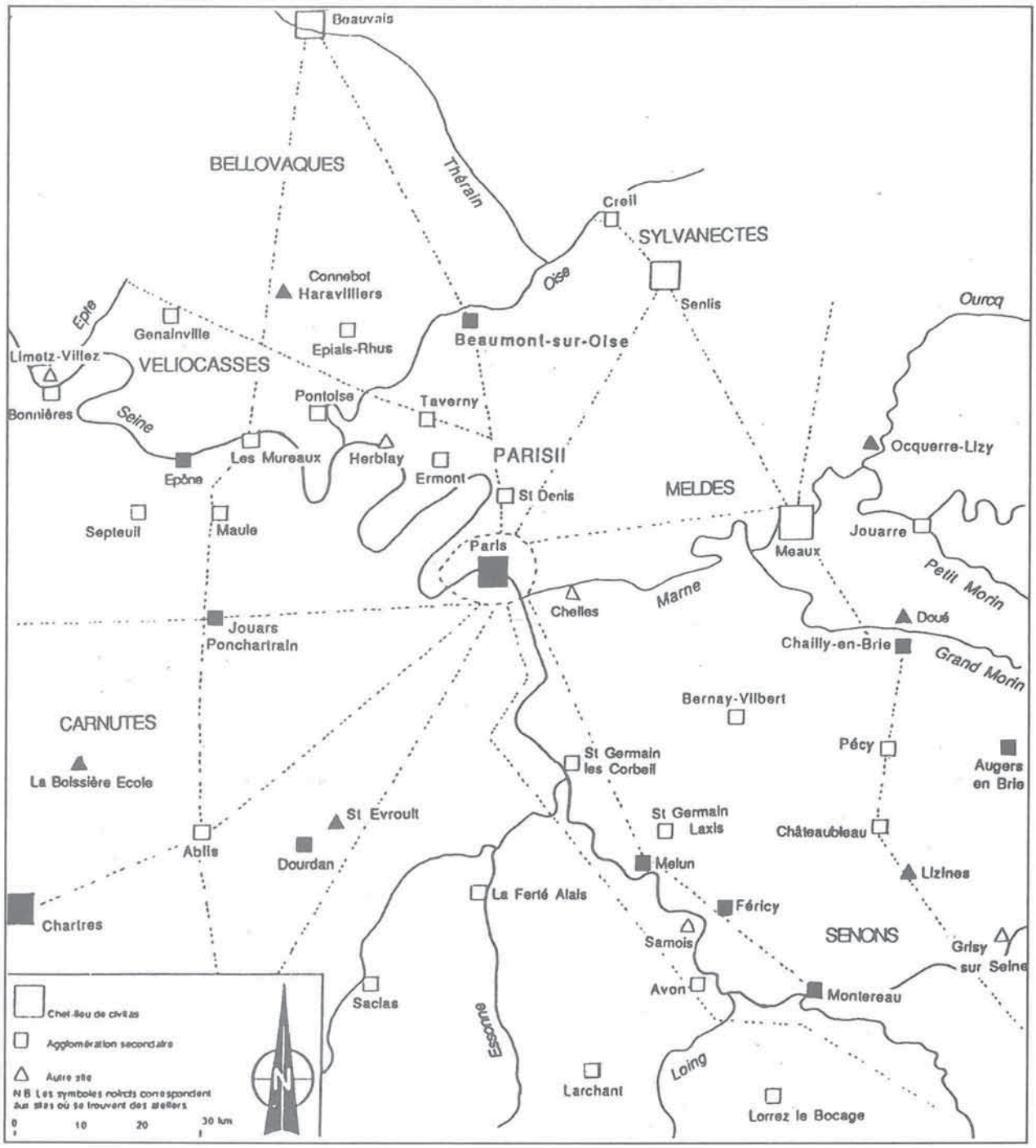



Figure 1 - Carte de l'Ile-de-France et du sud de la Picardie
(fond de carte : Y. BARAT, Carte des ateliers de potiers répertoriés en Ile-de-France,
dans *Trésors de Terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993).

creusement, donnant parfois l'impression de "poupées russes", essentiellement en zone 13. En zone 8, la batterie est installée dans une grande fosse, et les fours, parfois réparés, sont construits les uns sur les autres. D'autres fours, isolés, ont été mis au jour tout autour de cette fosse.

Une seule exception à ces fours à deux boudins : dans la batterie de la zone 13, un des premiers fours présente des canaux en étoile et devait posséder une sole (Fig. 4) : aucune production particulière ne peut lui être attribuée. Il est remplacé, par la suite, par un four à deux boudins.

De nombreux déchets et ratés de cuisson (certains sont des vases entiers abandonnés dans les fours) ont été recueillis : la production est en pâte commune, argileuse, peu dégraissée, majoritairement ; mais les vases en pâte fine sont également représentés. La couleur de la pâte varie de l'orange au rouge sombre, du brun clair au noir.

Des mesures archéomagnétiques ont été effectuées

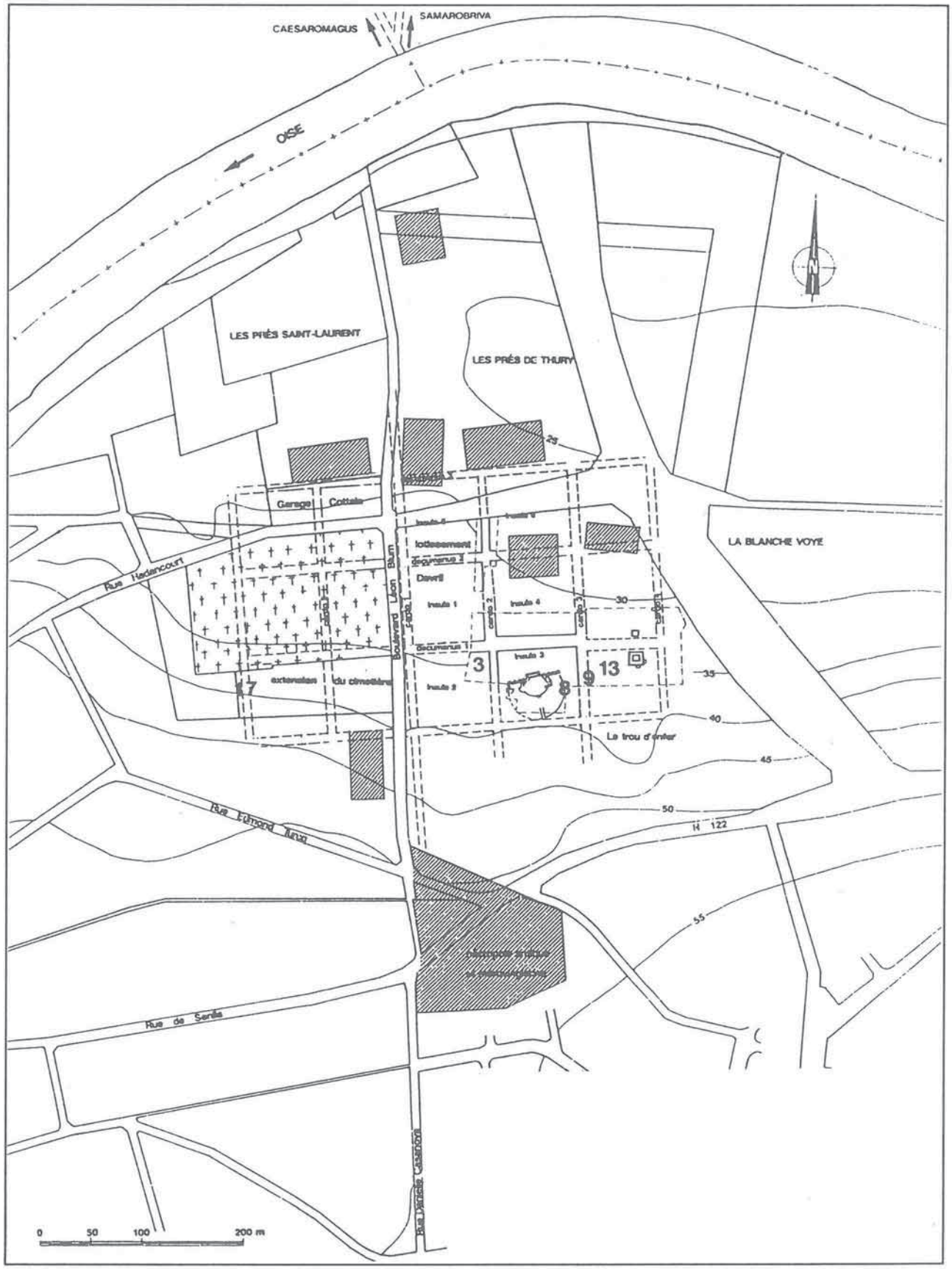



Figure 2 - Beaumont-sur-Oise. Le *vicus* antique : localisation des ateliers de potiers.

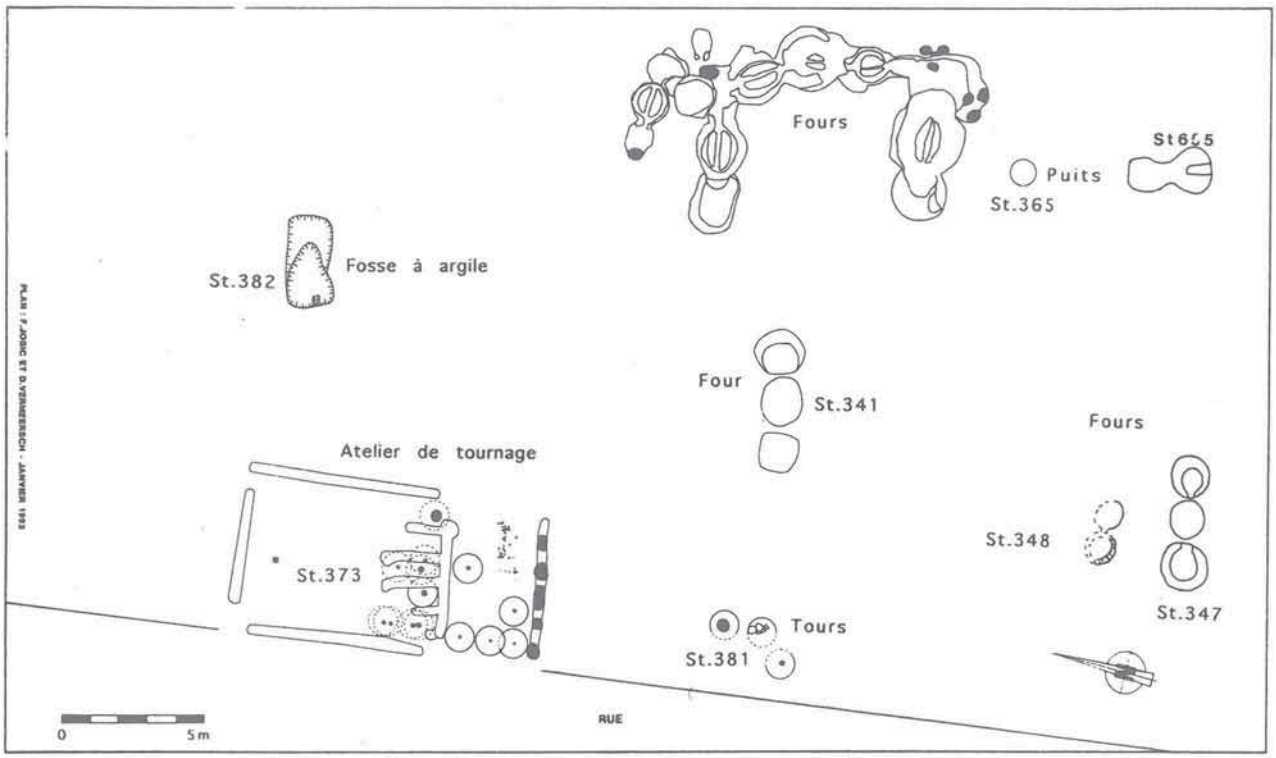



Figure 3 - Beaumont-sur-Oise. L'atelier de potiers de la zone 9/13.

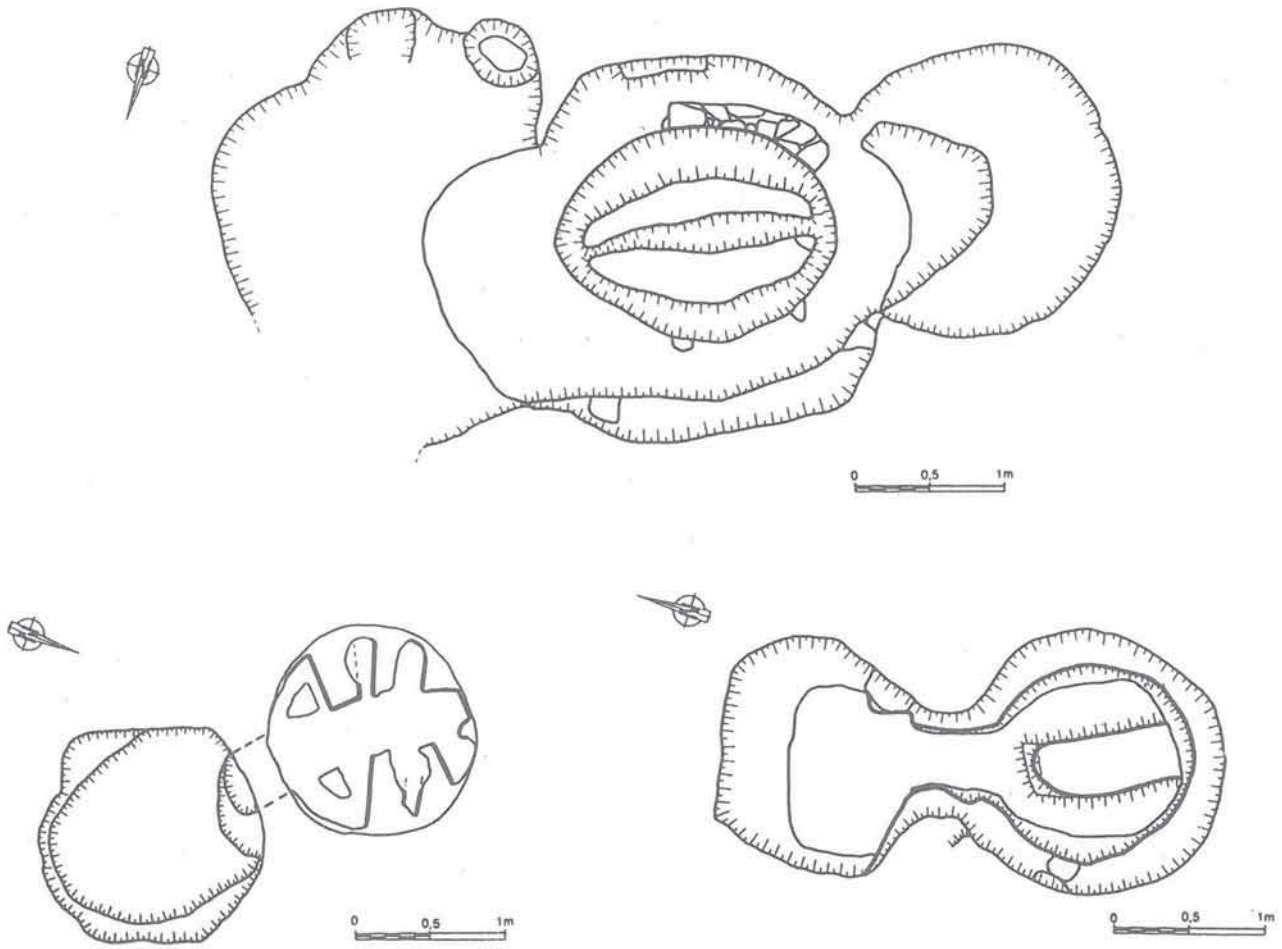



Figure 4 - Beaumont-sur-Oise. Les différents types de fours de la zone 9/13.

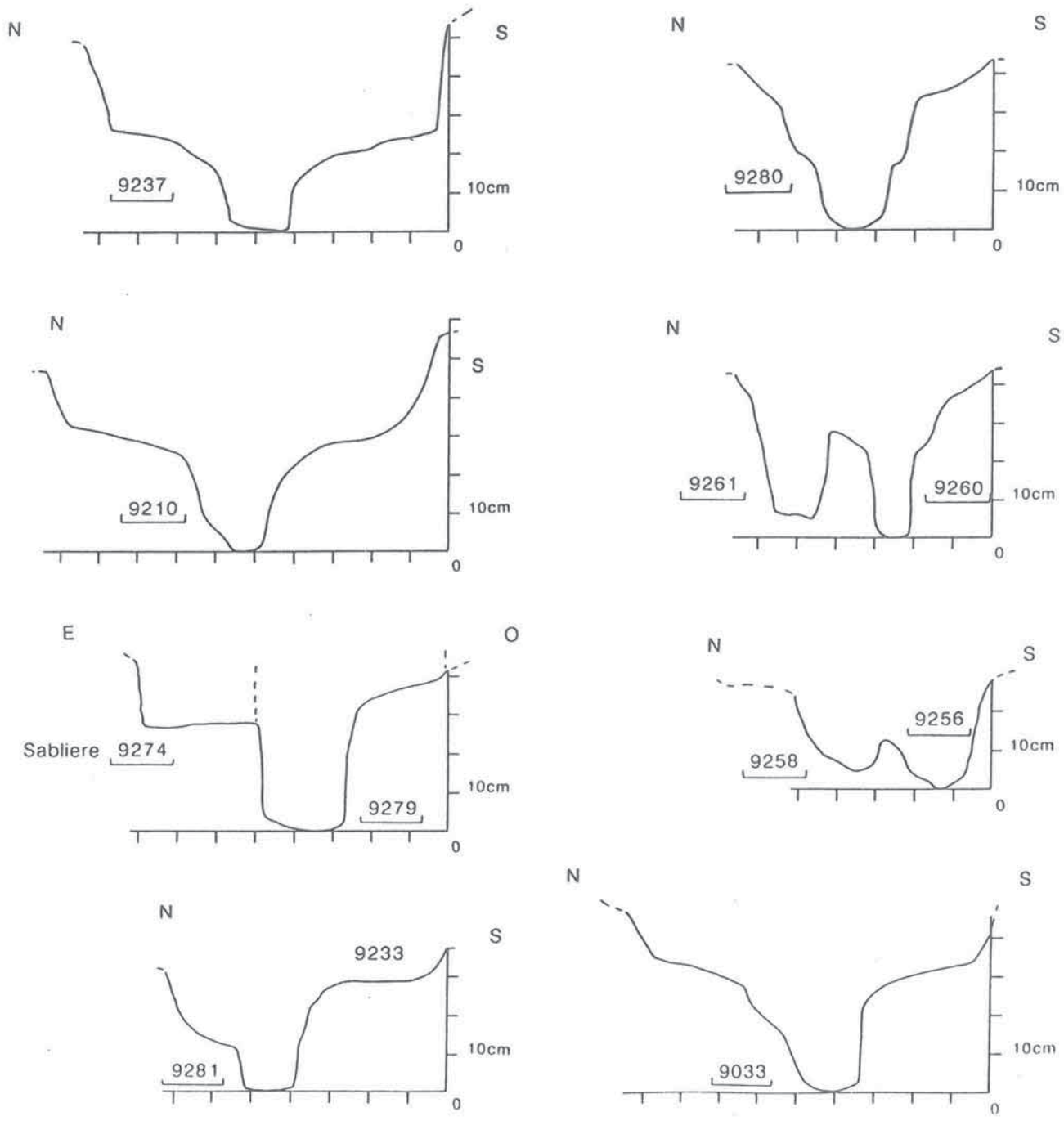



Figure 5 - Beaumont-sur-Oise. Profils des fosses d'implantation des tours de potiers.

pour les fours des zones 8 et 9 et Mme I. Bucur[4] propose une fin de la production au milieu du I^er^ s. apr. J.-C., vers les années 40, probablement. Cette datation correspond parfaitement à la production de Beaumont en général. Elle est confirmée par les céramiques fines, proches des formes tibériennes et claudiennes, de même que par la similitude typologique avec la céramique noire à pâte rougeâtre (NPR)[5].

Une construction, doublée d'un appentis, présente deux séries de dépressions circulaires, d'un diamètre de l'ordre de 0,80 à 1 m, avec un trou central beaucoup plus profond (Fig. 3 et 5). Ce bâtiment, vraisemblablement un atelier de potiers avec une zone de tournage et des étagères pour le séchage, est d'abord monté sur sablière basse ; l'appentis est en poteaux, sans doute à claire-voie, et les tours sont installés à la limite du

4 Mme I. BUCUR, Laboratoire d'Archéomagnétisme, C.N.R.S., 94000 Saint-Maur-les-Fossés.

5 N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, La céramique noire à pâte rougeâtre (NPR) : une première approche, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 291-302.

bâtiment et de son appentis. Une réfection montre une séparation, entre les deux parties du bâtiment, par une trace de sablière : les tours sont déplacés sous l'appentis, alors fermé par un mur du côté sud. D'autres emplacements de tours ont été découverts en dehors de cette construction, mais l'on n'a pu déceler aucune trace de bâtiment de protection. Dans ces dépressions, le plus souvent comblées avec de l'argile, ont été trouvées des haches polies qui ont pu servir d'outils pour les potiers.

Puits, souvent comblés de rebuts de cuisson, et fosses remplies d'argile jaune[6] complètent le paysage de l'atelier.

Un autre type de four, postérieur, a été fouillé en zone 13, au sud des batteries des fours précoces et, peut-être, en remplacement de celles-ci, dans le cadre du même atelier.

## 2. DES FOURS À LANGUETTE CENTRALE : ZONES 13 (st 655) ET 3 (st 162)

Ces fours ont une cuve plus profonde, plus large et ne possèdent qu'une languette centrale, faite de pierres liées et recouvertes d'argile. Creusés dans le limon et la craie, ils sont construits en pierres, le plus souvent de la meulière, et lutés à l'argile. Aucune trace de sole n'a été observée. L'alandier reste très court, mais la chambre de chauffe s'agrandit.

En zone 13 (Fig. 4), la chambre de chauffe est relativement grande, comparée à celle des fours de la première période, mais est toujours arrondie. La production a une pâte plus cuite que précédemment, peu sableuse et de couleur grise.

En zone 3, le four est installé dans l'*insula*, au milieu d'autres activités artisanales. Une volée de marches creusées dans le limon permettait l'accès à la chambre de chauffe bien taillée dans le substrat, de forme quadrangulaire, d'environ 1,50 m de côté. Les cendres étaient stockées dans la chambre de chauffe sur le côté opposé à l'escalier. Aucun atelier de tournage n'a été repéré mais l'*insula* n'a été que partiellement fouillée. La céramique est grise, à pâte blanchâtre, sableuse.

D'après les mesures archéomagnétiques, Madame I. Bucur propose deux fourchettes : soit la période allant du troisième quart du Ier s. à la première moitié du IIe s., soit le milieu du IVe s. Le contexte archéologique permet de choisir la première solution, à savoir fin du Ier-début du IIe s. apr. J.-C. Il est à noter que la quantité de ratés de production est peu importante et que, par conséquent, la production est mal connue.

## 3. DES ATELIERS À L'OUEST DE L'AGGLOMÉRATION

Vers l'ouest, à l'opposé des premiers ateliers par rapport à l'axe central que constitue la voie Beauvais-Paris, une autre série de fours a été dégagée (Fig. 2). Dans cette zone, complètement érodée, nous n'avons pu observer que des structures en creux. La plupart d'entre elles appartiennent à un atelier de potiers du IIIe s. qui se compose de deux ensembles de fours et de quelques aménagements qui peuvent y être rattachés (Fig. 6).

A l'est de la partie explorée, deux fours à alandier voûté et sole ronde à carneaux périphériques se sont succédé ; après l'abandon et la démolition du premier, la chambre de chauffe est reprise et aménagée, avec un muret, pour desservir le plus récent des deux (Fig. 6).

Ce dernier est un four à sole supportée par une voûte construite en tuiles plates. La sole, en partie en place, laisse voir encore six carneaux et la trace de quatre autres a pu être observée. L'alandier, long, est également voûté et construit en tuiles plates ; il débouche sur une chambre de chauffe de bonnes dimensions dont les bords sont soutenus par un muret de pierres liées à l'argile.

De la terre mêlée de fragments de céramiques et de déchets culinaires (os) comblait le four. Aucune couche de cendres, de charbon de bois n'a été dégagée, aucun fragment de sole effondrée n'a été trouvé, ce qui semble signifier que le four a été vidé et nettoyé en vue de réparations ; devant le bilan du travail à faire, l'abandon et le comblement ont été décidés ; le four porte, par ailleurs, des traces évidentes de reconstructions antérieures, en particulier de l'alandier.

Le plus ancien des deux fours, construit également en *tegulæ* , présente un alandier dont l'entrée, maintenue par un piédroit en grès, au moins dans son dernier état, est un tunnel creusé dans la craie. Lors de l'abandon, le four a été détruit et comblé ; des fragments de four, des ratés de cuissons brisés, des terres de dépotoir et même des fragments de crâne humain ont été trouvés en remblai. La chambre de chauffe n'était pas entourée d'un muret lors de cette première époque.

A l'ouest, le premier des deux fours est installé sur un puits, ou puisard, antérieur. Il s'agit également d'un four construit en *tegulæ*, avec alandier voûté et sole ronde à carneaux périphériques. Après son abandon, il a été comblé avec des fragments de four, des ratés de cuissons et des terres de dépotoir.

Le second est un four à large languette centrale, sans sole, creusé dans la craie. Relativement semblable à ceux des zones 13 et 3, il en diffère par une cuve plus importante, une plate-forme beaucoup plus large, un simple lutage à l'argile des parois de craie. L'aire de chauffe et le four sont reliés par un alandier en tunnel creusé dans le substrat et qui est plus grand que dans les exemples précédents. De nombreux ratés, souvent complets, de la dernière cuisson y ont été abandonnés. Parmi le comblement du four, une couche de fragments de tuiles et de fragments d'argile cuite reposant sur la couche d'abandon de cendres et de ratés de cuisson représente sans doute la démolition de la partie aérienne du laboratoire.

L'ensemble de ces deux fours et de leur chambre de chauffe est remblayé par une couche de craie mêlée de terre cendreuse et de fragments de poteries (ratés de cuisson le plus souvent).

Dans tous les cas, le fond de l'alandier est plus bas que le fond de l'aire de chauffe.

Tous ces fours ont cuit des céramiques communes

6 Cette argile paraît avoir servi à la fabrication des céramiques ainsi qu'au lutage des fours.

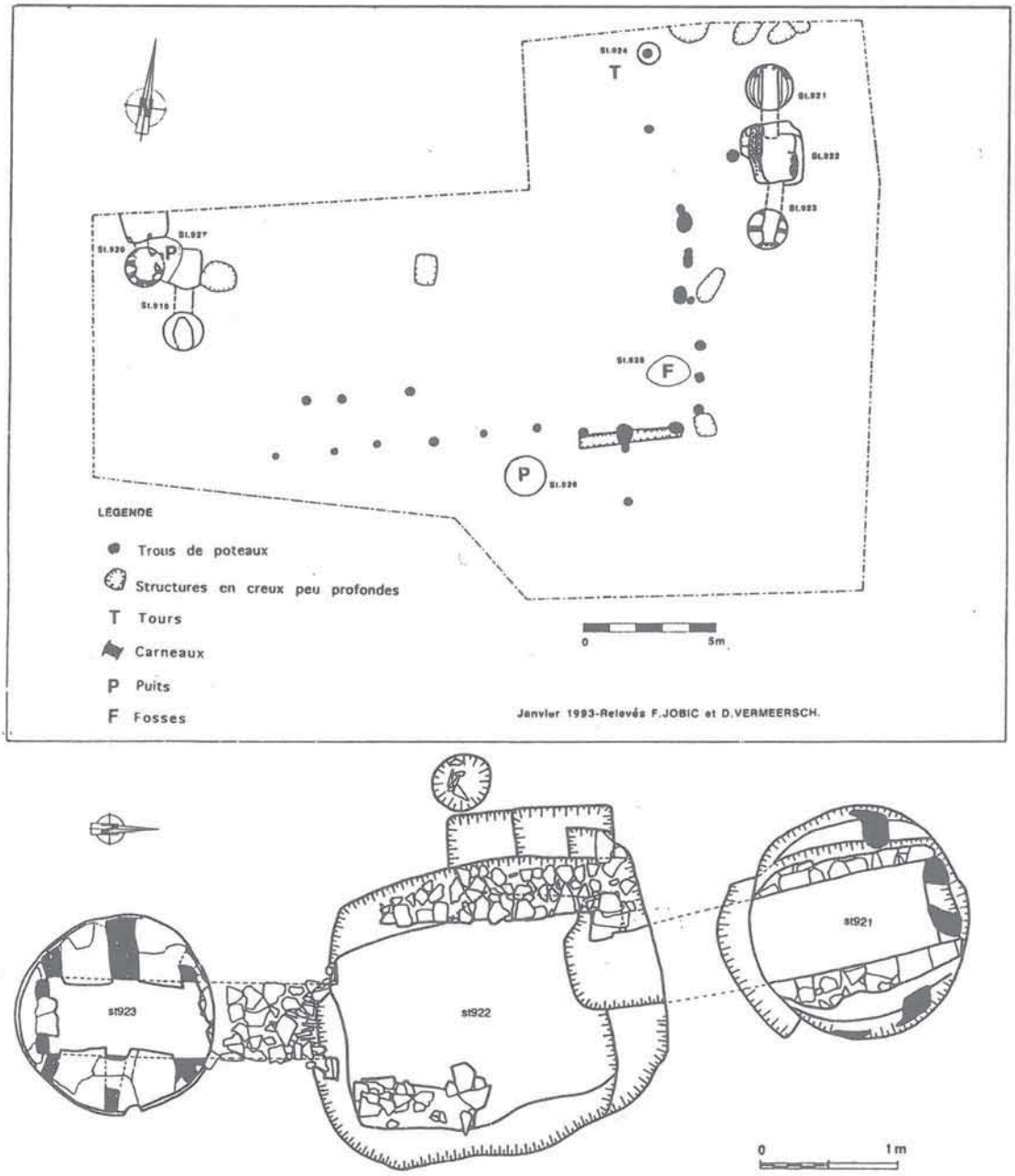



Figure 6 - Beaumont-sur-Oise. L'atelier du III$^{e}$ s., à l'ouest de la ville antique.

très sableuses, grises, argentées ou noir profond, mais aussi des produits plus fins.

D'autres structures ont été mises au jour.

Une fosse d'implantation de tour de potier présente l'aspect d'une coupelle aux bords lissés et ayant en son centre un trou profond avec calage de pierres, à la différence des fosses de la partie est. Comblée de sable fin et recouverte d'une couche d'argile, elle s'apparente aux structures trouvées à Beaumont, dans l'atelier précoce. Aucune trace de bâtiment pouvant l'abriter n'a été repérée.

Un puits, au comblement datable du III$^{e}$ s., peut être mis en relation avec l'atelier.

Un ensemble de trous de poteaux et une trace de sablière basse peuvent être interprétés comme une clôture prolongeant les murs d'un bâtiment dont la partie nord-ouest a dû être érodée. Aucune datation n'est assurée pour cette dernière structure qu'il est cependant tentant d'associer également à l' atelier.

Ces quelques éléments ne sont pas isolés puisque c'est dans cette partie du site que furent découverts les premiers fours à céramiques, au XIX$^{e}$ s., lors du creusement de sépultures dans le cimetière actuel.

## II. LES DIFFÉRENTES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES

Les différentes caractéristiques des fours, leur chronologie et leur datation indiquent suffisamment qu'à chaque four ou ensemble de fours correspond une production particulière.

Pour les productions de la première moitié du I$^{er}$ s.,

seul un échantillonnage a été étudié du fait de l'importance des rebuts de productions. La typologie ne sera certainement pas complète mais les vases les plus nombreux seront de toute façon statistiquement représentés.

## 1. LES PREMIÈRES CÉRAMIQUES DE BEAUMONT-SUR-OISE[7].

La céramique cuite dans les fours précoces présente des caractéristiques techniques semblables :

- même type de cuisson dans des fours à un seul volume où flammes, fumées et céramiques sont mêlées ;

- même qualité de pâte très argileuse, à dégraissant visible rare et plutôt grossier : quartz, chamotte, le toucher est rugueux.

Il s'agit majoritairement de céramique commune, c'est-à-dire dépourvue de traitement de surface. L'épaisseur moyenne des parois est de 3 ou 4 mm mais peut descendre à 2 mm dans le cas des vases les plus petits. Cependant, il existe une production de céramique à pâte épurée, portant souvent un décor et un lissage soigné.

S'agissant de ratés de cuisson, la couleur voulue par le potier n'est pas connue avec certitude et elle varie du rouge sombre au brun noir, du brun clair au noir pour les céramiques communes trouvées dans les tessonnières. Quant aux céramiques plus fines, elles peuvent varier de l'orange au noir en passant par le rouge. La couleur recherchée était certainement le noir, et nous avons trouvé des céramiques de cette couleur en habitat, mais il semble bien qu'une partie de la production pouvait être rouge.

**a. Les formes basses** (Fig. 7 et 8).

Les assiettes : elles sont simples, présentant un bord oblique, avec une inflexion légère, séparant la partie haute de la partie basse du récipient (Fig. 7, nos 8022-9 et 10). Aucune, pour l'instant, n'a été trouvée archéologiquement complète. Cette catégorie de récipient est rare en production commune pour cette époque alors qu'on la connaît en grand nombre en sigillée et en *terra nigra* et *terra rubra*. La NPR[8] en présente quelques types dans son répertoire et les assiettes de Beaumont sont proches du type 103 de cette production.

Les écuelles à bord rentrant présentent un caractère rustique prononcé avec un rebord interne qui paraît peu fini. On observe de nombreuses différences dans la fabrication du bord sans que l'on puisse discerner de sous-types pertinents dans l'état actuel des connaissances : lèvre interne en fuseau (nos 8006-1 et 13026-38) parfois recouverte de poix (n° 8006-3) ; lèvre repliée vers l'intérieur (nos 8006-2 et 13026-37) ; lèvre arrondie ; l'inflexion séparant la partie haute de la partie basse est marquée, sur la partie interne, de deux lignes faites au lissoir (n° 8076-5).

La partie haute externe peut être marquée d'une large dépression peu profonde.

Les jattes en esse (n° 1002) sont les formes basses les plus répandues. Dans le contexte 13026, dans lequel nous avons effectué des comptages, elles représentent 19,25 % des formes identifiées. Le type peut prendre des formes diverses sans que l'on puisse observer de différences pertinentes ; la lèvre, éversée, a son extrémité le plus souvent arrondie (nos 8022-6 et 8022-7), parfois aplatie (n° 13026-22) et marquée d'une légère gorge (n° 8076-7), ou encore bouletée en zone 13.

Cette forme est à rapprocher du type NPR 130.

Des coupes carénées, plus ou moins ouvertes, ont une carène plus ou moins marquée. Elles peuvent être lissées ou non (Fig. 7, nos 13026-1 à 3 et Fig. 8, n° 5). Une coupe porte à la fois un lissage et un décor de guillochis (Fig. 8, n° 13026-4). Les diamètres varient de 17 à 22 cm. Elles sont proches de la forme Gose 307.

Quatre petits bols à bord légèrement éversé ont des diamètres de 6,5, 6,5, 9 et 13 cm (nos 13026-18, 19, 20 et 21).

**b. Les formes hautes** (Fig. 8 et 9).

Le type le plus fréquent est un pot à col court vertical, à panse cordiforme et à lèvre simplement éversée, forme proche du type NPR 150 (Fig. 8, n° 454). Dans le contexte 13026, il représente 73,5 % des rebuts de cuisson. La liaison entre le col et la panse est parfois marquée d'une ligne ou d'une légère gorge. Il existe en plusieurs tailles (par exemple, nos 454, 457 et 458) ; sa partie supérieure interne et externe peut être poissée. Il peut présenter également une lèvre verticale épaisse ou un col un peu plus long.

Un petit pot, sans col, à lèvre simplement éversée, correspond à la forme complète trouvée dans le four st 341 de la zone 9 (n° 471). Il peut présenter des lignes lissées ou porter un décor réticulé. Un pot semblable a été également retrouvé dans un puisard de la zone 1 (Fig. 18, n° 1000) ; il porte un décor de stries horizontales sur les deux tiers supérieurs de la panse.

Certains vases, trouvés incomplets pour l'instant, ont un col court et une panse globulaire (n° 13026-61). D'autres présentent un col tronconique simple, non lissé (n° 8006-5) ; cette dernière forme existe surtout en céramique plus fine.

Les petits dolia sont relativement nombreux et présentent divers types de rebords : simple rebord en gouttière (Fig. 9, nos 13026-48 et 8006-9) ou rebord plat, mouluré par une ou deux cannelures (n° 13026-49), portant ou non un décor au bâtonnet. Le décor peut être complété d'une ligne ondée faite au lissoir sur la partie haute du vase (nos 8006-10 et 8076-4).

Cette production comprend aussi des couvercles au bord plat, à l'extrémité arrondie (n° 8006-7).

Quelques fragments de lèvres annoncent les pots à lèvre en gouttière que l'on trouve fréquemment aux périodes postérieures.

Des céramiques ont reçu un lissage plus ou moins soigné et l'on peut les apparenter à une production de céramique fine. On ne connaît, pour le moment, que

7 Cette étude a été faite avec la collaboration de Nicole Jobelot et Françoise Jobic.

8 N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, *op. cit.*

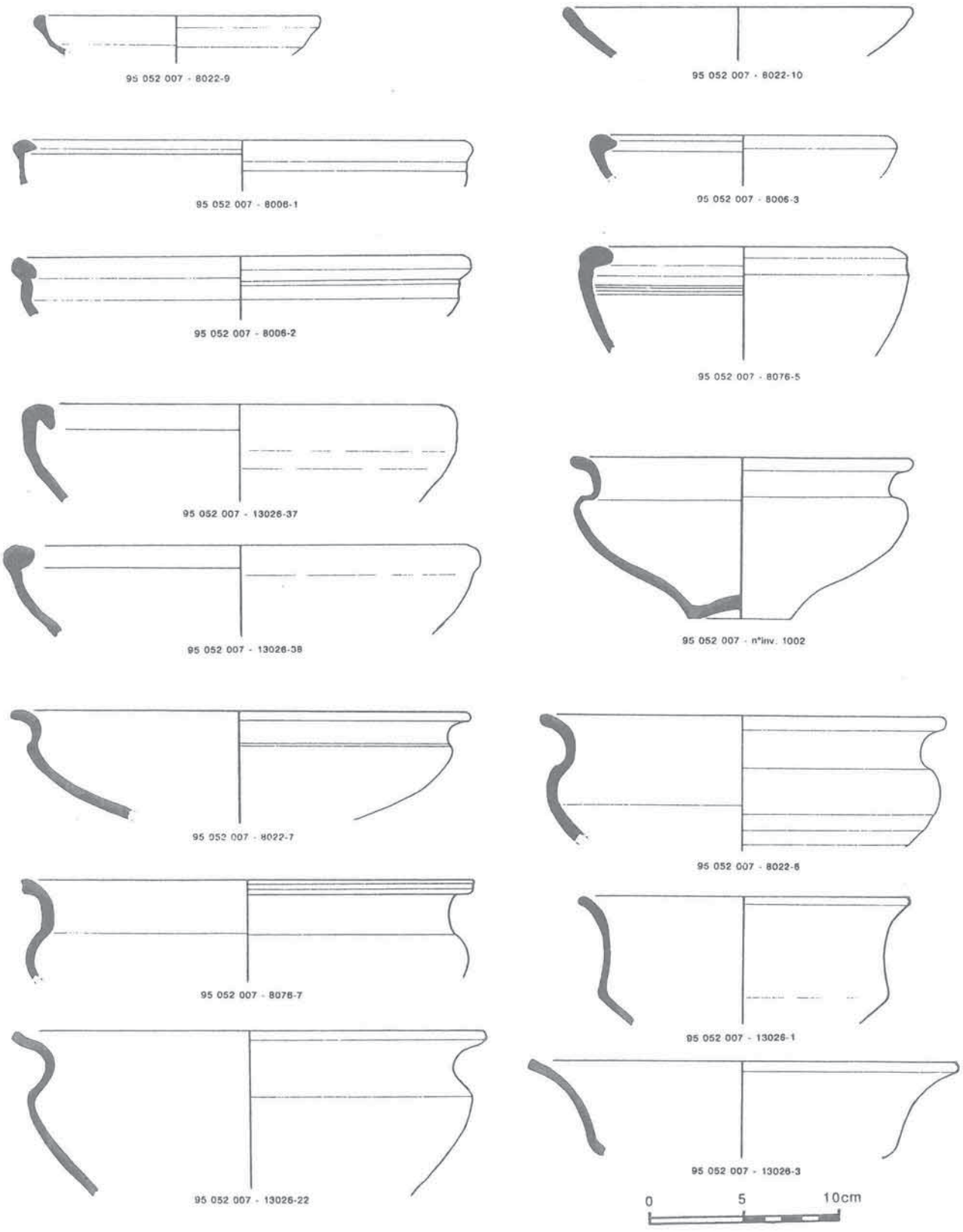



Figure 7 - Beaumont-sur-Oise.
Les productions précoces (environ 20 apr. J.-C.-60 apr. J.-C.) : formes basses communes.

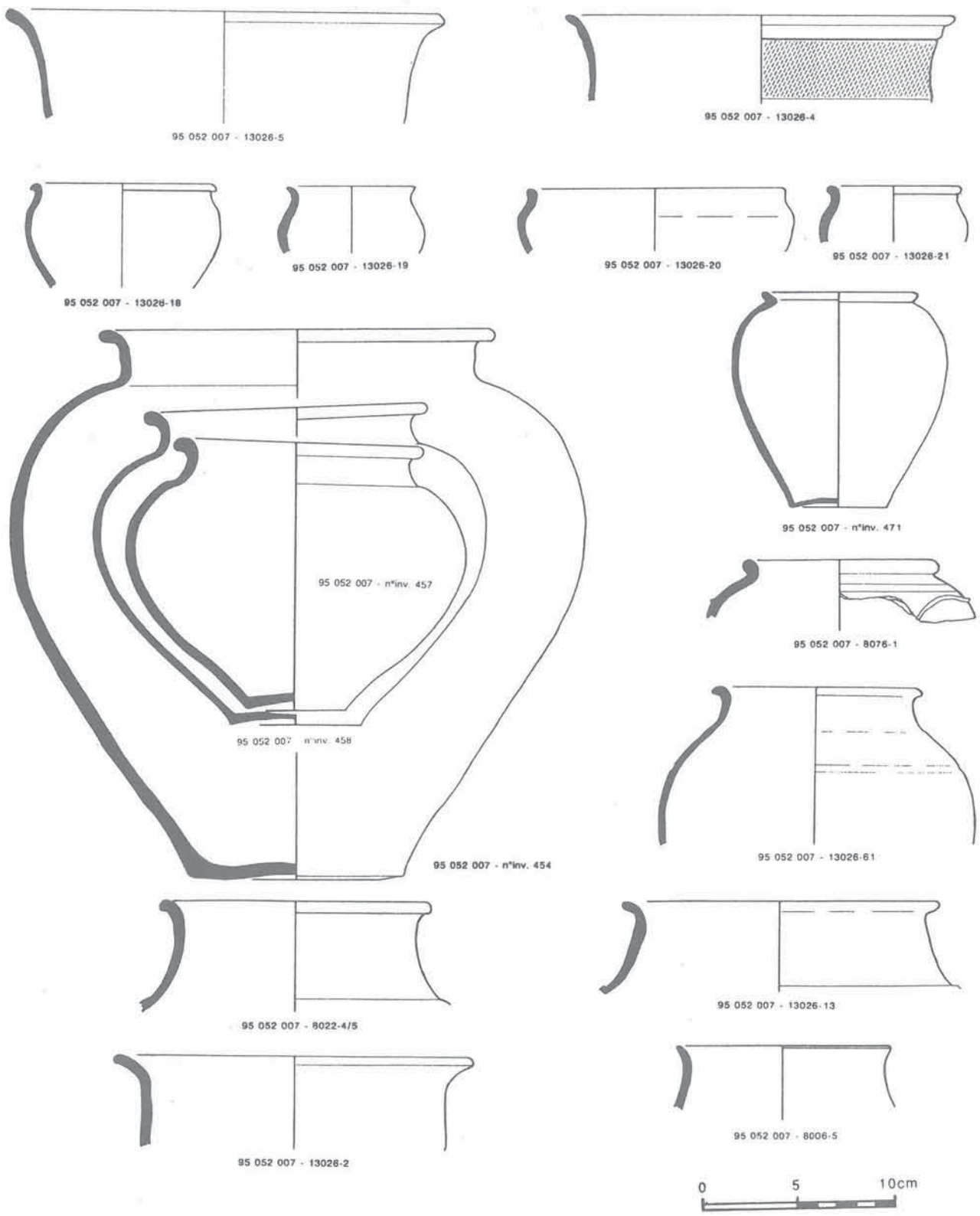



Figure 8 - Beaumont-sur-Oise.
Les productions précoces (environ 20 apr. J.-C.-60 apr. J.-C.) : formes communes.

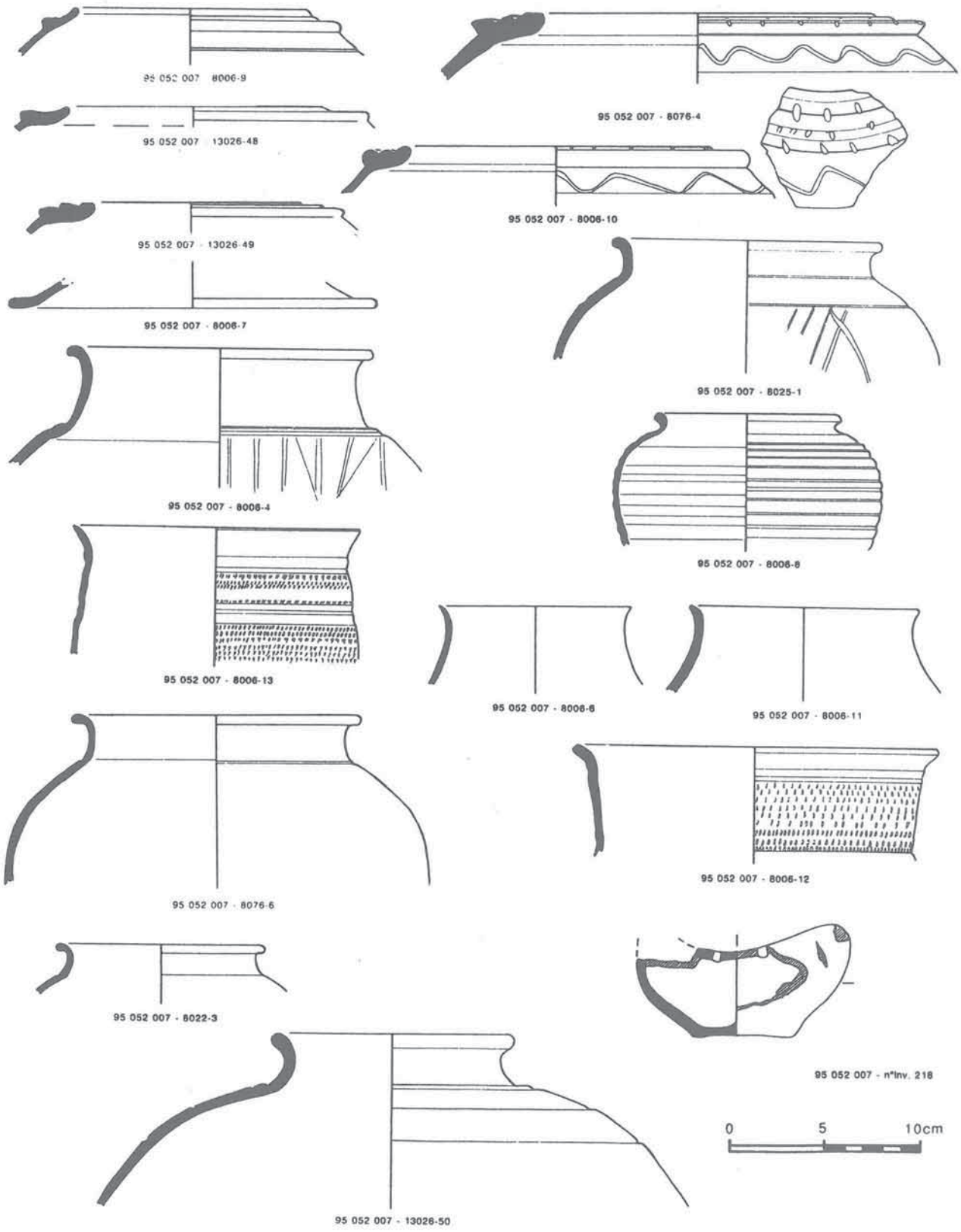



Figure 9 - Beaumont-sur-Oise.
Les productions précoces (environ 20 apr. J.-C.-60 apr. J.-C.) : formes communes et formes fines.

des formes hautes et un seul col qui peut appartenir à une forme moyenne. Aucun vase n'a été trouvé archéologiquement complet (Fig. 9).

Parmi les formes hautes, certains vases portent un décor : de grands pots à col vertical, lissé, sont décorés de bandes lissées verticales ; le col et la panse sont séparés par des lignes faites au lissoir (nº 8006-4).

D'autres pots à col court et panse globulaire portent des stries horizontales sur le haut de la panse (nº 13026-50) ; la panse peut être décorée de lignes obliques parallèles ou croisées (nº 8025-1).

Des formes de tonnelets, décorés de guillochis, sont proches des tonnelets tibériens, de type Gose 339, ou *Camulodunum* type 84/85 (nº 8006-13).

On observe également des pots globulaires au corps strié de multiples lignes en relief, proches de la forme *Camulodunum* 260a (nº 8006-8).

D'autres formes lissées sont dépourvues de décor : des pots à col court, sans décor, proches de la forme 35 en NPR (nºs 8076-6 et 8022-3) ; ou encore des vases à col tronconique lissé rappellent les formes en *terra nigra* du type Gose 318/320 (nºs 8006-6 et 11).

Enfin, une seule forme moyenne a peut-être été trouvée jusqu'à maintenant ; le haut, de couleur noire, décoré de guillochis rappelle, semble-t-il, les coupes carénées, proches de *Camulodunum* 68 ou 209A (nº 8006-12).

Il faut noter, de façon anecdotique, la présence d'un hochet trouvé lors du décapage, dans la partie de l'énorme tessonnière qui remblayait les fours de la zone 13.

On a trouvé aussi des fragments de cruches à engobe blanc ainsi que des bouteilles fuselées type NPR 80, mais aucune forme complète n'a pu être remontée jusqu'à présent.

**c. Les traitements de surface et décors.**

Seules les céramiques fines associent décor et traitement de surface (Fig. 10). Cependant, les céramiques communes peuvent porter un décor, par exemple les *dolia*. Le traitement de surface le plus fréquent est le lissage mais il n'a pas été observé de cas de lustrage. Le décor réticulé tient également du traitement de surface, mais sert aussi de décor.

On observe plusieurs types de décors dont les bandes lissées représentent la majorité des cas.

Les décors à bandes lissées se présentent sous plusieurs formes : chevrons simples ou chevrons multiples, lignes croisées simples ou multiples ou formant des croisillons étirés, alternance de bandes verticales et de chevrons simples, décor ondé. Tous ces décors sont souvent dans une plage comprise entre deux lignes lissées horizontales. Parfois, ces lignes horizontales peuvent diviser le décor en deux parties. La largeur des bandes lissées est variable mais est comprise généralement entre 2 et 5 mm maximum.

Les décors de guillochis à la lame vibrante peuvent se situer sur des plages consécutives ou être séparés par des plages vierges. Aucun autre décor n'a été observé en association.

Le décor au peigne comprend également plusieurs types : bandes horizontales, obliques ou verticales (4 à 5 côtes) espacées, ou large bande oblique de plus de 14 côtes ; décor ondé au peigne fin.

La céramique peut être décorée de stries horizontales sur l'ensemble ou sur une partie seulement de la panse.

Enfin, il existe aussi un décor au bâtonnet, surtout présent sur les rebords des *dolia* où il se trouve souvent en association avec le décor ondé.

A l'exception des décors de bandes lissées et de guillochis associés à un lissage sur tout ou partie de la céramique, tous les autres types de décors semblent présents sur des céramiques communes non lissées. Sur les quatre contextes de la zone 8, les décors à bandes lissées et les décors réticulés sont, dans l'ensemble, majoritaires.

**d. Datation.**

Etant donné les types de céramiques et de décors ainsi que les datations fournies par les mesures archéomagnétiques, cette production couvre la première moitié du I$^{er}$ s. et sans doute le début de la seconde moitié.

**2. ZONE 13 : LA CÉRAMIQUE GRISE DU FOUR st 655**

La céramique grise de la zone 13 (Fig. 11 et 12) a une pâte peu sableuse, avec un dégraissant visible, peu abondant, contenant de l'hématite et caractérisée par un grand nombre de toutes petites vacuoles. Cuite en atmosphère réductrice, elle fait, en quelque sorte, la transition entre la céramique précoce de Beaumont-sur-Oise et la céramique sableuse qui est la technique utilisée dans la zone 3 et la zone 17.

**a. Les formes basses.**

Aucune forme d'assiette n'a été identifiée.

Les écuelles à bord rentrant s'affinent : la lèvre interne est formée d'un bourrelet fini (Fig. 11, nº 13053-6) ainsi que le nº 999 (Fig. 18), trouvé dans un puisard de la zone 1.

Les jattes en esse, type nº 13053-1, ne présentent que peu de différences de forme avec les précédentes si ce n'est l'extrémité de la lèvre plus arrondie et bouletée, dans la continuité des jattes du contexte 13026.

Quant aux coupes carénées, un seul exemple (nº 13053-2) de cette forme a été trouvé en commune et non en céramique fine comme en zones 8 et 13 ; il se rapproche de la forme Gose 307 datée de la période Claude-Vespasien. Sa partie supérieure est évasée.

On note une nouveauté dans la production avec le bol à lèvre en gouttière : deux exemplaires ont été recueillis dont l'un (nº 13053-7) porte les traces d'un pied ; l'autre (nº 13053-8), n'ayant pas de fond, ne donne aucune certitude sur le fait qu'il ait ou non des pieds. Ces derniers sont cylindriques et portent la trace de pouces (nº 13053-9). L'un de ces pieds porte des trous, fins et profonds, certainement pour empêcher l'éclatement lors de la cuisson. Le même type de bol se retrouve sur l'atelier de potier de Connebot[9] (Val-d'Oise) et le site

9 N. JOBELOT, L'atelier présumé de Connebot-Haravilliers (Val-d'Oise), dans *Trésors de Terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 140-142.

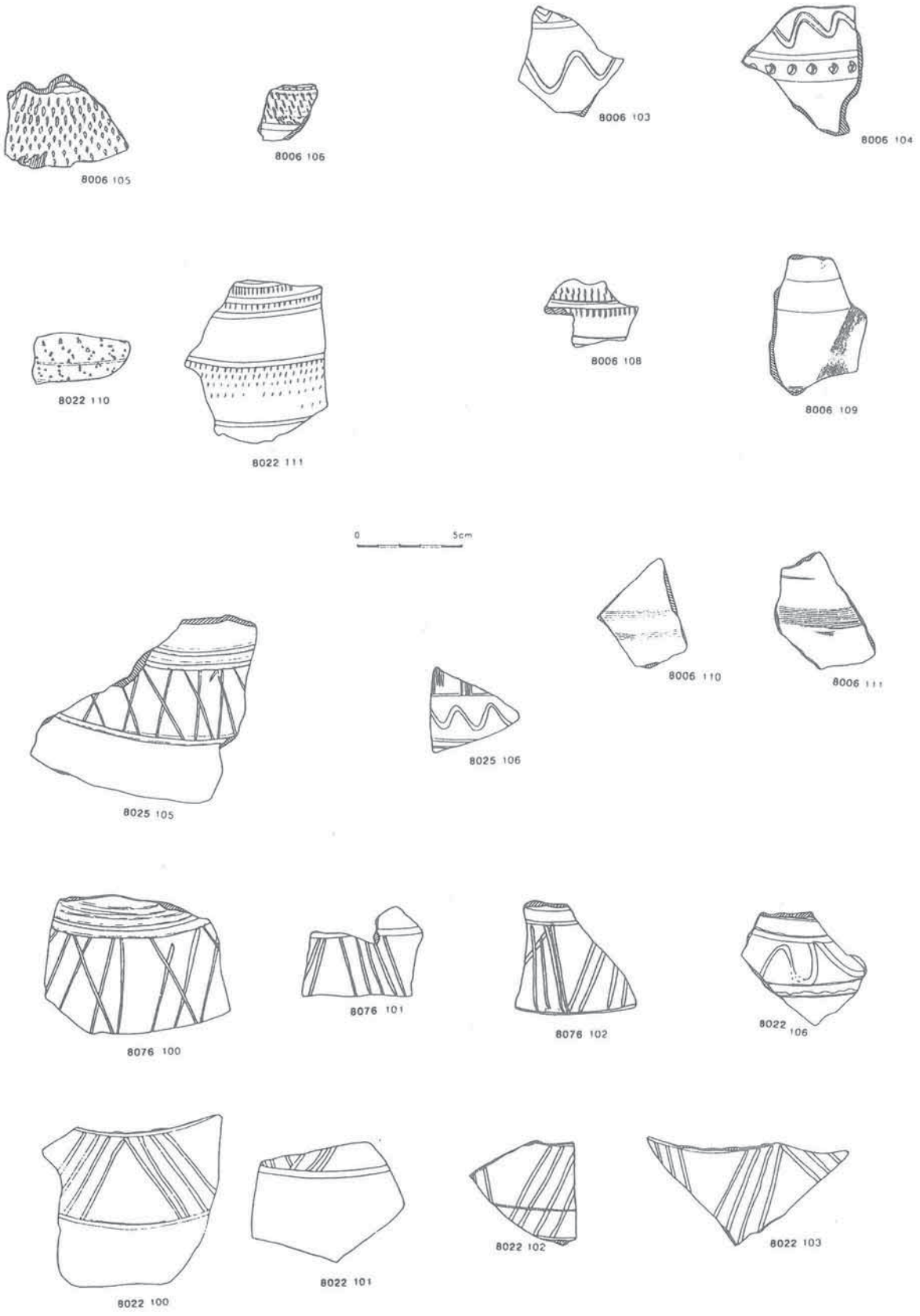



Figure 10 - Beaumont-sur-Oise.
Les productions précoces (environ 20 apr. J.-C.-60 apr. J.-C.) : les décors.

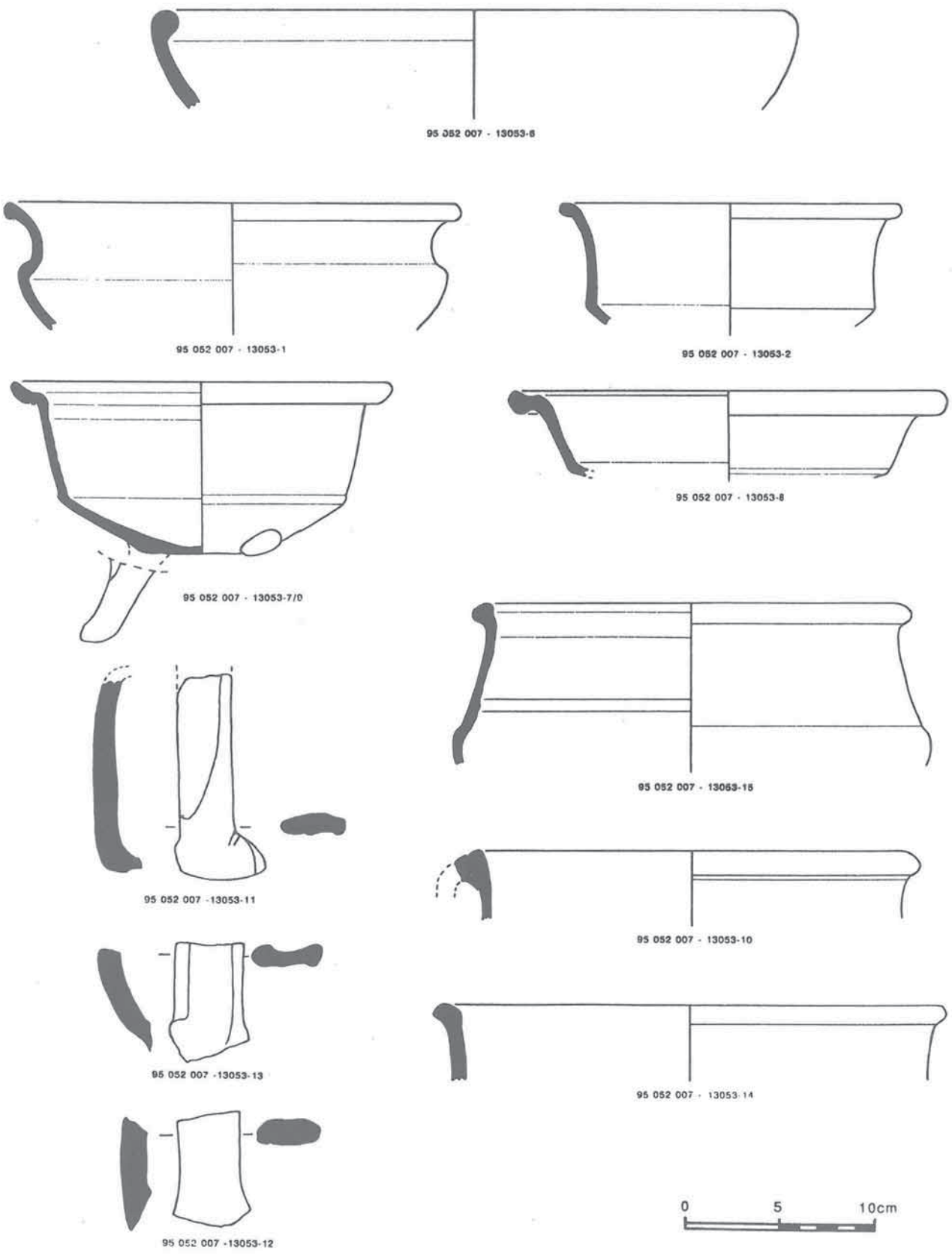



Figure 11 - Beaumont-sur-Oise.
Les productions de céramiques grises et noires de la zone 13 (deuxième moitié du I^er^ s. apr. J.-C.) : les formes basses.

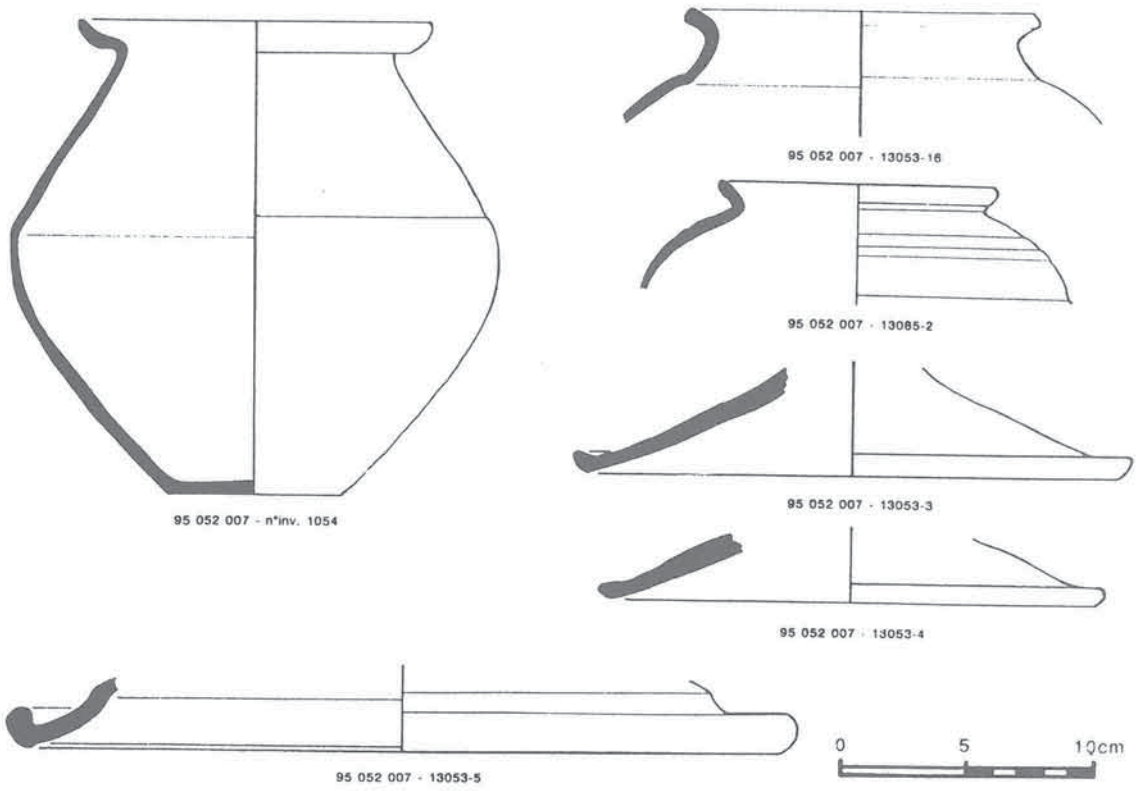



Figure 12 - Beaumont-sur-Oise.
Les productions de céramiques grises et noires de la zone 13 (deuxième moitié du I^er s. apr. J.-C.) : les formes hautes et les couvercles.

du *vicus* routier de Taverny (Val-d'Oise), dans des contextes datables de la fin du I^er s. ou de la première moitié du II^e s.

Nouveauté également dans la présence d'une forme moyenne : elle se caractérise par un pot à col sub-vertical, lèvre en boudin, avec ou sans une légère gouttière interne, et panse arrondie : l'exemplaire le plus complet est le n° 13053-15. Un fragment de pot semblable (n° 13053-10) a été recueilli, portant la trace d'attache d'une anse en boudin aplati du type n° 13053-11. La lèvre n° 13053-14 peut être associée à cette série. La pâte est blanche et la surface gris anthracite. Le diamètre à l'ouverture de ces vases est important, 24 cm et plus. Cette forme de marmite à anse est à rapprocher de *Novaesium* V, planche 60, n° 1 ; elle est assez rare et n'a été rencontrée qu'en peu d'exemplaires à Beaumont.

**b. Les formes hautes.**

Les formes hautes sont, comme d'habitude, les plus nombreuses, même si les types sont restreints. On en compte deux principales :

Le pot à col court, éversé (Fig. 12, n° 13053-16), semble l'évolution normale du type n° 454 (Fig. 8). Il est représenté à 53 exemplaires.

Le pot à lèvre en gouttière (n° 1054) : le four st 655 est le premier connu à Beaumont à avoir cuit des pots de ce type en grande quantité : plus de 160 exemplaires ont été recueillis parmi les ratés de cuisson. Le grand diamètre de la panse se situe au milieu du vase. L'ouverture est approximativement la moitié du plus grand diamètre et la hauteur est, approximativement, la mesure du grand diamètre. La gouttière, peu profonde, est harmonieusement dessinée.

Dans la même fabrication, un fragment de rebord de cruche à bec tréflé a été recueilli de même que deux fragments de petit *dolium* du type n° 8076-4 (Fig. 9), en pâte grise évidemment et proches des productions de Connebot.

Trois types de couvercles ont été mis en évidence (Fig. 12) : des couvercles coniques à rebord simple (n° 13053-4) ou à rebord relevé (n° 13053-3) et, enfin, des couvercles carénés à rebord en boudin (n° 13053-5).

**c. Les appendices.**

Six pieds différents ont été recueillis ; tous sont du type cylindrique proche du n° 13053-9 (Fig. 11).

Parmi les anses, deux types ont été observés (Fig. 11). Il s'agit soit d'anses en boudins aplatis des types n^os 13053-11 et 12 —ces anses paraissent être celles qui correspondent aux pots du type n° 13053-10—, soit d'anses en bandes aplaties du type n° 13053-13. Il semble que ces dernières soient plutôt réservées aux cruches.

Quelques céramiques à pâte plus fine et à la surface lissée, cuites en atmosphère réductrice, ont été recueillies dans le comblement du four et de l'aire de chauffe ; un examen rapide de la pâte ne les exclut pas de la production possible de Beaumont. Les formes sont très fragmentaires et nous n'avons pu en identifier qu'une avec certitude : il s'agit de gobelets ovoïdes à lèvre éversée et au corps strié de bandes espacées, faites au lissoir (Fig. 12, n° 13085-2, 2 exemplaires repérés).

Six autres lèvres simples, éversées ont également été

recueillies sans qu'on puisse les attribuer à une forme particulière.

Les décors : peu de types ont été observés. On retrouve sur les *dolia* les mêmes types de décors que précédemment, en zone 8, et qui correspondent à ce que N. Jobelot a observé pour l'atelier de Connebot.

Ont également été relevés des décors de baguettes sur céramiques fines, des décors de lignes ondées au lissoir ou au peigne, des lignes lissées en oblique.

**d. Datation.**

Dans la continuité des productions précoces et appartenant sans doute au même atelier, cette céramique se place certainement dans la deuxième moitié du I^er^ s.

## 3. LES PRODUCTIONS DU FOUR DE LA ZONE 3 (st 162)

Le four et la chambre de chauffe de la zone 3 n'ont fourni que peu de tessons, en général, très fragmentés. Cependant, la plupart des tessons présentent les mêmes caractéristiques et on peut les considérer comme des "cassons" de ratés de cuissons. Le nombre de céramiques archéologiquement entières est nul ; la typologie est, par conséquent, difficile à définir. La céramique de cette production a une pâte cuite en atmosphère réductrice, grise et sableuse pour la première fois.

Comme pour les fours précédents, la céramique commune est majoritaire et une partie de la production concerne les céramiques fines. Les formes sont résolument différentes des productions précoces des zones 8, 9 et 13. Les jattes en esse et les pots à col court ont disparu ou n'existent plus qu'à l'état résiduel dans quelques lèvres peu identifiables.

**a. les formes basses.**

Les assiettes (Fig. 13) sont creuses, proches de l'écuelle ou du bol, à petit fond, sans marli, à lèvre simple à peine marquée par un très léger épaississement (n^os^ 3195-1 et 2). Le n° 3195-3 est plus proche du bol que de l'assiette. La carène est bien marquée. Le bord est droit et épaissi par rapport au reste de la paroi.

Les jattes (Fig. 13) : un seul exemple a été trouvé (n° 3195-4) ; il s'agit certainement d'une jatte carénée à rebord éversé, arrondi, telle qu'on la trouve à partir du II^e^ s. Deux lèvres en boudin rappellent ce type.

**b. Les formes hautes.**

Elles se résument, pour ce que nous avons trouvé, à deux types (Fig. 13) :

Les pots à lèvre en gouttière : le col est haut, légèrement convexe, la lèvre porte une gouttière peu marquée (n^os^ 3195-5, 6 et 7). Peuvent être associés à cette production deux pots à lèvres en gouttière, trouvés près du four st 162, les céramiques provenant du puisard st 200 (Fig. 21, n° 974) et du puits st 235 (Fig. 19, n° 962). Le col semble s'ouvrir un peu plus, et les pots, être un peu moins ronds qu'auparavant.

Les gobelets à lèvre moulurée font leur apparition. Seule la lèvre nous est connue.

Un rebord de cruche à bec tréflé a été recueilli, à laquelle on peut associer une anse à deux boudins.

**c. Les céramiques fines.**

Un seul type de céramique fine a été trouvé. Il s'agit d'une lèvre moulurée de gobelet présentant une pâte fine, gris souris.

**d. Datation.**

Les comparaisons avec la datation des céramiques trouvées en contextes et celle de la couche obturant le four qui contient des fragments de gobelets sablés, ainsi que les données archéomagnétiques, nous poussent à dater cette production de la première moitié du II^e^ s.

## 4. LA PRODUCTION DES ATELIERS DE L'OUEST DE LA VILLE

Cette production est bien connue : le four st 919 a été abandonné avec une partie de sa charge en place ; le comblement des autres fours comprenait des ratés de cuissons. Des différences notables sont cependant observées avec les céramiques des remblais du four le plus récent. Elles seront indiquées à leur place dans l'ensemble de la production de la zone 17.

La pâte de la céramique commune est très sableuse, de couleur variant du gris au gris argent, du gris-mauve au gris-kaki suivant les productions. Les céramiques peuvent également être complètement noires, à la pâte dense, goudronnée (exemples : Fig. 14, n° 1034 et Fig. 15, n^os^ 1039, 1049 et 1052). L'atelier a produit également une céramique "fine" à pâte moins sableuse, généralement gris soutenu et portant un décor (Fig. 17, n° 17051-1) mais pouvant également présenter des exemplaires à pâte noire, dense, goudronnée (Fig. 17, n^os^ 1037 et 1038).

**a. La céramique commune : les formes basses** (Fig. 14 et 15).

Avec cette série de fours, apparaissent les assiettes/plats à fond large, plat (Fig. 14) ; le rebord est oblique, droit (n^os^ 1034, 1035 et 17008-2), ou présente parfois une légère inflexion (n^os^ 1043, 1044, 17008-1 et 17010-1). La lèvre arrondie peut être marquée par un épaississement interne (n° 1035) ou externe (n^os^ 1044 et 17010-1). Elle peut être soulignée, extérieurement, d'une ligne au lissoir. Didier Bayard[10] note son apparition à partir de la fin du II^e^ s. en Picardie. On les trouve également à Paris, Taverny (Val-d'Oise), Chartres (Eure-et-Loir), La Boissière-Ecole (Yvelines) et dans l'est de la région parisienne, pour la même période.

Les bols tripodes hémisphériques (Fig. 14), à bord rentrant, sont aussi caractéristiques de cette époque. Ils présentent une paroi concave et des pieds en boule (n^os^ 1040 et 1047) ou en virgule (n° 992), posés sur une série de lignes en relief, faites au peigne certainement, servant à la fois de moyen d'accrochage et de décor. La lèvre peut être marquée par un épaississement (n^os^ 992 et 1047). Présents dans l'ensemble de l'Ile-de-France, on les trouve dans le sud de la Picardie à partir

10 D. BAYARD, La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu du II^e^ à la fin du III^e^ siècle après J.-C., dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 191-198.

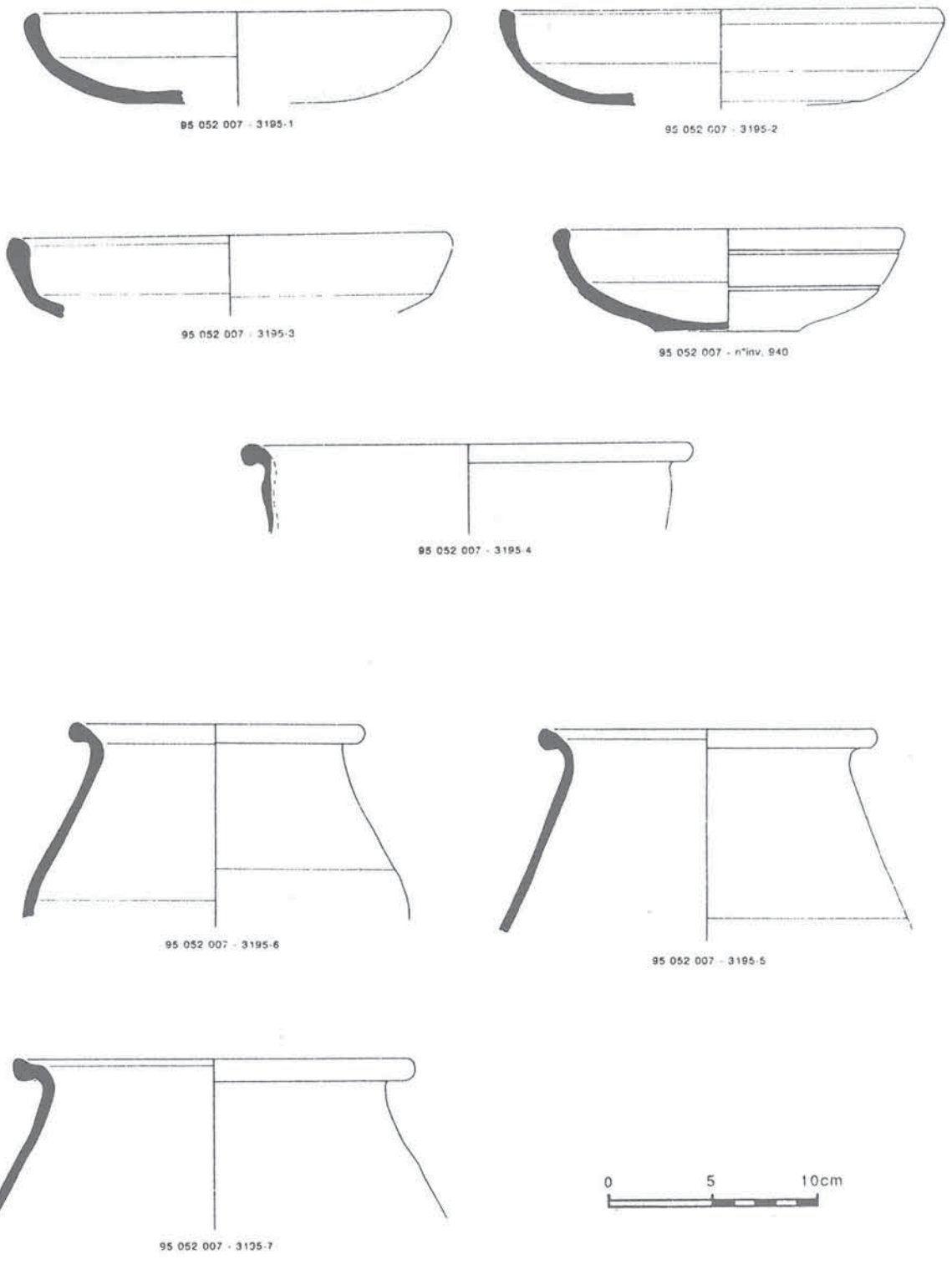



Figure 13 - Beaumont-sur-Oise.
Les productions de céramiques grises et noires de la zone 3 (première moitié du II[e] s. apr. J.-C.).

de Creil, Beauvais (Oise). Ils sont quasiment absents de la région d'Amiens[11].

On compte plusieurs types de jattes.
Les plus nombreuses sont les jattes à panse carénée

11 Cf. D. BAYARD, *op. cit.* ; E. BINET, *La céramique aux II[e] et III[e] siècles après J.-C. dans la cité des Ambiani en Gaule Belgique*, mémoire de Maîtrise, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1992, dactylographié.

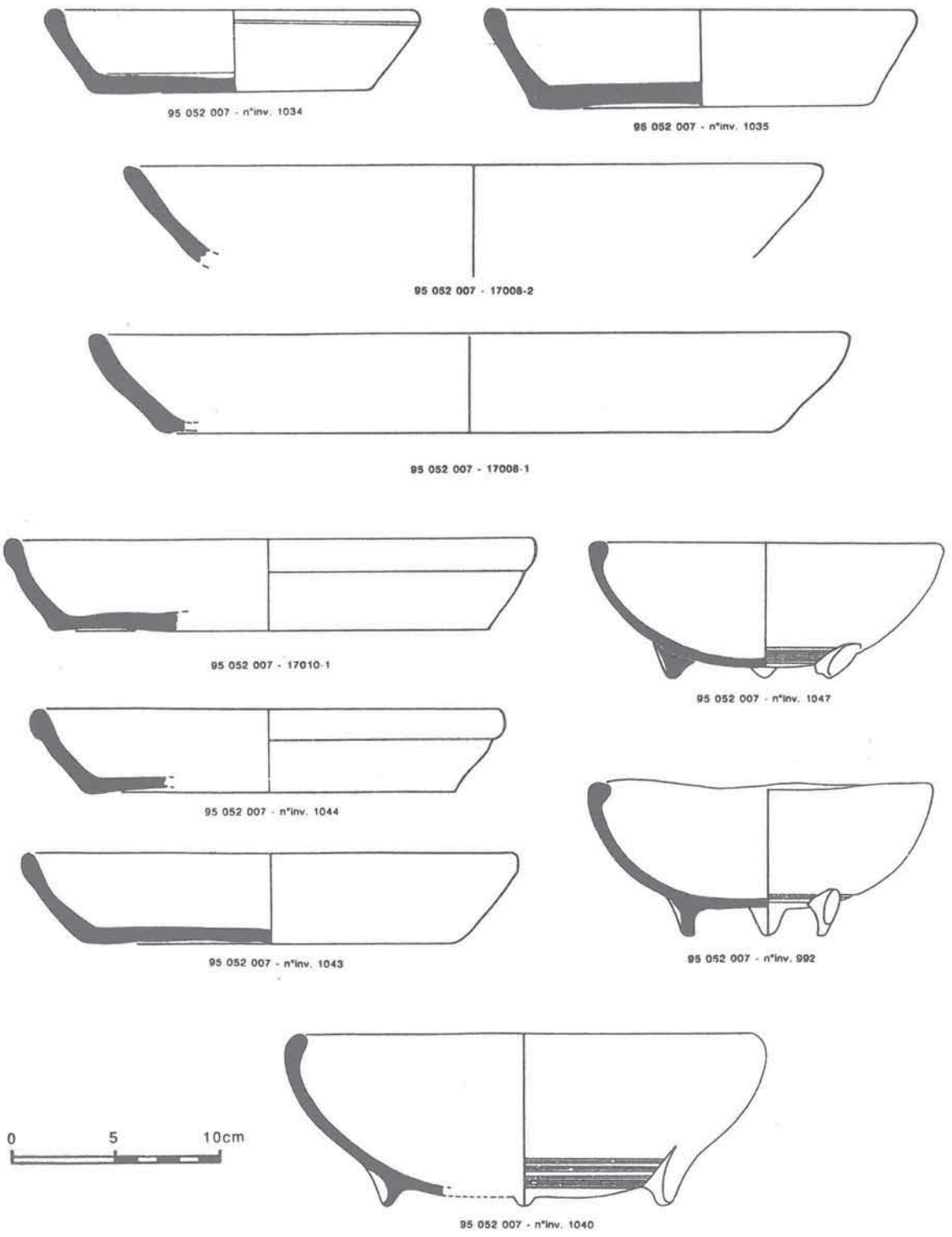



Figure 14 - Beaumont-sur-Oise.
L'atelier de l'ouest du *vicus*. Les productions de céramiques sableuses grises et noires du III[e] s. : les formes basses.

(Fig. 15). La carène est soulignée d'une ligne au lissoir, formant parfois gorge. La lèvre est le plus souvent en boudin (n[os] 1049, 1052, 17008-3 et 17060-1) ou en gouttière (n° 1039). C'est la forme la plus courante des jattes depuis le début du II[e] s.

La carène est parfois arrondie, à peine soulignée d'une ligne au lissoir très légèrement appuyée, perdue dans le décor de lignes lissées de la partie haute de la panse. Un seul exemplaire est connu (n° 1046).

Une seule jatte à lèvre en gouttière a été recueillie. Sa paroi est épaisse et sa panse, carénée (Fig. 15, n° 923 1). Trouvée dans le remblaiement du four le plus récent, elle semble annoncer des formes du Bas-Empire, proches d'Alzei 28.

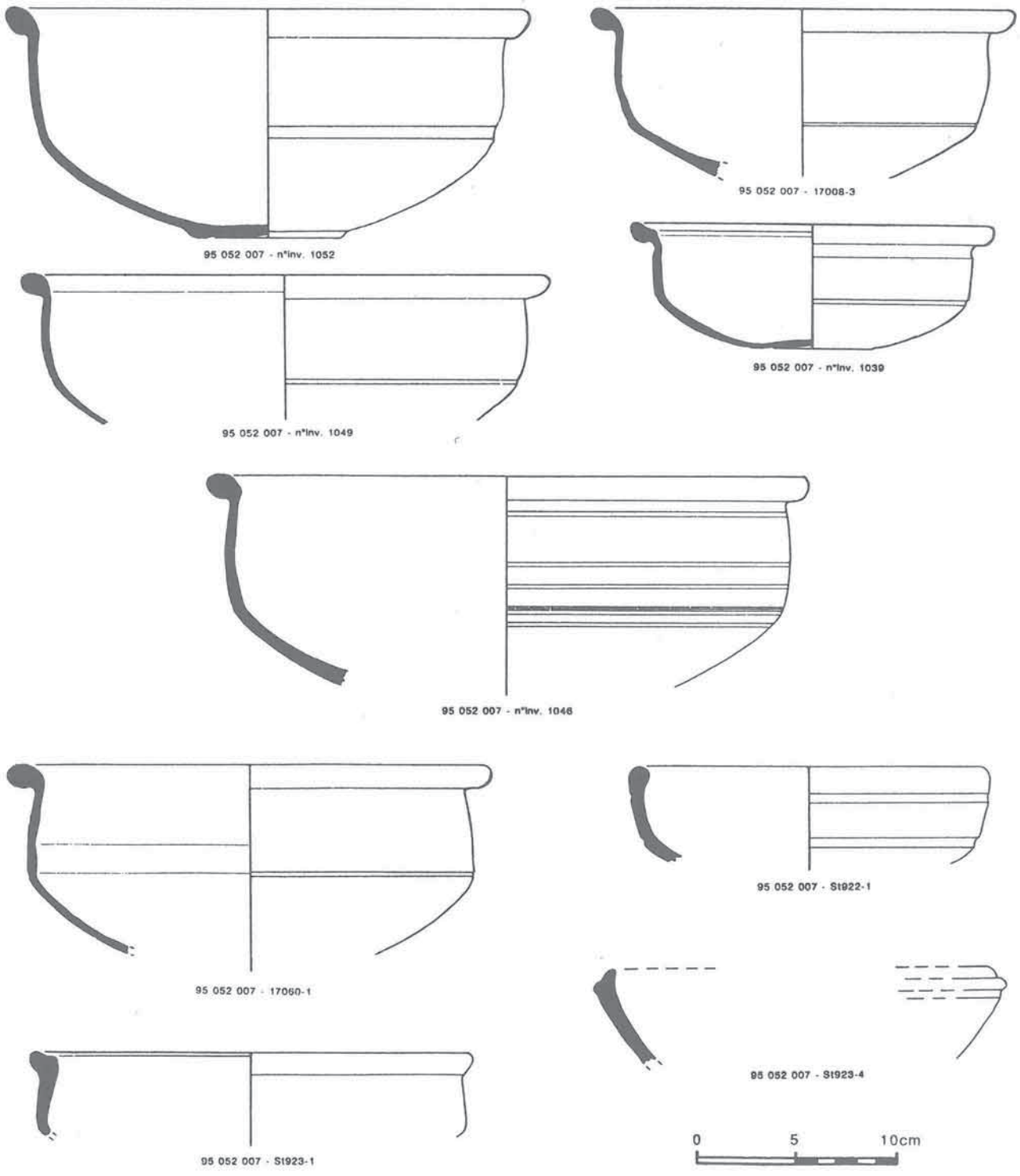



Figure 15 - Beaumont-sur-Oise.
L'atelier de l'ouest du *vicus*. Les productions de céramiques sableuses grises et noires du III[e] s. : les formes basses.

**b. La céramique commune : les formes moyennes.**

Une seule forme moyenne a été identifiée, un pot très ouvert (Fig. 16, n° 1045), à panse arrondie, col haut, vertical. La lèvre est horizontale, en gouttière. La forme apparaît comme une bizarrerie à Beaumont, mais on peut noter des formes proches dans le Valois[12] ; elle rappelle, un tant soit peu, les marmites à col tronconique de Picardie, bien qu'assurément il s'agisse d'autre chose.

12 V. PISSOT, *Recherches sur la céramique commune autour de la moyenne vallée de l'Oise, de la fin du II[ème] siècle à la fin du III[ème] siècle*, mémoire de Maîtrise d'Art et Archéologie, Université de Paris I, 1988, 2 vol, 149 p. et 88 pl., dactylographié.

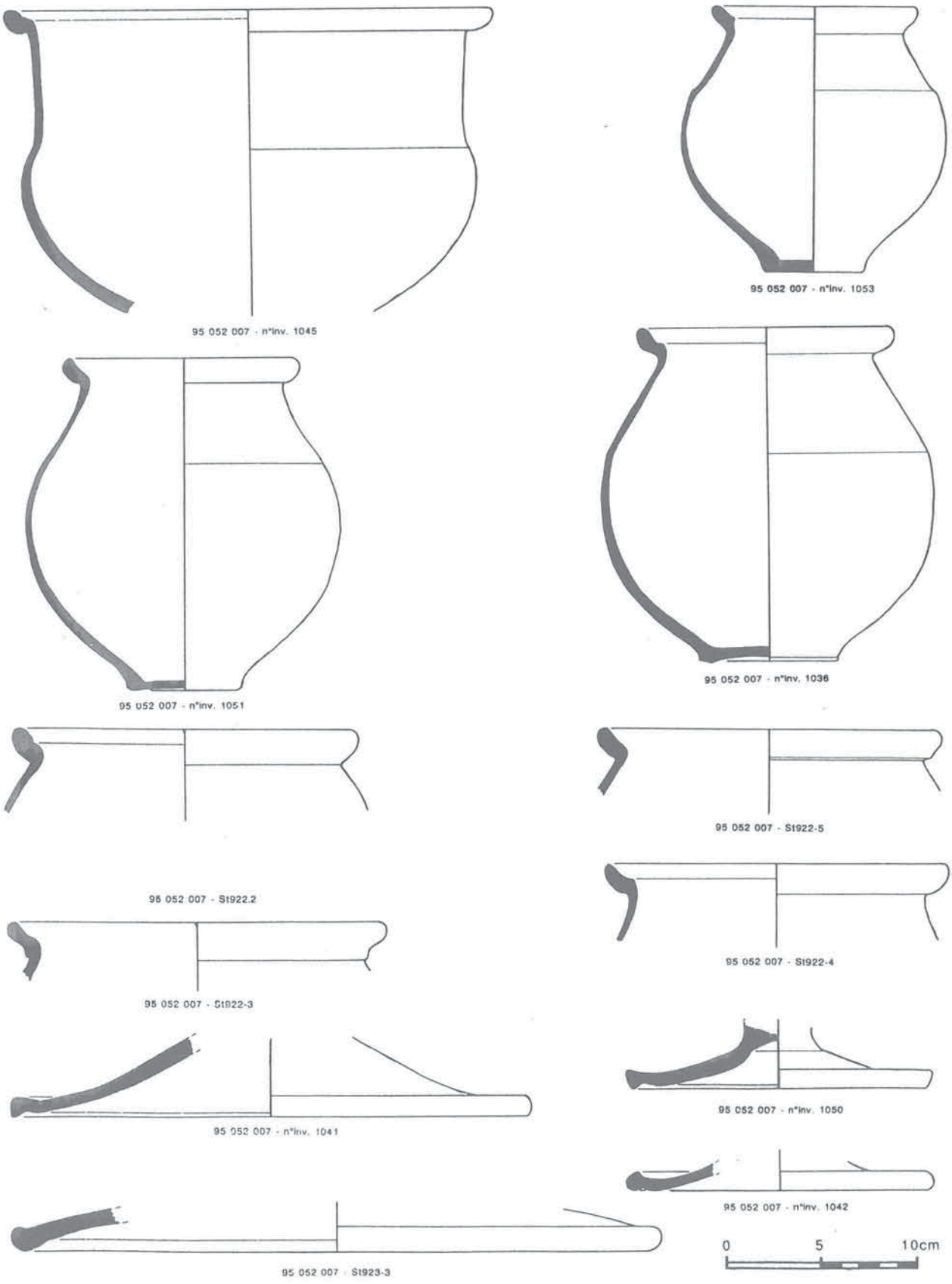



Figure 16 - Beaumont-sur-Oise.
L'atelier de l'ouest du *vicus*. Les productions de céramiques sableuses grises et noires du III[e] s. : les formes hautes et les couvercles.

**c. La céramique commune : les formes hautes** (Fig. 16).

Les pots à lèvre en gouttière sont la forme la plus courante (nos 1036, 1051 et 1053). Ils ont tous les mêmes caractéristiques générales. Ils sont plus élancés que pour les périodes précédentes, la liaison col/panse est moins marquée, de même que la gouttière de la lèvre ; seul le four st 922-923 présente une diversité intéressante de la lèvre : en gouttière simple (n° 922-5), en gouttière à corniche (nos 1053 et 922-4, qui paraît être à l'origine des lèvres à section triangulaire du IVe s.), lèvre interne fendue —le col paraît concave et non convexe— (n° 922-2) ou encore lèvre externe convexe avec une liaison col/lèvre marquée par un ressaut (n° 922-3).
Ce dernier exemple s'approche des marmites du type B d'Yvan Barat[13] telles qu'on les trouve dans le sud-ouest de l'Ile-de-France.
Une céramique approchante a été trouvée à Taverny.

Cette fabrication produit également des gobelets en terre commune, sableuse. Les mieux identifiés sont les gobelets à dépression, à col légèrement convexe et dépression oblongue.
Aucune forme complète n'a été recueillie dans les rebuts de cuisson. On les rencontre, cependant, couramment en milieu de consommation, associés aux gobelets, en sigillée, Déch. 72.

D'autres gobelets à lèvre moulurée sont produits mais aucune forme complète n'a été trouvée.

Un col de cruche à bec tréflé témoigne de la fabrication de ce type de récipient dans les ateliers de Beaumont pour le IIIe s. également.

**d. La céramique commune : les couvercles** (Fig. 16).

De forme conique, ils présentent tous une moulure interne plus ou moins marquée : nos 1041, 1042, 1050 et 923-3.

**e. La céramique commune : les appendices.**

Les anses sont à deux boudins ; il s'agit certainement d'anses de cruches à bec tréflé.

Deux types de pieds ont été recueillis :

- les pieds-boules, tels qu'on les voit sur les bols tripodes du type n° 1047 (Fig. 14).

- un pied tubulaire mouluré a également été trouvé.

Une queue de poêlon complète l'idée que l'on peut se faire de la production de la céramique commune pour cet atelier.

**f. Les céramiques à pâte fine** (Fig. 17).

Seules, des formes hautes ont été mises en évidence.

Les gobelets-sacs à lèvre moulurée, fabriqués en pâte sableuse, le sont également en pâte plus fine, peu dégraissée (n° 17051-1). La panse lissée est décorée de guillochis.

Le pot globulaire à col vertical est une forme nouvelle dans les ateliers actuellement connus à Beaumont (nos 1037 et 1038). Sa caractéristique principale est la division de la panse en trois registres par deux gorges larges et profondes. La partie basse de la panse, jusqu'à la liaison panse-pied, est décorée de guillochis ; la partie centrale est décorée d'esses lissées sur un fond brut ; la partie supérieure est entièrement et soigneusement lissée, col et lèvre compris.
Cette forme, peu courante en Ile-de-France, trouve des comparaisons fréquentes dans le Valois[14].

En milieu de consommation, des formes proches ont été identifiées, mais la panse est divisée en deux et non en trois. Dans la cave st 608, la céramique n° 945 (Fig. 26) est entièrement lissée et la séparation de la panse se fait par une gorge ; la céramique ne porte pas de décor. En st 619, la panse est un peu moins globulaire et la séparation se fait par une ligne au lissoir légèrement appuyée. La panse est entièrement lissée et comporte un décor de bandes lissées sur le col et au milieu de la panse.
On trouve des exemples également en st 200 (Fig. 20).
Une forme semblable a été trouvée à Taverny (Val-d'Oise).
Cette forme semble absente du sud de la région parisienne ; entre autre, on ne la retrouve ni à Paris, ni à La Boissière-Ecole, ni à Chartres, ni dans la région de Melun.

**g. Les céramiques à couverte micacée.**

Le comblement du four st 923 et de sa chambre de chauffe a livré deux fragments de vaisselle présentant une couverte partielle au mica, ainsi qu'un engobe noir, partiel également. Le mica est assez grossier, plutôt blanchâtre, et les plaquettes sont espacées, ne formant pas une couverte unie. La pâte est sableuse, grise, avec le cœur rosé ; elle est semblable à celle des céramiques communes.

Le bol n° 922-1 (Fig. 15) est à bord droit et lèvre rentrante, la partie supérieure externe est ornée de deux lignes au lissoir. La partie basse externe est engobée de noir. L'intérieur et la partie supérieure externe ont reçu la couverte au mica.

La forme est courante, fabriquée à Beaumont en pâte commune sans couverte et appartient plutôt au domaine picard[15] ainsi qu'au nord de l'Ile-de-France (Beaumont, Taverny, etc.).

Le bol n° 923-4 (Fig. 15) a une paroi oblique, un bord oblique à lèvre moulurée. La couverte micacée est à l'intérieur, alors que l'engobe noir recouvre la lèvre et la partie externe supérieure.

**h. Datation.**

En l'état actuel de nos connaissances, la comparaison des céramiques cuites dans les différents fours de Beaumont indique une production qui commence certainement dès la fin du IIe s., occupe l'ensemble du IIIe s. et semble se terminer vers la fin du IIIe s., peut-être le début du IVe s., en ce qui concerne le four le plus récent.

---

13 Y. BARAT, Les caractères généraux des productions franciliennes, dans *Trésors de Terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 93-97.

14 Cf. V. PISSOT, *op. cit.*

15 Cf. D. BAYARD, *op. cit.* et E. BINET, *op. cit.*

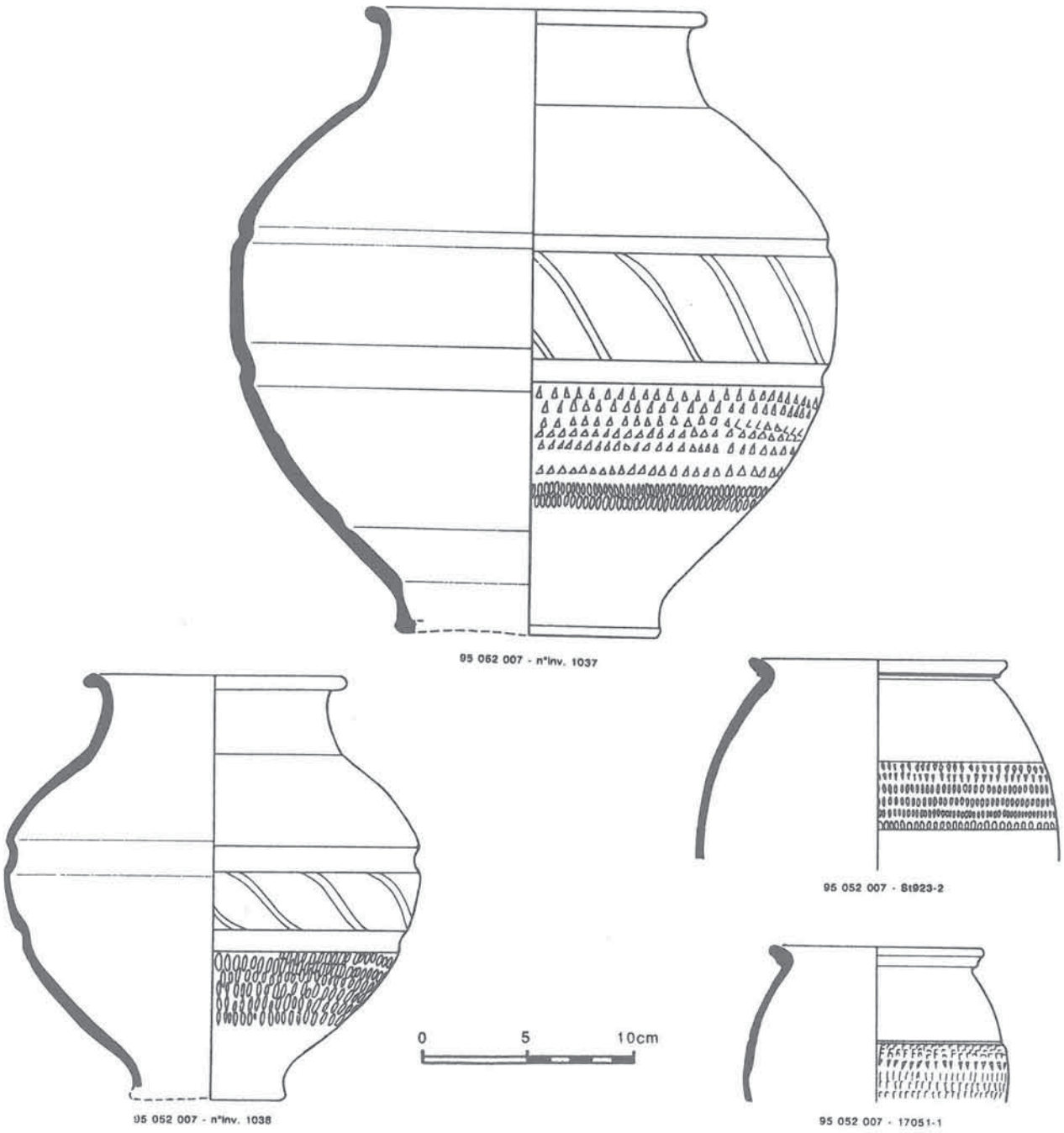



Figure 17 - Beaumont-sur-Oise.
L'atelier de l'ouest du *vicus*. Les productions de céramiques grises et noires du III[e] s : les formes en pâte fine.

## III. LA CÉRAMIQUE EN MILIEU DE CONSOMMATION

Cette première approche de la céramique gallo-romaine sur le *vicus* de Beaumont-sur-Oise peut être complétée par l'étude d'ensembles tels que puits, fosses, caves, remblais, qui apportent des renseignements complémentaires sur la production locale pour les périodes pour lesquelles nous n'avons pas d'ateliers. L'étude de la consommation de la céramique locale et des importations peut être également abordée au travers de ces ensembles. Nous avons pris quelques exemples : puisards et puits st 253, st 734 (1421), st 235, st 200, st 608 (cave).

Nous avons également étudié la céramique des couches antiques du "Château" de Beaumont-sur-Oise[16] qui, bien qu'en dehors du *vicus* dont il est distant d'environ 500 m, offre un exemple intéressant et peu banal d'utilisation des céramiques gallo-romaines fabriquées sur le site antique.

16 Fouille Ch. TOUPET, Service Départemental d'Archéologie du Val-d'Oise).

**1. LE PUISARD st 253**

Ce puisard a livré 93 individus. Comme tous les puits ou puisards fouillés, il présente des perturbations dans sa couche supérieure du fait des tassements et de l'intrusion d'éléments plus récents dans la composition de son faciès céramique.

**a. La sigillée.**

On note la présence d'un Drag. 37 argonnais d'AFRICANVS, daté de la période troisième tiers du IIe s.-tout début du IIIe s., dans la couche supérieure perturbée par une tranchée de récupération tardive.

A part cette exception, les autres tessons sont beaucoup plus homogènes puisque l'ensemble du mobilier (11 individus sur 20 tessons) date du Ier s. et provient, à l'exception d'un fond de céramique plombifère, de l'officine de La Graufesenque.

Ce dépôt n'aurait pu se constituer avant 30/35 (*terminus post quem* offert par, au moins, deux Drag. 18/31), sous réserve d'une identification plus précise du fragment de plombifère.

Les datations les plus hautes sont données par un Ritt. 8 (25/30-55/60) et un Drag. 24/25 (05/10-60/65) et on note l'absence de formes apparaissant à partir de 60, comme les services flaviens de La Graufesenque. Le reste offre une datation très large qui n'entre pas en contradiction avec cette fourchette.

**b. La céramique fine importée.**

Il s'agit essentiellement de *terra nigra* qui a fourni quelques assiettes des types Gose 287/289, 294 et Hatt-Schnitzler 8[17] ; la présence d'un grand nombre de formes hautes est remarquable, parmi lesquelles on note surtout des vases globulaires proches du n° 936 (Fig. 30 ; 17 exemplaires) à paroi fine et pâte brune, surface marron bronzé, ainsi que deux vases bitronconiques type *Camulodunum* 120, dont l'un en pâte blanche et surface noire, l'autre en pâte brune et surface marron bronzé (proche du n° 901, Fig. 30), ainsi qu'une bouteille du type Amiens 48b[18] de même fabrication.

**c. Les céramiques grises et noires.**

La datation précoce de cet ensemble se marque aussi par le faciès général de la céramique commune. Il s'agit essentiellement de productions précoces, comme des pots à col court et lèvre éversée (51 % par rapport aux pots à lèvre en gouttière, 2 %), des bols à bord rentrant ; on trouve très peu de céramique sableuse.

La présence de fragments de *dolia*, en pâte coquillée, qui ne semblent pas fabriqués sur place, va dans le même sens.

**d. La céramique claire.**

Un autre aspect de cette précocité est la présence relativement nombreuse d'amphores méditerranéennes (3 rebords différents) par rapport aux amphores locales (1 seul individu).

**e. Conclusion.**

La vaisselle —assiettes, coupelles, bols, bouteilles, à laquelle on peut ajouter les pots en pâte fine, *terra nigra* ou imitation (pots globulaires, vases tronconiques *Camulodunum* 120, bouteille du type Amiens 48b) et une cruche— représente 30 % de la céramique utilisée (Fig. 29). Se pose alors le problème de la fabrication sur place de ces pots à paroi fine, à l'imitation de la *terra nigra*, étant donné, surtout, l'importance de cette catégorie dans cet ensemble (20,5 %).

Les pots, avec les couvercles et les *dolia*, représentent 60 % du total.

La production locale s'élève à 60 % du mobilier si l'on considère que les pots en pâte fine sont des productions exogènes, 80 % si on les considère comme production locale.

**2. LE PUISARD st 734 (1421)**

Il s'agit d'un puisard de 5 m de profondeur environ, trouvé à l'intérieur de l'*insula* 3 et antérieur à la construction de l'édifice de spectacle. Le mobilier, très homogène, correspond, semble-t-il, à la période de production de céramique grise de la zone 13. Ce puisard compte un total de 39 formes (Fig. 18).

**a. La sigillée.**

On note une absence totale de sigillée dans un calcul de NMI basé sur la présence des bords et on ne compte pas plus de 3 tessons. Cette absence de sigillée est compensée par une représentation importante de la céramique fine (21 %).

**b. La céramique fine importée.**

La céramique fine comporte, en *terra nigra*, des assiettes type Gose 287/289 (4 ex.) et Gose 283 (1 ex.), mais également un vase bitronconique type *Camulodunum* 120 ou Gose 318/319, décoré sur la carène de deux lignes de guillochis (n° 1421-6).

La *terra rubra* n'offre que des formes hautes : un tonnelet Gose 340/341 et un fond de tonnelet à paroi fine, décoré de guillochis espacés, de pâte rouge à surface mate, variant du rouge au brun (n° 1421-8).

**c. Les céramiques grises et noires.**

La production locale se rencontre sous les deux types de pâte qui correspondent aux deux types de fours rencontrés en zone 13 : les fours à deux languettes, d'une part, avec une pâte rougeâtre à brune et surface brune à noire et, d'autre part, le four à languette centrale qui fournit une céramique grise (gris bleuté à noir), peu sableuse.

Dans le premier cas, ont été recueillis des jattes à profil en esse (2 ex.), des pots ovoïdes à lèvre éversée, col court, fin, tel le n° 1421-18 (9 ex.) ou col épais tel le n° 1421-24 (2 ex.), ainsi qu'un tonnelet (n° 1421-26) et un pot à décor de gorges horizontales sur la panse (n° 1000).

Dans le deuxième cas, on trouve une écuelle (bol) à bord rentrant (n° 999), proche du type NPR 120, des

17 J.-J. HATT et B. SCHNITZLER, La céramique gallo-belge dans l'est de la France, dans *Céramique antique en Gaule, Actes du colloque de Metz (1982), Studia Gallica* II, 1985, p. 79-105.

18 T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens. I. La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1985, p. 143-176.

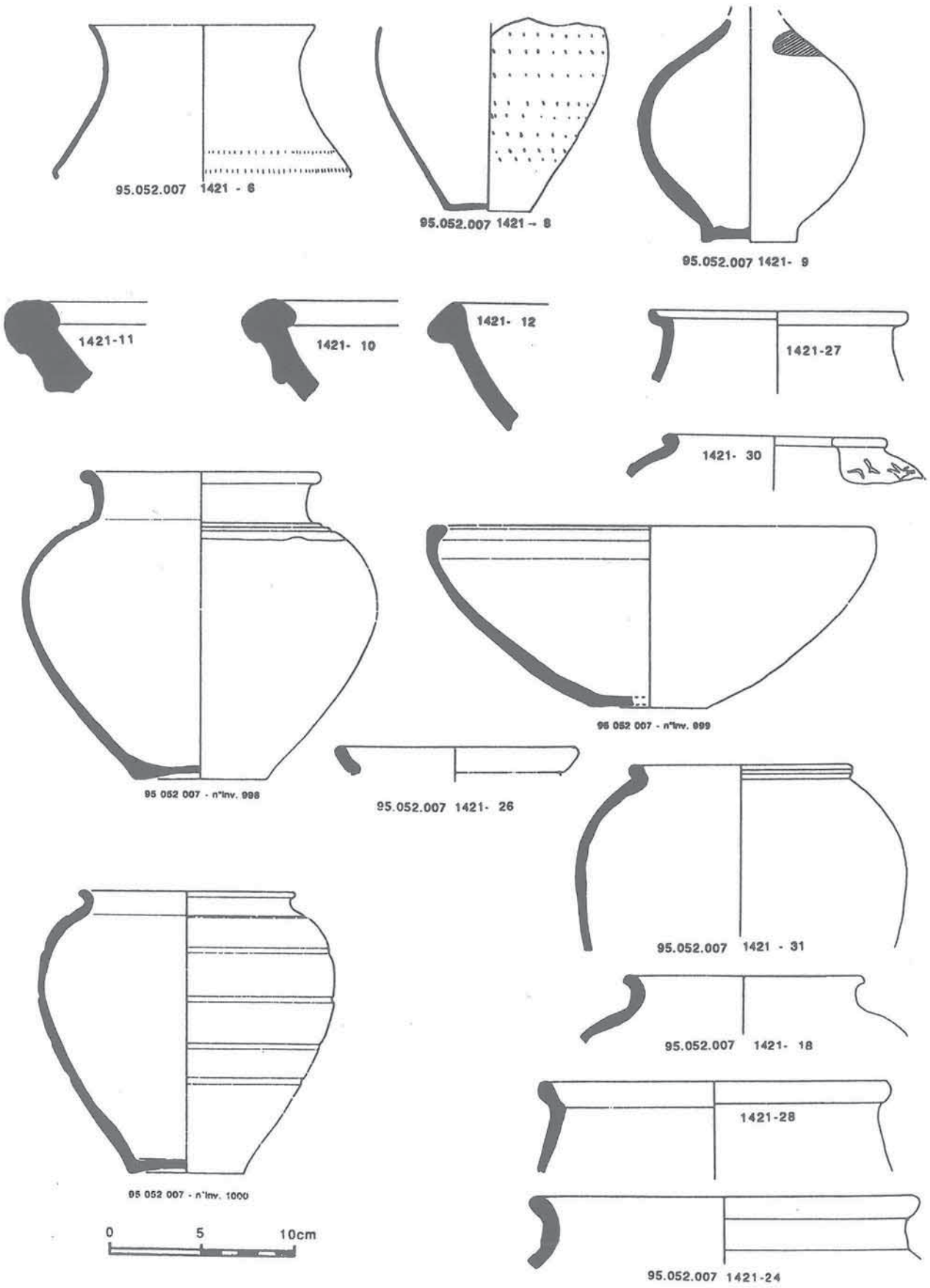



Figure 18 - Beaumont-sur-Oise. La céramique du puisard st 734 (début de la deuxième moitié du I^er s.).

pots à lèvre en gouttière (3 ex. dont les nos 1421-27 et 28) et des lèvres éversées pouvant appartenir à des pots ovoïdes à col court (tel le nº 1421-18) ou des jattes en esse que l'on rencontre aussi fabriquées en céramique grise[19].

On peut ajouter une production locale particulière dans le cas du pot à l'imitation des urnes de Besançon et proche de la forme 154 en NPR, en pâte sableuse rougeâtre et couverte micacée (nº 1421-31).

Un pot ovoïde paraît être fabriqué en dehors du *vicus*, avec sa pâte brun-orangé et son col poissé (nº 998) ; il se rencontre sur plusieurs sites, entre autre en Picardie. Sa forme se rapproche du type NPR 150.

Ont dû être également importés un mortier en pâte grossière, brun-noir (nº 1421-12) et, en pâte grossière, coquillée, un fragment de gros *dolium* à rebord horizontal cannelé.

**d. La céramique claire.**

La céramique claire comporte deux cruches, l'une représentée par son rebord (type 149/150 de *Camulodunum*), l'autre à qui il manque le goulot (nº 1421-9), ainsi que des rebords de tèles (type 191 de *Camulodunum*) à bandeau collé à la vasque, en pâte rose (nos 1421-10 et 11).

Les amphores ne sont représentées que par une anse ronde d'amphore méditerranéenne.

**e. Conclusion.**

La production locale représente 67 % du total des céramiques (Fig. 29). Elle a fourni la totalité des pots utilisés, soit pour le stockage, soit pour la cuisson des aliments ; ces pots représentent 44,5 % de la céramique utilisée.

La vaisselle, à savoir tonnelets, gobelets, assiettes et écuelles, auxquels il faut ajouter les cruches, est essentiellement fournie par les céramiques d'importation : seuls, une écuelle (bol) et un tonnelet sont en céramique de production locale.

La présence de céramiques gallo-belges, ainsi que la quasi-égalité entre céramiques précoces et céramiques grises permettent d'avancer une datation de l'ordre du début de la deuxième moitié du Ier s.

**3. Le PUITS St 235**

Cette structure a livré 30 formes (Fig. 19).

**a. La sigillée.**

Si ce n'est, dans la couche de transition 3140, la présence d'un Curle 21/Drag. 43, la sigillée contenue dans ce puits indique plutôt une datation ne dépassant guère la fin du Ier s. (4 vases, bien identifiés, provenant à coup sûr de La Graufesenque dont un Drag. 24/25 et un Drag. 15/17, qui suggèrent, pour l'ensemble de ce lot, une datation, au plus tôt, postérieure à 30 apr. J.-C.).

**b. La céramique fine importée.**

Dans la couche 3140, la céramique fine est essentiellement constituée de céramique gallo-belge, mais il y a aussi des fragments de gobelets sablés. Dans les autres couches, cette céramique fine se résume à de la *terra nigra* (coupelle du type Gose 303, gobelet à col tronconique du type Gose 318/319), de la *terra rubra* (tonnelet du type Gose 340/341, ou à rebord cobra, semblable au type 91 de *Camulodunum*).

Dans les importations, on peut remarquer une cruche à pâte rouge, surface lissée rouge, laiteuse (nº 894).

**c. Les céramiques grises et noires.**

On retrouve, à peu de chose près, la même céramique qu'en st 200 : des pots à lèvre en gouttière qui, avec 11 individus, sont prédominants. Le nº 962, proche du nº 955 de st 200 (Fig. 21), rappelle les formes fabriquées à Connebot.

Les pots à col court et lèvre éversée sont représentés par 5 individus et apparaissent comme une forme maintenant résiduelle.

On retrouve également les jattes en esse : 2 individus (nos 95 et 960) ainsi qu'un pot globulaire et un couvercle.

Un gobelet à panse ovoïde, lèvre non moulurée et décor de guillochis (nos 961), à pâte gris foncé, surface lissée, noire, ressemble fortement au nº 967 de st 200 (Fig. 22) dont la lèvre est à peine moulurée.

**d. La céramique claire.**

Elle n'est représentée que par un fragment d'amphore, un rebord de mortier ainsi que par une cruche.

**e. Conclusion.**

Les pourcentages selon les catégories des formes de céramiques (Fig. 29) mettent de nouveau en évidence l'importance des pots par rapport à toutes les autres catégories de vaisselle et la prédominance, à l'intérieur de ce groupe, des pots à lèvre en gouttière. Amphores et mortiers sont peu nombreux.

Cet ensemble, datable de la fin du Ier s. et peut-être du début du IIe s., paraît un peu plus précoce que st 200, bien que les céramiques soient dans l'ensemble fort semblables.

**4. LE PUISARD st 200**

Les céramiques forment un ensemble de 83 individus (Fig. 20, 21 et 22).

**a. La sigillée.**

Elle est peu importante puisqu'elle ne représente que 4,5 % de l'ensemble des vases comptés par leur rebord.

La majorité de la sigillée provient de la Gaule du Centre ; deux vases peuvent être de la Gaule de l'Est. Quatre sont de la Gaule du Sud.

Dans le remplissage supérieur, la majorité des vases, soit huit, appartient à la période allant du IIe s. au milieu du IIIe s. dont 6 d'origine arverne. Le reste n'a pas été identifié.

Les éléments chronologiques les plus précis ont été fournis par un Drag. 37 de style dit "libre" (donc après Trajan) et un fragment de mortier (non antérieur au milieu du IIe s.). Ils proviennent de la couche supérieure constituant certainement le bouchon du puisard, piégés dans ce dernier du fait du tassement.

19 Cf. l'atelier de la zone 13, avec la production du four st 655.

Les autres couches ont livré un mobilier relativement homogène puisque 5 vases sur 6 proviennent de Gaule du Sud (La Graufesenque) et suggèrent une datation qui, au plus tôt, n'est pas antérieure à 60 (Service A). Mais le dernier vase est attribuable à la forme 44 de Lezoux datée de la fin du I$^{er}$ s./début du II$^{e}$ s.-milieu du III$^{e}$ s...

On ne note pas la présence de céramiques caractéristiques d'une période vraiment tardive telles que le Drag. 45 ou le Déch. 72.

**b. La céramique fine importée.**

La céramique d'importation, peu importante elle aussi avec 7 % du total, est surtout représentée par la *terra nigra* et essentiellement par des assiettes des types Gose 283, 286, 287/9, 292, 296. On rencontre également des formes hautes comme le vase bitronconique type Gose 318/319 ou *Camulodunum* 120.

Un gobelet tulipiforme (Fig. 22, n° 727), en *terra nigra*, à paroi très fine, pâte marron, douce, pourrait être de fabrication locale.

Les tonnelets en *terra rubra*, type Gose 340/341, ne sont présents que sous forme de fragments.

De même, les gobelets sablés ne sont représentés que par quelques fragments de panse et de fond et un seul fragment de rebord mouluré.

**c. Les céramiques grises et noires.**

La céramique commune sombre représente, comme d'habitude, la majorité des céramiques utilisées. Cette

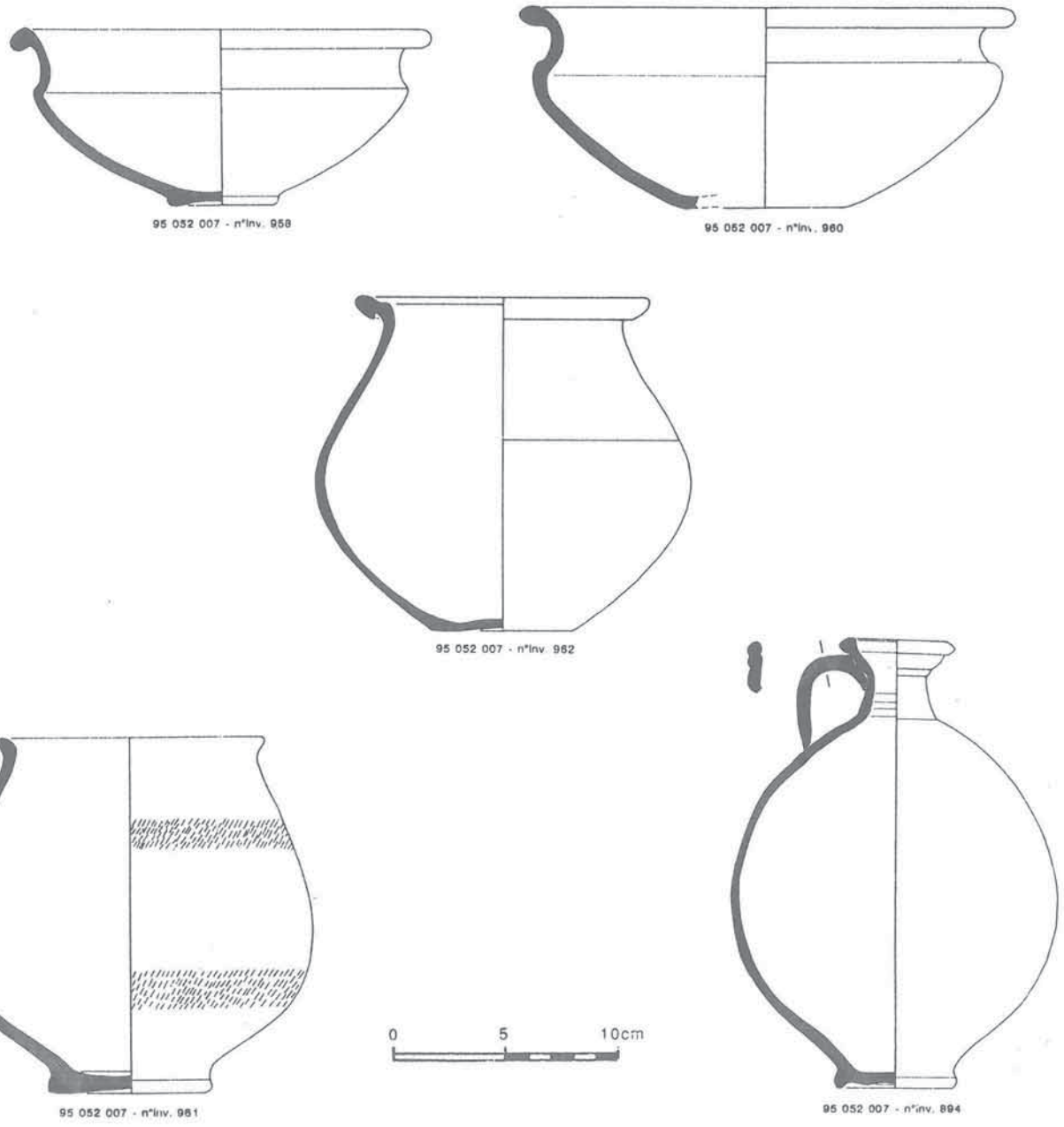



Figure 19 - Beaumont-sur-Oise.
La céramique du puits st 235 (fin du I$^{er}$ s.).

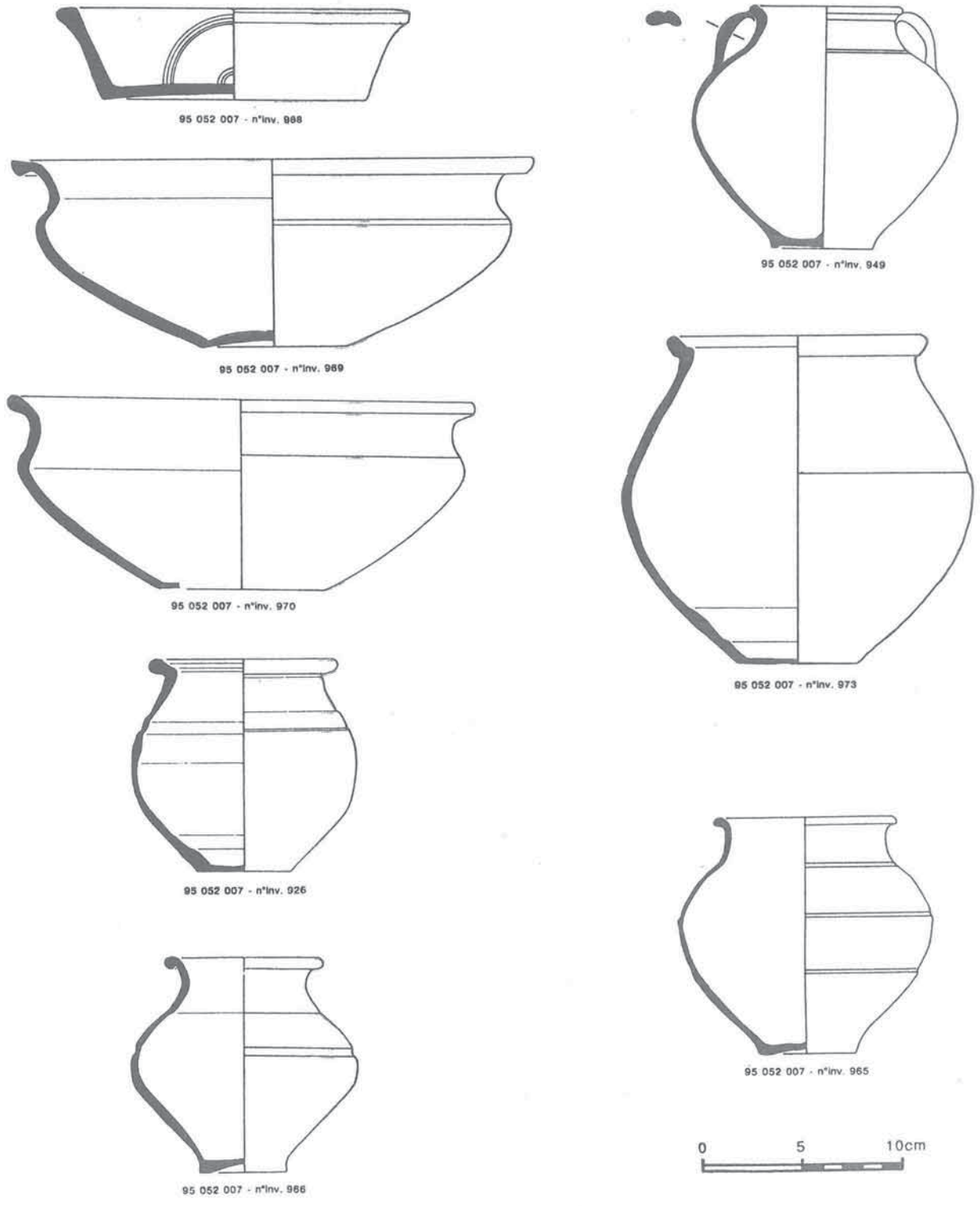



Figure 20 - Beaumont-sur-Oise.
La céramique du puisard st 200 (première moitié du II$^{e}$ s.).

céramique correspond, le plus souvent, aux productions étudiées à Beaumont et peut être considérée comme étant issue des fabrications locales.

La production précoce (Fig. 20) est représentée de façon conséquente avec des formes caractéristiques des productions précoces, comme les jattes en esse (n° 969), mais aussi des pots à lèvre en gouttière (n° 926) et des petits pots à col court, droit, lèvre simplement éversée, avec 3 gorges (pot à pâte marron-rouge : n° 965). On remarque que, dans ce cas, la partie haute est poissée, la partie médiane est lissée. Un autre pot (n° 966), semblable par la forme, à lèvre éversée, surface noire, avec lèvre et partie haute de panse engobées en noir, pâte beige foncé à marron, paraît étranger à la production beaumontoise.

Des pâtes peu sableuses, noires, proches des pro-

ductions du four à languette de la zone 13 sont représentées, entre autres, par une jatte en esse nº 970 ou le pot à lèvre en gouttière nº 973.

La céramique grise sableuse comprend des pots à lèvre en gouttière comme le nº 963 (Fig. 21), proche de la production du four de la zone 3, les nºs 955 et 956 qui rappellent les formes de Connebot ou le nº 962 de st 235 (Fig. 19), le nº 974, plus gros et à col plus court, enfin le nº 964. Sont présents également des jattes en esse (Fig. 22, nº 948), des jattes carénées (nº 951) pouvant provenir du four de la zone 3 et un creuset (nº 924).

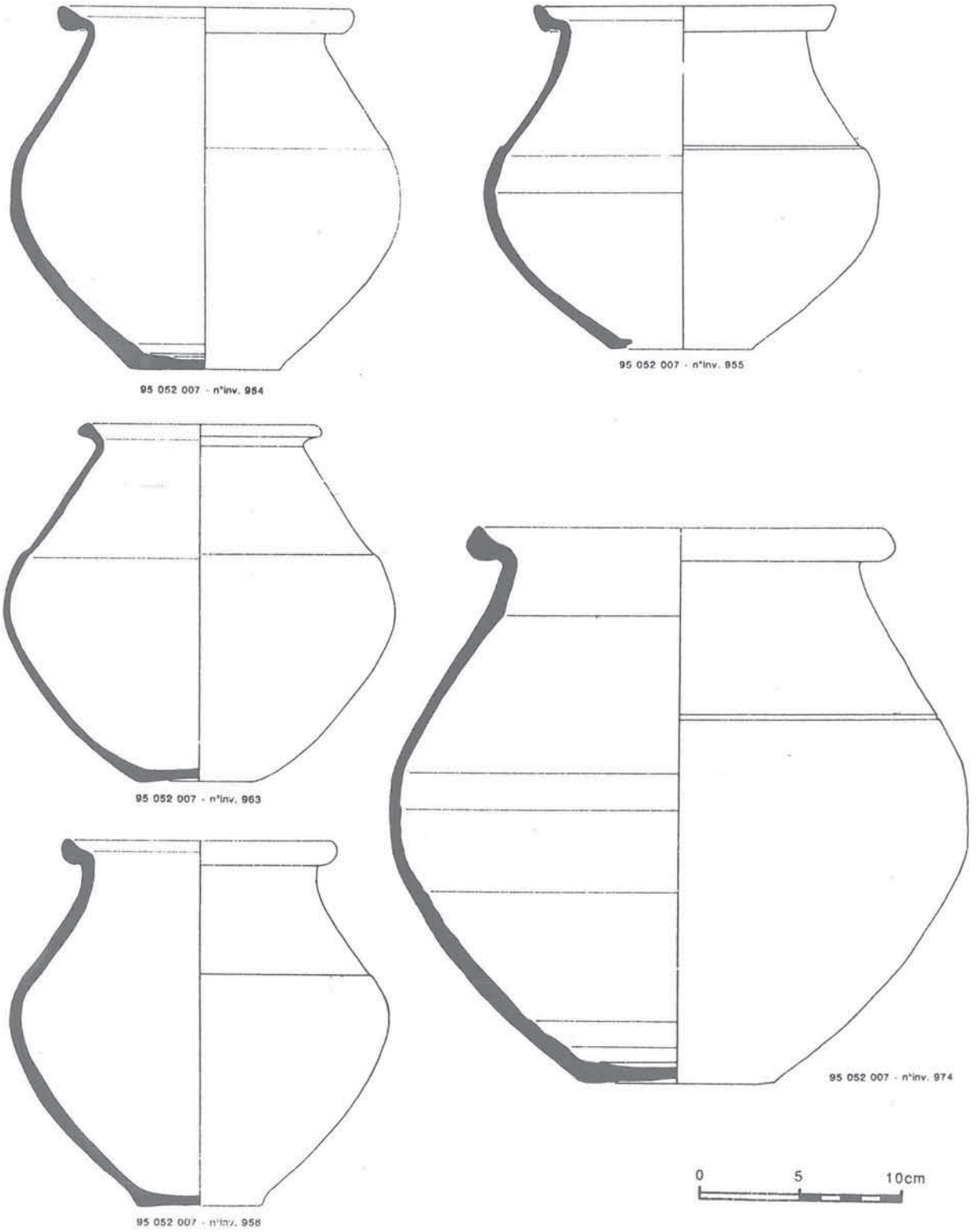



Figure 21 - Beaumont-sur-Oise.
La céramique du puisard st 200 (première moitié du IIe s.) : les pots à lèvre en gouttière en production grise sableuse.

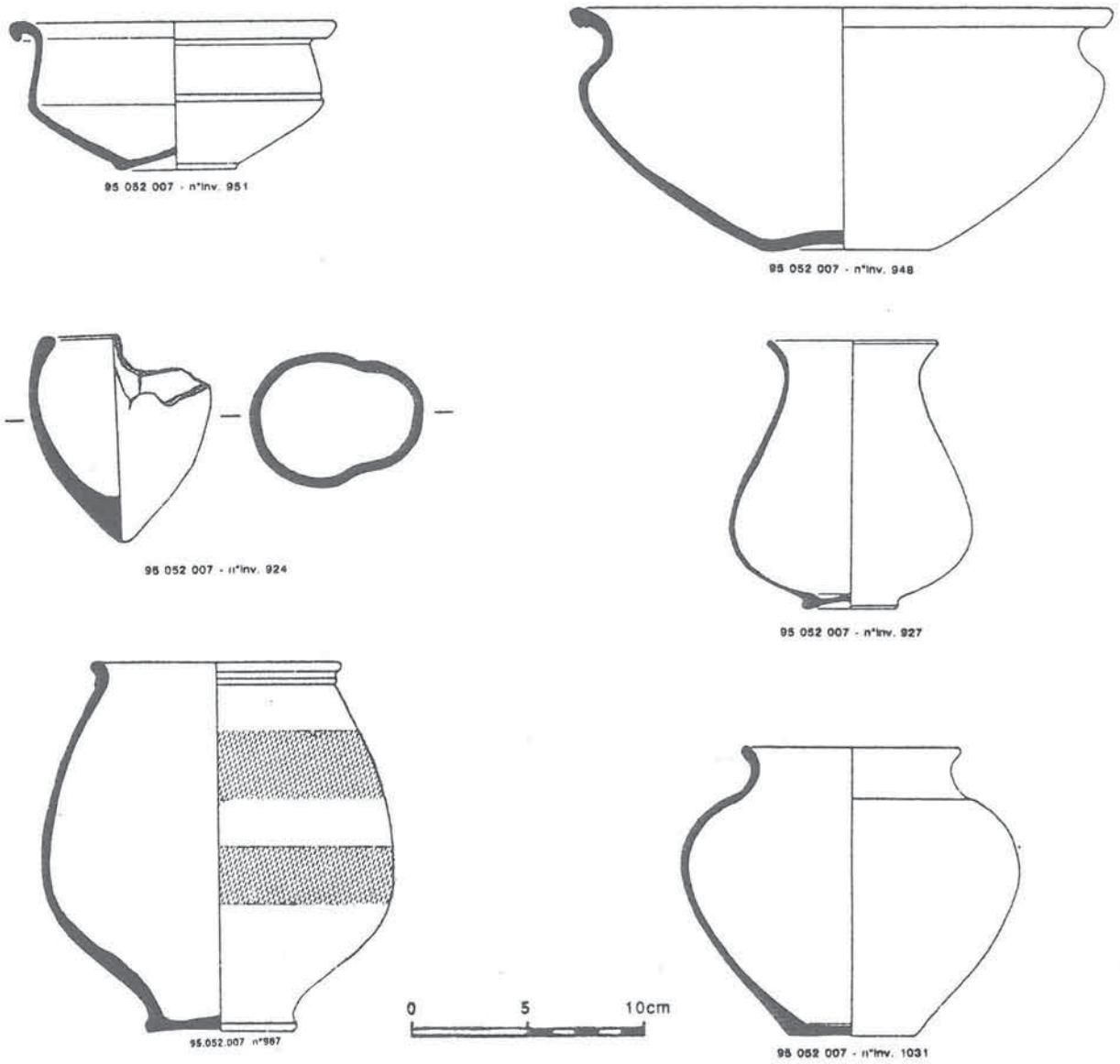



Figure 22 - Beaumont-sur-Oise.
La céramique du puisard st 200 (première moitié du II$^{e}$ s.).

La céramique n° 1031 (Fig. 22) —petit pot à col court, droit, lèvre simple, en pâte fine blanc-gris clair à marron, surface gris bleuté— a pu être cuit dans le four de la zone 3, mais nous n'avons pas d'autres exemples de ce type de vase pour l'instant à Beaumont.

Un gobelet (Fig. 22, n° 967), à panse ovoïde et lèvre peu moulurée, en pâte peu sableuse, rougeâtre, peu cuite, à surface lissée, de couleur bronze et décorée de deux registres de guillochis, pourrait être également fabriqué à Beaumont où des formes semblables apparaissent parmi les céramiques issues des rebuts de cuisson. Il rappelle le n° 961 de st 235 (Fig. 19).

**d. La céramique claire.**

On note un rebord d'amphore régionale et quelques fragments d'amphores méditerranéennes.

La céramique claire est représentée également par un petit "pot à miel" ainsi que par une assiette dorée au mica, à pâte sableuse orange (Fig. 20, n° 968), que l'on peut considérer comme fabriquée ailleurs que dans les ateliers beaumontois.

**e. Conclusion.**

L'ensemble des éléments, aussi bien en sigillée (après les années 60 et avant la deuxième moitié du II$^{e}$ s.) qu'en céramique fine (présence nombreuse de céramique gallo-belge mais aussi de gobelets sablés) ou céramique commune (céramique précoce, céramique grise de la zone 13 et céramique sableuse de la zone 3 de Beaumont) nous pousse à avancer une datation assez large allant de la fin du I$^{er}$ s. au milieu du II$^{e}$ s.

La production locale représente environ 80 % de la céramique rejetée dans ce puisard (Fig. 29).

Pour ce qui est de l'utilisation de la céramique, on note que les formes hautes de stockage et les marmites sont présentes à 62,5 % et les couvercles sont au nombre de deux (2,5 %).

La vaisselle, à savoir gobelets, bols, jattes, assiettes, compte pour 31,5 % et elle est essentiellement en céramique commune pour les bols et jattes, alors que les assiettes sont en *terra nigra* et sigillée.

Les importations, représentées par les amphores, paraissent normalement peu importantes, avec deux amphores, une régionale et une méditerranéenne, et le petit "pot à miel".

**5. LA CAVE st 608**

Cette cave, comblée par les ruines d'une maison incendiée, présente un aspect particulier des vestiges de Beaumont. Effectivement, le mobilier recueilli dans cette structure appartient à la cave, dans laquelle il a été trouvé en place, ainsi qu'à la maison qui s'y est effondrée. Elle correspond donc plus à l'utilisation normale de la céramique en tant que vaisselle et stockage, dans un milieu domestique, qu'à l'image que l'on peut en avoir à partir des dépotoirs et des remblais.

**a. La sigillée** (Fig. 23 et 24).

La configuration de l'ensemble du lot est celle-ci : sur 35 tessons, 18 individus ont été isolés pour 5 types différents (Drag. 33, 37, 38, 45 et Déch. 72) formellement reconnus. La diversité de ces derniers est relativement faible par rapport au NMI.

Ils se répartissent comme suit : l'un appartient à la deuxième moitié du II$^{e}$ s. (Drag. 37 de PATERNVS ou CENSORINVS), deux aux trois premiers quarts du III$^{e}$ s. (Drag. 37, probablement de MARCVS[20] de Lezoux et Drag. 45 de Jaulges-Villiers-Vineux), dix à la fourchette milieu II$^{e}$-première moitié du III$^{e}$ s. (essentiellement des Drag. 45 et Déch. 72 de la Gaule du Centre) tandis que le reste couvre l'ensemble de ces périodes (Drag. 33, 38 et un 37 probablement de Gaule de l'Est).

**b. La céramique fine importée.**

Une seule céramique peut être rattachée à cette catégorie ; il s'agit d'une cruche à panse ronde, à pâte orange et couverte rouge satinée, rappelant la sigillée. Son goulot n'a pas été retrouvé.

**c. Les céramiques grises et noires.**

La céramique commune trouvée dans la cave st 608 complète parfaitement le tableau de la production beaumontoise de la première moitié du III$^{e}$ s.

On y trouve en particulier des jattes à panse arrondie (Fig. 25, n° 934), ainsi que des bols à bord droit et panse arrondie (n$^{os}$ 932 et 933) qui manquaient dans les productions trouvées dans les ateliers. Les assiettes sont à large fond plat, paroi oblique et rebord légèrement rentrant (n° 608). Les bols à bord droit (n° 931) et les jattes carénées (n$^{os}$ 976 et 954) proviennent certainement des fours de la zone 17.

Les pots à lèvre en gouttière sont bien représentés avec 18,5 % (9 ex.) du total et, au moins pour le n° 941 (Fig. 26), tout à fait proches des productions de la zone 17.

On retrouve aussi les pots à panse globulaire (n° 945), col vertical proche des productions de la zone 17 également (cf. Fig. 17, n$^{os}$ 1037 et 1038).

Les gobelets ont un col tronconique et des dépressions oblongues (Fig. 26, n$^{os}$ 929 et 930) ou arrondies.

Parmi la vaisselle de fabrication locale trouvée dans la cave, on note une cruche à col tréflé.

Nous avons recueilli également une série de vases miniatures (Fig. 25), soit de type connu, le pot à lèvre en gouttière (n° 946), soit de forme atypique (n° 531), à col tronconique et à panse globulaire (n° 579), petit pied et lèvre éversée. Il est à noter qu'une grande série de ces vases miniatures a été trouvée dans les couches gallo-romaines du site du "Château" de Beaumont-sur-Oise (cf. *infra*).

**d. La céramique claire.**

Les niches de la cave ont livré une amphore type Dressel 20 étêtée et éculée, servant de jarre, ainsi qu'une amphore régionale (Fig. 27, n° 603) à laquelle il manquait une anse. Sur le sol, un mortier à bandeau vertical a été trouvé. Il faut ajouter deux amphorettes de production régionale (dont le n° 1032) récupérées dans la démolition, ainsi qu'une cruche en pâte claire.

**e. Conclusion.**

L'ensemble du mobilier sigillée est assez homogène et la constitution de ce dépôt ne paraît pas pouvoir être antérieure au début du III$^{e}$ s., qui représente la datation antérieure (la plus ancienne) des deux éléments les plus récents. Elle n'est pas contredite par les cinq Déch. 72 et les cinq Drag. 45, non pas tant en raison de leur fourchette chronologique qui est trop large, que par l'importance de leur nombre. Les datations strictement antérieures (uniquement situées dans la deuxième moitié du II$^{e}$ s.) concernent seulement deux vases et ce, du point de vue de leur production et non pas de leur utilisation... Il paraît donc tout à fait crédible d'écarter une datation aussi haute. La constitution du dépôt ne peut être antérieure au début du III$^{e}$ s.

Ont été trouvées également quelques monnaies de la période des Antonins. L'absence d'*antoniniani* nous fait penser que nous sommes dans une période antérieure au milieu du III$^{e}$ s. Cela correspond aussi à ce que l'on peut savoir de la céramique commune beaumontoise.

Les analyses archéomagnétiques effectuées sur les tuiles de la cave par le Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes donnent une période de construction dans un intervalle de temps compris entre 190 et 225.

Tout concorde pour placer la datation de l'ensemble dans la première moitié du III$^{e}$ s. et, très certainement, vers le premier tiers de ce siècle.

La première chose qui frappe lorsque l'on considère l'ensemble des céramiques de la cave st 608, c'est l'importance de la sigillée qui atteint 20 % (Fig. 29), alors que dans les comblements de caves, de puits ou puisards, et plus encore dans les remblais, on plafonne, en général, aux alentours de 5 %.

Le deuxième point important est le fait que la vaisselle l'emporte sur les pots, toutes catégories de céramiques confondues, ce qui correspond plus à ce que l'on peut imaginer de l'utilisation de la vaisselle au sens large dans une maison. Il paraît normal de ne pas conserver,

20 Renseignement aimablement fourni par Richard Delage.

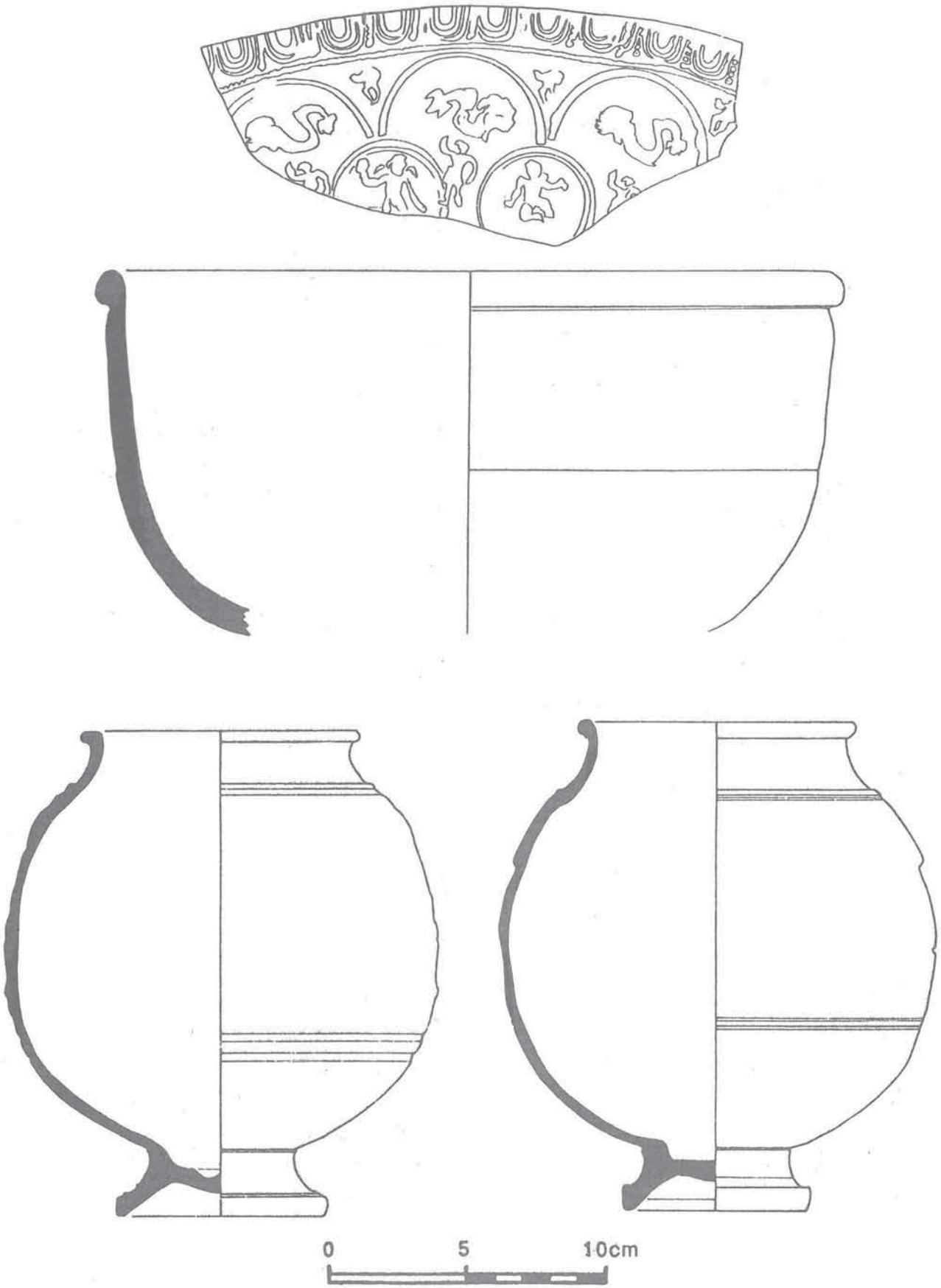



Figure 23 - Beaumont-sur-Oise.
La cave st 608 : la sigillée (dessin : Stéphanie RAUX).




Figure 24 - Beaumont-sur-Oise. La cave st 608 : les décors des deux Déch. 72 (n$^{os}$909 et 908 : dessin Stéphanie RAUX).

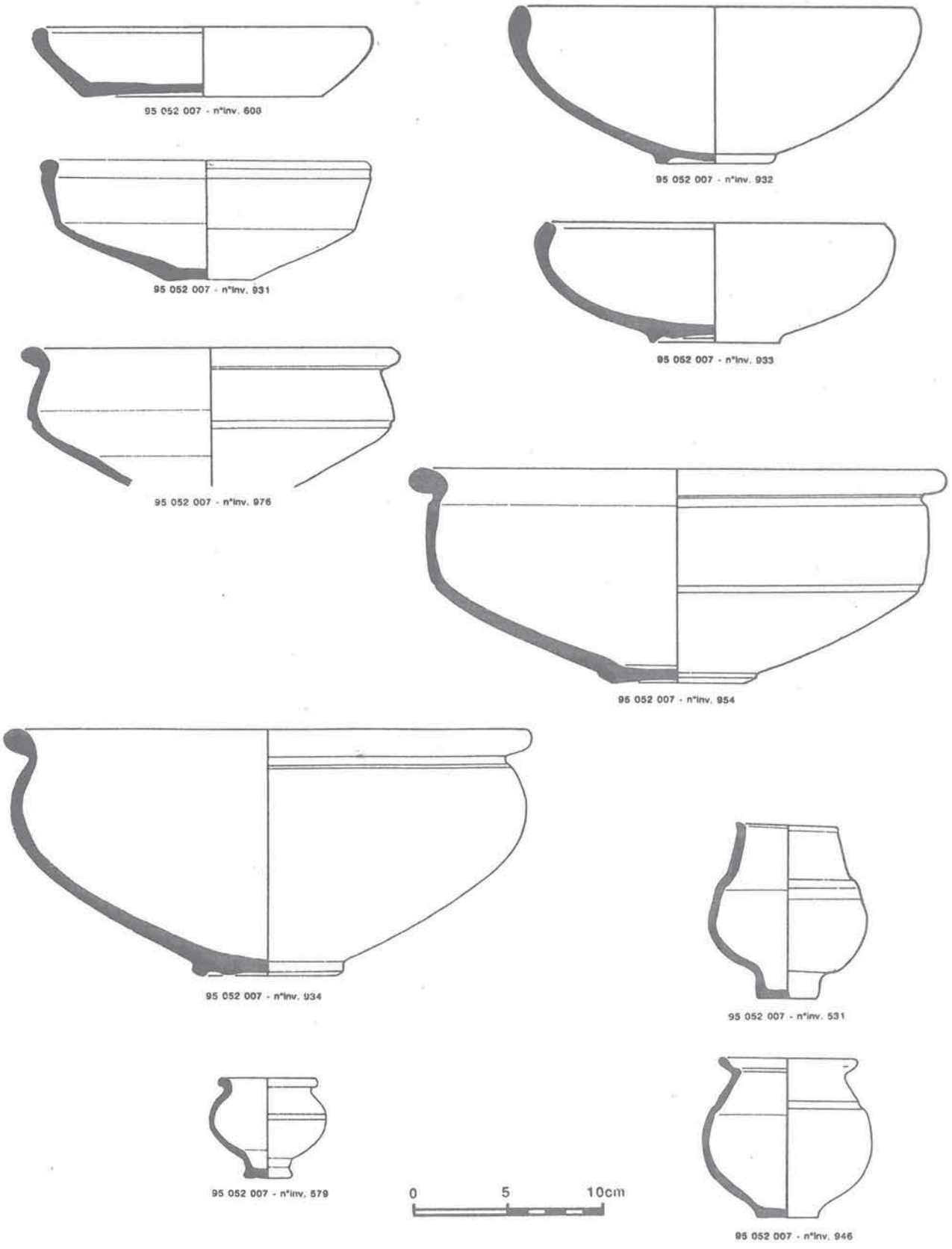



Figure 25 - Beaumont-sur-Oise.
La cave st 608. La céramique commune grise et noire : formes basses et vases miniatures (première moitié du III[e] s.).

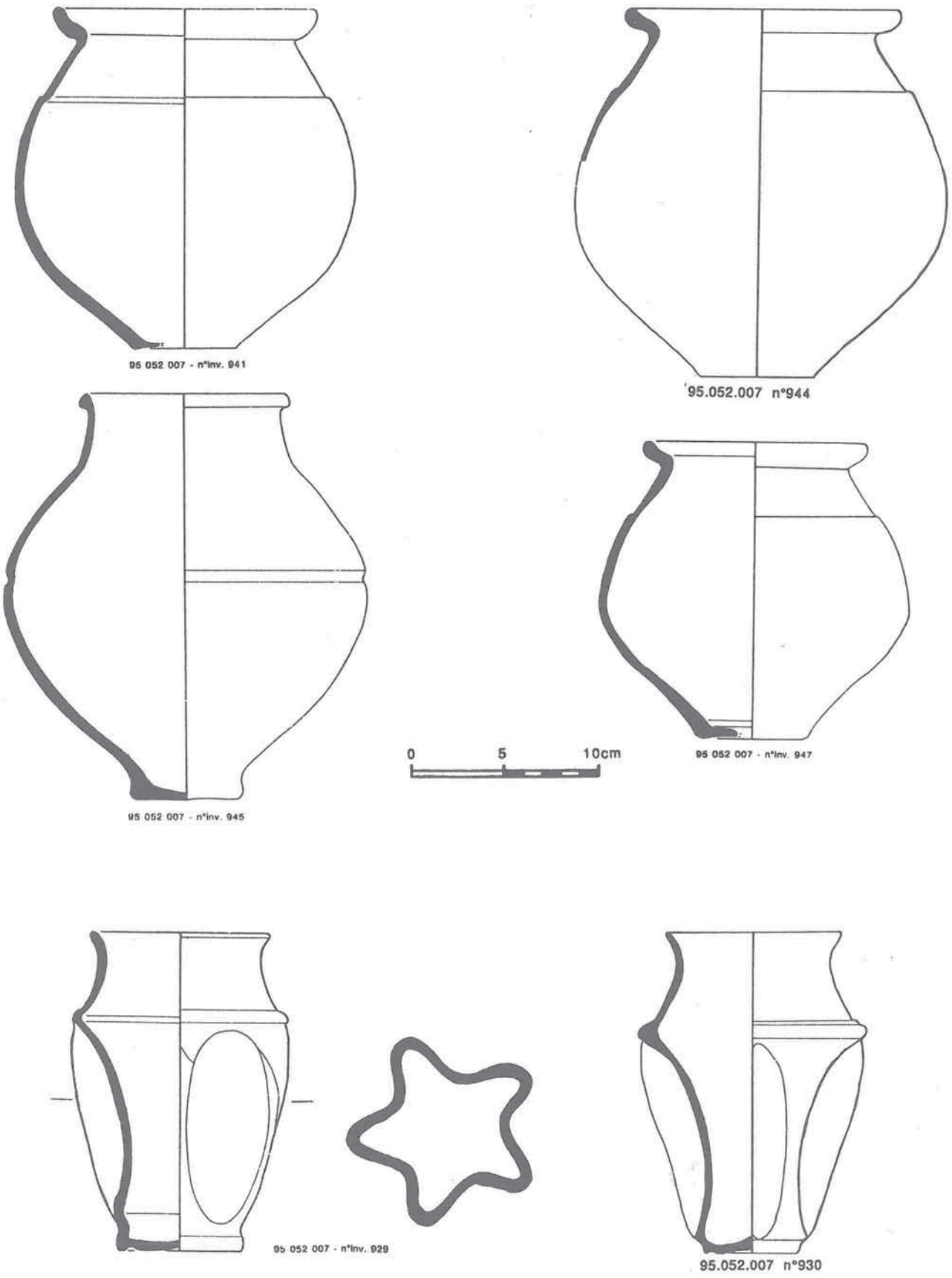



Figure 26 - Beaumont-sur-Oise.
La cave st 608. La céramique commune grise et noire : formes hautes (première moitié du III[e] s.).

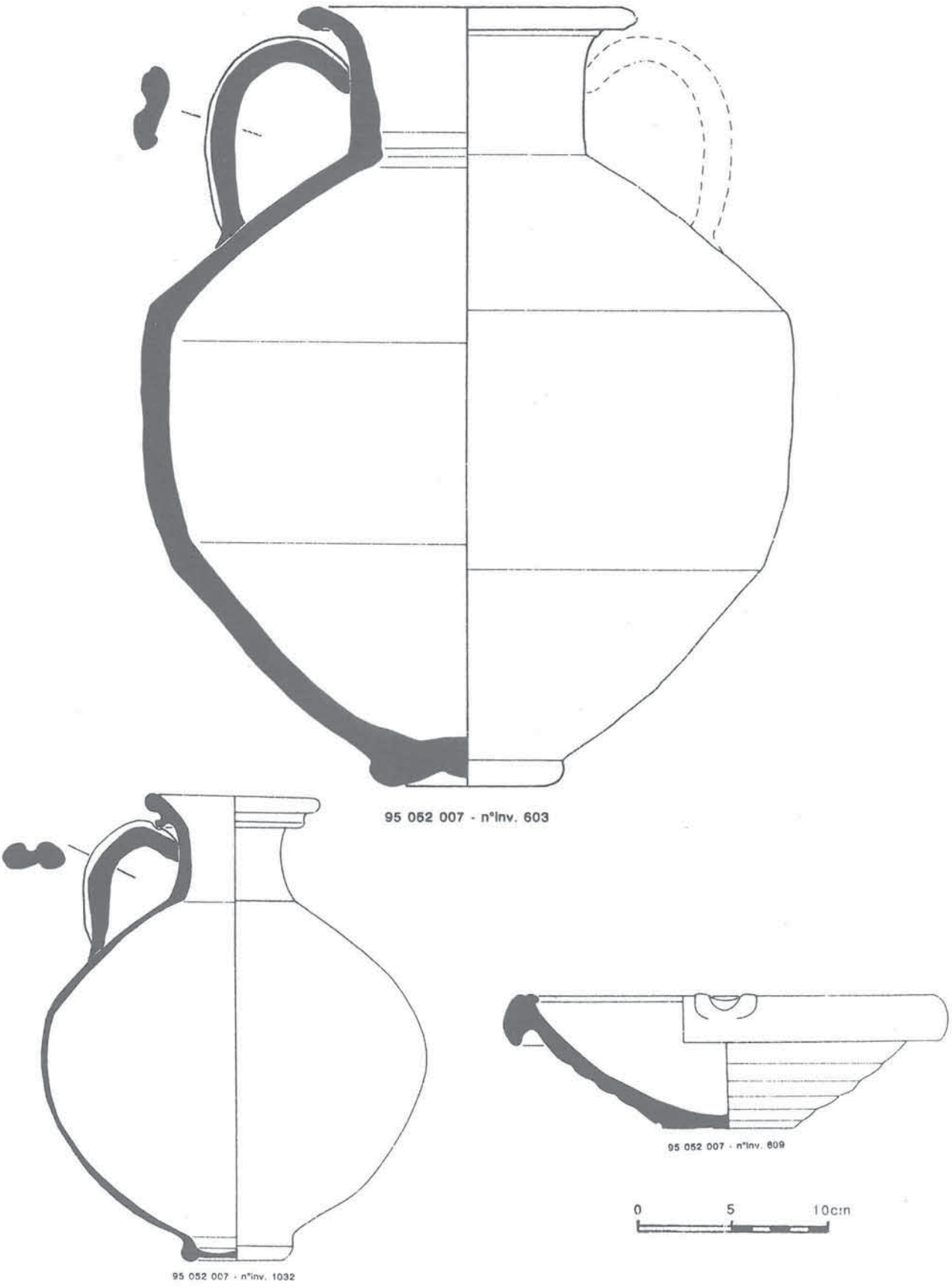



Figure 27 - Beaumont-sur-Oise.
La cave st 608. La céramique à pâte claire (première moitié du III[e] s.).

outre mesure, les "boîtes de conserves" que constitue la majorité des pots.

La cave st 608 se rapproche, suivant la répartition des céramiques selon leur fabrication, leur forme et donc leur utilisation, de ce qui a été observé dans le cas du vaisselier du Lycée Michelis ou celui de la ZAC Cathédrale à Amiens[21].

### 6. "LE CHÂTEAU"

Le "Château"[22], dans ses niveaux gallo-romains, a livré toute une série de vases en céramiques communes (Fig. 28) retrouvés dans des remblais, mais également dans la démolition des murs et même à l'intérieur des murs construits.

Sur un ensemble de 82 vases identifiables, on compte un lot de 61 vases miniatures, soit 74,5 % du total. La plupart sont des vases globulaires plus ou moins atypiques. Les miniatures de vases à lèvre en gouttière suivent avec 20 exemplaires. On y trouve aussi des formes de taille moyenne : vases à col court sub-vertical, à lèvre éversée, à col vertical.

Les vases de taille normale sont les moins nombreux (25,5 %) ; il s'agit surtout de pots à lèvre en gouttière tels qu'on les trouve produits dans la zone 17 (13,5 % du total), quelques bols, jattes carénées et gobelets. Il faut y ajouter un manche de poêlon et une anse de cruche.

En dehors de ces vases en céramique sombre, il n'a été trouvé qu'un seul tesson de céramique claire et aucun tesson de sigillée ou de céramique fine.

Ces différents vases correspondent à ce qu'on trouve sur le *vicus* en production ou dans les différents ensembles du III^e^ s. Un fragment de lèvre à section triangulaire du IV^e^ s. précise un peu la fourchette de datation et corrobore certaines observations faites sur la céramiques du four le plus récent de la zone 17.

La présence de nombreux vases miniatures, pour une période attribuable aux III^e^ et IV^e^ s., ainsi que la situation (à 500 m à l'ouest du *vicus*, sur une falaise surplombant l'Oise) et le contexte, malheureusement peu identifiable avec certitude, rappellent des milieux de sanctuaire.

## IV. LA TERRE SIGILLÉE DU *VICUS* DE BEAUMONT-SUR-OISE, UNE PREMIÈRE APPROCHE[23]

La céramique sigillée des structures présentées ci-dessus correspond, en nombre de vases, à 6 % de la totalité des céramiques utilisées, qu'elles aient été produites ou non sur place.

L'étude de ce *corpus*, initialement basé sur une sélection de contextes, a été étendue à l'ensemble du mobilier fourni par les zones choisies. Ainsi, 937 tessons ont pu être examinés qui, malgré tout, ne représentent qu'un échantillonnage minoritaire par rapport à l'ensemble des découvertes du site.

Les identifications ont été faites, à l'œil nu, sur les pâtes et engobes, si bien qu'un peu moins d'un quart des fragments n'ont pu être attribués à l'une ou l'autre des trois grandes régions de production.

Pour les 679 fragments datés du Haut-Empire, les provenances se répartissent comme suit :
- Gaule du Sud : 71 % (480 tessons) ;
- Gaule du Centre : 25 % (172 tessons) ;
- Gaule de l'Est : 4 % (27 tessons).

Loin devant les ateliers arvernes et ceux de l'est, quasiment absents, viennent les ateliers rutènes mais cette répartition vient de l'échantillonnage qui a été fait selon des zones et non selon des contextes équilibrés chronologiquement ; toute une zone du site, en effet, ne présente plus d'occupation à partir de la fin du I^er^ s. Il ne faut donc pas tirer de conclusion de ces pourcentages.

### 1. Le I^er^ siècle.

La sigillée italique ou lyonnaise recensée sur le territoire de l'Ile-de-France, en petite quantité à chaque fois, n'est pas pour le moment formellement attestée à Beaumont-sur-Oise[24].

En revanche, la prépondérance de l'atelier de La Graufesenque qui domine largement l'approvisionnement du *vicus* à cette époque, n'a rien d'étonnant, elle a été constatée partout dans le monde romain occidental.

Par ailleurs, il n'a pas été possible, en l'état actuel de l'étude, de repérer avec certitude d'autres ateliers sud-gaulois, peut-être Montans ou Banassac ?

Du point de vue chronologique, quand on peut obtenir des datations relativement précises (de l'ordre de la cinquantaine d'années), on constate que c'est la période flavienne qui est la plus abondamment illustrée (nombreux exemplaires des services A, B, D et quelques Drag. 29 et 37 dont l'étude des décors n'est pas achevée). Cependant, quelques vases fabriqués à l'époque pré-flavienne (Ritt. 5, 8, 1 ou Drag. 24/25, etc.) ont été découverts. La fin du I^er^ s. et le début du II^e^ s. sont précisément marqués par deux vases du service C.

Il n'a été identifié aucun fragment de sigillées pré-

---

21 Cf. E. BINET, *op. cit.*

22 Il ne s'agit ici que d'une présentation succincte qui ne tient pas compte de la complexité stratigraphique du site.

23 Cf. également B. HOFMANN, B. HOULBERT, Céramique sigillée trouvée à Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise), dans *B.A.V.F*, 6, 1970 (1972), p. 105-109.

24 Un seul tesson a été identifié à Beaumont. Une cinquantaine d'estampilles l'ont été à Paris (M. DURAND-LEFEVRE, *Marques de potiers gallo-romains trouvées à Paris et conservées principalement au musée Carnavalet*, Paris, 1963 ; P. MARQUIS, La céramique sigillée du site de la rue Gay-Lussac à Paris (V^e^), dans *Cahiers de la Rotonde*, 14, 1993, p. 121-122, 131-132 et 134), une vingtaine de vases dans le port des Mureaux (inédit) et sans doute une proportion non négligeable sur le site cultuel de "La Bauve" (Thion 1989 (cf. *infra*, p. 111-112), six sur la *villa* de Saint-Germain-Laxis (J.-M. SEGUIER, *Les fouilles de Saint-Germain-Laxis, opération de l'autoroute A5*, Rapport de fouilles, 1992, inédit.) ; ailleurs, rarement plus de 1 ou 2 comme à Epiais-Rhus (B. HOFMANN, Etat des découvertes des céramiques gallo-romaines à Epiais-Rhus (Val d'Oise), dans *B.A.V.F*, 22, 1986 (1989), p. 57 et 73, pl. I, n^os^ 1-2.), à Jouars-Ponchartrain (inédit), Ermont (G. DUCŒUR, Un nouveau site du *vicus* gallo-romain d'Ermont, dans *J.P.G.F.*, 4/5, 1978, p. 46-58).

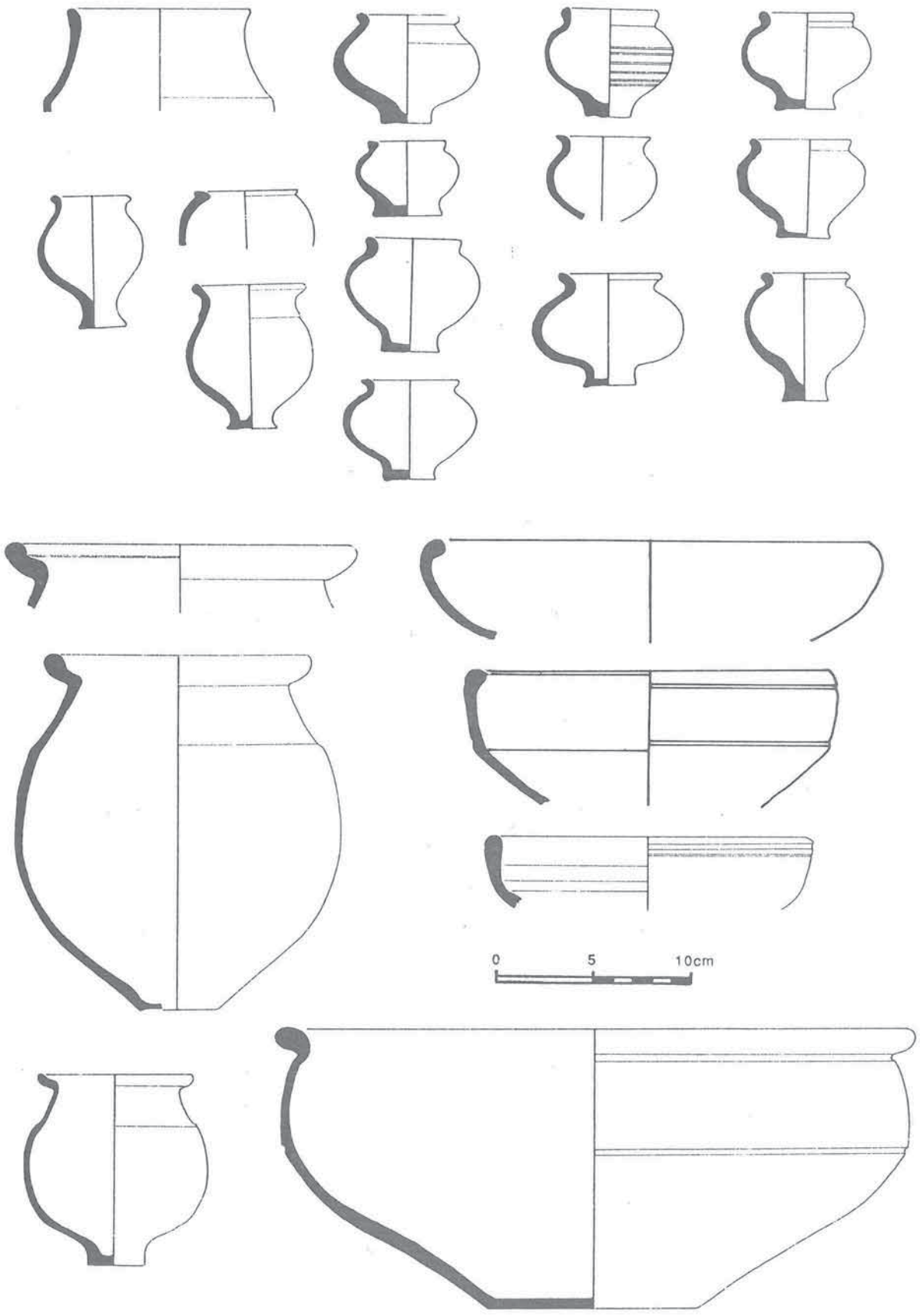



Figure 28 - Beaumont-sur-Oise.
La céramique gallo-romaine du "Château" (III$^{e}$ s. et première moitié du IV$^{e}$ s.).

coces de Lezoux, bien que Beaumont se situe dans la zone de diffusion du produit[25]. Cette observation est plutôt surprenante si l'on considère la quantité importée de La Graufesenque qui témoigne de l'importance de l'occupation à cette époque et, ce, d'autant plus que des sites proches comme la *villa* des "Terres-Noires" à Guiry-Gadancourt (Val-d'Oise), ou mieux le *vicus* d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise) ou encore celui de Jouars-Ponchartrain (Yvelines), essentiellement prospecté, en ont livré une petite quantité, environ une dizaine de vases[26].

### 2. Les IIe et IIIe siècles.

Cette période voit la fin des exportations à longue distance des ateliers du sud, y compris La Graufesenque, et la pleine prospérité des officines du centre et de l'est.

Sur le *vicus* de Beaumont-sur-Oise, ce sont les officines arvernes qui s'imposent en fournissant près de 91 % des sigillées de cette époque. Rien d'original à cela puisque, à part le site de "La Bauve" à Meaux (Seine-et-Marne), où les importations de Gaule de l'Est représentent 60 % du lot, cette prééminence semble se vérifier partout ailleurs dans la région[27].

Les ateliers de l'est, quand ils ont pu être reconnus, ont été rattachés au groupe d'Argonne qui paraît bien majoritaire.

### 3. Le Bas-Empire.

Le Bas-Empire est représenté par seulement 31 tessons dont la provenance se distribue inégalement entre les ateliers argonnais, avec 16 fragments assurément identifiés, et sans doute aussi celui de Jaulges-Villiers-Vineux ; le reste n'a pu être départagé. Il faut signaler un petit fragment de panse appartenant vraisemblablement à la catégorie des "pâtes claires" déjà repérée dans la région[28]. Généralement, les fragments sont petits et les formes identifiées correspondent aux bols Chenet 320, plats Ch. 304, mortiers Ch. 330 et plus couramment Ch. 329 (Drag. 45). On remarque l'absence plutôt surprenante dans un contexte "argonnais" aussi bien marqué, du Ch. 323 bourguignon. Les rares molettes repérées sont toutes incomplètes et aucun des groupes de la classification de Hübener ne peut leur être associé.

Une forme incomplète, tout à fait originale, est une jatte, à collerette courte et angulaire dont la silhouette générale rappelle celle du Curle 21 mais dont la panse est décorée de bandes guillochées du type de celles des Ch. 323 ; elle est aussi partiellement recouverte de reflets légèrement métallescents et sa pâte s'apparente à celle des productions de Jaulges-Villiers-Vineux.

### 4. Conclusion.

Si, dans les grandes lignes de son approvisionnement en sigillées, le *vicus* de Beaumont-sur-Oise s'inscrit dans le faciès céramologique de son temps et de son environnement, il faut néanmoins souligner la particularité que constitue l'absence de sigillée arverne précoce. Il serait également important de vérifier la présence d'arétine, de préciser les différentes parts des ateliers sud-gaulois ou encore d'approfondir la question de la concurrence entre les ateliers du centre et ceux de l'est.

## V. UN DEUXIÈME EXEMPLE DE CÉRAMIQUES IMPORTÉES : LA CÉRAMIQUE GALLO-BELGE

Nous avons échantillonné la céramique gallo-belge, aussi bien en *terra nigra* qu'en *terra rubra*, par l'étude statistique du mobilier provenant de quatre zones sur seize fouillées.

| Beaumont-sur-Oise | Sigillée | *terra nigra* | *terra rubra* |
|---|---|---|---|
| Zone 2 | 7 % | 11 % | 4 % |
| Zone 3 | 5 % | 12 % | 5 % |
| Zone 4 | 5 % | 11 % | 5 % |
| Zone 12 | 5 % | 14 % | 8 % |

Tableau comparatif des pourcentages de sigillées, *terra nigra* et *terra rubra*.

Les formes basses sont bien représentées, dans tous les types présentés par Gose, si ce n'est le type 284 qui n'existe qu'en un seul exemplaire (dans une autre zone que celles présentées ici). Les formes proches de Gose 291/297, qui sont en nombre important, existent aussi bien en *terra nigra* qu'en *terra rubra*. Les coupelles sont représentées de façon tout à fait normale (types 301/302, 303, 334 surtout).

Un bol (Fig. 30, n° inv 1004) de type *Camulodunum* 209, ou une assiette (n° 1006) rappelant Menez 39 ou Hatt-Schnitzler 8 paraissent plus anecdotiques. Il est à noter toutefois que cette assiette est tout à fait proche du type 100 en NPR qui est une production de la région parisienne[29]. Elle est un des rares cas où on est sûr qu'il ne s'agit pas d'une importation des ateliers champenois.

Pour les formes hautes, en *terra rubra*, les tonnelets de type Gose 340/341, avec 36 exemplaires, prédominent largement ; mais les 4 exemplaires de type Gose 336/337 ne sont pas négligeables.

En *terra nigra*, le vase bitronconique Gose 318/319 ou *Camulodunum* 120 (par exemple, Fig. 30, n° 901) compte 23 exemplaires, le plus souvent à pâte brune. Peu présent à Meaux et Melun, il est fréquent en Picardie, à Amiens en particulier (27 ex.). D'après

25 B. HOFMANN, Les secteurs de vente de la céramique sigillée du Ier siècle de notre ère, dans *Forum*, 6, 1974, p. 9-11.

26 B. HOFMANN, Etude d'un lot de céramique provenant du site antique de Rhus (Val-d'Oise), dans *B.A.V.F.*, 5, 1969 (1971), p. 88, pl. I, nos 3-4 ; B. HOFMANN, Etude de la céramique de la *villa* gallo-romaine des Terres-Noires de Guiry-Gadancourt, dans *B.A.V.F.*, 1, 1965, p. 65-70.

27 P. THION, La céramique sigillée de "La Bauve", dans *Meaux gallo-romain et La Bauve,* Catalogue d'exposition, Alençon, 1989, p. 111-115.

28 P. VAN OSSEL, Les sigillées tardives dans le nord de la Gaule, et plus particulièrement dans la région parisienne, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 216-220.

29 Cf. N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, *op. cit.*

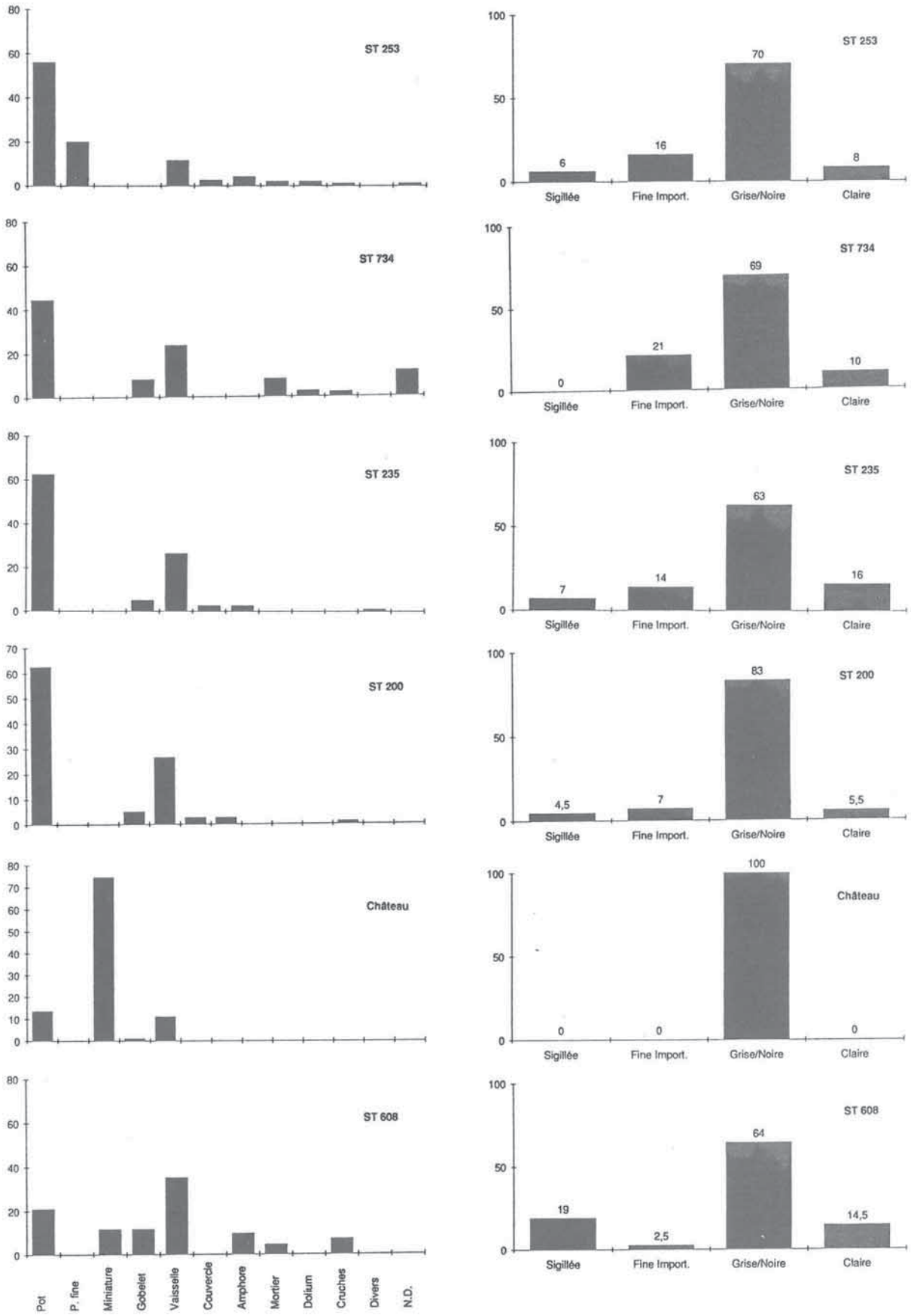



Figure 29 - Beaumont-sur-Oise.
Tableau récapitulatif de la répartition des catégories de céramiques en milieu de consommation.

T. Ben Redjeb[30], outre des ateliers possibles le long du cours du Rhin et à Vervoz, il est produit également à Noyon (Oise), sur le cours de l'Oise, en amont de Beaumont[31]. L'aire de répartition couvre l'Angleterre, la Belgique, le nord de la France, l'Allemagne et la Suisse. L'absence de ce type en Normandie et en Bretagne marque une limite.

Il faut noter également la présence relativement importante de la forme *Camulodunum* 91 (Fig. 30, nº 1005) quasi absente de Picardie (1 ex. à Amiens). Cette forme est produite en *terra nigra* mais surtout en *terra rubra*, et dans des productions de très bonne qualité, à pâte rouge, dure et engobe variant du jaune au marron ; elle se retrouve dans la forme 31 en NPR, qui est fréquente en région parisienne dans cette production. Son aire de répartition couvre l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre. Mais elle est absente de Normandie, ainsi que de la typologie de Menez.

Le type Gose 315/316 est peu présent à Beaumont et le calice melunois à bord rentrant est peut-être représenté par un fragment de lèvre qui peut lui être attribué. L'influence melunoise est peu marquée dans cette région d'Ile-de-France. Il est à noter cependant la présence non négligeable, à Beaumont, des calices en *terra rubra*, au bord extérieur souligné par une gorge (type proche de *Camulodunum* 76 : 4 ex.). Ces calices existent *en terra rubra* à pâte rouge et surface rouge, avec ou sans engobe, mais aussi en pâte rose, surface rose lissée, pâte rose ou beige-rose et surface lissée avec un engobe rouge. Les calices sont peu représentés dans l'ouest, et T. Ben Redjeb n'en signale pas à Amiens. Cependant, il y en a à Nimègue (Pays-Bas), en Angleterre, à *Camulodunum* en particulier, et Gose en présente deux types.

Toute une série de vases globulaires, à col plus ou moins court, à lèvre éversée (cf. Fig. 30, nºs 893, 936 et 900) élargit le panel des formes hautes, auquel on peut ajouter le type Amiens 48b relativement représenté à Beaumont (5 ex.) et qui peut être également fabriqué à Noyon ; cependant, leur grand nombre à Beaumont, en particulier dans le puisard st 253, pose la question de leur fabrication sur place.

Ces vases, de même que le nombre conséquent de vases bitronconiques Gose 318/319, rapprochent Beaumont-sur-Oise du faciès picard par rapport au reste de la région parisienne où ces différents types ne semblent pas fréquents. Cependant, le type 340/341 est absent d'Amiens et de sa région où il est remplacé par la forme *Camulodunum* 113 ou Amiens 30.

## CONCLUSION

Cette première étude donne les grandes lignes du cadre typologique et chronologique de la céramique gallo-romaine du *vicus* de Beaumont-sur-Oise. Placé à la limite des Bellovaques et des Sylvanectes qui font partie de la Gaule Belgique d'une part, et d'autre part, des Veliocasses et des *Parisii* qui appartiennent à la Lyonnaise, ce *vicus* est le reflet des deux influences qui se ressentent très bien à travers l'étude de la céramique.

Quelques cas déjà développés dans le texte ou dans d'autres communications seront cités en guise d'exemples : de Picardie, on retrouve le faciès de la céramique gallo-belge en général, si ce n'est le cas du tonnelet Gose 340/341, le bol à bord droit du IIIe s. ou du vase à col droit, panse globulaire. De l'Ile-de-France, on retrouve les pots à lèvre en gouttière dès la deuxième moitié du Ier s., les bols tripodes absents de la région d'Amiens, la présence de calices en *terra rubra*, absents également de la région d'Amiens. Mais cette céramique réagit aussi aux grands courants qui orientent la typologie et l'économie.

La céramique de Beaumont-sur-Oise est essentiellement produite sur place pour un taux d'au moins 70 % en général, dans des ateliers qui se sont déplacés de la périphérie est au début du Ier s. à la périphérie ouest au IIIe s.

Comme cela se passe souvent, la production est nombreuse et variée au début du Ier s. pour se stabiliser à un nombre restreint de formes vers la période flavienne qui ne changera pratiquement plus jusqu'au IIIe s.

Cette production concerne essentiellement la fabrication de pots, de l'ordre de 70 % du total qui représentent surtout du stockage, semble-t-il. Ce sont également des pots que l'on retrouve en majorité dans les dépotoirs, les fosses et les remblais. La vaisselle —assiettes, jattes, écuelles, bols et gobelets— n'est importante en nombre que lorsque l'on se trouve en contexte d'habitat *stricto sensu*.

C'est aussi dans ces contextes d'habitat que la céramique claire, peu nombreuse en général, est le plus abondante, entre autre sous forme de cruches.

Les amphores et amphorettes sont, pour la plus grande part, de fabrication régionale et les productions méditerranéennes concernent surtout le début du Ier s., à part les Dressel 20 que l'on retrouve à toutes les époques, en petit nombre.

La sigillée ne représente que rarement plus de 6 %, sauf en contexte d'habitat comme dans le cas de la cave st 608. Nous avons noté une prédominance des ateliers de La Graufesenque et du centre de la Gaule, à l'exclusion des céramiques précoces de Lezoux. Pour le Haut-Empire, la sigillée de l'Est est très peu présente.

La quasi-absence de sigillée italique semble être plus liée à la chronologie de la ville qu'à une exclusion des courants commerciaux.

La céramique fine prépondérante est la gallo-belge, surtout la *terra nigra*, dont l'origine est pour la plus grande partie champenoise ; les importations d'autres régions sont exceptionnelles. Pour les formes hautes, se pose le problème de l'importation ou de la fabrication sur place d'un petit nombre de formes bien représentées à Beaumont mais peu présentes sur d'autres sites connus de production comme Noyon, par exemple.

En dehors de la céramique gallo-belge, les autres

30 Cf. T. BEN REDJEB, *op. cit.*

31 La production à Beaumont de céramique à paroi fine, dans des pâtes semblables à celles des *terra nigra*, pose le problème de la production sur place de la plupart de ces vases de formes hautes, appartenant à la typologie de la céramique gallo-belge.

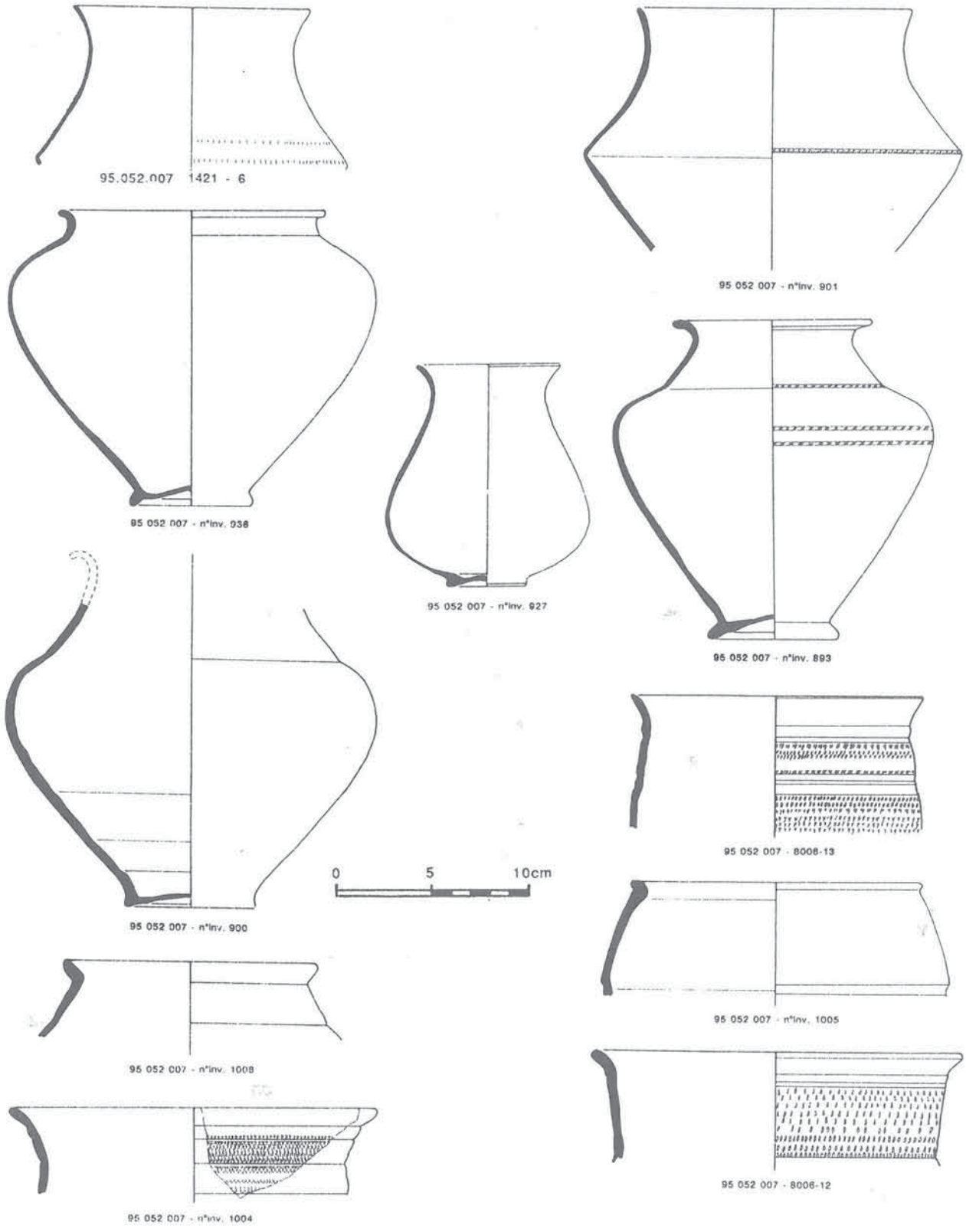
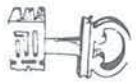



Figure 30 - Beaumont-sur-Oise.
Principales formes en *terra nigra*, en pâte marron et surface noire à bronze foncé, ayant pu être produites à Beaumont.

céramiques fines sont en nombre restreint à Beaumont —moins de 2 % le plus souvent—, qu'il s'agisse, par exemple, des gobelets sablés, de la céramique métallescente ou même d'assiettes à enduit rouge, fabriquées dans le centre ou dans le nord de la Gaule, alors que la sigillée est toujours présente à des taux de l'ordre de 6 %. En moyenne, la somme de la sigillée et de la céramique atteint souvent 20 % environ.



## DISCUSSION

Président de séance : Y. BARAT

***Yvan BARAT** : On commence donc à voir, depuis quelques années, sur les ateliers, autre chose que les fours : des bâtiments, des traces de tours de potiers et de tout ce qui peut fonctionner dans le cadre d'un atelier de potiers. Sur la production du Ier au IIIe s., c'est une première approche.*

***Philippe BET** : Dominique Morize parlait de sigillées du IIIe s. de Lezoux. Quelles sont les formes représentées et comment ont-elles été identifiées ?*

***Dominique MORIZE** : Je pensais, en particulier, à un Drag. 37 qui a été identifié par Richard Delage et pourrait être dans le style de Marcus, d'après l'ove. Richard propose la première moitié du IIIe s. parce que c'est un vase qui fait partie des derniers décors organisés de Lezoux, contemporain de la fin de la phase 7 et de la phase 8 ; il pense qu'il n'est pas postérieur au milieu du IIIe s., à cause de ses qualités techniques, en dehors des décors qui sont, eux, complètement, empâtés.*

***Philippe BET** : D'accord, et en céramique lisse, y-a-t-il autre chose ?*

***Dominique MORIZE** : Il y a des Déch. 72, des Drag. 45 et quelques Curle 15.*

***Philippe BET** : Existe-t-il d'autres productions qui semblent être de la Gaule du Centre, avec le même vernis que celui du Drag. 37 de Marcus ?*

***Dominique MORIZE** : Non, je n'ai pas repéré cela. Je pense que tous les autres Drag. 37 sont du IIe s., sans problème.*

***Philippe BET** : Ce qu'on dit être du IIe s. peut être aussi du début du IIIe s.*

***Dominique MORIZE** : Je me base sur Stanfield et Simpson...*

***Didier VERMEERSCH** : Je peux dire un mot sur la datation de la cave. Sont présents deux Déch. 72, le Drag. 37 dont on vient de parler, une série de vases tronconiques à dépressions qui appartiennent aux productions de Beaumont. La datation des tuiles de la cave a été réalisée par le Laboratoire de Rennes et nous donne une fourchette située entre 190 et 225. Les monnaies qui ont été trouvées dans la cave sont des monnaies du IIe s. ; il n'y a aucune monnaie du IIIe s. La datation de l'ensemble correspond à la première moitié du IIIe s. et, très certainement, au deuxième quart du IIIe s.*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Une question à Dominique Morize : lorsque tu parles de limite pour la diffusion de la sigillée d'Argonne et de l'est de la Gaule, tu parles de limite sud ?*

***Dominique MORIZE** : Oui.*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : Je posais la question parce que, en Normandie, vers Rouen, on a des ensembles où il y a 30 à 40 % de sigillées de l'est.*

***Dominique MORIZE** : D'Argonne...?*

***Patrick BLASZKIEWICZ** : D'Argonne et de l'est, globalement.*

***Jean-Claude CHATAIN** : Vous avez dit que les jattes "en esse" disparaissaient de Beaumont-sur-Oise à la fin du Ier s. Y-a-t-il une raison précise à cela ?*

***Didier VERMEERSCH** : Elles sont remplacées par une autre forme qui est très certainement plus pratique ; c'est quelque chose que l'on constate, à la fin du IIe s. et au IIIe s., sur de nombreux sites, aussi bien en Picardie qu'en Ile-de-France. Mais à Beaumont, il n'y a pas cette réapparition.*

***Yvan BARAT** : Il faut, en fait, prendre en compte un certain nombre de faciès régionaux, voire même micro-régionaux, comme on a pu le constater, avec Didier, ces deux dernières années, en préparant l'exposition.*

***Jean-Claude CHATAIN** : Cela veut-il dire que vous pensez que ce type de jatte est abandonné pour des raisons de fragilité ou pour des question de mode, plutôt que pour son utilité ? Ces jattes ont souvent été trouvées le long de fondations, avec des dépôts.*

***Didier VERMEERSCH** : Qu'on les trouve en dépôt, le long des fondations, c'est logique dans la mesure ou il s'agit d'un type de céramiques qui a été produit abondamment.*

***Yvan BARAT** : D'autant qu'elles ont duré assez longtemps et qu'elles étaient fort répandues.*

***Bernard HOFMANN** : J'ai entendu prononcer les mots céramiques de l'est de la Gaule et céramiques d'Argonne. Vous n'avez absolument pas trouvé de céramiques d'Argonne décorées à la molette, si j'ai bien compris ?*

***Didier VERMEERSCH** : On n'en a pas parlé.*

***Bernard HOFMANN** : En avez-vous trouvé ?*

***Didier VERMEERSCH** : Un peu.*

***Bernard HOFMANN** : Ce sont des éléments importants sur le plan de la datation, bien qu'ils soient toujours en nombre assez faible car ce sont les derniers parvenus sur un site. Je suppose que c'est de l'Argonne des IIe-IIIe s. ?*

***Didier VERMEERSCH** : Oui.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Hervé SELLES
Fabrice COUVIN

# LES OFFICINES CÉRAMIQUES DE CHARTRES ET LES AMPHORES PRODUITES LOCALEMENT

L'activité potière dans la capitale des Carnutes, *Autricum*, a été importante. Cette activité est attestée depuis le milieu du I^er^ s. jusque dans le courant du III^e^ s. Elle est orientée principalement vers la production de vaisselle domestique destinée aux habitants de l'agglomération et des terroirs environnants. Les potiers ont cependant réalisé d'autres objets, sans doute destinés à un commerce plus lointain, tels que des figurines en terre cuite, des vases pour la transplantation d'arbres et des amphores.

## I. LES ATELIERS ET LEUR PRODUCTION

Les officines sont réparties, aux abords de l'agglomération, dans trois secteurs de la ville (Fig. 1, encadré). Pour chaque secteur, plusieurs ateliers sont attestés par des mentions anciennes (Ferdière 1975) ou par des fouilles récentes (Joly 1991). Le premier secteur d'implantation se situe dans la partie nord du plateau, à la limite du "ravin des Vauroux", au bas duquel coule un ruisseau affluent de l'Eure, "le Couesnon". Les deux autres se trouvent sur la rive droite de l'Eure, au nord et au sud des zones urbaines.

Les découvertes les plus anciennes ont été effectuées au XIX^e^ s. Leur apport documentaire est très faible car il ne s'agit généralement que de simples mentions et le mobilier parvenu jusqu'à nous est quantitativement peu important. Les découvertes récentes, effectuées dans le cadre du Programme d'Archéologie Urbaine de Chartres depuis 1978, sont mieux documentées. Si les productions sont bien reconnues par un mobilier abondant, les connaissances des officines restent cependant limitées du fait de leur exploitation trop partielle.

### 1. La vallée des Vauroux.

Le secteur des Vauroux, limite nord de l'agglomération, comprend la vallée du Couesnon et les plateaux environnants. Deux découvertes anciennes et une observation récente témoignent de la présence de productions potières sur ce secteur.

Deux fours, de même facture, ont été mis au jour au Faubourg Saint-Jean (Anonyme 1845) et au "Champtier des Vauroux" (Lecocq 1860). Sur ce dernier atelier, la découverte d'un nombre important de fragments de figurines en terre blanche de type Vénus "anadyomène" et de petits fragments de moules, indique une production locale de statuettes cultuelles.

D'autres ateliers sont vraisemblablement implantés dans ce même secteur. En 1992, dans la vallée des Vauroux, à environ 300 m au nord-ouest du site précédent, la mise en évidence de remblais d'argile plastique contenant des vases peu cuits, semble indiquer la présence d'un atelier riverain.

Le Musée des Beaux-Arts de Chartres conserve six fragments de figurines provenant de l'atelier des Vauroux et neuf autres fragments, de provenance inconnue, qui semblent issus de moules identiques (Fig. 2). La pâte des statuettes est blanche, à texture très fine et comporte parfois un cœur rosé, très pâle. L'aspect de ce matériau est très proche de celui des productions locales à pâte claire. Un des exemplaires, de provenance inconnue, est réalisé dans une pâte rouge à texture plus irrégulière. Il pourrait être un archétype.

Les figurines appartiennent au type classique des *Vénus* obtenues par moule bivalve et collées sur une base hémisphérique. Elles sont de type II, groupe AFF, de la typologie définie par M. Rouvier-Jeanlin (Rouvier-Jeanlin 1972). Sur la face antérieure, les membres sont bien proportionnés, excepté l'avant-bras droit en arc de cercle. Les doigts de la main droite sont accolés, l'index détaché. La main gauche est représentée en vue postérieure, les doigts accolés et le pouce légèrement écarté. Le sexe est toujours représenté. Sur la face postérieure, les scapulas forment deux cercles jointifs à faible relief. Le sillon vertébral est peu marqué et les fesses ont un faible relief.

Les variantes reposent uniquement sur la forme de la draperie. Dans un premier groupe, la partie supérieure de la draperie forme une rosette dont les pétales, étroits et arrondis, ont un relief prononcé. Dans un second groupe, le diamètre de la rosette est plus important, les pétales sont plus larges et terminés en pointe. Dans un

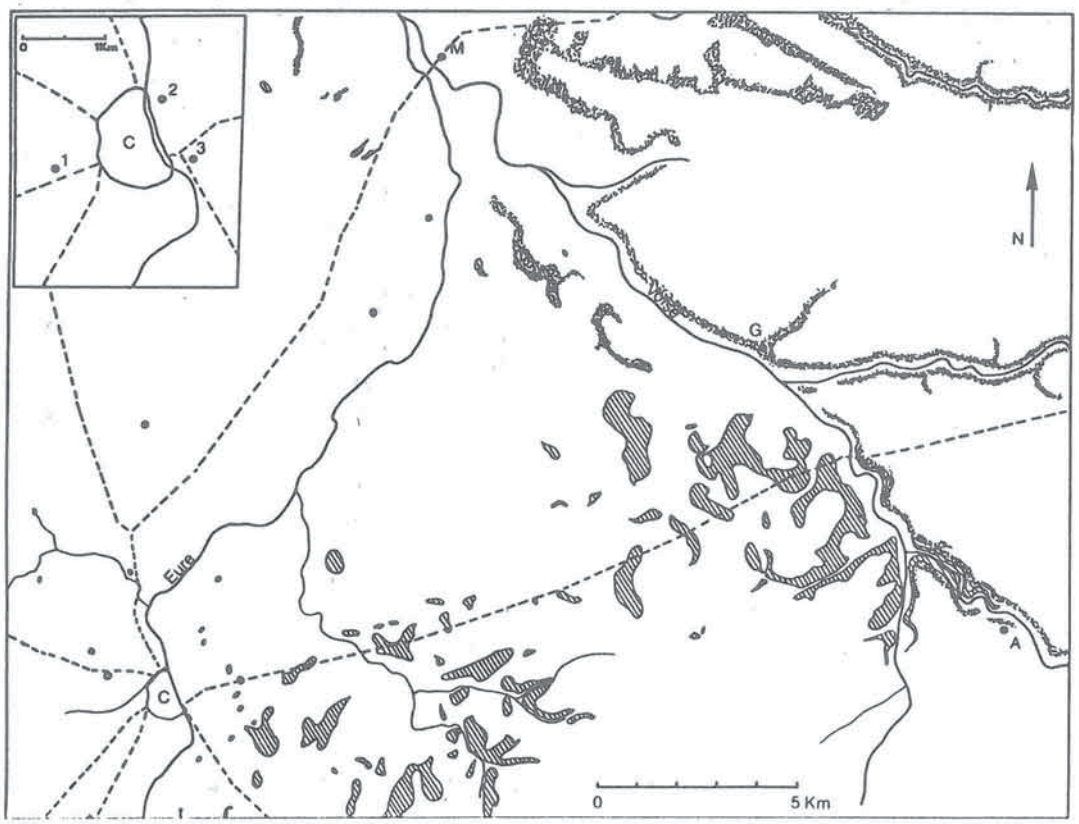



Figure 1 - Carte géologique simplifiée.
Affleurements d'argiles yprésiennes (hachures), sables stampiens (pointillés), principales voies routières (tiretés).
A : Anneau ; C : Chartres ; G : Gallardon ; M : Maintenon.
Encadré : Localisation des secteurs d'activité potière de Chartres.
1 : Vauroux ; 2 : Filles-Dieu , 3 : Faubourg-la-Grappe - Saint-Barthélémy.



Figure 2 - Vénus anadyonèmes provenant de l'atelier du "Champtier des Vauroux".

cas, la partie supérieure du drapé forme une longue boucle.

A défaut d'argument archéologique, la datation repose uniquement sur des caractères stylistiques. La forme de la coiffure, en bandeaux ondulés terminés par un chignon sur la nuque, est attribuable au milieu du IIe s. (Rouvier-Jeanlin 1972).

## 2. Le quartier des Filles-Dieu.

Sur la rive droite de l'Eure, au nord de l'agglomération, deux aires de productions potières sont reconnues. Plusieurs "fours antiques à poterie" ont été découverts au XIXe s., à l'occasion de l'exploitation de carrières d'argile et de silex (Lecocq 1864). D'après les descriptions anciennes, cet atelier peut être localisé sur un versant très escarpé, à environ 400 m au nord de l'ancien couvent des Filles-Dieu.

A environ 600 m au sud-est, au lieu-dit Les Grandes Filles-Dieu, deux fours de potiers ont été mis au jour entre 1983 et 1985 (Joly 1988b). Ces deux fours sont situés à mi-pente, sur le coteau de faible dénivelée. L'atelier se trouve en rive d'un quartier d'habitat relativement dense, organisé le long d'une voie orientée nord-est/sud-ouest.

Les productions de l'atelier des Grandes Filles-Dieu (GFD) sont essentiellement constituées de céramiques à pâte sableuse cuite en atmosphère oxydante. La couleur de la pâte varie du blanc au jaunâtre et du rose pâle au rougeâtre. Les traitements de surface sont peu élaborés. La plus grande partie de la céramique est brute de tournage. Certaines formes ont une surface mouchetée de taches rougeâtres. Le répertoire décoratif est limité à des bandes ondées obtenues à la pointe mousse. Dans l'état actuel du traitement du mobilier, ces décors ne sont pas rattachés à un type morphologique précis.

La typologie provisoire est élaborée à partir de deux lots de ratés de cuisson (Fig. 3). Le premier ensemble provient du comblement de l'aire de chauffe du four le plus ancien. Le second lot s'est constitué après l'abandon du deuxième four.

Dans l'état actuel du traitement documentaire, 7 types généraux sont référencés dans le premier ensemble. Une seule forme ouverte, un bol, est attestée (1.1). Les formes fermées sont toujours destinées aux liquides : cruches à une ou deux anses à col en corniche (1.2 et 1.3), amphorettes et amphores (1.4 à 1.7). Le second lot présente un plus grand nombre de formes et une plus grande diversité au sein de ces formes : mortiers (2.1), vases à lèvre verticale ou en corniche (2.2 à 2.4), cruches à une anse attachée sur le col ou la lèvre (2.5 à 2.8), cruches ovoïdes à deux anses, à lèvre en entonnoir (2.9 et 2.10) et amphorettes à lèvre en poulie ou à lèvre décorée de sillons concentriques (2.11 et 2.12).

Deux formes exceptionnelles (0.1 et 0.2) découvertes lors des fouilles de l'atelier, mais sans relation avec les ensembles précédents, complètent cette esquisse typologique. La première, identifiée à deux exemplaires de module différent, est un "vase" oviforme qui présente une ouverture simple dans sa partie supérieure. Cette forme, inconnue sur les sites d'habitats, devait être destinée à une fonction artisanale spécifique.

Le second vase, en forme de tronc de cône, est sommairement tourné. Il est perforé au doigt dans la base et à mi-panse. Des exemplaires similaires sont connus en contextes d'utilisation à Chartres ou en Eure-et-Loir. Des formes analogues sont attestées en Grèce, en Italie et en Angleterre, notamment dans l'atelier de potiers d'Eccles et sur une *villa* proche de cet atelier (Detsicas 1981). Pline mentionne, dans son *Histoire Naturelle* (12.16), des poteries aux parois perforées qui permettent le transport et la transplantation d'arbres. Les perforations sont destinées à laisser passer les racines des végétaux. Tout comme pour l'atelier de potiers d'Eccles, il paraît probable que les potiers des Grandes Filles-Dieu aient produit ce type de céramiques spécifiquement agricoles pour les besoins des *villæ* proches de l'agglomération.

Les deux fours sont datés par mesures archéomagnétiques. La dernière cuisson du four le plus ancien (F.2) est datée de la période 25-50 apr. J.-C. tandis que l'utilisation du second (F.1) cesse entre 75 et 140 apr. J.-C. L'écart chronologique important entre les deux fours et le fait que les aires de chauffe soient comblées de ratés de cuisson, témoignent d'une activité prolongée de l'officine au minimum pendant la première moitié du Ier s. et le IIe s.

La datation des productions est plus tardive que celle donnée par les mesures archéomagnétiques. Les cruches de type 1.2 sont fréquentes à Chartres dans les contextes domestiques à partir du milieu du Ier s. Ce type est courant dans de nombreuses régions. Ces cruches apparaissent à Lyon, par exemple, au début de la période flavienne (Desbat *et al.* 1979). De même les amphores Gauloise 4 (type 1.6), présentes dans le premier lot, sont produites en Narbonnaise à partir de la période Claude-Néron mais sont surtout abondantes à la période flavienne (Laubenheimer 1985). Les amphores Gauloise 3 (types 1.5), dont l'apparition semble plus ancienne, sont toujours en usage à cette période (Dangréaux et Desbat 1988).

Dans le second lot, les cruches de type 2.5 ont une nette parenté avec celles de type 1.2 de l'ensemble précédent. Elles semblent évoluer progressivement de la lèvre en corniche vers une lèvre simplement arrondie. Les autres formes, notamment les mortiers (2.1), les vases à lèvre en corniche (2.4), les amphorettes (2.12) ont des affinités avec les productions datées de la seconde moitié du IIe s. ou du IIIe s., soit à Chartres en milieu urbain (Sellès 1988), soit sur des sites de productions comme La Boissière-Ecole (Dufaÿ et *al.* 1990) ou Saint-Evroult pour les mortiers (Bourgeau et Desachy 1984). Des deux ensembles étudiés, il apparaît que le premier pourrait dater du début de la période flavienne tandis que le second remonterait à la fin du IIe s., voire au IIIe s.

## 3. Le quartier Saint-Barthélémy/Faubourg-la-Grappe.

La dernière zone d'artisanat potier de l'agglomération chartraine est localisée sur la rive droite de l'Eure, au sud-est de la ville antique. Elle se situe dans un espace compris entre la voie d'Orléans et celle supposée de Paris. L'occupation strictement domestique y est très faible.

Deux centres de potiers ont été découverts en 1981 et en 1990. Du premier atelier, rue du Faubourg-la-

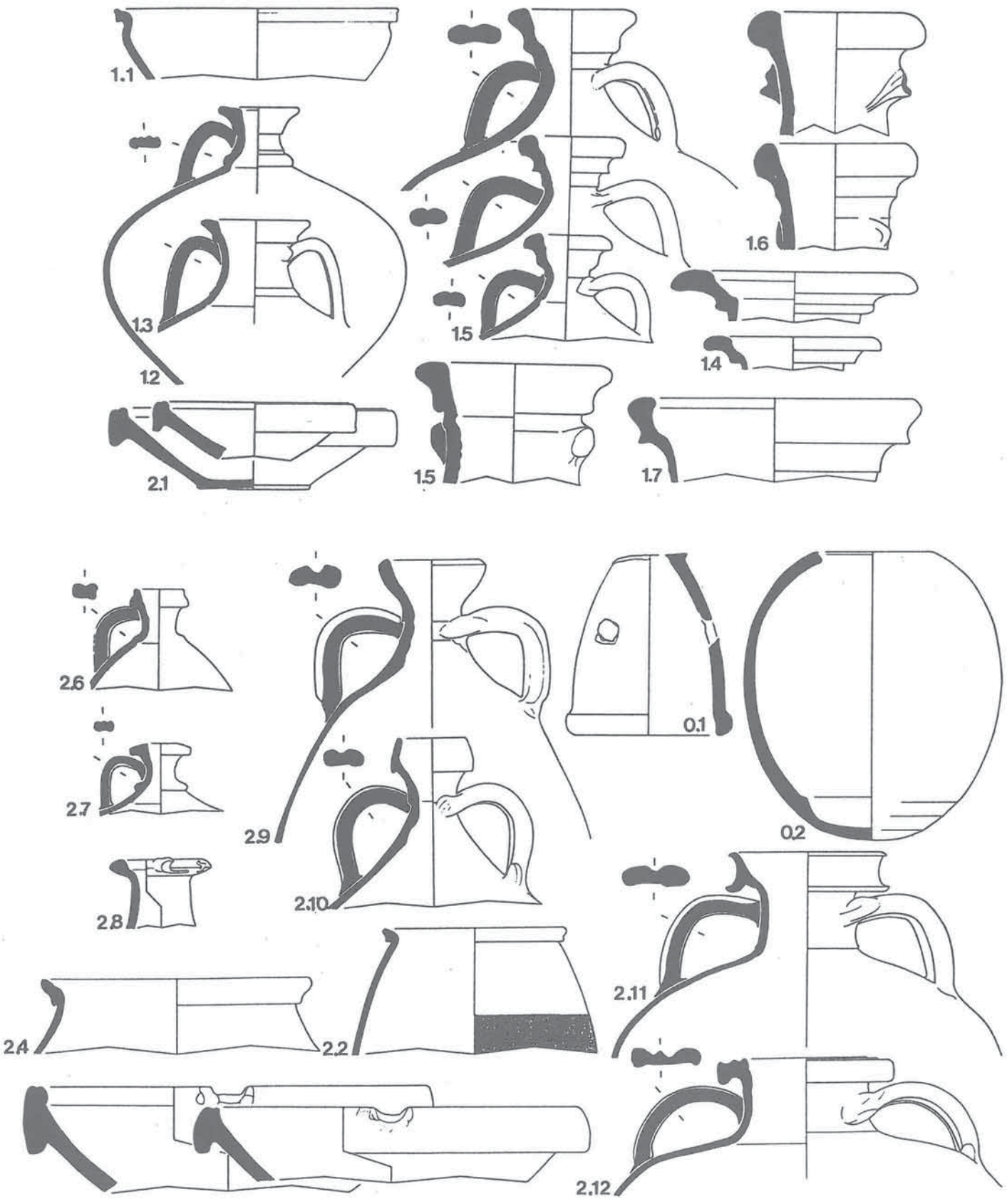



Figure 3 - Productions de l'atelier des Grandes Filles-Dieu.
Céramiques oxydantes. Haut-Empire : 0.1 et 0.2 ; deuxième moitié du I$^{er}$ s. : 1.1 à 1.7 ;
fin du II$^{e}$ s. ou début du III$^{e}$ s. : 2.1 à 2.12 (éch 1/4).

Grappe (FLG), trois fours ont été repérés mais un seul fouillé (Joly 1988a). L'atelier est situé au pied du coteau, dans une zone inondable. Sur le versant, autour du *castellum* de l'aqueduc d'Houdouenne, sont répartis, sans organisation apparente, de nombreuses fosses et puits réutilisés comme dépotoirs.

Cet atelier semble avoir eu une production mixte. La base du comblement du four a livré des ensembles d'*imbrices* emboîtés, recouverts de ratés de cuissons qui pourraient être les témoins d'une charge à cuire associant des terres cuites architecturales et de la céramique.

La production de l'atelier est similaire à celle de l'atelier des Grandes Filles-Dieu (Fig. 4). Le type de cuisson, les matériaux utilisés et les traitements de surface ne présentent pas de différences majeures avec l'atelier précédent. Tout comme sur ce dernier, les formes fermées à liquide dominent largement. Les ratés de cuissons étudiés proviennent du comblement du laboratoire. Huit types morphologiques ont été identifiés : vase globulaire (1), couvercle (2), cruche à une anse à col cylindrique (3) ou à lèvre en corniche (4), cruches à deux anses (6), amphorettes (5 et 7) et amphores (8).

La comparaison des formes produites dans cette officine avec celles du premier ensemble de l'atelier des Grandes Filles-Dieu permet de mettre en évidence des similitudes importantes particulièrement pour les cruches à une anse (GFD 1.2 et FLG 3), cruches à deux anses (GFD 1.5. et FLG 6), les amphorettes à lèvre en amande (GFD 1.4 et FLG 5) et les amphores (GFD 1.8 et FLG 7). Pour cette dernière forme, les variantes sur l'atelier du Faubourg-la-Grappe (amphorettes notamment), sont plus nombreuses. Les différences essentielles entre ces deux sites portent sur l'absence d'amphore Gauloise 4 et la présence de cruches à col cylindrique et lèvre cannelée (type 2). Les cruches à lèvres cannelées sont généralement précoces. Des exemplaires sont datés à Trèves et Monreal de la période augustéenne au milieu du I$^{er}$ s. (Gose 1950). Le fonctionnement de l'officine du Faubourg-la-Grappe paraît donc plus précoce que celui des Grandes Filles-Dieu et pourrait se situer à la période claudienne.

La date de la dernière cuisson du four, donnée par mesure archéomagnétique, est comprise entre 50 et 70 apr. J.-C. Nous retiendrons la date la plus ancienne, plus conforme à celle donnée par l'étude des productions.

L'atelier de Saint-Barthélémy, mis au jour en 1990 (Joly 1991), est situé plus au nord. Implanté dans la partie médiane du versant, il se développe au sud d'une voie romaine orientée nord-est/sud-ouest. L'atelier est distant de 20 à 30 m de la voie qui est bordée par quelques bâtiments. Quatre fours ont été reconnus : trois, à l'est, regroupés dans un espace de 250 m$^2$, et un à l'ouest. La continuité de l'atelier, entre ces deux groupes de fours distants de 25 m, est probable bien que cet espace intermédiaire n'ait pas été étudié.

Dans l'environnement des fours se trouvent des constructions modestes, bâties sur des petites caves, et de nombreuses fosses. La contemporanéité de l'ensemble de ces structures n'est pas certaine, du fait de l'analyse trop partielle du mobilier qui leur est associé.

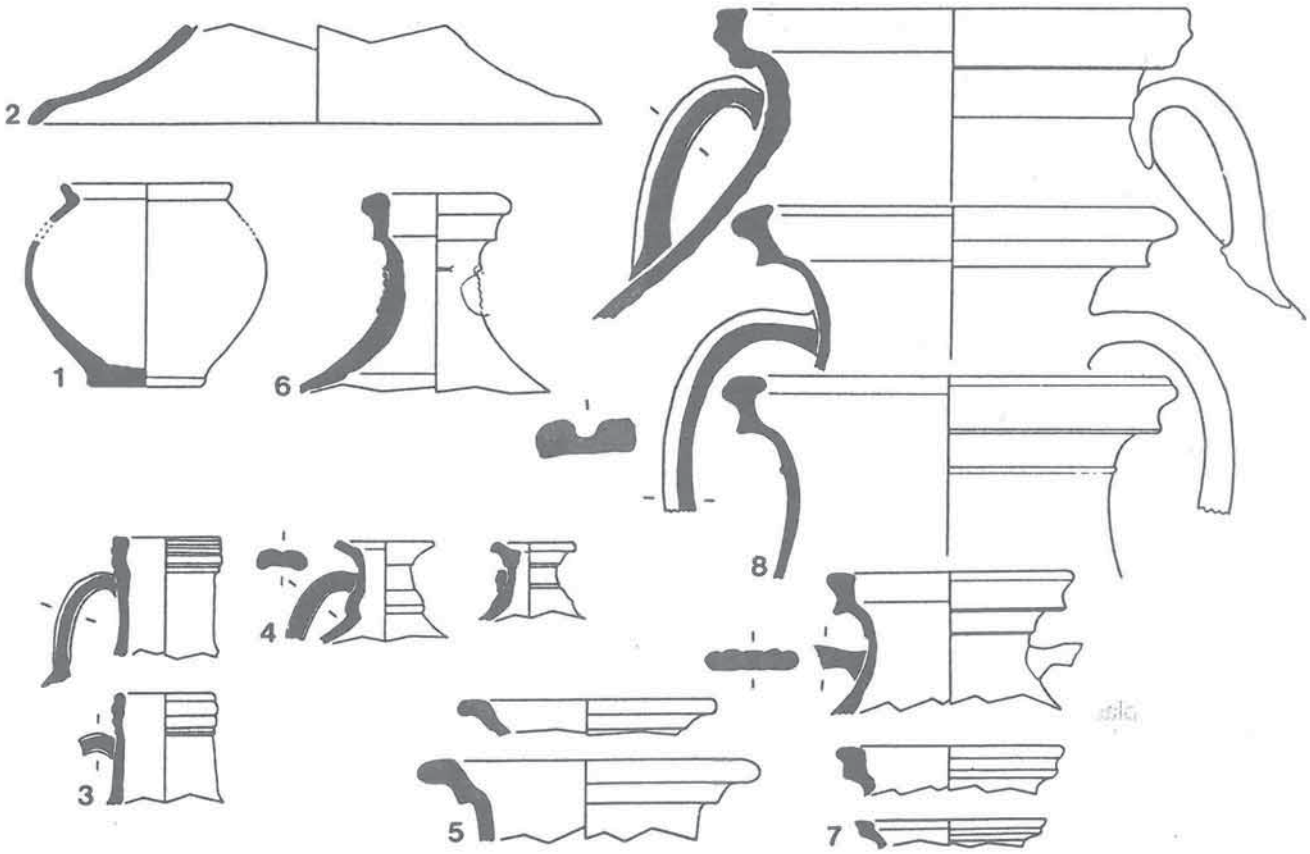



Figure 4 - Productions de l'atelier du Faubourg-la-Grappe.
Céramiques oxydantes (milieu du I$^{er}$ s.) : 1 à 8 (éch 1/4).

Les potiers ont utilisé la même matière première que précédemment mais contrairement aux autres ateliers, la cuisson en atmosphère réductrice domine largement. Selon les formes, les céramiques sont brutes de tournage, lissées partiellement ou soigneusement lustrées. Les cuissons oxydantes sont réservées aux vases à liquide et à certaines assiettes. Les formes sont généralement brutes de tournage. Deux formes (assiette et bouteille) présentent un engobe de couleur orangé.

La typologie provisoire est établie à partir de deux ensembles homogènes : le mobilier d'une tessonnière qui a comblé une structure partiellement excavée (F.201) et celui contenu dans le comblement du four F.501 et de son aire de chauffe (Fig. 5).

Dix-sept types morphologiques ont été identifiés : mortier (1), assiette à panse oblique (2) et bol (3) ; jattes à base plane à lèvre rentrante (4 et 5) ou à profil en S (6), bouteille ovoïde (7), cruches à une anse et lèvre en entonnoir (8) ou lèvre ronde (9), cruches ou amphorettes à col cylindrique court et lèvre en poulie (10 et 12), cruche ovoïde à deux anses (11), amphorette à lèvre annelée (13), gobelets (14 à 16) et vase à col court cylindrique et lèvre ronde (17).

Une partie de ce mobilier, notamment les mortiers, les cruches à une anse (9), les amphorettes apparentées à la forme Gauloise 12 (13), et dans une moindre mesure les amphorettes à lèvre en poulie, est proche de celui du second ensemble du site des Grandes Filles-Dieu (deuxième moitié du II$^{e}$ s. ou début du III$^{e}$ s.). Les formes produites dans cet atelier sont fréquentes au III$^{e}$ s., en contexte urbain (Sellès 1988). Elles sont connues à la même période sur des sites ruraux du "territoire carnute" comme à Tavers, dans le Loiret (Moireau 1992), ou à Mer, dans le Loir-et-Cher (Moireau et Genty 1991). Il existe des affinités évidentes avec des ateliers de potiers ruraux les plus proches comme Saint-Evroult (Bourgeau et Desachy 1984), daté de la fin du II$^{e}$ s. au début du III$^{e}$ s., et La Boissière-Ecole daté du III$^{e}$ s. (Dufaÿ et *al.* 1990).

Ces quelques comparaisons permettent de situer au III$^{e}$ s. la période de production de l'atelier. Les datations archéomagnétiques, de deux des quatre fours, sont nettement antérieures à cette estimation. L'un des fours a fonctionné dans la seconde moitié du II$^{e}$ s., l'autre à la fin du II$^{e}$ s.

## II. LES MATÉRIAUX ET LA CUISSON

### 1. Implantation et matières premières.

L'implantation des ateliers résulte de la combinaison de plusieurs facteurs de proximité (matières premières, transport et diffusion des produits fabriqués).

Tous les ateliers, mis au jour récemment, ont utilisé la même source argileuse. Il s'agit d'argiles yprésiennes, sableuses et plastiques, à forte teneur en kaolin, dont des poches résiduelles affleurent à moins de 1 km des ateliers (Fig. 1). Les affleurements plus importants sont présents à environ 2,5 km de l'agglomération.

La proximité immédiate d'un élément du réseau de voirie semble avoir eu une influence prépondérante dans la localisation des ateliers. Les ateliers des Grandes Filles-Dieu, du Faubourg-la-Grappe et de Saint-Barthélémy sont tous situés à faible distance d'une voie. Les facilités de transport pour l'écoulement de produits fabriqués, dont l'agglomération constitue le principal débouché, apparaissent donc comme primordiales.

Si les ateliers sont généralement localisés hors des secteurs d'habitats, leur position ne semble pas évoluer en fonction des rythmes de l'occupation urbaine (développement, rétraction). L'officine des Grandes Filles-Dieu s'est sans doute installée préalablement au développement du quartier d'habitat mais son activité s'est poursuivie à proximité immédiate d'habitations à caractère relativement luxueux. Les ateliers du Faubourg-la-Grappe, au I$^{er}$ s., et celui de Saint-Barthélémy, au III$^{e}$ s., se sont par contre implantés dans des espaces peu occupés, situés très au-delà des zones à forte densité urbaine.

### 2. Les structures de cuisson.

Dans les mentions anciennes, seul le four des "Vauroux" présente une description précise. C'est un four circulaire, construit en briques, de 0,95 m de diamètre, pourvu d'un alandier de 0,50 m.

Le degré de conservation des autres fours est très variable. Pour la plupart, le taux de destruction est tel que les connaissances sont limitées aux parties inférieures de la construction (aire de chauffe et chambre basse). La structure générale des fours est toujours identique malgré des dimensions très diverses (Fig. 6 et 7).

Quel que soit le site, la largeur des alandiers est toujours comprise entre 0,30 et 0,50 m. Leur longueur est en revanche moins régulière ; elle varie de 0,50 m à 1,80 m.

La chambre basse du four présente un profil en cuvette ou simplement cylindrique. Elle est traversée par un couloir axial légèrement plus large que l'alandier (de 0,40 à 0,70 m). Une série de deux ou trois murets, maçonnés en fragments de terres cuites architecturales, jointoyés de limon, sont disposés perpendiculairement à ce couloir. Une petite voûte, construite en encorbellement ou en claveaux, relie les murets opposés. Entre les murets, espacés de 0,10 à 0,20 m, se trouvent les canaux, au profil ascendant, qui assurent une répartition homogène de la chaleur dans le four.

Pour les deux fours où la sole est préservée (Faubourg-la-Grappe F.37 et Saint-Barthélémy F.205), des tuiles ou des briques reposent sur l'extrados des voûtes et sur une petite banquette ménagée à la base du laboratoire. Elles sont disposées de manière à laisser quelques espaces vides qui formeront les carnaux. Cette construction est recouverte d'une épaisse chappe de limon constituant la surface définitive de la sole du laboratoire.

Les laboratoires se divisent en deux groupes de diamètres différents. Les plus petits mesurent 1,40 m à 1,60 m de diamètre, les plus grands ont un diamètre supérieur à 1,80 m. Les parois des laboratoires sont généralement constituées par le terrain naturel. Dans un cas (four 1 du site Grandes Filles-Dieu), les parois du laboratoire étaient maçonnées en fragments de terres cuites architecturales.

L'ensemble de ces caractères technologiques indique que seul le four des Vauroux se démarque des autres

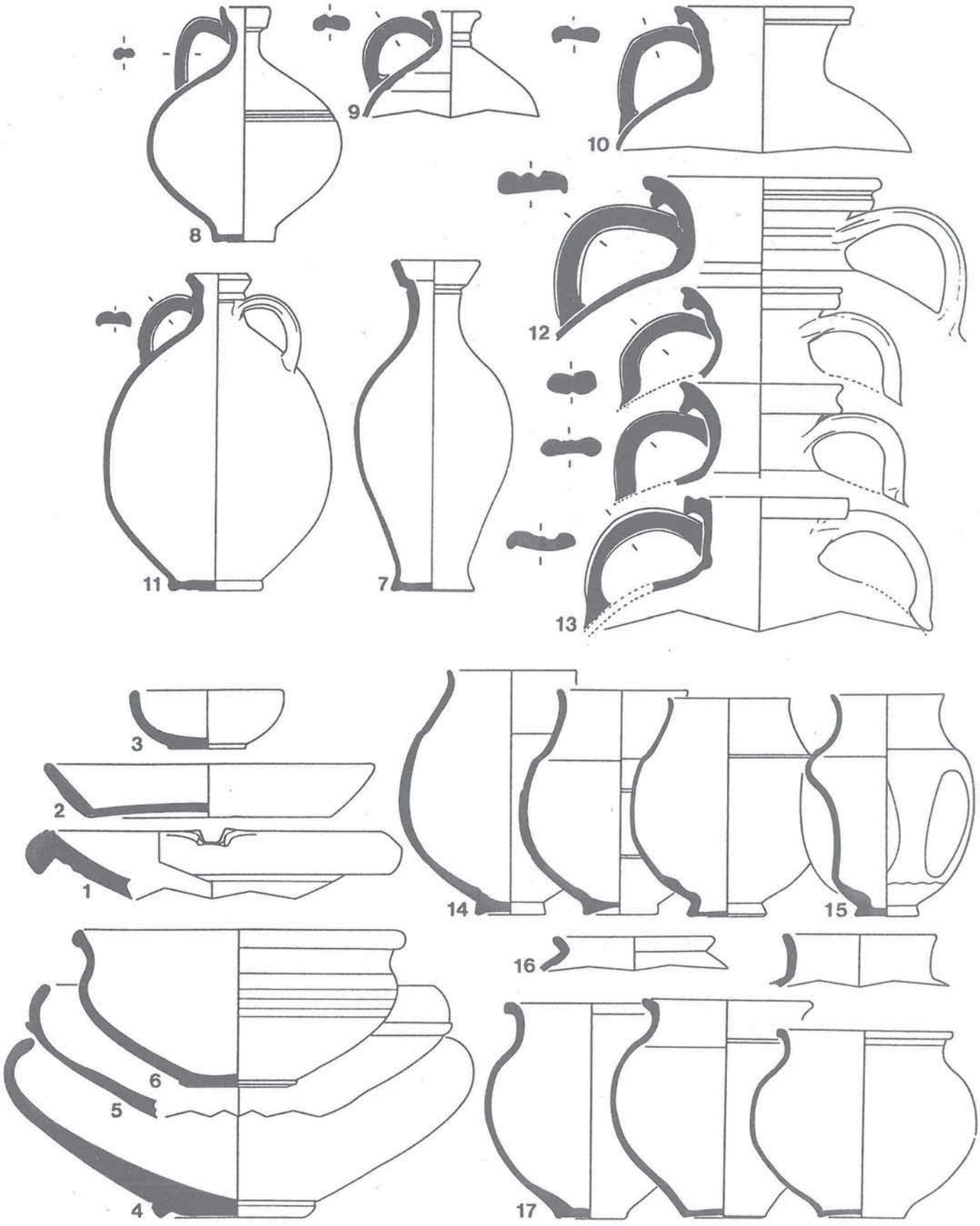



Figure 5 - Productions de l'atelier de Saint-Barthélémy (III[e] s.).
Céramiques oxydantes : 7 à 13 ; céramiques réductrices : 1 à 6 et 14 à 17 (éch 1/4).

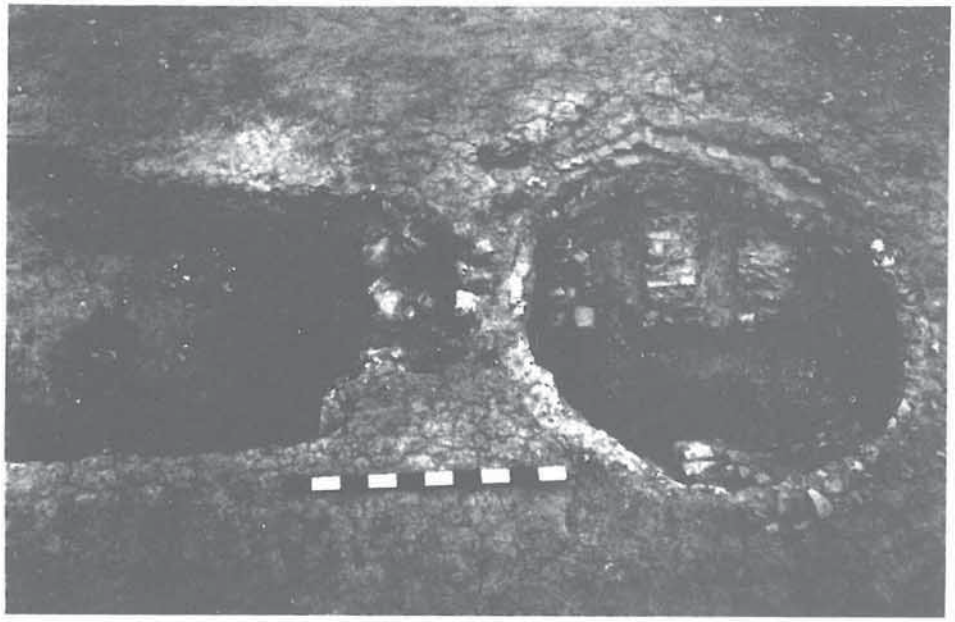


Figure 6 - Four 403 de l'atelier de Saint-Bartélémy (III[e] s.). Chambre basse à canaux ascendants.

| ATELIER | FOUR | ALANDIER | | | CHAMBRE BASSE | | LABORATOIRE | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Orientation | Longueur | Largeur | Larg. couloir | Nb. murets | Diamètre | Sole |
| Vauroux | 1 | ? | 0,50 m | ? | ? | ? | 0,95 m | détruite |
| Gr. Filles-Dieu | 1 | N-NW | 1,80 m | 0,45 m | 0,40 m | 3 x 2 | 2,00 m | détruite |
| Gr. Filles-Dieu | 2 | S-SE | 0,50 m | 0,50 m | 0,30 m | 2 x 2 | 1,40 m | détruite |
| Fg.-La-Grappe | F.37 | N | ? | ? | 0,70 m | 3 x 2 | 2,10 m | conservée |
| St.-Barthélémy | F.402 | NW | 0,80 m | 0,30 m | 0,50 m | 3 x 2 | 1,60 m | détruite |
| St.-Barthélémy | F.205 | E-NE | 0,80 m | 0,40 m | 0,70 m | 2 x 2 | 1,80 m | détruite |
| St.-Barthélémy | F.233 | N | 0,50 m | 0,30 m | 0,40 m | ? | 1,60 m | détruite |
| St.-Barthélémy | F.501 | N-NW | 1,00 m | 0,30 m | 0,60 m | 2 x 2 | 1,50 m | conservée |

Figure 7 - Fours de Chartres. Principales données métriques.

constructions mais la description succincte de ce dernier oblige à conserver quelques réserves. Les autres se rattachent tous au groupe des fours circulaires II V 1, à canaux de type b, de la typologie élaborée par P. Duhamel (Duhamel 1974). Dans cette étude, ils sont peu nombreux et ne représentent que 3,35 % de l'ensemble des fours étudiés alors (179 fours). En région Centre, ils ne sont mentionnés qu'à Vrigny, dans le Loiret (Ferdière 1975). En Ile-de-France, les fours à canaux ascendants sont connus à Montereau (Seine-et-Marne), à Saint-Evroult (Bourgeau et Desachy 1984) et à Dourdan (Bourgeau 1993). A Paris, le four de la rue de Vaugirard (Bourgeau et Desachy 1984) ou celui de la rue Saint-Jacques ont des canaux de type c (Robin 1993).

Les fours de Chartres, bien répartis chronologiquement entre le I[er] et le III[e] s., indiquent une stabilité du mode de construction sur une longue durée. Les potiers semblent plus attachés à reproduire les schémas traditionnels qu'à tendre vers une transformation progressive des structures.

## III. LA PRODUCTION DES AMPHORES LOCALES

A Chartres, l'étude du mobilier des sites de consommation a souvent montré qu'une grande partie des amphores et des amphorettes sont des productions locales. La fouille des ateliers de potiers a confirmé cette observation et a mis en évidence qu'une partie importante de leur production était constituée de contenants de grande dimension. Des imitations de formes méridionales ainsi que des productions originales ont été définies.

En l'absence d'études régionales, il est impossible de savoir si ces amphores ou amphorettes étaient destinées à la commercialisation ou au simple stockage et si les produits qu'elles contenaient étaient importés ou locaux.

### 1. Les matériaux.

Il existe, à Chartres, trois grandes familles de productions communes qui, à l'époque gallo-romaine, sont employées concurremment ou successivement. Ces trois familles se rencontrent dans toute la gamme de vaisselle domestique depuis la céramique fine jusqu'à

celle de conservation ou de transport, comme les amphores.

La plus importante (groupe 1), utilise l'argile yprésienne qui affleure en différents points aux abords de l'agglomération. Tous les ateliers de potiers gallo-romains, fouillés à ce jour à Chartres, ont employé cette argile (cf. *supra*). Cette argile, fortement kaolinitique, est mélangée à des sables hétérogènes qui confèrent à la pâte un aspect sableux (Odiot et Poupet 1979). Formation panachée, elle présente, en cuisson oxydante, des teintes très variables tant dans la pâte qu'en surface (blanc, jaunâtre, orangé, rosé ou rougeâtre). Les productions d'amphores locales, réalisées dans cette argile, sont généralement brutes de tournage. Dans certains cas, elles sont couvertes d'un engobe blanc mat, destiné à masquer les irrégularités de teinte de la pâte.

Le second groupe de production (groupe 2) emploie des sables stampiens dont les affleurements les plus proches se trouvent à environ 15 km à l'est de Chartres (Fig. 1). En cuisson oxydante, la pâte est de couleur rouge. Il n'a pas été déterminé si l'oxydation de la pâte était due à l'apport de sable (contenant des oxydes de fer ?) ou à une argile différente de celle du groupe 1. Les sables stampiens peuvent être mélangés naturellement aux argiles sparnaciennes (à proximité d'Auneau) ou à des argiles à meulières de Montmorency à l'est de la vallée de la Voise.

Tout comme pour le groupe précédent, ces amphores sont brutes de tournage, voire engobées blanc.

L'origine de la matière première du dernier groupe est inconnue (groupe 3). En cuisson oxydante, la pâte est de couleur marron avec généralement un cœur sombre. Les amphores produites dans cette catégorie de pâte sont systématiquement engobées blanc.

## 2. Les formes.

Dans une première approche, onze types d'amphores et d'amphorettes, de production locale, ont été individualisés. Ces formes sont regroupées dans une typologie provisoire qui devra être complétée grâce au développement d'une étude spécifique. Cette typologie présente d'abord les imitations d'amphores méridionales puis les formes originales, des plus grandes aux plus petites. On notera cependant que, pour chacun de ces types, il existe des modules de dimensions inférieures.

♦ **Type 1** : forme incomplète.
Amphore à col tronconique. Lèvre très évasée, soulignée par un léger ressaut. Les anses, à sillon médian, s'attachent sous le col (Fig. 8, n° 1). Cette forme n'est connue que dans des pâtes du groupe 1. Elle est datée du milieu du I^er^ s.

♦ **Type 2** : forme incomplète.
Amphore à col cylindrique, légèrement évasé dans sa partie supérieure. La lèvre, épaissie, se caractérise par une double moulure externe. La face d'ouverture est plutôt plane et marque un angle avec la section externe (Fig. 8, n° 2). Cette forme, identifiée sur l'atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu, est datée de la seconde moitié du I^er^ s. Elle n'est connue que dans le groupe de pâte 1.

♦ **Type 3** : forme incomplète.
Amphore ovoïde à col cylindrique court et lèvre annulaire externe. Deux variantes ont été relevées : la première est la forme la plus simple (Fig 8, n^os^ 3 et 4) ; la lèvre de la seconde est soulignée par un ressaut (Fig. 8, n^os^ 5 et 6). Cette forme est connue dans les groupes de pâtes 1 et 3. Elle est produite dans l'atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu (groupe 1) et est retrouvée sur les sites de consommation dans la seconde moitié du I^er^ s.

♦ **Type 4** : amphore archéologiquement complète.
Amphore à fond plat annulaire ; partie inférieure de la panse ovoïde ; épaule hémisphérique ; col large, terminé par une lèvre évasée soulignée par trois bourrelets externes ; anses à sillon médian, attachées sur l'épaule et sous la lèvre. Cette forme est connue dans des pâtes du groupe 1 (Fig. 8, n^os^ 7 et 9) et du groupe 3 (Fig. 8, n° 8). Elle n'est pas encore attestée sur les sites de productions. Elle apparaît sur les sites de consommation à partir de la deuxième moitié du I^er^ s. Elle semble disparaître après cette période.

♦ **Type 5** : forme complète.
Amphore à fond bombé et base annulaire. Panse globulaire, col large terminé par une lèvre légèrement évasée et moulurée. Anses larges, à un ou deux sillons, attachées sur l'épaule et le col. Plusieurs variantes dans le profil de la lèvre sont connues. La variante 1, la plus abondante, se caractérise par une lèvre épaissie à gorge horizontale plus ou moins prononcée et terminaison arrondie (Fig 9, n^os^ 1 et 2). La seconde variante présente une lèvre plus évasée à face externe moulurée (Fig. 9, n° 3). La lèvre de la dernière variante présente de profondes incisions externes (Fig. 9, n° 4). La capacité, calculée graphiquement sur les exemplaires archéologiquement complets, avoisine 25 litres. Cette amphore est produite dans des pâtes du groupe 1 (Fig. 9, n^os^ 1 et 4) ou du groupe 2 (Fig. 9, n^os^ 2 et 3). Dans le premier groupe de pâtes, elles sont attestées dans les ateliers de potiers des Grandes Filles-Dieu et du Faubourg-la-Grappe. Elles apparaissent dans la première moitié du I^er^ s. et leur production se poursuit au cours du II^e^ s.

♦ **Type 6** : forme complète.
Amphorette, à base étroite et plane ; partie inférieure de la panse ovoïde ; épaule hémisphérique ; col à large ouverture, terminé par une lèvre très évasée à terminaison épaissie et face externe verticale. Anses larges à deux gorges attachées sur l'épaule et sous la lèvre (Fig 10, n^os^ 1 et 2). Cette forme n'est connue que dans des pâtes du groupe 2. Cette amphore apparaît à la période flavienne. Sa production doit perdurer au II^e^ s.

♦ **Type 7** : forme incomplète.
Amphorette, à base étroite, fond bombé probable. Panse aplatie ; épaule soulignée par deux ressauts successifs ; col court à ouverture large ; lèvre très évasée et moulurée extérieurement. Lèvre terminée par un bourrelet vertical. Anses larges de profil indéterminé (Fig 10, n^os^ 3 et 4). Cette forme n'est connue que dans des pâtes du groupe 1. Elle est surtout présente à la période antonine.

♦ **Type 8** : forme complète.
Amphorette à base plane. Panse globulaire ; col court cylindrique ; lèvre évasée à profil en poulie. Anses plates attachées sur l'épaule et le col (Fig. 10, n^os^ 5 et 6). Dans des pâtes du groupe 1, elle est produite

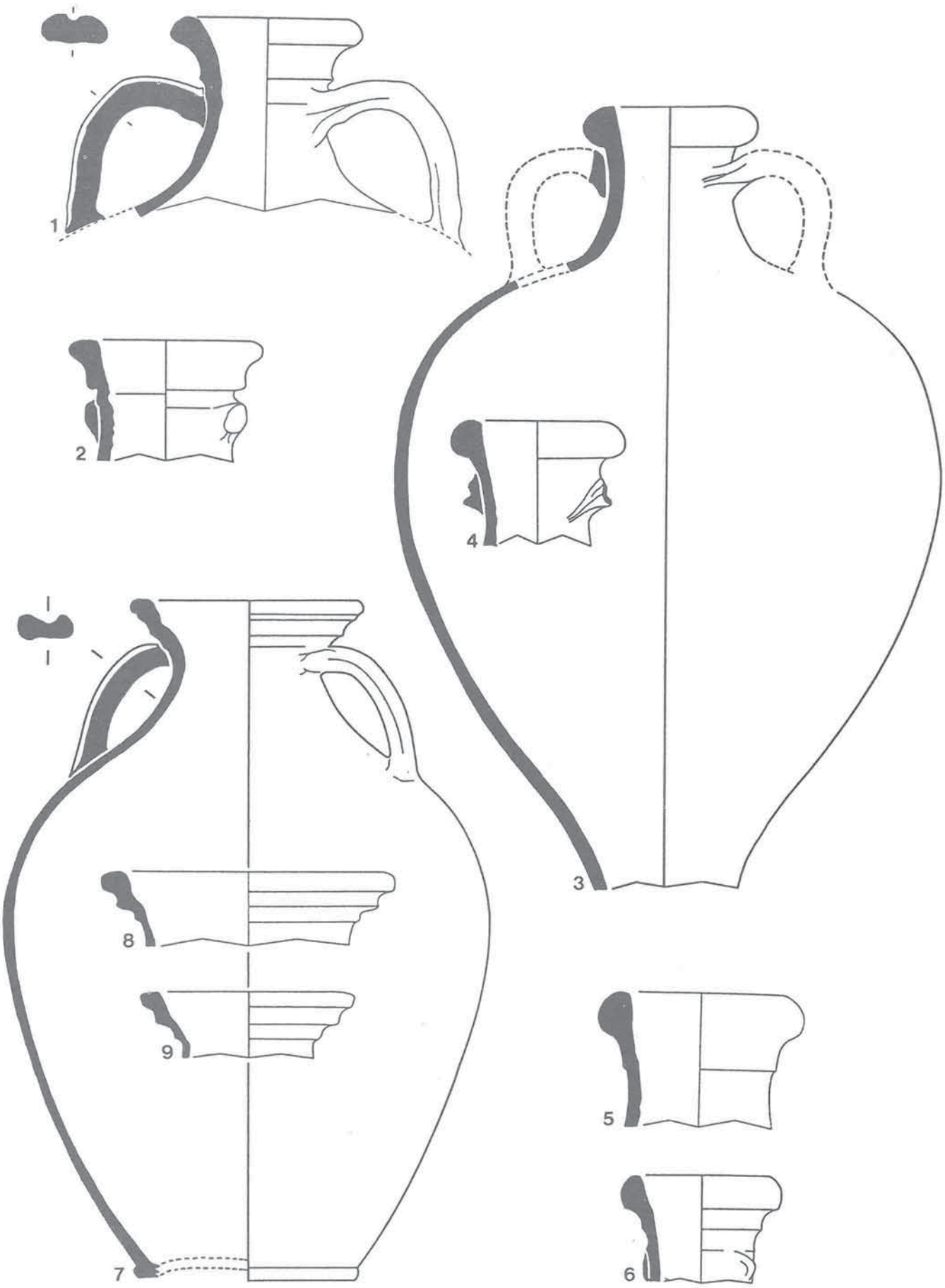



Figure 8 - Amphores gauloises de Chartres. Type 1 : 1 ; type 2 : 2 ; type 3 : 3 à 6 ; type 4 : 7 à 9 (éch 1/4).

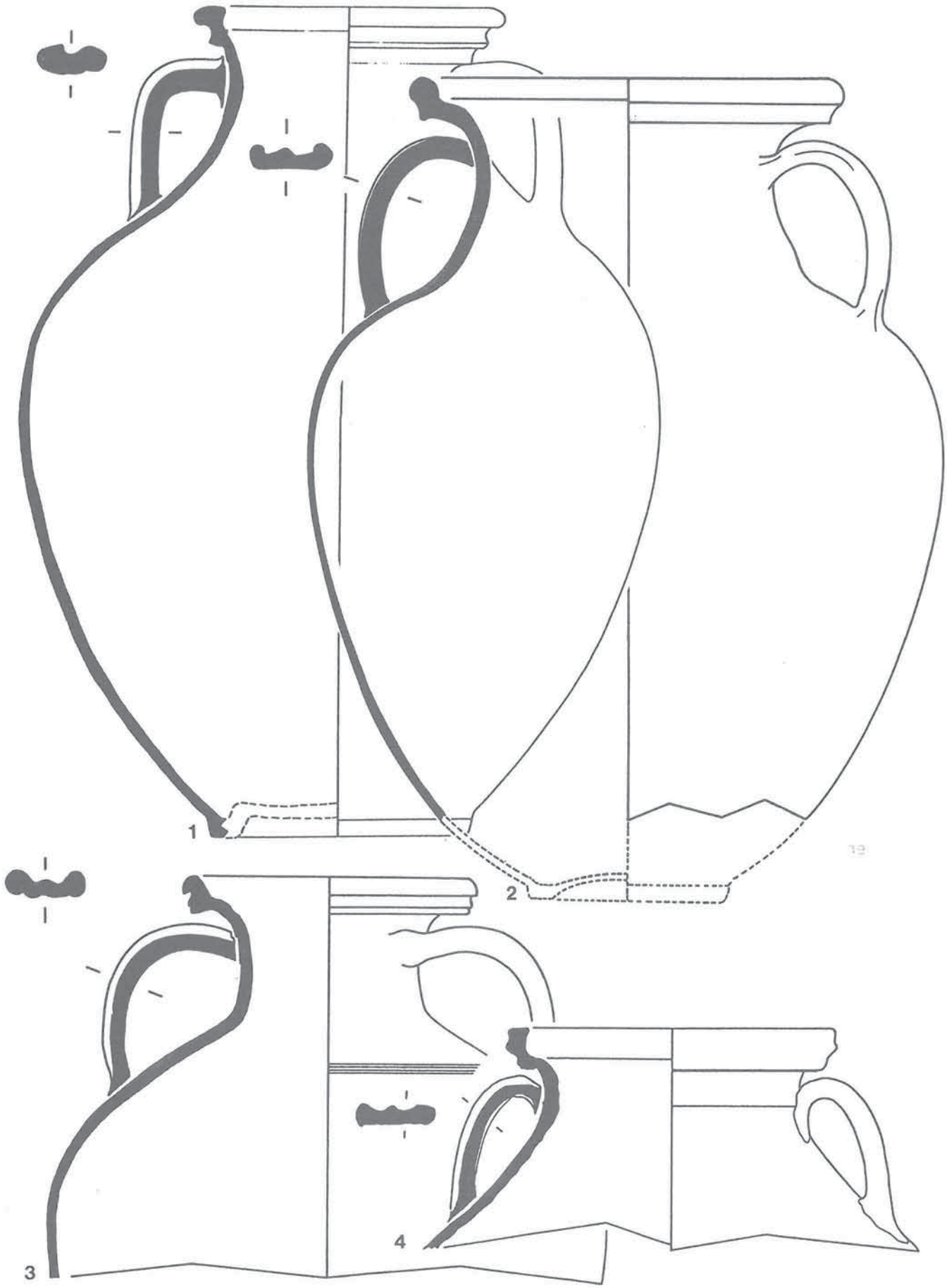



Figure 9 - Amphores gauloises de Chartres. Type 5 : 1 à 4 (éch 1/4).

dans l'atelier de potiers de Saint-Barthélémy à la fin du IIe et au IIIe s.

♦ **Type 9** : forme incomplète.
Amphorette à épaule hémisphérique ; col court cylindrique, terminé par une lèvre horizontale ornée de sillons dans sa partie supérieure (Fig 10, nos 7 et 8). Cette forme n'est attestée qu'en pâte du groupe 1. Elle est produite dans les ateliers de potiers des Grandes Filles-Dieu et de Saint-Barthélémy à partir de la deuxième moitié du IIe s. au plus tôt et au IIIe s.

♦ **Type 10** : forme incomplète.
Amphorette à col court cylindrique ; lèvre évasée et épaissie, à profil en amande. Anses plates de section inconnue (Fig. 10, nos 9 et 10). Cette forme est connue sur les ateliers de potiers des Grandes Filles-Dieu et du Faubourg-la-Grappe, uniquement dans des pâtes du groupe 1. Elle est donc produite, au minimum, pendant la première moitié du Ier s.

♦ **Type 11** : forme incomplète.
Amphorette à col étroit, terminé par une lèvre évasée à trois inflexions. Anses à sillon central, accrochées sur le haut de l'épaule et sous la lèvre (Fig. 10, no 11). Ce type n'est connu que dans des pâtes du groupe 1. Il est produit dans l'atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu, au cours de la première moitié du Ier s.

### 3. Imitations et productions originales.

Parmi les onze types d'amphores et d'amphorettes produits localement, les trois premiers sont des copies de modèles issus de la Narbonnaise (types 1, 2 et 3), les autres sont des types originaux qui se rapprochent quelquefois de formes attestées régionalement (types 8 et 9) ou dans des régions périphériques (types 9 et 11).

Dans le premier ensemble, malgré des similitudes morphologiques évidentes, il est souvent délicat de classer les productions chartraines dans la stricte typologie des amphores gauloises. Les variations de détails qui existent pour chacun des grands types d'amphores gauloises nous obligent à conserver quelques réserves. Le type 1 s'apparente à la forme Gauloise 3 (Laubenheimer 1985, p. 258), le type 2 aux formes tardives des amphores marseillaises (Bertucchi 1982, p. 149) ou à certaines amphores Gauloise 3 à lèvre à double inflexion tandis que le type 3 est une copie d'amphore Gauloise 4 (Laubenheimer 1985, p. 261).

Les tentatives d'imitations des amphores vinaires de Narbonnaise ont été notées dans plusieurs ateliers comme, par exemple, à Crouzilles-Mougon dans le bassin de la Loire (Laubenheimer 1986) ou à Gueugnon, en Bourgogne (Laubenheimer et Notet 1986). Elles n'ont, à Chartres, donné lieu qu'à des productions limitées.

Les types 4 et 5 sont les formes les plus représentées au sein des amphores locales. Des amphores de type 4 ont sans doute été produites dans l'atelier de potiers de Jouars-Pontchartrain, dans les Yvelines, au milieu du Ier s. (Morin 1993) et sont connues à Lyon à la période flavienne (Dangréaux et Desbat 1988).

L'amphore de type 5 est la forme locale la plus abondante dès le milieu du Ier s. et pendant le IIe s. Si elle est toujours présente sur les sites d'habitats chartrains, son aire de diffusion semble cependant restreinte. Dans l'état actuel des recherches, elle n'est attestée qu'à Hanches, sur un site d'habitat du IIe s., à environ 25 km au nord-est de Chartres.

Les types 6 et 7 sont moins fréquents. Ils ne sont attestés que sur des sites de consommation. Ils apparaissent dans des contextes d'époque flavienne et du courant du IIe s. S'il ne semble exister qu'un seul module du type 6, le type 7 se retrouve en plusieurs tailles.

Les types 8 et 9 sont bien attestés pour la période couvrant la fin du IIe s. et le IIIe s. Ces deux types sont produits simultanément dans l'atelier de potiers de Saint-Barthélémy. L'atelier des Grandes Filles-Dieu n'a produit que le type 9. Cette forme s'apparente à la forme d'amphore "Gauloise 12". Les ateliers de potiers chartrains et celui de La Boissière-Ecole sont actuellement les seuls ateliers connus ayant produit cette forme. Ils se trouvent à la limite méridionale de son aire de diffusion qui couvre principalement la Normandie et l'Angleterre (Laubenheimer et Lequoy 1992). Le type 8, à lèvre en poulie, est bien attesté dans l'ouest de l'Ile-de-France. Il est produit dans les ateliers de La Boissière-Ecole (Barat et Raux 1993) et dans celui de Saint-Evroult (Bourgeau et Desachy 1984).

Les types 10 et 11 sont produits dans l'atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu dans la seconde moitié du Ier s. Si le type 10 apparaît comme une forme totalement originale, le type 11 s'apparente à la forme générique "Gauloise 3" telle qu'elle est définie dans la région bordelaise (Berthault 1992, p. 94). De grandes "cruches à deux anses" de ce type sont aussi présentes en Bourgogne, notamment à Mâcon (Barthélémy et Depierre 1990).

## IV. CONCLUSION

Les connaissances sur les ateliers de potiers chartrains d'époque gallo-romaine ont largement progressé depuis le développement du Programme d'Archéologie Urbaine de Chartres. Bien que souvent réduites à l'identification des seuls fours et à leurs productions, elles renouvellent cependant l'image de l'organisation de cet artisanat dans une agglomération importante et permettent de mieux cerner l'homogénéité et les différences essentielles entre les ateliers.

L'homogénéité se traduit principalement par l'utilisation de la même source argileuse et des mêmes structures de cuisson. Lorsque les comparaisons chronologiques sont possibles entre les ateliers, il apparaît que leurs répertoires morphologiques sont très proches. En conséquence, il est impossible de déterminer, si certaines formes sont produites dans l'un ou l'autre des ateliers. Ainsi, il apparaît qu'il est souvent plus important, notamment pour le mobilier des sites d'habitats, de chercher à définir des aires de productions probables plutôt que de tenter d'identifier strictement les ateliers.

Du point de vue économique, ces produits très similaires, venant de plusieurs ateliers répartis dans des aires géographiques distinctes, illustrent une certaine concurrence. Deux des trois officines fouillées récemment ont fonctionné pendant une courte période correspondant peut-être à une génération. La troisième a eu une période de production étendue. Ainsi, on peut en déduire que l'agglomération était fournie aussi bien par

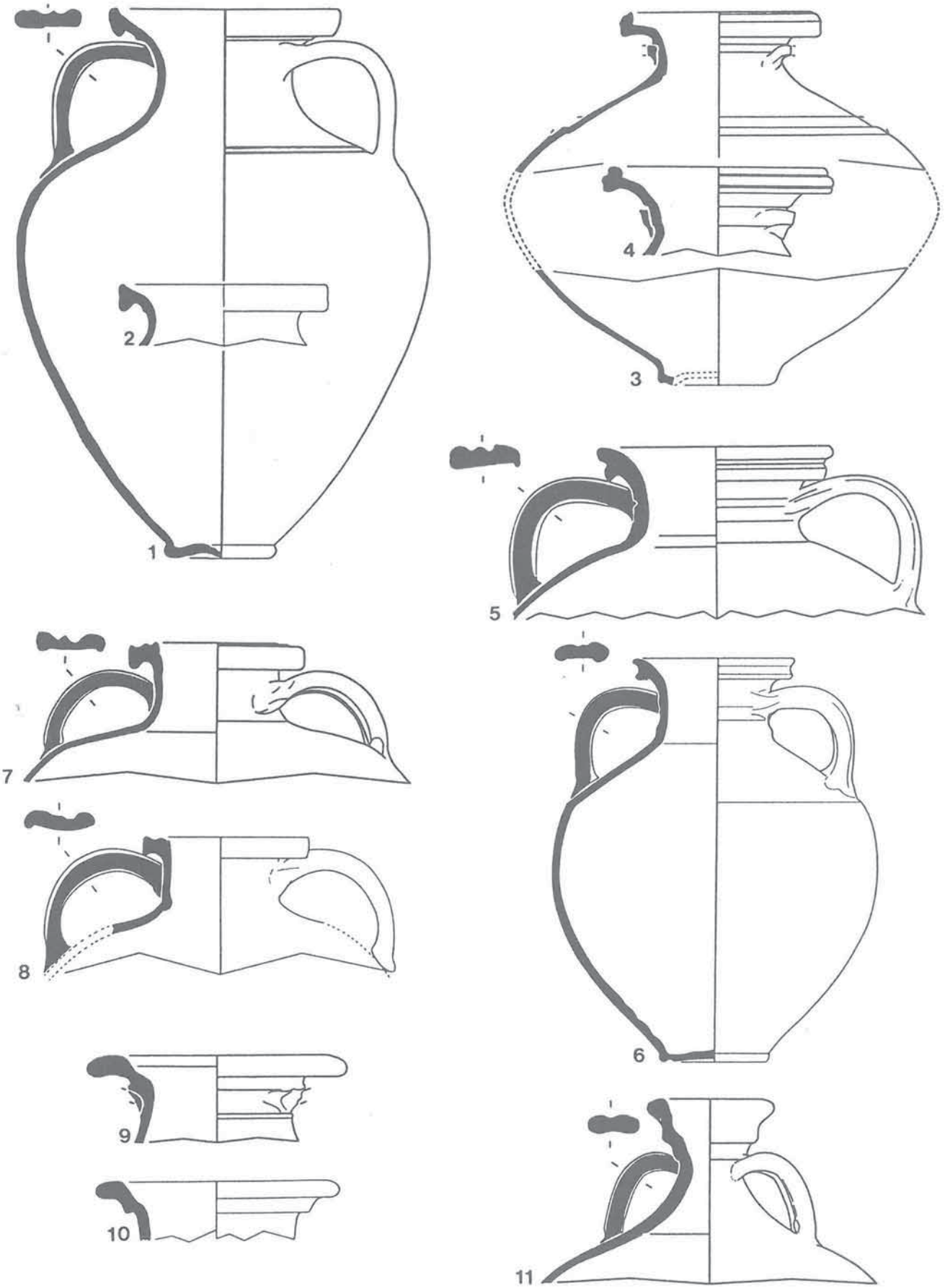



Figure 10 - Amphores gauloises et amphorettes de Chartres.
Type 6 : 1 et 2 ; type 7 : 3 et 4 : type 8 : 5 et 6 ; type 9 : 7 et 8 ; type 10 : 9 et 10 ; type 11 : 11 (éch. 1/4).

des centres de productions permanents que par des ateliers artisanaux et concurrents dont la localisation variait en fonction du temps.

On peut déterminer que les potiers chartrains ont subi des influences diverses. Certaines formes réalisées sont directement héritées de la Narbonnaise (amphores G.3 et G.4), d'autres sont présentes sur des territoires plus ou moins grands (cruches à col cannelé, amphorettes apparentées au type G.3, cruches à cols en corniche, amphorettes G.12, etc.) mais la majorité des formes produites paraît répondre à une aire d'influence plus réduite, principalement centrée sur la *civitas* carnute.

Enfin, la production d'amphores apparentées aux types méridionaux Gauloise 3 et 4 et l'importance des amphores locales, dès la fin de la période pré-flavienne ou au début de la période flavienne, renouvelle la question du développement précoce de la viticulture au Haut-Empire, particulièrement au nord de la Loire. Il en est de même pour la période plus tardive du III[e] s. avec la production d'amphores Gauloise 12 dont les seuls ateliers connus à ce jour se trouvent dans le bassin parisien.



## Amphores de Chartres, références

♦ **Figure 8**

**1.** Diam. de l'ouverture : 14,2 cm.
Production : groupe 1, pâte blanche, surface jaunâtre mouchetée.
Origine : puits-dépotoir 52 (Place de la République).
Datation : deuxième moitié du I[er] s.

**2.** Diam. de l'ouverture : 14,2 cm.
Production : groupe 1, pâte jaunâtre, surface jaunâtre mouchetée.
Origine : atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu.
Datation : deuxième moitié du I[er] s.

**3.** Diam. de l'ouverture : 13 cm.
Production : groupe 1 , pâte blanche, surface jaunâtre.
Origine : habitat (40 Bd. Chasles).
Datation : période flavienne.

**4.** Diam. de l'ouverture : 13 cm.
Production : groupe 1, pâte blanche, surface blanche.
Origine : atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu.
Datation : deuxième moitié du I[er] s.

**5.** Diam. de l'ouverture : 15,7 cm.
Production : groupe 3.
Origine : habitat (40, boulevard Chasles).
Datation : période pré-flavienne.

**6.** Diam. de l'ouverture : 12 cm.
Production : groupe 1, pâte orangée, surface mouchetée.
Origine : atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu.
Datation : deuxième moitié du I[er] s.

**7.** Diam. de l'ouverture : 19,2 cm.
Production : groupe 1, pâte rosée, engobe blanc partiel.
Origine : puits-dépotoir 91 (Place de la République).
Datation : deuxième moitié du I[er] s.

**8.** Diam. de l'ouverture : 22 cm.
Production : groupe 3.
Origine : dépotoir domestique (Grand-Faubourg).
Datation : période pré-flavienne.

**9.** Diam. de l'ouverture : 16 cm.
Production : groupe 1, pâte blanche, jaunâtre mouchetée.
Origine : dépotoir domestique (10, boulevard Chasles).
Datation : deuxième moitié du I[er] s.

♦ **Figure 9**

**1.** Diam. de l'ouverture : 23,2 cm.
Production : groupe 1, pâte rose, engobe blanc moucheté.
Origine : habitat (Place des Halles).
Datation : Haut-Empire.

**2.** Diam. de l'ouverture : 32,8 cm.
Production : groupe 2, pâte rosâtre, engobe partiel blanc moucheté.
Origine : habitat (Rue du Faubourg-la-Grappe 2).
Datation : période flavienne.

**3.** Diam. de l'ouverture : 22 cm.
Production : groupe 2, pâte rougeâtre, engobe partiel blanc.
Origine : Chartres.
Datation : Haut-Empire.

**4.** Diam. de l'ouverture : 25 cm.
Production : groupe 1, pâte blanchâtre, surface jaunâtre mouchetée.
Origine : atelier de potiers du Faubourg-la-Grappe.
Datation : pré-flavien (Néron ?).

♦ **Figure 10**

**1.** Diam. de l'ouverture : 17 cm.
Production : groupe 2, surface brute.
Origine : habitat (Grandes Filles-Dieu).
Datation : Flavien-Antonin.

**2.** Diam. de l'ouverture : 15,4 cm.
Production : groupe 2, surface brute.
Origine : habitat (Place des Epars).
Datation : Haut-Empire.

**3.** Diam. de l'ouverture : 17,5 cm.
Production : groupe 1, pâte rose, engobe partiel blanc moucheté et rouge.
Origine : puits-dépotoir 97 (Place de la République).
Datation : période antonine.

**4.** Diam. de l'ouverture : 14,5 cm.
Production : groupe 1, pâte rose, engobe partiel blanc.
Origine : Habitat (Place des Halles).
Datation : Haut-Empire.

**5.** Diam. de l'ouverture : 17,5 cm.
Production : groupe 1, pâte beige.
Origine : atelier de potiers de Saint-Barthélémy.
Datation : fin II[e]-III[e] s.

**6.** Diam. de l'ouverture : 12 cm.
Production : groupe 1, pâte beige clair.
Origine : habitat (Mendès-France).
Datation : fin II[e] s. ou III[e] s.

**7.** Diam. de l'ouverture : 13 cm.
Production : groupe 1, pâte blanche, surface jaunâtre.
Origine : atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu.
Datation : fin II[e] s. ou III[e] s.

**8.** Diam. de l'ouverture : 12,2 cm.
Production : groupe 1, pâte beige clair.
Origine : atelier de potiers de Saint-Barthélémy.
Datation : fin II[e] s. ou III[e] s.

**9.** Diam. de l'ouverture : 19 cm.
Production : groupe 1, pâte blanchâtre, surface jaunâtre.
Origine : atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu.
Datation : deuxième moitié du I[er] s.

**10.** Diam. de l'ouverture : 18 cm.
Production : groupe 1, pâte blanche, surface orangée mouchetée.
Origine : atelier de potiers du Faubourg-la-Grappe.
Datation : période pré-flavienne.

**11.** Diam. de l'ouverture : 9,5 cm.
Production : groupe 1, pâte blanchâtre, surface orangée.
Origine : atelier de potiers des Grandes Filles-Dieu.
Datation : deuxième moitié du I[er] s.

## BIBLIOGRAPHIE

**Anonyme 1845** : ANONYME, dans *Le Glaneur*, 33, 14 août 1845.

**Barat et Raux 1993** : Y. BARAT et S. RAUX, Les productions de l'officine rurale de La Boissière-Ecole, dans *Trésor de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 132-139.

**Barthélémy et Depierre 1990** : A. BARTHELEMY et G. DEPIERRE (dir.), *La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon*, Recherches du Groupement Archéologique du Maconnais, 1990, 126 p.

**Berthault 1992** : F. BERTHAULT, Production d'amphores dans la région bordelaise, dans *Les amphores en Gaule production et circulation*, Table ronde internationale, Metz 4-6 octobre 1990, Annales littéraires de Université de Besançon, 474, 1992, p. 93-100.

**Bertucchi 1982** : G. BERTUCCHI, Amphores et demi-amphores de Marseille au Ier s. avant J.-C., dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 16, 1982, p. 89-102.

**Bourgeau et Desachy 1984**, L. BOURGEAU et B. DESACHY, Céramiques et potiers, dans *Gallo-Romains en Ile-de-France*, Catalogue d'exposition, 1984, p. 145-184.

**Dangréaux et Desbat 1988** : B. DANGREAUX et A. DESBAT, Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, dans *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 115-153.

**Desbat *et al.* 1979** : A. DESBAT, C. LAROCHE et E. MERIGOUX, Note préliminaire sur la céramique commune de la Rue des Farges à Lyon, dans *Figlina*, 4, 1979, p.1-17.

**Detsicas 1981** : A. DETSICAS, 26. A group of pottery from Eccles, Kent, dans Coll, *Roman Pottery Research Group in Britain and North-West Europe, Papers presented to Graham Webster*, BAR international Series 123 (ii), 1981, p. 441-445.

**Dufaÿ *et al.* 1990** : B. DUFAŸ, Y. BARAT et S. RAUX, Un atelier de potiers du IIIème siècle à La Boissière-Ecole (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 203-212.

**Duhamel 1974** : P. DUHAMEL, Les fours de potiers, dans *Les dossiers de l'Archéologie*, 6, 1974, p. 54-66.

**Ferdière 1975** : A. FERDIERE, Notes de céramologie de la région Centre, VII. Les ateliers de potiers gallo-romains de la région Centre, dans *Revue Archéologique du Centre*, 53-54, XIV, fasc. 1-2, 1975, p. 85-111.

**Gose 1950** : E. GOSE, *Gesässtypen der römischen kéramik im Rheinland*, 1950 (1984), 47 p., 61 pl.

**Joly 1988a** : D. JOLY, La Grappe-site 33, dans *Chartres 1978-1988, 10 années d'archéologie, 20 siècles d'histoire*, Catalogue d'exposition, ADAUC, 1988, p. 54-57.

**Joly 1988b** : D. JOLY, Filles-Dieu-site 42, Socam-site 69, IND-site 0.4, dans *Chartres 1978-1988, 10 années d'archéologie, 20 siècles d'histoire*, Catalogue d'exposition, ADAUC, 1988, p. 66-71.

**Joly 1991** : D. JOLY, Chartres, l'apport de l'archéologie dans la connaissance du passé de la ville, dans *15 années de recherches archéologiques en Eure-et-Loir*, CAEL, 1991, p. 28-41.

**Laubenheimer 1985** : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 327, 1985, 446 p.

**Laubenheimer et Notet 1986** : F. LAUBENHEIMER et J.-C. NOTET, Les amphores produites à Gueugnon (S.-et-L.) et les débuts du vignoble bourguignon, dans *Dialogues d'histoire ancienne*, 12, 1986, p.431-453.

**Laubenheimer et Lequoy 1992** : F. LAUBENHEIMER et F. LECQUOY, Les amphores Gauloises 12 de Normandie. Le matériel de la nécropole de Vatteville-la-Rue, dans *Les amphores en Gaule, production et circulation*, Table ronde internationale, Metz 4-6 octobre 1990, Annales littéraires de Université de Besançon, 474, 1992, p. 75-92.

**Lecocq 1860** : A. LECOCQ, Notice sur un atelier de figurines découvert à Chartres, dans *Mémoires de la S.A.E.L.*, II, 1860, p. 323-334.

**Lecocq 1864** : A. LECOCQ, Un doute archéologique, communication sur des excavations anciennes, dans *Procès-Verbaux de la S.A.E.L.*, II, 1864, p. 221-223.

**Moireau et Genty 1991** : F. MOIREAU et P. GENTY, Un ensemble de céramique du IIIe s. ap. J.-C. à Herbilly, Commune de Mer (Loir-et-Cher), dans *Revue Archéologique du Centre*, 30, 1991, p. 195-201.

**Moireau 1992** : F. MOIREAU, Le dépotoir des "Murgets" à Tavers (Loiret) - étude de la céramique, dans *Revue Archéologique du Centre*, 31, 1992, p. 177-188.

**Morin 1993** : J.-M. MORIN, La production d'un atelier du Haut-Empire découvert à Jouars-Pontchartrain (Yvelines), dans *Trésor de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 128-130.

**Odiot et Poupet 1979** : T. ODIOT et P. POUPET, Analyse des rapports entre centres de production et lieux d'utilisation, dans *Figlina*, 4, 1979, p. 61-68.

**Rouvier-Jeanlin 1972** : M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines et terre cuite au Musée des Antiquités Nationales*, XXIVe suppl. à *Gallia*, 1972, 428 p.

**Sellès 1988** : H. SELLES, La céramique, dans *Chartres 1978-1988 : 10 années d'archéologie, 20 siècles d'histoire*, Catalogue d'exposition, ADAUC, 1988, p. 107-161.

**Sellès 1993a** : H. SELLES, Les ateliers de Chartres, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 56-61.

**Sellès 1993b** : H. SELLES, Principaux caractères des productions des ateliers chartrains, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 56-61.

**Tuffreau-Libre 1981** : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine du Musée de Chartres*, Bulletin de la S.A.E.L., série Documents, 86, 1981, 56 p.

## DISCUSSION

Président de séance : Y. BARAT

***Yvan BARAT*** *: Je retiendrai surtout cette première analyse des amphores de fabrication régionale qui est, à mon avis, une piste à suivre attentivement dans les années à venir.*

***Bernard HOFMANN*** *: J'ai remarqué que vous aviez beaucoup de céramiques qui ont cuit blanc et d'autres, ce qui est normal, qui ont cuit tantôt rouge, tantôt noir, selon le milieu de cuisson et parce qu'elles contiennent de l'oxyde de fer. Alors, il y a peut-être un distinguo à faire entre les productions blanches à tendance kaolinitique pure et les autres. Avez-vous des bancs d'argiles dans la région qui attestent ce fait ?*

***Hervé SELLES*** *: J'ai éludé, dans mon exposé, les problèmes d'origine des argiles ; ce sujet a été traité, assez anciennement, par T. Odiot et P. Poupet. Effectivement, on retrouve un certain nombre de bancs d'argile qui ont une forte teneur kaolinitique, notamment à proximité des ateliers et, entre autres, sur le secteur qui s'appelle "le Bois-des-Poteries".*

***Alain FERDIERE*** *: Ce que je veux dire peut aussi bien porter sur la précédente communication. Je me suis interrogé, assez récemment, sur le problème de la place des ateliers de potiers dans l'économie de la Gaule et j'ai l'impression que des cas comme Chartres, capitale de civitas, sont relativement exceptionnels, c'est-à-dire que j'ai de plus en plus l'impression que l'essentiel de la production céramique se situe dans les agglomérations secondaires tandis que seules quelques villes ont des ateliers importants. Evidemment, on peut penser que c'est une carence des données et qu'on n'est pas allé chercher dans beaucoup de villes là où il fallait chercher, mais compte tenu des développements récents de l'archéologie urbaine, d'une part, des hasards des découvertes, d'autre part, je crois qu'il faudrait quand même atténuer ce problème. C'est une impression et je pense que c'est un sujet qu'il serait intéressant d'approfondir parce qu'on a peut-être trop tendance à donner une très forte importance à la production céramique des villes, y compris pour l'exportation dans les campagnes avoisinantes, alors que le rôle essentiel des productions de céramiques —je parle de céramiques courantes— est à associer aux agglomérations secondaires, à quelques exceptions près.*

***Robin SYMONDS*** *: Ces productions d'amphores locales deviennent un sujet de plus en plus intéressant pour le nord de la Gaule et la Grande-Bretagne. Je suppose que ces amphores sont destinées à contenir du vin de production locale. Y-a-t-il des indices, justement, de vignes et de production de vin ?*

***Hervé SELLES*** *: Sur l'agglomération de Chartres, en particulier, il n'en existe pas. La question de la fonction de ces amphores se pose effectivement, notamment celles imitant les amphores de Gaule du Sud. Il est possible que ces céramiques aient servi à des transvasements éventuels de vins arrivés en vrac. C'est une question qui se pose en permanence pour ceux qui étudient les amphores produites localement, notamment celles imitant les formes du Midi.*

***Yvan BARAT*** *: La seule chose que je pourrais ajouter est que, dans un certain nombre de cas de découvertes d'amphores sur les sites de consommation, d'amphores manifestement régionales, avec des pâtes très semblables à celles qu'on peut observer sur les productions chartraines, on constate la présence d'enduits poissés à l'intérieur. C'est un élément mais on ne peut pas, à mon avis, aller plus loin dans l'état actuel des choses.*

***Dominique JOLY*** *: Si je peux ajouter un élément complémentaire à ce que vient de dire mon collègue sur la production de vins, il n'y a effectivement pas de preuves archéologiques pour l'Antiquité, à Chartres ; mais la topographie des lieux le rendait possible, en tout cas, au X^e^ s, puisqu'on a des textes qui attestent, au moment où le château comtal est construit, qu'il l'a été sur un lieu planté de vignes ; et il y avait encore des vignes, à Chartres, au début du XX^e^ s. Ces faits ne rendent pas impossible l'usage de ces amphores pour la production de vin.*

***Yvan BARAT*** *: Et puis, il y a la mention de vignes aux alentours de Paris, par l'empereur Julien, au milieu du IV^e^ s.*

***Philippe BET*** *: Quelle est la contenance des amphores à engobe blanc ?*

***Hervé SELLES*** *: En volume, je n'ai pas calculé cela de façon précise. Les amphores assimilées au type Dressel 28 mesurent à peu près 80 cm de haut et 60 à 70 cm de large.*

***Alain FERDIERE*** *: Pour les amphores, on ne peut pas exclure —c'est d'ailleurs une idée qui court depuis un certain temps— qu'il s'agit de récipients simplement destinés au reconditionnement de vins importés dans d'autres conteneurs (y compris pour l'atelier de Mougan, que j'avais publié, il y a quelques années : je n'écrirais sans doute plus que les amphores étaient la preuve d'une viticulture locale). Les deux hypothèses, jusqu'à la découverte de pollen de vignes ou autres, doivent coexister.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Sylvie ROBIN

# UN ATELIER DE POTIERS À PARIS, L'ATELIER DE LA RUE SAINT-JACQUES

C'est en 1989, au cours d'une fouille de sauvetage programmé, préalable aux travaux de construction d'un gymnase, qu'un four de potiers a été mis au jour dans le jardin de l'Institut National des Jeunes Sourds, au 245 rue Saint-Jacques, dans le 5$^{e}$ arrondissement de Paris. Cette opération, réalisée par la Commission du Vieux Paris, concernait une surface de 400 m$^{2}$ ainsi que la surveillance d'un certain nombre de puits de fondation de piles de béton. Sur ce site, resté exceptionnellement non bâti depuis le III$^{e}$ s., les niveaux antiques ont été épargnés par les constructions médiévales et modernes. L'arrêt de fonctionnement de l'atelier, que l'on peut situer entre la fin du II$^{e}$ s. et le début du III$^{e}$ s., correspond à l'abandon général de ce quartier de la ville antique. Pendant plusieurs siècles, cette parcelle va donc se trouver à l'extérieur de toute urbanisation et, en particulier, en dehors de la ville médiévale délimitée par l'enceinte de Philippe Auguste. Le terrain est alors à l'état de friche ou de culture, peut-être occupé par des bâtisses légères. Il est, par la suite, intégré aux possessions de la Commanderie de Saint-Jacques du Haut Pas. Au XVI$^{e}$ s., inclus dans le couvent Saint-Magloire des Oratoriens, il devient un jardin. Cette permanence d'une occupation agreste et jardinière explique les quelque 2 m de terre à jardin qui séparent le sol actuel des vestiges en place. Un remblai contenant des tessons et des ratés de cuisson en grande quantité recouvrait tout le secteur du four. Le laboratoire découvert pratiquement intact, à l'exception du sommet de la voûte, en était entièrement comblé ainsi que l'aire de chauffe et les fosses voisines.

En raison de l'importance de la découverte et de son remarquable état de conservation, il a été décidé, par un accord entre la Ville de Paris, le Ministère de la Culture et l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, de conserver le four *in situ* en l'intégrant dans le sous-sol du bâtiment. Les travaux de restauration et de consolidation sont en cours et conduiront à une présentation muséographique de son fonctionnement et de sa production, dès 1994.

D'autres fours de potiers, reconnus dans un périmètre proche, sont à mettre en relation avec cette découverte (Fig. 1). Le premier fut observé par Théodore Vacquer, archéologue parisien de la deuxième moitié du XIX$^{e}$ s., au cours de travaux dans ce qui était, à l'époque, l'Institution des Sourds-muets, à quelque 50 m au nord de la fouille de 1989. Toujours sur la même parcelle et, cette fois, à une trentaine de mètres au sud, un autre four, de moindre dimension, est apparu dans la paroi d'un des puits de fondation lors de la phase de terrassement postérieure à la fouille de 1989. Enfin, à un peu plus d'une centaine de mètres de là, à l'angle de la rue des Feuillantines et de la rue Saint-Jacques, une surveillance archéologique a permis de noter la présence d'un four fort mal conservé et de prélever quelques éléments de sa production. A la différence du four conservé à l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris, et en raison des circonstances de la découverte, les informations sur leur structure et leur fonctionnement sont très incomplètes. Elles nous incitent cependant à conclure à l'existence d'un (ou de plusieurs) atelier assez important, établi de part et d'autre de la rue Saint-Jacques.

Auparavant, l'existence de fours de potiers n'avait été attestée que vers la rue de Vaugirard, sur le versant ouest de la colline Sainte-Geneviève. C'est sur ces données, datant d'un sauvetage urgent de 1972-1974, que reposaient les quelques connaissances sur les ateliers parisiens. Elles sont désormais largement étayées par les découvertes de la rue Saint-Jacques.

Dans la topographie antique de Lutèce, cet atelier se situe dans la périphérie méridionale de la ville du Haut-Empire. Ce quartier était limité, quelques centaines de mètres plus au sud, par la nécropole du sud dite "de la rue Pierre-Nicole", implantée le long du *cardo*. Plusieurs fouilles récentes ont montré l'existence d'un tissu d'habitats assez dense, entrecoupé parfois de vastes cours, et d'un réseau de voirie. Les constructions de l'atelier y sont parfaitement intégrées et s'alignent sur l'axe de la rue antique, avant le changement d'orientation au sud de son croisement avec la rue de l'Abbé-de-l'Epée. Le relief est ici peu marqué, le site étant sur la pente douce que constitue le versant sud de la montagne Sainte-Geneviève dans sa partie basse. La proximité de la lisière, entre ville et campagne, ainsi qu'un accès presque direct au *cardo*, principale voie de

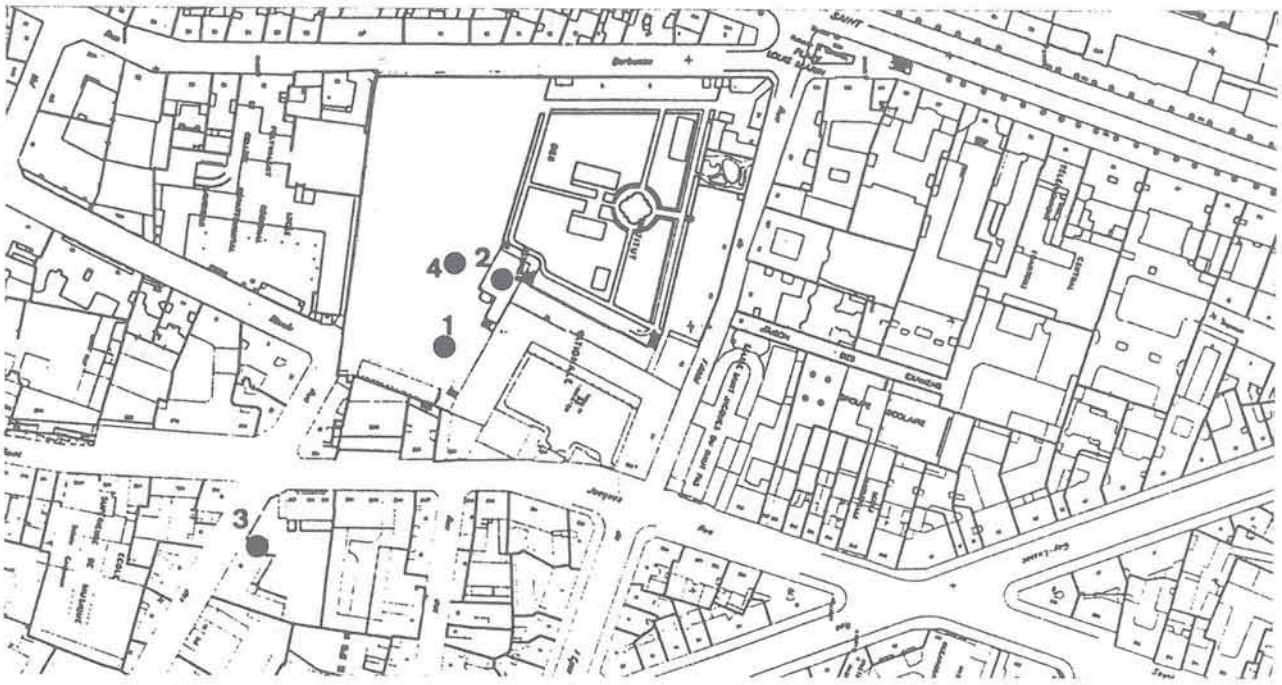



Figure 1 - Plan montrant la situation des différents fours découverts dans le même périmètre.

sortie de Lutèce —l'actuelle rue Saint-Jacques, à moins de cent mètres—, ont été déterminants pour l'établissement de l'atelier en facilitant son approvisionnement en bois. La situation était donc tout à fait privilégiée d'un point de vue commercial, car elle permettait une vente directe sur la rue la plus fréquentée de la ville et donnait également un accès facile aux moyens de transport routier, vers la voie d'Orléans, au sud, et sur la voie de Senlis, au nord.

La connaissance que nous avons de l'organisation de l'atelier (Fig. 2) est très lacunaire en raison de la surface restreinte fouillée autour du four lui-même. De nom-

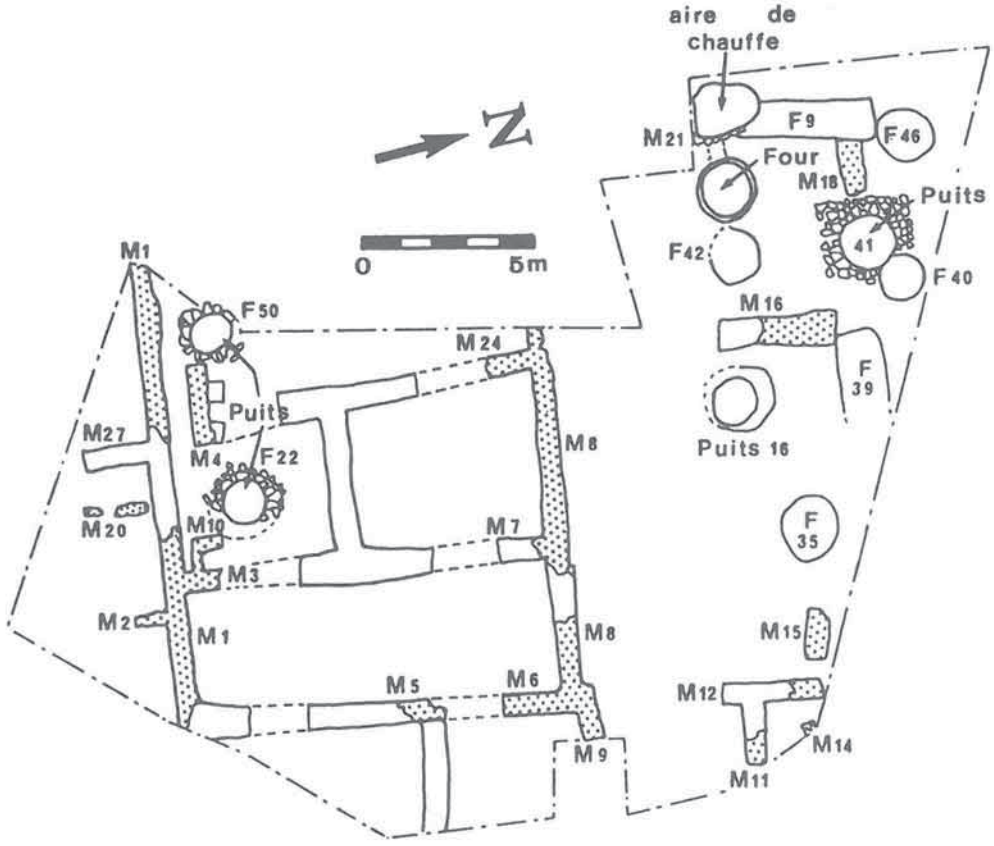



Figure 2 - Plan de la fouille (M. C.).

breuses perturbations postérieures ont touché ce secteur, en particulier à l'est et au sud. De plus, les limites du terrassement en réduisaient l'exploration au nord et à l'ouest. A l'ouest se trouvait un bâtiment aux dimensions importantes comportant plusieurs grandes pièces aux sols d'argile ou de mortier, disposées autour d'une cour centrale. Son affectation précise n'a pas pu être définie mais il est probable qu'il était en relation avec l'atelier et en constituait des dépendances, lieux de tournage, de stockage ou de vente, habitation des artisans.

La construction de l'atelier appartient à la dernière phase d'occupation du site, sans doute dans le courant du IIe s. Un établissement précoce, caractérisé par des poutres sablières basses et des fragments importants de murs en torchis, existait auparavant sous l'habitation ouest. Par la suite, plusieurs aménagements des lieux se sont succédé. L'atelier, au contraire, semble avoir été installé dans une zone vierge. A cet endroit, les seuls vestiges d'une occupation précoce sont deux puits, sans doute votifs, très profonds, dont l'existence n'était pas connue lors de la construction du four. L'un d'eux a d'ailleurs entraîné un effondrement partiel du sol, juste derrière le four, qui a nécessité une intervention de consolidation.

## I. LE FOUR ET SES INSTALLATIONS

Quatre fosses circulaires et peu profondes, d'un diamètre moyen de 1,5 m, étaient disposées au nord et à l'ouest du four. Il pourrait s'agir de fosses d'extraction de sable ou de conservation de l'argile. Au nord, plusieurs murs en moellons appartenaient à des constructions légères, peut-être des bassins de trempage et de décantation, de pétrissage, des réserves de bois ou des lieux de décharge du four. Le puits à eau était situé à quelques mètres du four. Un appareillage de pierres bien taillées et liées à sec assurait le maintien des parois jusqu'au niveau des marnes et caillasses. Au niveau du sol, une margelle carrée, en pierre, encadrait le puits.

Ce four (Fig. 3) appartient à la catégorie des fours circulaires à canaux, à tirage vertical, à chambre et alandier uniques. D'un modèle très élaboré, type C de Duhamel, il possède, de plus, une particularité morphologique, l'inclinaison marquée de l'alandier vers la chambre de chauffe qui semble être une innovation ponctuelle (Fig. 4 et 5). Ce dispositif rare, construit dès l'origine, pouvait présenter des avantages pour une meilleure dispersion et continuité de la chaleur, plus diffuse parce que moins directe et en permettre un plus

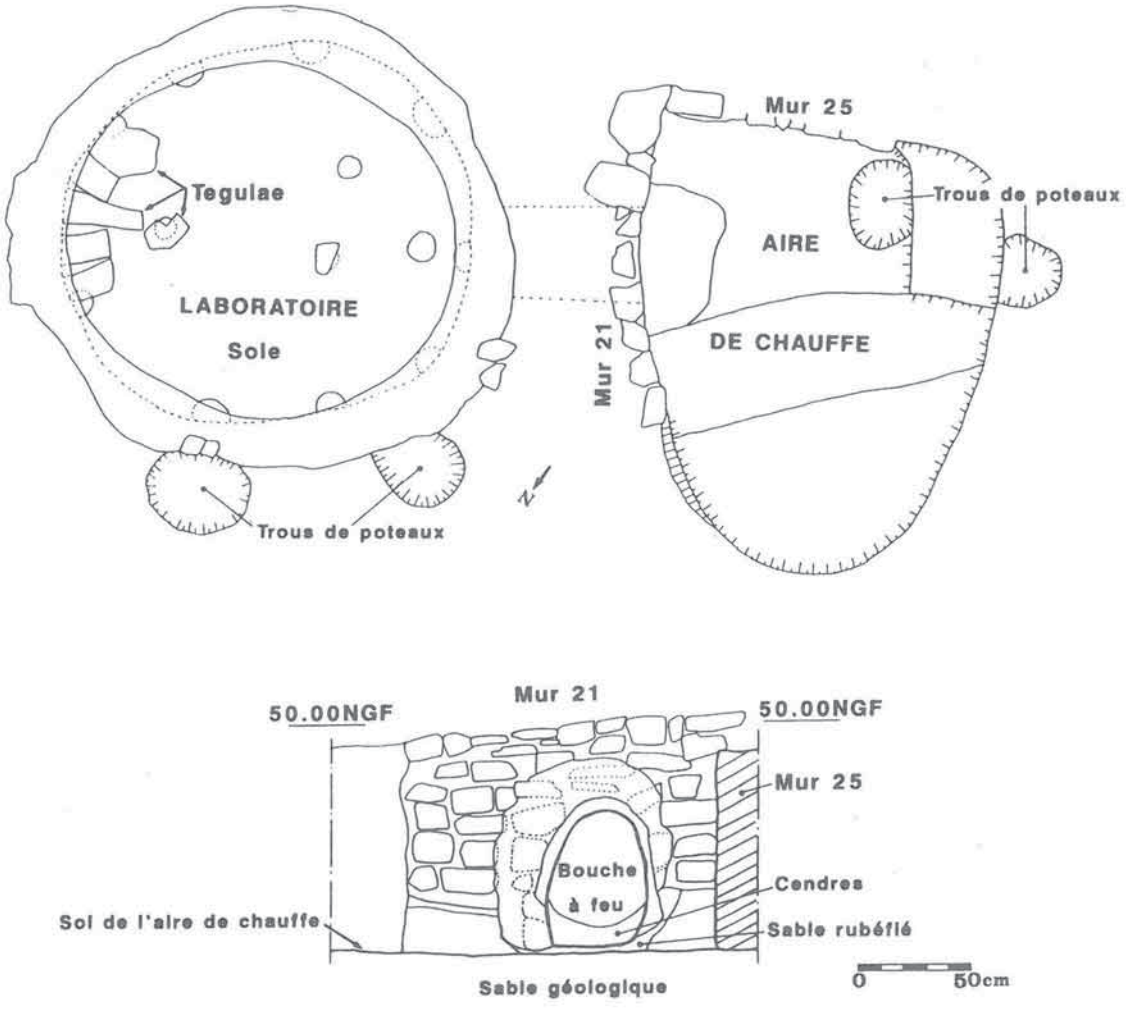



Figure 3 - Plan du four et élévation du mur de la bouche à feu (S. R.).

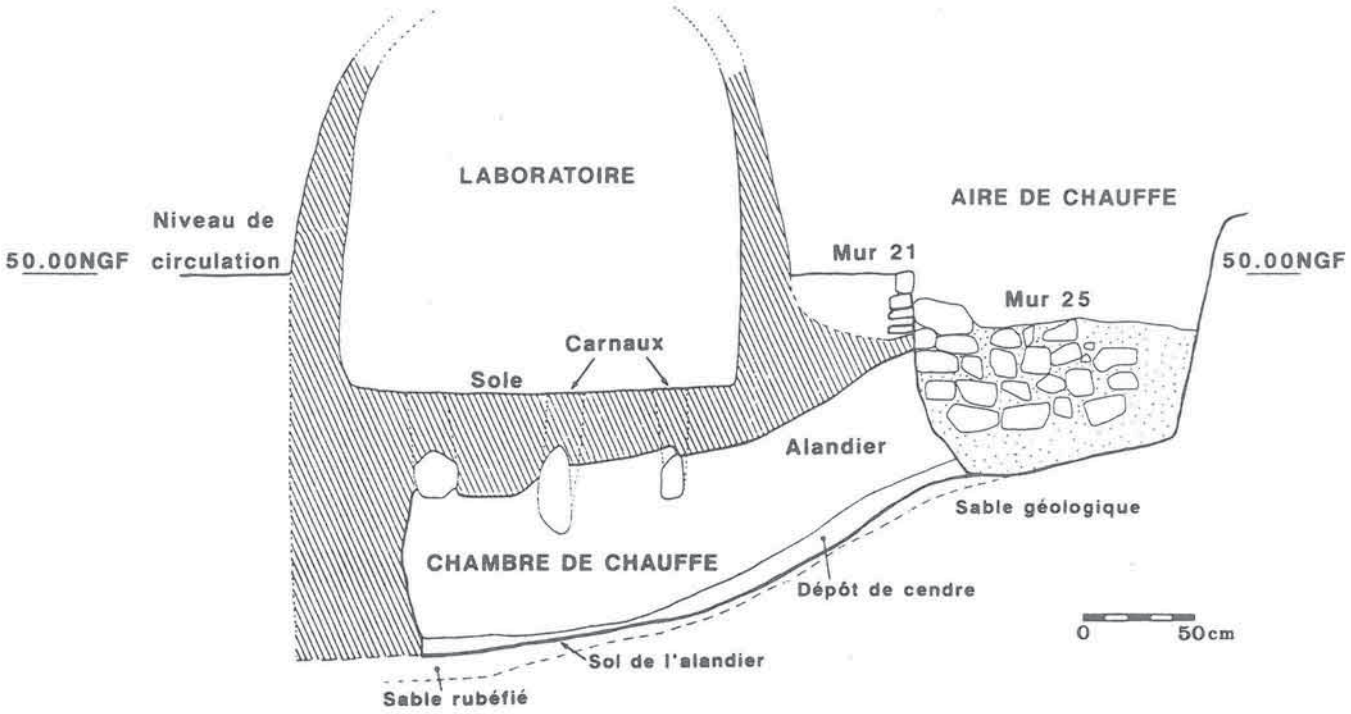



Figure 4 - Coupe longitudinale du four (S. R.).

grand contrôle. Une consommation de bois, sans doute plus élevée, et des difficultés pour le curage de l'alandier en raison de sa pente, en constituaient les inconvénients majeurs.

L'alandier était un conduit voûté haut d'environ 0,65 m et dont les parois, épaisses de 0,03 à 0,10 m, étaient recouvertes d'argile. Il se prolongeait par la chambre de chauffe voûtée, aux dimensions légèrement supérieures, 0,80 m. Construites en tuiles et briques noyées dans de l'argile, ses parois sont recouvertes d'un placage blanc, peut-être de chaux. L'alandier et la chambre de chauffe sont creusés dans le sable géologique durci et rubéfié sous l'action de la chaleur. Le sol était recouvert d'une alternance de fines couches cendreuses restées en place.

Partant du canal central, la chaleur se répartissait par des carnaux rayonnants, percés dans la sole. Ceux-ci, très larges au départ, dans la partie haute de la voûte,

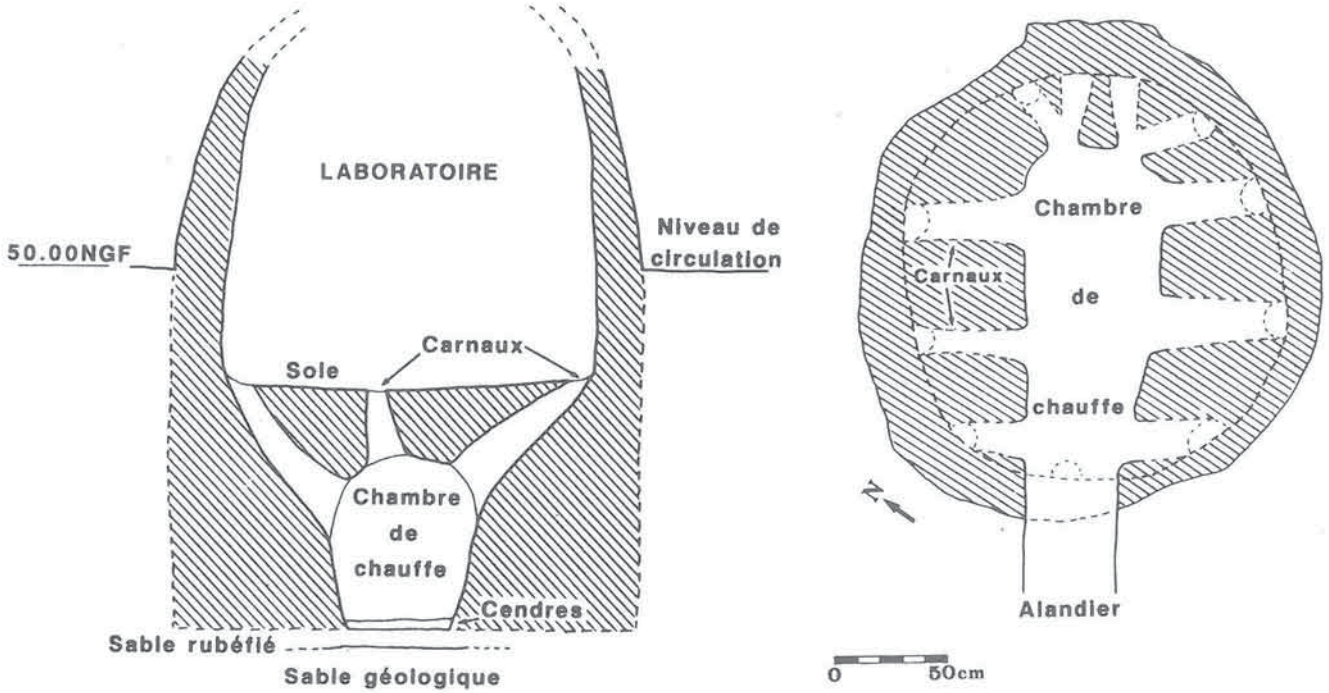



Figure 5 - Coupe transversale du four et plan de l'alandier et des carnaux (S. R.).

se rétrécissent à leur débouché sur la sole. Leur disposition est régulière, surtout sur le contour de la sole où ils sont espacés d'une quarantaine de cm ; trois sur chacun des côtés et deux au fond se ramifiant en six conduits.

La sole est d'une épaisseur variable, de 0,30 m au départ, elle s'épaissit jusqu'à 0,45 m vers le fond du four. Le blocage de fragments de tuiles et de briques, d'argile et de cailloux qui la compose est recouvert, en surface, d'un placage lisse d'argile. Les ouvertures des carnaux sont parfois renforcées par des angles de *tegulae*, en particulier pour celles disposées au fond du four qui semble avoir subi une réfection. Des morceaux de tuiles plates, retrouvés en place, permettaient de régler la température et l'atmosphère du laboratoire en obstruant partiellement ou totalement les ouvertures des carnaux. Le poids de la sole peut être estimé à plus de 900 kg, ce qui explique la grande robustesse du dispositif inférieur.

Le laboratoire (Fig. 6), d'après le profil des parois conservées, possédait une hauteur totale de près de 2 m, pour un diamètre intérieur d'environ 1,80 m. Le four fonctionnait, en partie, enterré. La base du laboratoire, comme souvent, se trouvait à un niveau inférieur au sol, ici à moins de 0,60 m, pour faciliter l'enfournement et le défournement. Il dépassait, ici d'environ 1,40 m, la moitié de la hauteur totale. Construites en argile, les parois étaient lutées pour parfaire l'étanchéité de l'ensemble.

L'aire de chauffe était creusée directement dans le sable de Beauchamps et ses parois taillées pratiquement à la verticale. Pour prévenir les effondrements d'un terrain instable, le côté, à droite du foyer, était conforté par la construction d'un muret de moellons simplement appliqués contre le sable. Le tableau de l'alandier était également construit en appareillage de moellons. Un placage d'argile rubéfiée protégeait les pierres du mur, les plus proches de la bouche à feu, sur une largeur d'une vingtaine de cm. De l'autre côté, l'aire de chauffe s'élargissait légèrement et le sol avait gardé les traces d'une fosse comblée par un remblai de couleur noire ; il pourrait s'agir de l'emplacement d'une réserve de bois ou du cendrier. Aucun reste de sol n'a été retrouvé dans l'aire de chauffe. Seule une petite plate-forme durcie par les feux successifs, à l'emplacement du foyer, devant la bouche à feu, montre le niveau de circulation. Le sol devait être souvent reconstitué, peut-être à chaque vidange du foyer ou de l'alandier. Le chauffeur pouvait régler le tirage du four en obstruant plus ou moins le gueulard. Lors de son dégagement, celui-ci était fermé hermétiquement par trois tuiles plates superposées. La descente dans l'aire de chauffe devait se faire soit par un gradin, retrouvé à l'opposé du four, soit par une petite échelle.

Une construction sommaire protégeait l'aire de chauffe et une partie du four, sans doute une sorte d'auvent. Deux murs peu profonds encadraient le four au nord et à l'est et la couche de démolition qui recouvrait le secteur renfermait, par ailleurs, de nombreuses *tegulae* et des fragments de pierres. Plusieurs trous de poteaux ont également été retrouvés, deux au nord, contre le four et deux autres, à l'arrière de l'aire de chauffe.

D'après la datation par archéomagnétisme réalisée sur des prélèvements provenant de la sole et des tuiles bouchant les orifices des carnaux, la dernière utilisation du four se situerait dans une période comprise entre 75 et 175 apr. J.-C. Cependant, l'étude de la production et

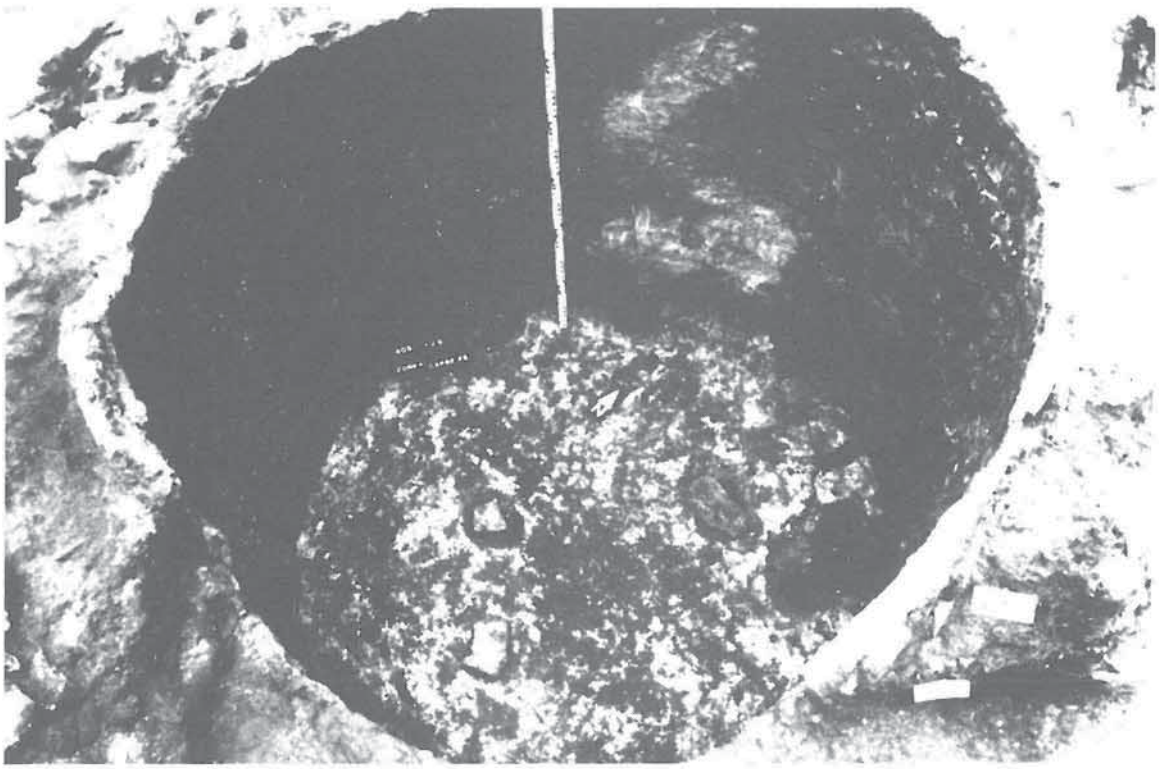


Figure 6 - Vue du laboratoire.

la comparaison avec des ensembles clos provenant d'autres sites parisiens nous incite à placer celle-ci dans la partie tardive de la fourchette chronologique définie par cette étude, c'est-à-dire à la fin du IIe s. apr. J.-C.

## II. LA PRODUCTION DE LA RUE SAINT-JACQUES : IIe ET IIIe SIÈCLES

Dans la deuxième moitié du IIe s. apr. J.-C. et jusqu'au milieu du siècle suivant, l'essentiel de la production de vaisselle commune trouvée à Paris est constitué de céramiques à pâte grise. Cette production n'est d'ailleurs pas caractéristique de Lutèce puisqu'elle se retrouve dans toute une partie de la région parisienne, l'est plus particulièrement.

L'existence d'une fabrication locale de céramique commune à pâte grise à Paris, longtemps pressentie en raison du nombre important des découvertes, a enfin pu être mise en évidence par l'étude des deux fours installés de part et d'autre de la rue Saint-Jacques et d'une partie de leur production. Pour la première fois, à Paris, il a pu être établi, avec certitude, une relation entre un atelier de potiers et une production céramique caractéristique. Celle-ci se reconnaît sur la plupart des sites parisiens et le nombre de formes, assez limité, est bien représenté par l'éventail retrouvé lors de la fouille de l'Institut National des Jeunes Sourds. La mise au jour, peu de temps après, d'un second four, rue des Feuillantines, séparé du premier par la rue Saint-Jacques mais peu éloigné, a permis de conclure à l'appartenance de ces deux fours à une même unité artisanale. La relation entre ces deux fours a été confirmée par l'étude des céramiques recueillies rue des Feuillantines car les formes présentes, quoique en nombre restreint, étaient absolument identiques à celles du four de l'Institut National des Jeunes Sourds.

On ne saurait affirmer que tous les éléments de cette production, découverts au cours des nombreuses fouilles réalisées sur la Montagne Sainte-Geneviève, sont issus de l'atelier de la rue Saint-Jacques ou du Sénat. D'autres ateliers ont pu exister dans un périmètre proche, toujours sur les versants sud et sud-est de la colline. Toutefois, les dimensions importantes de ce four et de celui de la rue des Feuillantines, et sa position privilégiée sur l'axe principal de Lutèce, nous font penser qu'il s'agit là d'une unité de production particulièrement importante.

### 1. Caractéristiques de la production.

La pâte est dure, difficilement rayable au fer et sonore. La couleur la plus fréquente est le gris clair mais un nombre important des mêmes formes existe en pâte de couleur noire et surface noire. On trouve également d'autres variantes : pâte de couleur rougeâtre à surface noire ou quelquefois tirant sur le beige (peut-être due à des incidents de cuisson).

Le traitement des surfaces est plus varié et comprend toute une gamme de teintes variant du gris très clair, presque blanc, paraissant couvert d'un lait blanchâtre ou bien tirant sur le beige, jusqu'au gris foncé et au noir. Cette couleur noire peut être obtenue soit par le dépôt d'un engobe, comme c'est le cas sur les bords extérieurs des assiettes trouvées dans le four soit, plus simplement, par la conduite de la cuisson.

Les surfaces sont d'aspect différent suivant les formes et leurs usages. Les surfaces peuvent être mates. Un lissage partiel, probablement fait avant cuisson, dont les traces en bandes sont visibles, est utilisé à l'intérieur des assiettes et des tripodes, donnant une teinte gris argent. Seuls les gobelets décorés ont une surface uniformément brillante. Le répertoire décoratif se limite à des bandes de guillochis de largeurs et en nombres variables.

### 2. Etude typologique.

Le répertoire typologique est donc réduit à un petit nombre de formes. A l'intérieur de chaque catégorie, de légères variantes existent en fonction du traitement des surfaces et de quelques différences dans les formes des lèvres. Un premier groupe comprend la vaisselle de cuisine ou de stockage : épaisse, solide et fonctionnelle, c'est la céramique commune de base dont les formes paraissent avoir peu évolué entre le milieu du IIe s. et le milieu du IIIe s. On trouve, dans de rares cas, des formes de stockage avec décor guilloché (presque incisé) sur des parois épaisses et brutes de traitement. Il existe également des services de cuisine parfaitement lissés, assiettes et tripodes, qui pourraient avoir eu un usage de table.

**a. Grands vases ou marmites ovoïdes** (Fig. 7, nº 1).

Ils portent sur le haut de la panse une moulure plus ou moins accentuée, parfois délimitée par de fins sillons ou baguettes. La lèvre inclinée est en bandeau, droite ou légèrement concave. Ce modèle semble répandu dans l'est parisien dès le milieu du IIe s. jusqu'à une limite, grossièrement nord-sud, qui engloberait donc Paris (information Y. Barat). Les diamètres varient de 18 à 28 cm et les hauteurs entre 20 et 45 cm.

**b. Grands vases ou marmites à col oblique et lèvre en bandeau** (Fig. 7, nº 2).

C'est un modèle un peu différent du précédent, où la partie moulurée est remplacée par un ressaut qui marque la liaison col-panse.

La panse peut alors être ovoïde ou globulaire. Dans ce dernier cas, le col est plus oblique. La forme de la panse semble plutôt évoluer vers la version ovoïde. Des exemplaires similaires se retrouvent, dans l'ouest parisien, dans un contexte chronologique identique à celui-ci. La découverte de ces deux formes de marmites sur le site de l'atelier est importante car elle montre leur contemporanéité et aussi que Lutèce est le point de rencontre de plusieurs formes caractéristiques de productions régionales distinctes.

Certains vases globulaires possèdent une lèvre différente, allongée et oblique. Ce type n'a pas été retrouvé lors de la fouille de l'atelier et pourrait être un peu plus précoce à Paris. Il est présent dans une fosse de la rue Pierre-et-Marie-Curie (cf. *infra*).

**c. Les jattes tripodes** (Fig. 7, nº 3).

Il existe très peu de variantes de cette forme. Les pieds sont positionnés par rapport aux rainures et portent des traces de doigts. Les diamètres sont très divers, de 13 à 27 cm. Les lèvres sont rentrantes ou droites, parfois soulignées d'une rainure externe.

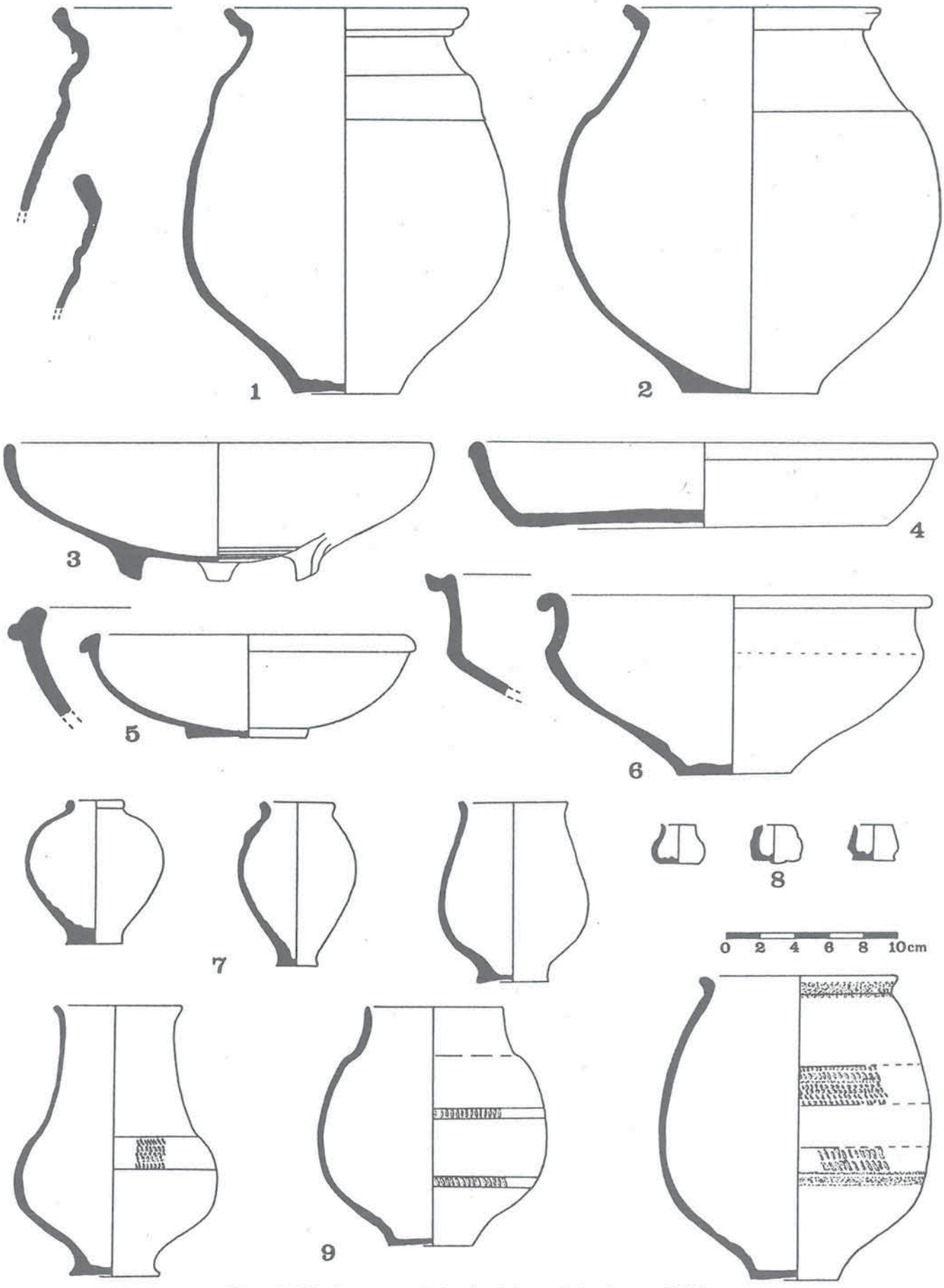



Figure 7 - Principaux types de l'atelier de la rue Saint-Jacques (S.R.).

L'intérieur est toujours lissé, parfois engobé de noir à l'intérieur et à l'extérieur, dans la partie supérieure.

**d. Les assiettes** (Fig. 7, nº 4).

Leurs diamètres varient de 17 à 41 cm et leur hauteur entre 3 et 6 cm. Les fonds sont légèrement bombés. La forme des bords est peu variée et leur angle d'inclinaison est presque toujours le même. On distingue des bords rectilignes et des bords incurvés. Les lèvres arrondies peuvent présenter un renflement, parfois souligné à l'extérieur par un léger sillon ou un ressaut. Le traitement de finition consiste en un lissage intérieur, plus rare que dans les tripodes, ou en une bande d'engobe noir déposé grossièrement sur le haut du bord extérieur et fait au tour ; on voit plusieurs passages du pinceau et des traces de coulures.

**e. Les bols ou jattes à panse arrondie** (Fig. 7, nº 5).

Ils possèdent des pieds légèrement marqués et sont de profondeur variable. La lèvre, en crochet, porte parfois une petite moulure.

**f. Les jattes carénées** (Fig. 7, nº 6).

C'est pratiquement la forme la plus courante retrouvée dans les ensembles clos. La carène est plus ou moins haute, parfois décorée d'une ou plusieurs moulures ou rainures. La partie verticale de la panse est droite ou concave. Les diamètres oscillent entre 13 et 46 cm.

Les lèvres sont de trois types, arrondies et éversées, en crochet retombant sur la panse ou en gouttière. La couleur est grise sans traitement de surface, parfois engobée de noir.

**g. Les petites formes** (Fig. 7, nº 7).

Trois formes sont principalement représentées, les gobelets globulaires, piriformes et ovoïdes. Ces derniers sont parfois fabriqués en version à col et pieds très étroits qui en font des sortes de fioles. Leurs dimensions sont assez réduites, moins de 10 cm pour les gobelets globulaires et ovoïdes, légèrement plus grandes pour les piriformes. Leurs surfaces sont toujours mates, parfois noires mais, le plus souvent, gris blanchâtre.

**h. Les gobelets miniatures** (Fig. 7, nº 8).

Peu caractéristiques de la production, ils étaient cependant assez nombreux dans les remblais du four. Leur petite taille, aux alentours de 2 cm, et leur aspect fruste, pourraient les désigner comme des pièces de dînette ou de petits récipients de cuisine.

Le deuxième groupe, formé de céramiques à parois plus fines, lissées et décorées, est visiblement une vaisselle de table. Elle diffère également des précédentes par le nombre restreint des formes, limité essentiellement (dans la limite des découvertes actuelles) aux gobelets.

**i. Les gobelets décorés et lissés** (Fig. 7, nº 9).

Ce sont des gobelets qui, par la finesse de leur pâte et le traitement des surfaces, forment une série très différente du reste de la production. Mais leur découverte sur le site de l'Institut National des Jeunes Sourds et sur celui des Feuillantines, associée aux céramiques communes décrites précédemment, ne permet pas de mettre en doute leur origine de ces même fours.

Les hauteurs varient peu, entre 13 et 17 cm. Les surfaces sont noires et brillantes. Le décor guilloché est appliqué en bandes étroites ou larges par une molette, en un, deux ou trois registres.

Les gobelets les plus fréquents sont globulaires ou ovoïdes, avec un pied étroit (de nombreux ratés de cuisson ne tiennent pas debout) et une lèvre marquée ou non. Des formes très proches proviennent du site de La Boissière.

Les gobelets à col tronconique : à petit col et lèvre simple ou à col haut en forme de bouteille, cette forme se retrouve couramment dans le nord de la France et l'Ile-de-France, souvent dans un contexte plus tardif. Sur ces derniers, le décor se déroule en un seul registre, sur la partie la plus large de la panse. Ce type perdure pendant tout le III$^{e}$ s. dans la région parisienne, surtout en grands modèles.

Quelques restes très incomplets de poêlons et de pichets à anses appartenaient également à la production du four. Des formes inédites ont également été retrouvées dans les ensembles clos de la rue Pierre-et-Marie-Curie, telles des variantes d'écuelles carénées à bords verticaux moulurés, des gobelets à dépressions, identiques aux modèles contemporains en céramique métallescente et des vases globulaires à bord droit.

## III. QUELQUES EXEMPLES DE DIFFUSION DE LA PRODUCTION DANS LUTÈCE

Au cours des dernières années, de nombreuses opérations de sauvetages programmés ont été entreprises, principalement sur le versant sud de la Montagne Sainte-Geneviève et ont fait considérablement avancer la connaissance de ce quartier de Lutèce. Elles ont pour la plupart fourni des céramiques communes à pâte grise du type de celles de l'atelier de la rue Saint-Jacques, souvent dans un contexte d'ensembles clos. Nous avons appelé céramiques à pâte grise de type parisien toutes celles qui semblaient être issues de cet atelier ou en étaient très proches par leur forme, leur pâte ou leur traitement de surface.

Deux fouilles récentes ont plus précisément donné l'occasion d'étudier cette production, montrant la fréquence de certains types déjà observés à l'Institut National des Jeunes Sourds, mais aussi des formes inédites de même fabrication. Dans les deux cas, il s'agissait de mobilier trouvé dans des fosses dont la relation chronologique avec un habitat était difficile à établir.

### 1. Les fouilles de la rue Pierre-et-Marie-Curie, nº 14, (Paris 5$^{e}$).

Elles ont été entreprises, en 1991, à l'occasion de la construction d'un immeuble avec trois niveaux de sous-sols. Implanté sur le haut du versant sud de la Montagne Sainte-Geneviève, l'environnement archéologique de ce site est bien connu puisqu'une dizaine de fouilles ont eu lieu dans un rayon de 400 m. Il occupe cependant une place privilégiée car, en étant le plus septentrional, il indique l'étendue et l'homogénéité des quartiers d'habitations du sud de Lutèce jusqu'à l'emplacement des grands monuments publics connus (il n'est qu'à 200 m du *forum* et des thermes du sud). Il est situé au cœur d'un îlot d'habitations avec, à 100 m à l'ouest, le *cardo* (l'actuelle rue Saint-Jacques).

Le site est occupé depuis la fin du Ier s. av. J.-C. et le début du Ier s. apr. J.-C. Les niveaux précoces sont caractérisés par de nombreuses fosses (puisards, silos, fosses d'extraction ou détritiques ?) dont certaines sont riches en mobilier[1]. Une grande quantité de trous de poteaux (habitats, greniers, etc.) et quelques petits fossés complètent ces vestiges sans que l'on puisse restituer un réel plan des installations de cette période. Pendant trois siècles, nous observons une occupation continue de l'îlot. Les habitations se superposent, révélant une relative densité d'urbanisation. Dans ce secteur coexistent des maisons en torchis, aux sols en terre battue et des habitations en dur dont il ne reste que les tranchées de récupération de murs et quelques lambeaux de sols épais en mortier. Il a cependant conservé une activité agricole au Haut-Empire comme l'atteste la découverte, dans l'un des bâtiments, de nombreuses meules ainsi qu'une grande quantité de graines de céréales brûlées. Lors de la dernière phase d'habitation, une partie des maisons a été abandonnée et seule l'une d'entre elles semble subsister. Elle était construite en larges murs de pierre et possédait une pièce souterraine de très grandes dimensions. Des restes de stucs moulurés et des fragments de peintures murales aux décors inédits du troisième style attestent de sa qualité de construction. Les secteurs inhabités sont alors réoccupés par de grandes fosses ou des puits d'extraction de sable, entre la deuxième moitié du IIe s. et la première moitié du IIIe s. Deux d'entre eux étaient particulièrement pourvus en mobilier.

**a. La fosse 79.**

Le premier ensemble étudié est celui de la fosse 79, fouillée sur une profondeur de 2,80 m. Elle contenait de nombreux matériaux de construction, peintures murales, torchis, tuiles et des objets en métal et en bronze. On note également un fragment de statuette en terre cuite blanche représentant Mercure s'appuyant sur un caducée.

La céramique sigillée permet d'avancer comme datation, pour cette fosse, la deuxième moitié du IIe s.-début du IIIe s. C'est tout d'abord un Drag. 37 dont le motif de décor est tout à fait comparable à une production de Lezoux de la deuxième moitié du IIe siècle (n° 175 de Déchelette, daté par B. Hofmann, vers 160-190), puis un Drag. 45 à décor à reliefs d'applique et barbotine, associé à un fragment de tête de lion provenant de l'atelier de Lezoux de la fin du IIe s. Le décor, comprenant un amour marchant à droite, un cerf et une biche et une feuille dentelée, en fait un exemplaire rare, inédit en Gaule (identification de P.-H. Mitard).

La céramique NPR fine est représentée par trois vases de type 35. Il existe également un vase doré au mica, deux "gobelets-sacs" à la surface granuleuse dont l'un est à dépressions et métallescent, et deux gobelets à décor à la barbotine en "épingle à cheveux" dont l'un est orange et métallescent (étude E. du Bouetiez).

La céramique à pâte grise de type parisien (Fig. 8) qui constituait environ 25 % de l'ensemble, comprenait essentiellement des formes reconnues lors de la fouille du four :
- quatre vases globulaires de type marmite avec col oblique et lèvre oblique simple, de 10 à 20 cm de hauteur ;
- deux écuelles tripodes ;
- deux assiettes à bord oblique ;
- sept écuelles carénées ;
- trois gobelets lissés et décorés de guillochis.

Un petit vase à lèvre éversée et épaulement marqué d'un ressaut est une forme non répertoriée.

**b. Le puits 46.**

Le second ensemble clos provient d'un puits descendu sur 2,50 m de profondeur (F46). Il comprenait, en plus du matériel céramique, des fragments de peintures murales, des objets de tabletterie et de bronze et des ossements animaux. Trois éléments de statuettes en terre blanche de l'Allier y étaient aussi associées ainsi qu'une base avec deux pieds (Vénus ?), un morceau décoré d'un tressage d'osier, sans doute une déesse-mère, et le piédouche d'un buste, avec rondelle, portant encore des traces de peinture rouge.

La céramique commune à pâte grise du type de l'atelier de la rue Saint-Jacques est assez abondamment représentée et correspond à environ 25 % de l'ensemble (Fig. 9). On y retrouve, entre autres :
- une jatte tripode à pâte rougeâtre ;
- trois grands vases de type marmite ;
- une jatte à bord rentrant et mouluré ;
- une jatte carénée ;
- deux assiettes à bord oblique.

Les formes non répertoriées, mais de même fabrication, sont des variétés de jattes vaguement carénées et bords moulurés, un gobelet à dépressions, un vase à col court, concave et lèvre arrondie.

Une rapide présentation de la céramique n'appartenant pas aux productions parisiennes permet de préciser quelque peu le contexte chronologique (étude E. du Bouetiez). La céramique sigillée comprend, entre autres, deux vases Déch. 72 à décor excisé, originaires de Lezoux et datés de la fin du IIe s. et du début du IIIe s. Les décors, pratiquement identiques sur les deux vases, se composent de sautoirs et de médaillons à motif d'épis de blé en forme de losange, complétés par des herbes et des volutes. Ils sont disposés tantôt verticalement, tantôt horizontalement. On note également des sigillées de la Gaule du Sud (Ritt. 8, Drag. 29, 4/22, 24/25, etc.) et de la Gaule du Centre (Drag. 18, 18/31, 45) et enfin une forme Drag. 37 de l'est de la France (Argonne).

La céramique à parois fines est représentée par plusieurs gobelets à pâte orange et surface métallescente, à dépressions ou à col haut et d'un autre à pâte grise et surface brillante.

On trouve également : deux urnes de type Besançon et une urne dorée au mica, à pâte micacée et dorure sur le haut de la panse ; plusieurs plats en *terra nigra*, à pâte gris clair et surface noire (types Ménez 11, 12, types Ben Redjeb 11 et 9c) ; les formes 34, 35 et 36 en céramique noire à pâte rouge (NPR), fine et 130, 150 et proche du 131 en commune ; une cruche à bec tréflé,

1 Cf. l'article d'E. du Bouetiez dans la présente livraison.

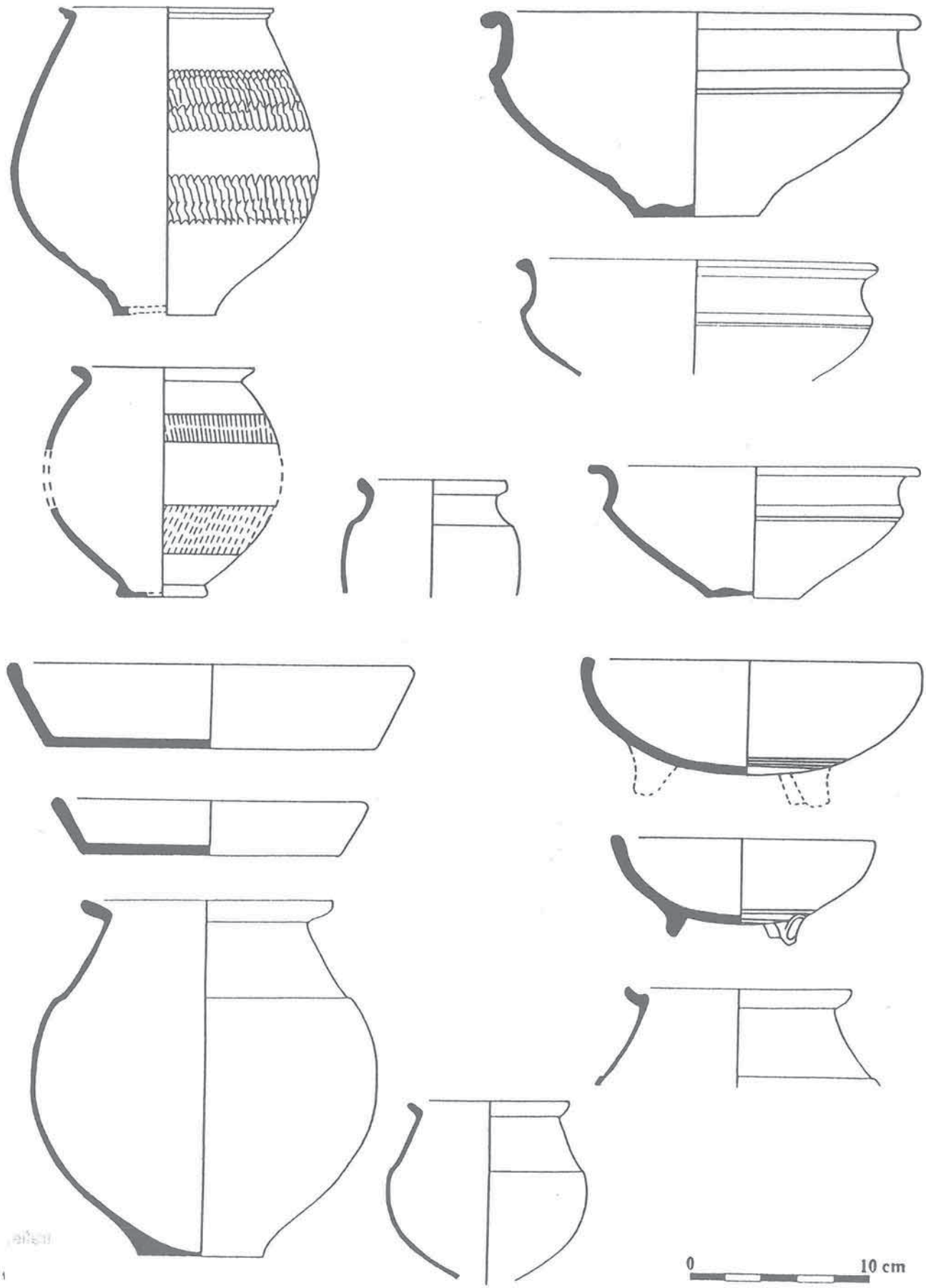



Figure 8 - Rue Pierre-et-Marie-Curie. Céramique commune grise de la fosse 79 (dessins E. du B.).

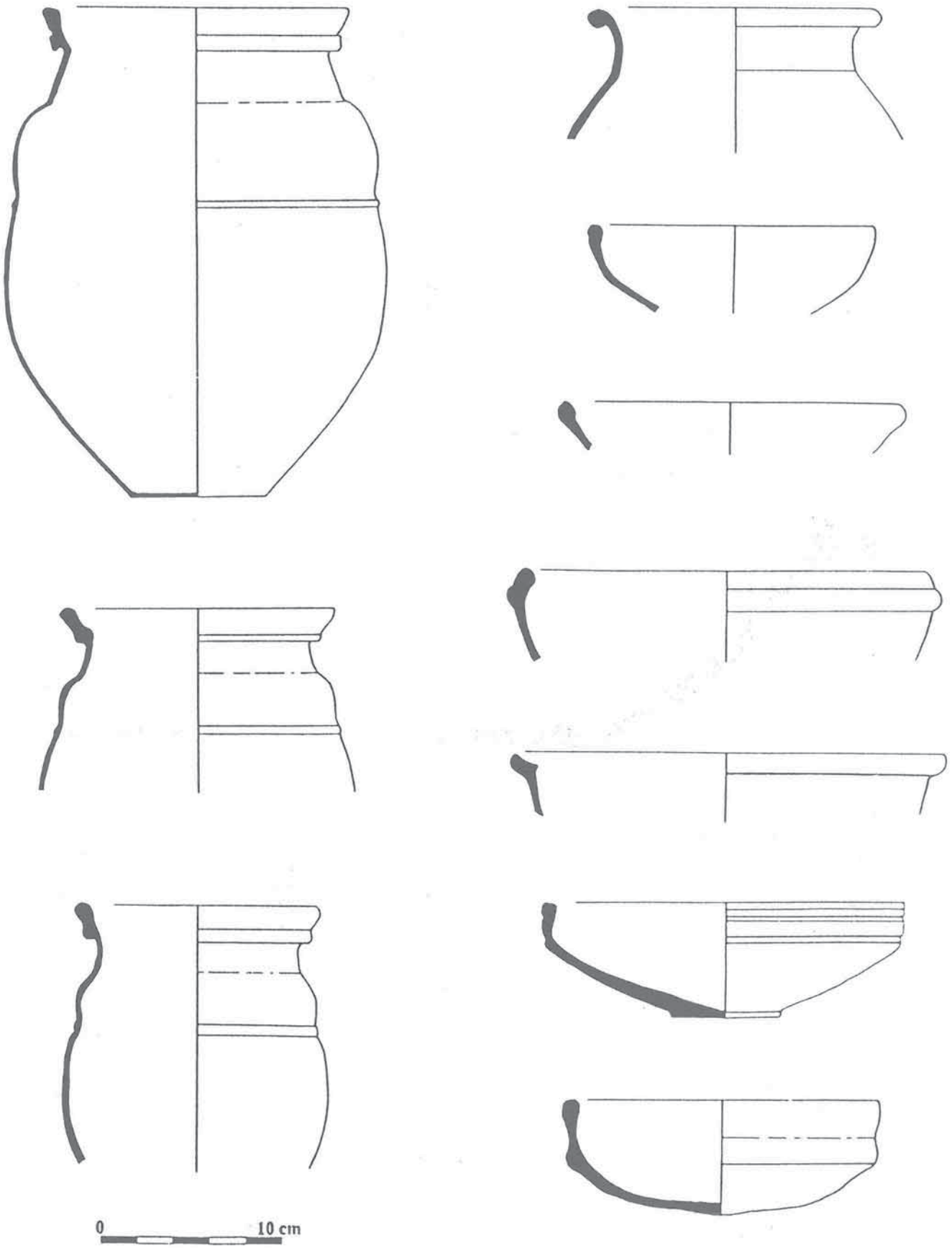



Figure 9 - Rue Pierre-et-Marie-Curie. Céramique commune grise de la fosse 46 (dessins E. du B.).

de couleur gris-bleu, finement craquelée et un vase sans col, en pâte fine, brune et extérieur noir lissé.

La céramique à pâte claire comprend une cruche à deux anses, de couleur jaune, une cruche à une anse, de couleur orange et trois cols d'amphores.

## 2. La fouille de l'Ecole des Mines de Paris au 60, boulevard Saint-Michel (Paris 6e).

Elle a été réalisée en 1989. Ce site est particulièrement important dans la topographie antique de Paris puisqu'il appartient à un quartier encore mal connu de la ville du Haut-Empire, établi à l'ouest de la voie formée par l'actuel boulevard Saint-Michel. Auparavant, l'essentiel des vestiges reconnus dans ce secteur consistait en une série de puits à destination dite "votive", découverts un peu plus au nord du site. Cette fouille a permis de mettre en évidence une organisation du parcellaire de ce quartier différente du quadrillage orthogonal qui prédomine dans l'urbanisme de Lutèce. Légèrement en biais, il correspond à un axe antique d'accès à la ville par le sud-est. C'est essentiellement l'habitat précoce de ce site qui a été étudié ainsi que son mobilier puisqu'une grande partie des niveaux des IIe et IIIe s. avait été arasée. Une habitation, d'origine augustéenne et plusieurs fois reconstruite au cours des Ier et IIe s., y a été mise au jour. De la phase de construction la plus tardive ne subsiste que le plan de la maison, donné par les murs récupérés et une fosse détritique, les niveaux supérieurs ayant été entièrement arasés. Cette fosse, dont le mobilier est un peu hétérogène, peut être datée de la fin du IIe s. ou du début du IIIe s. Elle contenait également deux monnaies, une de Lucille sous Marc-Aurèle (Rome, sesterce, 164 sq : Vénus debout à gauche levant la main droite et tenant un sceptre), l'autre de Commode (Rome, sesterce, 180-192). La découverte d'une monnaie de Salonia, datée de 255-256, dans l'une des tranchées de récupération de matériaux, donne un *terminus ante quem* à l'abandon de la maison et aussi à cet ensemble clos. Une cuillère en os et une bague en lignite complétaient le mobilier céramique (Fig. 10 et 11).

La céramique sigillée est assez hétérogène et comprend des formes augustéennes et tibéro-claudiennes : tasse Ritt. 5, assiette Drag. 17, tasse Halt. 7a, une assiette datée de l'époque Néron-Flavien, mais aussi un Drag. 37, postérieur au milieu du IIe s. Il y avait également un gobelet à dépressions, décoré de trois bandes de fins guillochis et à engobe orange avec

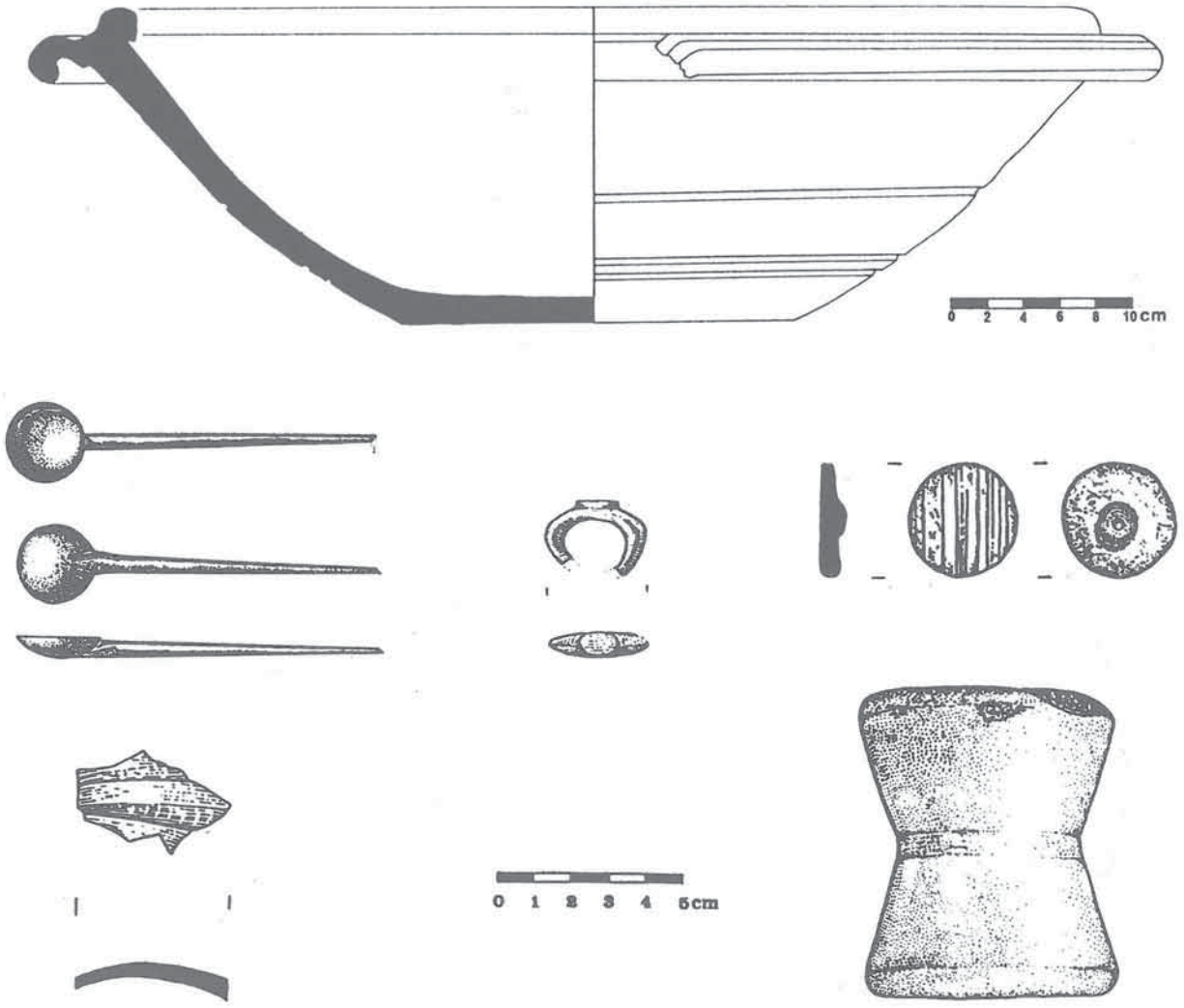



Figure 10 - Ecole des Mines de Paris. Céramique commune grise et autre mobilier de la fosse 1010 (S. R.).

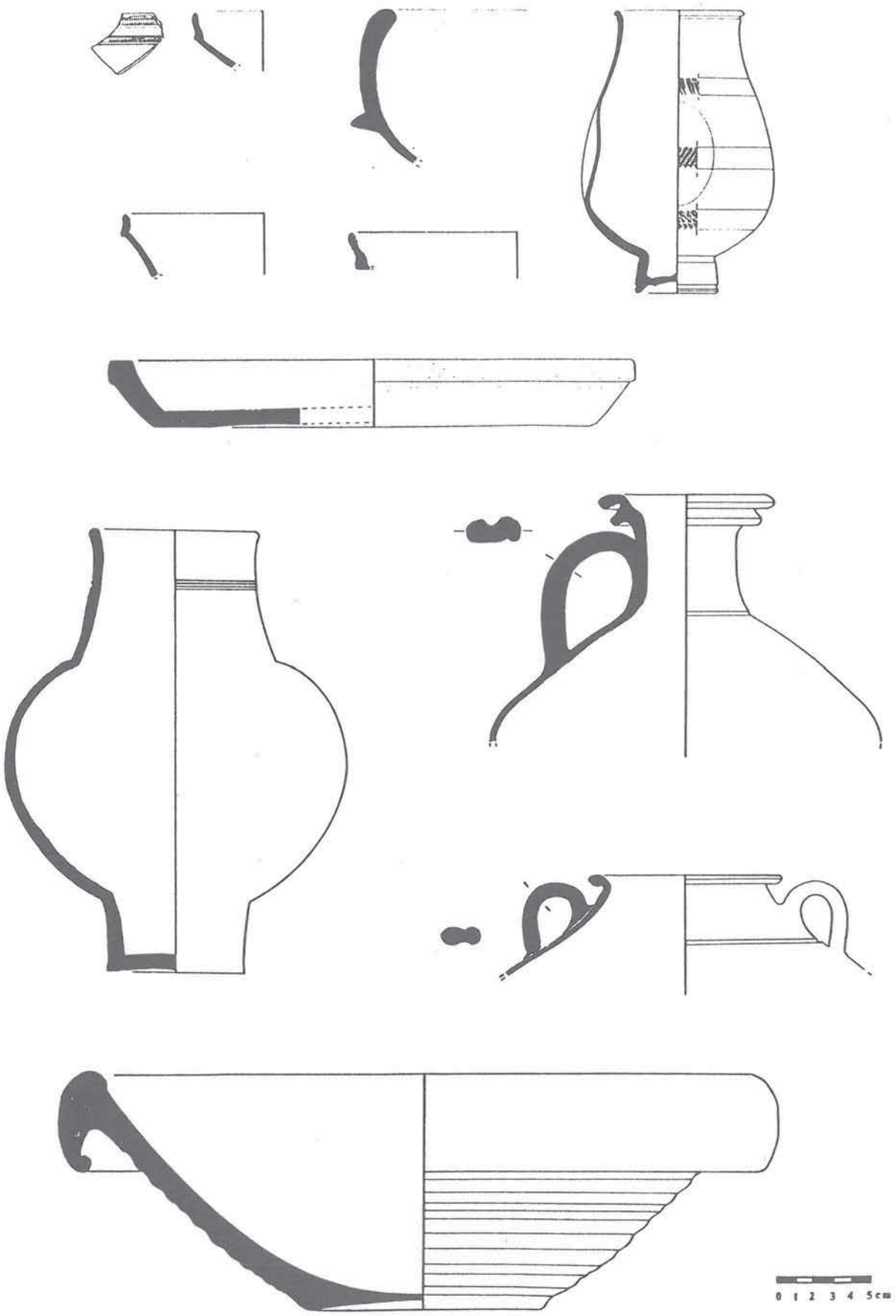



Figure 11 - Ecole des Mines de Paris. Céramique commune grise de la fosse 1010 (S. R.).

plages métallescentes, daté lui aussi de la fin du IIe s. et du début du IIIe s. et une assiette à enduit rouge de type "pompéien".

La céramique à pâte claire comprend une cruche à double anse de couleur beige, un récipient de stockage de forme "honey pot" et deux mortiers. Le premier est à lèvre pendante et paroi externe côtelée et le deuxième à lèvre en crochet et large gouttière sommitale avec une paroi marquée de plusieurs gorges. Son diamètre minimum est de 60 cm.

La céramique à pâte grise, de type parisien, se compose essentiellement de formes déjà répertoriées sur le site du four (Fig. 12), à l'exception d'un petit vase engobé gris et noir, lustré par petites bandes, qui pourrait se rattacher à la production. Elle se répartit entre les quatre formes les plus fréquentes :
- les vases ovoïdes à col haut, de panse faiblement moulurée (marmites), au nombre de quatre dont trois à lèvre en bandeau et un à lèvre arrondie ;
- une jatte carénée à lèvre en gouttière et à la surface légèrement granuleuse ;
- une jatte à épaulement, à l'intérieur gris clair et l'extérieur noirci, lustré sur la moitié inférieure ;
- un bol tripode, lissé à l'intérieur ;
- une assiette noire avec traces de lissage à l'intérieur ;
- un bol à bord rentrant, de couleur grise, avec traces de lissage à l'intérieur (tripode ?).

Les produits plus fins comme les gobelets sont plutôt moins représentés que dans les autres ensembles, avec un gobelet piriforme, de couleur noire.

## IV. CONCLUSION

Par plusieurs types de poteries, l'atelier de la rue Saint-Jacques se rapproche davantage de plusieurs formes retrouvées dans l'est parisien comme à Melun[2]. Ce sont, en particulier, les grands vases, sorte de marmites, dont le haut de la panse est mouluré.

L'étude de ces ensembles clos nous autorise à formuler quelques traits caractéristiques du mobilier céramique en usage à Lutèce dans la deuxième moitié du IIe s. et au début du IIIe s. On note, tout d'abord, une moindre utilisation de la sigillée et une préférence pour les provenances de la Gaule du Sud et du Centre (Lezoux). La céramique fine d'importation tend également à être remplacée par des productions locales comme les gobelets ovoïdes et à col tronconique, lissés et décorés. Les gobelets à parois fines, sablés et à dépressions, souvent métallescents, restent cependant nombreux. La proportion de céramique commune NPR semble diminuer au profit de la commune grise à pâte sableuse originaire d'ateliers parisiens. En ce qui concerne les céramiques, nombreuses, à pâte claire (cruches, mortiers), certaines pourraient avoir été fabriquées sur place, si l'on en juge par les grandes similitudes entre les différents modèles retrouvés, mais jusqu'à présent aucune découverte archéologique ne va dans ce sens.

En l'état actuel de la recherche, rien ne permet d'affirmer que les céramiques communes à pâte grise ou celles plus fines lissées et noires, découvertes sur l'ensemble des sites de Paris, sont issues de l'atelier de la rue Saint-Jacques. Il existait probablement plusieurs lieux de fabrication pour un même répertoire de produits. Celui de la rue Saint-Jacques est le premier témoignage de cet artisanat local et son analyse ainsi que celle de sa production donne un nouveau regard sur le matériel de cette période provenant des fouilles antérieures et futures. Nous conclurons en soulignant que cette étude représente le premier état d'une recherche dont différents axes seront plus particulièrement approfondis. A l'intérieur de Paris même, il s'agit, en premier lieu, de tenter de déterminer la provenance des céramiques grises, communes et fines, appartenant à cette production locale, par comparaison avec celles découvertes associées à un four de potiers, afin de mettre en évidence l'existence d'ateliers non répertoriés.

La typologie présentée ici pourrait être enrichie par un examen systématique des découvertes anciennes. Une recherche sur la chronologie relative des formes et sur leur répartition géographique serait également intéressante, ainsi qu'une étude comparative entre les pâtes des vaisselles de cuisine et de stockage et celles de la vaisselle de table, fine et décorée.

Enfin, le rapprochement entre les ateliers parisiens et certains ateliers franciliens paraît nécessaire, plus spécialement pour l'étude de certaines formes comme les marmites dont les trois modèles retrouvés à Paris sont à mettre en relation avec des productions du nord-ouest, du sud-ouest et de l'est parisien. Un programme d'étude de cette céramique commune à pâte grise pourrait permettre, dans les années qui viennent, de préciser ces différentes questions, à partir d'examens de lames minces et de comparaisons entre les différents ateliers franciliens. Il soulignera, s'il y a lieu, la situation originale de Lutèce par rapport à la région parisienne qui, à l'intersection de courants différents, réunit ceux-ci dans sa propre production et dans un contexte chronologique qui reste à spécifier.

La datation de cette production est à placer dans une période assez large. Les résultats, avancés par les analyses du four et l'étude du mobilier mieux connu, trouvé en association dans les ensembles clos, doivent être pris en considération, même si la comparaison avec d'autres sites de la région montre la persistance de certaines formes pendant tout le IIIe s. A l'heure actuelle, il paraît donc préférable de maintenir cette fourchette chronologique comprise entre le milieu du IIe s. et le milieu du IIIe s., à l'intérieur de laquelle il est possible qu'une chronologie relative puisse être établie même si les traces d'une évolution formelle y sont encore peu manifestes, en sachant que certaines recherches concernant, d'une part, la première moitié du IIe s. et, d'autre part, la transition entre le IIIe et le IVe s., fort mal connus à Paris, pourraient nous amener à préciser cette datation.

2 Cf. l'article d'Y. Barat, J. Galbois, D. Morize et D. Vermeersch dans la présente livraison.

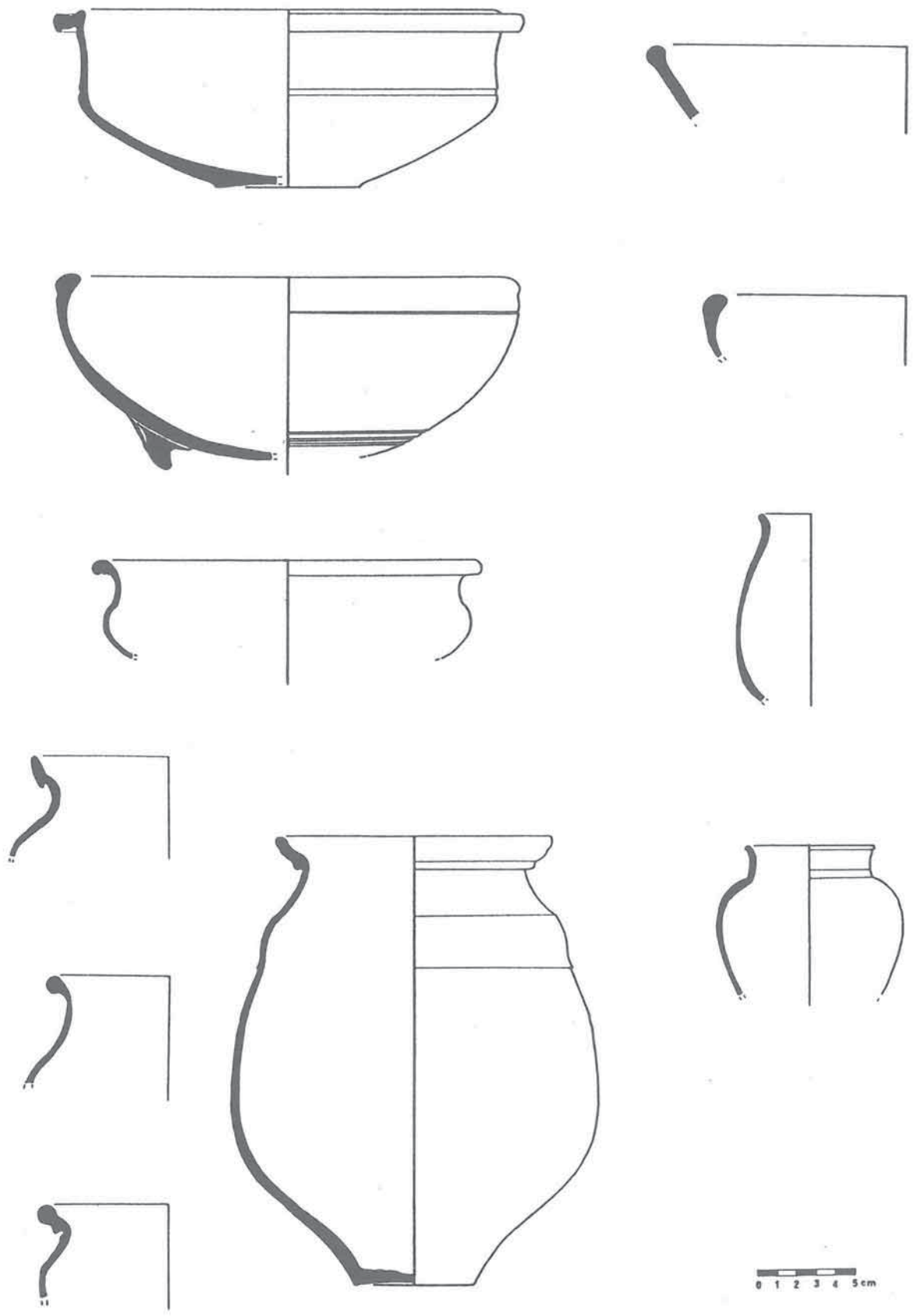



Figure 12 - Ecole des Mines de Paris. Céramique commune grise de la fosse 1010 (S. R.).

## ANNEXE.

## DÉCOUVERTE D'UN VASE À ONGUENT INTACT DANS UN PUITS À PARIS

Au cours de la fouille de l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris (222, rue Saint-Jacques, Paris 5e), en 1989, quatre puits ont été dégagés en-dessous des niveaux d'habitations gallo-romaines les plus précoces. C'est dans l'un d'eux que fut découvert un *ongentarium* intact, plaqué contre la paroi et à mi-hauteur du remplissage. Le contexte de la découverte est particulièrement intéressant puisqu'il s'agit de la phase proto-urbaine du site. Ces puits, décrits généralement comme étant à destination votive ou rituelle, étaient de construction soignée. Parementés dans les couches supérieures meubles, ils descendaient jusqu'aux niveaux de marnes et caillasses et leur fond était parfaitement plat. Leur comblement était pratiquement stérile, à l'exception de cet *ongentarium*. Des puits de ce type ont été observés systématiquement sur les sites parisiens et en constituent les premiers niveaux d'occupation. Ils appartiennent à la période d'installation et d'organisation du projet urbain où se dessine le tracé des voies et se définit le premier parcellaire. Ce vase, ainsi que le mobilier provenant d'autres fosses antérieures à l'habitat, permettent d'avancer une datation pour la mise en place du processus d'urbanisation de Lutèce, qui se situerait dans les quinze dernières années avant notre ère.

L'*ongentarium*, d'origine italique, appartient aux productions dites "campaniennes". La pâte est fine et micacée, de couleur beige chamois, avec une couverte brun-rouge, peinture ou vernis, sur le pied et le col. Des tessons de même fabrication ont été reconnus dans les fosses précoces de la fouille de l'Ecole des Mines (1989) et, plus récemment, une forme identique à celle-ci a été identifiée sur la fouille de la rue Pierre-et-Marie-Curie (1991). On la retrouve également aux Mureaux[3].

Il existe d'assez nombreux exemplaires de cette forme (Haltern 30, taf. XI, nº 30, datée de -15 à -10) comme ceux découverts à *Camulodunum*[4] (unguent flask) et *Vindonissa*[5] (oilflasche).

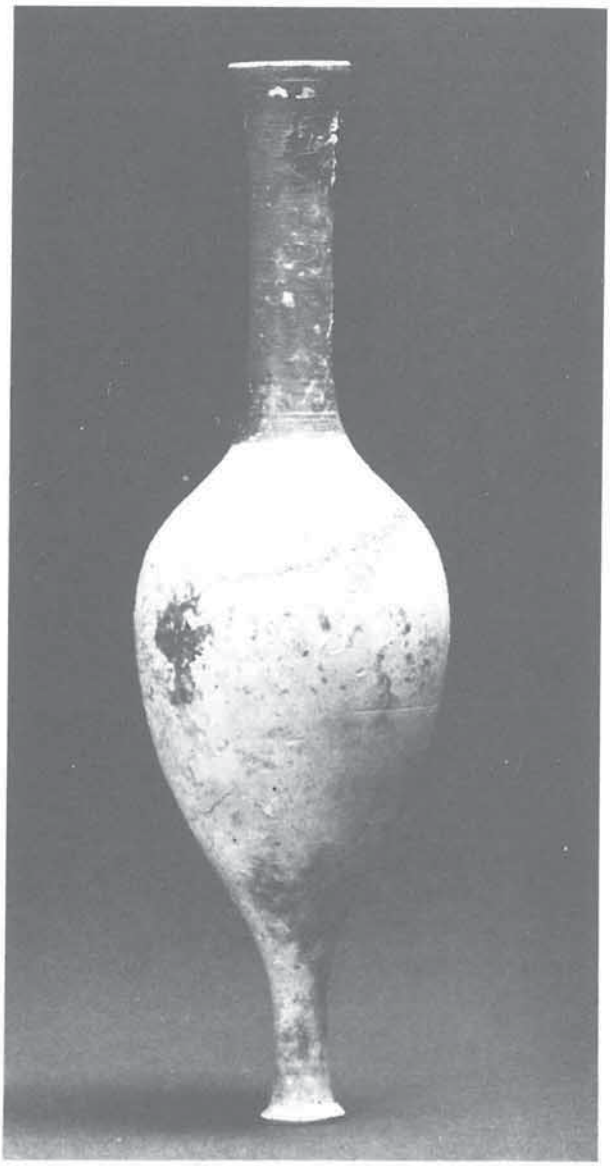


Figure 13 - *Ongentarium* provenant d'un des puits découverts lors de la fouille de l'Institut National des Jeunes Sourds (cl. J.-L. Godard, C.V.P.).

3 Y. BARAT, Les importations de céramiques en Ile-de-France, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 206.

4 C. F. C. HAWKES et M. R. HULL, *Camulodunum*, Oxford, 1947, p. 256, pl. LXVIII, nº 196.

5 E. ETTLINGER et C. SIMONETT, *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*, 1952, taf. 11, nº 237.

## DISCUSSION

Président de séance : Yvan BARAT

***Philippe BET*** *: Tu nous as fait part de ton étonnement pour ce qui est du décalage entre la datation de Mme Bucur et celle de la production. Es-tu vraiment sûre qu'il s'agit bien de la production de ce four puisque nous avons, souvent, le cas de fours qui ne sont pas remblayés avec leurs propres productions. Ensuite, pour l'alandier, dans le centre de la Gaule, je ne connais pas du tout d'éléments similaires à ce profil. Pour l'aire de chauffe, l'as-tu fouillée complètement ?*

***Sylvie ROBIN*** *: Oui.*

***Philippe BET*** *: Elle était très peu profonde ?*

***Sylvie ROBIN*** *: Oui, c'était la profondeur qu'on a vue sur le plan. Quant au problème du décalage entre la production retrouvée dans le four et le four lui-même, je pense qu'il y a un abandon général du site qui peut se voir d'après la stratigraphie et il me paraît peu vraisemblable que ce four ait été remblayé alors que d'autres auraient pu continuer à fonctionner ; c'est vraiment un nivellement général du site.*

***Robin SYMONDS*** *: Je vois quand même un décalage chronologique dans les gobelets. Il y a trois gobelets, en bas de la Fig. 7 ; selon moi, celui de gauche est du IVe s., tandis que celui de droite est plutôt fin Ier-début IIe s., jusqu'en 150, pas plus tard.*

***Sylvie ROBIN*** *: Je sais. Yvan Barat m'a déjà fait cette remarque à propos du gobelet de gauche ; il était avec les autres, je le présente donc avec les autres.*

***Jean-Marc SEGUIER*** *: Je voudrais signaler qu'en ce qui concerne les vases à épaulement mouluré, ils seraient, dans la région de Melun, de datation un petit peu plus tardive. Sur le site de Saint-Germain-Laxis que j'ai fouillé, tout près de Melun, le même répertoire de céramiques communes est associé à au moins un antoninianus qui est daté de 246-248. Dans l'ensemble du secteur de Melun, ces céramiques sont beaucoup plus tardives ; elles sont associées à des céramiques métallescentes et à des séries monétaires qui semblent fiables dans la mesure où les monnaies ont été trouvées à la base du dépotoir. En ce qui concerne les vases à épaulement caréné, je pense qu'ils sont plus anciens parce que, sur le même site, on les a en association avec des sigillées du IIe s. ; ils seraient plutôt des années 120-160. Mais il y a, effectivement, un décalage chronologique manifeste entre les diverses productions présentées.*

***Sylvie ROBIN*** *: C'est pour cette raison qu'on donne une période de production assez vaste ; sur le site de l'Ecole des Mines, le matériel est associé à des monnaies dont une de 250.*

*L'ensemble étudié par Didier Busson (un niveau d'habitat clos par un incendie, dans les fouilles du parvis de Notre-Dame) présente des céramiques du même type et est daté aussi, plutôt, de la fin de la première moitié du IIIe s. (une monnaie de 225 et une autre de 246). Il y a donc un certain flottement entre la datation du four et les productions qu'on trouve sur certains sites, soit pour la fin du IIe s., soit pour le milieu du IIIe s. Mais, pour l'instant, on n'a pas les moyens d'approfondir ; c'est une première étude et il faudra affiner cette typologie et cette chronologie.*

***Jean-Marc SEGUIER*** *: Absolument, d'autant plus que, en ce qui concerne les monnaies, sur le site de Saint-Germain-Laxis, on n'a, pratiquement, que des monnaies du IIe s. (Antonin le Pieux et Commode), mais aussi une monnaie, nettement plus tardive, de 246-248. Il faut utiliser ces données monétaires avec infiniment de prudence puisque, apparemment, au IIIe s., la circulation monétaire subit de très profonds bouleversements. Lorsqu'on a la chance de trouver des antoniani, il faut exploiter cette donnée au maximum parce que c'est quand même relativement rare sur les habitats.*

***Yvan BARAT*** *: Par ailleurs, ce problème de décalage chronologique entre la production et les résultats des études archéomagnétiques, ne se limite pas à Paris ; on verra, avec Laurent Bourgeau, pour Saint-Evroult, que le problème se pose ; c'est aussi le cas avec Chartres, dans de moindres proportions.*

*Pour la production des "Jeunes Sourds", du moins pour ce qui nous a été présenté, j'ai tendance, par rapport à ce que j'ai vu aussi bien dans la région de Melun que dans les Yvelines ou le Val-d'Oise, à la placer dans la première moitié du IIIe s., voire au milieu IIIe s. et même un peu après.*

***Sylvie ROBIN*** *: Un peu après, cela me paraît difficile ; quand on connaît le contexte des sites parisiens, on ne peut pas aller très loin dans le IIIe s.*

***Yvan BARAT*** *: Les caractéristiques générales de cette production peuvent se placer, à mon avis, fin IIIe s., sans trop de problèmes ; je pense, notamment, aux urnes à épaules moulurées qui peuvent apparaître, notamment dans l'est parisien, peut-être à la fin du IIe s. ; par contre, il est certain qu'on les retrouve jusqu'à la fin du IVe s. dans un certain nombre de cas. Je peux citer l'exemple du sanctuaire de Septeuil où il y a deux de ces urnes à épaulement mouluré, suffisamment reconstituables pour que l'on évacue l'hypothèse d'éléments résiduels. C'est une forme qui dure relativement tardivement.*

***Sylvie ROBIN*** *: Cela ne me paraît pas aberrant qu'à Paris cette forme ait duré entre 170 et 250. Ce sont des formes très courantes et très usuelles.*

***Alain FERDIERE*** *: Sur l'archéomagnétisme, il doit y avoir un problème dans la courbe concernant la fin du IIe s. et il faudrait réviser le calage de la courbe pour la fin du IIe s. et le début du IIIe s., d'autant plus que c'est une période où il n'y a pas de rupture très nette dans l'évolution des répertoires céramiques. La rupture se fera plus tard. Ceci dit, si vous avez une possibilité de datation dans la partie de la courbe qui est à la fin du IIe s., vous avez certainement une autre possibilité à la fin du IIIe s., parce que la courbe repasse par le même point. Pourquoi l'exclure ?*

***Sylvie ROBIN*** *: L'autre possibilité était beaucoup plus tardive.*

***Alain FERDIERE*** *: Il doit y avoir une datation possible à la fin du IIIe s.*

***Sylvie ROBIN** : Il y avait deux intervalles possibles et je ne me souviens pas du second parce qu'il m'a paru aberrant. Il devait se situer à la fin du IVe s. ou quelque chose comme cela.*
***Yvan BARAT** : Là, c'est beaucoup plus gênant.*
***Sylvie ROBIN** : C'était inacceptable comme autre possibilité.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Laurent BOURGEAU
Caroline CLAUDE
Christèle MUNOZ

# UN ATELIER DE POTIERS GALLO-ROMAIN À DOURDAN (ESSONNE) LE SITE DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

Ces dernières années, les fouilles de sauvetage entreprises, à Dourdan, par le Groupe Archéologique[1], ont permis de préciser l'occupation de la ville à l'époque gallo-romaine par la mise au jour de vestiges d'habitats, de portions de voiries et d'une nécropole[2].

Dès le XIX[e] s., la présence de nombreux fours avait été signalée à Dourdan. A ce sujet, Joseph Guyot, historien local, rapporte dans sa chronique de Dourdan, qu'en 1868 un four de potiers gallo-romain a pu être observé et partiellement dégagé, lors de la construction de la Gendarmerie. Il précise que "ce four avec son massif circulaire, son couloir latéral, n'a pas été détruit et existe recouvert seulement de terre et de sable..."[3]. En 1992, le projet de construction de logements sociaux sur ce site a entraîné un sauvetage urgent confirmant la présence de ce four.

## I. LE SITE (L. B., C. C. et C. M.)

### 1. Localisation et organisation du site (Fig. 1).

Le site de l'Ancienne Gendarmerie se trouve à l'est de l'actuel centre ville, en bordure de la vallée de l'Orge et de ses affleurements d'argile. Les zones menacées par les travaux de construction étant réduites, seule une partie de l'atelier a été étudiée et deux zones ont été fouillées.

Au nord du site, sous près d'un mètre de terre arable, une succession de couches de préparation de sol et de couches d'occupation charbonneuses ont été fouillées sur une surface d'environ 80 m$^2$. Aucune limite de cette occupation n'a été observée. Cette zone n'est pas liée stratigraphiquement au reste du site et elle pourrait faire partie d'un autre atelier de potiers.

Au sud, sur la plus grande zone étudiée, un four de potiers et quelques fosses ont pu être fouillés. Ces fosses, probablement liées à l'extraction du sable, furent comblées par des remblais riches en céramiques ; cependant, l'absence de formes complètes indique qu'il s'agissait de dépotoirs secondaires.

En raison du nivellement important du terrain lors de la construction de la gendarmerie, les éventuelles couches d'occupation contemporaines de ces structures ont disparu.

### 2. Le four (Fig. 2)

**a. La structure générale du four** (Fig. 2a).

Le four, conservé sur une profondeur d'1 m, était aménagé dans une grande excavation d'environ 6 m de long sur 2 m de large dans le terrain géologique. Tous les éléments constituants du four : l'aire de chauffe, l'alandier et la chambre de cuisson, creusés dans le terrain naturel, sont conservés mais la sole et la voûte de l'alandier ont disparu.

La chambre de cuisson et l'alandier étaient construits à l'aide de carreaux d'argile, de fragments de tuiles et de pierres, liés par de l'argile. La chambre de cuisson mesure 2 m de diamètre et l'alandier 0,40 m de large. Leur fond est recouvert de grandes dalles et de tuiles retournées, le tout reposant sur une couche d'argile fortement rubéfiée. Leurs parois étaient revêtues d'un mélange d'argile et de végétaux, appliqué à la main comme en témoignent les traces de doigts.

En revanche, l'aire de chauffe, d'environ 3 m de longueur, n'avait pas de parois maçonnées. De plus, l'absence de trace de support de couverture semble étonnante dans ce terrain sableux où les parois devaient s'effondrer facilement. Aucun élément permettant l'accès à l'aire de chauffe n'a pu être identifié.

Ce four, à sole suspendue et à tirage vertical, se

1 Association des Amis du Château de Dourdan et de son Musée.

2 Habitats : Site de l'Auberge du château et site de la rue Minot. Nécropoles de l'Ariscotel.

3 J. GUYOT, *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan, capitale du Hurepoix*, Paris, 1869, p. 4-5.

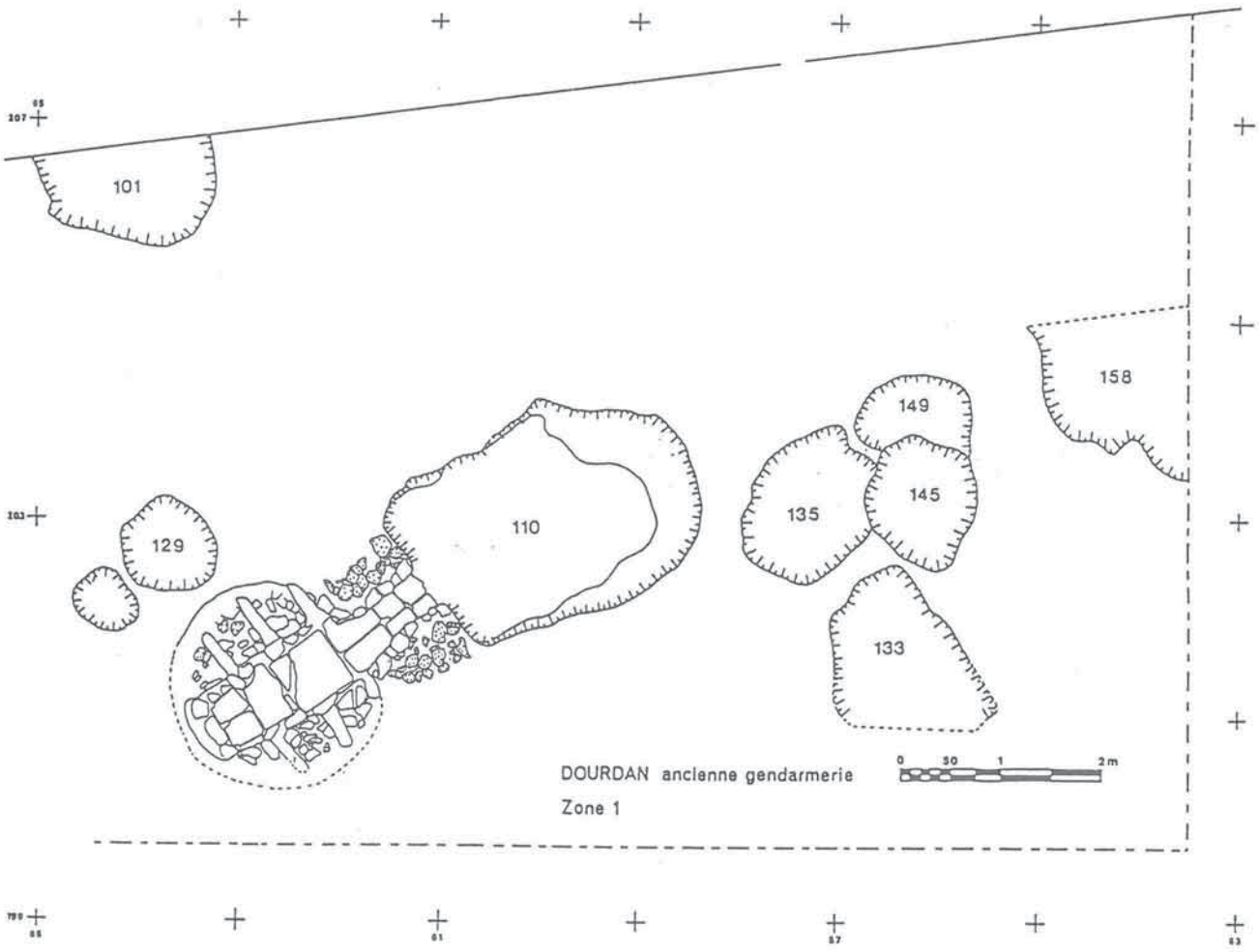



Figure 1 - Dourdan, ancienne Gendarmerie. Le four et ses abords (dessin C. Claude et C. Munoz).

compose d'un couloir central et de six canaux latéraux à profil ascendant. Il appartient au type IIv1b dans la classification de Pascal Duhamel. Par sa taille et par sa construction, il est comparable aux fours découverts à Saint-Evroult (Essonne) et à Chartres[4].

**b. Les différentes phases de construction et d'utilisation** (Fig. 2b).

La fouille et le démontage du four ont révélé trois aménagements successifs.

La première phase de construction correspond au creusement de la structure, à l'établissement du premier dallage (couche 171) et à l'aménagement de six murets dans la chambre de cuisson. Ce dallage présente une légère inclinaison (15°) de l'alandier vers la chambre basse, comparable à celle déjà observée à Saint-Evroult et à l'Institut des Jeunes Sourds à Paris[5]. Dans le fond de l'aire de chauffe, quelques aménagements ont été observés ; il est difficile de les interpréter tant le sol géologique est instable. Seule une légère dépression à l'entrée de l'alandier correspond à une couche d'occupation très charbonneuse (couche 155). Le comblement de la chambre basse et de l'alandier se présente comme un remblai homogène fortement cendreux sans aucune trace de destruction (couche 170), tandis que l'aire de chauffe était comblée par un remblai charbonneux (couche 142/118).

La deuxième phase se caractérise par le rehaussement du dallage, impliquant la reconstruction de l'alandier et le comblement des conduits latéraux par de l'argile. Une couche d'argile rubéfiée (couche 165) et des traces d'arrachements de dalles sur les parois de la chambre basse sont les seuls témoins de ce réaménagement.

Le troisième et dernier aménagement du four correspond à l'établissement d'un dallage (couche 162) semblable au premier. Son comblement a été fortement perturbé par les travaux du XIX$^{e}$ s. et les constructions contemporaines.

Les raisons de ces réaménagements successifs, sans modification de la structure du four, semblent liées à

4 Four de l'atelier du Faubourg-de-la-Grappe (F37) à Chartres.

5 Un atelier de potiers du Haut-Empire à Paris : l'atelier de la rue Saint-Jacques, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993.

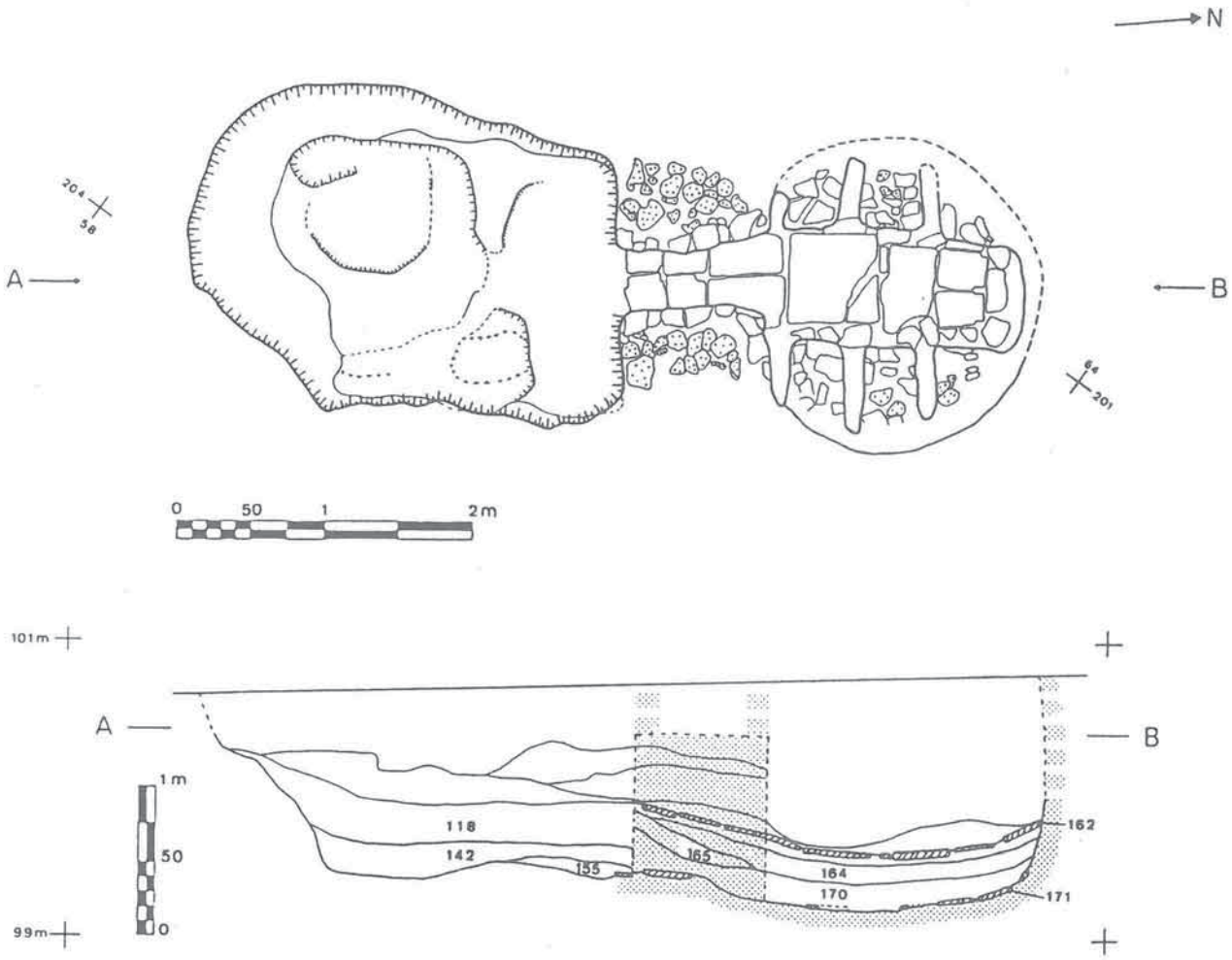



Figure 2 - Dourdan, ancienne Gendarmerie. Plan et coupe du four (dessin C. Claude et C. Munoz).

des considérations d'ordre technique ; en effet le rehaussement du dallage a pu permettre une amélioration des conditions de tirage.

La datation de ce four est rendue difficile par le manque de repères chronologiques. Des prélèvements de dalles sur le premier et le dernier four ont été réalisés par le Laboratoire d'Archéomagnétisme de Saint-Maur (Mme I. Bucur), mais les résultats ne sont pas encore connus.

Afin de détecter la présence d'autres fours et de connaître l'étendue de cet atelier, des prospections spécialisées et des sondages, dans le parc municipal environnant le site, devront être envisagés.

## II. LA PRODUCTION DE L'ATELIER (C. C. et C. M.)

L'étude du matériel étant en cours, cette présentation se limitera aux premières observations sur la production de cet atelier. Les lots de céramique étudiés proviennent de fosses aux abords du four, probablement des dépotoirs secondaires ; de plus, le mobilier recueilli dans les comblements successifs du four, très fragmentaire, ne pourra faire l'objet que d'une étude quantitative.

### 1. La typologie des productions.

Cette typologie provisoire s'est inspirée de celle de La Boissière-Ecole pour tenter d'unifier les méthodes d'étude de la céramique gallo-romaine dans le sud-ouest de l'Ile-de-France.

La production de l'atelier de l'Ancienne Gendarmerie est constituée à 60 % de céramiques cuites en atmosphère réductrice, à pâte gris clair. On y distingue deux catégories de céramiques : l'une destinée plutôt à la cuisine et au stockage et l'autre qualifiée de "fine" par son traitement de surface (lissage et guillochis essentiellement) et la minceur de ces parois (Fig. 3).

**Classe 100 : assiettes**

**101** : Assiette à bord oblique.

**104** : Assiette à bord rentrant.

Ces assiettes sont généralement lissées, à l'intérieur et à l'extérieur, et leur diamètre est compris entre 25 et 30 cm (7 % de la production).

**Classe 200 : coupes tripodes**

**201** : Coupe tripode à bord rentrant.

**202** : Coupe tripode à bourrelet médian.

Celles-ci, lissées à l'intérieur exclusivement, mesurent de 14 à 20 cm de diamètre (11 %).

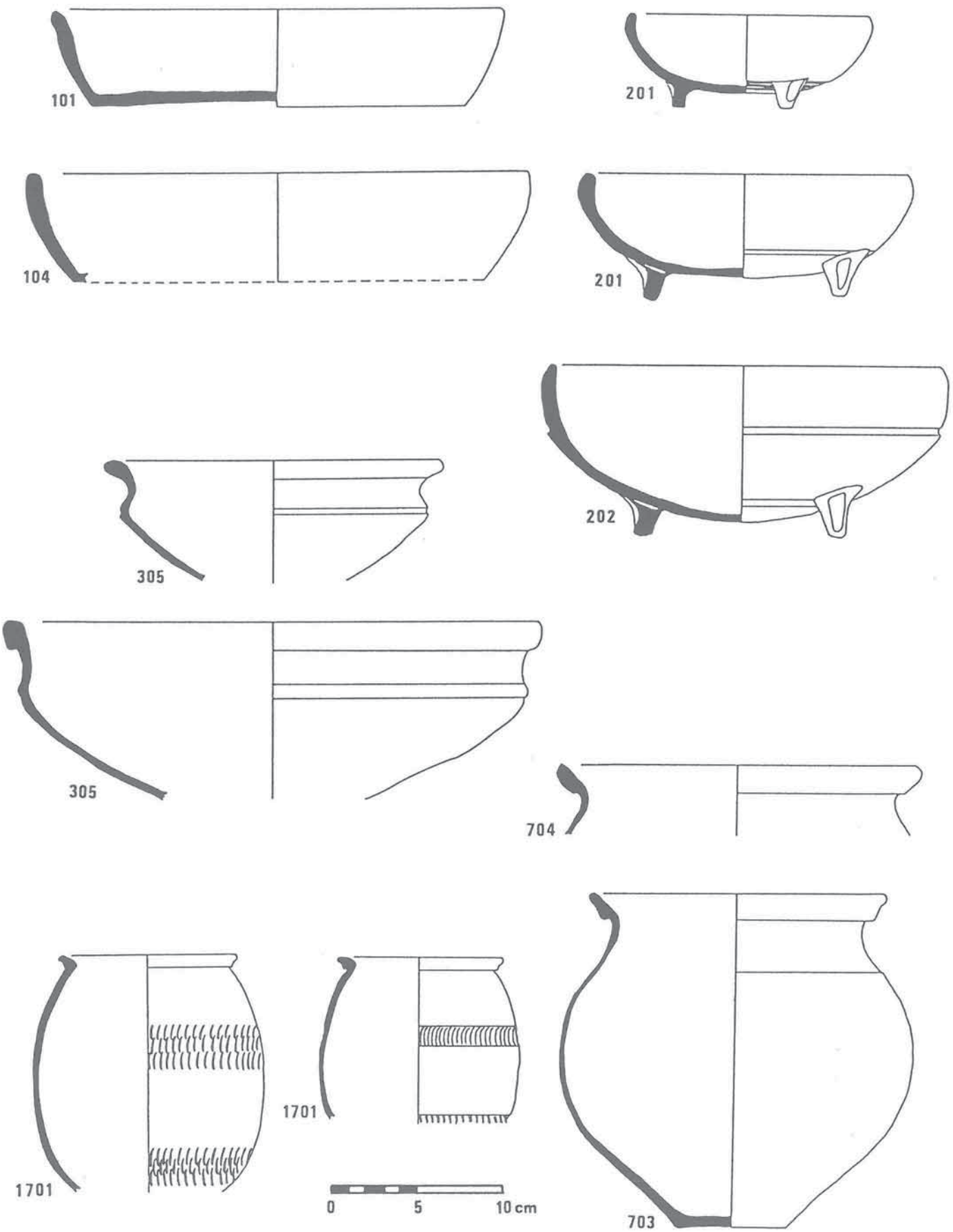



Figure 3 - Céramiques cuites en atmosphère réductrice (dessin C. Claude et C. Munoz).

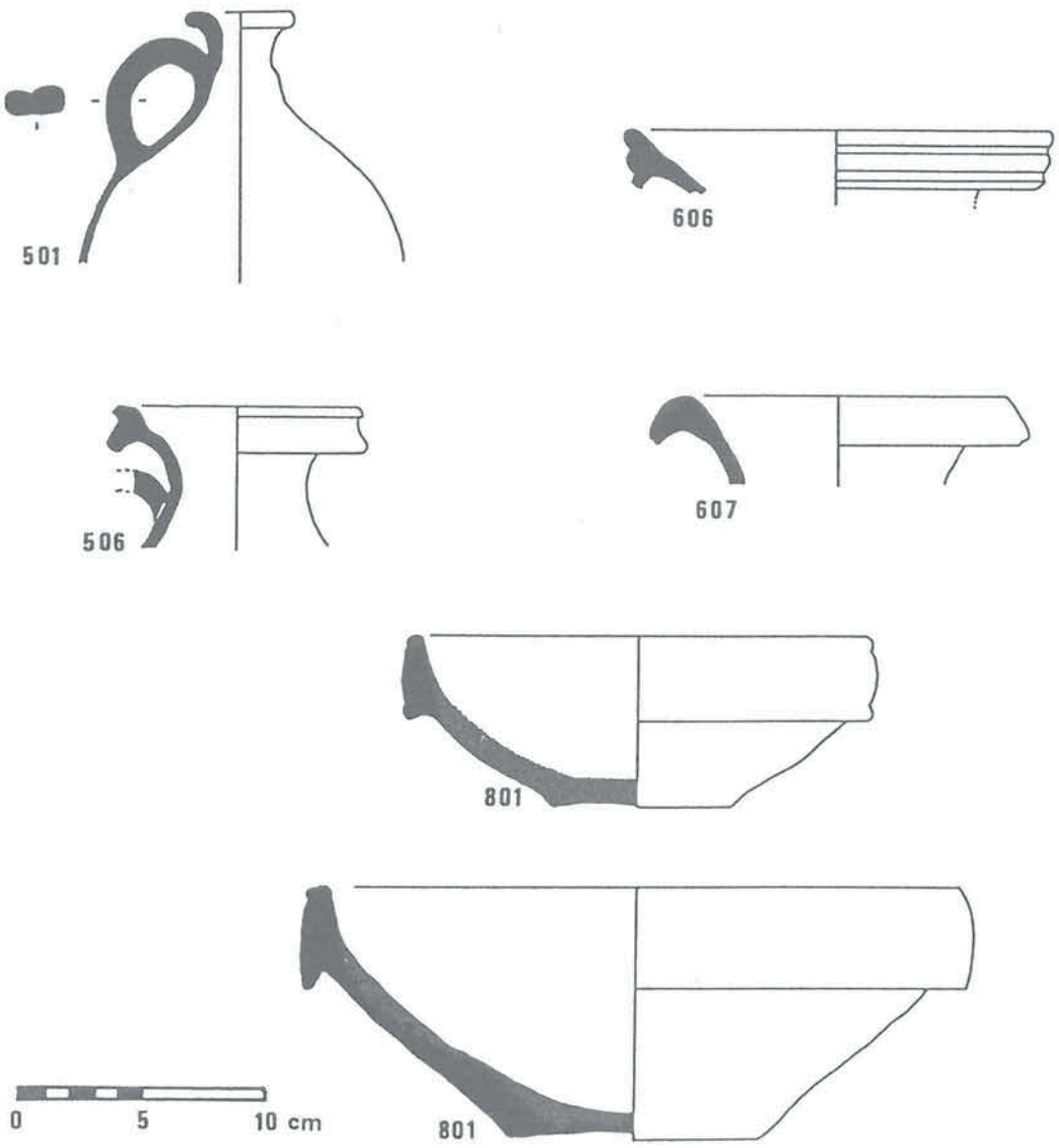



Figure 4 - Céramiques claires (dessin C. Claude et C. Munoz).

**Classe 300 : coupes, jattes**

**305** : Jatte à profil en "S".

Leur diamètre varie de 20 à 27 cm (3,9 %).

**Classe 700 : pots**

**701** : Pot à lèvre ronde.

**703** : Pot à lèvre en corniche.

**704** : Pot à lèvre en faucille.

Les pots représentent à eux seuls environ 27 % de la production.

**Classe 1700 : gobelets globulaires**

**1701** : Gobelet globulaire à lèvre éversée.

Ces gobelets, appartenant à la catégorie des céramiques "fines", sont de couleur grise ou noire, lissés à l'extérieur et à décor guilloché sur un ou plusieurs registres (8 %).

A noter la présence de deux pots miniatures noirs dans une fosse, ressemblant à ceux découverts à Beaumont-sur-Oise.

La céramique, cuite en atmosphère oxydante, ne représente environ que 40 % de la production. La couleur de la pâte varie du blanc-beige au rouge et les traitements de surface se limitent à un engobe blanc et à quelques incisions pour les amphorettes (Fig. 4).

**Classe 500 : cruches** (à une anse)

**501** : Cruche à embouchure en trompette et lèvre ronde, d'une hauteur restituée de 20 à 30 cm.

**506** : Cruche à large ouverture et lèvre en corniche.

Les cruches à embouchure en trompette sont les formes à pâte claire les plus représentées (31 %).

**Classe 600 : Amphorettes** (à deux anses)

**606** : Amphorette à lèvre cannelée à engobe blanc.

**607** : Amphorette à lèvre éversée tombante.

Les amphorettes ne représentent que 5 % de la production.

**Classe 800 : mortiers, tèles**

**801** : Mortier à lèvre droite en bandeau.

Le diamètre est compris entre 18 et 25 cm (2 %).

**2. Etude quantitative** (Fig. 5).

La méthode employée a été celle du nombre équivalent de vases (N.E.V.). Elle a été appliquée à un lot provenant d'une fosse. Les résultats, estimés en pourcentage par classe, présentés sur un histogramme, montrent la prédominance des cruches à embouchure en trompette (31 %) et des pots (27 %). Les productions secondaires sont représentées par les assiettes, les tripodes et les gobelets, du même type que les productions de La Boissière-Ecole datées du III$^{e}$ s.

**3. Datation**

Ces premières observations montrent que la production de l'atelier de l'Ancienne Gendarmerie est très différente, typologiquement, de celle de Saint-Evroult. Cependant, elle se rapproche davantage des céramiques découvertes sur les sites de consommation à Dourdan (nécropole, habitats) dont les comparaisons devraient fournir des éléments de datation supplémentaires. Dans l'immédiat, les formes produites par cet atelier présentent des affinités avec celles, datées du III$^{e}$ s. de Chartres et de La Boissière-Ecole et permettent de proposer le III$^{e}$ s. comme datation provisoire.

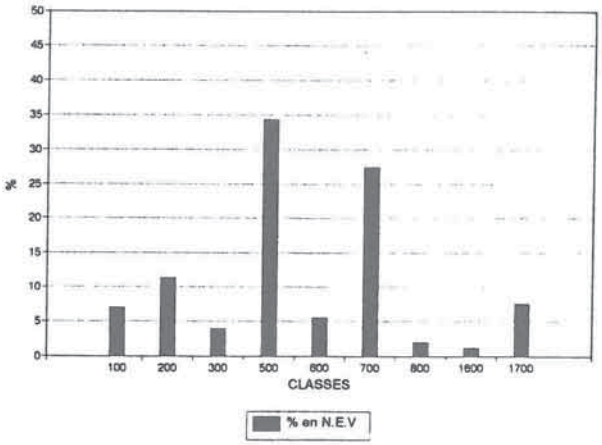



Figure 5 - Proportions des types principaux de la production de l'atelier.

Dans l'attente de résultats plus approfondis, cette étude livre donc une nouvelle référence locale, mais aussi régionale, sur la production céramique dans le sud-ouest de l'Ile-de-France.

## NOTA BENE

Un mémoire de D.E.A. est en cours à Paris IV sur *La céramique commune gallo-romaine de la région de Dourdan : étude de quelques ensembles issus de sites de production et de consommation*, par Mlle Christèle MUNOZ.

* *
*

## BIBLIOGRAPHIE

L. BOURGEAU et B. DESACHY, Céramiques et Potiers, dans *Gallo-romains en Ile-de-France*, Catalogue d'exposition, Association des conservateurs des musées d'Ile-de-France, Paris, 1984, p. 145-184.

J. GUYOT, *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan, Capitale du Hurepoix*, A.Aubry éditeur, Paris, 1869.

Service Archéologique Départemental des Yvelines, *La Boissière-Ecole*, Rapport de fouilles, n° 3, 1991.

*Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

***Didier VERMEERSCH** : C'est une fouille très récente et j'ai envie de faire quelques réflexions au sujet du four. Il semble, de façon relativement systématique, que le fond de l'alandier soit à un niveau inférieur à celui du fond de la chambre de chauffe. C'est vrai dans le cas de Dourdan, c'est vrai dans le cas du four de l'Institut des Jeunes Sourds à Paris, c'est vrai aussi dans le cas de Beaumont-sur-Oise.*

*Deuxième réflexion, quant au relèvement du fond de l'alandier pour des questions de tirage : tout à l'heure, Yvan*

*Barat et Stéphanie Raux en parleront pour la Boissière. Y-a-t-il d'autres exemples connus de ce réglage du tirage des fours, à part les cas cités ?*

***Bruno DUFAŸ** : Pour la Boissière, non. Les alandiers et les chambres de chauffe sont à peu près au même niveau. En revanche, nos réglages d'alandiers se sont faits, pour plusieurs exemples, dans le sens de la longueur, c'est-à-dire qu'ils ont été rallongés et non pas diminués. D'une certaine manière, cela revient au même si on fait le rapport longueur/diamètre.*

***Philippe BET** : Pour les productions, j'ai été étonné de ne pas voir de couvercles ?*

***Laurent BOURGEAU** : Pour l'instant, une partie seulement du matériel a été étudiée ; nous avons surtout lavé, marqué et commencé à recoller le matériel des fosses dans lesquelles il n'y a pas de couvercles. Dans le remplissage de l'aire de chauffe, où il y a énormément de tessons, il n'y a pas de couvercles, non plus, dans ce que nous avons déjà étudié.*

***Yvan BARAT** : Pour continuer sur la production, d'après ce que j'ai regardé lorsque je suis passé vous voir, c'est une production qui est très proche, par les pâtes et par les formes, de celle de la Boissière-Ecole : on a les mêmes urnes et les mêmes gobelets ; pour les tripodes hémisphériques à bord rentrant, c'est une forme surabondamment représentée depuis l'est de l'Ile-de-France jusqu'à la Normandie en passant par le Centre. En revanche, on a, là encore, ces tripodes avec bourrelet à mi-panse. Je pense, mais je n'irais pas jusqu'à le dire, que ces deux lots de productions sont quasi-contemporains ; j'y crois très fortement.*

***Laurent BOURGEAU** : C'est d'autant plus intéressant que, ces dernières années, nous avons exploité les données de fouilles sur les sites gallo-romains, en particulier le remplissage d'une cave de la rue Minot, où il y a plus d'une centaine de céramiques, ainsi qu'une fosse de l'Auberge du Château, où il y a à peu près le même nombre de céramiques. On commence les comparaisons et il y a énormément d'éléments très proches. Peut-être que l'année prochaine, ou l'année suivante, on pourra vous présenter ces comparaisons entre sites de production et sites de consommation.*

***Dominique HIERNARD** : Pouvez-vous nous proposer quelques éléments de datation en attendant les résultats de l'archéomagnétisme pour les différentes phases de remaniements ?*

***Laurent BOURGEAU** : Sur le site, il n'y a aucun élément datant ; par exemple, nous n'avons pas une seule monnaie. J'aurais tendance à placer la datation dans le début du IIIe s. mais je n'irais pas plus loin pour l'instant. Je ne sais ce qu'en pense Yvan Barat au point de vue de la production.*

***Yvan BARAT** : Je suis d'accord.*

***Didier VERMEERSCH** : On pourrait vraisemblablement aller jusqu'au milieu du IIIe s., voire un peu au-delà. Je crois que, pour l'instant, selon la discussion de tout à l'heure, la datation par les formes céramiques, par leur évolution, semble plus cohérente que la datation par archéomagnétisme, ce qui va permettre à Mme Bucur, qui est ici, de dire quelque chose à ce sujet. Il est sûr, en tout cas, que les datations des archéologues évoluent —on en parlait, tout à l'heure, avec Alain Ferdière— et que, pour l'instant, la datation par la céramique commune l'emporte sur la datation par archéomagnétisme ; c'est, du moins, l'impression que j'ai pour notre région.*

***Laurent BOURGEAU** : Du moins y-a-t-il une divergence entre l'appréciation des céramologues de la région, qui ont leurs critères, et ce qui est donné par la courbe de l'archéomagnétisme, pour la même région.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Je voudrais revenir sur le problème des réparations et de l'évolution des fours. Tout d'abord, et entre autres, le rehaussement de l'alandier est un type de réparations que l'on constate sur de très nombreux fours, quelles que soient les périodes ; on le constate même, encore à l'heure actuelle, à la lecture des études ethnographiques sur l'Egypte ou la Turquie ; j'ai pu le constater sur des fours médiévaux du XIe s. ou sur des fours carolingiens. En fait, si les fours sont excavés c'est pour lutter contre une déperdition de chaleur. L'autre problème, pour les potiers, est de pouvoir obtenir une montée en température qui soit relativement lente, au moins pour les 100 premiers degrés ; ensuite, effectivement, il faut éviter que l'on ait, au sein du four, des modifications de températures entre l'entrée du laboratoire et la sortie au niveau de la cheminée. On constate donc, assez souvent, des reprises aussi bien dans le laboratoire que dans l'alandier, avec ces rehaussements de sols de l'alandier.*

*Autre chose aussi, pour les problèmes de chronologie de ces réparations. On peut constater, très souvent, qu'elles sont extrêmement rapprochées dans le temps ; il faut bien savoir que le potier construit son four, généralement, d'une certaine façon empirique ; on constate que les évolutions peuvent être très rapides, je dirais, de l'origine à l'abandon du four. Mais en tout cas, pour les réparations, il s'agit de phénomènes relativement communs.*

***Laurent BOURGEAU** : Dans le cas présent, cette réparation rehausse le niveau du four d'au moins 50 cm, c'est-à-dire qu'on a vraisemblablement diminué de moitié le volume initial. Ce n'est donc pas une réparation, c'est une modification totale de l'équilibre entre le volume bas et les volumes hauts ; c'est plus qu'une réparation, c'est une modification de l'équilibre thermique.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE** : Je n'en suis pas étonné car ce sont des choses qui sont couramment constatées. Le potier ne peut pas toujours savoir, quand il construit son four, ce que va donner le tirage ; il apporte des modifications ensuite, en longueur et en largeur de l'alandier et, surtout, de la chambre de chauffe intérieure. Selon les argiles différentes qu'il utilise, la cuisson se fera à des températures variables et il y aura des problèmes de surcuisson dus à une mauvaise répartition de la chaleur à l'intérieur de son four. Ce qui l'intéresse, c'est la montée lente de la température et sa bonne répartition.*

***Philippe BET** : Le terrain était-il très rubéfié sous le premier dallage de l'alandier ?*

***Christèle MUNOZ** : Oui, très rubéfié.*

***Philippe BET** : Le four a donc servi assez longtemps.*

***Laurent BOURGEAU** : Ce n'est pas du tout une modification en cours de construction. Il y a donc eu une cuisson qui a laissé l'ensemble des traces, y compris dans les interstices des dalles ; ensuite, il y a eu apport de cendres avec un certain nombre de tessons. On a donc des successions mais chaque phase a visiblement servi.*

***Philippe BET** : Et les prélèvements archéomagnétiques ont été effectués sur les deux dallages ou sur un seul ?*

***Laurent BOURGEAU** : Un prélèvement a été réalisé sur le premier dallage, c'est-à-dire pour l'état initial du four. Pour le dallage intermédiaire, cela n'a pas été possible puisque les dalles ont été récupérées. Un second a été fait sur le dernier dallage, c'est-à-dire pour la dernière utilisation.*

***Philippe BET** : D'accord.*

***Laurent BOURGEAU** : En espérant, bien sûr —je parle sous le contrôle de Mme Bucur— que la dernière cuisson n'a pas pollué le dallage inférieur. Il y a environ 50 cm d'épaisseur et je ne sais pas si cela peut influer sur la datation inférieure.*

***Ileana BUCUR** : Pour répondre sur le fait que la datation de la céramique ne correspond pas à la datation archéomagnétique, ceux qui ont travaillé avec moi et qui sont intéressés par l'époque romaine, savent très bien que c'est une époque pour laquelle l'archéomagnétisme ne peut pas être précis. Ce n'est la faute de personne mais la variation de la direction du champ magnétique terrestre a été telle qu'elle n'est pas favorable à une datation. De toute façon, on aura deux dates qui, archéomagnétiquement, seront toutes aussi probables. Secundo, si les deux niveaux du four ont fonctionné à environ 10 ou 20 ans d'intervalle, on ne verra rien au point de vue archéomagnétique. J'ai fait les prélèvements sur les deux niveaux mais il ne faut pas s'attendre à ce que je puisse vous dire : oui, c'est vrai, il y a tel intervalle entre les deux. Tout ce que je pourrai vous dire, éventuellement, ce sera que, chronologiquement, l'un est plus ancien que l'autre...*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Bruno DUFAŸ[1]
Stéphanie RAUX[1]
Yvan BARAT[1]

# DES POTS ET DES CHIFFRES OU QUELQUES APPROCHES QUANTITATIVES : COMPTAGE, SÉRIATION, MÉTROLOGIE à propos des sept tonnes de céramique commune de l'atelier de La Boissière-École (Yvelines)

La fouille complète de l'atelier de potiers de La Boissière-Ecole (Fig. 1), près de Rambouillet, dans le département des Yvelines, s'est déroulée en trois campagnes de deux mois, de 1989 à 1991, sous la direction de Bruno Dufaÿ, archéologue départemental des Yvelines. Deux ans ont été ensuite nécessaires pour traiter les quelque sept tonnes de céramique extraites de cette officine des I$^{er}$ et III$^{e}$ s. apr. J.-C. Un premier bilan rapide de l'histoire du site et la typologie de la production sont parus dans le catalogue d'exposition "Trésors de terre", réalisée en 1993 par le Service Archéologique Départemental des Yvelines (Dufaÿ 1993, Barat et Raux 1993).

Dans les lignes qui vont suivre, nous voudrions insister plutôt sur certains aspects "méthodologiques" du traitement de la céramique avec, en gros, deux volets :

- comment gérer la masse énorme de documents que fait sortir la fouille d'un lieu de production ?

- souligner la variété et la finesse des approches dont est justifiable cette céramique, fut-elle "commune" comme celle produite à La Boissière-Ecole. Trop souvent, en effet, une visée chronologique et typologique primaire suffit au chercheur, peut-être rebuté par la masse de la documentation, mais aussi par le préjugé que cette céramique est une production de qualité médiocre, pour laquelle il serait vain de rechercher toute pensée technologique ou toute rationalité.

## A. LA FOUILLE ET LE TRAITEMENT DU MOBILIER

Le premier volet sera le plus rapide : il n'est pas question de donner un mode d'emploi détaillé, mais de préciser quels sont les principes qui nous ont guidés. Ces principes sont applicables à deux niveaux :
- celui de la fouille et du traitement "physique" de la céramique ;
- celui de l'étude et, notamment, de la construction d'une typologie.

### I. LA FOUILLE

La fouille se fait naturellement par unités stratigraphiques et le matériel ramassé U.S. par U.S. sans précaution particulière. Toutefois, deux "raffinements" peuvent être introduits :

♦ Le ramassage par carré, en passe mécanique ou stratigraphique, qui peut permettre ensuite une analyse spatiale de la répartition de certaines catégories de mobilier. Cette pratique n'a un sens que si :
– la fouille de l'atelier est *exhaustive* car, dans le cas contraire, une étude spatiale n'a guère de pertinence ;
– une fouille stratigraphique fine des niveaux d'occupation n'est pas possible, qui remplace évidemment avantageusement la méthode artificielle des carrés.

Nous avons testé le ramassage, par carré, en passes mécaniques, sur une partie du site de La Boissière, dont les niveaux d'occupation étaient presque toujours mélangés (terrain sableux très meuble). C'est une méthode lente dont nous n'avons guère tiré d'enseignements.

1 Service Archéologique Départemental des Yvelines, 9, rue Antoine-Coypel, 78000 VERSAILLES.

♦ La fouille de dépotoirs où les pièces sont en rejet primaire et dans un état de complétude satisfaisant ou, mieux, celle d'une charge abandonnée en place, doivent être menées de telle sorte que les vases soient le moins dissociés possible. Là aussi, l'avantage de cette méthode est de permettre une analyse spatiale, mais aussi de faciliter le travail de remontage après la fouille. On utilisera donc des passes mécaniques et des carrés, et on rassemblera le plus possible dans un même sac les fragments d'un seul vase.

## II. LE TRAITEMENT DU MOBILIER

Puis il convient de "traiter" ce mobilier. Le premier impératif est de prévoir que le traitement primaire (lavage, tri par matériau, enregistrement informatisé par U.S., conditionnement) se fasse *en même temps que la fouille*, afin que l'équipe de post-fouille et de publication ne soit pas débordée en fin d'opération par des tâches matérielles, au détriment de sa réflexion. Dans le cas d'un atelier comme celui de La Boissière, il y avait en permanence entre un quart et la moitié de l'équipe occupé à ces tâches primordiales.

Au-delà des impératifs de rangement, traiter le matériel sur place permet de procéder aux premiers remontages. Ceux-ci peuvent orienter la fouille, par exemple en déterminant la variété typologique d'un contexte ou la nature primaire ou secondaire d'un rejet. Alors la fouille pourra être plus ou moins rapide, ou le calendrier de l'opération modifié. D'autre part, cela permet à tous (et notamment aux bénévoles) d'avoir immédiatement une vision concrète de la production de l'atelier qu'ils fouillent et non, seulement, une masse décourageante de tessons à laver.

Ce lavage quant à lui doit être réfléchi : tout ne mérite pas le même nombre de coups de brosse à dents. Il appartient à l'équipe de fouille de classer les U.S. par ordre d'intérêt, justifiant d'un traitement différencié. Trois niveaux ont été définis :
- U.S. de peu d'intérêt : nettoyage de surface, passes mécaniques hors des structures, remblais manifestement très bouleversés, U.S. pauvres en matériel, très fragmenté, usé, etc. Le mobilier a été simplement trié et lavé grossièrement (au jet sur de grands tamis, pratique il est vrai facilitée par la nature très peu argileuse du sous-sol) ;
- U.S. d'intérêt "normal" : mobilier trié et lavé "normalement" ;
- U.S. d'intérêt exceptionnel : dépotoir primaire ou secondaire très riche, présence de types peu fréquents, contexte stratigraphique sensible, etc. Mobilier trié et lavé avec soin pour permettre un remontage immédiat, au moins partiel.

Enfin, pour terminer sur le chapitre du "traitement physique", précisons qu'il ne saurait être question de marquer une telle masse de tessons, ce que le stockage par U.S. rend d'ailleurs superflu. Même lors du remontage, les collages inter-U.S. sont simplement notés sur les fiches d'enregistrement. Naturellement, chaque vase remonté fait l'objet d'un numéro d'inventaire marqué ("numéro d'isolation"). Certains tessons d'intérêt exceptionnel peuvent être aussi "isolés" et donc marqués.

## III. TYPOLOGIE ET COMPTAGE

Le comptage de la céramique pose un problème général, outre celui de la méthode employée, sujet fort débattu (par tesson, poids, équivalent-vase, nombre minimum d'exemplaires, etc. : cf. par exemple, récemment, Desbat 1990). On ne peut identifier, donc compter, que ce que l'on connaît.
Le comptage est donc toujours tributaire des typologies ; or dans le cas de la fouille d'un atelier, celle-ci se construit petit à petit.

C'est donc encore une des raisons qui doivent pousser à la mise en place d'une équipe de traitement du matériel dès la fouille. La typologie doit être construite dans ses grandes lignes dès les premières semaines. Alors seulement peut être entrepris un comptage qui ait un sens.

Toutefois, comme il est irréaliste de terminer une telle typologie dans un délai court, compte tenu des découvertes nouvelles toujours possibles (surtout si on fouille par tranches, qui peuvent correspondre à des ateliers ou des phases chronologiques distinctes), il convient d'élaborer une typologie *ouverte*.

Cela consiste à structurer la production en *classes* assez larges (assiettes, jattes, gobelets, etc.), qui peuvent se subdiviser chacune en un nombre important de types. Nous avons, par prudence, choisi une numérotation des classes par les centaines, qui permet d'introduire 99 types par classe, ce qui s'est révélé plus que suffisant (voir un exemple dans Pernon 1990, indexé par dizaines). A La Boissière, 14 classes ont été définies pour le III$^{e}$ s., qui regroupent 81 types. Par exemple, la classe 100, celle des assiettes, comprend six types, numérotés de 101 à 106.

Cette typologie, par ailleurs, doit être suffisamment simple. Il faut notamment se méfier des types non pertinents, dus seulement à d'infimes variantes de lèvre, davantage encore de ceux qui seraient basés trop étroitement sur la couleur de la pâte, sujette à d'innombrables variations pas toujours volontaires. Il convient d'ailleurs de ne jamais perdre de vue que, lors de l'étude d'un atelier de potiers, on travaille presque exclusivement sur des rebuts de cuisson.

Quant au comptage proprement dit, il a été fait, pour chaque U.S. :

- en poids ;

- en nombre de tessons ;

- en nombre minimum d'exemplaires ; c'est de cette façon qu'ont été effectués les comptages par type, car le tri par type pour le nombre de tessons ou le poids est impossible (on ne peut reconnaître toutes les panses ou les fonds) ; les statistiques qui suivent sont donc basées sur ce comptage ; ses inconvénients, notamment de privilégier les catégories minoritaires ou facilement reconnaissables, sont plus évidents sur des sites de consommation que sur la production homogène et répétitive d'un atelier.

Le nombre en équivalents-vases n'a pas été adopté car il est long à mettre en œuvre. Surtout, il est valable à partir d'un seuil de 60 à 70 individus, rarement atteint par U.S.

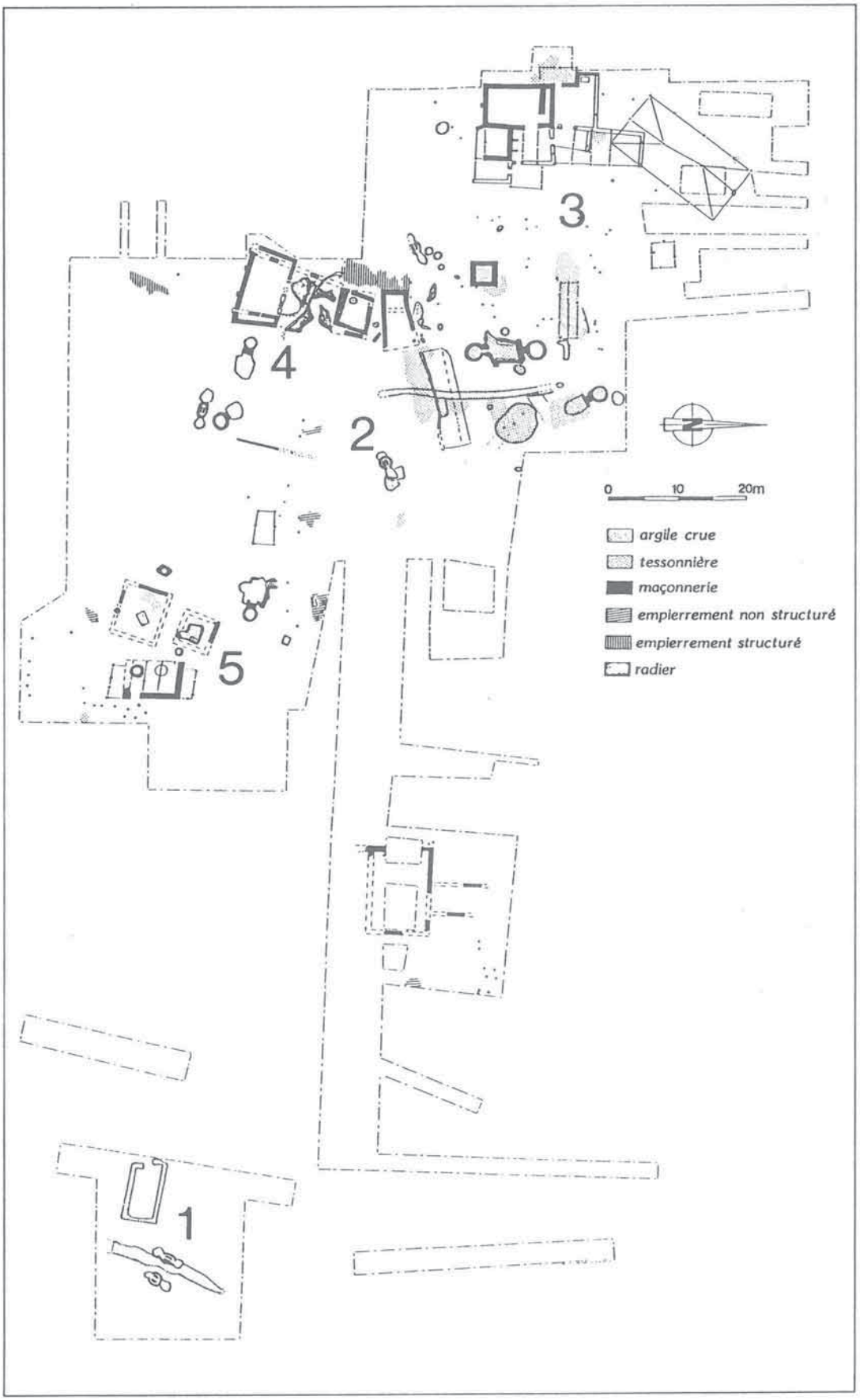



Figure 1 - Plan général des fouilles de l'atelier de La Boissière-Ecole.

## B. DIVERSES APPROCHES STATISTIQUES

A partir du moment où l'on dispose d'un matériel documentaire fiable, peut commencer l'étude proprement dite.

Les analyses les plus banales consistent à effectuer les proportions entre les divers types produits par l'atelier. Toutefois, en tire-t-on vraiment autre chose que des diagrammes séduisants ? Le commentaire doit déboucher sur une interprétation "ethnologique", qui permette d'expliquer pourquoi tel ou tel type est privilégié (mode, contexte économique, concurrence spécifique, production spécialisée, etc.).

C'est ainsi, par exemple, qu'a été interprétée la proportion écrasante de marmites (80 %) dans la production du I$^{er}$ s. à La Boissière-Ecole : l'atelier serait essentiellement une fabrique de "boîtes de conserves" destinées à l'emballage des produits alimentaires des exploitations agricoles proches.

Au contraire, la production du III$^{e}$ s. est très variée, actuellement même la plus diversifiée d'Ile-de-France. Elle couvre la totalité des besoins domestiques, mais aussi commerciaux (débits de boissons et marchands de vin, ou encore des boîtes de conserve, amphores). Elle était destinée à être vendue en tant que telle, et non pas le contenu. L'analyse de sa structure fait alors ressortir, par exemple, celle de l'équipement ménager de l'époque, avec une écrasante majorité de vaisselle de cuisine (jattes tripodes et marmites), mais également une proportion non négligeable d'assiettes et de gobelets (Fig. 2).

Nous voudrions développer trois exemples assez différents d'approches quantitatives sur la céramique commune, jusqu'à maintenant, nous semble-t-il, fort peu usitées (cf. toutefois l'analyse de la production de Portout en Savoie, mais qui nous paraît tomber dans beaucoup des pièges de ce type d'approche (Pernon 1990) ou, plus raisonnable, Laubenheimer 1990). La première est à visée fonctionnelle, la seconde chronologique et la dernière à visée métrologique et, par-delà, technologique et fonctionnelle.

### I. CARACTÉRISATION FONCTIONNELLE D'ESPACES

L'analyse d'assemblages typologiques peut fournir des éléments d'information sur les activités qui se déroulaient dans un espace donné. Un des problèmes que nous nous posions était de nous assurer de la présence de l'habitation du potier dans son atelier, et non à quelque distance.

Dans chaque unité de production ont été fouillés divers bâtiments, aux murs de terre sur solin de pierre. Un par unité faisait un bon candidat à une identification comme maison : bâtiment ayant vraisemblablement déjà servi de maison lors d'une phase d'occupation antérieure à l'atelier, présence d'un escalier et donc d'un étage, ou d'une cave ; *a contrario*, la plupart des autres espaces se présentaient plutôt comme des hangars, partiellement à claire-voie.

Nous avons souhaité vérifier si cette caractérisation de certains espaces se traduisait par des assemblages typologiques de céramique distincts de la composition globale de la production de l'atelier. Ce test n'a pu être

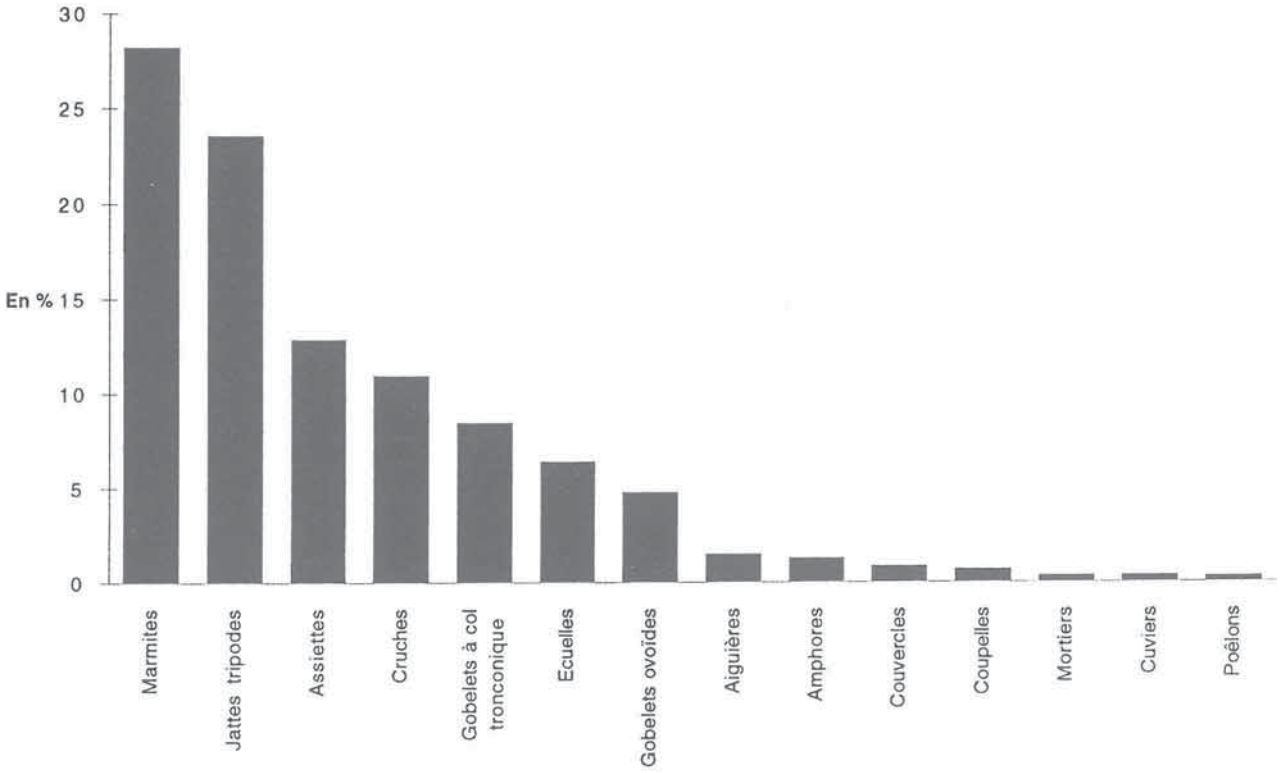



Figure 2 - Diagramme de répartition des classes de céramique produites à La Boissière-Ecole.

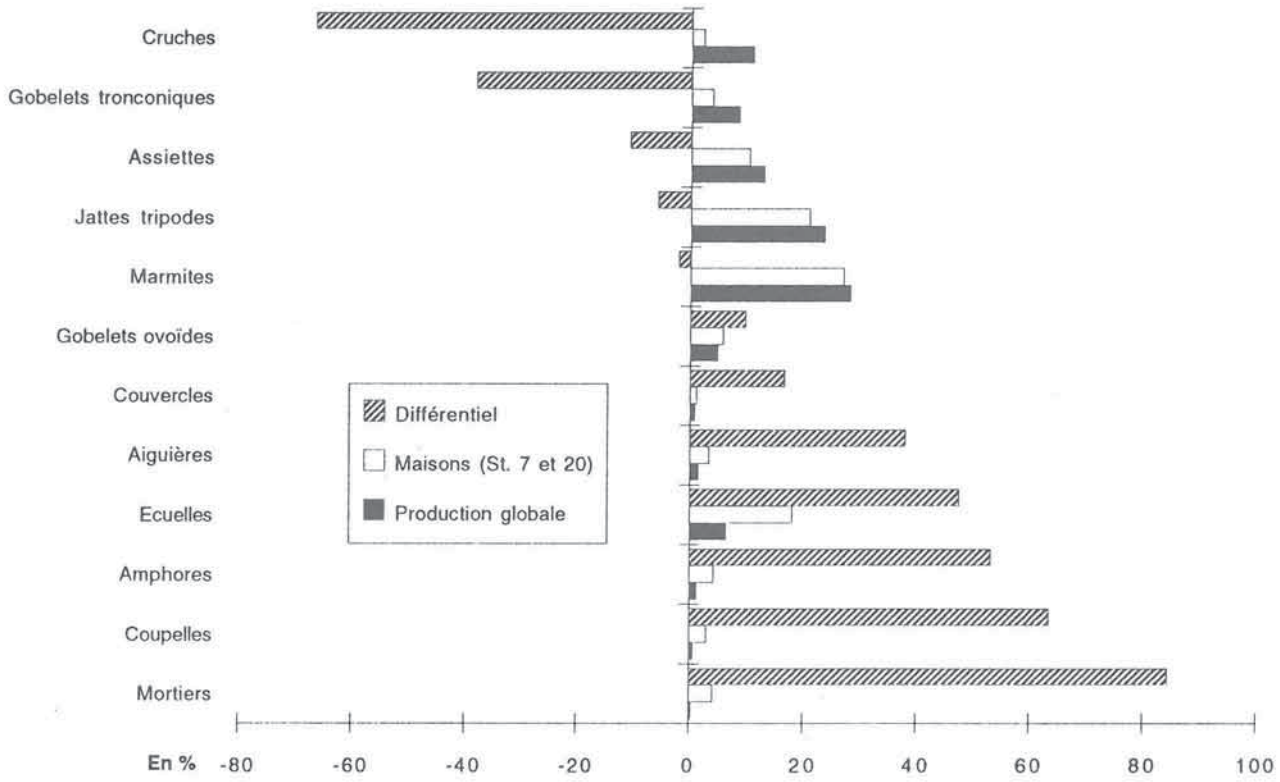



Figure 3 - Mise en évidence de la différence de composition entre l'équipement céramique des maisons des potiers de La Boissière et la production globale de l'atelier.

fait que sur deux de ces maisons (unités n$^{os}$ 3 et 4), car la maison sur cave de l'unité n$^{o}$ 5 a connu une phase de réutilisation en dépotoir d'atelier qui fausserait les comparaisons, aucune couche d'occupation primitive ne subsistant.

La Fig. 3 présente le résultat de ce test. Trois groupes se lisent sur le diagramme. Au centre, un groupe de classes dont on peut considérer que la fréquence dans les maisons est pratiquement la même que dans la production globale (assiettes, jattes tripodes, marmites, gobelets ovoïdes et couvercles). En bas, un certain nombre de classes sont nettement sur-représentées dans les maisons. Il s'agit d'objets destinés au service de la table ou de la cuisine (mortiers). Ces derniers d'ailleurs sont peut-être exagérément présents, parce que sous-représentés dans la production de l'atelier : comme ce sont des objets solides, il est probable que leur taux de rebut était inférieur à la moyenne.

En haut, deux classes sont au contraire sous-représentées dans les maisons : les cruches et les gobelets à col tronconique. Pour les cruches, il est probable qu'un raisonnement symétrique à celui tenu pour les mortiers explique partiellement ce phénomène : les cruches sont fragiles et donc ont un taux de rebut supérieur à la moyenne. Toutefois, on ne voit pas pourquoi les gobelets à col tronconique seraient plus fragiles que les gobelets ovoïdes. Il faut donc, sans doute, chercher ailleurs la cause principale de cette différence. On peut avancer que les cruches et les gobelets à col tronconique sont davantage destinés au service dans les auberges ou chez les commerçants qu'à l'équipement domestique. Cela est d'ailleurs confirmé par leurs contenances très standardisées et leur mode de remplissage à ras bord, comme le montre l'étude métrologique ci-dessous.

Cette expérience reste, bien sûr, partielle ; il faudrait pouvoir comparer avec des sites de consommation pour faire le correctif lié aux proportions de rebuts de chaque classe. Et il faudrait que dans ces sites de consommation, les espaces de fonctions différentes soient caractérisés et étudiés séparément. L'état des fouilles en Ile-de-France rend malheureusement ce souhait assez utopique...

## II. TYPO-CHRONOLOGIE PAR SÉRIATION MATRICIELLE

Cette méthode a été surtout développée pour l'étude des nécropoles mérovingiennes, s'appuyant sur la variation des caractéristiques du mobilier funéraire ou vestimentaire (Périn 1980). Elle consiste à déterminer sur le *corpus* étudié un certain nombre de critères dont l'évolution chronologique est postulée et de le vérifier par une procédure statistique de sériation matricielle par permutation des barycentres (procédure utilisée : Ruby 1991). Si les critères sont pertinents et s'il y a effectivement évolution chronologique, des groupes d'objets se distinguent dans le temps.

Dans un deuxième temps, on rapporte ces groupes d'objets à leur distribution spatiale : c'est la topo-chronologie. Dans le cas des cimetières, cela permet de comprendre le processus de leur développement.

A la Boissière-Ecole, nous avons essayé cette méthode sur la production du III$^{e}$ s., que nous n'arrivions pas suffisamment à sérier chronologiquement, faute de

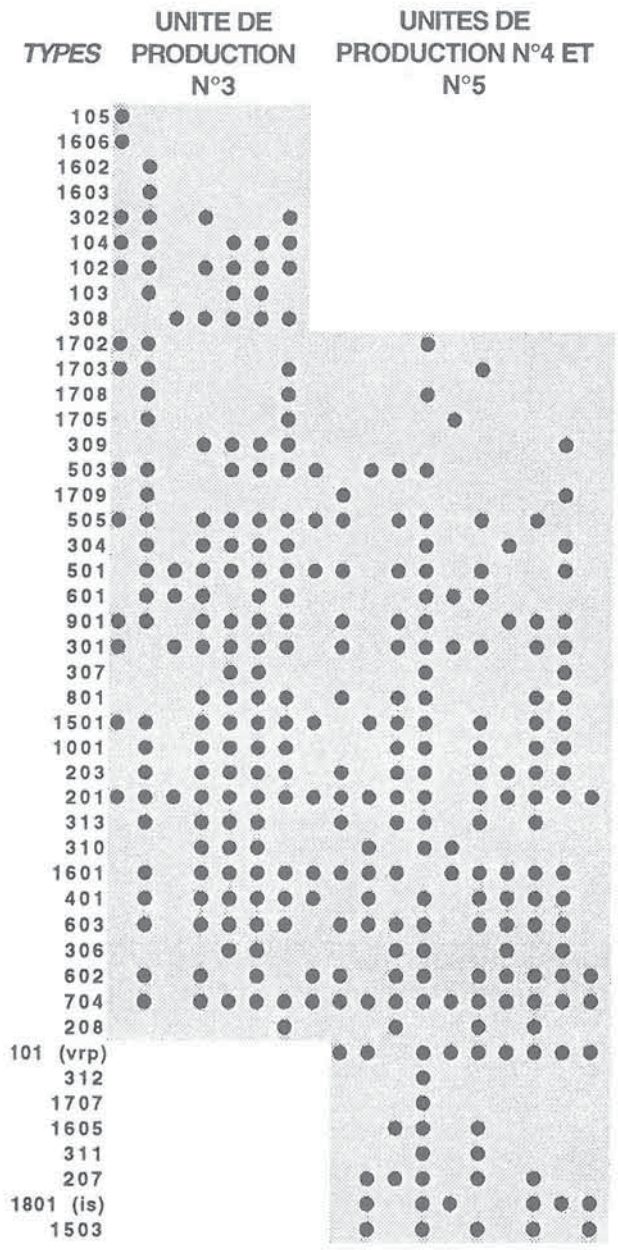



Figure 4 - Tableau de sériation matricielle des productions du III$^{e}$ s. de l'atelier de La Boissière-Ecole.

rapports stratigraphiques utiles ou d'une évolution morphologique évidente car la durée de vie de cet atelier a été assez brève (un demi-siècle ?). D'autre part, nous avions trois "unités de production" distinctes, chacune avec plusieurs fours et des bâtiments. Comme elles sont éloignées l'une de l'autre, ou que les niveaux d'occupation interstitiels ne sont pas stratifiés, nous étions dans l'impossibilité de les caler stratigraphiquement.

Un tableau de sériation matricielle a donc été mis en place, associant les ensembles stratigraphiques les plus représentatifs et le répertoire des formes produites sur le site (Fig. 4).

Ce tableau montre l'émergence de deux groupes typologiques et chronologiques. On note, certes, un important tronc commun regroupant une grande variété typologique, où la quasi totalité du répertoire est représentée. Mais, pour chacune des deux périodes, émergent des éléments caractéristiques et discriminants. La plupart des types d'assiettes (102, 103, 104, 105), certains gobelets à col tronconique (1602, 1603, 1606), certaines jattes (302, 308), sont uniquement produits pendant la première période ; certains gobelets ovoïdes le sont presque exclusivement (1702, 1703, 1705, 1708). A l'inverse, les céramiques dorées au mica, les assiettes à enduit rouge "pompéien" et les imitations de sigillée sont typiques de la seconde.

Rapportés à la distribution spatiale des vestiges, ces deux groupes ont permis de proposer une évolution topographique des ateliers, du moins entre l'un (n° 3) et les deux autres (n$^{os}$ 4 et 5). La sériation n'a, en effet, donné que deux groupes distincts, pour trois unités de production. Il est intéressant de constater que ce ne sont pas les deux unités mitoyennes (n$^{os}$ 3 et 4) dont la production n'est pas dissociable. Si cela avait été le cas, on aurait pu douter de la réalité de leur existence autonome. Il semble plutôt qu'il y ait eu, à un moment donné, deux unités de production strictement contemporaines, mais soigneusement séparées dans l'espace, par un mur (n$^{os}$ 4 et 5), et que l'on constate un glissement topographique pour l'une en fonction du temps (du n° 3 au n° 4).

## III. ANALYSE MÉTROLOGIQUE DE QUELQUES PRODUCTIONS.

L'atelier de La Boissière-Ecole a produit de la céramique commune. Celle-ci, on l'a dit, a rarement fait l'objet d'études visant à mettre en évidence une certaine standardisation de la production ou la notion de service. Le but de la présente analyse est de définir un certain nombre de groupes de vases, caractérisés par des dimensions similaires et par une progression cohérente de modules.

Dans le cadre de cet article sera présentée la méthode que nous utilisons pour une telle étude et son application à quatre catégories de vases : les marmites du I$^{er}$ s., les gobelets à col tronconique, les cruches et les amphorettes du III$^{e}$ s.

### 1. Méthodologie

La procédure peut se décomposer en quatre phases :
- mesure des vases (dimensions linéaires et volumes) ;
- analyse des regroupements et détermination des modules volumiques ;
- conversion en mesures antiques (linéaires et volumes) ;
- recherche du schéma géométrique qui sous-tend leur conception (recherche des proportions entre les principales dimensions).

Il manque une cinquième phase, qui ne sera pas abordée dans cet article : la recherche de la (ou les) formule(s) qui permettai(en)t aux potiers de déterminer, pour un volume souhaité, les dimensions d'un vase.

#### a. La prise des mesures.

La prise de mesures s'effectue sur les représentations graphiques des vases, car il y est le plus souvent, et de manière homogène, fait abstraction des déformations dues à la cuisson. Il s'agit donc de formes archéologi-

quement complètes. On peut compléter cette étude par celle de tessons de lèvre et de fond dont les dimensions exactes sont appréhendables, qui viennent statistiquement conforter les résultats.

Pour les mesures linéaires, sont pris en compte (en cm) :
- la hauteur totale extérieure ;
- le diamètre maximum extérieur ;
- le diamètre du fond extérieur ;
- le diamètre d'ouverture intérieur.

Hauteur, diamètre maximum et diamètre du fond sont mesurés à l'extérieur car, si le potier faisait usage d'un gabarit (vraisemblablement un simple trusquin), c'étaient les dimensions externes du vase qui étaient ainsi déterminées (*contra* Pernon 1990, qui utilisent le diamètre intérieur, même pour des formes fermées ; on ne voit pas comment le potier pouvait matérialiser un gabarit interne aux vases).

En revanche, le diamètre d'ouverture est mesuré à l'intérieur et non à l'extérieur de la lèvre pour deux raisons :
- éviter que la morphologie variable de cette dernière influe sur la valeur obtenue ;
- pour des formes fermées, il paraît logique que le potier ait fait attention à la dimension intérieure de l'ouverture des vases, pour que puissent y être adaptés des couvercles ou des bouchons plus ou moins standardisés, ou réutilisés d'un vase à l'autre.

Pour le calcul des volumes, on applique la méthode mise en place par Yves Rigoir, utilisant la formule de calcul du volume d'un tronc de cônes (Rigoir 1981). Il s'agit de décomposer le volume intérieur du vase en troncs de cône de même hauteur "h", tels que chaque segment de courbe du profil interne du vase soit assimilé à un segment de droite. Plus la hauteur des troncs de cône est faible (ici 0,5 cm), plus leur nombre est important et plus les résultats sont précis et proches de la réalité (environ 2 % dans notre cas).

### b. La détermination des modules volumiques.

Il s'agit maintenant de voir si les séries de vases se laissent regrouper, signalant par là l'existence de dimensions standardisées et de modules progressifs.

Les groupes sont obtenus par le calcul du coefficient de dispersion des dimensions linéaires retenues, par rapport au volume. Ils sont graphiquement représentés par des nuages de points, pour lesquels on pose en *x* le volume et en *y* les quatre dimensions linéaires.

| litre | aceta-bulum | hémine | setier | conge | boisseau | urne | amphore |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 0,067 | 1 | 1/4 | | | | | |
| 0,27 | 4 | 1 | 1/2 | | | | |
| 0,54 | 8 | 2 | 1 | 1/6 | | | |
| 3,24 | | 12 | 6 | 1 | 1/3 | 1/4 | 1/9 |
| 9,72 | | 36 | 18 | 3 | 1 | 3/4 | 1/3 |
| 12,96 | | 48 | 24 | 4 | 4/3 | 1 | 4/9 |
| 29,16 | | | 48 | 9 | 3 | 9/4 | 1 |

Figure 5 - Tableau de correspondance entre les mesures de volume antiques et actuelles.
En grisé foncé, valeurs calculées d'après *Apicius*, en clair, d'après Laubenheimer.

### c. La conversion des résultats en mesures antiques

Pour les mesures linéaires, la conversion des dimensions des vases s'est faite grâce à l'application "METRO", adaptée sur Microsoft Excel (Dufaÿ 1985a). Il s'agit de tester diverses valeurs du pied antique et de retenir celle qui divise le plus exactement les dimensions des objets ou monuments étudiés. Ce test se fait en arrondissant les valeurs antiques, car il est considéré que les artisans (en l'occurrence les potiers) privilégiaient des valeurs simples dans leur conception des dimensions d'un objet (ou d'une architecture). L'ampleur de l'arrondi est entièrement paramétrable (ici au demi-doigt).

Le résultat montre que le pied était bien un pied romain classique oscillant autour de 29,55 cm, avec donc un doigt de 1,85 cm environ (principal sous-multiple = 1/16 de pied).

Pour les volumes a été constitué un tableau de correspondances à partir de la valeur de l'hémine donnée par l'*Index Mensurarum et Ponderum* dans l'édition d'Apicius (André 1987), complété pour les valeurs manquantes par celles calculées par Laubenheimer 1990 (Fig. 5).

## 2. Analyse des types.

### a. Les marmites.

Le premier type étudié est celui d'une des catégories de pots, nommés par convention "marmites" (et qui peuvent l'être, d'ailleurs), produites par l'atelier durant le I^er^ s. apr. J.-C. (classe I). Il s'agit d'une forme fermée, à panse ovoïde et épaulement, à fond plat. Cette production est interprétée d'un point de vue fonctionnel comme des "boîtes de conserves" utilisées pour la commercialisation de produits alimentaires (certaines marmites présentent un poissage intérieur et sur la lèvre).

L'étude porte sur neuf individus archéologiquement complets qui proviennent de l'ensemble du site. Y ont été ajoutés 88 fonds et 161 lèvres, à l'état de tessons.

♦ Constitution des catégories volumiques :

Le diagramme en nuage de points permet de déterminer quatre catégories de marmites, selon leur volume (Fig. 6).

La première comporte cinq individus, dont le coefficient de dispersion par rapport à l'écart-type du volume moyen est de 2 %. Quatre d'entre eux proviennent de la même unité de production : ils constituent un groupe homogène. Si l'on procède au calcul du coefficient de ce groupe, on obtient un résultat inférieur à 1 %.

Les trois autres catégories ne sont représentées que par un ou deux individus ce qui, statistiquement, ne semble pas fiable. Toutefois, les résultats exprimés en mesures antiques paraissent tout à fait pertinents : il conviendra donc de les retenir à titre d'hypothèse forte. En outre, ces résultats ont été confirmés par l'analyse des tessons de lèvres et de fonds. Celle-ci a, d'ailleurs, permis de mettre en évidence un cinquième module, plus petit, qui n'est connu par aucun exemplaire archéologiquement complet (lèvres : diamètre d'ouverture compris entre 9 et 11 cm ; fonds : diamètre compris entre 5,5 et 6,5 cm).

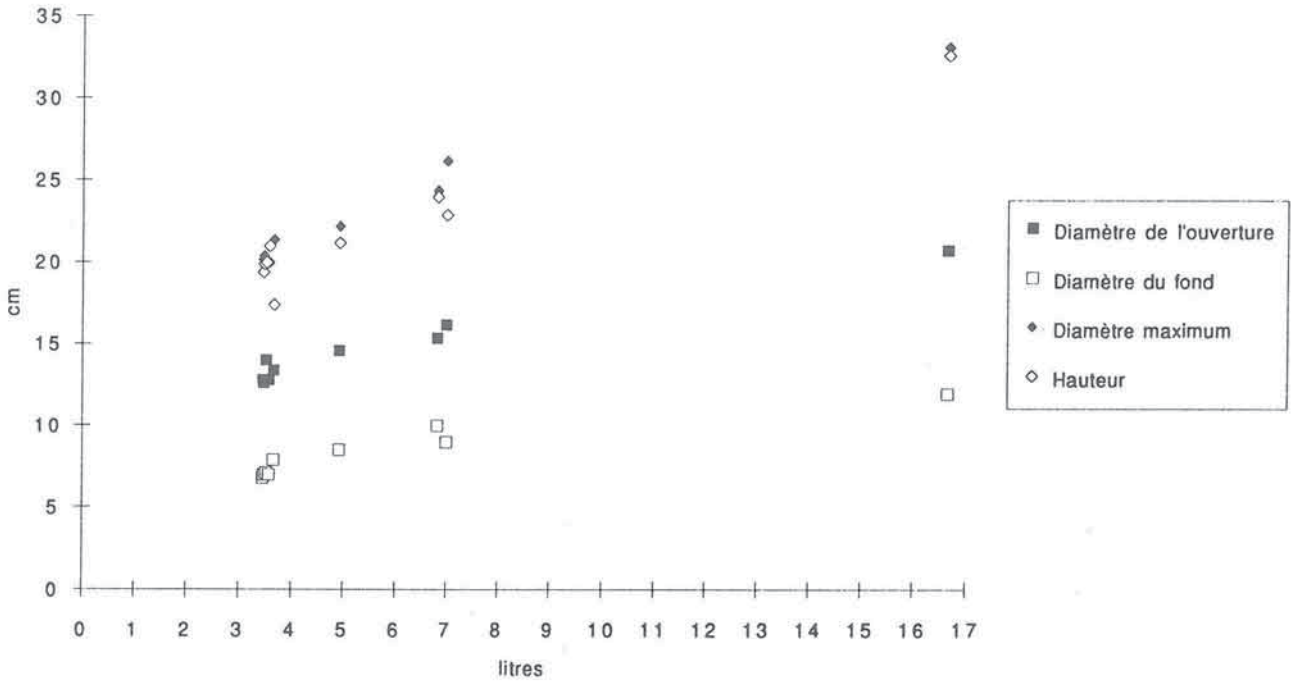



Figure 6 - Diagramme de répartition des dimensions des marmites du I^er s. en fonction de leur volume.

♦ Conversion des volumes :

On a procédé à la conversion du volume entier moyen de chaque catégorie, à partir des données représentées sur le tableau de la Fig. 5.

- Catégorie 1 :

Volume entier moyen : 1,89 litres (restitué en appliquant la règle obtenue pour les exemplaires archéologiquement complets, cf. ci-dessous) = 7 hémines = 0,5 conge + 1 hémine.

- Catégorie 2 :

Volume entier moyen : 3,54 litres = 13 hémines = 1 conge + 1 hémine.

- Catégorie 3 :

Volume entier moyen : 4,92 litres = 19 hémines = 1,5 conge + 1 hémine.

- Catégorie 4 :

Volume entier moyen : 6,92 litres = 25 hémines = 2 conges + 1 hémine.

- Catégorie 5 :

Volume entier moyen : 16,65 litres = 61 hémines = 5 conges + 1 hémine.

On note donc une sériation, régulière pour les quatre premières catégories (toutes les demi-conges), avec un grand module de 5 conges (Fig. 7). Chaque capacité est en outre supérieure d'à peu près une hémine (environ un quart de litre) à la valeur entière en conges : cela permettait de ne pas remplir les récipients à ras bord et de placer le bouchon.

La précision de ces volumes est de 2,3 %, ce qui est excellent (cf. Arcelin-Pradelle et Laubenheimer 1985, qui estiment à 10 % la précision des volumes obtenus par les potiers antiques).

♦ Conversion des dimensions linéaires et recherche des proportions :

Le tableau de la Fig. 8 présente, pour chaque catégorie et chaque dimension retenue, les valeurs moyennes en doigts (lignes en italique intitulées : "moyennes en doigts"), ainsi que les valeurs rondes les plus proches, qui permettent de proposer une vision cohérente de la géométrie de ces vases (lignes en italique intitulées : "restitué en doigts").

On peut observer que, statistiquement :
- le diamètre maximum est égal à la hauteur ;
- le diamètre d'ouverture est égal aux 2/3 de la hauteur ;
- le diamètre du fond est égal à 1/3 de la hauteur ;
- le diamètre maximum est placé aux 2/3 de la hauteur (en partant du bas).

Pour les quatre premières catégories dont la progression est linéaire, on passe pour chaque dimension à la valeur supérieure en ajoutant une valeur constante (0,5 doigt pour les fonds, 1 doigt pour les ouvertures, 1,5 doigt pour la hauteur et le diamètre maximum).

La dernière catégorie est obtenue en prenant les 4/3 de chacune des dimensions de la précédente (marmite de 2 conges), ou les 5/3 de celles de la marmite de 1 conge (noter que ces valeurs sont arrondies pour s'adapter au schéma géométrique de base ; sur ces questions d'adaptation, cf. Dufaÿ 1985b).

**b. Les gobelets à col tronconique.**

Le second type est celui des gobelets à col tronconique (type 1601), produits au III^e s. apr. J.-C. Il s'agit d'une forme fermée, montée sur un pied circulaire creux, destinée à la boisson. Elle était utilisée au quotidien dans un contexte domestique (service de table), mais aussi commercial (distribution de boissons dans les auberges, "au verre"). On peut se demander, toutefois, si les exemplaires les plus gros (de 2,3 à 4,6 litres de contenance) avaient encore cette fonction.

L'échantillonnage est constitué par vingt-trois individus, provenant majoritairement des deux dernières unités de production.

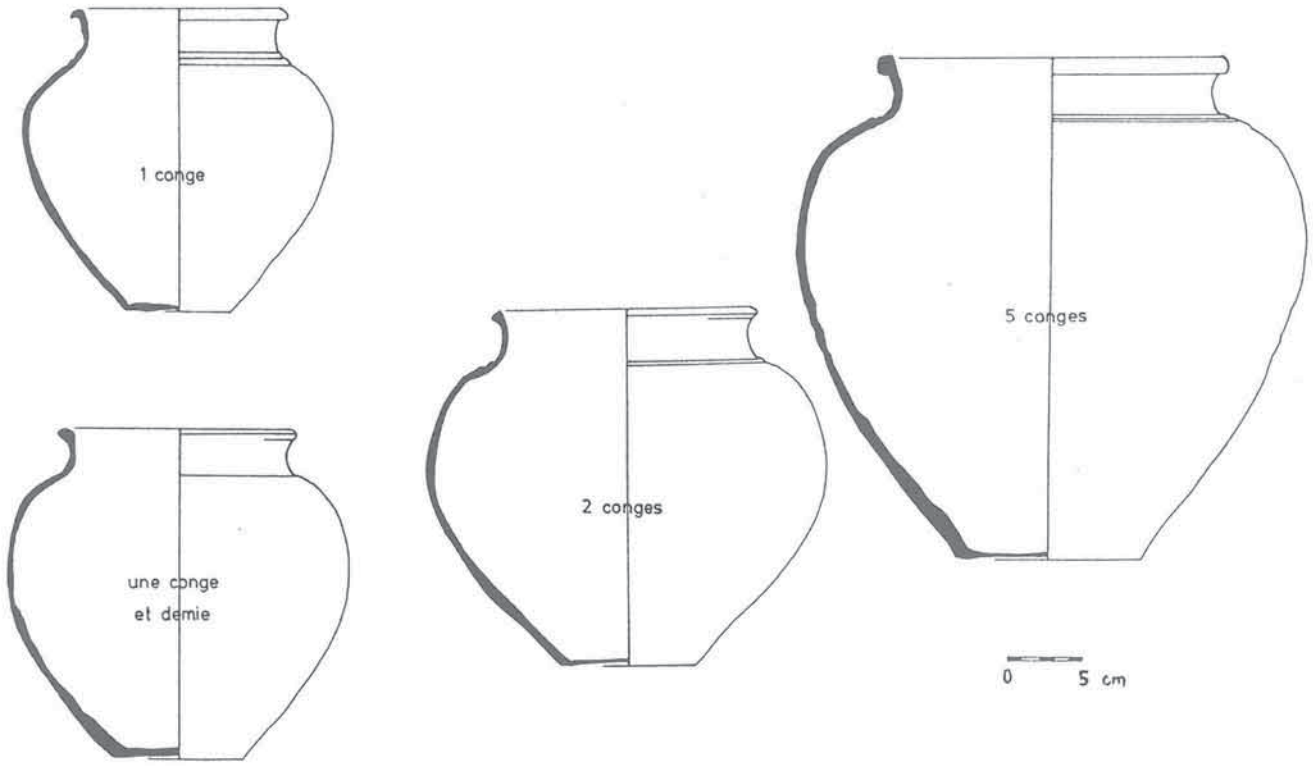



Figure 7 - Les différents modules de marmites (I[er] s.).

♦ Constitution des catégories volumiques :

Six catégories se lisent sur le diagramme en nuages de points (Fig. 9). Toutefois, les groupes 2 et 3 présentent une dispersion qui est trop importante pour être satisfaisante. L'analyse montre qu'il faut les diviser chacun en deux : c'est donc au total huit catégories volumiques qui ont été définies (Fig. 10 et 11).

Nous nous sommes demandé si les volumes ne devaient pas être calculés par rapport à l'épaulement des

| MARMITES | VOLUMES | | DIMENSIONS (cm) | | | | PROPORTIONS | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| (n° d'isolation) | litres | conge | Dfond | Douv | Dmax | Ht | Ht/Dmax | Ht/Douv | Ht/Dfond | Dfond/Ht |
| | (+ 1 hémine) | | | *Proportions moyennes >* | | | **0,95** | **1,50** | **2,65** | **0,38** |
| | | | | *Proportions restituées >* | | | **1,00** | **1,50** | **3,00** | **0,33** |
| ***restitué (en doigts)*** | ***1,89*** | ***0,5*** | ***3,0*** | ***6,0*** | ***9,0*** | ***9,0*** | ***1*** | ***1 1/2*** | ***3*** | ***1/3*** |
| ***restitué (en doigts)*** | ***3,51*** | ***1,0*** | ***3,5*** | ***7,0*** | ***10,5*** | ***10,5*** | ***1*** | ***1 1/2*** | ***3*** | ***1/3*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***3,54*** | | ***3,9*** | ***7,1*** | ***11,0*** | ***10,6*** | ***1*** | ***1 1/2*** | ***2 5/7*** | ***3/8*** |
| 2004.1 | 3,46 | | 6,8 | 12,8 | 20,2 | 19,4 | 0,96 | 1,52 | 2,85 | 0,35 |
| 2002.1 | 3,48 | | 7,0 | 12,6 | 20,4 | 19,9 | 0,98 | 1,58 | 2,84 | 0,35 |
| 5022.1 | 3,52 | | 7,1 | 14,0 | 20,2 | 20,0 | 0,99 | 1,43 | 2,82 | 0,36 |
| 5030.2 | 3,57 | | 7,0 | 12,8 | 20,0 | 21,0 | 1,05 | 1,64 | 3,00 | 0,33 |
| 7001.42 | 3,66 | | 7,9 | 13,4 | 21,4 | 17,4 | 0,81 | 1,30 | 2,20 | 0,45 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***5,13*** | ***1,5*** | ***4,0*** | ***8,0*** | ***12,0*** | ***12,0*** | ***1*** | ***1 1/2*** | ***3*** | ***1/3*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***4,92*** | | ***4,6*** | ***7,9*** | ***12,0*** | ***11,5*** | ***1*** | ***1 1/2*** | ***2 1/2*** | ***2/5*** |
| 7001.40 | 4,92 | | 8,5 | 14,6 | 22,2 | 21,2 | 0,95 | 1,45 | 2,49 | 0,40 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***6,75*** | ***2,0*** | ***4,5*** | ***9,0*** | ***13,5*** | ***13,5*** | ***1*** | ***1 1/2*** | ***3*** | ***1/3*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***6,92*** | | ***4,3*** | ***8,5*** | ***12,8*** | ***12,8*** | ***1*** | ***1 1/2*** | ***3*** | ***1/3*** |
| 7001.44 | 6,83 | | 10,0 | 15,4 | 24,4 | 24,0 | 0,98 | 1,56 | 2,40 | 0,42 |
| 7001.41 | 7,00 | | 9,0 | 16,2 | 26,2 | 22,9 | 0,87 | 1,41 | 2,54 | 0,39 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***16,47*** | ***5,0*** | ***6,0*** | ***12,0*** | ***18,0*** | ***18,0*** | ***1*** | ***1 1/2*** | ***3*** | ***1/3*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***16,65*** | | ***6,5*** | ***11,2*** | ***17,9*** | ***17,6*** | ***1*** | ***1 4/7*** | ***2 5/7*** | ***3/8*** |
| 7001.39 | 16,65 | | 12,0 | 20,8 | 33,2 | 32,7 | 0,98 | 1,57 | 2,73 | 0,37 |
| | | | | | | | | | | |
| *Précision volumes (%)>* | **2,3** | | | | | | | | | |
| *Précision volumes (l)>* | **0,15** | | | | | | | | | |

Figure 8 - Tableau des dimensions et proportions des marmites.

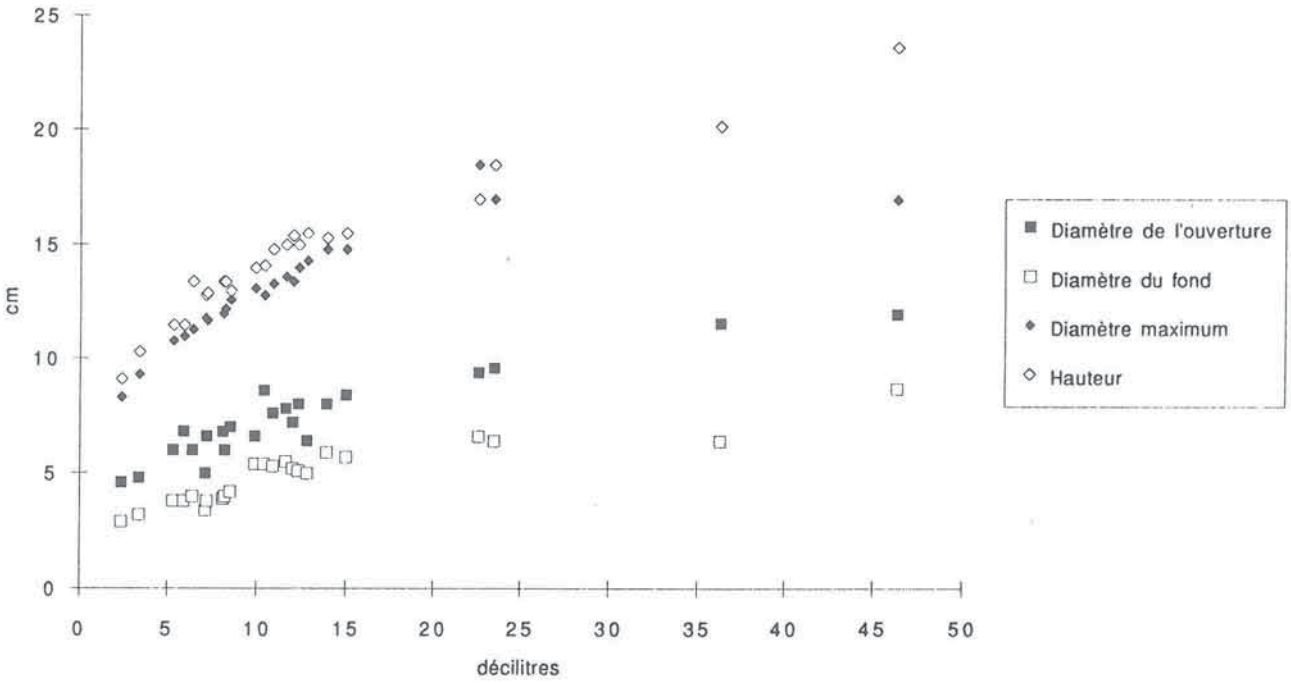



Figure 9 - Diagramme de répartition des dimensions des gobelets à col tronconique du III[e] s. en fonction de leur volume.

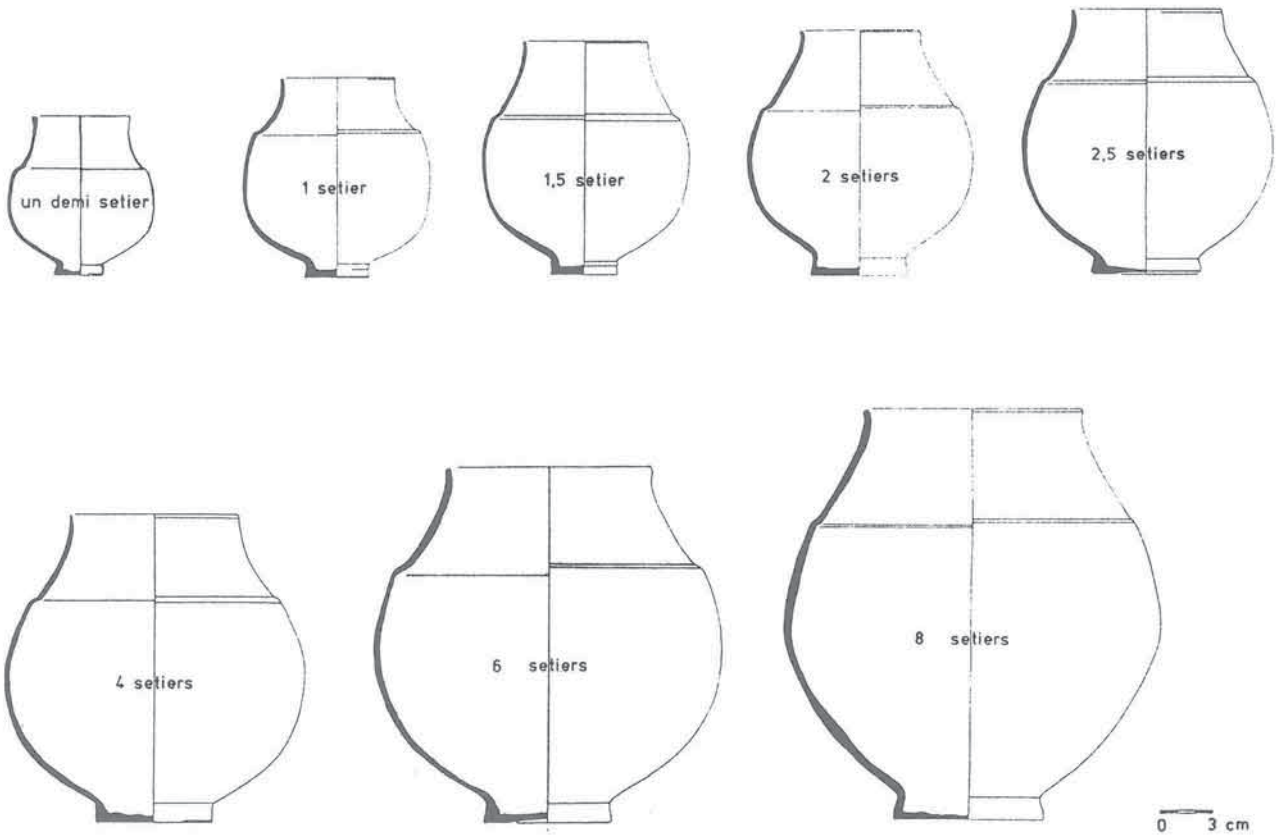



Figure 10 - Les différents modules de gobelets tronconiques.

| GOBELETS | VOLUMES | | DIMENSIONS (cm) | | | | PROPORTIONS | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| (n° d'isolation) | litres | setiers | Dfond | Douv | Dmax | Ht | Ht/Dmax | Ht/Douv | Ht/Dfond | Dfond/Ht |
| | | | | *Proportions moyennes >* | | | **1,09** | **1,99** | **3,01** | **0,34** |
| | | | | *Proportions restituées >* | | | **1,00** | **2,00** | **3,00** | **0,33** |
| ***restitué (en doigts)*** | ***0,27*** | ***0,5*** | ***1,5*** | ***2,5*** | ***5,0*** | ***5,0*** | ***1*** | ***2*** | ***3 1/3*** | ***2/7*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***0,29*** | | ***1,6*** | ***2,5*** | ***4,7*** | ***5,2*** | ***1 1/9*** | ***2*** | ***3 1/6*** | ***1/3*** |
| 1076.1 | 0,24 | | 2,9 | 4,6 | 8,3 | 9,1 | 1,10 | 1,98 | 3,14 | 0,32 |
| 1091.14 | 0,34 | | 3,2 | 4,8 | 9,3 | 10,3 | 1,11 | 2,15 | 3,22 | 0,31 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***0,54*** | ***1,0*** | ***2,0*** | ***3,0*** | ***6,0*** | ***6,0*** | ***1*** | ***2*** | ***3*** | ***1/3*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***0,59*** | | ***2,1*** | ***3,4*** | ***5,9*** | ***6,5*** | ***1 1/9*** | ***2*** | ***3 1/9*** | ***1/3*** |
| 6049.12 | 0,53 | | 3,8 | 6,0 | 10,8 | 11,5 | 1,06 | 1,92 | 3,03 | 0,33 |
| 6045.19 | 0,59 | | 3,8 | 6,8 | 11,0 | 11,5 | 1,05 | 1,69 | 3,03 | 0,33 |
| 1091.12 | 0,64 | | 4,0 | 6,0 | 11,3 | 13,4 | 1,19 | 2,23 | 3,35 | 0,30 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***0,81*** | ***1,5*** | ***2,0*** | ***3,5*** | ***7,0*** | ***7,0*** | ***1*** | ***2*** | ***3 1/2*** | ***2/7*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***0,78*** | | ***2,1*** | ***3,4*** | ***6,5*** | ***7,1*** | ***1*** | ***2*** | ***3 3/8*** | ***2/7*** |
| 5027.10 | 0,71 | | 3,4 | 5,0 | 11,8 | 12,8 | 1,08 | 2,56 | 3,76 | 0,27 |
| 6016.21 | 0,72 | | 3,8 | 6,6 | 11,7 | 12,9 | 1,10 | 1,95 | 3,39 | 0,29 |
| 5027.11 | 0,81 | | 3,9 | 6,8 | 12,0 | 13,4 | 1,12 | 1,97 | 3,44 | 0,29 |
| 6045.21 | 0,82 | | 4,0 | 6,0 | 12,2 | 13,4 | 1,10 | 2,23 | 3,35 | 0,30 |
| 6045.20 | 0,85 | | 4,2 | 7,0 | 12,6 | 13,0 | 1,03 | 1,86 | 3,10 | 0,32 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***1,08*** | ***2,0*** | ***3,0*** | ***4,0*** | ***8,0*** | ***8,0*** | ***1*** | ***2*** | ***2 2/3*** | ***3/8*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***1,10*** | | ***2,9*** | ***4,1*** | ***7,6*** | ***8,1*** | ***1*** | ***2*** | ***2 4/5*** | ***1/3*** |
| 6016.34 | 0,99 | | 5,4 | 6,6 | 13,1 | 14,0 | 1,07 | 2,12 | 2,59 | 0,39 |
| 6092.6 | 1,04 | | 5,4 | 8,6 | 12,8 | 14,1 | 1,10 | 1,64 | 2,61 | 0,38 |
| 5045.16 | 1,09 | | 5,3 | 7,6 | 13,3 | 14,8 | 1,11 | 1,95 | 2,79 | 0,36 |
| 6016.29 | 1,16 | | 5,5 | 7,8 | 13,6 | 15,0 | 1,10 | 1,92 | 2,73 | 0,37 |
| 6045.17 | 1,20 | | 5,2 | 7,2 | 13,4 | 15,4 | 1,15 | 2,14 | 2,96 | 0,34 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***1,35*** | ***2,5*** | ***3,0*** | ***4,25*** | ***8,5*** | ***8,5*** | ***1*** | ***2*** | ***2 5/6*** | ***1/3*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***1,35*** | | ***2,9*** | ***4,3*** | ***7,9*** | ***8,4*** | ***1*** | ***2*** | ***2 8/9*** | ***1/3*** |
| 6016.35 | 1,23 | | 5,1 | 8,0 | 14,0 | 15,0 | 1,07 | 1,88 | 2,94 | 0,34 |
| 6016.18 | 1,28 | | 5,0 | 6,4 | 14,3 | 15,5 | 1,08 | 2,42 | 3,10 | 0,32 |
| 6016.17 | 1,39 | | 5,9 | 8,0 | 14,8 | 15,3 | 1,03 | 1,91 | 2,59 | 0,39 |
| 6019.19 | 1,50 | | 5,7 | 8,4 | 14,8 | 15,5 | 1,05 | 1,85 | 2,72 | 0,37 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***2,43*** | ***4,0*** | ***3,5*** | ***5,0*** | ***10,0*** | ***10,0*** | ***1*** | ***2*** | ***2 6/7*** | ***1/3*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***2,31*** | ***+ 1 h.*** | ***3,5*** | ***5,1*** | ***9,6*** | ***9,6*** | ***1*** | ***1 8/9*** | ***2 3/4*** | ***3/8*** |
| 6016.33 | 2,26 | | 6,6 | 9,4 | 18,5 | 17,0 | 0,92 | 1,81 | 2,58 | 0,39 |
| 6016.32 | 2,35 | | 6,4 | 9,6 | 17,0 | 18,5 | 1,09 | 1,93 | 2,89 | 0,35 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***3,51*** | ***6,0*** | ***3,5*** | ***5,5*** | ***11,0*** | ***11,0*** | ***1*** | ***2*** | ***3 1/7*** | ***1/3*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***3,63*** | ***+ 1 h.*** | ***3,5*** | ***6,2*** | ***10,9*** | ***10,9*** | ***1*** | ***1 3/4*** | ***3 1/9*** | ***1/3*** |
| 6016.20 | 3,63 | | 6,4 | 11,6 | 20,2 | 20,2 | 1,00 | 1,74 | 3,16 | 0,32 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***4,59*** | ***8,0*** | ***4,5*** | ***6,0*** | ***12,0*** | ***12,0*** | ***1*** | ***2*** | ***2 2/3*** | ***3/8*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***4,63*** | ***+ 1 h.*** | ***4,7*** | ***6,5*** | ***9,2*** | ***12,8*** | ***1 2/5*** | ***2*** | ***2 5/7*** | ***3/8*** |
| 6016.22 | 4,63 | | 8,7 | 12,0 | 17,0 | 23,7 | 1,39 | 1,98 | 2,72 | 0,37 |
| *Précision volumes (%)>* | **7,1** | | | | | | | | | |
| *Précision volumes (l)>* | **0,07** | | | | | | | | | |

Figure 11 - Tableau des dimensions et proportions des gobelets à col tronconique.

gobelets, qui aurait pu matérialiser un niveau de remplissage. Après calcul des volumes jusqu'à ce niveau, on observe que les catégories restent les mêmes mais qu'alors les coefficients de dispersion s'expriment en pourcentages encore plus importants que ceux relatifs aux volumes entiers. Nous avons donc retenu les volumes entiers.

♦ Conversion des volumes :

- Catégorie 1 :

Volume entier moyen : 0,29 litre = 1 hémine = 0,5 setier.

- Catégorie 2 :

Volume entier moyen : 0,59 litre = 2 hémines = 1 setier.

- Catégorie 3 :

Volume entier moyen : 0,78 litre = 3 hémines = 1,5 setier.

- Catégorie 4 :

Volume entier moyen : 1,10 litre = 4 hémines = 2 setiers.

- Catégorie 5 :

Volume entier moyen : 1,35 litre = 5 hémines = 2,5 setiers.

- Catégorie 6 :

Volume entier moyen : 2,31 litres = 9 hémines = 4,5 setiers *ou* 4 setiers (= 0,5 conge) + 1 hémine.

- Catégorie 7 :

Volume entier moyen : 3,63 litres = 13 hémines = 6,5 setiers *ou* 6 setiers (= 1 conge) + 1 hémine.

- Catégorie 8 :
Volume entier moyen : 4,63 litres = 17 hémines = 8,5 setiers *ou* 8 setiers (= 1,5 conge) + 1 hémine.

La progression se fait par demi-unité (demi-setier) pour les petites tailles (comme pour les marmites).

Les trois dernières catégories paraissent obéir à une logique différente : de plus grande taille, elles progressent par deux unités (setiers). On peut interpréter ces valeurs de deux manières différentes : soit des volumes à ras bord, mais avec un nombre non entier de setiers (4,5, 6,5, 8,5), soit des valeurs entières (4, 6, 8), avec une hémine supplémentaire à chaque fois, permettant de ne pas remplir le vase et de mettre un bouchon.

Cette dernière logique, qui était celle des marmites, paraît préférable. En effet, ces trois catégories de gobelets reprennent les trois premières catégories de marmites (0,5, 1 et 1,5 conges) et, surtout, leur volume relativement important (2,3 à 4,6 litres) les désigne plutôt comme contenants de stockage que comme vases à boire. Par contre, ces derniers devaient être remplis à ras bord, comme cela se pratique encore dans les débits de boisson actuels (cf. les remarques sur ce thème par Pernon 1990, p. 130).

La précision atteinte pour les volumes est ici de 7,1 %, ce qui reste tout à fait honorable. Elle est moindre que pour les marmites, ce qui est dû sans doute à la complexité des formes et à la minceur des parois. Naturellement, ce sont les petites formes qui sont les moins précises, car une variation d'un demi-centimètre sur le diamètre d'un petit gobelet a des répercussions importantes en termes de volume.

♦ Conversion des dimensions linéaires et recherche des proportions :

La règle de base, si on se réfère aux moyennes générales des dimensions, paraît être la suivante :
- le diamètre maximum est égal à la hauteur ;
- le diamètre d'ouverture est égal à la moitié de la hauteur ;
- le diamètre du fond est égal à 1/3 de la hauteur ;
- l'emplacement de l'épaulement par rapport au sommet du vase est variable, mais les valeurs les plus fréquentes sont : à 1/3 ou à 1/4 de la hauteur totale.

C'est le diamètre du fond qui répond le moins précisément à cette règle. Cela peut être dû à trois types de raisons :
- la dimension du fond n'a qu'une très faible incidence sur la contenance du vase et donc le potier n'avait pas besoin de le réaliser avec précision ; le vase devait d'ailleurs être tourné "à la motte" ou "à la souris", ce qui n'est pas idéal pour obtenir une bonne précision du fond ;
- plusieurs de ces pieds sont repris par tournassage, ce qui nous interdit d'en connaître la dimension au tournage ;
- enfin, d'un simple point de vue statistique, comme il s'agit de petites valeurs, la moindre imprécision se répercute de façon importante sur les proportions du vase.

**c. Les cruches et les amphorettes.**

Le troisième groupe rassemble des cruches (type 501) et des amphorettes (types 604 et 605), produites également au III[e] s. Leur fonction est celle du service à table, du stockage et du transport des liquides (goulot étroit, réservé au passage des liquides).

L'étude porte sur 16 individus, provenant tous de la même unité de production (n° 4).

♦ Constitution des catégories volumiques :

Le diagramme en nuages de points permet la mise en évidence de cinq groupes (Fig. 12). Les deux premiers (plus petits) sont les cruches, les autres les amphorettes.

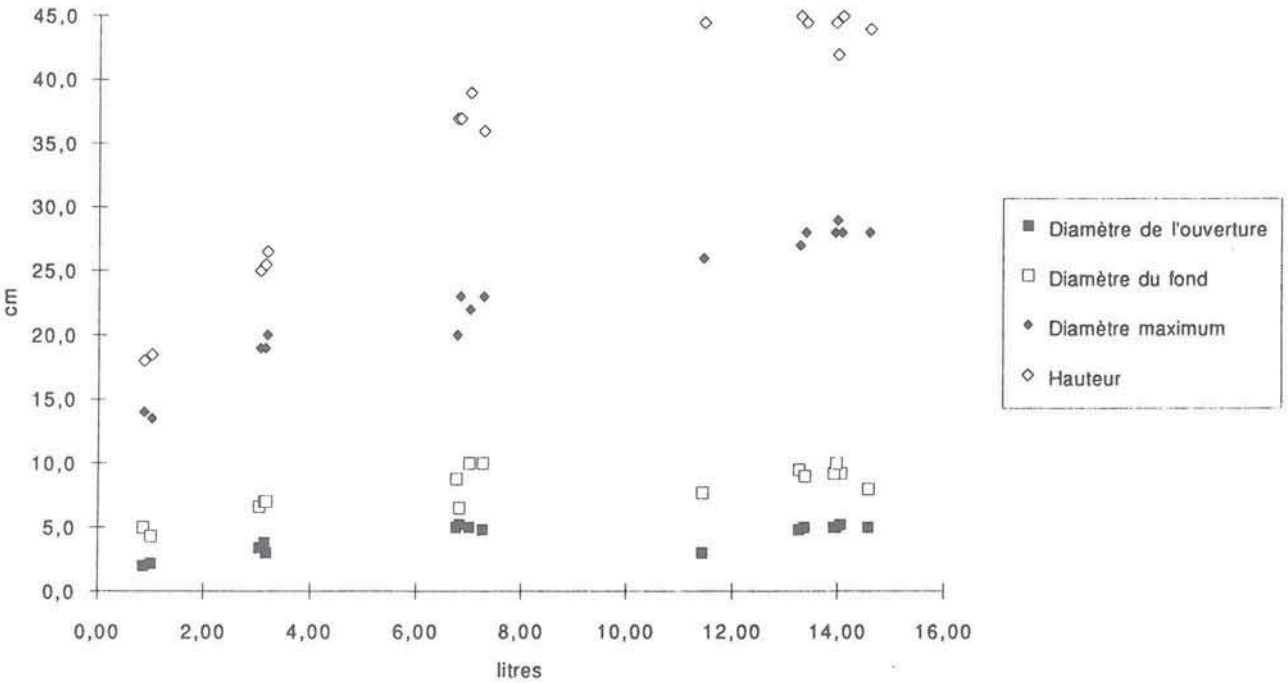



Figure 12 - Diagramme de répartition des dimensions des cruches et des amphorettes (III[e] s.) en fonction de leur volume.

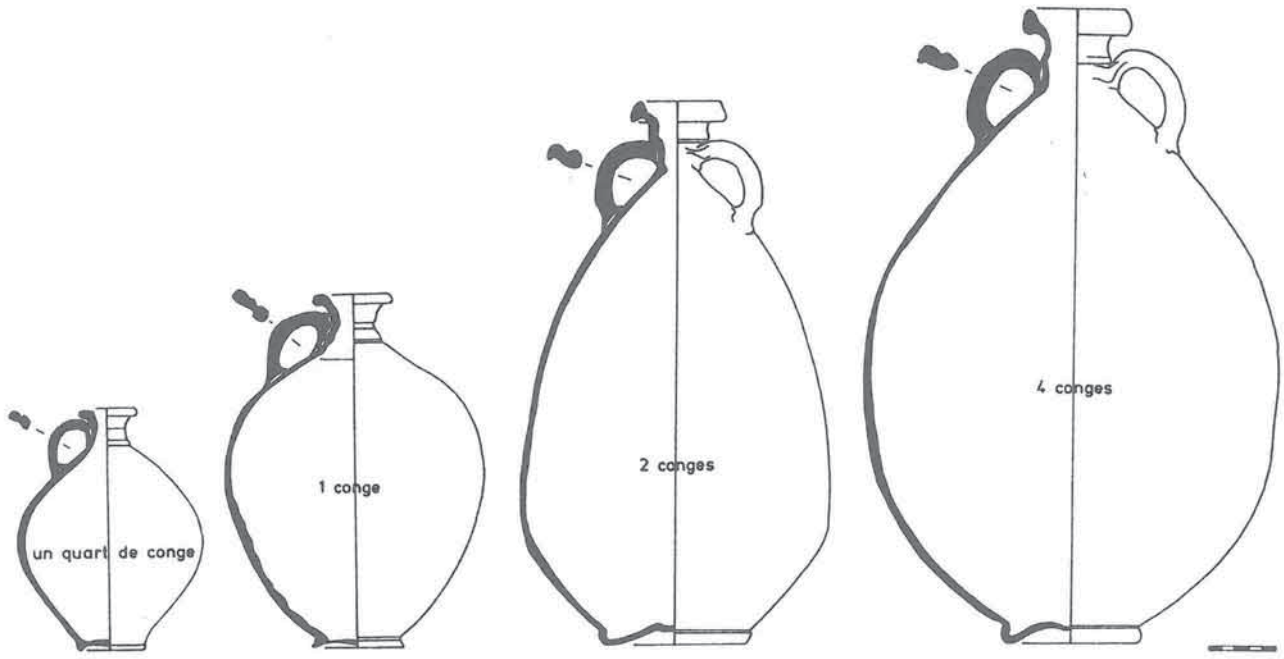



Figure 13 - Les différents modules de cruches et d'amphorettes.

♦ Conversion des volumes (Fig. 13 et 14) :

- Catégorie 1 (cruche) :

Volume entier moyen : 0,94 litre = 3 hémines = 0,25 conge.

- Catégorie 2 (cruche) :

Volume entier moyen : 3,14 litres = 12 hémines = 1 conge.

- Catégorie 3 (amphorette) :

Volume entier moyen : 6,97 litres = 25 hémines = 2 conges + 1 hémine.

- Catégorie 4 (amphorette) :

Volume entier moyen : 11,44 litres = 43 hémines = 3,5 conges + 1 hémine.

- Catégorie 5 (amphorette) :

Volume entier moyen : 13,81 litres = 49 hémines = 4 conges (ou une urne) + 1 hémine.

La précision de ces volumes est de 5,7 %, ce qui est dans une bonne moyenne. Il faut noter que l'imprécision maximale se situe, comme pour les autres formes, au niveau du plus petit module, mais aussi du plus grand. En effet, ces formes sont très hautes et la maîtrise du galbe de la panse ne devait pas être aisée.

Pour les amphorettes, on retrouve une zone qui n'est pas remplie, de l'ordre d'une hémine. Elle doit correspondre au goulot proprement dit. Pour les cruches, l'échantillonnage modeste ne permet pas d'être assuré du niveau de remplissage : il paraît probable, toutefois, qu'elles étaient remplies à ras bord. Il ne s'agit pas, en effet, de récipients de stockage ou de transport, mais elles devaient être utilisées comme mesures dans les débits de boissons, à l'instar de nos modernes "pichets". La règle du "plein-bord" doit alors s'appliquer comme pour les gobelets.

♦ Conversion des dimensions linéaires et recherche des proportions :

Les règles de proportionnalité sont différentes pour les cruches et les amphorettes.

Celle des cruches paraît être la suivante :

- le diamètre maximal est égal aux 3/4 de la hauteur ;
- le diamètre de l'ouverture est égal au huitième de la hauteur ;
- le diamètre du fond est égal au quart de la hauteur.

Celle des amphorettes, plus élancées, paraît plutôt basée sur des divisions par cinq :

- le diamètre maximal est égal aux 3/5 de la hauteur ;
- le diamètre du fond est égal au 1/5 de la hauteur ;
- en revanche, le diamètre de l'ouverture paraît conserver la même règle que pour les cruches : 1/8 de la hauteur ; il est vrai qu'on ne peut rétrécir le goulot outre mesure. Le cas d'un exemplaire unique qui utilise la proportion de 1/16 est peut-être aberrant.

## CONCLUSION

On voit que notre masse de tessons s'est laissée "mettre en chiffres". Et que ces chiffres ont une résonance humaine : ils permettent de retrouver le geste et la pensée technique de l'artisan, les souhaits de sa clientèle. Il aurait été étonnant que l'un et l'autre aient procédé au hasard, alors même que l'iconographie réduite concernant la céramique nous présente des séries de modules, comme ce bas-relief bien connu du Musée de Dijon, représentant un marchand de vin (par exemple, Laubenheimer 1990, p. 135).

En outre, ces analyses ne doivent pas être déconnectées de celles du terrain : elles peuvent servir à caractériser fonctionnellement ou chronologiquement des espaces, pallier la carence des stratigraphies ou des structures.

Ces études quantitatives sont évidemment longues et ingrates. C'est toutefois, nous semble-t-il, le seul moyen d'aller au-delà d'un catalogue de formes qui se suffit trop souvent à lui-même.

| CRUCHES | VOLUMES | | DIMENSIONS (cm) | | | | PROPORTIONS | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| (n° d'isolation) | litres | conge | Dfond | Douv | Dmax | Ht | Dmax/Ht | Ht/Douv | Ht/Dfond | Dfond/Ht |
| | | | | *Proportions moyennes >* | | | **0,75** | **8,06** | **3,82** | **0,24** |
| | | | | *Proportions restituées >* | | | **0,75** | **8** | **4,00** | **0,25** |
| ***restitué (en doigts)*** | ***0,81*** | ***0,25*** | ***2,5*** | ***1,25*** | ***7,5*** | ***10,0*** | ***3/4*** | ***8*** | ***4*** | ***1/4*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***0,94*** | | ***2,5*** | ***1,3*** | ***7,4*** | ***9,9*** | ***3/4*** | ***7 8/9*** | ***4*** | ***1/4*** |
| 5037.1 | 0,87 | | 5,0 | 2,0 | 14,0 | 18,0 | 0,78 | 9,00 | 3,60 | 0,28 |
| 6016.54 | 1,01 | | 4,3 | 2,2 | 13,5 | 18,5 | 0,73 | 8,41 | 4,30 | 0,23 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***3,24*** | ***1,0*** | ***3,5*** | ***1,75*** | ***10,5*** | ***14,0*** | ***3/4*** | ***8*** | ***4*** | ***1/4*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***3,14*** | | ***3,7*** | ***1,8*** | ***10,5*** | ***13,9*** | ***3/4*** | ***7 5/9*** | ***3 3/4*** | ***1/4*** |
| 5037.11 | 3,06 | | 6,6 | 3,4 | 19,0 | 25,0 | 0,76 | 7,35 | 3,79 | 0,26 |
| 5037.12 | 3,16 | | 7,0 | 3,8 | 19,0 | 25,5 | 0,75 | 6,71 | 3,64 | 0,27 |
| 5037.13 | 3,19 | | 7,0 | 3,0 | 20,0 | 26,5 | 0,75 | 8,83 | 3,79 | 0,26 |
| **AMPHORETTES** | | | | *Proportions moyennes >* | | | **0,61** | **8,88** | **4,75** | **0,22** |
| (n° d'isolation) | | | | *Proportions restituées >* | | | **0,6 et 0,66** | **8 et 16** | **5,00** | **0,20** |
| ***restitué (en doigts)*** | ***6,75*** | ***2,0*** | ***4,0*** | ***2,5*** | ***12,0*** | ***20,0*** | ***3/5*** | ***8*** | ***5*** | ***1/5*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***6,97*** | ***+ 1 h*** | ***4,8*** | ***2,7*** | ***11,8*** | ***20,1*** | ***3/5*** | ***7 4/9*** | ***4 2/9*** | ***1/4*** |
| 5037.25 | 6,76 | | 8,8 | 5,0 | 20,0 | 37,0 | 0,54 | 7,40 | 4,20 | 0,24 |
| 5037.18 | 6,82 | | 6,5 | 5,2 | 23,0 | 37,0 | 0,62 | 7,12 | 5,69 | 0,18 |
| 5037.17 | 7,01 | | 10,0 | 5,0 | 22,0 | 39,0 | 0,56 | 7,80 | 3,90 | 0,26 |
| 5038.7 | 7,27 | | 10,0 | 4,8 | 23,0 | 36,0 | 0,64 | 7,50 | 3,60 | 0,28 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***11,61*** | ***3,5*** | ***4,75*** | ***1,5*** | ***14,0*** | ***24,0*** | ***3/5*** | ***16*** | ***5*** | ***1/5*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***11,44*** | ***+ 1 h*** | ***4,2*** | ***1,6*** | ***14,1*** | ***24,1*** | ***3/5*** | ***14 5/6*** | ***5 7/9*** | ***1/6*** |
| 5037.26 | 11,44 | | 7,7 | 3,0 | 26,0 | 44,5 | 0,58 | 14,83 | 5,78 | 0,17 |
| ***restitué (en doigts)*** | ***13,23*** | ***4,0*** | ***4,75*** | ***3,0*** | ***14,75*** | ***24,0*** | ***3/5*** | ***8*** | ***5*** | ***1/5*** |
| ***moyennes (en doigts)*** | ***13,81*** | ***+ 1 h*** | ***5,0*** | ***2,6*** | ***14,9*** | ***24,2*** | ***3/5*** | ***9 1/7*** | ***4 5/6*** | ***1/5*** |
| 5037.20 | 13,26 | | 9,5 | 4,8 | 27,0 | 45,0 | 0,60 | 9,38 | 4,74 | 0,21 |
| 5037.16 | 13,37 | | 9,0 | 5,0 | 28,0 | 44,5 | 0,63 | 8,90 | 4,94 | 0,20 |
| 5037.22 | 13,93 | | 8,0 | 5,0 | 28,0 | 44,0 | 0,64 | 8,80 | 5,50 | 0,18 |
| 5037.27 | 13,97 | | 9,2 | 5,2 | 28,0 | 45,0 | 0,62 | 8,65 | 4,89 | 0,20 |
| 5037.24 | 14,05 | | 9,2 | 5,0 | 28,0 | 44,5 | 0,63 | 8,90 | 4,84 | 0,21 |
| 5037.14 | 14,27 | | 10,0 | 5,0 | 29,0 | 42,0 | 0,69 | 8,40 | 4,20 | 0,24 |
| *Précision volumes (%)>* | **5,7** | | | | | | | | | |
| *Précision volumes (l)>* | **0,24** | | | | | | | | | |

Figure 14 - Tableau des dimensions et proportions des cruches et des amphorettes.



## BIBLIOGRAPHIE


**André 1987** : J. ANDRE (éd.), *L'Art culinaire d'Apicius*, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

**Arcelin-Pradelle et Laubenheimer 1985** : C. ARCELIN-PRADELLE et F. LAUBENHEIMER, La notion de série de production en céramique tournée, dans *Cahiers du GIS*, 7, 1985, Institut de recherches méditerranéennes, Aix-en-Provence, p. 129-139.

**Barat et Raux 1993** : Y. BARAT et S. RAUX, Les productions de l'officine rurale de La Boissière-Ecole, dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Conseil Général des Yvelines, Versailles, 1993, p. 132-139.

**Desbat 1990** : A. DESBAT, Les bons comptes font les bons amis, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 131-134.

**Dufaÿ 1985a** : B. DUFAŸ, "METRO", un logiciel de recherches sur la métrologie d'un monument, dans H. DUCASSE (éd.), *Panorama des traitements de données en archéologie*, A.P.D.C.A., Juan-les-Pins, 1985, p. 145-163.

**Dufaÿ 1985b** : B. DUFAŸ, Du monument tel qu'il est au monument idéal : le rôle des irrégularités de plans dans la recherche de la géométrie des basiliques paléochrétiennes, dans *Le dessin d'architecture dans les sociétés antiques*, Actes du colloque de Strasbourg (26-28 janvier 1984), Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Travaux du Centre de Recherches sur le Proche-Orient et la Grèce antiques, 8, 1985, p. 309-323.

**Dufaÿ, Barat et Raux 1990** : B. DUFAŸ, Y. BARAT et S. RAUX, Un atelier de potiers du IIIème siècle à La Boissière-Ecole (Yvelines), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 203-212.

**Dufaÿ 1993** : B. DUFAŸ, Un exemple-type d'officine rurale : les ateliers des Haut et Bas-Empire de La Boissière-Ecole (Yvelines), dans B. DUFAŸ (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Conseil Général des Yvelines, Versailles, 1993, p. 72-77.

**Laubenheimer 1990** : F. LAUBENHEIMER, *Sallèles-d'Aude, un complexe de potiers gallo-romains : le quartier artisanal*, Documents d'Archéologie Française, 26, 1990.

**Périn 1980** : P. PERIN, *La datation des tombes mérovingiennes*, Hautes Etudes Médiévales et Modernes, 1980.

**Pernon 1990** : J. et C. PERNON, *Les potiers de Portout, productions, activités et cadre de vie d'un atelier au Vème siècle ap. J.-C. en Savoie*, Revue Archéologique de Narbonnaise, suppl. 20, 1990.

**Rigoir 1981** : Y. RIGOIR, Méthode géométrique simple de calcul du volume des contenants céramiques, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 193-194.

**Ruby 1991** : P. RUBY, Sériation par la méthode des moyennes réciproques sur Macintosh, avec Microsoft Excel, dans *Archéologie et ordinateurs*, 15, 1991, Paris, C.N.R.S., p. 3-18.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

***Marie TUFFREAU-LIBRE*** *: Je voudrais simplement faire remarquer que ces processus de standardisation, qui sont bien sûr très lâches, existent sur tous les ateliers de céramiques communes gallo-romaines actuellement connus : c'est le cas dans les ateliers du Nord, ceux du Centre, ceux du Sud aussi avec, par exemple, Sallèles-d'Aude. Il faut quand même signaler que ces études reposent sur de petites quantités et qu'il est difficile de les faire entrer dans des schémas très précis ; il y a standardisation mais, apparemment, de façon assez souple.*

***Didier VERMEERSCH*** *: Il se pose aussi le problème des mesures régionales.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE*** *: Certainement. Je ne pense pas qu'il y ait de mesures fixes. Le potier dépend-il vraiment de mesures fixes ou y-a-t-il un peu d'empirisme et de hasard ? C'est une chose qui est difficile à déterminer.*

***Stéphanie RAUX*** *: A cela, je répondrais que c'est, pour une part, effectivement, empirique. Quand on essaie de faire les rapports entre diamètre maximum et hauteur, par exemple, on voit que ces rapports ne sont pas constants ; néanmoins, pour certains groupes de vases qui appartiennent à une même classe, donc qui font le même volume, il y a quelques exceptions où la hauteur est strictement la même et le diamètre maximum aussi. Cela dépend-il du potier qui a sa propre gestuelle ?*

***Yvan BARAT*** *: Je crois aussi qu'il ne faut pas oublier que, malgré toute l'habileté éventuelle du potier, c'est quand même fabriqué de mains d'homme et non à la machine.*

***Philippe BET*** *: Tu disais qu'il y avait un décalage chronologique entre la sigillée du IIe s. et les productions du IIIe s. Qu'est-ce qui t'interdit de dire que ce n'est pas de la sigillée plus tardive, depuis la révision des chronologies pour la Gaule du Centre ?*

***Yvan BARAT*** *: J'ai un certain nombre de dates-butoir au-dessous desquelles je ne peux pas descendre. Je peux éventuellement admettre que La Boissière-Ecole ait commencé dans la dernière décennie du IIe s., pourquoi pas. Avec la fouille des Mureaux, les derniers niveaux de l'occupation ont livré deux monnaies de Faustine II, usées de surcroît, et pas de céramique de La Boissière ; cette céramique est absente avant 170-180 alors qu'elle est présente ensuite (en contextes résiduels et en ramassages de surface).*

***Philippe BET*** *: Mais ma question est plutôt inverse, par rapport à la sigillée.*

***Yvan BARAT*** *: Cela, il faut le demander à Dominique Morize qui a étudié le matériel.*

***Dominique MORIZE*** *: Pour ce qui est de la sigillée, les datations les plus précises qu'on ait pu obtenir se situent effectivement dans la deuxième moitié du IIe s. Ceci dit, on a aussi des formes qui, habituellement, sont de la première moitié du IIIe s. Il y a des Déch. 72, par exemple, et des Drag. 45 ; mais le problème, avec ces formes, c'est qu'on n'arrive pas à préciser la datation. Moi, je ne suis pas capable de faire la différence entre un Déch. 72 de la première moitié du IIIe s. et un Déch. 72 de la seconde moitié du IIe s. par exemple. Les datations les plus précises qu'on ait pu obtenir se situent toujours à la fin du IIe s. au plus tard, ce qui n'exclue pas, pour la sigillée, effectivement, le début du IIIe s. ; mais ce n'est pas assuré.*

***Philippe BET*** *: Je crois qu'il faut beaucoup se méfier de ces datations de la sigillée qu'on arrête toujours à la fin du IIe s. Il faut quand même voir un peu plus loin. Une autre question sur les méthodes de lavage que vous avez employées.*

***Bruno DUFAŸ*** *: On a adopté trois degrés de lavage : le non lavage pour les ensembles...*

***Philippe BET*** *: Et c'est rapide !*

***Bruno DUFAŸ*** *: Le non lavage, oui, mais pas la décision qui est à prendre, c'est-à-dire de savoir si cela mérite d'être lavé ou non ; ensuite, le lavage semi-fin, c'est-à-dire au jet, sur de grandes claies ; enfin le lavage normal des lots susceptibles d'être les plus intéressants. Mais il est clair que nous avons changé nos choix : des lots qu'on n'a d'abord pas lavés l'ont été par la suite alors qu'on se rendait compte qu'ils étaient utiles.*

***Philippe BET*** *: Je posais cette question parce que, à Lezoux, comme nous avons aussi un contexte d'atelier et*

*donc une grosse quantité de tessons à manipuler, nous utilisons des hydro-nettoyeurs, ce qui permet d'avoir très rapidement la totalité du mobilier utilisable.*

***Jorge BARERA** : Je voudrais savoir si la quantification est terminée et si vous avez pu constater des différences importantes entre la représentation des différents types selon le poids, le nombre de fragments, le NMI.*

***Bruno DUFAŸ** : Effectivement, je n'en ai pas parlé. La quantification est terminée, en effet, et Stéphanie Raux a fait des diagrammes de répartition par classe. On constate, de façon classique, la très grande quantité de marmites et de jattes, une production de vaisselle commune de cuisine-stockage, évidemment sur-représentée par rapport aux vaisselles plus fines de gobelets ou d'assiettes.*

***Sylvie ROBIN** : Je voudrais revenir sur ce qu'a dit Bruno à propos de la différenciation entre les pots cassés et les ratés de cuisson car, justement, à l'Institut des Jeunes Sourds, la couche unique et non stratifiée qui recouvrait tout le site, comprenait, à première vue, plus de pots cassés que de ratés de cuisson ; c'est ce qui nous a fait penser que le four n'avait pas pu servir de dépotoir à un autre four mais qu'il s'agissait d'un abandon général du site.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Laurent BOURGEAU

# L'ATELIER DE SAINT-EVROULT (Saint-Chéron, Essonne)

Le hameau de Saint-Evroult est réputé comme étant le plus ancien lieu habité de la commune de Saint-Chéron. Il est situé sur la rive sud de l'Orge, le long de l'antique route de Dourdan à Châtres (actuelle ville d'Arpajon), à environ 8 km à l'est de Dourdan. Le site fut partiellement abandonné, l'habitat se regroupant sur le versant de la vallée (village actuel de Saint-Chéron). De nombreuses découvertes archéologiques dues à la mise en culture sont signalées par un historien local à la fin du XIX$^{e}$ s. : substructions d'une vingtaine d'habitations, restes d'hypocaustes, portions de canalisations, etc.[1]. Ce même auteur signale la découverte d'une fabrique de poteries gallo-romaines et il précise (p. 134) que "... son existence est incontestable par les nombreux débris qui l'attestent ; ceux-ci se composent de fragments de vases brisés, de matières terreuses, fondues, vitrifiées, et leur place est en outre marquée par des sables noirs ou noircis par de la poussière de charbon, ou par d'autres substances de cette couleur...".

## REDÉCOUVERTE DE L'ATELIER DE POTIERS

En octobre 1981, les terrassements nécessaires à la construction d'un pavillon eurent lieu sur l'emplacement supposé de la "fabrique de poteries", dans l'oubli des anciennes observations et sans aucune surveillance archéologique. Une grosse tache sombre, visible dans le substrat sableux, apparaissait dans la paroi sud de l'excavation. Les tas de déblais environnants contenaient une grande quantité de fragments de céramique, de parois de four (tuiles, pierres et argile rubéfiée) et de terre cendreuse. Le "sauvetage urgent" de ce qui paraissait être un four, coupé en deux par la pelle mécanique, fut alors entrepris[2].

## LE FOUR

Il est construit à flanc de coteau et étonne par sa bonne conservation (Fig. 1). Elle est due à son enfouissement dans le sable (le fond du four est à 2,50 m du niveau du sol actuel) et à la qualité de sa construction (paroi maçonnée en tuiles, pierres et argile rubéfiée). La largeur est de 1,85 m dans l'axe est-ouest. La longueur nord-sud ne peut être mesurée, elle semble supérieure à la largeur. L'aire de chauffe, l'alandier et les éventuelles installations annexes ont disparu lors des terrassements. Seuls, le laboratoire, la sole et la chambre basse sont partiellement conservés :

- la chambre basse comprend un conduit central voûté. Ce dernier, reconnu sur une longueur de 2 m, est haut de 0,85 m et large de 0,65 m ; ses parois intérieures sont recouvertes d'une pellicule de 1 à 2 cm boursouflée et vitrifiée par le flux de chaleur et de gaz de combustion. Le fond de ce conduit est recouvert d'épaisses dalles en terre cuite. Quatre canaux ascendants, larges de 10 cm, sont perpendiculaires au conduit central ;
- la sole, de 10 à 15 cm d'épaisseur, est construite en tuiles. Les canaux sont recouverts, de part en part, par des tuiles qui ménagent ainsi l'emplacement des carneaux ;
- le laboratoire est conservé sur une hauteur de 1,50 m. Ses parois, verticales dans la partie basse, s'inclinent légèrement vers le centre dans la partie haute, vraisemblablement pour faciliter l'aménagement de la couver-

1 L. R. VIAN, *L'histoire du village de Saint-Chéron*, 1984.

2 Le site a été repéré par M. André Garriot. La fouille de sauvetage urgent (novembre-décembre 1981) fut réalisée par le Groupe Archéologique de l'Association des Amis du Château de Dourdan. Les résultats de ces recherches (photos, céramiques) sont présentés en permanence au Musée municipal du Château de Dourdan (Essonne).
L. BOURGEAU et B. DESACHY, Céramique et potiers, dans *Gallo-romains en Ile-de-France*, Association des Conservateurs des Musées d'Ile-de-France, Paris, 1984, p. 145-184 ; L. BOURGEAU B. DESACHY, Céramique et potiers, dans *Gallo-romains en Ile-de-France*, Association des Conservateurs des Musées d'Ile-de-France, Paris, 1984, 48 p., tiré à part augmenté par l'étude de l'atelier de Saint Evroult.

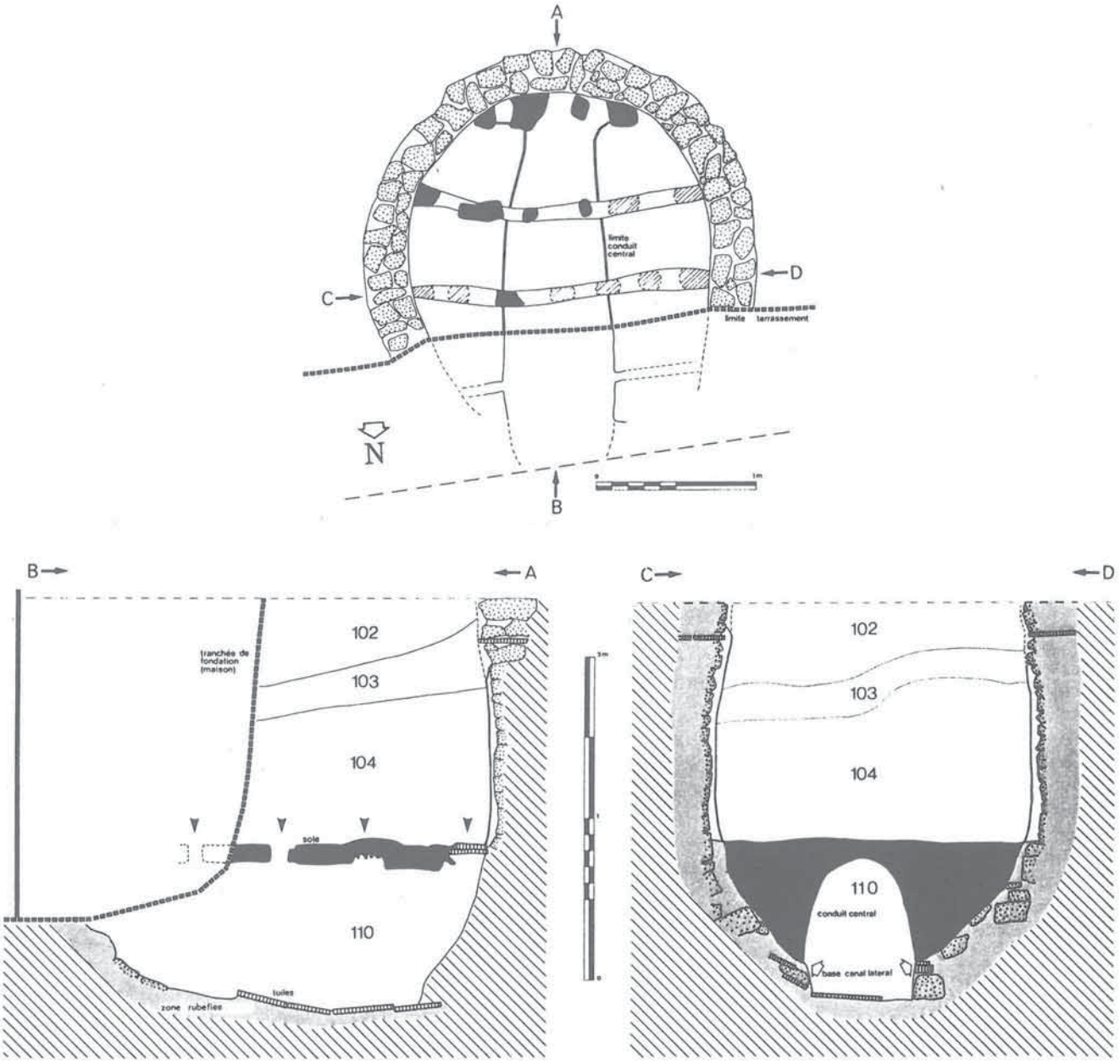



Figure 1 - L'atelier de potiers de Saint-Evroult (Essonne). Plan et coupes du four.

ture, dont rien ne subsiste. Les parois maçonnées, épaisses de 25 à 30 cm, sont tapissées intérieurement par quatre couches superposées en "pelure d'oignon". Ces couches, de 1 à 2 cm d'épaisseur chacune, sont constituées d'argile mêlée à des végétaux (paille) ; elles permettent une plus grande isolation thermique du laboratoire.

Le four de Saint-Evroult est donc un four de forme subcirculaire, à sole suspendue et tirage vertical de type II V 1, à canaux de type B[3]. Une datation archéomagnétique a été effectuée, à partir de quinze prélèvements opérés sur des tuiles de la sole[4]. D'après cette étude, la dernière cuisson aurait eu lieu à la fin du II[e] ou au début du III[e] s. Le four a été ensuite consolidé et remblayé, et il est toujours conservé sous la terrasse du propriétaire du terrain.

## LA CÉRAMIQUE

Le mobilier (Fig. 2 et 3) contenu dans le four se divise en trois grands ensembles :

♦ la partie supérieure du remblai de comblement du laboratoire est composée de ratés de cuisson qui témoignent de l'abandon du four et de son utilisation

3 P. DUHAMEL, Les fours de potiers, dans *Les dossiers de l'archéologie*, 6, 1974, p. 54-66.

4 Datation par Mme I. Bucur du Laboratoire de géomagnétisme du parc Saint-Maur - Quinze prélèvements opérés sur les tuiles de la sole.

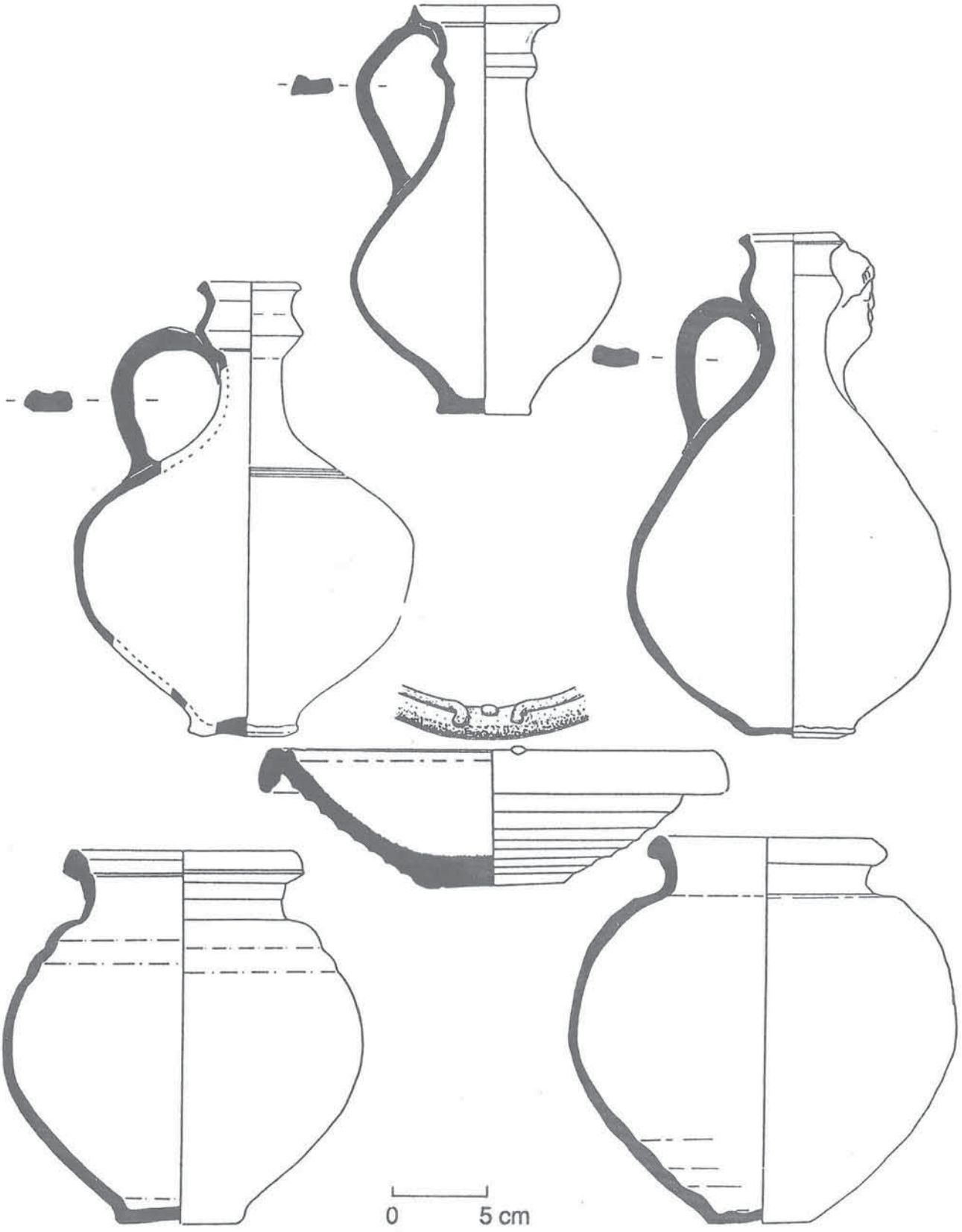



Figure 2 - L'atelier de potiers de Saint-Evroult (Essonne). Principaux types.

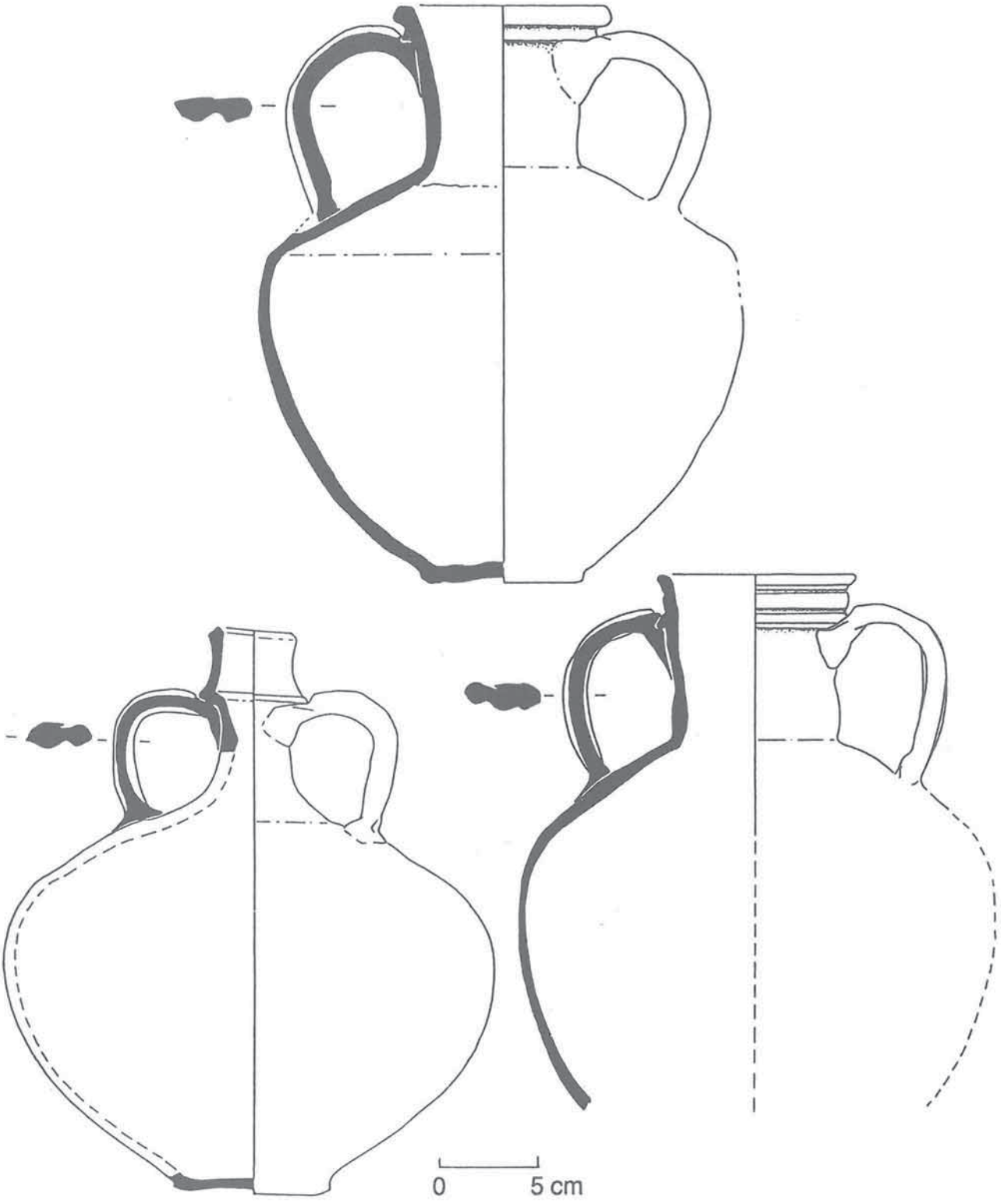



Figure 3 - L'atelier de potiers de Saint-Evroult (Essonne). Principaux types.

comme dépotoir recevant les rebuts d'autres fours du site ;

♦ une couche au contact de la sole ne se compose que de céramiques de même type, comprenant de nombreux vides résiduels ; cette couche ne contient presque pas de terre. Nous sommes en présence du dépotoir d'une charge homogène (de ce four ou d'un autre four) ;

♦ le remplissage de la chambre inférieure est le résultat d'un lent comblement (ruissellement) et ne contient que de petits tessons, d'aspect assez différent des ratés de cuisson des autres ensembles.

Le mobilier provenant de la couche directement au contact avec la sole comprend :
- des cruches ;
- des amphorettes ;
- des vases globulaires ;
- des mortiers.

Les cruches ont une pâte claire (beige à orangé), recouverte, sauf exception, d'un engobe rouge-orangé. Cet engobe présente le plus fréquemment des effets de couleur différentielle rouge foncé/rouge clair. Cet aspect de surface marbré s'apparente à la céramique dite "à l'éponge" de l'ouest de la France. Une quinzaine de ces cruches ont un relief d'applique original : une représentation de tête, moulée et appliquée sur le col (Fig. 4). Ce décor est connu actuellement en deux variantes (au moins deux moules différents)[5].

Les amphorettes (grands vases de plus de 30 cm de hauteur) à deux anses sont, comme les cruches, cuites en atmosphère "oxydante" et ont une couleur allant du beige au rouge.

Les vases globulaires à lèvre carrée et col étroit, avec ou sans moulure sur le haut de la panse sont de différentes tailles. Ils ont été cuits en atmosphère "réductrice" (couleur grise).

Enfin, plus d'une trentaine de mortiers à pâte blanche ont été recueillis. Leur forme est très standardisée : petits, moyens et grands.

L'exceptionnel dépotoir de céramique découvert sur la sole du four de Saint-Evroult témoigne d'une production diversifiée (cruches engobées, amphorettes, vases globulaires, mortiers) d'un atelier de potiers du début du IIIe s.

Les cruches recouvertes d'un engobe rouge-orangé, et plus particulièrement celles à goulot anthropomorphe, apparaissent comme une production très originale en Ile-de-France. Les comparaisons sont à chercher en Rhénanie (Worms) et dans le sud-ouest de la France (Poitou)[6].



Figure 4 - L'atelier de potiers de Saint-Evroult (Essonne). Décor d'applique (dessin H. Scour).

## DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

***Dominique HIERNARD** : Dans cette production, on sent le même esprit que dans la production "à l'éponge", que ce soit pour la typologie, le traitement de surface ou les décors. J'aimerais des précisions sur la datation : les prélèvements archéomagnétiques ont été faits sur la sole ?*

***Laurent Bourgeau** : La datation archéomagnétique a été réalisée sur les tuiles qui constituaient la sole.*

***Dominique HIERNARD** : D'accord. Dans ce cas, il n'est peut-être pas aberrant, si cette sole est datée de la fin IIe-début IIIe s., qu'on ait utilisé ce four, nécessairement abandonné, comme dépotoir pour y déverser une production plus tardive, des IIIe-IVe s. Pourquoi pas ?*

***Laurent BOURGEAU** : Dans l'absolu, ce n'est pas aberrant mais, dans la pratique, c'est impossible. Si ce four est bien conservé, c'est parce qu'il est profondément enterré dans le terrain naturel tout en utilisant la pente qui est forte ; au moindre orage, il se remplit d'eau et de vase. En cours de fouille, pour garantir sa conservation, j'ai été obligé de contrebuter les maçonneries du four. Il est donc absolument impossible que l'abandon ait été de longue durée après la fin de son utilisation, d'autant plus qu'il n'y avait strictement aucune couche entre le dépôt et la sole.*

***Robin SYMONDS** : Je crois avoir entendu dire que votre production était totalement originale. Or, ce que je vois —et Franziska Dövener en sera sans doute d'accord—, ce sont des correspondances partout avec cette production ; même à première vue, il y a des ressemblances avec la sigillée claire B ; et ces cruches à visage se trouvent*

5 Cette céramique dite "à l'éponge" semble assez différente de celle de Saint-Evroult : cf. D. SIMON-HIERNARD, Du nouveau sur la céramique à l'éponge, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 61-76.

6 Une étude des goulots anthropomorphes en Europe Occidentale a été engagée par Mlle Franziska DÖVENER.

*évidemment en Allemagne mais aussi en Angleterre, avec la production de Hadham, avec celle de la vallée de la Nene. Les différences entre ces productions et les vôtres touchent aux traitements de surface et aux engobes. Mais les potiers fabriquent des formes qui n'ont rien d'original ; c'est ce que fait tout le monde à cette époque.*

***Laurent BOURGEAU** : Je suis entièrement d'accord avec votre remarque. Elle est originale dans la mesure où c'est la première fois qu'on trouve ce type de production avec ce type de traitement de surface, avec cet aspect marbré et avec ces visages. Il est bien évident que, dès la découverte, nous savions que ces productions existaient, en particulier en Allemagne (cf. Gose). Mme Dövener fait actuellement une étude qui montre que, si en France nous n'avons qu'une dizaine d'exemplaires identifiés et peu en région parisienne, dans les pays voisins, c'est-à-dire l'Angleterre et l'Allemagne, ce sont peut-être des centaines d'exemplaires qui sont connus. Il s'agit de céramiques qui s'inscrivent tout à fait dans les productions usuelles gallo-romaines ; simplement, pour notre région et pour l'instant, elles ont un caractère original.*

*Ce qui était relativement intéressant, c'est que, sur ce site, cette production de cruches à visage sur le goulot est associée à une production diversifiée avec une grosse production de pots gris, de mortiers et d'amphorettes. Mais, bien sûr, ce dépôt correspond à des fours voisins, avec des cuissons différentes. C'est un dépôt primaire et les pots ont été trouvés avec des vides résiduels à l'intérieur ; ils sont fissurés mais ils se remontent pratiquement tous ; c'est un dépôt relativement direct, sans qu'il y ait eu de déplacement.*

***Fransiska DÖVENER** : Ces cruches à visages sont réalisées pour donner un certain aspect et pour une certaine utilisation ; mais on ne sait pas pourquoi et c'est peut-être un sanctuaire local qui est en relation avec cette production. Mais on ne sait pas pourquoi ces cruches étaient utilisées.*

***Dominique HIERNARD** : Il serait intéressant d'essayer de déterminer les contextes des découvertes de ces cruches. Peut-être aurait-on, par ce biais, quelques indications. Il y a l'article de O. Ruffier (Pratiques funéraires et céramique "à l'éponge" à Bourges et dans le Cher au Bas-Empire, dans Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry, 104, 1990) sur les cruches à visage de Bourges dans lequel l'auteur conclut qu'elles étaient fabriquées dans un but uniquement funéraire ; ce que je ne crois pas vraiment. Dans le Poitou, on a un goulot de cruche trouvé dans la couche de destruction d'un temple mais on a aussi une cruche dans une citerne d'habitat.*

*Au passage, je voudrais demander à Hervé Sellès si les deux cruches qu'il avait trouvées —une cruche marbrée, je crois, associée à une cruche à visage— provenaient de l'atelier de Saint-Evroult ou d'ailleurs ?*

***Hervé SELLES** : Les deux cruches qui ont été découvertes à Chartres ne proviennent pas directement de l'atelier de Saint-Evroult, tel qu'il a été défini à partir des fouilles ; mais elles s'en rapprochent très fortement, entre autres avec la partie supérieure d'une cruche à visage qui n'est pas engobée rouge, comme sur l'atelier de Saint-Evroult, mais engobée blanc et ornée de motifs ocre en forme de collier. D'autre part, la cruche piriforme, incomplète, est engobée rouge et marbrée mais les veinages ne sont pas horizontaux, comme sur le site de Saint-Evroult, mais verticaux. Au niveau des pâtes, c'est très semblable.*

***Laurent BOURGEAU** : Je vous ai présenté ces céramiques marbrées qui sont donc différentes, au point de vue traitement, de la céramique dite "à l'éponge" identifiée, plutôt, dans l'ouest de la France. Pour l'instant, nous manquons de références et de comparaisons sur ce type de céramique marbrée pour d'autres sites d'Ile-de-France ou de France. Pour l'instant, j'en ai trouvé à Dourdan avec, au moins, deux cruches archéologiquement complètes ayant exactement les mêmes critères.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Pour revenir sur le problème évoqué de la signification, de l'utilisation de ces cruches à visage, il faut noter que des cruches anthropomorphes existent dès le tout début du I^er^ s., avec une importante série qui a été découverte, notamment, dans le nord de la France et en Belgique. Ce sont toujours des pâtes micacées, donc imitant directement le métal, et il est vrai, du moins pour cette production, qu'elles se trouvent surtout dans des contextes funéraires ; ces objets sont associés à des patères qui correspondent, donc, à des services à libations. Il est donc possible que ces cruches à visage aient une utilisation précise, bien qu'on puisse imaginer qu'elles aient, comme beaucoup d'objets à vocation religieuse et funéraire, une double utilisation.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Didier VERMEERSCH[1]

# LA CÉRAMIQUE À PÂTE CLAIRE DU *VICUS* ROUTIER DE TAVERNY (Val-d'Oise)

Le site gallo-romain de Taverny, au lieu-dit le Carré Saint-Honorine, est situé le long de la voie gallo-romaine Rouen-Paris, appelée encore maintenant Chaussée Jules-César. Les fouilles, dirigées successivement par Gérard Gouyet, Gérard Ducœur et Claude Soulier, ont été faites par des associations de bénévoles entre 1972 et 1977[2].

Le site, daté du début du I^er^ s. à la fin du III^e^, a été fouillé sur 30 mètres de large et 250 mètres de long. Sa partie centrale a livré les éléments les plus anciens. Les bâtiments sont alignés parallèlement à la voie romaine et comportent souvent des caves. Cependant, les limites du site, de même que son plan complet, sont inconnus. Il a été interprété comme un *vicus* routier. Il y a été trouvé une quantité importante de céramique gallo-romaine.

Cette céramique provient de remblais de dépotoirs largement étalés, mais aussi de caves, de fosses, puits, etc. ; la fouille a été effectuée par carrés et les contextes ne sont pas toujours clairement définis autrement que par le numéro du carré. Entreposé dans un local municipal, le mobilier a subi de nombreux avatars qui ne rendent pas toujours possible son étude selon des contextes fiables. Il a été récupéré par le Service Départemental d'Archéologie du Val-d'Oise, *in extremis*, et stocké dans le dépôt de fouilles du Service où il peut être étudié.

Il n'en reste pas moins que la céramique du Carré Sainte-Honorine représente, avec plus de 40.000 tessons, une collection importante et partant, un potentiel non négligeable de connaissances sur la céramique régionale d'Ile-de-France. La présente étude se veut une première approche globale de la céramique claire, c'est-à-dire à post-cuisson oxydante, de Taverny.

## I. L'ORIGINALITÉ DU SITE DE TAVERNY : UNE CÉRAMIQUE À PÂTE CLAIRE ABONDANTE

La première chose qui frappe, lorsque l'on regarde la céramique de Taverny, c'est l'importance du nombre de tessons de céramique à pâte claire, puisqu'il dépasse 40 % alors qu'il atteint rarement 30 %, en général.

| CARRÉ SAINTE-HONORINE | nb. tessons | % |
|---|---|---|
| Grise et noire | 21776 | 52,5 |
| **Claire** | 18458 | **44,5** |
| Sigillée | 908 | 2 |
| Fine | 417 | 1 |
| **TOTAL** | 41559 | 100 |

Seul, dans les comparaisons régionales, le site de Saint-Germain-Laxis[3](Seine-et-Marne) présente des pourcentages proches (cf. Tableau 1[4]).

---

1 Le travail de comptage et de dessin a été fait en collaboration avec Nicole Jobelot.

2 Un exemplaire de leurs rapports de fouilles, auxquels j'ai emprunté quelques dessins, a été déposé au Service Départemental d'Archéologie du Val-d'Oise.

3 J.-M. SEGUIER, *Les fouilles de Saint-Germain-Laxis, opération de l'autoroute A5*, Rapport de fouilles, inédit, 1992.

4 D'après N. JOBELOT, La céramique de la *villa* gallo-romaine des Terres Noires de Guiry-Gadancourt (95). La fosse E (suite), dans *Bulletin archéologique du Vexin Français (B.A.V.F.)*, 20 (1984), 1987 ; N. JOBELOT, La céramique de la *villa* gallo-romaine des Terres-Noires de Guiry-Gadancourt (95). La fosse I, dans *B.A.V.F.*, 21 (1985) 1988 ; N. JOBELOT, La céramique commune de la cave de la Garenne, Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise), dans J. SIRAT, La cave gallo-romaine de la Garenne à Guiry-en-Vexin, dans *B.A.V.F.*, 21 (1985), 1988 ; E. BINET, *La céramique aux II^e^ et III^e^ siècles après J.-C. dans la cité des Ambiani en Gaule Belgique*, mémoire de Maîtrise, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1992, dactylographié ; J.-M. SEGUIER, *Les fouilles de Saint-Germain-Laxis, opération de l'autoroute A5*, Rapport de fouilles, inédit. 1992.

Si l'on considère le NMI (nombre minimum d'individus), cette importance est moins marquée.

| CARRÉ SAINTE-HONORINE | NMI | % |
|---|---|---|
| Grise et Noire | 2386 | 74,2 |
| **Claire** | 658 | **20,5** |
| Sigillée | 108 | 3,4 |
| Fine | 60 | 1,9 |
| **TOTAL** | 3212 | 100 |

Elle reste cependant plus élevée que dans la plupart des cas, même si l'on peut nous opposer des différences dans les méthodes de comptages[5] (cf. Tableau 2[6]).

Avec un peu plus de 20 %, tous contextes confondus, Taverny se situe au-dessus de la plupart des contextes étudiés ; seul, Saint-Germain-Laxis présente des analogies constantes dans les pourcentages avec Taverny. On peut ajouter le cas de "st 254" de Beaumont-sur-Oise, mais ce n'est qu'un cas isolé et la moyenne de Beaumont est loin en-dessous du seuil de 20 %.

Il est remarquable qu'à Taverny la différence s'effectue au détriment des céramiques sigillées et fines, et non au détriment de la céramique grise et noire, comme dans le cas de Saint-Germain-Laxis. Le fait que la plus grande quantité des céramiques provient de remblais peut expliquer la faiblesse des céramiques sigillées et fines par rapport aux contextes clos ou aux vaisseliers

| | Sigillée | Fine import. | Fine région. | Gr./Noire | Claire |
|---|---|---|---|---|---|
| **TAVERNY** | 2 | 1 | | 52,5 | **44,5** |
| **GUIRY-EN-VEXIN** | | | | | |
| Les T.N./Fosse E | 6 | 7,6 | | 62,4 | 24 |
| Les T.N./Fosse I | 3 | 2,5 | | 74,2 | 20,3 |
| La Garenne | 1,5 | 0,9 | | 87 | 10,6 |
| **AMIENS** | | | | | |
| Les Otages 1003 | 6,4 | 3,8 | 3,3 | 59,5 | 29 |
| Lycée Michelis | | | | | |
| Les Otages 1007 | 7,8 | 1 | 7,7 | 54,5 | 28,5 |
| Rue J.-Lardières | 1,7 | 4 | 5,4 | 71,5 | 17,2 |
| Rue Lavalard | 8,9 | 16,7 | 14 | 46,3 | 14 |
| **ROYE** | | | | | |
| **FAMECHON** | 1,3 | 0,9 | 10,2 | 75,6 | 10,1 |
| **RIBEMONT** | 0,07 | | 1,5 | 98 | 0,07 |
| **SAINT-GERMAIN-LAXIS** | | | | | |
| Ensemble 4a | 3,1 | 9,5 | | 52,7 | **34,7** |
| Ensemble 4b | 1,6 | 6,4 | | 55,6 | **36,3** |
| Ensemble 4c | 2,4 | 13,25 | | 45 | **39,3** |
| Ensemble 4d | 2 | 12,8 | | 52,8 | **43,4** |
| Ensemble 4e | 4,1 | 7,4 | | 47,5 | **40,9** |
| Ensemble 4f | 3,5 | 2,4 | | 57 | **37,1** |

Tableau 1.
Tableau comparatif des différentes céramiques, par nombre de tessons.

| | Sigillée | Fine import. | Fine région. | Gr./Noire | Claire |
|---|---|---|---|---|---|
| **TAVERNY** | 3,4 | 1,9 | | 74,3 | **20,5** |
| **GUIRY-EN-VEXIN** | | | | | |
| Les T.N./Fosse E | 7,2 | 9,7 | | 70,5 | 12,6 |
| Les T.N./Fosse I | 22,7 | 7,1 | | 54 | 16,2 |
| La Garenne | 9 | 3 | | 78,2 | 9,8 |
| **AMIENS** | | | | | |
| Les Otages 1003 | 14,5 | 2,56 | 5,1 | 65,8 | 11,9 |
| Lycée Michelis | 27,5 | 9 | 9 | 41 | 9 |
| Les Otages 1007 | 14 | 2 | 9,2 | 57,1 | 16,3 |
| Rue J.-Lardières | 4,25 | 13 | 6,4 | 61,2 | 13,8 |
| Rue Lavalard | 4,25 | 8,5 | 15,4 | 50,8 | 15,4 |
| **ROYE** | 2,95 | 5,9 | 2,95 | 73,5 | 14,7 |
| **FAMECHON** | 8 | 3,3 | 22,6 | 75,6 | 5,8 |
| **RIBEMONT** | 1,5 | | 3 | 92,5 | 1,5 |
| **SAINT-GERMAIN-LAXIS** | | | | | |
| Ensemble 4a | 7,4 | 17,1 | | 49,3 | **26,4** |
| Ensemble 4b | 7,6 | 13,8 | | 46,9 | **46** |
| Ensemble 4c | 12,9 | 22,9 | | 48,69 | 15,4 |
| Ensemble 4d | 6,4 | 15,6 | | 46,8 | **31,9** |
| Ensemble 4e | 11,5 | 13,5 | | 53,3 | **21,6** |
| Ensemble 4f | 8,5 | 6 | | 60 | **25,5** |
| **BEAUMONT-SUR-OISE** | | | | | |
| st 254 | 1 | 10 | | 68 | 21 |
| st 266 | 2 | 14 | | 70 | 14 |
| st 235 | 7 | 14 | | 63 | 16 |
| st 234 | 9 | 11 | | 70 | 10 |
| st 253 | 6 | 16 | | 70 | 8 |
| st 200 | 4,5 | 7 | | 83 | 5,5 |
| st 608 | 19 | 2,5 | | 64 | 14,5 |
| st 1421 | | 21 | | 69 | 10 |
| st 1324 | 5,5 | 4,5 | | 85 | 5 |

Tableau 2.
Tableau comparatif des différentes céramiques, par nombre minimum d'individus.

mais cela n'explique pas complètement l'importance de la céramique claire. En effet, on ne retrouve pas ce pourcentage dans le cas des remblais d'Amiens, de Roye ou de Famechon, dans la Somme, ou de Beaumont-sur-Oise, en région parisienne.

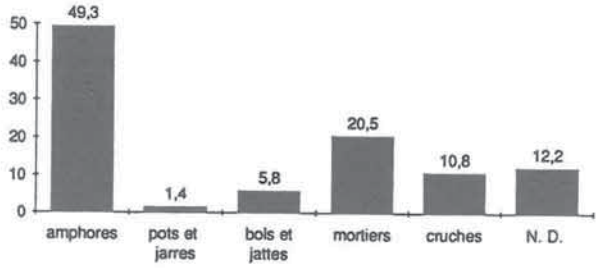
## II. TYPOLOGIE DES CÉRAMIQUES À PÂTE CLAIRE DE TAVERNY

Les formes sont le plus souvent incomplètes et nous avons donc travaillé par type de rebords. Nous pouvons regrouper les céramiques sous six catégories (Histogramme 1) :

- les amphores ;
- les pots ou jarres ;
- les bols ou jattes ;

5 Pour Taverny, nous avons pris en compte uniquement les rebords de vases après recollage.

6 Cf. J.-M. SEGUIER, *op. cit.* et D. VERMEERSCH, La céramique gallo-romaine de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise), étude en cours.




Histogramme 1.
Répartition des céramiques en pâte claire par groupes de formes, en pourcentage.

- les mortiers et tèles ;
- les cruches ;
- enfin, un ensemble indispensable de non-déterminés comportant des formes indéterminables ou des formes complètes mais en nombre restreint et n'appartenant pas aux catégories précédentes.

Nous avons considéré comme amphores les vases dont les formes les plus complètes comportent deux anses et un col à ouverture large, puis associé à cette catégorie tous les bords se rapprochant des formes ainsi définies et possédant une ou deux anses. De même, nous avons regroupé, sous le vocable amphore, les vases dont les rebords se rapprochent de ceux des vases habituellement reconnus comme étant des amphores. Nous avons rassemblé amphores et amphorettes. Nous avons voulu ainsi éviter le terme "grande cruche" bien souvent employé pour les vases dont les ateliers ne sont pas connus ou qui ne ressemblent pas aux amphores méditerranéennes, et qui sont, en général, des amphores régionales, leur fonction restant principalement l'emballage de transport et le stockage.

Les pots et jarres sont des formes hautes, ovoïdes, à col court, possédant ou non des anses.

Les bols et jattes sont des formes basses, ouvertes. Les bols ont le rebord vertical, les jattes ont la lèvre éversée.

Nous avons associé les tèles et les mortiers, comme ayant des formes semblables malgré des fonctions différentes.

Les cruches, à l'encontre des amphores, ne possèdent qu'une anse et ont un goulot étroit. De même, nous avons regroupé sous le vocable cruche les vases dont les bords se rapprochent de ceux des vases habituellement reconnus comme étant des cruches.

Ces différentes catégories ont été divisées en 12 groupes dont 7 pour les amphores. Nous nous sommes surtout intéressés au cas des amphores et des mortiers, de loin les plus nombreux, ainsi qu'à quelques formes rarement représentées en pâte claire en Ile-de-France. Les cruches ne font l'objet que d'une simple présentation car elles ne semblent pas indiquer une originalité quelconque du site de Taverny.

## 1. Les amphores.

Elles représentent 7 groupes :

**Groupe 1 : amphores à lèvre moulurée** (230 ex.).

Cette forme se rapproche de la forme Gauloise 8 ou encore de la forme Gose 408.

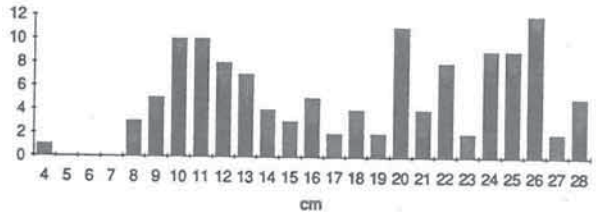
- Groupe 1a : 145 ex. (Fig. 1).

La lèvre est éversée, en poulie, plus ou moins pendante pour sa partie inférieure externe qui est, le plus souvent, rentrée par rapport à sa partie supérieure, à la verticale dans le cas extrême.

Les anses sont variables : anses bifides, plates à deux, trois ou quatre sillons.

Les principales fabrications sont : oranges, à pâte savonneuse (elle laisse des particules sur les doigts) ; orangées, à pâte fine rouge à liseré gris et quartz rouges.

D'après les diamètres (Histogramme 2), on peut voir qu'il existe plusieurs tailles, une mesure et des sous-multiples de cette mesure ; certaines, parmi les plus petites, ne comptent d'ailleurs qu'une seule anse. Cependant, la majorité est de grande taille, ce qui nous conforte dans l'idée qu'il s'agit bien d'amphores.



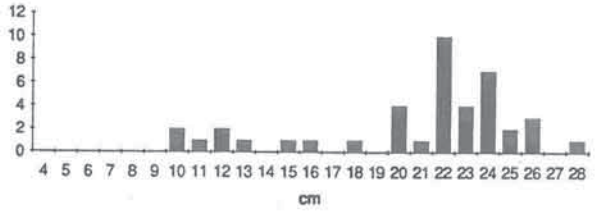

Histogramme 2.
Diamètres du groupe 1a.

- Groupe 1b : 45 ex. (Fig. 2).

La lèvre est éversée, la partie inférieure présente un profil lourd ; pendante, elle est dans le plan vertical passant par la partie supérieure.

La pâte est souvent de couleur rouge, sableuse et la surface est jaunâtre.

L'histogramme des diamètres à l'ouverture (Histogramme 3) indique qu'il existe aussi plusieurs tailles, mais que, dans l'ensemble, ce sont surtout les grands gabarits que l'on trouve à Taverny.




Histogramme 3.
Diamètres du groupe 1b.

- Groupe 1c : 40 ex. (Fig. 3).

La lèvre est en bobine plus ou moins large. Ce type est apparenté au type 12 de l'atelier de Saint-Barthélémy à Chartres. Bien souvent, les vases ne sont munis que d'une seule anse, malgré un volume parfois important si l'on peut en juger par les diamètres. La pâte prédominante est blanchâtre, fine et dure avec une surface lisse et jaunâtre.

Les diamètres (Histogramme 4) sont moins importants que dans les deux cas précédents. Il semble que ne parviennent à Taverny que les sous-multiples des grandes amphores de ce type.

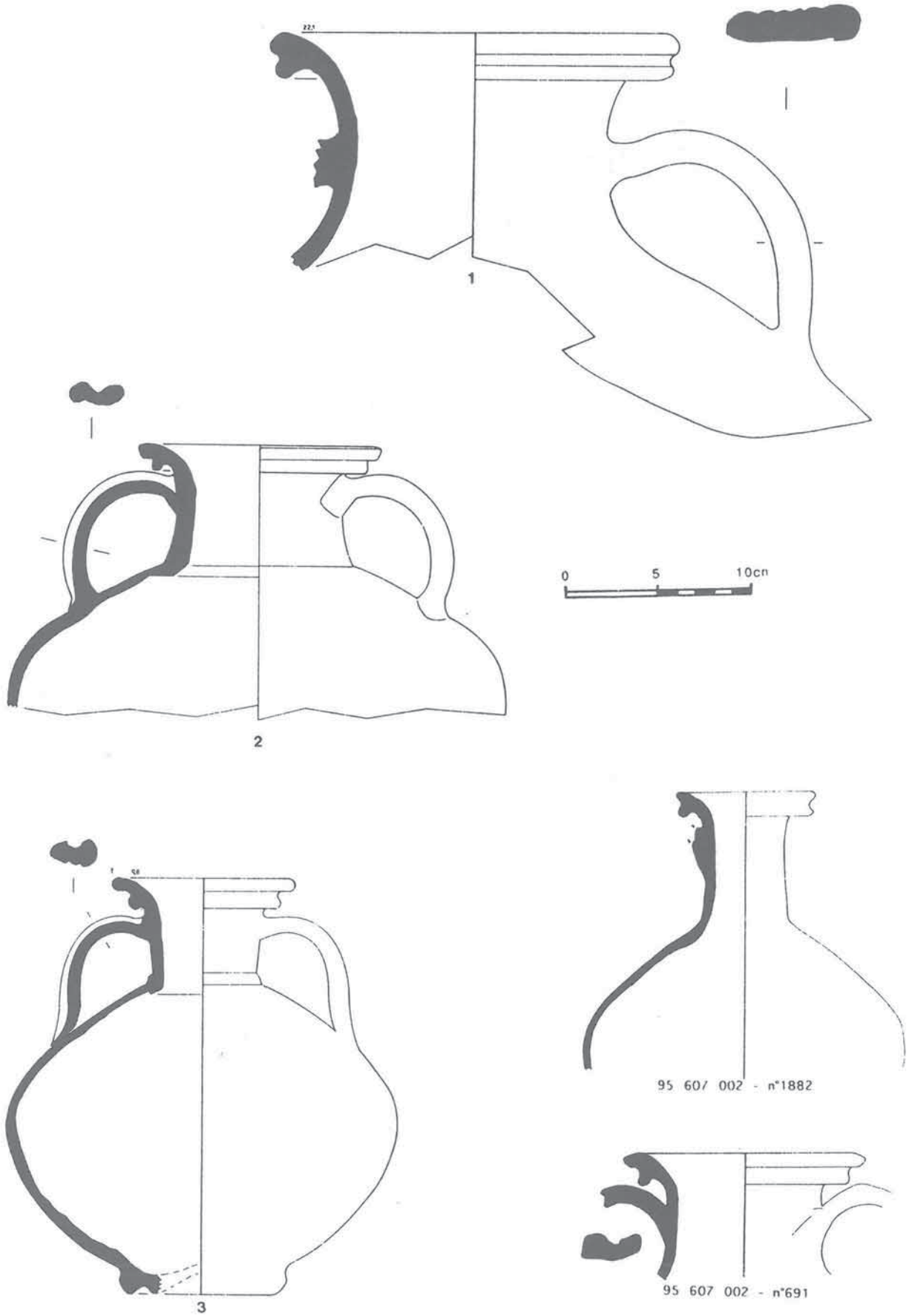
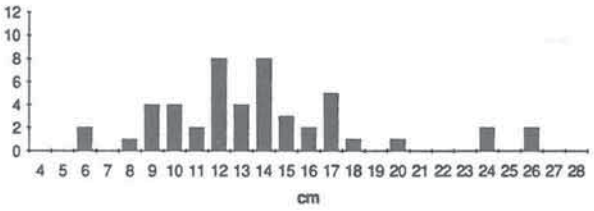



Figure 1 - Taverny. Groupe 1a : amphores.




Histogramme 4.
Diamètres du groupe 1c.

**Groupe 2 : amphores à lèvre éversée, arrondie** (56 ex.).

- Groupe 2a : 41 ex. (Fig. 4).

Lèvre simple, éversée, extérieur arrondi.

Ce groupe est très représenté, dans la région de Melun, Saint-Germain-Laxis, Sens. On note cependant des différences fondamentales sur le plan des pâtes. A Taverny, les pâtes sont le plus souvent fines et savonneuses. Il ne s'agit aucunement des mêmes productions.

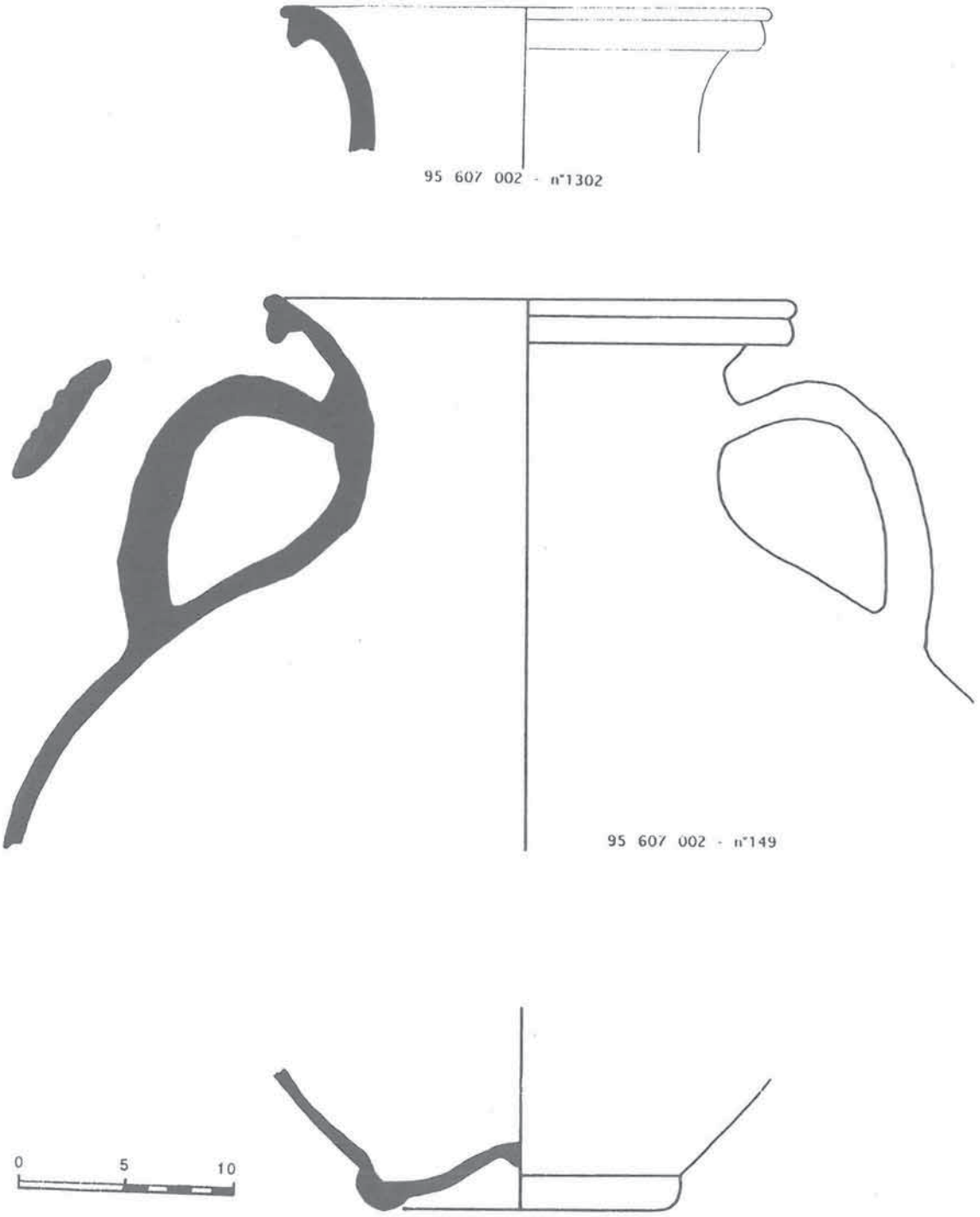



Figure 2 - Taverny. Groupe 1b : amphores.

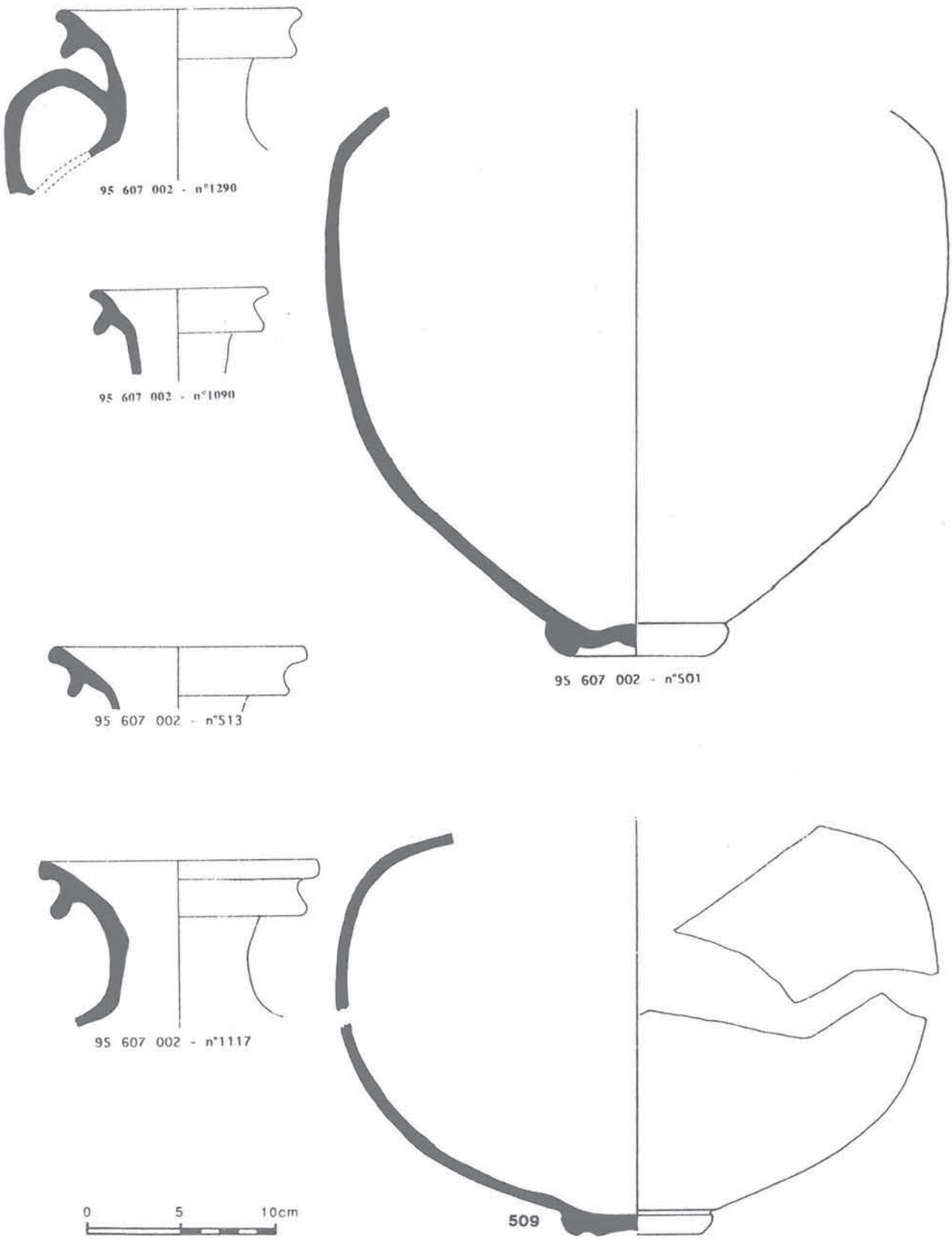


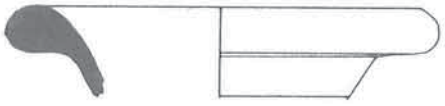

Figure 3 - Taverny. Groupe 1c : rebords d'amphores et deux exemples de panses d'amphores régionales.









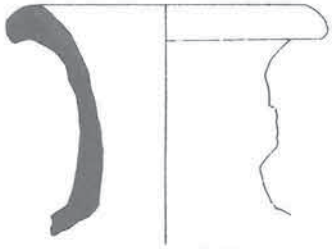
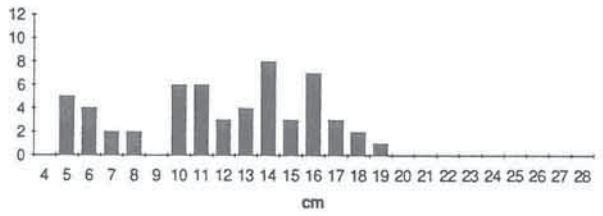




Figure 4 - Taverny. Groupe 2a : rebords d'amphores.

Les diamètres (Histogramme 5) sont de petites tailles, à comparer avec les cas précédents.




Histogramme 5.
Diamètres du groupe 2a.

- Groupe 2b : 11 ex. (Fig. 5).
Lèvre en boudin avec ressaut interne, proches des Gauloise 4.

- Groupe 2c : 4 ex. (Fig. 6)
Lèvre en boudin externe.

Pour ces deux groupes, nous n'avons pas observé de pâte particulière.

**Groupe 3 : amphores à goulot avec collerette, type Gose 410/411** (10 ex. ; Fig. 7).

La pâte est le plus souvent beige, savonneuse.

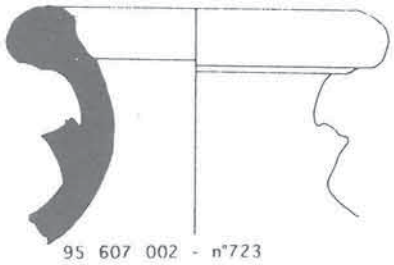



Figure 5 - Taverny. Groupe 2b : rebords d'amphores.

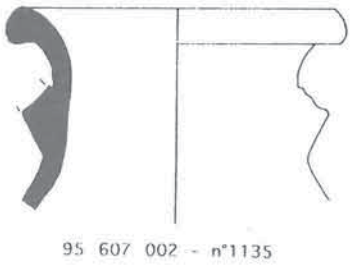



Figure 6 - Taverny. Groupe 2c : rebords d'amphores.

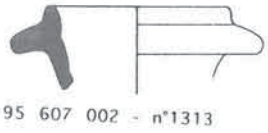



Figure 7 - Taverny. Groupe 3 : rebords d'amphores.

**Groupe 4 : amphores à lèvre éversée, en crochet à section triangulaire** (10 ex.).

Certaines lèvres présentent des cannelures (Fig. 8). Elles se rapprochent de la forme Gose 392. La pâte est fine, rose (nº 1201 : 4 ex.) ou sableuse. D'autres sont simplement éversées, à bord lisse (nº 1280).

Ce groupe est à la fois peu homogène morphologiquement et chronologiquement et peu important en nombre. Il présente un aspect assez anecdotique.

**Groupe 5 : amphores à lèvre éversée, à bord en pan coupé, rectiligne et oblique** (15 ex.).

Ce type est proche du type Gose 360 (Fig. 9).

**Groupe 6 : amphores méditerranéennes.**

- Groupe 6a : amphores de type Dressel 20 (1 ex.).

Un seul exemplaire est représenté par un fragment de rebord. Cependant, on a relevé, dans la fouille du Carré Sainte-Honorine, 7 anses de Dressel 20 dont 5 ont été transformées en pilon.

- Groupe 6b : autres amphores.

Aucun exemplaire n'est représenté par un rebord ou une anse. Nous avons répertorié trois types de pâte différents pouvant représenter trois autres amphores méditerranéennes.

En tout, nous pouvons annoncer un NMI de 8 amphores méditerranéennes.

**Groupe 7 : type à lèvre flexueuse avec un ressaut interne important** (3 ex.).

Apparenté au type Dressel 28, il est semblable au type SGLX 2, ou encore au type 4 de Sens et, également,

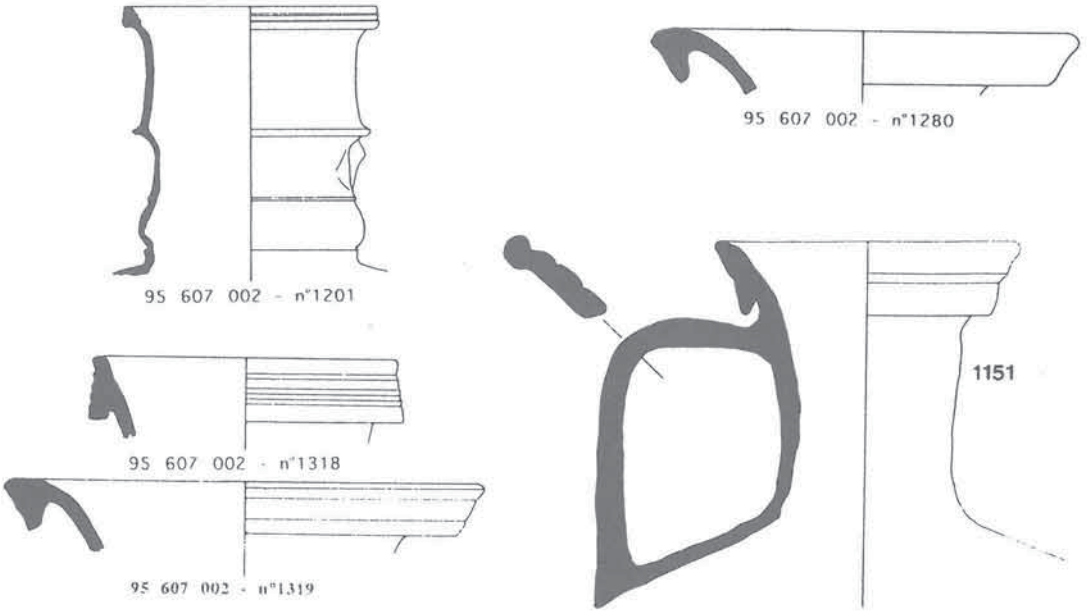



Figure 8 - Taverny. Groupe 4 : rebords d'amphores.

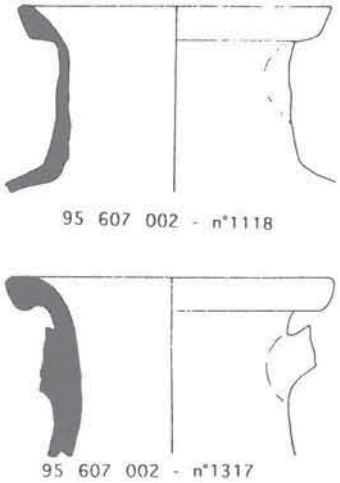



Figure 9 - Taverny. Groupe 5 : rebords d'amphores.

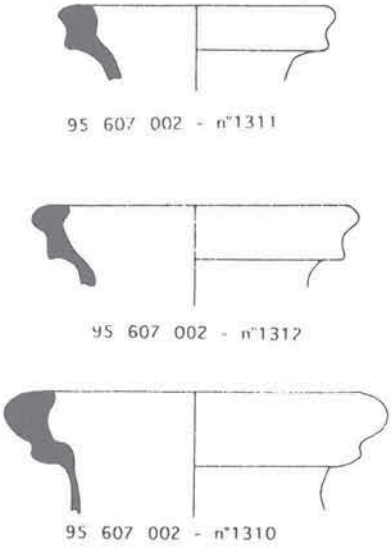



Figure 10 - Taverny. Groupe 7 : rebords d'amphores.

au type 8 de l'atelier du Faubourg-de-la-Grappe à Chartres[7] (Fig. 10). Les pâtes sont sableuses ; l'aspect extérieur, moucheté, est quelquefois proche de celui de Chartres.

## 2. Les céramiques autres que les amphores.

**Groupe 8 : pots et jarres** (9 ex.).

Il s'agit de vases connus essentiellement par leur col et, au meilleur des cas, par le haut de leur panse (Fig. 11).

Leur col est tronconique et leur panse, parfois décorée, porte des traces de collage d'anses. Leur forme générale rappelle les "pots à miel". Leur taille est variable, depuis le petit pot de 7 cm de diamètre à l'ouverture, jusqu'à la jarre de 28 cm à l'ouverture.

La pâte est le plus souvent orangée, dure à savonneuse.

**Groupe 9 : bols et jattes** (38 ex.).

- Groupe 9a (Fig. 12).

Ce groupe rassemble des formes originales dont la caractéristique principale est d'avoir un rebord vertical, droit. Ils ont une forme hémisphérique qui rappelle le Drag. 37. Leur diamètre moyen se situe vers 19/23 cm, avec un maximum à 27 cm (2 ex.) et un minimum à 16 cm (1 ex.). Les pâtes sont variables mais il s'agit essentiellement d'une pâte orange, plus ou moins savonneuse, déjà vue dans le groupe 1a, ainsi qu'une

7 H. SELLES, Les principaux caractères des productions ces ateliers chartrains, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Conseil Général des Yvelines, Versailles, 1993, p. 72-77.

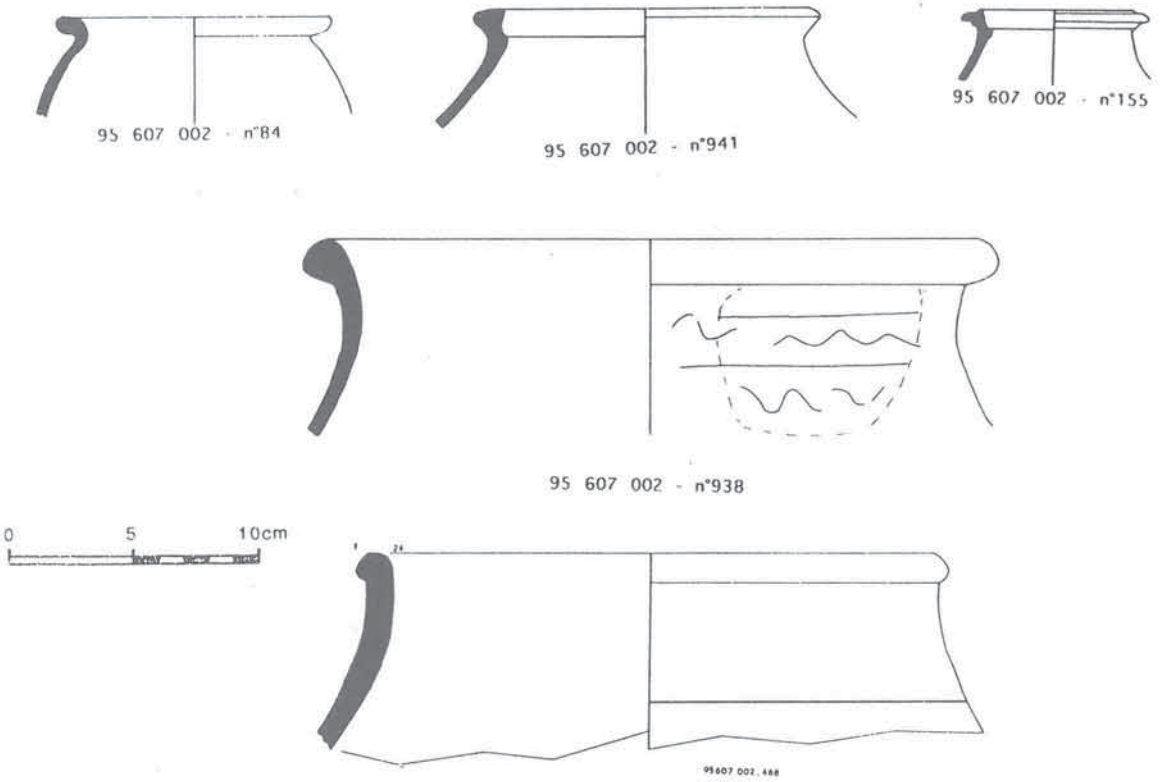



Figure 11 - Taverny. Groupe 8 : pots et jarres.

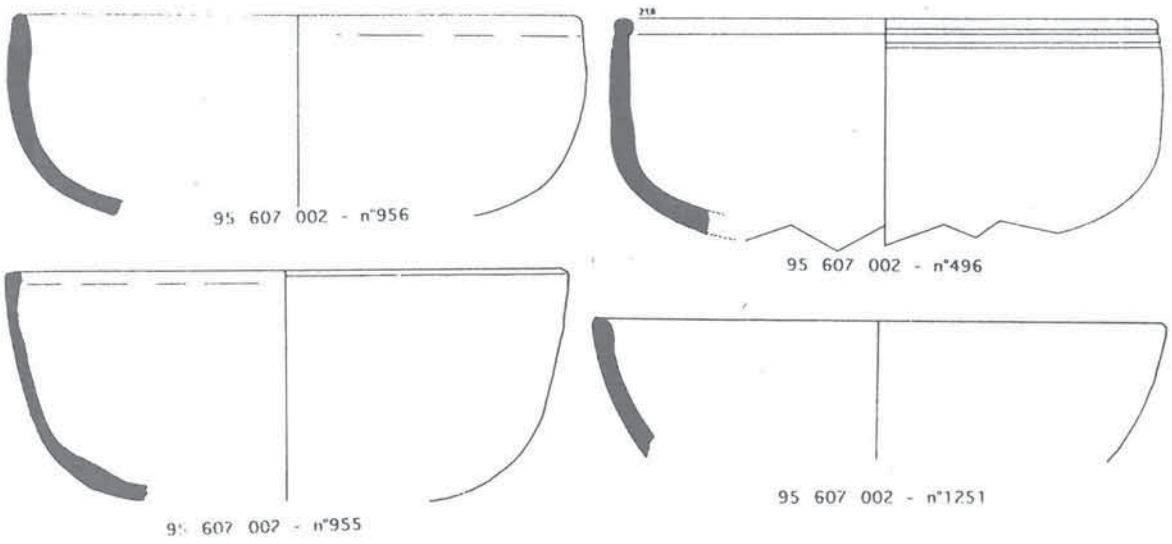



Figure 12 - Taverny. Groupe 9a : bols et jattes.

autre pâte déjà répertoriée également dans le groupe 1a, à surface beige orangé et pâte rouge à quartz colorés.

- Groupe 9b (Fig. 13).

Jatte décorée dont le rebord, légèrement rentrant et cannelé, porte trois séries d'incisions et deux lignes ondées. On compte deux exemplaires de même fabrication (pâte rouge plus ou moins sableuse, dure, sonore ; surface gris-beige).

- Groupe 9c (Fig. 14).

Ce groupe rassemble toute une série de petits bols, de

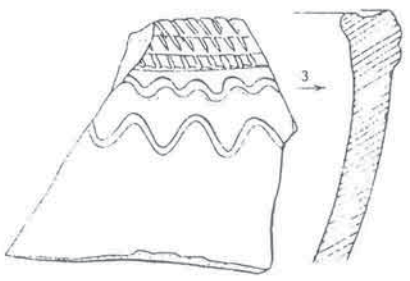



Figure 13 - Taverny. Groupe 9b : bols et jattes.

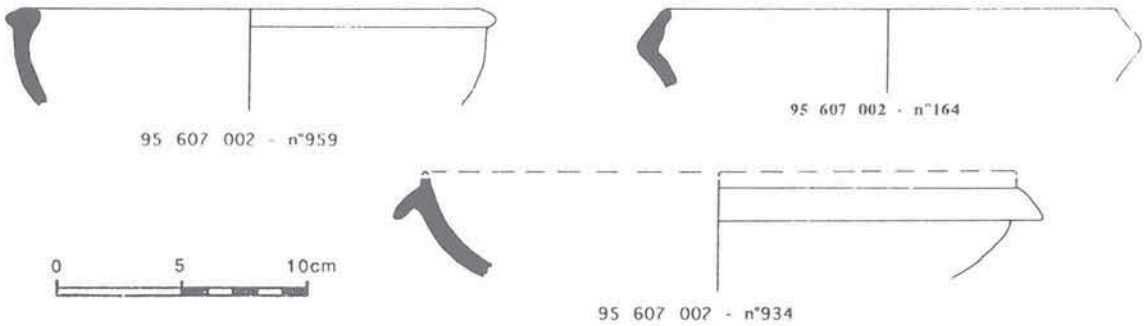



Figure 14 - Taverny. Groupe 9c : bols et jattes.

diamètre moyen (9 à 12 cm), tous différents de forme (à collerette, rebord rentrant, rebord droit, épais) mais qui semblent provenir d'une même fabrication. La pâte est orangée, relativement dure à savonneuse et la surface porte des traces de "peinture" (lait d'argile remonté lors du lissage ?) concentriques, de couleur rouge.

Nous avons associé à ce groupe 9 trois exceptions (Fig. 15) :

- jatte à rebord éversé, lèvre horizontale (nº 1299). La pâte est orangée ; sa surface, orangée également, montre des écaillures nombreuses. Cette jatte rappelle la forme Gose 499, bien que nous n'ayons pas son fond ;

- un gobelet à paroi verticale, en pâte savonneuse orange (nº 1) ;

- une petite coupelle (nº 951) à paroi épaisse, pâte rouge à quartz colorés, surface laiteuse gris-orange.

**Groupe 10 : les mortiers** (135 ex.).

Avec 135 individus, le groupe des mortiers est l'un des plus importants de cet ensemble de céramiques à pâte claire. Le classement typologique de ces mortiers pose beaucoup de problèmes et, pour l'instant, aucun système n'est complètement satisfaisant, qu'il s'agisse des formes déjà publiées ou de classement se faisant sur la comparaison de mesures (hauteur et largeur de la lèvre, par exemple) ou de leur rapport. En effet, le grand nombre d'individus, dans des productions différentes, fait que les limites entre les classes sont faibles et qu'il y a toujours des formes intermédiaires en grand nombre. Il faudra en passer par la publication exhaustive de cet ensemble, ce qui n'est pas le propos du présent article. Nous nous bornerons à n'en donner que les grandes lignes.

- Groupe des mortiers à bandeau vertical (Fig. 16 et 17).

C'est de loin le groupe le plus nombreux, représentant plus de 50 % de l'ensemble.

Le bandeau est vertical, plus ou moins arrondi. La partie interne de la lèvre peut être saillante et arrondie ; on note le plus souvent une gorge sur la partie supérieure. La partie inférieure du bandeau est pendante droite, en crochet, parfois encore, repliée sur elle-même. La panse est souvent côtelée extérieurement. Le bec verseur est petit, très simple et consiste en un léger enfoncement de la lèvre portant un petit boudin de chaque côté.

Un cas particulier montre un bandeau vertical montant (Fig. 17, nº 791).

- Groupe des mortiers à rebord à section anguleuse : 4 ex. (Fig. 18).

- Groupe des mortiers à lèvre oblique (Fig. 19, 20 et 21).

Il représente plus du tiers de l'ensemble.

L'axe de la lèvre est oblique. Cette dernière est pendante arrondie, simple ou finissant quelquefois en crochet, formant parfois une collerette. Elle possède une gorge ou un ressaut, le plus souvent sur sa partie supérieure. La panse est rarement côtelée. Le versoir est large et bien formé. Le bec verseur est large et modelé dans le bandeau, bordé de deux petites lèvres.

- Groupe des mortiers à lèvre massive : 5 ex. (Fig. 22).

La lèvre, dont l'axe est oblique, est massive, arrondie, rarement et peu pendante. La paroi de la vasque est peu épaisse. Il s'agit d'un groupe homogène, aussi bien par la forme de la lèvre que par la pâte beige-marron, légèrement sableuse, contenant du mica blanc.

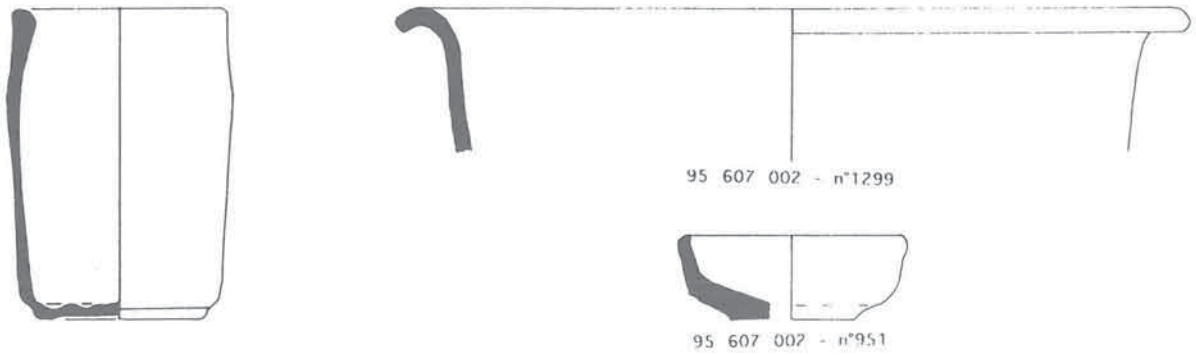



Figure 15 - Taverny. Groupe 9c : formes associées.

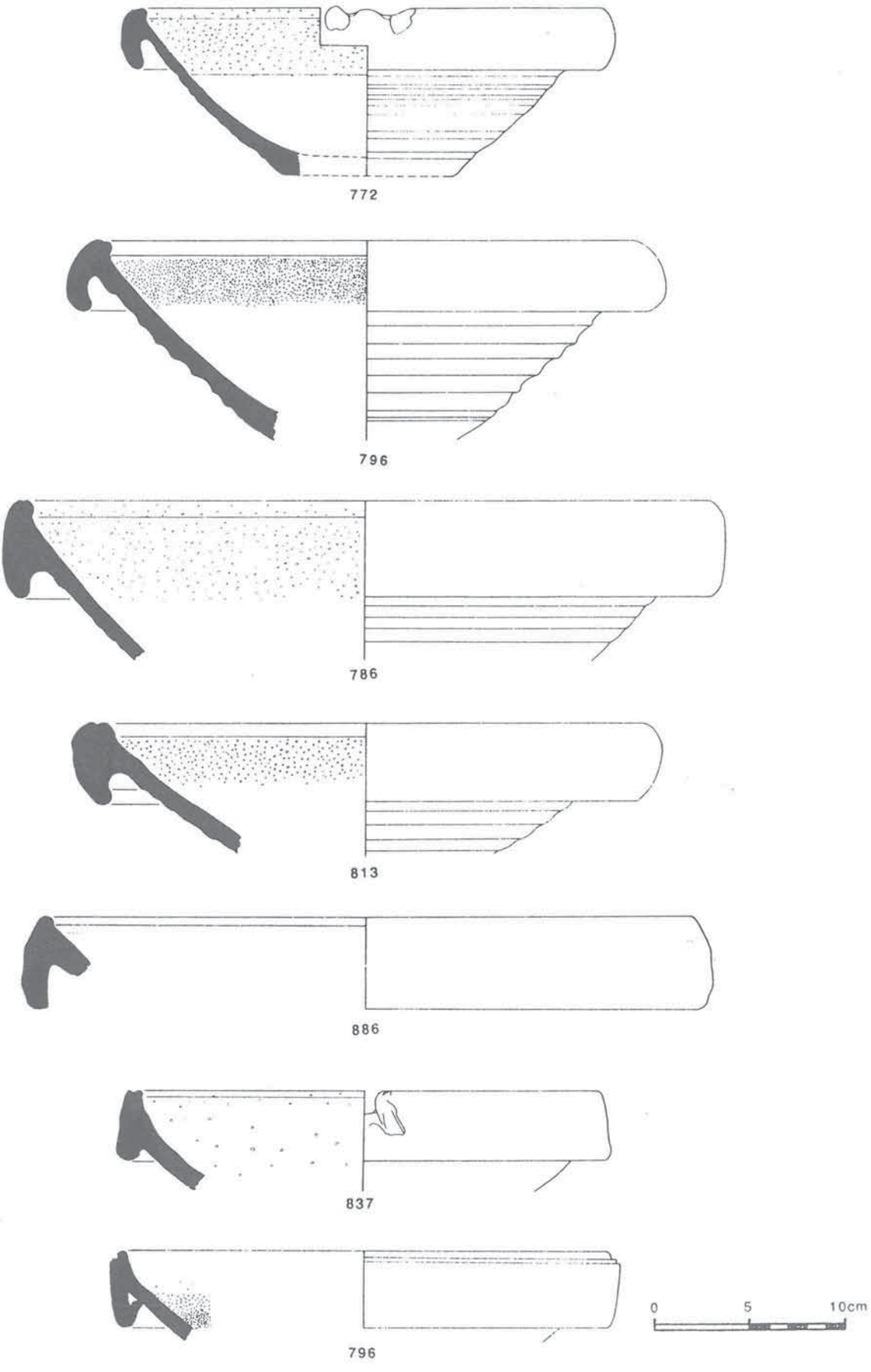



Figure 16 - Taverny. Groupe 10 : mortiers à bandeau vertical.

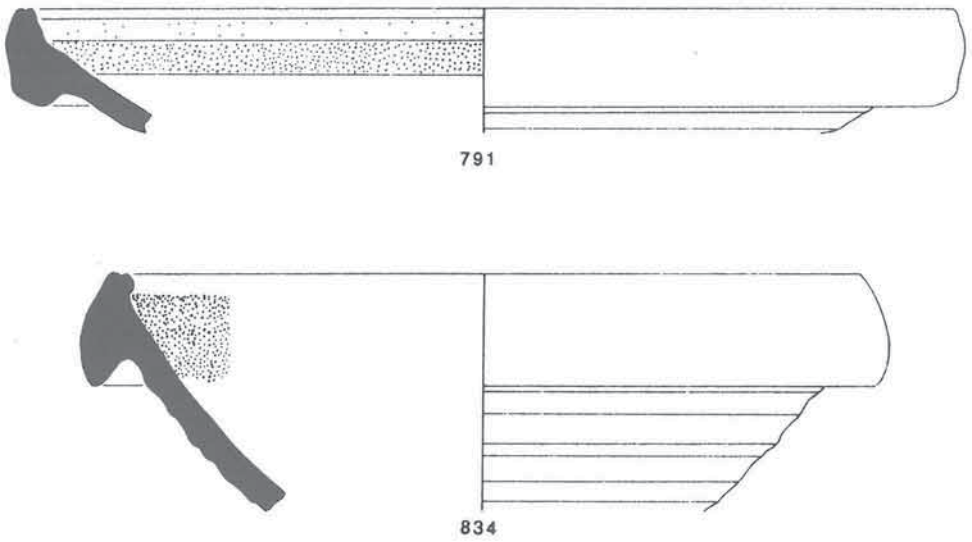



Figure 17 - Taverny. Groupe 10 : mortiers à bandeau vertical.

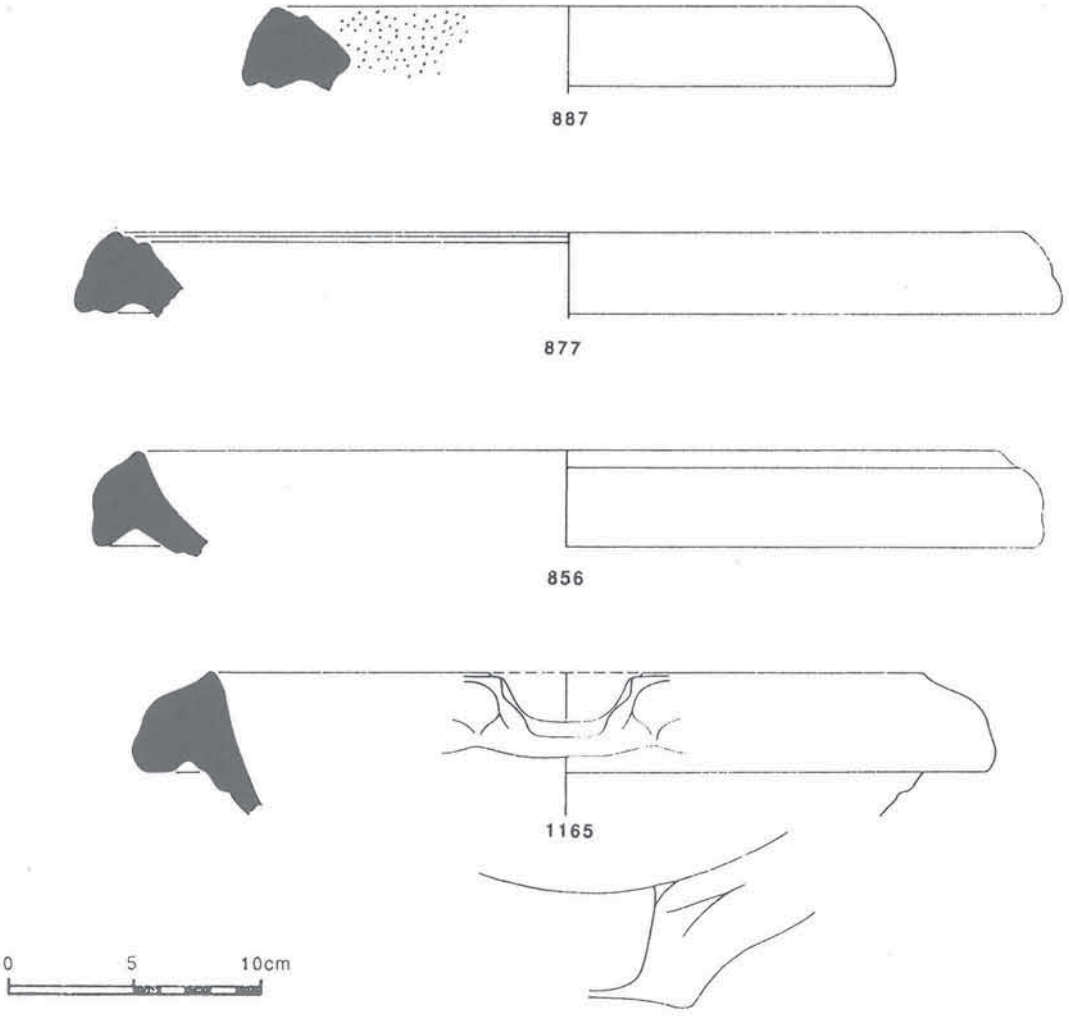



Figure 18 - Taverny. Groupe 10 : mortiers à lèvre à section anguleuse.

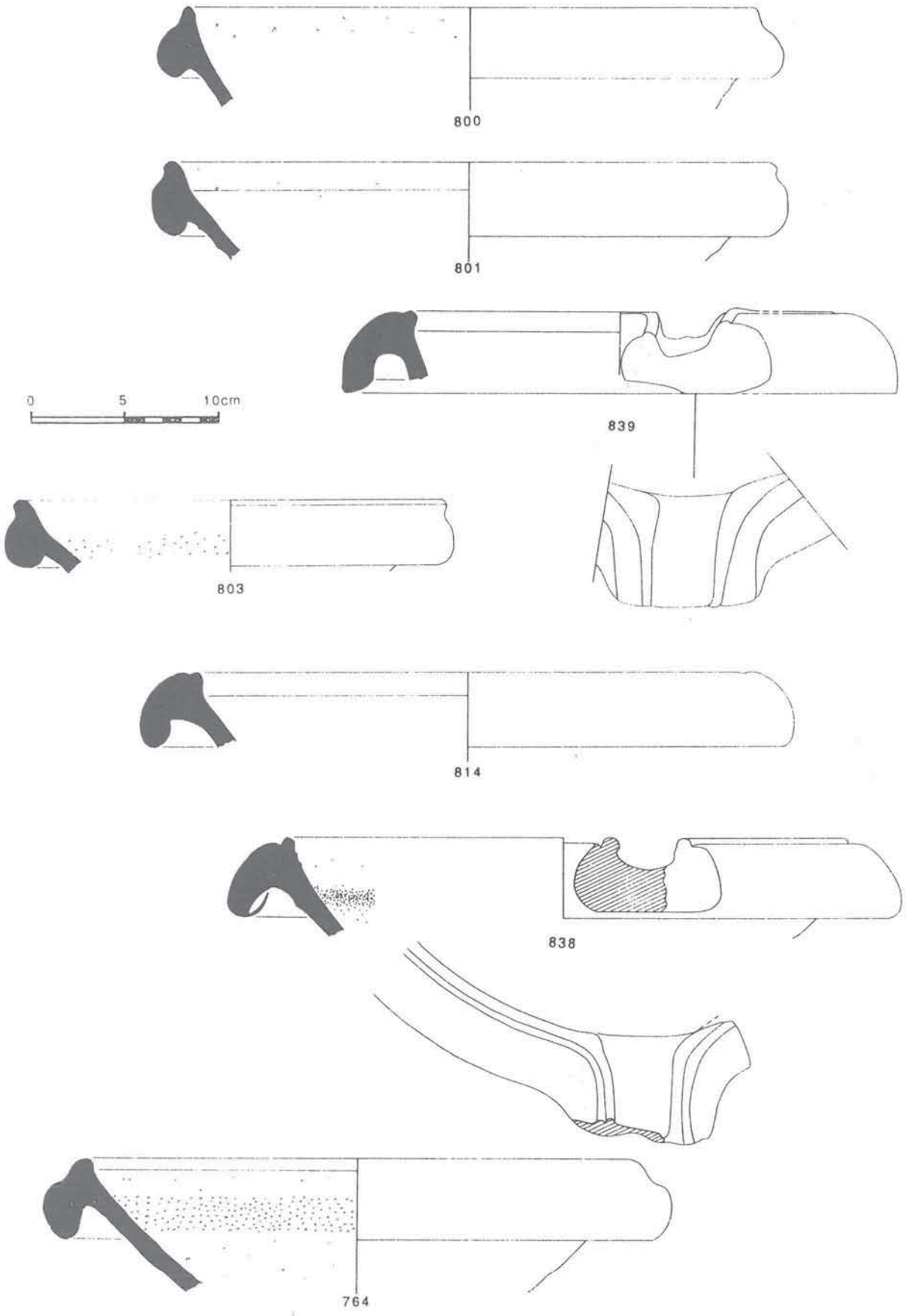



Figure 19 - Taverny. Groupe 10 : mortiers à lèvre oblique.

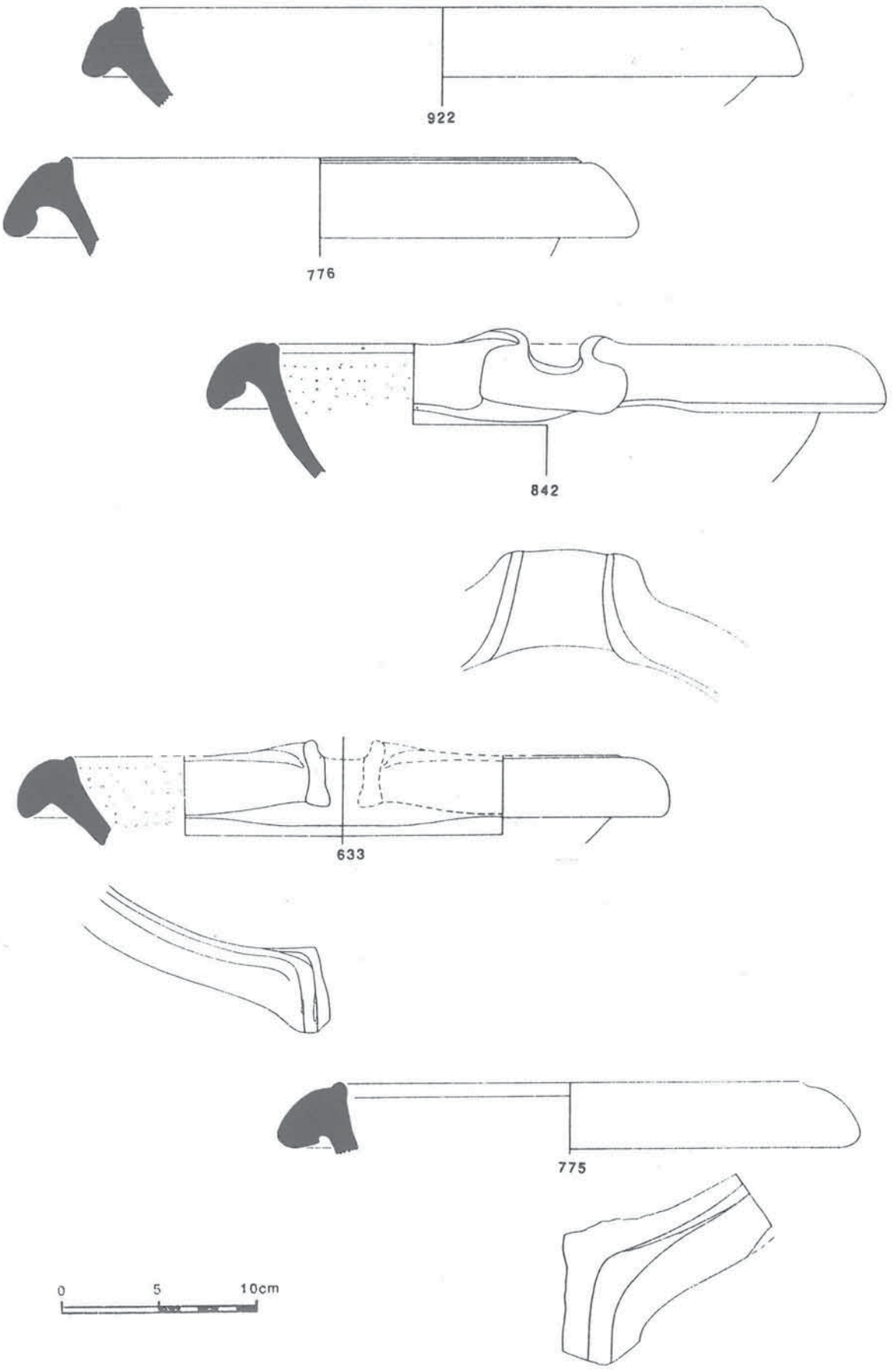



Figure 20 - Taverny. Groupe 10 : mortiers à lèvre oblique.

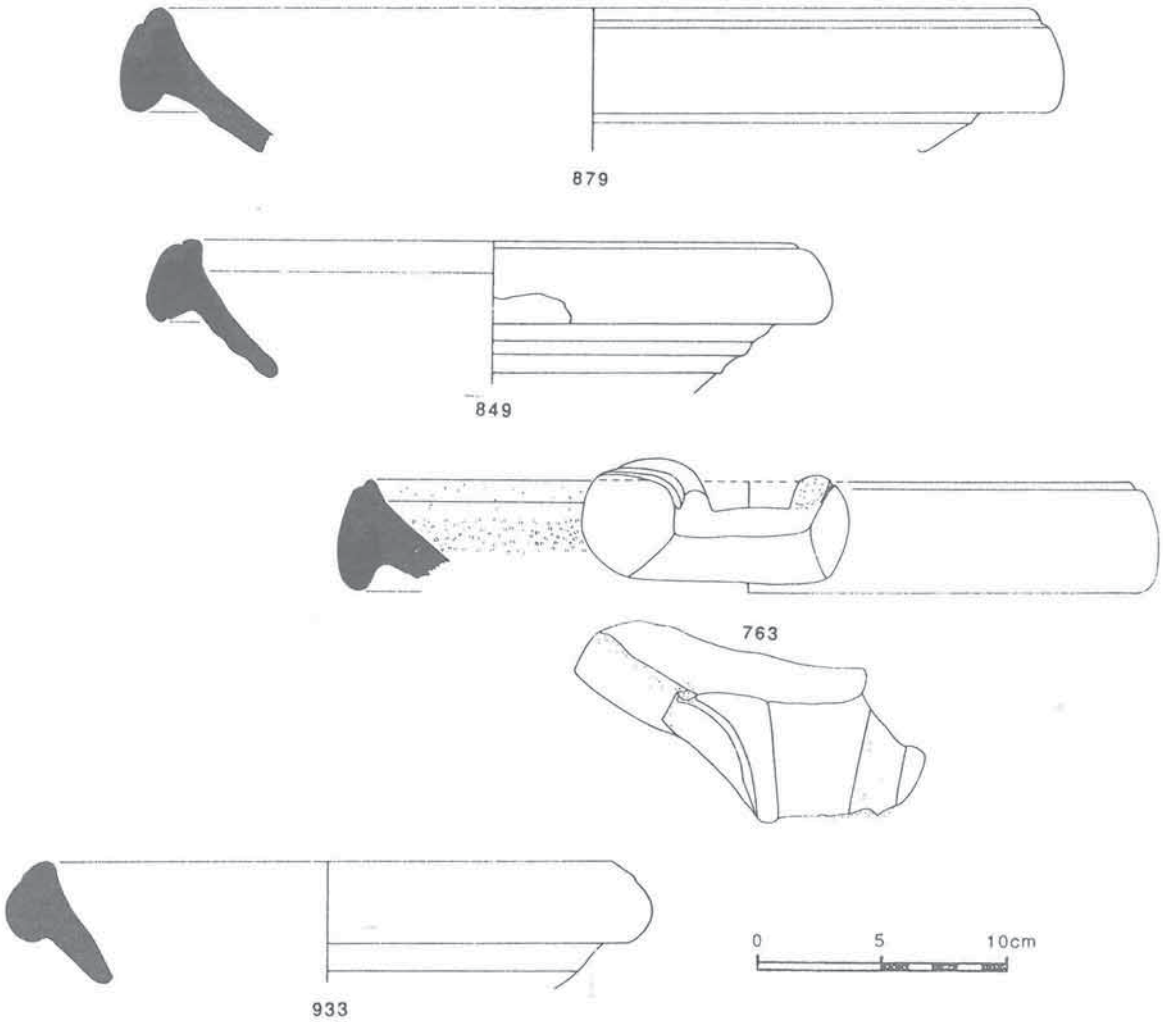



Figure 21 - Taverny. Groupe 10 : mortiers à lèvre oblique.

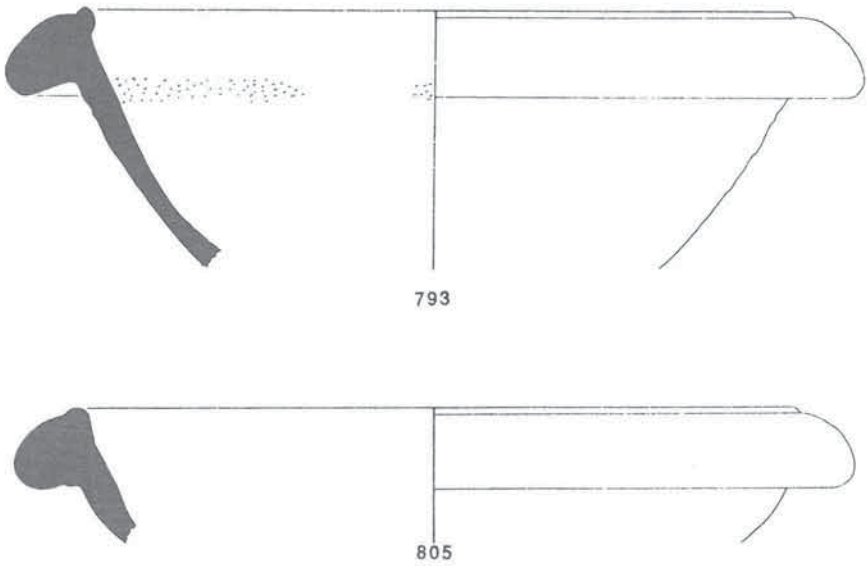



Figure 22 - Taverny. Groupe 10 : mortiers à lèvre massive.

- Groupe des mortiers à lèvre sub-horizontale avec un ressaut externe : 14 ex. (Fig. 23).
La lèvre est marquée par un ressaut externe. La panse est parfois côtelée. Aucun exemple de versoir n'a été observé dans ce groupe.

- Groupe des mortiers au bandeau collé à la panse : 3 ex. (Fig. 24).
C'est un type bien connu, précoce, proche de Gose 450. La pâte est beige-jaunâtre, savonneuse, laissant des particules sur les doigts.

- Indéterminés car trop abîmés : 16 ex.

Les principales pâtes observées sont les suivantes :

10.1a : à pâte dure, avec un dégraissant en quantité relativement importante, blanchâtre à rose vif : 21 %.

10.1b : à pâte dure, fine, blanchâtre, dont le bandeau est recouvert d'un lait d'argile d'une couleur orangée : 20 %.

10.2 : à pâte savonneuse, orangée : 17 %.

10.3 : à pâte savonneuse, de couleur crème : 11 %.

10.4 : à pâte beige-marron, légèrement sableuse, contenant du mica blanc : 10 %. Elle correspond uniquement au groupe des mortiers à lèvre massive.

La pâte 10.1b a également été utilisée pour des amphores de type 1c ; 10.2 se retrouve aussi pour des amphores, de type 1a surtout, ainsi que pour des bols, cruches, pots ; des amphores sont issues de la fabrique 10.3. Très certainement, les ateliers ayant fabriqué des mortiers, ont aussi fabriqué d'autres céramiques à pâte claire, dont les amphores le plus souvent, ainsi que d'autres formes moins couramment répandues.

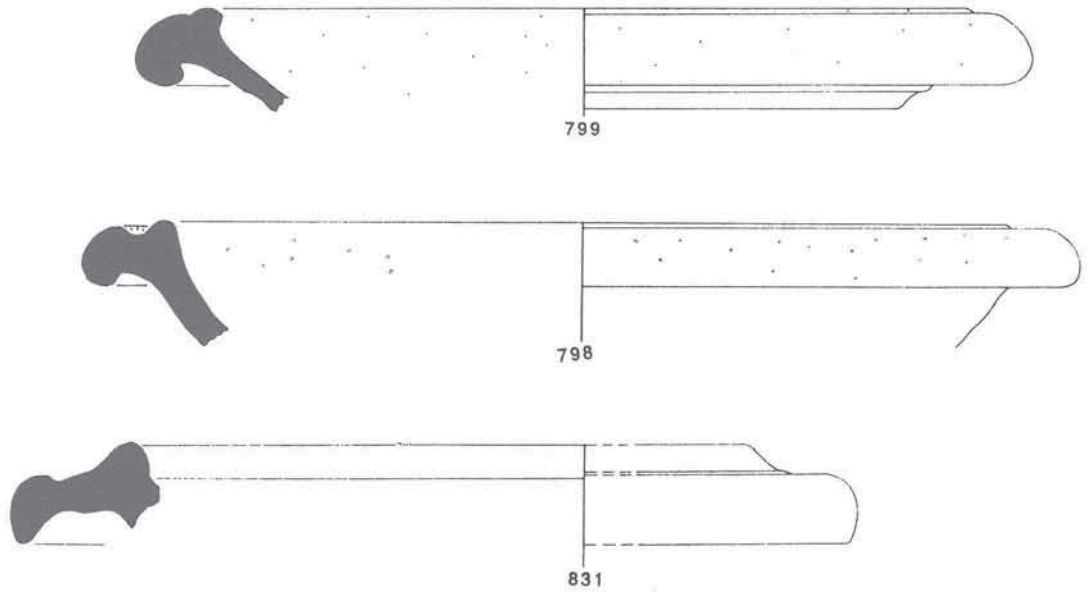



Figure 23 - Taverny. Groupe 10 : mortiers à lèvre sub-horizontale.

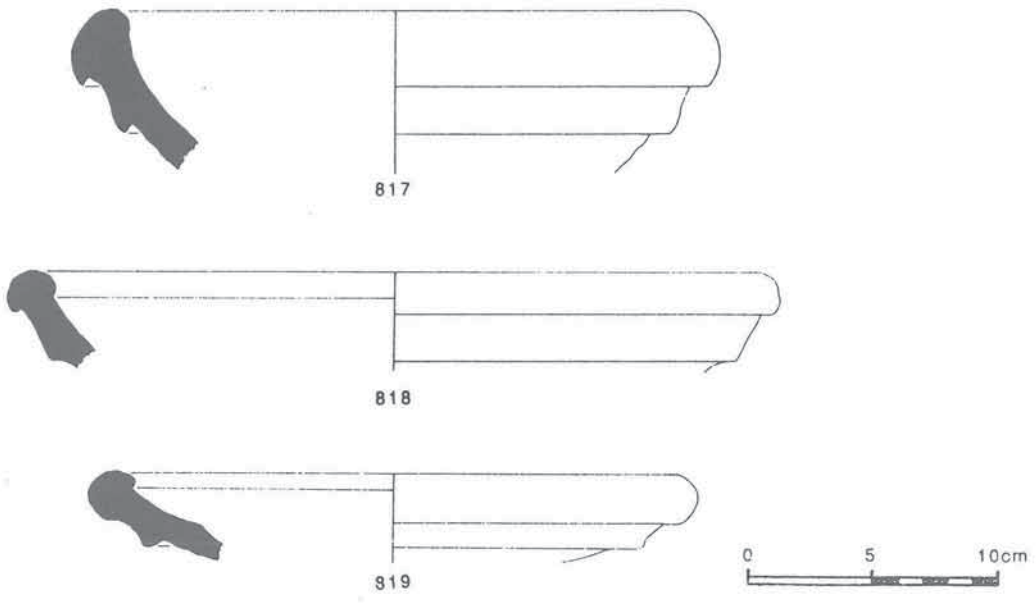



Figure 24 - Taverny. Groupe 10 : mortiers à bandeau collé à la panse.

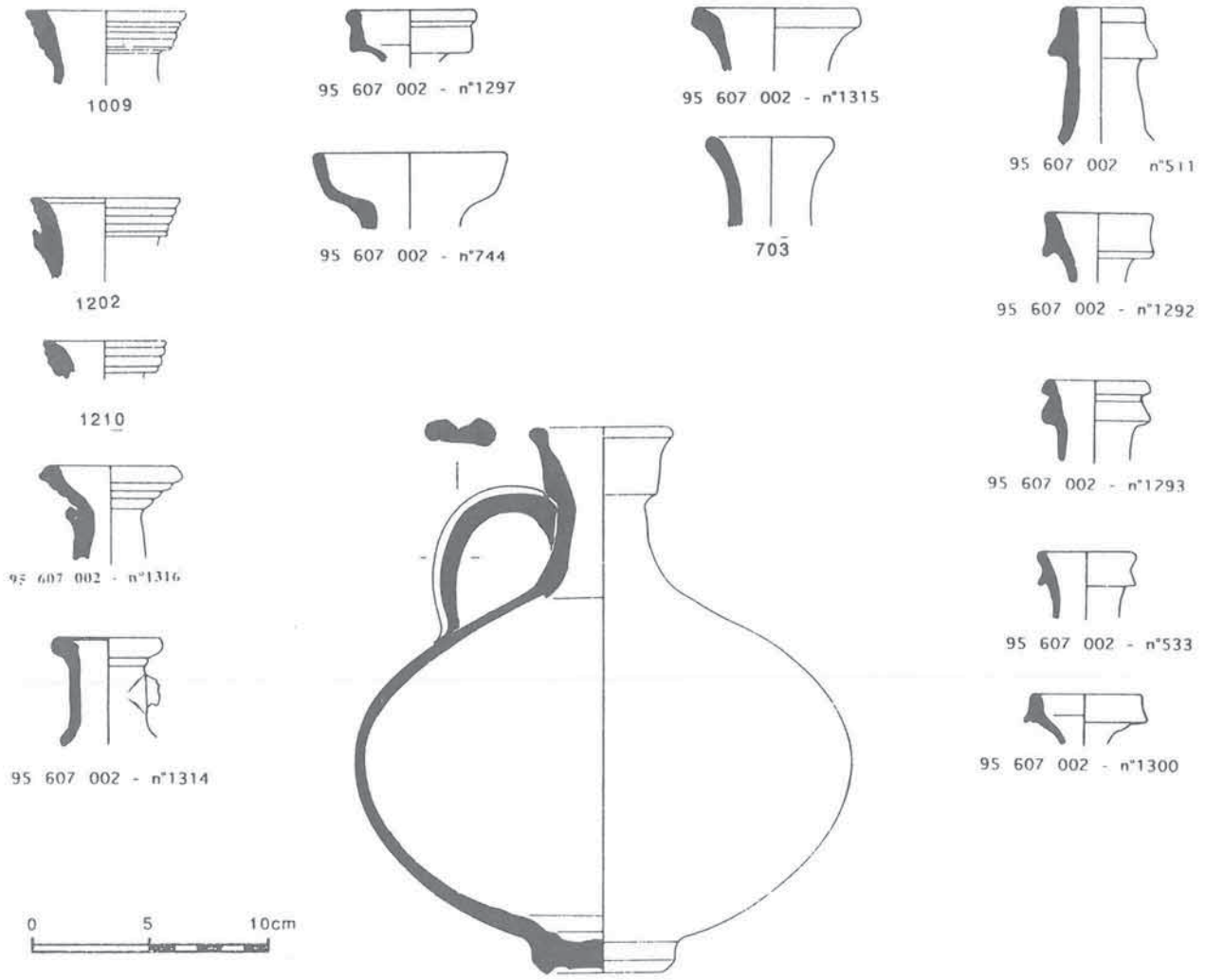



Figure 25 - Taverny. Groupe 11 : cruches.

**Groupe 11. Les cruches** (71 individus).

Il s'agit de différents types de cruches que l'on trouve, pour la plupart, sur les sites de la région : Guiry-Gadancourt, Beaumont-sur-Oise, Les Mureaux, Melun, Saint-Germain-Laxis, etc.

- cruches à rebord cannelé, droit ou oblique (Fig. 25, nos 1009, 1202, 1210 et 1316).
- cruches à col cylindrique et lèvre en baguette (Fig. 25, no 1314).
- cruches à lèvre en coupelle, rebord droit ou en baguette (Fig. 25, nos 1297, 744 et 1300).
- cruches à col cylindrique et lèvre à section triangulaire (Fig. 25, no 511).
- cruches à col cylindrique et lèvre en bobine (Fig. 25, no 1292, 1293 et 533).
- cruches à lèvre oblique (Fig. 25, nos 1315 et 703).

Les pâtes sont très variables, mais fines le plus souvent, de couleur blanche, crème, rosée ou orangée.

**Groupe 12 : les non-déterminés** (80 individus).

Outre toute une série de rebords non classables du fait de leur fragmentation trop importante, un élément, complet archéologiquement, mais non intégrable dans les groupes précédents, mérite d'être présenté.

Il s'agit d'un "support de vase" cylindrique, creux, décoré de motifs incisés (Fig. 26). L'anneau supérieur et l'anneau inférieur sont réunis par une série d'arcades ajourées. Il comporte de petits pieds. Sa pâte est orangée, dure. Des objets semblables ont été trouvés à Paris, à Melun surtout (dix ex.s). On le rencontre en Bourgogne également[8].

## III. COMMENTAIRES

Les amphores (10,1 % de la céramique totale et presque la moitié de la céramique à pâte claire) et les mortiers (4,2 % de la céramique totale —supérieur au pourcentage de la sigillée— et 1/5e de la céramique à pâte claire) l'emportent nettement sur le reste des autres céramiques à pâte claire. Il s'agit là des caractéristiques céramiques du site du Carré Sainte-Honorine. Là encore, les comparaisons rapprochent les sites

8 *Melun au temps de Rome*, Catalogue d'exposition, Musée de Melun, 1990-1991 ; Paris, Ministère de la Culture, 1990.

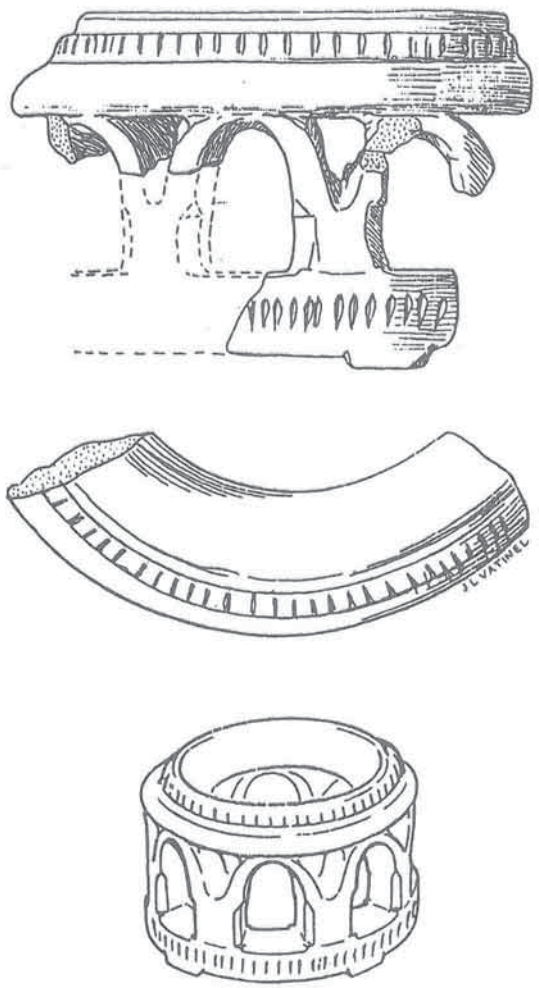
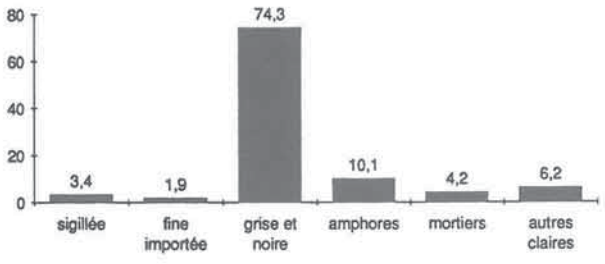


Figure 26 - Taverny. Vase support (éch. 1/2) et essai de reconstitution (dessin J.-L. Vatinel).

de Taverny et de Saint-Germain-Laxis. Selon J.-M. Séguier qui travaille dans le sud de la Seine-et-Marne, le cas de Saint-Germain-Laxis n'est pas isolé et il lui paraît que l'ensemble des sites de la Bassée présentent le même taux de céramiques à pâte claire (Histogramme 6).




Histogramme 6.
Répartition des céramiques par catégories, en pourcentage.

Les amphores méditerranéennes ne sont représentées que par 8 individus maximum.

Le groupe le plus représenté est le groupe 1a, avec pratiquement 45 % du total des amphores (145 ex.), les groupes 1b, 1c et 2a viennent ensuite. Toutes ces amphores, appelées parfois grandes cruches, sont présentes plus ou moins dans l'ensemble de l'Ile-de-France mais souvent avec des pâtes différentes, aussi bien dans la région de Melun, Dourdan, Chartres, Les Mureaux mais aussi Guiry-en-Vexin, Beaumont-sur-Oise, ou Creil, Senlis.

La prédominance nette du groupe 1a à Taverny fait supposer que nous avons dans ce type la principale forme d'amphore régionale, pour la période de la deuxième moitié du II$^{e}$ s. et le III$^{e}$ s. L'importance des deux groupes de pâte principaux est, sans doute, le signe d'une fabrication proche du lieu de consommation, d'autant plus que d'autres catégories de céramiques, de mêmes pâtes, sont présentes sur le site.

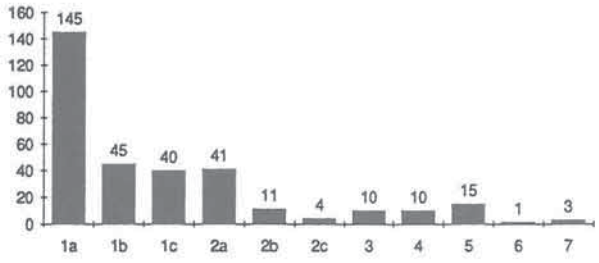
Le groupe 1b, quant à lui, ne trouve que très peu de comparaisons. Il se pourrait qu'il s'agisse d'une fabrication locale, car elle est fortement représentée.

Le groupe 1c trouve des comparaisons dans la région de Chartres, Lizines (Seine-et-Marne), mais aussi à Plailly (Oise) ; son aire de diffusion est donc large.

Le groupe 2 est un autre groupe très représenté, en particulier 2a. La forme de la lèvre de ce groupe le rapproche de productions courantes dans le sud de la Seine-et-Marne.

Le groupe 2b se rapproche des amphores dites "Gauloise 4". La pâte, qui est différente de celles du groupe 1, invite à penser qu'il s'agit d'éléments d'importation.

Le groupe 5, avec ses lèvres carrées, se retrouve également dans le sud de la région parisienne mais, là encore, les pâtes séparent les fabrications (Histogramme 7).




Histogramme 7.
Répartition des amphores par groupes, en nombre d'individus.

Les autres groupes sont plus hétéroclites, moins nombreux et donc peu représentatifs de groupes locaux. Ainsi le groupe 7 est plutôt localisé vers le sud de l'Ile-de-France ; les comparaisons se font essentiellement avec Chartres, la région de Melun, même Sens par exemple. Les pâtes, sableuses, les séparent également des productions qui apparaissent locales comme le groupe 1a.

## CONCLUSION

L'importance de la céramique à pâte claire fait de Taverny un exemple à part dans le nord de la région parisienne et même dans le nord de la Gaule, pour peu que l'on puisse en juger par les publications et c'est ce point que nous avons voulu montrer.

Cette originalité se note essentiellement par le grand nombre d'amphores et, surtout, par la prépondérance d'un petit groupe d'où sont exclues les amphores d'origine méditerranéenne.

Le deuxième point important est le grand nombre de mortiers/tèles, trait que l'on rencontre sur d'autres types de sites, *villa* comme à Saint-Germain-Laxis, quartiers de ville comme à Amiens mais qui ne semblent pas avoir d'autres points communs.

Le troisième point de cette originalité est l'importance de formes autres que les mortiers/tèles, les amphores et les cruches qui, en général, représentent la quasi-totalité des productions en pâte claire du plus grand nombre de sites.

Faut-il y voir la marque d'un *vicus* en bordure d'une grande voie de communication comme on l'a suggéré de nombreuses fois ? Certes, les traces d'importations sont visibles, et quelques fois de haute qualité comme le prouve une perle en pâte de verre dont les comparaisons se font avec les productions égyptiennes d'Alexandrie. Mais l'importance d'un petit nombre de groupes d'amphores qui apparaissent comme étant des fabrications locales, l'importance également de formes habituellement peu représentées en cuisson oxydante ne marquent-t-elles pas plutôt la proximité d'ateliers de potiers spécialisés dans ce type de cuisson ? On a parlé d'ateliers d'amphores à Ermont, ville voisine de Taverny.

Cette production d'amphores n'existe pas par hasard. Faut-il y voir une production vinicole ? Ou une autre production qui a besoin d'être stockée et peut-être vendue dans la région périphérique ? Ce, d'autant plus que si les formes sont connues dans l'ensemble de l'Ile-de-France et au-delà, les pâtes semblent bien locales et n'indiquent pas de fréquents échanges sur longues distances.



## DISCUSSION

Président de séance : L. BOURGEAU

***Laurent GUYARD** : Je voudrais ajouter à la communication de Didier Vermersch un autre exemple, sur lequel je travaille, celui de la rue Saint-Martin, à Paris, dans le faubourg nord de Lutèce, sur la rive droite de la Seine ; curieusement, nous avons cette même croissance des céramiques à pâte claire à partir du milieu du Ier s. Elles deviennent très importantes, surtout au IIe s., et atteignent 25 à 30 % des lots.*

***Didier VERMEERSCH** : C'est noté.*

***Jean-Marc SEGUIER** : Les contextes dont tu viens de parler sont bien du IIe s. ?*

***Didier VERMEERSCH** : Ces contextes sont assez difficiles à définir ; quand Philippe Soulier m'a demandé de travailler dessus, on a trouvé un certain nombre d'annotations dans les sacs de céramiques, quand elles existaient encore (problèmes divers dûs au vieillissement), annotations qui devaient correspondre à quelque chose pour les fouilleurs bénévoles et qui, pour nous, correspondaient surtout à des localisations et non pas à des positions stratigraphiques. Cependant, pour ce que l'on a pu voir de ces contextes —il y a une série de caves et de puits—, c'est effectivement du IIe s. et même, le plus souvent, de fin IIe s.-début IIIe s.*

***Jean-Marc SEGUIER** : C'est un peu les mêmes types de contextes qu'à Saint-Germain-Laxis. Puisque tu as évoqué ce site, je préciserai que, pour le IIe s., la situation est la suivante. On a une forte proportion de céramiques à pâte claire et, en particulier, d'amphores qui sont, effectivement, des productions régionales dont on ne connaît pas encore l'origine, si ce n'est qu'il y a, peut-être, une possibilité pour Lizines et pour Sens, avec l'atelier des Sablons, fouillé par Didier Perrugot. Je préciserai également que la situation, au Ier s., est complètement différente puisqu'on a des amphores de productions régionales avec des pâtes tout autres, franchement rouges, sableuses et très dures, n'ayant rien à voir avec celles des IIe et IIIe s. D'autre part, à Saint-Germain-Laxis, on a des amphores que je qualifierai de Gauloise car les formes sont beaucoup plus étroitement assujetties aux typologies des amphores méridionales que celles que tu as présentées pour Taverny.*

***Didier VERMEERSCH** : Tout à fait.*

***Jean-Marc SEGUIER** : Tout au moins pour le Ier s., avec des lèvres à double inflexion externe qui semblent inspirées des modèles méridionaux. A partir de la période flavienne, apparemment, et essentiellement aux IIe s. et IIIe s., les bords sont complètement différents. Les modèles ont donc tendance à dériver complètement par rapport aux originaux languedociens et provençaux.*

***Alain FERDIERE** : Sur le problème de cuisson "oxydante" ou "réductrice", (entre guillemets), si on prend en compte des régions méridionales par rapport à la région parisienne, c'est-à-dire le centre de la Gaule —et je parle sous le contrôle de Philippe Bet pour l'Auvergne, en particulier—, les choses sont différentes. Pour le Haut-Empire, on a, grossièrement, une grande majorité de céramiques à cuisson oxydante, de pâte claire et, pour le Bas-Empire, on revient à ce qui existait éventuellement au début du Ier s. et même avant, à une majorité de céramiques à cuisson réductrice ; à tel point qu'il suffit de voir des lots de céramiques étalés sur une table pour dire que celui-ci est du Haut-Empire et celui-là du Bas-Empire. Ceci dit, il me semble qu'il ne s'agit pas forcément d'un changement dans la mode des couleurs, ni forcément de changements dans les techniques de fabrication mais, plus fondamentalement, de changements dans les habitudes domestiques et culinaires —domestiques en général et culinaires en particulier—, changements qui amènent l'abandon de certaines formes plutôt faites en cuisson oxydante et qui*

*entraîne à produire plus massivement des formes faites en cuisson réductrice ; les vases à liquide, notamment les cruches, sont presque systématiquement abandonnés au Bas-Empire. Tout cela pour dire qu'il faudrait voir si ces différences dans les traditions de cuisson ne sont pas dues à des différences dans les formes ; a-t-on les mêmes répertoires ? Il ne faut pas seulement comparer les quantités de céramiques "oxydantes" et de céramiques "réductrices" mais voir s'il n'y a pas, surtout, un changement dans le répertoire concerné.*

***Didier VERMEERSCH** : Dans les formes de communes en cuisson réductrice, dans la région, il y a ces espèces de grandes jarres qu'on pourrait trouver, effectivement, sous forme de dolia ou sous forme de grands pots ; ce qui est le cas, à Taverny, mais il y a, en plus, ces jarres à cuisson oxydante. Le point sur lequel je voulais surtout insister, c'est le grand nombre d'amphores et de mortiers, alors que sur les autres sites on en trouve en quantité moindre. Ces deux points culminants dans les formes et les usages céramiques me paraissent correspondre à une caractérisation particulière du vicus de Taverny. Il se repose donc le problème de savoir s'il y a, ou non, avec ce grand nombre de contenants à liquide, production de vin.*

***Jean-Claude CHATAIN** : Vous savez que j'ai travaillé à Taverny durant les cinq premières années de fouilles. On disait, à l'époque, qu'il s'agissait probablement d'un vicus routier. Il y avait plusieurs caves, des puits, etc., et on avait remarqué un nombre "anormal" d'amphores, notamment vinaires. D'autres objets —je pense à une perle de Pannonie et à d'autres choses bizarres— semblaient induire une circulation de personnes qui voyagaient ; on disait qu'il s'agissait, probablement, d'une halte du genre "auberge" d'où, peut-être, le nom de Taverny pour taberna ; et il y a ces gobelets dont vous avez parlé. Cela pourrait peut-être expliquer le nombre de ces amphores si on admet l'hypothèse de la taverne, d'un lieu de passage, d'ailleurs situé à quelques dizaines de mètres d'une borne milliaire qui marquait un point précis par rapport à Lutèce, sur la route de Harfleur ; on avait émis cette hypothèse que ce site pouvait correspondre à un point d'arrêt, quasi obligatoire, avant d'atteindre la grande ville qu'était Lutèce. Est-ce que l'hypothèse du relais est toujours retenue ?*

***Didier VERMEERSCH** : Oui, cette hypothèse est toujours tout à fait valable ; le vicus routier de Taverny est toujours sur le bord de la chaussée Jules-César ! Mais le but de ma communication est plutôt de démontrer la caractérisation du vicus par son grand nombre d'amphores. Ce qui m'avait un peu surpris, en discutant avec Jean-Marc Séguier, c'était que le site de Saint-Germain-Laxis en livrait également beaucoup, même si ce ne sont pas tout à fait les mêmes que celles de Taverny ; là encore se pose le problème de la production régionale des amphores.*

***Bernard HOFMANN** : Vous parlez du vicus de Taverny et il y avait, sans aucun doute, une taverne le long de la chaussée Jules-César comme il y en avait certainement beaucoup d'autres tout au long de cette route. Deuxième chose : vous parlez toujours d'amphores...*

***Didier VERMEERSCH** : Je dis amphores et grosses cruches.*

***Bernard HOFMANN** : ... mais l'amphore est une mesure romaine qui n'a pas été définie ce matin ! Je veux bien que vous ayez affaire à des amphorettes, mais ne continuez pas à utiliser le terme d'amphore ; l'amphore a une contenance d'un peu plus de 26 litres. Vos amphores font cela ?*

***Didier VERMEERSCH** : Certaines font au moins 26 litres.*

***Jean-Marc SEGUIER** : A propos du terme d'amphore, je ne pense pas qu'on puisse résoudre le problème en deux phrases ; c'est certainement beaucoup plus compliqué. Il est quand même intéressant d'observer que, à Sens également, il y a une production d'amphores relativement importante et qu'il n'est pas innocent d'observer que ces productions sont plutôt dans des centres urbains que dans des ensembles ruraux. C'est peut-être un élément de réflexion à apporter au dossier car, à mon avis, ce n'est pas un indice en faveur d'une production de vin locale mais plutôt en faveur d'un transvasement de contenu qui était d'abord transporté dans d'autres contenants, pour une redistribution locale.*

*D'autre part, en ce qui concerne les pourcentages de ces amphores, on observe une augmentation considérable au IIe s. mais, au IIIe s., apparemment, sur le site de Saint-Germain-Laxis, il y a une chute de la consommation ; c'est à peu près la même chose dans le secteur de confluence entre la Seine et l'Yonne. Est-ce que sur d'autres ensembles de la région, on a des données quantitatives qui permettraient de suivre ce processus ?*

*Enfin, pour le début du IVe s., y-a-t-il des indices de productions d'amphores régionales ou a-t-on un arrêt brutal au IIIe s. ?*

***Laurent GUYARD** : Sur le site de la rue Saint-Martin, je voudrais signaler que la chute des proportions d'amphores et de mortiers correspond à la fin du IIIe s. et au début du IVe s., avec une augmentation de la proportion des petites bouteilles en céramique grise, noire, soit marbrée, soit à couverte mate, ainsi qu'une augmentation de la proportion des mortiers en sigillée ; mais la proportion est toujours déclinante si l'on considère la totalité des lots. La fin des céramiques claires correspondrait quand même à un changement dans les productions ou, du moins, dans l'approvisionnement.*

***Robin SYMONDS** : On assiste a une véritable explosion des productions d'amphores régionales et on se demande où étaient ces amphores, il y a 10 ans !*

***Didier VERMEERSCH** : Je pense qu'elles étaient embêtantes à étudier et qu'avec des masses de tessons, on n'arrivait pas à faire quelque chose de correct ; on les laissait donc de côté. C'est le cas, pour Taverny, avec des petits morceaux qui sont assez ingrats à étudier alors que quelques céramiques grises, petites et complètes, sont plus faciles à dessiner. Il y a aussi un intérêt, peut-être nouveau, d'une archéologie qui se tourne vers des données de caractère économique et ethnographique.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Emmanuelle du BOUETIEZ[1]

# LA CÉRAMIQUE DES Ier SIÈCLE av.-Ier SIÈCLE apr. J.-C. DE LA "RUE PIERRE ET MARIE CURIE, PARIS 5e"

Nous renvoyons, pour la présentation du site, à l'article de Sylvie Robin dans la présente livraison[2].

La première occupation du site, que l'on peut dater entre la fin du Ier s. av. J.-C. et le début du Ier s. apr. J.-C., est attestée par la présence de fosses détritiques et de nombreux trous de poteaux. Le terrain, trop morcelé à ce niveau, ne permet pas cependant la restitution des plans d'habitat.

Pendant toute la durée du Ier s., nous observons une occupation continue de l'îlot. Les habitations se superposent en reprenant exactement les mêmes plans, ce qui tend à prouver que l'habitat devait déjà être dense à cette époque. Deux types de constructions ont été repérés. D'une part, des maisons en torchis montées sur sablières, avec des sols en terre battue ou en mortier, selon les pièces, des fours domestiques et des toits en couverture végétale ; elles ont toutes brûlé d'où leur bon état de conservation. D'autre part, des habitations en dur dont il ne reste que les tranchées de récupération de murs, une grande pièce en sous-sol et quelques lambeaux de sols épais, en mortier. De nombreuses meules présentes en réemploi ou en remblai, ainsi qu'une grande quantité de grains de céréales brûlés, trouvés en place dans certains bâtiments en torchis, semblent attester que le quartier a, en partie, une activité agricole au Haut-Empire. Si le premier type d'habitation disparaît à la fin du Ier s., le deuxième perdure durant le IIe s. Il subit de nombreuses modifications puis est abandonné et recoupé par de grandes fosses datées de la fin du IIe s.-début du IIIe s., que nous n'avons pu lier à aucune structure conservée.

Ces résultats confirment ceux de plusieurs sites environnants, tant du point de vue de leurs périodes d'occupation, de leur installation à la fin du Ier s. av. J.-C. et de leur forte densité jusqu'au début du IIIe s., que du type d'habitation.

Le matériel céramique est extrêmement abondant et provient du paléosol (couche de 20 cm d'épaisseur située entre le sol géologique et les premiers niveaux d'habitat en torchis ), des fosses détritiques et des remblais, alors que les niveaux d'occupation dans les habitations elles-mêmes, quelles que soient leurs époques, se révèlent presque stériles. Aussi avons-nous dû établir une sélection. La stratification du site étant assez claire, nous avons choisi au moins trois fosses et/ou trois niveaux d'occupation pour chaque séquence stratigraphique. Nous avons étudié les fosses les mieux situées chronologiquement et les plus riches en matériel.

Nous avons choisi ici de ne présenter que la céramique située chronologiquement entre la fin du Ier s. av. J.-C. et la fin du Ier s. apr. J.-C.-début du IIe s.[3].

## A. LE MATÉRIEL DE LA FIN DU Ier s. av. J.-C./ DÉBUT DU Ier s. apr. J.-C.

L'intérêt majeur de notre site pour cette période est qu'il a livré une grande quantité de céramiques, offrant ainsi un large éventail de pâtes et de formes. Il apporte ainsi de nouvelles et précieuses informations sur un matériel encore peu connu à Paris. Les deux sites parisiens ayant donné, jusqu'à présent, des ensembles gallo-romains précoces conséquents sont ceux de l'Ecole des Mines[4] et de la rue Cujas[5]. Un type spéci-

1 Archéologue contractuelle.

2 S. ROBIN, *infra*, p. 76-77.

3 L'étude complète du matériel céramique de la rue Pierre et Marie Curie a fait l'objet d'un D.E.A. à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVe section, en 1992. Un article paraîtra dans *Cahiers de la Rotonde,* n° 15.

4 S. ROBIN, La céramique de l'Ecole des Mines de Paris (Paris 6e), dans *Cahiers de la Rotonde*, 15, à paraître.

fique, la céramique dorée au mica, a été également étudié sur plusieurs sites parisiens[6].

Tout le matériel trouvé dans le paléosol a été pris en compte, ainsi que cinq fosses et un trou de poteau. Deux fosses (F.142 et 203) possèdent plus de quarante individus, les autres en contiennent souvent moins d'une dizaine, d'où une grande difficulté parfois à les dater.

## I. LA DATATION.

Après avoir établi une datation relative, interne au site, nous nous sommes appuyés de façon assez "classique", faute de mieux, sur les catégories les mieux datées jusqu'à présent : la sigillée arétine, la gallo-belge, les céramiques fines et la céramique dorée au mica. Nous avons comparé nos datations avec celles réalisées sur les autres sites parisiens[7].

## II. LES TYPES DE CÉRAMIQUES.

Ils sont variés. Par ordre d'importance, nous trouvons :
- La céramique commune ;
- La céramique gallo-belge ;
- La céramique dorée au mica ;
- La céramique à parois fines ;
- La céramique non tournée ;
- La céramique type Besançon ;
- La céramique sigillée italique ou provenant des succursales gauloises ;
- La céramique à pâtes diverses ;
- Autres.

Nous présentons ici la nature des unités stratigraphiques étudiées avec leur datation, afin de ne pas avoir à le faire à chaque description dans l'inventaire qui va suivre.

3085 : paléosol. Datation : fin I^er s. av. J.-C./début I^er s. apr. J.-C.

3189 : paléosol. Datation : fin I^er s. av. J.-C./début I^er s. apr. J.-C.

3419 : paléosol. Datation : fin I^er s. av. J.-C./début I^er s. apr. J.-C.

F.119-3337-3378 : petite fosse ou fond de fosse, peu de céramiques. Datation : fin I^er s. av. J.-C.

F. 132-3417 : petite fosse, peu de céramiques. Datation : fin I^er s. av. J.-C.

F.142-3420 : fosse détritique, très riche en matériel céramique. Datation : fin I^er s. av. J.-C.

F.180-3478 : fosse assez riche en céramiques. Datation : fin I^er s. av. J.-C.

F.203-2283 : fosse détritique très riche en céramiques. Datation : fin I^er s. av. J.-C./début I^er s. apr. J.-C.

F. 217 -3532 : trou de poteau, une seule céramique (intacte). Datation : fin I^er s. av. J.-C.

La céramique est présentée type par type selon un ordre qui s'est peu à peu imposé et qui a été repris par la majorité des publications.

## III. SIGILLÉES ITALIQUES OU PROVENANT DES SUCCURSALES GAULOISES (Fig. 1, n^os 1 à 3).

Les formes repérées (non dessinées) sont : Haltern 2, 3b et 8 et Drag. 27 avec guillochis dans la partie supérieure.

Les deux premières estampilles présentées sont peu courantes et posent des problèmes d'interprétation.

**1** : F.119-3337.
Fond d'assiette Haltern 3b, probable, avec cercle fait à la molette. Pâte rose clair, engobe orange mat. L'estampille radiale, dans un cartouche rectangulaire sur deux registres, est de mauvaise qualité. Elle a été comprise comme : IVSCVLI/NAE L TITI. L'estampille la plus proche est le n° 2049g de Oxé-Comfort[8], d'origine italique mais non reconnue dans un atelier. Cette marque est très ancienne, déjà connue en position radiale, notamment à La Tuilerie (moderne) de Neuss. Elle remonterait, d'après les sites de découverte, au troisième quart du I^er s. av. J.-C.(renseignement B. Hofmann).

**2** : F.203-2283.
Fond de coupe non identifiée. Pâte rose-orange, engobe orangé. Au centre, dans un cercle, cartouche rectangulaire incomplet, sur deux lignes avec un défaut d'impression dans l'angle inférieur droit : C.VMBRICI/PHILOL(...). Signature de CAIVS (?) VMBRICIVS PHILOLOGVS (Oxé-Comfort, n° 2388d), potier arétin.

**3** : F.203-2283.
Fond de Haltern 8 ? Pâte beige rosé, engobe orange peu brillant. Sur le fond : deux cercles avec, au centre, un cartouche rectangulaire. La signature est entourée d'un encadrement rectangulaire avec échancrures latérales : ATEI XANT(H)I. Première ligature : A T E. Deuxième ligature A et N vraisemblable et N et T. Signature du potier ATEIVS XANTHVS, affranchi du potier arétin ATEIVS (Oxé-Comfort, n° 176), qui aurait exercé à La Muette (Lyon) dès le début de notre ère jusqu'à 15-20 apr. J.-C. Une signature identique a été trouvée à Paris (Durand-Lefebvre, n° 85)[9].

## IV. CÉRAMIQUES À PAROIS FINES (Fig. 1, n^os 4 à 12).

**4** : F.180-3478.
Très fin gobelet. Diam. : 11 cm. Haut. : 12 cm. Ep. : 0,1 cm. Pâte orange vif avec dégraissant bien visible en surface (mais toucher non rugueux) et fin mica.

Production des ateliers de La Muette (Lyon).

Un gobelet totalement identique est décrit par C. Grataloup[10] : "Cette forme typiquement augustéenne est présente sur de nombreux sites de l'Empire romain. La datation est assez large puisqu'elle va du troisième quart du I^er s. av. J.-C. jusqu'au règne de Tibère. A Lyon, la production s'arrête vers 15/20 apr. J.-C.".

**5** : F.142-3420.
Gobelet "d'ACO". Diam. : 6 cm. Ep. : entre 0,1 et 0,15 cm. Pâte fine orange, légèrement micacée. A 2,4 cm du bord, une frise :

---

5 A. BOUTHIER, Traces d'occupation de la Tène finale (III) sur la Montagne Sainte-Geneviève (rue Cujas), dans *Lutèce-Paris, de César à Clovis*, Catalogue d'exposition, 1985, p. 116-120.

6 N. JOBELOT, Contribution à l'étude, en Ile-de-France, de deux céramiques utilisant le mica comme couverte : la céramique type Besançon et la céramique dorée au mica, dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 25, 1992, p. 19-45.

7 Plusieurs monnaies, en cours d'identification, ont été découvertes : 5 monnaies républicaines (dont la plus ancienne date de 101 av. J.-C. et la plus récente de 36 av. J.-C.), ainsi que 4 potins gaulois (un Bellovaque ou Melde, un Senon et deux Parisis).

8 A. OXE, H. COMFORT, *Corpus vasorum aretinum. A catalogue of the signatures shapes and chronology of italian sigillata*, Bonn 1968.

9 M. DURAND-LEFEBVRE, *Marques de potiers gallo-romains trouvées à Paris*, Paris, 1963.

10 C. GRATALOUP, *Les céramiques à parois fines, rue des Farges à Lyon*, BAR international series 457, 1988.

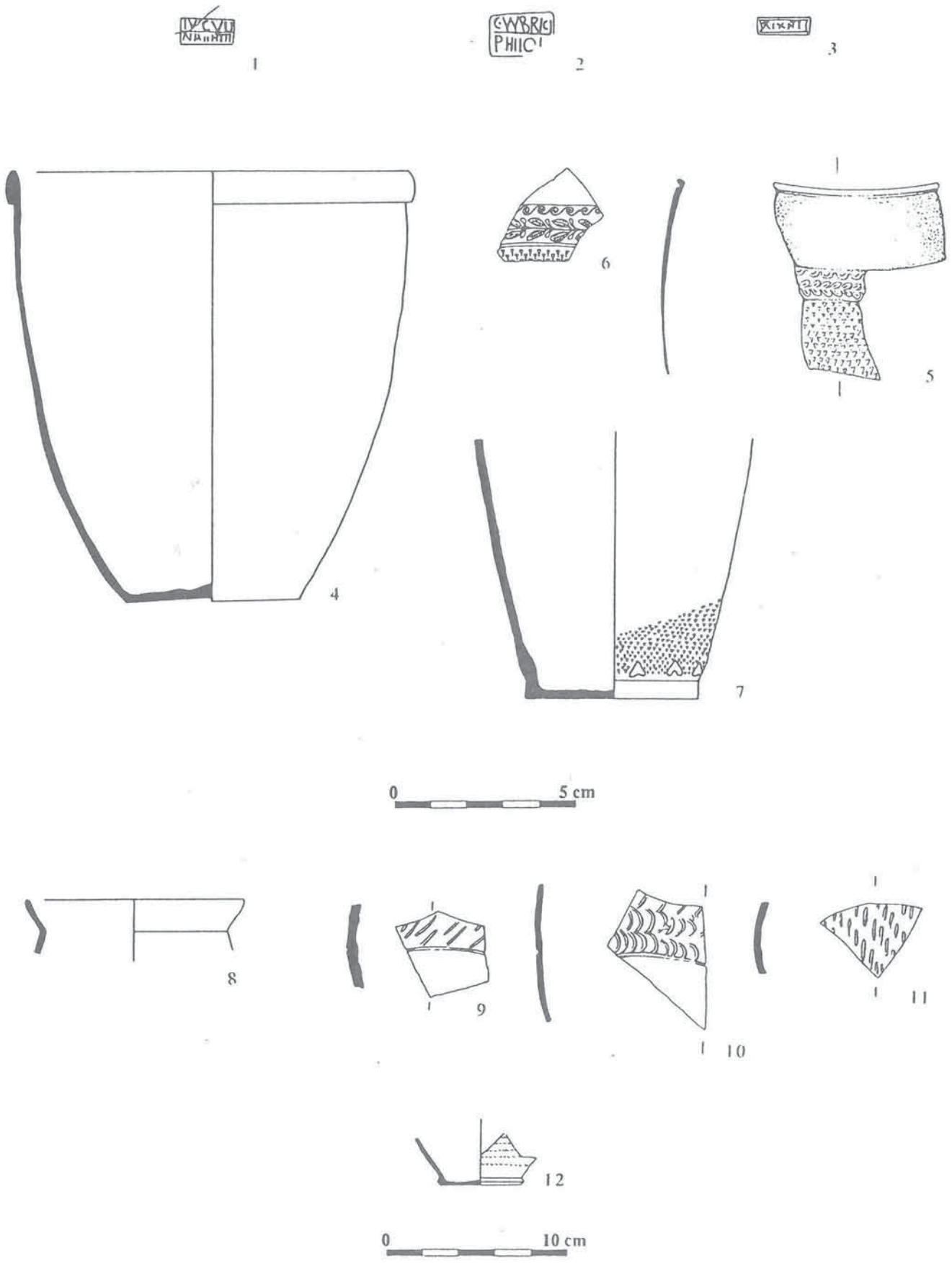



Figure 1 - Mobilier fin I^er^ av./début I^er^ apr. J.-C.
1 à 3 : marques sur sigillées italiques ; 4 à 12 : céramiques à parois fines (Dessins E. du Bouetiez).

volutes et rangée de petites feuilles (reliefs mous), puis picots triangulaires.

**6** : 3419.
Fragment de gobelet "d'ACO". Pâte fine orange légèrement micacée. Frise de 1,1 cm : volutes et feuilles deux à deux, nervurées.

**7** : F.119-3337.
Gobelet "d'ACO". Pâte brun clair micacée, extérieur et intérieur bruns. Décor de petits picots et frise de petits "pics" au dessus du pied.

Ce fragment est différent de tous les autres fragments de gobelets "d'ACO" trouvés sur le site, par sa couleur et par l'épaisseur de sa paroi (0,2 cm).

**8** : 3085.
Pot à longue lèvre oblique légèrement concave. Diam. : 12 cm. Pâte fine, orange, finement micacée ; extérieur brun-orange lissé, intérieur orange. Il s'agit vraisemblablement du haut d'un pot décoré de lunules et de bâtonnets obliques, proche des gobelets en *terra nigra*.

**9, 10 et 11** : F.142-3420.
Fragments décorés. Pâte finement micacée, orange ; extérieur brun à orange, surface lisse avec reliefs de lunules et de traits obliques et verticaux.

Des fragments semblables ont été trouvés rue Cujas.

**12** : 3189.
Fond de petit pot. Pâte jaune-orange micacée, extérieur lissé, avec impressions vaguement triangulaires (faites au peigne ?).

Non dessiné : un fragment de col d'*ongentarium*. Pâte micacée beige rosé, bande de peinture marron. Un modèle tout à fait semblable provient du site de l'Institut des Jeunes Sourds[11]. Il s'agit d'une importation d'origine italique.

## V. CÉRAMIQUES TYPE BESANÇON (Fig. 2, n$^{os}$ 13 à 16).

Des trois formes principales définies par les auteurs[12] —urnes, écuelles et *dolia*—, nous n'avons que les deux premières, avec une nette prédominance des urnes.

**13** : F.203-2283.
Urne à grosse lèvre à un sillon. Diam. : 16 cm. Pâte micacée ; extérieur brun-rouge, intérieur rouge, dorure sur la lèvre et le haut de la panse.

**14** : F.142-3420.
Urne. Lèvre à un sillon. Diam. : 11 cm. Pâte peu micacée ; extérieur brun-rouge et noir, intérieur brun-rouge, dorure sur la lèvre et le haut de la panse.

**15** : F.203-2283.
Ecuelle à lèvre moulurée à trois sillons, panse courbe. Diam. : 29 cm. Pâte peu micacée ; extérieur noir, intérieur rouge, dorure sur la lèvre et l'intérieur, sur au moins 2 cm.

Peu d'exemplaires ont été trouvés sur le site. Une forme tout à fait semblable, d'après notre petit fragment, provient de la rue de l'Abbé-de-l'Epée.

**16** : F.203-2283.
Ecuelle à lèvre moulurée à trois sillons, panse droite. Diam. : 26 cm. Pâte peu micacée ; extérieur et intérieur noirs, dorure sur la lèvre et l'intérieur, sur au moins 1,5 cm.

## VI. CÉRAMIQUES DORÉES AU MICA (Fig. 2, nos 17 à 27).

Les formes sont assez variées. Nos exemplaires sont très proches de ceux retrouvés rue de l'Abbé-de-l'Epée (Paris 5$^{e}$), rue Gay-Lussac (Paris 5$^{e}$) ou à l'Ecole des Mines (Paris 6$^{e}$), rue des Feuillantines (Paris 5$^{e}$)[13]. Cependant plusieurs formes nouvelles ont été mises au jour. Nous constatons aussi bien la présence de formes fermées que de formes ouvertes. La pâte est toujours fine. L'aspect est soigné. Les lèvres et les carènes sont bien marquées et assez anguleuses. Plusieurs pots ont le bord de la lèvre noirci.

**17** : F.203-2283.
Petit pot ovoïde, lèvre évasée, ombilic très marqué. Diam. : 6,8 cm. Haut. : 10 cm. Pâte micacée ; extérieur et intérieur bruns, dorure sur la lèvre et le col.

**18** : F.217-3532.
Petit pot ovoïde, intact, doré au mica. Lèvre évasée avec un sillon peu marqué, col très court, ombilic très marqué. Diam. : 8 cm. Haut. : 11 cm. Pâte brun-rouge micacée, belle dorure sur la lèvre et le haut de la panse.

**19** : F.132-3417.
Pot ovoïde doré au mica. Lèvre assez fine évasée avec un sillon ; ombilic très marqué. Diam. : 9,7 cm. Haut. : 15 cm. Pâte brun-rouge, aspect parfois irrégulier de la surface, surtout à l'intérieur, dorure sur la lèvre et le haut de la panse.

**20** : F.142-3420.
Pot doré au mica, à épaulement caréné ; lèvre rectangulaire à un sillon. Diam. : 13,5 cm. Pâte finement micacée, extérieur et intérieur brun-rouge, lèvre noircie. Belle dorure sur la lèvre et le col.

Formes semblables rue de l'Abbé-de-l'Epée et à l'Ecole des Mines.

**21** : F.142-3420.
Urne dorée au mica. Lèvre rectangulaire à un sillon. Diam. : 13 cm. Pâte micacée ? Extérieur et intérieur brun-rouge.

**22** : 3419.
Pot doré au mica. Lèvre éversée avec un léger sillon. Diam. : 16 cm. Pâte beige, lèvre noircie, dorure sur la lèvre et le col.

Forme que l'on trouve, entre autres, à l'Ecole des Mines.

**23** : F.142-3420.
Ecuelle carénée dorée au mica. Lèvre plate avec un sillon. Diam. : 11 cm. Pâte micacée, extérieur et intérieur brun-orange, dorure sur la lèvre et la carène.

Forme non répertoriée. Une panse carénée a été trouvée aux Mureaux ; s'agit-il de la même forme[14] ?

**24** : 3189.
Forme ouverte dorée au mica. Lèvre horizontale avec un sillon. Diam. : 16 cm. Pâte fine orange.

**25** : F.203-2283.
Ecuelle dorée au mica. Lèvre rectangulaire bien débordante avec deux sillons, fines cannelures sur le haut de la panse. Diam. : 19 cm. Pâte peu micacée, extérieur noir, intérieur brun-rouge, belle dorure sur toute la surface du tesson.

Cette forme n'a pas été répertoriée en Ile-de-France, mais elle se rapproche d'une écuelle trouvée rue des Feuillantines. Des formes identiques existent mais plus tardivement (notamment au II$^{e}$ s.).

**26** : 3189.
Bord d'assiette dorée au mica. Diam. : 23 cm. Pâte brune à cœur gris, lèvre noircie entièrement recouverte de mica.

Deux modèles assez proches ont été trouvés à l'Ecole des Mines.

**27** : 3189.
Petit fragment doré au mica, non identifié (lèvre pincée ?). Pâte fine, orange, entièrement recouverte de mica.

## VII. CÉRAMIQUES GALLO-BELGES (Fig. 3, n$^{os}$ 28 à 46).

Elles se caractérisent par une pâte fine ; peu d'inclusions sont visibles à l'œil nu et un lissage uniforme est observable sur toute la surface. Elles ont un aspect plutôt

11 Fouilles de S. Robin, C.V.P., à paraître dans *Cahiers de la Rotonde*, 15.

12 A. et M. FERDIERE, Introduction à l'étude d'un type de céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXIII, 1972.

13 N. Jobelot, *op. cit.*

14 Y. BARAT, La céramique, dans *Un port de 2000 ans aux Mureaux, des Gaulois à Charlemagne*, Catalogue d'exposition, 1990, Centre de documentation sur le patrimoine local, Les Mureaux.

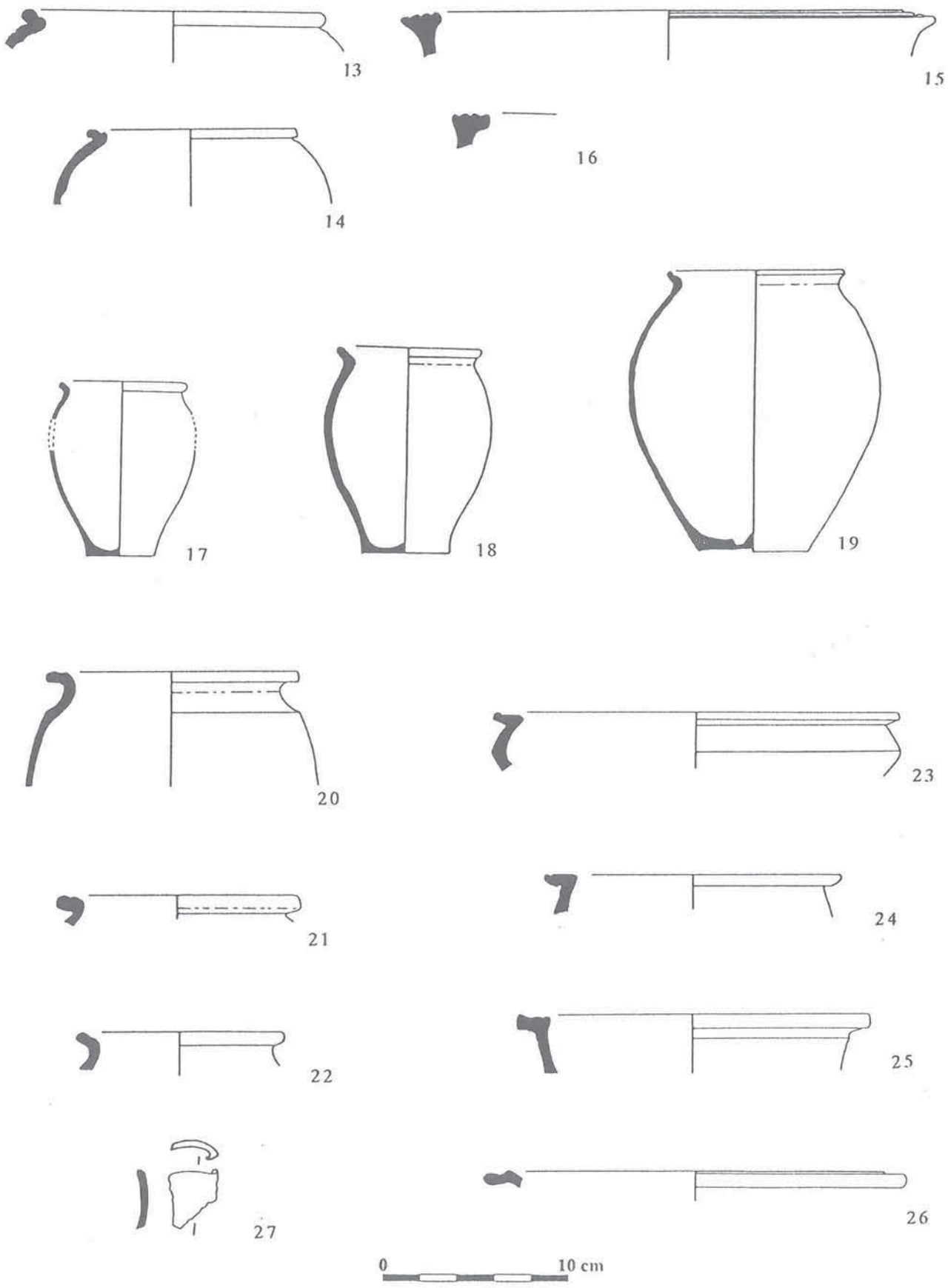



Figure 2 - Mobilier fin I^er^ av./début I^er^ apr. J.-C.
13 à 16 : céramiques type Besançon ; 17 à 27 : céramiques dorées au mica (Dessins E. du Bouetiez).

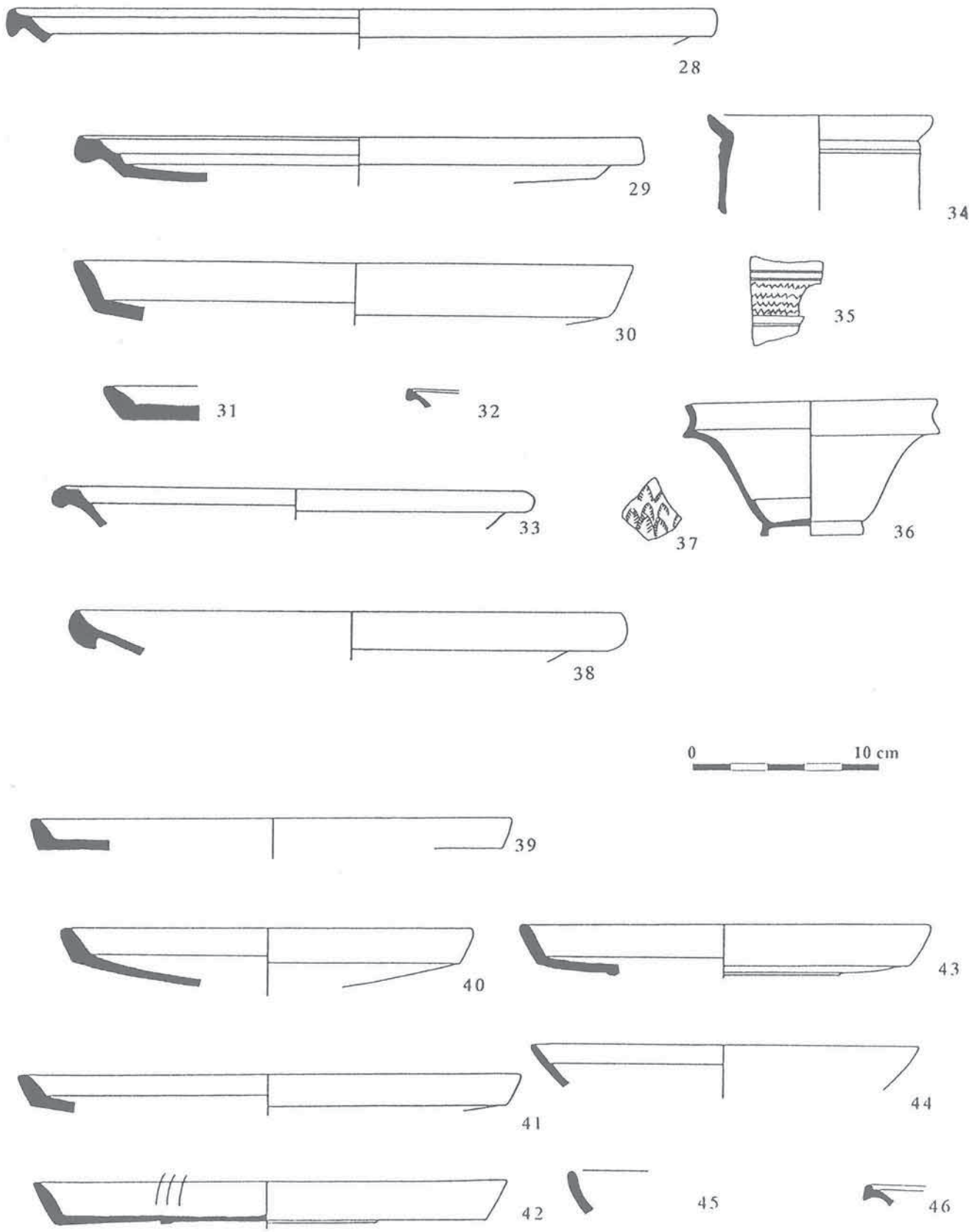



Figure 3 - Mobilier fin I^er^ av./début I^er^ apr. J.-C.
28 à 46 : céramiques gallo-belges (Dessins E. du Bouetiez).

mat et soigné. Les formes ouvertes prédominent très nettement et se divisent en *terra rubra* et *terra nigra*.

La *terra rubra* (TR) : en général, la pâte est rose orangé. Un engobe mat, orangé, souvent extrêmement soigné, recouvre la surface interne et la lèvre (pour les plats et assiettes). Quelques exemplaires ont une pâte rose à cœur gris, l'engobe est alors très abîmé et a perdu son aspect lissé ; de ce fait, il est impossible de les classer avec certitude dans cette catégorie. Un autre type de *terra rubra*, peu fréquent et représenté uniquement par les assiettes du type 5[15] se distingue par la présence de mica à la surface et, vraisemblablement, dans la pâte.

Les formes présentes sur notre site sont des assiettes et des plats de types 5, 7, 8, 14 (?) et 25.

La *terra nigra* (TN) : là aussi, il faut distinguer deux sortes de pâtes. La première est gris clair, rarement rosée ; la surface micacée est généralement d'un gris soutenu. La deuxième, nettement plus fréquente, a un éventail de couleurs plus varié. Elle est gris clair, parfois rosée et la surface peut aller du noir au gris clair, un pot pouvant supporter, en cas de cuisson ratée, toutes les nuances du gris au noir. Pour cette période, les formes les plus courantes sont les assiettes ou plats de types 5, 9 et 11.

**28** : F.203-2283.
TR. Plat de type 7. Diam. : 38 cm. Pâte orange ; extérieur et intérieur orange, restes de lissage par endroit.

**29** : F.203-2283.
TR. Plat de type 8. Diam. : 30,5 cm. Pâte rosée ; intérieur et bord de la lèvre recouverts d'un bel engobe orange mat, extérieur rosé.

**30** : F.142-3420.
TR ? Plat de type 5B. Diam. : 30 cm. Pâte finement micacée, brun-rouge, à cœur gris ; extérieur et intérieur brun-rouge, lèvre noire. Surface peu lissée.

**31** : F.142-3420.
TR. Plat de type 5C. Diam. : 26 cm. Pâte rouge, légèrement micacée ; extérieur et intérieur rouges.

**32** : F.180-3478.
TR. Type indéterminé. Diam. : indéterminé. Pâte claire ; extérieur et intérieur rouges.

**33** : F.180-3478.
TR. Plat de type 8 ? Diam. : 26 cm. Pâte rosée ; intérieur et lèvre recouverts d'un bel engobe orange mat ; extérieur rosé.

**34** : 3189.
TR. Gobelet proche du type 25. Lèvre oblique et légèrement concave, petit sillon sur le haut de la panse, panse assez verticale. Diam. : 13,2 cm. Pâte fine orange ; extérieur et lèvre lissés, brun et orange.

**35** : F.203-2283.
TR. Fragment de gobelet de type 25 ?, décoré de bandes de chevrons faits à la molette et de deux sillons. Pâte rosée ; extérieur lissé orange.

**36** : F.203-2283.
TR. Type 14 (imitation de la forme arétine Haltern 8) ? Diam. : 13,6 cm. Haut. : 7,4 cm. Pâte orange ; extérieur et intérieur orange, lissés, mats.

**37** : F.180-3478.
TR. Pâte fine, orange ; extérieur lissé, brun avec décor d'impressions de palmettes.

**38** : F.142-3420.
TR ? Assiette à enduit rouge. Diam. : 30 cm. Pâte à cœur gris ; intérieur et lèvre rouges, extérieur brun clair.

**39** : F.142-3420.
TN. Plat de type 5C. Diam. : 26 cm. Pâte finement micacée ; extérieur et intérieur gris. Surface peu brillante.

**40** : F.142-3420.
TN. Assiette de type 5C. Diam. : 22 cm. Pâte finement micacée grise ; extérieur et intérieur gris. Surface peu brillante.

**41** : F.203-2283.
TN. Plat de type 5B. Diam. : 27 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur gris.

**42** : F.203-2283.
TN. Plat de type 5B avec fond légèrement bombé. Diam. : 25 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur gris foncé. Trois cercles incisés sur le fond.

**43** : F.203-2283.
TN. Assiette de type 5C. Diam. : 22 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur gris.

**44** : F.203-2283.
TN. Assiette de type 9A. Diam. : 21 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur noirs.

**45** : F.203-2283.
TN. Assiette de type 11 (?). Diam. : indéterminé. Pâte gris clair, extérieur et intérieur noirs.

**46** : F.180-3478.
TN. Type indéterminé. Diam. : indéterminé. Pâte grise ; extérieur et intérieur gris.

## VIII. CÉRAMIQUES COMMUNES.

Nous avons divisé la céramique commune en quatre catégories en fonction de la texture et de la couleur de la pâte. La différence n'est pas toujours évidente et certains pots ont été placés, peut-être de manière un peu arbitraire, dans l'une ou l'autre. De façon synthétique, nous pouvons faire trois observations. Nous voyons d'une part l'émergence de la céramique noire à pâte rouge telle qu'elle a été définie par N. Jobelot et D. Vermeersch[16] qu'elle soit fine ou commune, mais les exemplaires et les formes sont limités. Nous remarquons également la présence d'un type de pâte très spécifique de cette époque que l'on ne retrouve pas aux époques postérieures : la pâte sableuse est mêlée de petits grains de quartz et très souvent de particules blanches (vraisemblablement calcaires) ; l'extérieur est noir, la tranche est rouge ou noire. Enfin la présence, sur bon nombre de pots, de traces de poix sur le col caractérise la céramique gallo-romaine précoce.

### a. Céramiques noires à pâte rouge dite "fines" (Fig. 4, nos 47 à 54).

Deux sous-catégories : d'une part, celle regroupant les céramiques à décor de lignes horizontales ou obliques brillantes sur fond mat, faites au brunissoir (il n'existe pas encore de céramique à décors de guillochis) ; d'autre part, celle constituée par des pots dont la surface est, semble-t-il, entièrement lissée (nous

15 Nous avons opté ici pour la typologie définie par T. Ben Redjeb en raison de la similitude de son matériel avec le nôtre : T. BEN REDJEB, La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme). I. La céramique gallo-belge, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 1985, p. 143-176.

16 N. JOBELOT, D. VERMEERSCH, La céramique "noire à pâte rougeâtre", une première approche, dans *Cahiers de la Rotonde*, 14, 1993 ; N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, La céramique "noire à pâte rougeâtre", esquisse d'une chronologie, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France Gallo-romaine*, Catalogue de l'exposition, Versailles, 1993. Nous nous référerons aux types définis dans ces articles.

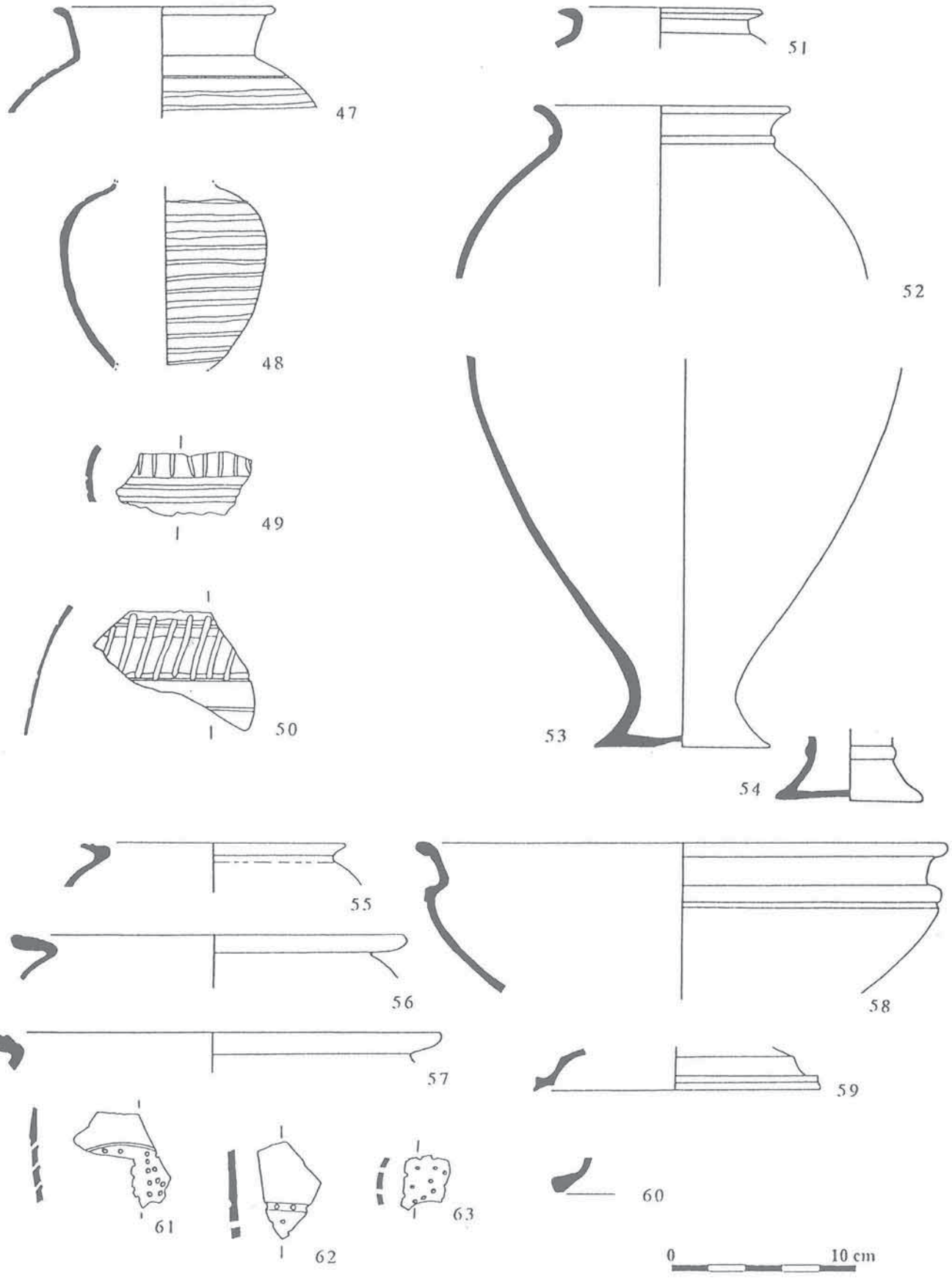



Figure 4 - Mobilier fin I^er av./début I^er apr. J.-C.
47 à 54 : céramiques noires à pâte rouge dites "fines" ; 55 à 57 : céramiques noires à pâte rouge avec grains de quartz et/ou particules blanches ; 58 à 63 : céramiques noires à pâte rouge commnunes (Dessins E. du Bouetiez).

n'avons aucun exemplaire complet). Les formes sont celles que l'on retrouvera abondamment en plein Ier s.

**47** : F.142-3420.
NPR. Type non répertorié. Col haut et s'évasant vers le haut, petite lèvre. Pâte rouge ; extérieur noir, lustré sur le col et le haut de la panse, décoré au brunissoir de raies horizontales avec, au-dessus, une petite gorge. Forme semblable rue Cujas.

**48** : F.142-3420.
Panse décorée au brunissoir : alternance de rayures mates et de rayures lissées (mille feuilles). Pâte rouge ; extérieur noir.

Nombreux tessons de cette sorte.

**49** : 3085.
Pâte sableuse, grise à noire ; extérieur et intérieur noirs (tesson surcuit). Décoré de deux cannelures horizontales et de bandes lissées horizontales et verticales.

**50** : F.142-3420.
Panse décorée au brunissoir de traits obliques et horizontaux. Pâte rouge ; extérieur noir.

Ces quatre fragments de NPR fine sont précoces. Ils sont tout à fait dans la tradition laténienne et semblent correspondre à la transition entre la céramique gauloise et la NPR fine qui aura plus tard des formes très standardisées.

**51** : F.142-3420.
NPR. Proche du type 35 mais la lèvre est plus fine, plus débordante, plus anguleuse. Type non répertorié. Diam. : 11 cm. Pâte rouge ; extérieur brun-noir lustré.

**52** : F.203-2283.
NPR. Type 37. Diam. : 14 cm. C'est la seule forme que l'on retrouve au plein Ier s. Pâte rouge ; extérieur noir lustré.

**53** : F.203-2283.
NPR. Type indéterminé, plus élancé que la forme 61. Base d'un vase balustre. Diam. de la base : 9,5 cm. Base très fine. Pâte rouge ; extérieur noir lustré.

**54** : 3419.
Pied balustre avec une moulure, base concave, type indéterminé ; proche du type 60. Pâte rouge ; extérieur noir lustré.

**b. Céramiques noires à pâte rouge avec grains de quartz et/ou particules blanches** (Fig. 4, nos 55 à 57).

La pâte est rouge, la surface mate avec aussi parfois des traces de poix sur le col et le haut de la panse. Les formes sont de tradition gauloise. Elles sont assimilables à des *dolia*.

**55** : F.142-3420.
*Dolium* à lèvre moulurée à deux sillons. Diam. : 14 cm. Pâte granuleuse rouge avec petites particules blanches ; extérieur et intérieur noirs avec trace de poix (?).

Forme identique trouvée à l'Ecole des Mines.

**56** : F.119-3378.
*Dolium* à large lèvre avec amorce de deux sillons. Pâte rouge avec dégraissant de quartz ; extérieur et intérieur noirs avec traces de poix sur le haut de la panse.

**57** : 3419.
*Dolium* à large bord mouluré à trois sillons. Diam. : 25 cm. Pâte rouge sombre avec inclusions de grains de quartz.

**c. Céramiques noires à pâte rouge commune** (Fig. 4, nos 58 à 63).

Il existe encore peu de formes : la jatte de type 130 de tradition gauloise qui perdure les siècles suivants, des couvercles de formes inédites ainsi que des passoires ou des faisselles répertoriées, pour le moment, uniquement sur notre site.

**58** : F.142-3420.
NPR. Type 130. Diam. : 29 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**59** : F.142-3420.
NPR. Type non répertorié. Couvercle (ou assiette ?). Diam. : 15,5 cm. Lèvre avec une gorge sur la partie horizontale, dessus anguleux. Pâte rouge ; extérieur noir.

**60** : F.142-3420.
NPR. Type non répertorié. Couvercle avec lèvre épaisse. Diam. : 30 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**61** : 3085.
Fragments de passoire ou de faisselle, type 195. Une fine cannelure sépare une partie lissée d'une partie percée de multiples petits trous non perpendiculaires à la paroi. Pâte rouge-brun ; extérieur et intérieur noirs.

**62** : 3419.
Fragment de passoire ou de faisselle, type 195. Pâte rouge ; extérieur noir, lissé au-dessus des trous, petite gorge au niveau des premiers trous.

**63** : F.142-3420.
NPR. Type 195. Faisselle ou passoire. Pâte rouge ; extérieur noir.

Ce sont les seuls fragments connus à ce jour.

**d. Céramiques noires à pâte noire avec grains de quartz et/ou particules blanches** (Fig. 5, nos 64 à 67 et 70 à 73).

La couleur de la tranche est souvent ambiguë, notamment en cas de surcuisson. En fait, la pâte, assez granuleuse, évolue entre le brun, le noir et le gris. La surface est mate. Des traces d'engobe noir sont parfois visibles sur le col et le haut de la panse ainsi que des traces de poix.

**64** : 3189.
Pot avec col concave et mouluration sur le haut de la panse. Diam. : 14 cm. Pâte brune à gros dégraissant de quartz ; extérieur brun, intérieur rouge ; traces d'engobe noir bien visibles sur le col et le haut de la panse.

**65** : F.180-3478.
*Dolium* avec moulurations sur la panse, lèvre horizontale à deux sillons. Diam. : 16 cm. Pâte grise avec inclusions blanches apparentes à la surface.

**66** : 3189.
Jatte. Diam. : 25 cm. Pâte brune à dégraissant de quartz et petites particules blanches ; extérieur et intérieur noirs.

**67** : 3419.
Pot à col légèrement éversé, lèvre comportant un sillon sur la partie verticale. Diam. : 18,2 cm. Pâte brune à grise avec petites particules blanches ; extérieur et intérieur noirs.

**70** : F.203-2283.
Pot avec moulure sur le col et ressaut sur le haut de la panse. Diam. : 14,2 cm. Pâte noire avec gros grains de quartz.

La forme évoque le type 37 en NPR fine.

**71** : F.142-3420.
Jatte carénée avec nombreuses moulurations sur la carène. Diam. : 25 cm. Pâte granuleuse noire avec petites particules blanches ; extérieur et intérieur noirs.

**72** : F.142-3420.
Pot à col éversé et lèvre fine. Diam. : 14 cm. Pâte granuleuse noire.

**73** : F.142-3420.
Urne avec lèvre à un sillon. Diam. : 13 cm. Pâte granuleuse noire ; extérieur et intérieur noirs.

**IX. CÉRAMIQUES À PÂTES DIVERSES** (Fig. 5, nos 68 et 69, Fig. 6, nos 74 à 79 et Fig. 7, nos 84 et 85).

**68** : 3189.
Jatte à bord rentrant et large bandeau. Diam. : 24 cm. Pâte gris clair légèrement micacée ; extérieur et intérieur gris.

**69** : 3189.
Jatte à carène bien marquée. Diam. : 24 cm. Pâte noire avec quelques gros grains de dégraissant, lissée grossièrement. De tradition laténienne.

**74** : F.180-3478.
Pot à lèvre éversée. Diam. : 9 cm. Pâte très micacée (fines particules), "poudreuse" au toucher, orange-brun ; extérieur brun lissé, intérieur brun.

**75** : F.180-3478.
Grand pot de forme oblongue avec petite lèvre concave, pied balustre (restitution à partir de nombreux fragments) ? Diam. : 7,8 cm. Haut. conservée : 37 cm. Pâte brun-rouge, très micacée (fines particules), "poudreuse" au toucher. Extérieur très bien lissé, noir à brun, intérieur noir. Décor de deux "palmettes" sous la lèvre, faites avec une pointe.

Ces deux pots ont une pâte identique qui est rare sur notre

site. Le deuxième a une forme de tradition laténienne que l'on retouvera plus tard en céramique NPR fine.

**76** : F.180-3478.
Grande jarre ovoïde avec col légèrement concave. Diam. : 22,5 cm. Haut. : 30 cm. Tournée ? Pâte grossière, rouge à grise ; extérieur et intérieur noirs à bruns.

**77** : 3085.
Assiette basse à lèvre horizontale. Diam. : 23 cm. Pâte fine, brun-rouge ; extérieur et intérieur lissés, mats. Sur le marli, décor de fins traits verticaux espacés de façon irrégulière entre deux lignes courbes.

Un fragment identique à été trouvé à l'Ecole des Mines.

**78** : 3085.
Assiette basse à lèvre horizontale. Diam. : 25 cm. Pâte fine, brun-rouge ; extérieur et intérieur lissés, mats. Marli non décoré.

**79** : 3085.
Forme indéterminée. Lèvre épaisse horizontale avec deux sillons. Diam. : 25 cm. Pâte grossière, beige et rouge ; extérieur et intérieur noirs, lissage irrégulier sur le dessus de la lèvre. Par sa pâte et son lissage, cette céramique est de tradition laténienne.

**84** : 3085.
Tèle à bec verseur. Diam. : 33 cm. Pâte beige avec inclusions de petites particules rouges. Estampille (peut-être incomplète) sur la collerette : DOMET(..) ; pas encore identifiée.

Bien que les fragments soient assez nombreux, c'est la seule forme identifiable réalisée en pâte claire.

**85** : F.203-2283.
Col en "entonnoir". Pâte brun orangé ; extérieur orange lissée.

## X. CÉRAMIQUES NON TOURNÉES (Fig. 6, n$^{os}$ 80 à 83).

**80** : F.142-3420.
Pot non tourné à col faiblement marqué et lèvre ronde. Diam. : 24 cm. Pâte grise à brune ; extérieur et intérieur lissés.

**81** : F.142-3420.

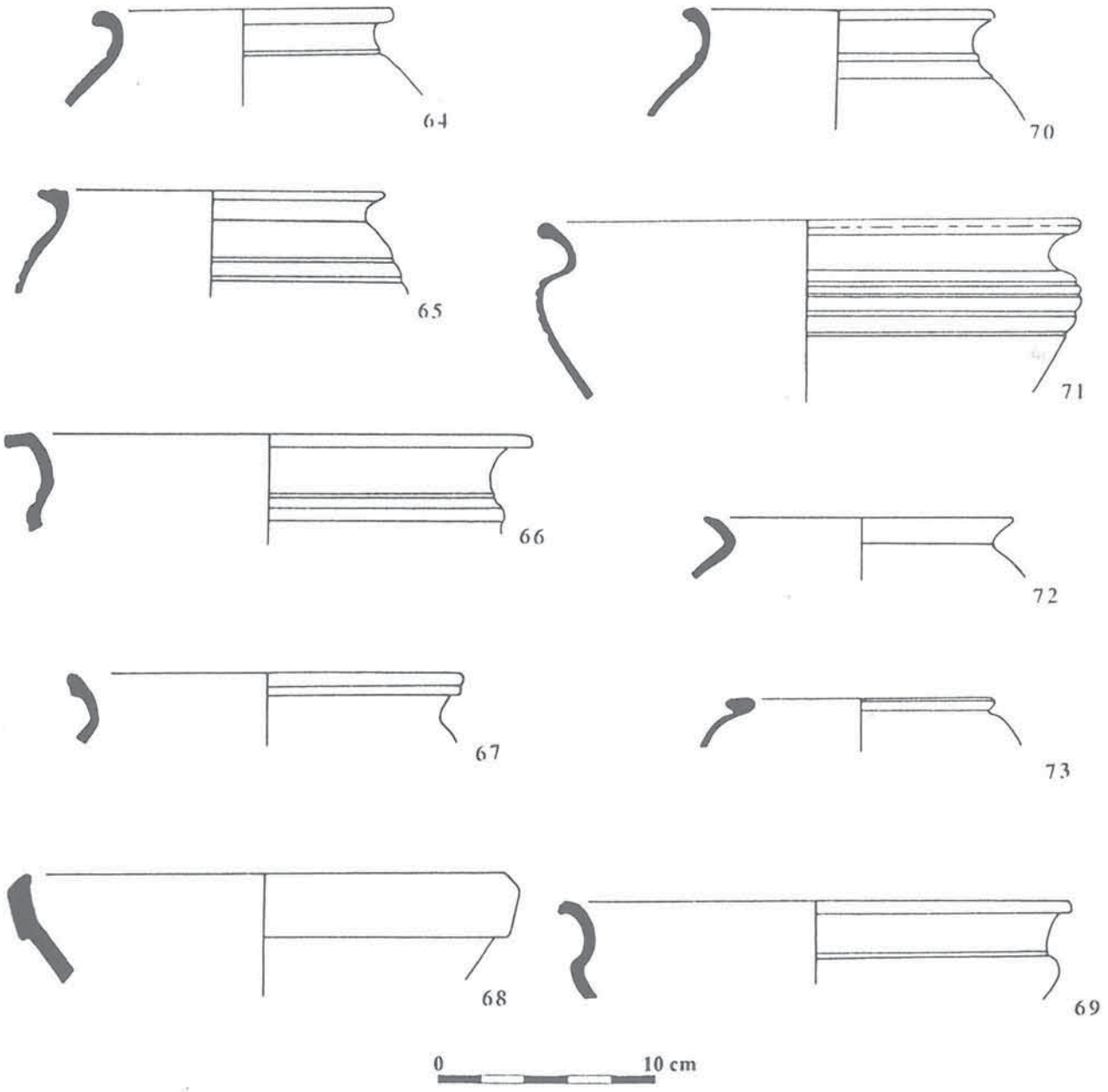



Figure 5 - Mobilier fin I$^{er}$ av./début I$^{er}$ apr. J.-C.
64 à 67 et 70 à 73 : céramiques à pâte noire avec grains de quartz et/ou particules blanches ;
68-69 : céramiques à pâtes diverses (Dessins E. du Bouetiez).

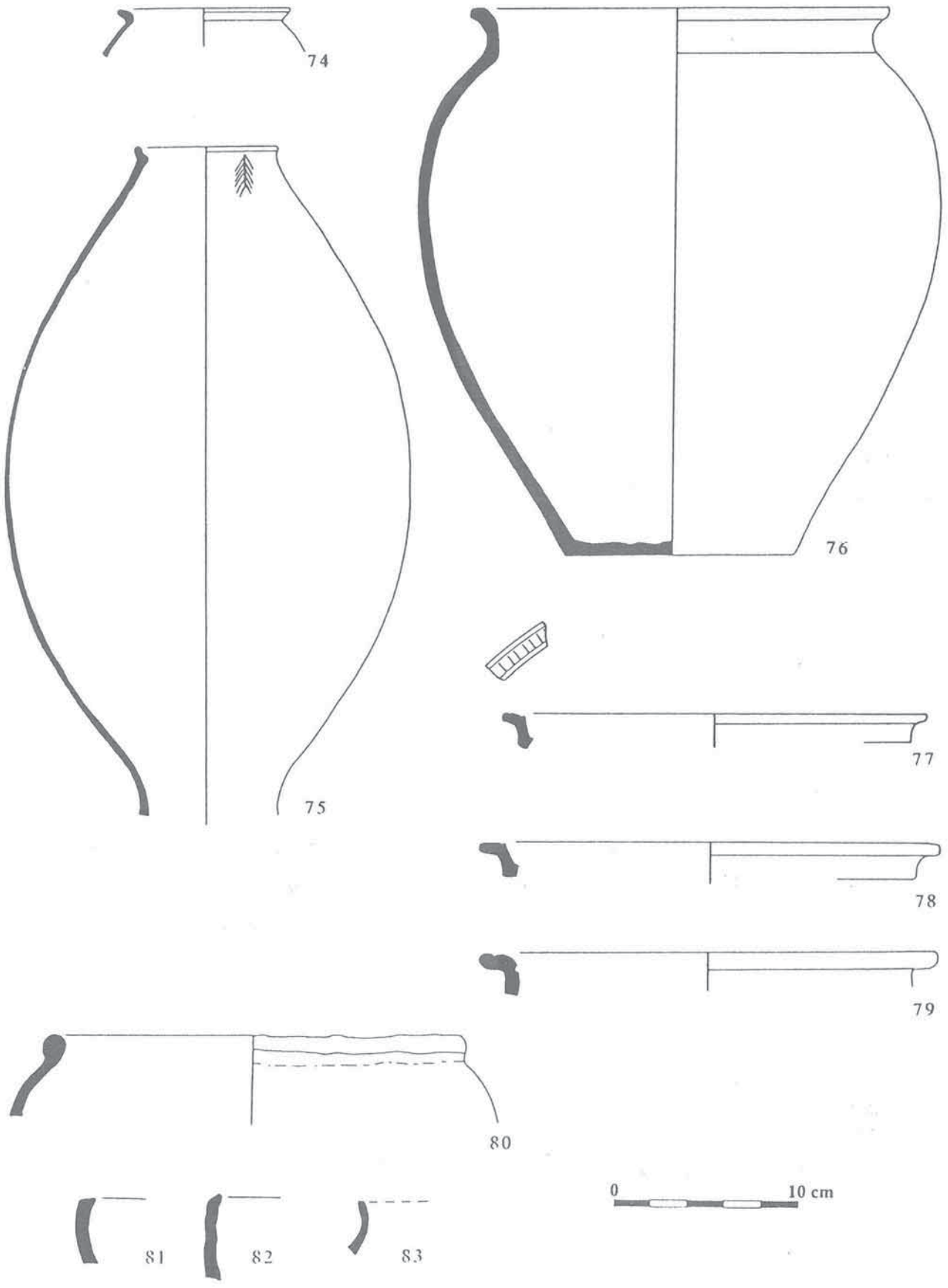



Figure 6 - Mobilier fin I^er av./début I^er apr. J.-C.
74 à 79 : céramiques à pâtes diverses ; 80 à 83 : céramiques non tournées (Dessins E. du Bouetiez).

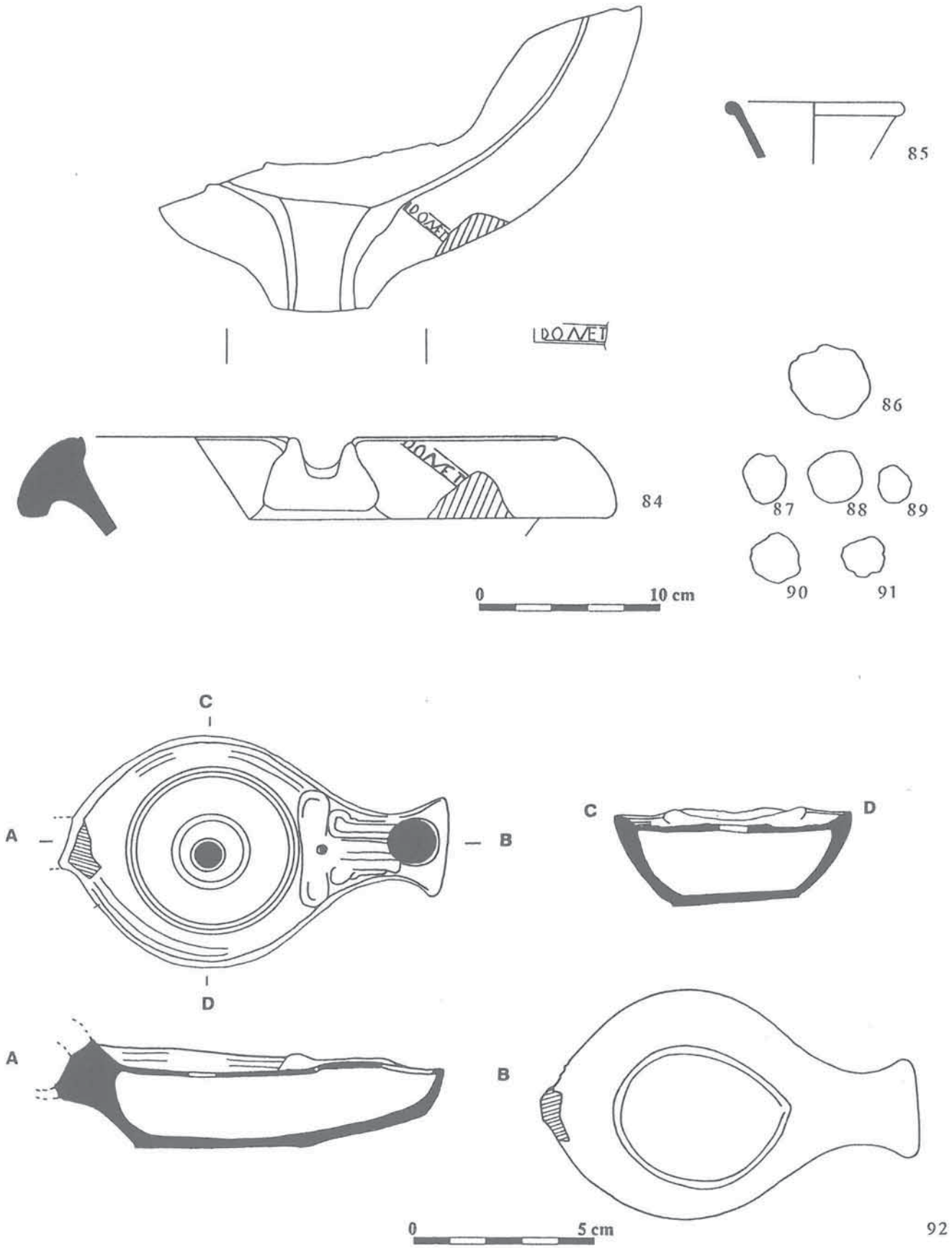



Figure 7 - Mobilier fin I^er^ av./début I^er^ apr. J.-C.
84-85 : céramiques à pâtes diverses ; 86 à 91 : jetons ; 92 : lampe à huile (Dessins E. du Bouetiez).

Pot non tourné à bord rentrant et lèvre plate. Diam. : 23 cm. Pâte brune à noire, extérieur et intérieur lissés.

**82** : 3419.
Fragment d'un pot non tourné de grand diamètre. Pâte noire (à dégraissant calcaire) ; extérieur lissé grossièrement.

**83** : F.142-3420.
Pot non tourné, haut et concave. Diamètre indéterminé. Pâte noire lissée.

**XI. AUTRES** (Fig. 7, n$^{os}$ 86 à 92).

Les céramiques découpées en forme de "jetons", de petite taille le plus souvent, sont caractéristiques de cette période puisqu'on ne les trouve plus dans les niveaux postérieurs.

**86** : 3419.
Jeton en *terra nigra*. Diam. : 4,2 cm. Ep. : 0,6 cm.

**87** : 3189.
Jeton en céramique NPR. Diam. : 2,5 cm. Ep. : 0,3 cm.

**88** : 3189.
Jeton en céramique NPR. Diam. : 2,8 cm. Ep. : 0,3 cm.

**89** : 3189.
Jeton en céramique à pâte orange ; extérieur et intérieur bruns. Diam. : 2 cm. Ep. : 0,2 cm.

**90** : F.203-2283.
Jeton en céramique NPR. Diam. : 2,3 cm. Ep. : 0,3 cm.

**91** : F.203-2283.
Jeton en céramique NPR. Diam. : 2,5 cm. Ep. : 0,3 cm.

**92** : F.119-3378.

Lampe à huile moulée.
Il manque l'anse. Longueur conservée : 10,5 cm. Réservoir conique ; bandeau fin ; disque avec moulures à l'extérieur et une décentrée autour du trou d'alimentation, bec allongé (dit "bec d'enclume"). Tous les reliefs sont mous. Pâte fine beige.

Ce type de lampe est à rapprocher de celui, d'origine italienne "à tête d'oiseaux", qui porte le long du bec des reliefs figurant de façon plus ou moins stylisée des têtes d'oiseaux. Ce modèle, assez répandu, a été également fabriqué en Gaule durant la période augustéenne.

## B. FOSSES DATÉES DU MILIEU DU I$^{er}$ s. apr. J.-C.

Le matériel céramique de deux grandes fosses détritiques, bien situées stratigraphiquement, est présenté ici : F.175 et 213. Elles contenaient chacune plus de 100 individus. Il faut noter cependant que la première a coupé une fosse précoce d'où, malgré un ramassage attentif, un risque de présence de quelques éléments plus anciens.

Les types de vases sont plus nombreux que dans la période précédente :

- la sigillée des ateliers de la Gaule du Sud abonde dans les formes les plus courantes pour l'époque ;
- de nouvelles variétés de céramiques à parois fines apparaissent : sablées, décorées à la barbotine, décorées au poinçon ;
- pour la céramique gallo-belge, il n'existe que des formes ouvertes, plats ou assiettes ;
- la céramique type Besançon est représentée pratiquement, uniquement par des urnes ;
- mais c'est la céramique noire à pâte rouge, fine et commune, qui domine en nombre. Les formes évoluent et se diversifient. Les décors au brunissoir tendent à disparaître au profit de ceux réalisés à la molette ;
- la céramique à pâte sableuse grise, quasiment inexistante auparavant, est présente avec un catalogue de formes assez variées ;
- la céramique à pâte claire constitue une très grande partie du matériel avec des mortiers, des amphores gauloises et surtout des cruches.

**I. SIGILLÉES** (Fig. 8, n$^{os}$ 1 à 9).

**1** : F.213-1269.
Assiette Drag. 15/17. Diam. : 17 cm. Pâte rouge, bel engobe brillant. Au fond, un grand cercle, au centre, un cartouche rectangulaire aux extrémités arrondies avec une estampille : TERTIVS.FE (pour TERTIVS FECIT) ; TERTIVS, potier de Montans et de La Graufesenque qui exerça durant la période Tibère-Domitien (Oswald, p. 314).

A l'intérieur du pied, sur la base : graffiti fait après cuisson se terminant par ΛRT.

**2** : F.175-2280.
Fond d'une petite coupe de forme non identifiée. Pâte rose, engobe brillant. Sur le fond, un petit cercle : au centre, à l'intérieur d'un cercle, dans un cartouche rectangulaire, une estampille : MAHETIS. Signature du potier MAHES, affranchi comme XANTHVS et ZOILVS, d'ATEIVS. Ses produits sont surtout recensés en Gaule. Il aurait cessé vers 15 apr. J.-C. (Oxé-Comfort, n° 169). Cinq signatures de ce potier ont été trouvées à Paris.

**3** : F.175-2280.
Fond d'une assiette Drag. 18/31. Pâte rouge, bel engobe rouge brillant. Sur le fond un grand cercle, au centre dans un cartouche rectangulaire incomplet, une estampille : OF MACCAR. Signature du potier MACCARVS qui exerça à La Graufesenque pendant la période Tibère-Néron. (Oswald, p. 173). Trouvée à trois exemplaires sur le site et de nombreuses fois à Paris dans des graphies différentes (Durand-Lefebvre, p. 134-135).

**4** : F.175-2280.
Fond de Drag. 29. Pâte rouge, bel engobe rouge brillant. Sur le fond deux cercles, au centre dans un cartouche rectangulaire, estampille : OF LICINIANA. Ligature IANA, mais le premier A n'est pas certain. Ce type de graphie ne semble pas courant, les ligatures sont en général différentes. Signature du potier LICINIANVS qui travailla à La Graufesenque pendant la période Claude-Néron (Oswald, p. 163). Ce potier est déjà connu à Paris.

**5, 6, 7 et 8** : F.213-1269.
Fragments décorés de Drag. 29. Ils ont tous une pâte rouge et un bel engobe rouge brillant. Ils proviennent des ateliers de la Gaule du Sud.

**9** : F.213-1269.
Drag. 29. Pâte rouge, bel engobe rouge brillant. Diam. : 22 cm. Sur le fond au centre reste d'un petit fragment du cartouche de l'estampille. Décoré de panneaux animaliers alternant avec des imbrications. Décor restitué à partir de nombreux fragments :
Premier panneau : deux grands oiseaux face à face alternant avec deux petits oiseaux.
Deuxième panneau : "scène de chasse". Un chien (?), très allongé, un petit lapin, un animal à queue courte (cerf ?).
Troisième panneau : un ours faisant face à un autre animal.
Entre les panneaux, imbrications faites de feuilles nervurées.
En dessous, festons et guirlandes avec petits oiseaux intercalés.
La qualité de la pâte, le type de décor et son traitement sont typiques des ateliers de la Gaule du Sud pendant la période Claude-Néron. Des fragments de frises identiques figurent dans le catalogue de *Camulodonum*[17].

Non dessinées : elles ont toutes une pâte rouge et un bel engobe rouge brillant et proviennent des ateliers de la Gaule du Sud.

Drag. 15/17. Quatre exemplaires dont les diamètres varient de 14 cm à 17 cm.
Drag. 24/25. Trois exemplaires dont les diamètres ont 7 cm, 8,5 et 12 cm.

Drag. 27. Un exemplaire.

Ritt. 5. Bord fin dont l'engobe rouge est abîmé.

Ritt. 12. Un exemplaire.

Drag. 18 ? Un exemplaire.

**II. CÉRAMIQUES À PAROIS FINES** (Fig. 8, n$^{os}$ 10 à 18).

Beaucoup de formes et de pâtes nouvelles apparaissent.

**10** : F.175-2280.
Pot. Diam. : 11 cm. Pâte brune, dégraissant visible. Lèvre et haut de la panse bruns, puis fin sablage (quartz) sous un engobe brun foncé.

**11** : F. 175-2280.
Pot ovoïde. Epaulement haut puis paroi oblique et fond plat. Diam. : 10 cm. Haut. : 14,2 cm. Pâte fine, orange ; extérieur orange à brun (surcuisson), sablé (quartz) sous une fine rainure située en haut de la panse.

**12** : F. 175-2280.
Pot ovoïde. Epaulement haut puis paroi oblique et fond plat. Diam. : 9 cm. Haut. : 11,2 cm. Pâte fine, orange vif ; extérieur lissé orange à brun, décor de petits triangles (faits au poinçon ?) disposés en bandes horizontales.

**13** : F.175-2280.
Pot caréné à paroi très fine, col concave et panse légèrement convexe. Diam. : 10,3 cm. Ep. : 0,15 cm. Pâte à cœur gris et orange ; extérieur brun-noir lissé, intérieur lissé sur le haut du col uniquement. Décor à la molette sur deux registres, juste au-dessus de la carène.

Plusieurs autres bords de ce type ont été trouvés avec cette même pâte dans des couches du I$^{er}$ s. Cette forme est connue sur d'autres sites mais en général en céramique gallo-belge.

**14** : F.175-2280.
Coupelle. Diam. : 10 cm. Pâte jaune clair ; extérieur recouvert d'un engobe brun métallescent, décoré de pastilles à picots, intérieur sablé à gros grains (quartz) avec balayage et engobe brun métallescent.

**15** : F.175-2280.
Fond de coupelle sablée à gros grains (quartz) avec balayage et engobe brun foncé à l'intérieur et à l'extérieur.

**16** : F.213-1269.
Coupelle. Diam. : 10 cm. Pâte jaune clair, sablée à gros grains et balayage ; extérieur et intérieur recouverts d'un engobe brun très métallescent.

**17** : F.213-1269.
Coupelle à bords verticaux. Diam. : 9 cm. Pâte jaune clair, sablée à gros grains et balayage ; extérieur et intérieur recouverts d'un engobe brun peu métallescent.

**18** : F.175-2280.
Coupelle. Diam. : 8 cm. Pâte jaune clair ; extérieur décoré d'écailles (?) recouvert d'engobe brun métallescent, intérieur sablé à gros grains (quartz) et balayage sous un engobe brun métallescent.

Des coupelles totalement identiques proviennent des ateliers de La Butte près de Lyon et sont datées de 40/50 apr. J.-C. jusqu'à la fin du I$^{er}$ s.[18].

Les coupelles sablées et décorées (écailles, lunules, pastilles à picots, etc) ont été également produites dans d'autres ateliers de la Gaule du Sud, durant toute la première moitié du I$^{er}$ s.

**III. CÉRAMIQUE TYPE BESANÇON** (Fig. 9, n$^{o}$ 19).

**19** : F.175-2280.
Urne TB. Petite lèvre à un sillon. Diam. : 17 cm. Pâte peu micacée, à cœur gris ; extérieur brun, intérieur rouge foncé, dorure sur la lèvre et le haut de la panse.

**IV. CÉRAMIQUES DORÉES AU MICA** (Fig. 9, n$^{os}$ 20 à 23).

**20** : F.213-1269.
Ecuelle à bord rentrant et bandeau. Diam. : 32 cm. Pâte grise ; extérieur et intérieur gris (engobe ?), dorure sur le bord intérieur.

Pas de référence connue.

**21** : F.213-1269.
Couvercle. Diam. : 24 cm. Pâte non micacée, gris clair ; engobe (?) gris foncé, dorure sur toute la face supérieure.

Pas de référence connue.

**22** : F.213-1269.
Pot à épaulement caréné, col concave et lèvre bien débordante. Diam. : 16 cm. Pâte micacée ; extérieur et intérieur orange, mica sur la lèvre et le col.

Des formes assez semblables ont été trouvées rue de l'Abbé de l'Epée et à l'Ecole des Mines.

**23** : F.213-1269.
Tripode à bord rentrant, lèvre comportant une moulure bien saillante, moulure sur le bas de la panse, pieds creux légèrement coniques avec petit rebord. Diam. : 15 cm. Haut. : 8 cm. Pâte brune, peu micacée ; extérieur extrêmement noirci après surcuisson, engobe (?) noir à l'intérieur, dorure sur la paroi extérieure verticale.

Forme inédite en Ile-de France. Un tripode, s'apparentant surtout par la pâte au nôtre, a été trouvé dans le centre de la France à Antigny[19].

**V. CÉRAMIQUES GALLO-BELGES** (Fig. 9, n$^{os}$ 24 à 33).

**24** : F.175-2280.
TR. Plat type 7. Diam. : 38 cm. Pâte orange ; extérieur orange par endroits brillant.

**25** : F.175-2280.
TR. Fragment de gobelet ? Pâte orange vif ; extérieur lissé orange à brun foncé, décoré de fins guillochis.

**26** : F.213-1269.
TN. Assiette Menez 11. Diam. : 18,4 cm. Pâte micacée, grise ; extérieur et intérieur gris.

**27** : F.175-2280.
TN. Assiette à petit marli. Forme Menez 11[20]. Diam. : 19 cm. Pâte micacée ; extérieur et intérieur noirs.

**28** : F.175-2280.
TN. Plat type 5B. Diam. : 26 cm. Pâte grise ; extérieur et intérieur gris.

**29** : F.213-1269.
TN. Assiette de type 11. Diam. : 17,8 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur gris clair à gris foncé.

**30** : F.213-1269.
TN. Assiette de type 9B. Diam. : 23 cm. Pâte gris clair ; extérieur gris.

**31** : F.213-1269.
TN. Assiette de type 9A. Diam. : 19 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur noirs.

**32** : F.213-1269.
TN. Type 14. Diam. : 13 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur noirs.

**33** : F.213-1269.
TN. Type 14. Diam. : 7 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur gris clair à noir.

**VI. CÉRAMIQUES NOIRES À PÂTE ROUGE COMMUNES** (Fig. 10, n$^{os}$ 34 à 43).

**34** : F.213-1269.
NPR. Type 130. Diam. : 27 cm. Pâte rouge. Cuisson irrégulière : extérieur noir à vert.

---

17 C.F.C. HAWKES et M.R. HULL, *Camulodunum*, Soc. Antiquaries of London, Research Report 14, 1947, pl. XXXVI.

18 C. GRATALOUP, *op. cit.*

19 C. RICHARD, La céramique des fosses tibéro-claudiennes d'un sanctuaire du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne), dans *S.F.E.C.A.G, Actes du Congrès de Cognac, S.F.E.C.A.G*, 1991, p. 99-104.

20 Y. MENEZ, *La céramique fumigée de l'ouest de la France,* Cahiers de Quimper antique, 2, 1985.

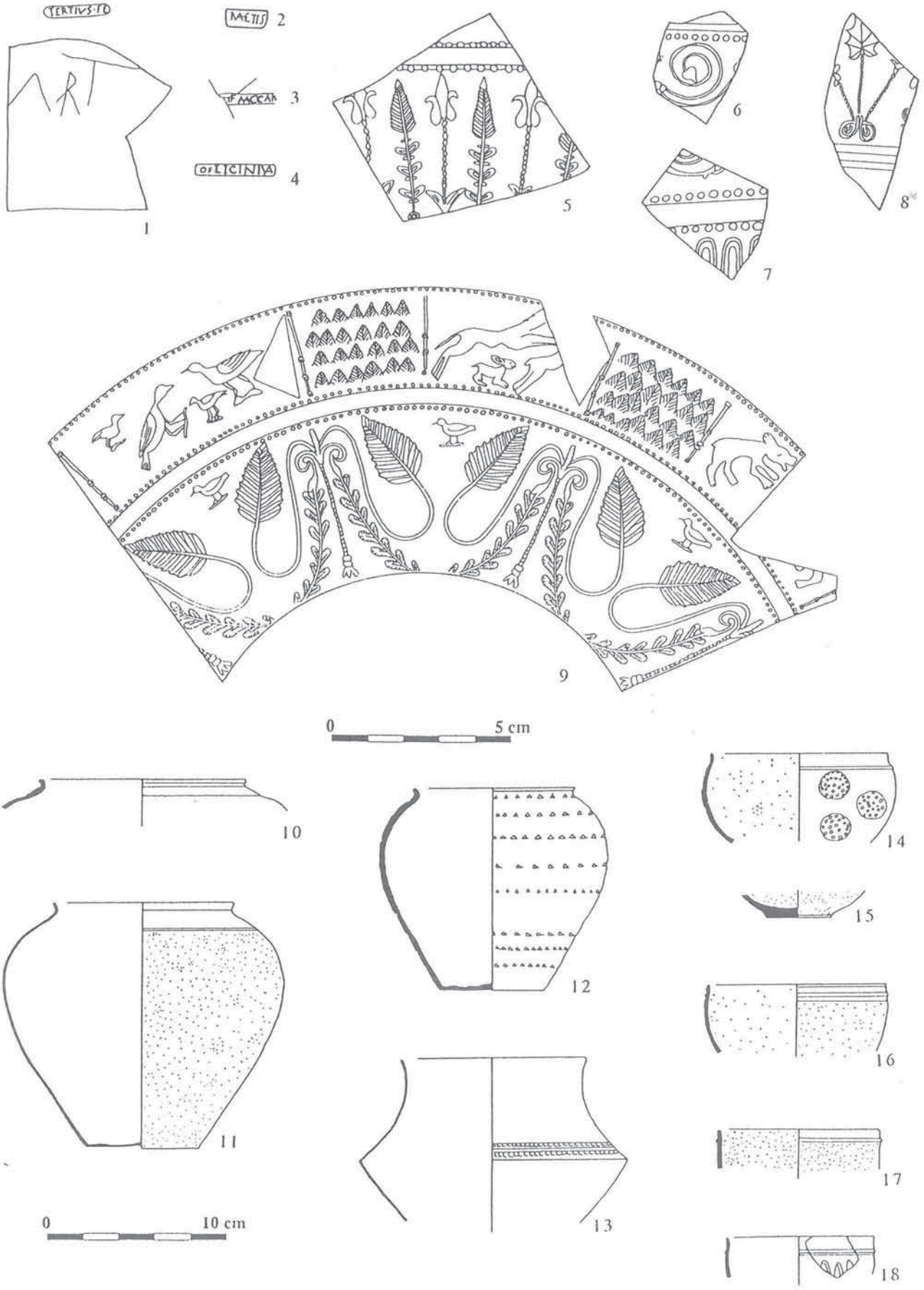



Figure 8 - Mobilier milieu I^er^ s.
1 à 9 : sigillées ; 10 à 18 : céramiques à parois fines (Dessins E. du Bouetiez).

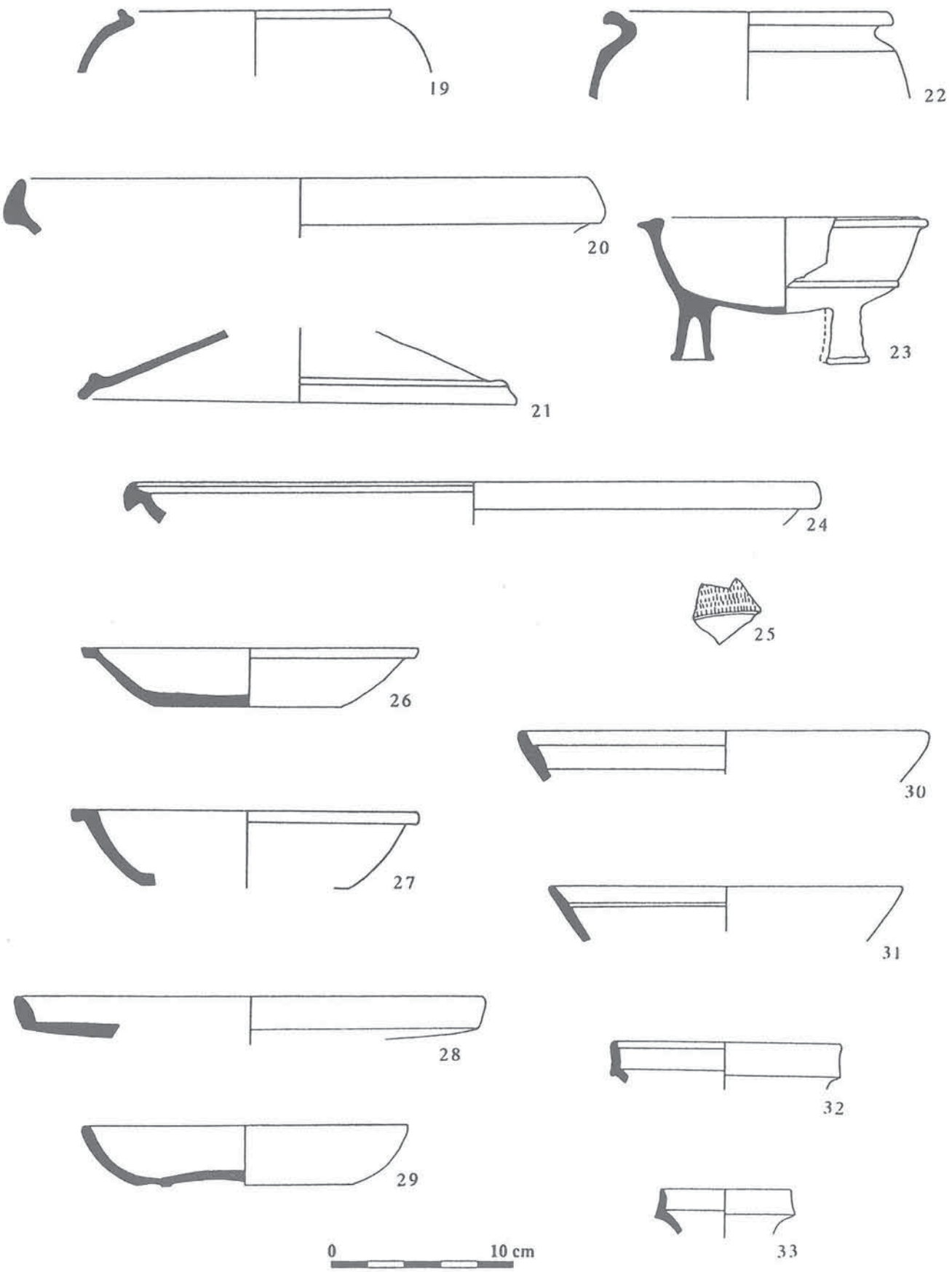



Figure 9 - Mobilier milieu I^er s.
19 : céramique type Besançon ; 20 à 23 : céramiques dorées au mica ; 24 à 33 : céramiques gallo-belges (Dessins E. du Bouetiez).

**35** : F.175-2280.
NPR. Type 130. Diam. : 22 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**36** : F.213-1269.
NPR. Type 150. Diam. : 9 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

Six exemplaires ont été trouvés, les diamètres allant de 9 à 19 cm.

**37** : F.213-1269.
NPR. Type 154. Diam. : 13 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**38** : F.175-2280.
NPR. Type 154. Diam. : 12 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**39** : F.213-1269.
Fragment de panse NPR avec décor en creux ondé entre deux sillons. Pâte rouge ; extérieur noir.

**40** : F.213-1269.
NPR. Type 170. Goulot à bec pincé. Pâte rouge ; extérieur noir.

Deux exemplaires ont été retrouvés sur tout le matériel étudié.

**41** : F.213-1269.
NPR. Couvercle de type non répertorié. Diam. : 21 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**42** : F.175-2280.
NPR. Type non répertorié : couvercle avec une lèvre légèrement saillante vers le haut. Diam. : 30 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**43** : F.175-2280.
NPR. Type non répertorié : jatte avec marli incliné vers l'intérieur et mouluration sur le bord de la lèvre, panse concave avec moulurations. Diam. : 33 cm. Pâte rouge vif ; extérieur et intérieur noirs.

## VII. CÉRAMIQUES NOIRES À PÂTE ROUGE FINES (Fig. 10, n$^{os}$ 44 à 51).

**44** : F.213-1269.
NPR. Type 31. Diam. : 12 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**45** : F.175-2280.
NPR. Type 31. Diam. : 7,2 cm. Haut. : 10 cm. Paroi épaisse : entre 0,3 et 0,7 cm. Pâte rouge ; extérieur brun à noir.

**46** : F.175-2280.
NPR. Type 34. Diam. : 9,2 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**47** : F.175-2280.
NPR. Type 35. Diam. : 10,5 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**48** : F.175-2280.
NPR. Type 37. Diam. : 14,8 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**49** : F.175-2280.
NPR décoré à la molette dessinant des sortes de palmettes. Pâte rouge ; extérieur noir.

**50** : F.213-1269.
NPR. Type 70 ? Col très évasé. Diam. : 10,5 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

**51** : F.213-1269.
NPR. Type indéterminé : base avec pied annulaire. Diam. : 9,5 cm. Pâte rouge ; extérieur noir.

## VIII. CÉRAMIQUES À PÂTES DIVERSES (Fig. 11, n$^{os}$ 52 à 62, Fig. 12, n$^{os}$ 63 à 68 et Fig. 13, n$^{os}$ 70 à 81).

**52** : F.175-2280.
Gros *dolium* moulé sur une forme. Diam. : 34 cm. Large lèvre plate creusée de deux sillons. Pâte grossière et friable, grise ; extérieur et intérieur gris.

Il a été découvert à la limite de la fosse F.175 et de la fosse F.203 qui, elle, date de la première moitié de I$^{er}$ s. ; il est donc peut-être antérieur à la majorité du matériel présenté ici.

**53** : F.175-2280.
Pot ovoïde à petite lèvre. Diam. : 8,5 cm. Haut. estimée : 9,2 cm. Paroi épaisse : 0,3 à 0,6 cm. Pâte gris-bleu, à décor de gros crépi (réticulé irrégulier et léger sablage).

Un vase tout à fait semblable provient des fouilles des caves du Palais Episcopal de Meaux (vase à surface dite "tapotée")[21].

Un fragment peut-être identique a été trouvé à la villa des Terres-noires de Guiry-Gadancourt[22]. Ce type de décor est connu pour des céramiques à parois fines[23].

**54** : F.175-2280.
Pot ovoïde à panse large. La lèvre avec un sillon sur la partie verticale est creusée d'une gorge sur la partie horizontale. Diam. : 13,2 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur gris-bleu foncé, irréguliers.

**55** : F.175-2280.
Pot avec lèvre se retournant vers l'extérieur. Diam. : 13 cm. Pâte gris clair, lèvre noire, col gris.

**56** : F.175-2280.
Pot à lèvre triangulaire avec un sillon mal formé. Diam. : 13 cm. Pâte noire à dégraissant blanc (calcaire ?) ; extérieur et intérieur noirs. Proche du type Besançon et de NPR précoce.

**57** : F.175-2280.
Pot tourné (?) à épaulement assez marqué. Diam. : 17 cm. Pâte brune, très granuleuse (fins granules). Intérieur et extérieur noirs à bruns.

**58** : F.175-2280.
Pot ovoïde à épaulement assez marqué, col anguleux. Diam. : 16 cm. Haut. : 22 cm. Pâte grise ; extérieur et intérieur gris foncé.

**59** : F.213-1269.
Couvercle. Diam. : 14 cm. Pâte gris clair ; face supérieure gris clair, face inférieure gris foncé.

**60** : F.175-2280.
Cruche à bec tréflé ; panse surbaissée et anguleuse, anse large et plate creusée de deux sillons. Pâte grise bien cuite (aspect grésé), rugueuse (petits points bleu foncé sur fond bleu clair). Ce type de pâte n'est pas courant ici.

L'article de Marie-Hélène et Jacques Santrot évoque des cruches à panses surbaissées (mais de formes assez différentes de la nôtre,) à pâte gréseuse, produites dans l'atelier de Petit-Niort en Charente-Maritime[24].

L'article de Nicole Jobelot[25] fait état d'une cruche à bec tréflé (non dessinée), dont la pâte semble correspondre à la nôtre.

**61** : F.175-2280.
Bol à bord rentrant, lèvre en collerette. Diam. : 20 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur gris. Aspect peu soigné.

**62** : F.175-2280.
Cruche à deux anses, col vertical et lèvre rectangulaire. Diam. : 7,5 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur gris-bleu foncé.

Exemplaire unique. Pas de référence connue.

**63** : F.175-2280.
Mortier (avec bec verseur ?) avec lèvre très débordante (collerette). Diam. (maximum) : 27 cm. Pâte crème ; l'intérieur et le dessus de la collerette sont recouverts de gros grains de quartz.

**64** : F.175-2280.
Tèle à bec verseur. Diam. : 31 cm. Pâte à cœur orange ; extérieur et intérieur crème à orangé.

**65** : F.213-1269.
Tèle à bec verseur. Diam. : 23,4 cm. Pâte fine, crème avec des particules rouges.

---

21 D. MAGNAN, *Meaux gallo-romain*, dans catalogue d'exposition, *Meaux gallo-romain et La Bauve*, Association Meldoise d'Archéologie.

22 N. JOBELOT, La céramique de la *villa* gallo-romaine des Terres-noires de Guiry-Gadancourt, fosse E, dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 21, 1985.

23 C. BEMONT, Les parois fines de Glanum, formes et décors, dans *Gallia*, 34, 1976.

24 M.-H. et J. SANTROT, Soubran et Petit-Niort (Charente-Maritime), concurrence "organisée" entre potiers d'ateliers ruraux spécialisés, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 83-98.

25 N. JOBELOT, La céramique commune de la cave de La Garenne à Guiry-en-Vexin, dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 21, 1985, p. 25.

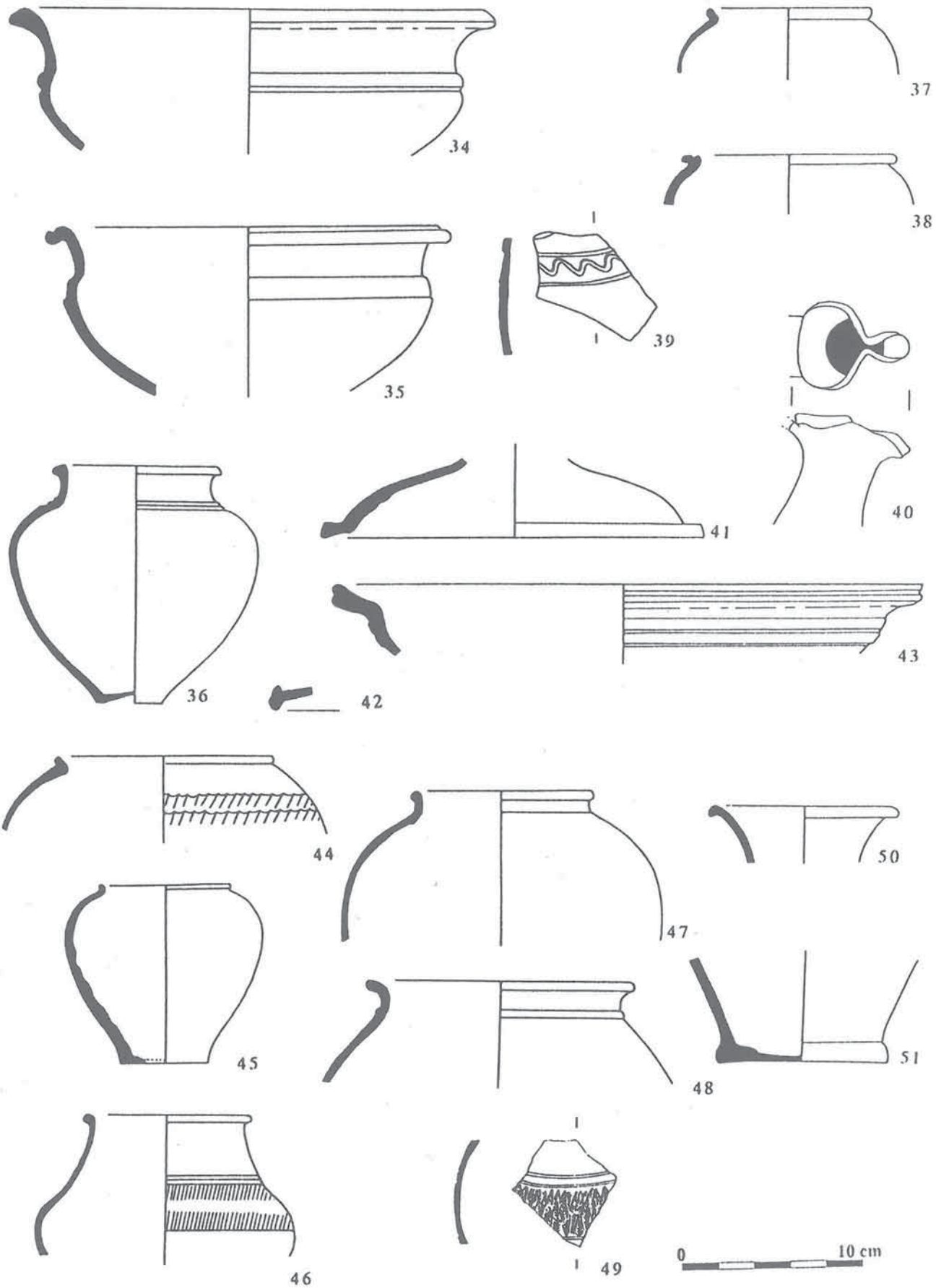



Figure 10 - Mobilier milieu I^er s.
34 à 43 : céramiques noires à pâte rouge ; 44 à 51 : céramiques noires à pâte rouge dites "fines" (Dessins E. du Bouetiez).

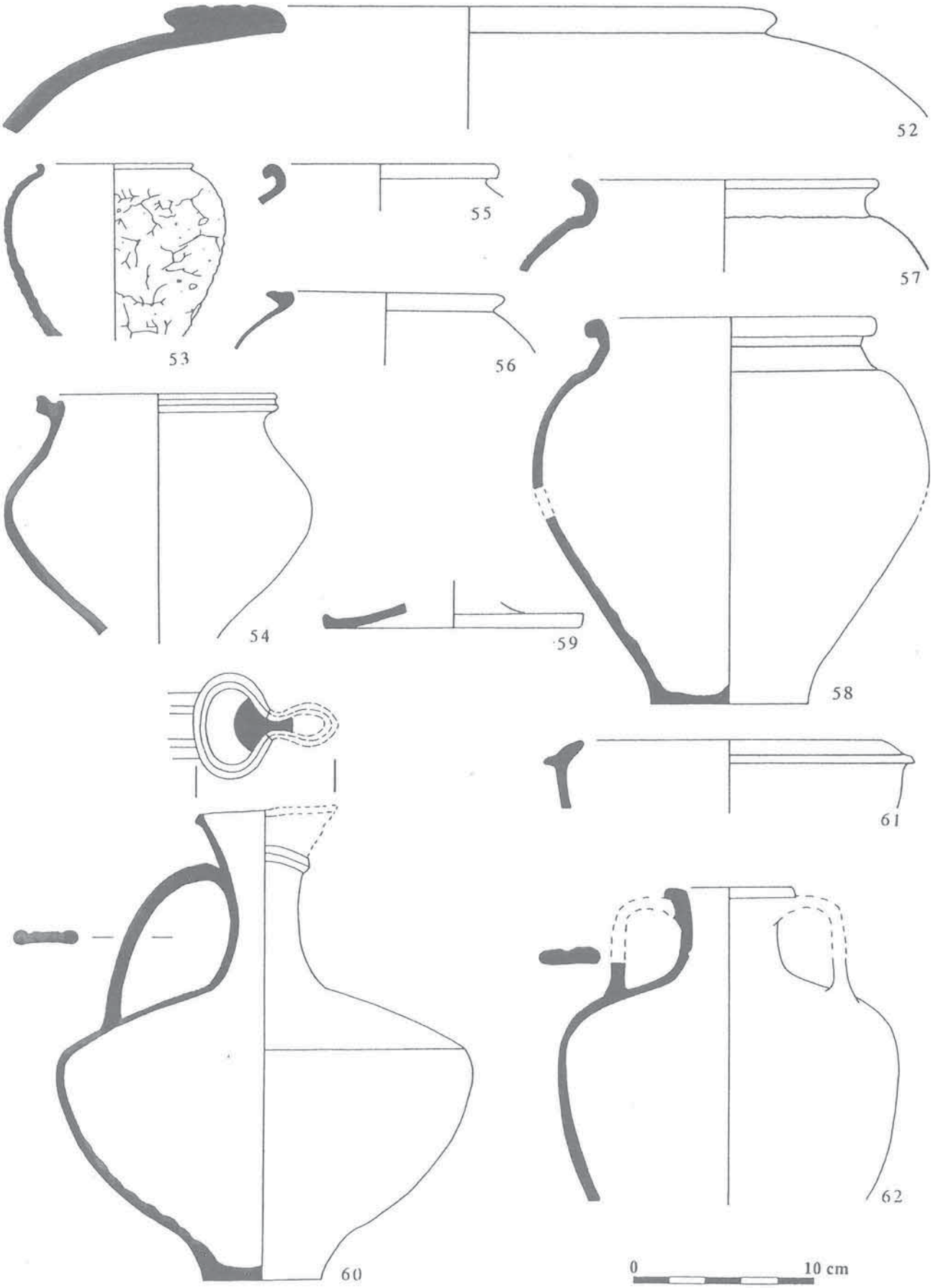



Figure 11 - Mobilier milieu I^er s.
52 à 62 : céramiques à pâtes diverses(Dessins E. du Bouetiez).

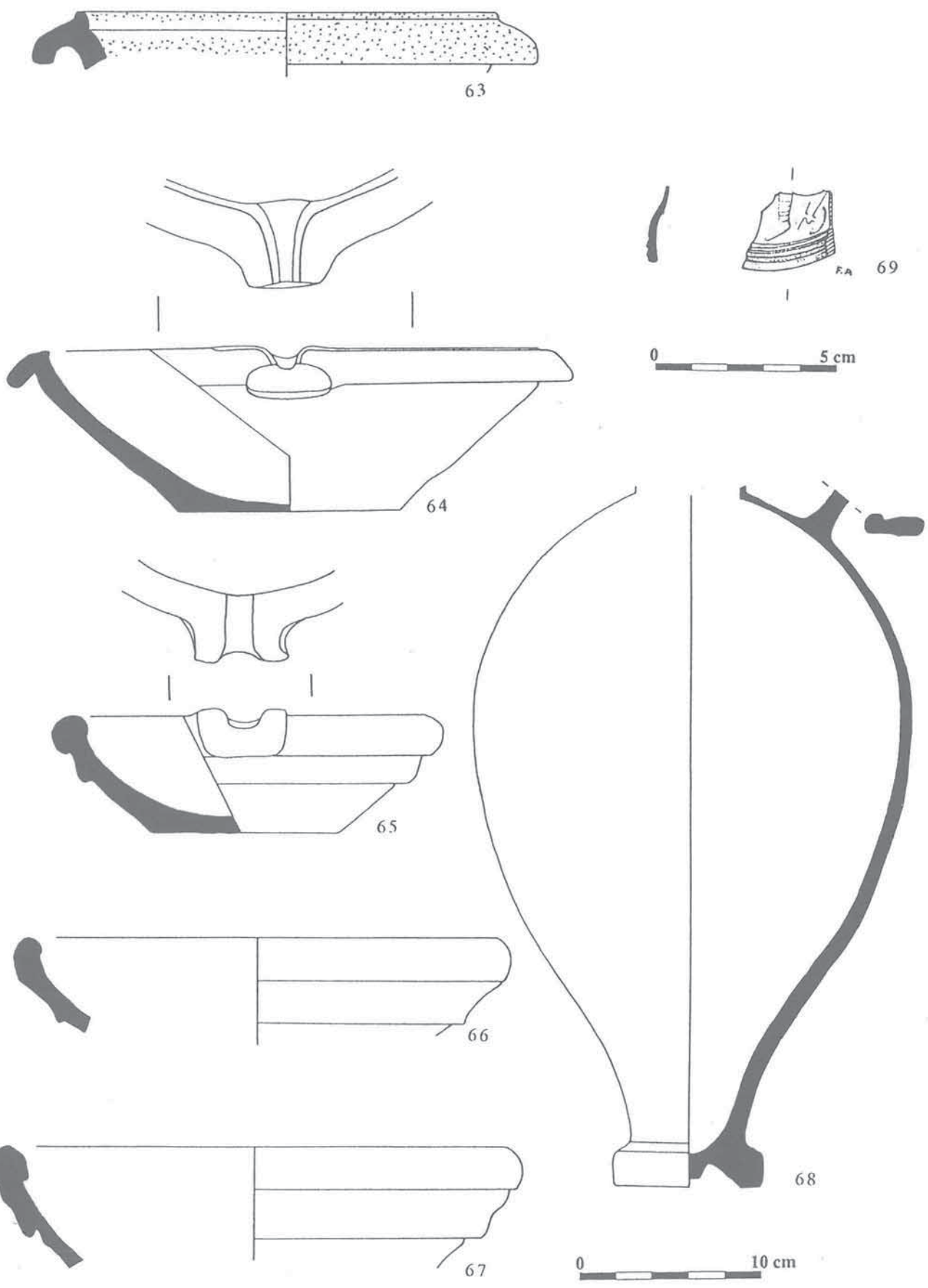



Figure 12 - Mobilier milieu I^er s.
63 à 68 : céramiques à pâtes diverses ; 69 : médaillon de lampe (Dessins E. du Bouetiez).

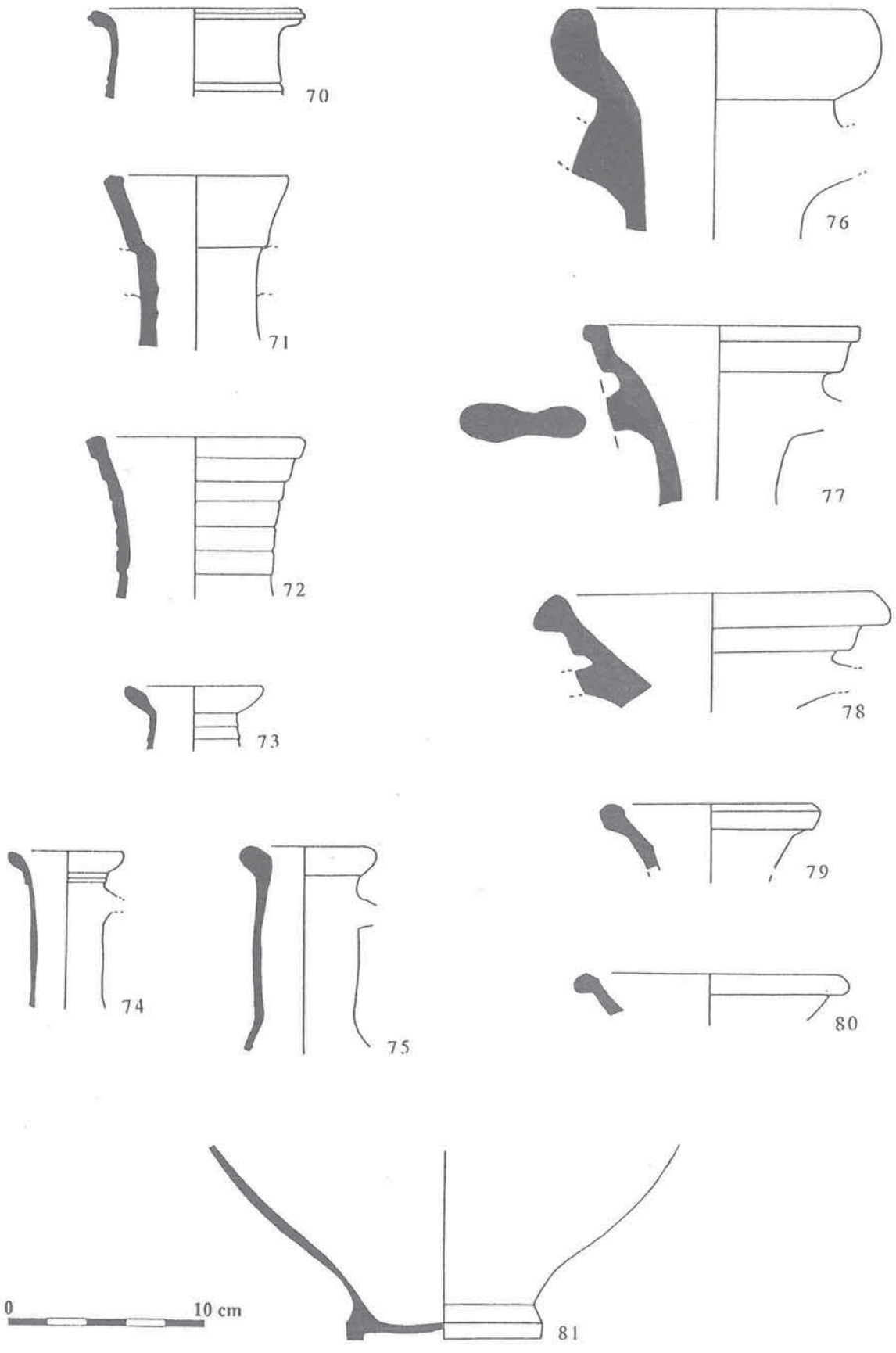



Figure 13 - Mobilier milieu I^er s.
70 à 81 : céramiques à pâtes diverses (Dessins E. du Bouetiez).

**66** : F.213-1269.
Fragment de tèle ? Diam. : 27 cm. Pâte fine, orange.

**67** : F.175-2280.
Tèle (?) à bord légèrement rentrant et deux décrochements sur la panse. Diam. : 30 cm. Pâte brune.

**68** : F.213-1269.
Grande cruche ovoïde s'affinant vers le bas, pied annulaire épais, col étroit, anse rectangulaire. Diam. du col : 6 cm. Haut. conservée : 28,5 cm. Pâte assez fine, micacée, beige-rose, engobe (?) marron réparti très irrégulièrement sur la surface. Pas de référence connue.

**70** : F.213-1269.
Col d'amphore. Lèvre moulurée. Diam. 11 cm. Pâte fine, de couleur crème.

**71** : F.175-2280.
Col à deux anses (?). Diam. : 9,5 cm. Pâte crème.

**72** : F.175-2280.
Col à cannelures à cinq décrochements. Diam. : 11, 2 cm. Pâte fine blanche ; extérieur et intérieur blancs avec traces de coups de feu.

**73** : F.175-2280.
Col se resserrant légèrement vers le haut avec plusieurs décrochements, puis lèvre oblongue. Diam. : 7 cm. Pâte orangée ; extérieur et intérieur beige clair à orange.

**74** : F.213-1269.
Col de cruche avec deux moulurations sur le haut de la panse et lèvre évasée. Diam. : 6 cm. Pâte fine, rose avec particules rouges.

**75** : F.175-2280.
Col de cruche à léger renflement sur la partie verticale. Diam. : 7 cm. Pâte fine, orange.

**76** : F.213-1269.
Col d'amphore. Diam. : 16 cm. Pâte grossière, rose à beige.

**77** : F.175-2280.
Col d'amphore. Diam. : 13,8 cm. Pâte crème ; extérieur et intérieur crème et orange.

**78** : F.213-1269.
Col d'amphore très évasé. Diam. : 18 cm. Pâte grossière, beige-rose avec inclusions de gros grains de quartz ; extérieur et intérieur orange.

**79** : F.175-2280.
Col s'évasant fortement vers le haut, lèvre anguleuse. Diam. : 11,5 cm. Pâte brun foncé.

**80** : F.175-2280.
Col très évasé. Diam. : 10 cm. Pâte gris clair ; extérieur et intérieur gris foncé.

**81** : F.175-2280.
Fond de cruche s'évasant fortement. Diam. : 10 cm. Pâte fine, rose avec particules rouges.

Quinze fonds de ce type ont été retrouvés mais aucune forme n'a pu être remontée. Les diamètres vont de 7,5 à 13 cm. Les couleurs varient du jaune pâle au rose.

**IX. AUTRE** (Fig. 12, n° 69).

**69** : F213-1269.
Fragment de lampe à huile avec décor représentant un pied et une hache. Pâte beige.



## DISCUSSION

Président de séance : L. BOURGEAU

***Philippe BET*** *: Peut-on en savoir plus sur ce Drag. 29 avec le décor de grandes feuilles ?*

***Emmanuelle du BOUETIEZ*** *: C'est un très beau décor et le vase appartient à une fosse du Ier s. qui contenait beaucoup de céramiques de Gaule du Sud. Les scènes de chasse sont assez fréquentes. Il me semble avoir trouvé un décor identique dans la publication de Camulodunum ; c'est tout ce que je peux vous dire.*

***Philippe BET*** *: Etes-vous sûre que c'est de la Gaule du Sud ?*

***Emmanuelle du BOUETIEZ*** *: Oui.*

***Patrick BLASZKIEWICZ*** *: A propos de la NPR, est-ce de la vraie ou de la fausse parce qu'il me semble avoir vu de la commune ; n'est-ce pas plutôt de la terra nigra à pâte rouge primitive ?*

***Emmanuelle du BOUETIEZ*** *: Non, c'est vraiment de la NPR. Je vous ai présenté la NPR lisse puis la NPR commune.*

***Patrick BLASZKIEWICZ*** *: Mais n'y-a-t-il pas des différences entre la NPR à pâte rouge fine et la terra nigra à pâte rouge ?*

***Emmanuelle du BOUETIEZ*** *: Je vous renvoie à l'article de N. Jobelot et D. Vermeersch ; c'est une pâte sableuse qui n'a pas de rapport avec la terra nigra.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Yvan BARAT
Jean GALBOIS
Dominique MORIZE
Didier VERMEERSCH

# ANALYSE DU MOBILIER CÉRAMIQUE DE DEUX PUITS DE L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE MELUN (Seine-et-Marne) : introduction aux faciès de l'est de Paris.

Les fouilles de sauvetage pratiquées de 1988 à 1992 dans le centre de l'agglomération antique de Melun, ont amené, entre autres, la découverte de deux puits dont le mobilier apporte des informations nouvelles sur les productions et l'approvisionnement céramique dans l'est de la région parisienne, entre les II$^{e}$ et III$^{e}$ s.

## I. UN PUITS À FONCTION INDÉTERMINÉE DE LA FIN DU II$^{e}$ SIÈCLE

Fouillé en 1992 par J. Galbois, il se situait au sud de l'agglomération, sur le site de l'ancienne Brasserie Grüber. Outre ce puits, deux autres ont été reconnus ainsi qu'une nécropole mérovingienne des VI$^{e}$ et VII$^{e}$ s. (autorisation : D. Magnan, S.R.A.).

La structure qui nous occupe a été fouillée jusqu'à une profondeur de 3,40 m. Elle était creusée dans les graviers et sables alluvionnaires et cuvelée en moellons de meulière.

Son remplissage, assez homogène et de nature organique, a livré un mobilier assez abondant et varié. On y dénombre tout d'abord 15 vases, dont 14 archéologiquement complets (Fig. 1), mais aussi un groupe de statuettes en terre blanche, des épingles, jetons et un dé en os, une fibule émaillée et un grand nombre d'ecofacts divers (macro-restes végétaux, pépins de raisins, fèves, poix, lentilles, prunes, prunelles, orge, blé, coquilles de moules et d'huîtres, faune...).

### 1. La fibule.

En très mauvais état, elle présente deux anneaux enserrés dans un cercle, d'où partent quatre loges circulaires et deux appendices symétriques terminés en boutons. Les anneaux comme les loges ont du être, à l'origine, émaillés. Cette fibule se rattache au type 26 c4 de M. Feugère (= Riha 7/16, Ettlinger 36, Rieckhoff 59f). Les parallèles les plus convaincants peuvent être établis avec les n$^{os}$ 1666 ou 1667 d'E. Riha. Ces fibules sont, en général, attribuées au II$^{e}$ s. et, plus précisément, à la seconde moitié.

### 2. Le bol Dr. 37 en sigillée.

De bonne qualité technique (Fig. 2), les motifs sont, à certains endroits, un peu écrasés. Il s'agit visiblement d'un accident survenu lors du démoulage.

Le décor est divisé en panneaux qui s'organisent selon une composition aux motifs toujours identiques. Quatre séquences symétriques se divisent chacune en trois métopes (deux simples et une aménagée) :

Panneau A : "Mercure nu debout, avec sa chlamyde posée sur son bras gauche" correspondant au type Déch. 290A/Os. 535 plutôt que Déch. 290/Os. 532 à cause de la taille et des proportions générales du personnage (bien que légèrement plus petit ici), du fléchissement marqué de sa jambe gauche et de sa main droite coupée (détail qui n'apparaît d'ailleurs que sur le dessin de Déchelette). Ce type présente habituellement un *pedum* sur lequel s'appuie la divinité et qui, ici, a été remplacé par une colonne florale terminée par un bifide (non identifié).

Panneau B : "Aigle debout vu de face les ailes éployées" (Déch. 981/Os. 2167) avec, ici, des pattes un peu plus épaisses. Il surmonte deux motifs terminaux adossés (G29).

Panneau C : Il est coupé en deux :

- en haut, un feston terminé par deux astragales non déterminés, encadre un "taureau marin" (Déch. 29/Os. 42) qui est, ici, légèrement plus petit que le poinçon original ;

- en bas, une "panthère à droite prête à bondir" (Déch. 798/Os. 1520 plutôt qu'Os. 1521 dont la taille conviendrait cependant beaucoup mieux, bien qu'il soit légèrement plus grand mais dont la queue passe derrière la patte arrière alors qu'ici elle passe devant).

La composition et les motifs nous permettent d'attribuer ce vase au style du potier CINNAMVS et ce malgré

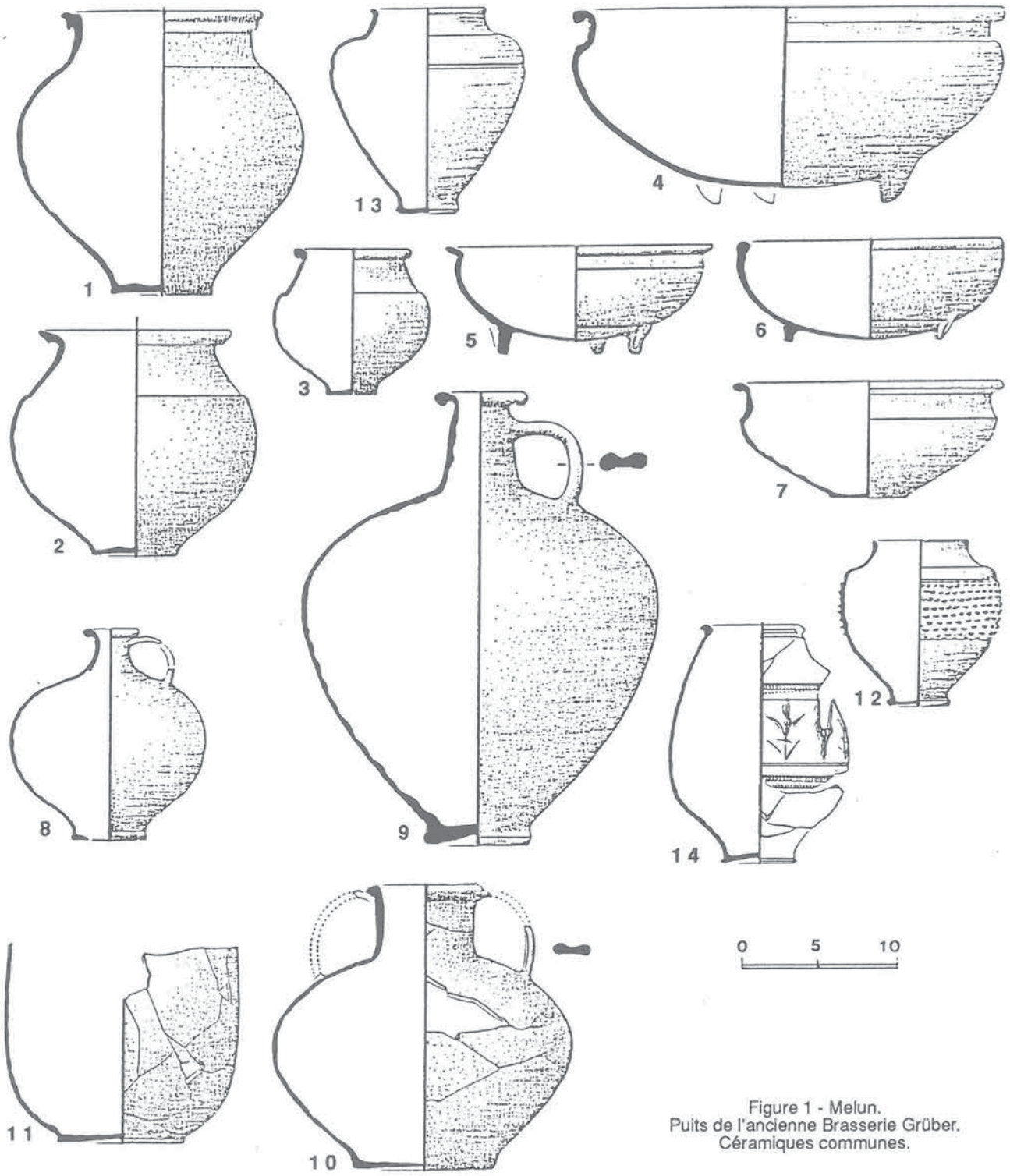



Figure 1 - Melun.
Puits de l'ancienne Brasserie Grüber.
Céramiques communes.

l'accident du démoulage, car la finition est habituellement soignée chez ce potier, en activité à Lezoux entre 135 et 170 et pour lequel un style précoce a été déterminé jusque vers 145 (Rogers 1974).

### 3. Le gobelet à couverte métallescente.

Il s'agit d'un gobelet à pâte orangée couvert d'un engobe métallescent orangé à brun (Fig. 1, nº 14). Décoré de motifs excisés et de guillochis, il appartient aux fabrications de Jaulges-Villiers-Vineux. Courant dans la région parisienne, il apparaît essentiellement dans des contextes de la seconde moitié du IIe s. ou de la première moitié du siècle suivant.

### 4. La céramique commune grise.

Elle comprend trois vases, quatre jattes dont trois tripodes et deux gobelets (Fig. 1).

Les vases montrent une panse ovoïde ou piriforme et un col tronconique. Le nº 1 est très caractéristique de cette région à la seconde moitié du IIe s. Il est notam-



Figure 2 - Melun. Puits de l'ancienne Brasserie Grüber. Bol en sigillée.

ment produit à La Villeneuve-au-Châtelot, mais aussi à Lizines ou Augers-en-Brie.

Le tripode nº 4 est, lui aussi, typique de l'est parisien avec son profil en "S". En revanche, les deux derniers couvrent une large aire, notamment le nº 6, hémisphérique.

Le gobelet à picots de barbotine (nº 12) représente un type connu à la fin des Antonins, notamment à La Villeneuve-au-Châtelot. Un exemplaire identique est aussi connu dans une sépulture parisienne, pour la même époque. De nombreuses découvertes ont aussi été effectuées, ces dernières années, sur des sites ruraux de la région de Melun.

## 5. La céramique commune à pâte claire.

Elle livre un ensemble de trois cruches entières ainsi qu'un fond de cruche ou amphorette à panse cylindrique (Fig. 1). Leur profil peu typique n'entraîne guère de commentaires particuliers, hormis le nº 10, fréquent dans toute l'Ile-de-France aux IIe et IIIe s.

Le groupe en terre blanche de l'Allier (Fig. 3) fait l'objet d'une étude particulière (*infra*), par D. Magnan.



Figure 3 - Melun. Puits de l'ancienne Brasserie Grüber. Statuette.

## II. UN GRAND PUITS À EAU DU III[e] SIÈCLE

Fouillé en 1989, 17 avenue Thiers, son comblement est progressif et correspond à un dépotoir domestique.

### 1. Analyse quantitative.

La représentation statistique (NMI) des différentes catégories de céramiques reste assez banale pour la région et la période considérées. On remarque notamment une quantité massive de céramiques communes grises ou noires (67 %), surtout représentées par des vases de stockage et des gobelets. Viennent ensuite les céramiques à pâte claire (cruches, amphorettes et une grande jarre : 18 %). Le reste du mobilier céramique se partage entre les céramiques fines locales (dorées au mica, assiettes à enduit rouge, etc. : 7 %) et les vaisselles importées (sigillées, gobelets à parois fines et amphores : 8 %). Seule une faible quantité peut être considérée comme véritablement résiduelle.

### 2. Le mobilier résiduel du I[er] s.

Retrouvé en faible quantité (Fig. 4), il livre essentiellement de la céramique noire à pâte rouge ou de la *terra rubra*. On y remarque notamment le sommet d'un gobelet à piédestal (n° 17). Cette forme, qui renvoie aux productions de *terra rubra*, est maintenant bien attestée dans la région melunoise ou au nord de la Bourgogne.

La céramique noire à pâte rougeâtre est représentée par la forme 31 (gobelets n[os] 18 et 20), dérivée des productions de *terra rubra* (Camulodunum 91).

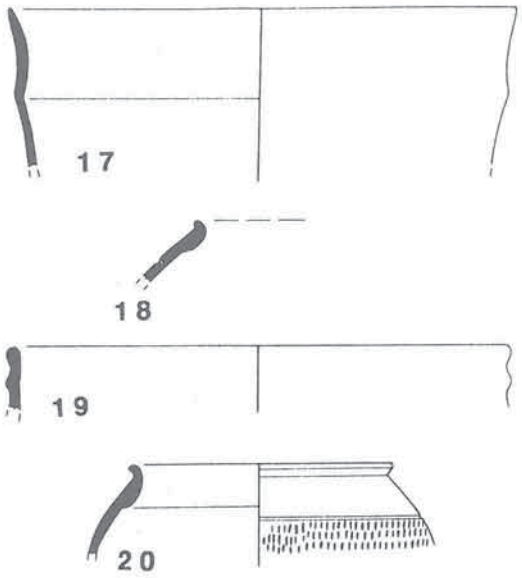
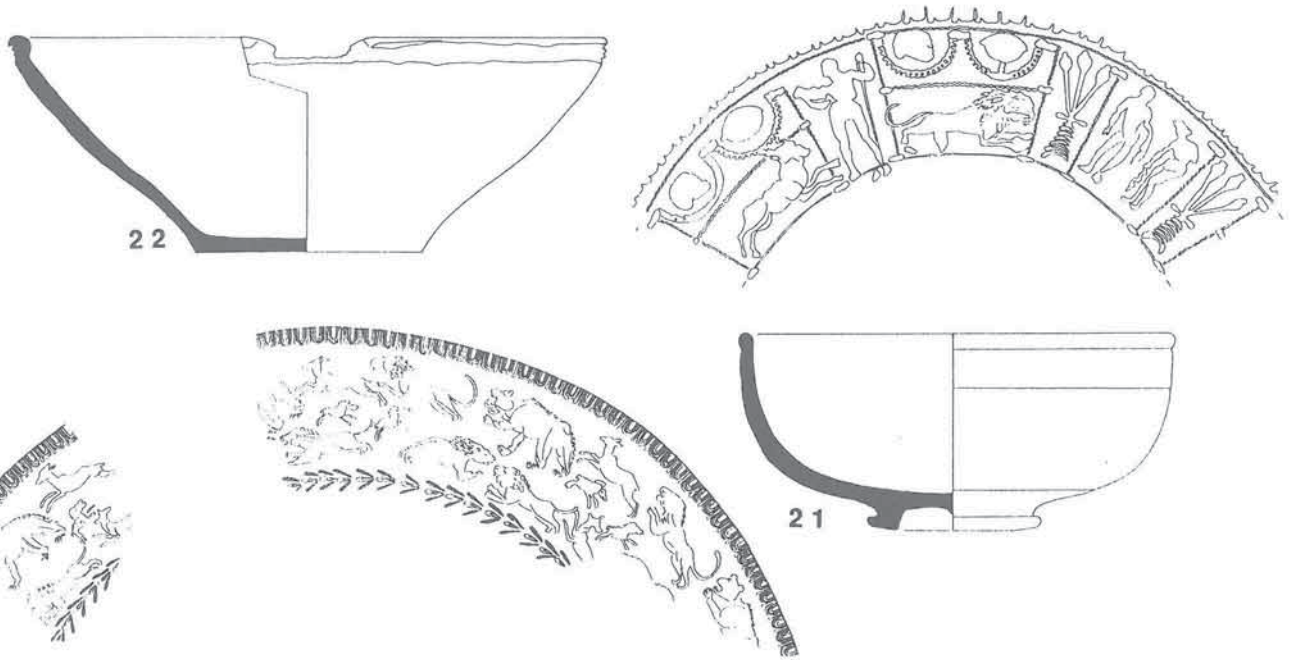



Figure 4 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Mobilier résiduel.



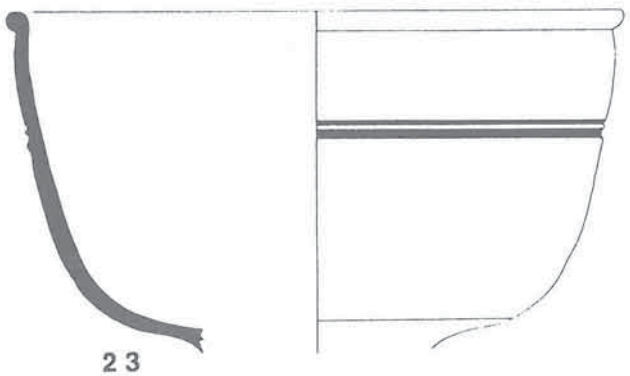




Figure 5 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Sigillées.

### 3. La sigillée.

Quarante-cinq individus (NMI) sont comptabilisés, mais dans un état le plus souvent fragmentaire. Seuls trois vases (Fig. 5) sont archéologiquement complets ou quasi tels.

Douze vases, attribués à la Gaule du Sud, se limitent au I$^{er}$ s. Les vingts autres proviennent de la Gaule du Centre, sauf un Dr. 18/31 qui vient des ateliers d'Argonne et qui offre une datation large : début II$^{e}$-milieu III$^{e}$ s.

La datation antérieure la plus récente est fournie par un type hybride formé du Dr. 43 et du Curle 21, tout deux datables de la deuxième moitié du II$^{e}$ s. et du début du III$^{e}$ s. Cette datation est confirmée par la présence d'un tesson de panse de mortier habituellement daté de la même période. Une panse moulée d'un Dr. 37 pourrait ne pas être antérieure à cette date mais, devant la petite taille du fragment, il est difficile d'être affirmatif. Par contre, plus probable, sous réserve que l'identification du type soit exacte également, ce qui n'est pas certain (petit bord), est la datation proposée par un Walt. 79 ou 80, type apparaissant à partir de 140 et dont la production se poursuit jusque vers 250, du moins à Lezoux. Le Curle 23 admet la même longévité (120-240/250). Ce sont les deux datations les plus récentes.

Les autres vases (formes lisses ou sans décor conservé) ne présentent pas de signification chronologique fine et se situent tous dans une fourchette très large : II$^{e}$ s., voire un peu au-delà, dans le III$^{e}$ s. Ces datations correspondant à la date de production des types, l'état de conservation du vase ne permettant pas d'être plus précis : Dr. 35, 18/31, 37 ou 38, deux Dr. 38.

En tout état de cause la constitution de ce dépôt ne paraît pas pouvoir être antérieure au milieu du II$^{e}$ s. La fourchette la plus resserrée et l'une des plus fiables est livrée par deux Dr. 37 synchrones du deuxième quart du II$^{e}$ s. Particulièrement bien conservés par rapport au reste du lot, ils ont été identifiés comme appartenant respectivement au style de DOCILIS et QUINTILIANVS.

### 4. Les gobelets à parois fines.

Quatre individus complets, ou quasi, ainsi que quelques tessons (Fig. 6), appartiennent aux productions de Gaule du Centre ou à celles de Jaulges-Villiers-Vineux.

De ce dernier atelier viennent les gobelets n$^{os}$ 24 et 25 et les tessons n$^{os}$ 26 à 29. Il s'agit de produits à engobe métallescent dont les découvertes sont fréquentes dans cette partie de l'Ile-de-France. Nous pouvons ainsi citer quelques gobelets découverts récemment dans des contextes assez bien datés. A Melun même, un autre puits, fouillé au 14, avenue Thiers, en a livré deux avec un *terminus* donné en 211-217 par une monnaie de *Julia Domna*. Un autre, à Châteaubleau, est associé, toujours dans un puits, à un lot monétaire tardif de la fin du III$^{e}$ s. ou de la période constantinienne. Il n'est pas interdit, dans ce dernier cas, d'y voir un rejet tardif, compte tenu de la nature cultuelle du contexte (puits intégré dans un sanctuaire).

A la Gaule du Centre doivent être attribués les n$^{os}$ 30 à 32, notamment les "gobelets sac".

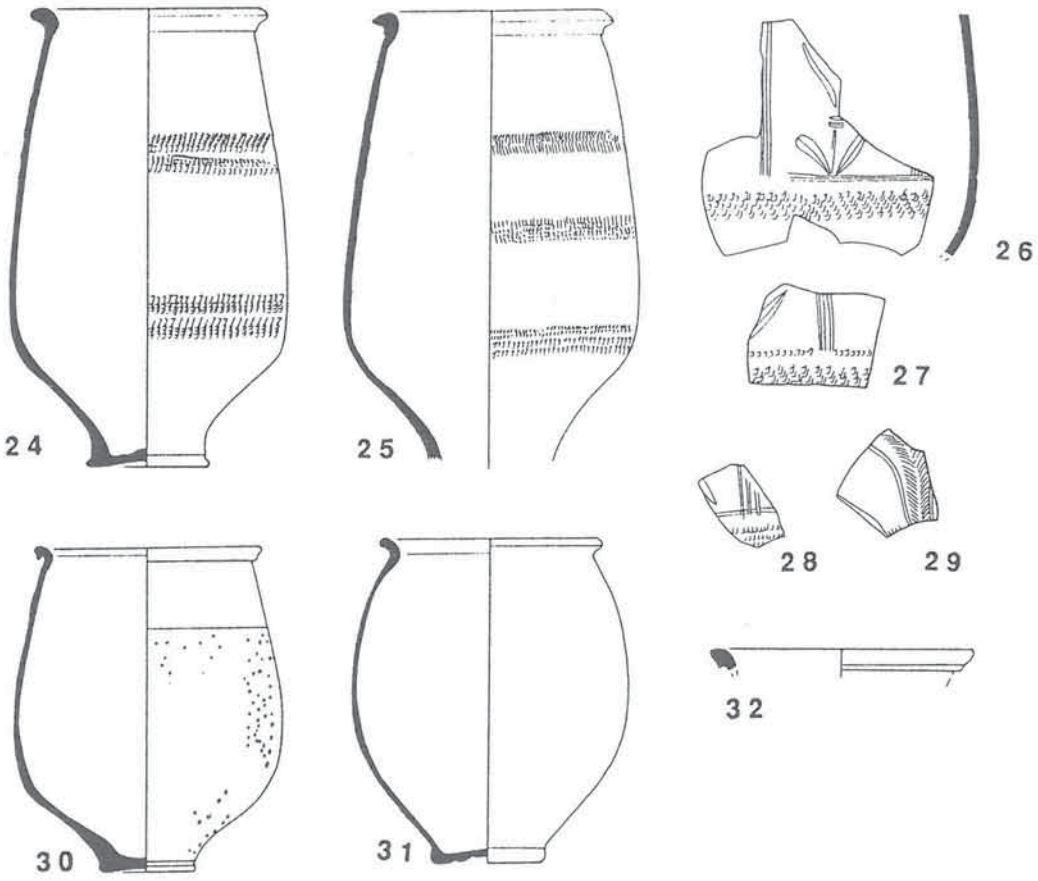



Figure 6 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Céramiques fines.

## 5. Les amphores.

Une lèvre et une pointe (Fig. 7), n'appartenant pas au même individu, montrent une pâte riche en petits éléments de sable roulé, très proche des productions de Bétique. Il pourrait s'agir d'amphores de type Beltran IIa (Dressel 38) ou Dressel 14. Celles-ci sont habituellement datées des Ier et IIe s. et peuvent être résiduelles. Cette identification est cependant sujette à caution, d'autant que ces amphores sont encore peu représentées dans le nord de la Gaule.

Notons également un important lot de tessons de Dressel 20 de Bétique appartenant manifestement à un ou deux individus (pas de lèvre observée).

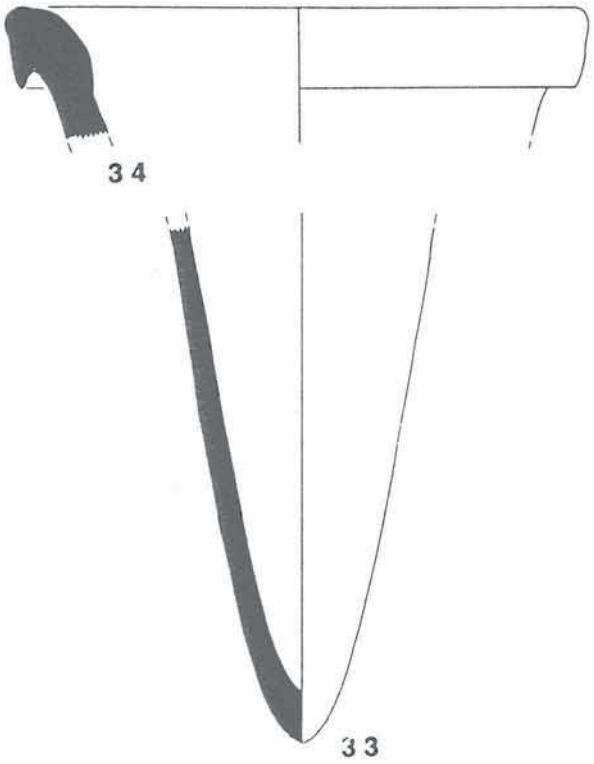



Figure 7 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Amphores.

## 6. La céramique commune à pâte grise ou noire.

### a. Les vases de stockage ou de cuisine (Fig. 8 et 9).

Plusieurs types différents sont représentés dans ce puits à des taux divers.

♦ Marmites à épaule moulurée (nos 35 à 38). Ce type est véritablement celui qui caractérise le mieux l'est parisien dès la fin du IIe s. jusqu'au début du IVe s. Il est largement répandu dans toute la Seine-et-Marne (Meaux, Saint-Germain-Laxis, atelier de Lizines, Châteaubleau) mais on le connaît également dans les productions dites "craquelées-bleutées" de La Villeneuve-au-Châtelot ou de Saulsottes (Aube). Il est cependant attesté sur des ateliers parisiens (Les Jeunes Sourds, Les Feuillantines).

♦ Vases à col tronconique et lèvre en gouttière (nos 41 à 43). Cette forme est essentiellement présente en Picardie et dans l'ouest parisien. Elle semble, en revanche, absente d'une grande partie de l'est de Paris. Son existence à Melun n'est pourtant pas étonnante du fait, d'une part, de la situation intermédiaire de cette localité, d'autre part, de la nature "passe-partout" de cette forme.

♦ Vases à col tronconique et lèvre en corniche (nos 46 à 47). Contrairement à la précédente, cette forme paraît plus caractéristique de l'ouest et du sud-ouest du bassin parisien, soit *grosso modo* la région carnute. A La Boissière-École, elle apparaît un peu postérieurement à la précédente.

Les trois formes que nous venons de décrire couvrent des aires de répartition assez nettement dessinées (Barat 1993). Cela n'exclut cependant nullement des chevauchements, somme toutes assez fréquents, notamment à Paris où la production concomitante des trois est attestée. Le cas est net pour les deux dernières, typologiquement assez proches mais aussi pour la première dont on connaît une très anecdotique fabrication à La Boissière-École[1]. Sa fabrication, largement majoritaire durant le IIIe s., déborde aussi sur le siècle suivant durant lequel elle semble couvrir une plus grande aire de répartition. C'est ainsi qu'on la trouve à Septeuil ou Limetz-Villez (Yvelines) à la période valentinienne.

♦ Vases à lèvre carrée ou triangulaire en gouttière (nos 44 à 45). Plus précoce que les précédents, nous avons vu avec le mobilier du puits précédent qu'ils caractérisent, entre autres, la production de La Villeneuve-au-Châtelot, Augers-en-Brie ou Lizines sous les derniers Antonins.

♦ Vases ou jarres ovoïdes à lèvre ronde moulurée (nos 48 à 52). Ces vases reprennent, sans doute pour les mêmes raisons fonctionnelles, la forme dite "de type Besançon" du Ier s. Ils apparaissent assez fréquemment à l'est et au sud-est de Paris, dans des pâtes assez variées et notamment en "craquelée-bleutée". Un exemplaire entier de grande taille est ainsi conservé au Musée municipal de Melun.

### b. Les jattes ou écuelles à fond plat (Fig. 10).

♦ Jattes à profil en "S" (nos 68 à 71). Héritées des formes de la Gaule Indépendante, elles perdurent sans notable modification dans nos région jusqu'au début du Bas-Empire.

♦ Jatte à carène anguleuse et lèvre tombante (no 72). Celle-ci est, en revanche, plus caractéristique de la période considérée. Présente dans le répertoire de la craquelée-bleutée, on peut aussi la comparer aux productions de Beaumont-sur-Oise du IIIe s.

♦ Grande bassine ou cuvier (no 73). Elle paraît, peut-être encore plus que la précédente, caractériser le IIIe s. dans toute la région parisienne. Apparemment commune sur les sites de Paris, on la voit produite à La Boissière-École mais aussi, sous une allure légèrement différente, à Beaumont-sur-Oise. Plus près de Melun, des exemplaires bien datés ont été découverts à Réau et Saint-Germain-Laxis.

1 Elle reste néanmoins rigoureusement absente à Chartres et dans la région environnante.

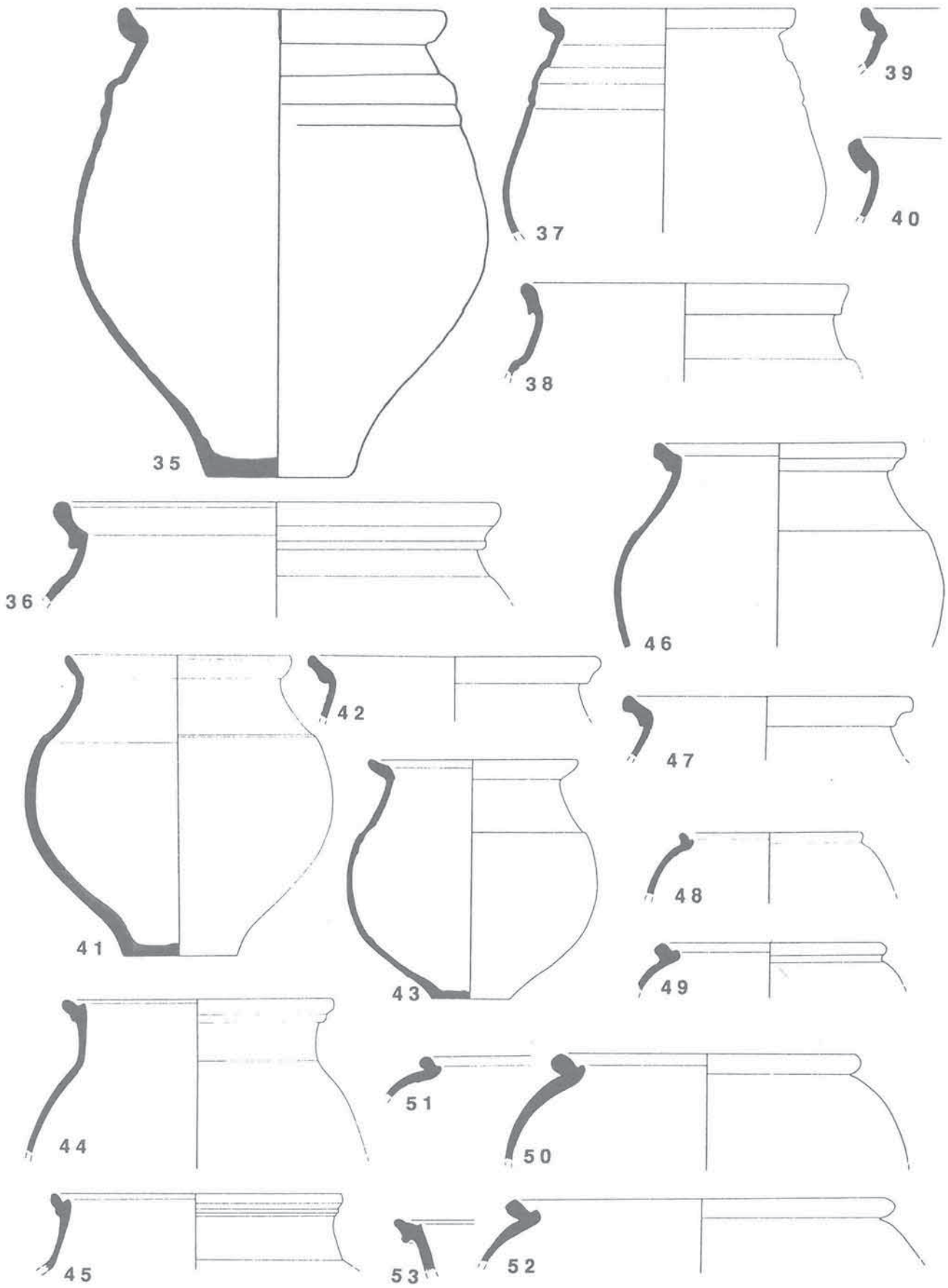



Figure 8 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Marmites et vases.

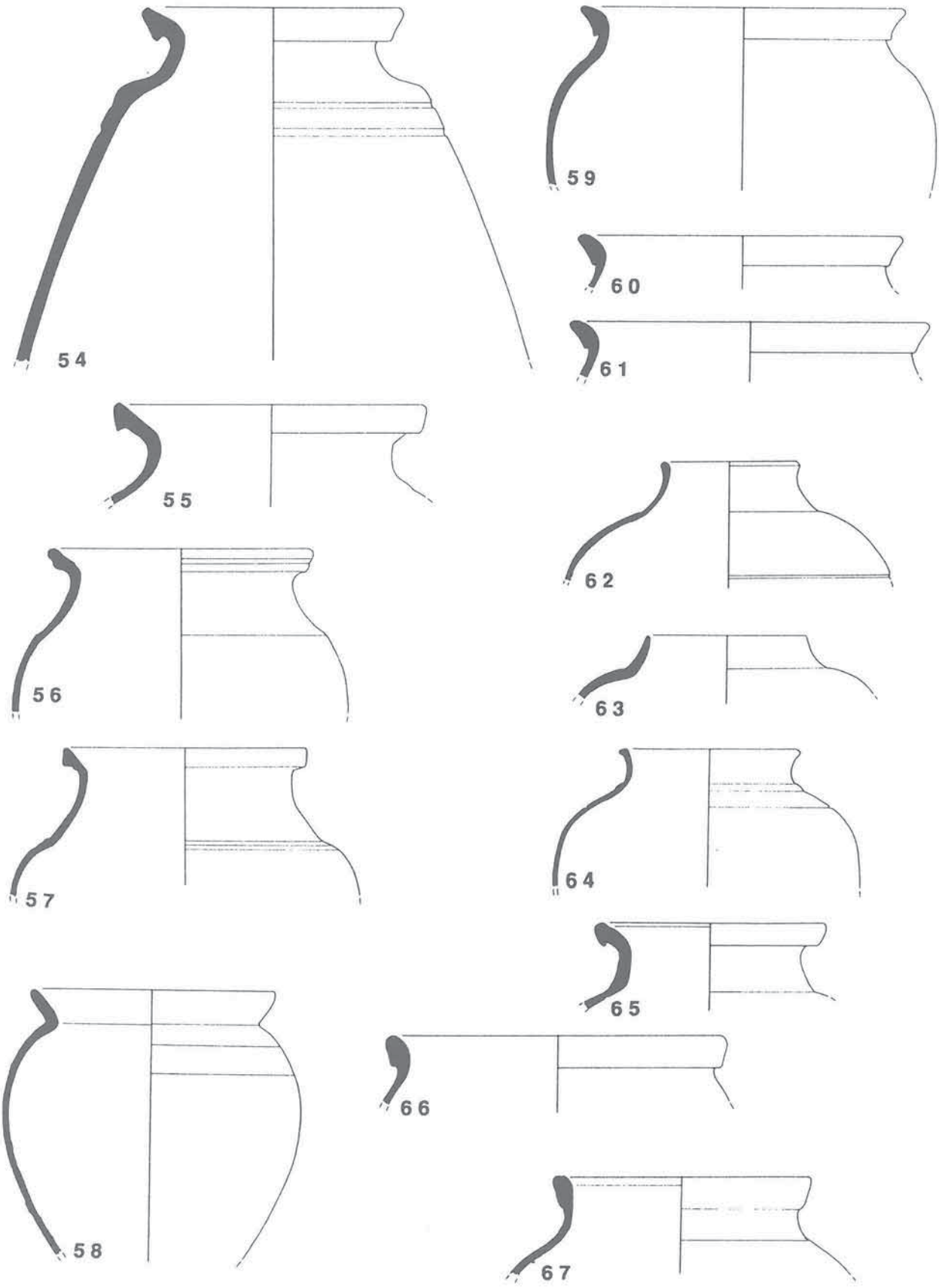



Figure 9 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Marmites et vases.

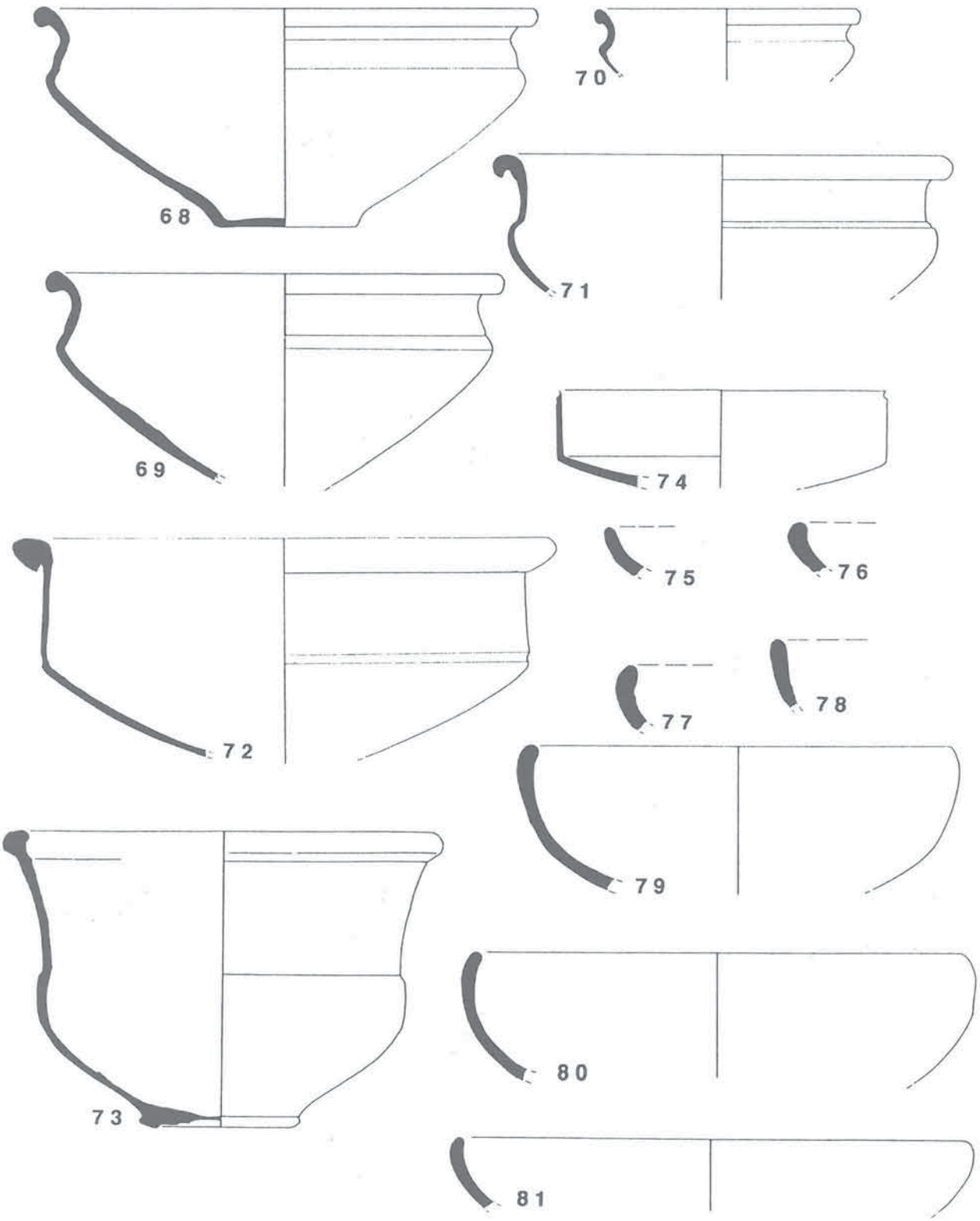



Figure 10 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Jattes.

**c. Les jattes tripodes** (Fig. 11).

Elles sont, assez curieusement, peu représentées.

♦ Jatte à marli, profil en "S", dorée au mica (nº 82). De nombreuses pièces tripodes présentent, à l'est de Paris, ce profil en "S". Un certain nombre sont de fabrication assez soignée et à couverte dorée. On observe, dans ce dernier cas, le plus fréquemment, la présence d'un marli. De tels spécimens se rencontrent aussi en Bourgogne (Sens, Alésia) et même plus au sud. C'est ainsi qu'un atelier récemment fouillé à Roanne a fourni des tripodes analogues.

♦ Les autres tripodes appartiennent à des types très

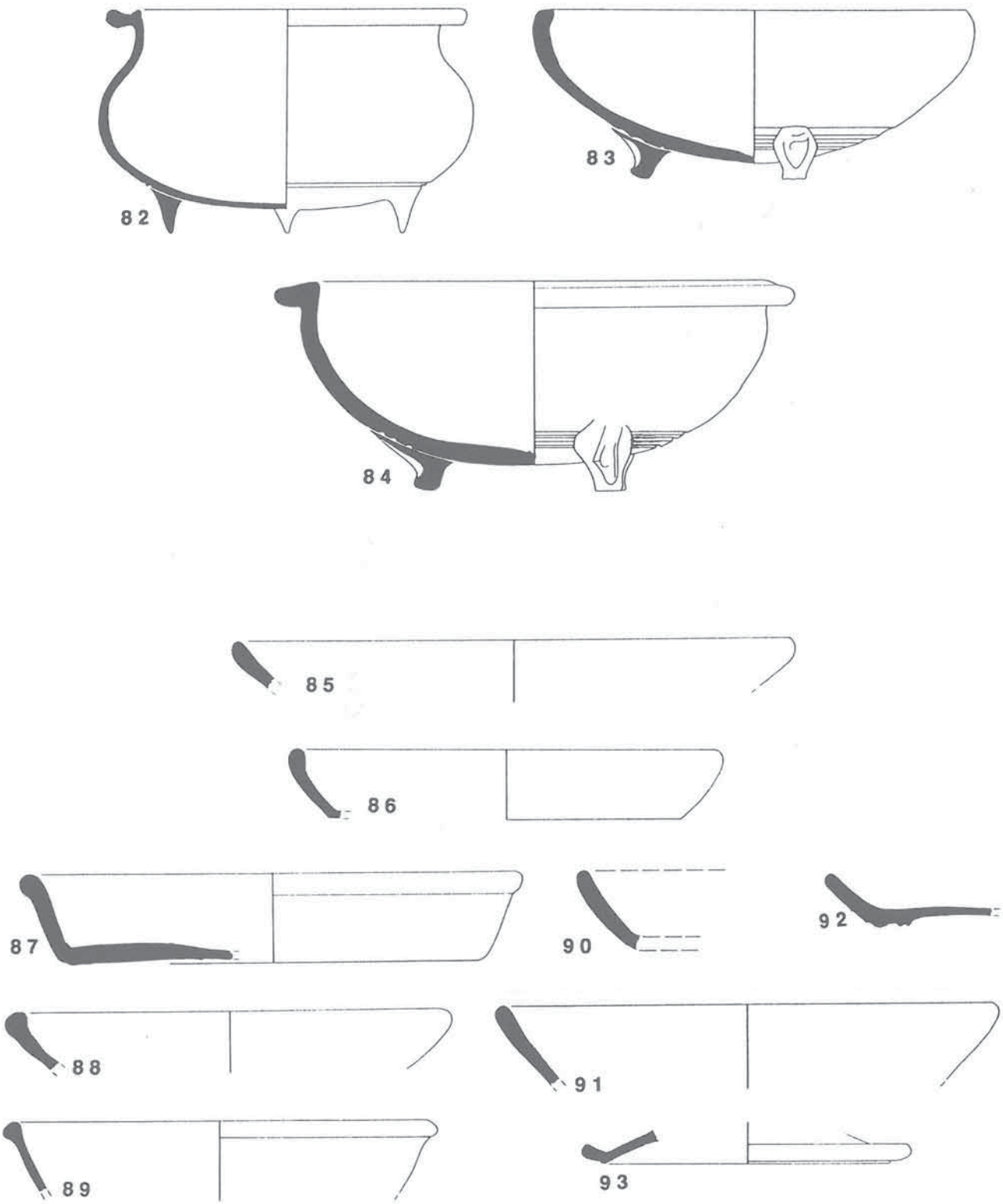



Figure 11 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Jattes tripodes et assiettes.

courants dans la région et au-delà. Ils sont, par exemple, fabriqués à Paris, La Boissière-École, Beaumont-sur-Oise ou Chartres. Mais on les retrouve sur une vaste aire, jusqu'en Val de Loire ou au Mans, notamment la version hémisphérique nº 83.

### 7. Les cruches et amphorettes.

Nous en dénombrons une quarantaine d'individus, à divers états de conservation (Fig. 12 et 13). De la plupart, atypiques, il n'y a guère à dire. Quelques formes attirent cependant l'attention.

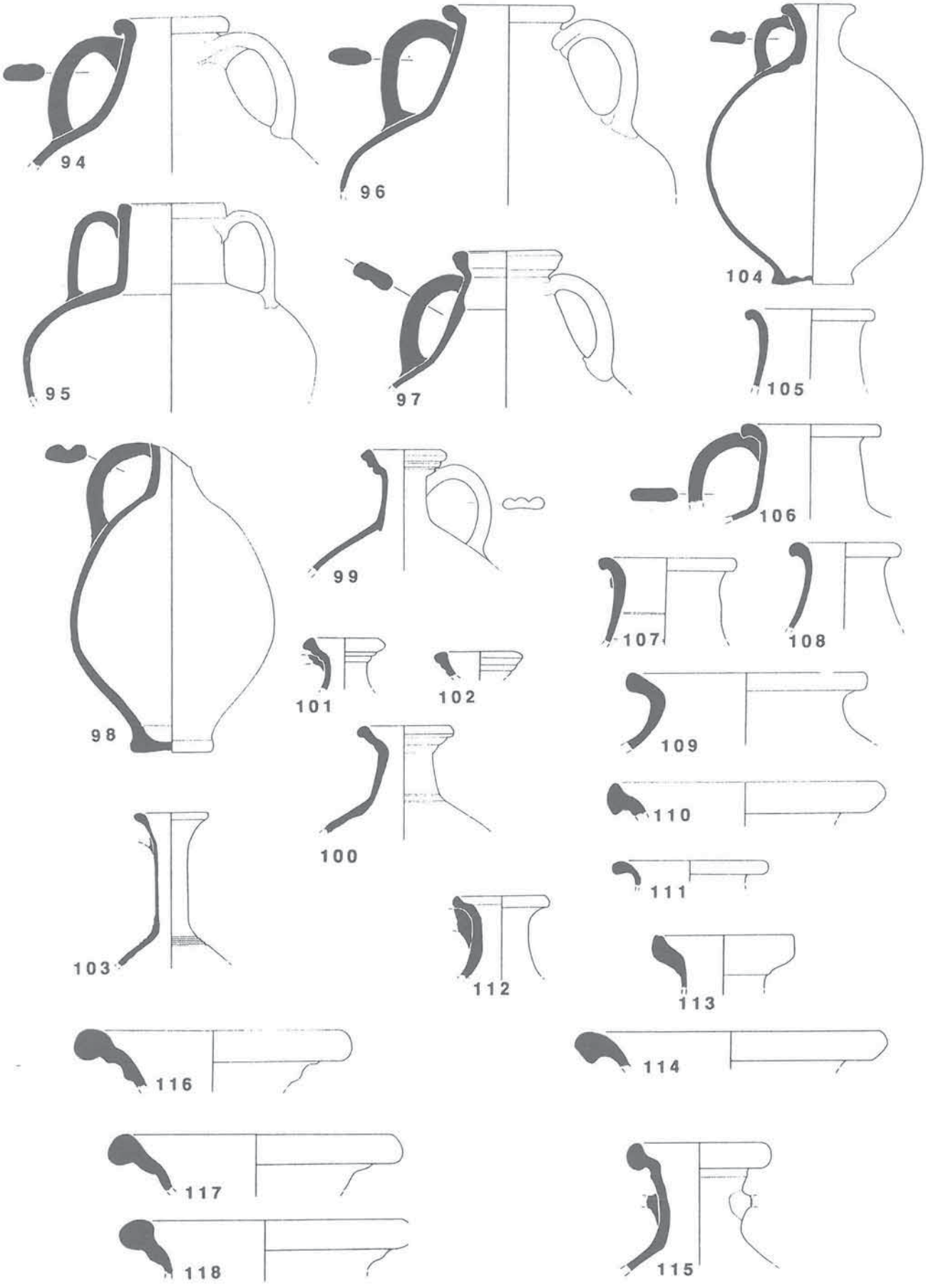



Figure 12 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Cruches.

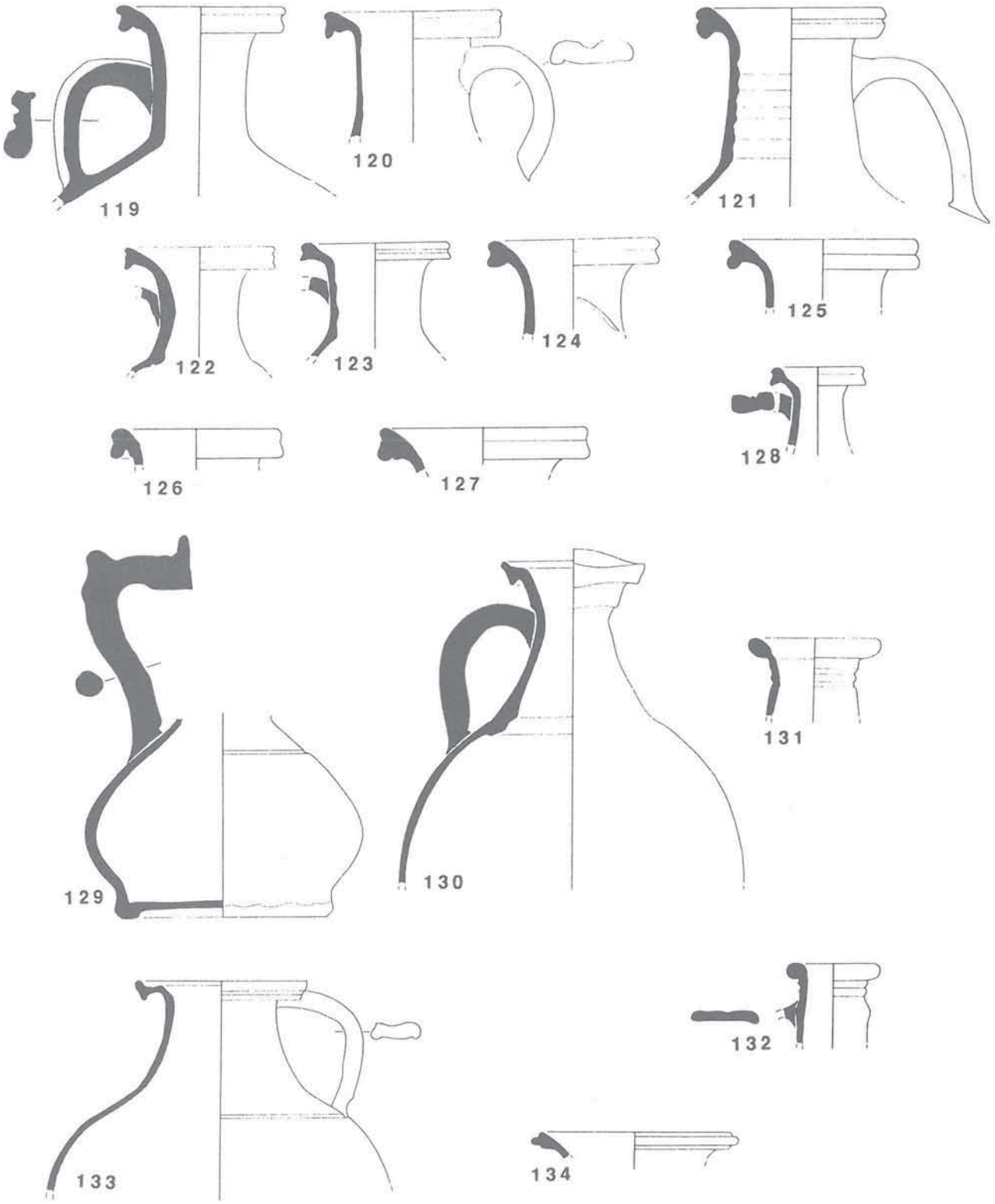



Figure 13 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Cruches.

♦ Amphorettes (nos 94 à 97) : elles sont très fréquentes en région parisienne depuis la fin des Flaviens et surtout sous les Antonins. A l'ouest, leur fabrication est notamment attestée à Epône.

♦ Cruches à panse piriforme et lèvre éversée moulurée (nos 98 à 100). A pâte blanche ou crème, elles sont surabondamment représentées à Paris sous les Antonins (cf. notamment le mobilier des nécropoles parisiennes étudié par M. Petit).

♦ Cruche à col haut et mince, pâte blanche (no 103). Elle reprend très vraisemblablement une forme en verre (Goethert-Pölaschek 130). Des imitations de verrerie

réalisées dans une pâte analogues sont connues autour de Paris. Nous citerons notamment une cruche cylindrique blanche à Épiais-Rhus, dérivant de formes comme les "barillets frontiniens" (Isings 51b ou 89) ou d'autres identiques à Amiens (Bayard 1980) ou à Rouen (Tuffreau-Libre 1978).

♦ Cruche ou aiguière dorée au mica (nº 129). Bien qu'incomplète, la forme de l'anse comme celle, bulbeuse, de la panse, autorise à y voir avec toute certitude une imitation des cruches de bronze du type "blechkannen 1" de J. Eggers. Ces cruches sont répandues du IIe au IIIe s. sur une grande partie de l'Europe romanisée, parfois associées à des dépôts monétaires. Elles ont été souvent imitées en céramique, dorées au mica ou non. Il en est ainsi sur les ateliers de Gaule du Centre, à La Boissière-École (Yvelines), à Saint-Ambreuil-la-Ferté dans le Tournugeois (Gaudillière 1980), à Thésée-Pouillé dans le Loir-et-Cher (Trombetta 1982) ou à Colchester (Hull 1963, forme 361).

♦ Cruche à lèvre à marli (nº 133). Là encore, on se rapproche d'exemplaires de métal, également imités en céramique notamment à Colchester (Hull 1963, type 383), au IIIe s.

## 8. Les gobelets.

Au nombre de 14, ils se divisent en deux catégories principales, gobelets à col tronconique ou gobelets-sacs à petite lèvre éversée.

### a. Les gobelets à cols tronconiques (Fig. 14).

♦ Le gobelet à panse décorée de cannelures (nº 135) appartient à un type très courant dans le nord de la Gaule, depuis le Val de Loire (Herbilly, Tavers) et la région chartraine. Mais il est produit aussi plus au sud dans les ateliers de l'Allier (découvertes de Toulon-sur-Allier, Vichy ou même Lezoux : Symonds 1993). On peut le rattacher aux formes Niederbieber 33. Sa fabrication est attestée à Paris, La Boissière-École mais aussi en Normandie, à Harfleur. On ne semble, en revanche, ne plus le trouver plus au nord (absent du répertoire de Beaumont-sur-Oise) ou en Picardie.

♦ Proche du précédent (nº 137), bien lustré, celui-ci rappelle certains gobelets produits en céramique

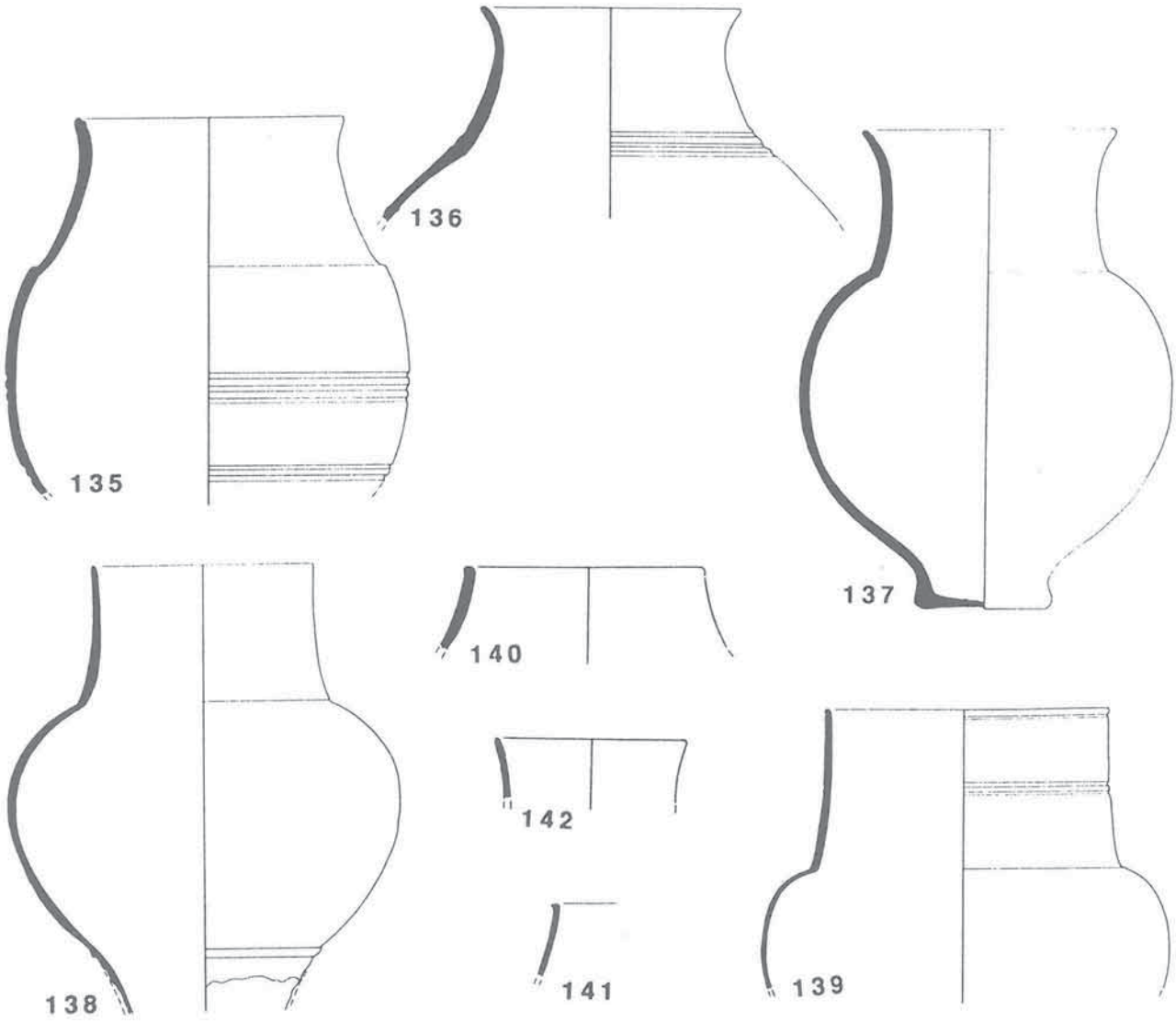



Figure 14 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Gobelets à col tronconique.

métallescente à Jaulges-Villers-Vineux. On le comparera ainsi à un gobelet conservé au Musée archéologique de Dijon (Symonds 1993, nº 373).

♦ Gobelets à pied et col cylindrique large et panse globulaire (nos 138 à 139). Si les précédents étaient assez largement répandus, ceux-ci apparaissent, en revanche, bien spécifiques à l'est de la région parisienne ainsi qu'à la plaine champenoise. Fréquents en craquelée bleutée, on les rencontre, entre autres, à Meaux (nécropole)[2]. Il est aussi fabriqué à La Villeneuve-au-Châtelot (Frichet 1972) ou, semble-t-il, à Paris. La datation de ce type reste encore assez floue. Les découvertes de La Villeneuve-au-Châtelot suggèrent le IIIe s. et, peut-être, la fin du IIe s., mais certaines découvertes en Seine-et-Marne pourraient faire descendre cette fourchette vers la période constantinienne.

**b. Gobelets ovoïdes ou "gobelets-sacs"** (Fig. 15).

Certains (nº 148) dérivent encore de formes produites, entre autres, à Jaulges-Villiers-Vineux, du type des gobelets présentés plus haut (Fig. 6, nos 24-25). Un autre (nº 147), à lèvre en corniche, représente une forme très répandue dans toute la moitié nord de la Gaule (Rhénanie, Iles Britanniques, Argonne, forêt de Compiègne, Normandie, Picardie...), en céramique commune grise ou en parois fines, depuis la fin du IIe s.

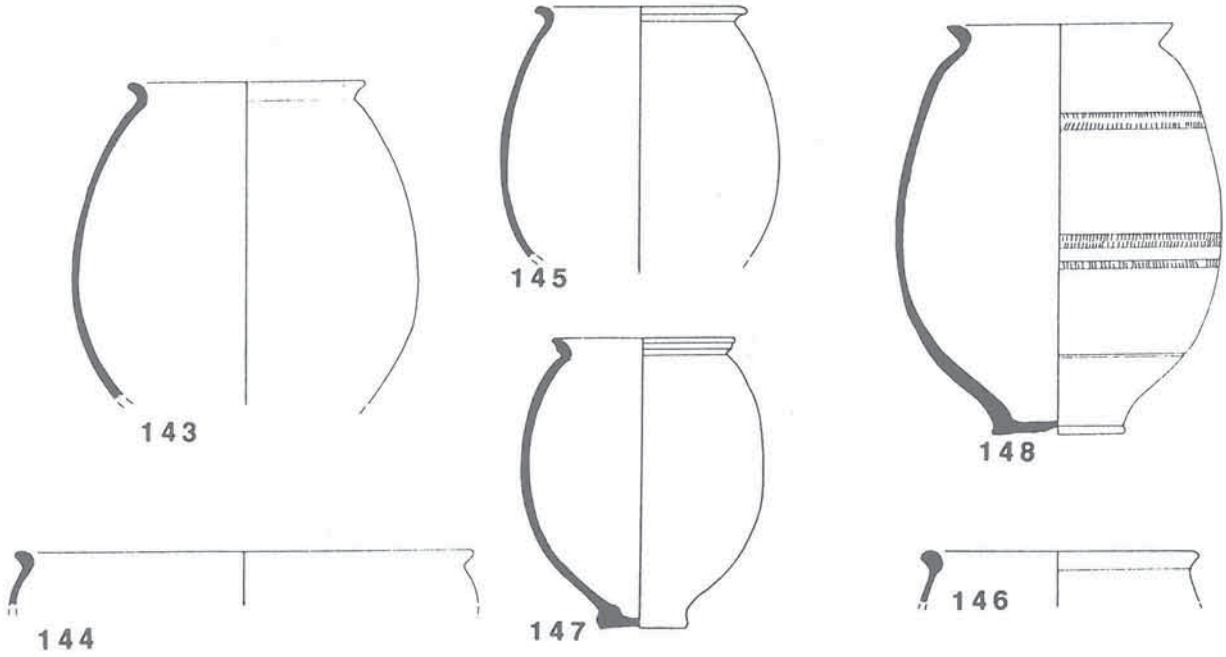



Figure 15 - Melun. Puits du 17, avenue Thiers. Gobelets ovoïdes ou "gobelets-sacs".



## BIBLIOGRAPHIE

**Barat 1993** : Y. BARAT, Que peut-on savoir des productions de l'Est parisien ?, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 143-153.

**Bayard 1980** : D. BAYARD, La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu IIe à la fin IIIe siècle ap. J.-C., dans *Cahiers Archéologiques de Picardie* 7, 1980, p. 147-209.

**Chanez 1980 *et alii*** : J.-C. CHANEZ, J.-C. LE BLAY, G. NEMITZ, R. ADAM, Les potiers de Melun à l'époque gallo-romaine, dans *Archéologia*, 149, 1980, p. 24-29.

**Eggers 1966** : J. EGGERS, Römische Bronzegefässe in Brittanien, dans *Jahrbuch des Römische germanische Zentral Museums*, 13, 1966, p. 67-164.

**Fauduet 1992** : I. FAUDUET, Notice sur le groupe d'Argentomagus-Saint-Marcel, dans *Antiquités Nationales*, 24, 1992, p. 82.

**Feugère 1985** : M. FEUGERE, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve siècle ap. J.-C.*, XIIe suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1985.

2 Deux exemplaires sont conservés au Musée de Meaux : catalogue nos 227 et 228.

**Frichet 1972** : R. FRICHET, L'atelier céramique de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube), dans *Bulletin Archéologique du Nogentais*, 1972.

**Gaudillière 1976** : A. GAUDILLIERE, Site de Saint-Ambreuil, La Ferté : officine de céramique commune du Bas-Empire, dans *Découvertes archéologiques en Tournugeois*, 4, 1976, p. 69-82.

**Goethert-Pölaschek 1977** : K. GOETHERT-POLASCHEK, *Katalog der römische Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, Trierer Grabungen und Forschungen, Band IX, Mainz, 1977.

**Hull 1963** : M. B. HULL, *The roman potters kiln of Colchester*, Soc. of Antiq. of London, Oxford, 1963.

**Moireau 1992** : F. MOIREAU, Le dépotoir des "Murgers", à Tavers (Loiret) : étude de la céramique, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 31, 1992, p. 177-188.

**Moireau et Genty 1991** : F. MOIREAU et P. GENTY, Un ensemble de céramiques du IIIe siècle ap. J.-C. à Herbilly, commune de Mer (Loir-et-Cher), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, p. 177-188.

**Riha 1979** : E. RIHA, *Die römische Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst, Band 3, Augst, 1979.

**Rogers 1974** : G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule centrale, I, Les motifs non figurés*, XXVIIIe suppl. à Gallia, 1974.

**Sellès 1988** : H. SELLES, "La céramique", dans *Chartres : 10 années d'archéologie, 2000 ans d'histoire*, Catalogue d'exposition, Chartres, ADAUC, 1988.

**Symonds 1993** : R. P. SYMONDS, *Rhénish Wares, Fine Dark Coloured pottery from Gaul and Germany*, Oxford, 1993.

**Trombetta 1982** : P.-J. TROMBETTA, Thésée-Pouillé, un centre de production céramique au second siècle de notre ère, dans *Fouilles et méthodes archéologiques en Loir-et-Cher, Thésée-Pouillé*, Catalogue d'exposition, 1982, p. 101-103.

**Tuffreau-libre 1978** : M. TUFFREAU-LIBRE, La céramique commune gallo-romaine de la Seine Maritime au Musée départemental des Antiquités de Rouen, dans *Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques et Historiques*, 44, 1978, p. 59-79.

**Tuffreau-Libre 1980** : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France*, Presses Universitaires de Lille, 1980.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : L. BOURGEAU

***Marie TUFFREAU-LIBRE*** *: Une petite remarque pour le vase à picots. Je ne sais pas si cela a été signalé, mais on le connaît aussi à La Villeneuve-au-Châtelot.*

***Yvan BARAT*** *: Cela ne me dit rien. Est-il signalé dans le texte de R. Frichet ?*

***Marie TUFFREAU-LIBRE*** *: Non, il n'est pas publié mais il est dans les collections de La Villeneuve-au-Châtelot.*

***Yvan BARAT*** *: D'accord. Je te remercie.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE*** *: Ensuite, une question. On a parlé d'un puits votif et je voudrais savoir si, dans le remplissage et dans matériel, il y a des éléments qui plaident dans ce sens ?*

*Une autre remarque, enfin ; dans la répartition des céramiques, plus particulièrement pour le dernier ensemble, il semble y avoir une dépendance avec les fleuves ; c'est-à-dire qu'il y a une répartition d'objets qui est certainement limitée entre la vallée de la Marne et la vallée de la Seine.*

***Yvan BARAT*** *: La raison principale peut tenir aux fleuves mais j'ai l'impression que les potiers s'inscrivent plutôt dans des limites administratives —non que les limites administratives influent sur les traditions céramiques— correspondant à des aires culturelles différentes.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE*** *: Oui, mais ces aires culturelles ne sont-elles pas plutôt dépendantes des contraintes géographiques que des limites administratives ?*

***Yvan BARAT*** *: Je ne vois pas très bien pourquoi. Il y a des voies et il y a des céramiques qui traversent, qu'elles arrivent d'un côté ou de l'autre. Je ne vois pas pourquoi un fleuve empêcherait la diffusion d'une tradition céramique.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE*** *: On voyait comme une partition entre les rives du fleuve, rive gauche-rive droite !*

***Yvan BARAT*** *: Oui, mais il faut voir aussi que la forme de marmite, par exemple, qu'on trouve surtout en pays vexinois, c'est-à-dire chez les Véliocasses, renvoie à une forme qui est assez répandue en Picardie ; la version plus tardive, qu'on trouve à La Boissière-Ecole et dans toutes les Yvelines, donc dans le pays carnute, se rencontre à Chartres et peut-être encore un peu plus au sud ; et il y a cette version très moulurée qu'on trouve à Paris et dans toute la Seine-et-Marne qui renvoie aux productions de La Villeneuve-au-Châtelot, ainsi qu'aux productions de craquelée-bleuté, et ainsi de suite. C'est-à-dire qu'à chaque fois, on a des formes qui butent les unes contre les autres et qui renvoient chacune à des traditions beaucoup plus en arrière.*

***Didier VERMEERSCH*** *: Je voudrais rappeler qu'il faut prendre en compte les problèmes chronologiques ; certaines formes de marmites sont connues pour une période donnée, en particulier pour la première moitié du IIIe s., à peu près dans les limites définies par Yvan Barat ; on trouve celles qui sont à "col flexueux" à Septeuil, Taverny, etc., et un peu en dehors de l'aire définie. Deuxième point, à Beaumont, pour la deuxième moitié du IIIe s., on trouve des formes qui sont courantes dans la région de La Boissière-Ecole, dans cette zone de l'Ile-de-France. Si on prend le col "en gouttière", il apparaît très tôt à Beaumont, certainement dans la deuxième moitié du Ier s., période où on ne le rencontre pas du tout en Picardie ; en revanche, au IIIe s., on l'y trouvera couramment. Donc, si on ne fait pas intervenir le critère chronologique, on risque de définir des limites un peu trop rigides, me semble-t-il.*

***Yvan BARAT*** *: Je suis tout à fait d'accord. La carte que j'ai présentée est un peu simplifiée ; cela ne veut pas dire que tel et tel élément, considéré comme plutôt spécifique d'une région, ne se retrouvera pas en dehors de sa région de prédilection, si j'ose dire.*

***Laurent BOURGEAU*** *: M. Galbois devait répondre à la question de Marie Tuffreau sur le puits votif.*

***Jean GALBOIS*** *: Comme je l'ai dit tout à l'heure, ce n'est pas un puits à eau car la nappe phréatique est à une profondeur de 15 m alors que le puits ne fait qu'un peu plus de 3 m. Le fond est un niveau bien homogène, bien préparé. A Melun, on a fouillé des dizaines de puits et, dans les comblements, nous trouvons des ossements traditionnels de boucherie, des déchets métallurgiques, tout ce qu'on trouve dans une poubelle. Ce qui nous fait penser, ici, à un puits votif, c'est que les céramiques sont pratiquement complètes, voire intactes. D'autre part, les ossements d'animaux nous laissent à penser qu'un certain nombre d'entre eux ont été tués, et non dépecés, et enterrés, vraisemblablement au printemps ou au début de l'été. Enfin, certains dépôts ne sont pas courants : les coquilles d'huîtres, de grande taille, une centaine de coquilles de moules de mer et ce groupe de statuettes, qui est quelque chose d'assez particulier.*

*Maintenant, il faudrait restituer ce puits dans son contexte. Dans le secteur, on en a repéré trois, à quelques mètres les uns des autres (dont deux n'ont pas été fouillés car les parois étaient instables ; l'un d'eux, du Ier s., était creusé dans le sable et peut-être avait-il un cuvelage en bois). Mais on sait qu'une trentaine d'autres ont été détruits, il y a quelques années, par la construction de grands bâtiments ; on a des photographies, en coupe, et certains faisaient environ 1 m de diamètre et une dizaine de m de profondeur, sans maçonnerie. Ces puits étaient installés directement dans le sable alluvial et ils étaient très riches en dépôts ; ils n'atteignaient pas la nappe phréatique puisque le fond s'arrêtait dans du sable et non sur une couche d'argile pour les qualifier de citerne. Il fallait leur mettre une étiquette et nous avons choisi celle qui nous semblait la plus plausible.*

***Patrick BLASZKIEWICZ*** *: Pour les vases à picots, vous avez bien dit qu'ils étaient datés de la deuxième moitié du IIe s., dans une tombe ?*

***Yvan BARAT*** *: A Paris, oui.*

***Patrick BLASZKIEWICZ*** *: Pour un complément d'information, on en a trouvé, dans l'est de la Normandie, dans la région d'Evreux ; cela repousse un petit peu les limites vers l'ouest, d'une part et, d'autre part, ils sont parfaitement datés dans un contexte de la première moitié du IIe s.*

***Yvan BARAT*** *: Je te remercie.*

***Patrick BLASZKIEWICZ*** *: Pour les ateliers, y-a-t-il éventuellement d'autres informations ?*

***Yvan BARAT*** *: Je constate leur fréquence particulière dans la région de Melun et je pense donc qu'il doit y avoir un atelier dans ce secteur. L'exemplaire du puits et celui de la tombe parisienne sont, hormis leur taille, quasi rigoureusement identiques : même pâte, même forme, mêmes moulures, mêmes types de picots ; on en trouve, à l'état de tessons, sur plusieurs sites régionaux. Maintenant, est-ce que celui dont tu me parles, en Normandie, vient du même atelier ?...*

***Patrick BLASZKIEWICZ*** *: A priori, ce sont les mêmes.*

***Yvan BARAT*** *: De toute façon, c'est une forme qui renvoie à la forme Holwerda 74 et on la retrouve également ailleurs.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Danielle MAGNAN[1]

# GROUPE DE FIGURINES EN TERRE BLANCHE TROUVÉ À MELUN (Seine-et-Marne)

Le goupe de statuettes de Melun provient de la fouille de sauvetage urgent de la Brasserie Grüber et, plus particulièrement, d'un puits ayant livré une quinzaine de céramiques gallo-romaines archéologiquement complètes.

L'ensemble de cinq ou, plus vraisemblablement, six petits personnages féminins et masculins regroupés autour d'une déesse protectrice est exécuté en ronde bosse et réalisé par moulage en deux valves avec de l'argile blanche.

Le moulage est en effet la technique de fabrication utilisée ici, c'est-à-dire qu'à partir d'un archétype plein de terre, par exemple, le potier fabrique un moule à une ou plusieurs valves qui va permettre de reproduire le





Melun. Brasserie Grüber : groupe de la déesse protectrice en terre blanche (Cl. D. Magnan).

1 Service Régional de l'Archéologie d'Ile-de-France.

modèle en série ; par la suite, la statuette modelée est plus ou moins finement reprise à l'aide d'un ébauchoir et d'un burin ; puis intervient la cuisson.

Il est très difficile, pour l'instant et en l'absence d'analyses particulières, de préciser la nature du matériau employé et de tenter d'identifier l'atelier de provenance de ce groupe.

Deux découvertes récentes sont venues compléter la liste des ateliers de la Gaule ; aux centres de production localisés dans l'Allier, il faut actuellement rajouter des lieux de production situés, par exemple, dans la Saône-et-Loire, l'Yonne, la Charente-Maritime, la Corrèze, l'Indre-et-Loire, l'Ille-et-Vilaine ou encore dans le Tarn.

Le groupe découvert à Melun n'est pas tout à fait complet, quelques manques sont visibles et notamment la tête de la déesse, vraisemblablement nue et ceinte d'une coiffure en bandeau et chignon.

L'ensemble des figurines est placé sur un socle et les petits personnages se tiennent, de plus, debout sur des socles individuels de tailles diverses.

La déesse dévêtue —seule une draperie recouvre ses avant-bras et enveloppe le reste du groupe— protège de ses bras étendus quatre ou cinq petits personnages masculins et féminins, des adolescentes et des enfants.

La Vénus protège de son bras gauche une adolescente nue qui passe à son tour son bras droit autour des épaules d'un groupe de deux petits garçons, nus également, qui se tiennent par la main, les bras croisés.

De son bras droit, la déesse couvre une autre adolescente plus petite et également nue ; des comparaisons avec des groupes de ce type existant permettent de penser que cette dernière adolescente protège à son tour un petit enfant, placé à sa gauche, disparu sur le groupe de Melun.

Il s'agit là du type I de Mme Rouvier-Jeanlin (Rouvier-Jeanlin 1972, p. 150), c'est-à-dire un ensemble de petits personnages centrés autour d'une déesse protectrice nue, s'apparentant aux Vénus.

Si de très nombreuses statuettes en terre blanche ont été retrouvées en Gaule, celle figurant une déesse protégeant plusieurs petits personnages, comme à Melun, est plus rare.

Des fragments de ce type de groupe sont conservés au Musée des Antiquités Nationales (Rouvier-Jeanlin 1972, p. 150-153) et de rares exemples proviennent du Musée de Laval (Blanchet 1891, p. 107) ou encore de Salzbourg (Blanchet 1891, p. 107 ; Lange 1990), de Wiesbaden (Blanchet 1901, p. 87) et de Suisse (Bémont *et al.* 1993, p. 221).

Il faut également signaler l'ensemble de figurines retrouvé dans la nécropole du Champ de l'Image, à Argenton-sur-Creuse (Bémont *et al.* 1993, p. 164, fig. 62).

Dans la plupart des cas, les groupes de déesses-protectrices ne sont pas identiques et il existe des différences dans certains détails (coiffure ou position des membres supérieurs des petits personnages masculins, etc.) ou encore dans les proportions (différences dans la taille des adolescentes ou des enfants, etc.).

Il n'est pas aisé d'établir, pour ces statuettes en terre cuite, de relation entre le type d'objet, le sujet représenté, et le contexte de découverte. Les sites d'où proviennent ces figurines sont en majorité les sanctuaires, assez fréquemment les habitats et, dans une moindre proportion, les nécropoles, les puits ou encore les dépôts funéraires.

Des statuettes, parmi lesquelles prédominent les déesses-mères, ont, par exemple, été retrouvées en très grand nombre en Allemagne comme offrandes dans les temples et les chapelles où elles étaient placées sur des bancs longeant les murs du temple de *Mars Lenus* à Trèves (De la Moselle à la Sarre 1983, p. 182-187).

Il est possible de différencier trois groupes de représentations (les dieux et les déesses, les personnages et les animaux) qui ont certainement rempli diverses fonctions successives (domestique, religieuse puis funéraire) ; elles ont une signification non seulement religieuse mais elles possèdent également un caractère populaire (Le Porzou 1985, p. 265-266).

Les figurines en terre blanche semblent avoir été fabriquées à partir du I^er^ s. apr. J.-C. et la majorité des découvertes effectuées se situent pendant la période impériale et, principalement, au II^e^ s. apr. J.-C. ; en ce qui concerne les représentations, les divinités protectrices semblent constituer un thème de la fin du I^er^ s. ou du début du II^e^ s. C'est à ces dates que se rattache le groupe de déesse-protectrice de Melun (Lange 1990), datation qui vient compléter l'étude du puits de la Brasserie Grüber.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bémont *et al.* 1993** : C. BEMONT, M. JEANLIN, C. LAHANIER, *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, D. A. F. 38, 1993.

**Blanchet 1891** : A. BLANCHET, Etude sur les figurines de la Gaule Romaine, dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, LI, 1891, p. 189-272.

**Blanchet 1901** : A. BLANCHET, Etude sur les figurines de la Gaule Romaine (Supplément), dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, LX, 1901, p. 189-272.

**Lange 1990** : H. LANGE, *Katalog zur Ausstellung im Salzburger Museum Carolino Augusteum*, 1990.

**Lange 1990** : H. LANGE, *Römische Terrakotten aus Salzburg (Mit einem Beitrag von N. Heger)*, Schrifenreihe des Salzburger Museums Carolino-Augusteum 9, 1990.

**Le Porzou 1985** : F. LE PORZOU, Les figurines de terre cuite gallo-romaines du Musée Carnavalet, dans *Lutèce, Paris de César à Clovis*, Société des Amis du Musée Carnavalet, 1985, p. 265-266.

**Rouvier-Jeanlin 1972** : M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités Nationales*, XXIV^e^ suppl. à Gallia, 1972.

**De la Moselle à la Sarre 1983** : *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, Catalogue d'exposition, Verlag Philipp Von Zabern, Mainz am Rhein, 1983.

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Gabriel HARLAY

# LA CÉRAMIQUE DE LIZINES DÉCOUVERTE À CHATEAUBLEAU (Seine-et-Marne) ESSAI DE CHRONOLOGIE (IIe et IIIe SIÈCLES)

Les dernières fouilles réalisées à Châteaubleau nous ont permis de situer chronologiquement quelques types de céramiques provenant du site de production de Lizines. Le site de Lizines, situé à une dizaine de kilomètres de distance, n'a été que très mal fouillé et très imparfaitement étudié à ce jour. Il n'a fait l'objet que d'un petit article publié dans le bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne en 1975[1].

Je vais faire une simple présentation du matériel issu d'un dépotoir récemment découvert dans la fouille d'un ensemble cultuel (Fig. 1) formé d'un portique d'enceinte et de quatre *fana* [2]. Ce dépotoir, composé des deux couches 3013 et 3030 qui, en fait, n'en font qu'une après raccordement, est délimité par l'abandon du premier état de l'un des *fana* et recoupé par la reconstruction de celui-ci à une époque ultérieure.

Ce dépotoir bien clos nous a livré des éléments de datation qui se recoupent très précisément : plusieurs céramiques sigillées et une monnaie :

- Une coupe de sigillée décorée Drag. 37, presque entière[3].

Inv. Ch.91.X.36.3013.31 (Fig. 2, nº 1).

Haut. : 92 mm ; diam. : 188 mm.

Bol de céramique sigillée décorée au moule, avec fond annulaire rapporté. Signature intra-décorative inversée : MACCIRRAM du potier MACCIRRA de Lezoux[4] de la période Hadrien-Antonin.

Le décor représente une scène de chasse découpée en deux séries identiques de trois métopes. La première métope présente un cavalier tourné à droite, manteau au vent, le bras droit levé, prêt à lancer une pique (Os. 245) ; derrière lui se trouve un arbre (RO.[5] N 9), sous les sabots avant du cheval, une grande feuille et devant, sous le cheval, trois branches de laurier. La deuxième métope présente un sanglier (Os. 1696) attaqué par un chien (Os. 2019) dans un décor de trois branches de laurier. La troisième métope présente un chasseur à pied, le pic brandi à deux mains vers l'avant (Os.1089) dans un décor de trois branches de laurier. Les métopes sont séparées par une ligne cordée verticale (RO. A 40) partant d'une rosette surmontée d'une feuille ; la partie haute est séparée de la guirlande d'oves (RO. B 109) par une ligne cordée horizontale (RO. A 23).

- Deux tessons de bol Drag. 37 attribués à CINNAMVS (milieu IIe s.).

- Plusieurs coupelles tronconiques, forme 044, dont la provenance est attribuée à Lezoux[6], datant des IIe-milieu IIIe s.

Coupelle tronconique 044 de Lezoux.

Inv. : Ch.91.X.36.3030.42 (Fig. 2, nº 2).

Haut. : 43 mm ; diam. :100 mm.

Coupelle sur pied annulaire rapporté de section trapézoïdale, à faible ressaut qui souligne la partie inférieure de la carène ; la panse est tronconique avec un évasement formant un petit marli terminé par une lèvre arrondie, montante.

La pâte est d'un beau rouge, brillant en surface.

---

1 J.-C. ALADAME, Lizines - Centre industriel Gallo-romain en pays Sennonais, dans *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, 16, 1975, p. 81-88.

2 F. PARTHUISOT, *Châteaubleau - Second sanctuaire gallo-romain*, Rapport de synthèse 1990-1991.

3 A. PIBOULE, *Néris-les-Bains. Vases sigillés ornés au moule du musée thermal*, Revue Archéologique SITES, hors-série nº 13, Avignon, 1982, Table 23 B, p. 54 et 55.

4 F. OSWALD, *Index of figure-types on terra sigillata*, Liverpool, 1936, Londres, 1964, p. 174.

5 G.B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale, I.-Les motifs non figurés*, XXVIIIe suppl. à *Gallia*, 1974 et Reverse index to "Potiers de la Gaule Centrale".

6 Ph. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIIe s. Considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 42 et 43.

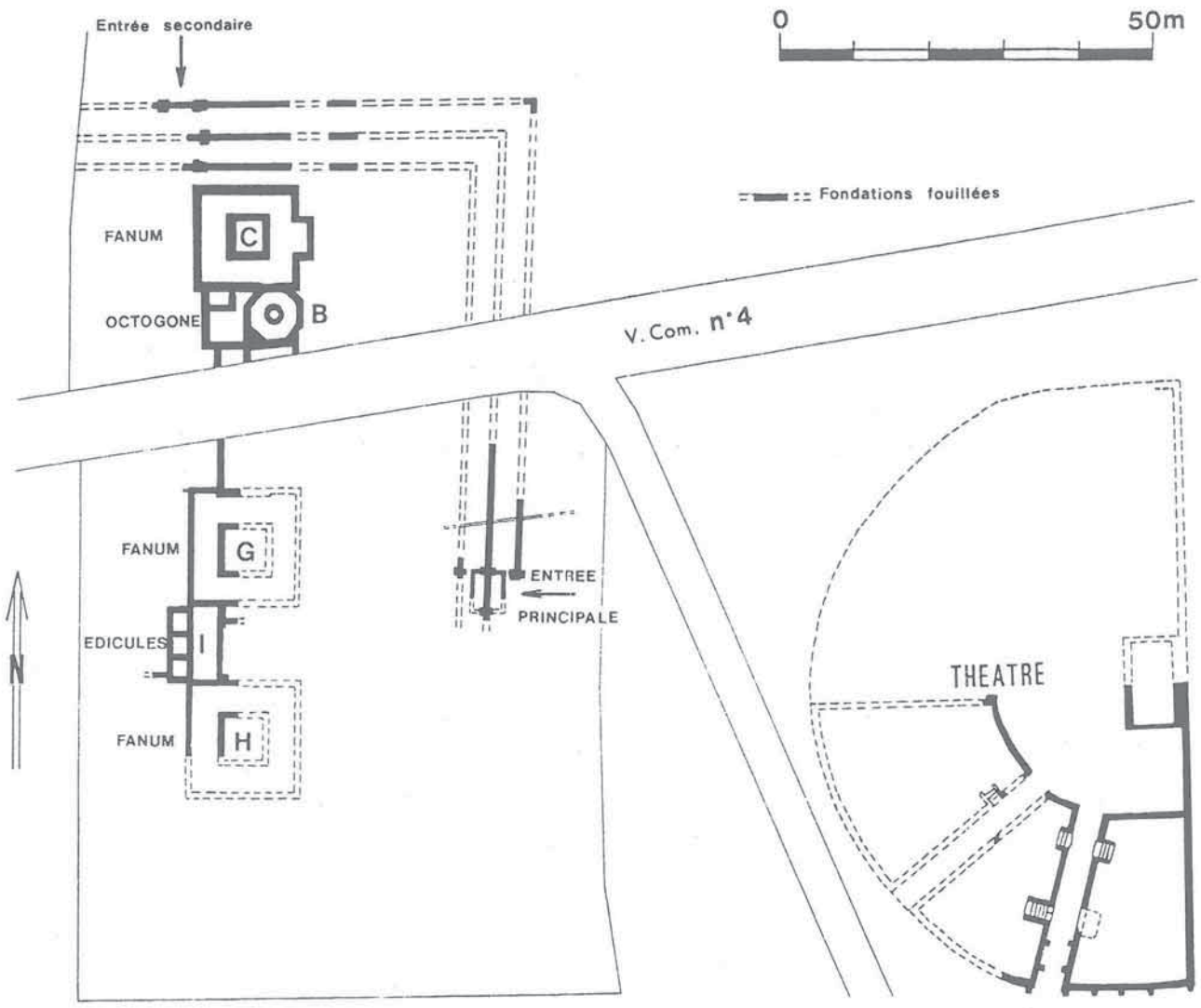



Figure 1- Châteaubleau. Plan du dernier état d'occupation : IV$^{e}$ s. (août 1991).

- Un tesson d'assiette Drag. 31 et un autre de coupe Drag. 38.

- Un As d'Antonin de l'atelier de Rome, daté de 139.

En accompagnement de ces céramiques et de cette monnaie, nous avons pu recenser 59 unités-vases de céramiques communes, allant de quelques tessons recollés à des éléments archéologiquement complets. Ils peuvent être regroupés en 15 familles de vaisselle : assiette, écuelle, écuelle tripode, jatte, jatte tripode, marmite, marmite tripode, couvercle, poêlon, telle, mortier, gobelet, cruche, petite amphore, dolium.

Bien que la plus grosse partie de cette liste soit de la fabrication de l'atelier de Lizines, nous ne présenterons que 11 pièces qui ont l'avantage d'être complètes ou presque. Elles représentent 6 familles de vaisselle :

- Assiette
- Jatte
- Marmite
- Marmite tripode
- Couvercle
- Poêlon

**Assiette** (Fig. 3, n° 1) :

Inv. : Ch.91.X.36.3013.22.

Haut. : 38 mm ; diam. : 187 mm.

Assiette fragmentée à fond concave dans son centre et convexe en marge, intérieurement très légèrement concave ; la panse oblique à lèvre arrondie forme une carène extérieure.

La pâte est gris bleuté craquelée en surface avec de nombreux cratères dus aux dégraissants organiques ; intérieurement, elle est brune avec un noyau gris clair.

**Assiette** (Fig. 3, n° 2) :

Inv. : Ch.91.X.36.3030.16.

Haut. : 47 mm ; diam. : 231 mm.

Assiette fragmentée à fond convexe ; la panse oblique est terminée par une lèvre délimitée par un creux de part et d'autre et arrondie en quart de rond.

La pâte est grise, très claire intérieurement et presque noire en surface. Elle est très cuite.

**Jatte** (Fig. 3, n° 3) :

Inv. : Ch.91.X.36.3030.19.

Haut. : 149 mm ; diam. : 255 mm.

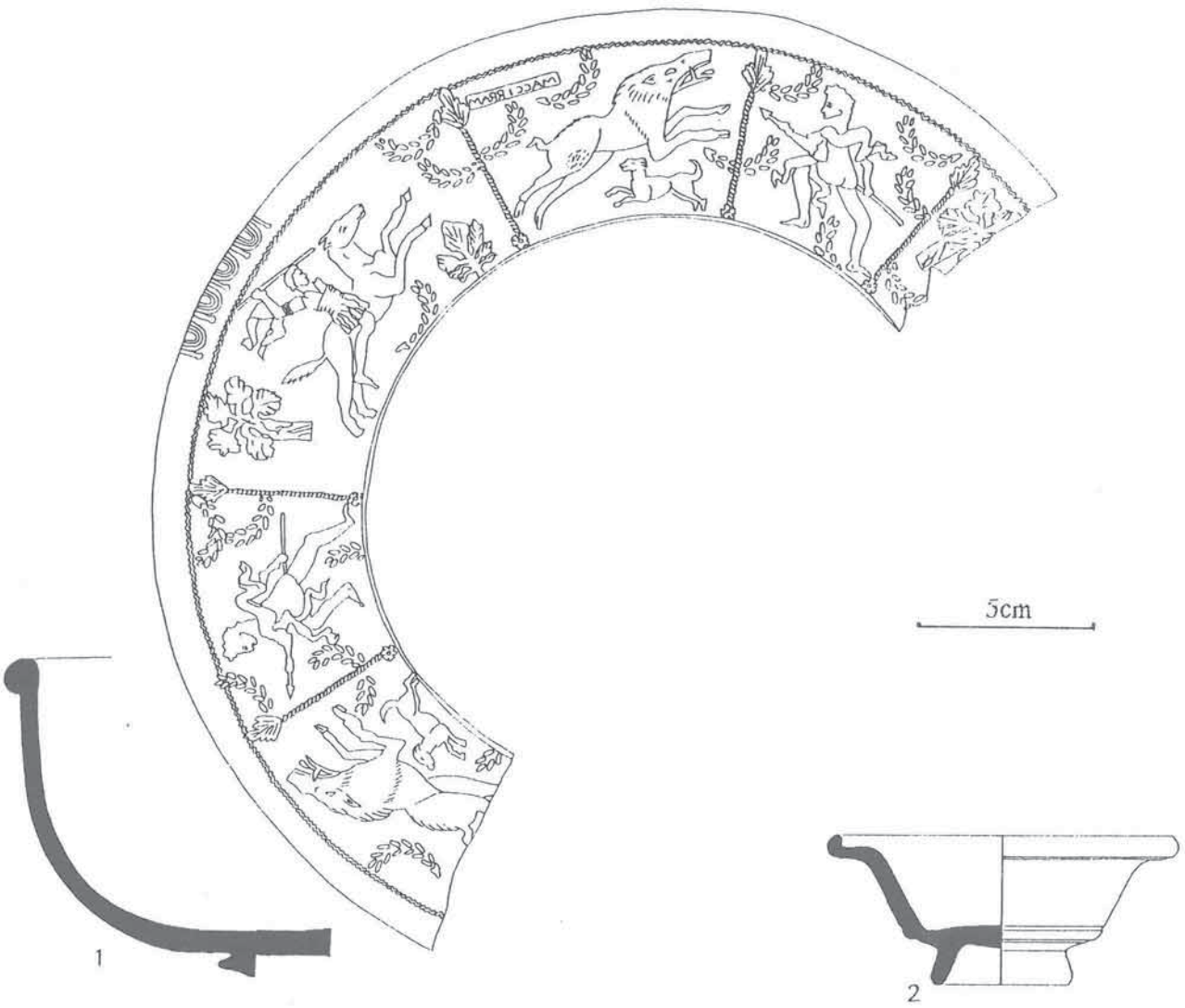



Figure 2 - Châteaubleau. Céramiques sigillées.

Jatte de céramique commune à fond presque plat, découpé à la ficelle ; panse très évasée avec un épaulement marqué ; petit col terminé par une lèvre recourbée vers l'extérieur et à extrémité amincie.

La pâte, craquelée en surface, est de teinte allant du gris au noir, son cœur est gris clair.

**Marmite** (Fig. 3, nº 4) :

Inv. : Ch.91.X.36.3030.7.

Haut. : 173 mm ; diam. : 190 mm.

Marmite à petit fond découpé à la ficelle (diam. : 60 mm) ; la panse napiforme se termine par un col (haut. : 21 mm) légèrement rentrant ; la lèvre triangulaire, presque horizontale et extérieure (larg. : 10 mm), comporte une gorge pour accueillir un couvercle et un petit bourrelet dans sa partie inférieure.
La pâte est grise tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

**Marmite** (Fig. 3, nº 5) :

Inv. : Ch.91.X.36.3030.15.

Haut. : 200 mm ; diam. : 200 mm.

Marmite à petit fond découpé à la ficelle (diam. : 69 mm) ; la panse napiforme se termine par un col (haut. : 30 mm) légèrement rentrant ; la lèvre presque horizontale et extérieure (larg. : 13 mm) comporte une gorge pour accueillir un couvercle.
La pâte est grise et brune tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

**Marmite tripode** (Fig. 3, nº 6) :

Inv. : Ch.91.X.36.3030.03.

Haut. : 107 mm ; diam. : 210 mm.

Marmite tripode, fragmentée, présentant un fond arrondi supporté par trois pieds cylindriques creux (haut. : env. 30 mm) dont la partie inférieure s'élargit en boule aplatie ; la panse verticale (haut. : 40 mm) se creuse légèrement vers l'intérieur et comporte deux rainures horizontales dans sa partie inférieure ; la lèvre horizontale et extérieure (larg. : 17 mm) comporte une gorge pour accueillir un couvercle (peut-être le nº Ch.91.X.36.3030.02).
La pâte est beige rosé à l'intérieur et noire à l'extérieur.

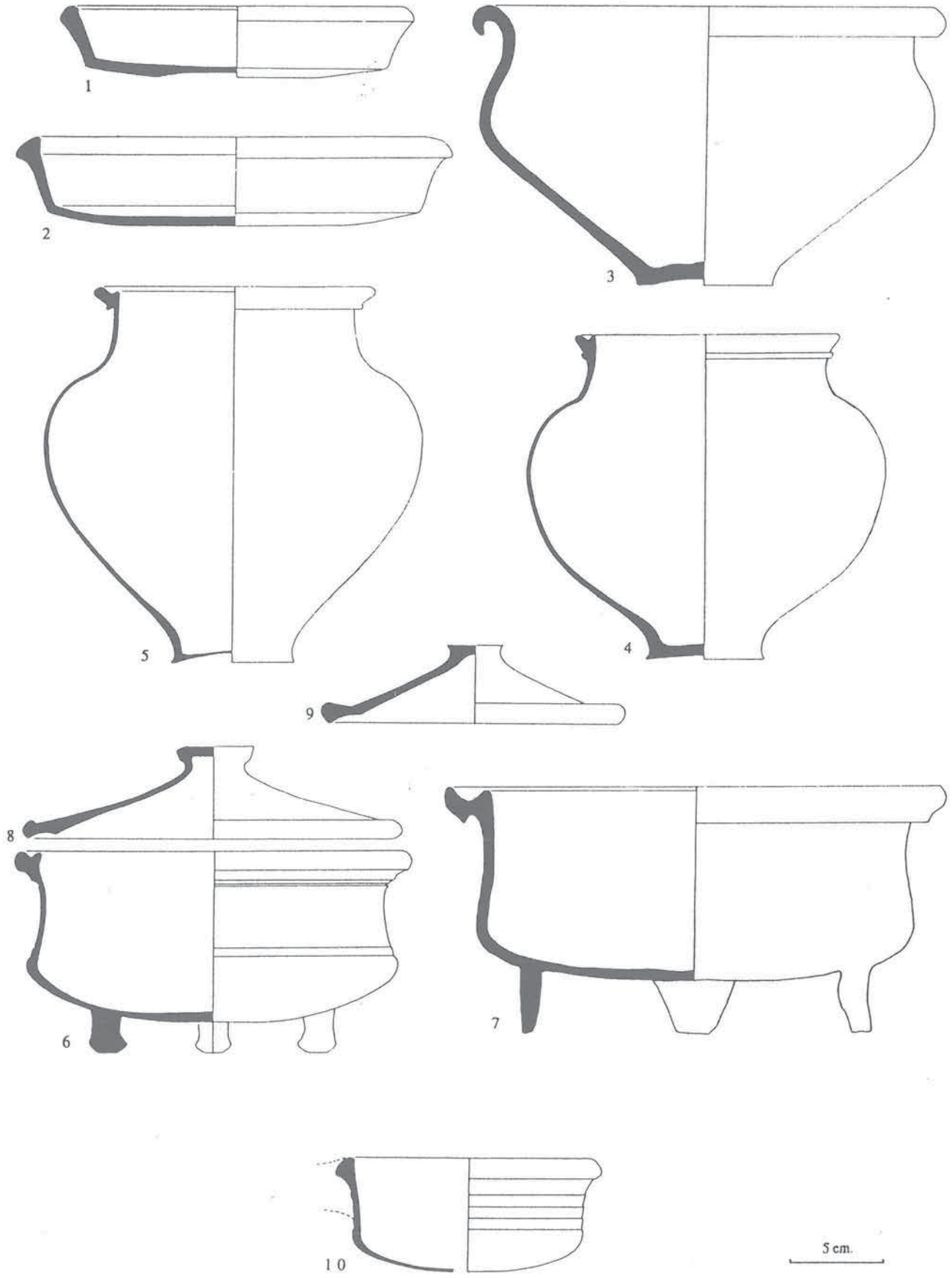



Figure 3 - Châteaubleau. Céramiques communes.

**Marmite tripode** (Fig. 3, n° 7) :

Inv. : Ch.91.X.36.3030.4.

Haut. : 93 mm ; diam. : 190 mm.

Marmite tripode, fragmentée, présentant un fond arrondi supporté par trois pieds trapézoïdaux de section rectangulaire (haut. : 24 mm) ; la panse verticale (haut. : 45 mm) se creuse légèrement vers l'intérieur et comporte un renflement dans sa partie inférieure ; la lèvre, horizontale et extérieure, (larg. : 16 mm) comporte une gorge pour accueillir un couvercle.
La pâte est beige rosé et noircie par la cuisson à l'intérieur et à l'extérieur de la panse.

**Couvercle** ( Fig. 3, n° 8) :

Inv. : Ch.91.X.36.3030.02.

Haut. : 49,5 mm ; diam. : 201 mm.

Couvercle fragmentaire comportant un bouton de préhension plat découpé à la ficelle ; il s'évase en forme de cône très aplati avec une légère inflexion vers l'intérieur et se termine par une lèvre renflée de section ovalaire.
La pâte est beige rosée à l'intérieur et noire à l'extérieur, avec des taches beiges.

Provenance attribuée à l'atelier de Lizines.

Ce couvercle correspond, tant au niveau de la pâte que du diamètre, à la marmite tripode n° Ch.91.X.36.3030.03, découverte dans le même contexte.

**Couvercle** (Fig. 3, n° 9) :

Inv. : Ch.91.X.36.3030.01.

Haut. : 42 mm ; diam. : 161 mm.

Couvercle à bouton de préhension plat découpé à la ficelle ; il s'évase en forme de cône très aplati avec une légère inflexion vers l'intérieur et se termine avec une lèvre renflée de section ovalaire.
La pâte est gris clair à l'intérieur et gris foncé à l'extérieur.

**Poêlon** (Fig. 3, n° 10) :

Inv. : Ch.91.X.36.3030.32.

Haut. : 60 mm ; diam. : 141 mm.

Poêlon très fragmentaire dont il manque principalement le manche. Le fond est légèrement bombé ; les parois verticales présentent une ligne faisant cinq fois le tour extérieur ; la lèvre, en quart de cercle, est éversée vers l'extérieur.
La pâte est gris foncé aussi bien en surface qu'en profondeur.

La continuation de la fouille cet été, vers l'est, de la suite de ce dépotoir nous permettra, je l'espère, de compléter plusieurs de ces céramiques et de faire avancer cette étude. Je suis certain qu'un certain nombre de ces formes ont perduré et se retrouvent au III^e^ siècle et même peut-être après. Il est sûr que la reprise de la fouille et de l'étude du site de Lizines apporterait beaucoup d'informations pour la région.

## DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

***Philippe BET*** *: Sur le Drag. 46 que tu as présenté, y-avait-il une marque ?*
***Gabriel HARLAY*** *: Non, il n'y avait pas de marque sur celui que j'ai présenté.*
***Philippe BET*** *: D'accord. En fait je posais cette question pour soulever le problème de l'utilisation du terme Drag. 46 qui me gêne un peu parce que, comme on l'a déjà exposé en 1989 en présentant la typologie des productions de Lezoux et du centre de la Gaule, le Drag. 46 a fait l'objet d'une grande confusion, depuis Oswald, quand celui-ci a rassemblé plusieurs formes avec des lèvres tombantes, des lèvres montantes, des marlis plats sous cette appellation.*
***Gabriel HARLAY*** *: Que proposes-tu comme appellation ?*
***Philipe BET*** *: Je ne sais pas d'où vient ton tesson mais pour le centre de la Gaule, c'est la forme 044 ; pour La Graufesenque, tu as toute la panoplie des services qu'Alain Vernhet a publié dans Figlina (vraisemblablement le service C).*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Yvan BARAT[1]
Dominique MORIZE[2]
Paul VAN OSSEL[3]

# VARIÉTÉ ET PROVENANCE DES APPROVISIONNEMENTS EN CÉRAMIQUE DE LA *VILLA* GALLO-ROMAINE DE LIMETZ-VILLEZ (Yvelines)

## Introduction

Le site du "Fort de la Bosse Marnière", à Limetz-Villez, a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles, menées par l'Université de Paris I et le Service archéologique Départemental des Yvelines, entre 1981 et 1988. Localisé à environ 70 km au nord-ouest de Paris, au confluent de l'Epte et de la Seine, ce site a révélé les vestiges d'une *villa* romaine sur laquelle s'est développé un habitat du Haut Moyen Age.

A l'instar de bien des sites ruraux de la région, les fouilles ont entraîné la découverte d'un abondant matériel archéologique, composé principalement de céramique. Une des principales particularités de ce matériel est la variété des provenances. Elle affecte bien sûr moins les productions locales que les productions fines, provenant de régions parfois fort lointaines. Il n'en reste pas moins que cette diversité est (encore) inhabituelle dans les sites ruraux et même dans les agglomérations antiques d'Ile-de-France. Elle l'est d'autant plus que la variété la plus grande caractérise les ensembles céramiques de la fin de l'époque romaine (fin III$^{e}$-V$^{e}$ s.).

Cette contribution veut présenter seulement un aperçu des productions découvertes sur le site de la *villa* de Limetz-Villez et indiquer leur importance relative. Les résultats présentés ici sont encore largement partiels et provisoires ; l'étude de la céramique, menée en collaboration par les signataires, n'est pas encore achevée. La poursuite des recherches dans le cadre d'un Programme collectif de Recherche sur l'Antiquité tardive en Ile-de-France[4], permettra d'affiner les observations et de les inscrire dans le contexte régional des importations de céramique.

## I. LE SITE : *VILLA* ET HABITAT DU HAUT MOYEN AGE

Avant de décrire ces céramiques, il est indispensable de rappeler brièvement le contexte archéologique de leur découverte. La *villa* romaine, implantée en bordure de l'Epte, présente un plan classique avec ses deux parties, résidentielle et agricole, séparées par un mur. Une installation de bains complète le corps d'habitation principal. Le tout était entouré d'un mur de clôture dont quelques tronçons ont été localisés. L'organisation de la partie résidentielle est bien connue ; celle de la cour agricole l'est moins. Seule son extrémité nord-est a fait l'objet de fouilles qui ont révélé un grand bâtiment rectangulaire à deux nefs, précédé d'une "tour-porche".

La chronologie du site peut être résumée rapidement. La fondation du bâtiment principal remonte au milieu du I$^{er}$ s. apr. J.-C. Jusqu'au début du IV$^{e}$ s., le bâtiment principal demeure à peu près inchangé. Une première destruction est datée du début ou du premier quart du IV$^{e}$ s. Un abandon momentané succède à cette destruction, puis le bâtiment et les bains sont réoccupés à l'époque valentinienne, mais avec des transformations qui modifient profondément leur aspect. Cette phase d'occupation valentinienne s'achève par l'abandon du bâtiment, suivi d'un effondrement des toitures. Le *terminus post quem* pour cette étape est donné par une monnaie de 383-388.

La fouille de l'annexe a montré une évolution légèrement différente. Dès le IV$^{e}$ s., le bâtiment "à piliers" est manifestement en ruine. Une construction en bois, prenant appui sur les murs partiellement ruinés, est alors construite dans le coin intérieur sud-est. Son

1 Résidence Palais Royal, 2, Square de Valois, 78150 LE CHESNAY (S. A. D. des Yvelines).

2 11, rue Géricault, 75016 PARIS (S. A. D. des Yvelines).

3 21, rue Tondu du Metz, 60350 ATTICHY (Chargé de Recherche au CNRS, U.M.R. 126/3).

4 Programme de recherche Collectif pluri-annuel présenté, en 1993, devant la Commission Interrégionale de l'Archéologie (P. Van Ossel et P. Ouzoulias, dir.).

occupation, liée manifestement à des activités métallurgiques, est datée du milieu du IVe s.

A l'occupation de la *villa* succède une phase d'occupation matérialisée par des traces de construction en matériaux légers, qui empiètent sur les ruines des bâtiments antérieurs. Il est souvent difficile de dater ces structures, en raison de l'absence de stratigraphie bien nette. Certaines datent manifestement du Ve s., mais d'autres appartiennent à l'époque mérovingienne et à l'époque carolingienne. Les témoins de la fin du IVe s. et du Ve s. proviennent principalement de deux secteurs différents :

- le premier, situé devant le mur séparant la *pars urbana* de la *pars rustica*, a révélé les restes diffus d'une construction légère matérialisée par des parois en plâtre banché, effondrées sur place, et une couche noirâtre permettant de circonscrire l'extension de la construction ;
- le second, situé dans la cour agricole, a révélé des fonds de cabane et un profond fossé, recoupant un fossé analogue, mais lié à l'occupation romaine du site. C'est d'un de ces fonds de cabane que provient une fibule germanique du type Niederflorstadt (milieu du Ve s.).

## II. LA PLACE DU SITE DANS LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE D'ILE-DE-FRANCE

L'évolution du site de Limetz-Villez, tel qu'on peut la retracer, n'est pas isolée en Ile-de-France. Malgré le nombre encore réduit de comparaisons, on peut évoquer des sites comme Saint-Germain-lès-Corbeil, Servon ou Epiais-Rhus (La Poulaine), qui ont révélé des occupations comparables, avec bien sûr des différences dues à l'histoire particulière de chacun d'entre eux.

Si nous insistons sur ce point, c'est afin de replacer les découvertes de Limetz-Villez dans leur contexte archéologique régional. Ni l'évolution chronologique, ni l'évolution architecturale du site ne paraissent exceptionnelles. Pour être plus clair encore, la variété des productions céramiques ne peut être expliquée par la nature plus ou moins exceptionnelle du site ou de leur contexte de découverte. D'autres causes doivent être recherchées. Certaines apparaissent assez faciles à deviner, comme la situation du site en bordure de l'axe de communication qu'est la Seine. D'autres, liées aux aspects de diffusion des céramiques ou aux aspects de courants commerciaux, demandent encore à être précisées.

## III. DIVERSITÉS DES APPROVISIONNEMENTS EN CÉRAMIQUE

### 1. Au Haut Empire.

Les observations qui vont suivre ne portent que sur une partie du mobilier (campagnes 1983, 84, 85 et 87). Les identifications de provenance basées sur des caractéristiques techniques et/ou morphologiques ont été faites à l'œil nu. Il s'ensuit que, pour une part relativement importante du mobilier (environ 30 %), l'origine n'a pas été identifiée avec certitude, et si les pourcentages présentés plus loin sont susceptibles d'être modifiés, leurs rapports ont, eux, peu de chance de bouger, du moins de manière significative.

A l'heure actuelle et en l'état des travaux, l'ensemble de la terre sigillée découverte sur la *villa* de "La Bosse-Marnière" se répartit de la façon suivante :

- la Gaule du Sud : 31 % du NMI ;
- la Gaule du Centre : 57 % du NMI ;
- la Gaule de l'Est : 12 % du NMI.

La *villa* n'a livré aucun fragment de sigillée italique ou lyonnaise.

Les éléments les plus anciens sont représentés par un Drag. 27 tibérien et une dizaine d'autres, également de La Graufesenque, datés plus largement de la période pré-flavienne, voire Claude. Ces fragments appartiennent à la phase d'aménagement de la terrasse pour la construction de la *pars urbana.*

Au Ier s., c'est l'atelier de La Graufesenque qui est largement majoritaire ; à vrai dire, aucun autre atelier rutène n'a pour l'heure été reconnu, en particulier Banassac ou Montans. Au sujet de ce dernier, la remarque n'est pas complètement aberrante car, bien que située totalement en dehors de la zone de diffusion privilégiée de cette officine, l'Ile-de-France en a néanmoins livré quelques témoins.

Pas traces, non plus, de sigillées précoces de Lezoux, bien que Limetz se situe, cette fois, dans la zone de diffusion du produit.

La période du IIe s. et du début du IIIe s. se déroule tout autrement puisqu'à la prédominance de La Graufesenque succède la concurrence entre les ateliers du Centre et ceux de l'Est.

A Limetz, c'est la Gaule du Centre qui prévaut largement puisqu'elle fournit près de 80 % des sigillées de cette époque. Cette domination semble se vérifier sur les autres sites de la région à l'exception, toutefois, de celui de "La Bauve", site pour lequel les importations de Gaule de l'Est représentent 60 % du lot à cette période. C'est, en fait, dans l'état actuel des connaissances, le seul site à être dans ce cas dans notre région.

Ainsi, comme nous venons de le voir, la *villa* de Limez-Villez, pendant le Haut-Empire, s'approvisionne sur le marché de la terre sigillée d'une manière tout à fait "banale" et s'inscrit, de la sorte, dans le faciès céramologique de son temps et de son environnement.

Cependant, il reste à évoquer une trouvaille, plutôt originale : il s'agit de trois fragments de trois vases en sigillée africaine Claire A (Fig. 1) :

- deux petits bords du type Hayes 9A (Lamb. 2a) ;
- une carène encadrée par deux guillochis du type Hayes 8A (Lamb. 1b).

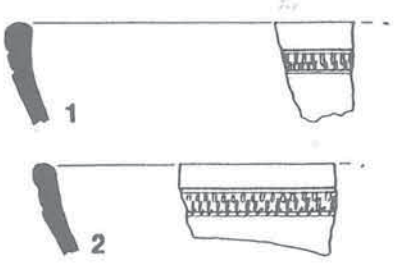



Figure 1 - Sigillée Claire A.

J. W. Hayes présentait ces variantes comme contemporaines de la première moitié du IIe s. ou, plus précisément, des années 80/90-160 pour la forme 8A et 100-160, au moins, pour la forme 9A. Mais ces datations ont été, depuis, révisées par A. Carandini et S. Tortorella qui les ont, globalement, prolongées. Reprenant la dénomination de N. Lamboglia, ils subdivisent en deux le type 8, si bien qu'avec sa carène vive et guillochée, notre fragment appartient au type Lamb. 1b pour lequel ils proposent la datation, beaucoup plus tardive, de 150-déb. IIIe s. (?), et précisent que la forme Hayes 9A (Lamb. 2a) est attestée dans des contextes de la deuxième moitié du IIe s.

La sigillée Claire A, qui est la catégorie des sigillées claires la plus ancienne, est très vraisemblablement produite dans la région de Carthage et sa diffusion se fait principalement sur le pourtour de la Méditerranée occidentale. Sa découverte, dans une région aussi septentrionale que la nôtre, est plutôt exceptionnelle, même si elle ne revêt pas le caractère d'une exclusivité puisque l'exemple de ces deux formes se retrouve jusqu'en Grande-Bretagne.

Il est d'autant plus intéressant de noter la présence, ténue, dès le Haut-Empire, de sigillée Claire africaine à Limetz, que ce site en livrera également quelques fragments au Bas-Empire.

## 2. Au Bas-Empire.

### a. Sigillées.

Pour le Bas-Empire, les différentes productions de sigillées, ou apparentées aux sigillées, de Limetz-Villez représentent environ 20 % de la céramique.

Parmi ces sigillées, la production dominante est, sans aucun doute, celle d'Argonne (Fig. 2). Cette céramique est bien attestée dans la région où elle constitue le principal indice de repérage d'une occupation tardive sur les sites ; elle se retrouve dans tous les contextes tardifs de la *villa* de Limetz-Villez. Elle est présente dans le niveau de destruction du début du IVe s., mais seulement avec des formes lisses. Elle est bien entendu présente et abondante dans les contextes du milieu et de la seconde moitié du IVe s., ainsi que du début du Ve s. Les décors à la molette (une centaine de tessons en tout) confirment, *grosso modo*, ces fourchettes chronologiques. La majorité des décors découverts dans les contextes d'occupation de la *villa* appartiennent aux groupes 2 et 3 de Hübener et dans une moindre mesure aux molettes à globules et à Croix de Saint-André. Les molettes attribuables avec certitude au Ve s. sont moins nombreuses et celles à décors chrétiens sont totalement absentes. La présence de plusieurs tessons de la forme Alzei 9/11 montre, cependant, que les productions du Ve s. sont présentes sur le site.

A côté des productions d'Argonne, il faut noter l'existence de productions très proches, mais néanmoins différentes. On distinguera deux groupes, bien que les nuances de couleur et de pâte rendent parfois difficile de trancher avec certitude.

Le premier est une céramique à pâte blanche, engobée comme l'Argonne. Elle présente les mêmes formes et les mêmes décors à la molette. A Limetz-Villez, on connaît uniquement des bols de la forme Ch. 320, ornés de molettes des groupes 2 et 3. D'autres formes à pâte blanche ont cependant été repérées dans d'autres sites d'Ile-de-France : Ch. 323 et 335 à Paris et Maule, par exemple. Hormis la pâte, la couleur de l'engobe, souvent plus rouge et d'une adhérence généralement très mauvaise, rien ne les distingue des productions d'Argonne. A ce jour, cette céramique à pâte blanche est attestée, outre dans la région parisienne, en plusieurs sites assez éloignés du nord-ouest de la Gaule (Champlieu, Amiens, Thérouanne, Arras, Bavay, Tournai, mais aussi Alet, en Bretagne et Dambron, dans l'Orléanais).

Le second groupe est une "sigillée" à pâte claire, de couleur beige, voire jaune pâle, et à engobe de même couleur, épousant pour le reste le décor et les formes de l'Argonne. Cette céramique est attestée à Limetz-Villez, mais aussi dans plusieurs sites parisiens (rue de Lutèce, parvis Notre-Dame, rue Saint-Martin, par exemple). La question qui se pose est celle d'imitations locales ou de productions originales, mal connues des ateliers d'Argonne. Les pâtes et la répartition géographique limitée suggèrent plutôt des imitations locales, mais la prudence s'impose, dans l'attente d'analyses des pâtes et de cartes de répartition plus complètes.

Ces deux groupes, découverts dans les mêmes contextes que l'Argonne, sont relativement abondants, puisqu'on les retrouve (du moins à Limetz-Villez) dans une proportion d'environ 1 pour 5 environ.

La principale production associée à l'Argonne (et ses apparentées), à Limetz-Villez, est la céramique de Jaulges-Villiers-Vineux. Représentée principalement par la forme Ch. 323 (Fig. 3) et quelques Drag. 45 (ou Ch. 328), cette céramique constitue environ 10 % de la sigillée tardive du site, ce qui est remarquable par rapport aux sites des plateaux environnants.

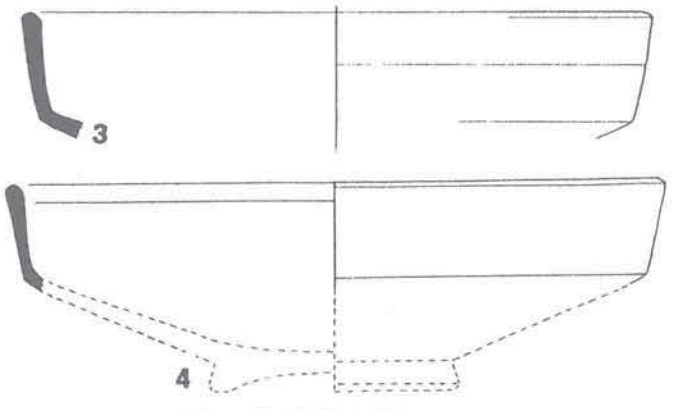



Figure 2 - Sigillée d'Argonne.

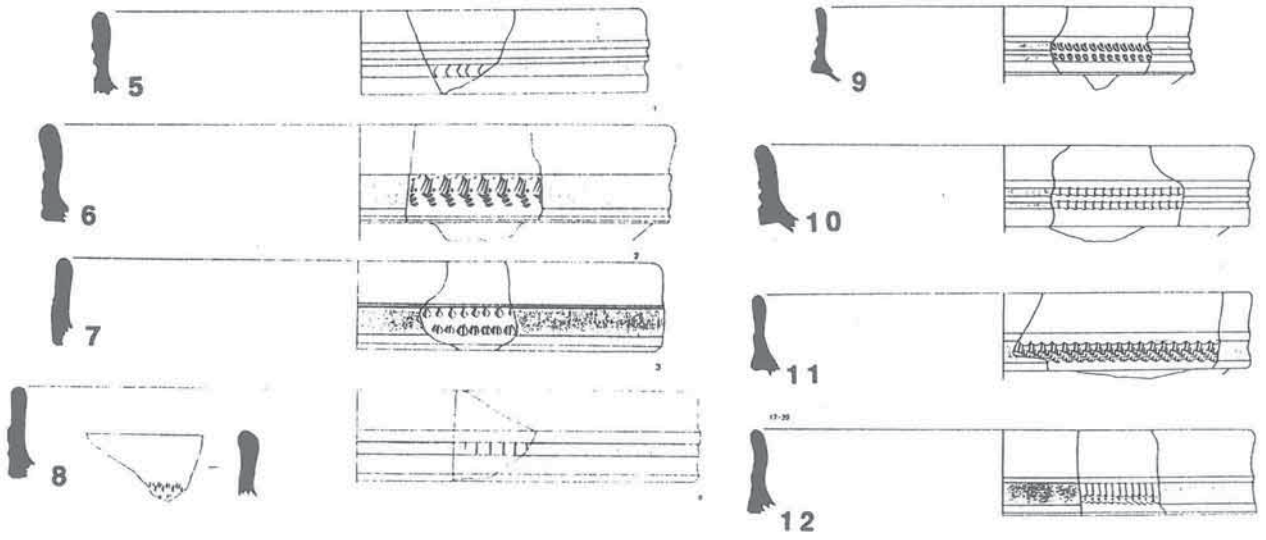



Figure 3 - Céramiques de Jaulges-Villiers-Vineux.

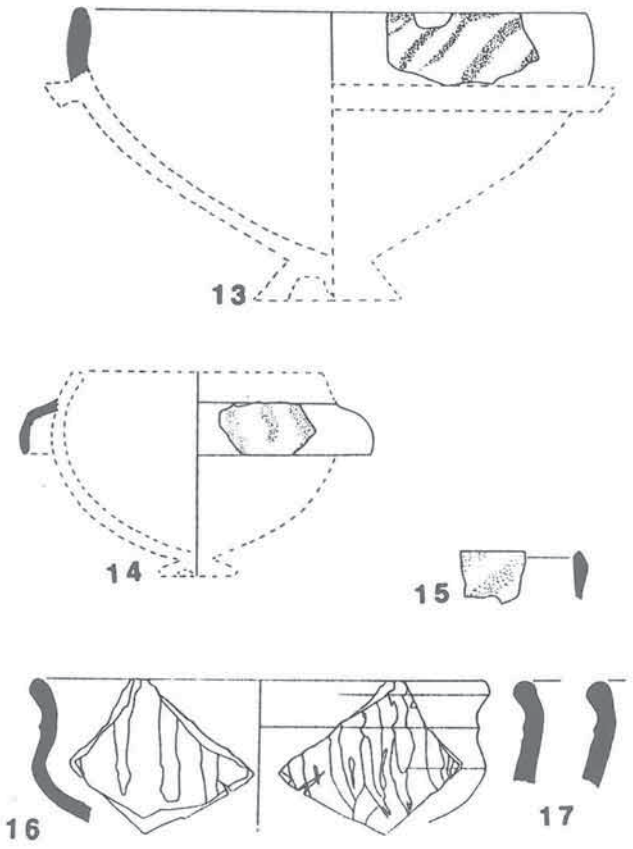



Figure 4 - Céramiques à l'éponge et assimilées.

La céramique à l'éponge du centre-ouest de la France se rencontre aussi (Fig. 4, nos 13 à 15). Les tessons identifiables avec certitude à cette production sont très peu nombreux : une demi-douzaine, appartenant, lorsqu'une identification plus précise est possible, surtout à la forme Raimbault 6. Stratigraphiquement, ces tessons appartiennent aux couches de la fin du IIIe s. et du début du IVe s. L'identification des céramiques à l'éponge est rendue difficile par l'existence de productions marbrées, proches de l'éponge par leur décor. Quelques tessons de Limetz-Villez peuvent effectivement appartenir à ces productions marbrées, connues par exemple à Saint-Evroult et Dourdan (Fig. 4, nos 16 et 17).

Les productions de sigillées méridionales, comme les sigillées africaines ou les DS.P., sont aussi présentes à Limetz-Villez, bien qu'en petites quantités. Leur rareté dans les ensembles céramiques du nord de la Gaule donne un intérêt particulier à leur présence. A l'exception d'un tesson de sigillée africaine dans une couche du début du IVe s., la majorité de l'africaine ou des DS.P., dont l'identification et le contexte sont assurés, proviennent des niveaux postérieurs à la destruction de la *villa*, notamment le bâtiment à parois en plâtre banché.

Parmi la céramique sigillée africaine, on notera un grand plat en Claire C, forme Hayes 50, du IVe s. (Fig. 5), découvert dans une grande fosse recoupant une des pièces du bâtiment principal, ainsi que cinq tessons en Claire D (Fig. 6), dont un type Hayes 59B (daté par celui-ci vers 320-420). Les quatre autres




Figure 5 - Sigillée Claire C.

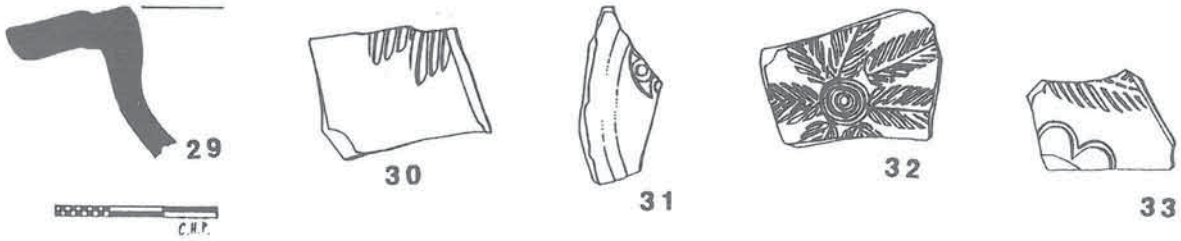



Figure 6 - Sigillées Claires D.

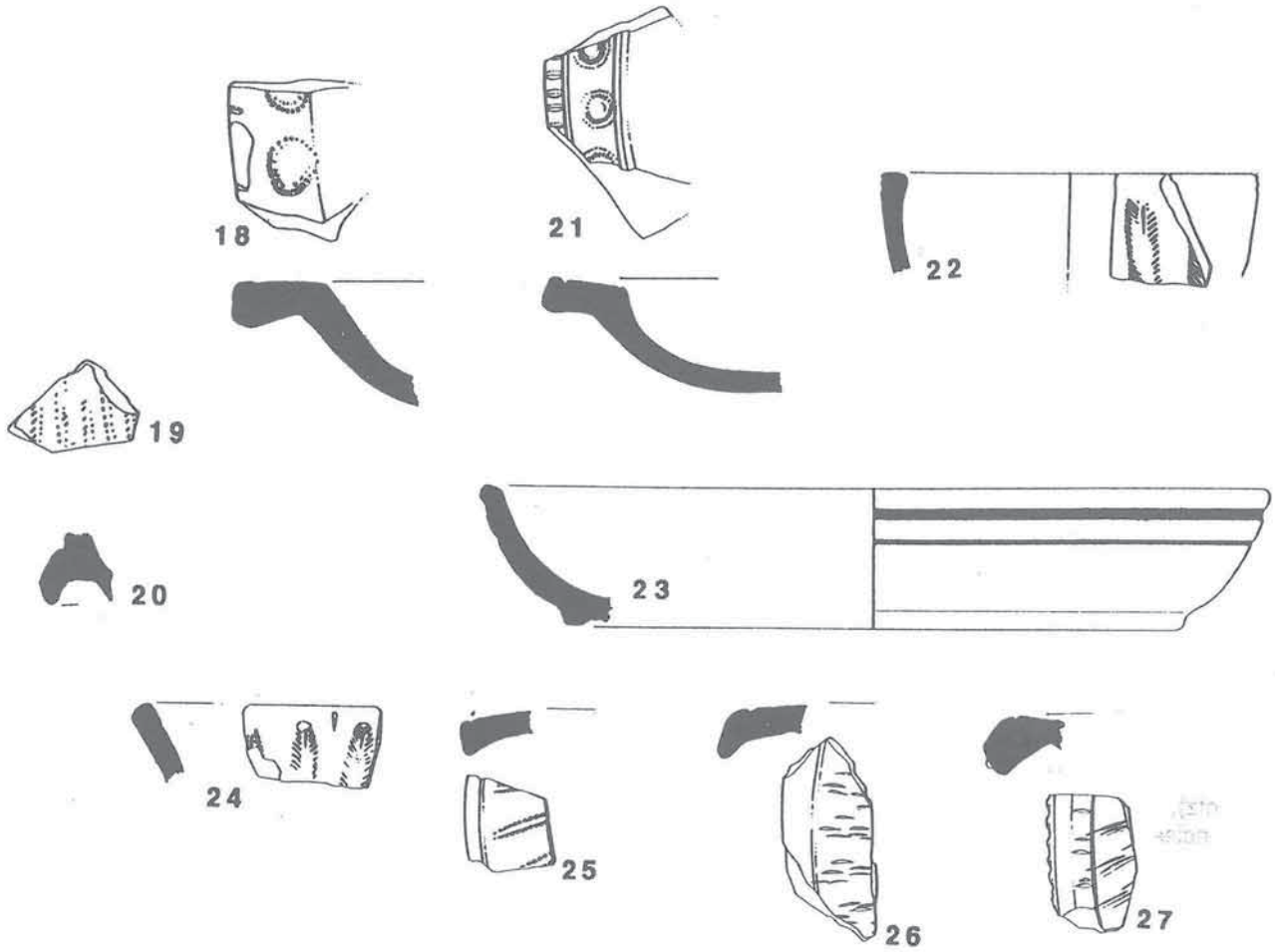



Figure 7 - DS.P.

tessons, trop petits pour pouvoir préciser leur forme, sont décorés de palmettes (types 2 et 3 de Hayes, que celui-ci date des années 350-380 et 350-400), de rosettes, cercles ou guillochis.

Une douzaine de tessons de DS.P. ont été trouvés dans les mêmes contextes que les sigillées africaines. La plupart appartiennent aux productions grises. Quelques fragments appartiennent au groupe des DS.P. orangées, sans pouvoir préciser davantage leur origine. Une identification des types n'est possible que pour huit tessons. Pour les productions grises, ce sont les formes Rigoir 1, 4, 6a ou 15a et 9 (Fig. 7, nos 18 à 23) ; pour les productions orangées, les formes Rigoir 3 et 18 (Fig. 7, nos 24 à 27). Les décors sont présents sur les deux productions. La présence de DS.P. n'est pas exceptionnelle en Ile-de-France. Des tessons de DS.P. sont connus à Paris (Rue de Lutèce). D'autres tessons, DS.P. ou apparentés aux DS.P., ont été découverts aux Mureaux, à Herblay et à Vert-Saint-Denis. La diffusion de cette céramique ne se limite d'ailleurs pas à l'Ile-de-France, puisque D. Bayard a signalé quelques tessons de DS.P. à Mercin-et-Vaux, sur l'Aisne, et même à Châlons-sur-Marne.

**b. Black-Burnished Ware (B.B. 1).**

Trouvés dans des contextes d'occupation du IIIe s., plusieurs tessons (panses et lèvres) à pâte noire et surface lustrée, non tournés, appartiennent à ces productions connues dans les Iles Britanniques (Fig. 8). Essentiellement rencontrées jusqu'ici en Haute et Basse-Normandie, elles ont donc remonté la Seine jusqu'en région parisienne puisque, outre Limetz, des fragments ont été trouvés à Genainville (Val-d'Oise :

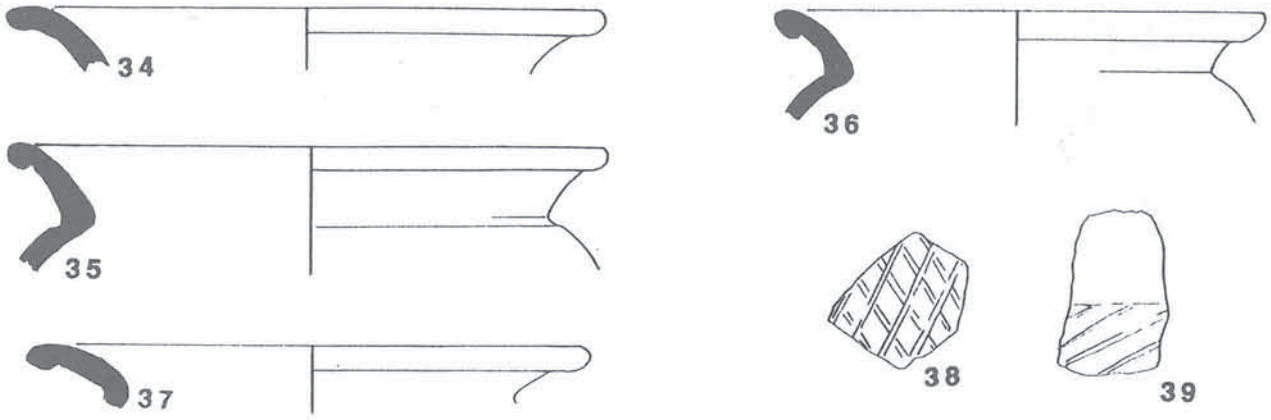



Figure 8 - Black Burnished Ware.

Jobelot 1991) et à Saint-Denis dans des contextes des III$^{e}$ et IV$^{e}$ s. Il s'agit systématiquement ici de vases ovoïdes à lèvre éversée (vases à cuire...), décorés de lignes lustrées, croisées sur la panse. La présence de ces pots, de qualité médiocre, est vraisemblablement à attribuer à un commerce de denrées alimentaires dont ils ne sont que le contenant.

**c. Céramique glaçurée "pannonienne".**

Un fragment de céramique à pâte rose orangé est couvert d'une épaisse glaçure vert sombre (Fig. 9, n° 40). Il s'agit de l'épaulement d'une cruche à panse cylindrique cannelée dont des exemples sont nombreux dans les productions glaçurées pannoniennes du Bas-Empire. D'autres (n° 40a) sont connus dans la nécropole de Krefeld-Gellep (RFA, Pirling 1966). La provenance exacte de cette céramique est difficile à établir avec certitude. Si la Pannonie paraît la plus probable, on ne peut écarter d'autres centres de fabrication comme la Suisse ou l'Italie du Nord. Nous nous bornerons à signaler que ces découvertes sont parmi les plus occidentales connues après les fragments signalés en Alsace (*castellum* d'Ilzach ou nécropole de Sierentz). De découverte récente, un petit vase à décor ondé incisé de la nécropole normande de Vatteville-la-Rue pourrait avoir, lui aussi, une origine très orientale.

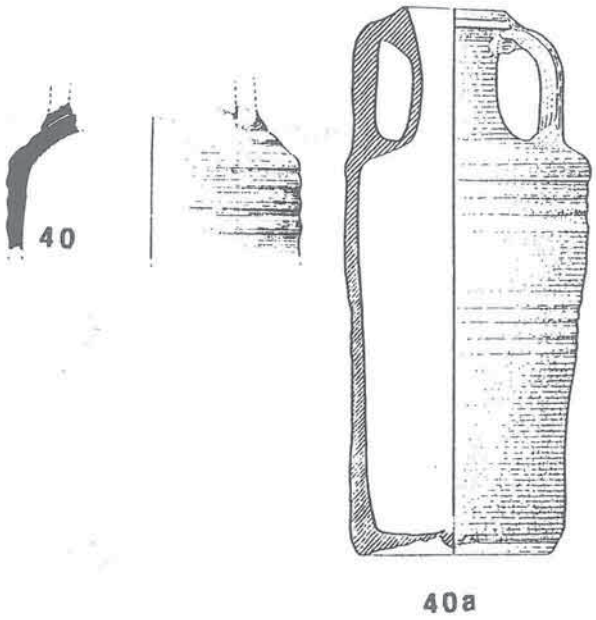
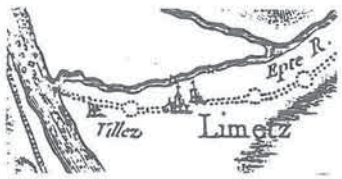



Figure 9 - Céramique glaçurée "pannonienne".




## BIBLIOGRAPHIE

**Barat 1993**, Y. BARAT, La céramique du Bas-Empire à l'ouest de l'Ile-de-France, présentation de quelques ensembles, dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule du Nord et dans les provinces voisines*, Actes de la Table ronde d'Arras, octobre 1991, à paraître dans Revue du Nord.

**Bernhard 1981** : H. BERNHARD, Zur spätantiken Besiedlung im Alzeyer Raum, dans *Alzeyer Gechichtsblätter*, 16, 1981, p. 123-143.

**Blaszkiewicz 1988** : P. BLASZKIEWICZ, Réactualisation de la "Black-Burnished Ware 1" (B.B. 1) et son implication sur les courants commerciaux transmanche au Bas-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 209-214.

**Böhme 1989** : H. W. BÖHME, Eine Elbgermanische Bügelfibel des 5. Jahrhunderts aus Limetz-Villez (Yvelines, Frankreich), dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 19, 1989, p. 397-406.

**Hayes 1972** : J. W. HAYES, *Late Roman Pottery. A catalogue of roman fine wares*, Londres, 1972.

**Jobelot 1991** : N. JOBELOT, Un vase de "Black-Burnished Ware 1" à Genainville (95), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 24, 1991, p. 107-109.

**Pirling 1966** : R. PIRLING, *Die Römische-Fränkische Graberfeld von Kreffeld-Gellep*, Berlin, 1966, 2 vol.

**Raimbault 1973** : M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 185-207.

**Rigoir et Meffre 1973** : Y. et J. RIGOIR et J.-F. MEFFRE, Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe Atlantique, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 207-263.

**Rigoir 1985** : Y. et J. RIGOIR, Les dérivées-des-sigillées dans la moitié sud de la France", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p.49-56.

**Van Ossel 1985** : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IVe siècle et du Ve siècle en Gaule Belgique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 63-69.

**Van Ossel et Ouzoulias 1989** : P. VAN OSSEL et P. OUZOULIAS, Römische Villa und frühmittelalterliche Siedlung in Limetz-Villez (Dép. Yvelines, Frankreich), dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 19, 1989, p. 391-396.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

***Alain FERDIERE*** *: Je suis surpris qu'un site rural fournisse autant de matériel aussi diversifié ; mais il est vraisemblable que si on fouillait d'autres sites de ce type, on trouverait peut-être la même chose. Qu'en pensez-vous ?*

***Paul VAN OSSEL*** *: Oui, sans doute. Il y a ce type de raison et il y a, également, la durée d'occupation du site, sa situation sur un axe privilégié car la Seine a dû permettre l'arrivée de plusieurs productions différentes et je n'ai pas d'autres explications. J'ai simplement voulu indiquer que ce n'était pas dans la nature particulière du site qu'il fallait chercher la raison de cette variété.*

***Robin SYMONDS*** *: Au sujet de la Black-Burnished Ware, tu as dit qu'il n'y avait que des pots. En Grande-Bretagne, il serait bizarre de ne trouver que des pots et pas de plats. Je me demande si ces Black-Burnished Ware n'arrivent pas de si loin parce que ce sont les conteneurs de produits. Cela voudrait dire qu'en Angleterre, la Black-Burnished Ware existe plutôt en temps que céramique tandis qu'elle est exportée en tant que conteneur ?*

***Yvan BARAT*** *: C'est très exactement mon opinion car je ne vois pas pourquoi des vases non tournés, qui n'ont aucune qualité particulière, seraient ainsi exportés. Qu'ils arrivent comme mobilier d'accompagnement, comme certaines assiettes trouvées sur les côtes normandes, cela peut se concevoir, mais que de pareils vases arrivent aussi loin dans la vallée de la Seine, je ne saisis pas. Le problème de ces vases rejoint un peu ce qui avait été évoqué pour les urnes de type Besançon qui arrivent parfois en quantité assez impressionnante, en Ile-de-France par exemple, et qu'on rencontre dans les niveaux de La Tène D2 et du début de la période augustéenne. Je pense que ces vases de Black-Burnished Ware représentent exactement le même système de diffusion que ces vases de type Besançon, quatre siècles plus tôt, c'est-à-dire des boîtes de conserves.*

***Alain CHARTRAIN*** *: Je voulais savoir si, à Limetz, vous aviez cette céramique à surface noire, épaisse, que Marie Tuffreau appelle la terra nigra tardive ?*

***Yvan BARAT*** *: On a effectivement, à Limetz, cette céramique ; on l'a aussi sur d'autres sites, à La Boissière-Ecole et à Epône. En fait, dans toute la région, du IIIe au IVe s. et, même, dans certains cas, au début du Ve s., on trouve des vases, épais ou non, à pâte fine ou non, lustrés et fumigés ; si c'est cela, la terra nigra tardive, autant que je me souvienne des discussions du congrès de Tournai, alors on en a effectivement.*

***Lucien RIVET*** *: En ce qui concerne la sigillée africaine, je voudrais dire deux choses à dire. D'une part, que ce soit la Claire A avec les formes Hayes 8 et 9 ou la Claire C avec la forme Lamb. 40/Hayes 50, ce sont des vaisselles parmi les plus fréquentes. D'autre part, je vous rappelle que la chronologie de Hayes est très contestée et que ces formes de Claire A sont précoces, certainement flaviennes (Lamboglia les datait lui-même des années 70-90) ; quant à la Claire C de type Hayes 50, de petite taille et à paroi mince, on sait très bien qu'elle apparaît dès 230/250.*

***Yves RIGOIR*** *: Tous les tessons de DS.P. que vous avez montrés sont, effectivement, insolites pour cette région où l'on trouve, habituellement, des productions atlantiques (comme c'est le cas du nº 23), car ils sont soit de fabrication, soit d'inspiration languedociennes ; c'est intéressant parce que ce sont des tessons qu'on peut situer dans la première moitié du Ve s.*

***François FICHET DE CLAIRFONTAINE*** *: A titre d'information, nous avons trouvé, il y a un mois à peine, le même genre de mobilier que vous avez à Limetz-Villez, dans ce qui pourrait être une petite villa ou un petit habitat, à quelques km sur le plateau, au-dessus de Caen : de la sigillée d'Argonne, de la Black Burnished Ware —et avant tout des formes ovoïdes— et, surtout, ce qui semble être les premiers éléments, à ma connaissance, en Basse-Normandie, de la sigillée Claire C ; il y a aussi des formes que j'ai eu du mal à reconnaître, à pâte claire, avec ces molettes tout à fait caractéristiques de l'Argonne et que je ne savais pas situer en Argonne ; il y a aussi des formes marbrées que j'hésite à identifier comme de la marbrée ou de l'éponge, que je connais pourtant bien.*

***Robin SYMONDS*** *: Pour revenir sur la Black-Burnished Ware, en Angleterre, ces pots devaient servir de pots à bouillir ; on le voit nettement, à l'intérieur, où il y a des dépôts ; avez-vous vu ce genre de choses ?*

***Yvan BARAT*** *: Sur un certain nombre, il y a des traces organiques ayant tendance à s'effeuiller ; apparemment, ce sont plutôt des traces organiques laissées par un contenu.*

***Pierre-Henri MITARD*** *: Je voudrais signaler à Paul Van Ossel, pour compléter sa carte, une découverte de céramiques à pâte blanche ornées à la molette à Guiry-Gadancourt.*

***Paul VAN OSSEL*** *: Merci.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Yvan BARAT
Jacques SIRAT

# LES ASSEMBLAGES CÉRAMIQUES DE LA NÉCROPOLE DU BAS-EMPIRE DE MAULE (Yvelines)

Maule est un bourg situé à une trentaine de km à l'ouest de Paris, dans la vallée de la Mauldre, au sud de la Seine. Connu comme probable chef-lieu du *pagus* de Madrie au Haut Moyen Age, ses origines antiques, quoique assurées, restent très mal connues.

La nécropole du lieu-dit "Pousse Motte" est connue, depuis le siècle dernier, grâce aux recherches d'E. Réaux. L'exploitation d'une carrière, dans les années 1950, provoqua la destruction d'un nombre important de sépultures (estimé à environ 500). Une équipe du Centre de Recherches Archéologiques du Vexin Français put, dès 1959, assurer le sauvetage de 953 tombes, sous la direction de J. Sirat, dans des conditions souvent difficiles, pour ne pas dire impossibles.

Le site est installé sur un coteau exposé au sud, occupé depuis la Préhistoire. Il faut notamment signaler la fouille de puits d'extraction de silex, mais aussi la présence de fossés protohistoriques.

Les premières traces funéraires semblent remonter au Haut-Empire, comme l'attestent quelques probables incinérations en tuiles ronde ou en amphores, datées du I^er^ s. (monnaies). Mais ces vestiges, s'ils existent, ont été, dans une large mesure, éradiqués par la nécropole du Bas-Empire (Fig. 1). Celle-ci débute par une incinération attribuable au III^e^ s. (sép. 655, avec un gobelet à col tronconique). Deux autres incinérations (308 et 798) semblent, elles, devoir être datées du IV^e^ s. Mais la grande part des sépultures consistent en 146 inhumations axées du nord au sud. D'autres, vers l'est, peuvent être placées dans le courant du V^e^ s. et sont comme noyées parmi la masse des inhumations mérovingiennes postérieures.

Les sépultures du Bas-Empire sont aménagées en pleine terre ou en cercueil rectangulaire de bois cloué. Peu d'entre elles étaient réellement vierges de mobilier. Cependant, celui-ci est en général peu abondant : couteaux de fer, éléments de bronze, pinces à épiler, rares (trois...) boucles de ceintures, etc. On accordera cependant une mention spéciale à la vaisselle de verre (bouteilles et gobelets) et surtout à la céramique qui nous occupera dans cette étude.

Ce sont en effet pas moins de 108 individus qui sont ici rassemblés, offrant ainsi un panorama assez représentatif de la vaisselle utilisée durant le IV^e^ s. et, dans une moindre mesure, au suivant.

## I. LES CÉRAMIQUES SIGILLÉES TARDIVES

Trois catégories sont ici présentes. La plus importante est évidemment la sigillée argonnaise (18 individus), suivie par les productions de Jaulges-Villiers-Vineux (7 individus) et, enfin, par une production encore inconnue (5 individus), proche des produits argonnais et de fabrication probablement régionale.

### 1. La sigillée argonnaise.

Elle livre un panel de formes, classique en contexte funéraire (Ch. 304, 320, 335, 343, 348). On remarquera tout particulièrement la cruche peinte de la sépulture 819 (Fig. 2, n° 1). Trois bols Ch. 320 montrent un décor à la molette (groupes 2, 5 et 6 de Hübener). On y observe notamment la molette U.C. 68 (sép. 835).

Le gobelet à décor peint de la sépulture 815 (Fig. 3, n° 10) appartient, en revanche, à une production distincte de l'Argonne. Elle se caractérise, entre autres, par une pâte blanche plus ou moins sableuse. Ces céramiques ont été plusieurs fois observées ces dernières années dans de nombreux sites du bassin parisien. On se reportera ainsi à l'étude récente de P. Van Ossel, de même qu'à la présentation du site de Limetz-Villez dans la présente livraison.

### 2. La céramique de Jaulges-Villiers-Vineux.

Elle montre des vases à pâte sableuse orangée et à surface (engobe ?) métallescente, orange à brun, caractéristique des derniers produits de ce centre. Les plus courantes sont de petites écuelles Ch. 323 à bandeau lisse. Une autre, plus grande, présente le décor guilloché classique pour cette forme. On trouve




Figure 1 - Maule : nécropole des "Culs Chevets" (tombes du Bas-Empire).

enfin un gobelet Ch. 333 (?), moins couramment rencontré dans nos régions.

### 3. Une production sigillée régionale ?

Cinq vases (Fig. 4) montrent un engobe brun orangé, marbré de mouchetures blanchâtres évoquant des radicelles de plantes ou des mousses. La pâte rouge orangé est assez sableuse. Les formes rencontrées sont au nombre de quatre (excepté un fond probable de cruche retaillé en bol). Deux formes sont empruntées au répertoire argonnais : l'assiette Ch. 304 de la sépulture 802 et la cruche Ch. 348 de la sépulture 795. Une autre (sép. 22) évoque les cruches noires de la région trévire ou celles, plus proches, à couverte marbrées, connues sur l'atelier de Saint-Evroult, dans l'Essonne (cf. la contribution de L. Bourgeau dans la présente livraison). La dernière (sép. 828) renvoie plutôt à des formes de cruches en verre.

Rencontrée pour la première fois, cette production céramique vient d'être observée sur quelques sites de surface de la région immédiate de Maule (Arnouville, Epône) et parait bien provenir d'un atelier proche. Sa chronologie nous est heureusement précisée grâce à la sépulture 795, avec un lot monétaire bien situé au milieu du IV$^{e}$ s.

Sur le plan technologique, un problème est posé par l'aspect de l'engobe. Les radicelles évoquées plus haut semblent bien en être responsables. Il est cependant difficile d'y voir le résultat d'une altération accidentelle et postérieure à l'enfouissement (pourquoi seulement celles-là ?). Peut-être s'agit-il alors d'une technique inédite de marbrure consistant à altérer la surface, avec des racines et herbes en décomposition, *avant* la cuisson.

## II. LES CÉRAMIQUES NON SIGILLÉES

Elles se composent, en majorité, de céramiques à pâte sableuse, qui sont les plus courantes en Ile-de-France jusqu'à la fin du IV$^{e}$ s. Les pâtes, rugueuses ou granuleuses, font une timide apparition, surtout représentées par le pichet Alzei 30. On y remarque surtout la présence du groupe 1, à pâte poreuse dégraissée au quartz, calcaire et à la chamotte, qui est le plus anciennement rencontré (Barat 1993).

Toutes les autres sont des céramiques à pâte blanche, peintes en rouge, quasi inconnues dans nos régions et qui sont peut-être d'importation septentrionale (vallée de la Somme ?).

Nous signalerons, enfin, la présence de céramiques grossières, non tournées et de datation assez tardive, à l'orée du Haut Moyen Age.

### Les assiettes.

En terre grise à couverte le plus souvent noire, elles sont d'une typologie atypique et correspondent à la plupart des assiettes connues depuis le III$^{e}$ s. (fond plat et lèvre oblique droite). Seules les deux dernières (Fig. 5, n$^{os}$ 34 et 35) se démarquent nettement des autres avec un marli ou une moulure interne.

### Les tasses Ch. 342.

Trois individus appartiennent à cette forme qui devient assez fréquente dès la période valentinienne. Les deux tasses 36 et 37 (Fig. 5 et sép. 688 et 869) sont très proches de celles découvertes sur le sanctuaire de Septeuil, à une quinzaine de km de Maule (Barat 1993).

### Les écuelles et bols.

On remarque tout d'abord les bols 39 et 40 (Fig. 5), à lèvre en poulie. Celles-ci sont caractéristiques des périodes valentinienne et théodosienne dans une grande partie du Bassin Parisien, notamment en Picardie. Il en est de même du bol Ch. 324 de la sépulture 861 (n° 42).

Un cas particulier est représenté par le bol non tourné n° 44, provenant d'une sépulture d'axe est-ouest. Il se rapporte à une forme bien connue dans les premières sépultures mérovingiennes de la fin du V$^{e}$ s. (phase ABC des nécropoles de Picardie).

### Le gobelet peint de la sépulture 819.

Là encore (Fig. 5, n° 47), les comparaisons sont picardes et, tout principalement, avec les gobelets de la nécropole de Noyelles-sur-Mer (Pas-de-Calais ; Piton et Marchand 1978) datés de la fin du IV$^{e}$ s. Un exemplaire de profil un peu différent provient du sanctuaire de Septeuil.

### Les gobelets.

Nous trouvons tout d'abord de grands gobelets à col tronconique, parfois ornés de dépressions sur leur panse (Ch. 339).

Le plus ancien, trapu, à panse globulaire, appartient à une incinération (Fig. 6, n° 48, sép. 655). Ce type de gobelets est en effet bien connu, au III$^{e}$ s., dans toute la région parisienne, jusqu'à Chartres. On le retrouve sur l'atelier chartrain de Saint-Barthélémy ainsi que sur celui de La Boissière-Ecole.

Les autres couvrent l'ensemble du IV$^{e}$ s. sans qu'il soit toujours possible d'en affiner la chronologie. La présence ou non d'une baguette sur la lèvre ne semble pas être un argument chronologique pertinent. Les provenances paraissent essentiellement régionales, exception faite du gobelet à dépressions de la sépulture 380 (Fig. 6, n° 50), à pâte fine, grise, engobée, qui semble se rattacher aux productions argonnaises (type Ch. 340).

Un dernier type (Fig. 7, n$^{os}$ 62 à 64, 66 et 67) est, lui, plus caractéristique de la seconde moitié du IV$^{e}$ s.

### Les pots et vases.

Ils sont en général atypiques et donc peu susceptibles de finesses chronologiques. Nous en retiendrons néanmoins quelques-uns (Fig. 7) :

- n$^{os}$ 68 à 70 : ils représentent une forme connue depuis le III$^{e}$ s. et perdurent largement durant le IV$^{e}$ s. On les connaît ainsi dans le répertoire des ateliers champenois de "craquelée bleutée" (Ch. 341), de même qu'en Picardie, au III$^{e}$ s. (Bayard 1980) ;

- n° 77 : là aussi, nous avons affaire à une forme qui cherche son origine dans le courant du III$^{e}$ s. Si les premiers exemplaires sont plus particulièrement typiques de l'est parisien et de la Champagne, on les voit se répandre, au IV$^{e}$ s., vers l'ouest avec des formes de plus petite taille. Le sanctuaire valentinien de Septeuil en a ainsi fourni deux exemplaires. Ils sont également typiques des dernières productions de "craquelée bleutée", auxquelles appartient, du reste, notre exemple maulois ;

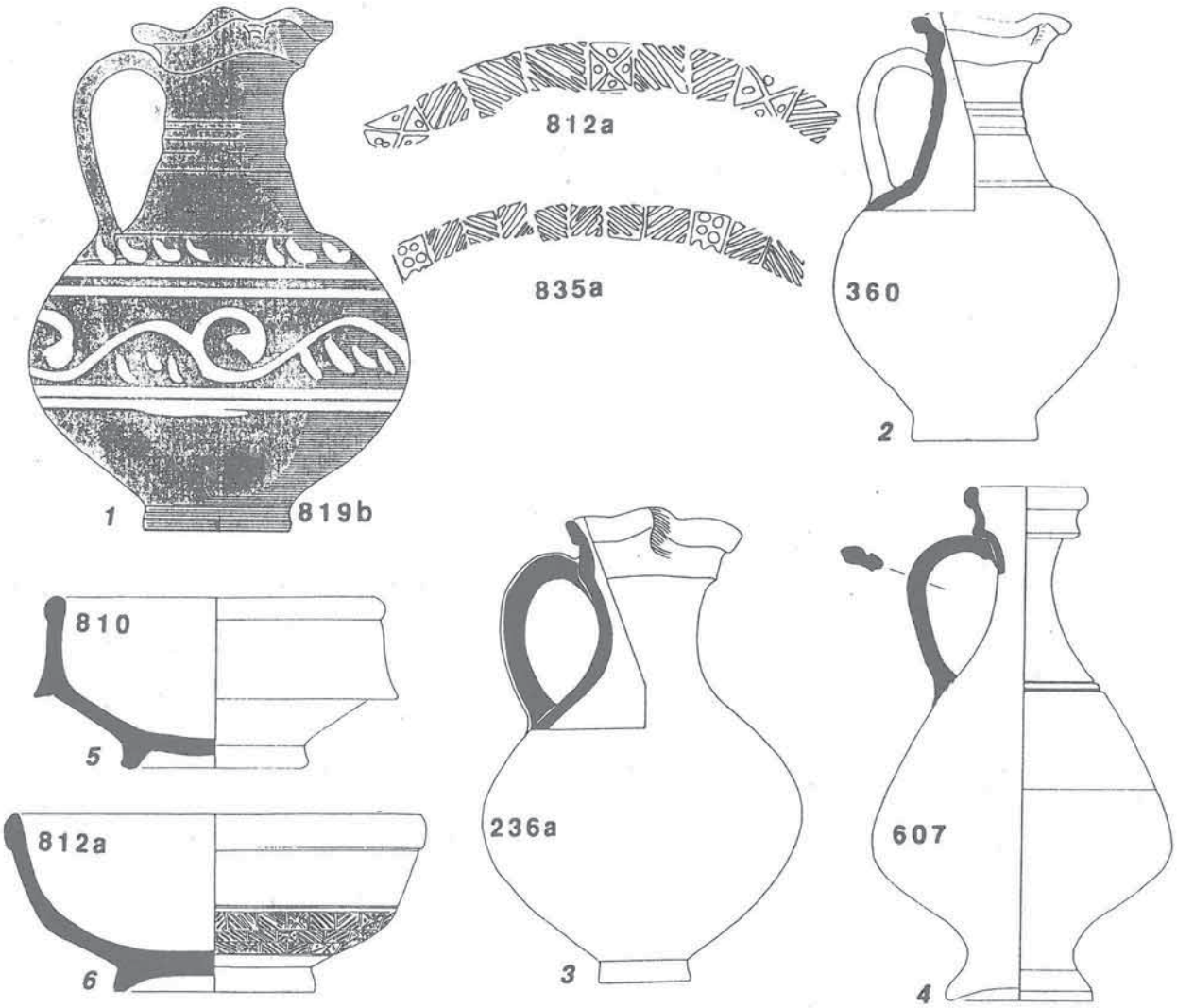



Figure 2

- n° 78 : contenant d'une incinération (sép. 792), il renvoie à une forme de vase répandue en Ile-de-France et en Picardie durant la seconde moitié du IV^e s ;

- n^os 75 et 76 : produits en céramique granuleuse, ils annoncent leurs successeurs de la période mérovingienne.

### Les pichets.

On les connaît sous deux types de production, en pâte sableuse réduite et en pâte granuleuse (Fig. 8). Correspondant à la forme 30 d'Alzei, ils couvrent essentiellement la seconde moitié du IV^e s. ainsi que le suivant. Des exemplaires en pâte sableuse grise ou noire sont néanmoins plus précocement datés de la période constantinienne.

### Les cruches.

Hormis les n^os 97 (sép. 25) et 104 (Fig. 9), tous les exemplaires trouvés sont cuits en atmosphère réductrice, comme cela semble devenu courant au Bas-Empire. Il s'agit pour une bonne part de cruches à bec verseur, plus ou moins tréflé. On remarque le profil du n° 100, à panse tronconique.

Les n^os 101 et 102, à lèvre en bandeau, sont particulièrement courants dans les contextes et sépultures valentiniennes et théodosiennes d'Ile-de-France. On les rencontre à Paris, à Epiais-Rhus ou même à Septeuil.

L'exemplaire peint n° 104, à pâte blanche, appartient vraisemblablement à la même production septentrionale que le gobelet de la sépulture 819.

Enfin, nous remarquerons le petit cruchon n° 105, attribuable au V^e s. et découvert dans une sépulture d'axe nord-sud. Non tourné, il s'apparente de très près aux produits tardifs anglo-saxons ou germaniques.

## III. CONCLUSION TRÈS PROVISOIRE...

Il s'agit ici d'une des plus importantes nécropoles tardives de la région francilienne. Elle attire tout particulièrement l'attention par la variété et la relative abondance de son mobilier céramique. Trop peu de sites de ce type ont en effet fait l'objet de fouilles récentes en région parisienne, dans des conditions les rendant scientifiquement exploitables, et encore moins ont été publiées correctement (qu'en est-il ainsi d'Epiais-Rhus ?). Cette étude plus que succincte vise à combler provisoirement ce vide. Le temps nous a malheureusement manqué pour en approfondir sa présentation. C'est néanmoins la première fois que ce matériel est

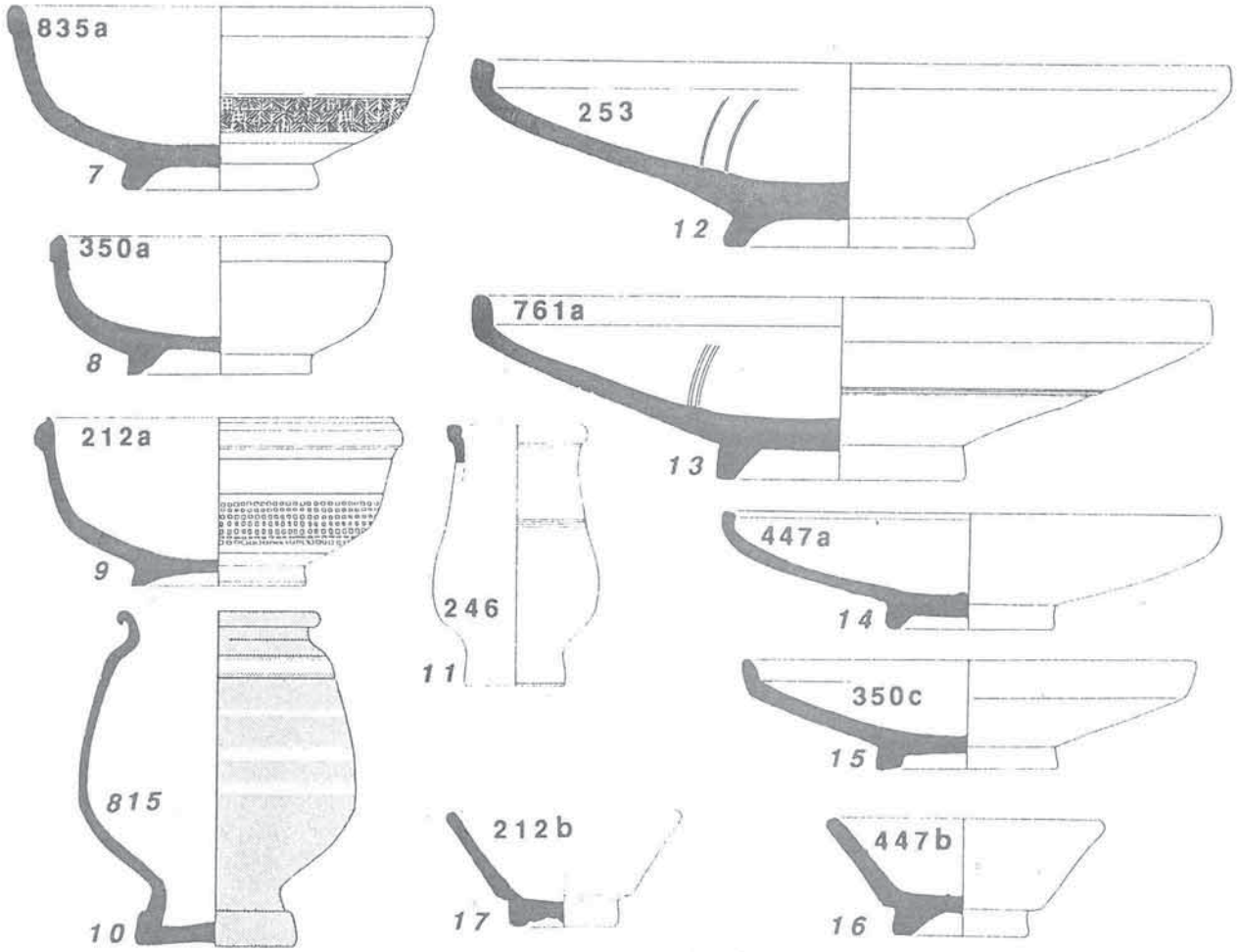



Figure 3.

mis intégralement à la disposition de la communauté scientifique et, par cela, sa publication (même sommaire comme c'est ici le cas) s'en trouve amplement justifiée. La récente mise en œuvre d'un Projet Collectif de Recherches sur la région Ile-de-France au Bas-Empire (sous la direction de M. Paul Van Ossel) constitue le cadre dans lequel l'analyse de cette nécropole pourra se faire de façon plus précise, notamment en contribuant à l'élaboration d'un *corpus* des formes céramiques de l'Antiquité tardive...

## CATALOGUE

**N.B.** : les * correspondent aux sépultures ayant livré des monnaies.

**Sép. 22** : *a.* Cruche : pâte sableuse, orangée à beige ; engobe beige à rouge vermiculé de blanc. *b.* Fond de cruche retaillé en bol : pâte analogue au précédent.

**Sép. 23** : Assiette : pâte sableuse, grise ; engobe lustré, noir.

**Sép. 25** : *a.* Ecuelle : pâte grise, sableuse ; surface rêche, grise. *b.* Vase à épaule moulurée : pâte gris clair ; surface grise, "craquelée bleutée". *c.* Gobelet à col tronconique : pâte sableuse, gris sombre ; surface lustrée, noire. *d.* Amphorette : pâte jaune à beige clair ; surface rêche, jaune.

**Sép. 182** : Gobelet : pâte sableuse, gris clair ; surface lustrée.

**Sép. 197** : Lampe à suif : pâte sableuse, gris sombre ; surface interne lustrée.

**Sép. 207** : Bol : modelé ; pâte noire, irrégulièrement lustrée.

**Sép. 212** : *a.* Bol Ch. 320 : sigillée argonnaise ; molette du groupe 2. *b.* Tasse Ch. 310 : sigillée argonnaise.

**Sép. 232** : *a.* Bol : pâte gris sombre ; surface lustrée. *b.* Gobelet à col tronconique et dépressions : pâte grise ; surface lustrée, noire.

**Sép. 236** : *a.* Cruche à bec tréflé : pâte sableuse, gris sombre, très dure (début de grésage) ; lustrage irrégulier à la base. *b.* Gobelet : pâte gris sombre ; surface noire irrégulièrement lustrée.

**Sép. 240** : Pichet en céramique modelée : pâte brune à noire ; surface noire, lustrée ; décor estampé (lignes verticales de points).

**Sép. 246** : Gobelet Ch. 335 : sigillée argonnaise ; ce gobelet a été trouvé récupéré dans une sépulture mérovingienne.

**Sép. 253*** : Assiette Ch. 304 : sigillée argonnaise. *Monnaies* : une illisible et une autre à l'Autel de Lyon.

**Sép. 266*** : *a.* Cruche : pâte blanche fine ; surface lissée ; décor peint, ocre rouge. *b.* Gobelet : pâte sableuse, grise ; surface lustrée, gris sombre. *c.* Gobelet : pâte sableuse, gris clair ; surface lustrée, grise. *Monnaies* : Constantin (307-313).

**Sép. 287** : Lampe à suif : pâte sableuse, gris sombre ; surface interne lustrée.

**Sép. 308** (incinération) : *a.* Pichet : pâte grise, plus ou moins granuleuse. *b.* Ecuelle : pâte granuleuse, blanche.

**Sép. 309** : Gobelet à col tronconique : pâte lie-de-vin sombre ; surface noire, lustrée.

**Sép. 346** : *a.* Assiette : pâte sableuse, lie-de-vin ; surface noire, lustrage interne. *b.* Vase : pâte brune à noire ; surface lustrée.

**Sép. 350** : *a.* Bol Ch. 320 : sigillée argonnaise, pas de molette. *b.* Gobelet à col tronconique : pâte grise, fine ; surface noire, tournassée. *c.* Assiette Ch. 304 : sigillée argonnaise.

**Sép. 360** : Cruche Ch. 345 : sigillée argonnaise.

**Sép. 361** : Assiette : pâte sableuse, grise ; surface gris sombre, lustrée.

**Sép. 380** : Gobelet haut, à col tronconique et dépressions : pâte fine, grise, très cuite ; engobe "gris souris", très lustré.

**Sép. 431** : Flacon : pâte grise, sableuse ; surface rêche.

**Sép. 447** : *a.* Assiette Ch. 304 : sigillée argonnaise. *b.* Tasse Ch. 310 : sigillée argonnaise ; l'engobe a disparu. *c.* Gobelet haut, à col tronconique : pâte sableuse, gris sombre ; surface lustrée noire.

**Sép. 465** : Cruche à lèvre en "diabolo" : pâte grise ; surface gris sombre ; lustrage irrégulier, vertical sur le col, horizontal sur la lèvre et le sommet de la panse.

**Sép. 487** : Petit vase à profil en "S" : pâte granuleuse jaune verdâtre.

**Sép. 545*** : Assiette : pâte sableuse, grise ; engobe lustré, noir. *Monnaies* : Maximin Hercule (305) et Constantin (307).

**Sép. 550** : Pot ovoïde : pâte granuleuse, beige.

**Sép. 577** : Gobelet : pâte sableuse, grise ; surface lustrée.

**Sép. 607** : Cruche Ch. 343 : sigillée argonnaise.

**Sép. 623** : Pichet Alzei 30 : pâte granuleuse, beige à cœur rose.

**Sép. 655** (incinération) : Gobelet à col tronconique : pâte sableuse, grise ; surface lustrée, gris sombre ; III^e^ s.

**Sép. 663** : *a.* Cruche à bec : pâte grise, sableuse, à cœur lie-de-vin ; surface grise, rêche. *b.* Grand gobelet à dépressions : pâte sableuse, grise ; surface lustrée, gris sombre.

**Sép. 688** : Tasse Ch. 342 : pâte noire, lustrée.

**Sép. 697** : Pichet : pâte granuleuse, beige.

**Sép. 700** : *a.* Vase ovoïde : pâte sableuse, grise ; surface externe lustrée. *b.* Ecuelle à lèvre en poulie : pâte sableuse, noire ; surface externe lustrée.

**Sép. 713** : *a.* Gobelet à col tronconique : pâte grise, fine ; surface lustrée, gris sombre. *b.* Assiette : pâte grise, sableuse ; surface noire, lustrée. *c.* Pot : pâte sableuse, gris sombre.

**Sép. 737** : Gobelet à col tronconique : pâte gris-beige ; surface lustrée, noire.

**Sép. 745** : *a.* Assiette : pâte lie-de-vin sombre ; surface lustrée, noire. *b.* Gobelet à col tronconique et dépressions : pâte gris clair ; engobe gris sombre, lustré.

**Sép. 746*** : *a.* Pichet : pâte sableuse, noire. *b.* Cruche à bec : pâte sableuse, noire. *Monnaies* : Magnence (350-353), en dehors du cercueil.

**Sép. 749** : Pichet Alzei 30 : pâte granuleuse, beige.

**Sép. 761** : *a.* Assiette Ch. 304 : sigillée argonnaise. *b.* Pichet : pâte sableuse, rouge sombre ; surface rêche, noire.

**Sép. 773** : Cruche : pâte sableuse, gris sombre, à reflets métallescents (début de grésage).

**Sép. 782** : *a.* Pichet : pâte granuleuse, beige à lie-de-vin. *b.* Pichet : pâte granuleuse, gris rosé. *c.* Tasse Ch. 342 : pâte grise ; engobe mal lustré, noir.

**Sép. 786** : *a.* Vase ovoïde : pâte sableuse grise ; surface gris sombre, tournassée à la base. *b.* Vase ovoïde : pâte lie-de-vin ; surface lustrée, noire. *c.* Ecuelle à lèvre en poulie : pâte sableuse, gris clair ; surface externe lustrée.

**Sép. 792*** (incinération) : Vase : pâte sableuse, grise ; surface rêche. *Monnaies* : Constance II (337), dans le remplissage.

**Sép. 795*** : Cruche Ch. 348 : imitation de sigillée argonnaise ; pâte sableuse, orangée à beige ; engobe beige à rouge, vermiculé de blanc. *Monnaies* : un moyen bronze de Constantin (307-313), deux petits bronzes de Constant (341-346), un de Constantin II (350-360), une imitation (330-337) et un petit bronze constantinien incertain.

**Sép. 800** : Pichet : pâte granuleuse, beige à cœur rose.

**Sép. 802** : *a.* Assiette Ch. 304 : imitation de sigillée argonnaise ; pâte sableuse, orangée à beige ; engobe beige à rouge, vermiculé de blanc. *b.* Gobelet à col tronconique : pâte sableuse, grise ; surface lustrée, noire.

**Sép. 810** : Bol Ch. 324 : sigillée argonnaise.

**Sép. 812** : *a.* Bol Ch. 320 : sigillée argonnaise. *b.* Cruche à bec : pâte sableuse, noire ; surface rêche. *c.* Pichet : pâte sableuse, grise ; surface noire.

**Sép. 818** : Gobelet à col tronconique : pâte sableuse, grise ; surface lissée ou tournassée à la base.

**Sép. 819** : *a.* Cruche à décor peint, forme Ch. 348 : sigillée argonnaise. *b.* Gobelet campaniforme : pâte fine, blanche ; décor de bandes peintes, ocre-rouge.

**Sép. 826** : Cruche à bec tréflé et panse biconique : pâte grise, sableuse ; surface rêche.

**Sép. 827** : *a.* Ecuelle Ch. 323 : pâte orangée ; surface orangée, métallescente ; décor guilloché ; atelier de Jaulges-Villiers-Vineux. *b.* Pichet : pâte sableuse, gris sombre ; surface rêche.

**Sép. 828** : Cruche à deux anses et long col cannelé : pâte sableuse, orangée à beige ; engobe beige à rouge, vermiculé de blanc.

**Sép. 832** : *a.* Ecuelle Ch. 323 : pâte orangée ; surface orangée, métallescente ; atelier de Jaulges-Villiers-Vineux. *b.* Pichet Alzei 30 : pâte granuleuse, beige à rosée.

**Sép. 833** : *a.* Ecuelle Ch. 323 : pâte orangée ; surface orangée, métallescente ; atelier de Jaulges-Villiers-Vineux. *b.* Gobelet à col tronconique : pâte gris sombre ; surface gris sombre, lustrée.

**Sép. 835** : *a.* Bol Ch. 320 : sigillée argonnaise, molette U.C. 68. *b.* Pichet : pâte noire, sableuse.

**Sép. 840** : *a.* Ecuelle Ch. 323 : pâte orangée ; surface orangée, métallescente ; atelier de Jaulges-Villiers-Vineux. *b.* Gobelet tulipiforme (Ch. 333) : pâte orangée ; surface orangée, métallescente ; décor guilloché ; atelier de Jaulges-Villiers-Vineux.

**Sép. 844** : Biberon : pâte ocre à orangée.

**Sép. 849*** : Pichet : pâte granuleuse, grise. *Monnaies* : deux moyens bronzes de Gratien et Valentinien II (375 à 392).

**Sép. 856** : *a.* Petit vase : pâte sableuse grise ; surface grise, rêche. *b.* Petit vase taillé dans la base d'un gobelet ou d'une cruche : pâte brune ; surface lustrée.

**Sép. 860** : *a.* Ecuelle Ch. 323 : pâte orangée ; surface orangée, métallescente ; atelier de Jaulges-Villiers-Vineux. *b.* Petit vase : pâte gris clair ; surface noire lustrée.

**Sép. 861** : *a.* Cruche à bec : pâte sableuse, gris clair ; surface rêche. *b.* Ecuelle Ch. 324 : pâte grise ; surface lustrée, gris sombre.

**Sép. 863** : *a.* Ecuelle Ch. 323 : pâte orangée ; surface orangée, métallescente ; atelier de Jaulges-Villiers-Vineux. *b.* Pichet : pâte sableuse, gris sombre à noir. *c.* Pichet : pâte sableuse, gris sombre.

**Sép. 869*** (enfant) : Tasse Ch. 342 : pâte grise, sableuse ; surface lustrée, noire. *Monnaies* : deux petits bronzes de Valens (365-378) et Valentinien I^er^ (364-375).

**Sép. 870** : Pichet : pâte sableuse, gris clair ; surface gris sombre.



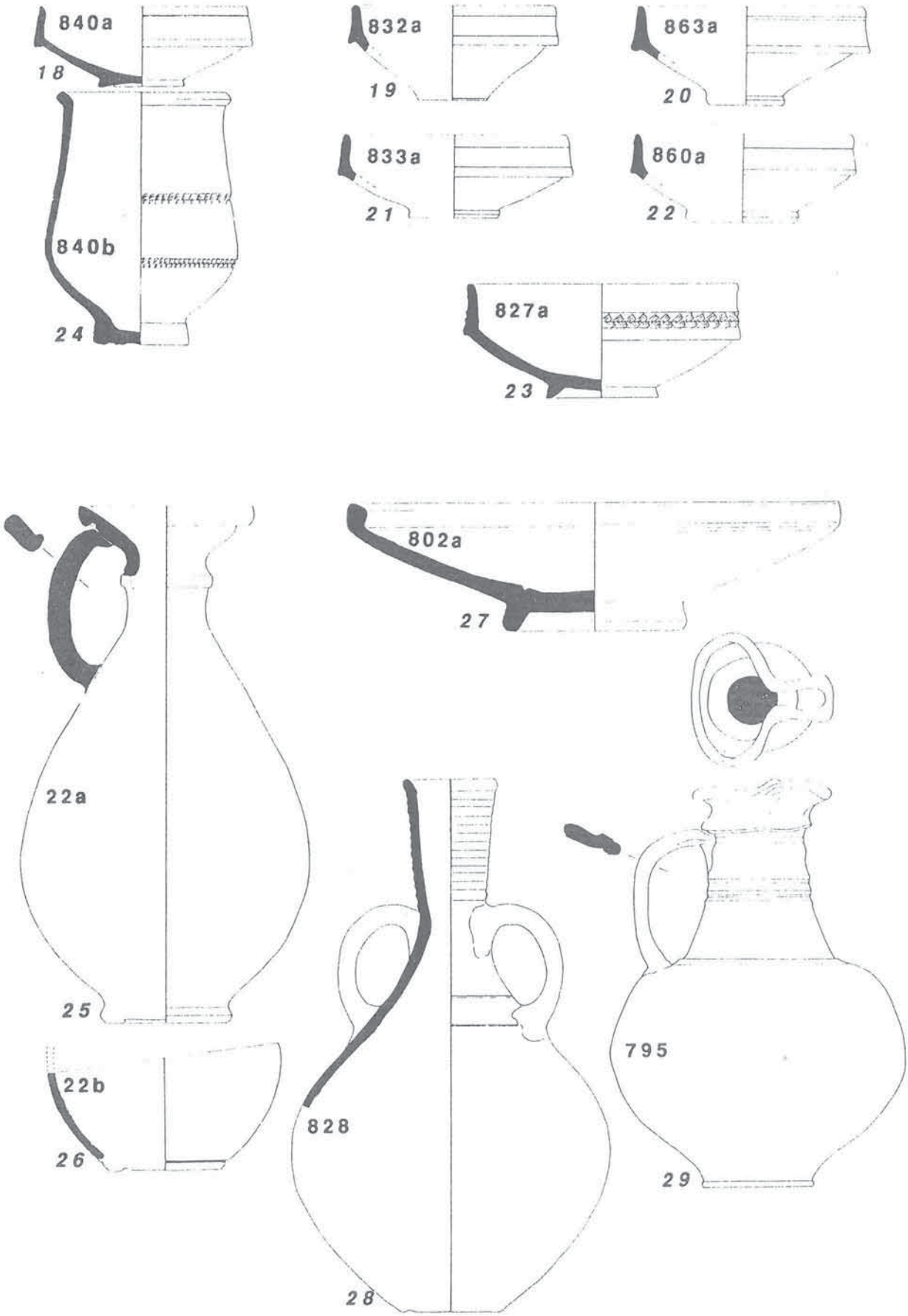

840a
18
840b
24
832a
19
833a
21
863a
20
860a
22
827a
23
802a
27
22a
25
22b
26
828
28
795
29

Figure 4.

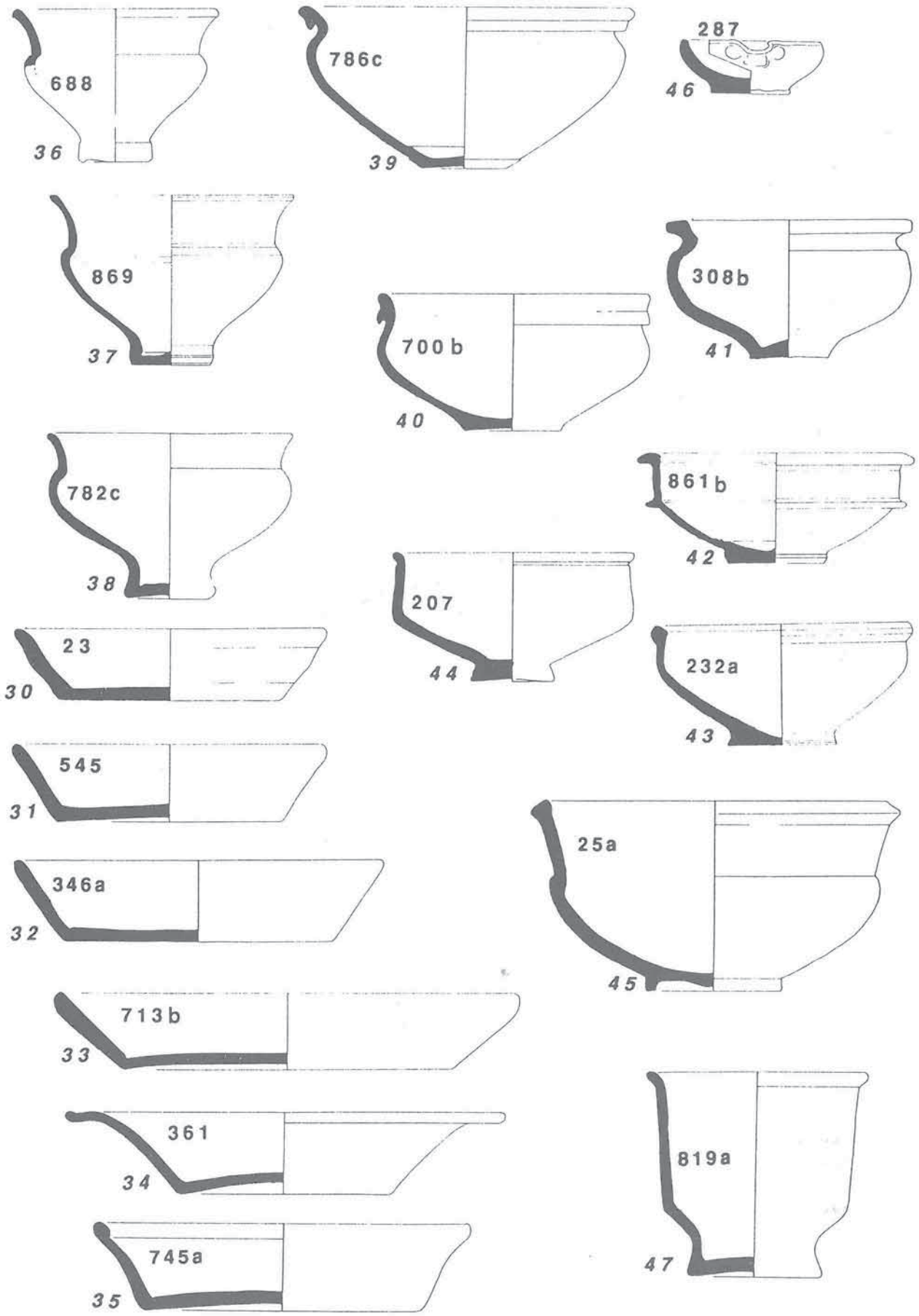

688
36
786c
39
287
46
869
37
700b
40
308b
41
782c
38
861b
42
207
44
23
30
232a
43
545
31
25a
45
346a
32
713b
33
361
34
819a
47
745a
35

Figure 5.

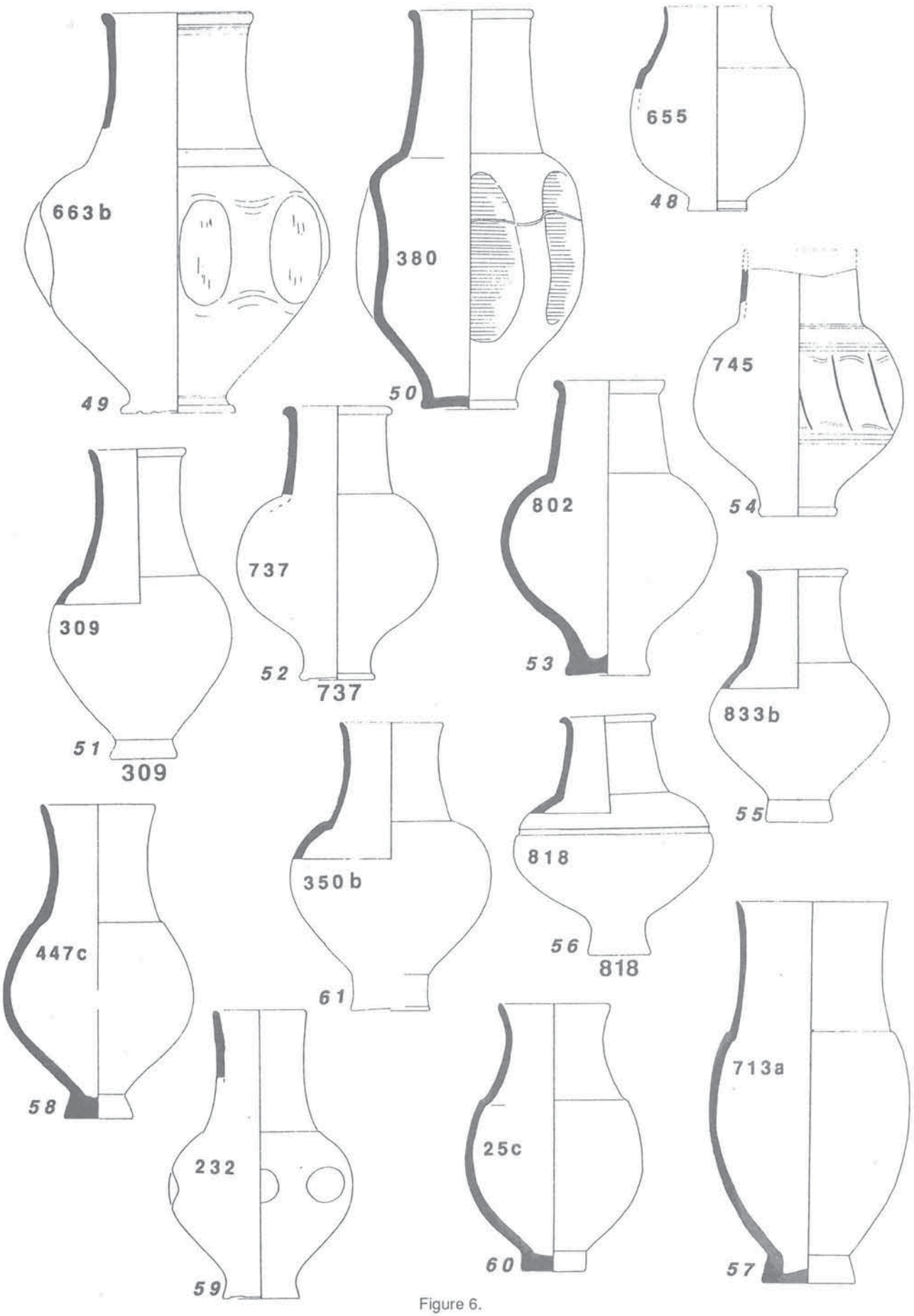

663b
49
380
50
655
48
745
54
802
53
737
52
737
309
51
309
833b
55
818
56
818
350b
61
447c
58
232
59
25c
60
713a
57

Figure 6.

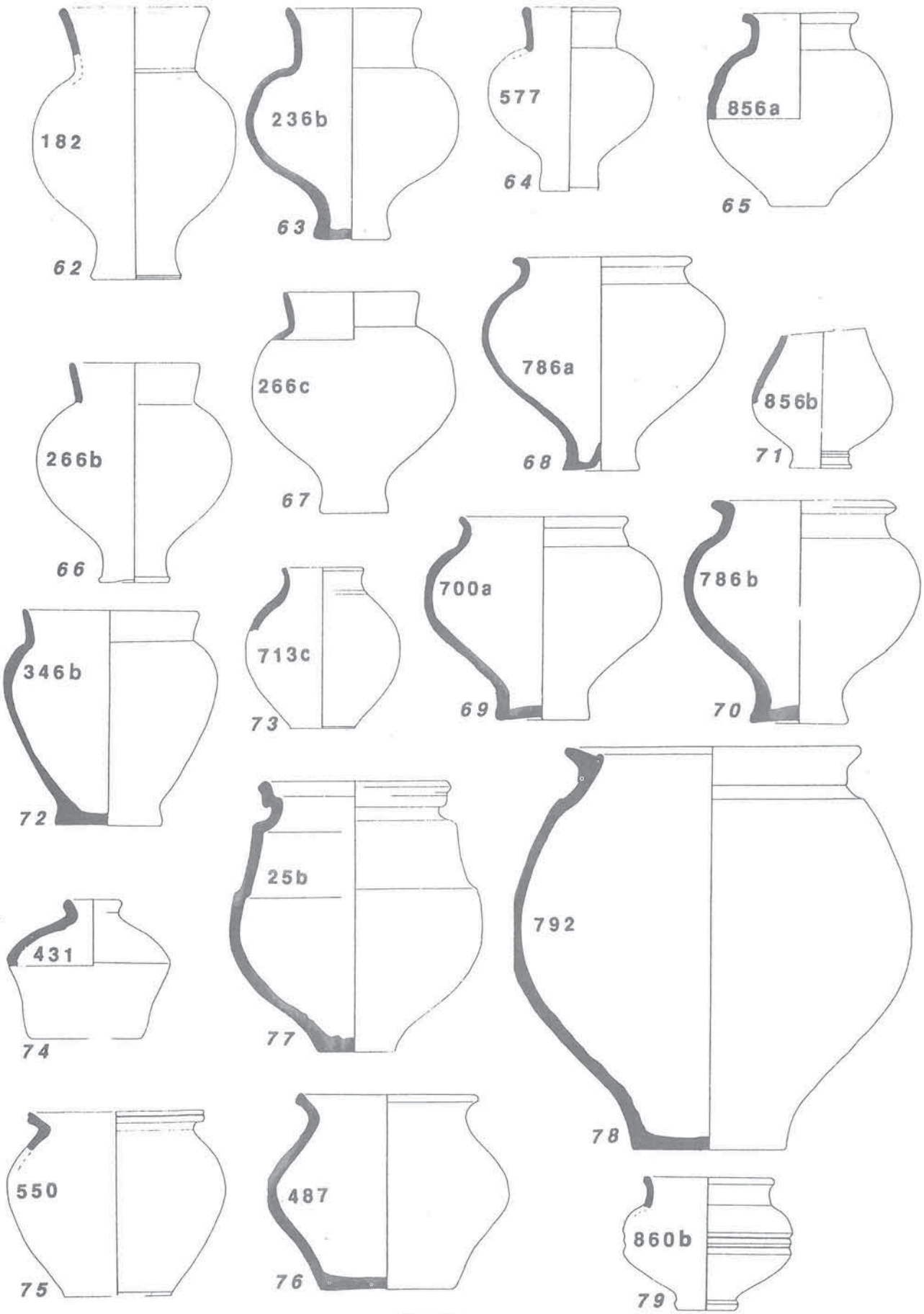

182
62
236b
63
577
64
856a
65
266b
66
266c
67
786a
68
856b
71
346b
72
713c
73
700a
69
786b
70
431
74
25b
77
792
78
550
75
487
76
860b
79

Figure 7.

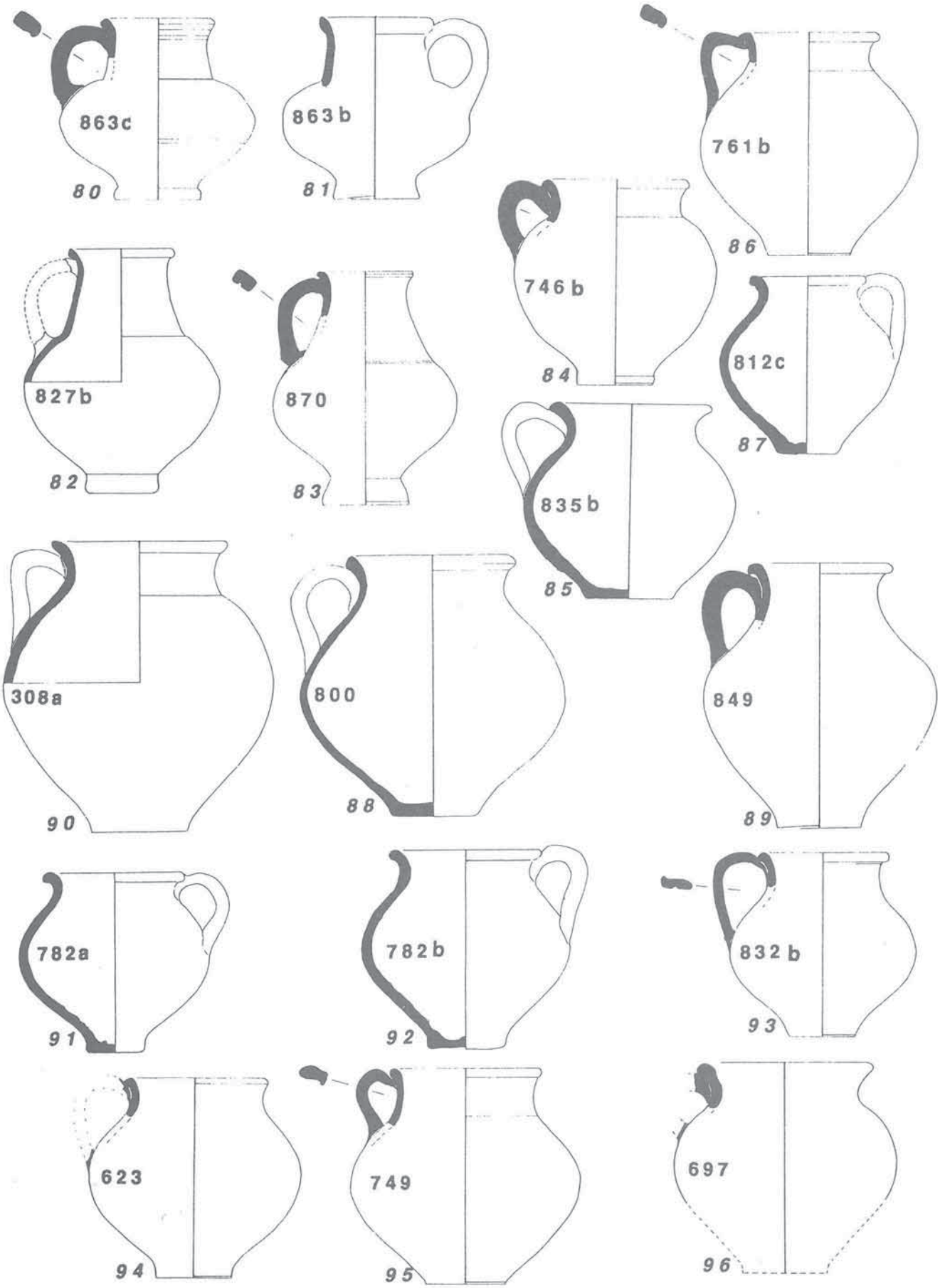

863c
80
863b
81
761b
86
746b
84
827b
82
870
83
812c
87
835b
85
308a
90
800
88
849
89
782a
91
782b
92
832b
93
623
94
749
95
697
96

Figure 8.

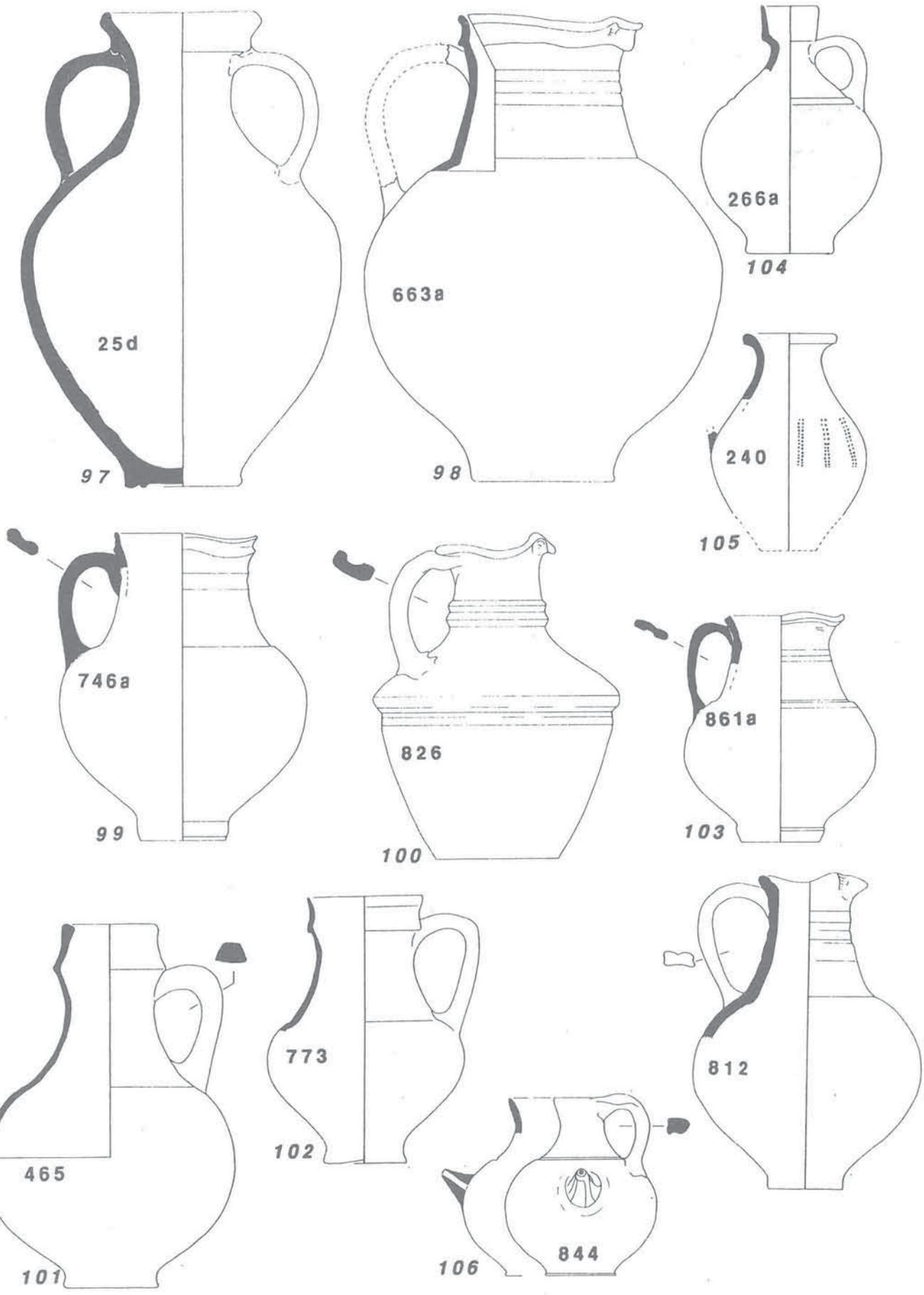

25d
97
663a
98
266a
104
240
105
746a
99
826
100
861a
103
465
101
773
102
844
106
812

Figure 9.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bayard 1980** : D. BAYARD, La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu du IIe à la fin du IIIe siècle ap. J.-C., dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 147-209.

**Bayard et Fournier 1978** : D. BAYARD et J. FOURNIER, Un dépotoir du IVe s. rue Blaise Pascal à Amiens, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 191-198.

**Brulet 1990** : R. BRULET, *La Gaule septentrionale au Bas-Empire, occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IVe et Ve siècles*, Rheinischen Landesmuseums Trier, 1990.

**Chenet 1941** : G. CHENET, *La céramique d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941.

**Legoux 1978** : R. LEGOUX, Verrerie, vaisselle de bronze et céramique de la nécropole mérovingienne de Saine-Fontaine à Bulles (Oise), dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 231-240.

**Petit 1976** : M. PETIT, La céramique de type "Mayen" en région parisienne, dans *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, 16, 1976, p. 99-110.

**Pirling 1966** : R. PIRLING, *Die Römische-Fränkische Graberfeld von Kreffeld-Gellep*, Berlin, 1966, 2 vol.

**Piton et Marchand 1978** : D. PITON et H. MARCHAND, Une nécropole du IVe siècle à Noyelles-sur-Mer, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 199-230.

**Unverzagt 1916** : W. UNVERZAGT, *Die Keramik des Kastells Alzei*, Frankfurt-am-Main, 1916.

**Van Ossel 1985** : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IVe siècle et du Ve siècle en Gaule Belgique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 63-69.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

***Alain FERDIERE*** *: Ma question concerne cette communication mais peut-être aussi les précédentes. Pour la céramique du Bas-Empire, je constate qu'il y a fort peu de céramiques peintes en ocre ou brun sur fond blanc à part, justement, des décors très simples comme ceux que vous venez de montrer, alors qu'elles sont relativement courantes un peu plus au sud, y compris d'ailleurs dans le Loiret qui est assez proche. Les découvertes récentes de Pithiviers-le-Vieil, par exemple, complètent ce que j'avais étudié il y a quelques années mais ces décors peints complexes, d'ailleurs éventuellement figurés, semblent peu courants dans vos régions.*

***Yvan BARAT*** *: Il y a très peu de décors peints complexes. En prospection, on trouve des décors de rinceaux du type de ce qu'on connaît sur les cruches argonnaises, notamment les cruches Ch. 343 et on a, la plupart du temps, des gobelets du type que je vous ai présenté avec des bandes peintes horizontales. Il faut tout de même citer une cruche, présentée dans l'exposition et conservée au Musée Carnavalet, qui provient d'une tombe parisienne et qui montre ce type de décor de rinceaux plus ou moins végétaux, assez spectaculaire. D'une manière générale, c'est une production qui est présente quasi systématiquement, même en prospection, dès lors que l'on travaille de façon approfondie sur un site du Bas-Empire ; elle est partout présente mais en très faible quantité.*

***Bernard HOFMANN*** *: Je crois savoir que la nécropole de Maule a fourni des vases argonnais décorés à la molette dont il n'a pas été question dans cette présentation ?*

***Yvan BARAT*** *: Il y a des vases argonnais décorés à la molette. J'en ai juste présenté un qui avait une molette du groupe 2 ; je ne vous ai pas présenté la totalité de l'Argonne —notamment un très beau plat Ch. 304 qui figure dans l'exposition et que je n'ai pas encore eu le temps de dessiner ; c'est le même problème pour deux ou trois vases argonnais qui sont dans les vitrines du Musée de Guiry-en-Vexin. Curieusement, pour ces vases d'Argonne décorés à la molette, les Ch. 320 sans molette sont plus nombreux que les Ch. 320 avec molettes —je ne me souviens plus du compte exact, mais cela doit faire 4 à 5 pour 3.*

***Alain FERDIERE*** *: Et pour la proportion entre l'Argonne et Jaulges-Villers-Vineux, vous avez une idée ?*

***Yvan BARAT*** *: Sensiblement équivalente, quoique l'Argonne soit très légèrement plus nombreuse ; mais comme on travaille sur des ensembles clos, on peut difficilement faire des comptages très représentatifs. D'une façon générale, on peut considérer, sur cette nécropole, que Jaulges-Villiers-Vineux est relativement bien représenté avec notamment beaucoup de ces petites écuelles Ch. 323, de petit module (en moyenne une dizaine de cm), sans décor de guillochis.*

* *
*

## DISCUSSION

### Eléments pour une synthèse sur les productions et les importations dans la région parisienne

Président de séance : B. DUFAŸ

***Bruno DUFAŸ*** *: Après une journée aussi dense, quelles sont les tendances et les pistes de recherches qui peuvent ressortir ? Il y en a plusieurs, bien entendu, et je pense qu'Yvan Barat et Didier Vermeersch feront aussi bien que moi, voire mieux, pour faire rebondir le débat.*

*Tout d'abord, on aura noté une disparité dans l'état des recherches entre l'est et l'ouest parisien, disparité qui est due, bien entendu, à des circonstances historiques, à l'organisation des services de collectivité, au hasard des fouilles, etc. On a donc un décalage qui fait que les sites de production avérés et bien étudiés sont regroupés dans le Val-d'Oise, les Yvelines et un peu dans l'Essonne. Mais il y a aussi un certain nombre d'autres productions, qui n'ont été qu'évoquées aujourd'hui (comme la céramique noire à pâte rougeâtre ou la céramique rouge lustrée) puisqu'elles avaient déjà fait l'objet de présentations dans des congrès précédents ; ce sont des productions de l'ouest parisien dont on ne connaît pas les ateliers mais qui commencent à être bien étudiées.*

*Cette situation est un premier butoir pour notre recherche mais il est vrai que, grâce au Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Ile-de-France, animé depuis plusieurs années par Yvan Barat et Didier Vermeersch, on a essayé de rétablir un peu ce déséquilibre ; mais le travail n'est pas du tout terminé et j'espère que ces journées vont susciter des études pour l'est parisien.*

*Cette notion de disparité m'amène à relever une disparité plus réelle, plus historique, à savoir qu'on a parlé, toute la journée, d'Ile-de-France ; le problème, bien évidemment, est que, pour l'Antiquité, l'Ile-de-France n'existe pas.*

*Ce qui émerge des efforts de synthèse qui ont pu se faire depuis quelques années donne le sentiment de trois groupes principaux, de trois cultures céramiques :*

*- l'est parisien —mais peut-être que cette région n'est un tout que dans l'état actuel de nos connaissances ;*

*- l'ouest qui implique le sud-sud-ouest —le pays carnute, grossièrement Chartres— et le pays carnute du nord-est, par rapport à Chartres —, autrement dit l'essentiel des Yvelines et la bordure de l'Essonne ;*

*- au nord de la Seine, le pays des Véliocasses dont le Val-d'Oise recouvre grossièrement les limites, pour l'Ile-de-France.*

*A ce triple faciès il faut ajouter celui de Paris qui, semble-t-il, reprend des éléments de chacun. J'ai quand même le sentiment —mais le débat est ouvert— que Paris serait plutôt tourné vers l'est, sentiment peut-être impressionniste qu'il faudrait compléter par des études plus exhaustives. Voilà pour la répartition, si je puis dire, dans la région.*

*Ce qu'il faudrait se demander —et je m'adresse plutôt aux collègues des autres régions qu'à ceux de l'Ile-de-France—, c'est jusqu'à quel point ces faciès se rapprochent des régions limitrophes ou s'en différencient. On a cité un certain nombre d'influences : la Picardie pour le pays véliocasse, la Champagne et les pays rhénans pour l'est parisien. Il faudrait certainement affiner ces comparaisons de façon à rendre compte à quel point "les" Ile-de-France ont des faciès individualisés et jusqu'à quel point les influences se mêlent ; peut-être arriverait-on à reconstruire des relations géographiques qui aient un véritable sens pour l'époque. Je sais qu'il y a des contacts de travail avec la Normandie, mais peut-être y aurait-il lieu de voir avec la Picardie, par le biais de Didier Vermeersch, pour accentuer ce type de recherche.*

*Cette journée a donné lieu à un certain nombre de remarques et des pistes ont été ouvertes.*

*L'une est, par exemple, cette grande "nouveauté" (entre guillemets) des amphores régionales dont un des participants s'est étonné. C'est l'un des sujets que l'on commence à étudier, peut-être parce qu'on commence à pointer des ateliers de productions ; du coup, l'intérêt pour l'étude renaît. A Chartres, mais aussi à Sens et à la Boissière-Ecole (pour le IIIe s.), on a des productions d'amphores. C'est une piste de travail importante pour l'avenir.*

*Il y a également des éléments de réflexion par rapport à ce qu'Alain Ferdière a dit, ce matin, à propos de la répartition géographique des ateliers. Pour l'Ile-de-France, on se rend compte que les ateliers de potiers semblent être un phénomène essentiellement "urbain", avec tous les guillemets qu'il faut donner à ce terme puisqu'il s'agit aussi des agglomérations secondaires. Evidemment, le problème est qu'il y a peu de capitales de cités en Ile-de-France ; mais il est vrai qu'il y a des ateliers à Paris et à Chartres tandis que, pour l'instant, aucun atelier n'a été trouvé à Meaux : cela est vraisemblablement dû au hasard des fouilles. Un certain nombre d'agglomérations secondaires, dès la première moitié du Ier s., se sont dotées d'ateliers de potiers qui, avec certains déplacements, durent généralement jusqu'au IIIe s. Les ateliers proprement ruraux, en Ile-de-France, sont extrêmement rares ; le mieux caractérisé est celui de La Boissière-Ecole, où il n'y a aucun habitat groupé associé et qui est relativement à l'écart de toute voie de communication d'une certaine importance. Connebot (Val-d'Oise) semble être aussi un atelier rural.*

*Un certain nombre de ces ateliers dits "ruraux" ne sont connus que par une exploration insuffisante ; en général, les fouilleurs ou les prospecteurs signalent, à proximité, des habitats, mais on est incapable de dire s'il s'agit d'un établissement agricole, de bâtiments d'ateliers ou d'une agglomération d'une certaine importance.*

*Pour l'instant et dans l'état actuel de la recherche, l'artisanat potier paraît donc surtout être un phénomène lié à de petites agglomérations qui sont situées —ce qui paraît logique— sur des voies de communications assez importantes, eau ou routes, souvent au carrefour de plusieurs de ces voies.*

*Voilà, succinctement, ce que je relève de cette journée.*

***Dominique JOLY*** *: On pourrait ajouter le problème de la datation des productions du début, voire du milieu du IIIe s., car il ne me semble pas évident, au vu des éléments datants donnés à partir des monnaies ou à partir d'autres*

*trouvailles, qu'il faille dater du début du IIIe s. ou qu'il faille mettre systématiquement en concurrence les datations archéomagnétiques, même si Mme Bucur a souligné que la courbe pose un problème, avec les datations de ces productions. Je n'ai pas clairement vu que ces productions du début du IIIe s. soient vraiment du début du IIIe s. Je propose donc que, dans le débat, on parle un peu de cela. A Chartres, les éléments ne sont pas toujours aussi pertinents pour dater ces productions du début du IIIe s. même si, par exemple, on a les mêmes formes qu'à La Boissière-Ecole.*

***Bruno DUFAŸ** : Yvan répondra sur nos critères de datation. On s'attaque à la phase terminale de la publication de La Boissière-Ecole et il est vrai que le point qui nous reste à consolider est celui-là, tout à fait.*

***Yvan BARAT** : En ce qui concerne les arguments pour dater les phases de productions de l'atelier de La Boissière-Ecole du IIIe s. —étant donné qu'on a eu des problèmes avec les sigillées ainsi qu'avec les monnaies—, nous nous sommes basés, au début, sur les comparaisons typologiques. Mais il y a, toujours, le problème de la date-butoir de l'abandon du site portuaire des Mureaux que je ne peux pas bouger : il y a trop d'arguments. Je sais que la céramique de La Boissière est venue aux Mureaux car on en trouve énormément dans des contextes résiduels ou en ramassages de surface et il n'y a aucun problème quant à son identification ; je n'en ai jamais trouvé en fouilles et, justement, jusqu'au dernier niveau de l'ensemble portuaire, j'ai des jalons chronologiques assez fiables (deux sesterces de Faustine). Je ne peux pas descendre au-dessous de 175-180 ; comme, en plus, ces deux monnaies sont très usées, on peut froidement ajouter 10 ou 20 ans, pourquoi pas !*

*Par ailleurs, on a un ensemble monétaire, à La Boissière-Ecole, qui est essentiellement composé de sesterces des Antonins, c'est-à-dire un peu de Trajan, beaucoup d'Antonin le Pieux, beaucoup de Marc-Aurèle, un peu de Commode et une monnaie de Julia Donna, dans une cave utilisée comme dépotoir, donc dans un remblaiement terminal ; c'est une monnaie pas très usée qui nous cale dans les deux premières décennies du IIe s. En fait, pour dire après ou avant, je ne sais pas trop bien comment caler tout cela. Je n'ai rien contre le fait que la première phase de production de l'atelier de La Boissière puisse démarrer en 190-195 mais il y a quand même trois unités qui se suivent dans le temps ; cela peut durer 20 ans, 30 ans, 40 ans pourquoi pas ! Mais de toute façon, au plus bas, je suis obligé de me cantonner à la dernière décennie du IIe s. ; je ne peux pas aller avant.*

***Bruno DUFAŸ** : On est, dans les Yvelines, un peu limité. Evidemment le travail serait à faire sur les sites de consommation et il est vrai que les sites importants fouillés correctement ayant livré des stratigraphies pertinentes dans les Yvelines ne sont pas très courants, c'est le moins qu'on puisse dire. Le plus beau était les Mureaux qui, pour nous, cale seulement une extrémité de la chronologie. Nous attendons la fouille d'un vicus important à Jouars-Pontchartrain, au centre du département, qui va peut-être avoir lieu dans le cadre d'une déviation de la Nationale 12 ; c'est une fouille qui devait commencer l'année dernière et on espère avoir un certain nombre d'ensembles stratifiés utiles puisqu'on sait que, pour en avoir déjà trouvé dans le cadre de sondages et de prospections, sur ce site, il y a de la céramique de La Boissière.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE** : Je vais répondre à ta proposition de voir les choses à partir d'une autre région, au niveau de cette synthèse sur l'Ile-de-France. Il y a quelques années j'avais vu cela dans le cadre d'une étude des faciès régionaux et je crois que tous les éléments qu'on a apportés viennent affiner ces idées, viennent les préciser. C'est vrai que, de toute façon, l'Ile-de-France apparaît comme une région d'échanges privilégiés, notamment avec le rôle que joue la vallée de la Seine. C'est très net, par exemple, comme on l'a vu, avec les Black-Burnished qui pénètrent assez loin alors que, dans le Nord, par exemple, elles s'arrêtent sur le littoral. On voit bien, notamment dans les collections du Musée Carnavalet dont on n'a pas parlé, qui sont des collections anciennes et qui donnent, bien sûr, une image tronquée de la céramique qu'on avait à Lutèce du Ier au IVe s., des apports de toutes les régions, de la Normandie, de la Picardie mais aussi des pays de Loire. Il est certain que par rapport à une région comme le nord de la France, qui semble beaucoup plus ouverte sur les pays rhénans ou la Belgique actuelle, l'Ile-de-France se situe vraiment comme un carrefour entre le nord et le sud, dans une certaine mesure.*

*Ce qui m'a frappée aussi, c'est de voir —et on le constate de plus en plus dans les autres régions— qu'il y a, bien sûr, des faciès régionaux mais, à l'intérieur de ces faciès régionaux, il y a même des faciès locaux. C'est-à-dire que la céramique se particularise à l'intérieur de micro-régions qui sont les aires d'influence d'une officine, d'une ville romaine et de sa campagne, de ses environs immédiats ; de plus en plus, on va s'apercevoir que la diffusion de la céramique se fait surtout à l'intérieur de petites régions et que la diffusion à longue distance, surtout pour la céramique commune, bien sûr, demeure très anecdotique.*

*Il est vrai qu'on fabrique, au même moment, dans des officines différentes, des objets identiques et que ce n'est pas toujours facile de savoir d'où proviennent ces objets.*

***Sylvie ROBIN** : Je voudrais juste préciser, pour la production parisienne, que contrairement à ce qui se passe à La Boissière, rien ne nous interdit, à Paris, de prendre en compte la fin de la datation proposée par Mme I. Bucur et rien ne nous interdit de penser que cette production commence bien dans la deuxième moitié du IIe s.*

***Bruno DUFAŸ** : A La Boissière, non plus. Mme Bucur a fait des prélèvements et, pour l'instant, elle ne nous a pas encore fourni de date. Il n'y a donc pas de contradictions archéomagnétiques pour La Boissière.*

***Sylvie ROBIN** : Malgré toutes les pressions que l'on peut recevoir pour repousser au maximum cette production, ni l'étude des sigillées, ni l'étude des monnaies ne nous interdisent de penser qu'il peut exister une production de cette céramique commune, à Paris, dès la deuxième moitié du IIe s. ; la seule date-butoir qu'on ait, c'est le milieu du IIIe s.*

***Bruno DUFAŸ** : Il y a peut-être un petit problème, très général, de balancier. Après une période où le IIIe s., en céramique, n'existait pas, maintenant on a tendance à adopter l'excès inverse et c'est le IIe s. qui tend à disparaître corps et biens. Alors, je ne sais pas, mais il y a peut-être un équilibre à trouver.*

***Yvan BARAT*** *: Dans ce cas-là, je vais répondre à plusieurs questions tous azimuts. Tu parles, effectivement, du IIIe s. qui n'existait pas ; il en a été de même, jusqu'à il n'y a pas si longtemps, du Ve s. et on va pouvoir en dire autant du IVe s. qui finira par ne plus exister du tout.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Je maintiens qu'il faut se méfier de ce genre de mouvement de balancier.*

***Yvan BARAT*** *: Pour répondre à Marie Tuffreau, à propos des faciès régionaux, voire même micro-régionaux ou locaux, c'est vrai dans une certaine mesure. C'est-à-dire que, à la suite des travaux qu'on a pu faire depuis cinq ou six ans avec Didier Vermeersch, on se rend compte d'une chose : cette scission en plusieurs faciès micro-régionaux est vraie, surtout, pour les IIe s. et IIIe s. et, éventuellement, la fin du Ier s., pendant lesquels, à l'intérieur d'un tronc commun de formes assez variées et assez largement répandues, on trouve des traditions et des faciès assez localisés. Cela ne dure qu'un temps ; au IVe s., on trouve certaines formes qui sont plutôt cantonnées à certaines régions. Globalement, à examiner le matériel aussi bien de nécropoles que d'habitats ou de sanctuaires (je pense, notamment, au matériel qui provient de la phase "mithreum" du sanctuaire de Septeuil où il y a beaucoup de céramiques valentiniennes ou théodosiennes), c'est bonnet-blanc et blanc-bonnet, non seulement d'un côté à l'autre de l'Ile-de-France mais aussi par rapport à l'ensemble de la Gaule du Nord ; ce sont les mêmes coupelles, les mêmes jattes, les mêmes inspirations, globalement les mêmes formes ; j'ai des doutes à trouver un faciès micro-régional et même régional à l'Ile-de-France, pour le IVe s.*

*Enfin, pour répondre à Sylvie Robin, rien ne vous interdit de garder la fin de la datation de Mme Bucur pour le site de l'Institut des Jeunes Sourds. Il y a juste un problème ; qu'on ait, effectivement, des faciès régionaux bien ancrés est une chose mais je ne pense pas qu'il faille les pousser à l'extrême. Si réellement vous avez ces formes-là dans la deuxième moitié du IIe s., voire même avant 175, que fait-on des autres sites qu'on a étudiés, Beaumont, les Mureaux, etc. Ou vous êtes isolés, ou il y a un problème ! Je veux bien être ouvert à l'autocritique mais j'ai quelques réticences à annuler tout le travail qu'on a fait !*

***Lucien RIVET*** *: Nos réunions sont là pour confronter des points de vue et les additionner pour les faire fructifier.*

***Patrick BLASZKIEWICZ*** *: Je voudrais nuancer ce que vient de dire Yvan ; j'ai constaté de très grosses différences entre, par exemple, la Basse-Normandie, une région charnière, et la Haute-Normandie, où il y a des jattes carénées qu'on ne retrouve pas du tout en Basse-Normandie. Ce que tu dis n'est pas faux mais il faut nuancer ; il n'y a pas du tout cette continuité.*

***Yvan BARAT*** *: A quelle période ?*

***Patrick BLASZKIEWICZ*** *: Pour fin IIe-début IIIe s.*

***Yvan BARAT*** *: Je disais qu'effectivement, aux IIe-IIIe s., les différences sont assez marquées, même à l'intérieur de l'Ile-de-France. Au IVe s., j'ai plus de difficulté à admettre des faciès micro-régionaux très marqués ; ils existent certainement, car on les voit mais ils sont moins nets.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Pour aller dans le sens de Marie Tuffreau, en terme de carrefour d'influences, on peut tout de même noter que l'Ile-de-France n'a pas vraiment rayonné ; on n'a aucune officine de céramiques fines qui se soit un peu répandue en dehors de l'Ile-de-France ; les ateliers sont, somme toute, de dimensions modestes et paraissent répondre à des besoins locaux. Dans l'état actuel de la recherche, c'est l'atelier de La Boissière-Ecole qui a le catalogue le plus diversifié et qui a une aire de diffusion assez large, en gros un rayon de 30 à 50 km ; cela reste dans des limites locales. Il s'agit donc, au pire, d'une autarcie et, au mieux, d'un mouvement plutôt centripète que centrifuge, me semble-t-il.*

***Marie TUFFREAU-LIBRE*** *: Pour en terminer avec les faciès régionaux, ce que je disais était surtout valable pour les IIe et IIIe s. ; je n'ai fait que reprendre ce que j'ai écrit, en 1988, où je disais qu'au IVe s. on revenait à une certaine uniformisation, comme ce qu'on a connu au Ier s., avec les imitations de céramiques d'origine italienne. C'est surtout dans la deuxième moitié du IVe s. que l'on constate, dans le nord de la Gaule, que toutes ces formes qui sont des formes issues de l'est, envahissent les nécropoles. Cela dit, il faut souligner que l'état des recherches, actuellement, ne permet pas de conclusions définitives puisque, mis à part tout ce qu'on a vu aujourd'hui pour l'Ile-de-France, on manque encore, en quantité suffisante, de céramiques provenant d'habitats. Il est bien connu maintenant que ce n'est pas la céramique des nécropoles qui peut donner une image précise puisqu'il s'agit d'une céramique choisie ; d'autre part, la céramique des ateliers ne nous donne qu'un instantané. Il en va de même pour les phénomènes de diffusion, tant que suffisamment d'habitats n'auront pas été fouillés et étudiés du point de vue de la céramique.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Oui, tout à fait.*

***Fanette LAUBENHEIMER*** *: Je voudrais mettre un petit bémol sur ces affaires de céramiques à diffusion autarcique.*

***Bruno DUFAŸ*** *: J'ai dit "au pire autarcique".*

***Fanette LAUBENHEIMER*** *: Au pire, d'accord ! N'oublions pas de tenir compte de la fonction des céramiques et mettons un peu à part les amphores. Rappelons-nous que les formes Gauloise 12 qui sont fabriquées pour une petite partie, j'en conviens, à La Boissière-Ecole, mais également à Chartres et ensuite le long de la vallée de la Seine, dans des ateliers qui restent à trouver, sont des objets céramiques qui partent vers les îles anglo-normandes, l'Angleterre et jusqu'en Ecosse.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Oui, mais là, c'est le contenu qui voyage.*

***Fanette LAUBENHEIMER*** *: Exactement.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Donc, quand ce sont des céramiques d'usage domestique, elles n'ont pas nécessairement à voyager.*

***Fanette LAUBENHEIMER*** *: Ce que je voulais dire, c'est de ne jamais séparer la fonction de l'objet de l'objet lui-même.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Oui, mais pour la céramique fine, importée du Centre ou de Jaulges-Villiers-Vineux, c'est l'objet qui voyage.*

***Fanette LAUBENHEIMER*** *: C'est évident.*

***Robin SYMONDS*** *: Justement, dans la céramique commune, ce qui voyage, c'est l'esprit. Je veux dire, en fait, que je me sens parfois comme un martien qui se trouve avec des gens, dans une région, qui ne voient autour d'eux que des productions locales ; or, à mon avis, il faut regarder ce qui se passe de l'autre côté de l'Empire. Il y a beaucoup de comparaisons à faire dans les céramiques communes ; je constate souvent des similitudes entre les céramiques produites en Angleterre ou en Allemagne avec ce qui est produit ici. Je ne veux pas donner de détails mais il me semble que l'Europe ne fut jamais plus unie que durant le IIe s. ; les potiers, partout, voulaient toujours réaliser plus ou moins la même chose et les différences que l'on relève entre les céramiques sont, à mon avis, moins importantes que les similitudes.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Oui, je suis absolument d'accord, surtout pour moi qui ait un œil un peu extérieur ; simplement, je pense qu'il est de bonne politique scientifique, si je puis dire, d'avoir une base de départ locale pour pouvoir comparer avec le reste. Mais je pense, en effet, que les ressemblances sont plus prégnantes que les différences. Je l'ai bien vu quand on a préparé l'exposition et quand il a fallu que j'explique aux élus, au grand public, quelle était la spécificité de la céramique de l'Ile-de-France, de façon simple : un voyageur venant de Reims et débarquant aux Mureaux se sentait-il dépaysé ? Je ne le pense pas vraiment.*

*Mais on a, quand même, un certain nombre de caractéristiques qui nous sont peut-être utiles, non pas tant sur le plan historique que comme critère de reconnaissance, par exemple pour pouvoir faire des cartes. Parfois, il faut relativiser aussi la raison pour laquelle on affine nos réflexions sur la forme d'une lèvre ou d'un épaulement ; c'est vrai qu'en terme d'ambiance esthétique ou de mode, de fonction ou d'analyse ethnographique, on a là un grand fond commun. Toutefois, il y a quand même des choses importantes ; Didier Vermeersch pourra dire un mot sur les marmites et jattes tripodes qui doivent renvoyer à des manières de cuisiner particulières ; il y a là, certainement, une spécificité non négligeable qui a un sens historique assez large.*

***Jorge BARERA*** *: Je ne crois pas avoir entendu parler, durant cette journée, de caractérisation des productions régionales autre que typologiques ou techniques "à l'œil nu". Les analyses de pâtes, lames minces, analyses physico-chimiques, etc. n'intéressent plus les archéologues ? Cela n'apporte-t-il plus rien ?*

***Bruno DUFAŸ*** *: Il faut mesurer le retard de la recherche archéologique en Ile-de-France, notamment en céramologie. L'ensemble des travaux qui vous a été présenté correspond, je dirais, au niveau de base ; on en est, pour l'essentiel, au stade de description morphologique, macroscopique dirons-nous. Il y a eu toutefois —mais on n'y est pas revenu cette fois-ci car cela a été présenté les années passées— la caractérisation du groupe des céramiques dites "noires à pâte rougeâtre" où Didier Vermeersch a fait toute une série de lames minces qui lui ont permis de définir, si ma mémoire est bonne, au moins trois groupes de pâtes ; cela caractérise, à l'intérieur des productions franciliennes, un groupe techno-typologique particulier. Mais tu as raison, il y a encore des choses à faire et, dans la plupart des cas, on n'en est pas encore là.*

***Didier VERMEERSCH*** *: Je peux dire un mot sur les lames minces. Effectivement, j'ai regardé les céramiques "noires à pâte rougeâtre" à partir d'une bonne centaine de lames minces faites sur le groupe, plus une cinquantaine sur des céramiques plus ou moins proches, toutes de Paris ou de la région parisienne. Le problème est, je crois, assez complexe. En fin de compte, tout ce qu'on arrive à mettre en évidence, essentiellement, c'est l'utilisation de sables du type Fontainebleau ; sinon, les argiles présentent des aspects qui peuvent être différents sur la même lame mince, ce qui fait que je me pose la question de l'intérêt de faire des analyses chimiques, d'autant plus que l'on sait que ce sont les mêmes niveaux sédimentaires qui sont utilisés pour la fabrication des céramiques. Entre la céramique noire à pâte rougeâtre et la céramique noire à pâte "beigeâtre", la céramique noire à pâte jaunâtre, etc., on n'arrive pas à très bien voir la différence, ni au niveau typologique qui me semble pourtant être le niveau d'analyse de base, ni au niveau de l'observation macroscopique ou microscopique. Je ne dis pas que j'ai des doutes sur les méthodes, j'ai des doutes sur la caractérisation exacte des choses tant qu'on n'aura pas poussé, au-delà de ce qui a été fait jusqu'à présent, le travail avec les géologues et, en particulier, la caractérisation des différents faciès du sable de Fontainebleau, par exemple. Sans ce travail, je pense qu'on risque d'être déçu par ce genre d'analyse pour les productions d'un certain nombre d'ateliers, ateliers d'agglomérations secondaires ou ateliers ruraux (aussi bien Beaumont-sur-Oise que La Boissière ou Connebot, Connebot où toute une partie de la butte résiduelle de Rosne est couverte d'ateliers, dont celui de Gleine), tout autant que les ateliers de tuiliers. D'un autre côté, d'autres pistes peuvent être suivies qui ne sont pas forcément inintéressantes, avec une vision chronologique ou une vision d'évolution des techniques. Si on prend l'exemple de Beaumont, on s'aperçoit que les productions des années 10 à 40-50 de n. è. correspondent à des céramiques qui sont essentiellement argileuses avec un dégraissant relativement grossier, relativement naturel ; les céramiques de la deuxième phase de production changent essentiellement de couleur mais pas forcément de nature d'argile ou de dégraissant ; ensuite, la production de fin Ier-début IIe s. est un peu plus sableuse et celle du IIIe s. est très sableuse. Si on ajoute à cette évolution, qui peut paraître satisfaisante pour une vision cartésienne des choses, le fait qu'il y ait de la céramique fine cuite dans ces mêmes fours et qu'on ne peut plus étudier le dégraissant de la même façon, fausse un peu les données. En fin de compte, je pense que les analyses de type scientifique sont difficiles à mener, pour l'instant, parce qu'on ne sait pas encore très bien quoi chercher, ni comment le chercher.*

***Hervé SELLES*** *: Toujours concernant ces éventuelles analyses physico-chimiques sur les céramiques de l'Ile-de-France, je rappelle simplement que cette région est avant tout un bassin sédimentaire dont les roches métamorphiques proviennent d'assez loin, notamment de tout le Massif Central, voire d'Armorique, voire de massifs*

*primaires de l'Est ; donc, les mélanges et les caractéristiques des argiles sont beaucoup moins nets et précis que sur des centres de formation d'argiles beaucoup plus proches des roches éruptives où les caractérisations seront beaucoup plus faciles. On risque donc fort d'avoir, pour l'Ile-de-France, des choses relativement floues et assez peu précises correspondant, qui plus est, à des auréoles possibles extrêmement vastes et non pas à des points localisés pour les ateliers de production.*

***Jorge BARERA** : Merci pour les réponses. Dans ce même ordre d'idée, on voit, à l'exposition, qu'il est question d'un tessonnier qui a été constitué pour l'Ile-de-France ; pouvez-vous dire un mot à ce sujet ?*

***Yvan BARAT** : On avait pensé, il y a quelques années, lorsque nous avons créé ce Groupe d'Etude sur la Céramique Antique en Ile-de-France, à l'élaboration d'un tessonnier, aussi bien régional que plus large. Actuellement, la seule chose qui soit bien terminée, ce sont les productions de terra nigra et de terra rubra, consécutivement à la préparation de la communication présentée au congrès de Tournai, l'an passé. On continue à classer et à incorporer dans les tiroirs du meuble.*

***Bruno DUFAŸ** : Vous êtes invités à consulter ce tessonnier, si vous le souhaitez.*

***Yvan BARAT** : Et nous sommes prêts à accueillir des échantillonnages de tessons des différents ateliers, notamment ceux qui sont repérés et fouillés en Ile-de-France.*

***Didier VERMEERSCH** : Je voulais continuer un peu la discussion sur les analyses, mais d'une autre façon, en revenant sur le problème des amphores et je souhaiterais des réponses de Fanette Laubenheimer, d'Hervé Sellès et de Jean-Marc Seguier.*

*J'avais regardé un certain nombre de céramiques de Taverny, à la loupe binoculaire, et un des groupes d'amphores, d'amphorettes et de cruches de Beaumont se caractérisait par une pâte rouge à surface orange, plus ou moins laiteuse et, dans la pâte, qui n'est pas sableuse, par une grande quantité de quartz coloré en rouge. Il me semblait que c'était une piste qui pouvait être intéressante pour retrouver les ateliers de potiers de cette fabrication. D'autres ont-ils fait des analyses ou observations de même type sur leurs amphores régionales, locales ou autres ?*

***Hervé SELLES** : La nature de la pâte du mobilier amphorique chartrain est strictement identique à celle des céramiques communes locales.*

*On trouve essentiellement des pâtes sableuses et, à la fois, fortement kaolinitiques, qui prennent des tendances plutôt blanchâtres au moment de la cuisson. En surface, pour un premier groupe, on a une couleur jaunâtre, très légèrement orangée par places avec, comme caractéristique, du mouchetis qui est sans doute volontaire et qui nous permet très facilement d'identifier ces productions chartraines ; un deuxième groupe est constitué par des pâtes rouges et c'est dans ce groupe qu'on trouve, essentiellement, les amphores qu'on assimile actuellement aux Dressel 28. Il faut noter que ces céramiques sont systématiquement engobées blanc et qu'elles présentent aussi, quelquefois, un mouchetis rougeâtre à la surface. Mais en aucun cas, il ne s'agit de groupes spécifiques pour la production d'amphores ; ce sont les mêmes faciès argileux qui sont aussi bien utilisés pour la production d'amphores que pour la production de céramiques communes.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Pour les Gauloise 12, avec ce que j'ai eu l'occasion d'observer dans la vallée de la Seine, il y a bien évidemment deux familles de pâtes, l'une très sableuse, kaolinitique, proche de celle dont Hervé Sellès parlait à l'instant et l'autre, plutôt orangée. Cela laisse à prévoir qu'il y a plusieurs ateliers et c'est tout ce qu'on peut dire pour le moment ! Le travail d'analyses va commencer.*

***Jean-Marc SEGUIER** : Afin de compléter les informations, pour la région de Sens et la plaine de confluence entre Seine et Yonne, on a pratiquement les mêmes résultats que ceux qui viennent d'être décrits.*

*D'une part, on a des pâtes orangées qui sont généralement très tendres et qui correspondent, plutôt, à des Gauloise 4 et, d'autre part, des pâtes sableuses blanchâtres, très dures, qui ont la particularité de contenir des inclusions d'oxyde de fer ; mais il n'y a pas encore eu d'observations en lames minces, ni quoi que ce soit d'autre.*

*En terme de chronologie, les ensembles sont disjoints. En ce qui concerne les productions de Gauloise 4, elles correspondent essentiellement à la période flavienne et au II^e^ s. (on n'a qu'un seul exemplaire au III^e^ s.). Par contre, les pâtes sableuses, blanchâtres, qui apparaissent également à la période flavienne, se développent au II^e^ s. et sont bien représentées au III^e^ s.*

*Au I^er^ s., il y a des productions tout à fait différentes qui, elles, semblent bien correspondre aux productions de l'atelier des Sablons, à Sens, qui a des caractères de pâte un petit peu différents des autres et dont les formes sont également légèrement différentes de celles qu'on trouve au II^e^ s.*

*Grosso modo, on a trois grandes séries de productions. Pour donner un autre point de vue chronologique, les amphores de production locale apparaissent très tôt puisqu'on en trouve, apparemment, en contextes tibériens, sur la villa de Saint-Germain-Laxis ainsi que dans plusieurs ensembles de la plaine de confluence Seine-Yonne.*

***Hervé SELLES** : Pour compléter mon propos de tout à l'heure et pour parler en terme de chronologie, il semble bien, à Chartres —mais les études n'en sont qu'à leur tout début—, que les amphores locales ne soient pas produites avant, au plus tôt, la période claudienne et même, plutôt, la période néronienne.*

# II. ACTUALITÉ DES RECHERCHES CÉRAMIQUES EN GAULE

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Freddy THUILLIER

# DÉCOUVERTE D'UN ATELIER DE "VERNIS ROUGE-POMPÉIEN" PROVINCIAL SUR LA COMMUNE DES RUES-DES-VIGNES (Nord)

Mon étude porte sur un atelier de potiers inédit, situé sur la commune des Rues-des-Vignes dont la production consiste en céramiques à vernis rouge-pompéien (VRP).

La céramique VRP se trouve sur tous les sites du monde romain, mais dans une proportion assez faible. Dans le cas étudié ici, elle est très largement majoritaire. Nos connaissances à l'égard de ce site de production ne sont pourtant que partielles, étant donné que les investigations effectuées jusqu'à présent n'ont pas confirmé de façon indubitable la présence certaine de fours de potiers ; signalons toutefois qu'il n'a fait l'objet que de prospections.

## I. LA CÉRAMIQUE À VERNIS ROUGE-POMPÉIEN

Quelques indications succinctes concernant la VRP sont nécessaires, afin de replacer le site des Rues-des-Vignes et sa production dans la problématique générale inhérente à cette catégorie de céramique. Pour plus de précisions, le lecteur pourra se reporter aux articles de synthèse, principalement au nombre de trois, dont les références se trouvent dans la bibliographie (De Laet et Thoen 1969, Goudineau 1970, Peacock 1977).

### 1. Présentation de la céramique VRP.

Cette dénomination désigne essentiellement des formes ouvertes (plats, assiettes et leurs couvercles) qui sont recouvertes, à l'intérieur et sur le bord externe, d'un vernis argileux épais dont la couleur va de l'orange soutenu au rouge mat, en passant par le rouge vermillon (Fig. 1). Nous avons affaire à un revêtement argileux non grésé (lequel n'a donc pas subi la vitrification).

La cuisson est réductrice. Elle est suivie d'une post-cuisson oxydante. Il s'agit par conséquent d'une cuisson en mode A (Picon 1973).

Cette catégorie de vaisselle relève d'habitudes culinaires originellement italiques. Elle est vraisemblablement destinée à la cuisson au four, son revêtement interne jouant un rôle antiadhérant (Goudineau 1970, p. 165).

Il faut distinguer les productions italiques (dénommées VRP italiques) des productions provinciales



Figure 1 - Céramique VRP trouvée dans la nécropole de Blicquy en Belgique (musée gallo-romain de Blicquy).

(appelées VRP provinciales). Les fabrications locales se différencient surtout des premières par l'absence de minéraux noirs (augite) et, par suite, par une pâte moins sombre.

## 2. Appellation.

Le premier à avoir donné un nom à cette catégorie de céramique est E. Kruger dans son étude portant sur les découvertes de Haltern (Kruger 1905) : il la nomme "céramique rouge-pompéien" ("Pompejanisch-rote Platte"). La paternité de cette appellation ne revient donc pas à S. Loeschcke, en 1909, comme cela a été très souvent signalé ou écrit. On doit cette rectification à S. Wynia dans un article relatif aux signatures présentes sur certaines VRP (Wynia 1979).

L'expression "céramique à engobe rouge-pompéien" se rencontre le plus fréquemment chez les auteurs. Cependant, d'autres appellations ont parfois vu le jour. Parmi celles-ci, j'ai pu relever "céramique à enduit rouge-pompéien" (De Laet et Thoen 1969, Bayard 1980, Tuffreau-Libre 1980 et 1992). Localement, dans le nord de la France et en Belgique, on utilise assez souvent les dénominations "assiette de Bavay" (Mitard 1978, Bayard 1980), "céramique bagaco-tournaisienne" (Amand 1959), voire "céramique turnaco-bavaisienne" (Mitard 1978). Les chercheurs lyonnais préfèrent, quant à eux, parler de "céramique à vernis rouge-pompéien", plus communément nommée "VRP". Il semble que cette dernière appellation commence désormais à faire l'unanimité chez les céramologues français.

## 3. Les typologies.

Le répertoire des formes établi par E. Gose, en 1950, pour la Rhénanie (Gose 1950), a servi de référence (Fig. 2) jusqu'à la publication de la céramique provenant de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Belgique). Cependant, certains types attestés dans cette aire géographique ne le sont pas automatiquement dans d'autres régions, et inversement.

La typologie la plus usitée actuellement en France et en Belgique est celle de Blicquy (Fig. 3). A partir

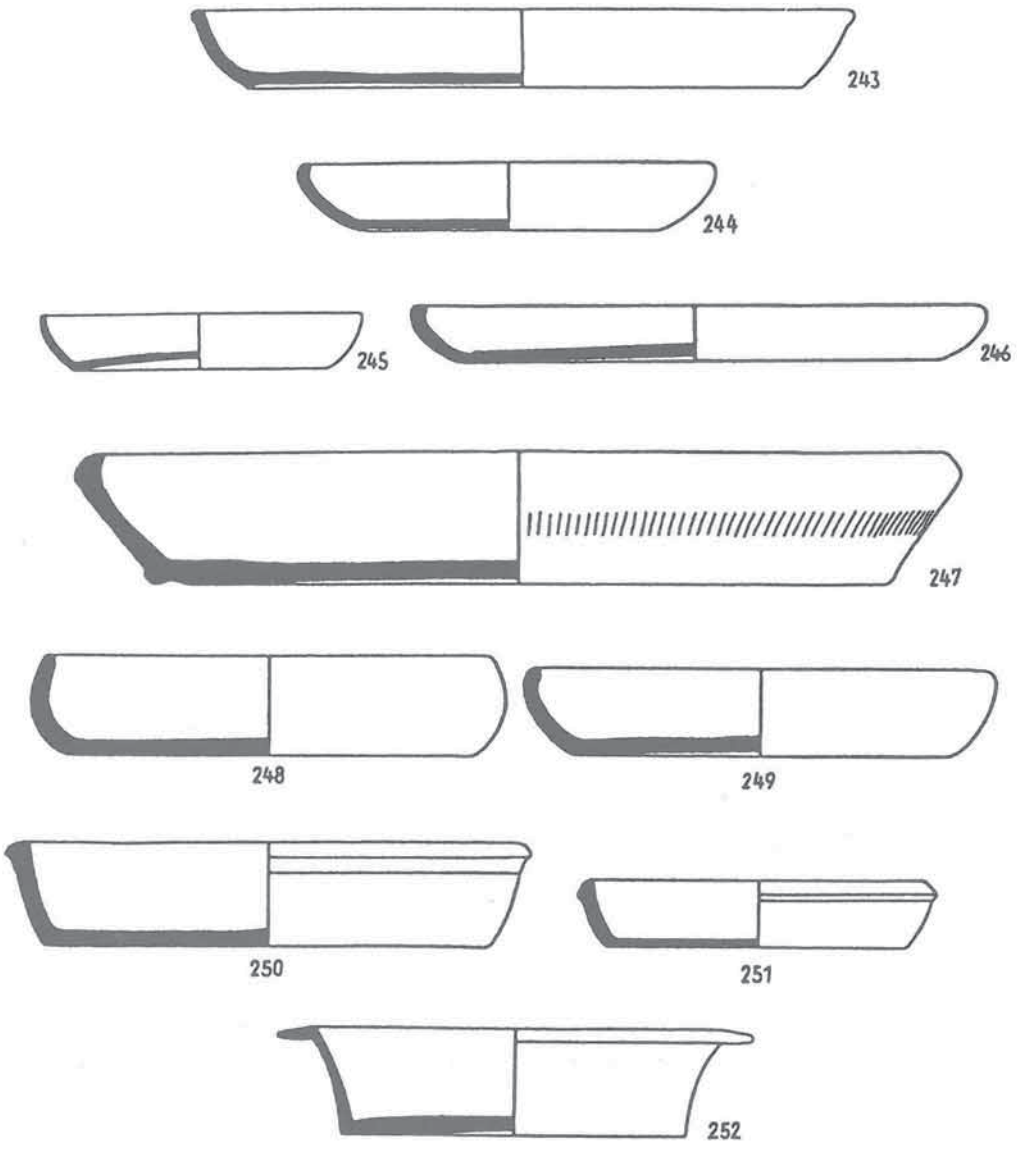



Figure 2 - Typologie de la VRP en Rhénanie (Gose 1950).

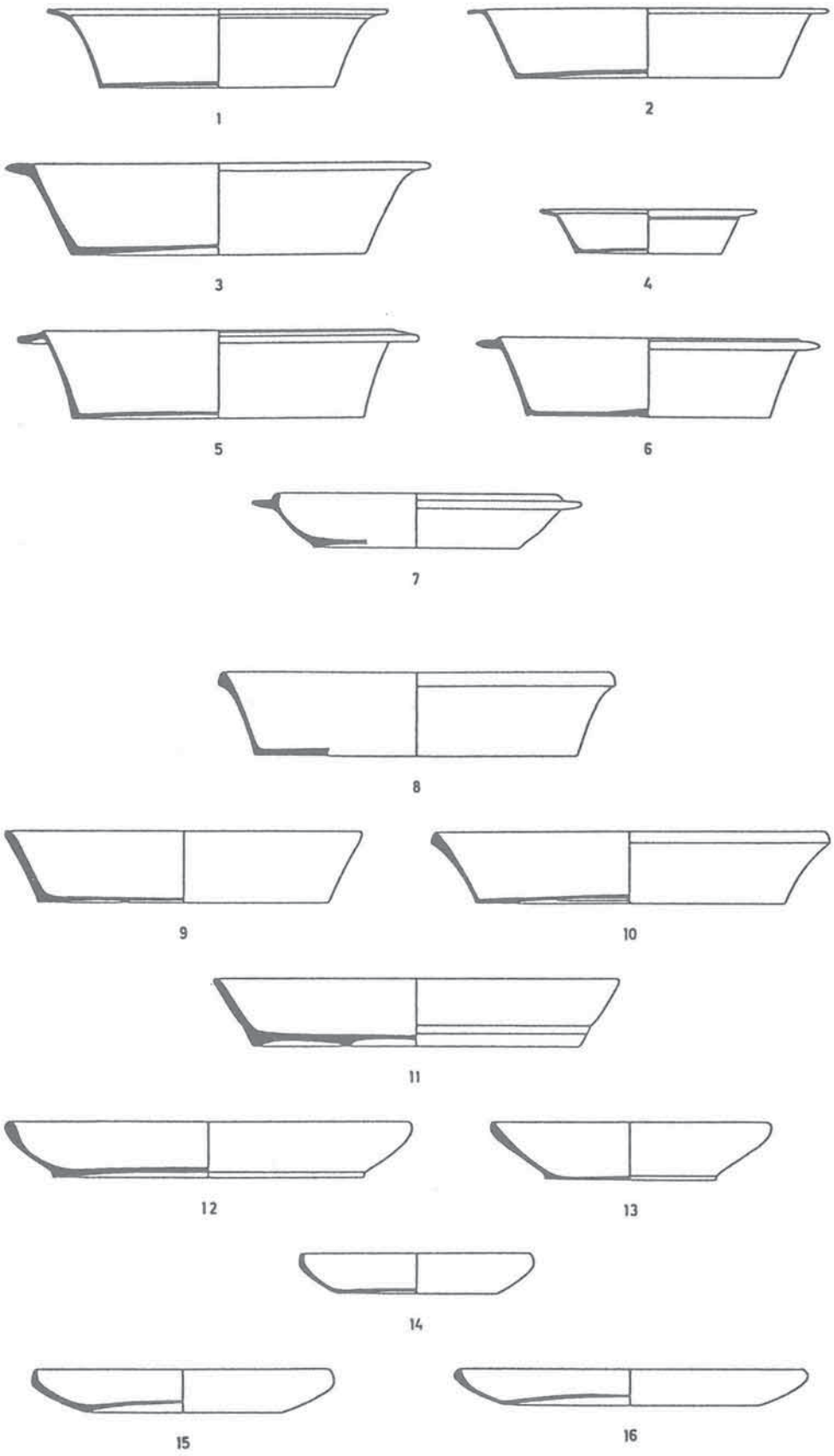



Figure 3 - Typologie de la VRP de Blicquy (De Laet et Thoen 1969).

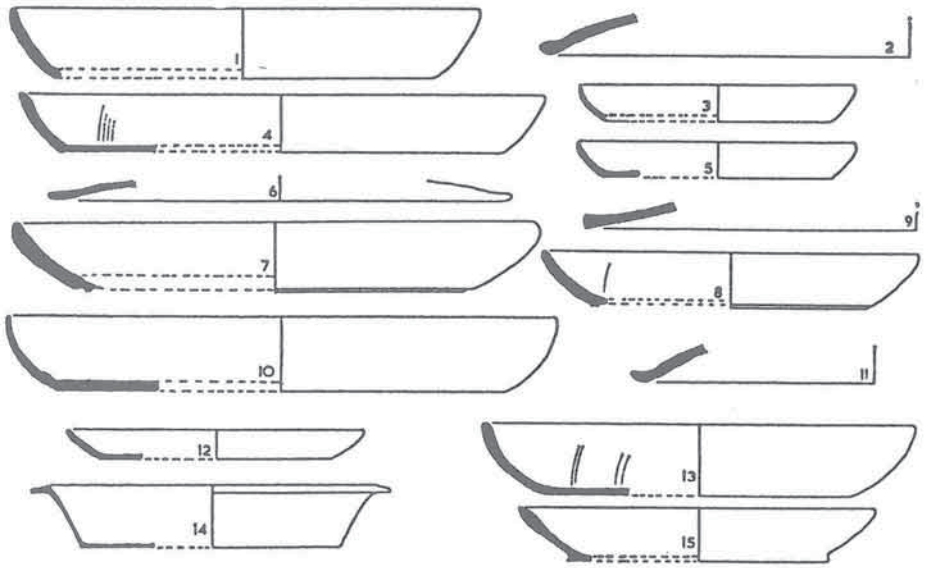


Figure 4 - Répertoire de la VRP en Grande-Bretagne (éch. 1/4 ; Peacock 1977).

des 108 céramiques VRP découvertes dans la nécropole, S. J. De Laet et H. Thoen ont pu en distinguer sept types (De Laet et Thoen 1969).

Pour la Grande-Bretagne, D.P.S. Peacock a réalisé un répertoire des formes rencontrées (Peacock 1977 ; Fig. 4).

Enfin, il faut citer l'article de C. Goudineau, rédigé à partir des fouilles de Bolsena, dans lequel il nous livre une synthèse des formes italiques et provinciales (Goudineau 1970).

## 4. Chronologie.

La chronologie de la céramique VRP n'est pas encore établie de manière précise. En Italie, la VRP italique apparaît dans le courant du III[e] s. av. J.-C. (Goudineau 1970, p. 179-182). Elle est importée en Gaule après la conquête, sous Auguste. La VRP provinciale fait son apparition et se diffuse en Gaule romaine dans le courant du I[er] s. de n. è.

## 5. La provenance des VRP.

Au début de notre siècle, S. Loeschcke a cru, dans un premier temps, à une production belge ("belgische Keramik"), à la suite des fouilles de Haltern (Loeschcke 1909). Puis, se référant à ses trouvailles de Tschandarli, il se prononça pour une origine italienne (Loeschcke 1912). En 1954, P. Cintas suggère une origine hispanique (Cintas 1954), mais cette hypothèse est rapidement écartée. Peu après, K. M. Kenyon émet l'idée que la production provient du bassin méditerranéen ou de la Mer Noire (Kenyon 1957). Plus récemment, en 1969, en comparant la VRP livrée à Blicquy avec celle qui a été rencontrée dans la région rhénane, S. J. De Laet et H. Thoen parviennent à distinguer deux productions : l'une située en Rhénanie, l'autre en Belgique occidentale (De Laet et Thoen 1969, p. 3437).

Il faut attendre les analyses de pâtes réalisées sur la VRP par D.P.S. Peacock, en 1977, pour obtenir des informations plus précises. Les travaux de ce chercheur (Peacock 1977) permettent en effet de distinguer sept *fabrics*[1] (Fig. 5), dont quatre centres principaux peuvent être mis en exergue : l'Italie centrale, la Gaule du Centre, la Belgique et la Grande-Bretagne.

Jusqu'à présent, les ateliers connus ou présumés fabriquant de la VRP ne sont qu'au nombre de quatre. Il s'agit, en France, de La Boissière-Ecole dans les

| | MINÉRALOGIE | ORIGINE POSSIBLE |
|---|---|---|
| **Fabric 1** | Augite<br>Pyroxènes<br>Sanidine<br>Quartz<br>Fr. de roches : trachyte<br>Plagioclases<br>Hornblende<br>Biotite (mica noir)<br>Verre volcanique<br>Grenats | Campanie |
| **Fabric 2** | Biotite (mica noir)<br>Muscovite (mica blanc)<br>Quatrz<br>Fr. de roches : quartzite, micaschiste, calcaires cryptocristallin | Brittany<br>Massif Central<br>Alpes<br>Extrémité sud de l'Italie, Méditerranée Orientale |
| **Fabric 3** | Mica doré en surface<br>Quartz<br>Biotite (mica noir<br>Muscovite (mica blanc) | Brittany<br>Gaule centrale (Lezoux ?) |
| **Fabric 4** | "angular grog particles"<br>Quartz | ? |
| **Fabric 5** | Sable quartzeux | Colchester |
| **Fabric 6** | Sable quartzeux | Belgique |
| **Fabric 7** | Sable quartzeux | Angleterre |

Figure 5 - Les 7 *fabrics* de VRP.
Caractéristiques et localisation supposée (Peacock 1977).

1 Ce sont des ateliers de production déterminés uniquement par l'étude des pâtes et non connus géographiquement.

Yvelines (Barat et Raux 1993, p. 136) et de Mourmelon-le-Petit dans la Marne (Chossenot 1987, p. 117)[2]. En ce qui concerne l'Angleterre, les sites répertoriés sont Colchester (Hull 1963, p. 107) et Longthorpe dans la Nene Valley[3]. Cependant, dans tous les cas cités, la production de VRP, qu'elle soit attestée ou présumée, est très largement minoritaire.

La découverte de l'atelier des Rues-des-Vignes permettra, sans nul doute, de lever un voile sur la production de céramiques VRP en Gaule du Nord. En outre, elle vient conforter l'hypothèse naguère émise par S. J. De Laet et H. Thoen, puis par D.P.S. Peacock (cf. *supra*).

## II. L'ATELIER DE VRP DES RUES-DES-VIGNES

### 1. Sa localisation.

Le village des Rues-des-Vignes se trouve dans le sud du département du Nord (dans le Cambrésis). Il est situé à 7 km au sud de la ville de Cambrai (Fig. 6), sur le versant nord-ouest de la vallée de l'Escaut.




Figure 6 - Carte de localisation des Rues-des-Vignes dans la région Nord-Pas-de-Calais (les triangles représentent les capitales de cité au Haut et Bas-Empire).

Cette commune est née récemment. En effet, en 1930, une loi a divisé Crévecœur-sur-l'Escaut en deux localités distinctes : Crévecœur-sur-l'Escaut, d'une part et Les Rues-des-Vignes, d'autre part. Il tire son nom de la culture de la vigne, laquelle était prospère, au XV$^{e}$ s., dans ce secteur appartenant à la célèbre abbaye de Vaucelles. Durant l'Antiquité et le Haut Moyen Age, ce village s'appelait sans doute "Vinchy". Certains lieux-dits conservent d'ailleurs encore le souvenir de ce toponyme : "les Fonds de Vinchy", "la vallée de Vinchy". La première mention écrite du nom de Vinchy date de 1040 (Harnay 1982).

Le site archéologique dont il est question ici se trouve à l'extérieur du village proprement dit, dans les champs au lieu-dit "Les Quatre Bornes"/"Bel Aise" (Fig. 7)[4]. Il se situe le long du chemin de Crévecœur nommé "Vieille Chaussée". Ce site est à cheval sur les communes des Rues-des-Vignes et de Crévecœur-sur-l'Escaut. Par commodité, j'ai toutefois pris l'habitude de parler des Rues-des-Vignes pour le site archéologique dans son ensemble.

### 2. Le contexte archéologique.

La route départementale séparant les communes des Rues-des-Vignes et de Crévecœur-sur-l'Escaut représente l'ancienne voie romaine reliant Saint-Quentin à Cambrai[5]. A la fin de l'année 1990, lors de l'élargissement de cette route, à la sortie de Cambrai, un site artisanal gallo-romain a été mis en évidence et partiellement fouillé. Le responsable de ce sauvetage urgent a ainsi pu mettre au jour, en particulier, des fours de potiers, un four de bronziers et quelques tombes (Gaillard 1992).

A l'intérieur de ses limites communales, Les-Rues-des-Vignes possède une série relativement conséquente de sites archéologiques, au nombre d'une quinzaine (Harnay 1982 ; Fig. 8). La plupart de ceux-ci

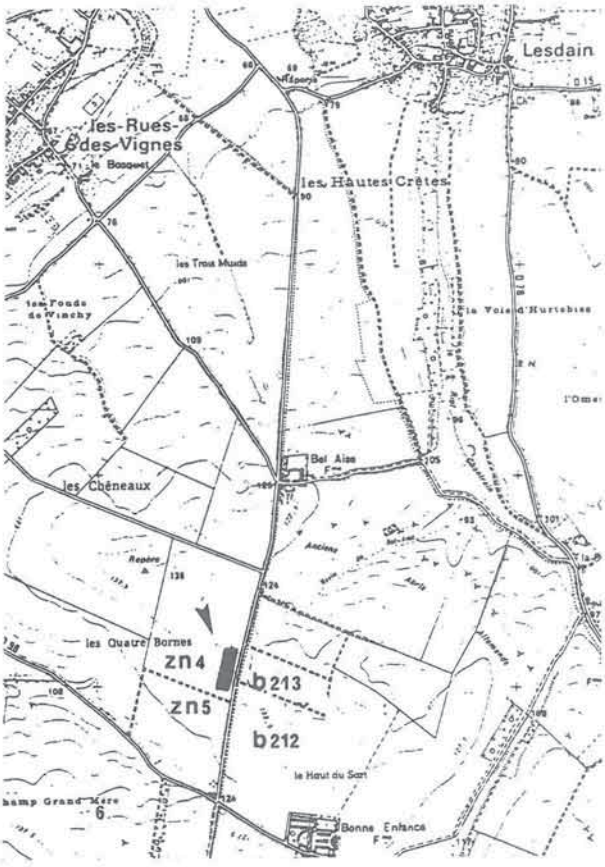



Figure 7 - Localisation du site archéologique et indication des parcelles cadastrales concernées (extrait de la carte au 1/25000$^{e}$, 2607 Ouest).

2 Pour M. et D. Chossenot, cet atelier de Mourmelon-le-Petit a fabriqué de la *terra rubra*. Lors du congrès de la S.F.E.C.A.G., à Tournai (en mai 1992), T. Ben Redjeb a indiqué qu'il a aussi produit de la VRP.

3 Ce site de production m'a été aimablement signalé par V. Swan que je remercie ici.

4 Parcelles cadastrales : Les Rues-des-Vignes, Zn 4 et Zn 5 et Crévecœur-sur-l'Escaut : B 212 et B 213.

5 Cette voie romaine est mentionnée dans la Table de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin.

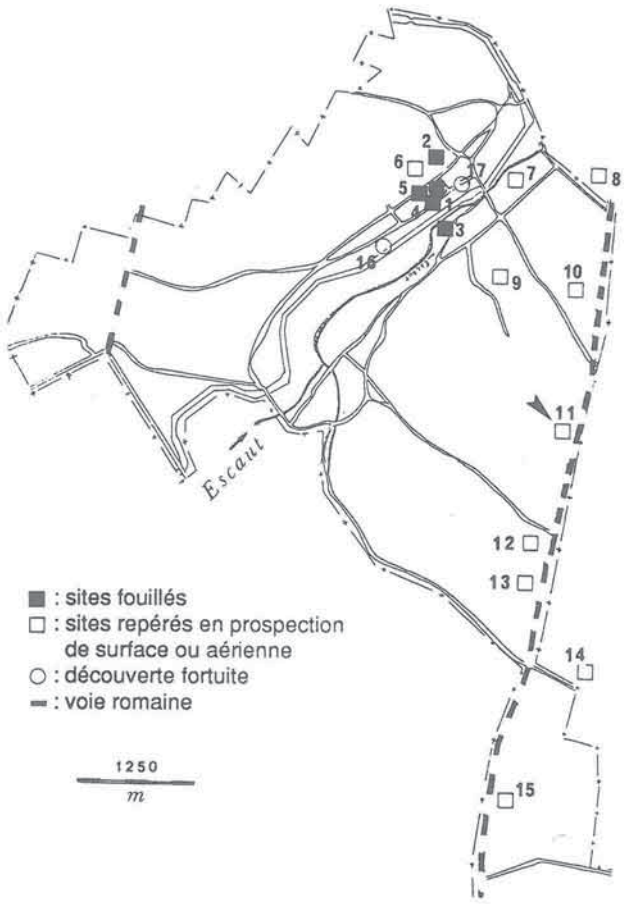



Figure 8 - Sites archéologiques connus sur la commune des Rues-des-Vignes (Harnay 1982) (l'atelier de potiers se trouve en 11).

appartiennent à l'époque gallo-romaine ; certains datent du Haut Moyen Age. Dans le village même, ils ont pu être décelés lors de fouilles de sauvetage exécutées dans les années 1970. Parmi les nombreuses découvertes, citons une cave gallo-romaine (Demolon *et al.* 1978)[6] (Fig. 8, n° 1), un hypocauste et un puits (n° 2), une autre cave gallo-romaine au lieu-dit "Vallée de Vinchy" (n° 3), un four de briquetiers (Le Ny 1988 et Thuillier 1993b) et un probable four de potiers gallo-romain (Thuillier 1988), une nécropole mérovingienne composée d'une cinquantaine de tombes (Blondiaux 1986) et un habitat carolingien (n$^{os}$ 4 et 5).

En dehors du secteur actuellement habité, les autres sites présents (Harnay 1982) ont été repérés dans les champs par le truchement de nombreuses prospections aériennes (réalisées par G. Soudan) et pédestres (par R. Mercier et J.-L. Gibot) (n$^{os}$ 7 à 15). La plupart d'entre eux sont implantés le long de la voie romaine citée *supra*.

Par conséquent, l'atelier de VRP (n° 11), loin de se trouver isolé, doit être rattaché à l'ensemble de ces découvertes concernant la période gallo-romaine.

## 3. Historique des recherches.

Cet atelier de potiers fabriquant de la VRP a été découvert en 1970 par R. Mercier, un instituteur du Cambrésis, lors de prospections pédestres. Il a poursuivi ses ramassages de surface jusqu'à son décès, avec son ami J.-L. Gibot, également instituteur. Par la suite, ce dernier a continué seul ce type d'investigation[7].

Pour ma part, j'ai pris connaissance de ce centre de production, en 1988, dans le cadre d'un travail universitaire de D.E.A. (Thuillier 1988, p. 102).

Jusqu'à présent, ce site est resté totalement inédit, à l'exception d'une brève allusion à une production supposée de VRP sur Les Rues-des-Vignes, que l'on trouve dans deux articles (Mitard 1978, p. 41 et Bayard 1980, p. 189). Il est toutefois répertorié au fichier du Service Régional de l'Archéologie de la région Nord-Pas-de-Calais en tant qu'atelier produisant des "assiettes de Bavay". Pourtant, il n'avait jamais fait —à ma connaissance— l'objet d'une attention particulière de la part des archéologues nordistes.

## 4. Les recherches actuelles.

### a. Les prospections de surface de 1992.

Au début de l'année 1992, une autorisation de prospection[8] délivrée par G. Fosse, Conservateur Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, m'a permis d'effectuer quelques ramassages de surface sans maillages (Thuillier 1993a).

La zone prospectée se trouve dans une parcelle, en bordure de la voie romaine, sur le territoire des Rues-des-Vignes[9]. Elle mesure environ 150 m de long sur une dizaine de mètres de large[10].

La surface du champ ainsi circonscrite est littéralement "tapissée" de tessons de VRP. Minoritaires, les autres catégories de céramiques se composent de commune claire et grise et de sigillée.

En outre, nous avons pu bénéficier des recherches antérieures, grâce à Mme Mercier, la veuve de l'inventeur du site, laquelle a gentiment mis à ma disposition les tessons de céramiques trouvés par son mari lors de ses prospections dans les années 1970.

Hormis le pourcentage très largement majoritaire des VRP, déjà signalé, j'ai pu constater la présence indubitable de rebuts de cuisson : un tesson déformé et grésé, d'autres avec des boursoufflures, et enfin de nombreux autres recouverts totalement ou partiellement d'un vernis marron ou noir[11].

Cette investigation m'a également permis d'observer des traces d'argile rubéfiée et de terre cendreuse, ainsi

---

6 La fouille du comblement de cette cave a livré, en particulier, un vase mythriaque.

7 J.L. Gibot, actuellement directeur d'école primaire, poursuit ses prospections pédestres avec beaucoup de méthode et de rigueur dans tout le canton de Marcoing. Il est ainsi l'inventeur de plusieurs dizaines de sites.

8 Autorisation temporaire de prospection n° 92/9.

9 Parcelle cadastrale Zn 4.

10 Pour le repérage précis du site, j'ai obtenu la collaboration de J.-L. Gibot, dont la connaissance du secteur m'a grandement facilité la tâche.

11 Par ailleurs, deux chercheurs locaux m'ont signalé la découverte sur le site d'un mouton de céramiques soudées. J'ai contacté plusieurs

que d'éventuels morceaux de parois de fours de potiers.

**b. Les prospections géophysiques d'avril 1993.**

A la suite des résultats plutôt encourageants —et prometteurs— livrés par les prospections de 1992, il me fallait alors partir à la quête d'indices formels que sont en particulier les fours de potiers.

Dans cette optique, et avec l'appui de P. Thollard, Maître de Conférence en Archéologie gallo-romaine à l'Université de Lille III-Charles de Gaulle, une demande de prospection géophysique a été déposée au Service Régional de l'Archéologie qui l'a acceptée[12].

Pour réaliser ce genre d'investigation, j'ai alors fait appel à G. Ducomet, Ingénieur à la Sous-Direction de l'Archéologie et spécialiste français dans le domaine des prospections géophysiques[13].

♦ **Les prospections géophysiques.**

Au début du mois d'avril 1993, durant une semaine, G. Ducomet est venu effectuer une campagne de prospections géophysiques en deux temps dans le secteur où se concentrent les tessons de VRP[14].

En premier lieu, il a réalisé une prospection électromagnétique afin de délimiter le quartier artisanal. L'appareil utilisé est appelé SH3. Il faut signaler aux non-initiés que la propriété physique mesurée par le capteur est la susceptibilité magnétique. La profondeur d'investigation est de 70 cm. Le secteur prospecté forme un rectangle de 100 m de long sur 20 m de large.

Dans un deuxième temps, cette zone que nous avons sensiblement agrandie (151 m de long sur 20 à 30 m de large selon l'endroit) a fait l'objet d'une prospection magnétique. Pour ce faire, on emploie un magnétomètre à protons mesurant le champ magnétique des structures et des matériaux, lequel se superpose au champ magnétique terrestre. Sa profondeur d'investigation est de 1 m. Notons que ce type de prospection sert particulièrement à localiser les éventuelles structures de cuisson, en l'occurrence les fours de potiers dans le cas présent.

On obtient alors des cartes électromagnétiques et magnétiques qu'il est parfois nécessaire de traiter pour affiner les résultats (traitement par délignage).

La totalité des résultats que je vais présenter m'ont été communiqués par G. Ducomet[15].

♦ **Commentaire et interprétation de la carte magnétique** (Fig. 9).

Il n'existe pas d'anomalie magnétique évidente, nommée anomalie "signature"[16] par les spécialistes.

En revanche, trois zones de plus fortes valeurs (mais sans minimum associé probant) ont pu être circonscrites. Elles sont indiquées C, D et E sur la carte. L'anomalie C est constituée de *minima* et de *maxima* associés mais assez mal orientés. Vu le manque d'évidence, l'interprétation ne peut raisonnablement pas conclure à l'existence de structures de type four de potiers. Mais la question reste posée. L'anomalie D est la seule à être véritablement corroborée par la carte électromagnétique. Il pourrait s'agir d'épandages plutôt que de fours ou de dépotoirs. L'ensemble E se signale par deux points forts reliés entre eux par une bande de valeurs moyennes. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'anomalies magnétiques. En effet, la présence de déchets métalliques erratiques dans ce secteur les rend nettement suspects.

Un fort et large minimum (indiqué B sur la carte) s'étend à l'est de la carte le long de la route. Il semblerait que cette anomalie B soit un effet parasite provoqué par cette dernière ou par la ligne électrique.

L'anomalie A, de magnétisme intense, semble trouver son minimum dans celle indiquée F. Nous avons affaire à une large bande de plus fortes valeurs coupant toute la largeur de la carte. Son minimum associé (F) en fait tout autant. En ce qui concerne l'interprétation de ce phénomène, G. Ducomet propose plusieurs possibilités : soit un épandage de matériaux (terres cuites), soit une structure linéaire chargée ou rechargée en matériaux de forte aimantation (terres cuites), soit un axe de circulation, voire une succession rapprochée de structures.

♦ **Commentaire et interprétation de la carte électromagnétique** (Fig. 10).

Contrairement à la carte magnétique, la carte électromagnétique fournit une information incontestablement plus nette et plus franche, en décrivant deux principales zones sensibles (correspondant aux anomalies marquées G et H). C'est typiquement ce que l'on obtient d'ordinaire sur les sites d'ateliers de potiers. Les courbes de valeurs moyennes traduisent l'étalement des matériaux, alors que celles de valeurs élevées signalent la présence de structures ou de concentrations.

**c. Prospection systématique au sol.**

Conjointement aux recherches géophysiques, un ramassage de surface systématique, avec un maillage de 5 m sur 5 m, a été effectué à l'intérieur du secteur sondé par G. Ducomet[17].

L'intérêt majeur de ce type de démarche consiste à vérifier, par le biais de cartes de répartition, si les résultats de la prospection pédestre confirment ceux de l'investigation précédemment énoncée.

A l'heure actuelle, je ne suis pas en mesure de vous communiquer ces résultats, étant donné que l'étude du matériel livré est en cours.

---

personnes susceptibles de l'avoir conservé ; cependant, mes recherches sont malheureusement restées vaines.

12 Autorisation temporaire de prospection n° 93/48.

13 G. Ducomet est rattaché à la Section de prospection géophysique basée au C.R.G. de Garchy dans la Nièvre.

14 Cette recherche a été relatée dans la presse écrite régionale (*La Voix du Nord* des 11 et 12 avril 1993, édition de Cambrai.

15 J'ai abondamment puisé dans le rapport préliminaire rédigé par G. Ducomet, le 11 mai 1993 (6 p. et annexes).

16 Elle se caractérise par une anomalie double, de forte amplitude et orientée minimum au nord, maximum au sud.

17 Pour réaliser cette prospection, j'ai bénéficié de l'aide de deux étudiants en archéologie de l'Université de Lille III (L. Joan et J.-F. Geoffroy).

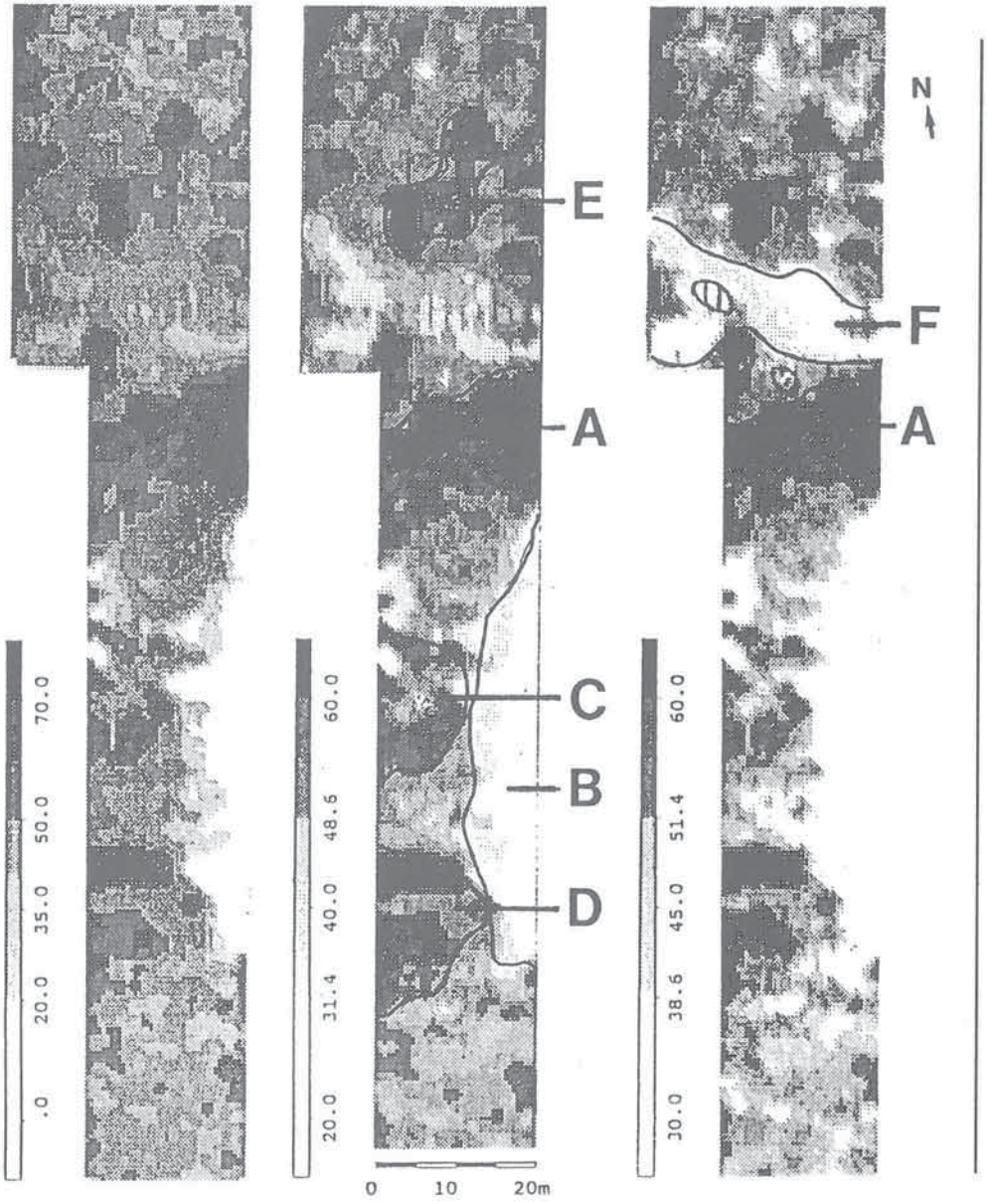



Figure 9 - Cartes de la prospection magnétique (établies par G. Ducomet).




Figure 10 - Carte de la prospection électromagnétique.

**d. Une découverte fortuite.**

Dans la zone ayant fait l'objet de la série de prospections, il faut noter la découverte d'un puits appareillé mis fortuitement au jour, fin novembre/début décembre 1992, lors d'un labour profond. Ce puits est vide, au moins jusqu'à la profondeur de 30 m[18]. Son entrée, large d'environ 0,70 m, était bouchée par un gros bloc de grès.

Il s'agit très probablement d'un puits à eau gallo-romain en relation avec l'atelier de potiers. Pour des raisons évidentes de sécurité, il ne pourra malheureusement pas être exploré.

## III. LA PRODUCTION DE CÉRAMIQUES VRP DES RUES-DES-VIGNES

La présente étude porte uniquement, dois-je le rappeler, sur le matériel trouvé lors des prospections de surface. La réalisation d'une typologie rigoureuse et exhaustive est encore actuellement prématurée. Je présenterai donc simplement un répertoire des formes attestées sur le site.

J'ai, bien entendu, écarté les cas douteux de VRP, afin de ne conserver dans le catalogue que ceux qui sont certains.

18 Information que j'ai pu contrôler grâce au concours de l'association Sub-Artésia et de son président, G. François, que je remercie vivement.

## 1. Présentation de la VRP des Rues-des-Vignes.

La pâte des céramiques VRP des Rues-des-Vignes est généralement blanc-crème, parfois blanchâtre ou rosâtre. A l'intérieur, on remarque souvent un noyau plus ou moins conséquent, de couleur gris-foncé ou bleutée. Dans certains cas, une absence totale de ce dernier peut être observée.

Le revêtement argileux est communément de couleur rouge, quelquefois orange ou rougeâtre. Il recouvre toute la surface interne et la lèvre, voire la partie haute de la panse pour plusieurs exemplaires. De façon assez régulière, on peut noter la présence de coulures plus ou moins prononcées sous la lèvre, côté externe.

## 2. Répertoire des formes (Fig. 11).

Pour chaque type répertorié, j'ai d'abord brossé une description relativement détaillée ; puis, si nécessaire, j'ai signalé ses dimensions ; enfin, j'ai recherché les formes équivalentes dans d'autres régions en me référant aux typologies existantes.

**Type I** (nos 1, 2 et 3).

Plats et assiettes à paroi convexe, un peu oblique, se terminant par une lèvre marquée à son extrémité. Cette lèvre est souvent rentrante (n° 1), parfois verticale (n° 2). La jonction de la paroi avec le fond se matérialise par un petit pied bien marqué. Ce type I se signale par une absence de modules. En effet, le diamètre du bord varie de 19 à 34 cm, avec tous les intermédiaires possibles. La hauteur varie de 3 à 5,4 cm. Cette forme correspond au type 5, n° 12, de Blicquy (Fig. 3). Elle se rapprocherait de la forme Gose 243, où le pied ferait place à un anneau de base (Fig. 2), ainsi que des exemplaires 7 et 8 de Peacock (Fig. 4).

**Type II** (n° 4).

Forme très apparentée au type I précédent par la lèvre et la paroi convexe (mais oblique dans sa partie inférieure). Toutefois, elle s'en distingue par l'absence totale de pied à la jonction paroi/fond. Le type II correspond au type 6 de Blicquy (Fig. 3), ainsi qu'à la forme 244 de Gose pour la Rhénanie (Fig. 2). Il pourrait s'apparenter au modèle britannique 13 dans le catalogue de Peacock (Fig. 4).

**Type III** (nos 5, 6 et 7).

Plats et assiettes à paroi fortement oblique, rectiligne. Dans certains cas, celle-ci s'épaissit à son extrémité pour former une lèvre assez conséquente, de forme arrondie (n° 5). La majorité des exemplaires ne possèdent pas de lèvre marquée (n° 7). La jonction paroi/fond est représentée par un petit pied bien prononcé. Fond concave observé dans le cas n° 5. L'étude précise des diamètres des bords m'a permis de mettre en évidence trois modules différents : un petit module (n° 7) avec un diamètre du bord compris entre 16 et 18 cm, un moyen (n° 6) aux alentours de 23 cm et un grand (n° 5) situé entre 26 et 28 cm. La hauteur varie de 2,7 à 4,6 cm. Cette forme III se rapporte au type 5, n° 13, de Blicquy (Fig. 3) et à l'exemple 15 de Peacock pour la Grande-Bretagne (Fig. 4). Elle ne se trouve pas, par contre, dans le répertoire rhénan de Gose.

**Type IV** (n° 8).

Ecuelle à paroi oblique et concave et à bord rentrant. Profil en S. Lèvre arrondie nettement marquée, soulignée à sa base interne. Présence d'un pied. Ce type n'est représenté ni dans la typologie de Blicquy, ni dans celle de Gose, ni dans l'inventaire de Peacock.

**Type V** (nos 9 et 10).

Ecuelles à paroi soit oblique et fortement concave (n° 9), soit un peu oblique et légèrement concave (n° 10). La lèvre est plus ou moins marquée selon les cas. Présence d'un pied assez peu marqué. Il correspond au type 3 de Blicquy, voire éventuellement aux types 4A et 4B (Fig. 3) si les exemplaires des Rues-des-Vignes possédaient un petit anneau de base. Il n'est répertorié ni en Rhénanie, ni en Grande-Bretagne.

**Type VI** (n° 11).

Ecuelle à paroi presque verticale, légèrement oblique, se terminant par une lèvre verticale et marquée. La base est matérialisée par un petit pied bien prononcé. Ce type n'est signalé ni à Blicquy, ni en Rhénanie, ni en Grande-Bretagne.

**Type VII** (nos 12 et 13).

Ecuelles à paroi oblique et à lèvre verticale ou légèrement oblique. A la base de la lèvre, se trouve une sorte de petite collerette horizontale, dont la partie supérieure est recouverte comme la lèvre d'un revêtement argileux rouge. Le pied est bien marqué. Cette forme semble s'apparenter au type 2-n° 7 de Blicquy (Fig. 3). Elle ne se rencontre ni dans le répertoire de Gose, ni dans celui de Peacock.

**Type VIII** (n° 17).

Ecuelle à paroi oblique (parfois très légèrement convexe) et à rebord horizontal, dont seule la partie supérieure est recouverte d'un revêtement argileux rouge. Cette forme correspond au type 1 de Blicquy (Fig. 3), à la forme Gose 252 (Fig. 2) et à l'exemplaire 14 pour la Grande-Bretagne (Fig. 4).

**Type IX** (n° 14).

Sorte de "petite assiette" à paroi oblique et bord arrondi. La jonction paroi/fond est représentée par un pied bien souligné. Le fond de cette céramique est concave. Sa hauteur est de 2,3 cm. Son diamètre au niveau du bord n'atteint que 12,2 cm. Cette forme n'est citée ni à Blicquy, ni en Rhénanie, ni en Grande-Bretagne.

Je n'ai pas inséré les formes nos 15 et 16 (Fig. 11) dans l'inventaire ci-dessus, car elles ne sont pas assez complètes. On peut néanmoins supposer qu'il pourrait s'agir de variantes, respectivement des types VII et VI.

## 3. Remarques.

Parmi les neuf types de VRP que j'ai pu mettre en évidence sur le site de production des Rues-des-Vignes, les formes I et III sont très largement majoritaires, la première l'emportant légèrement sur la deuxième. Dans la nécropole de Blicquy, le type 5 correspondant à ces deux catégories confondues est, au contraire, relativement peu représenté (15 cas sur 108) (De Laet et Thoen 1969, p. 33).

Le type VIII est paradoxalement peu connu aux Rues-des-Vignes (quelques individus), alors que son équivalent —le type 1 de Blicquy— est courant à Blicquy (61 cas sur 108) (De Laet et Thoen 1969, p. 30). Toutes les autres formes (types II, IV à VII et IX) sont également très minoritaires sur cet atelier, de l'ordre de quelques exemplaires dans certains cas.

Trois formes (types IV, VI et IX) se rencontrent exclu-

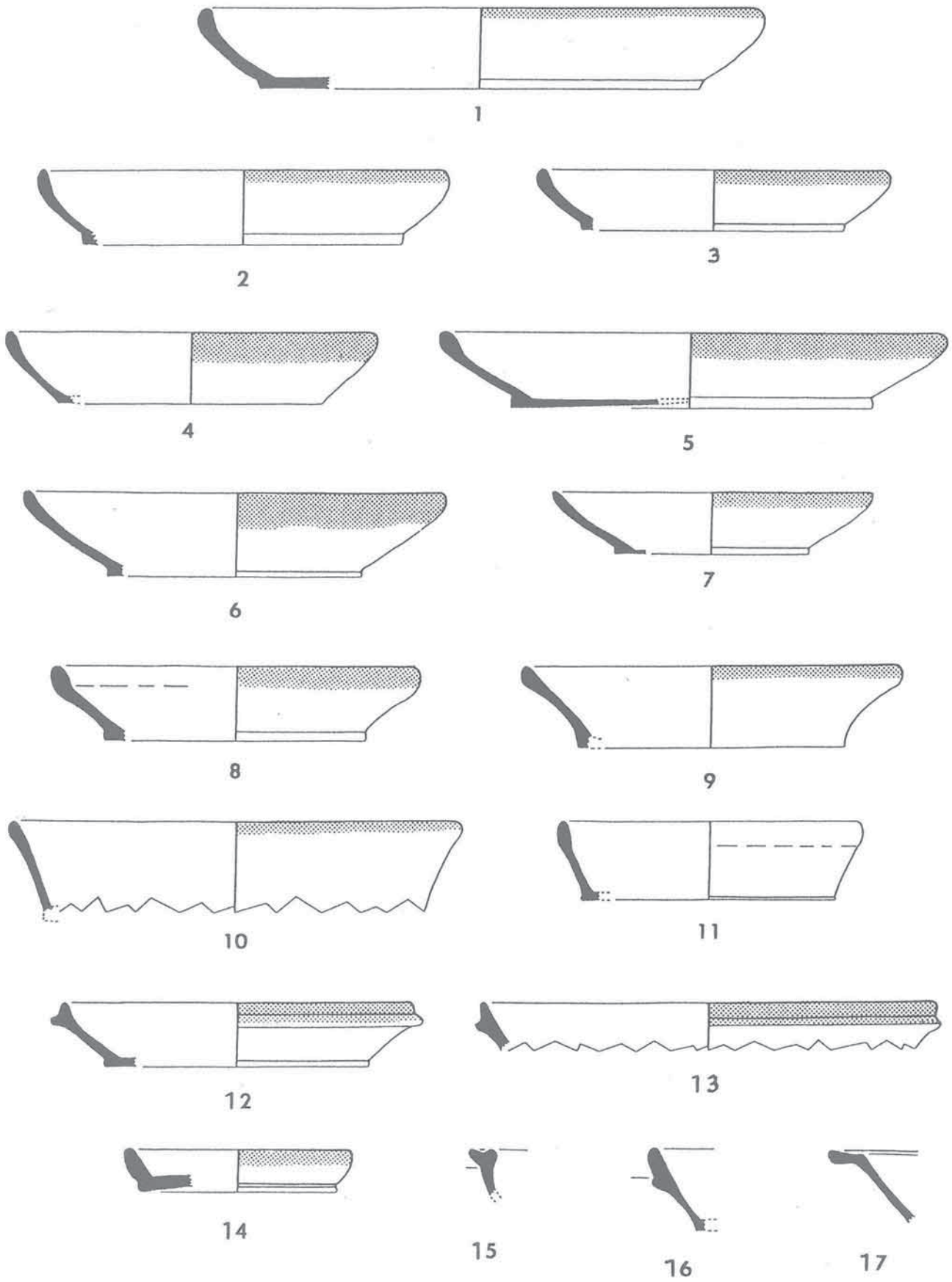



Figure 11 - Répertoire des formes de VRP de l'atelier des Rues-des-Vignes.
1, 2 et 3 : type I ; 4 : type II ; 5, 6 et 7 : type III ; 8 : type IV ; 9 et 10 : type V ;
11 : type VI ; 12 et 13 : type VII ; 17 : type VIII ; 14 : type IX (éch. 1/3).

sivement sur le site des Rues-des-Vignes, alors qu'elles sont absentes des répertoires de Blicquy, de Rhénanie et de Grande-Bretagne.

On observe donc des différences importantes entre la VRP fabriquée aux Rues-des-Vignes et celle présente sur le site de comparaison le plus proche, en l'occurrence la nécropole de Blicquy, que ce soit au niveau des types présents ou des proportions.

Le problème de la datation des céramiques VRP produites par l'atelier n'a pas été abordé. En effet, celle-ci ne peut pas encore être envisagée, vu l'absence quasi totale de matériel datable associé, récolté lors des ramassages de surface.

L'atelier de potiers gallo-romain des Rues-des-Vignes constitue le premier centre de production mis en évidence, spécialisé dans la fabrication de VRP provinciale. Son répertoire typologique est, somme toute, relativement riche avec une dizaine de formes (on aura soin de noter l'absence de couvercles). Cependant, deux d'entre elles dominent très largement les autres : les types I et III (auxquels on peut adjoindre le type II qui leur est fort apparenté).

Cette recherche, reposant jusqu'à présent uniquement sur des prospections[19] devra, bien évidemment, être poursuivie mais également être complétée sous la forme de sondages de reconnaissance, afin de découvrir les structures de cuisson et de les mettre en relation avec la production. Une telle investigation pourrait déboucher à terme sur une meilleure connaissance de la chronologie de la céramique VRP provinciale en Gaule du Nord et de sa diffusion à partir du centre de production des Rues-des-Vignes.



## BIBLIOGRAPHIE


**Amand 1959** : M. AMAND, A propos d'une sépulture romaine du Ier s. à Baudour (Hainaut), dans *Latomus*, 18, 1959, p. 288-306.

**Barat et Raux 1993** : Y. BARAT et S. RAUX, Les productions de l'officine rurale de La Boissière-Ecole, dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 132-139.

**Bayard 1980** : D. BAYARD, La commercialisation de la céramique commune à Amiens du milieu du IIe à la fin du IIIe siècle après J.-C., dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 7, 1986, p. 147-209.

**Blondiaux 1986** : J. BLONDIAUX, Tentative de reconstruction paléo-démographique d'une population mérovingienne du nord de la Gaule : la nécropole de Les Rues-des-Vignes (Nord), dans *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris,* tome 3, série XIV, nº 3, Paris, 1986, p. 163-175.

**Chossenot 1987** : M. et D. CHOSSENOT, Introduction à l'étude de la céramique gallo-belge dans la vallée de la Vesle (Marne), dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* (Mélanges offerts à Marcel Lutz), 38, fasc. 12, 1987, p. 113-123.

**Cintas 1954** : P. CINTAS, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, Paris, 1954, p. 45-51.

**De Laet et Thoen 1969** : S.J. DE LAET et H. THOEN, Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut) : IV. La céramique "à enduit rouge-pompéien", dans *Helinium*, 9, 1969, p. 28-38.

**Demolon *et al.* 1978** : P. DEMOLON, Th. POULAIN et I. LEHMANN, Une cave gallo-romaine à "Les Rues-des-Vignes" (Nord), dans *Septentrion*, 8, fasc. 33, 1978, p. 4-17.

**Gaillard 1992** : D. GAILLARD, Cambrai. Le Moulin à Beurre, D 76, dans *Bilan scientifique 1991*, Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1992, p. 17.

**Gose 1950** : E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland*, Köln, 1950 (1984), 47 p. et 61 pl.

**Goudineau 1970** : C. GOUDINEAU, Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien ("pompejanisch-roten Platten"), dans *Mélanges de l'Ecole Française de Rome (MEFRA)*, 82, fasc. 1, 1970, p. 159-186.

**Harnay 1982** : V. HARNAY, *Les Rues-des-Vignes à l'époque romaine*, mémoire de Maîtrise, Université de Lille III, 1982, 2 vol.

**Hull 1963** : M. R. HULL, *The Roman Potters' Kilns of Colchester*, Reports of the Research Committee, XXI, Society of Antiquaries, Londres, 1963, 195 p. et 22 pl.

**Kenyon 1957** : K. M. KENYON, Roman and Later Wares, dans J. W. CROWFOOT, G. M. CROWFORT et K. M. KENYON, *Samaria-Sebaste, Reports of the Work of the Joint Expedition in 1931-1933 and of the British Expedition in 1935, III. The Objects from Samaria*, Londres, 1957, p. 281-306.

**Kruger 1905** : E. KRUGER, Haltern : Die Fundstücke aus dem grossen Lager und dem Uferkastell 1903-1904, dans *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, IV, 1905, p. 83-128.

**Le Ny 1988** : F. LE NY, *Les fours de tuiliers gallo-romains: méthodologie, étude technologique, typologique et statistique, chronologie*, Documents d'Archéologie Française, 12, Paris, 1988, 142 p.

**Loeschcke 1909** : S. LOESCHCKE, Keramische Funde in Haltern, dans *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen*, V, 1909, p. 101-322.


19 Au terme de cette étude, je me permets de remercier très sincèrement les personnes suivantes qui ont facilité mes recherches : Mme Mercier, M. Desprez (propriétaire du champ prospecté sur Les Rues-des-Vignes), G. Ducomet, G. Fosse, J.-L. Gibot, J. Raux (chef d'exploitation de M. Desprez) et P. Thollard.

**Loeschcke 1912** : S. LOESCHCKE, Sigillata-Töpfereien in Tschandarli, dans *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Athenische Abteilung*, 37, 1912, p. 344-407.

**Mitard 1978** : P.-H. MITARD, Sur un fragment de mortier Drag. 45 en imitation de céramique sigillée conservé au musée de Douai, dans *Septentrion*, 8, fasc. 34, 1978, p. 40 et 41.

**Peacock 1977** : D. P. S. PEACOCK, Pompeian Red Ware, dans D. P. S. PEACOCK (éd.), *Pottery and Early Commerce: Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics*, Londres, 1977, p. 147-162.

**Picon 1973** : M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Université de Dijon (Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 2), Dijon, 1973, p. 9-83.

**Thuillier 1988** : F. THUILLIER, *Recherches sur la production de poterie dans la Gaule du Nord : les ateliers céramiques de la région Nord et leurs productions*, mémoire de D.E.A., Université de Lille III, 1988, 2 vol.

**Thuillier 1993a** : F. THUILLIER, Les Rues-des-Vignes/Les Quatre Bornes Bel Aise, dans *Bilan scientifique 1992*, Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1993, p. 28.

**Thuillier 1993b** : F. THUILLIER, Inventaire des ateliers de tuilier-briquetier gallo-romains dans la région Nord-Pas-de-Calais, dans *Revue du Nord*, 1993 (à paraître).

**Tuffreau-Libre 1980** : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*, Presses universitaires de Lille, Villeneuve d'Ascq, 1980, 286 p.

**Tuffreau-Libre 1992** : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique en Gaule romaine*, Editions Errance, Paris, 1992, 174 p.

**Wynia 1979** : S. L. WYNIA, Topfersignaturen auf Pompejanisch-roten Platten : quantité négligeable ?, dans *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 29, 1979, p. 425-432.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

***Alain CHARTRAIN*** *: J'aurais voulu savoir à quelle distance se trouve Blicquy de ce site ?*

***Freddy THUILLIER*** *: Environ 80 km.*

***Pierre-Henri MITARD*** *: J'ai été cité, tout à l'heure, pour un petit article que j'avais fait dans Septentrion, sur un tesson d'imitation de Drag. 45 ; j'avais pensé que ce tesson qui est du même type qu'un ensemble de pièces comparables trouvées à Bavay, pouvait venir de cet atelier dont j'avais entendu parler par R. Mercier. Voyant que, dans vos prospections, la forme Drag. 45 n'est pas représentée, j'imagine qu'il doit y avoir, dans les environs immédiats de Bavay et des Rues-des-Vignes, un autre atelier qui a produit cette céramique particulièrement bien représentée à Bavay. Vous n'avez pas d'idées sur la localisation d'un autre atelier ayant produit de la céramique à vernis rouge-pompéien ?*

***Freddy THUILLIER*** *: Non, comme je vous le disais tout à l'heure, l'ensemble du site n'a pas été prospecté par moi ; c'est R. Mercier qui l'a fait. J'ai pris la zone où il y avait une concentration plus importante de tessons et je me suis aperçu qu'il semblait y en avoir une autre, 500 m plus au sud. Il va donc falloir que j'aille voir cela et, qui sait, peut-être aurons-nous des Drag. 45, en VRP.*

***Pierre-Henri MITARD*** *: Oui, parce qu'à Bavay, il y en avait vraiment beaucoup, 30 ou 40 différents.*

***Freddy THUILLIER*** *: D'ailleurs, R. Mercier en a peut-être trouvé sur cette autre concentration.*

***Bernard HOFMANN*** *: Je voudrais insister sur cette technique particulière qui consiste à revêtir seulement la partie interne d'un plat ou d'une assiette avec un engobe. Je pense que, la pâte étant poreuse, l'engobe a pour rôle d'éviter cette porosité, donc la pénétration du goût des aliments dans le plat ; cela devait aussi faciliter leur nettoyage. De plus, l'engobe n'étant qu'à l'intérieur, je pense qu'il y a une notion d'économie, l'engobe étant un élément cher dans la production. Tout cela fait que les "Voyageurs, Représentants et Placiers" antiques ont dû faire part de ces caractéristiques pour vendre leur VRP, comme vous l'appelez.*

***Philippe BET*** *: Dans ce cas, où placer les productions de La Graufesenque qui ressemblent tout à fait à de la VRP, qui sont toujours des formes apodes semblables aux formes I à IV de l'atelier des Rues-des-Vignes et qui utilisent une pâte calcaire et un vernis grésé ?*

***Patrick THOLLARD*** *: Pas de réponse !*

***Xavier DERU*** *: Y-a-t-il d'autres catégories de céramiques qui sont apparues à la surface des champs ?*

***Freddy THUILLIER*** *: Oui, un peu de commune claire, un peu de grise et un petit peu de sigillée. Pas de monnaies.*

***Xavier DERU*** *: Et les ratés de cuisson ?*

***Freddy THUILLIER*** *: Certains sont présentés dans la vitrine ; il y a aussi toute une série de tessons à vernis noir, marron, noir et rouge.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Pascal AMELIN[1]
Alain CHARTRAIN[2]

# PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE D'UN ATELIER AUGUSTO-TIBÉRIEN À GIÈVRES (Loir-et-Cher) : *TERRA NIGRA*, COMMUNE ET BESANÇON

L'atelier gallo-romain de Gièvres-La Plaine de la Morandière a été découvert dans le front de taille d'une carrière, largement en cours d'exploitation, qui n'avait pas fait l'objet d'un diagnostic archéologique préalable. Fouillé en juillet et août 1992 dans le cadre d'un sauvetage urgent[3], il est situé en milieu rural mais à proximité immédiate d'une agglomération secondaire liée à un franchissement du Cher : l'antique "*Gabris*" de la Table de Peutinger (aujourd'hui Gièvres, sur la rive droite en Loir-et-Cher et Chabris, côté rive gauche au sud, dans l'Indre)[4]. L'établissement occupe le rebord supérieur de la terrasse alluviale, entre la RN 76, au nord, et le canal. L'eau, le bois, l'argile, le marché local mais aussi les voies routières et fluviales, tout était réuni pour ce petit centre producteur qui a très bien pu se développer dans un cadre familial ou en complément d'une économie agricole.

L'atelier se caractérise par la production associée, sur un même site et très probablement dans les mêmes fours, de *terra nigra*, de céramiques communes et de vases "Besançon". La réalisation de *terra rubra* apparaît peu probable. Les installations ont fonctionné durant la première moitié du I^er^ s., en période augusto-tibérienne et, peut-être, sur une durée assez brève. Une datation archéomagnétique est en cours au Laboratoire d'Archéométrie de Rennes[5].

D'environ 3000 m², l'aire observée par large décapage se situe en limite nord de l'atelier dont une partie sans doute notable a dû être détruite par la carrière[6]. Au sud-ouest, une fosse reflète, par son matériel (Fig. 8), un habitat ou une occupation globalement contemporains de la production céramique. Les témoins de cette dernière sont associés à plusieurs fossés parcellaires et incluent de rares fosses au remplissage limoneux ou argileux ocre ainsi que quelques trous de poteaux. Aucune installation particulière (aires de travail, puits, bassins ou fosses de décantation, stockage ou pourrissement, etc.), ni tessonnière ou restes d'épandage de rebuts, n'ont été observés. Les vestiges apparaissent sous un demi-mètre de sables et graviers de colluvionnement supportant un boisement de type solognot.

## A. LES FOURS (Fig. 1)

Sept fours ont été mis au jour, en assez bon état de conservation (niveau de sole préservé), dont deux de très petit module (phénomène de plus en plus fréquemment observé), ainsi qu'un exemplaire à peine élaboré, effondré après une première chauffe peu intense. Les deux grands fours IV et VI ont chacun connu une réfection diamétralement opposée au premier alandier, ce qui leur confère un faux aspect de four à deux bouches.

Creusées en milieu sableux, toutes ces installations de cuisson présentent un fond brut mais parois, soles et supports sont construits en matériaux argileux ou limoneux. On note parfois l'emploi de blocs de scories

1 Contractuel AFAN, Salbris (41).

2 Service Régional de l'Archéologie du Centre, Orléans (45).

3 Deux contractuels AFAN, C. Gouvenelle et P. Amelin (responsable). Merci à MM. Gageonnet et Toyer pour leur contribution à la sauvegarde de ce site.

4 L'essentiel des données concernant Gièvres-Chabris a été présenté par A. Ferdière à l'occasion de la fouille, en 1968, d'un premier four très proche de l'agglomération : Ferdière 1971.

5 Prélèvements effectués sur les fours I, IV et VI par Ph. Lanos que nous tenons particulièrement à remercier ici.

6 La découverte des fours I et II en front de taille et la distribution en L des différents témoins autour de celui-ci rendent évidente une amputation majeure. Par ailleurs, il est probable que les nombreuses fosses noires aperçues dans les premières tranches d'extraction aient correspondu, en partie, à des vestiges de fours et d'habitat plutôt qu'à des incinérations telles que celles déjà signalées dans le secteur.

de fer dans le chemisage et celui, très rare et limité (four IV), de quelques fragments de *tegulae*. Les fours sont à deux volumes et tirage vertical. La sole comporte toujours une armature de bois fichée dans la paroi et appuyée sur un muret axial en terre qui constitue son principal soutien. Les carneaux, nombreux et forés entre les lattes, sont distribués sur le pourtour et de chaque côté du muret. L'alandier, construit, est très court et se confond avec le gueulard. Il ouvre sur une aire de chauffe étroite et oblongue ; en plusieurs cas, il était obturé par un gros bloc de pierre retrouvé en place.

L'atelier de Gièvres-Plaine de la Morandière paraît actuellement le seul site producteur de *terra nigra* connu en région Centre[7] où cette catégorie céramique constitue fréquemment de 10 à 40 % des assemblages du I^er^ s.[8]. Avec sept fours, il figure en bonne place parmi les ateliers à *terra nigra*[9]. Cela n'en fait pas pour autant un atelier d'importance et témoigne plutôt du caractère limité de notre connaissance. Toutefois, sa datation haute, la production de vases Besançon, celle de l'*olla* à cette latitude, la technique des fours, enfin l'actualité de la céramique "gallo-belge" depuis une dizaine d'années, nous ont conduits à en proposer rapidement une première présentation.

## B. LA CÉRAMIQUE

### I. Remarques générales.

Malgré le nombre de fours, le volume céramique recueilli apparaît modeste (50 à 100 kg). Le site n'a livré ni tessonnière, ni reste de fournée en place. Dans les fours comme dans les alandiers, le sédiment est largement dominant. L'essentiel du mobilier provient des fours I, IV et VI. Il constitue un ensemble de facture homogène auquel il convient d'ajouter quelques vases très endommagés, conservés dans le fond de deux petites fosses voisines. La fosse 3 et les fossés ont livré des assemblages très réduits présentant des associations céramiques classiques du I^er^ s. où les produits des fours sont absents ou rares.

Plutôt que d'illustrer la production à partir d'un choix de formes tiré de chaque four et de représentativité aléatoire, nous avons opté pour le traitement préliminaire de l'ensemble de la céramique du four I, soit environ un quart du mobilier de l'atelier.

On dispose ainsi d'une image assez précise d'un assemblage mais, en revanche, on n'est pas en mesure de comparer les formes et leurs fréquences entre fours, ni d'amorcer une discussion sur une éventuelle durée de production. A l'exception des très petits fours III et V, aucun four n'en recoupe un autre : toute tentative de chronologie relative reposera donc, à terme, sur la comparaison des spectres typologiques attachés aux trois grands fours. Une incursion dans le mobilier du four IV fait déjà apparaître quelques différences (*infra* et Fig. 8) ; toutefois, il n'est pas garanti que la datation archéomagnétique attendue pour ces trois unités fournisse des repères, la durée de fonctionnement étant probablement courte.

Aucune monnaie n'a été découverte sur le site. Les quelques fragments de *terra nigra* classique, noire ou grise, de céramique fine (gobelets de type Beuvray), commune ou engobée rouge, proviennent tous de la fosse 3 ou des fossés. Il n'y a, de surcroît, pas d'évidence pour la présence d'éléments étrangers à la production au sein du mobilier des fours et alandiers.

Ce mobilier apparaît très homogène d'aspect. Il se présente sous la forme d'éléments non déformés, parfois friables ou délités, de teinte grisâtre à marron. Les pâtes sont jaunâtres, beiges, grises ou rougeâtres. Les surfaces, souvent altérées, sont rarement noires. Les remontages sont rares et rendus difficiles par des cassures peu franches et généralement émoussées. L'ensemble laisse l'impression d'un matériau peu cuit ou peu résistant. Sa médiocre qualité et, notamment, le caractère raté de toutes les *terra nigra*, non partagés par les céramiques de la fosse 3 et des fossés, suggèrent que les potiers ont rencontré des difficultés techniques liées à la maîtrise de la cuisson (intensité et réduction) voire au choix des argiles[10]. On peut affirmer que les artisans de Gièvres ne sont pas parvenus à produire une *terra nigra* de qualité achevée.

Pour les vases appartenant au répertoire typologique de cette dernière, il est difficile d'affirmer, sans analyse, la présence d'un engobe. Le lissage est, par contre, bien attesté et pourrait souvent être le seul traitement de surface appliqué. Si aucun reste de couleur extérieure rouge, ou nettement rougeâtre, n'est observable, et si[11] la production de *terra rubra* apparaît peu probable, on notera que des assiettes proches du type II existent en version T.R. dans certains ensembles précoces du Centre, même si cette catégorie semble moins fréquente en zone biturige qu'en zone carnute[12].

Le four I n'a pas livré de restes estampillés et cela semble devoir rester la caractéristique de tout l'atelier. Les formes produites présentent peu d'anses (absentes du four I, quelques exemplaires dans le four IV). Par ailleurs, les décors sont rarissimes (1 décor ondé dans le four I, 11 autres sur l'atelier).

---

7 Un inventaire des ateliers gallo-romains du Centre devrait prochainement être réalisé à notre initiative par C. Jandot ; il constituerait une mise à jour du travail pionnier publié, en 1975, par A. Ferdière.

8 Par exemple, à Argentomagus (A.-M. JOUQUAND et A. CHARTRAIN, *Temple 1*, Rapport inédit, 1992, S.R.A. Centre) ou à Chartres (Sellès 1992).

9 Citons, à titre de comparaison : Thuisy (7 fours), Sept-Saulx (3 fours), Courmelois (5 fours), Reims Saint-Rémi (13 fours), Villeneuve-au-Chatelot (plus de 10 fours), Vauclair (2 fours) : Ben Redjeb 1992.

10 Il est hautement improbable qu'un tri parfait ait eu lieu et que les dizaines de kg de tessons recueillis ne soient constitués que des éléments les plus mauvais : il y a lieu de considérer que ce matériel est représentatif de la production.

11 Cf. note 10.

12 Des données quantitatives sont disponibles pour Chartres (Sellès 1992), des assiettes proches du type II existent à Alluyes-Saumeray, également en Eure-et-Loir (fouille inédite 1991-92 : responsable T. Hamon).

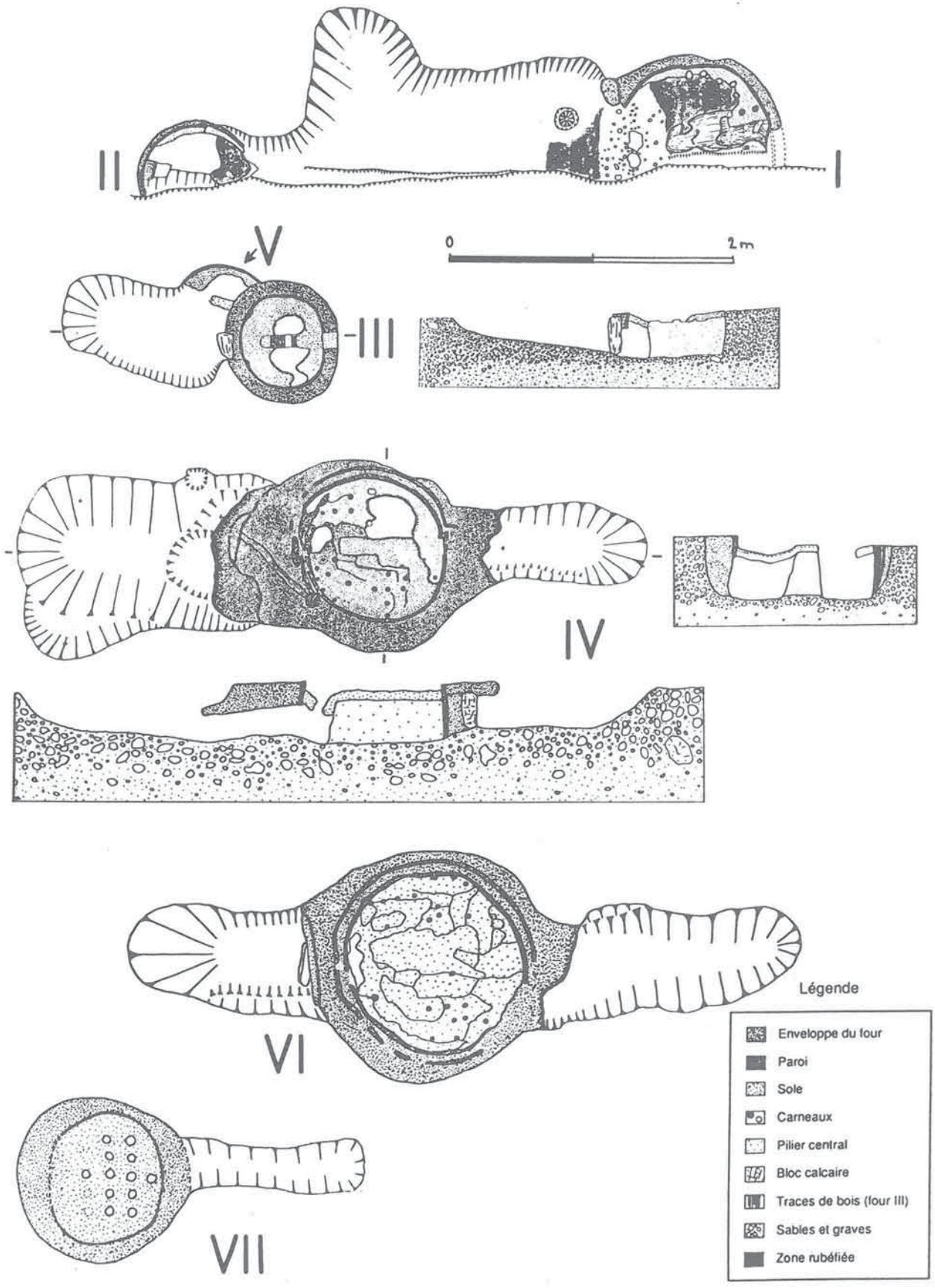



Figure 1 - Les sept fours de potiers gallo-romains de Gièvres-La Plaine de la Morandière (41).

## II. La céramique du four I.

### 1. Localisation de l'échantillon.

Il provient de trois ensembles : la totalité du mobilier de l'U.S. 2, couche homogène située sur la sole et riche en céramique par rapport aux autres fours ; la totalité des restes de l'U.S. 5 qui correspond au remplissage de la chambre inférieure et dont la légère différence de spectre typologique (Tableau A) peut tenir à un effectif réduit. Enfin, ont été pris en compte les éléments les plus représentatifs issus des déblais de ce four amputé

| GIEVRES (41) FOUR I | U S 2 | U S 5 | DEBLAIS | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| Assiette I | ■ | ■ | ■ | 10 |
| Assiette II | ■ | ■ | ■ | 5 |
| Olla III | ■ | | ■ | 6 |
| Olla II | ■ | ■ | ■ | 9 |
| Olla I | ■ | | | 3 |
| Vase Bobine | ■ | ■ | ■ | +4 |
| Pot I | ■ | ■ | ■ | 7 |
| Pot II | ■ | ■ | ■ | 7 |
| Pot III | ■ | | ■ | 8 |
| Besançon | ■ | | ■ | 8 |
| Coupe/Coupelle | | ■ | ■ | 3 |
| Cale | ■ | | | 1 |

Tableau A - Four I.
Distribution des types par contextes.

de moitié par l'extraction : ce dernier lot associe vraisemblablement des céramiques provenant de l'U.S. 2, de l'U.S. 5 et de l'alandier.

La présentation qui suit repose donc sur l'examen de 10 kg de restes et de 82 formes (Tableau B).

| Contextes | Poids total en kg | N.R. Total | Poids moyen du fr. en g. | Nb. formes |
|---|---|---|---|---|
| U.S. 2 | 8,250 | 639 | 13 | 41 |
| U.S. 5 | 1,175 | 71 | 16 | 12 |
| Déblais | — | — | — | 29 |

Tableau B - Four I.
Composition de l'échantillon.

### 2. Les pâtes.

Au sein de cet échantillon, un tri visuel réalisé sur 4,2 kg de panses (406 NR) a permis de classer les pâtes en trois grands groupes. Puis l'affectation des formes à chacun de ces groupes conduit à examiner la distribution du répertoire typologique selon les pâtes (Tableau C), ouvrant d'ailleurs une discussion sur l'intégration de certaines formes à la *terra nigra*.

**a. Pâte I** : elle est fine ; des inclusions y sont rarement visibles. Les teintes sont jaunâtres, orangées ou grises,

| | PATE I | PATE I/II | PATE II | PATE III | AUTRES |
|---|---|---|---|---|---|
| Assiette I | ■ | | | | |
| Assiette II | | ■ | | | |
| Olla III | ■ | | | | |
| Olla II | ■ | ■ | ■ | | |
| Olla I | ■ | ■ | ■ | | |
| Vase Bobine | ■ | | | | |
| Pot I | | ? | ■ | | |
| Pot II | ■ | | | | |
| Pot III | | ■ 1 | ■ 1 | ■ 6 | |
| Besançon | | ■ 2 | ■ 2 | ■ 3 | 1 TF.1 ? TF.2 |
| Coupe/Coupelle | ■ | | | | |
| Panses (Poids) | 22% | 26% | | 51% | |

Tableau C - Four I.
Distribution des pâtes selon les types.

parfois avec un cœur sombre. Elle est exclusivement employée à des formes de T.N. (assiettes, vases-bobines, coupes et coupelles, certaines *ollae*, certains pots). Elle regroupe 22 % de la masse.

**b. Pâte III** : à dégraissant bien visible, assez calibré et blanchâtre, elle est de teinte rougeâtre. Les surfaces associées sont sombres ou noirâtres. On peut la qualifier de pâte commune, elle est spécifique à certains pots et à la majorité des vases Besançon. Aucune forme du répertoire usuel de la T.N. n'est réalisée dans cette pâte qui regroupe 51 % de la masse.

**c. Pâtes II** : entre les deux pôles précédents stationne un groupe intermédiaire qui inclut une certaine diversité, difficilement appréciable à l'œil nu et caractérisée par la présence d'inclusions visibles : pâtes proches du type III mais plus fines, pâtes proches du type I mais avec dégraissant (souvent brun à rougeâtre). Certaines formes de T.N. sont réalisées dans ces pâtes II qui regroupent 26 % de la masse.

Il apparaît ainsi (Tableau D) que l'atelier de Gièvres-La Morandière consacrait environ 40 % de sa terre à la *terra nigra* et 60 % à la commune (pots et Besançon).

| Type de pâte | % poids | Productions | TOTAL |
|---|---|---|---|
| I | 22 | T.N. | 4,240 kg |
| II | 26 | T.N.et autres | |
| III | 51 | Pots et Besançon | N.R. = 406 panses |

Tableau D - Four I.
Représentation de chaque type de pâte (en poids).

### 3. Le répertoire des formes.

Sur un total de 82 formes, on dispose de seulement deux profils complets (assiettes). Une typologie préliminaire a été définie de manière empirique. Basée

essentiellement sur le profil supérieur des vases, elle ne prend pas en compte les gabarits et, pour les formes fermées (notamment pots et *ollae*), ignore la variété des lèvres.

Le four I présente sept séries de formes (Tableau E, les fréquences relatives sont données en pourcentage des 82 formes dessinées, fournissant une estimation approchée de type NMI qu'une quantification par le Nombre Equivalent Bord rendrait plus précise). La série 6 regroupe de rares coupes et coupelles, la série 7 un ensemble varié de vases peu représentés ainsi qu'une cale. Au crédit de l'utilité immédiate des quantifications, même approximatives, on mettra le fait que la fréquence soutenue de l'*olla* et sa présence même étaient passées inaperçues sur le terrain comme à premier examen.

| SERIES | TYPES | NMI | % | % en T.N. (NMI) |
|---|---|---|---|---|
| Assiettes | 2 (+ 1 ?) | 18 | 22 | 22 |
| *Ollae* | 3 | 20 | 24 | 14 |
| Vases-bobines | 1 | 5 | 6 | 6 |
| Pots | 2 (+ divers) | 23 | 28 | 9 |
| Besançon | urnes, *dolium* | 8 | 10 | 2 ? |
| Coupes | rares | 3 | 3 | 3 |
| *Varia* | pots, jattes, cale | 5 | 6 | 0 |
| | | 82 | | 55 |

Tableau E - Four I.
Représentation des différentes séries typologiques.

**a. Assiettes et plats** (Fig. 2)

L'échantillon comprend 18 éléments typologiquement identifiables. Il présente une certaine variabilité qui concerne notamment la profondeur et la forme de la carène. Deux types ont été provisoirement définis, un troisième est possible (n° 70) qu'il a cependant paru aventureux de proposer avant l'exploitation des autres fours. Les gabarits font apparaître l'existence de quelques plats. Aucune assiette n'est réalisée en pâte commune III.

- **Type I** : Il s'agit d'assiettes à bord droit très oblique. Celui-ci présente un léger renflement interne ainsi qu'un galbe externe discret mais systématique. Ce type est en outre caractérisé par la présence d'un double ressaut, intérieur (arrondi) et extérieur (caréné) à la jonction bord-panse. Cette dernière paraît plus ou moins plate ou profonde. Le pied annulaire, peu élevé et d'un diamètre restreint, est d'un genre courant.

Ce type est toujours réalisé en pâte fine I. Il regroupe 56 % des assiettes (10 sur 18) et se distribue en trois gabarits : assiettes (diam. 22 à 27 cm : 8 ex.) ; petites assiettes (20 cm : 1 ex.) et plat (30 cm : 1 ex.).

Cette forme, typique du répertoire de la *terra nigra* de la première moitié du I^er^ s. dans le Centre, est proche du type Ménez 29 (Ménez 1989). Il offre de bonnes analogies avec certaines assiettes du Gué-de-Sciaux (n° 81, Richard 1991), de Bourges-rue Barbès (Ruffier 1989), des tombes aristocratiques du Berry telle celle de Primelles dans le Cher (Ferdière et Villard 1993), ou du bassin de Brion dans l'Indre[13]. En fait, la variabilité autour d'un même modèle, déjà sensible à Gièvres, apparaît géographiquement importante et dénonce probablement une diversité d'ateliers émetteurs. Cette forme, largement distribuée, paraît cependant cantonnée, en l'état actuel des données, au Grand-Ouest et

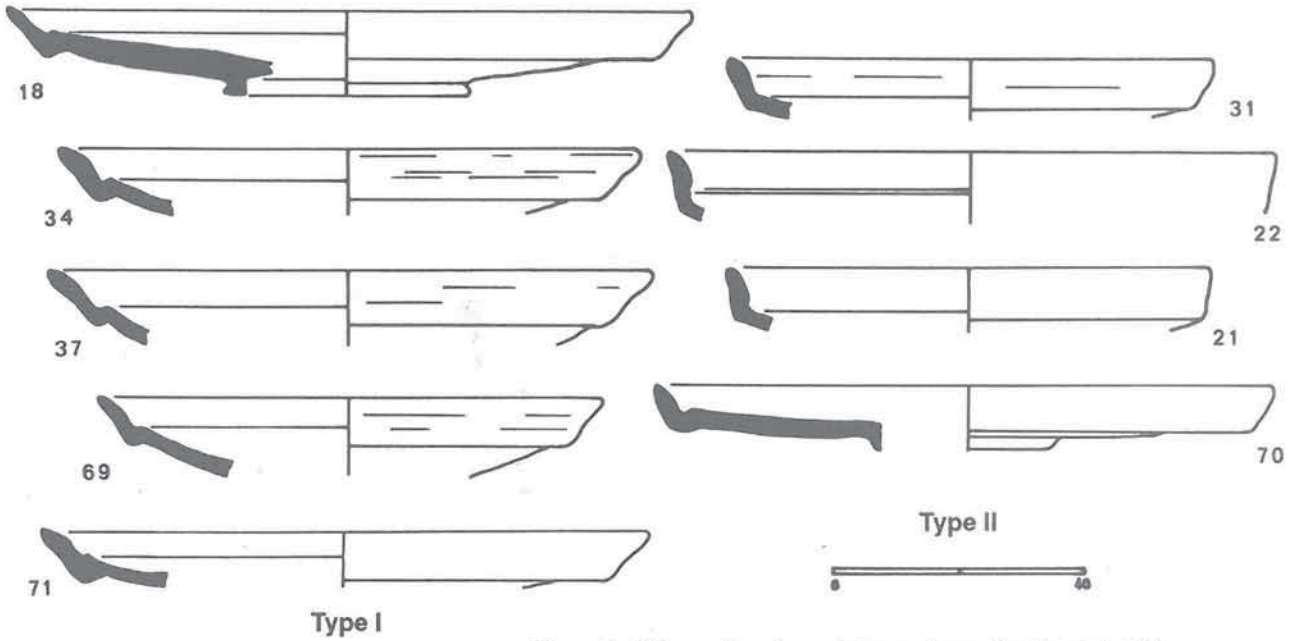



Figure 2 - Gièvres. Four I : assiettes en *terra nigra* (types I et II).

13 Brion, Les Grandes Chapelles, fouille 1993 sur le tracé de l'A.20 au nord de Châteauroux (responsable T. Hamon). L'un des bassins de ce site rural en zone humide a livré un ensemble céramique où la T.N. tient une bonne place : il semble attribuable à l'époque Néron-Vespasien et se trouve calé par dendrochronologie (38 apr. J.-C.).

au Centre, à l'exception, semble-t-il, du pays carnute (cf., par exemple, Sellès 1992).

Elle est fréquemment signalée en contexte augustéen ou tibérien, par exemple à Angers-Place Leclerc[14], Bourges-rue Barbès, Primelles, voire en contexte claudien (Ménez 1989) ou Néron-Vespasien (Brion), mais on se méfiera des situations de résidualité.

- **Type II** : Il regroupe des assiettes dont le bord droit et faiblement oblique présente un renflement interne. Le profil n'est pas en amande puisque la paroi externe est plate. Le raccord avec la panse est caréné à l'extérieur mais, contrairement au type I, il ne présente qu'un ressaut intérieur. Le profil de ce ressaut interne, également arrondi, amorce la panse sans la médiation de l'arête caractéristique du type I.

Cette forme est toujours réalisée dans une pâte de type II proche de la pâte I. Actuellement, seulement composé de petites assiettes d'un diamètre de 19 à 22 cm, ce groupe représente 28 % du total des assiettes.

Il ne trouve pas de correspondant exact dans la typologie de Ménez (Ménez 1989) tout en partageant certains attributs des types 22b, 23 et 24. Un élément fort similaire est donné par le nº 80 du Gué-de-Sciaux. Cette assiette apparaît moins originale que la première et participe d'un type gallo-romain précoce courant, voisin par exemple des *terra nigra* Haltern 73 et Oberaden 86 (Reinert 1992).

**b. *Ollae*** (Fig. 3)

Pour cette belle forme fermée, pansue et à large ouverture, nous avons adopté le terme employé à

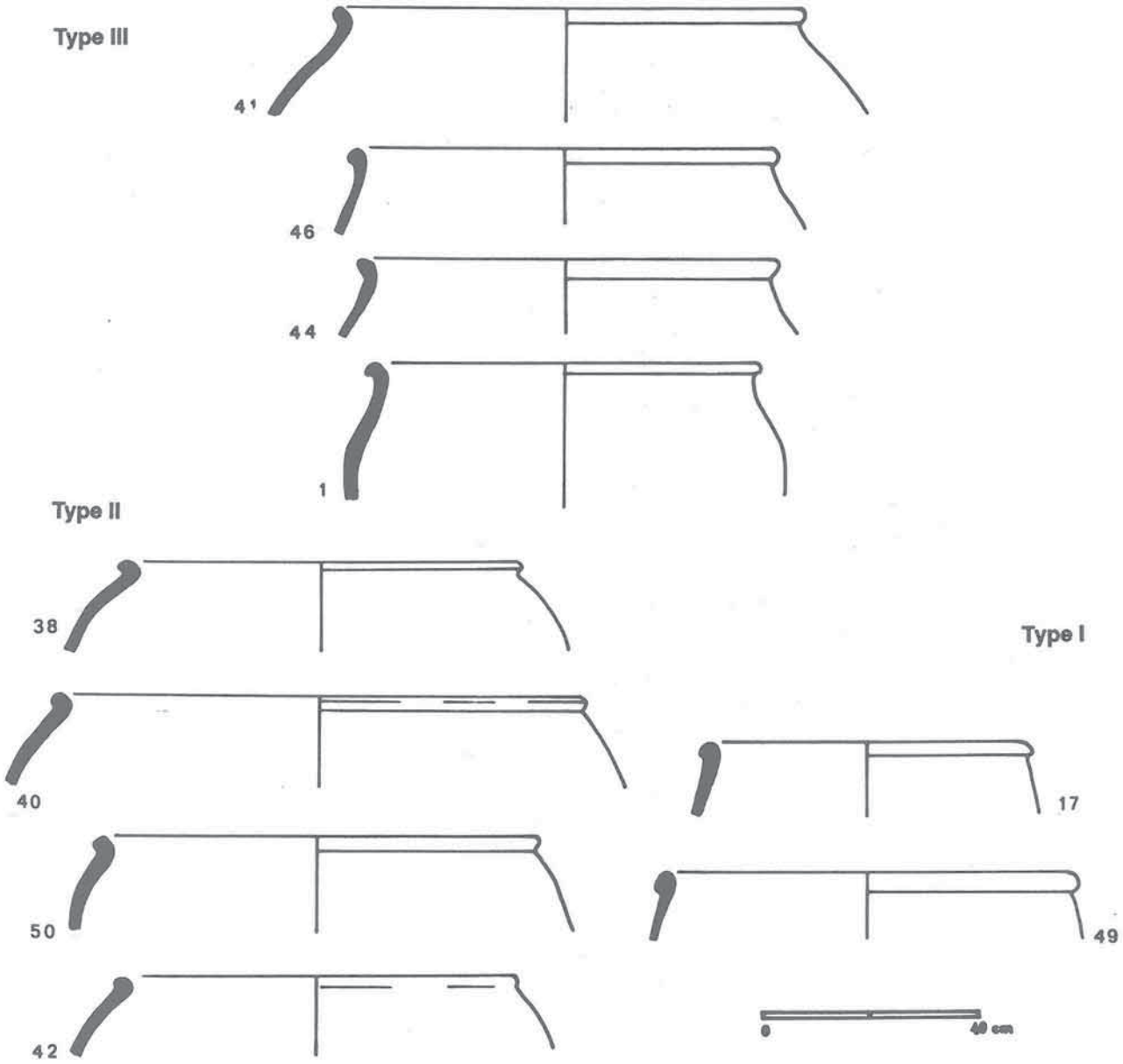



Figure 3 - Gièvres. Four I : *ollae* en *terra nigra* (types III, II et I).

14 Renseignement oral : J.-Ph. Bouvet et M. Mortreau.

*Argentomagus* où elle est très fréquente dans les niveaux d'Auguste à Claude et magnifiquement exprimée par l'exemplaire au graffite du vergobret (Allain 1981). Elle correspond à la série Ménez 74 (Ménez 1989), ici dans des versions probablement non carénées.

Le four I en a livré au moins 20. La lèvre montre une grande variabilité (plus ou moins ronde ou anguleuse, plus ou moins dégagée de l'extérieur de la panse), mais est toujours en bourrelet externe. La lèvre fine, prolongeant le col, par exemple attestée dans des contextes plutôt claudiens à flaviens à *Argentomagus*, à Levroux ou à Brion, est ici absente. La difficulté d'une typologie apparaît également à Gièvres. La seule considération des lèvres tendant à produire presque autant de types que d'individus, s'est finalement imposé un classement qui privilégie la forme du col : concave, convexe ou oblique. Les différentes formes de lèvre s'observent sur les trois types proposés.

- **Type III** : Avec 6 exemplaires, ce type à col concave, toujours réalisé en pâte fine I, regroupe 30 % des *ollae*. Le diamètre à l'ouverture est régulièrement distribué sur l'intervalle 17-21 cm.

- **Type II** : Avec 9 exemplaires, ce type à col convexe concentre près de la moitié de l'effectif. Il est réalisé en pâte I ou II et offre trois gabarits : la grande *olla* d'un diamètre de 24 cm (1 ex.), l'*olla* de 15 à 20 cm d'ouverture (6 ex.) et une petite *olla* de 10 cm d'embouchure (1 ex.).

- **Type I** : A col oblique, présente trois fois seulement, cette forme également réalisée en pâtes I et II occupe 15 % du groupe. Les ouvertures observées varient de 16 à 20 cm.

Cette série appelle un certain nombre de remarques.

On retiendra à la fois la diversité de ces *ollae*, leur fréquence élevée à Gièvres (20 % des formes du four I) et l'utilisation pour les trois types de la pâte fine, caractéristique des assiettes et vases-bobines (aucune *olla* n'est d'ailleurs tournée dans la pâte commune III). Ce seul caractère suffit à placer l'*olla* dans les *terra nigra*. L'emploi exclusif de la pâte I pour le type III pourrait traduire le fait qu'elle était, dans l'Antiquité, perçue comme une forme typique du répertoire des T.N. Réalisés également en pâte II, les types I et II étaient peut-être alors de statut moins affirmé. Ce phénomène, joint à l'existence généralisée "d'imitations" ou "d'apparentées" en commune lissée plus ou moins fine et sombre, pourrait exprimer une certaine plasticité du concept gallo-romain de *terra nigra*, source de nombre de nos problèmes actuels de classification à partir des ensembles de consommation. L'intérêt de l'atelier de Gièvres à cet égard est de montrer quelles formes sont résolument des T.N. et quelles autres participent de la mouvance des T.N. Il est utile aussi d'indiquer que cette dualité n'est pas le fait d'ateliers imitateurs mais qu'elle existe au sein même des centres producteurs de *terra nigra*.

La présence massive de l'*olla* à Néris et à *Argentomagus* (où elle occupe une large place au sein des T.N. et apparentées des assemblages pré-flaviens) suggère le voisinage d'ateliers. On la rencontre aussi, par exemple, au Gué-de-Sciaux (Richard 1991), à Saintes (Santrot 1979, Laurenceau *et al.* 1988) ou à Périgueux. Régulièrement attestée dans l'Indre entre *Argentomagus* et Gièvres, par exemple à Brion[15] et Levroux (Buchsenschutz et Ferdière 1977), sa production à Gièvres sur le Cher apparaît comme une antenne nordique. En effet, elle semble absente ou nettement moins en vogue plus au nord, en particulier à partir de la Loire : il pourrait s'agir d'une forme aquitaine, assurément biturige et peut-être assez largement présente sur les franges arverne et limousine du Massif Central.

**c. Vases-bobines** (Fig. 4)

Le four I a livré au moins 4 exemplaires de cette série mais aucun profil complet n'étant disponible, la hauteur reste inconnue. La paroi est très mince et dépourvue de baguettes externes. Le fond est plat, sans ombilic large ou pointu, le bord est toujours biseauté. La forme,

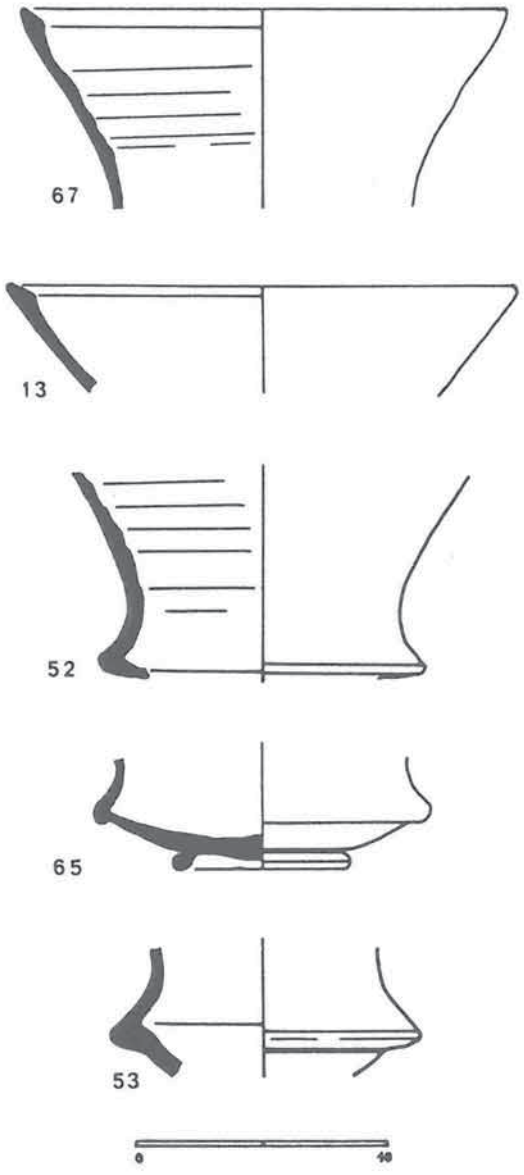



Figure 4 - Gièvres. Four I : vases-bobines en *terra nigra*.

15 Cf. note 13.

marginale au sein de la production (env. 6 %), devait impliquer un nombre de gestes supérieur à celui nécessaire pour la plupart des autres vases, et la base appeler un véritable travail de sculpture, voire une soudure (carène). Toujours réalisés en pâte I, ces vases sont également attestés dans le four IV.

La caractéristique de ces formes de Gièvres réside dans l'étroitesse de la carène (12 et 13 cm) par rapport à l'ouverture (19 et 20 cm), les vases-bobines présentant généralement ces deux diamètres dans un rapport proche de 1. Ce trait rapproche nos exemplaires des calices en T.N. ou T.R. alors que le galbe de la panse ou la hauteur très faible du pied les place parmi les bobines.

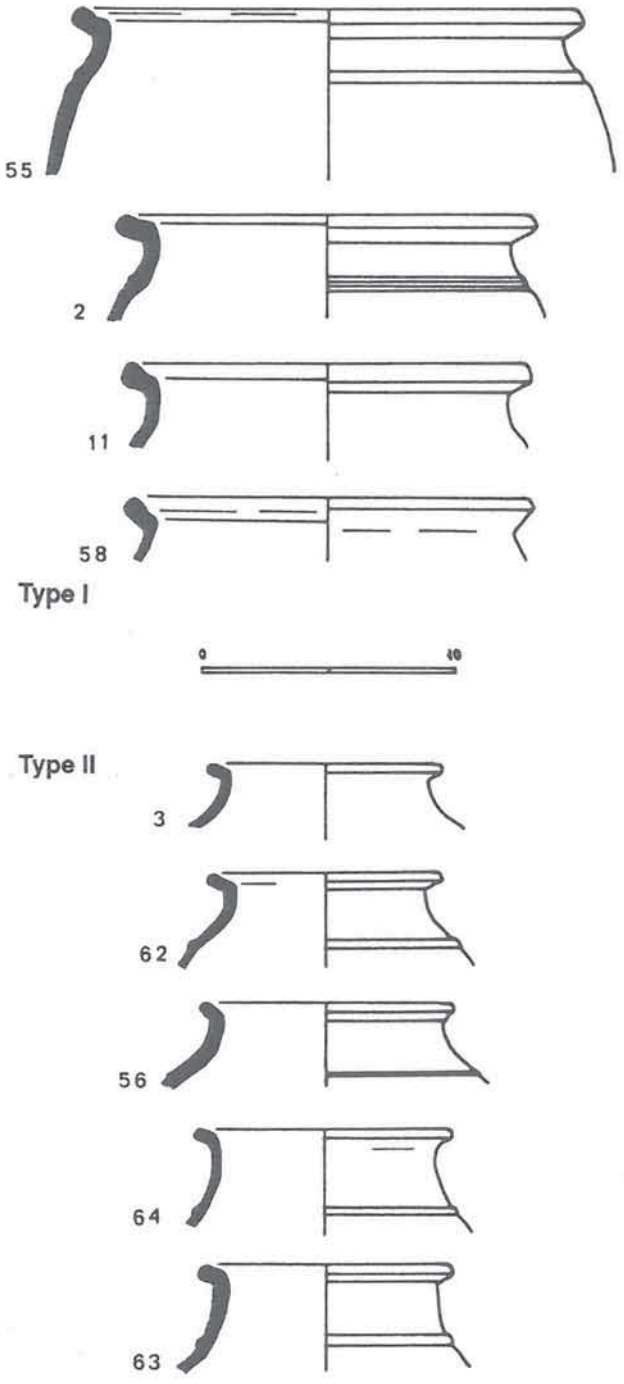



Figure 5 - Gièvres.
Four I : pots de types I et II en *terra nigra*.

On ne leur trouve pas d'équivalent dans la typologie du Centre-Bourbonnais (Ménez 1989) même si certains caractères sont présents, par exemple, sur les types Ménez 77a et b (bord biseauté) ou 78b et c (carène arrondie). Encore une fois, que le premier site de production venu échappe à une revue typologique pourtant assez fournie tend à indiquer, pour une certaine période, la faible standardisation de formes produites sur des ateliers à diffusion restreinte.

**d. Pots** (Fig. 5 et 6)

Au sein des 23 exemplaires exploitables typologiquement, deux groupes morphologiques émergent nettement : les types I et II (Fig. 5).

- **Type I** : Ces pots à large ouverture présentent un col très court ainsi qu'un bord oblique de profil rectangulaire doté d'une discrète gouttière. Comme sur presque tous les autres pots, l'épaule est marquée de quelques moulurations. L'embouchure est très calibrée (6 exemplaires à 16 cm, un à 20 cm). Avec 7 individus, tous réalisés dans les pâtes II, la forme I représente 30 % de l'ensemble des pots.

- **Type II** : L'ouverture, très calibrée (10 cm), est étroite : on ne pouvait y puiser à la main. Le col, court et concave, rappelle l'*olla* (type III). Le bord, de même esprit que sur le type I, est oblique à profil rectangulaire, mais sa face interne est plate et la lèvre arrondie. La base du col est caractérisée par une fine baguette de très faible relief. La paroi est souvent mince. Aucune base en piédestal n'est attestée. Représentant également 30 % de la série des pots, ce type, d'aspect fin et lissé, est uniquement réalisé en pâte I, celle des assiettes et bobines : l'atelier de Gièvres a donc produit l'un de ses pots en *terra nigra*. Ce dernier présente, par exemple, d'étroites affinités avec une série issue d'un four de La Tène Finale à Lezoux (Mennessier-Jouannet 1991, Fig. 6, nos 1 à 6).

Les 8 exemplaires restant regroupent deux *unicum* (nos 60 et 68) et des formes variables (type III) proches du type I. Tous sont réalisés en pâte III (commune dégraissée rougeâtre), à l'exception des nos 60 et 7 (pâtes II).

**e. Vases Besançon** (Fig. 6)

Provenant tous, sauf un (déblais), du remplissage reposant sur la sole, les 8 exemplaires regroupent un *dolium* (ouverture 34 cm) et 7 urnes de gabarit moyen (15 à 20 cm). Les petites urnes, telles que celles présentes à Chartres (Sellès 1988), Melun (Chartrain 1990), Epône (Dufaÿ et Barat 1993) ou Jouars-Pontchartrain (Morin 1993), sont absentes, probablement pour des raisons chronologiques. Absentes aussi les écuelles mais la cause est plutôt statistique étant donné leur rareté.

Comme à Melun, Jouars ou *Argentomagus*[16], par exemple, la forme de la lèvre varie insensiblement entre

16 Etude en cours par l'un d'entre nous (A. C.).

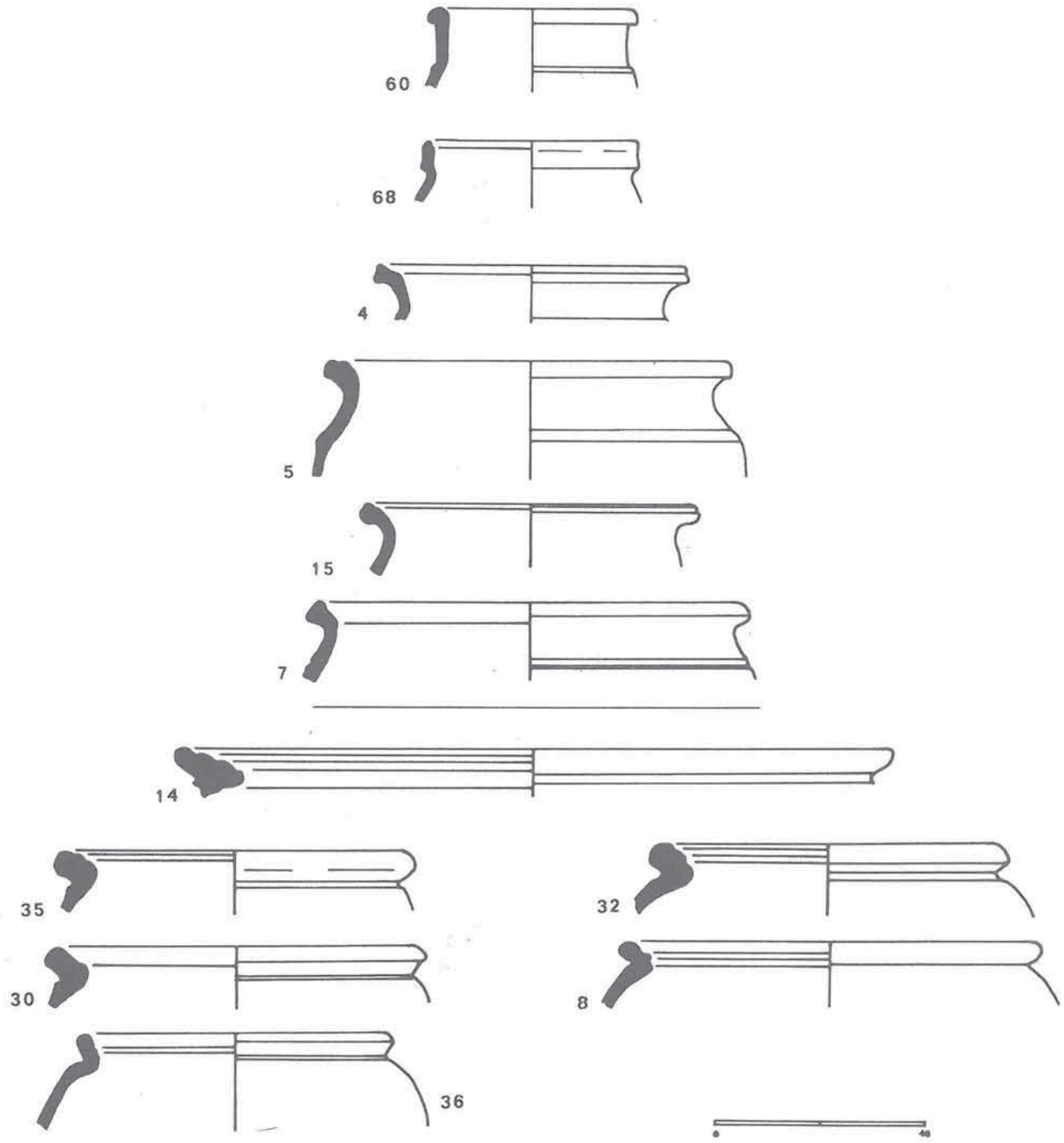



Figure 6 - Gièvres. Four I : pots divers et vases Besançon.

deux pôles : le bord rond replié, classique (Ferdière 1972) et le bord oblique dégagé (nos 30 et 34). Le tournage, systématique pour les bords, n'est pas certain pour les panses.

Trois vases sont réalisés en pâte commune rougeâtre, dégraissée et à surface noire (pâte III). Quatre sont en pâte II, parfois proche de la pâte fine I (*dolium* nº 14), une urne (nº 32) présente une pâte paraissant étrangère à l'atelier (fabric 1 ou 2 de P. Tyers ? : Tyers 1990). La bande de couverte micacée, parfois fugace, n'est observable qu'en trois cas, quel que soit le type de lèvre ou de pâte.

La production de vases Besançon à Gièvres, pour 10 % du total, est indubitable. On notera tout particulièrement qu'ils n'y sont réalisés ni dans des pâtes marron, grossières ou micacées. Avec ce site s'allonge, par ailleurs, la liste des ateliers associant la Besançon à d'autres catégories. Cette découverte de Gièvres pourrait ainsi fort bien s'insérer dans le schéma suivant :

1. Probablement conteneur à denrées (préparations de millet ? produits laitiers de brebis ?) et service (*dolium*, écuelle, urnes), les vases Besançon pourraient tirer leur origine d'un foyer restreint (fabrique ancienne TF. 1 de P. Tyers : Morvan ?).

2. Dans un second temps, le succès du produit, voire plutôt du seul "look" Besançon (rusticité, absence de

col, lèvre repliée, moulurations), aurait entraîné un mouvement d'imitation : toujours réalisées en pâtes marron ou brune non-tournée, les Besançon sont alors produites dans de nombreux ateliers à diffusion locale ou régionale[17]. A ce stade (tibéro-claudien ?), la multiplication des ateliers entraîne la diversification des pâtes et une production associée à des catégories céramiques variables.

3. Une étape ultime (Néron-Vespasien ?) correspondrait, dans ce contexte de régionalisation, à la dilution du modèle Besançon : perte du *dolium* et de l'écuelle ; souvent disparition ou réduction des moulurations ou de l'enduit micacé ; effacement du caractère rustique originel, par abandon de l'aspect brun ou marron au profit de pâtes rouges, voire grises, et large réalisation au tour ; enfin, montée en fréquence des petites urnes.

A terme, cette hypothèse de travail devrait pouvoir être testée à mesure de la découverte de nouveaux ateliers. Mais la contribution potentielle des séries urbaines paraît essentielle (apparition des types, évolution des fréquences, repères chronologiques, définition de zones de pâtes, etc.).

**f. *Varia*** (Fig. 7)

Les formes ouvertes pansues sont rares dans le four I. On y note, d'une part, une coupelle, un bol (n° 72) et une coupe carénée (n° 12), tous trois réalisés en *terra nigra* (pâte I). Apparaissent, d'autre part, deux jattes et, sans doute, deux grands pots (n$^{os}$ 59 et 16) qui emploient tantôt la pâte II (n° 16) et tantôt, comme la cale, la pâte III (n$^{os}$ 33 et 59). A l'exception de la coupelle, les diamètres à l'ouverture occupent régulièrement l'intervalle 19-23 cm.

## C. APERÇU DES FORMES DU FOUR IV

Ce four présente (Fig. 8) un fonds typologique commun avec le four I : vases-bobines, *ollae*, pots en T.N., assiettes, Besançon. Cependant, on y remarque également une forme à bord droit (jatte de type Ménez 60, non numérotée) et des écuelles à bord rentrant. S'y ajoutent de grands pots, quelques anses et de rares décors. Par ailleurs, quelques fragments de *tegulae* se trouvaient employés dans ses parois.

Ces différences pourraient refléter un léger décalage chronologique avec le four I ou bien un éventail typologique diversement ciblé. Elles peuvent tout autant tenir à un échantillon plus fourni faisant alors apparaître des formes rares. En l'absence de typologie propre au four IV et de sa table des fréquences, il serait prématuré de trancher.

## D. CONCLUSION

### 1. Un atelier mixte.

Si l'essentiel de la terre était consacrée à produire de la céramique commune (60 % du poids), la *terra nigra* est en bonne place : elle représente 40 % du poids, environ 55 % des vases et occupe l'essentiel du répertoire typologique. Gièvres-La Morandière apparaît donc comme un atelier de *terra nigra*, soit développé à partir

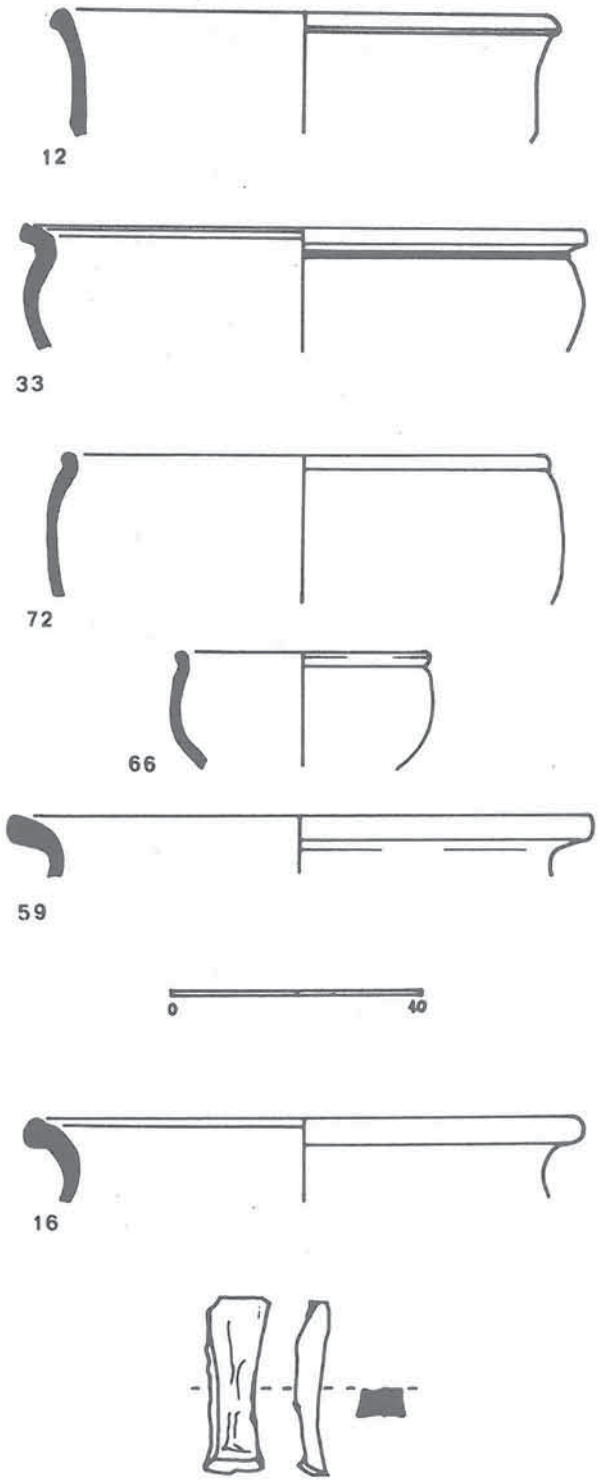



Figure 7 - Gièvres.
Four I : coupes, coupelles, jattes, grands pots et cale.

d'une production de commune, soit en quelque sorte "assuré" par une solide émission de vases courants. La médiocrité de sa T.N., indice possible d'antériorité de la commune dans les savoirs des artisans et d'inadaptation de leurs techniques habituelles (performance des

17 Leur homogénéité en territoire carnute (Chartres, Orléans, Pithiviers-le-Vieil, par exemple) irait plutôt dans ce sens pour cette zone.

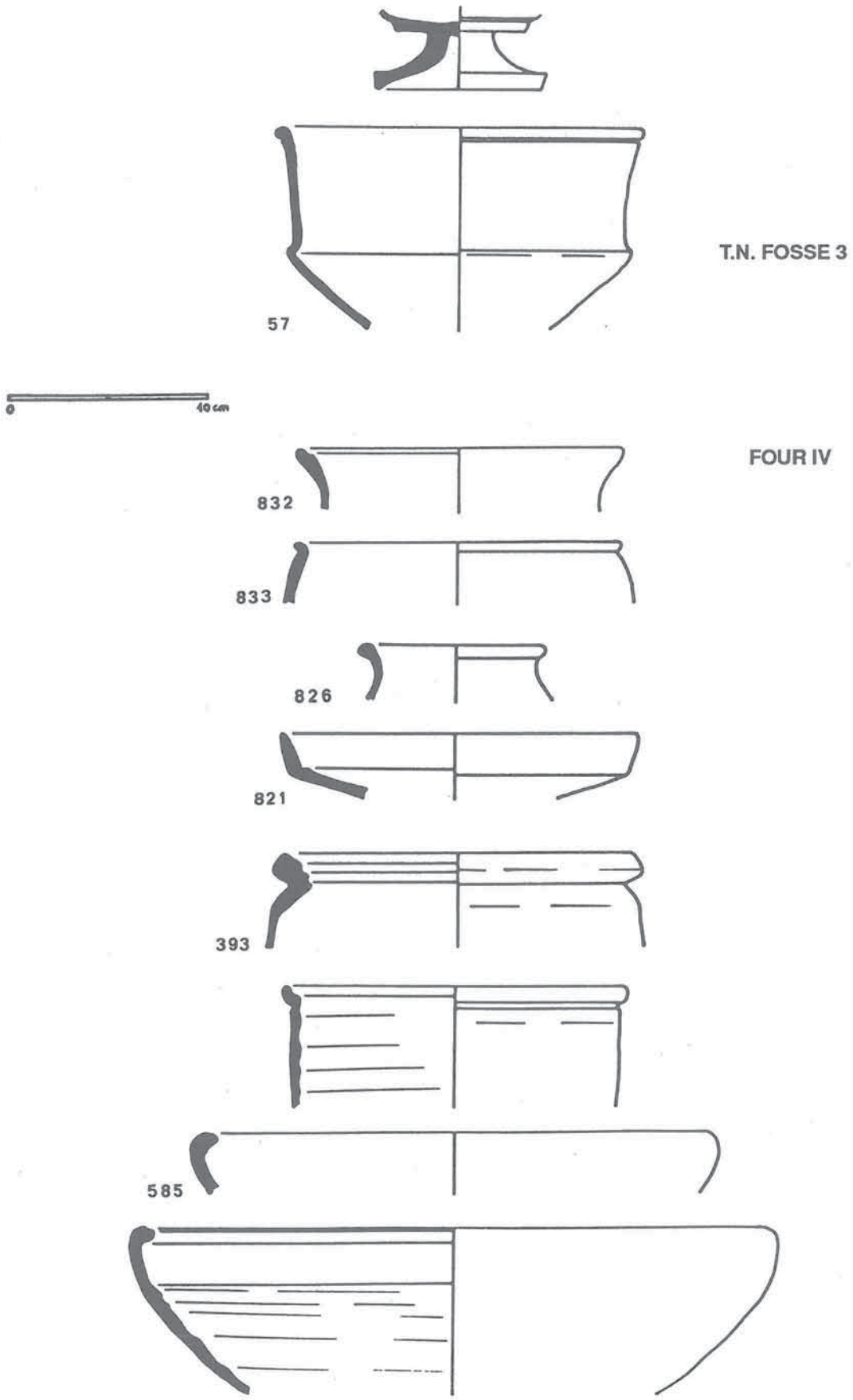



Figure 8 - Gièvres : *terra nigra* de la fosse 3 et sélection de formes du four IV.

fours, maîtrise des atmosphères, choix des pâtes, qualité des surfaces) tend à privilégier cette relation de dépendance. On aimerait pouvoir mettre les fours en chronologie relative, soit sur base typologique, soit par archéomagnétisme, afin d'observer si la proportion de *terra nigra*, par exemple, a crû avec le temps. Des différences typologiques au sein du four I (Besançon sur la sole, pots de type III dans les seuls déblais, absence des *ollae* I et III sous la sole), comme avec le four IV, constituent de fragiles indices en faveur d'une chronologie relative des types pour laquelle fait encore défaut l'étude des fours IV et VI.

Le mobilier laisse l'impression que les potiers ont utilisé une argile différente pour les vases en commune et pour les *terra nigra*. Le caractère jaune, orangé ou gris-brun de cette dernière peut-il s'expliquer par une mauvaise maîtrise de la cuisson réductrice alors que celle-ci est l'atmosphère naturelle d'un four (Echallier et Montagu 1985), que ces artisans ont obtenu, en commune, des pots rouges à surface noirâtre et qu'ils obturaient leurs fours ? Ne doit-on pas envisager un éventuel problème de teneur en fer de l'argile employée pour les *terra nigra* ?

## 2. Une *terra nigra* bien individualisée.

L'examen sommaire des pâtes fait apparaître une nette sélection en fonction des types morphologiques (Tableau C). Aucune forme réalisée en pâte rouge dégraissée III ne l'est en pâte fine I. Celle-ci apparaît réservée à des types connus du répertoire de la *terra nigra*, la seconde est spécifique à la commune et aux vases Besançon. L'emploi exclusif de la pâte I, celle des assiettes et vases-bobines, place sans ambiguïté deux formes dans la *terra nigra* : l'*olla* III et le pot II. Il nous montre ainsi quel éventail typologique était perçu comme lui appartenant par les producteurs : assiettes I, *ollae* III, vases-bobines, pots II, coupes et coupelles. D'autres vases participent moins franchement de leur idéal de la T.N. puisque montés aussi bien dans la pâte I que dans la II : *ollae* I et II, vraisemblablement aussi l'assiette II.

Ainsi, nettement séparée de la céramique commune, la *terra nigra* de Gièvres inclut sans ambiguïté l'*olla* et une forme de pot. Au sein de son répertoire, certaines formes (*ollae*) acceptent un plus large spectre de pâtes sans jamais cependant utiliser celle des communes. Cet exemple rappelle la nécessité d'une définition régionale de la T.N. et montre l'apport irremplaçable des ateliers dans l'établissement du statut des formes correspondantes.

## 3. Prédominance des formes fermées et répertoire gaulois pour la *terra nigra*.

L'examen des formes produites à Gièvres suscite en outre six remarques :

♦ L'importance de l'*olla* et sa situation très "nordique" (elles ont été traitées plus haut).

♦ Le répertoire morphologique apparaît restreint. Il exclut plusieurs formes couramment attestées en sigillée ou en gallo-belge aux époques d'Auguste et de Tibère (tasses, assiettes à bord mouluré, Butt-beakers ou tonnelliformes, par exemple). Leur absence peut résulter d'un facteur chronologique lié au rapport entre la période de fonctionnement des fours et le moment où la pression de la demande pour de telles formes favorise leur introduction dans les ateliers de la région Centre. Elle peut également, voire plus probablement, résulter d'un choix permanent chez les artisans : se limiter à certaines tranches du répertoire contemporain.

♦ On peine à trouver, dans les deux types d'assiettes, une inspiration méditerranéenne précise (peut-on d'ailleurs écarter l'éventualité qu'elles correspondent à un répertoire laténien tardif en bois, encore à découvrir dans des sites imbibés et dont une partie pourrait emprunter à des modèles italiques, notamment en vernis noir ?).

♦ Avec de telles assiettes, des *ollae*, des pots, quelques vases-bobines et de rares coupes, le four I montre que l'atelier de Gièvres-La Morandière a essentiellement travaillé le répertoire gaulois de la *terra nigra*.

♦ Plus généralement, ce centre se consacrait principalement à des formes fermées, même si le four IV, par exemple, comprend des écuelles. Dans le four I, les formes ouvertes totalisent à peine 22 exemplaires, soit environ un quart des individus, mais 20 sont réalisés en *terra nigra* : dans un tel contexte, cette catégorie apparaît, à Gièvres aussi, comme un lieu de développement des formes ouvertes.

♦ La proportion, sensiblement équivalente dans la production, entre assiettes (22 %), *ollae* (24 %) et pots (28 ou 38 %) désigne probablement l'existence, dans l'univers domestique, d'une triple association morphologique et fonctionnelle pour laquelle la demande était forte. Dans ce cadre, on remarque alors, chez les producteurs, la moindre pénétration du pot par la façon *terra nigra* (celle-ci n'en réalise qu'un tiers). Une telle figure serait à confronter avec celle offerte par des assemblages de consommation de même époque.

## 4. Durée de fonctionnement.

Les fours ne se recoupent, ni entre eux[18], ni avec des fosses ou tessonnières, le nombre des structures est limité, l'espace n'apparaît pas saturé. Par ailleurs, la technique de construction est très homogène (paroi construite, sole armée de bois, muret central, forme de l'avant-fosse et du gueulard, distribution des carneaux). Enfin, le site offre peu de rebuts et les fours partagent largement un même répertoire. Chaque installation a cependant connu au moins une réfection, dans des matériaux et formes identiques entre fours et état de four.

L'ensemble de ces indices concourent à former le sentiment d'une certaine brièveté de fonctionnement (quelques saisons ?) pour un atelier dont la *terra nigra*, semble-t-il essentiellement lissée, n'a par ailleurs peut-être jamais vraiment été réussie.

## 5. Datation.

La plupart des formes produites à Gièvres correspondent à des types généraux connus sur un intervalle assez large, à la fois en périodes augustéenne et

18 A l'exception des deux petits fours III et V dont la situation correspond toutefois à la réfection observable sur tous les autres.

tibérienne, parfois au-delà (*olla*). L'absence de céramiques fines associées rend difficile une datation plus précise. De bonnes comparaisons semblent pouvoir être établies avec des ensembles tels que le sanctuaire du Gué-de-Sciaux dans la Vienne ou les sépultures privilégiées du Berry[19]. A terme, la typologie de la *terra nigra* biturige devrait être mieux établie et référencée en chronologie sur la base des séries stratifiées de Bourges et d'*Argentomagus*, comme à partir d'ensembles plus ponctuels. L'étude archéomagnétique devrait permettre de situer précisément le précieux repère régional que constitue dans cette construction un modeste site de production tel que Gièvres-La Morandière.

En définitive, cet atelier biturige illustre peut-être l'existence de nombreuses officines qui ont dû se multiplier au cours de la première moitié du I^er^ s. pour répondre à la demande croissante de *terra nigra*. On peut, à ce sujet, retenir une hypothèse de travail : ces ateliers à production mixte et à petit rayonnement se sont essayés à la *terra nigra* comme à divers produits augusto-tibériens courants. A ce mouvement foisonnant s'est probablement substitué un nombre réduit de grandes officines plus performantes dans la qualité mais aussi la production de masse et l'échelle de diffusion. De tels centres restent à découvrir et il convient de réfléchir aux moyens qui, dans la décennie à venir, permettraient de resserrer le cercle autour de leurs localisations.



## BIBLIOGRAPHIE


**Allain 1981** : J. ALLAIN *et al.*, Le vergobret des Bituriges à *Argentomagus*. Essai d'interprétation d'une fosse cultuelle, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXXII, 3-4, 1981, p. 11-32.

**Ben Redjeb 1992** : T. BEN REDJEB, Production et consommation de la céramique gallo-belge en Picardie et Champagne, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 47-56.

**Buchsenschutz et Ferdière 1977** : O. BUCHSENSCHUTZ et A. FERDIERE, Deux puits gallo-romains à Levroux (Indre), dans *Revue Archéologique du Centre*, XVI, 1-2, 1977, p. 25-50.

**Chartrain 1990** : A. CHARTRAIN, Les céramiques de type Besançon trouvées à Melun, dans *Melun au temps de Rome*, Catalogue d'exposition, Melun, 1990, p. 57-58.

**Dufaÿ et Barat 1993** : B. DUFAŸ et Y. BARAT, Quelques éléments sur les productions du bourg gallo-romain d'Epône (Yvelines), dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile de France Gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 124-127.

**Echallier et Montagu 1985** : J.-C. ECHALLIER et J. MONTAGU, Données quantitatives sur la préparation et la cuisson en four à bois de reconstitutions actuelles de poteries grecques et romaines, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 8, 1985, p. 141-145.

**Ferdière 1971** : A. FERDIERE, Fouilles de Gièvres (Loir-et-Cher). Sauvetage au lotissement des Perreux. Campagne 1968, dans *Cahiers Archéologiques et Historiques du Berry*, 24-25, 1971, p. 20-36.

**Ferdière 1972** : A. et M. FERDIERE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXIII, 2-4, 1972, p. 111-121.

**Ferdière 1975** : A. FERDIERE, Notes de céramologie de la région Centre, VII. Les ateliers de potiers gallo-romains de la région Centre, dans *Revue Archéologique du Centre*, XIV, 1-2, 1975, p. 85-111.

**Ferdière et Villard 1993** : A. FERDIERE et A. VILLARD, *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, 7e suppl. à la R.A.C./Mém. 2 du Musée d'*Argentomagus*, Saint-Marcel, 1993.

**Laurenceau *et al.* 1988** : N. LAURENCEAU *et al.*, *Les fouilles de "Ma Maison". Recherches sur Saintes antique*, suppl. 3 à Aquitania, 1988.

**Mennessier-Jouannet 1991** : C. MENNESSIER-JOUANNET, Un four de potier de La Tène Finale à Lezoux (Puy-de-Dôme), dans *Revue Archéologique du Centre*, 30, 1991, p. 113-126.

**Ménez 1989** : Y. MENEZ, Les céramiques "fumigées" (*terra nigra*) du Bourbonnais. Etude des collections de Néris-les-Bains et Chateaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre*, 28, 2, 1989, p. 117-178.

**Morin 1993** : J.-M. MORIN, La production d'un atelier du Haut-Empire découvert à Jouars-Pontchartrain (Yvelines), dans *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile de France Gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 128-131.

**Reinert 1992** : F. REINERT, Les débuts de la céramique gallo-belge en pays trévire : l'exemple des sépultures dites "aristocratiques", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 71-82.

**Richard 1991** : J.-C. RICHARD, *Le Gué-de-Sciaux. Fosses et céramiques tibéro-claudiennes*, Soc. Rech. Arch. du Chauvinois, VI, Chauvigny, 1991.

**Ruffier 1989** : O. RUFFIER, L'opération archéologique de la rue Barbès à Bourges. Premiers résultats, dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 98, 1989, p. 37-44.

**Santrot 1979** : J. et M.-H. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, CNRS, 1979.


19 A. Ferdière a insisté, à juste titre, sur la nécessité d'une datation archéomagnétique des fours de Gièvres.

**Sellès 1988** : H. SELLES, *Chartres 1978-1988. Dix années d'archéologie. Vingt siècles d'histoire*, Catalogue d'exposition, 1988, ADAUC/Mairie de Chartres, p. 107-145.

**Sellès 1992** : H. SELLES, Premières caractérisations des productions de *terra nigra* et de *terra rubra* à Chartres au Ier siècle, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Tournai*, 1992, p. 163-180.

**Tyers 1990** : P. A. TYERS, *Central Gaulish coarse wares : the pottery industries of the Late La Tène and early Roman periods*, Phil. Doct. thesis, 1990, inédite, 95 p.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

***Bruno DUFAŸ*** *: Une remarque et une question. L'impression prévaut que l'atelier était extrêmement arasé. La disparition des structures, des bâtiments et autres ne pourrait-elle pas simplement s'expliquer par l'arasement du site ?*

***Pascal AMELIN*** *: Nous avions, avant le décapage du site, 0,50 m de colluvions stériles qui l'ont complètement scellé. Il a suffi d'enlever ces colluvions avec une pelle mécanique pour voir apparaître les structures. Toutes les structures en creux sont bien conservées ; les fours étaient comblés, comme je vous l'ai dit, de strates très fines d'argiles sableuses et de céramiques et les parois de ces fours étaient complètement invisibles après le décapage.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Je ne dis pas arasé par vous, je dis arasé par l'histoire du site. Avez-vous eu des niveaux d'occupation autour des fours ?*

***Pascal AMELIN*** *: Non, on n'a aucune trace.*

***Alain CHARTRAIN*** *: J'ajoute qu'on a trouvé quelques trous de poteaux, notamment associés au grand four VI, et la seule fosse-dépotoir (fosse 3) est éloignée de cet ensemble de fours. Au niveau même des structures en creux, on n'a pas de puits, on n'a pas de fosses aménagées, on n'a pas d'ensembles de dépotoirs, etc.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Cela ne m'étonne pas du tout, la notion de fosse-dépotoir me paraît...*

***Alain CHARTRAIN*** *: Mais il y a un habitat éventuellement lié à la production.*

***Bruno DUFAŸ*** *: L'idée qu'on a des tessonnières sur les ateliers gallo-romains, à mon avis, doit être vérifiée avec prudence. Quand les fouilles sont faites correctement, on se rend compte que ce sont souvent des rejets secondaires et que les potiers gallo-romains, comme tout le monde, ont d'abord fait des tas avant de mettre leurs tessons dans des trous ; ces tas disparaissent donc quand le site subit un arasement.*

*Sinon, nous avons fouillé une partie d'atelier, à Epône, qui a tout à fait les mêmes caractéristiques que le tien pour la même période ; c'est-à-dire qu'on a un mélange de céramiques fines type terra rubra (du moins essayant de s'insérer dans ce courant), de la Besançon et de la commune. C'est donc tout à fait le même genre de productions avec, également, une diffusion très locale ; Epône a diffusé dans un rayon de 5 km maximum et a duré, probablement, 25 à 30 ans. On a fait la même analyse que toi quant aux conditions d'émergence et de disparition de ce type d'officine.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Sandrine ELAIGNE

# LA PRODUCTION DES LAMPES À HUILE À LYON SOUS LE HAUT-EMPIRE : Essai de synthèse

## Introduction[1]

Les ateliers lyonnais connus pour avoir fabriqué notamment des lampes à huile se situent sur la rive gauche de la Saône (Fig. 1), en raison, semble-t-il, de la proximité des argiles et des transports fluviaux.

Les découvertes anciennes ont permis de localiser un atelier de lampes à huile dès la fin du XIX$^{e}$ s. A. Comarmond mentionne la découverte des ruines d'un four de potiers quai de Serin, chez M. Morel[2] auprès duquel "une centaine de lampes auraient été dégagées"[3]. D'après ses observations, "beaucoup d'objets qui provenaient de cet atelier étaient en terre blanche".

En 1965, des travaux ont permis d'effectuer des ramassages place de La Butte et un sondage sur le bas-port a révélé un dépotoir d'où proviennent des rebuts de cuisson.

Au sud du quai de Serin, peu après et en aval de l'atelier de La Butte, l'atelier de La Muette a été identifié par des vestiges de ratés de cuisson sigillés, lors de terrassements effectués en janvier 1966. Cette découverte fit l'objet de deux campagnes de fouilles : un sauvetage en 1966 et un sondage programmé en 1975 permettant de retrouver le prolongement d'un des dépotoirs semblant correspondre à la production précoce de l'atelier. De cet ultime sondage provient un exemplaire de lampe en sigillée à bec ogival et volutes[4] (Fig. 2, n° 1).

Les vestiges proprement augustéens concernent principalement quatre dépotoirs ("tranchée nord-est", "mur de tuiles sud", "gobelet I" et "gobelet II").

## I. LA MUETTE

Cet atelier est déjà réputé pour avoir été une succursale d'Arezzo ayant produit des sigillées et des parois fines à une époque précoce[5]. Les sigillées sont fabriquées avec une argile calcaire tandis que les parois fines sont en pâte siliceuse. L'échantillon de lampes exhumées des différents dépotoirs lors des deux campagnes de fouille[6] est très limité.

### 1. Forme à volutes étirées : Dressel-Lamboglia 11 A.

Cette forme (Fig. 2, n° 1), prototype de la forme Loeschcke IV, est produite au début du règne d'Auguste.

Quatre exemplaires bien conservés possèdent les caractéristiques de ce type : volutes étirées, fines, écartées, bandeau et pied moulurés, et ils portent un médaillon décoré du masque de Jupiter-Amon. Le trou de remplissage —doublé sur l'une des lampes pour remplacer le trou d'évent absent sur les autres— fait office de bouche. Elles ne portent pas d'anse.

Les pâtes sont calcaires, d'aspect orange pâle et portent une couverte épaisse, grésée, normalement de couleur rouge, c'est-à-dire un vernis sigillé. L'atelier a donc utilisé la même technique et les mêmes matériaux pour fabriquer la céramique sigillée et certaines lampes à huile. Néanmoins, comme nous avons affaire à des rebuts de cuisson, l'un des exemplaires est déformé et non engobé et un autre affiche un engobe verdâtre[7].

Il s'agit de surmoulages au plâtre comme l'atteste la

1 Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un Mémoire de Maîtrise intitulé "Les lampes à huile du Haut-Empire à Lyon : production et consommation".

2 Comarmond 1857, p. 92.

3 Lasfargues 1973, p. 527.

4 Lasfargues 1975.

5 Lasfargues et Vertet 1976, p. 77 et Lasfargues 1973, p. 528.

6 Lasfargues et Vertet 1976, p. 62 à 76.

7 Ce fragment a été publié dans Vertet 1969, fig. 11a, p. 116.




Figure 1 - Plan de situation des ateliers lyonnais. 1 : La Muette ; 2 : La Butte.

présence de nombreuses pustules[8] sur tous les exemplaires et le traitement aléatoire du bandeau de l'un d'entre eux.

Une lampe portant le même motif iconographique a été trouvé à Lyon, dans les fouilles de Trion[9]. Ce masque du médaillon est connu à Narbonne[10] sur le même type Dressel-Lamboglia 11A, associé à un bandeau décoré d'oves ; à notre connaissance, cet exemplaire qui provient d'un quartier résidentiel narbonnais est le seul de fabrication analogue, associant cette forme et ce décor en dehors de Lyon. Effectivement, le motif dissemblable par quelques traits seulement, a été obtenu soit par surmoulage puis retraçage du masque sur le moule, soit par un moule ayant été décoré par un poinçon fabriqué à partir du même carton.

Une autre lampe de type précoce à volutes étirées, avec départ d'anse appliquée après moulage, trou d'évent en fente et médaillon à décor de moulures, provient du même dépotoir que les précédentes (Fig. 2, n° 2). Sa pâte est calcaire aussi mais l'engobe orangé est peu épais et non grésé (non sigillé).

## 2. Fragments hors typologie.

On compte quelques fragments de cuve dont un possède un vernis sigillé de qualité, mais aucun dont le type n'a pu être déterminé et un fragment de bandeau surmoulé, avec départ de volute similaire à ceux décrits

8 Vertet 1966, p. 93 ; Vertet 1969, p. 117 à 119.

9 Allmer et Dissard 1888, n° 1465, p. 513.

10 Solier et Sabrié 1979, p. 50.

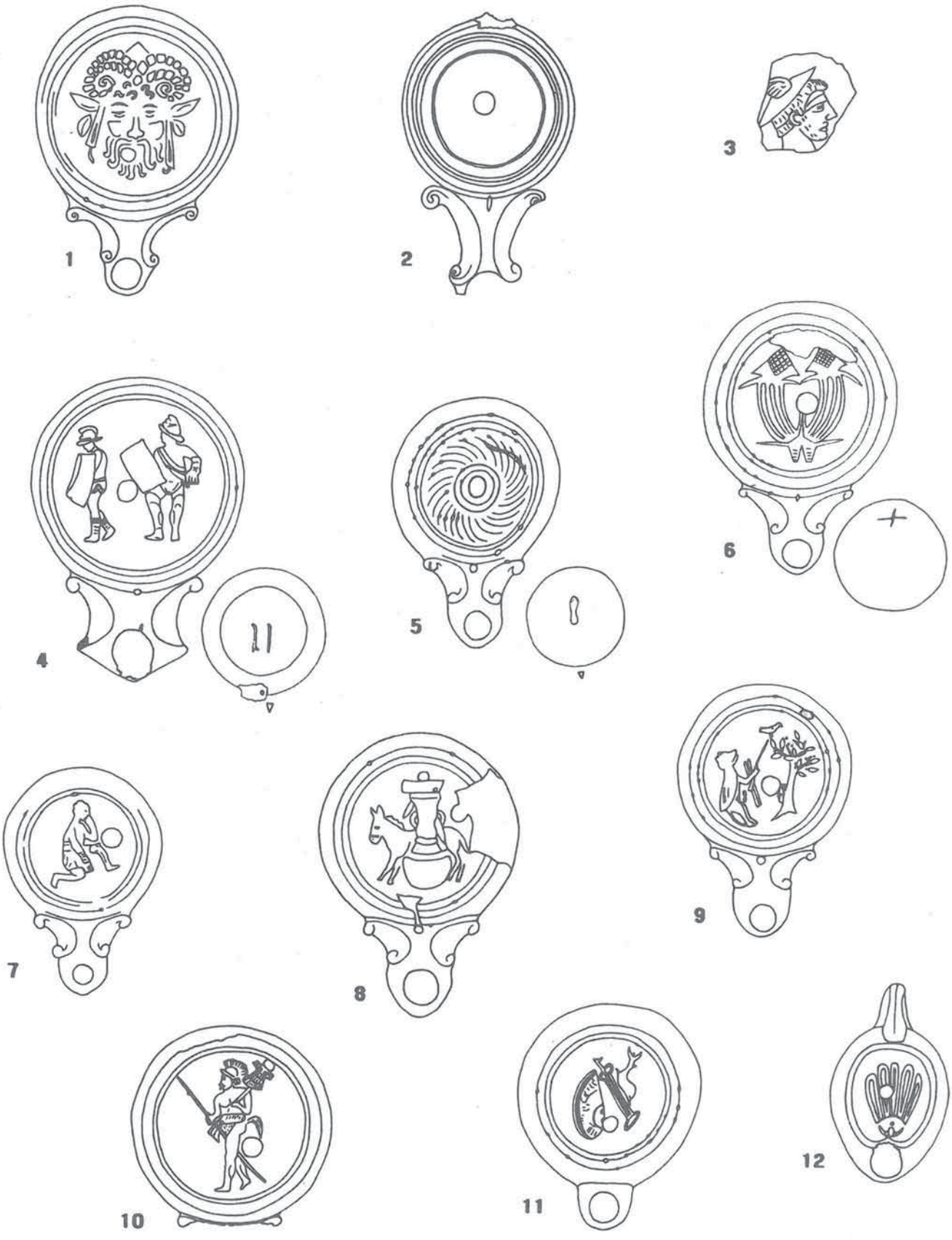



Figure 2 - 1 à 3 : exemplaires de l'atelier de La Muette ;
4 à 12 : exemplaires de la collection Comarmond provenant de l'atelier de La Butte (éch. 1/2).

ci-dessus, pouvant appartenir au type Loeschcke I A. Le décor du disque n'est pas conservé mais on peut discerner des oves cernant le médaillon. Le décor d'oves est une pratique attestée dès le début du règne d'Auguste. Les oves sont généralement tournés vers l'intérieur et bordent le disque de types Loeschcke I A ou assimilés. A partir de l'époque tibérienne, les oves sont remployés sur les bandeaux des formes Loeschcke VIII mais ils sont alors tournés vers l'extérieur.

L'échantillon comporte aussi un fragment de disque à décor de rosette, surmoulé, doté d'un bandeau mouluré à trois sillons (il semble d'ailleurs s'agir d'un type précoce à volutes, proche du type employé pour les décors de Jupiter-Amon).

Un autre fragment de médaillon, dont la zone décorée de bâtonnets rayonnants est tout aussi fréquente sur des types précoces de cette époque, possède des sillons autour du trou de remplissage. Ce décor est présent à l'époque augustéenne et il est mieux représenté à partir de l'époque tibérienne.

Enfin, un fragment présente un décor de Mercure au chapeau ailé (Fig. 2, n° 3). Ce décor, courant, existe sur un fragment provenant du dépotoir de l'atelier de La Butte et sur un type Loeschcke I B daté des années 50/60 du site de la rue des Farges. On le retrouve à Alba-la-Romaine sur Loeschcke VIII[11].

### 3. Conclusion.

Cet échantillon très succinct apporte des indications nouvelles : l'atelier de La Muette a produit aussi des lampes à huile à une époque précoce et principalement des lampes à volutes étirées de type Dressel-Lamboglia 11A. Cette production bien que précoce a été effectuée la plupart du temps au moyen du surmoulage (seuls deux fragments ne portent pas de pustules).

En revanche, dans l'état actuel des connaissances, cette production semble sporadique et elle n'est pas comparable à la production diversifiée de l'atelier de La Butte. Les exemplaires les plus représentés (à masque de Jupiter-Amon) auraient pu être introduits à Lyon par les potiers d'Arezzo (bien qu'on ne connaisse pas ce motif en Italie à l'heure actuelle), puis surmoulés pendant quelques années, mais ils ne semblent pas avoir été beaucoup diffusés une fois surmoulés, puisque tous les exemples connus à l'extérieur de Lyon (sauf peut-être celui de Narbonne) ont été fabriqués à l'aide d'un poinçon différent.

Outre le type à masque de Jupiter-Amon, d'autres décors de médaillon y sont produits (certainement sur des formes précoces ou Loeschcke I A) mais aucun type tardo-républicain n'y est attesté. La datation proposée d'après l'étude des sigillées lisses et des parois fines (faciès Dangstetten, puis faciès Haltern[12]) est tout à fait concordante avec la présence des types précoces et nous maintenons la date du règne d'Auguste pour la production des lampes.

## II. L'ATELIER DE LA BUTTE

Cet atelier est d'ores et déjà connu pour sa production de céramiques à parois fines qui ont permis de situer son activité des années 30 apr. J.-C. jusqu'au début du IIe s. de n. è.[13]. Il prendrait le relais de celui de La Muette et développerait au même moment la production de lampes à huile et de parois fines en utilisant pour ces deux catégories les mêmes techniques et les mêmes matériaux. Néanmoins, il est nécessaire de relativiser ce point de vue puisqu'on ne connaît que partiellement certaines couches-dépotoirs de l'atelier de La Butte à l'heure actuelle, et il se peut que des productions plus anciennes (augustéennes ou tibériennes) ou plus récentes (du IIe s.), notamment d'imitations de lampes de firme, soient présentes dans d'autres dépotoirs encore ignorés du fait du hasard des découvertes.

Pour la production des parois fines et des lampes, l'argile employée est très calcaire (taux supérieur à 8 %) et les engobes sont grésés (c'est-à-dire imperméables et d'aspect plus ou moins brillant selon les conditions de préparation ou de conservation) ou non (poreux et mat) selon le degré de réussite de la cuisson. La couleur de la pâte varie généralement du blanc au verdâtre et celle de l'engobe, par analogie aux parois fines, est généralement dans les tons bruns ou orangés (très rarement rouge).

Dans la série étudiée, les lampes ne présentent qu'exceptionnellement un revêtement brillant puisqu'il s'agit de ratés de cuisson qui ont, pour une bonne part, une pâte verdâtre à engobe fondu voire déformée par une cuisson à trop haute température et, pour une autre part, une pâte très pulvérulente où l'engobe a disparu. Mais il est difficile de discerner la cause de ce dernier aspect car les conditions d'enfouissement aussi bien qu'une cuisson inachevée peuvent la justifier. En outre, presque toutes portent des pustules de surmoulage au plâtre.

### 1. Etude du matériel.

La première série concerne des lampes quasi complètes provenant du fonds ancien des collections du Musée, décrites dans le catalogue d'A. Comarmond et découvertes quai de Serin (dans la propriété de M. Morel). On a pu retrouver et observer 18 de ces lampes[14], les autres exemplaires n'étant connus que par les descriptions de l'auteur.

Certains de ces exemplaires lyonnais ont l'intérêt d'avoir été comparés aux lampes de Vindonissa par S. Loeschcke en 1919. C'est en les observant que S. Loeschcke put constituer un groupe de provenance lyonnaise pour certaines des lampes trouvées à Vindonissa.

La série muséographique ne comporte qu'une seule lampe du type Loeschcke I B portant une marque en creux : IS (?) et un décor de gladiature (Fig. 2, n° 4).

Le type Loeschcke IV est le plus représenté dans cette

11 Ayala 1990, p. 199, fig. 16, n° 71.

12 L'étude des sigillées et parois fines a été faite par Martine Genin dans le cadre du programme de recherche sur les ateliers de la moyenne vallée du Rhône.

13 Cette fourchette chronologique assez large est revue et précisée ultérieurement.

14 Comarmond 1857, p. 92 et suiv.

série avec 10 lampes sur le total des 18. Les décors sont communs : rouelle (avec marque *in planta pedis*, Fig. 2, nº 5), galère, cornes d'abondance (avec marque X en léger relief, Fig. 2, nº 6), couronnes végétales, lion, cerf, crabe, pugiliste (Fig. 2, nº 7), moulin à grain actionné par un âne (Fig. 2, nº 8). L'un d'eux, déjà connu dans l'Empire occidental, illustre la fable d'Esope "du corbeau et du renard" (Fig. 2, nº 9). Un autre, sur un type à volutes non identifiable, reprend le motif de Mars Ultor, commun sur les monnaies (Fig. 2, nº 10).

Un seul exemplaire, à décor trilogique (bouclier, harpon, dauphin), est de type Loeschcke VIII (Fig. 2, nº 11).

Ce lot comprenait quatre veilleuses de type Deneauve VI B (Fig. 2, nº 12) et de même facture, bien que quelques minimes différences dimensionnelles soient à noter (certainement dues à la différence du degré de rétraction de l'argile). Leurs anses sont moulées avec le corps de la lampe. D'après le décor de coquillages (pecten à cinq branches) qui accompagne ce type de veilleuse, ces exemplaires auraient été fabriqués dans le même moule. On retrouve ce même type de production dans la série provenant des ramassages place de La Butte et dans le contexte daté de Claude/Néron du site de la rue des Farges.

La production de l'atelier semble surtout concerner les types Loeschcke IV et Loeschcke I B, mais l'évaluer avec ces faibles données, peut-être peu fiables, serait prématuré.

## 2. Les lampes ramassées sur place.

Très fragmentaire, ce lot comprend au total 500 tessons parmi lesquels on a pu identifier 185 individus dont 72 seulement ont pu être classés typologiquement.

Plus de la moitié des fragments comporte des caractéristiques de rebuts de cuisson : 34,2 % des individus ont une pâte verdâtre surcuite et un engobe fondu, et les pâtes pulvérulentes résultant d'une cuisson inachevée sont représentées par 32,9 % des individus, ce qui confirme qu'il s'agit d'un dépotoir de fabrication.

Presque tous les types circulant au I$^{er}$ s. sont représentés dans ce dépotoir.

Neuf des fragments de fond prélevés possèdent une marque, ce qui pourrait indiquer soit une pratique courante au sein de l'atelier, soit une sélection effectuée au ramassage. Néanmoins, l'échantillon reste représentatif de la production à un moment donné (celui de la constitution de ce dépotoir) et significatif du point de vue typologique et iconographique.

Les types Loeschcke I (Loeschcke I A avec 3 exemplaires fragmentés, Loeschcke I B avec 4 exemplaires dont un décor de gladiature et Loeschcke I C avec 9 exemplaires dont un décor d'Eros tenant une couronne, Fig. 3, nº 13) ne sont pas majoritaires.

Il faut noter la présence de deux exemplaires de type Loeschcke III qui attestent sa fabrication dans l'atelier, même si ce fut exceptionnel. Ceux-ci sont représentés par un fragment d'anse plastique de grand module et un fragment de cuve à départ d'anse plastique.

Le type Loeschcke IV est majoritaire dans le dépotoir avec 23 exemplaires (Fig. 4). Il apparaît que ce type est le plus fabriqué, mais cette réalité est à mettre en relation avec la durée de production de celui-ci: il circule en effet dans l'occident romain depuis Tibère jusqu'à Trajan. Les décors sont communs (rosettes, conque).

Certains fragments de médaillons de lampes qui n'ont pas pu être identifiés typologiquement présentent néanmoins un intérêt certain du point de vue iconographique. Certains sont communs et bien diffusés dans les provinces romaines ; d'autres sont à l'heure actuelle inconnus à l'extérieur de Lyon et ne semblent pas avoir été très diffusés. On peut citer notamment un décor d'Eros chevauchant un capridé (Fig. 3, nº 14), inconnu ailleurs jusqu'alors, des motifs de bige et quadrige, de Victoire au bouclier (Fig. 3, nº 15), plusieurs gladiatures et des décors végétaux stylisés (rosettes ou couronnes).

La forme Loeschcke VIII (16 exemplaires) est bien représentée dans le dépotoir alors qu'elle est paradoxalement moins présente sur le site de la rue des Farges, ayant circulé plus sur le pourtour méditerranéen que dans les provinces occidentales du nord. La production aurait donc été plutôt exportée vers le nord.

Une des formes, produite à La Butte reste très éloignée des exemplaires de référence du type Loeschcke VIII (ou Deneauve VII) en raison du replat sur le bandeau. Elle est donc une production originale de la seconde moitié du I$^{er}$ s. et cette originalité s'affirme davantage sur deux fragments à décor à la roulette (Fig. 3, nº 16) et incisé (Fig. 3, nº 17).

Les deux autres formes sont plus courantes, notamment le type employant quasi systématiquement le décor d'oves sur bandeau oblique.

On a donc déterminé trois variantes typologiques de cette forme : la première caractérisée par un bandeau oblique à un ou deux sillons (3 exemplaires, Fig. 3, nº 19), la seconde (8 exemplaires) par un bandeau à bourrelet et décor d'oves tournés vers l'extérieur (Fig. 3, nº 20), la troisième (5 exemplaires), originale, par un bandeau à replat. Ce dernier groupe est principalement composé de ce que D. M. Bailey appelle *fatties*, c'est-à-dire des lampes de grandes dimensions. Un seul exemplaire de dimension "standard" possède son bec (Fig. 3, nº 18). Le type du bandeau caractérisant la troisième variante n'est pas attesté sur des sites extérieurs à la région.

Ce dernier groupe présente des innovations intéressantes. Tout d'abord, le type du bandeau est inconnu à l'extérieur de Lyon à l'heure actuelle (il est représenté par trois exemplaires sur le site de la rue des Farges dans un contexte daté de Néron aux Flaviens) ; de plus, les décors du replat sont autant d'innovations uniques, non représentées sur le site de la rue des Farges.

L'échantillon a fourni une veilleuse Deneauve VI B à décor de pecten (cf. nº 12 de la série muséographique). Il apparaît, d'après la chronologie du site de la rue des Farges, que la production du type non canonique Deneauve VI B, ponctuelle, commence avant celle du type standardisé Loeschcke VI qui perdure au moins jusqu'à la fin du II$^{e}$ s. Notons la présence du type Deneauve VI B et l'absence des Loeschcke VI au Magdalensberg, site abandonné à la fin du règne de Claude. En ce qui concerne la datation du dépotoir de La Butte, on la situe au plus tard au début de la production des Loeschcke VI, c'est-à-dire dans la première moitié de l'époque flavienne.

Dans la seconde moitié du Ier s., un nouveau type de lampe est diffusé : la "lampe de firme", créée en Italie à partir de pâtes siliceuses et immédiatement reproduite, notamment en Gaule. A Lyon, l'utilisation traditionnelle d'argiles calcaires pour la céramique fine se maintient pour la fabrication de ce type de lampe mais elles sont engobées pour imiter l'aspect rouge ou orangé des productions italiques.

La faible proportion de cet échantillon (4 exemplaires) par rapport aux autres types peut indiquer que la constitution du dépotoir s'effectue, au plus tard, au tout début de la production des lampes de firme.

Une forme peu connue jusqu'ici a été rattachée au type Loeschcke IX à cause du profil du bandeau, du canal fermé sur le bec et du fond signé. Malgré ces caractères typiques de la lampe de firme, les deux lampes du dépotoir portent deux ailerons latéraux trilobés qui témoignent de la volonté des potiers "d'habiller" le bandeau. Le dépotoir de l'atelier renfermait deux exemplaires de ce type en pâte blanche, pulvérulente, engobée en brun : l'une signée ISPAM avec une croix à trois branches (Fig. 3, n° 21), signature inconnue par ailleurs, l'autre signée C. FADI (Fig. 3, n° 22). Cette dernière signature du potier *Caius Fadius* est connue[15] sur une imitation de Loeschcke IX C à Vaison, signée en relief mais résultant d'une incision dans le moule (alors que celle de La Butte a été estampillée) et sans point après le C. Elle est datée de la seconde moitié du Ier s. La signature estampillée est présente à Lyon sur un fond de lampe de firme padane, découvert dans le dépotoir ménager du Bas-de-Loyasse, daté de l'époque flavienne. On la retrouve aussi sur une lampe de fabrication padane des fouilles de Trion[16]. Il semble que *Caius Fadius* soit un potier italien qui signe sa production avec une estampille vers le milieu du Ier s. Cette signature serait reprise par un potier lyonnais utilisant une estampille un peu différente, peut-être surmoulée.

En fait, ce type "hybride" a été interprété comme un type Loeschcke IX précoce dont la forme se stabilise, pensons-nous, peu de temps après ces premières productions, remplaçant les ailerons de tradition tardo-républicaine par des bossettes percées ou non sur le bandeau.

Nous savons aussi que ce type particulier est une imitation de lampe de firme padane puisqu'un exemplaire de fabrication padane est attesté à Vienne. L'exemplaire de Vienne est en pâte siliceuse rouge très lissée, sans engobe, technique adoptée et conservée pour toutes les productions de ce type en Italie du Nord. De plus, il porte deux ailerons latéraux trilobés ornés de petits cercles et une signature non identifiée : FERAC..., PERAC... ou HERAC...(?) sur un fond mouluré.

Une autre lampe de type précoce produite en Italie du Nord a été découverte au Magdalensberg[17]. Elle se trouvait dans un niveau qui précède légèrement le milieu du Ier s. Enfin, une lampe semblable, de type Loeschcke IX B, est présente à Vindonissa[18].

Ces deux exemplaires de La Butte sont les seuls qui attestent une imitation des types Loeschcke IX italiques précoces et, d'après Farka, nous nous autorisons à dater cette fabrication du règne de Néron.

Deux autres fragments, qui présentent une bossette sur bandeau, témoignent d'une production d'imitation de lampe de firme de type standard (certainement Loeschcke IX). Le début de cette production est daté, dans les autres ateliers provinciaux, du règne de Vespasien[19]. Ce type nous donne un *terminus ante quem* pour la constitution du dépotoir en étant le dernier type produit, chronologiquement, que nous situons donc dans la première partie de l'époque flavienne, ce qui confirme la datation avancée d'après l'étude des veilleuses.

Neuf marques différentes ont été repérées, dont deux seulement associées à un type, le type Loeschcke IV. Toutes, sauf une, sont en relief et toutes sont associées à un fond pourvu d'un sillon. La marque en creux *in planta pedis* ne porte pas d'inscription. La plupart des marques en relief présentent une croix ou la lettre X (Fig. 3, nos 23 à 25), l'une peut être assimilée aux lettres IS (?)(Fig. 3, n° 26), une autre (un trait vertical) à la lettre I (?) et une dernière, anépigraphe, est en forme de triangle dont la médiane est représentée (Fig. 3, n° 27).

Les signatures (ISPAM et C.FADI) et les marques attestent une production locale, puisqu'elles présentent un aspect "artisanal" et semblent peu diffusées au vu de leur absence sur le site de la rue des Farges et de l'absence de parallèle.

Néanmoins, des lampes lyonnaises du Ier s. qui furent exportées, notamment à Vindonissa, comme l'explique S. Loeschcke[20] (théorie confortée, dernièrement, par une série d'analyses chimiques du Laboratoire d'Archéométrie de Berlin[21]) ne sont ni signées ni marquées d'après ce que l'on sait. Il faut en déduire, avec des réserves toutefois, tant que de nouveaux sites régionaux et de Rhétie ne seront pas étudiés, ou bien que les lampes destinées à l'exportation n'étaient jamais marquées, ou bien qu'une très faible part de la production destinée à la proche région fut marquée.

Le rôle de la marque est encore imprécis. Est-elle un signe de reconnaissance de la production d'un potier au sein d'un atelier ou un signe de reconnaissance de la production d'un potier pour les consommateurs ? Si l'on retient la seconde proposition, la reconnaissance ne peut se faire logiquement que dans la région proche de l'atelier et, dans ce cas, les lampes marquées de La Butte seraient plutôt destinées à la région proche et

15 Bailly 1962, n° 1, p. 88 et 95.

16 Allmer et Dissard 1888, n° 22, p. 461.

17 Farka 1977, taf. 23, n° 1447, p. 80 et 324.

18 Loeschcke 1919, abb.43, n° 2, p. 471.

19 Farka 1977, p. 81 et 82.

20 Loeschcke 1919, p. 252 à 254.

21 Schneider et Wirz 1992.

cette production, bien que de qualité, ne fut vraisemblablement pas aussi prestigieuse que celle des potiers italiques qui signaient leur moule.

## 3. Conclusion.

♦ Aspect chronologique (Fig. 4).

Le type Loeschcke I A semble résiduel, avec seulement 2 individus bien identifiés et le type Loeschcke I B, en circulation de Tibère aux Flaviens, est également peu représenté, avec 5 individus. En revanche, les types Loeschcke VIII (18 individus) et, dans une plus large mesure, les types Loeschcke IV (24 individus) sont une part importante de la production. Mais les formes Loeschcke I A et I B ont pu faire partie de la production principale à une époque antérieure concernant un dépotoir inconnu. Ce phénomène nous donne

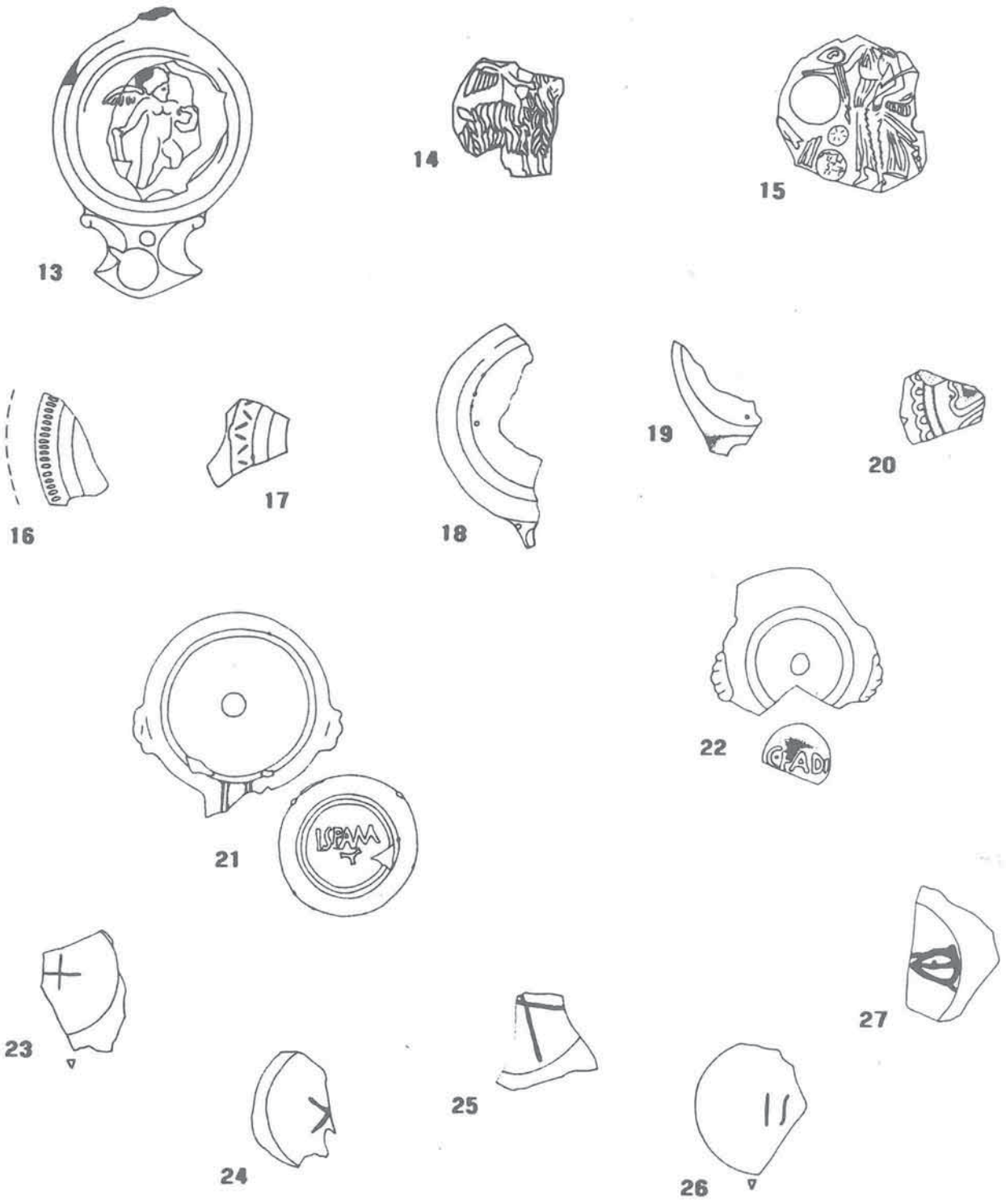



Figure 3 - 13 à 27 : exemplaires provenant des ramassages place de La Butte (éch. 1/2).

une première indication chronologique : la constitution du dépotoir se situe plutôt vers le milieu du Ier s. que vers le début de ce même siècle, sachant que les types Loeschcke IV et VIII sont les productions principales de l'époque de Claude à Trajan.

Le dépotoir, représentant une partie de la production de l'atelier de La Butte semble donc se constituer à partir du règne de Claude jusqu'aux années 75/80, d'après l'étude typologique, mais la comparaison de cet échantillon avec une série issue du site de consommation de la rue des Farges va modifier les *termini* quelque peu aléatoires en raison de l'absence de support stratigraphique.

Nous avons donc comparé les fréquences des types (calculées par rapport au nombre d'individus identifiés) du dépotoir et du site de consommation de l'horizon 40/80 comprenant trois couches et dont le nombre d'individus identifiés est environ de moitié moins important que celui du dépotoir de La Butte ; c'est pourquoi les chiffres sont donnés en pourcentage. Il faut remarquer, également, que le coefficient de fragmentation est beaucoup plus élevé pour le matériel du dépotoir d'atelier : 3,2 pour La Butte et 2 pour la rue des Farges. Ce phénomène est dû au pourcentage élevé de rebuts de cuisson de l'atelier qui se brisent facilement.

Les deux types les plus représentés sur les deux sites sont les types Loeschcke IV et VIII, avec toutefois une petite différence pour l'atelier, les Loeschcke IV étant plus représentés que sur le site de consommation. Cette différence est certainement due au léger décalage chronologique existant entre les deux échantillons : le contexte retenu pour la rue des Farges, situé entre 40 et 80, semble un peu plus précoce que celui du dépotoir puisque la production du type Loeschcke IV commence avant celle des Loeschcke VIII.

De même, le type Loeschcke V, présent au Magdalensberg alors que le site est abandonné sous le règne de Claude, est aussi représenté par un exemplaire rue des Farges et est absent du dépotoir. La constitution du dépotoir d'atelier doit commencer vraisemblablement vers la fin du règne de Claude.

♦ Aspect technique.

En outre, malgré l'aspect altéré du matériel, nous avons remarqué que celui-ci pouvait présenter deux teintes (même si la pâte est pulvérulente) : soit une couleur blanche bien attestée par les observations d'A. Comarmond ou jaune si l'individu a subi une cuisson à plus haute température (55 % des individus en pâte non verdâtre), soit une couleur rosâtre (45 % des individus en pâte non verdâtre) caractéristique d'une argile un peu moins calcaire ou à taux d'oxydes de fer plus élevé. On peut en déduire, sans toutefois l'affirmer tant que ces pâtes n'auront pas subi des analyses physico-chimiques, que l'atelier a pu utiliser deux sortes d'argiles, l'une légèrement moins calcaire que l'autre. Nous nous sommes permis cette remarque car cette pratique est déjà attestée dans l'atelier de La Muette tout proche et les travaux du Laboratoire de Céramologie de Lyon ont mis en évidence, grâce aux analyses physico-chimiques, deux compositions d'argiles sensiblement différentes par leur taux de calcaire, employées dans cet atelier[22].

♦ Aspect économique (Fig. 4).

Les types produits généralement en moindre quantité dans l'Empire, tels que les Loeschcke III et les veilleuses, sont néanmoins plus représentés rue des Farges que dans le dépotoir, mais ce devait être une production d'appoint à La Butte et certaines lampes pouvaient être produites dans d'autres ateliers lyonnais encore inconnus ou importées, notamment le type de veilleuse Loeschcke VII absent à La Butte et présent rue des Farges.

Par ailleurs, un problème subsiste : les imitations de lampes de firme produites dans l'atelier ne sont pas attestées sur le site de consommation. En effet la seule lampe de firme de ce contexte de la rue des Farges est une production padane ; donc, vers 80, soit les imitations même locales ne sont pas arrivées chez le consommateur, soit il faut reculer le *terminus ante quem* de la constitution du dépotoir vers 85.

On retiendra la diversification de la production puisque tous les types en vogue au Ier s. sont représentés, ce qui n'est pas le cas à Montans par exemple, atelier du sud de la Gaule qui a produit surtout des Loeschcke III (85 % des lampes)[23]. En revanche, Montans a produit d'autres sortes de céramiques (des sigillées lisses et moulées, des sigillées claires B, des céramiques communes en pâte claire et des céramiques engobées), alors que l'atelier de La Butte semble n'avoir produit que des céramiques nécessitant la même technique, c'est-à-dire des parois fines et des lampes. En ce qui concerne la production céramique gallo-romaine, aurait-on à faire à deux systèmes d'organisation d'ateliers, l'un concentré sur une seule technique et des types diversifiés au sein d'une ou deux catégories, l'autre concentré sur une typologie restreinte au sein de catégories diverses ?

Cet atelier spécialisé techniquement semble, en outre, avoir été un centre de production très actif et bien intégré dans les réseaux commerciaux puisque y furent produits des motifs diffusés dans tout l'Empire et le type précoce Loeschcke IX y est parvenu, permettant ainsi son imitation.

De plus, il s'agit d'une production en série : exemplaires de même type et de même décor comme les Deneauve VI B. Une partie de cette production (types courants et motifs communs) est certainement destinée à l'exportation mais, d'après les nombreux parallèles que l'on peut faire avec le site de consommation lyonnais et les lampes de Vienne, une autre partie de la production serait réservée à une diffusion locale ou régionale (veilleuse Deneauve VIB et Loeschcke VIII à replat sur bandeau).

Les innovations (comme l'imitation de Loeschcke IX à ailerons latéraux, certains décors de bandeau à replat ou le décor de l'Eros chevauchant un capridé) sont

22 Picon et Vichy 1974, p. 40 : "on a ainsi deux compositions moyennes pour les céramiques sigillées de La Muette (variétés A et B)", La Muette A étant légèrement moins calcaire que La Muette B.

23 Martin 1977, p. 62.

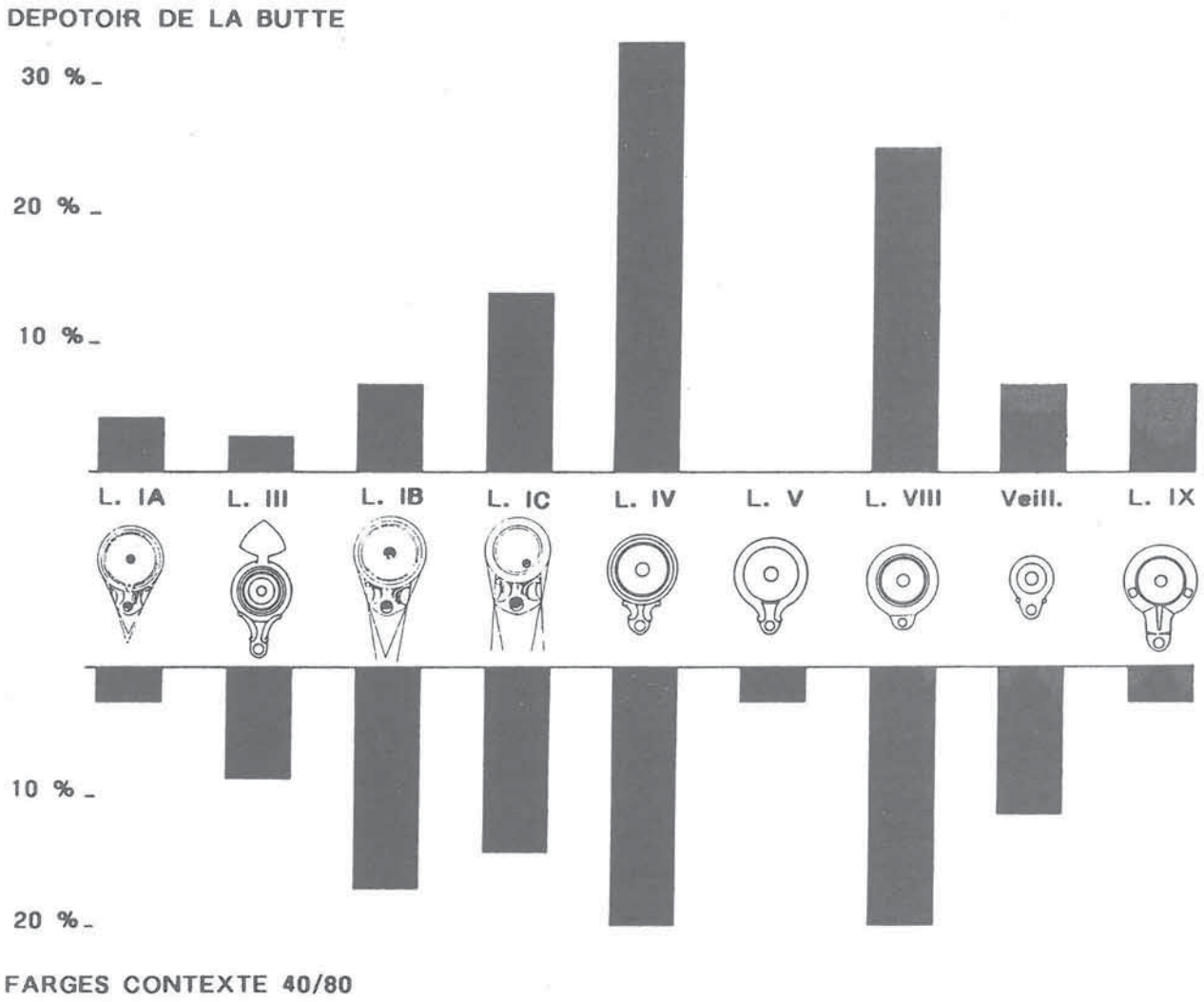



Figure 4 - Fréquence des types dans le dépotoir de La Butte et dans le contexte daté de 40 à 80 sur le site de la rue des Farges (calculée en % par rapport au Nombre Minimum d'Individus).

absentes du site de consommation et inconnues sur d'autres sites impériaux, ce qui incite à penser qu'elles furent des productions ponctuelles d'essai qui n'ont pas plu et qui ont avorté très vite. La représentation quasiment nulle des Loeschcke IX à ailerons latéraux, prototypes des Loeschcke IX canoniques (seulement un exemplaire au Magdalensberg et un à Vindonissa) dans les sites de consommation est certainement due à une production ponctuelle en raison de l'évolution rapide de sa forme.

Aussi, les bandeaux à replats décorés semblent être des tentatives de diversification des décors, indépendantes des problèmes de poinçonnage, de moulage ou de surmoulages puisqu'il s'agit de décors incisés ou à la roulette, qui n'ont pas attiré les consommateurs. L'atelier a fait des essais novateurs qui ont échoué.

♦ Aspect culturel.

Le dépotoir date d'une époque florissante : les formes produites sont variées et les scènes décoratives diversifiées.

Les scènes figurées sont majoritaires (27 sur 50 décors) et supplantent les décors abstraits (5 exemplaires). En outre, c'est le thème des jeux qui est le mieux représenté (11 exemplaires) avec les motifs religieux (8 exemplaires) et les scènes de la vie quotidienne (8 ex.).

D'après les observations effectuées sur la répartition des thèmes décoratifs dans le contexte chronologique de Néron à la fin du I^er^ s. de la rue des Farges, contexte chronologique le plus proche, une seule règle semble se vérifier sur les deux sites : la part des décors figurés devient conséquente à cette époque mais les thèmes ne sont pas représentés de la même façon. Dans l'atelier, la vie quotidienne est aussi bien représentée que les thèmes religieux alors qu'elle reste minoritaire par rapport aux thèmes religieux qui sont les plus représentés sur le site d'habitat. Il existe peut-être une règle établie régissant, à des époques données, le goût iconographique mais elle n'est pas décelable sur notre échantillon, trop faible.



## BIBLIOGRAPHIE

**ALLMER et DISSARD 1888** : A. ALLMER et P. DISSARD, *Trion, antiquités découvertes en 1885, 1886 et antérieurement au quartier dit de Trion*, II, 1887-1888.

**AYALA 1990** : G. AYALA, Alba-la-Romaine (Ardèche) : les lampes en terre cuite, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 23, 1990, p. 153-212.

**BAILLY 1962** : R. BAILLY, Essai de classification des marques de potiers sur les lampes en argile dans la Narbonnaise, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 11, 1962, p. 79-127.

**COMARMOND 1857** : A. COMARMOND, *Description des antiquités et objets d'art du Palais des arts de la ville de Lyon*, 1857.

**FARKA 1977** : C. FARKA, *Die römischen Lampen vom Magdalensberg*, 1977.

**LASFARGUES 1973** : J. LASFARGUES, Les ateliers de potiers lyonnais : étude topographique, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 24, 1973, p. 525-535.

**LASFARGUES 1975** : J. LASFARGUES, *Rapport de fouilles de la Muette*, dactylographié, 1975.

**LASFARGUES et VERTET 1976** : J. LASFARGUES et H. VERTET, L'atelier de potiers augustéen de la Muette à Lyon. Sauvetage de 1966, dans *Notes d'épigraphie et d'archéologie lyonnaises*, 1976, p. 61-80.

**LOESCHCKE 1919** : S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa*, 1919.

**MARTIN 1977** : T. MARTIN, Fouilles de Montans. Note préliminaire sur les résultats de la campagne 1975, dans *Figlina*, 2, 1977, p. 51-78.

**PICON et VICHY 1974** : M. PICON et M. VICHY, Recherches sur la composition des céramiques de Lyon, dans *Revue Archéologique de l'Est*, XXV, 1974, p. 37-59.

**SCHNEIDER et WIRZ 1992** : G. SCHNEIDER et E. WIRZ, Chemical answers to archeological questions. Roman terracotta lamps as documents of economic history, dans *Documents et travaux IGAL*, 16, 1992, p. 13-48.

**SOLIER et SABRIE 1979** : Y. SOLIER et M. et R. SABRIE, Découvertes récentes à Narbonne, dans *Archeologia*, 133, 1979, p. 50-59.

**VERTET 1966** : H. VERTET, Remarques sur les rapports entre les ateliers céramiques de Lezoux, de la vallée de l'Allier, de la Graufesenque et ceux de Lyon, dans *Rei Cretariae Romanae Fautores*, VII, 1966, p. 92-111.

**VERTET 1969** : H. VERTET, Vases à médaillons d'applique, dans *Gallia*, 27, 1969, p. 93-113.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : P. THOLLARD

***Hugues VERTET*** *: Merci beaucoup pour votre exposé. Une petite remarque, simplement : vous avez dit qu'il y avait des pustules qui marquaient des moules en plâtre ; il n'est pas sûr que ce soient des surmoulages parce que je crois qu'en Afrique du Nord et en Egypte, on a utilisé directement des moules en plâtre et non des moules en argile.*

*Il y a une lampe avec la Victoire qui est à Vichy, au Musée de la Compagnie Fermière, mais dont je ne connais pas l'origine.*

***Anne HOCHULI-GYSEL*** *: Avez-vous des parallèles pour les lampes précoces Loeschcke IX avec les signatures ISPAM et C.FADI ? Y-a-t-il des parallèles avec des lampes qui ne sont pas des Loeschcke IX précoces, mais des Loeschcke IX plus tardives, pour les mêmes noms ?*

***Sandrine ELAIGNE*** *: Pour les signatures ?*

***Anne HOCHULI-GYSEL*** *: Oui.*

***Sandrine ELAIGNE*** *: La signature C.FADI, connue à Vaison-la-Romaine, est sur un type Loeschcke IX canonique, sans ailerons latéraux.*

***Anne HOCHULI-GYSEL*** *: Et ailleurs, parmi les gros lots de lampes de firmes ?*

***Sandrine ELAIGNE*** *: Je ne connais pas de parallèles ailleurs, sauf à Vaison, pour la signature C.FADI. Je crois que la signature est incisée et non estampillée, à Vaison.*

***Anne HOCHULI-GYSEL*** *: Connaît-on ce nom sur d'autres groupes de mobiliers estampillés ?*

***Sandrine ELAIGNE*** *: Je ne crois pas.*

***Fanette LAUBENHEIMER*** *: Dans l'atelier méridional de Sallèles-d'Aude, près de Narbonne —un atelier qui produit énormément de matériaux de construction et d'amphores—, on a découvert, il y a peu de temps, qu'il y avait également une production de lampes qui sont des lampes complètement à l'italienne, faites de surmoulages de modèles connus en Italie —Italie centrale et, je pense, Italie du Nord—. Ceci apporte de l'eau à votre moulin en ce sens qu'il y a encore une influence italienne très forte dans les ateliers qui produisent des choses énormes comme des amphores, des tuiles et des briques, mais aussi des choses aussi délicates que des lampes.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Caty SCHUCANY

# TRADITION INDIGÈNE - TRADITION MÉDITERRANÉENNE : UN ESSAI APPLIQUÉ À LA CÉRAMIQUE DES Ier et IIe SIÈCLES D'*AQUÆ HELVETICÆ* (Baden, SUISSE)[1]

La céramique gallo-romaine nous interpelle toujours par sa diversité technique et formelle : ainsi, les importations de pays méditerranéens telles les sigillées et les amphores relèvent des formes et des techniques propres au monde hellénistique alors que les céramiques peintes restent liées à la tradition indigène. En classifiant selon ces deux traditions un lot de céramiques recueilli à *Aquæ Helveticæ* et en les confrontant, d'une part à celles produites, à la même époque, en Italie centrale —Albinia (Ciampoltrini 1984), Colle Plinio (Monacchi 1983), Cosa (Dyson 1976), Gabii (Vegas 1968 ; Almagro-Gorbea 1982), Luni (Frova 1977), Narni (Monacchi 1986-87), Ordona (De Boe et Vanderhoeven 1979), Ostia (Berti *et al.* 1970 ; Carandini et Panella 1973), Pistoia (Vannini 1985 ; Vannini 1987), Settefinestre (Ricci 1985) et Sutri (Duncan 1964 ; Duncan 1965)—, d'autre part à celles issues des sites régionaux de la Tène finale —Baden-Kappelerhof (Hartmann *et al.* 1989), Vindonissa (Hartmann et Lüdin 1977) Altenburg-Rheinau (Fischer 1966), Merishausen (Höneisen 1989), Berne-Engemeistergut (Bacher 1989), Berne-Tiefenau (Lüscher 1989), Bâle-Gasfabrik (Furger-Gunti et Berger 1980), Bâle-Münsterhügel (Furger-Gunti 1974/75 ; Furger-Gunti 1979 ; Mäglin 1986)—, cet essai tentera de dévoiler, grâce à l'évolution céramologique, le processus de la romanisation dans un *vicus* hélvétique[2].

*Aquæ Helveticæ*, situé sur le plateau suisse, à 6 km du camp légionnaire de Vindonissa, est déjà, comme l'indique son nom, une station thermale pendant l'époque gallo-romaine[3]. La céramique qui sert de base à cette étude provient de 15 horizons superposés qui s'échelonnent entre le début du Ier s. de n. è. et la fin du IIe s., offrant ainsi une échelle chronologique très fine[4]. Les principaux groupes céramiques sont les importations, la céramique de tradition méditerranéenne et la céramique de tradition indigène, auxquelles s'ajoute un quatrième groupe avec des céramiques constituées par des formes indigènes mais enduites d'un revêtement argileux selon la technique méditerranéenne.

Les importations (Fig. 1), notamment la sigillée (nos 1 à 8)[5], mais également la céramique à vernis noir dite campanienne (nos 9 à 11)[6] et les plats à engobe interne rouge pompéien (no 12)[7] sont reproduits dès le début de l'époque gallo-romaine à *Aquæ Helveticæ*. La céramique commune à pâte claire du monde méditerranéen (Fig. 2), tels les cruches (nos 13 et 14), les petits pots à provision (nos 15 et 16), les couvercles (nos 17 et 18), les plats (no 19), les bols (nos 20 à 22) et les mortiers

---

1 Je remercie vivement Nathalie Bécue, Ftan/Paris, et Marc-André Haldimann, Genève, de leur aide.

2 L'Italie centrale a été choisie comme référence pour la culture romaine dite méditerranéenne parce que là aucun substrat celtique n'entre en jeu comme c'est le cas dans les vallées du Po et du Rhône, les deux régions de transmission pour la romanisation de la Suisse.

3 H. W. DOPPLER, *Der römische Vicus Aquæ Helveticæ/Baden*, Archäologische Führer der Schweiz, 8, Baden, 1976.

4 L'article se base sur la thèse de l'auteur, *Aquæ Helveticæ. Zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden (Grabung 1977)*, soutenue à l'Université de Bâle en 1992 (publication en préparation). Cf. aussi C. SCHUCANY, *Tacitus* (Hist. I.67) und der Brand der jüngsten Holzbauten von Baden-*Aquæ Helveticæ*, dans *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, Brugg, 1983, p. 35-79 ; C. SCHUCANY, Zwei absolut datierte römische Schichten aus Solothurn und Baden. Ein Vergleich, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 20, Mainz, 1990, p. 119-123.

5 W. DRACK, *Die helvetische Terra Sigillata-Imitaion des 1. Jh. n. Chr.*, Bâle 1945. Paunier 1981, p. 32.

6 Pour leurs prototypes, cf. J.-P. MOREL, *Céramique campanienne : Les formes*, E.F.R., 244, 1981 : no 1162 (bol), no 1262 (coupelle), no 2271 (plat).

7 Paunier 1981, p. 258.

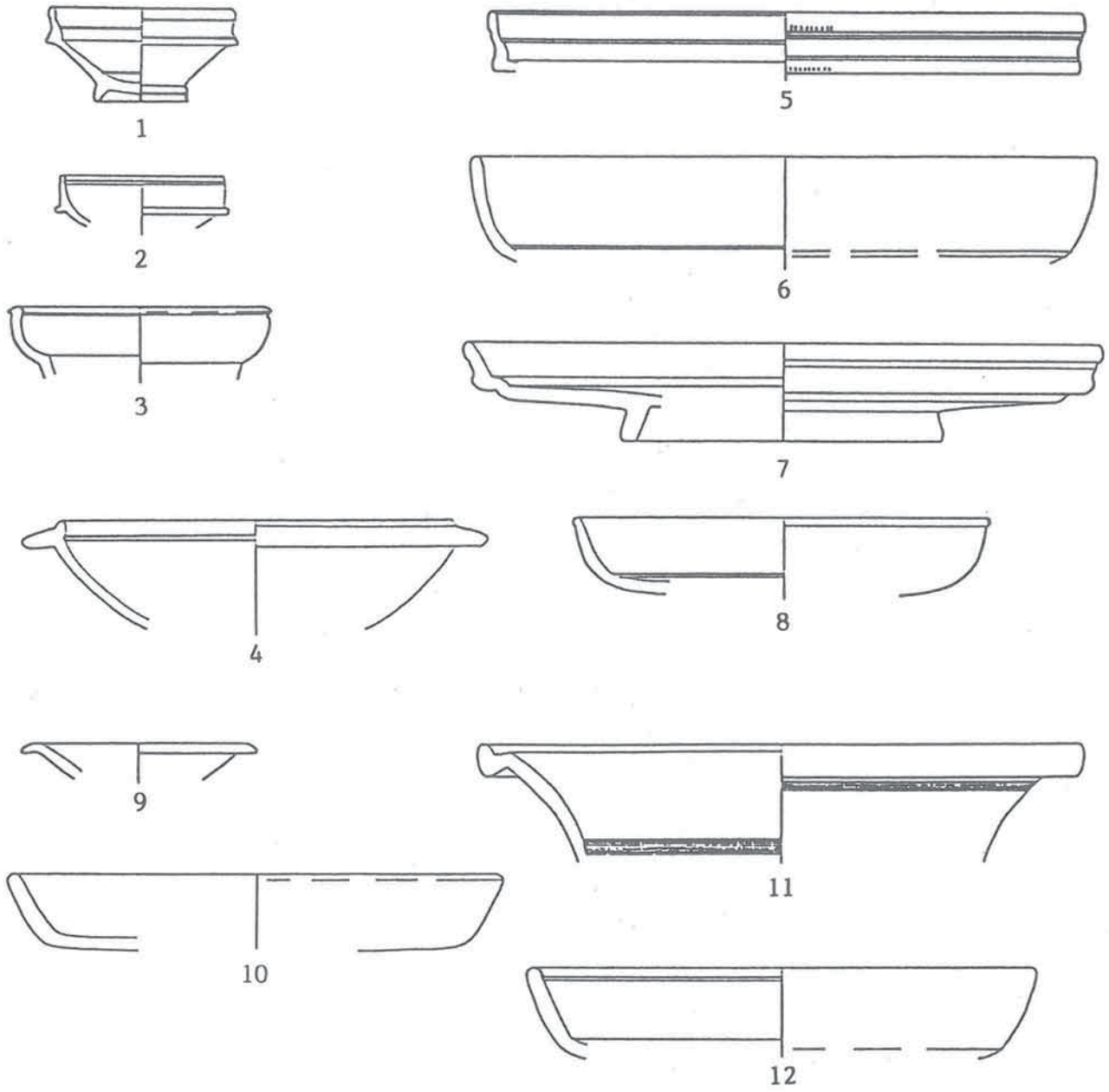



Figure 1 - Imitations des céramiques importées (Ech. 1/3).

(nos 23 et 24), est également rapidement intégrée dans le répertoire local. Les pièces recueillies à *Aquæ Helveticæ* offrent des parallèles étroits avec celles diffusées dans l'ensemble du monde méditerranéen et en Italie centrale en particulier[8]. Dès l'époque flavienne, la plupart de ces formes, notamment les cruches (n° 25), les plats (nos 26 et 27) et les bols (nos 28 et 29), apparaissent aussi avec un revêtement argileux (Fig. 3). Au IIe s., quelques-unes d'entre elles reproduisent des types de la sigillée (n° 29). Cette catégorie céramique semble peu courante en Italie centrale mais elle est constituée par des formes identiques[9]. La céramique commune à pâte grise dérivée des types méditerranéens est aussi rare à *Aquæ Helveticæ* qu'en Italie centrale ; elle comprend les mêmes formes (Fig. 4) : des brocs (n° 30), des petits pots à provision

8 **Cruches** : Ricci 1985, pl. 33, nos 16-23 et pl. 34 ; Vannini 1987, nos 1010-1035. **Couvercles** : Ricci 1985, pl. 31, nos 8-11. **Pots à provision** : Frova 1977, pl. 129 ; Ricci 1985, pl. 30, nos 5-13 ; Vannini 1987, nos 1043, 1061-1067. **Plats** : Dyson 1976, PD-9-12 ; Ciampoltrini 1984, fig. 9, 14 et 15 ; Ricci 1985, pl. 33, nos 2-4 ; Vannini 1987, nos 1095 et 1096. **Bols** : Duncan 1965, A21, A23 ; Frova 1977, pl. 131, nos 14 et 16 ; Monacchi 1983, pl. 1, f.m et pl.2, a. **Mortiers** : Ricci 1985, pl. 56 ; Vannini 1987, n° 1120.

9 Les collègues italiens ne considèrent pas la céramique à revêtement argileux comme catégorie propre. Des cruches sont attestées à Albinia (Ciampoltrini 1984) et Ordona (De Boe et Vanderhoeven 1979), des bols à Narni (Monacchi 1986-87), des plats à Settefinestre (Ricci 1985, pl. 33, n° 6).

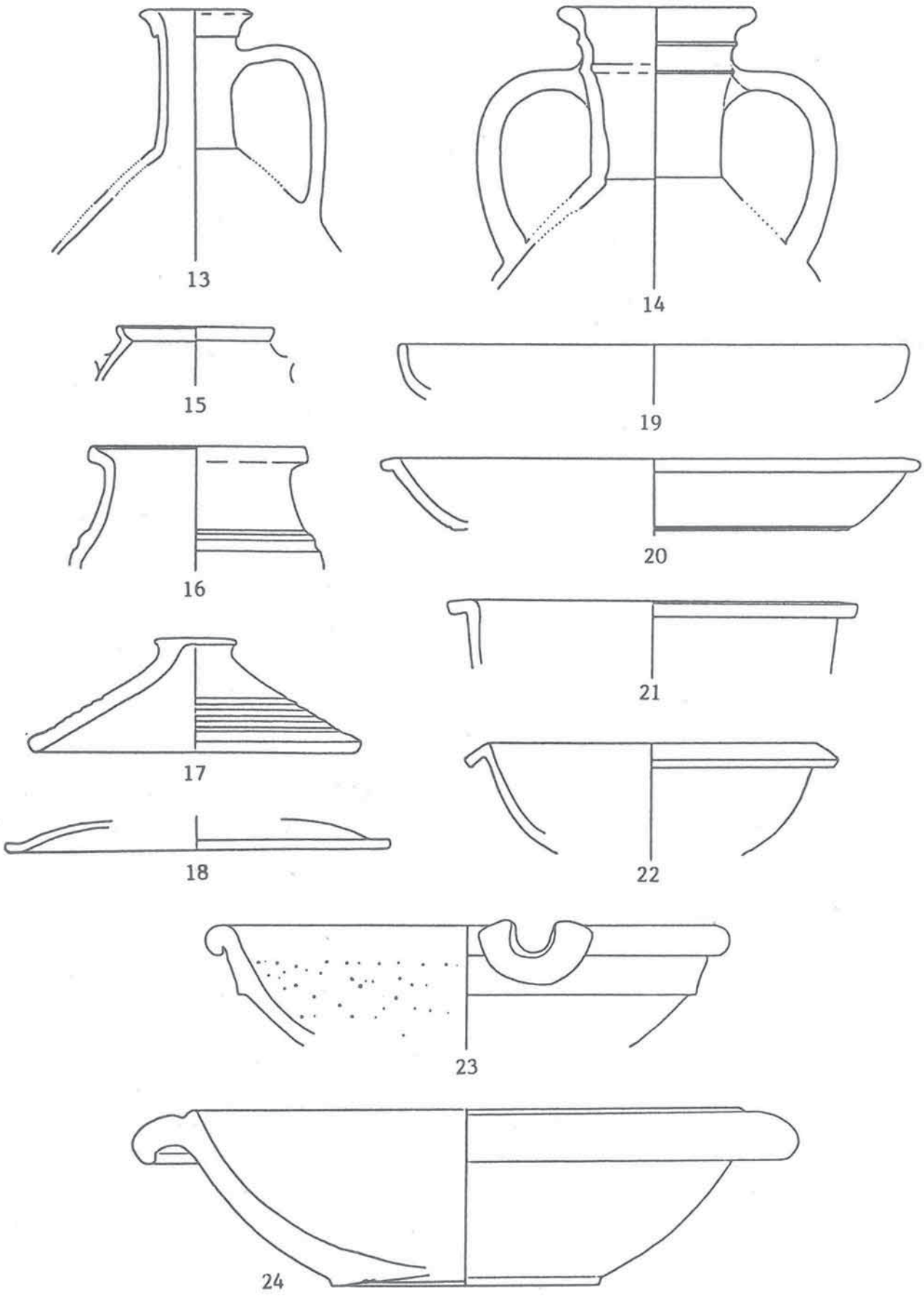



Figure 2 - Céramique commune à pâte claire de tradition méditerranéenne (Ech. 1/3).

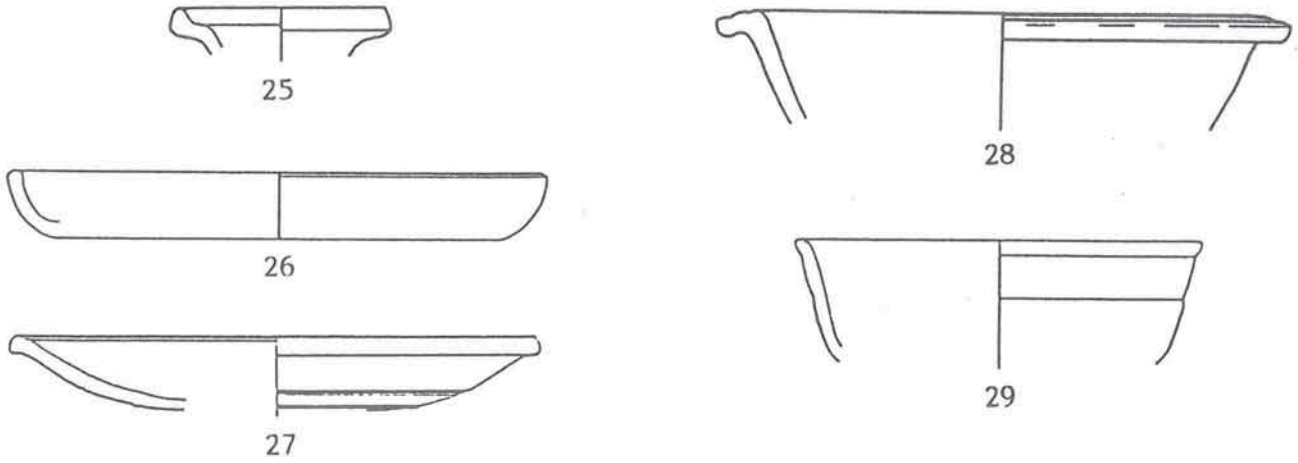



Figure 3 - Céramique à revêtement argileux de tradition méditerranéenne (Ech. 1/3).

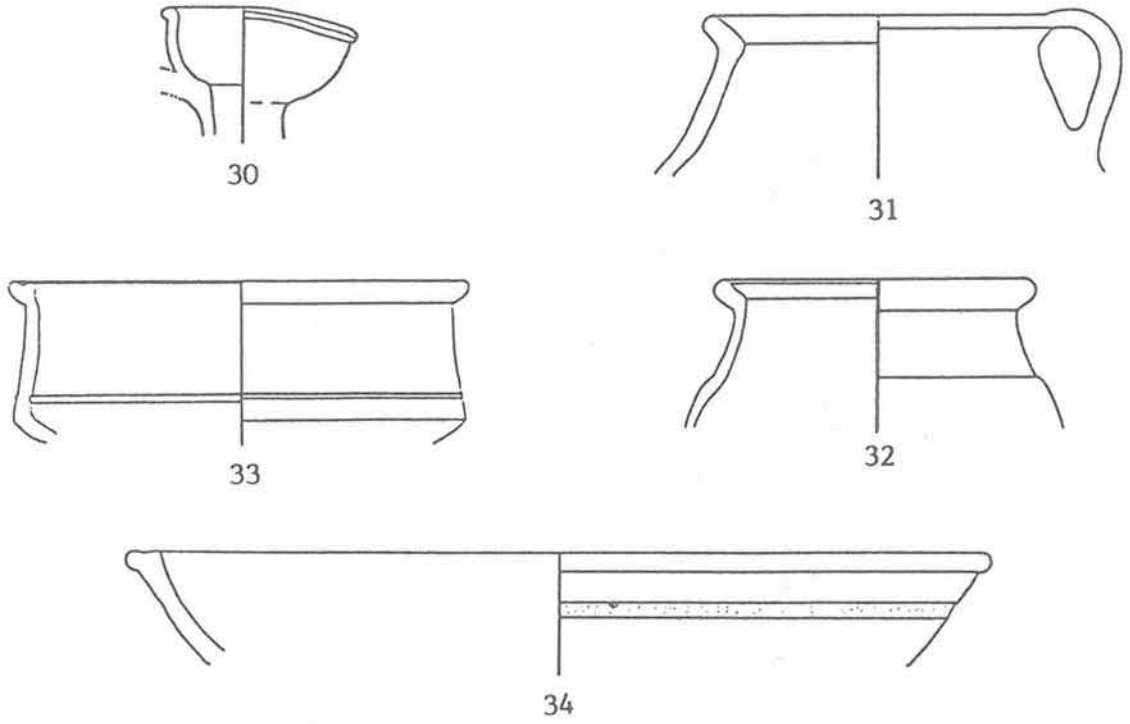



Figure 4 - Céramique commune à pâte grise de tradition méditerranéenne (Ech. 1/3).

(n$^{os}$ 31 et 32) et des bols (n$^{os}$ 33 et 34)[10]. La céramique grossière à pâte dégraissée servait, aussi bien en Italie que dans nos régions, surtout à cuisiner. A l'exception des grands vases à provision, les *dolia* (n$^{os}$ 39 et 40), également les formes les plus fréquentes en Italie centrale[11], les marmites (n$^{os}$ 35 à 37) et les pots à cuire (n$^{o}$ 38), sont rares à *Aquæ Helveticæ* (Fig. 5).

Car la batterie de cuisine est majoritairement réalisée en tradition indigène (Fig. 6). Près d'un tiers de cette production demeure non tournée jusqu'à la fin du II$^{e}$ s.

10 **Brocs** : Carandini et Panella 1973, p. 405 ; Frova 1977, p. 117 et p. 156 ; Vannini 1987, p. 5. **Pots à provision** : Carandini et Panella 1973, p. 405, pl. 58, n$^{o}$ 497 ; Frova 1977, pl. 88, n$^{o}$ 5 ; Vannini 1987, n$^{o}$ 531. **Bols** : Duncan 1965, A22 ; Vannini 1987, n$^{os}$ 535 et 3880).

11 ***Dolia*** : Duncan 1964, fig. 18, n$^{o}$ 212 ; Duncan 1965, fig. 7, n$^{os}$ A32 et A33 ; Vegas 1973, fig. 42, n$^{os}$ 3 et 4 ; Ricci 1985, pl. 11, n$^{os}$ 1-7 et pl. 23, n$^{os}$ 1-6 ; Vannini 1987, n$^{os}$ 1138-1140. **Marmites** : Vegas 1968, p. 38 et suiv. ; Dyson 1976, PD-27-31 et 22II-15 ; Frova 1977, pl. 131, n$^{os}$ 6-23 et pl. 132, n$^{os}$ 1-35 ; Ricci 1985, pl. 24, n$^{os}$ 5-16 ; pl. 25-27 ; Vannini 1987, n$^{os}$ 266-268, 1173 et 1179. **Pots à cuire** : Duncan 1964, fig. 11 ; Vegas 1968, fig. 15, n$^{o}$ 146 ; Dyson 1976, V-D-23-31 et 51-55 ; PD 34, 36-40-50, 51, 52, 56-58, 60-62 et 73 ; 22II-53, 59, 62 ; Frova 1977, pl. 132, n$^{o}$ 10 et pl. 133 ; Almagro-Gorbea 1982, p. 452, n$^{os}$ 11 et 12, p. 453, n$^{os}$ 1-10 et 13 et p. 457, n$^{os}$ 15-19 ; Monacchi 1983, pl. 2, f ; Ciampoltrini 1984, fig. 8, n$^{o}$ 13 et fig. 12, n$^{os}$ 14 et 18 ; Ricci 1985, pl. 28, n$^{os}$ 3-11 et 13-20, pl. 29, n$^{os}$ 4, 6, 8-10, 13 et 16-23 et pl. 30, n$^{os}$ 1, 2 et 4 ; Monacchi 1986-87, pl. 5, n$^{os}$ 9 et 10 et pl. 6, n$^{os}$ 1-6 ; Vannini 1987, n$^{os}$ 258, 260, 1168, 1212 et 1215.

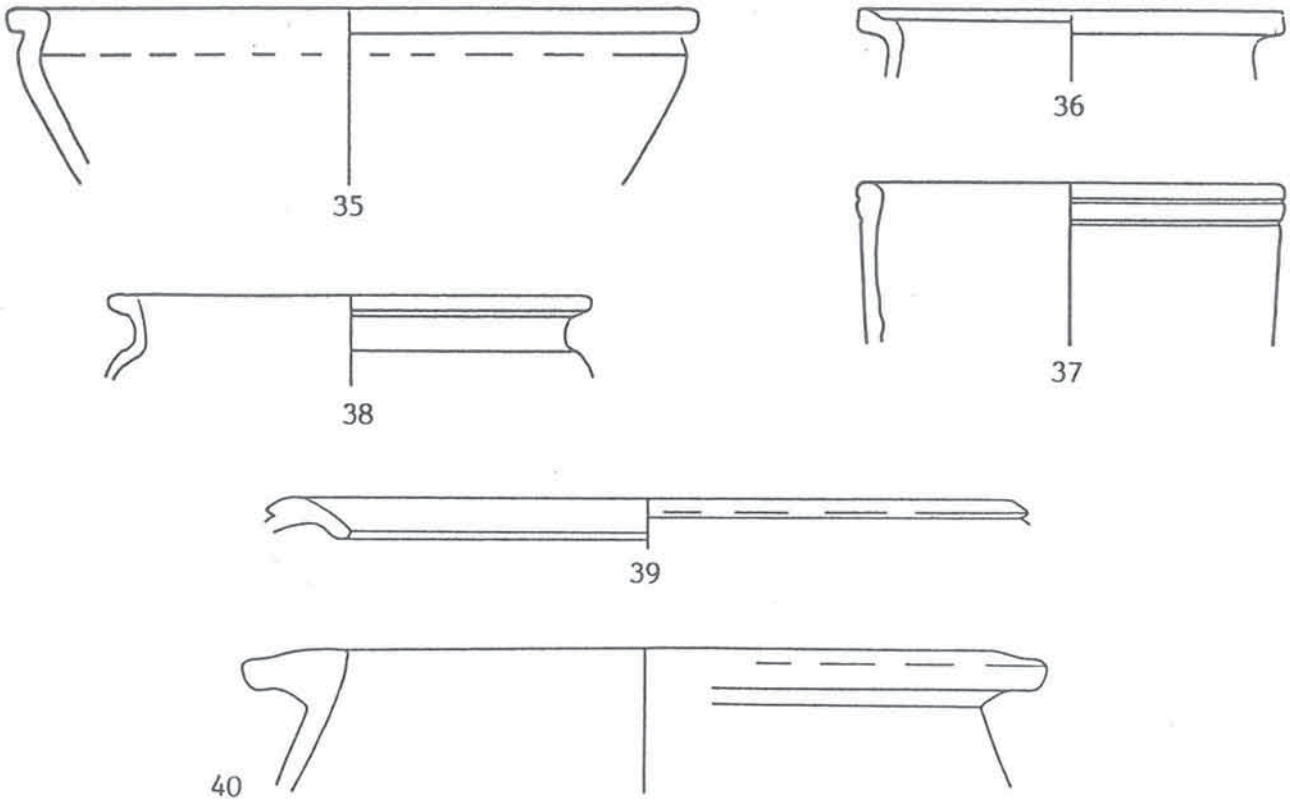



Figure 5 - Céramique grossière de tradition méditerranéenne (Ech. 1/3).

(nos 41, 42, 45 à 48). On reconnaît notamment des pots à cuire (nos 41 à 44), des couvercles (no 45), des jattes (nos 46 et 47) et de grands pots à provision (no 48). Ces récipients dérivent, tant par leur forme que par la fréquence de leurs décors réalisés au peigne, de la céramique laténienne régionale[12]. La moitié de la vaisselle de tradition indigène a été produite en pâte fine grise et a des surfaces polies (Fig. 7). Les types rencontrés —des gobelets et des petits pots (nos 49 à 53), souvent à l'épaule accentuée, des bouteilles (no 54), des bols carénés (nos 55 à 57) ou hémisphériques (no 58), des jattes (nos 59 et 60)— dérivent tous du répertoire laténien[13]. Ces types ont également été fabriqués en pâte claire (Fig. 8). Les bouteilles (no 64) et les bols hémisphériques (no 65) sont parfois peints comme leurs précurseurs celtiques[14].

---

12 **Pots à cuire** : Fischer 1966, fig. 7, 12 et 15 ; Hartmann et Lüdin 1977, nos 1, 3, 4, 26 et 39 ; Furger-Gunti 1979, nos 12, 21, 157-161 et 165-167 ; Furger-Gunti et Berger 1980, pl. 31-40 et pl. 43-51 ; Paunier 1981, nos 76-80 ; Höneisen 1989, pl. 3, pl. 4, nos 1-11 et pl. 5, nos 2 et 4 ; Lüscher 1989, fig. 11, nos 58-66 et 68 et fig. 16, nos 45-63 ; Hartmann *et al.* 1989, fig. 8, 9-12, 14 et 15 ; Bacher 1989, pl. 8, nos 4-9, 12-14 et pl. 9, nos 1-4. **Couvercles** : Fischer 1966, fig. 8, nos 2 et 5 ; Furger-Gunti 1974-75, fig. 11, no 13. **Jattes** : Furger-Gunti 1974-75, fig. 7, no 22, fig. 8, nos 8, 11 et 12, fig. 10, nos 3 et 4 et fig. 13, nos 1-6, 8 et 18-22 ; Hartmann et Lüdin 1977, nos 31-33 ; Furger-Gunti 1979, nos 23-36, 168, 169, 170-178 et 185-187 ; Furger-Gunti et Berger 1980, pl. 64 ; Mäglin 1986, pl. 5, nos 33-35, pl. 7, no 39, pl. 11, nos 75 et 77 et pl. 12, nos 82 et 85 ; Lüscher 1989, fig. 10, nos 37, 40-46, fig. 11, nos 47-57 et fig. 15, nos 29-39 ; Bacher 1989, pl. 7, nos 18 et 40, pl. 37, nos 12 et 18 ; Höneisen 1989, pl. 7 et pl. 8, nos 1-17. **Pots à provision** : Mäglin 1986, pl. 7, no 44 ; Bacher 1989, pl. 8, no 1 ; Hartmann *et al.* 1989, fig. 8, nos 14 et 15. **Décor au peigne** : Fischer 1966, fig. 7, nos 12, 13, 15 et 16 ; Hartmann et Lüdin 1977, nos 1 et 5 ; Hartmann *et al.* 1989, fig. 8, nos 6, 7, 9-12 ; Höneisen 1989, p. 103, pl. 4, nos 8 et 10 et pl. 5, nos 3 et 4 ; Bacher 1989, pl. 10, no 18.

13 **Gobelets et petits pots** : Furger-Gunti 1974, fig. 9, no 21 et fig. 12, no 32 ; Furger-Gunti et Berger 1980, pl. 83-86 ; Mäglin 1986, pl. 9, no 63-67 ; Bacher 1989, pl. 2, nos 35, 37-39, 46, 47, 51-54 et pl. 37, no 2 ; Höneisen 1989, pl. 9, nos 21 et 22. **Bouteilles** : Furger-Gunti 1974-75, fig. 10, no 25 ; Hartmann et Lüdin 1977, nos 6. et 22 ; Furger-Gunti et Berger 1980, pl. 96, 100, 101, 107, nos 1808-1810 et pl. 108-111 ; Lüscher 1989, fig. 14, no 19 ; Bacher 1989, pl. 3, nos 1-3, 5, 10, 12, 13 et pl. 4, nos 11, 15, 22, 23, 27. **Bols** : Furger-Gunti 1974-75, fig. 9, no 24, fig. 11, nos 34 et 35 et fig. 14, no 43 ; Höneisen 1989, pl. 9, no 19 ; Lüscher 1989, fig. 13, no 4, fig. 14, nos 11-14, 16 et 17 ; Furger-Gunti 1979, no 54 ; Furger-Gunti et Berger 1980, nos 2087, 2090-2095, nos 2161, 2164-2179, 2195-2199, pl. 129 et pl. 134. **Jattes** : Furger-Gunti 1974-75, fig. 8, nos 10 et 13, fig. 11, nos 1 et 2 et fig. 13, nos 2-4 ; Furger-Gunti et Berger 1980, z.B. no 1295ff. ; Paunier 1981, nos 45-48 ; Mäglin 1986, pl. 5, nos 28-32, pl. 7, no 41 et pl. 12, nos 86, 89 et 90 ; Höneisen 1989, pl. 8, no 27 ; Lüscher 1989, fig. 9, nos 1-8, 10-17, fig. 13, nos 1-3 et fig. 14, nos 1-6 et 8-10 ; Bacher 1989, pl. 5, nos 1-5, 12-14, 23-28 et 35-42.

14 **Gobelets et petits pots** : Furger-Gunti 1974-75, fig. 8, no 2 et fig. 10, no 29 ; Mäglin 1986, pl. 4, no 19 ; Lüscher 1989, fig. 14, nos 20 et 21 ; Bacher 1989, pl. 2, no 13 ; Höneisen 1989, pl. 9, no 23. **Bouteilles** : Furger-Gunti 1974-75, fig. 8, no 33, fig. 10, nos 17-26 et fig. 14, nos 6-9 ; Hartmann et Lüdin 1977, no 13 ; Furger-Gunti 1979, nos 40, 196, 197, 203 ; Furger-Gunti et Berger 1980, pl. 94, 97-99, 102, 105, 106, 107, nos 1803, 1806, 1807 et 1812 et pl. 108-111 ; Mäglin 1986, pl. 1, nos 1-3 ; Höneisen 1989, fig. 9, nos 3-5 ; Lüscher 1989, fig. 10, no 25 et fig. 14, no 19 ; Bacher 1989, pl. 1, nos 1, 2, 5, 16-20. **Bols** : Höneisen 1989, pl. 9, nos 17 et 18 ; Lüscher

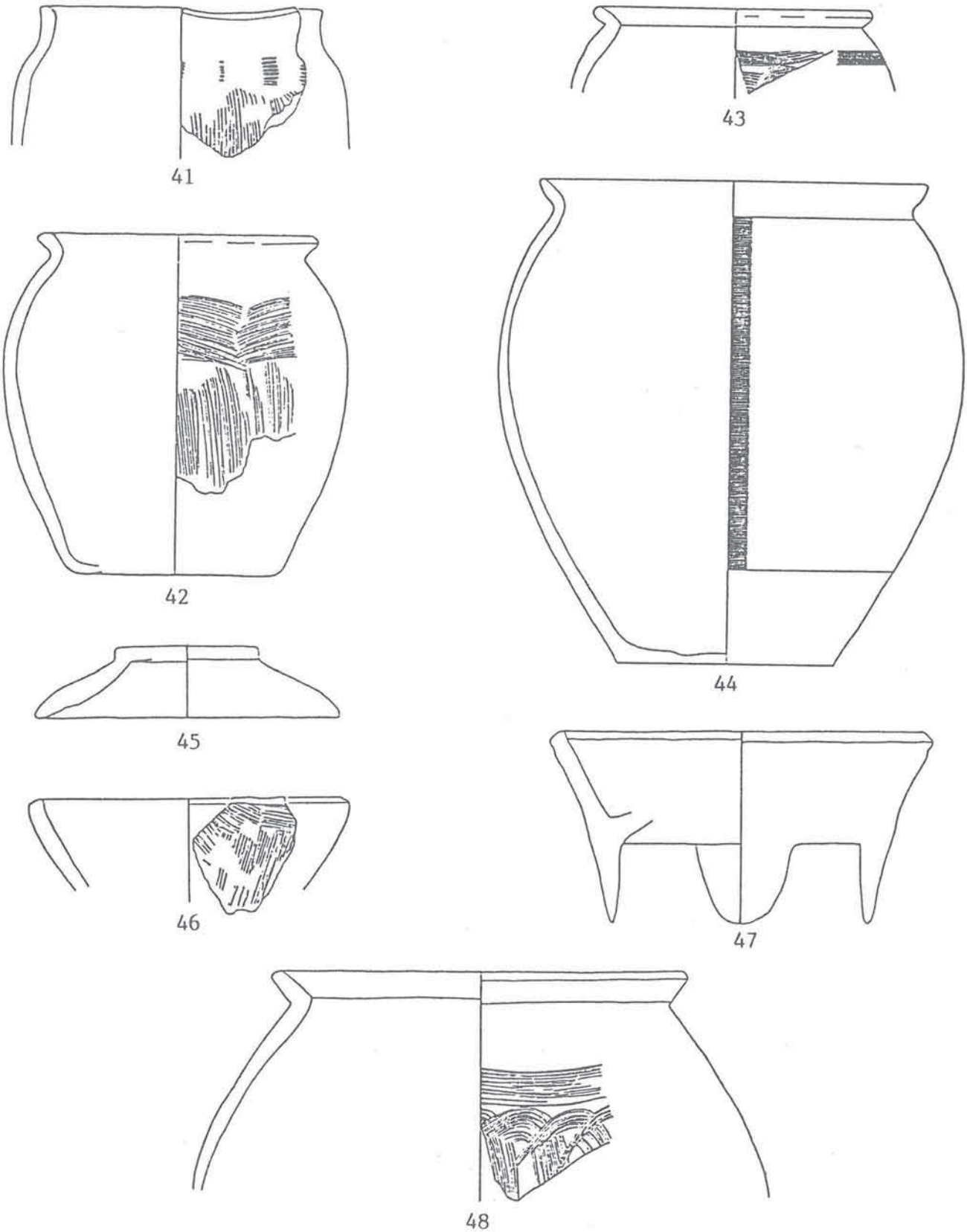



Figure 6 - Céramique grossière de tradition indigène (Ech. 1/3).

1989, fig. 14, n° 15 et fig. 15, n° 27 ; Furger-Gunti 1974-75, fig. 8, n° 1, fig. 10, n° 1 et fig. 11, n$^{os}$ 29-31 ; Hartmann et Lüdin 1977, n° 8 ; Furger-Gunti 1979, n$^{os}$ 50-52, 208 et 212 ; Furger-Gunti et Berger 1980, pl. 130-132, n$^{os}$ 2084, 2085, 2162, 2163 et 2180-2194 ; Mäglin 1986, pl. 3, n° 10. **Jattes** : Mäglin 1986, pl. 11, n° 80 ; Höneisen 1989, pl. 8, n$^{os}$ 18-21, 26, 29 et 31-35 ; Lüscher 1989, fig. 9, n$^{os}$ 9 et 15.

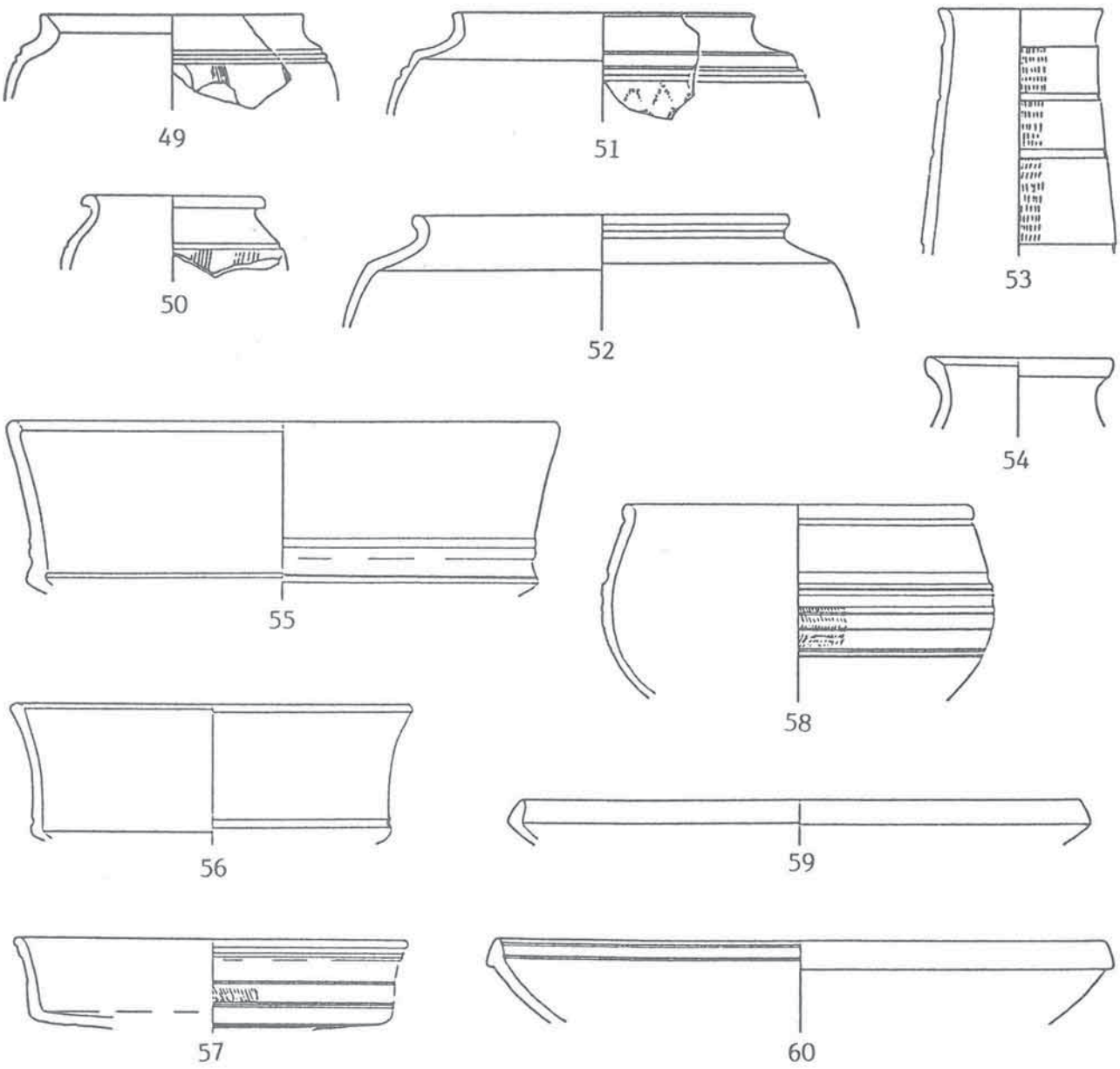



Figure 7 - Céramique à pâte grise et surface polie de tradition indigène (Ech. 1/3).

La céramique de morphologie indigène mais de technique méditerranéenne (Fig. 9) reprend, avec les bols carénés (nos 70 et 71) ou hémisphériques (nos 72 et 73) et les gobelets ovoïdes (nos 74 et 75), à l'épaule souvent accentuée, des types qui semblent avoir remplacé partiellement, pendant le Ier s. av. n. è., les jattes, les pots et les tonneaux du service celtique[15]. Ils constituent donc, pour cette époque de transition, les formes les plus modernes de la céramique à pâte fine.

En confrontant ces groupes céramiques (Tableau 1), on constate que la sigillée est la principale catégorie importée, mais également imitée. Les récipients de tradition méditerranéenne sont surtout produits en pâte claire tandis que la céramique à pâte grise fine et celle à pâte grossière se réfèrent à la tradition indigène. La proportion des importations et celle de la céramique claire de tradition méditerranéenne augmentent au cours du temps tandis que la céramique grise fine de tradition indigène et les imitations diminuent dès la fin du Ier s. En outre, il apparaît que le processus de romanisation de la céramique, déjà très avancé dès l'origine d'*Aquæ Helveticæ*, s'achève au cours du Ier s. (Fig. 10) : plus de 50 % du mobilier recueilli pour l'époque augustéenne se réfèrent déjà à la tradition méditerranéenne et cette proportion atteint les 70-80 % pendant la seconde moitié du Ier s. En comparant ces

15 A Merishausen (Höneisen 1989) et Bâle-Gasfabrik (Mäglin 1986), datés de La Tène C2/D1, les jattes, les pots et les tonneaux sont plus fréquents que les bols et les gobelets tandis que sur les *oppida* de Vindonissa (Hartmann et Lüdin 1977) et de Bâle-Münsterhügel (Furger-Gunti 1979), datés de La Tène D2, les relations sont inversées.

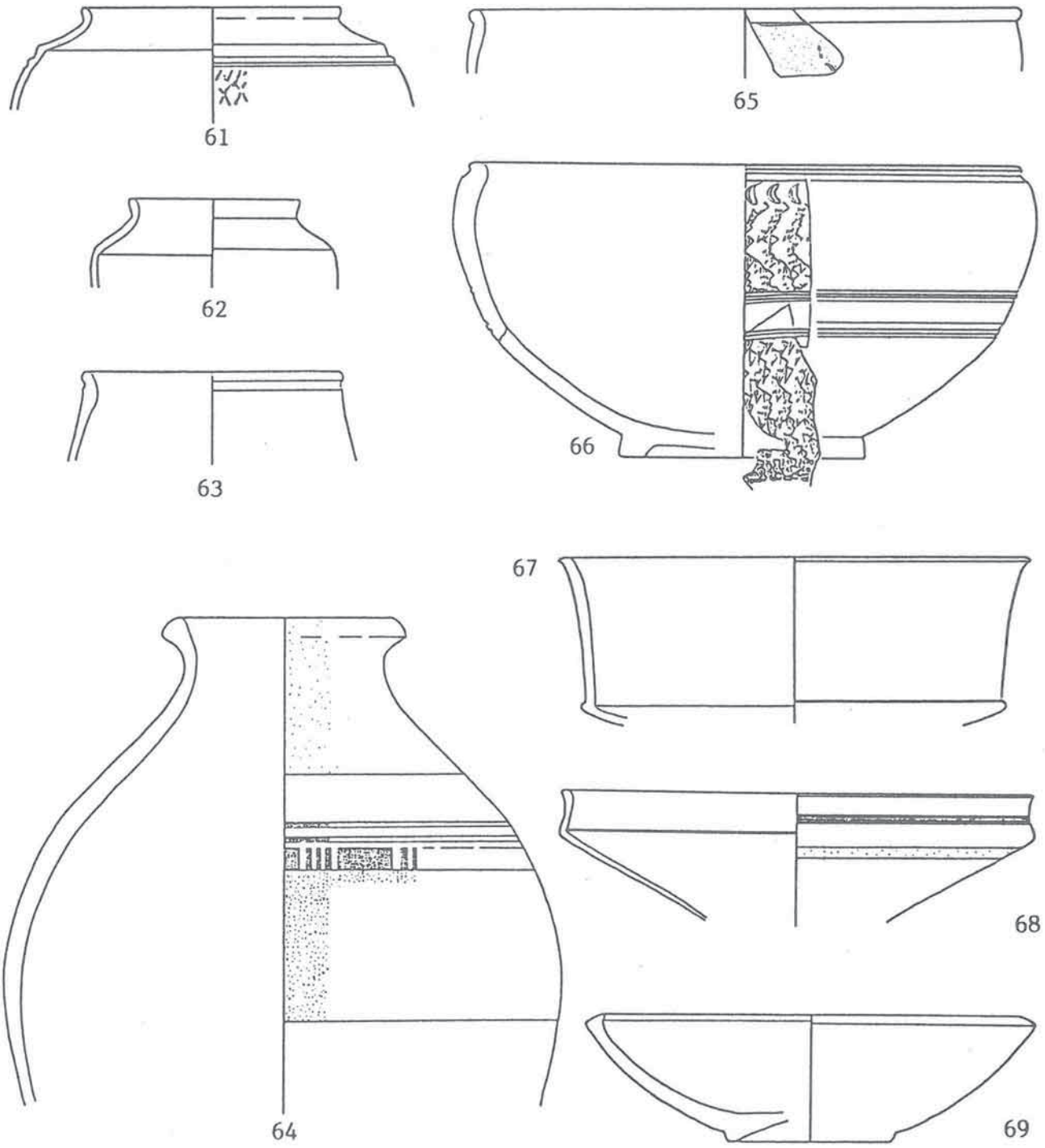



Figure 8 - Céramique à pâte claire et surface polie de tradition indigène (Ech. 1/3).

données à celles obtenues sur des sites voisins bien étudiés —la colonie d'*Augusta Rauricorum*/Augst (Furger et Deschler-Erb 1992), les *vici Vitudurum*/Oberwinterthur (Rychener 1984) et *Salodurum*/Soleure[16]—, on relèvera le déroulement globalement similaire du processus de romanisation, toutefois avec quelques nuances significatives (Fig. 10) : ainsi, à *Augusta Rauricorum*, la céramique méditerranéenne, qui constitue 65 % du mobilier au début de notre ère, avoisine 90 % des récipients déjà vers le milieu du I^er^ s. Cette proportion est nettement moindre à *Salodurum* et *Vitudurum* puisqu'elle passe de 40-50 % au début du I^er^ s. seule-

16 La publication du matériel romain des fouilles dans les maisons dites du "Vigier", à Soleure, est en préparation par l'auteur ; cf. C. SCHUCANY, La céramique de la région de Soleure (Suisse), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 97-105.

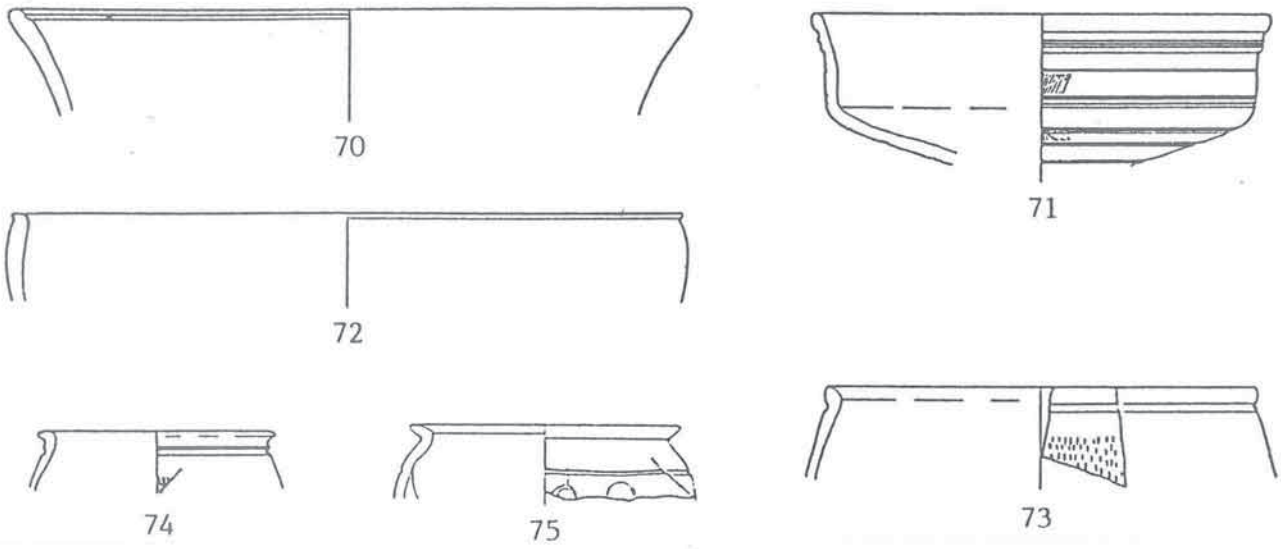



Figure 9 - Céramique de forme indigène et de technique méditerranéenne (Ech. 1/3).

ment à 60-70 % à la fin de ce siècle. La céramique d'*Augusta Rauricorum* révèle donc un degré nettement plus élevé de romanisation et clairement plus précoce que ceux de *Salodurum* et *Vitudurum*. Le degré relativement élevé d'*Aquæ Helveticæ*, en regard aux deux *vici* sus-mentionnés, s'explique vraisemblablement par la proximité de Vindonissa.

Les pourcentages de la céramique fine de tradition indigène (Fig. 11) relèvent, outre une diversité étonnante, un spectre formel quelque peu désuet à *Vitudurum* et *Salodurum* : les gobelets et les bols sont plus rares tandis que les jattes, les tonneaux et les bouteilles sont plus courants. Les courbes statistiques d'*Augusta Rauricorum* sont quelque peu erratiques en raison du taux trop faible de ce type du mobilier (Tableau 3). L'évolution de la céramique fine de tradition méditerranéenne (Fig. 12) est analogue entre *Aquæ Helveticæ*, *Augusta Rauricorum*, *Vitudurum* et *Salodurum*. Elle est similaire à celle observée en Italie centrale et les pourcentages sont proches bien qu'ils comportent quelques variations significatives. Les cruches sont nettement plus fréquentes en Italie centrale ; le pourcentage des plats augmente tandis qu'à *Aquæ Helveticæ*, *Augusta Rauricorum*, *Salodurum* et *Vitudurum*, ces derniers, surtout ceux de grandes dimensions, se raréfient au profit des bols, une des formes principales également de la céramique de tradition indigène. Il apparaît, au travers de l'accroissement numérique des bols, au nord des Alpes, une prédilection pour le service des mets baignant dans du bouillon ou nappés d'une sauce, au contraire des aliments servis secs en Italie centrale. A l'exception des gobelets, les autres récipients du service de table se réfèrent cependant à la tradition méditerranéenne, tandis que la batterie de cuisine reste en quasi totalité attachée à la tradition indigène. Ce fait permet de supposer la continuité de la cuisine régionale dont les recettes traditionnelles commandaient vraisemblablement de faire bouillir les ingrédients dans du liquide. La table était cependant plus ou moins dressée à la romaine avec des assiettes, des cruches et des coupelles destinées à recevoir des sauces préparées à l'aide de mortiers ; ces derniers constituent un des seuls emprunts à la batterie de cuisine méditerranénne[17]. Le traitement à revêtement argileux des

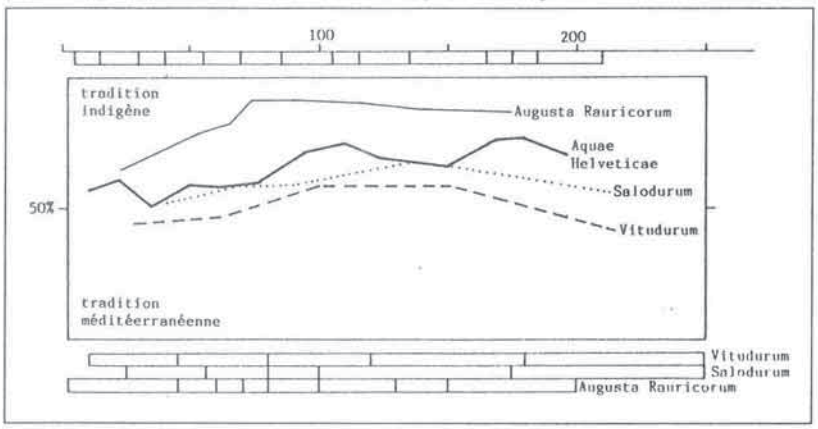



Figure 10 - Le processus de la romanisation à *Aquæ Helveticæ/Baden (cf. Tableau 1)*, *Augusta Rauricorum*/Augst, *Salodurum*/Soleure et *Vitudurum*/Oberwinterthur.

17 D.BAATZ, Reibschalen und Romanisierung, dans *R.C.R.F.*, 17-18, 1977, p. 147 et suiv. ; M. L. OKUN, *The early roman frontier in the upper Rhine area. Assimilation and acculturation on a roman frontier*, BAR International Series, 547, 1989, p. 125.

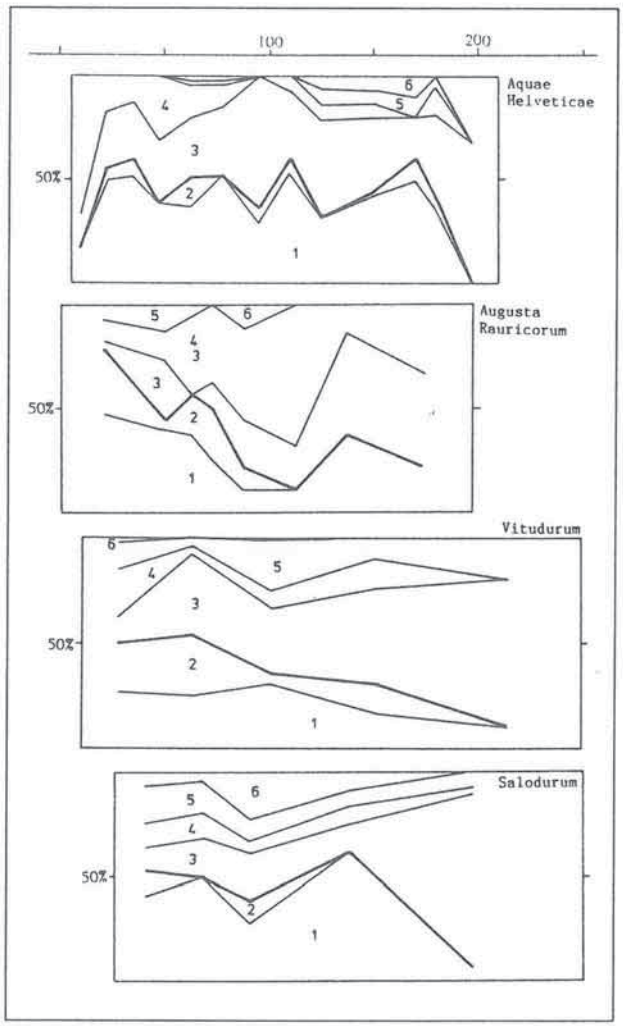



Figure 11 -
L'évolution de la céramique fine de tradition indigène à
*Aquæ Helveticæ* (Tableau 2),
*Augusta Rauricorum* (Tableau 3),
*Vitudurum* (Tableau 4) et
*Salodurum* (Tableau 5).
1 : bols ; 2 : jattes ; 3 : gobelets ; 4 : pots ;
5 : tonneaux ; 6 : bouteilles.

formes indigènes avec lesquelles les Gallo-Romains ont complété les lacunes du service méditerranéen —les bols pour servir les repas liquides, les gobelets peut-être pour servir une autre boisson (de la bière au lieu du vin ?)— avait pour but probable de conférer un aspect romanisé à ces pièces. En résumé : on a servi à la romaine des repas préparés à la gauloise[18] ! - Bon appétit.

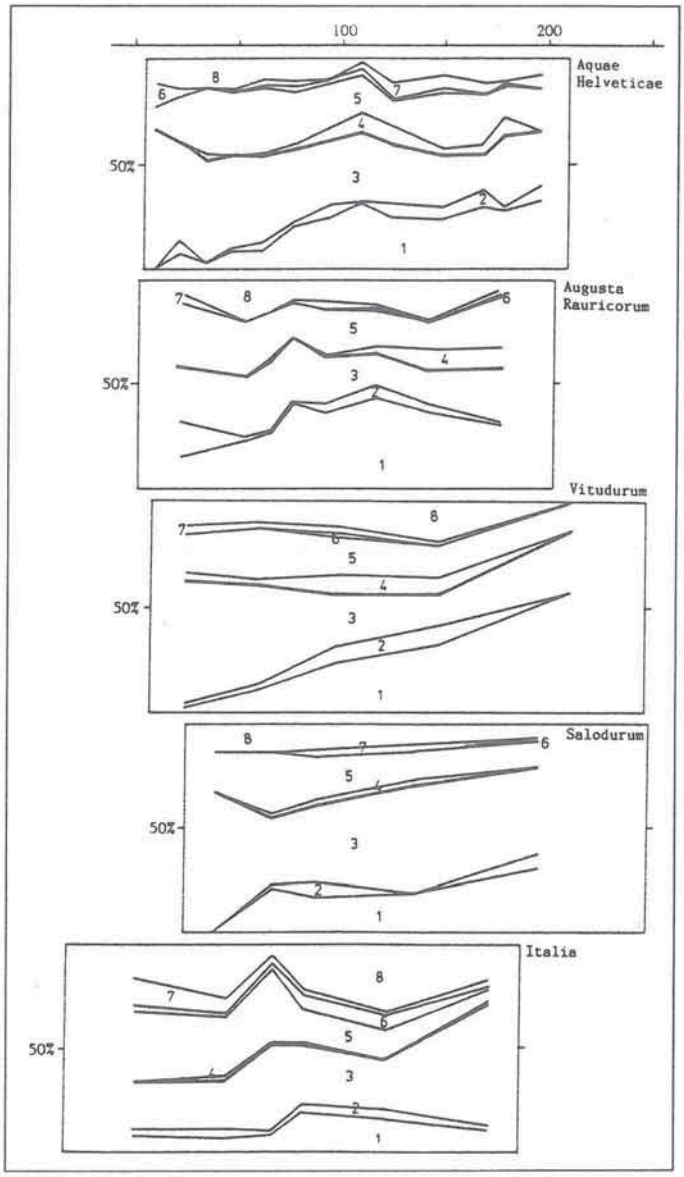



Figure 12 -
L'évolution de la céramique fine de tradition méditerranéenne à
*Aquæ Helveticæ* (Tableau 6),
*Augusta Rauricorum* (Tableau 7),
*Vitudurum* (Tableau 8),
*Salodurum* (Tableau 9) et
en Italie centrale (Tableau 10).
1 : bols ; 2 : mortiers ; 3 : plats ;
4 : couvercles ; 5 : coupelles ; 6 : gobelets ;
7 : pots ; 8 : cruches.



18 Le fait que seulement l'aspect du service de table a changé, tandis que le contenu des récipients reste attaché à la tradition indigène, rappelle l'acculturation observée au Pérou après la conquête espagnole ; voir N. WACHTEL, L'acculturation, dans J. LE GOFF et P. NORA (dir.), *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes*, 1974, p. 124 et suiv.

| Catégories céramiques | Phases | | | | | | | | | | | | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | avant | HPI.1 | HPI.2 | HPI.3 | HPII | SPI.1 | SPI.2 | SPI.3 | SPI.4 | SPI.5 | SPI.6 | SPII.1 | SPII.2 | SPII.3 | |
| Sigillée | | 6 | 8 | 35 | 86 | 54 | 25 | 49 | 77 | 100 | 22 | 46 | 9 | 2 | 519 |
| Amphores | | 2 | 2 | 1 | 4 | 6 | 3 | 2 | 12 | 5 | | | | | 37 |
| Importations diverses | 1 | 6 | 3 | 2 | 24 | 10 | 4 | 3 | 5 | 4 | | 1 | 1 | | 64 |
| Total des importations | 1 | 14 | 13 | 38 | 114 | 70 | 32 | 54 | 94 | 109 | 22 | 47 | 10 | 2 | 620 |
| Imitations de sigillées | 2 | 17 | 18 | 26 | 30 | 25 | 4 | 8 | 16 | 16 | 2 | 13 | 1 | | 178 |
| Imitations diverses | 4 | 1 | 1 | 1 | 2 | 3 | | | | | 1 | 1 | | | 14 |
| Total des imitations | 6 | 18 | 19 | 27 | 32 | 28 | 4 | 8 | 16 | 16 | 3 | 14 | 1 | 0 | 192 |
| Rev. arg. méditer. | | 1 | | | | 1 | 7 | 2 | 4 | 3 | | 8 | | 1 | 27 |
| Claire méditer. | 2 | 6 | 5 | 13 | 29 | 16 | 13 | 10 | 48 | 39 | 12 | 23 | 4 | 2 | 222 |
| Grise fine méditer. | | 1 | | | 3 | 1 | | 3 | 9 | 5 | | 1 | 1 | | 24 |
| Grossière méditer. | 4 | 2 | 1 | 1 | 10 | 6 | 1 | 1 | 6 | 2 | 1 | 4 | | | 39 |
| Trad. méditer. | 6 | 10 | 6 | 14 | 42 | 24 | 21 | 16 | 67 | 49 | 13 | 36 | 5 | 3 | 312 |
| Bols/plats à rev. arg. | 1 | 4 | 7 | 3 | 16 | 19 | 3 | 6 | 12 | 20 | 3 | 4 | | | 98 |
| Rev. arg. ind. | | | | | | 1 | 2 | | 1 | 3 | | 1 | | | 8 |
| F.ind./tech. méditer. | 1 | 4 | 7 | 3 | 16 | 20 | 5 | 6 | 13 | 23 | 3 | 5 | 0 | 0 | 106 |
| Claire indigène | | | | 3 | 29 | 7 | 2 | 1 | 12 | 12 | 2 | 2 | 2 | 1 | 73 |
| Grise fine indène | 5 | 14 | 18 | 30 | 56 | 27 | 7 | 8 | 37 | 32 | 5 | 15 | 4 | | 258 |
| Grossière indigène | 4 | 8 | 12 | 18 | 35 | 22 | 8 | 10 | 15 | 28 | 2 | 6 | 1 | 2 | 171 |
| Tradition indigène | 9 | 22 | 30 | 51 | 120 | 56 | 17 | 19 | 64 | 72 | 9 | 23 | 7 | 3 | 502 |
| Total | 23 | 68 | 75 | 133 | 324 | 198 | 79 | 103 | 254 | 269 | 50 | 125 | 23 | 8 | 1732 |

Tableau 1 - Les ensembles céramiques d'*Aquæ Helveticæ (n).*

| Formes | Catégories | Phases | | | | | | | | | | | | | | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | avant | HPI.1 | HPI.2 | HPI.3 | HPII | SPI.1 | SPI.2 | SPI.3 | SPI.4 | SPI.5 | SPI.6 | SPII.1 | SPII.2 | SPII.3 | | |
| Bols | Rev. argileux | 1 | 4 | 7 | 3 | 16 | 19 | 3 | 6 | 12 | 20 | 3 | 4 | | | 98 | 22 |
| | Claire | | | | 1 | 6 | | | | 1 | 1 | | | | | 9 | 2 |
| | Grise fine | | 5 | 6 | 10 | 15 | 9 | 1 | 2 | 7 | 8 | 2 | 4 | | | 69 | 16 |
| | Total | 1 | 9 | 13 | 14 | 37 | 28 | 4 | 8 | 20 | 29 | 5 | 8 | 0 | 0 | 176 | 40 |
| | % | 17 | 50 | 52 | 39 | 37 | 52 | 29 | 53 | 32 | 43 | 50 | 36 | 0 | 0 | 40 | |
| Jattes | Claire | | | | | 4 | | 1 | | | 1 | | | | | 6 | 1 |
| | Grise fine | | 1 | 2 | | 10 | | | 1 | | | 1 | 1 | | | 16 | 4 |
| | Total | 0 | 1 | 2 | 0 | 14 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 22 | 5 |
| | % | 0 | 6 | 8 | 0 | 14 | 0 | 7 | 7 | 0 | 1 | 10 | 5 | 0 | 0 | 5 | |
| Gobelets | Rev. argileux | | | | | | 1 | 2 | | 1 | 3 | | 1 | | | 8 | 2 |
| | Claire | | | | 1 | 10 | 5 | 1 | | 3 | 4 | | | 1 | 1 | 26 | 6 |
| | Grise fine | 1 | 5 | 7 | 10 | 20 | 12 | 6 | 5 | 24 | 16 | 2 | 8 | | | 116 | 27 |
| | Total | 1 | 5 | 7 | 11 | 30 | 18 | 9 | 5 | 28 | 23 | 2 | 9 | 1 | 1 | 150 | 34 |
| | % | 17 | 28 | 28 | 31 | 30 | 33 | 64 | 33 | 45 | 34 | 20 | 41 | 17 | 100 | 34 | |
| Pots | Claire | | | | 1 | 6 | 1 | | 1 | | | | 1 | | | 10 | 2 |
| | Grise fine | 4 | 3 | 3 | 10 | 10 | 5 | | | 5 | 5 | | 2 | 3 | | 50 | 11 |
| | Total | 4 | 3 | 3 | 11 | 16 | 6 | 0 | 1 | 5 | 5 | 0 | 3 | 3 | 0 | 60 | 14 |
| | % | 67 | 17 | 12 | 31 | 16 | 11 | 0 | 7 | 8 | 7 | 0 | 14 | 50 | 0 | 14 | |
| Bouteilles | Claire | | | | | 1 | | | | 3 | 2 | 1 | | 1 | | 8 | 2 |
| | Grise fine | | | | | 1 | 1 | | | 1 | 3 | | | 1 | | 7 | 2 |
| | Total | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 4 | 5 | 1 | 0 | 2 | 0 | 15 | 3 |
| | % | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 6 | 7 | 10 | 0 | 33 | 0 | 3 | |
| Tonneaux | Claire | | | | | 2 | 1 | | | 5 | 4 | 1 | 1 | | | 14 | 3 |
| | % | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 8 | 6 | 10 | 5 | 0 | 0 | 3 | |
| Total | | 6 | 18 | 25 | 36 | 101 | 54 | 14 | 15 | 62 | 67 | 10 | 22 | 6 | 1 | 437 | 100 |

Tableau 2 - Les formes de tradition indigène d'*Aquæ Helveticæ.*

| Formes | Catégories | Phases | | | | | | | | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1+2 | 3+4 | 5 | 6+7 | 8+9 | 10+11 | 12 | 13-15 | | |
| Bols | Rev. argileux | 10 | 6 | 6 | 2 | 1 | | 1 | 1 | 27 | 22 |
| | Claire | 1 | | | | | | | | 1 | 1 |
| | Grise fine | 3 | 4 | 2 | | | 1 | 2 | 1 | 13 | 10 |
| | Total | 14 | 10 | 8 | 2 | 1 | 1 | 3 | 2 | 41 | 33 |
| | % | 48 | 40 | 38 | 25 | 13 | 11 | 30 | 14 | 33 | |
| Jattes | Rev. argileux | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Claire | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Grise fine | 9 | 1 | 4 | 2 | 1 | | | | 17 | 14 |
| | Total | 9 | 1 | 4 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 17 | 14 |
| | % | 31 | 4 | 19 | 25 | 13 | 0 | 0 | 0 | 14 | |
| Gobelets | Rev. argileux | | | | | | | 3 | 5 | 8 | 6 |
| | Claire | 1 | | | | 1 | 1 | | | 3 | 2 |
| | Grise fine | | 5 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 | 13 | 10 |
| | Total | 1 | 5 | 0 | 1 | 2 | 2 | 6 | 7 | 24 | 19 |
| | % | 3 | 20 | 0 | 13 | 25 | 22 | 60 | 50 | 19 | |
| Pots | Claire | 1 | 1 | | | | 2 | | 1 | 5 | 4 |
| | Grise fine | 2 | 5 | 8 | 3 | 4 | 4 | 1 | 4 | 31 | 25 |
| | Total | 3 | 6 | 8 | 3 | 4 | 6 | 1 | 5 | 36 | 29 |
| | % | 10 | 24 | 38 | 38 | 50 | 67 | 10 | 36 | 29 | |
| Bouteilles | Claire | | | | | 1 | | | | 1 | 0 |
| | Grise fine | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | % | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Tonneaux | Claire | 2 | 3 | 1 | | | | | | 6 | 5 |
| | Grise fine | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 2 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 5 |
| | % | 7 | 12 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | |
| Total | | 29 | 25 | 21 | 8 | 9 | 9 | 10 | 14 | 125 | 100 |

Tableau 3 - Les formes de tradition indigène d'*Augusta Rauricorum* (Furger et Deschler-Erb 1992).

| Formes | Catégories | Phases | | | | | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | A | B | C | D | E | | |
| Bols | Rev. argil. | 9 | 3 | 11 | 3 | | 26 | 13 |
| | Claire | 6 | 3 | 2 | | | 11 | 5 |
| | Grise fine | 1 | 1 | 12 | 2 | | 16 | 8 |
| | Total | 16 | 7 | 25 | 5 | 0 | 53 | 26 |
| | % | 27 | 25 | 30 | 17 | 0 | 26 | |
| Jattes | Rev. argil. | | | | | | 0 | 0 |
| | Claire | 5 | 2 | | | | 7 | 3 |
| | Grise fine | 9 | 6 | 4 | 4 | 1 | 24 | 12 |
| | Total | 14 | 8 | 4 | 4 | 1 | 24 | 12 |
| | % | 23 | 29 | 5 | 14 | 10 | 12 | |
| Gobelets | Rev. argil. | | | 10 | 2 | | 12 | 6 |
| | Claire | 2 | | 4 | 2 | | 8 | 4 |
| | Grise fine | 6 | 11 | 13 | 9 | 7 | 46 | 23 |
| | Total | 8 | 11 | 27 | 13 | 7 | 66 | 32 |
| | % | 13 | 39 | 32 | 45 | 70 | 32 | |
| Pots | Claire | 8 | | 3 | 1 | | 12 | 6 |
| | Grise fine | 5 | 1 | 4 | 3 | | 13 | 6 |
| | Total | 13 | 1 | 7 | 4 | | 25 | 12 |
| | % | 22 | 4 | 8 | 14 | | 12 | |
| Bouteilles | Claire | 1 | | 1 | | | 2 | 1 |
| | Grise fine | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| | % | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | |
| Tonneaux | Claire | 7 | | 9 | 1 | | 17 | 8 |
| | Grise fine | 1 | 1 | 11 | 2 | 2 | 17 | 8 |
| | Total | 8 | 1 | 20 | 3 | 2 | 34 | 17 |
| | % | 13 | 4 | 24 | 10 | 20 | 17 | |
| Total | | 60 | 28 | 84 | 29 | 10 | 211 | 100 |

Tableau 4 - Les formes de tradition indigène de *Vitudurum* (Rychener 1984).

| Formes | Catégories | Phases | | | | | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | A | B | C | D | E | | |
| Bols | Rev. argil. | 5 | 11 | 5 | 8 | 3 | 32 | 24 |
| | Claire | 2 | 1 | | | | 3 | 2 |
| | Grise fine | | 1 | | | 1 | 2 | 2 |
| | Total | 7 | 13 | 5 | 8 | 4 | 37 | 28 |
| | % | 41 | 54 | 29 | 67 | 7 | 28 | |
| Jattes | Rev. argil. | | | 1 | | | 1 | 1 |
| | Claire | | | | | | 0 | 0 |
| | Grise fine | 2 | | 1 | | | 3 | 2 |
| | Total | 2 | 0 | 2 | 0 | 0 | 4 | 3 |
| | % | 12 | 0 | 12 | 0 | 0 | 3 | |
| Gobelets | Rev. argil. | 1 | | | 2 | 43 | 46 | 35 |
| | Claire | | 1 | | | | 1 | 1 |
| | Grise fine | 1 | 4 | 4 | | 6 | 15 | 11 |
| | Total | 2 | 5 | 4 | 2 | 49 | 62 | 47 |
| | % | 12 | 21 | 24 | 17 | 88 | 47 | |
| Pots | Claire | | | | | 1 | 1 | 1 |
| | Grise fine | 2 | 3 | 1 | 1 | 1 | 8 | 6 |
| | Total | 2 | 3 | 1 | 1 | 2 | 9 | 7 |
| | % | 12 | 13 | 6 | 8 | 4 | 7 | |
| Bouteilles | Claire | 1 | 1 | 4 | 1 | | 7 | 5 |
| | Grise fine | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 1 | 1 | 4 | 1 | 0 | 7 | 5 |
| | % | 6 | 4 | 24 | 8 | 0 | 5 | |
| Tonneaux | Claire | 3 | 2 | 1 | | 1 | 7 | 5 |
| | Grise fine | | 2 | 1 | 1 | 3 | 7 | 5 |
| | Total | 3 | 4 | 2 | 1 | 4 | 14 | 11 |
| | % | 18 | 8 | 6 | | 2 | 11 | |
| Total | | 17 | 24 | 17 | 12 | 56 | 133 | 100 |

Tableau 5 - Les formes de tradition indigène de *Salodurum*.

| Formes | Catégories | Phases | | | | | | | | | | | | | | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | avant | HPI.1 | HPI.2 | HPI.3 | HPII | SPI.1 | SPI.2 | SPI.3 | SPI.4 | SPI.5 | SPI.6 | SPII.1 | SPII.2 | SPII.3 | | |
| **Bols** | Sigillée | | | 1 | 5 | 8 | 14 | 6 | 20 | 29 | 27 | 9 | 14 | 4 | 2 | 139 | 14 |
| | Imit. sig. | | 2 | | 1 | 1 | 4 | 1 | 3 | 5 | 6 | 1 | 2 | | | 26 | 3 |
| | Imit. div. | | | | 1 | 2 | 2 | | | | | | 1 | | | 6 | 1 |
| | Rev. argil. | | 1 | | | | | 4 | 1 | 2 | 1 | | 5 | | 1 | 15 | 1 |
| | Claire | | | | | 1 | 2 | 2 | | 2 | 5 | 1 | 4 | 1 | | 18 | 2 |
| | Grise fine | | | | | 3 | | | | 1 | | | | | | 4 | 0 |
| | Total | 0 | 3 | 1 | 7 | 15 | 22 | 13 | 24 | 39 | 39 | 11 | 26 | 5 | 3 | 208 | 20 |
| | % | 0 | 8 | 3 | 9 | 9 | 21 | 25 | 32 | 25 | 24 | 30 | 28 | 33 | 60 | 20 | |
| **Mortiers** | Import. | | 1 | | | | | | | | | | | | | 1 | 0 |
| | Claire | | 1 | | 1 | 6 | 2 | 3 | 1 | 11 | 9 | 3 | 2 | 1 | | 40 | 4 |
| | Total | 0 | 2 | 0 | 1 | 6 | 2 | 3 | 1 | 11 | 9 | 3 | 2 | 1 | 0 | 41 | 4 |
| | % | 0 | 6 | 0 | 1 | 4 | 2 | 6 | 1 | 7 | 5 | 8 | 2 | 7 | 0 | 4 | |
| **Assiettes** | Sigillée | | 4 | 2 | 8 | 36 | 16 | 8 | 11 | 27 | 24 | 2 | 16 | 1 | | 155 | 15 |
| | Import. | | | | | | | 1 | | | | | | | | 1 | 0 |
| | Imit. sig. | 2 | 2 | 4 | 7 | 9 | 7 | | 4 | 3 | 4 | | 6 | | | 48 | 5 |
| | Imit. div. | 3 | 1 | | | | | | | | | | | | | 4 | 0 |
| | Rev. argil. | | | | | | | 1 | 1 | | 2 | | 1 | | | 5 | 0 |
| | Claire | 1 | 1 | | | | | | | 1 | 1 | | 2 | 1 | | 7 | 1 |
| | Total | 6 | 8 | 6 | 15 | 45 | 23 | 10 | 16 | 31 | 31 | 2 | 25 | 2 | 0 | 220 | 22 |
| | % | 67 | 22 | 19 | 20 | 28 | 22 | 19 | 22 | 19 | 19 | 5 | 27 | 13 | 0 | 22 | |
| **Plats** | Sigillée | | | 2 | 7 | 6 | 4 | 2 | 6 | 4 | 4 | 3 | 4 | 1 | | 43 | 4 |
| | Import. | | | | | 2 | | | | 1 | | | | | | 3 | 0 |
| | Imit. sig. | | 9 | 8 | 11 | 14 | 11 | 3 | 1 | 8 | 4 | 1 | 3 | 1 | | 74 | 7 |
| | Rev. argil. | | | | | | | 2 | | 2 | | | | | | 4 | 0 |
| | Claire | | | | | 2 | | | 1 | | 1 | | | | | 4 | 0 |
| | Total | 0 | 9 | 10 | 18 | 24 | 15 | 7 | 8 | 15 | 9 | 4 | 7 | 2 | 0 | 128 | 13 |
| | % | 0 | 25 | 31 | 24 | 15 | 14 | 13 | 11 | 9 | 5 | 11 | 8 | 13 | 0 | 13 | |
| **Assiettes/ Plats** | Total | 6 | 17 | 16 | 33 | 69 | 38 | 17 | 24 | 46 | 40 | 6 | 32 | 4 | 0 | 348 | 34 |
| | % | 67 | 47 | 50 | 43 | 42 | 36 | 32 | 32 | 29 | 24 | 16 | 34 | 27 | 0 | 34 | |
| **Coupelles** | Sigillée | | 2 | 3 | 15 | 36 | 20 | 9 | 12 | 18 | 43 | 8 | 12 | 3 | | 181 | 18 |
| | Import. | | 1 | 1 | 1 | 9 | 3 | 2 | 1 | 1 | | | | | | 19 | 2 |
| | Imit. sig. | | 4 | 6 | 7 | 6 | 3 | | | | 2 | | 2 | | | 30 | 3 |
| | Imit. div. | 1 | 1 | | | | | | | | | 1 | | | | 3 | 0 |
| | Total | 1 | 8 | 10 | 23 | 51 | 26 | 11 | 13 | 19 | 45 | 9 | 14 | 3 | 0 | 233 | 23 |
| | % | 11 | 22 | 31 | 30 | 31 | 25 | 21 | 18 | 12 | 27 | 24 | 15 | 20 | 0 | 23 | |
| **Gobelets** | Sigillée | | | | | | | | | 1 | 2 | | | | | 3 | 0 |
| | Import. | 1 | 1 | | | 2 | 2 | 1 | 2 | | 1 | | 1 | | | 11 | 1 |
| | Imit. | | | | | | 1 | | | | | | | | | 1 | 0 |
| | Total | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 | 3 | 1 | 2 | 1 | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 15 | 1 |
| | % | 11 | 3 | 0 | 0 | 1 | 3 | 2 | 3 | 1 | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | |
| **Couvercles** | Claire | | | 1 | | 2 | 2 | 3 | 7 | 14 | 6 | 2 | 8 | | 2 | 47 | 5 |
| | Grise fine | | | | | | | | | 1 | | | | | | 1 | 0 |
| | Total | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 2 | 3 | 7 | 15 | 6 | 2 | 8 | 0 | 2 | 48 | 5 |
| | % | 0 | 0 | 3 | 0 | 1 | 2 | 6 | 9 | 9 | 4 | 5 | 9 | 0 | 40 | 5 | |
| **Pots** | Claire | | | | 1 | 5 | 1 | | | 3 | 5 | 2 | | | | 17 | 2 |
| | Grise fine | | | | | | 1 | | 2 | 8 | 5 | | 1 | 1 | | 18 | 2 |
| | Total | 0 | 0 | 0 | 1 | 5 | 2 | 0 | 2 | 11 | 10 | 2 | 1 | 1 | 0 | 35 | 3 |
| | % | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 2 | 0 | 3 | 7 | 6 | 5 | 1 | 7 | 0 | 3 | |
| **Cruches** | Rev. argil. | | | | | | 1 | | | | | | 2 | | | 3 | 0 |
| | Claire | 1 | 4 | 4 | 11 | 15 | 9 | 5 | 1 | 17 | 12 | 4 | 7 | 1 | | 91 | 9 |
| | Grise fine | | 1 | | | | | | | | | | | | | 1 | 0 |
| | Total | 1 | 5 | 4 | 11 | 13 | 10 | 5 | 1 | 17 | 12 | 4 | 9 | 1 | 0 | 25 | 9 |
| | % | 11 | 14 | 13 | 14 | 8 | 10 | 9 | 1 | 11 | 7 | 11 | 10 | 7 | 0 | 9 | |
| **Total** | | 9 | 36 | 32 | 76 | 163 | 105 | 53 | 74 | 159 | 164 | 37 | 93 | 15 | 5 | 1023 | 100 |

Tableau 6 - Les formes de tradition méditerranéenne d'*Aquæ Helveticae*.

| Formes | Catégories | Phases | | | | | | | | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1+2 | 3+4 | 5 | 6+7 | 8+9 | 10+11 | 12 | 13-15 | | |
| **Bols** | Sigillée | 2 | 16 | 16 | 26 | 19 | 28 | 8 | 30 | 145 | 18 |
| | Imit. sig. | | 1 | 1 | 6 | 6 | 15 | 8 | 1 | 38 | 5 |
| | Imit. div. | 6 | 5 | 2 | | | | 1 | | 14 | 2 |
| | Rev. argileux | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Claire | | | 5 | 3 | 17 | 14 | 5 | 18 | 62 | 8 |
| | Grise fine | | | | 1 | | 5 | 6 | 2 | 14 | 2 |
| | Total | 8 | 22 | 24 | 36 | 42 | 62 | 28 | 51 | 273 | 33 |
| | % | 15 | 23 | 27 | 41 | 37 | 44 | 37 | 31 | 33 | |
| **Mortiers** | Rev. argileux | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Claire | 9 | 2 | 1 | 1 | 5 | 9 | 3 | 1 | 31 | 4 |
| | Total | 9 | 2 | 1 | 1 | 5 | 9 | 3 | 1 | 31 | 4 |
| | % | 17 | 2 | 1 | 1 | 4 | 6 | 4 | 1 | 4 | |
| **Plats** | Sigillée | 8 | 20 | 23 | 25 | 25 | 16 | 11 | 39 | 167 | 20 |
| | Import. | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Imit. sig. | 5 | 8 | 7 | 1 | | 4 | | 1 | 26 | 3 |
| | Imit. div. | 1 | | | | | | | | 1 | 0 |
| | Rev. argileux | | | | | | | | 1 | 1 | 0 |
| | Claire | | | | | | 1 | 1 | 2 | 4 | 0 |
| | Grise fine | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 14 | 28 | 30 | 26 | 25 | 21 | 12 | 43 | 199 | 24 |
| | % | 26 | 29 | 33 | 30 | 22 | 15 | 16 | 26 | 24 | |
| **Coupelles** | Sigillée | 13 | 19 | 20 | 13 | 24 | 24 | 10 | 39 | 162 | 20 |
| | Import. | 1 | | | | | | | | 1 | |
| | Imit. sig. | | 7 | 1 | 2 | 1 | 1 | | | 12 | 1 |
| | Imit. div. | 2 | | | | | | | | 2 | 0 |
| | Total | 16 | 26 | 21 | 15 | 25 | 25 | 10 | 39 | 177 | 22 |
| | % | 30 | 27 | 23 | 17 | 22 | 18 | 13 | 24 | 22 | |
| **Gobelets** | Sigillée | | | | | | | | 1 | 1 | 0 |
| | Import. | | | | | | 1 | | | 1 | 0 |
| | Imitation | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 2 | 0 |
| | % | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | |
| **Couvercles** | Claire | | | 1 | | 1 | 4 | 7 | 16 | 29 | 4 |
| | Grise fine | | | | | | | | 1 | 1 | 0 |
| | Total | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 4 | 7 | 17 | 30 | 4 |
| | % | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 3 | 9 | 10 | 4 | |
| **Pots** | Claire | 2 | | | | 4 | 2 | | 1 | 9 | 1 |
| | Grise fine | | | | 1 | 1 | | 1 | 3 | 6 | 1 |
| | Total | 2 | 0 | 0 | 1 | 5 | 2 | 1 | 4 | 15 | 2 |
| | % | 4 | 0 | 0 | 1 | 4 | 1 | 1 | 2 | 2 | |
| **Cruches** | Rev. argileux | | | | | | | | | 0 | 0 |
| | Claire | 5 | 18 | 13 | 9 | 11 | 16 | 14 | 7 | 93 | 11 |
| | Grise fine | | | | | | 1 | | | 1 | 0 |
| | Total | 5 | 18 | 13 | 9 | 11 | 17 | 14 | 7 | 94 | 11 |
| | % | 9 | 19 | 14 | 10 | 10 | 12 | 19 | 4 | 11 | |
| **Total** | | 54 | 96 | 90 | 88 | 114 | 141 | 75 | 163 | 821 | 100 |

Tableau 7 - Les formes de tradition méditerranéenne d'*Augusta Rauricorum* (Furger et Deschler-Erb 1992).

| Formes | Catégories | Phases | | | | | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | A | B | C | D | E | | |
| **Bols** | Sigillée | | 1 | 15 | 11 | 1 | 28 | 11 |
| | Imit. sig. | | | 2 | | | 2 | 1 |
| | Imit. div. | | | | | | 0 | 0 |
| | Rev. argil. | | | | 1 | 2 | 3 | 1 |
| | Claire | 1 | 2 | 11 | 3 | 1 | 18 | 7 |
| | Grise fine | | | 1 | 2 | | 3 | 1 |
| | Total | 1 | 3 | 29 | 17 | 4 | 54 | 20 |
| | % | 2 | 10 | 23 | 32 | 57 | 20 | |
| **Mortiers** | Rev. argil. | | | 1 | 3 | | 4 | 2 |
| | Claire | 1 | 1 | 9 | 2 | | 13 | 5 |
| | Total | 1 | 1 | 10 | 5 | 0 | 17 | 6 |
| | % | 2 | 3 | 8 | 9 | 0 | 6 | |
| **Plats** | Sigillée | 2 | 6 | 14 | 3 | | 25 | 9 |
| | Import. | | | | | | 0 | 0 |
| | Imit. sig. | 17 | 7 | 3 | | | 27 | 10 |
| | Imit. div. | 2 | | | 1 | | 3 | 1 |
| | Rev. argil. | | | 5 | 3 | | 8 | 3 |
| | Claire | 7 | | 10 | 1 | 2 | 20 | 8 |
| | Grise fine | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 28 | 13 | 32 | 8 | 2 | 83 | 31 |
| | % | 57 | 45 | 25 | 15 | 29 | 31 | |
| **Coupelles** | Sigillée | 5 | 4 | 18 | 8 | 1 | 36 | 14 |
| | Import. | | | | | | 0 | 0 |
| | Imit. sig. | 4 | 3 | 5 | | | 12 | 5 |
| | Imit. div. | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 9 | 7 | 23 | 8 | 1 | 48 | 18 |
| | % | 18 | 24 | 18 | 15 | 14 | 18 | |
| **Gobelets** | Sigillée | | | 2 | | | 2 | 1 |
| | Import. | | | | | | 0 | 0 |
| | Imit. | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| | % | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 1 | |
| **Couvercles** | Claire | 1 | | 10 | 3 | | 14 | 5 |
| | Grise fine | 1 | 1 | 2 | 1 | | 5 | 2 |
| | Total | 2 | 1 | 12 | 4 | 0 | 19 | 7 |
| | % | 4 | 3 | 9 | 8 | 0 | 7 | |
| **Pots** | Claire | 2 | | 3 | 1 | | 6 | 2 |
| | Grise fine | | 1 | 1 | | | 2 | 1 |
| | Total | 2 | 1 | 4 | 1 | 0 | 8 | 3 |
| | % | 4 | 3 | 3 | 2 | 0 | 3 | |
| **Cruches** | Rev. argil. | | | | | | 0 | 0 |
| | Claire | 6 | 2 | 15 | 8 | | 31 | 12 |
| | Grise fine | | 1 | | 2 | | 3 | 1 |
| | Total | 6 | 3 | 15 | 10 | 0 | 34 | 13 |
| | % | 12 | 10 | 12 | 19 | 0 | 13 | |
| **Total** | | 49 | 29 | 127 | 53 | 7 | 265 | 100 |

Tableau 8 - Les formes de tradition méditerranéenne de *Vitudurum* (Rychener 1984).

| Formes | Catégories | Phases | | | | | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | A | B | C | D | E | | |
| **Bols** | Sigillée | | 6 | 1 | 3 | 8 | 18 | 8 |
| | Imit. sig. | | 2 | 1 | 1 | | 4 | 2 |
| | Imit. div. | | | | | | 0 | 0 |
| | Rev. argil. | | 1 | | 1 | 18 | 20 | 9 |
| | Claire | | | 1 | 1 | 1 | 3 | 1 |
| | Grise fine | | | 2 | | 2 | 4 | 2 |
| | Total | 0 | 9 | 5 | 6 | 29 | 49 | 22 |
| | % | 0 | 21 | 17 | 19 | 31 | 22 | |
| **Mortiers** | Rev. argil. | | | | | 5 | 5 | 2 |
| | Claire | | 1 | 2 | | 2 | 5 | 2 |
| | Total | 0 | 1 | 2 | 0 | 7 | 10 | 5 |
| | % | 0 | 2 | 7 | 0 | 7 | 5 | |
| **Plats** | Sigillée | 1 | 6 | 6 | 8 | 10 | 31 | 14 |
| | Import. | | | | | | 0 | 0 |
| | Imit. sig. | 7 | 6 | 4 | 2 | | 19 | 9 |
| | Imit. div. | 4 | 1 | 1 | | | 6 | 3 |
| | Rev. argil. | | | | 6 | 25 | 31 | 14 |
| | Claire | 1 | 1 | | | 4 | 6 | 3 |
| | Grise fine | 1 | | | | | 1 | 0 |
| | Total | 14 | 14 | 11 | 16 | 39 | 94 | 43 |
| | % | 67 | 33 | 37 | 52 | 41 | 43 | |
| **Coupelles** | Sigillée | 3 | 11 | 6 | 4 | 12 | 36 | 16 |
| | Import. | | | | | | 0 | 0 |
| | Imitat. sig. | 1 | | | | | 1 | 0 |
| | Imit. div. | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 4 | 11 | 6 | 4 | 12 | 37 | 17 |
| | % | 19 | 26 | 20 | 13 | 13 | 17 | |
| **Gobelets** | Sigillée | | | | | 1 | 1 | 0 |
| | Import. | | | | | | 0 | 0 |
| | Imit. | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| | % | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | |
| **Couvercles** | Claire | | 1 | 1 | 1 | | 3 | 1 |
| | Grise fine | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 3 | 1 |
| | % | 0 | 2 | 3 | 3 | 0 | 1 | |
| **Pots** | Claire | | | 1 | 1 | | 2 | 1 |
| | Grise fine | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 1 |
| | % | 0 | 0 | 3 | 3 | 0 | 1 | |
| **Cruches** | Rev. argil. | | | | 2 | 5 | 7 | 3 |
| | Claire | 3 | 6 | 4 | 1 | 2 | 16 | 7 |
| | Grise fine | | | | | | 0 | 0 |
| | Total | 3 | 6 | 4 | 3 | 7 | 23 | 11 |
| | % | 14 | 14 | 13 | 10 | 7 | 11 | |
| **Total** | | 21 | 42 | 30 | 31 | 95 | 219 | 100 |

Tableau 9 - Les formes de tradition méditerranéenne de *Salodurum*.

| Formes | Catégories | Phases | | | | | | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Pistoia I/III | Pistoia IV | Pistoia Va | Ostia V | Ostia IV | Ostia III | | |
| **Bols** | Campanien. | | | | 7 | 6 | | 13 | 1 |
| | Sigillée | | 1 | 6 | 201 | 120 | 5 | 333 | 14 |
| | Sig. africaine | | | | | 18 | 4 | 22 | 1 |
| | Claire | 1 | 2 | 6 | 16 | 10 | 2 | 37 | 2 |
| | Grise fine | 2 | 1 | | 2 | | | 5 | 0 |
| | Total | 3 | 4 | 12 | 226 | 154 | 11 | 410 | 17 |
| | % | 9 | 7 | 9 | 20 | 17 | 11 | 17 | |
| **Mortiers** | Claire | 1 | 3 | 3 | 48 | 32 | 6 | 93 | 4 |
| | % | 3 | 5 | 2 | 4 | 4 | 6 | 4 | |
| **Plats** | Campanien. | 1 | 2 | | 19 | 3 | | 25 | 1 |
| | Imp. Camp. | | | | 5 | | | 5 | 0 |
| | Sigillée | 4 | 4 | 51 | 251 | 144 | 4 | 458 | 19 |
| | Sig. africaine | | | | 1 | 9 | 53 | 63 | 3 |
| | Rouge Pomp. | 1 | 2 | 3 | 46 | 50 | 2 | 104 | 4 |
| | Claire | 1 | 3 | 2 | 2 | 2 | | 10 | 0 |
| | Grise fine | | 2 | | | | | 2 | 0 |
| | Total | 7 | 13 | 56 | 324 | 208 | 59 | 667 | 28 |
| | % | 22 | 23 | 41 | 28 | 23 | 57 | 28 | |
| **Coupelles** | Campanien. | 1 | 2 | 1 | 6 | 4 | | 14 | 1 |
| | Imp. Camp. | | | | 2 | 1 | | 3 | 0 |
| | Sigillée | 3 | 6 | 26 | 150 | 94 | 3 | 282 | 12 |
| | Sig. africaine | | | | | | | 0 | 0 |
| | Paroi fine | 7 | 8 | 20 | 25 | 31 | 2 | 93 | 4 |
| | Total | 11 | 16 | 47 | 183 | 130 | 5 | 392 | 16 |
| | % | 34 | 28 | 35 | 16 | 15 | 5 | 16 | |
| **Gobelets** | Sigillée | | | | | | | 0 | 0 |
| | Sig. africaine | | | | | | | 0 | 0 |
| | Paroi fine | 1 | 1 | 4 | 79 | 64 | 1 | 150 | 6 |
| | Total | 1 | 1 | 4 | 79 | 64 | 1 | 150 | 6 |
| | % | 3 | 2 | 3 | 7 | 7 | 1 | 6 | |
| **Couvercles** | Claire | | 1 | 1 | 11 | 3 | 1 | 17 | 1 |
| | % | 0 | 2 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 | |
| **Pots** | Claire | 3 | 4 | 5 | 32 | 16 | 3 | 63 | 3 |
| | Grise fine | 1 | | 1 | 7 | 2 | | 11 | 0 |
| | Total | 4 | 4 | 6 | 39 | 18 | 3 | 74 | 3 |
| | % | 13 | 7 | 4 | 3 | 2 | 3 | 3 | |
| **Cruches** | Sig. africaine | | | | 5 | 22 | | 27 | 1 |
| | Claire | 3 | 10 | 4 | 179 | 238 | 13 | 447 | 19 |
| | Grise fine | 2 | 5 | 3 | 64 | 24 | 4 | 102 | 4 |
| | Total | 5 | 15 | 7 | 248 | 284 | 17 | 576 | 24 |
| | % | 16 | 26 | 5 | 21 | 32 | 17 | 24 | |
| **Total** | | 32 | 57 | 136 | 1158 | 893 | 103 | 2379 | 100 |

Tableau 10 - Les formes de tradition méditerranéenne d'Italie centrale : Pistoia (Vannini 1987) et Ostia (Carandini/Panella 1973).

* *
*

## BIBLIOGRAPHIE

**Almagro-Gorbea 1982** : M. ALMAGRO-GORBEA (dir.), *El santuario de Juno en Gabii*, 1982.

**Bacher 1989** : R. BACHER, *Bern-Engemeistergut. Grabung 1983*, Berne, 1989.

**Berti *et al.* 1970** : F. BERTI, A. CARANDINI, E. FABBRICOTTI, C. GASPARRI, M. GIANNELLI, M. P. MORICONI, B. PALMA, C. PANELLA, M. G. PICOZZI, A. RICCI et M. TATTI, *Ostia II*, Studi Miscellanei, 16 , Rome, 1970.

**Carandini et Panella 1973** : A. CARANDINI et C. PANELLA (dir.), *Ostia III. Le terme del nuotatore. Scavo degli ambienti III, VI, VII*, Studi Miscellanei, 21, Rome, 1973.

**Ciampoltrini 1984** : G. CIAMPOLTRINI, Un insediamento tardo-repubblicano ad Albinia (Orbetello, Grosseto), dans *Rassegna di Archeologia*, 4, 1984, p. 149 et suiv.

**De Boe et Vanderhoeven 1979** : G. DE BOE et M. VANDERHOEVEN, Un lot de céramique du troisième quart du Ier siècle avant J.-C., dans *Ordona*, 6, 1979, p. 107 et suiv.

**Duncan 1964** : G. C. DUNCAN, A roman pottery near Sutri, dans *Papers of the British School at Rome*, 32, 1964, p. 38 et suiv.

**Duncan 1965** : G. C. DUNCAN, Roman republican pottery from the vicinity of Sutri, dans *Papers of the British School at Rome*, 33, 1965, p. 134 et suiv.

**Dyson 1976** : St. L. DYSON, *Cosa : the utilitarian pottery*, Memoirs of the American Accademy in Rome, 33, 1976.

**Fischer 1966** : F. FISCHER, Das Oppidum von Altenburg-Rheinau. Ein Vorbericht, dans *Germania*, 44, 1966, p. 286 et suiv.

**Frova 1973** : A. FROVA (dir.), *Scavi di Luni*, 1973.

**Frova 1977** : A. FROVA (dir.), *Scavi di Luni II*, 1977.

**Furger et Deschler-Erb 1992** : A. R. FURGER et S.DESCHLER-ERB, *Das Fundmaterial aus der Schichtenfolge beim Augster Theater*, Forschungen in Augst, 15, Augst, 1992.

**Furger-Gunti 1974-75** : A. FURGER-GUNTI, Oppidum Basel-Münsterhügel, dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 58, 1974-75, p. 77 et suiv.

**Furger-Gunti 1979** : A. FURGER-GUNTI, *Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jh. v. Chr.)*, Basler Beiträge zur Ur-und Frühgeschichte, 6, Bâle 1979.

**Furger-Gunti et Berger 1980** : A. FURGER-GUNTI et L. BERGER, *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*, Basler Beiträge zur Ur-und Frühgeschichte, 7, Bâle 1980.

**Hartmann et Lüdin 1977** : M. HARTMANN et O. LÜDIN, Zur Gründung von Vindonissa, dans *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, 1977, p. 5-36.

**Hartmann *et al.* 1989** : M. HARTMANN, R. BELLETTATI et R. WIDMER, Eine spätlatènezeitliche Fundstelle in Baden-Kappelerhof, dans *Archéologie Suisse*, 12, 1989, p. 45 et suiv.

**Höneisen 1989** : M. HÖNEISEN, Die latènezeitlichen Siedlungsfunde von Merishausen-Barmen (SH), dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 72, 1989, p. 99 et suiv.

**Lüscher 1989** : G. LÜSCHER, Vier Latènegruben der Engehalbinsel bei Bern. Mit einem Beitrag von G. Galetti und M. Maggetti, dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 72, 1989, p. 127 et suiv.

**Mäglin 1986** : T. MÄGLIN, *Spätkeltische Funde von der Augustinergasse in Basel*, Materialhefte zur Archäologie in Basel, 6, Bâle, 1986.

**Monacchi 1983** : D. MONACCHI, Villa rustica Colle Plinio (Campo di S.Fiora), dans *Ville e insediamenti rustici di età romana in Umbria*, 1983, p. 12 et suiv.

**Monacchi 1986-87** : D. MONACCHI, Materiale da un contesto di età tardo-repubblicano di Narni, dans *Annali della Facoltà di lettere e filosofia. Università degli studi classici di Perugia*, 24, N.S.10, 1986-87, p. 141 et suiv.

**Paunier 1981** : D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Genève, 1981.

**Ricci 1985** : A. RICCI (dir.), *Settefinestre. Una villa schiavistica nell'Etruria romana. 2. La villa e i suoi reperti*, 1985.

**Rychener 1984** : J. RYCHENER, *Der Kirchhügel von Oberwinterthur. Die Rettungsgrabungen von 1976, 1980 und 1981. Beitr. röm. VITUDURUM-Oberwinterthur 1*, Beichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 1, Zurich, 1984.

**Vannini 1985** : G. VANNINI (dir.), *L'antico palazzo dei Vescovi a Pistoia II*. Indagini archeologiche*, Arte e Archeologia, Studi e documenti, 1985.

**Vannini 1987** : G. VANNINI (dir.), *L'antico palazzo dei Vescovi a Pistoia II**. I documenti archeologici*, Arte e Archeologia, Studi e documenti 23, 1987.

**Vegas 1968** : M. VEGAS, Römische Keramik von Gabii (Latium), dans *Bonner Jahrbuch*, 168, 1968, p. 13 et suiv.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

***Armand DESBAT*** *: Je remercie notre collègue suisse d'avoir abordé le thème de la romanisation. Je pense qu'il devrait y avoir des réactions.*

***Xavier DERU*** *: Dans les graphiques reprenant les formes fondamentales, bols, plats, etc., prenez-vous également en compte les autres catégories de matériel, c'est-à-dire la verrerie et la vaisselle en métal ?*

***Caty SCHUCANY*** *: On connaît insuffisamment la vaisselle en verre et en métal pour faire des comptages. En métal, il existe des gobelets semblables aux formes indigènes, à Augst, par exemple, aux IIe et IIIe s. ; mais, au fond, en métal, ce sont surtout des formes méditerranéennes. En verre, je ne vois pas, non plus, de formes indigènes mais je ne les ai pas assez étudiées.*

***Anne HOCHULI-GYSEL*** *: Je reviens à la question posée par X. Deru. Il est vrai que lorsque nous parlons de romanisation, on ne devrait pas uniquement regarder la céramique qui peut fausser l'image d'ensemble : il y a la verrerie —mais il est vrai que c'est toujours une catégorie à part—, surtout la verrerie de table, il y a aussi les fibules*

*ou d'autres bijoux, pour la mode vestimentaire qui est un autre aspect de la culture romaine. D'autres éléments que la céramique seraient donc à prendre en compte pour évaluer le degré de romanisation.*

***Caty SCHUCANY** : Je suis tout à fait consciente de cela mais, dans un lot de matériel, comparé à la céramique, le verre ne représente, en tout cas à Aquæ Helveticæ, peut-être que 1 % ! Et on sait qu'il y a le recyclage du verre qui ôte de sa représentativité ; il est donc difficile de comparer. Le métal est également très rare, comparé à la céramique, et il faut penser à cela. Il y a aussi le problème de la vaisselle en bois qui a disparu. Pour la romanisation, il faut étudier chaque élément de la culture et, pour ma thèse, je n'ai pas seulement travaillé sur la céramique, j'ai aussi étudié la façon de construire les maisons et, dans ce domaine, le processus de la romanisation est très différent puisqu'il ne reste plus rien du tout de la tradition indigène. On pourrait aussi étudier les coutumes dans les nécropoles, etc.*

***Anne HOCHULI-GYSEL** : Je veux juste dire qu'avec la céramique, nous avons surtout à faire aux habitudes alimentaires et que, lorsqu'on parle de romanisation, on doit penser qu'il y a beaucoup d'autres éléments à prendre en compte. Mais je trouve que ce que tu as réalisé est très bien et qu'on devrait le faire systématiquement, pour l'ensemble des sites, afin de mettre en évidence les traditions ; on verrait qu'avec les siècles qui passent et avec le commerce sud-nord qui se développe, il était normal que les marchandises arrivent.*

***Caty SCHUCANY** : J'ai quand même été étonnée quand je me suis aperçue que pour faire la cuisine, les pots à cuire sont restés plus ou moins dans la tradition celtique ; mais, à côté, il y a aussi des mortiers et ces petites coupelles pour les sauces. D'après ce que j'ai vu, en Suisse et aussi en Gaule, on a un pourcentage très élevé de bols mais, au sud, il ne l'est pas autant. Pour moi, cela veut dire que la substance des repas n'a pas changé : on a utilisé de l'huile d'olive, on a mis du garum, etc. mais, au fond, on continuait à faire les pot-au-feu comme avant. Je m'imagine que dans ces pots hauts, avec une ouverture étroite, on a fait une autre cuisine.*

***Armand DESBAT** : Une question concernant l'Italie : comment ont été établis les tableaux de comparaisons ?*

***Caty SCHUCANY** : Je n'ai malheureusement pas trouvé un site qui dure ces deux premiers siècles ; pour une partie, le matériel considéré provient de Pistoia et, pour une autre, d'Ostie. Mais cette étude est seulement un essai. Pour les comparaisons, j'ai utilisé d'autres sites : Luni, Settefinestre, Sutri, Gabii, mais on ne peut pas faire de comptages ; on peut seulement regarder les formes. Les courbes se basent donc sur Pistoia (la fouille du Palais des Evêques, qui est une publication de G. Vannini, un archéologue médiéviste, je pense) et sur Ostie.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Vincenzo DI GIOVANNI
Gabriella GASPERETTI

# MATERIALI PER L'ELABORAZIONE DI UNA TIPOLOGIA DELLA CERAMICA COMUNE DI POMPEI

• RÉSUMÉ[1]

L'étude de la céramique commune de Pompéi comprend l'analyse de tous les matériels de cette catégorie découverts dans la cité du Vésuve et conservés à Pompéi même ou dans les dépôts du Musée National de Naples. L'ensemble, qui représente environ deux mille pièces entières, a été, en l'absence de données concernant leur découverte, considéré comme appartenant à un contexte unique de fouille et constitue un échantillonnage valable pour l'analyse morphologique aussi bien que statistique.

A partir de l'expérience de la classification de ce matériel, on a adopté un instrument typologique qui part directement des objets, à travers la définition du type comme élément normatif et donc socialement valable.

Le modèle élaboré tend à la création d'une typologie "ouverte, qui s'inspire de la classification élaborée par J.-P. Morel pour la céramique à vernis noir, avec laquelle elle a en commun certaines lignes méthodologiques générales, en plus du système de numérotation décimale des formes.

Le schéma typologique, élaboré à partir de la mise en fiche de tout le matériel, a été conçu comme une structure en forme d'arbre, avec un système numérique décimal hiérarchique. Dans cette optique, le schéma de la céramique commune, entendue comme une classe unique, permet de systématiser et d'embrasser tout l'univers documentaire objet de cette étude, à travers les deux sous-classes fonctionnelles (céramique de table et d'office, céramique de cuisine) et les catégories formelles (formes ouvertes, formes fermées, poêlon, marmite, etc.), jusqu'aux types et aux formes illustrés à travers des exemplaires uniques représentés graphiquement.

A côté de l'analyse des formes, on a mis en évidence l'aspect historico-anthropologique de la recherche, à travers quelques exemples de la typologie particulièrement signifiants par les caractéristiques de leur morphologie, de leur production et de leur diffusion dans le bassin méditerranéen, dans le but d'élaborer un modèle interprétatif concernant les changements dans les habitudes alimentaires et dans la production céramique en Campanie romaine à la fin de la République et au début de l'Empire.

Pour ce qui concerne la céramique de table et d'office, on a rappelé l'attention sur une forme fermée, la forme 1252a, qui constitue plus de 80 % des récipients examinés. Etant donné le nombre des exemplaires et de leurs contenances, cette forme devait avoir une fonction précise dans la vaisselle pompéienne : on a identifié cette fonction en la mettant en rapport avec la grande quantité de vin qui devait être débité dans les *tabernae* de la ville, et probablement vendu dans ces récipients.

La comparaison avec des formes fermées provenant de contexte d'époque républicaine de la région du Vésuve a montré un changement dans l'exécution de certaines parties des vases, interprété comme changement dans l'organisation de la production, qui, au cours du I^er^ s. apr. J.-C., devait prévoir la réalisation des différentes parties des vases par des mains différentes. Parmi les récipients d'époque républicaine, on notera comme particulièrement intéressante la présence d'une estampille en langue osque (la céramique commune en usage à Pompéi en 79 n'est jamais estampillée), renvoyant à la *gens Epidia*, bien connue dans la région.

Pour la céramique de cuisine, on a mis en évidence les résultats finaux de la recherche en montrant l'évolution du patrimoine des formes d'un système bipartite à un système tripartite d'une plus grande spécialisation. Cette évolution reflète évidemment un changement dans les usages alimentaires. On a en outre mené une brève discussion à propos du type 2210, qui constitue l'élément de nouveauté du système, en même temps que la forme la plus attestée dans les dépôts de Pompéi. Enfin, on a présenté les récipients d'importation et en particulier une forme de céramique de cuisine africaine avec l'indication du contenu écrite en langue grecque à l'extérieur du vase.

1 Ce résumé a été rédigé, en italien, par les auteurs ; il a été traduit par Bernard Liou que nous remercions pour sa compétence, sa gentillesse et sa disponibilité (NDLR).

## A. PREMESSA (V. Di G.)

Le operazioni di riordino e schedatura del materiale conservato nei depositi dei granai del foro di Pompei, iniziate nel 1983 e concluse nel 1990, hanno reso possibile esaminare tutta la ceramica ivi raccolta. Si tratta di classi di manufatti acromi e di uso comune con scarso interesse artistico, provenienti, nella stragrande maggioranza dei casi, dalla stessa Pompei e dalle zone limitrofe.

Gli oggetti furono raccolti fin dall'inizio di questo secolo e conservati allo scoperto e senza indicazione di provenienza specifica. Solo dopo la seconda guerra mondiale i reperti sono stati posti al coperto ed ordinati su scaffali, in locali che utilizzano i muri perimetrali di una struttura posta sul lato ovest del foro civile di Pompei, interpretabile come *horrea* o foro olitorio[2].

Lo scarso interesse per queste classi di oggetti da parte dell'archeologia italiana è fenomeno noto, su cui non è certo il caso di dilungarsi in questa sede[3]. Nella zona vesuviana, inoltre, per il passato, tale disinteresse è stato accentuato dall'eccezionalità dei numerosi rinvenimenti di oggetti di materiale prezioso e di grande impatto artistico. Per avere un'idea del peso scientifico che veniva attribuito a queste classi di materiali si pensi che i vasi interi, non decorati, che accidentalmente si rompevano, non venivano conservati, ma erano utilizzati come elemento per i restauri dei pavimenti in cocciopesto.

Con queste premesse appare chiaro come sia difficoltosa ed in molti casi impossibile la ricostruzione dei contesti originari di ritrovamento. Anche quando nei diari di scavo sono registrati i ritrovamenti di ceramica comune, la terminologia è talmente generica che è impossibile mettere in relazione tali notizie con il materiale conservato in modo completamente anonimo. Ma la collezione di ceramica comune di Pompei, anche se quasi del tutto priva di provenienze e decurtata di molti esemplari, rappresenta pur sempre un campione di oltre duemila pezzi interi.

Campione, non bisogna dimenticarlo, soggetto ad una selezione naturale indiscriminata durata oltre duecento anni, che, proprio perchè tale, può garantire sul valore statistico dello stesso.

Ci è sembrato che il modo migliore per studiare una simile massa di oggetti fosse quello di considerarli un'unico contesto di scavo, cioè come materiali provenienti da un'unico strato archeologico di cui conosciamo con esattezza la data di chiusura : il 25 agosto dell'anno 79.

## B. IL METODO (V. di G.)

Dal punto di vista pratico il problema più grosso che ci si è posto al momento dello studio di questa classe è stato la creazione di una logica tassonomica su cui creare lo schema tipologico.

Ma quali possono essere per noi i criteri per ordinare dei manufatti ?

Probabilmente non quelli dell'artigiano che li ha prodotti o della persona che li ha adoperati.

Supponiamo di dover catalogare un certo numero di orli di recipienti. Partendo dal più semplice al più complesso noi anteporremo, come tra l'altro è stato fatto nello schema tipologico, gli orli piani agli orli ingrossati, gli orli obliqui a quelli a tesa orizzontali, secondo un meccanismo mentale che oppone cose orizzontali nello spazio (la parte estrema dell'orlo) e contigue alla parete dell'oggetto, a cose che si articolano in modo diverso e ruotano in senso antiorario. Il processo è logico ma, risiede solo nella mente di chi opera questa divisione. Naturalmente le cose viste dalla parte dell'artigiano antico potrebbero apparire assai differenti.

Sono troppe le lacune sulla tecnica antica di produzione dei manufatti e difficilmente le tracce di lavorazione sui reperti permettono di dedurre gli usi di attrezzi o dispositivi tecnici specifici.

Ignoriamo se fossero usati strumenti particolari nella sagomatura dell'orlo, per cui un orlo a tesa, probabilmente, poteva essere più semplice da realizzare di un orlo piano, che potrebbe richiedere una rifinitura esterna di precisione se si vuole rendere copribile il recipiente.

Ancora più difficile sarebbe entrare nel merito del concetto che l'artigiano o il fruitore antico ha degli oggetti e delle relazione tra essi, partendo dalla fonte primaria che, in genere, abbiamo a disposizione : il contesto archeologico.

In realtà siamo noi che dobbiamo servirci dello strumento tipologico per meglio comprendere processi di similarità, cambiamenti o evoluzioni dei manufatti. E' però importante che il processo analitico sia "operazionalizzato" e sia comune a tutti gli oggetti presi in esame, in modo che i risultati siano confrontabili e verificabili[4].

Nel nostro schema il "tipo" è inteso come un' idea immateriale, più che un' entità tangibile. Il tipo è l'associazione di tutte quelle caratteristiche discriminanti, nella nostra logica tassonomica[5]. Esso rappresenta, in parole povere, il modello mentale che l'artigiano usa nel momento della realizzazione materiale e di cui sono espressione i tratti comuni presenti nelle forme. Se però con un analisi statistica su una cospicua popolazione di oggetti, volessimo calcolare il valore medio di tutti i parametri da noi scelti per designare un "tipo" assoluto,

---

2 Sulla prima sistemazione del deposito, cf. A. ROCCO, *Pompeiana suppellex, Pompeiana*, Napoli, 1950, p. 279-283.

3 Cf. A. CARANDINI, *Archeologia e cultura materiale*, Bari, 1979.

4 Per l'operazionalismo come base comune delle scienze umane si veda M. HARRIS, *Cultural Materialism : the Struggle for a Science of Culture*, New York, 1979, (trad. it. Torino 1984), p. 10 e.s. ; P. ROSSI, *Cultura e antropologia*, Torino, 1983, p. 57, nota 1.

5 Sulla definizione del concetto di tipo in archeologia si veda : R. PERONI, Tipologia e analisi stilistica nei materiali della preistoria : breve messa a punto, *Dialoghi di Archeologia*, I, 2, 1967, p. 157 ; sulla discussione del concetto e sulle sue valutazioni metodologiche si veda l'ampia trattazione in L. S. KLEJN, *Archaeological Typology*, BAR International Series 153, Oxford, 1982, p. 35 e.s., ed in particolare le conclusioni a p. 68 ; si veda anche G. PUCCI, Ceramica, tipi, segni, *Opus II*, 1, 1983, p. 286.

otterremmo un oggetto inesistente, irreale, e senza alcun valore nè storico, nè pratico[6]. Tra l'altro il "tipo", proprio per il suo carattere di concetto ideale, non può essere posto all'ultimo gradino di una scala tassonomica, nè tantomeno al primo, visto che per definire un "tipo" bisogna aver analizzato tutti gli esemplari che si ritengono originati da quell'idea-oggetto, che ci permettono di connotarlo e definirlo come tale[7].

La definizione di un "tipo" non è un punto di partenza, ma un obiettivo da raggiungere. Altri passi saranno poi necessari per unire i tipi ad altri con funzioni simili e inserirli in grandi categorie formali che consentano di correlare ed ordinare un universo materiale che appare a noi scomposto.

Una volta stabilito il "tipo", o meglio il campo di variabilità del "tipo", in quanto risultato di un'operazione deduttiva, rimarranno punti di riferimento per noi gli esemplari che connotano l'idea dell'oggetto e si porrà il problema di individui che, pur essendo simili al "tipo", presentano caratteristiche che nel nostro sistema lo pongono al di fuori di esso.

Se gli esemplari in questione sono pochi, o addirittura degli *unica*, possono essere considerati varianti del "tipo".

Due osservazioni devono essere fatte a proposito del concetto di variante. La prima è sulla qualità e quantità del nostro universo documentario.

Di quante classi di oggetti, specialmente di uso comune, in ambito archeologico, si può dire che la nostra conoscenza vada al di là di fattori episodici, documentati per piccole zone di territorio e, spesso, non per tutti i periodi storici ?

Non prendere in considerazione quello che per noi oggi è un *unicum*, in ultima analisi, è il modo migliore per farlo rimanere tale[8].

La seconda è che la "variante", in un certo senso, è espressione distorta volontariamente o involontariamente di un "tipo", ne fa parte integrante ; concettualmente è la sua negazione che ci permette di meglio individuarlo, di isolarlo[9]. E' insito in questa prospettiva che si corra il rischio di creare tipologie di soli *unica*, ma a mio parere è un rischio da correre, se non si vuole appiattire l'evidenza costringendola entro schemi interpretativi troppo stretti.

La tipologia, si è detto, è uno strumento e come tale deve essere usato, quando se ne presenti necessità : ordinare un gruppo di oggetti per tipi ci aiuta a comprendere meglio la loro funzione, le interrelazioni tra essi ed il carattere di una cultura. E' uno strumento indispensabile per definire aree di circolazione di oggetti e usi di forme analoghe in zone diverse.

Per un archeologo che si interessi del mondo greco-romano non sussiste il problema di definire l'entità culturale che egli studia. La civiltà greco-romana ha una sua connotazione specifica : lingua, storia, usi e costumi, largamente descritti nelle fonti documentarie a noi pervenute. Ben diverso è invece il problema se l'oggetto di studio è una società o un ambito culturale di cui conosciamo solo le tracce materiali, come per esempio popolazioni preistoriche o protostoriche. Per queste società tutta l'osservazione, per forza di cose, è puntata sulla cultura materiale, sui sistemi insediativi o su comportamenti specifici in ambito funerario. I paletnologi definiscono queste culture in base al modo di lavorare la pietra, in base agli "stili" della ceramica o del rituale funerario. Nascono così definizioni come "cultura delle tombe a fossa" o "cultura del bicchiere campaniforme".

Quanto più si conosce della società indagata, tanto meno i caratteri della sua cultura materiale vengono utilizzati per definirla : a nessuna persona di buon senso verrebbe in mente di chiamare l'età imperiale romana "civiltà dei grandi anfiteatri" o "cultura del tegame-pentola-olla".

Questo non vuol dire che anche per l'epoca imperiale romana l'uso di certe forme di cultura materiale non sia distintivo di un modo di essere, ed il loro cambiamento sulla lunga durata non sia sintomo di cambiamenti economici e sociali profondi che proprio per la dilatazione dei tempi non vengono colti dallo storico tradizionale.

## C. LA TIPOLOGIA (G.G.)

La tipologia della ceramica comune di Pompei vuole essere una tipologia "aperta". L'analisi delle forme e delle caratteristiche fisiche e tecniche dei recipienti contenuti nei depositi dei Granai del Foro e del Museo Nazionale di Napoli consente di affermare che si tratta, con tutta probabilità, del campione più standardizzato nel bacino del Mediterraneo, almeno per quanto riguarda questa classe.

Pertanto, lo schema tipologico elaborato partendo dall'osservazione empirica ed autoptica dei recipienti consente di sistemare in maniera scientificamente plausibile la catalogazione secondo una serie di criteri che vanno dal generale al particolare, creando una struttura "ad albero" (Fig. 1).

Al livello più alto della tipologia, si è utilizzato il concet-

---

6 Sulla difficoltà di individuazione dei tipi nello studio della ceramica si vedano le dimostrazioni di archeologia sperimentale in C. ORTON, *Mathematics in Archaeology*, Cambridge, 1982, p. 27 e.s. e pl. 3.

7 Cf. *contra* A. TCHERNIA, Recensione a Ostia I, *BABesh*, 45, 1970, p. 245, per il quale il tipo è un concetto più specifico, a cui concorrono : "*un minimum d'homogénéité chronologique, la cohérence des aires de diffusion, la récurrence des mêmes signatures*". A. Tchernia si riferisce, nello specifico, alle anfore da trasporto di età romana, ma l'assunto appare piuttosto complesso dal punto di vista concettuale. Facciamo un esempio nell'ambito della stessa classe di materiali : due anfore Dressel 2-4 prodotte l'una in Campania, l'altra in Spagna, hanno alla base la stessa idea di un'anfora con orlo ingrossato, anse a doppio bastoncello, spalla distinta, etc. ? Se si, ovvero se il modello è lo stesso, saranno lo stesso tipo, naturalmente non la stessa forma e certamente non avranno in comune le carratteristiche materiali della loro produzione. Le caratteristiche a cui accenna Tchernia per definire un tipo sono voci sistemiche dell'oggetto, giuste da definire in sede di discussione, ma difficilmente puntualizzabili in fase di analisi.

8 Cf. Pucci *op. cit.*, p. 280.

9 Cf. Peroni, *op. cit.*

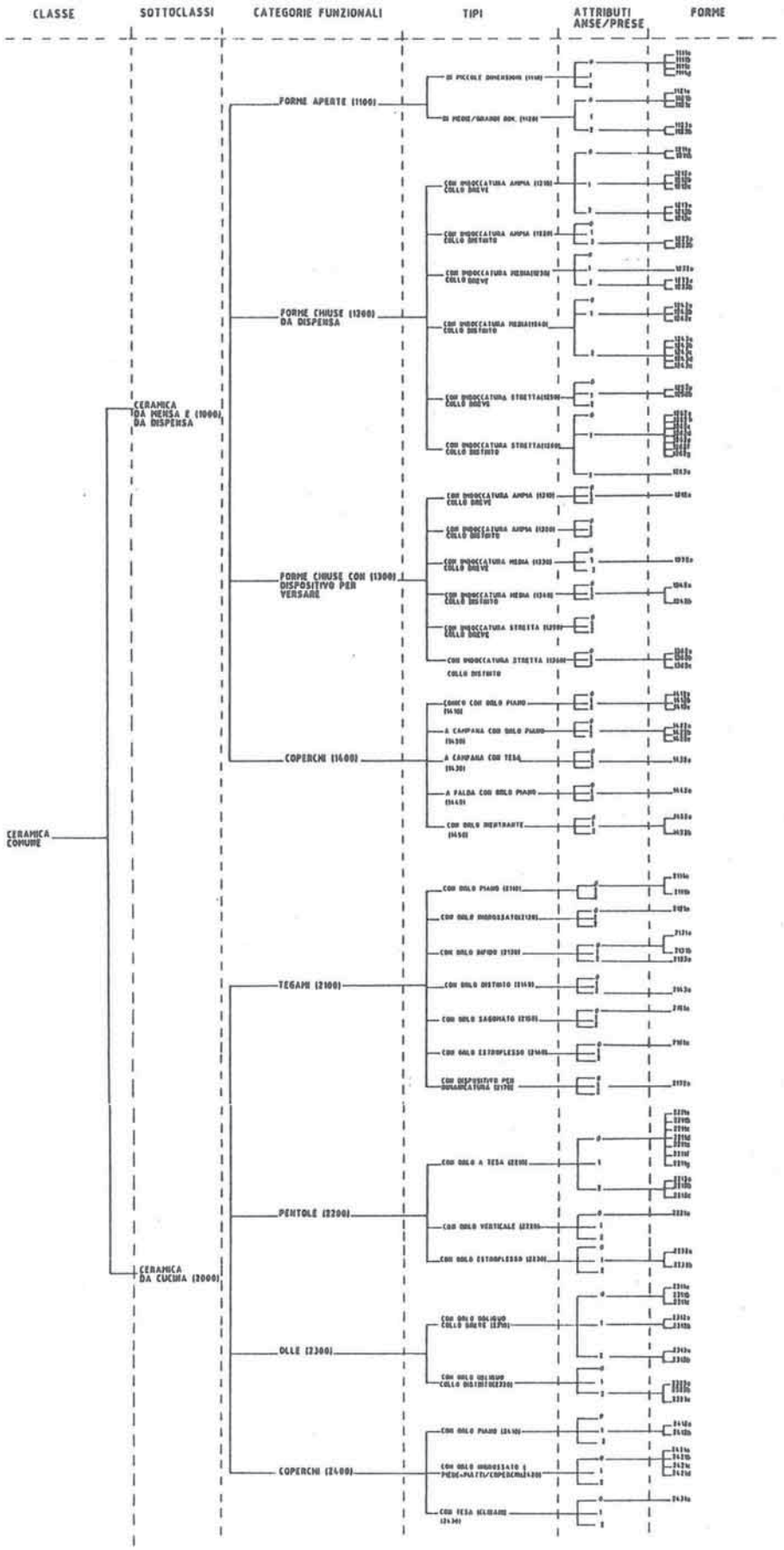



Figure 1 - Schema tipologico generale della ceramica comune di Pompei.

to di classe per definire tutta la ceramica comune, intesa nella sua globalità, indipendentemente dalle caratteristiche fisiche (ad esempio, il grado di depurazione dell'argilla)[10]. La classe non è stata individuata da un codice numerico. E' il caso di precisare che la numerazione gerarchica prende le mosse da un contesto e da un'esigenza precisi, che vengono assunti come concetti di base : la catalogazione della ceramica comune di Pompei, in uso nel 79 d. C. E' importante sottolineare questo aspetto, poichè altre classificazioni di questi recipienti in contesti diversi per localizzazione e/o cronologia non possono rientrare nel codice numerico qui utilizzato.

Qualora fosse necessario (e realizzabile), ad esempio, elaborare uno schema simile per la tipologia della ceramica comune del bacino del Mediterraneo dall'età repubblicana al primo impero sarebbe indispensabile caratterizzare questi aspetti con ulteriori codici numerici : ad esempio, le decine di migliaia per individuare il dato topografico (Pompei), le centinaia di migliaia per individuare il periodo. Ma questo sarebbe un progetto probabilmente troppo ambizioso ed in ogni caso al momento inattuabile, poichè, mentre la ceramica fine solitamente viene pubblicata dai vari contesti di scavo, la ceramica comune non è oggetto di altrettanta attenzione. Inoltre, probabilmente, non è gestibile da un codice numerico generale una classe che presenta una tale quantità di variabili, da quelle morfologiche a quelle di produzione.

In ogni caso, il campione pompeiano costituisce il confronto più valido per i materiali rinvenuti in Italia e, probabilmente, sulle coste del Mediterraneo.

All'interno della classe ceramica comune si sono individuate le sottoclassi ceramica da mensa e da dispensa (1000) e ceramica da cucina (2000). Il codice numerico, strumentale alla catalogazione, come già precisato, parte da questo livello, dal quale è possibile individuare una serie di distinzioni che consentono di catalogare gli oggetti compresi all'interno della classe.

E' evidente che già a questo livello interviene una distinzione funzionale tra gli oggetti ; tale distinzione, palmare per la ceramica da cucina (sono recipienti che, per caratteristiche morfologiche e tecnologiche, sono predisposti all'esposizione al fuoco), risulta più complessa per i vasi non da fuoco (tazze, coppe, brocche, anforette, etc.). La scelta operata per la definizione della sottoclasse, in pratica, tiene conto dell'uso primario presumibile per una serie di recipienti, ovvero quello di essere usati per servire o conservare cibi liquidi, semiliquidi e solidi, a prescindere dalla possibilità per alcune forme di essere impiegate per usi diversi. Ad esempio, alcune forme aperte di piccole dimensioni (forme 1111a, b e c) sono state utilizzate nella preparazione dei colori, in quanto contengono tracce di colore indaco e rosso (Fig. 2, 3 et 4). Inoltre, alcune olle da cucina presentano dei fori praticati *ante cocturam* sul corpo : evidentemente, per esigenze di economicità nella produzione dei recipienti, una certa quantità di

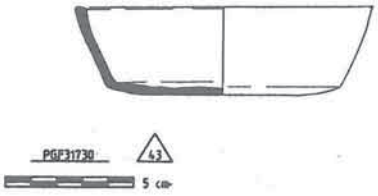



Figure 2 - Forma 1111a.

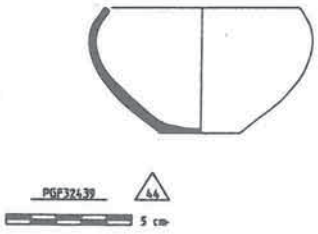



Figure 3 - Forma 1111b.

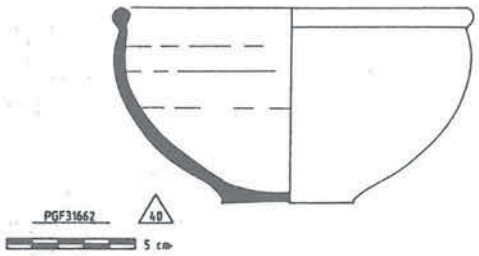



Figure 4 - Forma 1111c.

vasi venivano destinati ad utilizzi diversi (da giardino, in questo caso), pur essendo del tutto identici agli esemplari prodotti per la cottura dei cibi[11].

D'altro canto, nonostante le obiettive difficoltà a definire concetti complessi come quelli di uso primario e secondario, questa suddivisione a grandi linee funzionale ha consentito di individuare le cesure con altri gruppi di recipienti : gli strumenti agricoli (mortai, situle, patine per uva, glirari, etc.), il vasellame per usi votivi (ceramica miniaturistica, coppe bruciaprofumi, etc.), di cui Pompei presenta una quantità ed una varietà notevoli. Ovviamente, nel sistema individuato, i gruppi sopra accennati potranno costituire ulteriori sottoclassi.

All'interno delle sottoclassi ceramica da mensa e da dispensa e ceramica da cucina si sono suddivise delle categorie funzionali, il cui codice numerico è individuato dalle centinaia, con un criterio che, anche in questo caso, prende le mosse dall'osservazione diretta dell'universo documentario oggetto della catalogazione.

Diversamente da quanto accade per la ceramica da cucina, dove le categorie funzionali sono chiaramente definibili, per la ceramica da mensa e da dispensa bisogna dire che le uniche categorie funzionali individuabili sono differenziate innanzitutto dal rapporto tra diametro dell'orlo e altezza, che risponde, evidente-

10 Cf. Pucci, *op. cit.*, p. 275 e.s. ; cf. anche J. P. MOREL, *Céramique campanienne, les formes*, Roma, 1981, p. 22.

11 Per l'uso e la distribuzione di tali recipienti a Pompei, si veda W. JASHEMSKI, *The Garden of Pompei, Herculaneum and the Villas Destroied by Vesuvius*, New York, 1979, p. 238 s., note 15 e.s.

mente, ad una esigenza di carattere funzionale (una tazza non verrà usata per conservare del vino, ed una bottiglia non sarà usata per impastare degli ingredienti).

Si è ritenuto opportuno, inoltre, porre a questo livello della distinzione tipologica le brocche con dispositivo per versare, in quanto la loro funzione è estremamente precisa e, come tale, normativa.

Per quanto riguarda i coperchi, mentre risultano facilmente individuabili come categoria funzionale, la loro attribuzione alle singole sottoclassi è stata determinata essenzialmente in base alle caratteristiche tecnico-fisiche : accanto al tipo di argilla, si è considerato il trattamento delle superfici (polite o meno), il grado di corsività nella resa degli orli, il tipo di cottura degli oggetti, che, al pari della composizione mineralogica dell'impasto, influenza la loro capacità di resistere all'esposizione al fuoco ; si è inoltre considerata la presenza o meno di annerimento dell'orlo, nonchè le tracce di uso.

La maggior parte dei coperchi è risultata attribuibile alla ceramica da cucina, mentre quelli da mensa e dispensa sono quantitativamente meno rilevanti. E' da segnalare la quasi totale assenza di coperchi o tappi adatti alle forme chiuse con imboccatura stretta (1250, 1260) ; evidentemente questi recipienti venivano chiusi con altro tipo di materiale, probabilmente deperibile (legno, sughero, stoppa e simili).

Il momento di maggiore problematicità, che ha dovuto tenere strettamente conto dei materiali esaminati, al di là di un mero approccio teorico-sistematico, è costituito dall'individuazione dei tipi (numericamente, le decine). Dell'approccio metodologico a questo concetto e a quelli connessi di forma e variante vi abbiamo già detto. E' necessario precisare, in dettaglio, che gli elementi utilizzati per la definizione dei singoli tipi privilegiano la forma dell'orlo e del collo, in quanto sia da un punto di vista funzionale, sia di distinzione morfologica, sono queste parti dei vasi ad assumere valore distintivo.

Possiamo precisare, a questo proposito, che il corpo delle forme chiuse di ceramica da mensa e dispensa è realizzato in maniera estremamente simile nella maggior parte dei casi, così come non sono distinguibili ai fini dell'elaborazione tipologica i fondi piani dei vari tipi di tegame.

Per quanto riguarda le forme aperte della ceramica da mensa e da dispensa, ha prevalso, nell'individuazione dei tipi, il concetto di dimensione (piccole dimensioni : 1110 ; medie/grandi dimensioni : 1120), in quanto, sia per la scarsezza quantitativa dei recipienti, sia per la loro estrema semplicità da un punto di vista morfologico, non è stato possibile (nè utile) individuare ulteriori elementi che ne distinguessero i tipi.

Al penultimo livello della struttura sono state poste, come attributi, le anse o prese, in quanto, seppure distintive per le singole forme, non lo sono rispetto ai tipi. Nella numerazione, sono individuate dalle unità.

Per i coperchi con orlo ingrossato e piede (i piatti-coperchi : 2420), la presenza del piede costituisce carattere tipologico distintivo, e non attributo come presa.

All'ultimo livello della struttura stanno le forme, ovvero i recipienti, indicate da una lettera minuscola dell'alfabeto. Le forme sono individuate dalla rappresentazione grafica di un esemplare, che assume valore normativo per un insieme quantitativamente variabile di oggetti del tutto simili tra loro. L'individuazione del singolo oggetto adottato come "legisegno" è data dal suo numero di inventario[12]. La successione delle singole forme è stata realizzata considerando l'insieme delle scansioni delle parti dei vasi, con una sequenza dal più semplice al più complesso. Questo criterio ha, ovviamente, un valore del tutto strumentale allo studio e non pretende in alcun modo di seguire un ordinamento presente nella mente degli antichi produttori e fruitori.

A questo proposito, inoltre, non si è ritenuto opportuno attribuire ai recipienti nomi riportati dagli autori antichi, tranne in alcuni casi casi specifici (ad es., i *clibani* : 2430), in quanto, in linea di massima, non è possibile collegare il nome del vaso ad un tipo e ad una forma precisa.

Per gli insiemi di vasi attribuiti ad una singola forma, le caratteristiche fisiche quali l'impasto, il trattamento delle superfici, eventuali tracce di colore o di decorazione, elementi epigrafici sono stati precisati di volta in volta.

La struttura descritta prende evidentemente le mosse dalla classificazione effettuata da J. P. Morel per la ceramica a vernice nera[13], come già accennato, di cui rispecchia alcune linee metodologiche generali, oltre al sistema di numerazione delle forme. Data la minore standardizzazione e la maggiore varietà morfologica delle forme in ceramica comune rispetto a quelle in ceramica a vernice nera, i caratteri discriminanti per definire le diverse forme sono necessariamente meno ristretti rispetto alla tipologia della ceramica a vernice nera : ad esempio, non si è ritenuto opportuno tenere conto delle diverse inclinazioni della vasca delle forme aperte, mentre sembra molto più utile ottenere un ordinamento che consenta di sistemare dalle piccole coppe alle anforette, agli orci, e via di seguito.

Infine, si è voluto creare uno strumento valido ed integrabile anche a seguito di ulteriori indagini nella città di Pompei, che potrebbero restituire oggetti non del tutto inseribili nelle forme già individuate e presenti nei Granai del Foro.

## D. LA CERAMICA DA MENSA E DA DISPENSIA : UN ESEMPIO (G. G.)

Esamineremo ora un settore della tipologia, particolarmente indicativo per la ceramica da mensa e da dispensa.

Si tratta, nella categoria delle forme chiuse da dispensa, dei tipi con imboccatura stretta e collo breve (1250) e con imboccatura stretta e collo distinto (1260) (Fig. 5). Questi due tipi costituiscono, con un totale di n. 919 esemplari, circa il 60% dei recipienti esaminati.

Lo studio di questi recipienti conferma quanto già

12 In merito al concetto di "sinsegno" e "legisegno" applicati all'analisi tipologica, si veda Pucci, *op. cit.*, p. 276 ss.

13 Morel, *op. cit.*

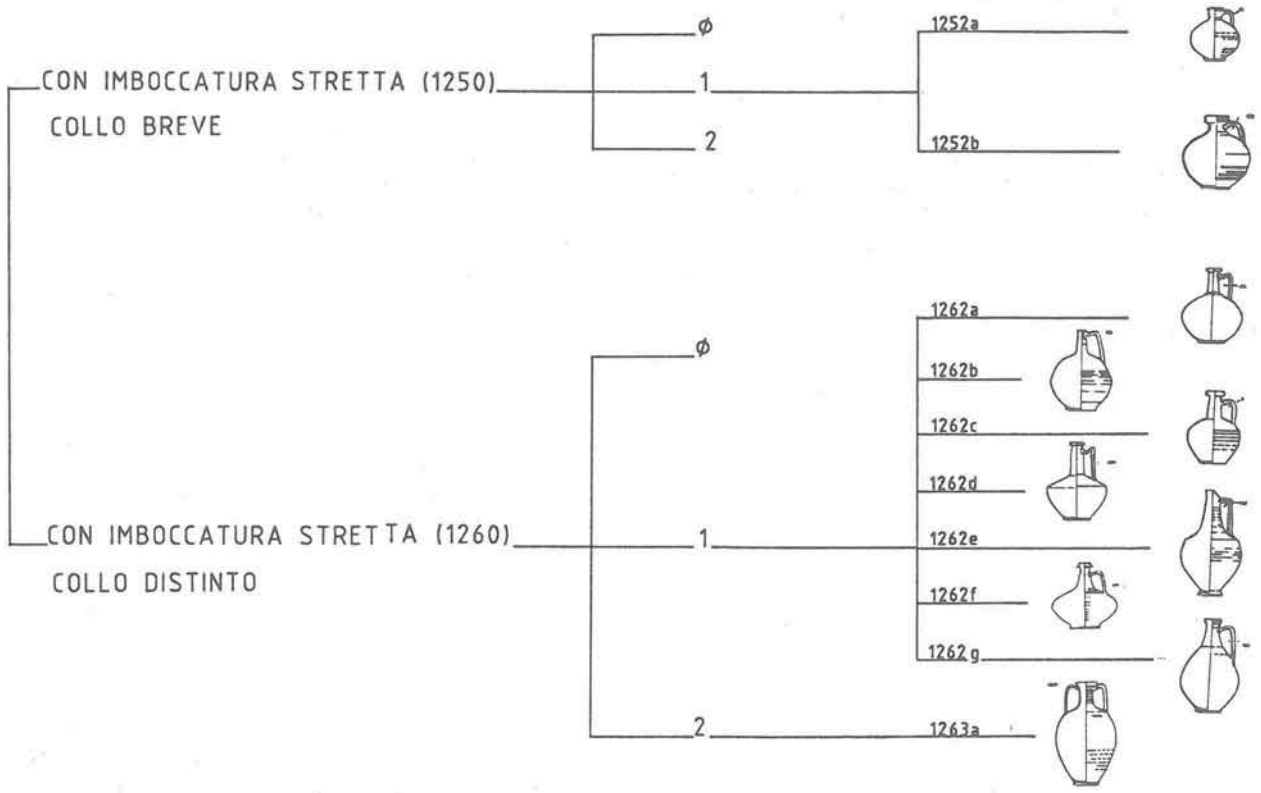



Figure 5 - Tipi 1250 e 1260 con esemplificazione delle forme.

descritto nelle linee generali della tipologia : innanzitutto, il fatto che il discrimine tra i diversi tipi è dato dalla scansione orlo-collo, mentre si osserva come le restanti parti siano realizzate in maniera alquanto simile (si noti, in particolare, la resa dei piedi). Inoltre, la struttura individuata ha consentito di inserire anche oggetti lacunosi, come le forme 1262b e 1262e, nonchè forme rappresentate da un solo esemplare (1262d, 1262e, 1262f).

Di particolare interesse è la forma 1252a, che all'interno del gruppo, costituisce, con un totale di 783 unità, oltre l'85% dei recipienti. La forma è presente in diverse dimensioni ed è, in questa categoria, la più rappresentata in assoluto a Pompei (Fig. 6). Non sembra docu-



Figure 6 - Forma 1252a : esemplari di diverse dimensioni.

mentata al di fuori dell'area vesuviana con questo profilo. Vi sono esemplari, da vari siti nel bacino del Mediterraneo, di brocchette a imboccatura stretta e collo breve, ma nessuno che si possa mettere direttamente in relazione con la forma 1252a. E' stata definita *lagoena*, quale tipico vaso da vino, le cui diverse dimensioni corrisponderebbero a misure di capacità standard, multipli e sottomultipli della *hemina*[14].

In realtà, il termine *lagoena* non può essere messo in diretta connessione con questa forma. Inoltre, per quanto riguarda la capacità, la misurazione effettuata sul gruppo di 150 esemplari conservati nel Museo Nazionale di Napoli e su quello dei Granai del Foro non ha rilevato particolari addensamenti attorno ad alcune misure, soprattutto per quanto riguarda i recipienti più grandi.

Quelli piccoli, oltre ad essere quantitativamente più rilevanti, presentano misure (diametro orlo, altezza), che, seppure alquanto ripetitive ed indice, pertanto, di una notevole standardizzazione nella produzione, non sembra possano individuarsi come misure di capacità (Fig. 7).

Va rilevato, d'altro canto, che l'*hemina* è un sottomultiplo dell'anfora, che doveva avere grosse oscillazioni di valore a seconda del tipo di anfora, nonchè del sito considerato. Infatti le fonti letterarie a disposizione riferiscono dati riguardanti Roma e non è affatto provato che il sistema fosse unitario[15].

Per la forma 1252a, vista la grande quantità di recipienti presenti a Pompei e la gradualità di misure esistente tra loro, si potrebbe pensare ad un recipiente in uso, ad esempio, nelle *cauponae* e nelle *tabernae*, il cui contenuto poteva essere venduto sulla base dei campioni delle varie capacità esposti nelle botteghe stesse. L'ipotesi, almeno per i materiali in esame, non può essere verificata, vista l'impossibilità di ricostruire i contesti di rinvenimento. In ogni caso, è probabilmente lecito mettere in relazione questi recipienti con la grande quantità di vino che doveva essere prodotta nella zona vesuviana. Pompei era centro di notevole consumo, sia per il prodotto locale che per quello importato, con le sue 118 tabernae, un numero veramente considerevole, se rapportato con quello di altre località, ad esempio Ostia, con sole 14 tabernae[16].

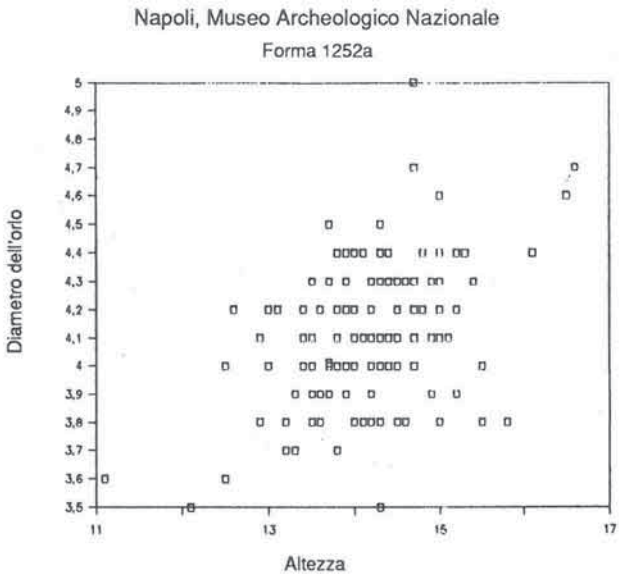



Figure 7 -
Grafico XY (diametro dell'orlo/altezza dei recipienti) applicato agli esemplari della forma 1252a conservati nei depositi del Museo Nazionale di Napoli.

Un uso forse secondario del recipiente è documentato da un *titulus* in nero, in corsivo, presente su un esemplare conservato al Museo di Napoli, sulla spalla : *LIQ*, evidentemente connesso con il *garum*, di cui, peraltro, Pompei, come per il vino, era parimenti centro di produzione e consumo.

Da ultimo, è opportuno accennare all'aspetto tecnologico dello studio della ceramica comune di Pompei.

L'esame delle caratteristiche fisiche degli impasti dei vasi è stato effettuato a livello necessariamente macroscopico, vista l'impossibilità, nella maggior parte dei casi, di prelevare campioni di argilla da esemplari integri.

In ogni caso, la stragrande maggioranza dei recipienti esaminati sembra essere di produzione locale, intendendo con questo concetto una produzione localizzata in varie officine nell'ambito vesuviano, ancorchè non ben individuabili in base ai dati di scavo finora a disposizione[17]. La produzione doveva essere di un buon livello quantitativo e qualitativo e, con tutta probabilità, dare luogo ad una certa esportazione a medio e vasto raggio, la cui entità non è per il momento quantificabile.

L'esame dei recipienti, inoltre, consente di fare alcune osservazioni sull'organizzazione della produzione.

Si è notato che le parti secondarie dei vasi, in linea di massima, sono realizzate allo stesso modo : le anse ed i piedi, ad esempio, sono modellati ed applicati al corpo dei vasi in maniera alquanto simile nelle diverse forme. Questo dato è stato paragonato con quello che si evince da un piccolo gruppo di forme chiuse provenienti da due insediamenti di età repubblicana nell'*ager stabianus*, a Casola e a Gragnano, in stato estremamente frammentario, ma che conservano l'attacco dell'ansa, nonchè con materiali provenienti da una stipe votiva in località Privati a Castellamare di Stabia. In questi recipienti, l'ansa è modellata direttamente sull'orlo, tanto che risulta difficile stabilirne la scansione tettonica[18] (Fig. 8 et 9).

14 M. ANNECCHINO, Suppellettile fittile da cucina di Pompei, in AA. VV., *L'instrumentum domesticum di Ercolano e Pompei*, Roma, 1977, p. 112, fig. 5, n° 41.

15 M. BELTRAN LLORIS, *Las anforas romanas en Espana*, Zaragoza, 1970, p. 61 ss.

16 Il dato è sotttolineato da A. TCHERNIA, Il vino : produzione e commercio, in AA. VV., *Pompei 79, Raccolta di studi per il decimonono anniversario dell'eruzione vesuviana*, Napoli, 1979, p. 87 ss. e E. LEPORE, Il quadro storico, *ibid.*, p. 503 s.

17 Per un quadro complessivo delle officine pompeiane, tra le quali solo tre risultano essere di vasai e circa la mancanza di associazioni professionali di vasai tra i *collegia* pompeiani si veda J. P. MOREL, La ceramica e il vetro, *ibid.*, p. 261, ed ivi bibl.

18 Per lo studio dei primi due insediamenti cf. P. MINIERO, V. DI GIOVANNI, G. GASPERETTI, Insediamenti di età repubblicana nell'*ager Stabianus*, *Rivista di Studi Pompeiani*, 5, 1991, p. 17-66, in corso di stampa.

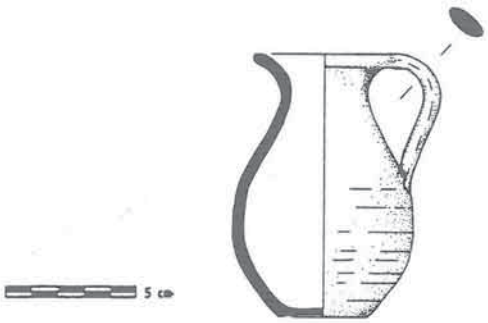


Figure 8 - Castellammare di Stabia (NA), località Privati : brocchetta databile al IV-III sec.a. C.

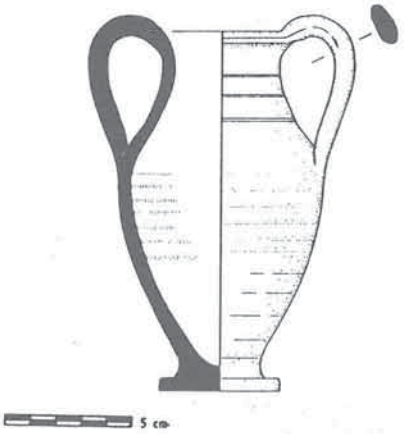


Figure 9 - Castellammare di Stabia (NA), località Privati: anforetta databile al IV-III sec. a. C.

Tutti gli esemplari di Pompei, al contrario, presentano sempre ben distinto l'attacco delle anse. I frammenti dall'*ager stabianus* sembrano tutti databili entro la medio-tarda età repubblicana, sia per i contesti di rinvenimento, sia per i confronti individuati.

Probabilmente il fenomeno va interpretato nel senso di una evoluzione tecnico-stilistica che passa da anse ancora sopraelevate sull'orlo (materiali databili nel V-IV secolo a. C.)[19] ad anse appiattite, ma ancora fuse all'attacco con l'orlo, per giungere ad una netta differenziazione delle parti del vaso.

E' forse lecito, a questo punto, ipotizzare il passaggio da un processo di lavorazione che prevedeva la realizzazione del vaso da una stessa mano ad un'organizzazione della produzione in cui parti diverse venivano realizzate da mani diverse (corpo, anse, piede), con una estrema specializzazione nelle mansioni.

Di particolare rilievo è la presenza di un bollo in cartiglio rettangolare impresso su una delle forme chiuse da Casola, che risulta un *unicum* per questi materiali dall'area vesuviana (Fig. 10). Al contrario, la ceramica da mensa e dispensa di Pompei è totalmente

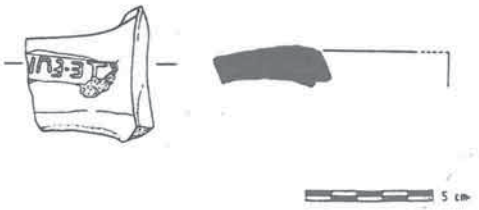


Figure 10 - Casola (NA): bollo osco su ceramica comune.

anepigrafe. Il bollo, in lingua osca, è pertinente alla famiglia degli *Epidii*, attestata dal III-II secolo a. C. e ben nota in età primo-imperiale nella zona come produttori di vino[20].

## E. LA CERAMICA DE CUCINA : UN ESEMPIO (V. di G.)

Lo schema tassonomico della ceramica da cucina di Pompei (sottoclasse 2000) prevede come primo elemento discriminante la creazione di categorie formali-funzionali (olle, pentole, tegami, coperchi), ognuna presumibilmente destinata a funzioni specifiche nell'ambito delle abitudini alimentari antiche.

Dal punto di vista normativo per l'inserimento dei manufatti nelle varie categorie si è tenuto conto del rapporto diametro dell'orlo-altezza del vaso, oppure dell' evidente funzione discriminante (coperchi).

Il tipo è, a sua volta, individuato da tratti comuni a più oggetti compresi nella medesima categoria, morfologicamente distintivi di più insiemi (ad esempio : tegami ad orlo piano : 2110 ; tegami ad orlo bifido : 2130).

L'analisi del repertorio formale della ceramica da cucina di Pompei fotografa la situazione nella Campania meridionale alla fine del I secolo d.C., cioè circa cinquanta anni prima della grande invasione della ceramica africana da cucina nel Mediterraneo occidentale[21]. Il modello che si evince è la assoluta supremazia delle fabbriche tirrenico/campane (meno del 2% degli oggetti è importata), che producono vasellame appartenente ad un patrimonio formale italico che ha come sua caratteristica quello di essere diviso in tre categorie funzionali (tegame, pentola, olla), anziché due (tegame e olla) come sembra per il sistema più antico ancorato al patrimonio formale di tradizione ellenistica[22] (Fig. 11).

I tipi più attestati, sia a Pompei che in Campania ed in tutto il bacino del Mediterraneo nel I sec. d. C., ognuno nelle proprie categorie funzionali, sono il tegame ad orlo bifido (tipo 2130), la pentola con orlo a tesa (tipo 2210), e l'olla con orlo obliquo (tipo 2310). I tre i tipi da un punto di vista quantitativo coprono il 70.5 % di tutti gli oggetti che compongono la sottoclasse "ceramica da cucina" a Pompei.

L'innovazione di questo sistema, che sembra attestar-

19 Si tratta di brocchette da Napoli e da vari centri di area sannitica, e di forme chiuse a vernice nera ; cf. Miniero *et al.*, *op. cit.*, p. 37 e note 137-139.

20 Il bollo, retrogado, presenta le seguenti lettere : *STE.EPI* ed è pubblicato in V. DI GIOVANNI, Un bollo osco su un recipiente in ceramica comune dall'*ager Stabianus*, *Klearchos*, 113-116, 1987, p. 75-80.

21 S. TORTORELLA, Ceramica da cucina, in AA. VV., *Atlante delle forme ceramiche*, EAA Suppl. 1, Roma, 1981, p. 208-224.

22 Miniero *et al.*, *op. cit.*, p. 40.

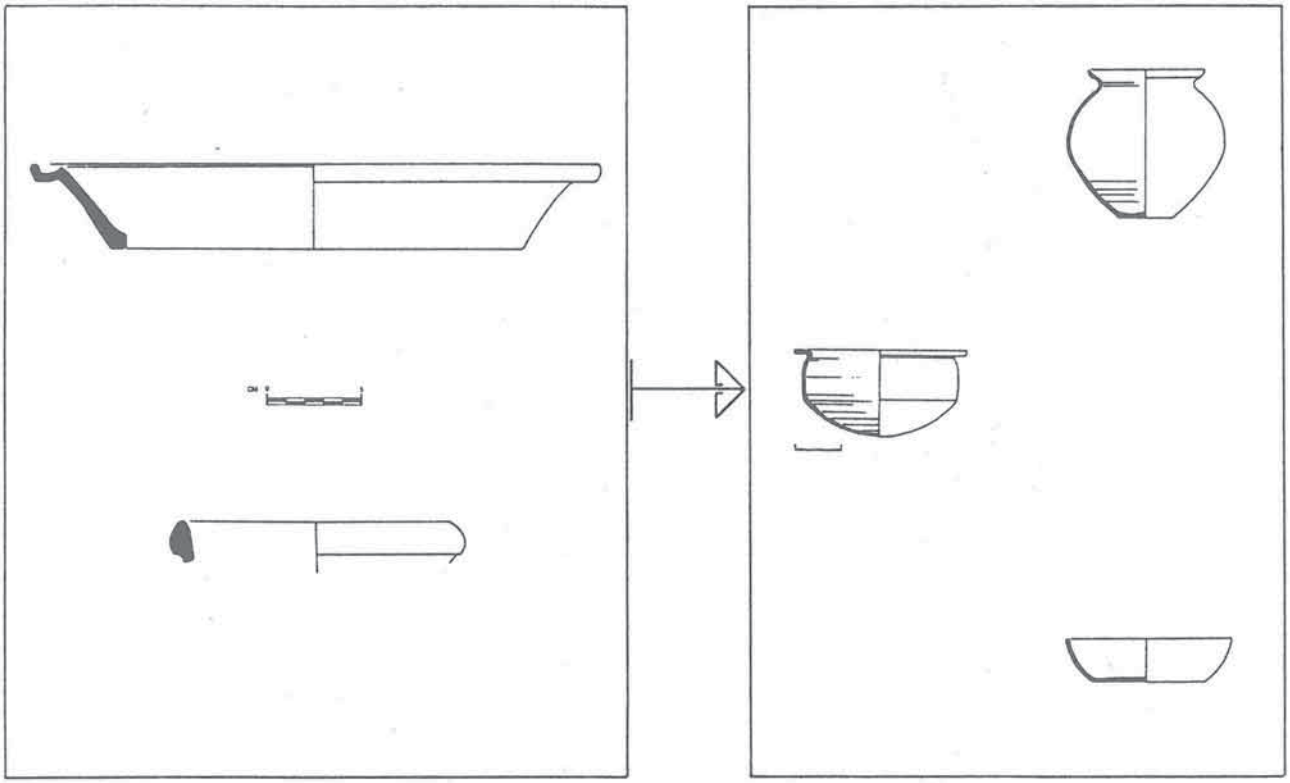


Figure 11 - Esemplificazione delle categorie funzionali della ceramica da cucina : a sinistra, il sistema bipartito ellenistico ; a destra, quello tripartito italico-romano.

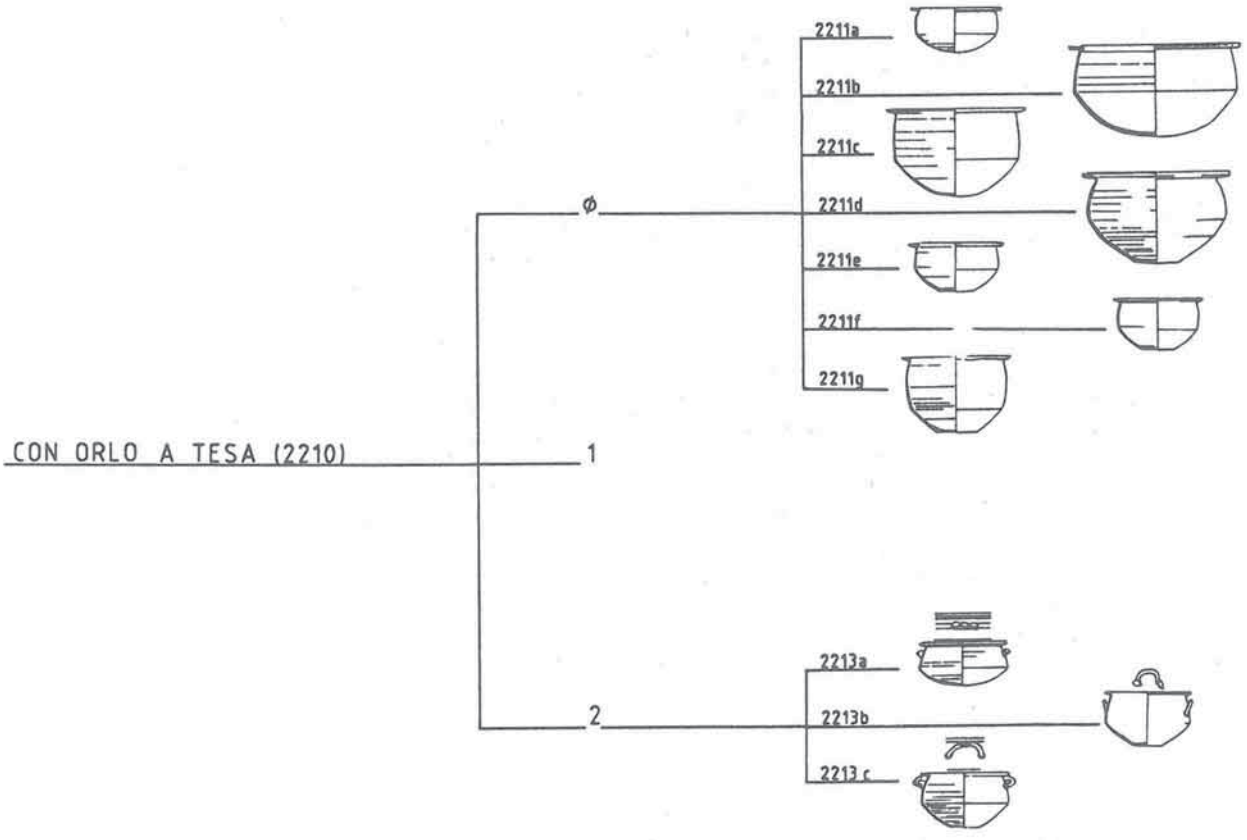



Figure 12 - Tipo 2210 con esemplificazione delle forme.

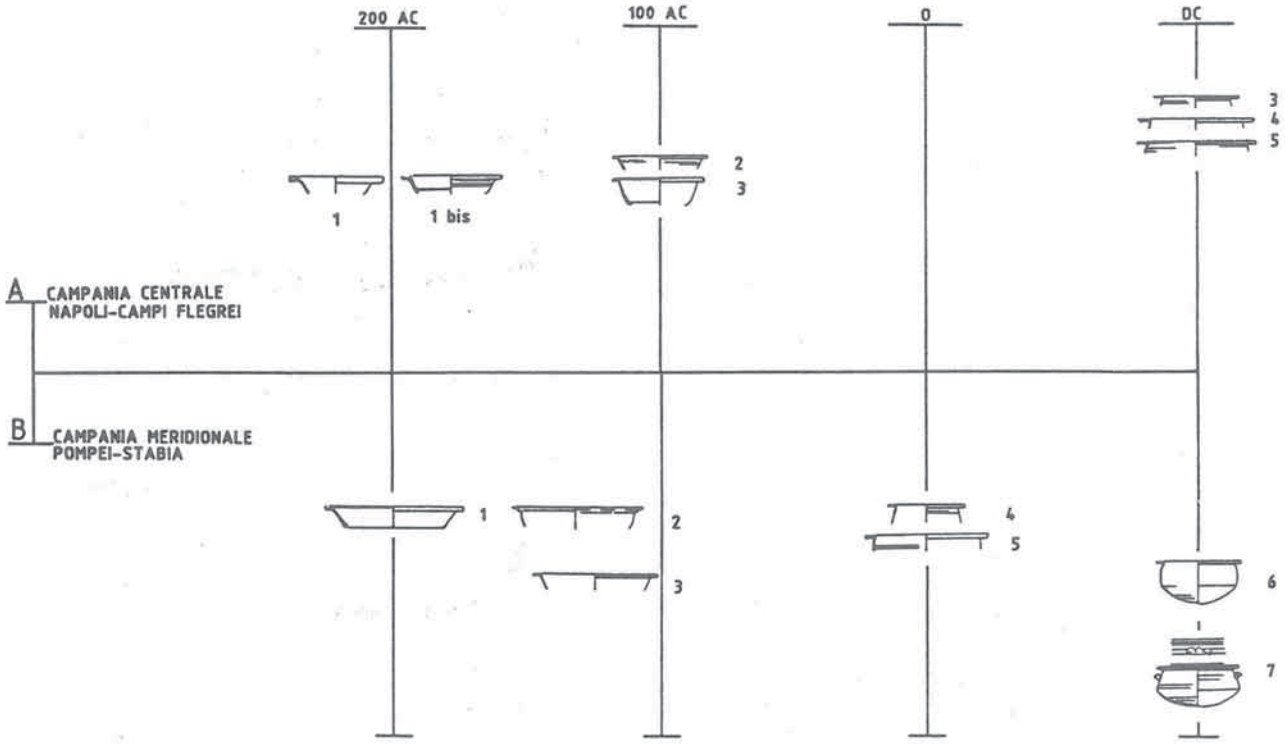



Figure 13 - Schema evolutivo del tipo 2210 in Campania (dal II sec. a. C. al I sec. d. C.).

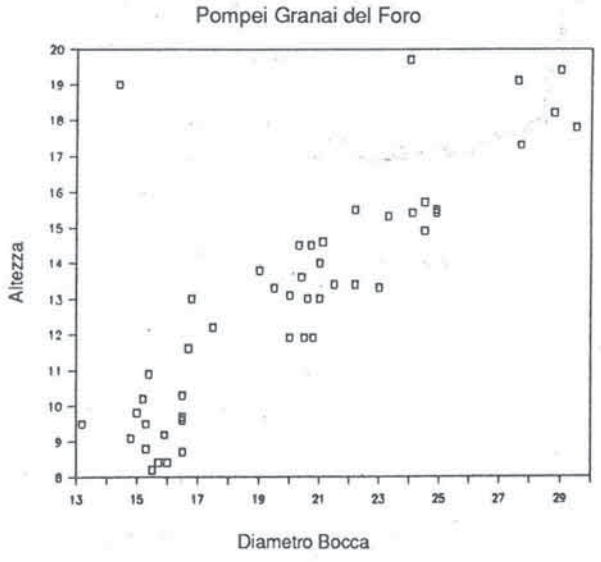



Figure 14 -
Grafico XY (diametro dell'orlo/altezza dei recipienti) applicato agli esemplari delle forme 2211a, b, c, d, e, f, g.

si in modo definitivo negli anni centrali del primo secolo a. C., è rappresentata dalla pentola con l'orlo a tesa (Fig. 12). Questo tipo, estremamente diffuso in tutto il bacino del Mediterraneo, specialmente in occidente, sembra comparire nel secondo quarto del primo secolo a.C. ed attestarsi definitivamente circa un venticinquennio dopo. E' interpretabile come la naturale evoluzione di un tipo di tegame a vasca alta, con orlo aggettante e profondo incasso per il coperchio, piuttosto comune in epoca ellenistica[23]. In Campania, sicuramente area di produzione di entrambi i tipi, alla luce di alcuni contesti di scavo recentemente scoperti, è possibile seguirne l'evoluzione sia nella zona vesuviana che nell'area di Napoli e dei Campi Flegrei. In entrambe le zone le attestazioni sembrano suggerire un analoga linea evolutiva svoltasi sincronicamente nel corso dei due secoli prima di Cristo e del secolo successivo (Fig. 13).

Nei depositi di Pompei sono stati schedati sotto il tipo 2210 ben 92 esemplari divisi in 10 forme con diverse caratteristiche morfologiche. Ma la sola forma 2211a copre il 53.2 % delle presenze, mentre la 2211e il 21,7 %. Questi dati brevemente esposti sembrerebbero indicare una forte standardizzazione delle forme che però, come in molti altri casi della nostra tipologia, non trova confronto con una standardizzazione delle misure.

Un grafico bidimensionale (cluster), generato sistemando i diametri degli orli e le altezze su due assi cartesiani, non ha indicato particolari addensamenti di misure standard (Fig. 14). Lo stesso sistema è stato utilizzato per generare un grafico che ha associato le misure dei tegami ad orlo bifido con le pentole con orlo a tesa ed ha evidenziato per i tegami una moderata concentrazione su due misure base (Fig. 15).

Dando brevemente uno sguardo alle importazioni,

23 Questo tipo di tegame è solitamente definito *lopas* : si veda B. SPARKES, L. TALCOTT, Black and Plain Pottery of the 6th, 5th and 4th Centuries B. C., *The Athenian Agora*, XII (1970), p. 227 ss. ; M. BATS, *Vaisselle et alimentation à Olbia-de-Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.)*, Paris, 1988, p. 48, fig. 8.

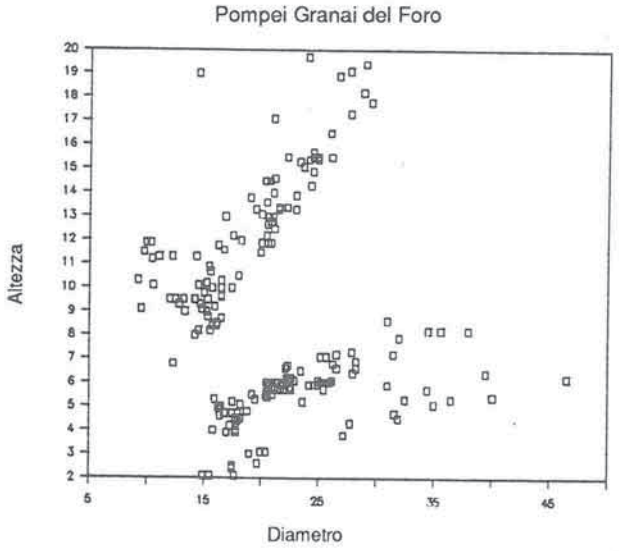



Figure 15 -
Grafico XY (diametro dell'orlo/altezza dei recipienti) applicato agli esemplari delle categorie formali 2100 (tegami) e 2200 (pentole).

sono da segnalare cinque esemplari di *sartago* (forma 2172 a) (Fig. 16) di produzione non campana, provenienti probabilmente dal vicino oriente[24], in ottimo stato di conservazione, e sei recipienti di provenienza africana, delle forme 2151 a (1 esemplare), 2161 a (1 esemplare), 2221 a (4 esemplari) (Fig. 17). Due di questi ultimi sono degli *unica* , evidentemente ancora agganciati alla tradizione formale ellenistica e scarsamente confrontabili sia da contesti italiani che da altri siti delle coste del Mediterraneo, mentre altri tre esemplari, a patina cinerognola, si riferiscono alla nota pentola Hayes 194/Ostia II fig. 303-304[25]. E' interessante segnalare che l'esemplare più piccolo reca inscritto sulla superficie esterna, probabilmente con il gesso, l'indicazione del contenuto stafias in grafia greca (Fig. 18). Quindi la pentola al momento dell'eruzione conteneva uva passa, a dimostrazione dell'utilizzo secondario di questi recipienti.

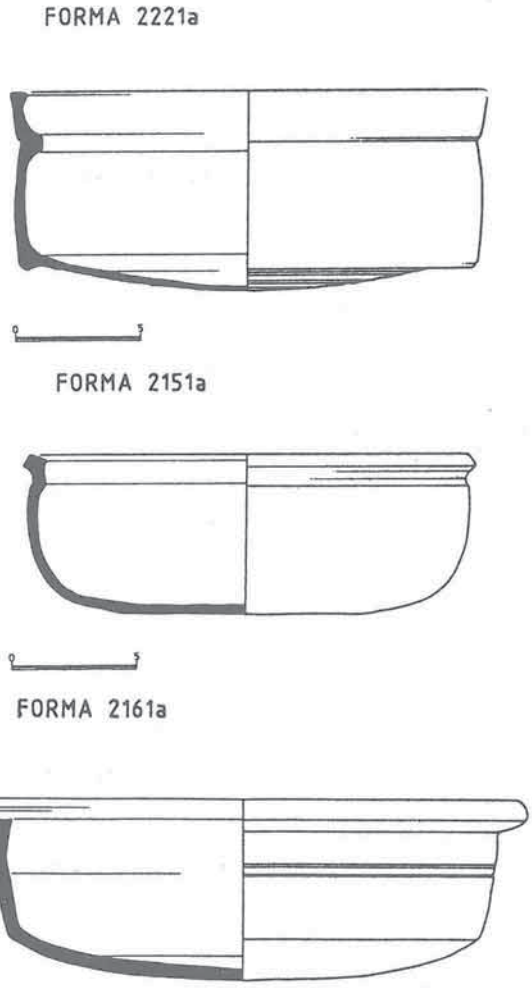



Figure 17 - Ceramica da cucina di produzione africana da Pompei.

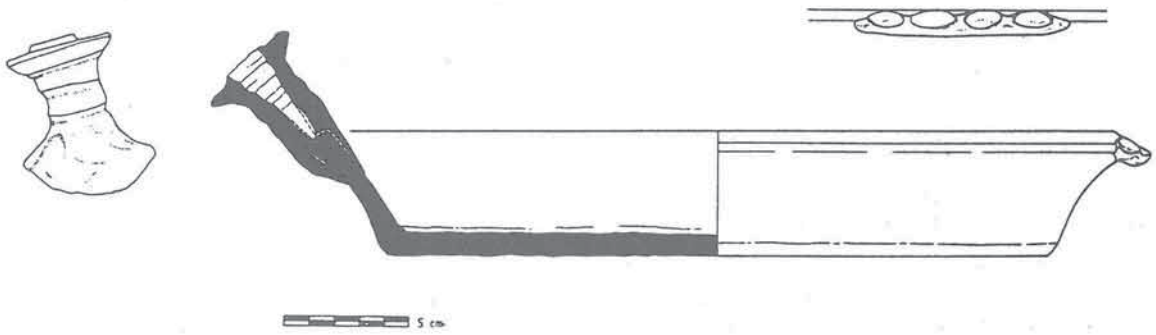



Figure 16 - Esemplare di *sartago* (forma 2172a) di produzione orientale da Pompei.

24 J. A. RILEY, The Coarse Ware from Benghazi (Berenice), in J. A. LLYOD (ed.), *Sidi Khrebish Excavations, Benghazi (Berenice)*, vol. II, Tripoli, 1979 p. 275 ed ivi bibl., a cui bisogna aggiungere almeno J. HAYES, "The Villa Dyonisos Excavations, Knossos : The Pottery", *ABSA*, 78, 1983,, p. 126, fig. 9, n° 99-101, dove è discussa l'origine egea del tipo.

25 Cf. Tortorella, *op. cit.*, p. 216 ed ivi bibl.



Figure 18 - Esemplare della forma 2221a con iscrizione.



## DISCUSSION[26]

Président de séance : A. DESBAT

***Alain CHARTRAIN*** *: Manifestement, ce genre de travail nous montre qu'en France, les approches de type anthropologique sur les contenances, les usages primaires ou secondaires des vases, sont terriblement déficientes. Les médiévistes s'y sont un peu essayés mais je crois que, dans le domaine de la céramique antique, on a encore trop peu développé ce type d'approche qui, de toute façon, réclame des préalables méthodologiques et une énorme quantité de travail.*

***Vincenzo DI GIOVANNI*** *: En réalité, le point de départ de notre étude —un travail qui a commencé il y a très longtemps—, a été la recherche de Jean-Paul Morel sur la céramique campanienne : une recherche méthodologique très complexe et de grande haleine qui représente un instrument extrêmement utile pour qui s'intéresse aux problèmes de classement ; pour nous, le problème méthodologique est devenu essentiel dès lors que nous nous mettons à faire des comparaisons avec une réalité, celle de l'Antiquité, qui n'est plus la nôtre. Je voudrais rappeler rapidement que nous, historiens modernes —et ce sont les Français qui nous l'ont enseigné, comme F. Braudel—, sommes portés à faire une Histoire de la continuité. En fait, si l'Histoire se continue, nous nous devons d'étudier les discontinuités ; autrement, tout est considéré comme une réalité unique. C'est la raison pour laquelle nous cherchons à comprendre des discontinuités dans la culture matérielle.*

***Gabriella GASPERETTI*** *: Je voudrais ajouter que la typologie est un instrument de travail. A Pompéi, on continue à fouiller et on pourra trouver des objets, des vases, qui ne sont pas semblables à ceux que nous avons répertoriés. Un système de classement ouvert, une numérotation hiérarchique, permettent d'intégrer, dans la typologie, de nouvelles formes.*

***Jorge BARERA*** *: Dans votre classification,avez-vous tenu compte du poids et de la capacité des céramiques et, si oui, quels en sont les résultats ?*

***Vincenzo DI GIOVANNI*** *: D'un point de vue strictement typologique, non. De notre point de vue, la typologie ne considère les vases que comme des solides de révolution. Pourtant, il est évident que l'argile, la pâte, la mesure ou l'épigraphie, etc., concourrent à définir, finalement, l'objet à travers une série d'attributs ; le "type" est au centre et, à mesure que l'on avance dans la réflexion, l'objet se définit mieux, quelles que soient les classes de matériel, jusqu'à définir une production.*

*Pour être concrets, prenons l'exemple d'une amphore Dressel 2/4 ; cette amphore a des caractéristiques particulières mais, de toute façon, c'est une Dressel 2/4 ; et pourtant, nous savons qu'il y a des Dr. 2/4 de Tarraconaise, des Dr. 2/4 du sud de l'Italie, des Dr. 2/4 de Campanie. Le type, l'idée de la conception de cet objet, résulte de ce que pensait la personne (ou de que nous pensons qu'elle pensait), ou les potiers, qui a (ont) introduit cette amphore qui sert à transporter le vin, avec des anses bifides, etc. Pour nous, le problème n'est pas dans la définition du type qui est un fait conceptuel et, somme toute, plutôt vague, en raison même de notre système. Dans ce sens, il est préférable de parler du champ de variabilité du type et il convient, plutôt, d'être attentif à ne pas le*

26 La discussion qui suivit la communication s'est faite en italien et, dans la salle, c'est Alain Chartrain qui, avec un rare brio, traduisit les questions et les réponses tout en les résumant ; pour cette version écrite, c'est Bernard Liou qui a bien voulu assurer une transcription intégrale de l'enregistrement des réponses des orateurs ; que l'un et l'autre en soient très vivement remerciés.

*définir avec trop de précisions. Hier, on disait que les vases antiques n'étaient pas des objets faits à la machine et nous pensons, effectivement, que la seule véritable machine est dans l'esprit de celui qui réalise l'objet.*

***Armand DESBAT** : Pompéi représente un cas tout à fait particulier et il n'est pas certain que ce type d'approche puisse s'adapter à n'importe quel site : il s'agit d'un matériel très abondant pouvant être considéré comme contemporain. D'autre part, les questions d'origine ne se posent pas vraiment. Il est frappant de constater que les importations sont extrêmement peu nombreuses, Pompéi étant dans une région de grosse production de céramiques culinaires, de très bonne qualité ; c'est plutôt la région qui en exportait. Pompéi est un cas d'espèce.*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Merci pour cette très belle communication car je trouve que vous avez su rassembler ; très souvent, dans les typologies des archéologues, on divise. Vous avez su montrer qu'à Pompéi, il y a, en fait, trois formes de vases qui constituent 70 % des objets usuels : c'est une image nouvelle, frappante et très importante pour comprendre la façon dont on faisait la cuisine ... sans tomates !*

***Armand DESBAT** : Mais avec beaucoup d'ail !*

***Fanette LAUBENHEIMER** : Une question sur la contenance des vases ; vous avez dit qu'ils sont de capacités très différentes les uns des autres, sans qu'il y ait recherche d'une sorte de modèle ou de standard ; c'est bien cela ? Pourriez-vous préciser ?*

***Vincenzo DI GIOVANNI** : Dans ce domaine nous sommes dans le cadre d'une distribution en forme de points ; les graphiques ne donnent pas une superposition précise ; ce sont des nuages, avec beaucoup de nuances. Probablement sommes-nous dans un système où la mesure n'est pas absolue, imposée, comme c'est le cas, par exemple, pour les céréales. Pour les liquides, c'est un vrai problème (hier, on parlait des sous-multiples de l'amphore, de l'hémine, etc.). Nous ne connaissons pas avec une précision suffisante ces problèmes métrologiques liés aux mesures de capacité des liquides. Pour les Romains, la capacité, ce problème de volume, "dispense" peut-être de mesures. Nous pensons que les pots (comme aussi les casseroles) étaient faits "à vue" et achetés (pleins de vin, évidemment !), également, à vue ; il y avait donc un aspect lucratif, les pots remplis, de contenance moindre, étant vendus à un prix plus élevé qu'il se devait. Il s'agit là d'une réalité que l'on peut imaginer mais qui est tout à fait hypothétique et extrêmement difficile à démontrer sur une base scientifique.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Robin P. SYMONDS
Avec la collaboration de César CARRERAS MONFORT

# AMPHORES ROMANO-BRITANNIQUES

## INTRODUCTION

Depuis la publication, par S. A. Castle (Castle 1978), d'une série d'amphores du type Dressel 2-4 provenant d'un dépotoir de four à Brockley Hill, près de *Verulamium*, il a été accepté que certains potiers romano-britanniques aient eu l'idée de produire de véritables amphores. Nous savons que cette production de Brockley Hill doit représenter un peu plus qu'une collection de ratés de cuisson, qu'une sorte d'expérimentation, car un lot d'une douzaine de ces amphores Dressel 2-4, dans la pâte caractéristique de toutes les céramiques provenant de Brockley Hill, a été trouvé dans des niveaux, parmi les plus anciens, du site de Lion Walk, à Colchester (Symonds et Wade, à paraître, "AU : Brockley Hill/*Verulamium* region amphorae"). Pourtant, peut-être en partie parce que l'article de S. A. Castle ne traite que des amphores du type Dressel 2-4 et ne fait aucune référence aux formes gallo-romaines dites "Gauloise", la production des amphores romano-britanniques a paru, jusqu'ici, d'une importance marginale comme, par exemple, la production de courte durée de la sigillée, à Colchester, au milieu du II$^{e}$ s. Autrement dit, on a supposé que la production des amphores aux environs de *Verulamium* ne représentait qu'un essai plus ou moins infructueux, et la possibilité d'une activité vinicole n'a pas été soulevée.

Cette image est en train de se modifier, d'une part à cause de la découverte de plusieurs nouveaux exemplaires d'amphores romano-britanniques dans des sites fouillés récemment dans la ville de Londres et, d'autre part, à cause de la ré-interprétation des trouvailles anciennes qu'on incité ces découvertes. Tous les nouveaux exemplaires sont des amphores du type Gauloise, à fond plat. Avant la reconstitution, en 1992, de l'amphore estampillée SENECIONIS (Fig. 1), il n'existait aucun exemple à profil complet de ce type d'amphore de provenance anglaise ; depuis, un autre profil complet a pu être reconstitué mais, chose bien plus importante, la connaissance des dimensions et des proportions que nous ont données ces amphores complètes a permis de distinguer comme de véritables amphores un grand nombre de pièces décrites auparavant comme de grandes cruches.

## I. LES AMPHORES PRODUITES À *VERVLAMIVM* : LES DRESSEL 2-4

L'article de S. A. Castle ne présente que des amphores de *Verulamium* de type Dressel 2-4. Ce sont de véritables amphores, sans le moindre doute, ayant *grosso modo* la même forme que les modèles espagnols ou italiens, avec la lèvre arrondie simple, le col assez haut, les anses bilobées, l'épaule carénée, la panse assez épaisse et étroite, fuselée vers le fond pointu. Actuellement, il n'existe aucun exemplaire complet ; S. A. Castle ne montre aucun fond et un seul a été trouvé à Colchester (Symonds et Wade, à paraître ; "Fabric AU", Type 4b, n° 12). Ces amphores se distinguent des importations méridionales par trois aspects :

1. Elles ont toujours la pâte très sableuse et assez rugueuse en surface, caractère typique de toutes les productions de la région de *Verulamium* ;

2. Dans quelques cas, les anses sont coudées en pointe, comme celles des amphores rhodiennes (bien qu'elles soient toujours bilobées) ;

3. Fréquemment, il semble que les anses ont été percées par des espèces de petites épingles ou clous avant la cuisson. Il est possible que ce dernier effet provienne, ou bien de piqûres pour éviter un éclatement dans le four (car les anses sont les parties les plus épaisses de l'amphore), ou bien de perforations dues à des épingles qui tenaient des sangles pour garder les anses droites au cours du séchage.

Jusqu'à présent, les Dressel 2-4 de *Verulamium* ont été seulement trouvées dans le dépotoir de l'atelier de Brockley Hill (S. A. Castle note la présence d'environ 25 à 30 exemplaires, pesant 76 kg), à Colchester (entre 40 et 50 exemplaires, pesant 22.661 g et 1.99 vases estimés (EVE) ; toutes ont été trouvées sur le site de Lion Walk, Site J) et à Staines, à l'ouest de Londres (Farrington 1984, deux tessons). Il existe ainsi entre 67 (au minimum) et 82 exemplaires (au maximum) de Dressel 2-4 provenant des ateliers de *Verulamium*. Un seul exemplaire, trouvé dans l'atelier à Brockley Hill, porte une estampille, DARESFE, provenant du même poinçon-matrice qu'une marque fragmentaire trouvée

sur un mortier, déjà associé aux productions de Brockley Hill (Castle 1978, p. 386 et Hartley 1978, p. 388).

## II. LES AMPHORES PRODUITES À *VERVLAMIVM* : LES "GAULOISE"

Malgré le fait qu'elles soient entièrement exclues de l'article de S. A. Castle et qu'elles ne soient représentées que par un maximum de huit exemplaires dans les fouilles récentes de Colchester, les amphores du type Gauloise provenant de *Verulamium* représentent, selon toute probabilité, une production bien plus importante que celle des Dressel 2-4. Notre connaissance de cette éventualité a été très retardée, sans doute, par la difficulté qu'on peut éprouver à distinguer ce type d'amphores des grande cruches, surtout quand on est en présence de tessons. Dès 1941, P. Corder a décrit un type qu'il appelait "grande cruche à deux anses ou amphore" (Corder 1941, p. 291-2 et fig. 8, Type 13) et cette appellation a été reprise par G. Marsh et P. Tyers (Marsh et Tyers 1978, p. 553 et fig. 233, Type IJ). En l'absence d'exemplaire complet, la distinction entre grande cruche et amphore est restée sans solution.

### 1. Une amphore complète, estampillée, trouvée à Holborn, Londres (Fig. 1).

L'événement qui nous a permis de modifier nos opinions a été la découverte, en 1989 et, ensuite, la redécouverte, en 1992, d'une amphore complète au 24-30 West Smithfield[1]. L'amphore a été trouvée, sans mobilier associé, sur la paroi ouest d'une grande fosse. Celle-ci faisait partie d'un groupe de plusieurs fosses-carrières de l'époque romaine précoce, dans une région en dehors de la limite ouest de la ville romaine de Londres, qui montre peu d'occupation postérieure, jusqu'au Bas-Empire, quand elle est devenue une nécropole. Malheureusement, le site a été fouillé en décembre 1989, dans les mois qui ont précédé une crise financière du Département d'Archéologie Urbaine (DUA) du Musée de Londres, alors qu'une bonne partie des archéologues qui travaillaient sur le site ont dû être licenciés et, par conséquent, la fouille reste inédite ; avec les autres trouvailles, les céramiques ont été traitées d'une manière préliminaire (lavées et marquées), mais elles restent sans rapport détaillé. Habituellement, au cours du traitement initial, on fait des croquis, au dos des fiches d'accession, de toutes les estampilles sur céramiques. Lors de la visite de César Carreras Monfort (Université de Southampton), durant l'été 1992, au nouveau Service Archéologique du Musée de Londres (MoLAS), la fiche correspondant à l'estampille SENECIONIS a été sortie pour ses recherches sur les estampilles figurant sur les amphores provenant des fouilles du DUA et du MoLAS. Quand C. Carreras Monfort a demandé à voir l'original, nous nous attendions à trouver dans les réserves un tesson ou, peut-être, une partie du col du vase ; nous fûmes donc très étonnés de trouver un carton qui contenait tous les tessons pour reconstituer une amphore entière.

Un examen rapide des céramiques provenant des couches voisines de la fosse où fut trouvée l'amphore, à savoir le remplissage de la fosse, nous a permis de dater son dépôt du début de la période flavienne. La quantité de matériel dans ces couches était relativement peu abondante ; cette datation est basée, principalement, sur la présence d'une coupe Drag. 37 de La Graufesenque et d'un gobelet du type Highgate "C" trouvés dans une couche directement en-dessous de l'amphore et datés, généralement, à Londres, postérieurement à 70 apr. J-C. Par contre, le reste des céramiques du remplissage de la fosse serait daté antérieurement à ces deux éléments ; la proportion supérieure, dans les céramiques communes, du type Highgate "B" par rapport au type Highgate "C" nous indiquerait une date plutôt vers le début de l'époque flavienne que plus tard[2].

La pâte de cette amphore est typique (dure, sableuse et blanchâtre) des céramiques de la région de *Verulamium* (code du MoLAS : "VRW"). Il est important de noter que sur une bonne partie de la panse l'épaisseur de la paroi ne dépasse pas plus de 3 à 4 mm, ce qui fait que si on les avait trouvés ailleurs, les tessons de cette partie auraient été très difficiles à distinguer de ceux d'une cruche de taille moyenne.

Nous avons décrit l'amphore comme type Gauloise, mais elle ne correspond pas précisément à une amphore des types Gauloise 1 à 12 (Laubenheimer 1985) ; sa forme globale se rapproche de la Gauloise 1, mais le diamètre du bord (13,5 cm) est bien plus petit, le col est nettement moins épais et la lèvre est plus haute par rapport aux anses, de même qu'elle est plus mince et plus arrondie. Malgré son originalité, il nous semble évident que les ressemblances (et d'ailleurs toutes les autres formes romano-britanniques à fond plat) sont suffisantes pour être plus ou moins certain qu'il s'agit d'une amphore à vin ; elle a pu contenir, selon nos mesures, environ 25 litres.

### 2. L'estampille SENECIONIS.

Un rapport sur l'estampille nous a été préparé par C. Carreras Monfort, dont nous présentons l'essentiel ci-dessous.

L'amphore a été estampillée sur le col avec le nom SENECIONIS. C'est une position assez rare pour une estampille sur amphore, mais il en existe plus d'exemples sur les types gaulois que sur d'autres (Laubenheimer 1985 et 1989). L'estampille est bien conservée et la lecture est très claire, (SE)(NE)CIONIS, avec deux ligatures. Un des aspects les plus frappants est la taille de cette estampille, par rapport à d'autres connues sur amphores. Elle mesure 118 x 29 mm. Par contre, les trois estampilles les plus larges connues sur des amphores Dressel 20 ont des mesures de 95 x 15 mm (LFCRESCCVFI), 95 x 15 mm (CSEMPPOLYC) et 78 x 19 mm (FSCIMNIANO). Par rapport à d'autres types d'amphores, une estampille (LPAFIRMA) sur une Gauloise 4 trouvée à Richborough (Callender 1965, nº 908) ne mesure que 82 x 22 mm, et une estampille (MARVLIVSF) sur une Gauloise 1 (Laubenheimer

1 Site WES 89, TQ 3181 8153, contexte 1100 ; le site se poursuivait aux 18-20 Cock Lane et 1-4 Giltspur Street.

2 Communication personnelle de J. Groves.

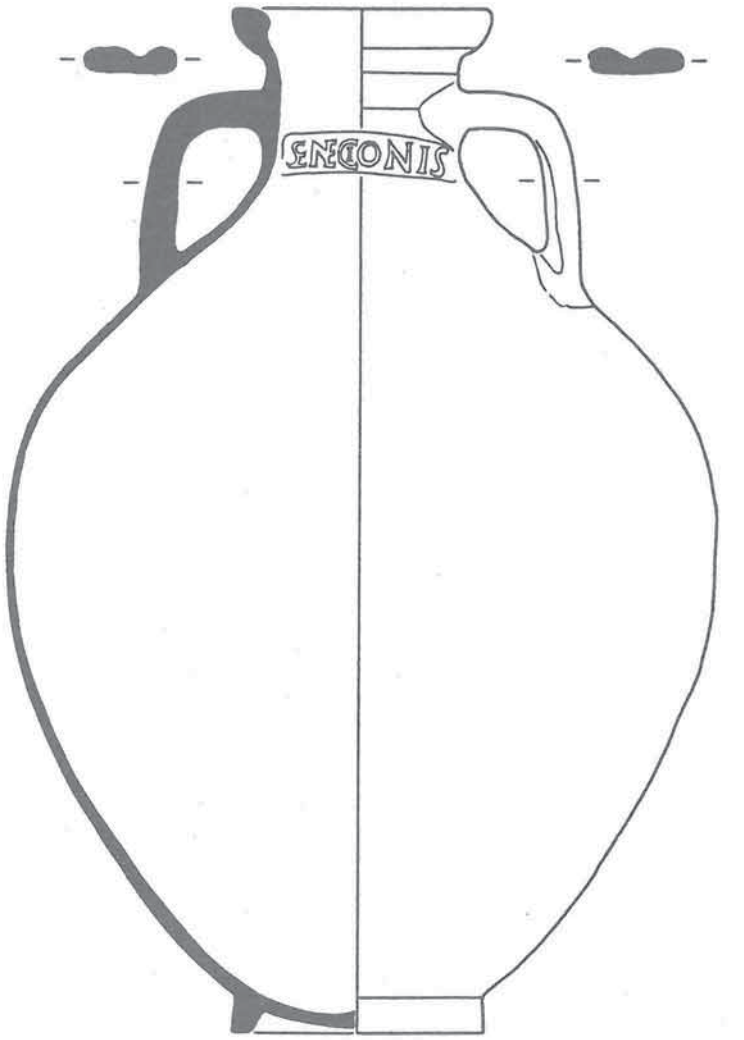






Figure 1 - Amphore produite à Brockley Hill, région de *Verulamium*, trouvée à West Smithfield, Londres, en décembre 1989 (WES 89, 1100). Estampillée SENECIONIS.
C'est l'estampille la plus grande connue sur une amphore romaine, à notre connaissance (éch. 1/3 pour l'amphore, 1/1 pour l'estampille).

1985, fig. 198, nº 18) ne fait que 85 x 19 mm. Aucune n'est donc aussi longue que SENECIONIS qui est tout à fait exceptionnelle. Une étude à venir sur les estampilles-matrices et les tailles "étalon" des estampilles (Funari, à paraître) pourra nous fournir des explications possibles pour une estampille de telles dimensions[3].

L'estampille SENECIONIS représente un *cognomen* latin dans sa forme génitive qui peut identifier, ou bien le nom du potier, ou bien le nom du propriétaire de l'atelier, ou bien le nom du producteur du contenu de l'amphore. Puisque l'amphore a été fabriquée en Grande-Bretagne, on pourrait s'attendre à connaître déjà ce nom dans la province. Toutefois, il n'apparaît sur aucune inscription connue de l'époque romaine (*C.I.L.*, VII, 1863 ; Collingwood et Wright 1965), ni parmi les estampilles sur mortiers (Hartley 1972, 1977 et

3 Mais elle ne présentera pas d'autres estampilles aussi larges : communication personnelle de P. P. A. Funari.

1984). Il n'y a qu'un seul exemple avec la même racine de nom, sur une dédicace chrétienne trouvée à Gloucester qui contient le *cognomen* SENECIANI : *... interquibus nomen / Seneciani nollis / permittas sanita ...* (... parmi ceux qui se nomment Senecianus ne permettent pas la santé ...).

N'ayant que cette inscription tardive en Grande-Bretagne, il est possible que notre estampille identifie un immigré du continent de l'époque romaine précoce (Williams 1990).

Si on interprète l'estampille comme représentant le nom du producteur de l'amphore ou bien de son contenu, elle peut identifier soit un producteur de la région de *Verulamium*, comme Dares, mentionné ci-dessus comme producteur des Dressel 2-4 et des mortiers, soit un immigré de qui le produit a été transvasé dans cette amphore de production locale. Les estampilles sur les amphores sont généralement interprétées comme des réclames publicitaires représentant l'origine et la qualité du produit (amphore ou contenu) à travers le nom du producteur (Remesal 1977 ; Curtis 1984-6 ; Manacorda 1989). Bien qu'aucun exemple du *cognomen* SENECIONIS n'existe en Grande-Bretagne, en faisant le lien avec SENECA, SENECIO et SENICIO (Untermann 1965), nous pouvons observer des parallèles dans d'autres provinces occidentales de l'Empire. La racine du nom provient, apparemment, des noms celtiques bien éparpillés dans l'Europe centrale et dans l'Espagne du Nord (Holder 1966 ; Albertos Firmat 1966 ; Kajanto 1965). En tant qu'estampille sur amphore, le seul parallèle est l'estampille SENECA sur une Dressel 2-4 produite à Velaux dans les Bouches-du-Rhône (Laubenheimer 1985, fig. 196, nº 1). SENECIO est un nom de potier produisant des sigillées à La Graufesenque et au Rozier (Bémont et Jacob 1986, p. 285), connu surtout aux époques de Tibère et de Claude (Oswald 1931, p. 293) ; par contre, ce nom n'est pas connu sur la sigillée de la Gaule centrale ou de l'Est (Bémont et Jacob 1986, p. 285 ; Stanfield et Simpson 1958 ; Ritterling 1927). Les noms dans cette famille de *cognomen* sont aussi connus sur plusieurs inscriptions dans les provinces, par exemple *C. Iulius Seneca* à Cagnosc (Gascou et Janon 1985, p. 167), *Lucterio Seneciani* à Lyon, *P. Seneciani Capri* à Limoges, *C. Senecius Civilis* à Saint-Benoît et *Senecio* à Strasbourg (Wuilleumier 1963, nºs 179m-223, 307 et 404). Une connexion gauloise nous semble ainsi tout à fait possible.

A vrai dire, ce nom n'est pas particulièrement rare sur les inscriptions de toutes sortes provenant de plusieurs pays de l'Empire. C'est un nom de potier bien connu à Arezzo (Oxé et Comfort 1968) et il apparaît aussi sur la sigillée hispanique produite à *Tritium Magallum* (au nord-ouest de l'Espagne) dès l'époque de Claude (Mayet 1984, p. 200). La connexion avec l'Ibérie est très forte, car des inscriptions comprenant les *cognomina* SENECA et SENECIONIS sont bien plus nombreuses en Hispanie qu'ailleurs, et surtout en Bétique (Untermann 1965 ; Caballos Rufino 1990). L'exemple le plus connu est celui du philosophe *Lucius Annaeus Seneca*, originaire de *Corduva* en Bétique, qui est devenu professeur et conseiller de l'empereur Néron. Selon *Dio Cassio* (*Epit.* LXXII, 2), il a emprunté de l'argent aux chefs indigènes britanniques avant la révolte de *Boudica*, ceci étant une des causes possibles de la crise. Bien que la fiabilité de ce texte ait été remise en question (Webster 1978), il offre un lien possible avec l'introduction de ce nom en Bretagne insulaire à l'époque romaine. La liste des SENECIO en Hispanie est peut-être encore plus importante : A. Caballos Rufino (Caballos Rufino 1990) enregistre sept personnages de classe sénatoriale et J. Vives (Vives 1971) mentionne encore huit personnages provenant d'autres classes sociales. Mais on peut aussi remarquer au moins quatre exemples du *cognomen* en Pannonie (Lörinz, Morton et Redo 1991, nºs 195, 292, 338 et 922), trois en Dacie (Pippidi et Russy 1977, II, 60 ; 1980, III, 2, 101 ; et 1984, III, 3292) et un seul en Tripolitaine (Reynolds et Ward Perkins 1952). Le *cognomen* était encore commun au Bas-Empire dans plusieurs provinces (Jones 1971).

En somme, cette estampille nous apporte peu d'indications concrètes sur le personnage représenté par SENECIONIS, mais il est probable que ce soit plutôt quelqu'un d'origine gauloise ou hispanique. Etant donné que les ateliers de Brockley Hill/*Verulamium* sont aussi bien connus pour leurs mortiers estampillés du Ier s. (Hartley 1972, 1977 et 1984) que Bavay et Colchester, il est possible que l'absence totale de ce nom sur les mortiers ou sur d'autres formes soit une indication qu'il s'agit plutôt du nom du producteur du contenu de l'amphore que de celui du potier, mais c'est une hypothèse assez ténue.

### 3. Une deuxième amphore complète, trouvée à Leadenhall Court, Londres (Fig. 2).

Cette deuxième amphore, sans estampille, est un peu plus grande que celle décrite *supra* ; elle est surtout plus robuste, avec une lèvre bien plus épaisse et arrondie, et une panse plus épaisse sur tout le corps du récipient : cette amphore est bien plus lourde que la première, mais son volume n'est peut-être que d'un ou deux litres de plus. Pour l'instant, nous ignorons l'importance relative des variations de forme qu'on peut remarquer entre ces amphores. En effet, nous constatons, surtout par rapport aux prototypes des Gauloise et même par rapport aux cruches et à d'autres formes en céramique commune de la région de *Verulamium*, que toutes les amphores romano-britanniques montrent une morphologie bien plus hétérogène que celle des prototypes gaulois, tout en gardant à peu près le même volume. D'autre part, cette amphore n'a pas un aspect très soigné, surtout vers la surface du bord, où il semble qu'elle fut renversée sur de la paille ou un autre matériel organique avant que l'argile ne soit tout à fait sèche, donnant ainsi une surface assez grêlée ; cet aspect est aussi particulier aux amphores de la région de *Verulamium*.

### 4. La répartition des amphores à fond plat produites à *Verulamium*.

La reconstitution des deux amphores décrites *supra* nous a permis de voir, pour la première fois, des profils complets, de mesurer leurs volumes et d'observer une estampille sur un récipient à fond plat produit à *Verulamium*. Ce n'est qu'avec tous ces éléments que nous nous permettons de les décrire comme de véritables amphores. Cette frontière franchie, il reste à découvrir l'importance relative de cette production de *Verulamium* et chercher des parallèles ailleurs.

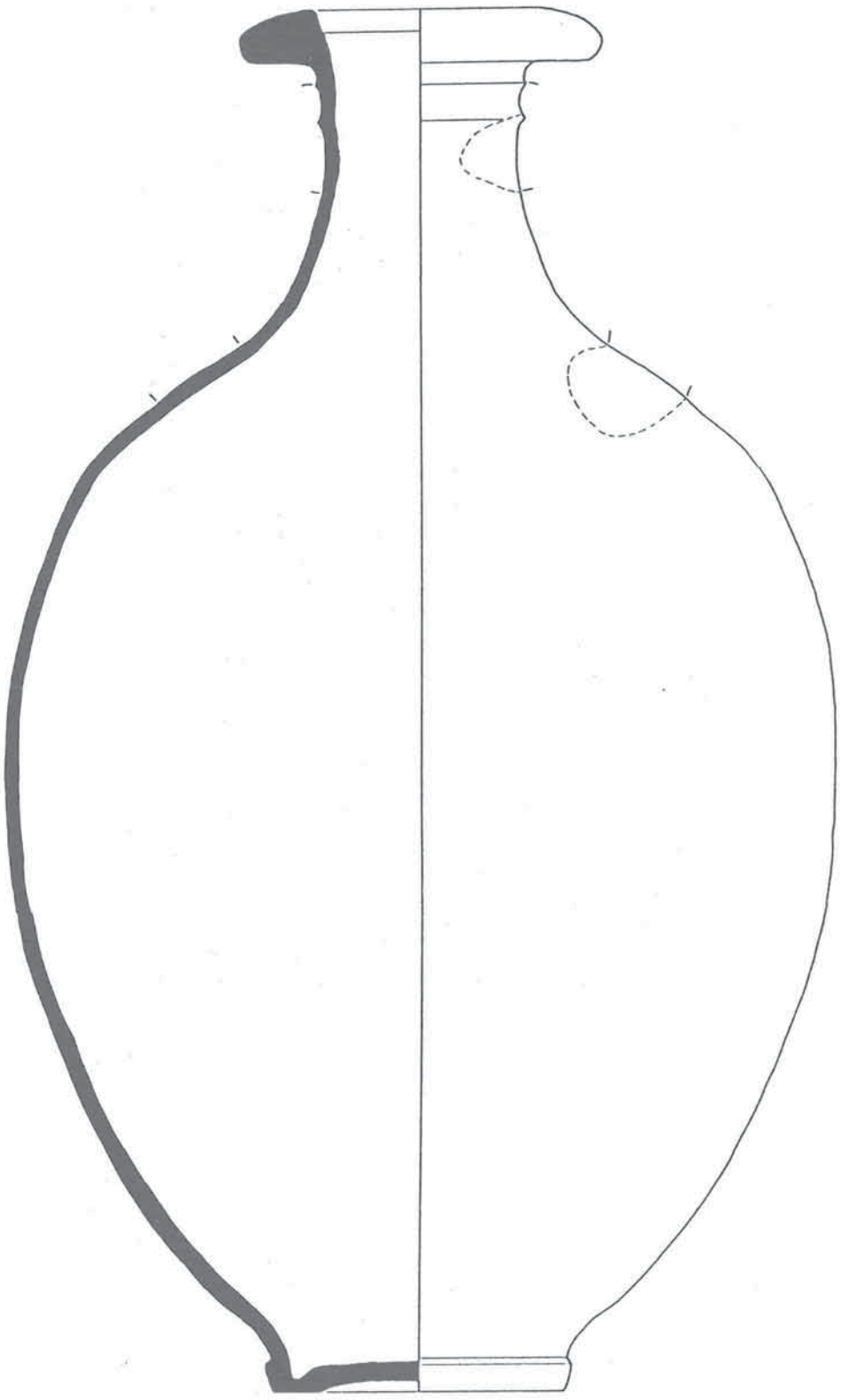


Figure 2 - Amphore produite à Brockley Hill, région de *Verulamium*, trouvée à Leadenhall Court, Londres, en 1984 (LCT 84, 9938)(éch. 1/3).

En premier lieu, la dénomination de ces amphores nous a permis d'identifier comme véritable amphore le type IJ dans la typologie de Southwark (Marsh et Tyers 1978, p. 533 et fig. 233 ; à présent celle-ci sert de typologie générale pour la classification de toutes les céramiques du Haut-Empire trouvées à Londres). Une enquête récente des données informatisées dans les dossiers de "datation et identification préliminaire", pour les sites fouillés au centre de la ville de Londres depuis les années soixante-dix, nous a révélé pas moins de

203 exemplaires du type IJ, avec la pâte des productions de *Verulamium*, ainsi que 33 exemples avec d'autres pâtes. Il existe d'autres exemples publiés de Londres (Green 1980, fig. 24, nos 56-61) et de Southwark (Hammerson 1988, fig. 111, nos 777-778 et fig. 120, no 1009) et plusieurs de *Verulamium* (Wheeler 1936, fig. 30, no 29 ; Corder 1941, p. 291-292, fig. 8 ; Richardson 1948, fig. 11, nos 84-85 ; Anthony 1968, fig. X, no 5 ; Wilson 1972, fig. 111, nos 410-411, fig. 116, no 579 et fig. 123, nos 817-819 et Wilson 1984, fig. 83, nos 1972-1974). Il existe des exemples à Staines, en Middlesex (Farrington 1984, fig. 24, no 56 et fig. 29, no 183) et à Witham, Chelmsford et Canvey Island en Essex[4] ainsi qu'à Colchester en Essex (Symonds et Wade, à paraître, "AU" Types 72-89, nos 18-22). Le nombre de ces amphores est donc, dans la région, de 300 exemplaires.

## III. LES AMPHORES PROBABLEMENT PRODUITES À LONDRES : SUGAR LOAF COURT WARE (Fig. 3, 4 et 5)

Des 33 exemples cités ci-dessus du type IJ en d'autres pâtes que celle de la région de *Verulamium*, une bonne partie sont dans une pâte nommée, au MoLAS, "Sugar Loaf Court Ware" (code "SLOW"). Ce nom provient d'un lieu de production céramique, fouillé en 1982 (SLO 82), dans une petite ruelle qui s'appelle Sugar Loaf Court, près de Garlick Hill, au sud-est de la cathédrale Saint-Paul et au nord de la Tamise. Le matériel de ce site, présenté en détail dans Chadburn et Tyers 1984, et le matériel identifié en pâte "SLOW", trouvé dans l'ensemble de la ville (présenté dans Davies *et al.*, à paraître), comprend une gamme de formes en céramique commune bien particulière, incluant des amphores de type Gauloise. La pâte est sableuse, dure et orange-brun, avec des inclusions visibles. Les formes trouvées sur ce site comprennent des cruches, des pots à cuire, des gobelets, des bols et des écuelles, des coupes hémisphériques, des mortiers et des couvercles.

Le lot entier n'est pas énorme : toutes les céramiques du site de production peuvent se mettre dans un seul grand carton.

Mais une fois reconnue, nous pouvons constater que la pâte est attestée, en petite quantité, ailleurs dans la ville. Selon les formes céramiques, surtout des coupes hémisphériques et des mortiers, et le fait qu'elles n'ont aucun gravillon sur la surface intérieure, nous datons ce matériel de la période précédant l'incendie de Boudica, soit vers 50-55 apr. J.-C. Les quantités relativement faibles s'expliquent ainsi, peut-être, par le fait que nous avons fouillé peu de sites ayant des contextes romains aussi anciens. Parmi les exemples de cette céramique trouvés ailleurs dans la ville, il y a l'amphore presque complète de la Fig. 3 et les deux amphores estampillées des Fig. 4 et 5. Par une remarquable coïncidence, ces dernières ont été découvertes dans la même rue, Ironmonger Lane, la première (Fig. 4), en 1921 (London Museum 1930, p. 143 et pl. LVI, no 5) et la deuxième (Fig. 5), en 1980. La première est estampillée ADBVCIVS F., tandis que la deuxième comporte l'estampille C. ALBVCIVS.

Il est important de remarquer que les preuves pour la production des céramiques à Sugar Loaf Court ne sont pas sûres à cent pour cent. On y a trouvé des défauts et des ratés de cuisson, quelques-uns très déformés, de sorte qu'on a toujours considéré le matériel comme celui d'un dépotoir de four, mais il n'y avait aucun détritus brûlé, ni structure, ni mobilier de four sur le terrain fouillé. Cette légère incertitude ne nous aurait pas beaucoup troublé si nous n'avions constaté, au cours de l'étude de la deuxième amphore estampillée, que la première avait été identifiée, en 1984, et publiée comme une amphore produite à Gueugnon, en Bourgogne (Laubenheimer et Notet 1986, fig. 6, no 9 et fig. 7, no 4). Les deux amphores estampillées ne sont pas du tout identiques, ayant deux estampilles et deux formes bien distinctes. Leurs pâtes se ressemblent au niveau de la couleur et de la gamme d'inclusions, mais il est à noter que si ces deux cols laissent supposer deux récipients de proportion plus ou moins semblable, la première semble nettement plus lourde que la deuxième. Nous espérons résoudre ce problème au cours de l'année prochaine avec l'aide des analyses conduites à l'Université de Louvain-la-Neuve et au Laboratoire de Céramologie à Lyon.

## IV. LES AMPHORES PRODUITES AILLEURS EN GRANDE-BRETAGNE

L'identification de tant d'amphores dans la région de Londres et de *Verulamium* nous a amené à chercher d'autres productions romano-britanniques ; nous étions déjà conscient de "l'avance vers le nord" des productions locales des amphores en Gaule, signalée notamment par F. Laubenheimer (Laubenheimer 1986). En premier lieu, nous constatons que la production des Dressel 2-4 de *Verulamium* reste la seule production de cette forme dans les Iles Britanniques. En deuxième lieu, il est nécessaire de séparer les productions supposées d'amphores Gauloise 12 (Laubenheimer 1985 ; Dufournier et Marin 1987) des autres amphores à fond plat, car les premières sont plutôt tardives, de la fin du IIe s. ou du IIIe s., tandis que celles qui nous occupent principalement ici sont toutes du Ier s., jusqu'au premier quart du IIe. s.

En ce qui concerne les amphores à fond plat du Ier s., il est évident que la production de la région de *Verulamium* est bien plus importante qu'aucune autre production d'amphores semblables. A Colchester, par exemple, il est plus ou moins certain qu'on a fabriqué ce genre d'amphores car les meilleurs exemples proviennent d'un lieu de production de céramiques et comprennent des ratés de cuisson (Symonds et Wade, à paraître : "DJ" Type 81, nos 313, 315 et 323), mais le nombre total de pièces qui répond aux critères de véritables amphores n'est pas plus d'une dizaine. Une autre production semblable, où le nombre d'exemplaires est du même ordre, se trouve à Mancetter-Hartshill (War-

4 Communication personnelle de Colin Wallace.

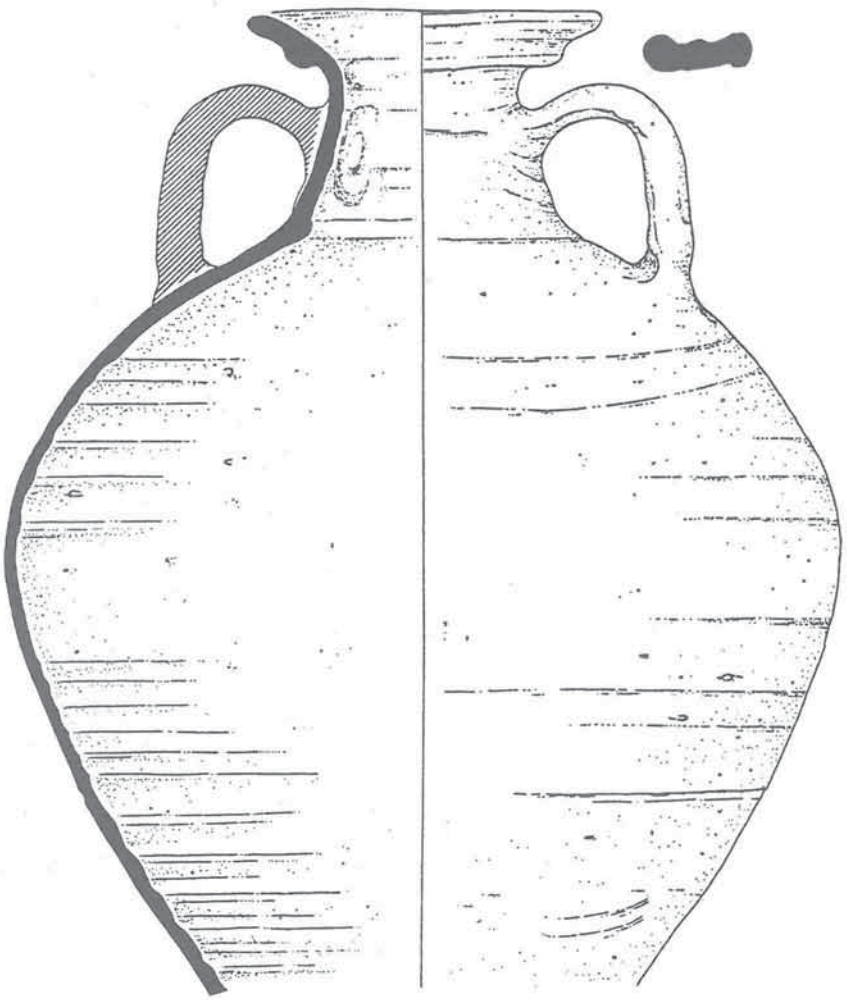


Figure 3 - Amphore probablement produite à Londres, en pâte de Sugar Loaf Court Ware.
Trouvée à Queen Victoria Street, Londres, en 1986 (QNV 86, 50)(éch. 1/3).

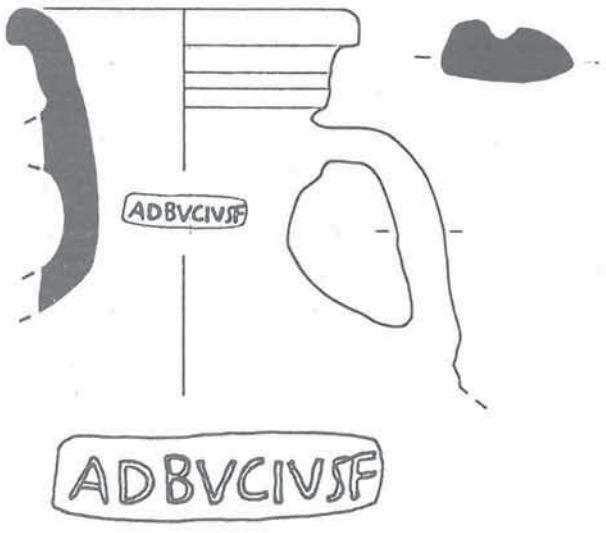



Figure 4 - Amphore probablement produite à Londres,
en pâte de Sugar Loaf Court Ware.
Trouvée à Ironmonger Lane, Londres, en janvier 1921
(Museum of London Reserve Collection, A23548).
Estampillée ADBVCIVS F. Très semblable aux amphores de
Gueugnon (Laubenheimer 1986
(éch. 1/3 pour l'amphore, 1/1 pour l'estampille).

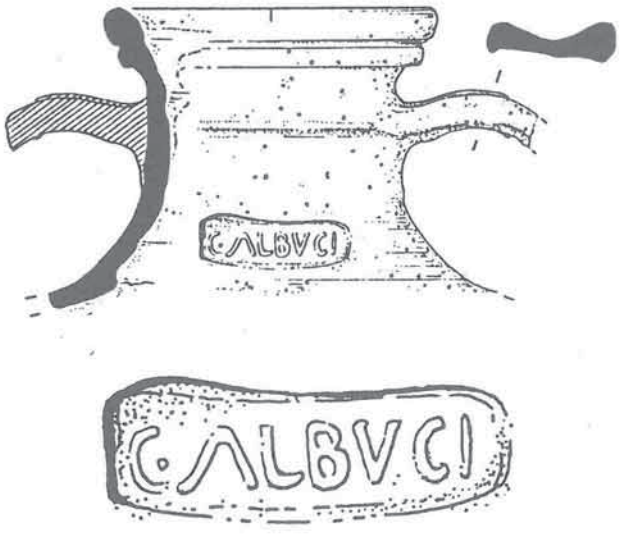



Figure 5 - Amphore probablement produite à Londres,
en pâte de Sugar Loaf Court Ware.
Trouvée à Ironmonger Lane, Londres, en 1988
(IRO 88, 838).
Estampillée C. ALBVCIVS
(éch. 1/3 pour l'amphore, 1/1 pour l'estampille).

wickshire)[5]. Il y a un exemple publié des productions précoces de la vallée de la Nene (Perrin et Webster 1990, fig. 5, n° 49), un autre des productions de Caistor-by-Norwich (Swan 1981, fig. 8.3, nos 1-2) et d'autres individus nous ont été signalés dans le nord, à Watercrook, Lancaster, Ribchester, Birrens, Biglands, Malton, Cramond et Camelon (Ecosse)[6]. Une bonne partie de ces dernières ne sont probablement pas assez larges pour être considérées comme de véritables amphores ; toutes se présentent comme des produits locaux mais il nous faut des analyses de pâte pour être certain que ce ne sont pas des importations des productions du sud de l'Angleterre ou, bien plus vraisemblablement, de la Gaule.

## CONCLUSION

Cette étude ne provoque qu'une question d'importance suprême : y-a-t-il eu production du vin en Grande-Bretagne à l'époque romaine ? Deux explications se présentent pour ces productions d'amphores : elles étaient sans doute destinées à recevoir ou bien du vin importé ou bien du vin produit localement.

Nous savons qu'à l'époque romaine, à Londres, il existait des tonneaux (Chapman 1980 ; Weeks, Rhodes 1986) et il faut donc admettre la possibilité que ceux-ci ont pu servir de grands transporteurs maritimes du vin importé et que les amphores romano-britanniques n'ont alors servi que pour le stockage et le "transport terrestre" de ce même vin importé. L'importance des tonneaux par rapport aux amphores est très difficile à estimer, mais la bibliographie de M. Sciallano (Sciallano 1993) montre une reconnaissance croissante de ces récipients qui ont nettement moins de chance que les amphores d'être préservés et reconnus dans des contextes archéologiques. C'est une hypothèse qui demande bien plus de recherches, surtout sur les indices, s'ils existent, des rapports entre tonneaux et amphores.

Pour la production du vin, il existe peu de preuves, à part celle apportée par les amphores. Un examen des traces sub-fossiles -biologiques- n'a présenté que peu de données concrètes (Williams 1978) et les conclusions tirées furent forcément ténues. Il est à noter, tout de même, que D. Williams a observé que le climat des Iles Britanniques était probablement plus favorable pour la viticulture à l'époque romaine qu'il ne l'a été depuis (Williams 1978, p. 328).

Le témoignage des amphores nous présente au moins quatre éléments qui plaident pour la production locale :

1. Le nombre d'amphores, surtout provenant des ateliers de la région de *Verulamium* ;
2. L'estampille SENECIONIS et, avec moins de certitude, les deux estampilles C. ALBVCIVS et ADBVCIVS F., qui sont peu attendues sur des récipients de stockage ;
3. La taille des amphores complètes, qui leur donne un volume d'au moins 25 litres, tout à fait comparable aux amphores importées ;
4. Le nombre, qui augmente chaque année, des ateliers dans le nord de la Gaule et en Grande-Bretagne où on reconnaît la production d'amphores à fond plat de type Gauloise[7].



## POST SCRIPTUM

Les productions commerciales modernes de vin anglais ne datent que des années 1950. Toutefois, il est intéressant de noter la "mythologie" moderne de la production du vin en Grande-Bretagne à l'époque romaine. Pour ne citer que deux exemples récents, au début d'un article dans la rubrique "Food in *Marie Claire*", dans le journal mensuel (version anglaise) *Marie Claire*, du mois de juin 1993, on commence : "Avec une gamme toujours croissante de vins, partout dans le monde, maintenant à notre disposition dans ce pays, il est facile d'ignorer le vin fait à proximité de la maison. *Pourtant nous avons produit le vin en Angleterre depuis l'époque romaine*" (p. 186 ; traduction R.P.S., italiques rajoutées). De même, dans *The Times*, dans un éditorial sur la possibilité que les producteurs de bière anglaise pourraient affaiblir sa teneur en alcool pour payer des nouveaux impôts, on remarque : "Les efforts de civiliser les habitudes à boire des Britanniques ont toujours été sujets à la loi des conséquences inattendues, *depuis que les Romains ont importé la vigne*" (*The Times*, 9 juin 1993 ; traduction R.P.S., italiques rajoutées). On se demande d'où vient cette idée, qui est sans doute très enfoncée dans la mémoire collective. Les amphores romano-britanniques ont l'air de nous parler de la possibilité de productions locales mais, pour l'instant, cela reste une possibilité toute conjecturale.

* *
*

5 Communication personnelle de P Booth.

6 Communication personnelle de V. Swan.

7 Communication personnelle de F. Laubenheimer.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier, en premier lieu, César Carreras Monfort, qui est à l'origine de la redécouverte de l'amphore estampillée SENECIONIS et qui, ensuite, nous a fourni un rapport détaillé sur l'estampille. Je remercie fortement les restaurateurs des trois amphores : celle de la Fig. 1 a été "reconstruite" par Vic Scott, celle de la Fig. 2 par Christine Bedeschi-Smith et celle de la Fig. 3 par les Conservateurs du Musée de Londres ; toutes avec beaucoup de soin. Je tiens aussi à remercier les nombreuses personnes qui m'ont fourni des informations diverses sur la variété des amphores romano-britanniques et gallo-romaines, en particulier Paul Booth, Barbara Davies, Pedro Paulo Funari, Francis Grew, Jo Groves, Fanette Laubenheimer, Vivien Swan, Roberta Tomber et Colin Wallace.

* *
*

## BIBLIOGRAPHIE

**Anthony 1968** : I. E. ANTHONY, Excavations in Verulam Hills Field, St. Albans, 1963-64, dans *Hertfordshire Archaeol.*, 1, 1968, p. 9-50.

**Bémont et Jacob 1986** : C. BEMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations*, Documents d'Archéologie Française, 6, 1986.

**Caballos Rufino 1990** : A. CABALLOS RUFINO, *Los Senadores Hispanorromanos y la Romanización de Hispania*, Sevilla, 1990.

**Callender 1965** : M. H. CALLENDER, *Roman Amphorae*, Durham, 1965.

**Castle 1978** : S. A. CASTLE, Amphorae from Brockley Hill, 1975, dans *Britannia*, 9, 1978, p. 383-392.

**Chadburn et Tyers** 1984 : A. CHADBURN et P. TYERS, *Early Roman Pottery from Fenchurch Street, Early Roman Pottery from the City of London : 5*, rapport non-publié des archives du Département d'Archaéologie Urbaine, Musée de Londres, 1984.

**Chapman 1980** : H. CHAPMAN, Wood, dans D. M. JONES et M. RHODES (dir.), *Excavations at Billingsgate Buildings "Triangle", Lower Thames Street, London, 1974*, London & Middlesex Archaeol. Soc., Special Paper nº 4, 1980, p. 128-31.

**C.I.L. 1863** : *Corpus Inscriptorum Latinorum*, VII, 1863.

**Collingwood et Wright 1965** : R. G. COLLINGWOOD et R. P. WRIGHT, *Roman Inscriptions in Britain*, 1965.

**Corder 1941** : P. CORDER, A Roman pottery of the Hadrian-Antonine period at *Verulamium*, dans *Antiquaries Journal*, 41, 1941, p. 221-98.

**Curtis 1984-6** : R. J. CURTIS, Product Identification and Advertising on Roman commercial amphorae, dans *Ancient History*, 15-17, 1984-6, p. 209-228.

**Davies *et al.* à paraître** : B. DAVIES, B. RICHARDSON et R. S. TOMBER, *A Dated Corpus of Early Roman Pottery from the City of London*, The Archaeology of London, 5, CBA Res. Rep., à paraître.

**Dufournier et Marin 1987** : D. DUFOURNIER et J.-Y. MARIN, Une production d'amphores du IIe siècle dans le Calvados, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 23-27.

**Farrington 1984** : O. S. FARRINGTON, The amphorae, dans K. R. CROUCH et S. A. SHANKS, *Excavations in Staines, 1975-6 : The Friends Burial Ground Site*, 1984, p. 71-72.

**Frere 1972** : S. S. FRERE, *Verulamium Excavations, Vol. I*, Rep. Res. Comm. Soc. Antiq. London, 28, 1972.

**Frere 1984** : S. S. FRERE, *Verulamium Excavations, Vol III*, Oxford Univ. Comm. Archaeol., Monograph 1, 1984.

**Funari, à paraître** : P. P. A. FUNARI, *Olive-oil Consumption in Roman Britain*, JRPS supplément, à paraître.

**Gascou et Janon 1985** : J. GASCOU et M. JANON, *Inscriptions Latines de Narbonnaise (I.L.N.)*, XLIVe suppl. à *Gallia*, 1985.

**Green 1980** : C. M. GREEN, Roman Pottery, dans D. M. JONES et M. RHODES (dir.), *Excavations at Billingsgate Buildings "Triangle", Lower Thames Street, London, 1974*, London & Middlesex Archaeol. Soc., Special Paper nº 4, 1980, p. 39-79.

**Hartley 1972** : K. F. HARTLEY, VI. The Mortarium Stamps, dans S. S. FRERE, *Verulamium Excavations, Vol. I*, Rep. Res. Comm. Soc. Antiq. London, 28, 1972, p. 371-381.

**Hartley 1977** : K. F. HARTLEY, Two major potteries in the first century A.D., dans J. DORE et K. GREENE (dir.), *Roman Pottery Studies in Britain and Beyond*, BAR, International Series, S30, 1977, p. 5-17.

**Hartley 1978** : K. F. HARTLEY, The potter DARES, dans S. A. CASTLE, Amphorae from Brockley Hill, 1975, dans *Britannia*, 9, 1978, p. 388-389.

**Hartley 1984** : K. F. HARTLEY, XV. The Mortarium Stamps, dans S. S. FRERE, *Verulamium Excavations, Vol III*, Oxford Univ. Comm. Archaeol., Monograph 1, 1984, p. 267-281.

**Holder 1961** : A. HOLDER, *Alt-celtischen Sprachschatz*, Graz, 1961.

**Kajanto 1965** : I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965.

**Laubenheimer 1985** : F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.

**Laubenheimer 1986** : F. LAUBENHEIMER, La production d'amphores de deux ateliers de potiers du bassin de la Loire moyenne, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 25, fasc 2, 1986, p. 175-187.

**Laubenheimer et Notet 1986** : F. LAUBENHEIMER et J.-Cl. NOTET, Les amphores produites à Gueugnon (S.-et-L.) et les débuts du vignoble bourguignon, dans *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 12, 1986, p. 431-53.

**Laubenheimer 1989** : F. LAUBENHEIMER, Les amphores gauloises sous l'Empire. Recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie, dans *Amphores Romaines et Histoire Economique. Dix ans de Recherche*, MEFRA, 114, 1989, p. 105-138.

**London Museum 1930** : *London in Roman Times*, Museum Catalogues, London, 3, 1930.

**Manacorda 1989** : D. MANACORDA, Le Anfore dell'Italia Republicana : Aspetti economici e sociali', dans *Amphores Romaines et Histoire Economique. Dix ans de Recherche*, MEFRA, 114, 1989, p. 443-467.

**Marsh et Tyers 1978** : G. MARSH et P. TYERS, The Roman pottery from Southwark, dans J. BIRD, A. H. GRAHAM, H. SHELDON et P. TOWNEND, (dir.), *Southwark Excavations 1972-4*, Southwark & Lambeth Archaeol Excavation Comm, Joint Publication, 1, London & Middlesex Archaeol. Soc./Surrey Archaeol. Soc., 1978, p. 533-586.

**Mayet 1984** : F. MAYET, *Les Céramiques Sigillées Hispaniques*, Paris, 1984.

**Oswald 1931** : F. OSWALD, *Index of Potter's Stamps on Terra Sigillata*, 1931.

**Oxe et Comfort 1968** : A. OXE et H. COMFORT, *Corpus Vasorum Arretinorum*, Bonn, 1968.

**Perrin et Webster 1990** : J. R. PERRIN et G. WEBSTER, Roman pottery from excavations in Normangate Field, Castor, Peterborough, 1962-63, dans *JRPS*, 3, 1990, p. 35-62.

**Remesal Rodríguez 1977** : J. REMESAL RODRÍGUEZ, Economía oleícola bética : nuevas formas de análisis, dans *AEA*, 77-8, p. 87-142.

**Richardson 1948** : K. M. RICHARDSON, Report on the excavations at Brockley Hill, Middlesex; August and September 1947, danq *Trans. London & Middlesex Archaeol. Soc.*, 10, pt. 1, 1948, p. 1-23.

**Ritterling 1927** : E. RITTERLING, Skizze der Entwicklung Rheinzaberns zu Römerzeit, dans W. LUDOWICI (dir), *Katalog V: Stempelnamen und Bilder römischen Töpfer*, 1927, p. 200-202.

**Sciallano 1993** : M. SCIALLANO, *L'Art du Tonnelier*, Catalogue d'exposition, Musée d'Istres, 1993.

**Stanfield et Simpson 1958** : J A. STANFIELD et G. SIMPSON, *Central Gaulish Potters*, Durham, 1958.

**Swan 1981** : V. G. SWAN, 8. Caistor-by-Norwich reconsidered and the dating of Romano-British pottery in East Anglia, dans A. C. et A. S. ANDERSON, (dir.), *Roman Pottery Research in Britain and North-West Europe*, Papers presented to Graham Webster, International Series BAR, S123, 1981, p. 123-155.

**Symonds et Wade, à paraître** : R. P. SYMONDS et S. M. WADE, *The Roman Pottery from Excavations at Colchester, 1971-1985*, Colchester Archaeological Report 10, à paraître.

**Untermann 1965** : J. UNTERMANN, *Elementos de un átlas antroponómico de la Hispania Antigua*, Madrid, 1965.

**Vives 1971** : J. VIVES, *Inscripciones Latinas de la España Romana*, Barcelona, 1971.

**Webster 1978** : G. WEBSTER, *Boudicca, the British revolt against Rome AD 60*, 1978.

**Weeks et Rhodes 1986**: J. WEEKS et M. RHODES, Wooden Objects, dans L. MILLER, J. SCHOFIELD et T. DYSON (dir.), *The Roman Quay at St Magnus House, London : Excavations at New Fresh Wharf, Lower Thames Street, London 1974-78*, London and Middlesex Archaeol. Soc., Special Paper, nº 8, 1986, p. 230-231.

**Wheeler 1936** : R. E. M. et T. V. WHEELER, *Verulamium : a Belgic and Two Roman Cities*, Rep. Res. Comm. Soc. Antiq. London, 11, 1936.

**Williams 1977** : D. WILLIAMS, A Consideration of the Sub-Fossil Remains of *Vitis vinifera L. as Evidence for Viticulture in Roman Britain*, dans *Britannia*, 9, 1978, p. 327-334.

**Williams 1990** : T. WILLIAMS, Early Roman London, dans *Antiquity*, 64, 244, 1990, p. 599-607.

**Wilson 1972** : M. G. WILSON, Catalogue of the Pottery, dans S. S. FRERE, *Verulamium Excavations, Vol. I*, Rep. Res. Comm. Soc. Antiq. London, 28, 1972, p. 265-370.

**Wilson 1984** : M. G. WILSON, The Other Pottery, dans S. S. FRERE, *Verulamium Excavations, Vol III*, Oxford Univ. Comm. Archaeol., Monograph 1, 1984, p. 200-266.

**Wuilleumier 1963** : P. WUILLEUMIER, *Inscriptions Latines des Trois Gaules (France)*, XVIIe suppl. à *Gallia*, 1963.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

***Fanette LAUBENHEIMER*** *: Il faut remercier Robin d'avoir fait ce travail de recherche sur des amphores trouvées depuis si longtemps ; ce travail est extrêmement important et nous permet de découvrir ces productions de l'Angleterre, qui correspondent probablement à un vignoble anglais, ce qui n'est pas surprenant. Plus les recherches avancent, plus on s'aperçoit que le vignoble a été cultivé vers le nord des Gaules, relativement tôt dans le Haut-Empire : on a parlé des découvertes de Gueugnon, il y a celles du bassin de la Loire, récemment celles de la vallée de l'Oise, etc., sans oublier, bien sûr, celles de la vallée de la Seine.*

*Pour ce qui est de l'amphore de Gueugnon, c'est une affaire plutôt amusante. Les deux cols se ressemblent vaguement ; la pâte est rougeâtre dans les deux cas et, surtout, les timbres sont très semblables parce que l'un fait référence à CAIVS ALBVCIVS et l'autre à ADBVCIVS. On a regardé cela de très près et les timbres sont réellement différents. L'observation à la loupe montre que la pâte de celle qui est marquée ADBVCIVS (dont on connaît des estampilles tout à fait équivalentes, à Gueugnon, sur des productions également équivalentes, et sur d'autres, d'ailleurs) est légèrement différente de celle de Gueugnon. Maintenant, les analyses nous donneront les réponses.*

***Lindsay ROLLO*** *: Je dois dire que, bien qu'une amphorette ait été trouvée dans la vallée de la Nene, il n'y a aucune preuve pour une production. L'ensemble que R. Symonds a montré n'est pas issu d'un four.*

***Armand DESBAT*** *: Merci pour cette précision.*

***Robin SYMONDS*** *: J'ai toujours cru que la pâte n'était pas différente de ce qu'on trouvait.*

***Bernard HOFMANN*** *: Je doute qu'on ait fait du vin en Grande-Bretagne, d'autant plus que, même en Gaule, la région de Bordeaux ne produisait pas encore ; on importait encore, à Bordeaux, des vins d'Italie. Il y a eu du vin, certainement, dans la basse vallée du Rhône. Mais la vigne existait à l'état sauvage, en Gaule ; elle a été greffée sur des plans italiens mais on ne la cultivait pas pour le vin.*

***Robin SYMONDS*** *: Est-ce que Monsieur F. Berthault est d'accord avec vous, que ces amphores à fond plat ne représentent pas une production de vin ?*

***Bernard HOFMANN*** *: Non. Je pense que les céramiques que vous avez ne servaient pas à de grands transports maritimes. Elles étaient parfaites pour stocker du vin importé dans une cave. On a transporté, d'Italie sur Vieille-Toulouse, des monceaux d'amphores, mais pour descendre la Garonne jusqu'à Bordeaux, on utilisait des tonneaux qui sont plus résistants, mécaniquement, que les grosses amphores.*

***Robin SYMONDS*** *: Alors, comment expliquez-vous qu'on trouve des petites amphores dans les épaves ?*

***Armand DESBAT*** *: C'est vrai qu'il se pose quand même deux problèmes. La mise en évidence d'une production de récipients de grande taille de type amphore ne signifie pas forcément production vinicole. On a fabriqué à Lyon des amphores à garum et ce n'était pas pour y mettre le garum lyonnais. Il y a donc bien des cas où on peut imaginer que ces amphores sont uniquement destinées à la redistribution locale. C'est vrai qu'il faut trouver d'autres indices convergents, à savoir l'outillage correspondant à la taille de la vigne, des restes de pépins, etc. ; on ne peut pas, systématiquement, dès qu'il y a production de récipients, imaginer production du produit, surtout lorsque ces récipients n'ont qu'une distribution relativement courte.*

*L'autre problème —mais c'est vrai qu'on est en train de réviser nos positions— est que, jusqu'à une date récente, ces types de récipients n'étaient pas considérés comme des amphores ; on les appelait amphorettes, grosses cruches, etc. et, maintenant, on décide que ce sont des amphores. Il faudrait peut-être hiérarchiser entre les amphores qui sont vraiment destinées à commercialiser des produits à longue distance et des récipients qui peuvent être conçus pour la redistribution locale.*

***Robin SYMONDS*** *: Il me semble qu'on peut facilement séparer les cruches des amphores.*

***Franziska DÖVENER*** *: Si on doute qu'il y a eu une grande production de vin en Grande-Bretagne, peut-on penser que le vin ait été importé autrement que dans des amphores et que, une fois au port, on l'ait transvasé dans des amphores produites sur place.*

***Armand DESBAT*** *: C'est ce que j'évoquais en parlant de redistribution car il y a des exemples manifestes. La question se pose pour les amphores d'Augst ; faut-il lier la production d'amphores à Augst à une production vinicole ?*

***Vivien SWAN*** *: Il y a une production d'amphores de forme Gauloise, en Ecosse, près du camp de Camelon, pendant la période flavienne. Manifestement, ce n'est pas pour une production de vin écossais !*

***Robin SYMONDS*** *: C'est publié ?*

***Vivien SWAN*** *: Non, ce n'est pas publié. Je pense que la production, à Camelon, mais également à Caistor-by-Norwich, est due à un soldat de l'armée ; ces deux productions sont une partie du catalogue céramique qu'on trouve chez les militaires et ce n'est pas pour une production de vin.*

***Robin SYMONDS*** *: Et vous pensez que la production de Brockley Hill, à Verulamium, était aussi militaire ?*

***Vivien SWAN*** *: On ne sait pas si Brockley Hill est militaire ; mais Camelon et Caistor-by-Norwich, c'est manifestement militaire.*

***Caty SCHUCANY*** *: Pour Augst, la production du vin est attestée pour le Bas-Empire et le Haut Moyen Age parce qu'on a trouvé un vignoble carbonisé, tout près, à Aesch, qu'on a pu dater au carbone 14 (c'est publié dans l'Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et de Protohistoire). Et on fait encore du vin, aujourd'hui, sur cette colline !*

***Pierre-Henri MITARD*** *: Est-il seulement possible, pour une question climatique, de cultiver de la vigne en Grande-Bretagne ?*

***Robin SYMONDS*** *: Cela se fait actuellement. Pour l'Antiquité, l'idée m'est venue qu'il y avait une espèce de ligne au-dessus de laquelle on ne pouvait pas ou plus produire de vin mais nous ne savons pas du tout, en fait ; nous n'avons que les amphores*[8]*. Un article de D.Williams, dans Britannia (1978), ne répond pas vraiment à la question ; l'article ne tient pas compte des amphores mais s'appuie sur l'épigraphie.*

***Mark WOOD*** *: Au sujet de la viticulture à haute époque, il faut se rappeler le texte de Cicéron (Fonteius) qui préconise de conserver la viticulture dans les provinces romanisées précocement. On doit aussi tenir compte que Londres, durant toute l'époque romaine, est le port le plus important de Grande-Bretagne et qu'on y trouve beaucoup de tonneaux (qui viennent de Germanie) ; il y a aussi les dolia des épaves.*

***Nicole JOBELOT*** *: Je voudrais signaler qu'une thèse a été soutenue, en 1992, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, sur la culture de la vigne et la production du vin dans le monde celte. Cette thèse parlait, plus particulièrement, de la Gaule mais il me semble qu'elle évoquait également d'autres pays.*

---

8 Sur ce problème de l'éventuelle production de vin en Grande-Bretagne, on se reportera, également, au débat qui fait suite au chapitre "La production, nouveaux apports", dans F. LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation,* Table ronde internationale (Metz, 4-6 octobre 1990), Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 474, 1992, p. 113-114 (NDLR).

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Mark WOOD

# APERÇU SUR LA CÉRAMIQUE DU HAUT-EMPIRE DÉCOUVERTE SUR LA FOUILLE DU SITE DE L'USINE LEMERRE À AVRANCHES (Manche, Basse-Normandie)

## INTRODUCTION

Il convient de commencer cette étude par quelques observations particulières concernant la recherche effectuée sur la céramique découverte sur le site de l'Usine Lemerre (Avranches 10, ci-après)[1] et la portée de cette céramique par rapport à celle mise au jour sur certains autres sites gallo-romains fouillés par Daniel Levalet depuis 1970 en plusieurs endroits de la ville moderne d'Avranches.

Ayant étudié le mobilier céramique d'Avranches 10 et ayant pu le comparer à celui qui provient des fouilles d'autres sites avranchins, on a pu constater qu'on retrouve la même gamme de base des types de céramique sur les sites où il y a des traces d'occupation romaine précoce (c'est-à-dire dès l'époque augustéenne). On peut donc considérer l'information présentée ici sur la céramique d'Avranches 10 comme étant globalement représentative par rapport au matériel datant du Haut-Empire, provenant surtout des fouilles d'Avranches 3, 4, 6, 11 et 14 (voir Fig. 1B pour la localisation de ces sites). Cependant, nous devons signaler que trois types de céramique de la première moitié du I$^{er}$ s. apr. J.-C., soit la céramique à glaçure plombifère, la *terra rubra* et les cruches décorées d'un engobe blanc, ne sont pas présents dans le mobilier récupéré sur Avranches 10 mais le sont dans le mobilier d'autres sites avranchins[2]. En revanche et à ce jour, un type important de céramique indigène précoce n'a été identifié que sur Avranche 10. Dernier point d'observation, on a utilisé quelques tessons provenant d'Avranches 14 pour réaliser certaines des illustrations de formes présentées dans cette étude (surtout pour la *terra nigra*). En effet, les tessons issus d'Avranches 14 sont mieux conservés que ceux d'Avranches 10, site où ils sont souvent très fragmentés et en quantité moindre.

Quant à la céramique d'Avranches 10 décrite ci-après, on mentionnera surtout les types datant de l'époque augustéenne jusqu'à la fin du I$^{er}$ s. apr. J.-C., soit la sigillée (et, en particulier, celle dite "italo-gauloise"), la céramique de demi-luxe, la *terra nigra*, la céramique commune (soit indigène, soit du type Besançon, soit celle dite "dorée au mica" ou soit la céramique grise et celle à cuisson oxydante), les mortiers et les amphores (Pascual 1, Dressel 2/4, Dressel 20 et Gauloise 4). Les types plus tardifs du Haut-Empire seront traités d'une façon plus sommaire car l'importance de ce site est liée à cette occupation précoce, particulièrement quand elle est mise en relation avec celle qui a déjà été signalée (Blaszkiewicz 1992, p. 37) sur le site de Coutances (Fig. 1A). En ce qui concerne les trouvailles datant du Bas-Empire récupérées à Avranches 10, il conviendra de se rapporter aux articles récemment publiés (Wood 1991 et Wood, sous presse).

---

1 Le mobilier céramique du site Avranches 10 fut étudié (avec celui d'autres sites de l'Armorique et des îles anglo-normandes) par le rédacteur dans le cadre de la préparation de sa thèse de Doctorat sur le commerce maritime entre le sud de l'Angleterre et l'ouest de la France, pendant l'époque romaine. Des contraintes de temps et d'ordre financier nous empêchèrent d'exploiter tout le matériel mis au jour par les dix-sept fouilles pratiquées à Avranches ; c'est pourquoi nous concentrons nos efforts sur "Avranches 10", site qui a l'avantage d'être qualitativement représentatif (avec un matériel qui s'étend de la fin du I$^{er}$ s. av. J.-C. au début du V$^{e}$ s. apr. J.-C.) et quantitativement abordable.

2 L'absence de ces productions du centre de la Gaule dans le mobilier du site Avranches 10 pourrait être plus apparente que réelle étant donné la moindre quantité de céramique découverte sur ce site par rapport à celle retrouvée sur les autres sites avranchins déja cités.

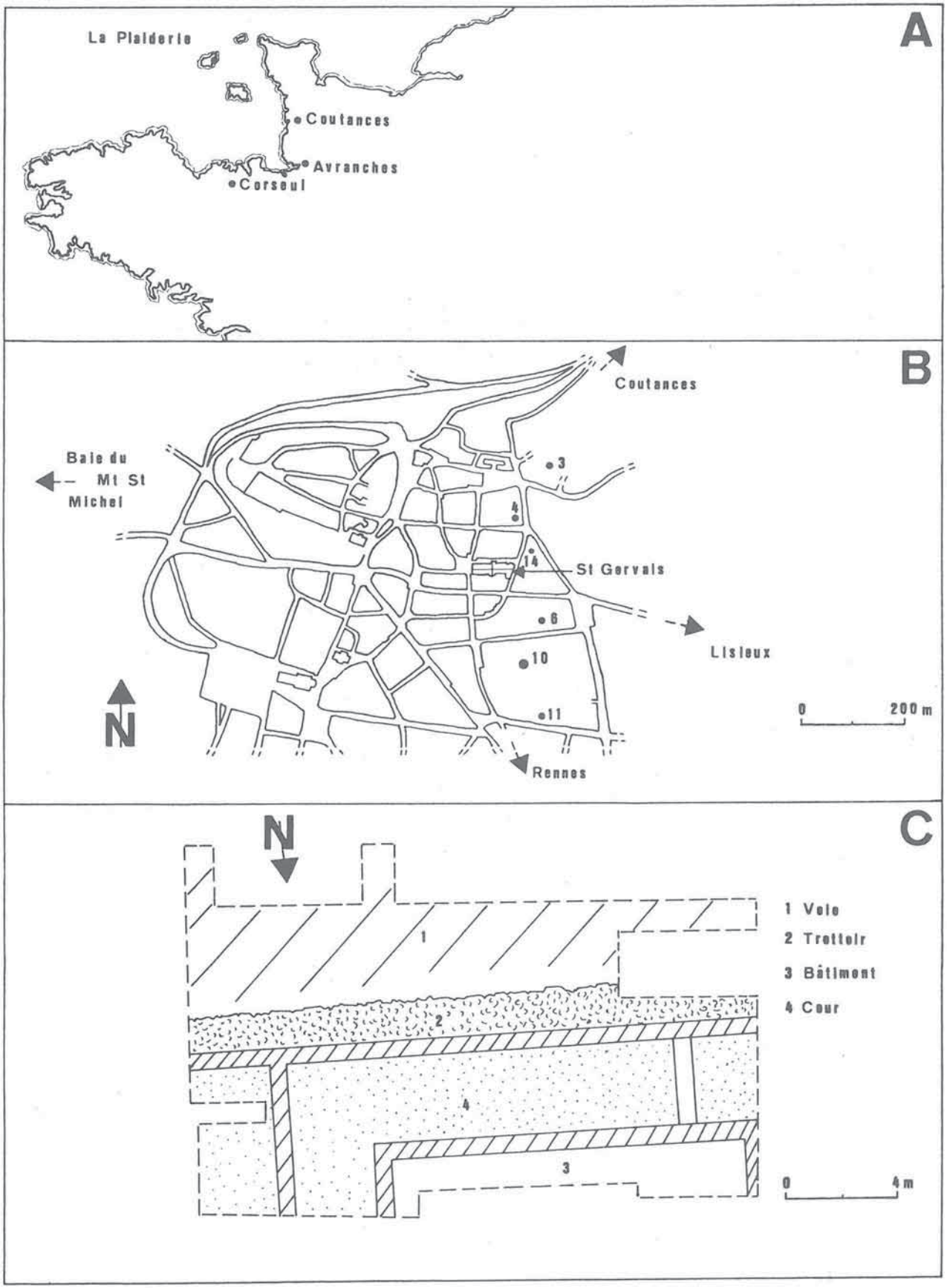



Figure 1 - A : Localisation d'Avranches et des principaux sites mentionnés dans le texte ;
B : Ville moderne d'Avranches et localisation des fouilles récentes citées dans le texte (d'après Levalet 1990, fig. 4 et 5) ;
C : Phase 4 du site Avranches 10 (d'après Levalet 1983, p. 67).

## LA SITUATION DE LA VILLE ANTIQUE ET DU SITE "AVRANCHES 10"

La ville romaine d'Avranches (Fig. 1A)[3] fut construite sur un plateau situé à l'est de l'anticlinal granitique qui donne sur la baie du Mont-Saint-Michel, vers l'ouest (Levalet 1990, p. 3). Les chantiers de fouilles cités plus haut, sur lesquels une occupation datant du commencement de l'époque romaine a été découverte, sont tous localisés dans l'est de la ville moderne, dans un rayon de 300 mètres autour de l'église Saint-Gervais (Fig. 1B).

La fouille de sauvetage menée en 1982, sur le site Avranches 10 était localisée près du *cardo* où aboutit la voie romaine de Rennes (*Condate*). Cette fouille a permis de découvrir les vestiges d'une voie et d'une habitation, toutes deux construites puis reconstruites durant le début de l'occupation romaine. On peut voir sur la Fig. 1C l'état du site dans sa phase 4. L'habitation de cette phase fut abandonnée vers la fin du Haut-Empire mais fut réutilisée d'une façon plus sommaire au Bas-Empire. Quant aux habitations des deux phases précédentes, elles furent aussi construites de pierre. La première fut détruite avant la fin du I$^{er}$ s. apr. J.-C. tandis que la deuxième fut détruite au commencement du II$^{e}$ s. apr. J.-C. (Levalet 1984, p. 383-384). La période de construction de l'habitation de la phase 4 intervient vers le milieu du II$^{e}$ s. apr. J.-C. Dernier point sur les structures mises au jour sur Avranches 10 : les vestiges d'un bâtiment en bois (phase 1), représentés par des trous de poteaux creusés dans l'argile en place, furent découverts dans les niveaux les plus anciens (informations Daniel Levalet).

## LA CÉRAMIQUE

Près de 1700 tessons ont été récupérés sur le site Avranches 10. Pour toute l'époque romaine, les pourcentages des principaux types de céramique sont les suivants (par ordre décroissant) :

| | |
|---|---|
| Sigillée | 27 % |
| Céramique commune grise (dont l'essentiel date des II$^{e}$-III$^{e}$ s. apr. J.-C.) | 19 % |
| *Terra nigra* | 17 % |
| Céramique du type Besançon et céramique dite "dorée au mica" | 15 % |
| Cruches | 10 % |
| Amphores | 6 % |
| Autre céramique de luxe ou de demi-luxe | 5 % |
| Mortiers | 1 % |

### 1. La céramique sigillée (Fig. 2, n$^{os}$ 1 et 2).

Par rapport aux productions du sud et du centre de la Gaule, la céramique dite "italo-gauloise" est peu représentée, tant sur le site 10 que sur les autres sites romains d'Avranches. Néanmoins, on trouve quelques vases italo-gaulois (dont 11 exemples estampillés provenant des ateliers d'Arezzo et de Lyon-La Muette) sur presque tous les sites précoces. On y remarque surtout des coupes, tandis que les plats ne sont que plus faiblement représentés.

L'un des plats (Fig. 2, n° 1), trouvé sur le site Avranches 10, est estampillé P. L. CRISPIN et orné d'un anneau guilloché sur le fond (mais cet exemple radial de P[HI]L[EROS] [C] CRISPIN[I] n'est pas complet). Ce vase de CRISPINVS est le seul de ce type de céramique découvert à Avranches qui provienne certainement d'Arezzo. De surcroît, il est le plus précoce et date du dernier quart du I$^{er}$ s. av. J.-C. Tandis que des estampilles de CRISPINVS ont été mises au jour sur quelques sites de la Gaule méridionale (Oxé et Comfort 1968, p. 175), à ma connaissance, cet exemple avranchin est le seul à avoir été signalé, jusqu'à ce jour, dans le nord-ouest de la Gaule.

Toutes les autres estampilles sur la céramique sigillée italo-gauloise découvertes sur le site 10 proviennent probablement de Lyon, avec un exemple d'ATEIVS (Fig. 2, n° 2) et un autre, incomplet, qui peut être d'ATEIVS XANTHVS. Ces dernières, comme les estampilles provenant d'autres sites avranchins, soit celles d'ATEIVS et d'ATEIVS XANTHVS encore, de même que les exemples uniques de CAIVS ARVIVS et M. PERENNIVS SATURNINVS (Levalet 1990, p. 20) sont toutes présentes sur des coupes et imprimées d'une façon centrale. Ces productions lyonnaises sont plus tardives que celle d'Arezzo et datent entre *circa* 10 av. n. è. et *circa* 20 de n. è. Au moins quatre vases sont représentés par les tessons de céramique sigillée italo-gauloise récupérés sur le site 10.

En ce qui concerne la sigillée du sud et du centre de la Gaule, datant du I$^{er}$ s. apr. J.-C., mise au jour sur ce site, elle est beaucoup plus abondante que celle dite "italo-gauloise" et les formes principales sont les suivantes : Drag. 15/17, 24/25, 29, 30 et 33. De surcroît, les productions lisses de La Graufesenque sont beaucoup plus fréquentes que celles de Montans ou de Lezoux. La plupart des vases provenant de La Graufesenque et de Lezoux sont datés de la seconde moitié du I$^{er}$ s. apr. J.-C. Cependant, quelques-uns des vases de La Graufesenque et de Montans datant de la période Tibère-Claude sont présents. Une tendance similaire d'importation de la sigillée du I$^{er}$ s. apr. J.-C. est apparue à travers l'étude menée par Daniel Levalet sur la sigillée découverte sur le site Avranches 14 (Levalet 1990, p. 20)[4].

Parmi les six estampilles récupérées sur le site 10 (dont une est illisible), deux sont datées du I$^{er}$ s. apr. J.-C. et elles proviennent du sud de la Gaule. Les autres sont datées du II$^{e}$ s. apr. J.-C. et proviennent de Lezoux. Brenda Dickinson, de l'Université de Leeds, est en train

3 Avranches fut probablement appelée *Legedia* à l'époque romaine (Levalet 1983, p. 62).

4 Il est intéressant de constater que sur ce site, alors que de la sigillée des II$^{e}$-III$^{e}$ s. apr. J.-C. y a été trouvée, aucune estampille de cette époque n'a été découverte. Trois des dix-sept estampilles récupérées sont illisibles, les autres sont toutes datées du I$^{er}$ s. apr. J.-C. (information Daniel Levalet). Le nombre des estampilles sur la céramique sigillée trouvées sur toutes les fouilles menées par D. Levalet depuis 1970 incluant celles trouvées par hasard antérieurement est de plus de 150.

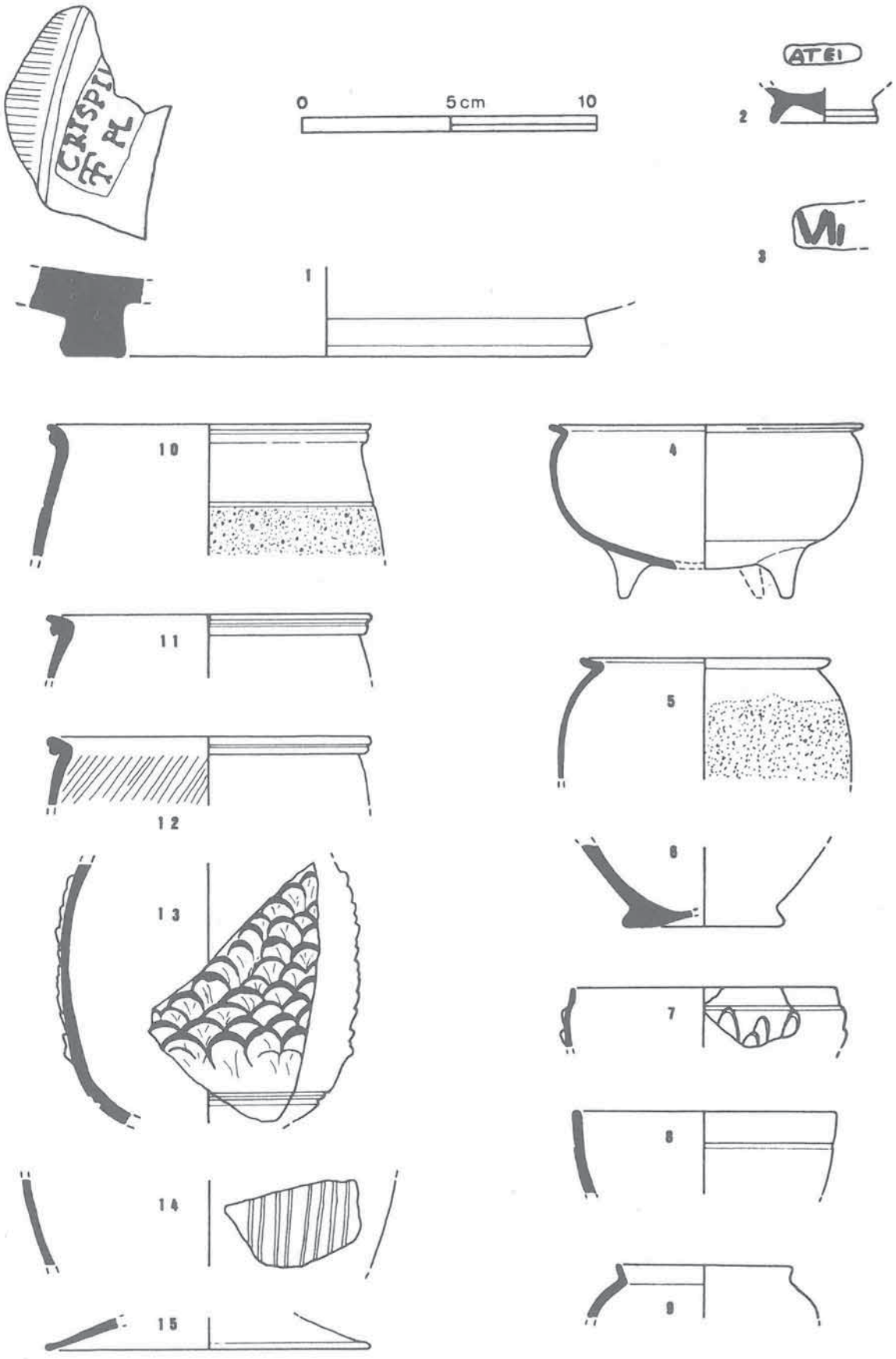



Figure 2 - Avranches 10.
Céramique de luxe et de demi-luxe (Haut-Empire).

d'étudier toutes ces estampilles (dans le but d'identifier le poinçon de chaque estampille). Cependant, elle nous a déjà informé qu'un de ces poinçons, celui de SEVERVS, est assez rare et que seuls cinq exemples de ce type de poinçon ont été identifiés jusqu'à ce jour. Ce potier de La Graufesenque travaillait pendant l'époque flavienne (entre 70 à 90 de n. è.). L'autre estampille du Ier s. apr. J.-C., qu'on retrouve aussi sur une coupe, est de la forme d'une étoile-rosette.

La sigillée (décorée et lisse) datant des IIe-IIIe s. apr. J.-C., quant à elle, est la plus fréquente de ce type de céramique découvert sur Avranches 10. Outre de rares tessons qui pourraient être de la Gaule de l'Est, la plupart des tessons récupérés sur ce site sont certainement de Lezoux et datent globalement de la seconde moitié du IIe s. apr. J.-C. On trouve surtout les formes Walters 79/80, Curle 15 et Drag. 33, 36, 37 et 45.

Une des estampilles datant du IIe s. apr. J.-C. est incomplète mais peut être d'ALBVCIVS, l'autre est du potier ASIATICVS. On retrouve la première sur la forme Drag. 37 et elle est située sur la surface extérieure, dans le décor. La deuxième est située sur le fond et imprimée de façon centrale à l'intérieur d'un vase qui pourrait être de la forme Drag. 38 ou 44.

La sigillée d'Argonne tardive n'est pas présente sur ce site.

### 2. Les autres céramiques de luxe ou de demi-luxe (Fig. 2, nos 4 à 15).

Outre quelques petits tessons de panses de "butt-beakers", de gobelets à dépressions avec un décor de mamelons verticaux et de plats en céramique à engobe rouge pompéien, on trouve surtout des gobelets et bols à parois fines. Par rapport aux importations de sigillées ou de *terra nigra*, ce groupe de céramique est peu important.

Tandis que la majorité des vases de ce type trouvés sur Avranches 10 provient des couches datant du IIe s. apr. J.-C., il y a un groupe intéressant qui date du Ier s. apr. J.-C. Il est probable que les vases décrits ci-après proviennent de plusieurs sources. Les numéros 4, 7 et 15 pourraient être de Lyon tandis que les numéros 5, 6 et 14 pourraient être du centre de la Gaule.

no 4 : bol tripode à panse hémisphérique du type XXXI selon C. Grataloup (Grataloup 1988, p. 62).

no 15 : couvercle dans la même pâte que le bol tripode précédent.

no 14 : gobelet métallescent avec un "décor en épingle à cheveux", daté de la fin du Ier s. apr. J.-C.

nos 5 et 6: gobelets de Lezoux, le premier étant orné d'un décor sablé.

no 7 : bol à panse hémishérique du type XXVII selon C. Grataloup (Grataloup 1988, p. 59) avec un décor d'épines à la barbotine.

no 8 : coupe engobée rouge-brun provenant d'un atelier germanique.

no 9 : petit gobelet avec un engobe noir mat, daté de la première moitié du Ier s. apr. J.-C.

Les vases datant du IIe s. apr. J.-C. sont les suivants :

nos 10 à 12 : gobelets gris à décor sablé qui pourraient être produits dans des ateliers normands (Blaszkiewicz et Dufournier 1987, p. 80).

no 13 : gobelet métallescent unique avec un décor d'épines à la barbotine provenant de Cologne[5].

### 3. La *terra nigra* (Fig. 2, no 3 et Fig. 3, nos 1 à 11).

Sur le site Avranches 10, la *terra nigra* est le type le plus important de céramique du Ier s. apr. J.-C. après la sigillée. Les ateliers d'au moins quatre régions ont approvisionné la ville romaine d'Avranches et, par ordre décroissant pour le site Avranches 10, ces régions sont les suivantes : le centre de la Gaule, l'Armorique, l'Aquitaine et la Gaule Belgique.

On trouve (Fig. 3) surtout des plats, vases-bobines[6], vases carénés et quelques vases ovoïdes. Les formes découvertes, par référence à l'étude de la céramique fumigée de Yves Menez (Menez 1985), sont :

no 1 : f. 50 ;
no 2 : la forme exacte est difficile à préciser ;
no 3 : f. 22 ;
no 4 : f. 15 ;
no 5 : f. 8 ;
nos 6 et 7 : f. 126 ;
nos 8 et 10 : f. 110 ;
no 9 : f. 146 ;
no 11 : f. 72.

Tandis que certaines de ces formes pourraient avoir été importées dès le début du Ier s. apr. J.-C., voire avant (comme les nos 3 et 7), la plupart sont caractéristiques de la première moitié du Ier s. apr. J.-C.

Quelques autres petits tessons de ce type de céramique, avec des parois très minces, ont été découverts (malheureusement, il n'est pas possible d'en reconstituer la forme). Ces tessons sont sans doute d'un type de céramique dite "*terra nigra* à coquille d'œuf".

Dernier point sur la *terra nigra*, une seule estampille, incomplète (Fig. 2, no 3), sur le fond d'un plat gallo-belge a été mise au jour sur le site Avranches 10. Elle est du potier VEBRVS et peut être datée du milieu du Ier s. apr. J.-C. Deux estampilles de ce potier sont présentes en Angleterre à Colchester (Hawkes et Hull 1947, p. 212, no 152).

### 4. La céramique commune (Fig. 3 à 5).

#### a. La céramique indigène (Fig. 4, nos 1 et 2).

En préambule, il convient d'abord de faire quelques observations qui pourraient avoir des implications importantes tant pour la datation de certaines des céramiques communes précoces décrites ci-dessous que

5 Renseignement de Fabienne Vilvorder.

6 Tandis que nous avons seulement illustré la forme Menez 126 (Menez 1985), plusieurs autres types de vases-bobines sont présents sur Avranches 10. On retrouve aussi des vases lisses (sans le décor de baguettes), ceux qui ont un pied annulaire plus ou moins développé et ceux qui portent un décor à l'intérieur de lignes horizontales brunies. En effet, toutes les variantes illustrées par Menez (Menez 1985, pl. 25 à 27) ont été découvertes sur le site Avranches 10. La plus grande partie de ce type de vase trouvé sur ce site provient du centre de la Gaule tandis qu'une quantité moindre provient des ateliers situés en Aquitaine et en Armorique.

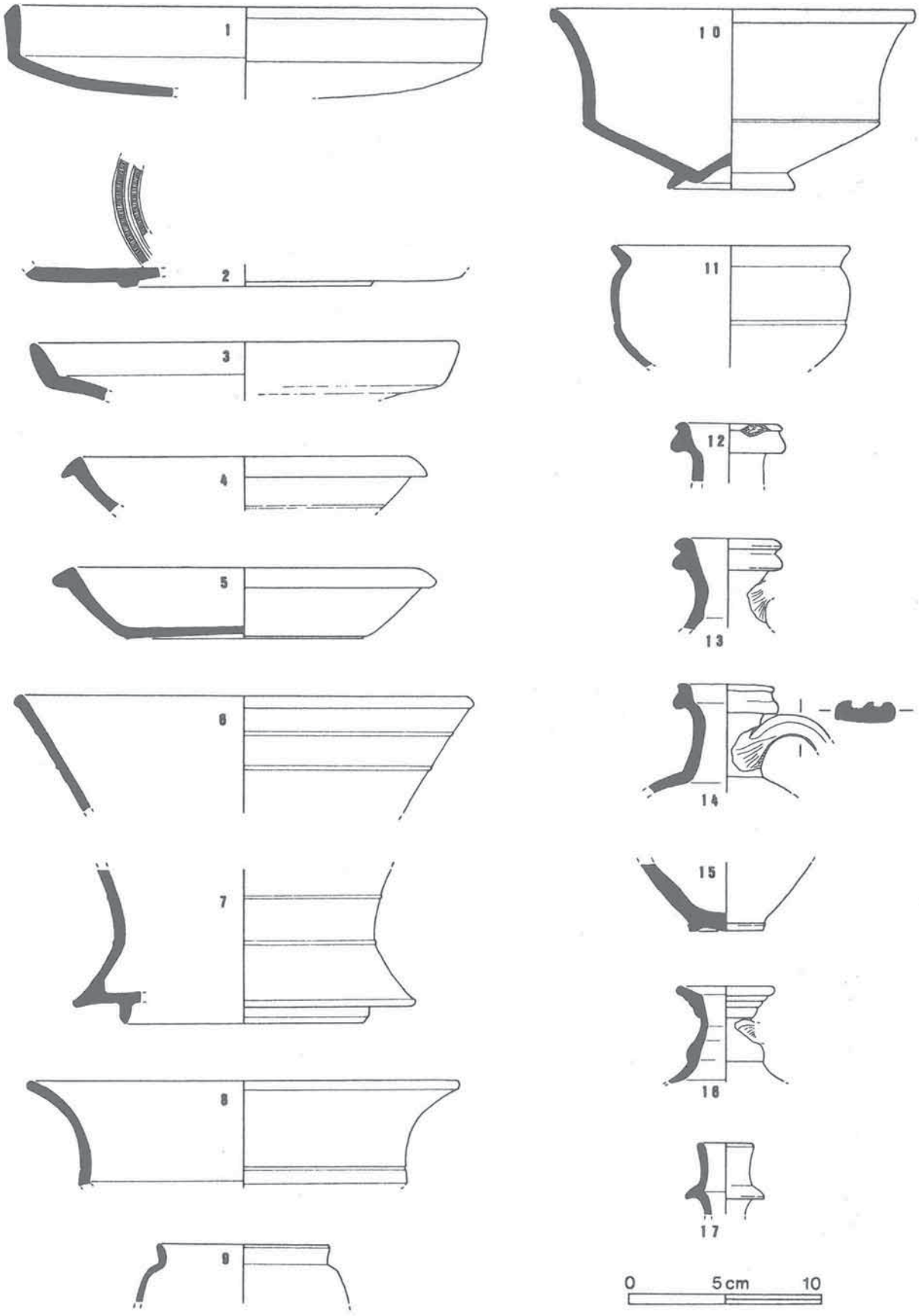



Figure 3 - Avranches 10.
1 à 11 : *terra nigra* ; 12 à 17 : céramique commune à cuisson oxydante (Haut-Empire).

pour la date du commencement de l'occupation sur le site Avranches 10 lui-même.

On a déjà dit que l'importance de ce site est liée à la découverte d'une occupation romaine précoce. Etant donné que la céramique romaine la plus précoce est le plat de *Crispinus* et que la monnaie la plus ancienne récupérée sur ce site est un As d'Auguste frappé à Rome à l'extrême fin du Ier s. av. J.-C., on peut en déduire que cette occupation a commencé au moins sous Auguste. De surcroît, la découverte de quelques monnaies gauloises éparses faite anciennement à plusieurs endroits de la ville moderne (Levalet 1983, p. 62)[7] de même que les trouvailles d'amphores Dressel 1 dans le mobilier de certaines des fouilles récentes[8], suggèrent que le site d'Avranches fut occupé au début de la période augustéenne sinon avant. Au vu de cela, il convient également de préciser que la vieille ville d'Avranches fut probablement le site d'une agglomération des *Abrincatui* dès la période de l'Indépendance (Levalet 1990, p. 3).

Donc, les deux vases tournés[9] (Fig. 4, nos 1 et 2) qui sont, de par leurs formes, plus gaulois que romains et qui ont, de plus, été mis au jour dans le niveau le plus ancien, pourraient relever de l'éventuel commencement de l'occupation pré-augustéenne. La pâte de ces vases est assez grossière et très micacée et se rapproche de celle des vases trouvés par Mortimer Wheeler sur l'*oppidum* du Petit Celland qui sont bien datés des années 60 av. n. è. (Wheeler et Richardson 1957, p. 43). La forme du n° 2 est particulièrement proche de certains vases qui proviennent de ce dernier site (Wheeler et Richardson 1957, p. 44, fig.9, n° 28). Tandis que la pâte de ces vases est très micacée et qu'on pourrait penser que la surface extérieure du n° 2 rapproche le décor utilisé de ceux décrits ci-après, il faut signaler que ce vase n'est pas du même type que le suivant.

L'un des problèmes rencontrés sur le site Avranches 10 en essayant de préciser la date du commencement de l'occupation du site est que le dernier type de céramique, qui peut être précoce, est mêlé à plusieurs types différents dans une même couche[10]. Ces derniers types s'échelonnent pendant presque tout le Ier s. apr. J.-C. Un autre problème est que le type décrit ci-après peut être d'une date comprise entre le milieu du Ier s. av. J.-C. et le milieu du Ier s. apr. J.-C. De surcroît, aucun tesson d'amphore qui pourrait être certainement de la forme Dressel 1 n'a été identifié dans le mobilier d'Avranches 10.

**b. La céramique mordorée** (Fig. 4, nos 3 à 14).

La céramique de "type Besançon" (Ferdière 1972) et celle dite "dorée au mica" (ce dernier type a été récemment distingué du premier : Jobelot et Vermeersch 1991) sont assez abondantes, tant sur le site 10 que sur les autres sites avranchins et le pourcentage combiné de ces types, trouvés sur ce dernier site se rapproche de celui trouvé sur la fouille de la Salle des Fêtes à Corseul (Fichet de Clairefontaine 1986, p. 47 ; cf. Fig. 1A pour la localisation de ce site). Cependant, le "type Besançon" est beaucoup plus fréquent que la céramique dite "dorée au mica". Seules deux formes ont été mises au jour dans le mobilier d'Avranches 10. La forme des vases du premier type (nos 3, 6 à 9 et 11) comme ceux du second (nos 5, 10 et 12) est représentée par les vases ovoïdes avec un ou deux sillons à l'intérieur du bord. Si le n° 4 se rapproche des précédents, il est néanmoins assez différent car la pâte, fine, est de couleur gris clair comme les surfaces ; le décor de mica est argenté mais, surtout, ce vase a l'aspect d'une poterie de grès. Le n° 13, deuxième forme mise au jour, est un gobelet du type doré au mica, assez proche d'un vase qui provient d'un site parisien illustré par Jobelot et Vermeersch (Jobelot et Vermeersch 1991, p. 274, fig. 5, n° 44).

Un autre objet pourrait être rattaché au type doré au mica, le couvercle n° 14 qui est décoré d'un engobe micacé de couleur or[11]. Cependant, la pâte ressemble davantage à celle de la céramique à engobe rouge pompéien provenant du centre de la Gaule.

**c. La céramique commune grise** (Fig. 4, nos 15 à 22).

La céramique commune tardive datant des IIe-IIIe s. apr. J.-C. et découverte sur Avranches 10 est presque toute grise. Généralement, les vases plus fins (nos 17 à 20), dont la pâte se rapproche de celle des gobelets ovoïdes sablés décrits ci-dessus (Fig. 2, nos 10 à 12), sont de provenance régionale (ou peut-être plus lointaine) tandis que ceux qui sont plus grossiers (nos 15, 16, 21 et 22) sont de production locale. Les vases fins proviennent probablement des ateliers localisés dans le nord de la Gaule et en particulier le plat n° 20 qui se rapproche de certaines productions de Picardie/Pas-de-Calais (Tuffreau-Libre 1980, p. 33 et suiv.)[12]. Naturellement, la céramique grise moins fine est plus abondante et les nos 15 et 16 surtout furent probablement d'une production locale. Ces exemples, de par la pâte, pourraient être importants pour les chercheurs qui travaillent sur les origines de la céramique dite "Normandy Gritty Ware" (la céramique granuleuse de Normandie) de l'époque mediévale. En effet, cette pâte gallo-romaine qui fut utilisée par les potiers, sans doute dans la région d'Avranches, est presque impossible à distinguer, en raison de l'absence des bords, anses ou fonds, de la pâte utilisée pour les vases d'époque médiévale.

---

7 Aucune monnaie gauloise n'a été trouvée dans les fouilles récentes.

8 Dont la plupart sont probablement de la forme 1A ; une de celles-ci a été trouvée sur le site Avranches 6 par exemple.

9 Nous n'avons pas vu ce type de céramique dans le mobilier d'autres sites précoces mais étant donné la petite quantité de tessons récupérés sur Avranches 10, il pourrait aussi se trouver en petite quantité dans le mobilier de ces autres sites. Il serait donc nécessaire de les examiner à nouveau.

10 Soit la couche qui correspond sans doute au nivellement de la zone avant la construction du bâtiment de la phase 2.

11 La forme est particulièrement proche de certains couvercles datant du Ier s. apr. J.-C. qui proviennent de l'Aquitaine et qui furent aussi décorés d'un engobe micacé doré (Santrot 1988, p. 230, n° 18).

12 Plusieurs ateliers qui produisaient des formes similaires dans une pâte proche ont maintenant été mis au jour ailleurs (dans la Sarthe par exemple). Il est donc difficile de préciser l'origine des vases en céramique grise des IIe-IIIe s. apr. J.-C.

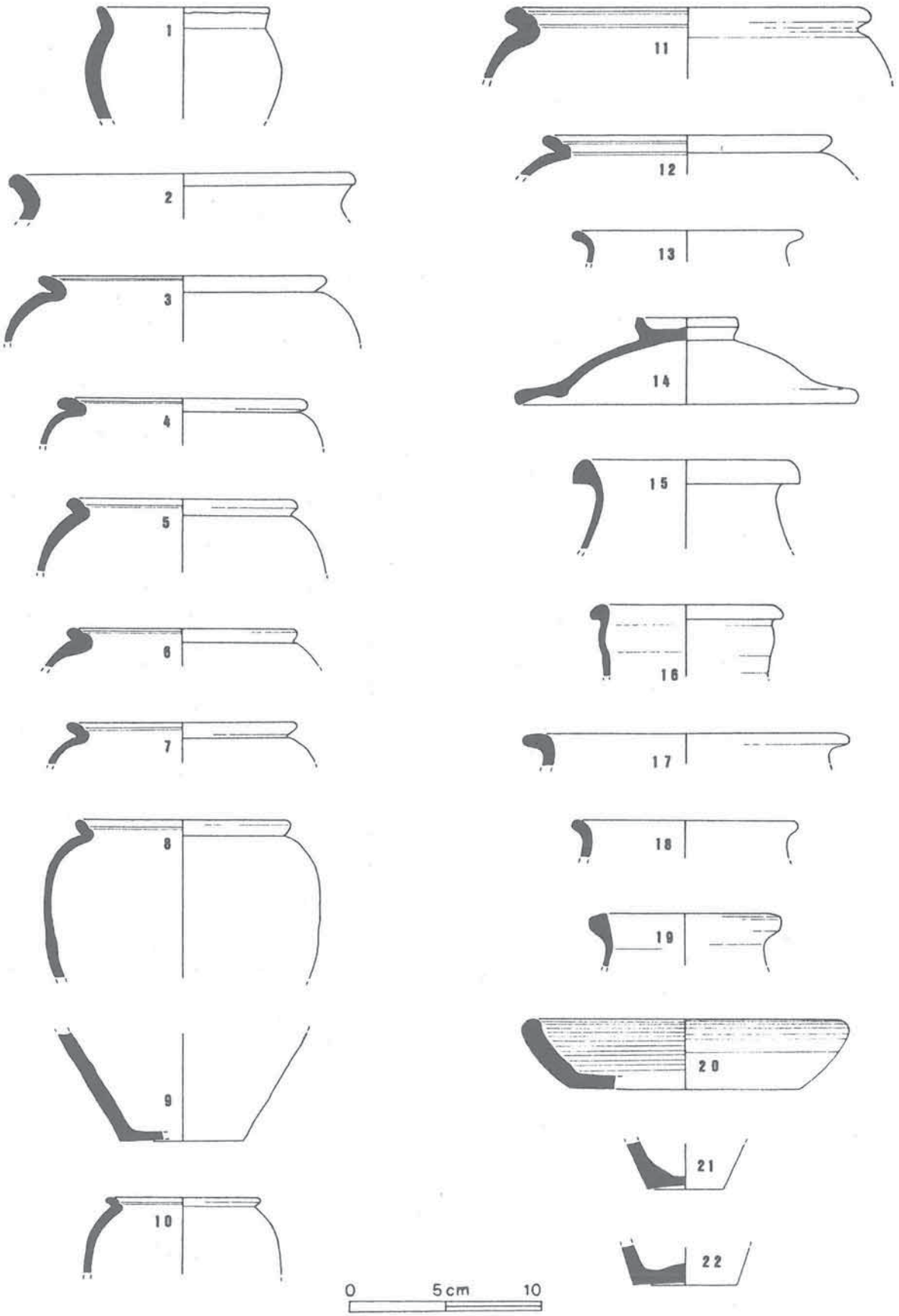



Figure 4 - Avranches 10.
1 à 14 : céramique "type Besançon" et "dorée au mica" ; 15 à 22 : céramique commune grise (Haut-Empire).

**d. La céramique commune à cuisson oxydante** (Fig. 3, nos 12 à 17).

Une forme de céramique assez fréquente tant sur Avranches 10 que sur les autres sites avranchins est la cruche à lèvre cannelée (nos 12, 13 et 15). Les dessins nos 15 et 16 donnent une idée du profil complet de ce type de production locale. Ces cruches sont trouvées dans les niveaux datant des IIe-IIIe s. apr. J.-C. et proviennent de la Normandie romaine. Toutefois, certaines différences de pâte montrent que plusieurs ateliers produisaient cette forme. Il faut rappeler que ce type de cruche fut associé à la production des amphores normandes dont quatre groupes différents ont été mis au jour grâce à l'étude de D. Dufournier et J.-Y. Marin (Dufournier et Marin 1987)[13]. Jusqu'à ce jour, seul un atelier normand qui produisait ces formes a été localisé, celui dit "d'Argences" (Blaszkiewicz 1992, p. 38). Deux autres types uniques de cruches sont présents sur Avranches 10 (nos 12 et 17) ; ils pourraient être de production normande ou d'un atelier situé plus à l'est (dans l'Ile-de-France, par exemple) de la fin du Haut-Empire/début du Bas-Empire.

Un autre type de céramique commune, qui n'est pas illustré ici, celui d'un vase tripode, a aussi été mis au jour. Bien que quelques-uns de ces vases soient de production locale (la pâte est proche de celle des cruches citées ci-dessus), d'autres vases du même type dans une pâte plus grossière et de couleur gris-noir pourraient relever du type plus répandu qui a été récemment identifié dans le nord du Cotentin et dans quelques-unes des îles anglo-normandes (Wood 1990 et Wood, sous presse). Ce deuxième type date de la fin du Haut-Empire.

**5. Les mortiers** (Fig. 5, nos 10 à 13).

La dernière céramique commune qu'il convient de mentionner est le mortier. Nous devons souligner que ce type de céramique est très rare sur le site Avranches 10. On trouve quatre formes principales dont le no 11, datant du début du IIe s. apr. J.-C., provient probablement de la région d'Evreux (Blaszkiewicz *et al.* 1988). Le grand mortier no 13 provient d'un atelier de la Rhénanie et fait partie d'un type qui peut être daté des années 150 à 250 de n. è. Quelques exemples de ce dernier type ont été découverts sur le site romain de La Plaiderie à Guernesey (Cf. Fig. 1A pour la localisation de ce site) et il est assez répandu dans le sud et le sud-est de l'Angleterre. Les deux autres mortiers (nos 10 et 12) sont probablement datés du IIIe s. apr. J.-C. et furent peut-être produits dans un atelier régional.

**6. Les amphores** (Fig. 5, nos 1 à 9).

On ne sait pas avec certitude si les amphores Dressel 1 sont présentes dans le mobilier d'Avranches 10, étant donné qu'on manque de tessons typologiquement utiles pour s'en assurer. De plus, aucune analyse de pâte n'a, à ce jour, été faite sur les tessons problématiques. Néanmoins, on doit constater que les amphores Dressel 1 ont été trouvées sur quelques-uns des autres sites avranchins. L'examen des types d'amphores récupérés sur le site 10 montre que les amphores Pascual 1, Gauloise 4 et Dressel 20 sont bien représentées tandis que la Gauloise 12 ne l'est pas aussi bien. Certains tessons épars, dans une pâte proche de celle de l'amphore Pascual 1 (faite de pâte 2 selon D.P.S. Peacock et D.F. Williams : Peacock et Williams 1990, p. 94-95) pourraient relever du type Dressel 2/4.

Mis à part certains tessons résiduels dans les couches tardives, on ne trouve les amphores Pascual 1 de Catalogne, en quantité, que dans les niveaux précoces (soit de la période augustéenne). Les deux types principaux de pâtes (selon Peacock et Williams 1990, p. 94-95) dans lesquels cette amphore fut produite ont été identifiés. Le bord no 4 est fait dans la pâte 1 et est de couleur blanchâtre tandis que le tesson de l'anse no 9 est fait dans la pâte 2 et est de couleur rouge-brun.

Les amphores Dressel 20 de Bétique (no 3) se trouvent aussi dans les niveaux précoces du site Avranches 10 mais les trouvailles sont peu fréquentes jusqu'au début du IIe s. apr. J.-C. L'amphore Gauloise 4 (nos 1, 2 et 6 à 8) apparaît sur le site dès la fin du Ier s. apr. J.-C. mais elle est plus fréquente à partir du IIe s. apr. J.-C. Le dernier type d'amphore découvert sur le site, la Gauloise 12 (no 5) de production normande, est présent dans les couches datant des IIe-IIIe s. apr. J.-C.

## CONCLUSION

Cet exposé montre que le site Avranches 10 fut occupé dès le début de l'époque augustéenne (voire avant, étant donné la trouvaille de céramiques gauloises sur ce site ainsi que de quelques autres vestiges de la période de l'Indépendance trouvés anciennement à plusieurs endroits de la ville moderne). Cette occupation romaine précoce peut être mise en relation avec celle qui a déjà été signalée sur le site de Coutances. L'implantation de villes sur ces derniers sites par les Romains, à une date si précoce, témoigne de l'importance de ce secteur de l'ouest du Cotentin et des sites eux-mêmes dans le cadre des réseaux routiers (c'est-à-dire les voies terrestes, fluviales et maritimes) et de la romanisation du nord-ouest de la Gaule.

En ce qui concerne l'origine de la céramique découverte sur le site, il apparaît que les ateliers situés dans le sud et le centre de la Gaule sont les plus importants pendant le Ier s. tant pour la céramique fine que pour la céramique commune. Cependant, les ateliers du centre de la Gaule sont plus importants pour ce qui est de l'approvisionnement de la céramique fine dès le début du IIe s. apr. J.-C., tandis qu'à cette époque, la majeure partie de la céramique commune de même que celle de demi-luxe est d'origine régionale et locale.

13 On doit rappeler que d'autres ateliers qui produisaient "l'amphore normande" ont été découverts en dehors de la Normandie, comme celui de La Boissière-Ecole (Yvelines) et celui des "Grandes Filles-Dieu" à Chartres (Cf. *Trésors de Terre, Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France Gallo-Romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 138, no 9 et p. 107, no 8, respectivement).

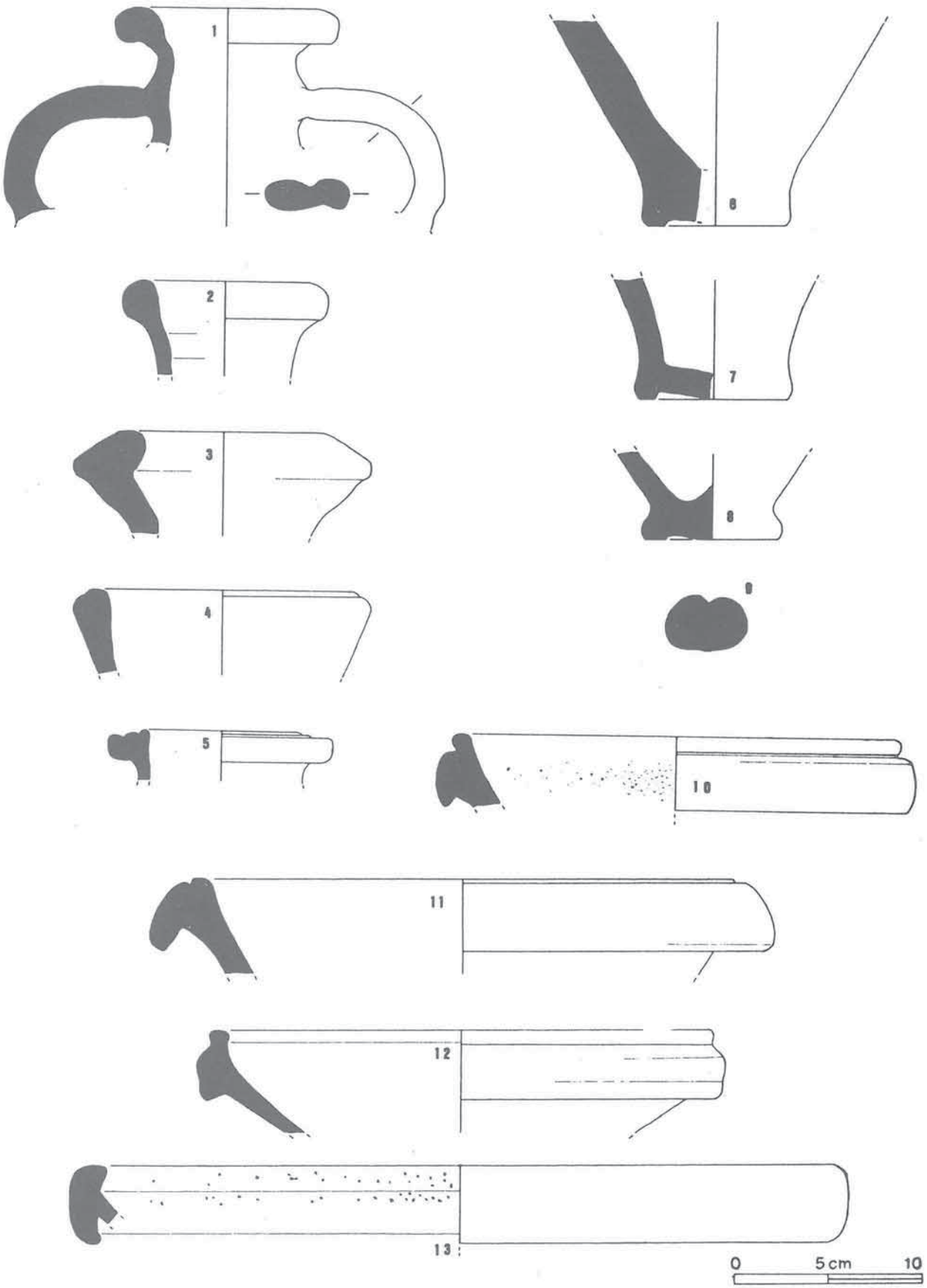



Figure 5 - Avranches 10.
1 à 9 : amphores ; 10 à 13 : mortiers (Haut-Empire).

Précédemment, outre le site de Coutances[14], notre connaissance des villes romaines datant du Haut-Empire, villes situées à l'ouest du Cotentin, était très limitée. Maintenant, grâce au travail de Daniel Levalet depuis 1970, il existe un lot de mobilier céramique important provenant de dix-sept fouilles menées dans la ville moderne d'Avranches. Notre recherche sur la céramique trouvée sur le site Avranches 10 n'est que le commencement de l'étude de ce mobilier avranchin et, par suite, le commencement de notre enquête sur cette ville romaine. Néanmoins, ayant étudié le matériel céramique du site d'Avranches 10, on peut se servir de ce travail pour progresser et continuer l'étude du mobilier provenant des autres fouilles menées par Daniel Levalet.



## REMERCIEMENTS

A Daniel Levalet (Correspondant du Service Régional de l'Archéologie de Basse-Normandie) à qui je dédie cet article, j'exprime ma sincère gratitude pour m'avoir permis d'étudier le mobilier céramique provenant de ses fouilles avranchines et pour m'avoir donné des renseignements sur ces fouilles. Je souhaite aussi remercier vivement Patrick Blaszkiewicz, Brenda Dickinson et Fabienne Vilvorder de m'avoir fait partager leur science de certains tessons provenant du site Avranches 10. Finalement, en ce qui concerne la correction du texte, je t'exprime, Géraldine (Gadbin), tous mes remerciements.

* *
*

## BIBLIOGRAPHIE

**Blaszkiewicz 1992** : P. BLASZKIEWICZ, La place de la Normandie dans l'Empire Romain de la fin de l'indépendance jusqu'au Vème siècle de notre ère, dans M. WOOD et F.M.V.R. QUEIROGA (éds.), *Current Research on the Romanization of the Western Provinces*, B.A.R. International Series S575, 1992, p. 35-61.

**Blaszkiewicz et Dufournier 1987** : P. BLASZKIEWICZ et D. DUFOURNIER, Caractérisation et diffusion du "gobelet-sac" en Normandie du milieu du Ier s. à la fin du IIe s., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 75-80.

**Blaszkiewicz *et al.* 1988** : P. BLASZKIEWICZ, I. BUCUR, D. CLIQUET, P. DAVID et D. DUFOURNIER, Un atelier de potiers du IIe siècle dans la forêt d'Evreux (Eure), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, V, 1988, p. 79-95.

**Dufournier et Marin 1987** : D. DUFOURNIER et J.-Y. MARIN, Une production d'amphores du IIe siècle dans le Calvados, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 23-27.

**Ferdière 1972** : A. et M. FERDIERE, Introduction à l'étude d'un type de céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXIII, fasc. 1-2, 1972, p. 77-88.

**Fichet de Clairefontaine 1986** : F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, La céramique d'époque tibérienne à Corseul : étude du lot de la Salle des Fêtes, dans *Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 14, 1986, p. 39-51.

**Grataloup 1988** : C. GRATALOUP, *Les céramiques à parois fines : Rue des Farges à Lyon*, B.A.R. International Series 457, 1988.

**Hawkes et Hull 1947** : C.F.C. HAWKES et M.R. HULL, *Camulodunum*, Soc. Antiquaries of London, Research Report 14, 1947.

**Jobelot et Vermeersch 1991** : N. JOBELOT et D. VERMEERSCH, Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile-de-France : la céramique type besançon et la céramique dorée au mica, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 267-278.

**Le Pesant 1963** : M. LE PESANT, Les origines antiques de Coutances, dans *Revue du Département de la Manche*, 5, fasc. 17, 1963, p. 6-37.

**Levalet 1983** : D. LEVALET, Avranches : la ville romaine et paléochrétienne, dans *Dossiers Histoire et Archéologie*, 72, 1983, p. 60-71.

**Levalet 1984** : D. LEVALET, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 42, 1984, p. 383-384.

**Levalet 1990** : D. LEVALET, *De Legedia à Avranches, 20 ans d'Archéologie, 1970-1990*, plaquette de l'Exposition du Musée d'Avranches, 23 mai-22 juillet 1990.

**Menez 1985** : Y. MENEZ, *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*, Cahiers Quimper Antique, 2, 1985.

**Oxé et Comfort 1968** : A. OXE et H. COMFORT, *Corpus Vasorum Arretinorum*, Bonn, 1968.

**Peacock et Williams 1990** : D.P.S. PEACOCK et D.F. WILLIAMS, *Amphorae and the Roman economy : an introductory guide*, Longman archaeology series, 1990.

14 Cf. Le Pesant 1963 et la recherche récente par P. Blaszkiewicz du Musée de Normandie sur le mobilier céramique retrouvé par M. Le Pesant.

**Santrot 1988** : J. et M.-H. SANTROT, Nouveautés dans la céramique commune - du milieu du Ier siècle après J.-C. au IIIème siècle, dans Coll., *Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes antique*, Aquitania suppl. 3, 1988, p. 227-261.

**Tuffreau-Libre 1980** : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*, Presses Universitaires de Lille, 1980.

**Wheeler et Richardson 1957** : R.E.M. WHEELER et K.M. RICHARDSON, *Hill-forts of Northern France*, Soc. Antiquaries of London, Research Report 19, 1975.

**Wood 1990** : M. WOOD, Céramiques inédites de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine trouvées à Alderney et découverte récente d'amphores à Jersey et Herm (Iles Anglo-Normandes), dans *Association Manche-Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Iles,* 3, 1990, p. 47-60.

**Wood 1991** : M. WOOD, Céramiques romano-britanniques trouvées à Alet jusqu'en 1986 et étude des relations commerciales d'Alet au Bas-Empire, dans *Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, 19, 1991, p. 35-52.

**Wood, sous presse** : M. WOOD, La céramique du Bas-Empire dans les îles anglo-normandes et dans deux sites côtiers du golfe normando-breton, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (éd.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Actes de la Table ronde de céramologie gallo-romaine tenue à Arras, 8-10 Octobre 1990, *Revue du Nord*, 4, hors série, sous presse.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : P. BLASZKIEWICZ

***Patrick BLASZKIEWICZ** : As-tu des informations plus précises sur le gobelet à écailles (Fig. 2, nº 13) ? Connais-tu l'atelier ?*

***Mark WOOD** : Je n'en suis pas sûr mais il pourrait venir de la Gaule de l'Est ou de Trèves.*

***Robin SYMONDS** : Je te félicite pour cet exposé. J'ai plus particulièrement été intéressé par l'estampille sur terra nigra : VEBRVS. Cette estampille apparaît aussi sur les mortiers, à Colchester ; il y a un atelier, à Colchester, qui est, semble-t-il, de l'époque flavienne. C'est un peu tard mais c'est intéressant de voir un nom qui se transfère entre la terra nigra et les mortiers.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Philippe BET[1]
Richard DELAGE[2]

# INSCRIPTIONS GRAVÉES ET GRAFFITES SUR CÉRAMIQUE À LEZOUX (Puy-de-Dôme) DURANT LA PÉRIODE ROMAINE

Plusieurs dizaines de milliers de documents épigraphiques ont été retrouvés à Lezoux. La quasi totalité d'entre eux concernent des marques de potiers sur céramique sigillée ou sur moule qui ont déjà fait l'objet de différents travaux[3]. Il restait à aborder le cas des graffites, jusqu'à présent relativement inédits et qui n'avaient fait l'objet d'aucune étude synthétique. Nous avons donc réuni un *corpus* d'une centaine de marques conservées au sein des collections du Musée archéologique de Lezoux[4] et du dépôt de fouilles attenant[5] qui accueille le produit de toutes les opérations archéologiques menées depuis la fin des années 1950[6]. Une remarque s'impose : il ne s'agit pas d'un recensement exhaustif. Nous n'avons pris en compte que les marques observables "de *visu*" ; celles publiées, mais non accessibles, ou bien celles issues de collections conservées hors le site, ont été écartées. Pour cette raison, dans leur grande majorité, ces marques sont inédites. Ce choix nous était dicté en fait par deux raisons. La première est que, bien entendu, une étude complète des graffites retrouvés à Lezoux aurait plus que doublé notre catalogue, particulièrement si l'on avait envisagé ce travail dans la perspective d'une compilation de toutes les inscriptions non estampillées, quelque soit le support[7]. Le sujet eut été alors bien trop vaste pour que l'on puisse envisager d'en offrir un compte-rendu dans ces pages. La deuxième raison est que l'observation directe des marques entraîne l'appréhension d'un plus grand nombre de critères nous permettant de définir nous-même l'orientation générale que nous voulions donner à cette étude.

Ainsi, pour la constitution du catalogue, avons-nous accordé un soin tout particulier à l'observation des critères techniques de "la marque"[8], non pas uniquement dans un seul but descriptif, mais aussi afin de déterminer à quel moment celle-ci apparaît au sein de

---

1 A.O.R.O.C. U.M.R. 126-3 du C.N.R.S. ; Centre archéologique, 63190 Lezoux.

2 Etudiant Paris-I. Centre archéologique, 63190 Lezoux.

3 Bet 1988, Bet 1989, Bet et Delage 1991, Bet et Marquès 1992.

4 Ce musée municipal contrôlé, dont le Conservateur est Hugues Vertet, réunit plusieurs milliers d'objets provenant des fouilles menées depuis le début des années 1960 par H. Vertet puis par Ph. Bet, de la collection du Comité Archéologique de Lezoux (Présidente : Sonia Roussy), du fonds Fabre-Olier et de différentes donations de céramiques contemporaines (Charles, Martignat, Tixier, etc.).

5 Ce dépôt relève du Service Régional de l'Archéologie de la région Auvergne (Conservateur : L. Bourgeau).

6 Fouilles du Comité Archéologique de Lezoux (chantiers Verdier, etc.), d'H. Vertet (chantiers Audouard, Taurin, Religieuses, Hôpital, Saint-Jean, etc.), de Ph. Bet (Œuvre Grancher, ZAC de l'Enclos, etc.) de Ch. Jouhannet (chantier MR89). Un programme élaboré de tri-inventaire est en cours par l'Equipe Archéologique Pluridisciplinaire de Lezoux (Coordonateur : Armand Desbat. Responsable de l'opération : Ph. Bet. Chercheurs : Richard Delage, Anne Delor, Dominique Montineri, Laure Simon, Alain Wittmann. Techniciennes : Magali Bianchi, Joëlle Bonnemoy, Nicole Vialle). A la date de parution de cet article, un peu moins de la moitié de ce travail a déjà été réalisé. Nous tenons à les remercier tous pour le concours qu'ils nous ont apportés.

7 Des inscriptions peuvent se retrouver à Lezoux sur d'autres matières que la céramique. Leur nombre est toutefois très limité. Sur la pierre, nous connaissons deux coffres funéraires (l'un d'entre eux porte la mention DM URBIC sur deux lignes et fait partie de la collection Fabre-Olier, l'autre appartient à la collection privée de M. et Mme Subtil.). Une statue de Mercure en arkose présente également un ensemble de textes dont la lecture est controversée (Lejeune 1985) ; elle a été découverte à la fin du siècle dernier dans le groupe des ateliers de la route de Maringues (coll. Plicque, M.A.N.). Sur métal, une seule inscription nous est parvenue. Découverte par Hugues Vertet lors de ses fouilles de la nécropole des Religieuses, elle est inscrite en 13 lignes sur un pendentif en plomb replié sur une monnaie de Trajan. Bien qu'écrite en gaulois et de compréhension difficile, Léon Fleuriot a réussi à en percevoir le sens général. Il s'agirait de vœux de succès, de postérité et de gains (Fleuriot 1986).

8 Tels que le relevé de la profondeur des incisions dans la pâte, de la netteté du trait, de la qualité du libellé ou bien encore de l'aspect éventuel de la couverte.

la chaîne de production-consommation de l'objet-support. Plusieurs étapes irréversibles —ou presque— de la technique céramique peuvent nous servir, ainsi, de repères fiables. La plus importante est la cuisson, mais nous pouvons également tenir compte d'étapes moins décisives comme celle du "séchage"[9]. Ces distinctions, parfois difficiles à établir[10], nous permettent cependant de mieux évaluer l'importance de la marque ainsi que son intérêt.

Les graffites avant cuisson sont de trois sortes.

Les premiers, les plus fréquents à Lezoux, sont à "usage interne à la production" (cf. *infra*, p. 308-311 ; c'est-à-dire qu'ils n'ont de signification que par rapport à la production céramique. Ils sont, la plupart du temps, apposés sur les "outils" de production[11] (par exemple, Fig. 2, n° 9 sur un moule de Drag. 37 et n° 13 sur un moule de petit plat à marli décoré). La plupart des graphies font référence à des noms de potiers, sans mention de termes tels que : "*manu, fecit...*", ni mention d'officine[12]. Ces marques constituent l'un des multiples indices que l'on peut relever au sein des ateliers de potiers et qui nous renseignent —encore modestement— sur l'organisation du travail.

Les deux suivants doivent être considérés "à usage externe à la production" (cf. *infra*, p. 317).

Les deuxièmes peuvent être réunis sous une rubrique générale : "marques commerciales, publicitaires ou autres". Ils sont toujours constitués d'une phrase ou, au minimum, d'une exclamation apposée par l'artisan, vraisemblablement dans un but de décoration, mais aussi afin de rendre l'objet plus attractif. Ces marques, naturellement, sont destinées aux consommateurs[13].

Enfin, les troisièmes concernent des textes réalisés au stade de la production du support, soit pour une destination personnelle[14], soit pour une commande particulière et très spécifique[15]. Ils ne jouent aucun rôle "professionnel"[16].

Les marques dites "après cuisson" sont celles que l'on retrouve le plus fréquemment sur les sites antiques, parce qu'elles émanent du consommateur. Dans le cadre de notre étude, elles se répartissent en deux sous-groupes. Classiquement, le premier accueille celles gravées sur des objets de consommation courante afin, la plupart du temps, de les personnaliser, de mieux les identifier ou d'en marquer la propriété (cf. *infra*, p. 308 et suiv.)[17]. Le deuxième regroupe les marques apposées sur des outils spécifiques de la production céramique (cf. *infra*, p. 308 et suiv. : moule permettant la fabrication des vases ornés, moule à relief d'applique, etc.). Dans la plupart des cas, cette pratique trouve sa signification dans l'organisation même de la production sigillée. Ces marques ont été gravées par le possesseur de l'outil de production qui a pour activité de fabriquer des produits de consommation. Ce dernier n'est donc pas le concepteur de l'outil (produit intermédiaire) et il entre alors en possession d'un moule "prêt-à-l'emploi", déjà cuit et parfois signé[18][19].

La seule exception au cadre que nous nous sommes fixé concerne les marques présentes en position intra ou infradécorative sur les moules servant à fabriquer les vases en sigillée ornée. La raison en est simple :

---

9 Pour les marques avant cuisson, il nous a semblé judicieux, en effet, d'essayer de distinguer, dans la mesure du possible, celles gravées avant séchage de celles apposées après. On peut bien évidemment contester cette distinction puisqu'il s'agit d'une opération se caractérisant non pas par un brusque changement de nature de la pâte, mais par une modification lente, la plupart du temps régulière, durant une période plus ou moins longue. La pâte durcissant, il devient plus ou moins aisé de l'inciser. Aussi n'avons-nous utilisé par convention cette notion qu'en retenant les deux cas extrêmes, à savoir : au tout début du séchage (où la pâte est encore très plastique) et à la fin du séchage (lorsqu'elle a perdu toute l'eau qu'elle pouvait éliminer en milieu ambiant).

10 Des confusions sont toujours possibles si l'on n'y prend pas garde. Il y a ainsi parfois plus de ressemblances entre une marque avant cuisson mais après séchage et une marque après cuisson, que deux marques avant cuisson, mais l'une ayant été appliquée avant séchage et l'autre après. Trop souvent, par le passé, certains chercheurs ont eu tendance à considérer comme marque avant cuisson celles uniquement appliquées dans l'argile molle.

11 Nous n'avons pas relevé, dans le cadre de cet inventaire, les "marques" (simples encoches ou traits rectilignes) qui apparaissent sur le dos des moules (la plupart du temps de mufles de lion pour la fabrication des déversoirs de Drag. 45) afin d'indiquer le sens de pose du relief. Connaissant leur signification (uniquement technique) et, par ailleurs, le peu d'intérêt qu'elles peuvent avoir hormis le fait d'être signalées, nous ne les avons pas introduites dans le *corpus*.

12 Un seul exemple certain avec MANV (Fig. 2, n° 13) et un autre hypothétique avec O pour officine (Fig. 2, n° 12).

13 Dans cette étude, il s'agit des paragraphes "Textes à légendes p.317 et "Marques de potiers" p. 318. De tels textes légendés existent également dans d'autres contextes sous forme de graffites après cuisson, apposés directement lors des phases de "consommation de l'objet" par l'utilisateur ou un intermédiaire.

14 La coupe dédiée à *Regina* (Gl072, illustr. n° 63) a été retrouvée dans un fossé cultuel implanté dans la plus grande nécropole connue de Lezoux, c'est-à-dire dans un milieu lié directement à la vie quotidienne des potiers (Mondanel 1977).

15 L'assiette avec l'*acclamatio* (Gl071, illustr. n° 60) ne peut être comprise que dans ce sens.

16 Pour les rubriques concernées, cf. "Autres textes" p. 317 et 319.

17 A Lezoux, ces marques ont la même signification que partout ailleurs. Le fait que l'on se trouve dans un contexte d'ateliers n'influe en rien sur le comportement des habitants du lieu quant aux habitudes de marquage sur les objets du quotidien

18 C'est le cas, par exemple, de Gl033 (Fig. 3, n° 25) et de Gl054, Gl101 et Gl102 (Fig. 2, n° 10 et Fig. 7, n° 82).

19 Une remarque s'impose, également, sur l'utilisation des termes "d'avant et d'après cuisson" dans les publications de sigillées moulées : il est impératif de connaître quelle est la problématique d'étude de l'auteur qui les emploie car certaines marques, d'après le contexte, peuvent être qualifiées d'une manière ou d'une autre. Par exemple la dénomination "marque sur sigillée moulée avant cuisson" ne nous renseigne absolument pas sur le moment de pose de celle-ci. Tout ce que l'on peut savoir c'est qu'il ne s'agit pas d'une marque de consommation. L'emploi des termes "*in forma*" et "*extra formam*" permet de clarifier cette situation. Il devient possible de savoir alors si la marque a été gravée avant la cuisson du moule (*in forma*) et donc être présente soit en position intra soit en position infradécorative, ou après la cuisson du moule mais avant celle du vase (*extra forman*) et donc être présente dans toutes les configurations possibles (Bet et Delage 1991).

ces types de marques font l'objet depuis longtemps d'une attention particulière[20] et sont directement liées à l'étude des décors et des styles décoratifs[21], thème que nous avons abordé dans un précédent article (Bet et Delage 1991). De plus, les problématiques liées à l'étude de ces marques dépassent de loin notre propos.

Les conventions typographiques de lecture des marques sont celles utilisées par C. Bémont dans son article de 1972, à l'exception des lettres pointées qui, pour des raisons évidentes de mise en page, sont ici placées entres crochets, et des points bas (symbolisant une lettre non lue) qui sont remplacés par un symbole du type **I**.

**a** (lettre minuscule) : lettre restituée.

**[A]** (lettre majuscule entre crochets) : lettre mutilée à plus de 50 %, reconnaissable cependant.

**[a]** (lettre minuscule entre crochets) : lettre mutilée à plus de 50 %, non identifiée par elle-même.

**I**. lettre illisible ou lacune.

**- - -** (trois tirets médians) : lacune indéterminée.

/ (barre oblique) : indique un changement de registre.

**(I)** : signe correspondant au chiffre 1000 (convention adoptée dans Marichal 1988, p. 46).

Les datations proposées sont exprimées en phases chronologiques (Bet, Fenet et Montineri 1989).

## A. MARQUES ANÉPIGRAPHES

### I. MARQUES AVANT CUISSON

#### 1. Représentations figurées.

Ce type de représentation est extrêmement rare puisqu'il constitue l'unique exemplaire conservé au Musée et au dépôt de fouilles de Lezoux.

- Illustration n° 1.

Inv. : GI016, sigillée lisse, mortier de forme indéterminée.
Datation : phase 7.
Iconographie : patte postérieure d'un animal poilu et griffu, tracée avant cuisson.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, GRA77, C4 Prlgt, F31.

D'autres décors, trouvés à Lezoux et utilisant cette même technique, ont été publiés par H. Vertet (Vertet 1972, pl. 12, b et d, p. 24). L'un présente l'arrière-train d'un animal (sanglier ?) sur le rebord d'un mortier, l'autre une Vénus sur un manche de patère.

#### 2. Sigles (sur matériel d'enfournement).

Le mobilier d'enfournement porte rarement des marques. Seules deux grandes catégories d'éléments de four sont concernées. Il s'agit, d'une part des tubulures, d'autre part des supports tronconiques qui permettent d'augmenter l'écartement entre des vases empilés. Les premiers sont plutôt du I^er^ s. et portent des signatures (cf. illustr. n^os^ 38 à 41), alors que les deuxièmes datent principalement du II^e^ s. et apparaissent avec les changements techniques qui frappent le début du siècle. Ils sont surtout marqués par des sigles (sauf illustr. n° 37) tracés rapidement à la pointe ; un seul support, avec une petite marque épigraphique estampillée, est répertorié à Lezoux. En comparaison avec d'autres centres de production comme ceux de l'Argonne (Avocourt, etc.), où des supports analogues sont souvent marqués —notamment épigraphiquement—, leur nombre est très faible à Lezoux. En voici quelques exemples :

- Illustration n° 2.

Inv. : GI007, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.
Iconographie : étoile à 6 branches.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F1/F2 (2).

La marque occupe la quasi-totalité de la hauteur du support. Le trait vertical a d'abord été tracé, suivi d'une croix en X.

- Illustration n° 3.

Inv. : GI078, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.
Iconographie : étoile à 6 branches.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F1/F2 (2).

Le trait vertical est tracé le premier de haut en bas, puis une barre oblique de bas (gauche) en haut (droite) ; la seconde barre oblique est tracée à partir du bas.

- Illustration n° 4.

Inv. : GI035, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.
Iconographie : étoile à 6 branches.

20 Au même titre d'ailleurs que les estampilles présentes, elles aussi, sur les vases moulés.

21 L'association de la signature avec le décor, et donc avec les autres poinçons qui le composent, fait partie de la méthodologie traditionnelle d'études des styles. Les signatures ainsi, parfois avec excès, ont pris une importance capitale et il en est peu qui n'aient pas été immédiatement publiées au moment de leur découverte ou par la suite. De plus, les graffites exécutés à l'intérieur des moules apparaissant généralement sur les vases moulés, ont été ainsi largement diffusés dans toutes les régions d'exportation des produits lézoviens et étudiés par de nombreux chercheurs.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU69, G2 (2).

**3. Ornement décoratif non figuré.**

- Illustration n° 5.

Inv. : GI084, moule de relief d'applique.
Datation : phase 7.
Iconographie : rosace excisée à 4 pétales.
Motif présent au revers du moule.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89, Fosse 13.

Cet exemple est unique dans notre *corpus* puisque aucun autre motif similaire n'a été retrouvé[22] au dos de ce type de moule. Il faut sans doute y voir une fantaisie du potier qui a voulu graver un simple motif ornemental plutôt qu'une marque porteuse de sens.

## II. MARQUES APRÈS CUISSON

### 1. Représentations figurées.

De même que pour les marques avant cuisson, celles faites après cuisson représentent rarement des êtres animés. Celles présentées ci-dessous sont les seules connues et conservées à Lezoux. Elles datent, toutes les deux, de la première moitié du I^er^ s.

- Illustration n° 6.

Inv. : GI099, *terra nigra*, coupe.
Datation : phases 2-3.
Iconographie : personnage stylisé.
Graffite visible sur la panse du vase.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU69, C8 (5).

Au-dessus du motif figuré, quelques traits pourraient laisser soupçonner l'existence d'une inscription épigraphique.

- Illustration n° 7.

Inv. : GI036, sigillée lisse, assiette de forme indéterminable.
Datation : phase 2.
Graffite visible sur le fond intérieur.
Iconographie : escargot (?) se déplaçant vers la droite.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F130.

### 2. Représentations indéterminées.

- Illustration n° 8.

Inv. : GI029, sigillée lisse, assiette de forme indéterminable.
Datation : phase 2.
Iconographie : quadrillages.
Graffites visibles sur le fond intérieur.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, C16 dép.O et F1.

# B. MARQUES ÉPIGRAPHIQUES

## I. MARQUES AVANT CUISSON

### 1. Usage interne à la production.

Ces marques n'existent que sur deux types d'outils[23] : sur moules et sur matériel d'enfournement.

**a. Sur moules[24].**

♦ **Marques nominatives.**

- Illustration n° 9.

Inv. : GI053, moule de Drag. 37.
Datation : phase 7.
Graphie : STREM
Marque présente sous le pied.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 838.51.

Une représentation de cette marque a été publiée dans le Bulletin Archéologique du Comité Archéologique de Lezoux (B.C.A.L. 1971, p. 40). Elle fait suite à un "propos fantaisiste" écrit par Ch. Fabre sous le titre de "La légende de Gerlène" (publié dans les n^os^ 3 et 4 du B.C.A.L.). La marque a été interprétée par l'auteur comme une abréviation de STREMONIVS, dont il est question dans le conte, et qui fut, au III^e^ s., le premier évêque de Clermont-Ferrand. Une longue tradition d'auteurs locaux ont voulu voir en Lezoux l'un des lieux christianisés les plus anciens d'Auvergne. Il est vrai que les inscriptions peintes, sur les cruches à engobe blanc cassé ou sur des céramiques à engobe rouge, figurant notamment des chrismes, sont connues en plusieurs exemplaires, mais semblent plutôt dater du V^e^, voire du VI^e^ s.

- Illustration n° 10.

Inv. : GI054, moule de Drag. 37.
Datation : phase 7.
Graphie : SOLINI
Marque présente sous le pied.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 837.50.

Deux marques appartenant à deux moments distincts dans le temps, sont placées l'une à coté de l'autre[25], SOLINI tracé avant cuisson et avant séchage, qui fait

22 Nous tenons à préciser, pour qu'aucune confusion ne soit possible, qu'il ne peut s'agir d'un moule biface. La rosace ne peut être considérée comme une matrice de "relief d'applique", ne serait-ce que techniquement. Elle ne correspond, d'ailleurs, à aucun type figuré connu.

23 "Outils" doit être pris au sens large du terme, à savoir aussi bien les "outils" de production céramique, tels les poinçons-matrices (même si, au sein des collections issues des fouilles récentes de Lezoux et, par extension, au sein de notre *corpus*, aucun n'en comportait) et les moules de reliefs d'applique, que des "outils" d'enfournement tels que les cales et les tuyaux tournés.

24 Nous renvoyons le lecteur au texte d'introduction qui évoque le problème et les spécificités du marquage sur les moules de sigillée.

25 Elles sont représentées toutes deux sur le même dessin (n° 10). En revanche elles possèdent des "fiches" individuelles séparées afin de respecter la logique de notre classement.

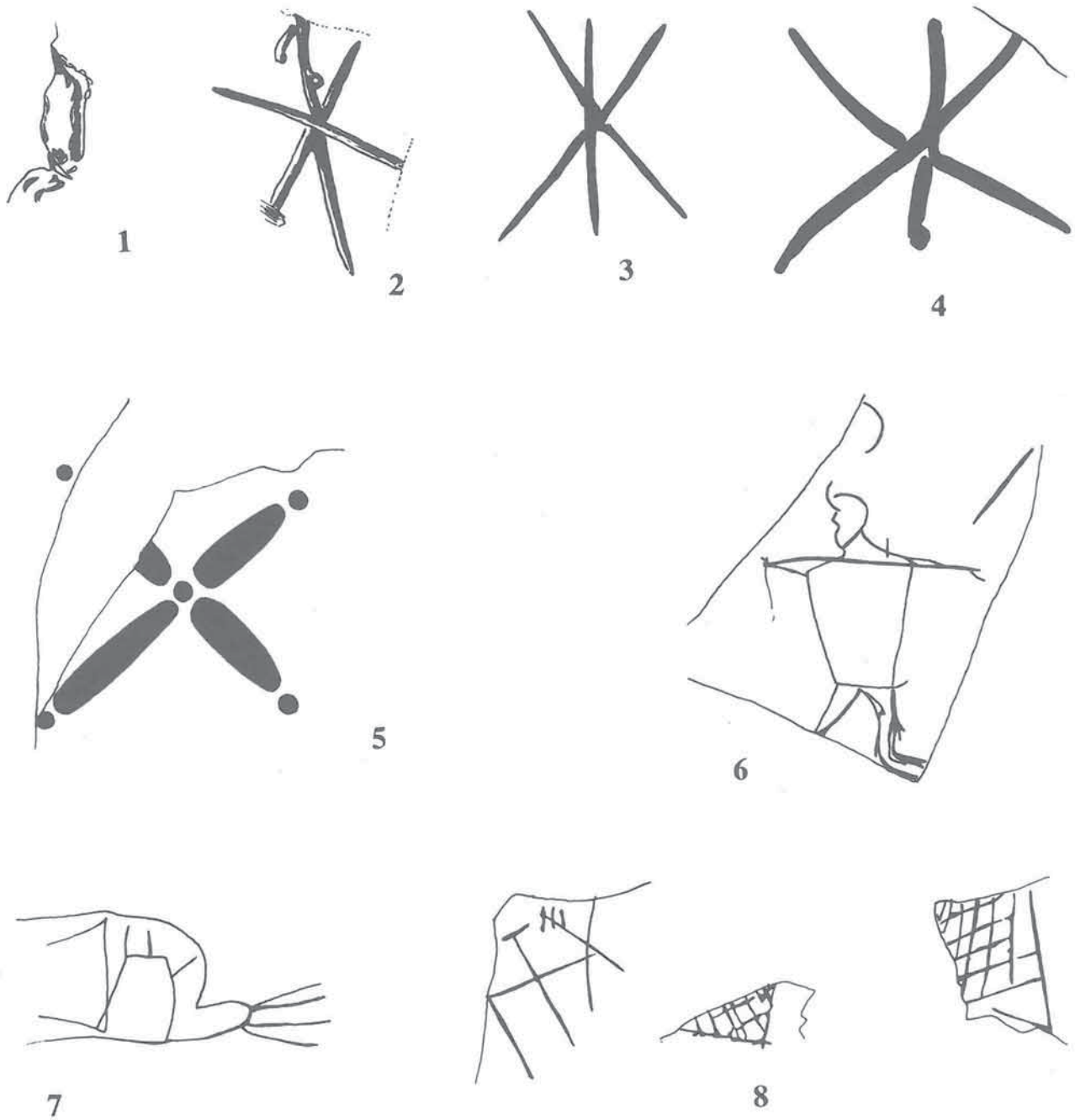



Figure 1 - Lezoux. Marques anépigraphes (éch. 1/1).

l'objet de cette fiche et FLO répertorié GI102 en tant que marque après cuisson. Une autre marque FLO est également présente sur le même moule mais sur le fond intérieur, associée à une estampille SOLINI. OFI (cf. fiche GI101). Nous avons donc, avec cet exemple, un ensemble de signatures de nature et de signification différentes. Sur les quatre marques, cependant, deux noms seulement apparaissent. Tout d'abord celui de SOLINVS, décorateur de moule[26] et possesseur d'une officine de production céramique[27]. La position des

26 Le style de SOLINVS (s'il existe bien) est encore mal défini. Théoriquement la seule signature associée au décor de manière directe est celle de l'officine. Il est donc impropre de parler de "style de SOLINVS". La présence cependant d'une signature nominative du potier sur tous les moules où la marque d'officine est présente doit nous obliger à rester prudent. De plus, jusqu'à présent, peu de poinçons peuvent être rattachés aux signatures *in forma* et curieusement les fonds signés sans décor ou presque sont plus nombreux que les parties moulées non signées rattachables à cette famille. Pour l'instant, il semble donc difficile de pouvoir caractériser cet ensemble notamment en proposant des rapprochements stylistiques avec d'autres styles décoratifs.

27 L'estampille SOLINI.OFI apparaît complète sur un moule très similaire au nôtre, associée également avec une signature FLO, sur le fond intérieur d'un Drag. 37 (Bémont 1977, p. 22-23).

marques respectives est d'ailleurs importante à observer. L'estampille d'officine est placée à l'intérieur du moule et donc peut apparaître sur le vase moulée, si le potier le désire. En revanche, la signature SOLINI placée sous le pied du moule n'a aucune chance de figurer sur le produit fini. On ne peut donc être assuré que d'une chose : le moule a été réalisé au sein de l'officine de SOLINVS. La signature au génitif, gravée durant la phase même de production du moule et donc contemporaine de la signature d'officine, atteste-t-elle SOLINVS en tant qu'auteur du décor ? Aucun élément ne le prouve. La marque FLO intervient dans un deuxième temps. Elle émane du potier qui utilise le moule (et le possède peut-être) pour fabriquer des vases. Celui-ci a contresigné les deux fonds du moule, intérieur et extérieur, afin d'affirmer sans doute l'utilisation exclusive de l'objet. Il faut signaler enfin que cet exemple n'est pas unique. En effet, les réserves du Musée des Antiquités Nationales en comptent deux exemplaires ; l'un, strictement identique au nôtre et l'autre, possédant les seules signatures de SOLINVS (Bémont 1977, p. 22).

- Illustration nº 11.
Inv. : GI055, moule de Drag. 37.
Datation : phase 7.
Graphie : AVNI
Marque sous le fond, tracée avant séchage.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 792.5.

Trois marques, identiques en tous points à notre document, sont conservées au M.A.N.; une quatrième diffère par ses grandes lettres tracées après cuisson ; elle est associée à une moyenne estampille intradécorative [AUSTR]I.OF (Bémont 1972, p. 76, pl. V).

Une petite estampille *in forma* AVNI.M est connue, par ailleurs, sur Drag. 37.

- Illustration nº 12.
Inv. : GI057, moule de Drag. 37.
Datation : phase 7.
Graphie : SA / O (?)
Marque sous le fond, tracée avant séchage.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 845.58.

Le O est de plus petite taille que les deux autres lettres et pourrait indiquer une marque d'officine. Cette pratique se rencontre quelquefois pour des marques sur tuiles ou sur sigillées.

- Illustration nº 13.
Inv. : GI046, moule de Drag. 39.
Datation : phase 7.
Graphie : [S]E[Ve] / SIRI MAN[V] (les lettres MAN sont ligaturées).
Marque présente au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89, 399.

Les lettres, en grandes capitales, pattées et bien tracées composent une marque sur deux registres. La première ligne —peut-être incomplète— pourrait se rapporter au nom *Severus* ; la seconde comprend un nom de potier (*Sirus*) au génitif suivi de l'expression *manu*. L'absence de terminaison éventuelle pour le premier nom nous empêche de formuler, cependant, toute hypothèse sur les liens qui les unissent (association, liens de dépendance, etc.).

- Illustration nº 14.
Inv. : GI097, moule de pomme de pin.
Datation : phases 3-4.
Graphie : RIG
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F171 p3.

- Illustration nº 15.
Inv. : GI098, moule de pomme de pin.
Datation : phases 3-4.
Graphie : RIG
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F171 p3.

Marque profonde, aux contours irréguliers. Le trait à gauche de RIG est une marque de positionnement.

- Illustration nº 16.
Inv. : GI059, moule de relief d'applique.
Datation : phase 10, peut-être 7.
Graphie : AVI
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, coll. du C.A.L. 65.3.330.

- Illustration nº 17.
Inv. : GI090, moule de relief d'applique.
Datation : phase 7.
Graphie : GIILA
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

- Illustration nº 18.
Inv. : GI019, moule de relief d'applique de Drag.45 (dont le motif est référencé RA277).
Datation : phase 7 ?
Graphie : AVR
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : GEN77, HS.

- Illustration nº 19.
Inv. : GI092, moule de relief d'applique.
Datation : phase 7.
Graphie : - - -ICELLIM
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

Un producteur de sigillée lisse, *Aucella*, est connu par ailleurs pour ses productions estampillées dans le même groupe d'ateliers et durant la même période.

- Illustration nº 20.
Inv. : GI093, moule de relief d'applique.
Datation : phase 7.
Graphie : DIVICATI
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

Un potier, *Divicatus*, est connu par ailleurs pour ses productions estampillées sur sigillée lisse dans le même groupe d'ateliers.

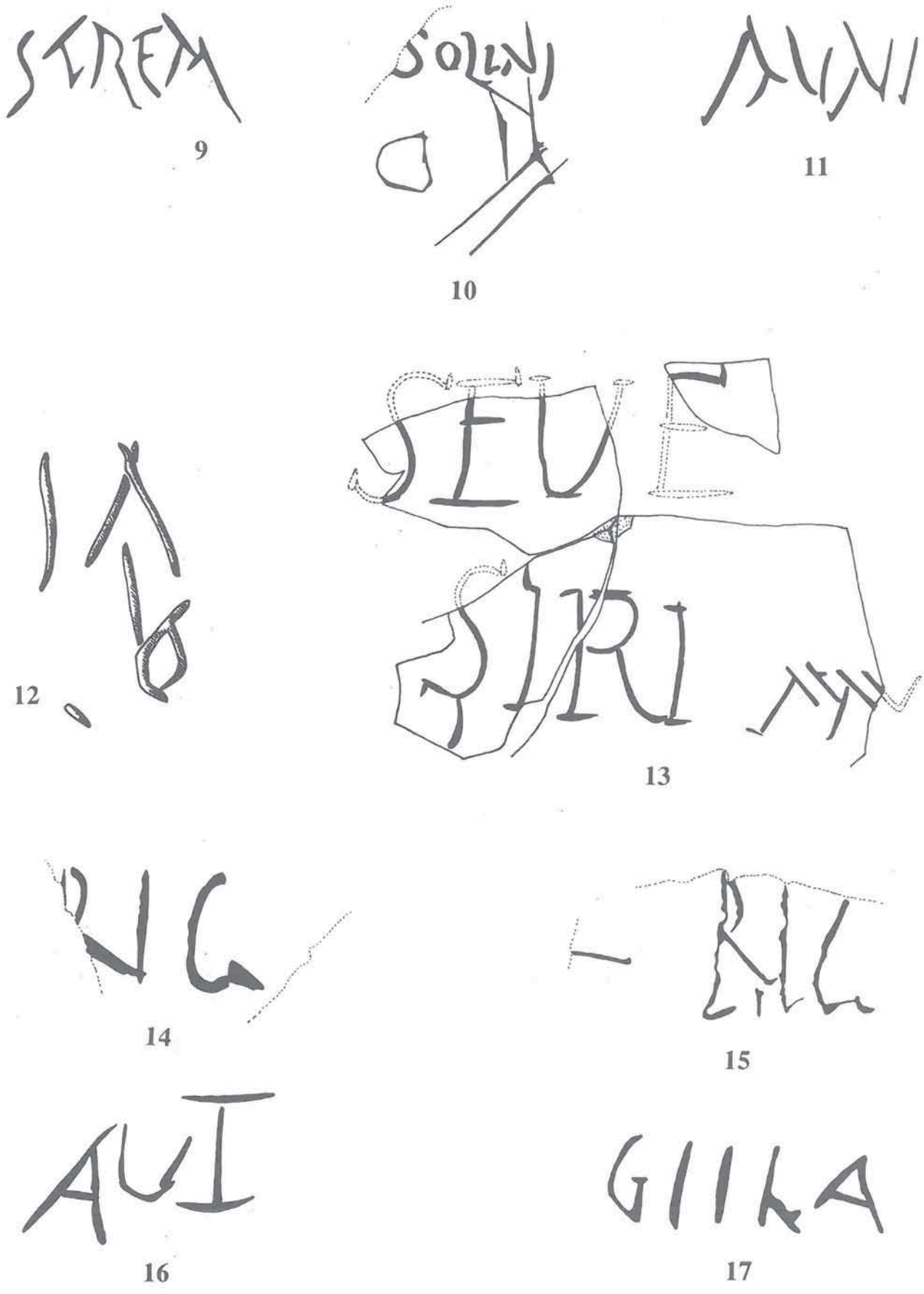



Figure 2 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

- Illustration nº 21.
Inv. : GI091, moule de relief d'applique.
Datation : phase 7.
Graphie : MANVS
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

La marque est intéressante à plus d'un titre. Au premier abord, la graphie pourrait se rapprocher du terme MANV fréquemment associé à un nom au génitif et que l'on traduit habituellement par "de la main de ...". Ici, cependant, l'emploi du nominatif permet d'envisager une autre hypothèse. Il pourrait s'agir en fait tout simplement du nom d'un potier. Celui-ci est connu, sous une marque d'officine, dans le groupe des ateliers des Saint-Jean, durant la phase 6.

- Illustration nº 22.
Inv. : GI027, moule de relief d'applique (référencé également ZAC 21).
Datation : phase 7.
Graphie : [G]R- - - ou [C]R- - -
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, C17 G40 P4.

- Illustration nº 23.
Inv. : GI060, moule de relief d'applique.
Datation : phases 7-10.
Graphie : - - -RV
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, coll. du C.A.L. 65.3.331.

- Illustration nº 24.
Inv. : GI058, moule de relief d'applique.
Datation : phases 7-10.
Graphie : AVPV
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, coll. du C.A.L. 65.3.333.

- Illustration nº 25.
Inv. : GI033, moule de relief d'applique (motif appartenant au répertoire des céramiques dites "à parois fines", référencé RA281).
Datation : phase 4.
Graphie : DI[V]- - -
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de Maringues, MAR89, G625.

Deux marques bien distinctes sont visibles, formant deux registres. GI033 est une marque avant cuisson et avant séchage, l'autre, par contre, a vraisemblablement été tracée après cuisson[28].

- Illustration nº 26.
Inv. : GI094, moule de relief d'applique.
Datation : phase 7.
Graphie : GROIIII
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

♦ **Marques abrégées**

Le problème des marques abrégées est intéressant. Nous nous trouvons en présence de séries homogènes (AV, VA, MA) dont la signification doit être particulière. Il semble difficile de pouvoir les considérer comme des abréviations de *cognomen*, mais plutôt comme des formules. Reste à savoir quelle signification et quelle importance leur accorder[29].

- Illustration nº 27.
Inv. : GI076, moule de Drag. 37.
Datation : phase 7.
Graphie : XV
Marque sous le fond du moule, tracée vraisemblablement après séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, C17 F40 p3.

D'autres moules découverts à Lezoux portent également des nombres. Anne-Marie Romeuf en a recensé cinq associés au groupe stylistique de *Cinnamus*, mais ne précise pas si ces marques ont été gravées avant ou après cuisson. Au vu des dessins, il semblerait qu'elles aient été faites également après séchage[30]. Elle signale également un graffite XI sur un moule de tête de lion et "un début de chiffre XX/.. sur un fragment de moule de style *Paternus* trouvé dans un dépotoir de l'atelier de l'Hôpital à Lezoux" (Vialatte 1968, p. 16). Leur interprétation reste délicate et aucune des hypothèses avancées[31] ne semble convaincante.

- Illustration nº 28.
Inv. : GI056, moule de gobelet.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : DAT
Marque présente sous le fond, tracée avant séchage.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 844.57.

- Illustration nº 29.
Inv. : GI070, moule de lampe.
Datation : indéterminée.
Graphie : A
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, Coll. CAL 865.1.

- Illustration nº 30.
Inv. : GI014, moule de maquette ou de relief d'applique.
Datation : phase 10 (?).
Graphie : MA
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, C22, c1.

La signification de cette marque n'est pas évidente. S'agit-il de l'abréviation de *manu* ou bien des deux

28 Elle est répertoriée séparément de la première, mais apparaît sur le même dessin.

29 Faut-il absolument les considérer sous le seul angle de l'organisation du travail, n'est-ce pas, tout simplement, des marques "conviviales" à l'adresse de l'utilisateur de l'outil (Bonjour !, Porte-toi bien !, etc.).

30 Il est donc à exclure que ce graffite puisse remplacer, d'une manière ou d'une autre, la marque du potier décorateur puisque, techniquement, il s'agit de deux phases distinctes.

31 A.-M. Romeuf interprète ce nombre comme étant "soit le numéro d'atelier, soit l'indication du type de vase" (Vialatte 1968, p. 15).

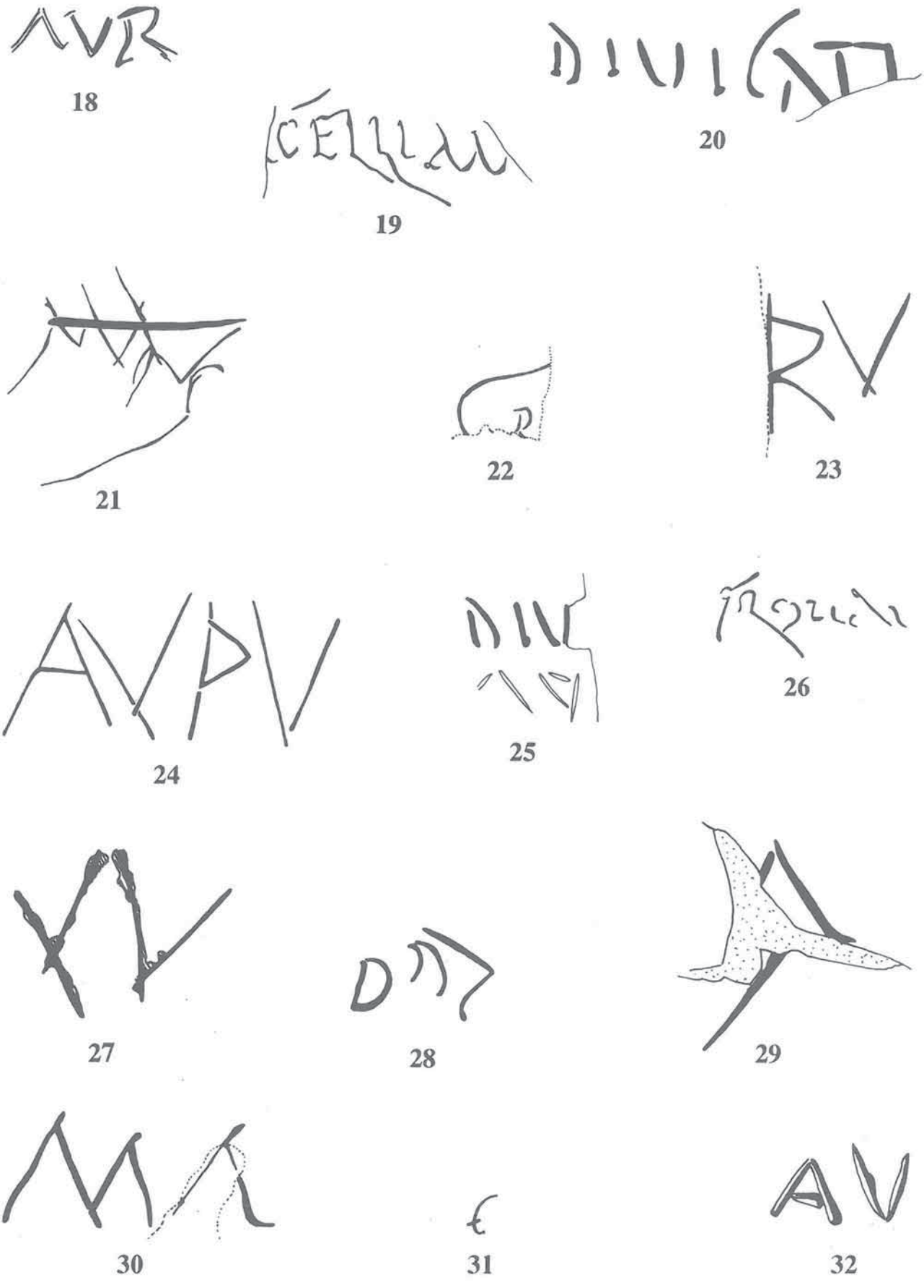



Figure 3 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

premières lettres d'un nom de potier ? Ce cas est moins évident que le graffite GI091 (illustr. nº 21) et il est difficile de l'interpréter.

- Illustration nº 31.
Inv. : GI041, moule de relief d'applique.
Datation : phase 7.
Graphie : e
Marque au dos du moule.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, C25 C1.

- Illustration nº 32.
Inv. : GI066, moule de relief d'applique pour mortier Drag. 45.
Datation : phase 10 (?).
Graphie : AV
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, Musée.

- Illustration nº 33.
Inv. : GI048, moule de relief d'applique.
Datation : phase 10.
Graphie : TA
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F2 3.

- Illustration nº 34.
Inv. : GI087, Moule à poinçon-matrices (?).
Datation : phase 10.
Graphie : MA
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, c1 surf.

♦ **Marques trop incomplètes.**

- Illustration nº 35.
Inv. : GI043, moule de relief d'applique.
Datation : phase 7.
Graphie : - - -IT
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, C30 F108.

- Illustration nº 36.
Inv. : GI047, moule de statuette (?).
Datation : phase indéterminée.
Graphie : - - -CCI- - -
Marque au dos du moule, tracée avant séchage.
Origine : CAL, Coll. Martin.

**b. Sur matériel d'enfournement.**

♦ **Marques nominatives.**

- Illustration nº 37.
Inv. : GI080, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : ATIL
Marque visible sur le corps principal du support, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers des Saint-Jean, STJ74, 21.

Cette marque évoque immanquablement *Atilianus*, connu pour ses productions estampillées sur sigillée lisse dans les groupes d'ateliers de Ligonnes, puis de Saint-Taurin. Ce nom n'avait jamais été attesté aux Saint-Jean.

- Illustration nº 38.
Inv. : GI005, élément de four, tubulure lisse.
Datation : phases 2-3.
Graphie : CIR
Marque tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F218.

- Illustration nº 39.
Inv. : GI015, élément de four, tubulure lisse.
Datation : phases 2-3-4.
Graphie : - - -[S].TIISAV- - -
Marque tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F.177.

- Illustration nº 40.
Inv. : GI025, élément de four, tubulure lisse.
Datation : phases 2-3-4.
Graphie : [R]I- - -
Marque tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, sans origine précise.

- Illustration nº 41.
Inv. : GI026, élément de four, tubulure lisse.
Datation : phases 2-3-4.
Graphie : R- - -
Marque tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, sans origine précise.

La marque est inscrite juste sous l'épaule de la tubulure. L'écriture est fine. Le début d'une deuxième lettre est visible à la cassure du tesson (la cassure franche évoque un I).

♦ **Marques abrégées**[32].

- Illustration nº 42.
Inv. : GI063, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : G (?)
Marque tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, Musée archéologique 986.14.10, (coll. du C.A.L. 65.3.252).

- Illustration nº 43.
Inv. : GI017, élément de four, support tronconique.
Datation : phase 7.
Graphie : - - -IT.
Marque tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU70, B5 B6 (1).

- Illustration nº 44.
Inv. : GI021, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 2-3-4.
Graphie : - - -I- - -
Marque tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F189D.

- Illustration nº 45.
Inv. : GI065, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.

32 Cf. p. 312.

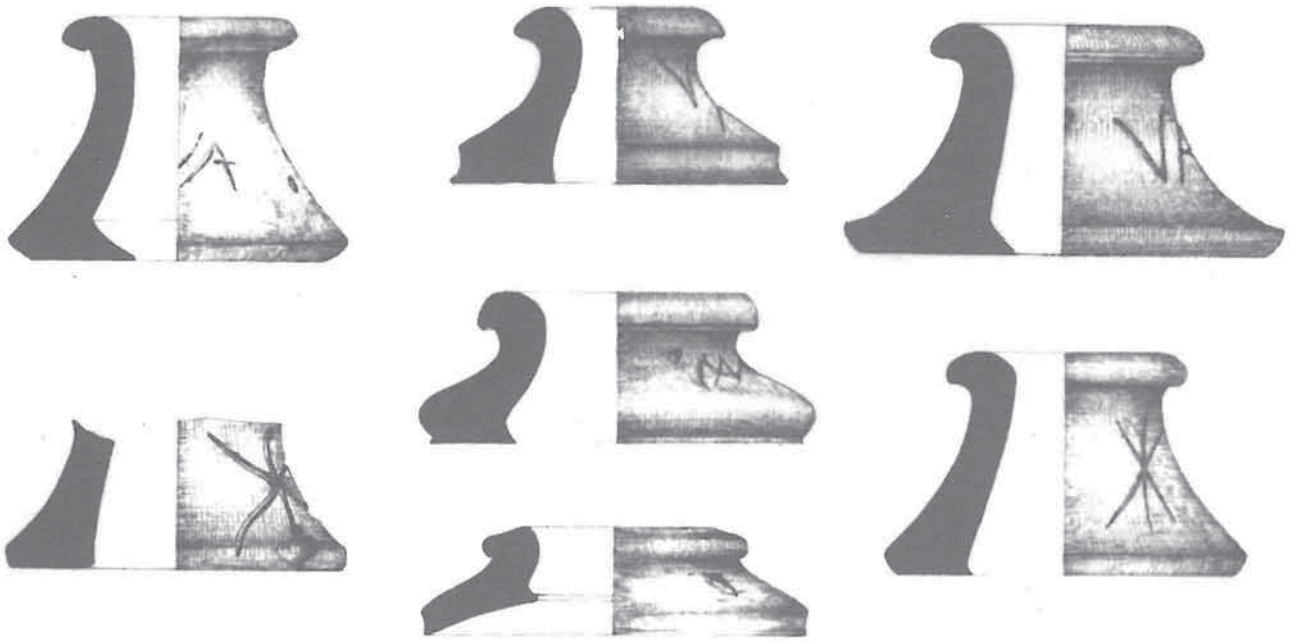


Figure 4 - Lezoux. Marques sur supports tronconiques (éch. 1/2).

Graphie : VA
Marque tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, Coll. CAL 65.3.255.

- Illustration nº 46.
Inv. : GI079, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : VA
Marque tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F1 (6).

- Illustration nº 47.
Inv. : GI077, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : VA
Marque tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, C1/C0 (1).

- Illustration nº 48.
Inv. : GI075, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : V[A] ou V[II]
Marque tracée avant séchage.
Origine : Lezoux, coll. C.A.L.
La lecture VA est la plus probable. On ne peut exclure cependant l'hypothèse de lecture du nombre VII ; il s'agirait alors d'un cas isolé sur ce type de mobilier, mais que l'on connaît par ailleurs sur des moules à sigillée (GI076, illustr. nº 27).

- Illustration nº 49.
Inv. : GI068, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : MA
Marque visible tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F2/ F3 (2).

♦ **Marques trop incomplètes.**

- Illustration nº 50.
Inv. : GI028, élément de four, tubulure lisse.
Datation : phases 2-3-4.
Graphie : - - -[V]- - -
Marque visible tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC,HS.

- Illustration nº 51.
Inv. : GI037, élément de four, tubulure lisse.
Datation : phases 2-3-4.
Graphie : - - -[A]- - -
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F187.

## 2. Usage indéterminé, peut-être lié à la production.

### a. Sur sigillée lisse.

- Illustration nº 52.
Inv. : GI001, sigillée lisse, forme 042.
Datation : phase 6.
Graphie : SINCER
Marque non visible, présente sous le fond.
Origine : Lezoux, Coll. Rimbert.
Le tracé des lettres est fin et incisif. Seule la partie basse de la coupelle est conservée. Le fond intérieur, endommagé, a perdu son estampille ; la trace qu'elle a laissée permet de penser qu'il pourrait s'agir d'une marque épigraphique circulaire avec une rosette centrale. Cela rend difficilement plausible une interprétation séduisante que l'on doit abandonner ici. En effet, nous aurions pu imaginer que, dans le cadre de ce service à la rosette (Bet et Marquès 1992), le potier ait voulu faire figurer son nom. Comme ce service ne peut être estampillé qu'avec une rosette, il aurait pu, tout en respectant la règle, graver ainsi son nom au dos de la




Figure 5 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

coupelle. Cet argument ne peut être retenu car justement, dans le cas présent, la rosette semble avoir été entourée par une mention épigraphique, seule exception possible que l'on peut rencontrer pour les formes 042 et 043. D'autre part, nous ne connaissons pour l'instant aucun potier de ce nom à Lezoux et il n'est pas certain qu'il faille interpréter cette inscription comme un *cognomen*.

- Illustration nº 53.
Inv. : GI049, sigillée lisse, forme indéterminée non estampillée.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : VIIRTIIRA
Marque non visible sous le fond, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC, Inv.154.

**b. Sur terre cuite architecturale.**

♦ **Marque nominative.**

- Illustration nº 54.
Inv. : GI089, terre cuite architecturale, forme : *tegula*.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : ATILIANI (?)
Marque visible, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, H.S.

Les marques épigraphiques sur *tegulae* sont rares à Lezoux. Seules deux *tegulae*, dont celle-ici, présentent un graffite. Toutes les deux offrent une marque très similaire[33], probablement issue de la même main.

Ce *cognomen* d'*Atilianus* est bien connu sur les productions sigillées, soit seul, soit en tant que marque d'officine, dans les groupes d'ateliers de Ligonnes et de Saint-Taurin, l'ensemble des supports où apparaissent ces signatures étant datables du IIe s. Rien n'indique cependant qu'il y ait bien un lien réel entre la signature sur *tegula* et celles sur sigillée. Dans ce cas nous pouvons envisager aussi bien une simple homonymie qu'une production diversifiée d'une officine ou d'un potier.

♦ **Marque trop incomplète.**

- Illustration nº 55.
Inv. : GI010, terre cuite architecturale, forme : *imbrex*.
Datation : phase 7.
Graphie : - - -[u]
Marque visible, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, F55, F41, p4.

## 3. Usage externe à la production

**a. Sur sigillée.**

♦ **Textes à légende.**

- Illustration nº 56.
Inv. : GI067, sigillée lisse, forme 055.
Datation : phase 7.
Graphie : - - -PRI- - -
Marque visible dans la partie haute de la poterie, tracée avant séchage.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier.
Lettres soignées et régulières.

- Illustration nº 57.
Inv. : GI032, sigillée moulée, forme Drag. 37.
Datation : phase 7.
Graphie : - - -IVIIN- - - / - - -III[R]- - -
Marque présente en position supradécorative, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F1/F2 (2).

- Illustration nº 58.
Inv. : GI024, sigillée lisse, Drag. 45 (forme 100) ?
Datation : phase 7.
Graphie : - - -SA[M]- - -
Marque présente sur la bordure haute du vase, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU69, D9 (1).

Les lettres sont de grandes capitales, tracées à l'aide d'un outil produisant deux stries parallèles. Le A présente la particularité de posséder deux barres, l'une semblable à celle habituellement utilisée en écriture cursive (oblique) et l'autre conforme aux lettres capitales (horizontale).

♦ **Autres textes.**

- Illustration nº 59.
Inv. : GI073, sigillée lisse, forme 025.
Datation : phase 6.
Graphie a : AB
Graphie b1 : - - - IIIILLMI - - -
Graphie b2 : - - - [g]HIKLM[n] - - -

Marques présentes sur le fond intérieur (a) et extérieurement autour du pied (b1-b2) de l'assiette, tracées après vernissage et avant cuisson pour les graphies (a) et (b1).

Origine : groupe des ateliers de Ligonnes, AUD64, AI (5).

Deux étapes fondamentales sont à distinguer. La première comprend les graphies (a) et (b1) telles qu'elles ont été tracées avant cuisson. La graphie (b2) résulte d'une modification de (b1) au moyen de deux incisions après cuisson. Elle transforme ainsi le graffite initial en un alphabet (AB - - - GHIKLMN - - -)[34].

- Illustration nº 60 (Fig. 6).
Inv. : GI071, sigillée lisse, forme 043 (service à la rosette[35]).
Datation : phase 5.
Origine : groupe des ateliers de Maringues, VER70, B.14 986.4.19.

Cette inscription est, à ce jour, le plus long texte en langue gauloise retrouvé sur céramique. Il a été lu et interprété par L. Fleuriot comme "une longue *acclamatio*

33 La seconde marque a été trouvée, en 1979, sur une tuile appartenant au dallage d'une aire de préparation de l'argile (GRA 77, F117). Elle n'a pu être répertoriée ici.

34 On peut s'interroger sur la signification de ces deux étapes pour obtenir un sens à cette inscription. Existe-t-il un lien avec l'hypothèse de S.L. Wynia qui voit dans certains alphabets l'intervention de deux individus impliqués dans un acte rituel ?

35 Bet et Marquès 1992.

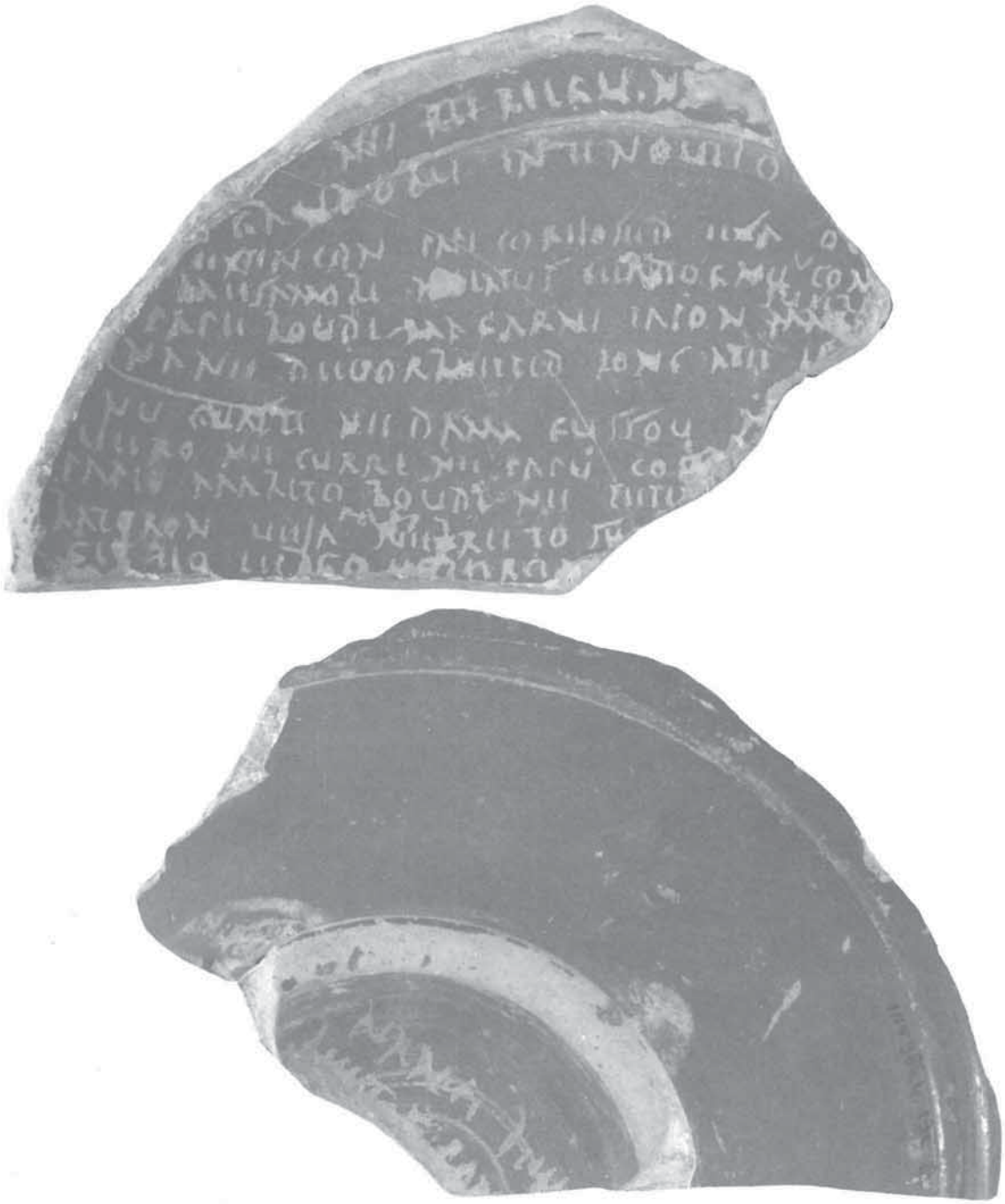


Figure 6 - Lezoux. Inscription en langue gauloise sur fond d'assiette (début IIe s. ; éch. 1/1).

en faveur des "Coriosédiens"[36] auxquels toutes sortes de prospérité et de succès sont annoncés (sic)" (Fleuriot 1980, p. 144).

- Illustration nº 61 (Fig. 7).
Inv. : GI013, sigillée lisse, forme : assiette.
Datation : phase 2.
Graphie :- - - CVMII / - - - IRV / CAIIDII / [S]IINISRo
Marque présente sous le fond.
Origine : REL74, F237.

♦ **Marque de "potier".**

- Illustration nº 62.
Inv. : GI062, sigillée lisse, Drag. 33 (forme 036).
Datation : phase 5.
Graphie : SA[M]
Marque présente sur le fond du vase, tracée avant séchage.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 833.46.

36 L'auteur identifie CORIIOSED à un peuple situé dans le département du Gard (*Coriossedenses*). Cela peut surprendre pour une région où les productions de Lezoux sont rarissimes.



Figure 7 - Lezoux. Inscription sur fond d'assiette (éch. 1/1).

Un doute subsiste sur le caractère manuscrit de la marque. Il est possible qu'elle ait pu être apposée sur le vase au moyen d'un, voire de trois poinçons indépendants, dont les caractères étaient en relief au lieu d'être en creux. Il s'agit, en effet, d'une pratique fort rare[37] qui rend cette hypothèse encore plus fragile. Dans un cas comme dans l'autre, cette marque exceptionnelle pose le problème de savoir pourquoi on a dérogé ici aux usages habituels. Est-ce pour respecter impérativement la règle du marquage épigraphique à défaut de pouvoir utiliser le poinçon conventionnel. Est-ce à des fins "publicitaires"[38]. Ou, est-ce pour suivre la mode des marques de plus grand format qui apparaissent à partir de la phase 6 ?

**b. Sur céramique non sigillée.**

Un seul exemple nous procure un autre texte.

- Illustration nº 63 (Fig. 8).

Inv. : GI072, commune claire, forme : coupe.
Datation : phase 2.
Marque tracée avant cuisson, sur la partie haute.
Origine : nécropole des Religieuses, fossé F212.

Cette marque, une des plus longues retrouvées à Lezoux sur céramique, a fait l'objet de deux publications (Lejeune et Marichal 1977 ; Vertet 1988). Il s'agit d'une dédicace en langue gauloise, adressée à deux divinités.

**c. Sur terre cuite architecturale.**

Un seul cas nous montre une marque d'officine.

- Illustration nº 64.

Inv. : GI051, terre cuite architecturale, antéfixe.
Datation : phases 2-3-4.
Graphie : - - - AVO
Marque présente sur la partie basse de l'antéfixe, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F172.

La partie conservée —qui constitue l'angle droit de l'antéfixe— nous permet d'interpréter l'inscription comme étant une marque d'officine. Il s'agit de la seule marque connue sur antéfixe à Lezoux. Le terme AVOT, que l'on traduit généralement par "atelier" est peu usité à Lezoux et ne se trouve employé que pour quelques estampilles sur sigillée lisse durant le Ier s. (phases 2 et 3).

**4. Usage indéterminé.**

**a. Sur sigillée.**

- Illustration nº 65.

Inv. : GI064, sigillée lisse, forme 045.
Datation : phase 5.
Graphie a : TIISCA ou TIISGA
Graphie b : MA
Marques présentes sur le bord extérieur de l'assiette (a) et sous le fond (b), tracées avant séchage.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 1861.49.

Ces deux marques, conservées intégralement[39], possèdent des caractères stylistiques identiques qui nous autorisent à les considérer comme issues de la même main. La difficulté d'interprétation, dans ce cas, vient du fait qu'elles se trouvent apposées sur deux parties différentes de l'assiette. La partie la plus visible (a) pourrait être considérée comme un *cognomen* et il serait séduisant de voir dans le MA (b) un complément fréquent des signatures de potiers. Grammaticalement, cette hypothèse semble peu probable —à moins que l'on admette une faute d'accord— puisque le nom semble être au nominatif mais en aucun cas au génitif.

De plus, il semble difficile de pouvoir considérer MA comme les deux premières initiales d'un nom de potier en l'absence de véritables indices, ni de rapprocher TESCA d'une graphie connue sur la sigillée. Enfin, existe-il également un rapport entre ces marques et le fait que l'assiette ait été "tuée"[40] ?

- Illustration nº 66.

Inv. : GI003, sigillée lisse, Drag. 33 (forme 036).
Datation : phase 6.
Graphie : - - -S IT- - - ou - - -S II- - -
Marque présente sur le corps de la coupelle, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, F55, H38, p2.

Les caractères sont fins et bien tracés. Leur partie supérieure est alignée sur la gorge médiane caractéristique de ce type de coupelle à boire. Le tesson est trop fragmentaire pour que l'on puisse proposer une inter-

37 Qui n'est connue, en fait, que pour une seule autre marque, celle de CANVSo (sic), présente sur des tuiles à rebords (Bet et Vertet 1980).

38 Dans cette optique, comment peut-on comprendre ces trois lettres. Evoquent-elles les productions légendaires de Samos dont parlent les auteurs latins ? Ou bien, faut-il les rapprocher tout simplement du nom de potier *Samillus*, connu au sein du groupe d'ateliers de Ligonnes ? D'ailleurs, plus d'une dizaine de petites estampilles de ce potier provient de la même collection.

39 La deuxième marque (MA), a été en partie détruite par la perforation de l'assiette.

40 C'est-à-dire que l'on a volontairement perforé le fond de celle-ci dans l'intention probable que, même jetée, il ne puisse plus servir.

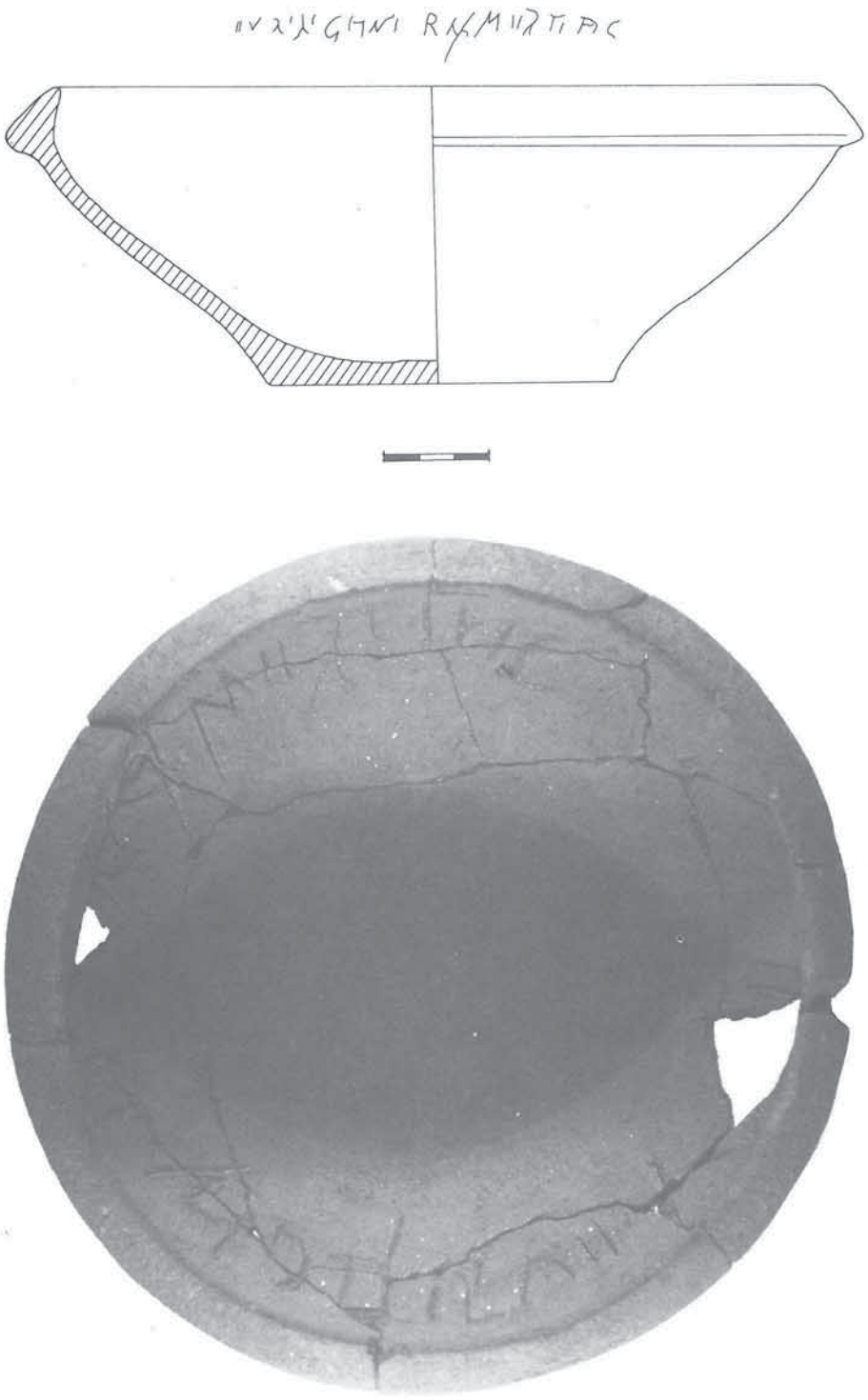


Figure 8 - Lezoux. Coupe d'époque tibérienne dédiée à Regina et à Rosmerta (éch. 1/1).

prétation de la marque. Aucun élément ne permet de penser qu'il s'agit ici d'une inscription à boire.

- Illustration nº 67.

Inv. : GI050, sigillée lisse, Drag. 33 (forme 036).

Datation : phases 6-7.

Graphie : [s]OL S- - -

Marque présente sur le corps de la coupelle, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, F55.

Le graffite, assez similaire au précédent, est tracé également sous la ligne médiane de la coupelle.

**b. Sur céramique non sigillée.**

- Illustration nº 68.

Inv. : GI042, commune claire, forme : *dolium*.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : **IM**

Marque présente sur la panse.




Figure 9 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F189b.

L'inscription a été faite immédiatement au-dessus d'un bandeau de renfort du *dolium*. La première lettre conservée est incompréhensible, en raison d'un tracé contrarié par un grain de quartz. Aucun signe n'est visible après le M.

- Illustration nº 69.
Inv. : GI044, céramique fine lissée, couvercle.
Datation : phases 3-4 (?).
Graphie : D
Marque présente sur la paroi interne, tracée avant séchage.
Origine : GIR84, C16.

- Illustration nº 70.
Inv. : GI006, commune claire, forme : *dolium*.
Datation : phases 2-3.
Graphie : [V]A
Marque présente sur la panse, tracée avant séchage.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F189e.

L'inscription, très fragmentaire, se situe en haut de la panse, juste sous le ressaut du col.

## II. MARQUES APRÈS CUISSON

### 1. Marques de "consommateurs" (externes à la production).

#### a. Sur sigillée.

- Illustration nº 71
Inv. : GI009, sigillée moulée, forme Drag. 37.
Datation : phase 7.
Graphie : TRIT[I]- - -
Marque présente en position supradécorative.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, HOP64, JH.2-6.

Le fragment est trop incomplet pour permettre la moindre analyse du décor qui lui est associé. La marque présente une mauvaise horizontalité, mais elle est composée de lettres fines et droites. L'interprétation n'est pas assurée. Il pourrait s'agir aussi bien d'une marque de propriété d'objet que d'une indication de contenu (froment).

- Illustration nº 72.
Inv. : GI074, sigillée moulée, forme Drag. 37.
Datation : phases 5-6.
Graphie : - - - RPIIVS
Marque présente en position supradécorative.
Origine : Lezoux, coll. du C.A.L. 1956-57.

- Illustration nº 73.
Inv. : GI096, sigillée lisse, forme 056.
Datation : phase 7.
Graphie : - - - VIRTIS- - - / - - - IIIITI- - -
Marque sur le bord intérieur du plat.
Origine : groupe des ateliers des Saint-Jean, STJ74, (22).

La marque est inscrite dans le sens inverse de la pose normale du plat.

- Illustration nº 74.
Inv. : GI061, sigillée lisse, plat.
Datation : phase 7.
Graphie : A NOBIANVS / [NVA]
Marque sur le bord intérieur.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, C17 F38-39 p3.

Les lettres, au tracé malhabile, sont fines. Les points entre les lettres NVA semblent être des éclats fortuits. On ne peut assurer que cette marque ait été l'œuvre d'une seule main.

- Illustration nº 75.
Inv. : GI004, sigillée lisse, forme 094 (?).
Datation : phases 2-3.
Graphie : - - - E- - -
Marque à l'intérieur du mortier.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F189.

- Illustration nº 76.
Inv. : GI012, sigillée lisse, forme 095 (?).
Datation : phase 5.
Graphie : non lue
Marque présente sous le pied.
Origine : groupe des ateliers de Ligonnes, AUD67, XIV.

#### b. Sur céramique non sigillée.

- Illustration nº 77.
Inv. : GI031, *terra nigra*.
Datation : phases 2-3.
Graphie : TESTI
Marque présente sur la panse du vase.
Origine : Lezoux, sans précision.

Il peut s'agir d'une marque de propriété, bien que ce mot évoque immanquablement la terre cuite.

- Illustration nº 78.
Inv. : GI023, céramique à engobe blanc, cruche.
Datation : phases 2-3-4.
Graphie : MILLIAS
Marque tracée sur la panse.
Origine : groupe des ateliers de Maringues, MAR83, parcelle AA20.

- Illustration nº 79.
Inv. : GI030, céramique à engobe blanc, cruche.
Datation : phases 2-3-4.
Graphie : CIRRI- - -
Marque présente sur la panse.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, LAS66, HS.

- Illustration nº 80.
Inv. : GI040, céramique commune à engobe rouge, amphore (?).
Datation : phases 3-4.
Graphie : - - - R[I]- - -
Marque tracée sur la panse.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F178.

- Illustration nº 81.
Inv. : GI095, céramique commune à engobe rouge, amphorette.
Datation : phases 4 à 7.
Graphie : DOM
Marque tracée sur la panse.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier.

Il s'agit probablement d'une urne cinéraire. A cela, deux raisons : d'une part, ce type d'objet, de nature très




Figure 10 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

fragile, est rarement complet et ne peut l'être que s'il a été enfoui avec précaution ; d'autre part, une bonne part de la collection Fabre-Olier provient d'une fouille de nécropole menée par Duchasseint. Dans ces conditions, et avec toutes les réserves d'usage, on peut supposer que l'inscription est sans doute à vocation funéraire et relative aux dieux mânes.

## 2. Usage interne à la production.

### a. Marques nominatives sur outils (moules).

Elles sont l'expression de l'utilsateur du moule.

- Illustration nº 82.

Inv. : GI101, moule de Drag. 37.
Datation : phase 7.
Graphie : FLO
Marque présente sur le fond intérieur.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 837.50.

La marque se compose de grandes lettres qui occupent la totalité du fragment conservé (le F est même incomplet)[41]. FLO est associé à une petite estampille rétrograde, en partie conservée, que l'on peut restituer SOLINI.OFI[42].

41 Des traces de découpe semblent indiquer qu'il ne s'agit pas d'un "tesson archéologique". Ce fragment est probablement l'œuvre d'un collectionneur soucieux de ne conserver que la partie signée de la pièce.

42 Cf. le paragraphe sur SOLINVS dans ce même *corpus* (GI054, *supra* p. 309)

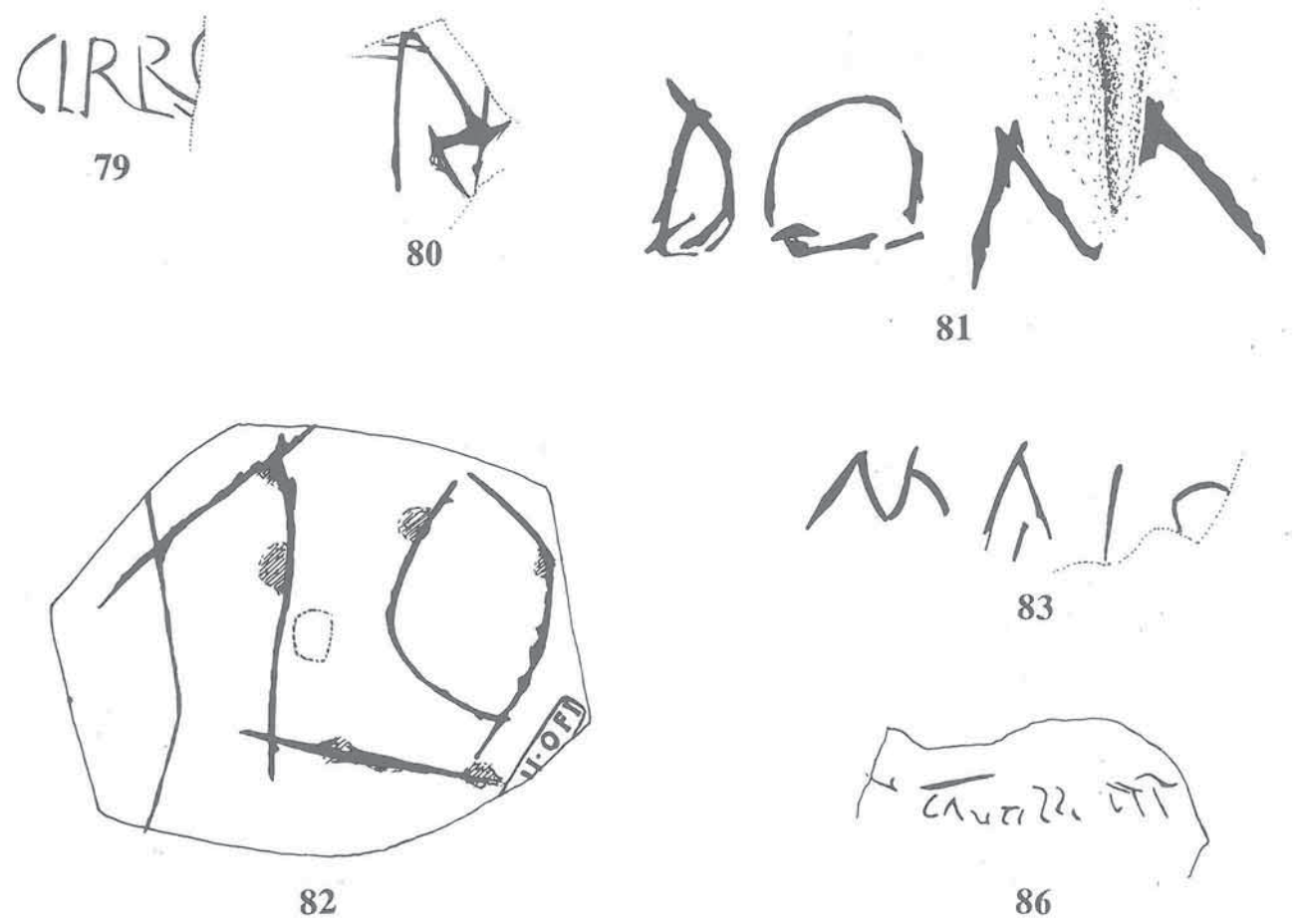



Figure 11 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

- Illustration nº 10.
Inv. : GI102, moule de Drag. 37.
Datation : phase 7.
Graphie : FLO
Marque présente sous le fond.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 837.50.

- Illustration nº 83.
Inv. : GI086, moule de Drag. 39.
Datation : phases 5-6-7.
Graphie : MAI[C]- - -
Marque au dos du moule, tracée sur le côté.
Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 822-35.

- Illustration nº 25.
Inv. : GI103, moule de relief d'applique (motif appartenant au répertoire des céramiques dites "à parois fines").
Datation : phase 4.
Graphie : [AV]
Origine : groupe des ateliers de Maringues, MAR89, p.1986G625.

**b. Comptes de poteries sur sigillée.**

Ces comptes n'étaient connus, jusqu'à présent, que pour quelques centres de production céramique[43] au rang desquels ne figurait pas Lezoux, qui semblait n'avoir jamais usé d'une telle pratique. La constitution de ce *corpus* a permis, cependant, d'en trouver deux exemplaires avec certitude. Ce sont donc des éléments inédits que nous présentons ici, même si la lecture et la compréhension de ces documents restent, en partie à cause de leur aspect lacunaire, incomplètes.

Parmi les données nouvelles que nous apportent ces comptes, celle de la datation est certainement la plus intéressante. Ils apparaissent, en effet, sur des assiettes précoces que l'on date, grâce à des critères techniques, de l'époque tibérienne, c'est-à-dire des toutes premières productions sigillées des potiers lézoviens. Qu'en est-il exactement à La Graufesenque ? Si l'on se réfère aux textes publiés sur le sujet, et notamment au travail de R. Marichal (Marichal 1988), la grande majorité des comptes des ateliers de Millau ont été gravés entre Claude et Trajan ; aucun n'appartient aux périodes précédentes. Les comptes de Lezoux

43 La Graufesenque en a fourni la presque totalité, Montans deux, Blickweiler un. R. Marichal évoque la présence de quelques menus tessons à Arezzo, Bavay, Chémery, Rheinzabern (Marichal 1988, p. 16). H. Comfort signale leur existence à Lezoux, mais ses indications ne sont pas vérifiables (Comfort 1940).

seraient donc antérieurs à ceux de La Graufesenque. Est-ce le signe d'une production mieux structurée au début du I^er s. ? Il semble difficile de le prouver en s'appuyant uniquement sur ces seuls documents ; tout d'abord parce que les comptes de Lezoux sont gravés après cuisson[44] et donc pourraient ne pas être contemporains de la date de production des supports[45], ensuite parce que leur composition et leur libellé les font davantage ressembler à des "aides mémoires". Dans tous les cas, ils ne peuvent être le reflet d'une organisation du travail similaire à celle de La Graufesenque, dont on n'appréhende les prémisses que vers le milieu du I^er s. Ces comptes de Lezoux n'ont de sens que par rapport à ce qu'était l'activité de ses officines à l'époque tibérienne[46].

Aussi est-ce pour cette raison que nous n'avons pas retenu le terme de "bordereau d'enfournement"[47], ni celui de "comptes de potiers", afin que l'on ne puisse pas faire de comparaisons hâtives entre Lezoux et La Graufesenque. La dénomination "comptes de poteries" que nous avons adoptée correspond à la juste valeur de nos documents.

- Illustration n° 84 (Fig. 12).
Inv. : GI011, sigillée lisse, assiette de forme indéterminable.
Datation : phase 2.
Graphie : - - - III (I)CCCC / CATILLI (I)CCCC[D]- - - / [R] ILNAS (I) - - -
Marque présente sur le fond intérieur.
Origine : REL72, C.20 +.

Le texte du graffite est sans équivoque : les séries de chiffres et le terme CATILLI —si souvent employé dans les comptes de La Graufesenque— l'atteste bien. La lecture de [R]ILNAS reste une proposition.

- Illustration n° 85 (Fig. 12).
Inv. : GI008, sigillée moulée, forme Drag. 29.
Datation : phase 2.
Graphie : - - - I CCCCC- - - / - - - XX
Marque présente sur le fond.
Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F171.

Le graffite est associé à une estampille *extra formam*[48] DV- - - , qui est sans doute celle de *Duratus*.

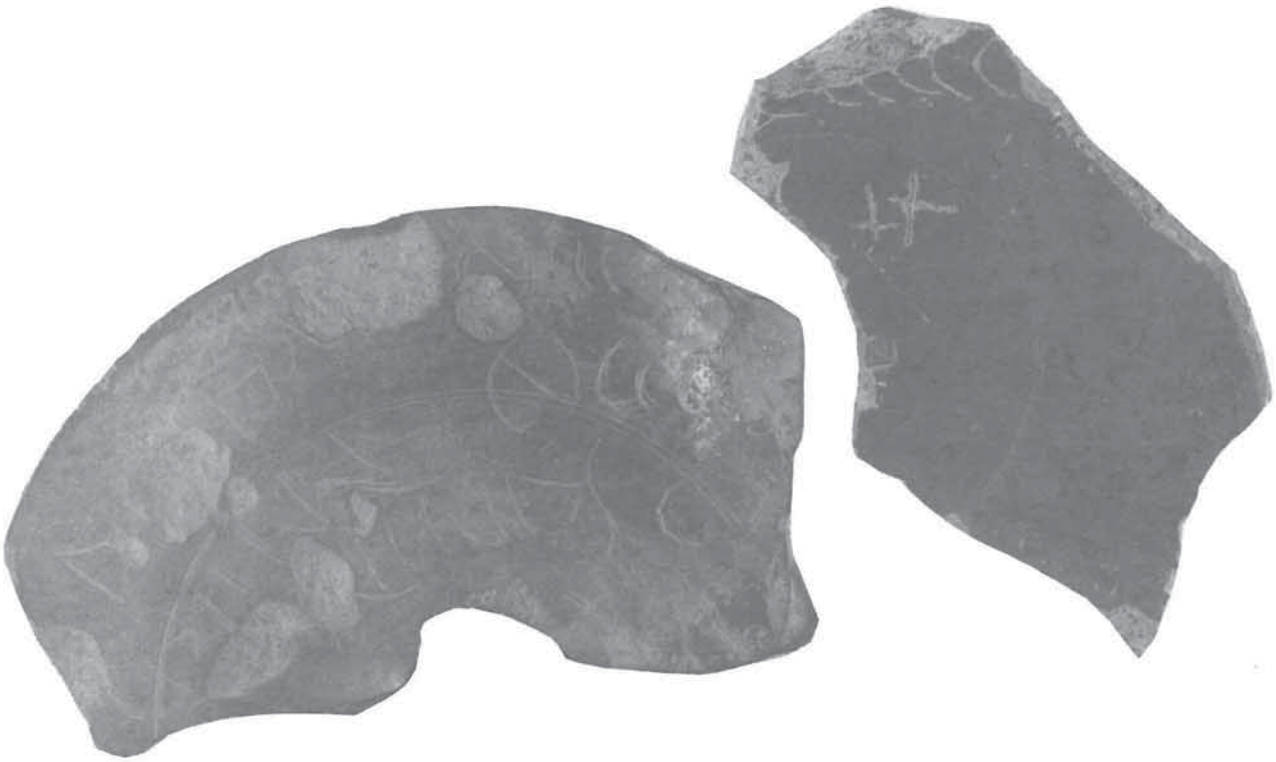


Figure 12 - Lezoux. Comptes de poteries sur assiettes d'époque tibérienne (éch. 1/1).

44 A l'inverse, les comptes de La Graufesenque sont écrits après séchage et vernissage, et avant cuisson.

45 On ne peut bien évidemment pas dater la marque en elle-même, ni envisager d'utiliser la datation du support de manière certaine lorsqu'elle a été gravée après cuisson. Cependant, certaines évidences s'imposent. Il paraît difficile que l'on ait conservé pendant plusieurs décennies une assiette pour l'utiliser par la suite et finalement la jeter. Le bon sens, cependant, n'a jamais constitué une preuve.

46 Il semble certain que Lezoux ait connu une période de grosse production durant la première moitié du I^er s. de n. è., comme l'atteste une centaine de noms de potiers. Le problème réside surtout dans le fait que l'on ne sait pas actuellement si elle a été permanente ou si elle correspond à une période éphémère de quelques années.

47 Parce qu'il est loin d'être prouvé que nos deux comptes aient été rédigés à ce moment de la chaîne opératoire.

48 Bet et Delage 1991, p. 198.

### 3. Usage indéterminé.

Un seul cas se présente, sur sigillée.

- Illustration nº 86 (Fig. 13).

Inv. : GI038, sigillée lisse, forme 045.
Datation : phase 5.
Graphie : - - - ǁ CAVTILLI [III]
Marque présente sur le fond intérieur.
Origine : groupe des ateliers de Maringues, CHA70, OI(2).

Il s'agit d'un fragment d'une inscription certainement beaucoup plus longue auquel le seul mot entièrement conservé (CAVTILLI) n'apporte aucune lumière. Par précaution, nous avons préféré l'isoler dans cette rubrique.



Figure 13 - Lezoux (éch. 1/1).

## C. MARQUES DOUTEUSES

- Illustration nº 87.

Inv. : GI002, sigillée lisse, forme 114.
Datation : phase 4 ?
Graphie : TIATVSI
Marque tracée sur la panse.
Origine : Lezoux, Dépôt de Lezoux.

Il s'agit d'un raté de cuisson. La partie inférieure du biberon est uniquement conservée. La marque se trouve donc sous la carène et est donc difficilement visible lorsque l'objet est posé. Le tracé des lettres est fin et maladroit. Le point sur le i, l'emplacement du graffite le long de la cassure de l'objet, l'absence de concrétions —par ailleurs nombreuses— sur les lettres gravées et l'aspect même de la marque, rendent très douteuses son authenticité.

Le bilan sur les inscriptions gravées sur céramique découvertes à Lezoux est, somme toute, assez paradoxal.

D'une part, nous pouvons constater qu'elles sont finalement peu fréquentes. Même si notre *corpus* est à considérer comme un échantillonnage, il se base tout de même sur plus d'un million d'artefacts. Cela a de quoi étonner si l'on considère que nous avons affaire à un milieu où foisonnent les estampilles épigraphiques. Les marques externes à la production céramique sont fort peu nombreuses et les fouilles de n'importe quel *vicus* en fournissent généralement bien plus.

D'autre part, certaines de ces inscriptions sont d'un intérêt fondamental. L'assiette portant ce texte en langue gauloise (Fig. 6) n'a son équivalent nulle part ailleurs ; elle atteste l'usage du gaulois à un moment —dans la première moitié du IIe s.— où la romanité pourrait sembler totale et définitivement acquise au sein des structures de production de Lezoux. Les comptes de poteries (Fig. 12) sont sans doute les plus anciens connus en Gaule. Il est légitime de se demander pour quelle raison cette pratique ne s'est pas perpétuée, du moins sur ce type de support. Les extraordinaires quantités de céramiques produites devaient nécessiter une gestion rigoureuse ; sur quoi celle-ci se transcrivait-elle ? On peut supposer, sans preuve, le recours à des tablettes ; d'ailleurs leur emploi aurait pu être plus pratique que l'utilisation de fonds d'assiettes.

Ces inscriptions gravées nous laissent aussi sur notre faim ; nombre d'entre elles ne nous sont parvenues qu'à l'état de menus tessons et il est bien risqué —voire impossible— de tenter la moindre interprétation. Nous le voyons ici, le potentiel épigraphique de Lezoux est loin d'être épuisé et nous réserve sans doute, dans l'avenir, de nouvelles surprises.



## BIBLIOGRAPHIE

**Bémont 1972** : C. BEMONT, Signatures sur moules sigillés de la collection Plicque, dans *Antiquités Nationales*, 4, 1972, p. 63-82.

**Bémont 1977 :** C. BEMONT, *Moules de gobelets ornés de la Gaule centrale au Musée des Antiquités Nationales*, XXXIIIe suppl. à *Gallia*, 1977.

**Comfort 1940 :** H. COMFORT, Terra Sigillata, *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Supplementband VII, 1970.

**Bet 1989 :** Ph. BET, *Groupes de production et potiers à Lezoux (63) durant la période gallo-romaine*, Thèse de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, sous la direction de H.Lavagne et de C. Bémont, 1989, 9 volumes (à paraître chez Droz éditeur).

**Bet et Delage 1991** : Ph. BET et R. DELAGE, Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 193-227.

**Bet, Fenet et Montineri 1989** : Ph. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIIe s., considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

**Bet et Marquès 1992** : Ph. BET et J. MARQUES, Le service sigillé à la Rosette, dans *Revue Archéologique Sites*, 1992, 48, p. 18-45.

**Bet et Vertet 1980 :** Ph. BET et H. VERTET, Tuyaux et tuiles estampillés de Lezoux, dans *Revue Archéologique Sites*, H.S. 6, 1980, p. 105-116.

**Bet, Vertet et Gangloff 1987** : Ph. BET, H. VERTET et R. GANGLOFF, *Les productions céramiques antique de Lezoux et de la Gaule centrale à travers les collections archéologiques du Musée de Lezoux (63)*, Revue Archéologique Sites, H.S. 32 (coll. : Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, t. IV), 1987.

**Fleuriot 1980 :** L. FLEURIOT, Inscriptions gauloises sur céramique et l'exemple d'une inscription de La Graufesenque et d'une autre de Lezoux, dans *Etudes Celtiques*, XVII, 1980, p 112-144.

**Fleuriot 1986** : L. FLEURIOT, Inscription gauloise sur plomb provenant de Lezoux, dans *Etudes Celtiques*, XXIII, 1986, p. 60-70.

**Lejeune 1985** : M. LEJEUNE, *Recueil des inscriptions gauloises, t.1, Textes gallo-étrusques, textes gallo-latins sur pierre*, 45e suppl. à *Gallia*, 1985.

**Lejeune et Marichal 1977** : M. LEJEUNE et R. MARICHAL, Textes gaulois et gallo-romains en cursive latine, 1- Lezoux, dans *Etudes Celtiques*, XV, 1977, p. 151-156.

**Marichal 1988** : R. MARICHAL, *Les graffites de La Graufesenque*, 47e suppl. à *Gallia*, 1988.

**Mondanel 1977** : C. MONDANEL, *Un fossé funéraire du début du Ier s. à Lezoux*, mémoire de maîtrise, Université de Clermont-Ferrand II, 1977, 2 volumes.

**Pinel 1970 :** R. PINEL, Travaux de sauvetage, terrain Verdier, dans *Bulletin du Comité Archéologique de Lezoux*, 3, 1970, p. 16-21.

**Vertet 1972** : H. VERTET, Manches de patères ornés en céramique de Lezoux, dans *Gallia*, 30, p. 5-40.

**Vertet 1988 :** H. VERTET, Observations sur une coupe dédiée à Rosmerta et à Régina, découverte à Lezoux dans un fossé funéraire tibérien, dans *Revue Archéologique Sites*, 34, 1988, p. 7-14.

**Vialatte 1968** : ANNE-MARIE VIALATTE, *Cinnamus, potier de Lezoux*, thèse de IIIème cycle inédite, Université de Clermont-Ferrand II, 163 p. (le paragraphe intitulé "Les inscriptions sur vases et moules" a été publié dans le *Bulletin du Comité Archéologique de Lezoux*, 3, 1970, p. 33-35).

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Alberto LÓPEZ MULLOR
Javier FIERRO MACIA

# UN DÉPÔT CÉRAMIQUE FERMÉ DU Ve SIÈCLE APRÈS J.-C., TROUVÉ À DARRÓ (Vilanova i La Geltrú, Barcelone)[1]

Le site de Darró se trouve sur la côte méditerranéenne de la péninsule ibérique, à égale distance —une cinquantaine de kilomètres— des villes de Barcelone et de Tarragone, sur la commune de Vilanova i la Geltrú[2]. Parmi les personnes présentes à cette réunion, il s'en trouve peut-être qui se souviennent de ses principales caractéristiques puisqu'on s'était intéressé à ce gisement lors du congrès de Lezoux. Il n'est cependant pas superflu de rappeler que la fouille du gisement s'est déroulée, depuis 1980 jusqu'à nos jours, dans le cadre du plan d'aménagement et de restauration dirigé dans son ensemble par le Service du Patrimoine Architectonique de la Diputación de Barcelone[3], à la demande de la Mairie de Vilanova. Nos travaux ont confirmé et accru considérablement les données d'un premier travail de recherche, réalisé par A. Arribas en 1956 et 1957[4], de sorte que nous savons aujourd'hui que l'occupation humaine du site débuta, au plus tard[5], pendant le second quart du Ve s. av. J.-C. et qu'il correspond à un *oppidum* ibérique habité par l'ethnie des Cossétains.

L'*oppidum* avait la particularité, commune à d'autres établissements semblables, parmi lesquels nous pouvons citer celui de Castell à Palamós (Gérone)[6], d'occuper un promontoire littoral. Cet *oppidum* comprenait, toutefois, une large zone de la plaine littorale, circonstance qui, au moment de sa découverte il y a plus de dix ans, ébranla les théories doctrinaires au sujet du peuplement ibérique.

La fouille révéla que cet *oppidum* avait établi des relations très intenses avec les Carthaginois d'Ibiza, lesquels auraient pu l'utiliser comme comptoir. Il existe toutefois des indices probants de la production, à cet endroit, d'amphores de type punico-ébusitain, et cela jusqu'à la fin du IIIe s. av. J.-C.[7]. Avec la conquête romaine, ces relations commerciales durent subir un changement, changement qui est rendu manifeste par l'abandon du centre producteur d'amphores, par la diversité d'origine des importations céramiques et, aussi, par les importantes modifications urbanistiques subies par l'aire artisanale de cet établissement.

La romanisation, conçue comme une assimilation culturelle totale, ne s'est produite que dans le Ier s. av. J.-C. bien avancé, comme cela est d'ailleurs le cas de nombreux autres endroits de Catalogne. Nous avons pu ainsi vérifier que l'oppidum ibérique fut abandonné vers 50-40 av. J.-C. et que, sans aucune solution de continuité, commença à fonctionner une *villa* typique de la côte de Tarraconnaise où, pendant le Ier s., on produisit des vins mis en amphores anépigraphes des types Pascual 1 et Dressel 2-4 et 7-11.

De la *villa*, nous connaissons parfaitement la *pars urbana* à partir du début du IIe s. et nous avons pu restituer de façon fiable ses différentes phases édilitaires et cela jusqu'au Ve s. apr. J.-C.[8]. La date de son abandon est, à l'heure actuelle, difficile à établir puisque les strates contemporaines de la *villa* ne compor-

---

1 Nous remercions Mme María Clua, M. Albert Bacaria et M. Miguel Angel Cau pour leurs indications au sujet de certains aspects du matériel.

2 López Mullor et Fierro 1988 ; *Id.* 1990.

3 Sous la direction de l'architecte Antoni Gonzalez.

4 Arribas 1956 ; *Id.* 1959.

5 Jusqu'à maintenant les matériaux les plus anciens localisés dans le gisement datent du second quart du Ve s. av. J.-C. Nous supposons, malgré cela, qu'il doit exister des zones plus anciennes toujours inexplorées, lesquelles auraient pu être occupées à partir du début du VIe s., comme cela arrive dans le cas du promontoire de Sant Gervasi. Des précisions supplémentaires dans López Mullor 1986.

6 Plan topographique avec la situation de l'*oppidum*, dans Castillo 1939, p. 203, fig. 5.

7 Description du four et des matériaux trouvés, dans López Mullor 1989 ; López Mullor et Fierro sous presse.

8 Sur l' évolution de cette zone du site, cf. López Mullor et Fierro Macia 1990.

tent pas de céramiques d'importation. Les céramiques grises de cuisine peuvent éventuellement se situer aux alentours du VI^e s. tardif ou au VII^e s.

Bien que la *pars rustica* n'ait pas été complètement fouillée, les fouilles ont mis au jour quelques-unes de ses zones les plus significatives, comme le centre producteur d'amphores tarraconaises, préalablement cité, ou bien de larges secteurs voués à la transformation des matières premières agricoles.

Pendant la campagne de fouille menée sur le site, depuis la fin de 1992 jusqu'au mois de mars 1993, nous nous sommes spécialement intéressés, entre autres, à la connaissance des structures les plus tardives de la *pars rustica*. Il s'agit d'espaces très dégradés dont la stratigraphie est peu abondante. Ces espaces nous ont toutefois facilité une vision en plan des dépendances et, comme nous le verrons plus tard, permis de fixer la date de leur fondation vers le milieu du V^e s. de n. è.

Des structures peu fréquentes sont apparues lors d'un sondage : il s'agissait de deux puits creusés dans des argiles naturelles et dont la fonction aurait pu être l'extraction d'argiles nécessaires aux différents fours céramiques en fonctionnement sur le site. Ces puits furent ensuite oblitérés et colmatés lors de la dernière étape édilitaire de la *pars rustica*, de nouvelles constructions ayant été édifiées aux alentours et au-dessus de ceux-ci.

Nous présentons dans cette brève communication des objets provenant du remplissage de l'un des puits, le plus grand, dont l'abondance relative permet de dater correctement le dépôt et, en même temps, de préciser la chronologie de la dernière étape où le site eut à subir une transformation importante.

## I. CÉRAMIQUE NARBONNAISE

### a. Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes (DS.P.) (Fig. 1 et 2).

**1**. (n° 1). Diam. ouverture : 16 cm. Pâte orangée avec petit dégraissant de chaux et mica argenté. Vernis orangé brunâtre, peu adhérent, très dégradé.

Forme : Rigoir 6.

Décoration :

Rectangles verticaux (Fig. 3, n° 1) : nous connaissons un parallèle à Bas-Razès, Aude[9]. Sur une assiette d'Iluro, Mataró, apparaît un poinçon semblable, mais comportant cinq rangées faites de points[10]. Semblable, également, celui de la f. Rigoir 6 du même gisement, mais celui-ci avec trois registres de points[11]. Les deux pièces sont postérieures à 425.

Arceaux (Fig. 3, n° 11) : Sant Cugat del Vallès, Barcelone[12],

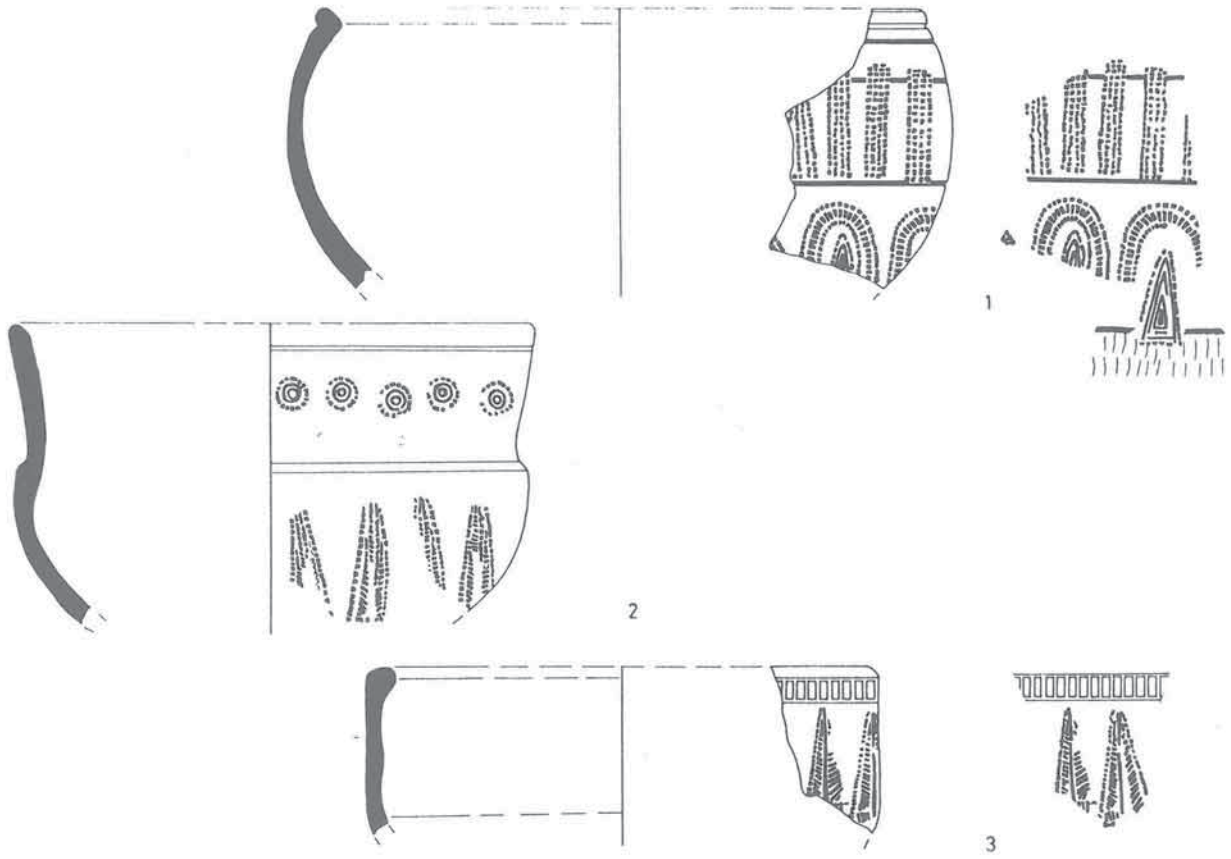



Figure 1 - DS.P. 1 : Rigoir 6 ; 2 : Rigoir 18 ; 3 : Rigoir 15 (éch. 1/2).

9 Courtieu *et al.* 1980, fig. 28, n° 3351.

10 Bacaria 1987, p. 128, fig. 4.104 et 6.7.

11 *Ibid.*, p. 128, fig. 4.106 et 6.7.

12 Rigoir 1972a, p. 59, n° 745.

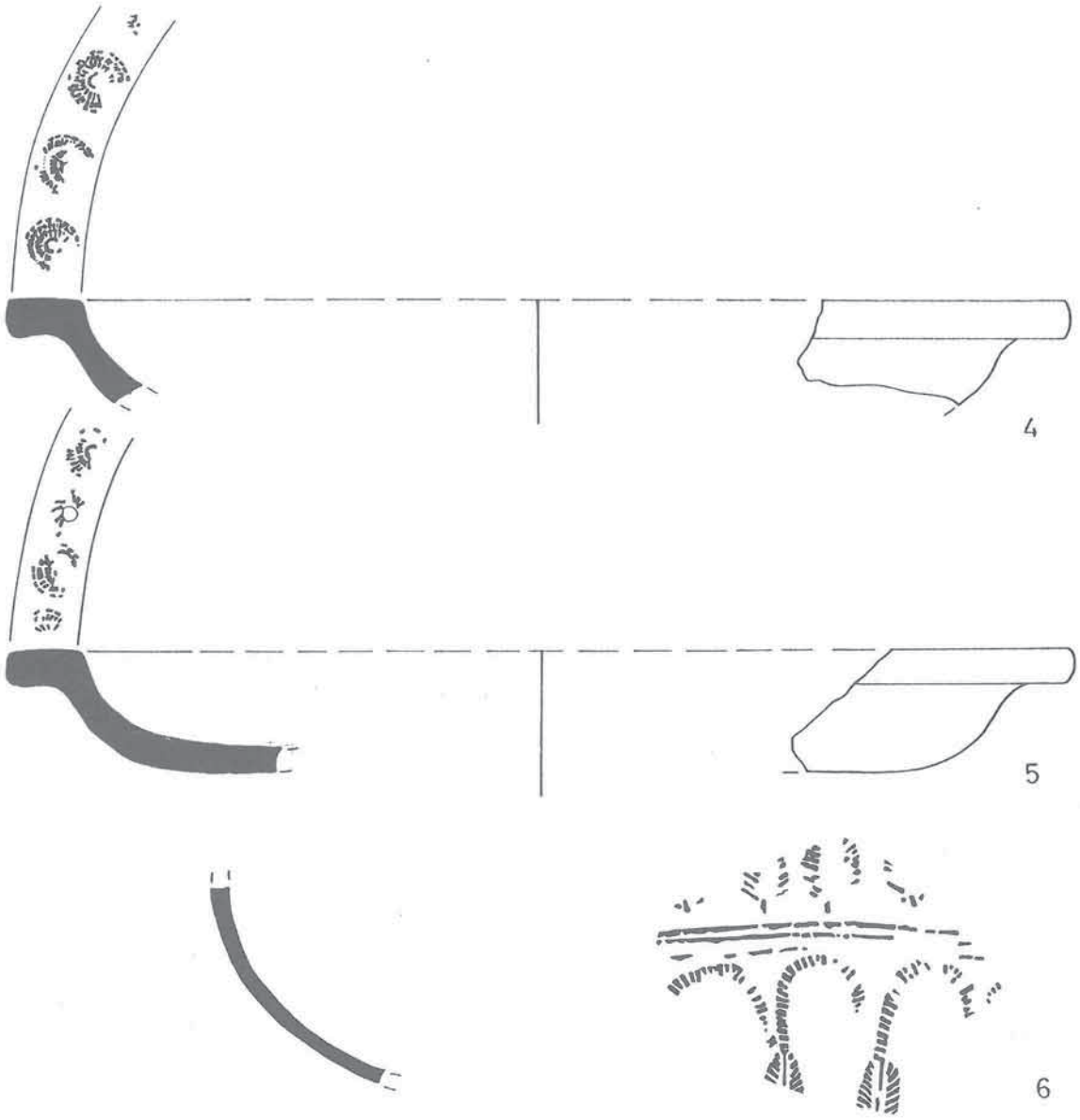



Figure 2 - DS.P. 4-5 : Rigoir 1 ; 6 : Rigoir 6 ou 18 (éch. 1/2).

Elche, Alicante[13], Vaucluse[14].

Palmettes (Fig. 3, n° 7) : Tarragone[15], Hérault[16], Narbonne, Canebière, Mireval et Rustiques[17].

**2.** (n° 2). Diam. : 13,8 cm. Pâte de couleur gris foncé, fine et compacte avec de minuscules particules de mica argenté ; sur sa face interne, on peut observer de fines stries modelées au tour. Elle conserve des restes de vernis noir peu adhérent avec des altérations de couleur marron foncé.

Forme : Rigoir 18.

Décoration :

Cercles concentriques (Fig. 3, n° 2) : Roses, Gérone[18], Solsona, Lérida[19], Tarragone[20], Laure, Hérault[21], Pezens, Bas-Razès, Rustiques, Mireval et Carcasonne, Aude[22].

13 *Ibid.*, fig. 683.
14 Rigoir 1988, fig. 13, n$^{os}$ 4420 et 4424.
15 Rigoir 1972a, p. 56, n° 398.
16 Rigoir 1972b, fig. 16, n° 2138.
17 Courtieu *et al.* 1980, fig. 26, n° 398.
18 Rigoir 1972a, p. 44, n° 827.
19 *Ibid.*, p. 44, n° 808.
20 *Ibid.*, p. 44, n$^{os}$ 460, 686, 765, 827.
21 Rigoir 1972b, fig. 14, n$^{os}$ 686, 2030, 2099.
22 Courtieu *et al.* 1980, fig. 22, n$^{os}$ 2406, 3255, 375, 827, 686, 3409, 2475, 357, 3180, 3410.

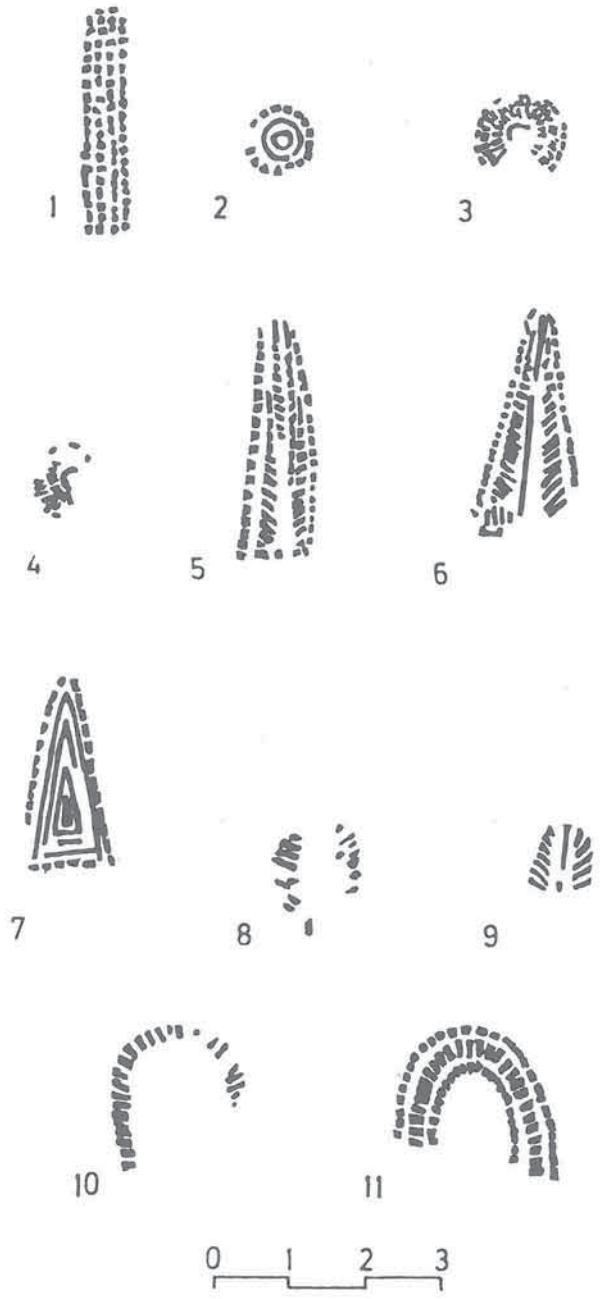



Figure 3 - Motifs décoratifs de la DS.P.

Palmettes (Fig. 3, n° 5) : Hérault[23], Canet, Aude[24].

**3.** (n° 3). Diam. ouverture : 13,5 cm. Pâte de couleur gris foncé, identique à la pièce précédente. La surface externe laisse apparaître un léger travail de facettes. La face extérieure conserve des restes de vernis noir très adhérent, au toucher savonneux. Sur la face intérieure, il est de qualité inférieure.

Forme : Rigoir 15.

Décoration :

Palmettes (Fig. 3, n° 6) : Solsona, Lérida[25], Tarragone[26], Hérault[27], Fargettes, Aude[28].

**4.** (n° 4). Diam. : 20,9 cm. Pâte "sandwich" aux tons très doux, rosée à l'extérieur et beige en son noyau ; elle présente des petites vacuoles et son dégraissant est constitué de particules de calcite. Elle est couverte d'un vernis orangé à l'extérieur et marron à l'intérieur. Son modelage au tour est déficient.

Forme : Rigoir 1.

Décoration :

Nous connaissons (Fig. 3, n° 3) un parallèle à Elche, Alicante[29]. Dans le département de l'Hérault, on a localisé un poinçon du même ordre[30].

**5.** (n° 5). Diam. du bord : 21,1 cm. Pâte "sandwich" rosée en surface et beige en son noyau, très bien décantée ; dégraissant pratiquement imperceptible fait de petits points de calcite. Le vernis est orangé sur la totalité de la pièce.

Forme : Rigoir 1.

Décoration (Fig. 3, n° 4) :

Les parallèles sont les mêmes que pour la pièce précédente.

**6.** (n° 6). Pâte de couleur gris clair, fine et dure, au dégraissant très fin. On ne conserve que des petits fragments du vernis gris foncé de la face externe.

Forme : probablement Rigoir 6.

Décoration :

Palmettes : les palmettes supérieures (Fig. 3, n° 8) n'ont pas pu être cataloguées. Pour les palmettes inférieures (Fig. 3, n° 9), nous connaissons des exemples à Tarragone[31], dans l'Hérault[32] et à Carcassonne et Pezens, Aude[33].

Arceaux : (Fig. 3, n° 10) : Tarragone[34]. L'association de palmettes avec arceaux simples se trouve aux Clos, Vaucluse, sur une f. 6 ou 18 qui appartient à la production languedocienne[35].

## Chronologie

Les pièces de notre ensemble présentent une grande partie des formes apparues dans un dépotoir de Tarragone daté de 440/450[36]. Un dépôt de Mataró daté à partir de 425 contient le même répertoire et comporte, qui plus est, une décoration qui s'apparente fortement

23 Rigoir 1972b, fig. 16, n° 2636.
24 Courtieu *et al.* 1980, fig. 26, n° 3056 sur une f. Rigoir 18.
25 Rigoir 1972a, p. 54, n° 801.
26 *Ibid.*, p. 54, n° 594.
27 Rigoir 1972b, fig. 15, n° 2036.
28 Courtieu *et al.* 1980, fig. 25, n° 2666.
29 Rigoir 1972a, p. 44, n° 817.
30 Rigoir 1972b, fig. 14, n° 1185.
31 Rigoir 1972a, p. 53, n° 842.
32 Rigoir 1972b, fig. 15, n°s 2055 et 2084.
33 Courtieu *et al.* 1980, fig. 25, n°s 3293 et 3405.
34 Rigoir 1972a, p. 58, n° 557.
35 Rigoir 1988, p. 258, Fig. 5, n° 11335.
36 Fábrega 1989, p. 156-172.

à celle de notre fragment nº 1[37]. En général, ce genre de céramique est daté à partir de 350/400[38]. Son apparition dans l'aire catalane, comme cela est le cas de certains sites correctement datés, à la même période, plus précisément vers le dernier quart du IVe s. On peut constater sa persistance au long du Ve s.[39] et cela jusque dans les couches du début du VIe s.[40]. Il semblerait que nous nous trouvions, de par la dispersion des parallèles, face à des productions de l'aire languedocienne.

**b. Sigillée Lucente** (Fig. 4).

**7.** (nº 1). Diam. ouverture : 18,6 cm. Pâte rosée, orangée, poreuse, au dégraissant de calcite, vacuoles aussi bien dans le noyau qu'en surface et modelage peu soigné comportant des stries sur les deux faces de la pièce. Le vernis est rouge brunâtre, appliqué de façon irrégulière et beaucoup plus dense sur la face externe.
Forme : Lamboglia 1/3 B.
Chronologie : Les deux variantes de ce type ont été datées à partir de 280 jusqu'à la seconde moitié du IVe s. apr. J.-C.[41], ou simplement durant les derniers cent ans[42]. A Sa Mesquida, Santa Ponça (Calvià, Mallorque), la forme 1/3 B est datée vers la fin du IVe s. ou au début du Ve[43], puisqu'elle apparaît à Nîmes au même moment[44]. Cependant, sur le Pla del Palol, Castell-Platja d'Aro (Gérone), elle apparaît vers le milieu du Ve s.[45].

**8.** (nº 2). Diam. ouverture : 15,8 cm. Elle présente des caractéristiques qui s'apparentent fortement à la pièce précédente, bien que le vernis ait presque complètement disparu.
Forme : Lamboglia 1/3 B.

**9.** (nº 3). Diam. ouverture : 16,2 cm. Elle ressemble

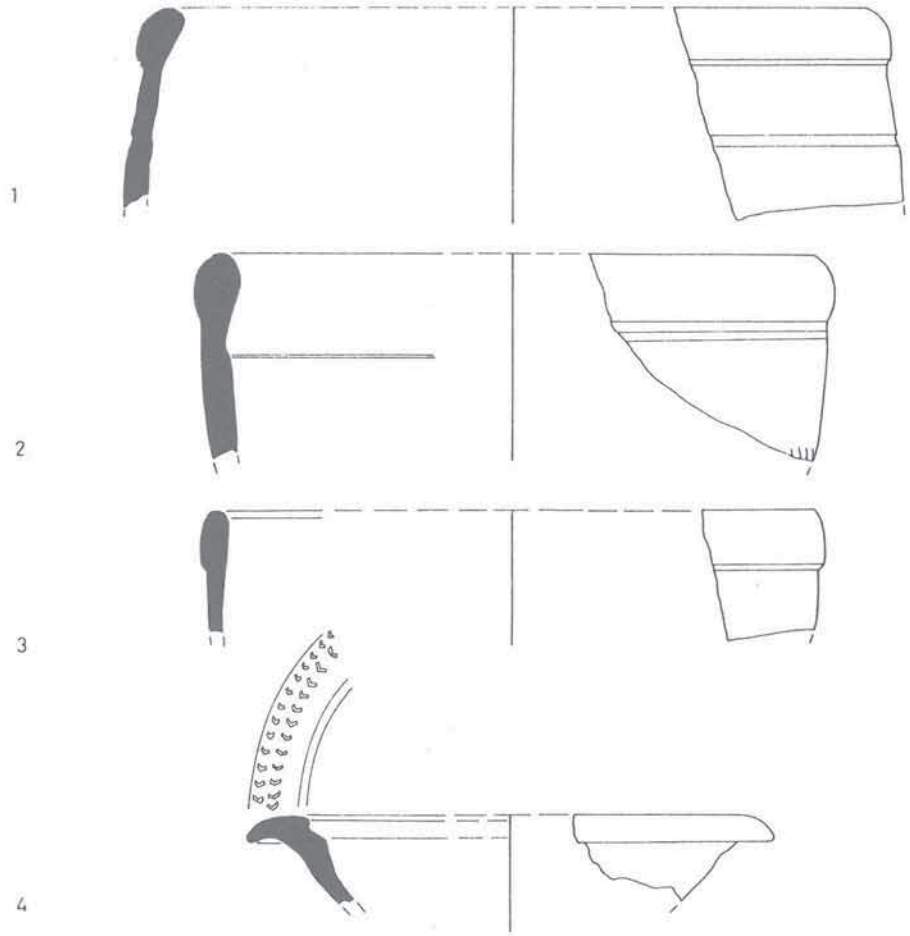



Figure 4 - Sigillée *lucente*. 1-3 : Lamb. 1/3 ; 4 : Lamb. 4/36.

37 Bacaria 1987, p. 125.
38 Hayes 1972, p 403.
39 Roses : Nieto et Nolla 1979, p. 45, nºs VR 136 et 139, antérieurs au milieu du Ve s.
40 Puig Rodon : Nolla et Casas 1990, p. 203 et 215.
41 Lamboglia 1963, p. 170.
42 Carandini 1981, p. 5.
43 Orfila 1988, p. 247, bien que la chronologie de ce dépôt ait été nuancée récemment, cf. note 60.
44 Figlina 1986, p. 25.
45 Colomer, Costa et Tremoleda 1989, p. 103-110.

fortement aux fragments précédents. Son état de conservation est également déficient.
Forme : Lamboglia 1/3 A.

**10.** (nº 4). Diam. ouverture : 13,9 cm. Pâte "sandwich", beige en surface et rosée en son noyau ; elle comporte un dégraissant très fin de mica argenté. Sur sa face interne, on remarque des stries de modelage au tour. Le vernis est brunâtre avec des reflets irisés.
Forme : Lamboglia 4/36.
Chronologie : IVe s.[46].

## II. SIGILLÉE HISPANIQUE (Fig. 5)

**11.** (nº 5). Diam. ouverture : 16 cm. La pâte est de couleur rose foncé, très fine, compacte et dure. Comme dégraissant, elle présente de minuscules particules de calcite. Le modelage s'apprécie sur les deux faces. Le vernis, de couleur rouge brique, est très fin et adhérent.
Forme : Mezquíriz 8.
Chronologie : Ier-IVe s. ; il abonde à partir du IIIe s.[47].

**12.** (nº 6). Pâte de couleur rose clair avec quelques zones beiges. Elle présente de petites vacuoles dues au dégraissant de calcite utilisé dans sa fabrication. Le vernis est de couleur rouge foncé, fin et adhérent.
Forme : Drag. 37 A tardive.
Chronologie : IIIe s. et début du IVe s.[48].

**13 et 14.** (nos 7 et 8). Diam. base : respectivement 7,3 et 8 cm. Ses caractéristiques technologiques ressemblent à celles de la pièce nº 10.
Forme : Mezquíriz 8.

## III. CÉRAMIQUE AFRICAINE (Fig. 6)

### a. Sigillée claire D

**15.** (nº 1). Diam. du bord : 24 cm. Pâte orangée, compacte, avec dégraissant de quartz.
Forme : Hayes 81/Atlante XLVIII, nº 7.
Chronologie : 360-440[49].

**16.** (nº 2). Diam. du bord : 32,2 cm. Pâte orangée, poreuse, avec dégraissant très fin de calcite et hématite ; le vernis est orange foncé.
Forme : Lamb. 53 bis/Hayes 61B, var. 29-30.
Chronologie : 325-ca. 450[50].

**17.** (nº 3). Diam. du bord : 23 cm. Pâte rosée avec quelques vacuoles et dégraissant de calcite, hématite et quartz. Le vernis était orangé, bien qu'il ait pratiquement disparu.
Forme : Hayes 91A ou B.
Chronologie : 320/360-600/650[51].

**18.** (nº 4). Diam. du bord : 18,3. Pâte orangée, compacte, avec dégraissant petit et moyen de calcite et hématite. Vernis orangé avec des taches brunâtres.
Forme et chronologie : identiques à la pièce précédente.

**19.** (nº 5). Pâte orangée avec dégraissant de quartz. Vernis très détérioré qui semble, sur sa face extérieure, former des bandes.
Forme : Hayes 91, var. 29.
Chronologie : Identique aux deux pièces précédentes.

**20.** (nº 6). Pâte orangée avec dégraissant de quartz et vacuoles.

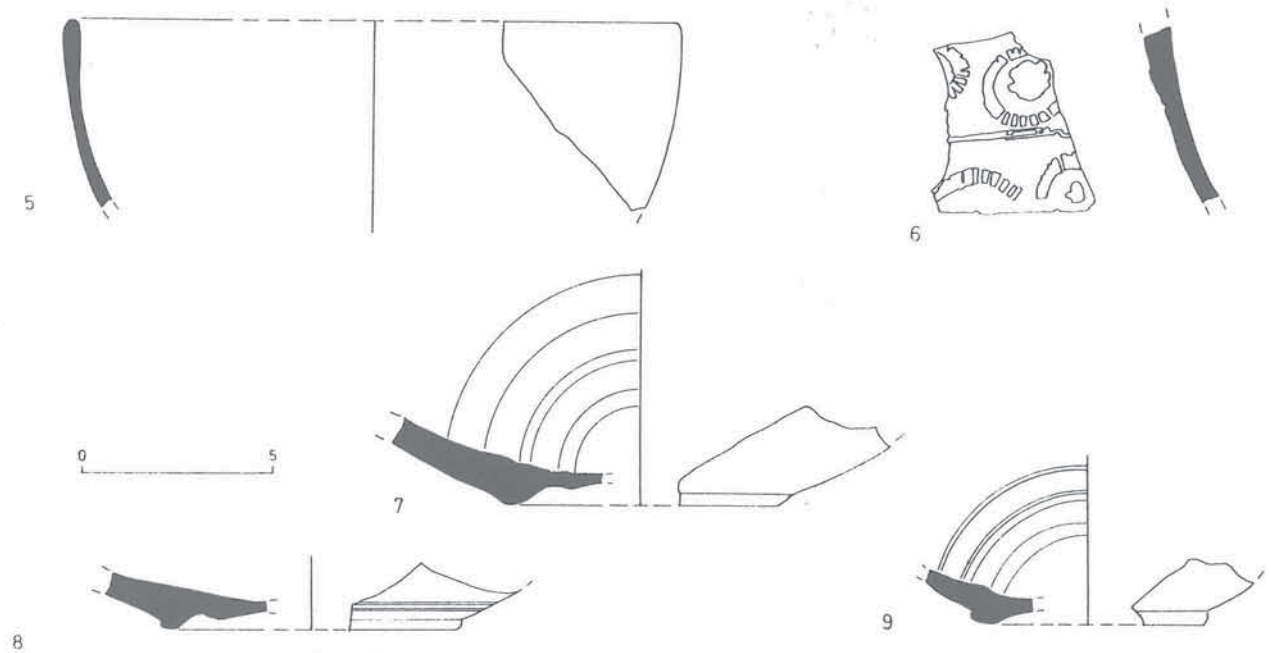



Figure 5 - Sigillée hispanique. 5 : Mezquíriz 8 ; 6 : Drag. 37 A ; 7-8 : Mezquíriz 8.

46 Carandini 1981, p. 5.
47 Mezquíriz 1985, p. 145.
48 Ibid., p. 170.
49 Carandini et Tortorella 1981, p. 104.
50 *Ibid.*, p. 83-84, pl. XXXIV, nº 8.
51 Ibid., p. 105-106, pl. XLVIII, nos 12-13.

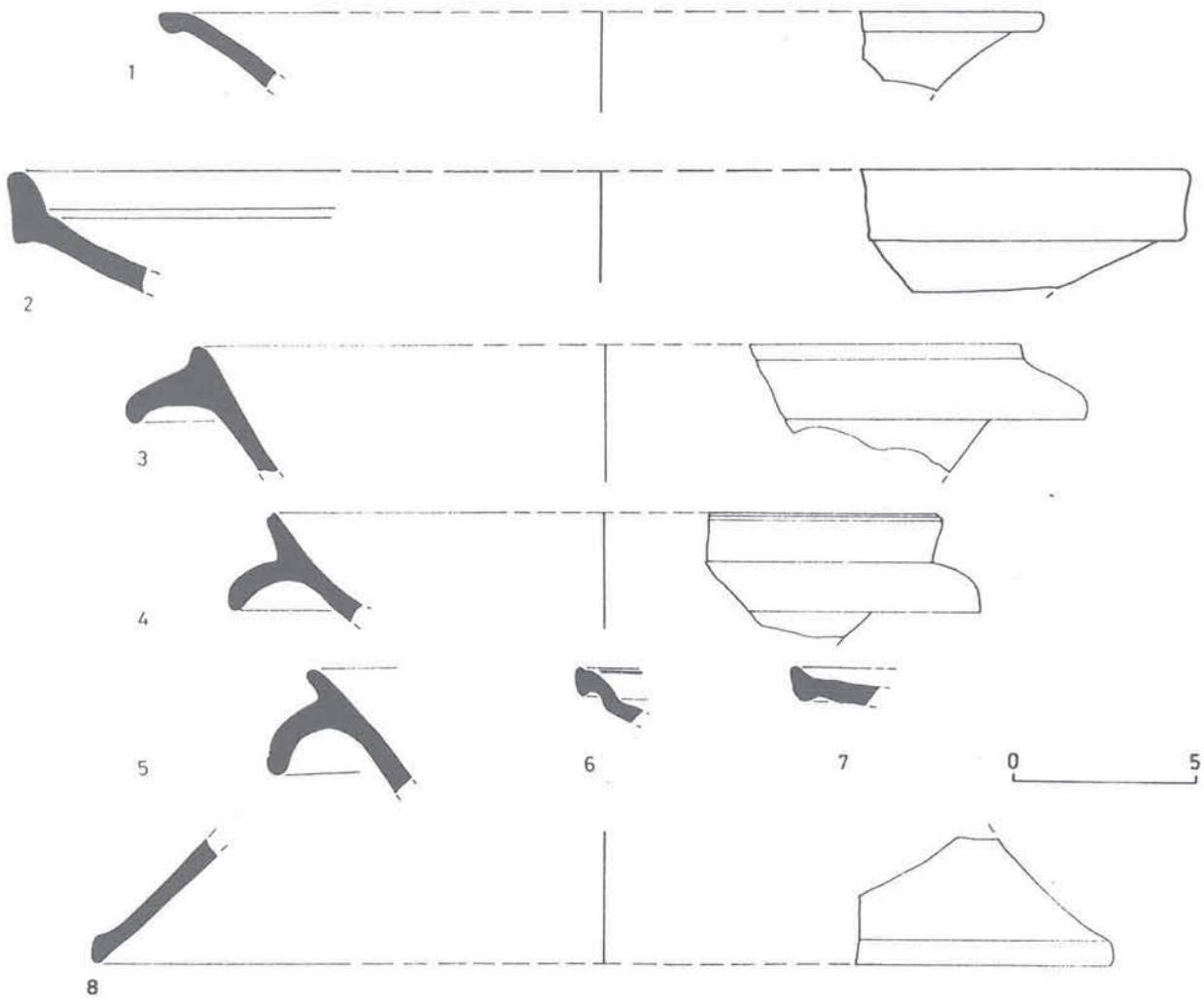



Figure 6 - Sigillée claire D. 1 : H. 81/Atlante XLVIII, n° 7 ; 2 : Lamb. 53 bis/H. 61B, var. 29-30 ; 3-4 : H. 91A ou B ; 5 : H. 91, var. 29 ; 6 : H. 67, var. 5-6 ; 7 : Delgado 1967, VII, n° 88. Céramique africaine de cuisine. 8 : Ostia I, n° 261.

Forme : Hayes 67, var. 5-6.
Chronologie : 360-470[52].

**21.** (n° 7). Pâte rosée, compacte, dégraissant d'hématite et de calcite abondant. Vernis altéré au ton rosé, appliqué uniquement sur la surface interne. Sur son rebord apparaissent deux entailles.
Forme : Delgado 1967, fig. VII, n° 88.
Chronologie : 425-475[53].

### b. Céramique de cuisine

**22.** (n° 8). Diam. du bord : 27,5 cm. La pâte est orangée, molle, avec dégraissant de quartz.
Forme : Ostia I, n° 261.
Chronologie : Antonins/Sévères-fin du IV^e^/début du V^e^ s.[54].

## IV. Céramique commune

### a. Céramique tournée à cuisson oxydante (Fig. 7).

**23.** (n° 1). Diam. de la base : 12,2 cm. Pâte rougeâtre avec dégraissant fin de quartz.

**24.** (n° 2). Diam. ouverture : 14,5 cm. Pâte semblable à la précédente.

**25.** (n° 3). Diam. ouverture : 6,2 cm. Pâte beige avec des petites vacuoles et dégraissant fin de calcite et hématite[55].

**26.** (n° 4). Diam. ouverture : 15,4 cm. Pâte orangée, molle avec dégraissant à peine perceptible de mica argenté et calcite.

### b. Céramique grise modelée au tour lent.

**27.** (Fig. 8, n° 1). Diam. ouverture : 18,2 cm. Pâte

52 *Ibid.*, p. 88, pl. XXXVII, n° 11.

53 *Ibid.*, p. 89-90, pl. XXXIX, n° 1.

54 *Ibid.*, p. 212, pl. IV, n° 6.

55 On a trouvé, dans le gisement même, une pièce semblable à celle-ci, plus précisément dans un dépôt du milieu du IV^e^ s., cf. Duran 1993, p. 139-142, pl. III.

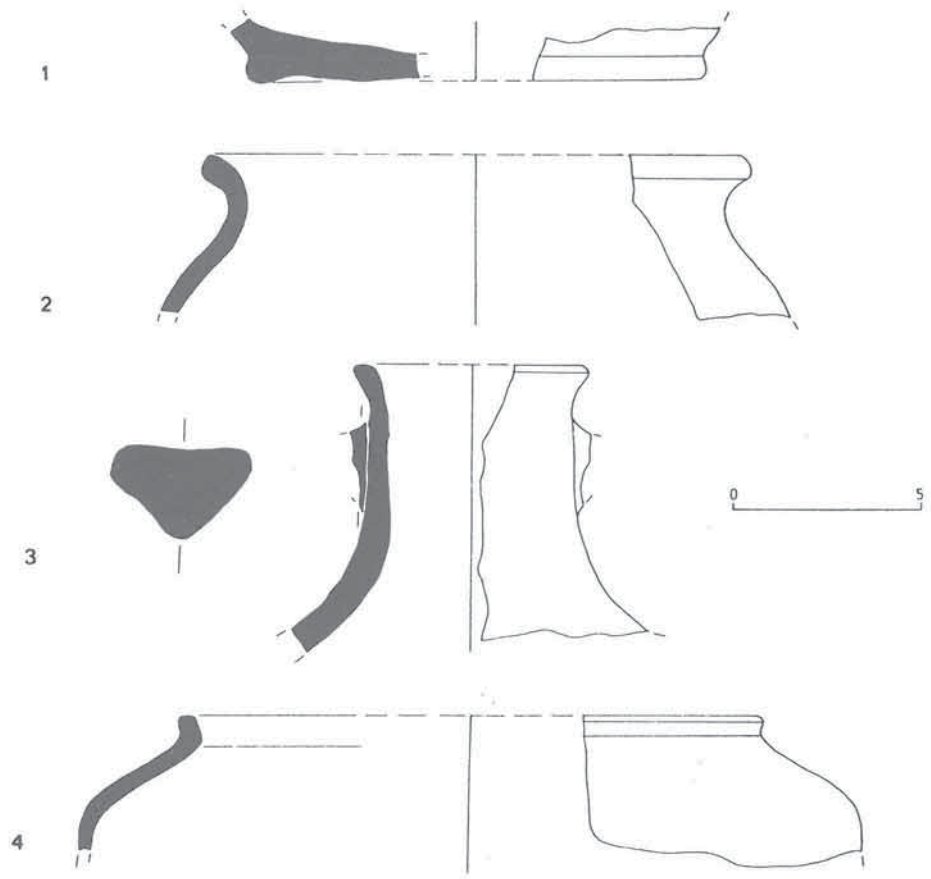



Figure 7 - Céramique tournée à cuisson oxydante.

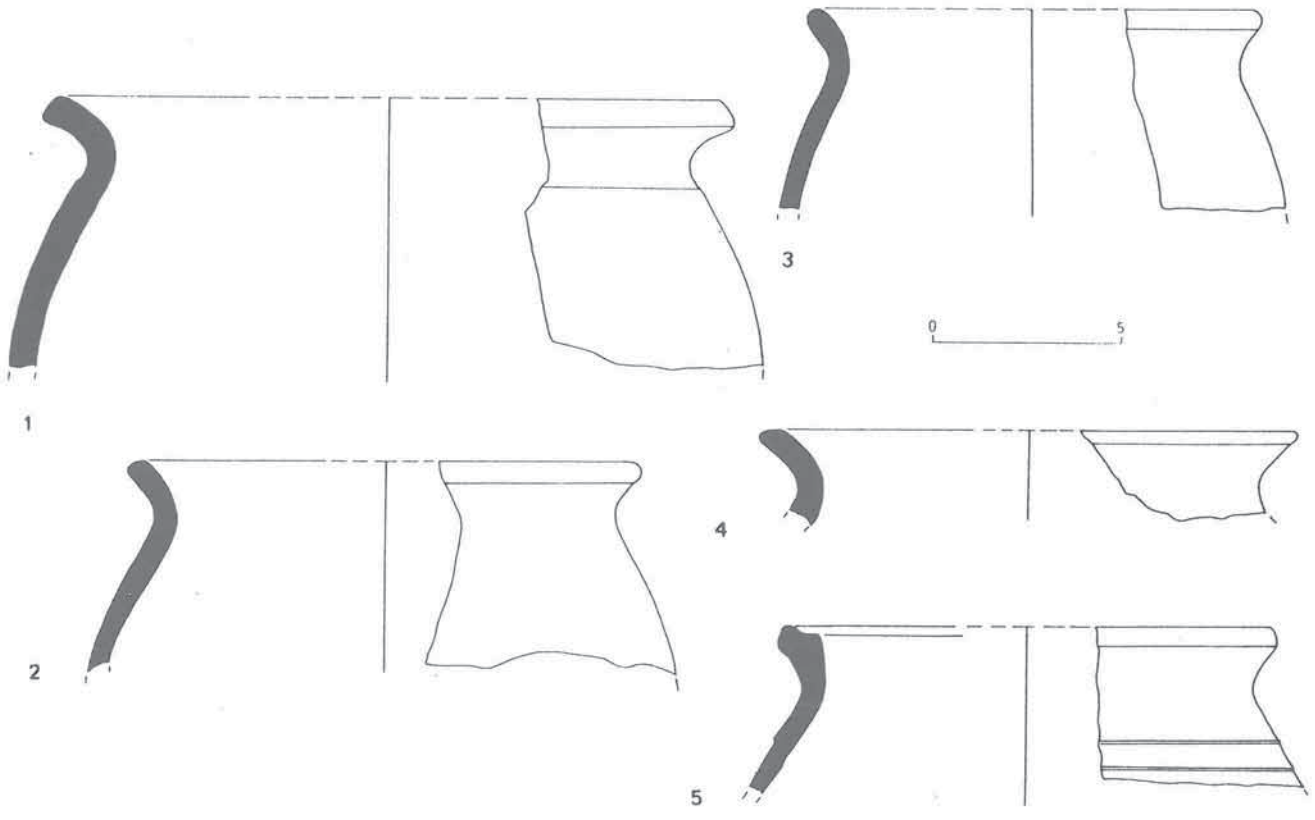



Figure 8 - Céramique grise modelée au tour lent.

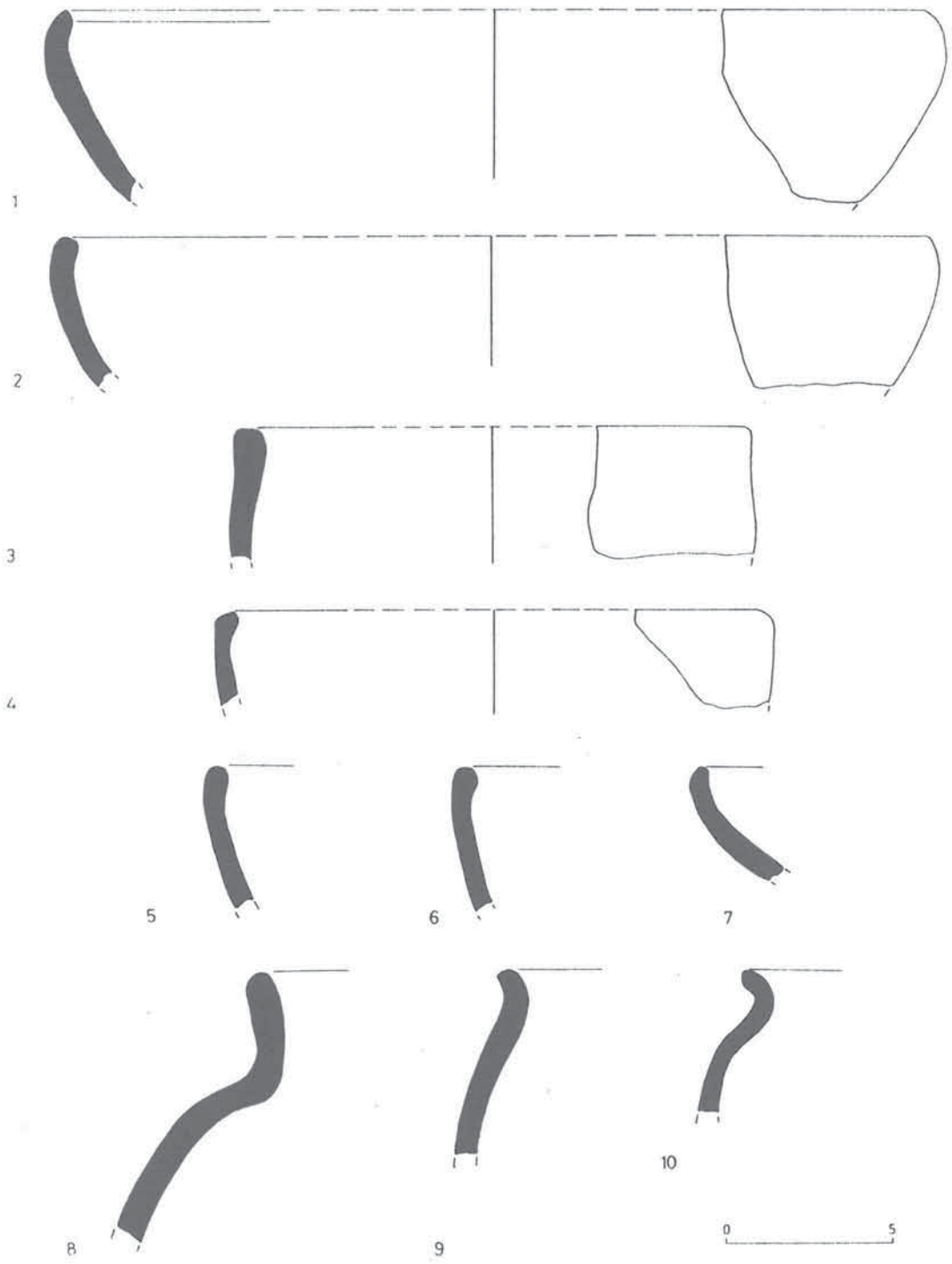



Figure 9 - Céramique grise modelée au tour lent.

biscuitée, brun foncé à l'extérieur et noire à l'intérieur. Dégraissant de petites particules de mica argenté et calcite ainsi que des particules moyennes de quartz.
Forme : Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 28, fig. 123[56].

**28.** (Fig. 8, nº 2). Diam. ouverture : 13,5 cm. Pâte noire brûlée avec petit dégraissant de mica argenté et des particules moyennes de quartz.
Forme : Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 28, fig. 123.

**29.** (Fig. 8, nº 3). Diam. ouverture : 12 cm. Pâte noire et vacuolée, avec dégraissant de petites particules de calcite et des particules moyennes de quartz et de mica doré.

56 Aussi bien cette forme que celles des fragments restants qui comportent une référence similaire (nºs 28-32, 35-38 et 41) ont été définies par les auteurs cités à propos de l'analyse du dépotoir de *Villa-Roma*, Tarragone, dont la chronologie est fixée à 440-450.

Forme : Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 22, fig. 122.

**30.** (Fig. 8, nº 4). Diam. ouverture : 14,2 cm. Pâte ressemblant fortement à celle de la pièce précédente.
Forme : Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 22, fig. 122.

**31.** (Fig. 8, nº 5). Diam. ouverture : 13,1 cm. Pâte biscuitée à la surface gris brunâtre et au noyau rougeâtre, dégraissant très abondant de petites particules de mica argenté, calcite et quartz.
Forme : Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 32, fig. 123.

**32.** (Fig. 9, nº 1). Diam. ouverture : 25,8 cm. Pâte gris foncé, presque noire, avec dégraissant fin de mica probablement argenté et peut-être de feldspath.
Forme : Reynolds 1985, p. 253, fig. 4, nºs 20-22[57]. Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 4, fig. 119, nº 4.

**33.** (Fig. 9, nº 2). Diam. ouverture : 26 cm. Pâte grise, vacuolée, avec petit dégraissant de calcite et mica argenté très fin.
Forme : cf. fragment précédent.

**34.** (Fig. 9, nº 3). Diam. ouverture : 15,5 cm. Pâte de couleur gris clair avec quelques taches brunâtres, au dégraissant très fin de mica argenté et des particules moyennes de quartz.

**35.** (Fig. 9, nº 4). Diam. ouverture : 16,7 cm. Pâte de couleur grise avec des taches brunâtres sur sa surface interne. Le dégraissant est formé par des particules minuscules de calcite, mica argenté et quartz.
Forme : Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 1, fig. 119, nºs 1-2.

**36.** (Fig. 9, nº 5). Pâte de couleur noire avec très petit dégraissant de quartz et mica argenté.
Forme: Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 4, fig. 119, nº 4.

**37.** (Fig. 9, nº 6). Pâte de couleur grise avec des fragments de mica doré et calcite comme dégraissant.
Forme : Subías et Remolà 1989, p. 7, no 1, fig. 119, nos 1-2.

**38.** (Fig. 9, nº 7). Pâte de couleur gris foncé avec un dégraissant minuscule de mica argenté et calcite et un autre moyen de nodules de quartz.
Forme : Reynolds 1985, p. 253, fig. 4, nºs 20-22. Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 4, fig. 119, nº 4.

**39.** (Fig. 9, nº 8). Pâte biscuitée, noire à l'extérieur, rougeâtre en son noyau et grise à l'intérieur. Dégraissant de petites particules de calcite et de mica doré, accompagné de grands nodules de quartz.

**40.** (Fig. 9, nº 9). Pâte grisâtre avec petit dégraissant de mica argenté, calcite et quartz. Sous le bord, on aperçoit deux dépressions alignées qui sont peut-être le fait d'une finition peu soignée mais qui peuvent également être interprétées comme étant une ornementation de dépressions digitales.

**41.** (Fig. 9, nº 10). Pâte noire avec des petites vacuoles. Dégraissant très abondant de calcite et une quantité plus importante de mica argenté. Il comporte également quelques particules moyennes de quartz. Sur sa surface extérieure, on peut observer une légère brunissure.
Forme: Subías et Remolà 1989, p. 7, nº 22, fig. 122.

### Chronologie

Comme on peut le remarquer, un grand nombre de pièces présentent des parallèles dans le dépotoir, préalablement cité, de Villa-Roma fouillé dans la ville de Tarragone, qui est daté de la décennie 440-450[58]. D'autre part, à Alicante, dans un contexte du Ve s., sont apparus des exemplaires comparables à certains de nos fragments[59]. En général, ces produits semblent caractéristiques de l'*hinterland de Tarraco*. Il faut toutefois remarquer que l'ensemble comprenait également quelques exemplaires aux dimensions infimes ou amorphes qui pourraient avoir une origine africaine[60].

## V. AMPHORES (Fig. 10)

**42.** (nº 1). Diam. ouverture : 14 cm. Pâte jaunâtre, compacte, avec dégraissant petit et moyen aux particules très abondantes de calcite, quartz, hématite et mica doré. L'engobe a disparu complètement.
Forme : Beltran 65, Ostia IV, Keay XXVI M.
Chronologie : Début de la seconde moitié du IVe-VIe s.[61].

**43.** (nº 2). Diam. ouverture : 12,5 cm. Pâte rosée, dure, avec des grandes vacuoles ; dégraissant fin et très abondant de calcite et moindre de mica doré. Elle présente des restes d'engobe extérieur jaunâtre.
Forme : Almagro 50, Ostia I, Keay XVI A.

Chronologie : Second et troisième quarts du IIIe s.-milieu du Ve s.[62].

**44.** (nº 3). Diam. ouverture : 12,3 cm. Pâte rosée avec dégraissant de grands nodules de calcite et des particules de quartz et hématite. Engobe jaunâtre.
Forme : Beltran 6465 B, Vegas 53, Ostia IV, Keay XXV P.
Chronologie : IVe-début du Ve s.[63].

## VI. MONNAIES

Il convient d'ajouter que, accompagnant les céramiques décrites, le matériel de remplissage du puits fournit un *aes 2* de l'atelier de Siscia, frappé à l'époque de Constance II, entre les années 348/350. Ces pièces ont continué à circuler jusqu'à la seconde moitié du Ve s. Quoi qu'il en soit, l'état de conservation de la pièce qui nous concerne, moyennement acceptable pour la norme générale du gisement, pourrait être l'indice d'une date légèrement antérieure.

---

57 Ce type, auquel on peut aussi adjoindre les pièces nºs 33 et 38, a été différencié par l'auteur parmi un ensemble de matériaux de la province d'Alicante. Il date du Ve s.

58 Cf. notes 36 et 56.

59 Cf. note 57.

60 Dans Cau 1993, on trouve une étude détaillée de ces produits provenant d'un ensemble de Santa Ponça (Calvià, Mallorque), daté de la première moitié du Ve s.

61 Keay 1984, p. 219 ; selon cet auteur, de telles amphores ont pu transporter du vin, du *garum*, du miel et des lentilles ; le centre producteur aurait été proche de Carthage.

62 *Ibid.*, p. 152 ; il s'agit de récipients pour salaisons, provenant du sud de l'Espagne et probablement de la Tarraconaise.

63 *Ibid.*, p. 196, récipient à huile provenant de Byzacène.

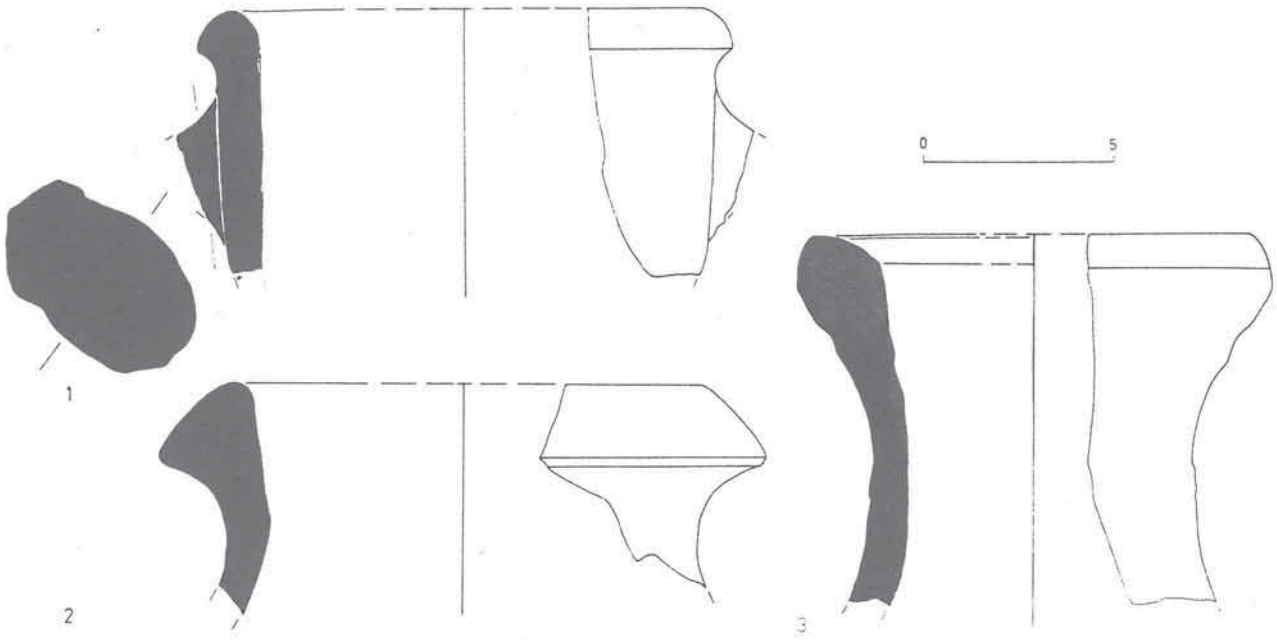



Figure 10 - Amphores.
1 : Beltran 65/Ostia IV/Keay XXVI M ; 2 : Almagro 50/Ostia I/Keay XVI A ; 3 : Beltran 6465/Vègas 53/Keay XXV P.

## VII. CONCLUSION

Le remplissage du puits (u.e. 1523) trouvé dans la *pars rustica* de la *villa* romaine de Darró possède un ensemble de matériaux déposés simultanément qui donnent une idée du mobilier céramique habituel du second quart du Ve s. Pour le dater, nous devons, sans aucun doute, prendre comme référence la T.S. claire D, le produit le mieux connu dont la forme Hayes 91 est la plus tardive du dépôt. Elle est, en outre, accompagnée par d'autres qui furent produites pendant la seconde moitié du IVe s. et la première moitié du Ve s. Une chronologie de cet ordre ne contredit nullement ce qui a été constaté dans le cas de la DS.P. car, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer, certains des motifs ornementaux apparus sont postérieurs à 425. En général, la date des amphores se concentre autour d'une période comprise entre la seconde moitié du IVe siècle et le milieu du Ve s. La même chose a lieu avec la sigillée *lucente*, considérant le fait que la forme Lamb. 1/3 peut perdurer jusqu'à la fin du IVe s. et même jusqu'au milieu du Ve s. La céramique commune peut, elle aussi, aider à établir l'arc chronologique de l'ensemble, si l'on tient compte des parallèles cités qui datent du milieu du Ve s. Disons, en dernier lieu, qu'en dépit de sa date de frappe, la monnaie peut contribuer à situer le reste des matériaux, compte tenu de l'ampleur de sa période de circulation. Elle fournit, en tout cas, un *terminus post quem*.

Une moyenne pondérée de toutes les datations exposées jusqu'ici, ainsi que la prise en compte des dates de l'*aes 2* (350) et de l'ornement de la pièce de forme Rigoir 6 (425) comme points de départ, éloignés et proches respectivement, nous incitent à soutenir que ce dépôt a pu se former vers le second quart du Ve s.

Cette date signale le moment d'oblitération du puits où fut déposé le remplissage qui contenait le matériel et, par extension, la dernière étape constructive de la zone de la *pars rustica* de la *villa*. Cette datation parachève celle que nous lui avions attribuée dans des travaux précédents. Nous nous étions alors appuyés sur une quantité de céramique fine bien moindre.

## BIBLIOGRAPHIE

**Arribas 1956** : A. ARRIBAS, La primera campana de excavaciones en el poblado ibérico y la "villa" romana de Adarró, dans *Boletín del Centro de Estudios de la Biblioteca-Museo Víctor Balaguer* (Vilanova i la Geltrú), IV, 1956, p. 23-48.

**Arribas 1959** : A. ARRIBAS, El poblado ibérico y la villa romana de Adarró (Villanueva y Geltrú), dans *Ampurias* (Barcelona), XX, 1959, p. 323-329.

**Bacaria 1987** : A. BACARIA, Un lot de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes à Iluro (Mataró, El Maresme, Espagne), dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 10, 1987, p. 124-128.

**Carandini 1981** : A. CARANDINI, Terra sigillata Lucente, dans *Atlante delle forme ceramiche. I. Ceramica fina romana nel Bacino Mediterraneo (medio e tardo Impero)*, Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale, Roma, 1981, p. 5.

**Carandini et Tortorella 1981** : A. CARANDINI, S. TORTORELLA, Ceramica africana. Terra sigillata : vasi. Produzione D", dans *Atlante delle forme ceramiche. I. Ceramica fina romana nel Bacino Mediterraneo (medio e tardo Impero)*, Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale, Roma, 1981, p. 78-117.

**Castillo 1939** : A. CASTILLO, La Costa Brava en la antigüedad, en particular la zona entre Blanes y San Feliu de Guíxols : la villa romana de Tossa (estudio de conjunto), dans *Ampurias*, I, 1939, p. 186-267.

**Cau 1993** : M. A. CAU, *Las cerámicas tardorromanas de cocina modeladas a mano o a torno lento de Sa Mesquida, Santa Ponça (Calvià, Mallorca)*, 1993, 2 vol., Universidad de Barcelona, Facultad de Geografia e Historia, memoria de licenciatura inédita.

**Colomer, Costa et Tremoleda 1989** : M. A. COLOMER, B. COSTA et J. TREMOLEDA, Estudi preliminar de la vil.la romana de platja Artigues, dans *Cypsela*, VII, 1989, p. 103-110.

**Courtieu *et al.* 1980** : J. COURTIEU, C. JOURNET, J. NICLOUX, M. PASSELAC, G. RANCOULE, Y. et J. RIGOIR, Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes de l'Aude. Un atelier carcassonnais ?, dans *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, LXXX, 1980, p. 35-68.

**Duran 1993** : M. DURAN, Ceràmiques comunes romanes procedents d'ofrenes a la vil.la romana de Darró (Vilanova i la Geltrú), dans *Miscel.lània Penedesenca*, XVI, 1993, p. 133-144.

**Fábrega 1989** : X. FÁBREGA, Terra sigillata grisa i ataronjada estampades, dans TED'A, *Un abocador del s. V d. C. en el fòrum provincial de Tarraco*, Tarragona, 1989, p. 156-172.

**Figlina 1986** : Groupe de travail sur les sigillées claires, Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 19-49.

**Hayes 1972** : J. W. HAYES, *Late Roman Pottery*, Londres, 1972.

**Keay 1984** : S. J. KEAY, *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean. A tipology and economic study: the catalan evidence*, Oxford, 1984.

**Lamboglia 1963** : N. LAMBOGLIA, Nuove osservazioni sulla "terra sigillata chiara" II, dans *Rivista di Studi Liguri*, XXIX, 1963, p. 145-212.

**López Mullor 1986** : A. LÓPEZ MULLOR, Establiment ibèric i romà de Darró, dans *Mèmoria 1984*, Servei de Catalogació i Conservació de Monuments de la Diputació de Barcelona, Barcelona, 1986, p. 129-150.

**López Mullor 1989** : A. LÓPEZ MULLOR, Nota preliminar sobre la producción anfórica de Darró, Vilanova i la Geltrú (Barcelona), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 109-122.

**López Mullor et Fierro 1988** : A. LÓPEZ MULLOR et X. FIERRO MACIA, La época ibérica en Darró, Vilanova i la Geltrú (Barcelona), dans *Espacio, Tiempo y Forma*, 1, serie II, Historia Antigua (Homenaje al prof. Eduardo Ripoll Perelló), 1988, p. 117-142.

**López Mullor et Fierro 1990** : A. LÓPEZ MULLOR et X. FIERRO MACIA, La época romana en Darró, Vilanova i la Geltrú (Barcelona), dans *Espacio, Tiempo y Forma*, 3, serie I, Prehistoria y Arqueologia, 1990, p. 203-254.

**López Mullor et Fierro sous presse** : A. LOPEZ MULLOR et X. FIERRO MACIA, Un horno con ánforas de tipo púnico-ebusitano hallado en Darró (Vilanova i la Geltrú, Barcelona), dans *Simposium Internacional sobre Sociedad y Cultura Púnicas* (Cartagena, nov. 1990), sous presse.

**Mesquíriz 1985** : M. A. MEZQUÍRIZ, Terra sigillata ispanica, dans *Atlante delle forme ceramiche II. Ceramica fina romana nel bacino Mediterraneo (tardo Ellenismo e primo Impero)*, Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale, Roma, 1985, p. 97-174.

**Nieto, Nolla 1979** : F. J. NIETO, J. M. NOLLA, Habitación G IV B, dans A. MARTÍN, F. J. NIETO et J. M. NOLLA, *Excavaciones en la ciudadela de Roses (campañas 1976 y 1977)*, Girona, 1979, p. 15-218.

**Nolla, Casas 1990** : J. M. NOLLA, J. M. CASAS, El material ceràmic d'importació de la villa romana de Puig Rodon (Corçà, Baix Empordà), d'època severiana a la Baixa Antiguitat, dans *Cypsela*, VIII, 1990, p. 193-218.

**Orfila 1988** : M. ORFILA, Cerámicas lucentes y derivadas de las sigillatas paleocristianas procedentes de Sa Mesquida (Santa Ponça, Mallorca), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 243-249.

**Reynolds 1985** : P. REYNOLDS, Ceramica tardo-romana modelada a mano de carácter local, regional y de importación en la provincia de Alicante dans *Lucentum*, IV, 1972, p. 245-267.

**Rigoir 1972a** : J. et Y. RIGOIR, Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes en Espagne, dans *Rivista di Studi Liguri*, XXXVII, 1972, p. 33-68.

**Rigoir 1972b** : J. et Y. RIGOIR, Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes de la zone littorale du département de l'Hérault, dans *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de Sète et sa région*, IV, 1972, p. 99-136.

**Rigoir 1988** : J. et Y. RIGOIR, Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du sud-est du Vaucluse, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 251-264.

**Subías et Remolà 1989** : E. SUBÍAS et J. A. REMOLÀ, La ceràmica grollera, dans TED'A, *Un abocador del s. V d. C. en el fòrum provincial de Tarraco*, Tarragona, 1989, p. 233-246.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : P. BLASZKIEWICZ

***Yves RIGOIR*** *: Le matériel en DS.P. correspond à ce que nous avons trouvé dans le Languedoc et tout ce qu'a mentionné A. Lopez Mullor l'a été de manière précise, tant du point de vue de l'origine que de celui de la datation.*

***Albert BACARIA*** *: En ce qui concerne les DS.P. trouvées en Catalogne, cela semble confirmer que les importations de tradition languedocienne n'interviennent qu'à partir de la première moitié du V^e^ s.*

*Sur les références que vous faites pour le dépotoir de Tarragone, je pense qu'on doit être prudent : il a été daté 440-450, si je me souviens bien ?*

***Alberto LÓPEZ MULLOR*** *: Dans la publication, il est daté 440-450.*

***Albert BACARIA*** *: 450, pour la fin du comblement du dépotoir ; or, dans ce dépotoir, il y a des productions languedociennes mais aussi des productions provençales ; je crois, aussi, qu'il n'a pas été fouillé complètement et qu'il faut être prudent sur la datation. Mais il semble bien qu'en Catalogne, les importations de DS.P. languedociennes se placent exclusivement dans la première moitié du V^e^ s. ; on peut même préciser, dans le second quart du V^e^ s.*

***Alberto LÓPEZ MULLOR*** *: C'est ce que je pense aussi.*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Albert BACARIA[1]
Jaume BUXEDA[2]
Jacqueline et Yves RIGOIR[3]

# LES IMPORTATIONS DE DS.P. PROVENÇALES ET LANGUEDOCIENNES DANS LE NORD-EST DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE à la lumière des analyses archéométriques[4]

## I. INTRODUCTION

Il y a quelques années, quand nous avons commencé le travail de compilation et d'étude des DS.P. provenant des sites archéologiques du nord-est de la péninsule Ibérique, nous avons vite envisagé, en accord avec J. M. Gurt[5], de faire un échantillonnage du matériel afin d'entamer un projet d'étude archéométrique de ces productions.

Nous nous sommes donc retrouvés face à la possibilité de pouvoir confronter l'information archéologique que nous fournissaient les céramiques et leur contexte avec les résultats analytiques. Il faut préciser que les seuls antécédents, à notre connaissance, de ce type d'analyses réalisées sur DS.P. sont les travaux faits par M. Picon au Laboratoire de Céramologie (C.N.R.S.) de Lyon[6].

Les limites temporelles et spatiales des importations de DS.P. dans le nord-est de la péninsule Ibérique semblent de mieux en mieux définies. D'une part, nous pouvons affirmer, grâce à l'information que nous apportent ces céramiques, que ce phénomène aurait eu lieu à l'époque de la plus grande splendeur de la production des ateliers de la Provence et du Languedoc[7]. Il faudrait situer cette période tout au long du V$^{e}$ s. ou au début du VI$^{e}$, approximativement un quart de siècle après le début de leur production. L'absence de matériel plus tardif marquerait la fin de la commercialisation de ces produits, dans cette région, au cours du dernier quart du V$^{e}$ s. Les causes marquant la fin de cette commercialisation sembleraient autant liées aux changements socio-économiques et politiques des cités et des villes de la région de Tarragone qu'à la qualité des céramiques qui n'était alors plus la même que dans les décennies précédentes.

D'autre part, il y aurait eu, de toute évidence, une diffusion côtière de ces produits commercialisés depuis le littoral du Golfe du Lion. De Roses au delta de l'Ebre, il y a des documents qui en font preuve sur tout le littoral et le pré-littoral (Bacaria 1993). De même, la présence notoire de DS.P. dans des sites ruraux et urbains des régions de l'intérieur nous indiquerait une redistribution qui atteindrait au moins les vallées du Cinca et du Segre.

Le processus de sélection des échantillons préliminaires à l'analyse s'est fait de manière aléatoire bien

---

1 Equip de Recerca Arqueomètrica de la Universitat de Barcelona (ERAUB), Departament de Prehistòria, Història Antiga i Arqueologia, Universitat de Barcelona, c/ de Baldiri i Reixac, s/n, 08028 Barcelona.

2 Idem.

3 Laboratoire d'Etude et de Documentation des Sigillées Paléochrétiennes : 21, avenue F. Mistral, 13410 Lambesc.

4 Ces analyses ont été réalisées dans le cadre du projet de recherche PB89-0248, financé par la DGICYT (Dirección General de Investigación Científica y Técnica) du Gouvernement espagnol et dirigé par le Dr. Josep M. Gurt i Esparraguera.

5 Le Dr. Josep M. Gurt i Esparraguera est Professeur d'Archéologie Chrétienne et Antiquité Tardive, Département de Préhistoire, Histoire Antique et Archéologie de l'Université de Barcelone, Directeur de l'ERAUB.

6 Nous sommes profondément reconnaissants à M. Picon de l'aide qu'il nous a dispensée et de sa collaboration, nous permettant l'accès à ses données, encore inédites, ainsi que de la discussion sur nos propres résultats.

7 Les 291 individus enregistrés et qui font partie de la thèse de doctorat d'A. Bacaria (Bacaria 1993), correspondent majoritairement à des productions d'une qualité technique et d'une richesse décorative qui s'identifient avec les caractéristiques des meilleures pièces trouvées sur les sites du Languedoc et de la Provence, bien que 9 % d'entre eux correspondent à des productions indéterminées et 11,8 % à des imitations locales, grises et orangées.

que, toutefois, nous n'ayons pas été autorisés à faire de prélèvements sur des pièces déjà incluses dans l'échantillonnage. Donc, les objets ne correspondent pas à la totalité des sites mais nous avons tout de même essayé de faire en sorte que les trois grands groupes qui avaient déjà été identifiés soient représentés : les productions provençales, les productions de tradition languedocienne et les imitations locales (cf. Annexe).

## II. ANALYSES RÉALISÉES[8]

Des analyses de Fluorescence de Rayons X (FRX) ont été faites sur 80 échantillons de DS.P. provenant de divers sites du nord-est de la péninsule Ibérique et, sur 63 d'entre eux, on a aussi effectué des analyses de Plasma d'Induction (PI).

La détermination des éléments majeurs et mineurs, sauf pour le $Na_2O$, a été réalisée par FRX, avec préparation de duplicata de perles de fosse alcaline diluée à 1/20, sur 0,3 g d'échantillon nature, trituré et homogénéisé dans un moulin à boules avec une cellule de carbure de tungstène et séché à 105 degrés pendant 12 heures. La perte au feu (PAF) a été déterminée en calcinant 0,5 g d'échantillon sec pendant 1 heure à 1000 degrés C°. La somme des éléments majeurs, mineurs et la PAF doit correspondre à la totalité (100 %) de la composition de l'échantillon. Les intensités de Fluorescence ont été mesurées avec un spectrophotomètre Phillips PW 1400, contrôlé par ordinateur et équipé d'une source d'excitation de Rh.

La détermination des éléments-traces et du $Na_2O$, vu que la faible quantité d'échantillon disponible ne permettait pas la préparation de pastilles par FRX, a été faite par PI, et on a déterminé : $Na_2O$, Ba, Be, Co, Cu, Eu, Ga, La, Li, Ni, Sc, Sr, V, Y, Yb et Zn. Il s'agit donc de peser avec précision dans un verre à précipité en téflon 0,5 g d'échantillon trituré et homogénéisé et séché pendant 12 heures en étuve, à 105 degrés C°. On y ajoute 5 ml d'acide perchlorique ($HClO_4$) et 10 ml d'acide fluorhydrique (HF) et on chauffe la solution dans un bain de sable à basse température, la faisant s'évaporer jusqu'à obtention du degré de sécheresse initial. On répète l'opération une seconde fois. Quand c'est froid, on ajoute 5 ml d'$H_2O$ de M+Q et 2,5 ml d'acide chlorhydrique (HCl) et on chauffe au bain de sable pour dissoudre les sels. Les mesures ont été effectuées au moyen d'un Thermo Jarell Ash 61E Poliscan.

## III. RÉSULTATS DES ANALYSES

L'étude des résultats de l'analyse chimique s'est faite sur les valeurs des éléments majeurs et mineurs normalisés, sans prendre la valeur de la PAF en considération. Vu cette normalisation, on a, dans une première phase, simplement travaillé les données des 63 échantillons analysés par PI et celles des échantillons dont on disposait du résultat pour la teneur en $Na_2O$. On n'a pas inclus, non plus, dans le travail statistique le Yb car on ne disposait pas de résultats pour les échantillons 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 86 et 87 ni le Co, étant donné qu'il entre dans la composition de la cellule du moulin.

L'observation des données analytiques a permis dans un premier temps de détecter les échantillons ayant des résultats très particuliers et se différenciant par rapport au reste. Ces échantillons ont été mis de côté pour des phases ultérieures de travail statistique et sont les n$^{os}$ 30, 31, 36, 37, 38, 62, 70, 71, 86, 94 et 95.

Le travail statistique a permis d'identifier 8 groupements, comprenant 36 individus en tout. Selon la routine 2M du paquet statistique BMDP (Dixon 1983), nous avons réalisé une analyse de grappe en utilisant la distance euclidienne et le processus agglomératif du centroïde. Dans cette analyse, nous avons pris en compte les valeurs standardisées des éléments suivants : $Fe_2O_3$, $Al_2O_3$, MnO, $P_2O_5$, $TiO_2$, MgO, $Na_2O$, $K_2O$, $SiO_2$, Ba, Ga, La, Li, Sc, Sr, V et Y. Le dendrogramme qui en résulte (Fig. 1) donne, à partir des 52 individus initiaux, dans un processus hiérarchique d'agglomération, l'union, à chaque étape, d'un individu avec un autre ou avec un groupe ou bien celle d'un groupe avec un autre jusqu'à obtention, au stade final, d'un groupe unique formé par tous les individus analysés. Plus la composition chimique est différente, selon la distance par rapport à la base de laquelle elle se produit, plus l'agglomération est grande. L'observation permet donc d'identifier les 8 groupements qui, de fait, ne comptent que le G6 avec ses 14 individus et le G8 avec 8 individus qu'on peut considérer, dans l'état actuel de la recherche, comme étant des groupements d'une certaine importance. Cependant, dans la discussion qui va suivre, nous nous centrerons presque exclusivement sur le groupement G6.

Les données que nous obtenons de l'Analyse de Composante Principale (ACP) sont consistantes en même temps que complémentaires par rapport à celles obtenues antérieurement. Au moyen de la routine 4M du BMDP, nous avons réalisé une ACP sur la matrice de corrélations des mêmes éléments que ceux employés pour l'analyse de cluster, en faisant une rotation Varimax et en extrayant les facteurs d'une variance expliquée supérieure à 1. Les résultats font apparaître trois facteurs (Tableau 1). Le premier facteur, nous l'interprétons de manière générale comme un facteur de phase de dégraissant, en opposant les échantillons qui présentent une phase majoritairement sableuse à ceux pour qui la phase est majoritairement composée de carbonates, probablement calciques. Nous entendons ici, par phase de dégraissant, les éléments qui sont, dans une certaine mesure, susceptibles d'être liés, de façon significative, aux inclusions non plastiques présentes dans l'argile, naturellement ou ayant été volontairement ajoutées par le potier. Nous interprétons le second facteur comme un facteur de richesse de la phase argileuse par rapport à la phase de dégraissant présent dans les céramiques. Pour ce qui

8 Les analyses de Fluorescence de Rayons X (FRX) et de Plasma d'Induction (PI) ont été réalisées au "Servei d'Espectroscòpia dels Serveis Científico-Tècnics" de l'Université de Barcelone. Nous souhaitons remercier les directeurs des Services, Mme le Dr. M. Baucells et Mme le Dr. M. Roure pour leur collaboration. Nos remerciements aussi aux membres des laboratoires de FRX et de PI pour leur collaboration.

| Variable | Facteur 1 | Facteur 2 | Facteur 3 |
|---|---|---|---|
| $Fe_2O_3$ | 0.201 | 0.878 | 0.123 |
| $Al_2O_3$ | 0.185 | 0.905 | 0.241 |
| MnO | -0.280 | 0.674 | -0.012 |
| $P_2O_5$ | -0.678 | 0.237 | -0.236 |
| $TiO_2$ | 0.814 | 0.511 | 0.075 |
| MgO | -0.618 | -0.026 | 0.457 |
| $Na_2O$ | 0.595 | 0.060 | -0.451 |
| $K_2O$ | -0.180 | 0.883 | -0.076 |
| $SiO_2$ | 0.935 | -0.158 | -0.109 |
| Ba | 0.806 | 0.427 | -0.017 |
| Ga | 0.170 | 0.889 | 0.162 |
| La | 0.889 | 0.347 | -0.066 |
| Li | 0.059 | 0.421 | 0.766 |
| Sc | 0.681 | 0.693 | 0.145 |
| Sr | -0.768 | -0.049 | -0.083 |
| V | 0.617 | 0.681 | 0.012 |
| Y | 0.889 | -0.074 | -0.117 |
| % VE | 38.92 | 31.72 | 7.2 |

Tableau 1 - Corrélations des variables avec les facteurs de l'Analyse de Composante Principale avec Rotation Varimax réalisée sur la matrice de corrélations des éléments $Fe_2O_3$, $Al_2O_3$, MnO, $P_2O_5$, $TiO_2$, MgO, $Na_2O$, $K_2O$, $SiO_2$, Ba, Ga, La, Li, Sc, Sr, V et Y. "% VE" indique le pourcentage dans l'espace de données de la variance expliquée par le facteur.

est du troisième facteur, le seul élément qui ait une place importante est le Li, et dans une moindre mesure le MgO et le $Na_2O$, ce qui fait que nous l'interprétons comme un facteur fondamentalement lié à la teneur en Li, ne le prenant pas en considération parce qu'il est, en principe, peu significatif.

La Fig. 2 représente les individus se trouvant aux axes de coordonnées, donnés par les facteurs 1 et 2, qui expliquent 70,64 % de variance de l'espace de données. On a également inclus les indications des huit groupements (G1 à G8), définies à partir de l'analyse de grappe. Il y a une nette attraction des groupes G7 et G8, avec l'échantillon 103, vers le facteur +F1, c'est-à-dire, et selon l'interprétation que nous avons faite du facteur, pour une phase de dégraissant fondamentalement sableuse. Le reste des regroupements et des échantillons est attiré vers -F1, c'est-à-dire vers une phase de dégraissant carbonate principalement. De plus, la répartition tout au long de l'axe F2 indique une attraction vers +F2, très claire pour ce qui est des groupes G6 et G8 que nous interprétons comme des groupes riches dans ce que nous appelons une phase argileuse. Le reste des regroupements, G3 et G4 en particulier, est attiré vers -F2, ce qui démontre une plus grande pauvreté dans cette phase argileuse.

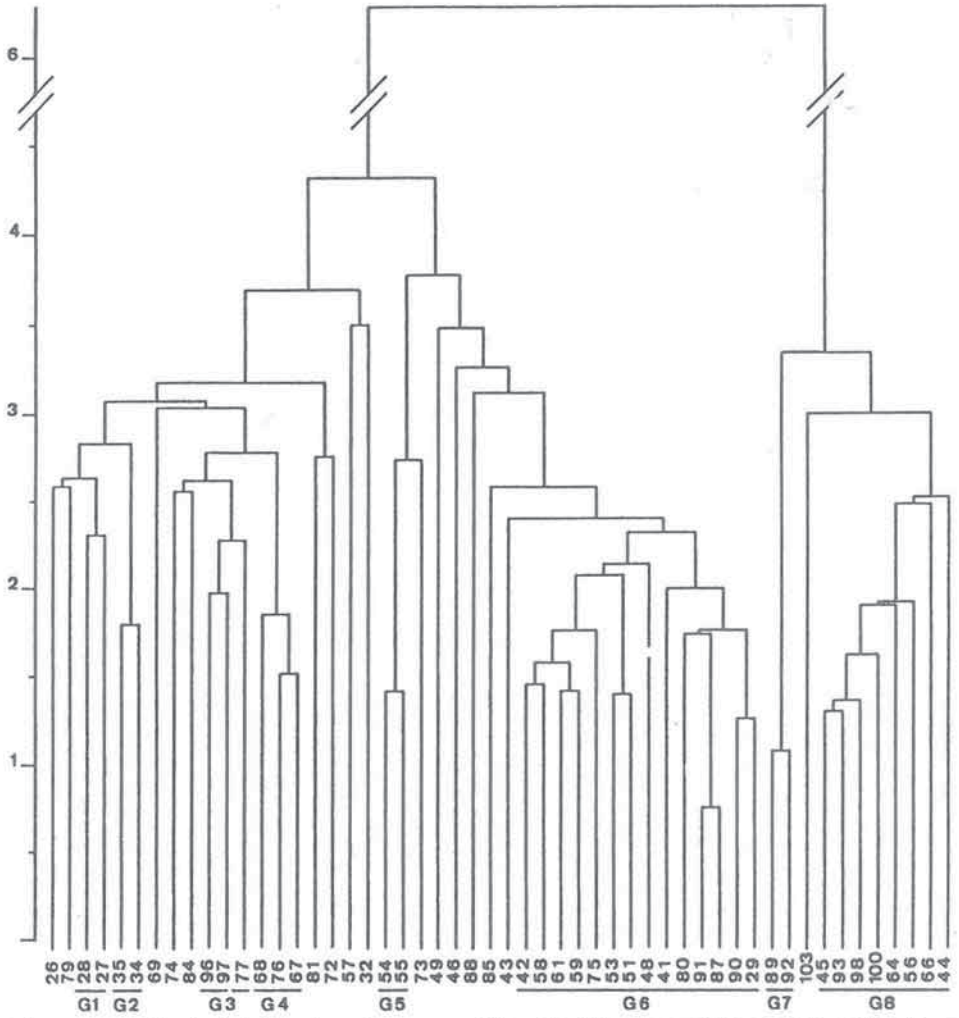



Figure 1 - Dendrogramme résultant de l'analyse de grappe utilisant la distance euclidienne et la méthode agglomérative du centroïde sur les valeurs standardisées des éléments suivants : $Fe_2O_3$, $Al_2O_3$, MnO, $P_2O_5$, $TiO_2$, MgO, $Na_2O$, $K_2O$, $SiO_2$, Ba, Ga, La, Li, Sc, Sr, V et Y.

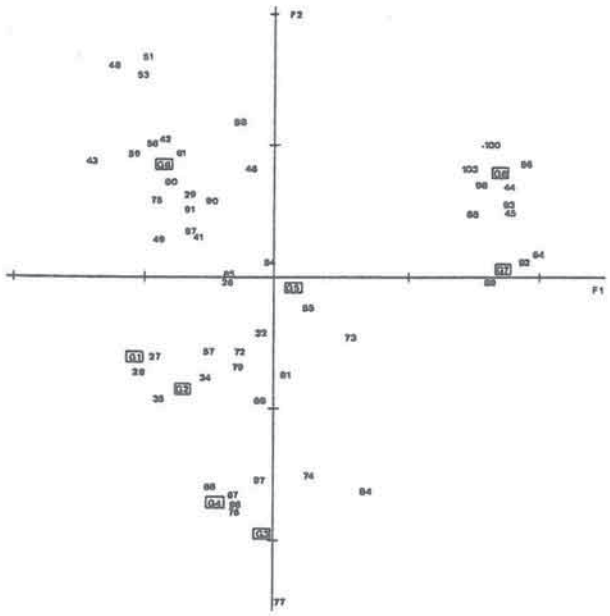


Figure 2 - Représentation des 52 individus inclus dans l'Analyse de Composante Principale, avec rotation Varimax aux axes de coordonnées donnés par les facteurs 1 (F1) et 2 (F2), calculée à partir de la matrice de corrélation des éléments suivants : $Fe_2O_3$, $Al_2O_3$, MnO, $P_2O_5$, $TiO_2$, MgO, $Na_2O$, $K_2O$, $SiO_2$, Ba, Ga, La, Li, Sc, Sr, V et Y. Ces facteurs expliquent 70,64 % de la variance de l'espace de données. On a indiqué les groupes (G1 à G8) définis à partir de l'analyse de grappe.

L'analyse discriminante quadratique, faite suivant la routine 7M du paquet statistique BMDP, a été réalisée sur les valeurs des mêmes éléments que ceux employés pour les analyses antérieures. A un premier niveau de l'analyse, on s'attache à une analyse de la variance, étape par étape, qui devient, à partir de la première étape, une analyse de la covariance dans l'intention de séparer ces variables-là avec plus de pouvoir discriminant. Les variables qui se sont avérées les plus discriminantes sont : $Al_2O_3$, MnO, $TiO_2$, $Na_2O$, $SiO_2$, Ba et Y. Avec ces variables séparées, on procède à une analyse de corrélation canonique. La Fig. 3 représente, sur les axes de la première variable canonique (VC1) et de la deuxième (VC2), les coordonnées des moyennes de chaque groupe, exprimées par le numéro du regroupement dont il s'agit, et les individus de chaque groupe par la lettre qui les représente. Le graphique montre la bonne séparation entre les différents regroupements établis antérieurement.

Comme partie intégrante de l'analyse discriminante, on calcule également la distance de Mahalanobis pour chaque individu jusqu'au centre de chaque groupe proposé, pour les huit regroupements de G1 à G8 dans notre cas. On attribue à chaque individu le groupe pour lequel la distance est la plus petite. Dans ce cas, le résultat est tout à fait cohérent avec les résultats déjà obtenus et les regroupements trouvent confirmation ainsi que les attributions d'individus proposées dans l'analyse de grappe. On calcule, en outre, la distance des individus n'ayant été mis dans aucun groupe par rapport aux centres de ces mêmes groupes proposés. C'est ainsi que l'on a calculé les distances de Mahalanobis pour les individus auxquels on n'a pas attribué de groupe dans la Fig. 1 et pour les 11 autres individus exclus depuis le début, du fait de leurs compositions marginales par rapport à la globalité des données. La Fig. 4 montre l'histogramme des distances de Mahalanobis de l'échantillon 62 qui peut parfaitement s'inclure dans le groupe G6. C'est un échantillon qui avait été exclu du traitement à cause de sa valeur élevée de $P_2O_5$ (1,051 %, normalisé), chose probablement due à une altération ou une contamination liée à l'usage ou à la déposition archéologique, s'agissant là d'un extrême qui, pour le moment, se limitera à n'être que simple hypothèse à confirmer. On peut aussi envisager, de façon encore plus hypothétique, l'inclusion de l'échantillon 43, également indiqué dans la Fig. 4, dans le même groupe.

Par ailleurs, la Fig. 5, correspondant au diagramme bivariant $Al1_2O_3$ /$TiO_2$, montre aussi comment les individus inclus dans le regroupement G6 présentent de

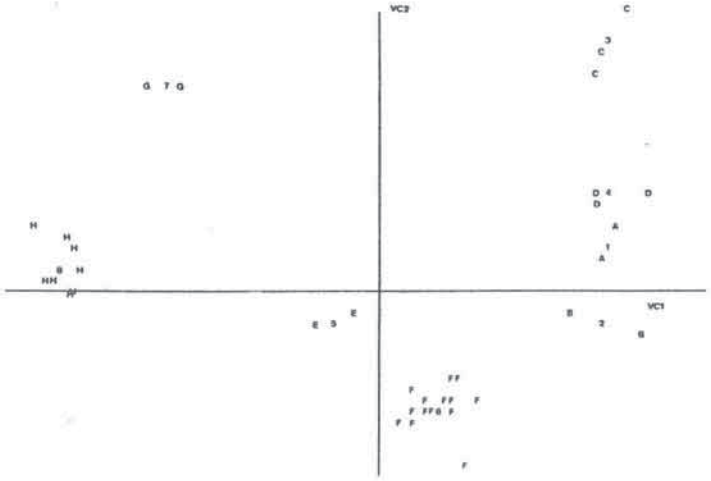


Figure 3 - Représentation sur les axes de la première variable canonique (VC1) et de la seconde (VC2) des moyennes de chacun des groupes indiqués par le numéro de groupe. Les individus sont exprimés par une lettre. A : individus du groupe G1 ; B : G2 ; C : G3 ; D : G4 ; E : G5 ; F : G6 ; G : G7 ; H : G8 (les deux premières variables canoniques représentent 89,83 % de la production accumulée de la dispersion totale).

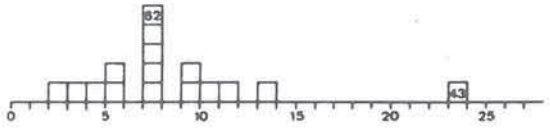



Figure 4 - Histogramme des distances de Mahalanobis au centre du groupe G6. Les carrés en blanc indiquent les individus inclus dans ce groupe.
Les échantillons 62 et 43 sont indiqués par leur numéro à l'intérieur du carré qui les représente.

fortes valeurs en $Al_2O_3$. On observe, dans ce diagramme, une tendance de la part de tous les individus à dessiner une ligne de régression correspondant à une corrélation directe entre les deux éléments mais un nuage d'individus se dessine au-dessous de cette ligne hypothétique, avec de fortes valeurs de $Al_2O_3$ et des valeurs simplement moyennes de $TiO_2$, montrant une éventuelle pauvreté au niveau des oxydes et des hydroxydes qui contiennent du Ti dans leur composition et qui généralement se trouvent présents dans les argiles. Ces individus correspondent aux échantillons qui s'incluent dans le groupe G6 et aux échantillons 86 et 88.

Enfin, pour essayer d'inclure les échantillons aux analyses incomplètes, n'ayant pas été déterminés par PI, nous avons procédé à une nouvelle analyse discriminante quadratique. Cette analyse s'est faite sur les valeurs normalisées, sans prendre en compte ni la valeur de la perte au feu ni celle du $Na_2O$, des éléments majeurs et mineurs suivants : $Fe_2O_3$, $Al_2O_3$, MnO, $TiO_2$, MgO, CaO, $K_2O$ et $SiO_2$. Les variables s'étant avérées les plus discriminantes sont $Al_2O_3$, MnO, $TiO_2$, MgO et $SiO_2$. La Fig. 6 montre, une nouvelle fois, sur les axes de la première variable canonique (VC1) et de la seconde (VC2), une bonne séparation entre les différents regroupements proposés.

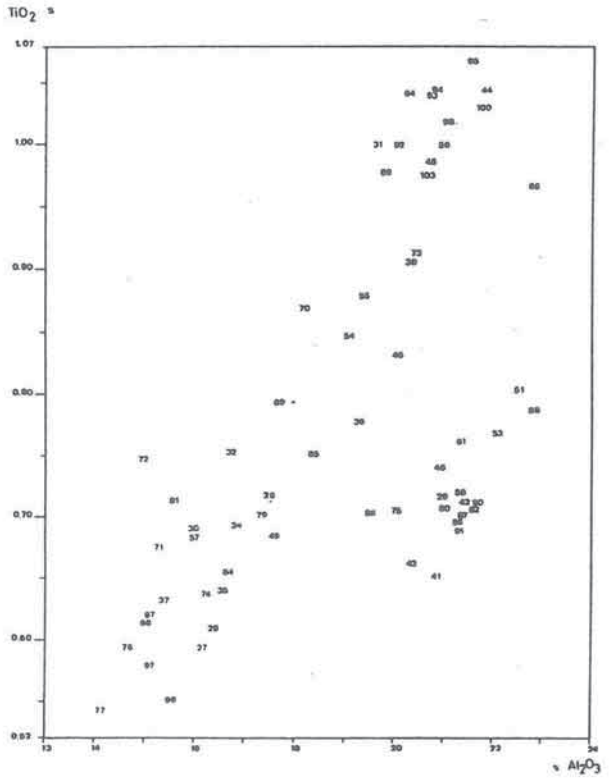



Figure 5 - Diagramme "bivariant" Al2O3/TiO2.
Les valeurs sont exprimées en %.

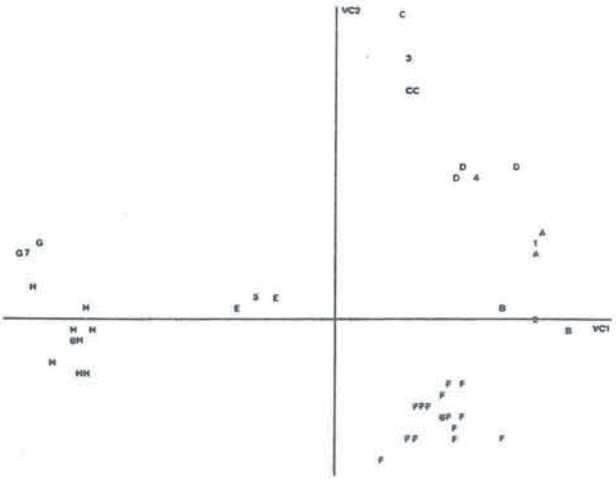



Figure 6 - Représentation sur les axes de la première variable canonique (VC1) et de la seconde (VC2) des moyennes de chacun des groupes, indiquée par le numéro de groupe. Les individus sont exprimés par une lettre.
A : individus du groupe G1 ; B : G2 ; C : G3 ; D : G4 ;
E : G5 ; F : G6 ; G : G7 ; H : G8
(les deux premières variables canoniques représentent 89,71 % de la proportion accumulée de la dispersion totale).

Dans le calcul de la distance de Mahalanobis pour chaque individu jusqu'au centre de chacun des huit groupes proposés (G1 à G8), ce qui nous intéresse tout spécialement, ce sont les résultats concernant les individus aux résultats incomplets par rapport aux analyses. Les résultats (Fig. 7) montrent que les individus 39, 50 et 63 pourraient parfaitement s'inclure dans le groupe G6. Il est évident que, vu la partialité des données analytiques d'évaluation, ces attributions ne sont qu'un moyen de formuler une hypothèse qu'il faudrait ensuite nuancer, ceci étant encore plus vrai pour les données archéologiques de validation.

Donc, le groupe G6 (Tableau 2) serait représenté par

| | | |
|---|---|---|
| $Fe_2O_3$ | 7.23 | ( 0.31) |
| $Al_2O_3$ | 21.31 | ( 0.58) |
| MnO | 0.09 | ( 0.01) |
| $P_2O_5$ | 0.45 | ( 0.19) |
| $TiO_2$ | 0.72 | ( 0.04) |
| MgO | 2.84 | ( 0.31) |
| CaO | 12.73 | ( 1.39) |
| $Na_2O$ | 0.38 | ( 0.05) |
| $K_2O$ | 4.39 | ( 0.35) |
| $SiO_2$ | 49.86 | ( 0.92) |
| Ba | 676 | ( 104. ) |
| Ga | 31 | ( 2. ) |
| La | 38 | ( 4. ) |
| Li | 66 | ( 6. ) |
| Sc | 16 | ( 1. ) |
| Sr | 237 | ( 49. ) |
| V | 111 | ( 6. ) |
| Y | 14 | ( 1. ) |

Tableau 2 - Valeurs des concentrations moyennes dans le groupe G6. Tout est exprimé en % sauf les éléments-traces qui sont exprimés en ppm. Entre () est indiquée la valeur d'une déviation standard. Ne sont inclus que les individus regroupés dans la Fig. 2 (n = 14).

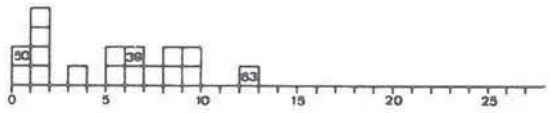



Figure 7 - Histogramme des distances de Mahalanobis au centre du groupe G6. Les carrés en blanc indiquent les individus inclus dans ce groupe. Les échantillons 39, 50 et 63 sont indiqués par leur numéro à l'intérieur du carré qui les représente.

les échantillons 29, 41, 42, 48, 51, 53, 58, 59, 61, 75, 80, 87, 90 et 91, auxquels on pourrait ajouter, comme nous l'avons exposé *supra*, l'échantillon 62 et, plus difficilement, le 43, les deux appartenant aux individus mal classés, ainsi que les échantillons 39, 50 et 63, individus dont les analyses sont incomplètes. Un examen ultérieur des données permet de voir que les échantillons 86 et 88 se regroupent, dans la Fig. 5, dans le nuage formé par les individus du groupe G6 en dehors de l'hypothétique ligne de régression. L'observation de la composition de l'échantillon 86 nous autorise à assurer qu'il ne peut pas être considéré comme appartenant à ce groupe-là tandis que le 88 ne présente des différences dignes d'intérêt que dans la teneur en CaO et $SiO_2$, le reste des éléments présentant des valeurs similaires à celles exprimées dans le Tableau 2. Nous ne pouvons pas écarter la possibilité que l'échantillon 88 soit le résultat d'un enrichissement de la phase sableuse, au détriment de celle de carbonates, d'une céramique appartenant à cette production mais ceci demeure une hypothèse à vérifier.

Les premières conclusions analytiques, dans l'état actuel de la recherche, nous permettent de voir que, sur un échantillonnage aléatoire comme celui qui a été réalisé dans notre cas, on détecte une présence importante de deux productions (pouvant correspondre chacune, en principe, à un ou à plusieurs ateliers de différentes aires d'incertitude), dont l'une est le groupe G6, c'est-à-dire celui qui, pour l'instant, nous intéresse. Ainsi, nous pouvons en conclure que ces deux productions ont une présence importante dans notre aire d'étude, tandis que le reste se maintient à des niveaux plus discrets de diffusion des objets[9].

## IV. MISE EN CONFRONTATION ARCHÉOLOGIQUE

Suivant les critères classiques concernant les différentes phases et les différentes aires de production des DS.P., nous trouvons, parmi les importations, des pièces qui représentent autant la production du Languedoc ou la tradition languedocienne[10], plus précoce, que la production provençale quelque peu postérieure. Dans le premier cas, les céramiques en post-cuisson oxydante sont, surtout au début, très représentées. Ces productions oxydantes sont, cependant, totalement absentes des importations provençales répertoriées dans le nord-est péninsulaire.

L'étude d'ensemble des matériaux rassemblés par A. Bacaria (Bacaria 1993) a permis la classification, à priori, d'une partie de ces céramiques comme production d'origine provençale. Les caractéristiques typologiques, la décoration et les techniques de fabrication permettent de classer comme tels près d'une cinquantaine d'individus parmi lesquels 21 ont été analysés. Le résultat des analyses et la confrontation archéologique regroupent 20 de ces individus qui sont présentés dans ce travail.

Les 20 pièces sont exclusivement à post-cuisson réductrice, bien que certains exemplaires (804 et 839) présentent une tonalité beige, aussi bien pour la pâte que pour l'engobe. La pâte est dure et, en général, très compacte avec de petites particules non plastiques, blanches et visibles et d'une fracture un peu irrégulière. Elles sont vernies, normalement, sur toute la surface, dans les tons gris que, *de visu*, nous pourrions définir comme consistant mais peu épais. La seule exception pour laquelle le vernis est totalement absent est le fragment de pied nº 210.

### 1. Description des objets.

#### a. Assiettes.

Forme Rigoir 1 (individus 202, 802, 803, 807 et 808). C'est la forme la plus représentée avec cinq individus et elle est caractérisée par la légère inclinaison vers l'intérieur que présente le marli, toujours décoré, et par son pied annulaire parfaitement marqué dans les exemplaires qui conservent leur base. Les diamètres externes des bords oscillent entre 34,5 et 36 cm (Fig. 8). Précisons que l'échantillon 807 (PL-050) n'a pas d'analyse par PI.

Le fragment de pied nº 210 (Fig. 8) est très petit et il n'est pas possible de l'identifier à une forme 1 ou à un pied de bol.

#### b. Bols.

Forme Rigoir 3a (individus 203, 804, 805 et 1504). Elle est caractérisée par des bords horizontaux ou légèrement évasés (Fig. 9). Le pied n'est conservé dans aucun des cas. Le diamètre extérieur des bords oscille entre 16,5 et 32 cm. Pour l'individu 804 (PL-043), il y a des marques de doigts à l'extérieur de la paroi, sous le bord. C'est un individu, comme on l'a vu dans le développement des données analytiques, qui présente certains problèmes d'attribution à un groupe déterminé.

Forme Rigoir 6 (correspondant aux individus 817 d'une part, qui appartient à la variante 6a et duquel on conserve la section du bord plus une partie de la paroi,

9 La mise en confrontation des données apportées par les 14 échantillons initialement inclus dans ce groupe G6 avec les données inédites des analyses de DS.P. provenant de l'aire de Marseille, réalisées par M. Picon, permet d'observer le recouvrement de leurs compositions. C'est un fait qui autorise à présenter, comme hypothèse, une même origine pour ces céramiques de l'aire mentionnée de Marseille.

10 Nous parlons de tradition languedocienne pour faire référence aux céramiques qui, de par leurs caractéristiques techniques et décoratives, *de visu*, se classent, à priori, comme des productions provenant de cette aire. Les résultats archéométriques qui montrent, pour le groupe G8 (et pour G7), des caractéristiques technologiques ne correspondant pas à celles attendues pour la production de DS.P. et, de plus, rendant manifeste une relation spécifique entre ces productions dans le style décoratif, nous font parler de productions de tradition languedocienne et non pas exclusivement production languedocienne (Bacaria 1993).

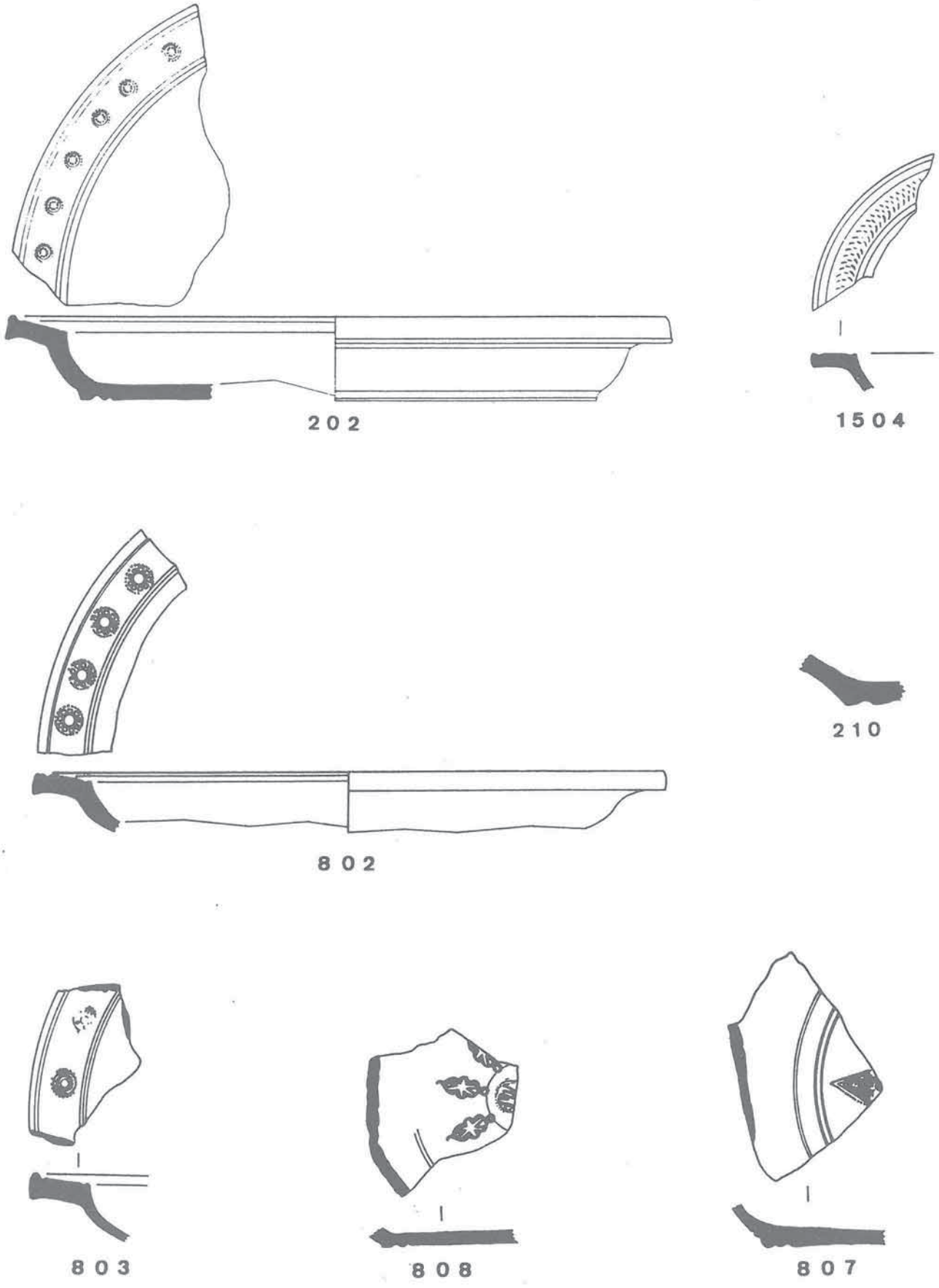



Figure 8 - Individus provenant de Caputxins (202 et 210) et Barcino (802, 803, 807 et 808) correspondant à la forme Rigoir 1.

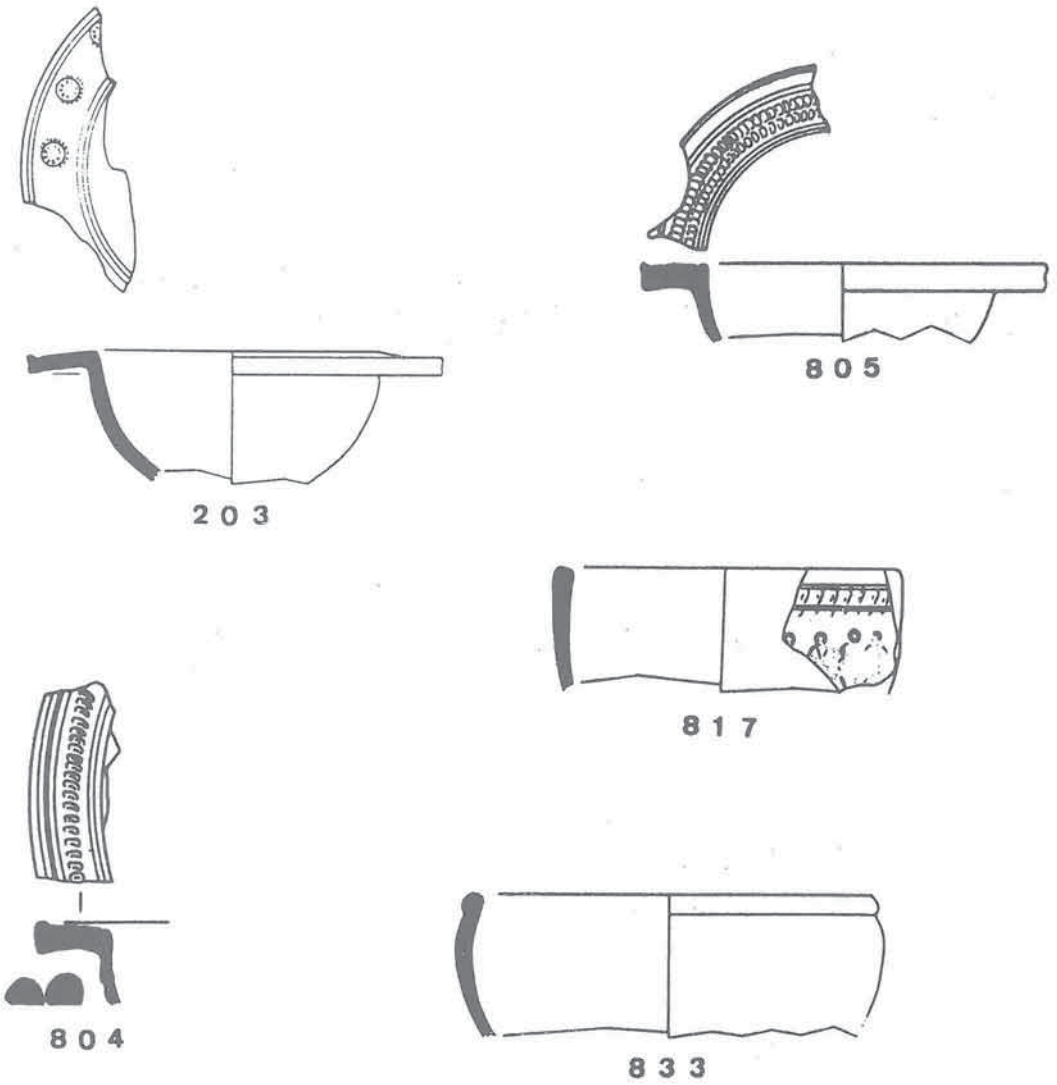



Figure 9 - Individus provenant de Caputxins (203), Barcino (804 et 805) et Tarraco (1504) correspondant à la forme Rigoir 3a et à la forme 6 provenant de Barcino (817 et 833).

et 833 d'autre part, qui appartient à la variante 6b, qui a un bord plus fermé et dont on conserve aussi la même section (Fig. 9). L'échantillon 833 (PL-063) n'a pas d'analyse par PI.

Forme Rigoir 18 (individus 122 et 836 : Fig. 10). Le premier a une section tout à fait typique de la forme 18 et son bord est conservé ainsi que la carène et une partie de la paroi : la carène est très douce avec trois rainures séparant les deux liserés de la décoration. Le deuxième, duquel on ne conserve que la carène et une partie de la paroi, se caractérise par les deux rainures qui marquent nettement la carène. Soulignons les grands problèmes d'attribution de l'échantillon 122 (PL 088), déjà mis en relief lors de la discussion autour des résultats analytiques.

Quant à l'individu 816 (Fig. 10), bien qu'il n'ait ni bord ni carène, il doit être considéré comme appartenant à la forme18.

Les individus 819 et 821 (Fig. 10) appartiennent à la forme 19. Malgré tout, nous considérons qu'ils doivent être classés comme une sous-forme de la forme 18, de laquelle elle ne serait qu'une variante. Les deux individus sont très similaires, leurs bords sont légèrement évasés et on distingue, en-dessous, trois rainures.

**c. Coupes.**

Forme Rigoir 15 (individu 832). On en conserve la paroi et la carène (Fig. 11) et on considère qu'il s'agit d'une variante probable de la forme 15a. Cet échantillon (PL-062) présente des problèmes d'attribution, probablement à cause d'une altération ou d'une contamination de sa composition chimique.

**d. "Théière"**[11].

Forme Rigoir 23 (individu 839). On en conserve le bord et une partie de la paroi (Fig. 11). Il s'agit d'une forme peu fréquente sur les sites provençaux et totalement absente dans la péninsule Ibérique, exception faite de cet individu.

11 Cf. Boixadéra *et al.* 1987, p. 99 et fig. 13, n° 31.

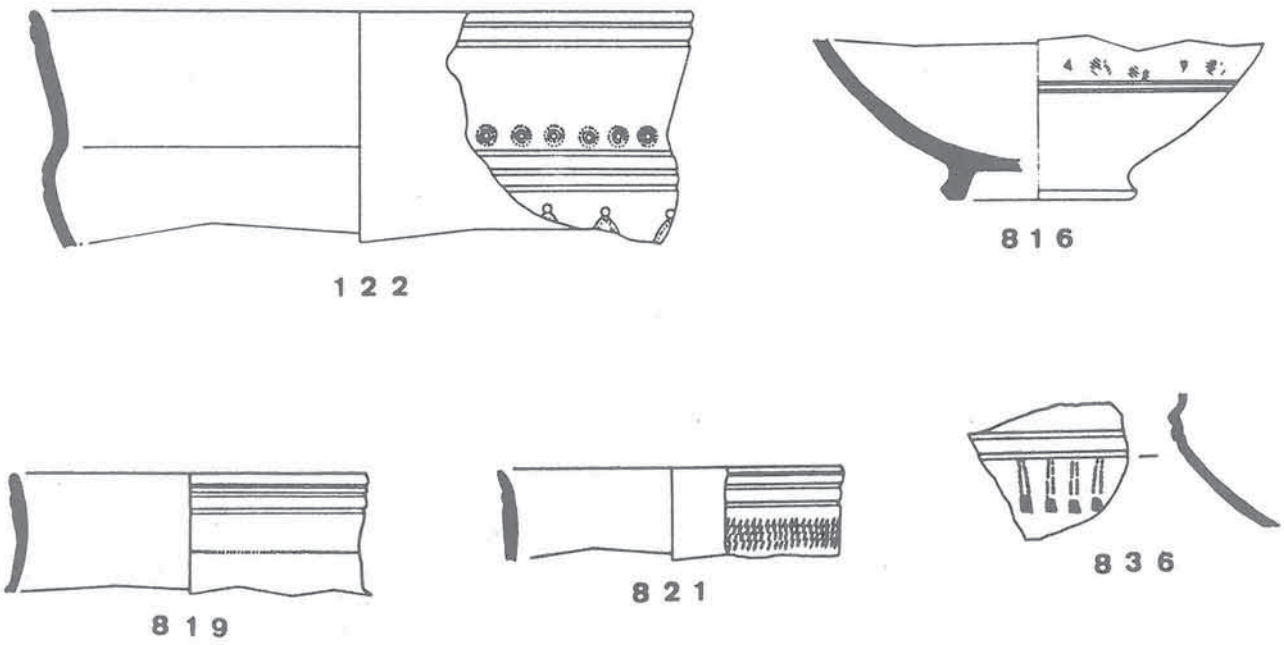



Figure 10 - Individus correspondant à la forme Rigoir 18, provenant d'Iluro (122) et de Barcino (836, 816, 819 et 821).

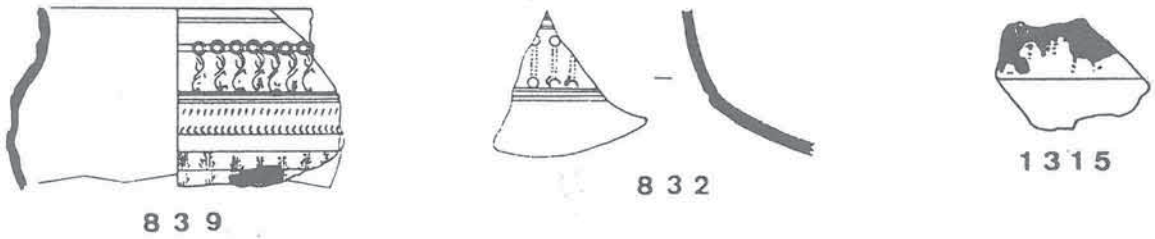



Figure 11 - Individus correspondant à la forme Rigoir 15 (832) et Rigoir 23 (839), provenant de Barcino, et non attribuable (1315), provenant de Tarraco.

**e. Non attribuable.**

Correspondant à l'individu 1315 (Fig. 11). C'est un fragment de paroi très mal conservé que l'on peut attribuer à une forme de bol ou de coupe. C'est un échantillon (PL-039) qui n'a pas d'analyse de PI.

## 2. La décoration.

Parmi les 20 individus rassemblés dans ce travail, 15 éléments de décoration sont représentés (Fig. 12), l'un d'entre eux se retrouve sur deux pièces différentes. La décoration en guillochis se présente sur 5 individus.

**a. Poinçons.**

**128** : Barcino. Sur la paroi du bol 839, f. 23 ; il se combine avec les poinçons 320 et 1001.

**116** : Iluro. Sur la paroi du bol 122, sous la carène, f. 18 ; il se combine avec le poinçon 306.

**136** : Barcino. Sur le bord de l'assiette 802, f. 1.

**110** : Caputxins. Sur le bord du bol 203, f. 3a.

**109** : Caputxins. Sur le bord de l'assiette 202, f. 1.

**117** : Barcino. Sur le bord de l'assiette 803, f. 1. Il est enregistré à Can Modolell[12] sur le fond de l'assiette 402 et le bord de l'assiette 401.

**306** : Iluro. Sur la paroi du bol 122, sous la carène, f. 18 ; en combinaison avec le poinçon 116.

**326** : Barcino. Sur le fond de l'assiette 807, f. 1 (Rigoir 137) ; à Marseille (objets n$^{os}$ 41 et 143).

**316** : Barcino. Sur la paroi du bol 816, f. 18.

**320** : Barcino. Sur la paroi du bol 839, f. 23 ; il se combine avec les poinçons 1001 et 128.

**409** : Barcino. Sur la paroi du fragment de bol 836, en-dessous de la carène, f. 18.

**903** : Barcino. Sur la paroi du fragment 832, en-dessous de la carène, f. 15a.

**1001** : Barcino. Sur la paroi du bol 839, f. 23 (poinçon 216 du Laboratoire d'Etude et de Documentation des Sigillées Paléochrétiennes) ; combiné avec les poinçons 128 et 320. Il est également enregistré à Tarraco[13]

12 Du site de Can Modolell, près de la ville romaine d'Iluro, nous avons deux fragments de DS.P. appartenant probablement à la même pièce, qui sont décorés avec le poinçon 117 et avec la palmette 307 dans une de ses variantes.

13 Le fragment décoré avec ce poinçon provient des fouilles de 1984 du nouveau siège de l'Ordre des Architectes de Catalogne à Tarragone (Aquilué 1992).

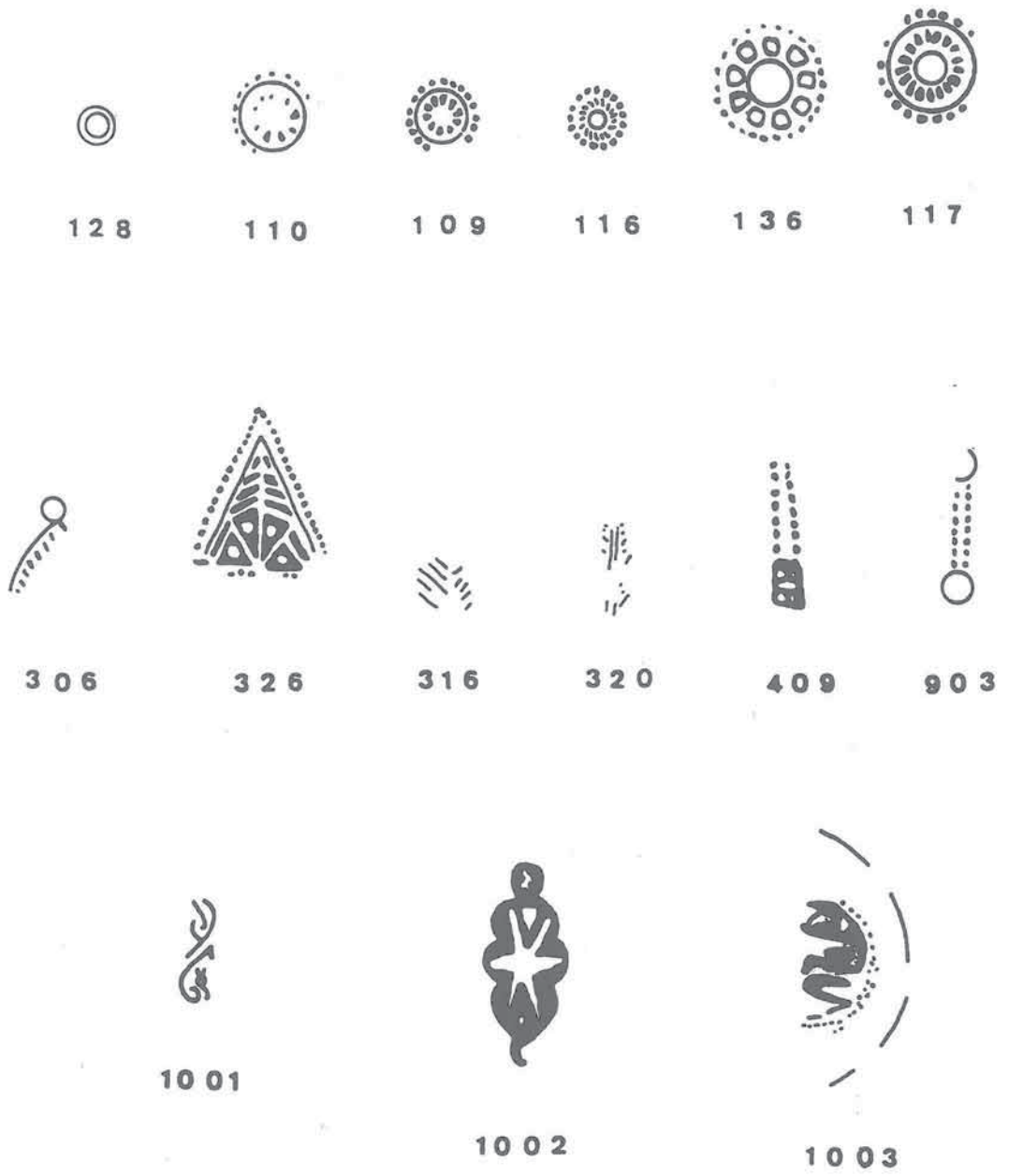



Figure 12 - Poinçons attestés sur les vingt échantillons pris en compte.

sur le bord d'une f. 3a, à Menorca[14] sur la même forme, en association avec le poinçon Rigoir 209, à Marseille (objet nº 705) sur un fragment indéterminé, à Glanum (Guyon *et al.* 1990 : objet nº 14676) sur la paroi d'une f. 6, à Marseille-Bourse sur le bol nº 13266, en association avec les poinçons nºs 209 et 4520 et à Saint-Blaise sur un fragment indéterminé (objet nº 1117)[15].

**1002** : Barcino. Sur le fond de l'assiette 808, f. 1 (Rigoir 4387) ; combiné avec le poinçon 1003. Sur la paroi du bol 817, f. 6a ; combiné avec un décor de guillochis. Il est aussi enregistré à Marseille sur le fond d'une assiette (nº 12687), à Marseille-Bourse sur le fond d'une assiette (nº 13181), sur une f. 6 (nº 13184) et sur une f. 18 (nº 13185)[16]. A Aix-en-Provence (objet nº 11557).

**1003** : Barcino. Sur le fond de l'assiette 808, f. 1 ; en combinaison avec le poinçon 1002.

**b. Commentaire.**

L'étude des décors a permis, en premier lieu, d'identifier des caractéristiques propres aux productions provençales. Par exemple, l'absence de perles ou d'incisions dans l'épaisseur du bord des formes 1 et 3 doit être considéré comme un élément typiquement proven-

14 Matériel provenant du site de s'Engolidor, au sud de l'île de Menorca (de Nicolàs 1988).

15 L'information concernant Glanum, Saint-Blaise, Marseille et Marseille-Bourse provient des Archives du Laboratoire d'Etude et de Documentation des DS.P.

16 Cf. note 13.

| | 109 | 110 | 116 | 117 | 128 | 136 | 306 | 320 | 326 | 409 | 903 | 216* 1001 | 4387* 1002 | 1003 | 209* | 170* 307 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ILURO | | | ● | | | | ● | | | | | | | | | |
| CAPUIXINS | ● | ● | | | | | | | | | | | | | | |
| CAN MODOLELL | | | | ● | | | | | | | | | | | | ● |
| BARCINO | | | | ● | ● | ● | | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | | |
| VALDELLOS | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TARRACO | | | | ● | | | | | | | | ● | | | | |
| MENORCA | | | | ● | | | | | | | | ● | | | ● | ● |
| SAINT PROPICE | | | | | | | | | | | | | | | ● | |
| MARSELLA | | | | | | | | | ● | ● | | ● | ● | | | ● |
| GLANUM | | | | | | | | | | | | ● | | | | |
| SAINT BLAISE | | | | | | | | | | | | ● | | | | ● |

Figure 13 - Rapport entre les sites et les poinçons, établi à partir des parallèles identifiés.
Un astérisque indique le numéro de poinçon du
Laboratoire d'Etude et de Documentation des Sigillées Paléochrétiennes de Lambesc.

çal. De la même manière, la prédominance des motifs à cercles concentriques ou de la décoration en guillochis pour les formes à bord horizontal (1 ou 3) est un aspect à souligner par rapport à ces productions. En second lieu, il a été possible d'identifier des parallèles enregistrés sur l'île de Menorca, sur le littoral catalan et dans la région provençale, ce qui met en rapport différents sites de la Méditerranée nord-occidentale.

L'association de certains motifs décorant des pièces de provenance variée, grâce à la répétition de quelques-uns sur plus d'une pièce, a permis de relier un total de 11 sites, 4 se trouvant dans la région de Marseille, 1 sur l'île de Menorca et 6 sur le littoral et pré-littoral de la Catalogne (Fig. 13).

Le style de la décoration contient des éléments classiques et fréquents parmi les différents types de productions de DS.P. comme, par exemple, les motifs à cercles concentriques ou certaines palmettes mais, en même temps, il se caractérise par les représentations stylisées et très particulières de figures végétales ou abstraites. Nous nous référons surtout aux poinçons 1001 et 1002 et à d'autres que nous leur associons, provenant de l'habitat de hauteur de Sainte-Propice, en Provence (*Boixadera et al.* 1987).

### 3. Le contexte archéologique : datations[17].

Les pièces rassemblées dans ce travail n'apportent pas, en elles-mêmes, et en raison de leur provenance, d'information relative à la datation.

Les fragments de Barcino proviennent des fouilles du Museu d'Història de la Ciutat de Barcelona, réalisées dans les années 1960 au Saló del Tinell et sur la Plaça del Rei, dont nous ne disposons d'aucune référence stratigraphique et dont nous ignorons le contexte archéologique dans lequel ils sont apparus.

Le fragment 1504 de Tarraco appartient à une collection particulière et nous n'en connaissons pas non plus les données stratigraphiques.

Dans le petit lot de la *villa* des Caputxins, bien qu'il s'agisse de pièces provenant d'une fouille possédant un registre stratigraphique, l'étude n'a pas été réalisée et, par conséquent, on ignore l'interprétation des résultats des fouilles.

Le fragment 122 d'Iluro provient de l'ancien fonds du Museu Comarcal del Maresme, sans aucune référence stratigraphique concrète.

Enfin, le fragment 1315, de Fondal Valldellós, est une trouvaille superficielle.

Or, le rapport que nous avons pu établir à travers la décoration avec d'autres individus non analysés et provenant d'autres sites, permet de poser des hypothèses concernant la chronologie de ce matériel.

En effet, l'analyse des résultats des fouilles du nouveau siège de l'Ordre des Architectes de Catalogne à Tarragone (COAC-T) (Aquilué 1922) et de l'habitat de Sainte-Propice (Boixadera *et al.* 1987) apporte, au point de vue chronologique, une information très significative.

Au COAC-T, les fragments enregistrés de DS.P., sur l'un desquels nous reconnaissons le poinçon 1001, apparaissent dans un contexte archéologique daté entre les années 470 et 520 apr. J.-C.[18].

A Sainte-Propice, les niveaux tardifs contenant des DS.P, où l'on trouve aussi des parallèles dans les poinçons, datent de la seconde moitié du V$^{e}$ s. apr. J.-C.[19].

## V. CONCLUSIONS

L'étude archéologique des importations de DS.P. dans le nord-est de la péninsule Ibérique, commencée en 1985, a permis d'envisager le développement d'un travail archéométrique dont les premiers résultats ont été rassemblés par A. Bacaria (Bacaria 1993). Un des aspects les plus importants de l'interprétation des résultats obtenus jusqu'à présent est l'identification d'importations provenant de la zone de Marseille, à partir de la confrontation des données archéologiques et archéométriques. Cet ensemble, qui représente 95 %

17 Nous remercions le Museu d'Història de la Ciutat de Barcelona, le Centre d'Estudis Científics i Culturals de Mediona et le Museu Comarcal del Maresme de Mataró, de nous avoir permis l'accès au matériel pour pouvoir l'étudier.

18 X. Aquilué date l'ensemble céramique des niveaux tardifs du COAC-T entre la seconde moitié du V$^{e}$ s. apr. J.-C. et le début du VI$^{e}$ s. apr. J.-C., à partir de la sigillée africaine Claire D, formes Hayes 79, H. 87C, H. 87A, H. 104A, H. 91C, H. 94 et H. 12/102.

19 Les niveaux tardifs de Sainte-Propice où apparaissent les DS.P. sont datés à partir de la sigillée africaine Claire D, formes Hayes 87C, H. 98A, H. 12/102-102, H. 104A et H. 91C.

des individus analysés d'origine provençale, et que nous dénommons groupe G6, pourrait indiquer que l'aire de Marseille fut un des principaux fournisseurs en DS.P. des sites du nord-est de la péninsule Ibérique (Fig. 14). Il n'y a qu'un seul autre groupe, le G8, avec des céramiques de tradition languedocienne, qui est comparable, en terme de représentativité, au G6. Le reste des individus correspond à des groupes trop réduits en nombre pour être pris en considération ou est isolé[20].

L'étude du groupe G6 permet de poser une série de questions concernant la commercialisation et la chronologie des productions provençales de DS.P. au nord-est de la péninsule Ibérique.

Typologiquement parlant, les individus inclus dans ce travail sont représentatifs de la production provençale. Les formes identifiées présentent les caractéristiques propres à ces productions et correspondent en outre aux formes les plus abondantes sur les sites provençaux. Il nous semble important de souligner la présence de la forme Rigoir 23 (fragment 839), vu qu'il s'agit d'une forme n'étant pas excessivement représentée dans les productions provençales, mais dont on trouve quelques exemplaires à Sainte-Propice que nous pouvons associer au regroupement G6 sur le plan de la décoration. Dans un sens plus large, nous pouvons aussi faire référence au reste de la décoration, où l'identification avec les poinçons provençaux de l'un de ceux présents sur les individus de ce groupe (Fig. 12), confirmerait que nous nous trouvons face à des importations de l'aire de Marseille.

Cette association, en outre, permet de mettre en relation des individus du groupe G6 avec des individus

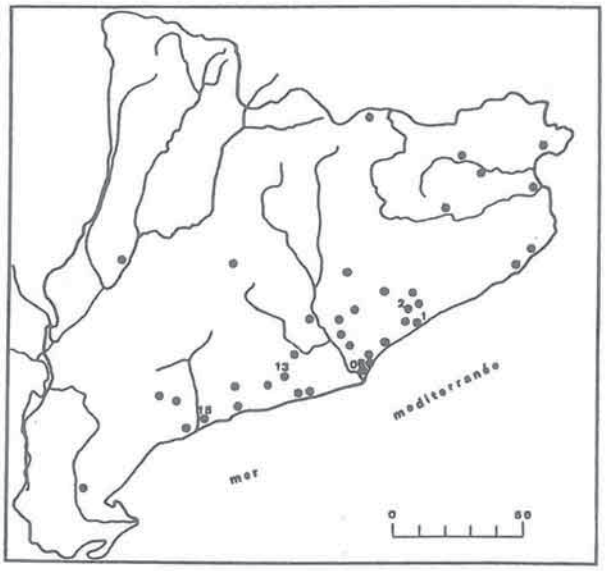



Figure 14 - Carte de répartition des sites du nord-est de la péninsule Ibérique avec présence de DS.P. du groupe G6.

trouvés dans des contextes stratigraphiques datés (COAC-T et Sainte-Propice). Ces deux datations peuvent parfaitement être confrontées entre elles et nous permettent de proposer que les individus du groupe G6 ont été produits et commercialisés entre la seconde moitié du V$^{e}$ s. apr. J.-C. et le début du VI$^{e}$ s.

Il n'y a que la poursuite de ce projet intégré de recherche archéologique et archéométrique qui rendra possible le développement et la confirmation de ces résultats.



## BIBLIOGRAPHIE

**Aquilué i Abadias 1992** : X. AQUILUÉ I ABADIAS, *Relaciones económicas, sociales e ideológicas entre el Norte de Africa y la Tarraconense en época romana. Las cerámicas de producción africana procedentes de la Colonia Iulia Urbs Triumphalis Tarraco*, Col.lecció de Tesis de Doctorat Microfichades, nº 1275, Universitat de Barcelona, Servei de Publicacions, Barcelona, 1992.

**Bacaria i Martrus 1991** : A. BACARIA I MARTRUS, Les imitations de DS.P. sur le littoral catalan (V$^{e}$ siècle apr .J.-C.), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 353-363.

**Bacaria i Martrus 1993** : A. BACARIA I MARTRUS, *Importacions sudgl.liques i produccions locals de cermica estampada romana durant el Baix Imperi*, Thèse de Doctorat, Barcelone, 1993.

**Boixadera *et al.* 1987** : M. BOIXADERA, M. BONIFAY, J.-P. PELLETIER, Y. et J. RIGOIR, L. RIVET, L'habitat de hauteur de Sainte-Propice (Velaux, B.-du-Rh.). L'occupation de l'Antiquité tardive, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 10, 1987, p. 91-113.

**de Nicolàs i Mascar 1988** : J.-C. DE NICOLÀS I MASCAR, Sigil.lates paleocristianes taronjades i grises a l'illa de Menorca (Balears),

20 Dans la note 3 de l'article de A. Bacaria (Bacaria 1991) sur les imitations de DS.P. sur le littoral catalan, on annonçait déjà que des analyses de pâtes étaient en cours, incluant, outre les importations, des fragments considérés comme des imitations locales. Aujourd'hui et à la lumière des résultats obtenus, nous pouvons dire que ce caractère d'imitation locale se renforcerait. Effectivement, les fragments 841, 604 et 2201 apparaissent dans la Fig. 1 sans aucun lien avec le reste des échantillons. Les fragments 2203 et 3201 correspondraient à des échantillons initialement écartés du travail statistique, vu leurs résultats trop caractéristiques et différenciés du reste. Enfin, les échantillons 603 et 3004, dont les analyses sont incomplètes, présentent des distances de Mahalanobis, par rapport aux centres des 8 groupes établis, trop élevées pour pouvoir appartenir à ces groupes. Ces échantillons n'ont pas seulement rien à voir avec les groupes établis mais ils présentent de surcroît une grande hétérogénéité entre eux, ce qui confirme les hypothèses qui étaient posées dans la discussion suscitée par le travail cité d' A. Bacaria.

dans *Pre-actes de la IIIa Reunió d'Arqueologia Cristiana Hispànica*, Institut d'Estudis Catalans, Universitat de Barcelona, Consell Insular de Menorca, Maó, 1988, p. 73-86.

**Dixon 1983** : W. DIXON (éd.), *BMDP Statistical software, 1983. Printing with Additions*, UCLA Press, Los Angeles, 1983.

**Guyon *et al.* 1990** : J. GUYON et Y. RIGOIR, Une inscription sur Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes de Glanum, dans *Documents d'Archéologie Mériodionale*, 13, 1990, p. 272-276.

* *
*

## ANNEXE

Correspondance entre le sigle des analyses (à g.) et le sigle des pièces (à dr.) incluses dans le travail (dans toute la discussion autour des résultats on utilise uniquement le numéro des analyses et non les sigles PL, référence analytique de la série).

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PL-026 | 1501 | PL-042 | 802 | PL-058 | 803 | PL-074 | 709 | PL-090 | 203 |
| PL-027 | 1502 | PL-043 | 804 | PL-059 | 805 | PL-075 | 819 | PL-091 | 210 |
| PL-028 | 1503 | PL-044 | 801 | PL-060 | 815 | PL-076 | 601 | PL-092 | 215 |
| PL-029 | 1504 | PL-045 | 822 | PL-061 | 816 | PL-077 | 602 | PL-093 | 3102 |
| PL-030 | 1505 | PL-046 | 844 | PL-062 | 832 | PL-078 | 603 | PL-094 | 3201 |
| PL-031 | 1507 | PL-047 | 818 | PL-063 | 833 | PL-079 | 604 | PL-095 | 2490 |
| PL-032 | 1508 | PL-048 | 839 | PL-064 | 835 | PL-080 | 821 | PL-096 | 2491 |
| PL-033 | 1303 | PL-049 | 806 | PL-065 | 840 | PL-081 | 1001 | PL-097 | 834 |
| PL-034 | 1304 | PL-050 | 807 | PL-066 | 842 | PL-082 | 1003 | PL-098 | 201 |
| PL-035 | 1307 | PL-051 | 808 | PL-067 | 845 | PL-083 | 1002 | PL-099 | 843 |
| PL-036 | 1308 | PL-052 | 810 | PL-068 | 2409 | PL-084 | 206 | PL-100 | 3105 |
| PL-037 | 1309 | PL-053 | 817 | PL-069 | 2420 | PL-085 | 2201 | PL-101 | 3004 |
| PL-038 | 1313 | PL-054 | 820 | PL-070 | 2422 | PL-086 | 2203 | PL-102 | 3002 |
| PL-039 | 1315 | PL-055 | 837 | PL-071 | 2425 | PL-O87 | 202 | PL-103 | 3104 |
| PL-040 | 1316 | PL-056 | 838 | PL-072 | 2445 | PL-088 | 122 | PL-104 | 702 |
| PL-041 | 836 | PL-057 | 841 | PL-073 | 703 | PL-089 | 214 | PL-105 | 710 |

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Christian VERNOU[1]

# À PROPOS DE LA BOUTEILLE DE SAINTONGE

Parmi les nombreuses productions de céramique commune de la Saintonge antique, il existe un vase curieux dont la typologie mérite que l'on y consacre quelques lignes. Au cours de la fouille de sauvetage d'une *villa* romaine à Boutiers-Saint-Trojan, en 1982, le dégagement d'un dépotoir domestique avait livré plusieurs dizaines de tessons de ce type. Dès lors, j'avais été intrigué par la différence marquée entre l'épaisseur des fragments du fond et ceux, plus classiques, de la panse aux lèvres (Vernou 1982). L'année suivante, un autre dépotoir en milieu urbain cette fois, à Saintes, a livré la première forme archéologiquement complète (Vernou 1983a). En 1986, plusieurs vases entiers étaient découverts de façon fortuite (Maurin 1987). Voilà donc plus de dix ans que je m'intéresse à la question ; il devenait utile de faire le point de nos connaissances "à propos de la bouteille de Saintonge".

## I. UN VASE ORIGINAL

Les vases que nous allons voir présentent quelques différences typologiques de détail mais les grandes lignes sont identiques. Le fond est généralement plat ou légèrement concave en son milieu. Au-dessus, le corps du vase a une disposition vaguement cylindrique, voire tronconique. Le pied peut être légèrement plus large que la partie inférieure du vase, ce qui lui donne une stabilité relative. Aux trois-quarts de sa hauteur environ, le corps cylindrique s'évase sensiblement pour former une panse à peine marquée. Celle-ci s'interrompt par une épaule au profil adouci, prolongée par un col très court. Enfin, le bord est muni d'une lèvre éversée et débordante formant marli. Son épaisseur est variable ; une fine gorge est souvent présente à la partie supérieure. Le diamètre hors tout est égal, ou un peu supérieur, à celui de la panse.

Notre inventaire a intéressé une centaine de pièces sur l'ensemble de la Saintonge et des différences sensibles existent d'un exemplaire à l'autre, d'un lieu de consommation à un autre. Signalons, par exemple, celles des dimensions et, partant, les volumes de contenance qui en découlent. Les plus petits vases ont une trentaine de cm de hauteur, les plus importants devaient dépasser 50 cm. Pour une taille moyenne, l'exemplaire de Port d'Envaux, par exemple (Fig. 2, nº 1), la contenance maximum est d'environ 100 cl.

On note les contrastes importants existant entre les fragments de la partie inférieure et ceux de la partie supérieure. A tel point que lors de notre découverte de 1982, nous n'avions pas pensé à rapprocher les deux lots, apparemment distincts. Les tessons du fond peuvent dépasser 2 cm d'épaisseur ; des stries de tournage grossières sont visibles à l'intérieur. Ces tessons rappellent étrangement ceux d'amphores, si ce n'est leur courbure excessive. A l'opposé, les fragments de la partie supérieure sont fins et tournés avec soin. Isolés, ils peuvent se confondre aisément avec des tessons de vases (formes Santrot 309 à 311) ou de pichets (formes Santrot 358 à 362). Ceci doit d'ailleurs attester une certaine parenté dans les techniques et les origines de fabrication.

Contrairement à ce que nous avions pu penser dans un premier temps, nous pouvons affirmer désormais que ces vases étaient montés au tour, d'un seul jet. Une remarque salutaire de Armand Desbat nous a fait reconsidérer la question. Deux artisans consultés à ce propos ont été formels. Bruno Guérin, exerçant à Cognac, précise que le potier préparait une motte sur son tour, qu'il creusait avec son pouce ce qui allait devenir le fond du vase et qu'il montait rapidement la partie inférieure en lui donnant une épaisseur suffisante, afin que la pièce ne s'affaisse pas au cours du tournage. Puis la partie supérieure était façonnée avec plus de soin, peut-être régularisée avec l'aide d'un gabarit. Pour certains exemplaires, la paroi externe de la base du vase était reprise à l'estèque afin de faire

1 Conservateur du Musée de Cognac.

disparaître les traces inférieures de tournage. Luc Laffargue, artisan-potier à Lezay (Deux-Sèvres), confirme cette description technique ; il souligne l'effort physique nécessaire et la position basse du tour, évoquant un parallèle avec le tournage de grosses pièces comme les amphores : "Le potier se situait au-dessus du tour ; il levait la terre avec force et maîtrise".

Tous deux ont reconnu la grande dextérité nécessaire pour un tel façonnage. Ils ont été émus de retrouver ces gestes ancestraux à la vue des exemplaires que nous leur soumettions. A ce titre, l'ethnographie peut rendre des services évidents à l'archéologie, en matière de céramique particulièrement. Dans cette optique, la lecture de l'ouvrage d'Alain Bavoux est recommandée (Bavoux 1983). L'auteur a eu l'idée heureuse de s'intéresser au "témoignage photographique de la carte postale". Il est émouvant de voir au travail l'artisan de Noron-la-Poterie (Calvados) "tournant la bouteille" en quatre étapes (Bavoux 1983, fig. 5 à 8, p. 26-27). Toutes proportions gardées, ces photographies du début du siècle éclairent notre propos de manière significative.

Nous avons adopté pour ce vase la terminologie "bouteille" à la suite de plusieurs auteurs régionaux ; convient-elle vraiment ? A la lecture du petit Robert, nous apprenons qu'il s'agit d'un "récipient à goulot étroit". La définition est suffisamment vague pour tolérer notre appellation saintongeaise. En revanche, il est nécessaire de revenir sur la typologie. Par facilité, les archéologues ont rattaché ce vase à la forme 325 définie par Marie-Hélène et Jacques Santrot (Santrot 1979). Reconnaissons qu'il faut beaucoup d'imagination à la vue du fragment figuré par les spécialistes de la céramique commune d'Aquitaine (Fig. 1, n° 1). En réalité, il y a confusion depuis plusieurs années : la bouteille cylindrique découverte sur le site de la Clinique Richelieu à Saintes (Fig. 1, n° 2), à laquelle fait référence la typologie Santrot, est d'un autre type (Bégué *et al.* 1972). Large col faisant suite au corps cylindrique, absence de panse et d'épaule, lèvre débordante formant deux moulures toriques, font de cet exemplaire mis au jour dans les années 1970 un vase curieux et, apparemment, unique mais différent de la bouteille que nous décrivons. Il faut désormais abandonner la référence à la forme Santrot 325 ; ou, tout au moins, préférer la création d'une variante que l'on pourrait baptiser 325b.

## II. UNE PRODUCTION SAINTAISE

Depuis l'automne 1986, nous avons la preuve que cette forme était produite à Saintes même. Lors de la fouille de sauvetage d'une officine de potiers, sur la rive droite de la Charente, Guy Vienne et son équipe ont découvert plusieurs dizaines de fragments de bouteilles (Vernou et Vienne 1987). La production locale est attestée par de nombreux ratés de cuisson ; ici, des "surcuissons".

Avec l'autorisation du responsable, nous avons consulté l'ensemble du mobilier conservé au Musée archéologique de Saintes. Actuellement, Guy Vienne en achève l'étude ; la publication du site ne saurait tarder. Suivant ses indications, nous avons retrouvé plusieurs lèvres caractéristiques (inventaire site : CD.139). Dix fonds de bouteilles sont conservés sur environ 15 cm de hauteur, pour un diamètre du pied variant entre 5,5 et 6,5 cm (inv. CD.183). Ils sont tous de section tronconique à la base. La partie supérieure d'une bouteille (17 fragments recollés) est conservée aux trois quarts (inv. CD.184). Elle est proche de l'exemplaire de Port d'Envaux (Fig. 2, n° 1) ; sa contenance devait légèrement dépasser les 100 cl.

Les bouteilles produites dans l'officine du Pré de la Pallue étaient cuites suivant le mode A défini par M. Picon : le cœur de la pâte est gris à brun sombre, alors que les parois sont rouge brique. Cette caractéristique intéresse la majorité des bouteilles de Saintonge. La pâte est, d'ordinaire, finement dégraissée ; toutefois quelques inclusions accidentelles sont parfois à noter. La température de cuisson pouvait être variable, mais dépassait rarement les 900° C. ; d'ailleurs, la plupart des exemplaires sont rayables à l'ongle. Ces remarques ne sont pas originales pour ce qui est des productions de "céramique commune rouge" de Saintonge. Les mêmes observations pourraient être faites pour les coupes, les cruches et les pichets produits dans toutes les officines de la rive droite de Saintes. Cette mode caractérise une période chronologique bien définie : les années 70/150 environ. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'officine du Pré de la Pallue semble être la seule à avoir produit des bouteilles.

## III. LES LIEUX DE CONSOMMATION EN SAINTONGE

L'inventaire systématique des bouteilles découvertes en Saintonge et dans les régions voisines reste à faire. Nous donnons ici un premier aperçu de notre recherche basée sur les dépouillements bibliographiques et les informations des archéologues locaux. La carte (Fig. 3) permet de visualiser la localisation des lieux de découvertes.

### 1. SAINTES.

Bien évidemment, produites à Saintes, les bouteilles étaient utilisées sur place. Plusieurs chantiers archéologiques ont livré ce type de vases ; nous en donnons un rapide bilan, vraisemblablement incomplet.

- "Partie inférieure d'un vase sur la colline de l'hôpital (en 1976), sans doute dans la première moitié du II^e siècle" (Maurin 1987).
- Partie inférieure d'un vase dans le comblement d'un puits datant de la fin du I^er s., aux Ateliers municipaux (Vernou 1983b).
- Vase archéologiquement complet (Fig. 2, n° 2) dans un dépotoir de la fin du I^er s., au 10, rue Port-La-Rousselle (Vernou 1983a).
- Partie inférieure de vase dans le comblement d'un caniveau datant des années 80 apr. J.-C. (Baigl et Vernou 1990).
- "Au moins trois fonds" dans le comblement d'une grande fosse près de la Clinique Richelieu (information J.-L. Hillairet, cf. Hillairet 1992).
- A proximité immédiate du site précédent, deux bouteilles entières ont été dégagées en 1993 dans le comblement d'une fosse, par Karine Robin (information J.-L. Hillairet).

### Dans le cognaçais, vallée de la Charente.

**2. JARNAC, Les Grands Maisons.**

- Quelques tessons dans un contexte mal connu (inédit, information et coll. B. Sepulchre).

**3. BOUTIERS-SAINT-TROJAN, Les Coulées.**

Plusieurs dizaines de tessons, du fond à la lèvre, dans un




Figure 1 - Exemples de bouteilles de Saintonge (I^er^-II^e^ s.).
1 : fond de vase (Santrot 325) ; 2 : bouteille d'un autre type provenant de la Clinique Richelieu à Saintes (dessin G. Landais) ;
3 : choix de fragments de bouteilles découverts à Boutiers-Saint-Trojan (dessin M. Coutureau) ;
4 : vases de Cierzac portant graffitis (dessin L. Maurin) ; 5 : vase du Breuil de Saujon (dessin M. Coutureau).

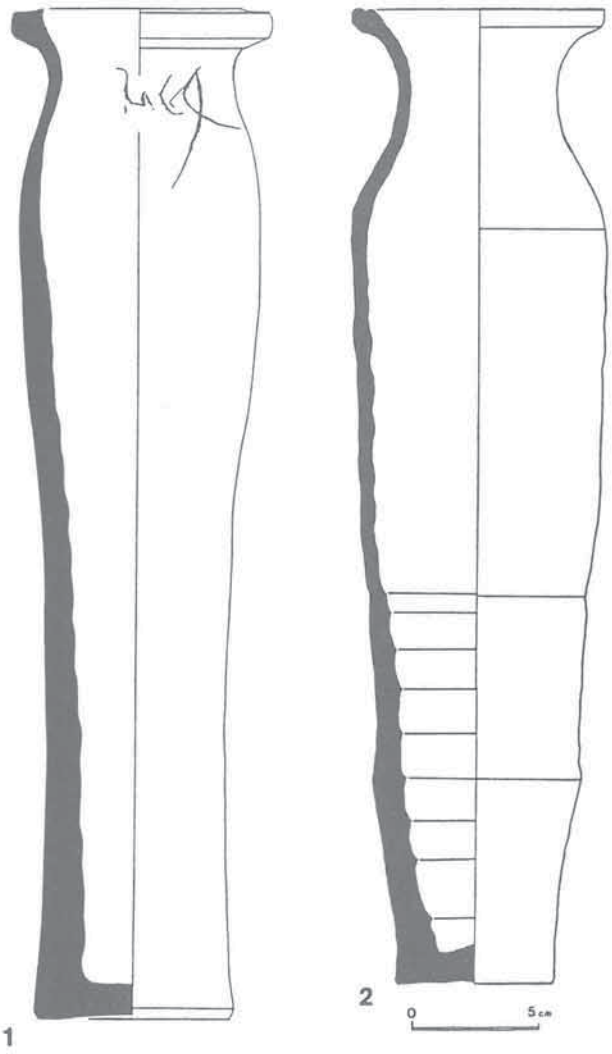



Figure 2 - Bouteilles de Saintonge (I^er-II^e s.).
1 : vase intact de Port d'Envaux (dessin M. Coutureau) ;
2 : vase archéologiquement complet découvert au 10, rue Port-La-Rousselle à Saintes (dessin C. Vernou).

dépotoir domestique de *villa* (Fig. 1, n° 3). Quelques graffitis incomplets sur des fragments d'épaules de vases (Vernou 1982 et 1991).

**4. SALIGNAC-SUR-CHARENTE, Pré des Rois.**

♦ Quelques tessons de bords de vases dans les niveaux d'abandon (IV^e s.) d'un site au bord du fleuve Charente (zone d'entrepôts portuaires ? cf. Vernou 1992).

♦ D'autres fragments du même type pourraient provenir d'un ramassage de surface (effectué par le Club Marpen), au lieu-dit "Bois de la Garde".

### Dans le cognaçais, vallée du Né.

**5. CRITEUIL-LA-MAGDELEINE, La Motte.**

♦ Plusieurs fragments de fonds de vases récupérés en ramassage de surface, à l'emplacement d'un site antique "riche" (inédit, information et coll. L. Philbert).

**6. VERRIERES, Jallet-Plassac.**

♦ Même commentaire que pour le site précédent.

**7. CIERZAC, Chez Chéraud.**

♦ Cinq vases intacts à l'origine (Fig. 1, n° 4), découverts fortuitement lors d'un labour profond à l'emplacement d'un site antique du Haut-Empire. L'inventeur signale qu'ils étaient en position renversée, l'ouverture vers le bas. Graffitis sur l'épaule de chaque vase : SIINOVIRI MALLVRONIS, TEGVLLIRVS TOVMIOMARI, LILI PAVLINI, M - PIISM(..)LLAS, SALLVSTIVS MERCATOR (Maurin 1987).

### Saintonge occidentale, vallée de la Charente.

**8. PORT D'ENVAUX, lit de la Charente ?**

♦ Un vase intact (Fig. 2, n° 1), conservé dans les réserves du Musée municipal de Cognac (inv. 55.60). Ancienne collection G. Cor, provenance douteuse. Graffiti sur l'épaule : RACO ou ROCO. "Sans doute un datif d'attribution. Ce nom unique semble inconnu" : lecture de Louis Maurin (Vernou 1991).

**9. SAINT-SAVINIEN, Coulonges-sur-Charente.**

♦ Un fond de vase dans le comblement d'un puits antique (contexte tardif : III^e-IV^es. ; information J.-L. Hillairet, cf. Hillairet 1991).

**10. ROMEGOUX, La Vergnée.**

♦ Plusieurs dizaines de tessons découverts à l'emplacement d'une *villa* lors d'une fouille des années 1940. Conservés au Musée de la Vieille Paroisse à Rochefort, ils ont été rassemblés à notre demande par Philippe Duprat, Président de la Société de Géographie. On note particulièrement : un vase archéologiquement complet (hauteur 34,5 cm) ; deux autres parties supérieures de vases ; plusieurs fragments de panses et de fonds. Les contenances des vases conservés sont inférieures à 100 cl. (Burgaud 1940).

**11. SOUBISE, Le Remfermis.**

♦ Un fond de vase dans un contexte mal connu (information P. Duprat, cf. Duprat 1986).

### Saintonge occidentale, vallée de la Seudre.

**12. SAUJON, Le Breuil.**

♦ Un vase complet dans le comblement d'un puits de la seconde moitié du I^er s. (Coutureau 1992).

**13. SAINT-JUST, Pépiron.**

♦ Plusieurs centaines de tessons de vases, dont les proportions sont supérieures à la moyenne, découverts au cours de la fouille partielle d'un important site antique non identifié, dans les années 1960 (Musée de la Vieille Paroisse à Rochefort ; tri et collaboration de Philippe Duprat). On note particulièrement : des fragments d'épaule avec graffitis (LIILI ? ...INVS, ...IISINI ? Lecture de l'auteur, sous réserve) ; deux fonds avec graffiti sous le pied (IX et N) ; trois cols au diamètre variable (9,8, 10,5 et 11,2 cm). Certains vases avaient une contenance dépassant 200 cl. (cf. Gabet 1969).

## IV. LA QUESTION DE L'UTILISATION DES BOUTEILLES

Résumons-nous. La bouteille que nous décrivons était fabriquée à Saintes (pour le moins) ; elle contenait un produit qui était diffusé dans l'ensemble de la Saintonge (et, apparemment, uniquement dans cette région) ; sa contenance était variable, allant d'environ 75 cl (vases de Cierzac ou de Romegoux) à plus de 200 cl (Saint-Just), la moyenne étant, approximativement, de 100 cl, c'est-à-dire environ 2 setiers romains (1 *sextarius* = 53 cl). Mais à quoi pouvait servir ce vase à la typologie si particulière ?

Jusqu'à présent, les observations archéologiques de terrain n'ont pas été suffisamment précises pour donner un quelconque élément de réponse. Par ailleurs, aucune analyse chimique n'a été effectuée afin de mettre en évidence d'hypothétiques traces sur les parois internes desdits vases. Par conséquent, nous en sommes réduits à formuler des hypothèses.

Rassemblons toutefois certains arguments. Ces récipients servaient de contenants (d'emballage) à un produit commercialisé dont la substance était liquide ou semi-liquide. Ce produit était relativement luxueux pour que certains acquéreurs prennent le soin de graver leurs noms sur l'épaule des vases (Maurin 1987). Nous l'avons vu à Cierzac, Boutiers, Port d'Envaux et Saint-Just. Par ailleurs —mais c'est peut-être le hasard des découvertes—, il semble bien que la consommation a

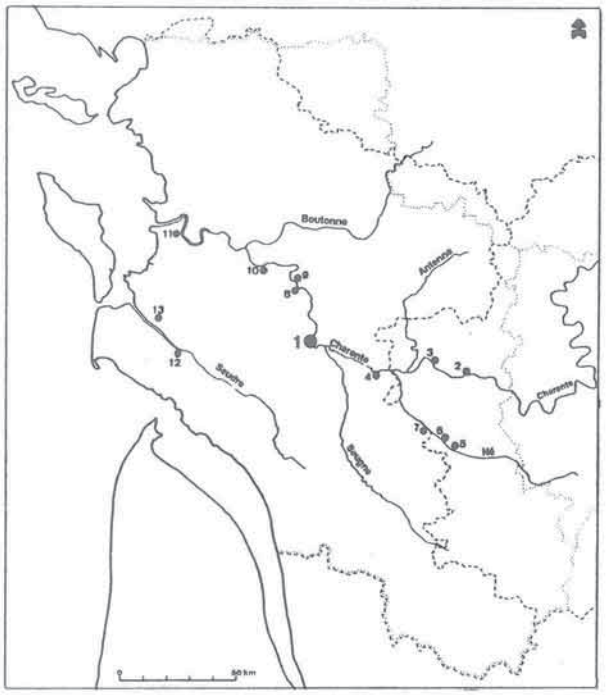



Figure 3 - Carte de situation des lieux de découvertes mentionnés dans le texte (C. Vernou).

été effectuée prioritairement dans la vallée du fleuve et de ses affluents (Charente, Né, Seudre).

Fort de ces quelques remarques, je pense qu'il faut peut-être chercher la solution vers un produit d'origine maritime, à base de poissons. L'ouverture importante devait avoir pour fonction de faciliter remplissage et vidage du produit. Lorsqu'on parle de poissons dans l'Antiquité, le mot *garum* vient de lui-même. Mais pour ces bouteilles, il doit falloir préférer les *salsamenta* ou poissons coupés en morceaux et salés. On peut encore évoquer l'hypothèse d'une conserve de l'*hallex* correspondant à la lie du *garum*, "c'est-à-dire de la chair de poisson pas encore parvenue à la complète décomposition liquide" (Laubenheimer 1990). Ce résidu moins noble pouvait connaître une commercialisation plus régionale ?

Si notre hypothèse est fondée, cela amènerait à reconsidérer les établissements maritimes d'époque romaine. Les sites ayant livré des bassins, en particulier dans l'île d'Oléron, avaient peut-être une telle fonction (Vernou 1990) ? Enfin que faut-il penser des fabrications du contenant à Saintes si l'on suit notre raisonnement ? Faut-il envisager un transport en masse jusqu'à Saintes, où les produits marins pouvaient subir par la suite un nouveau conditionnement ? De telles hypothèses ont été formulées pour ce qui est des amphores produites à Lyon (Desbat 1987). Bien entendu, la question n'est pas tranchée...

Il semblait important de dresser un bilan de nos connaissances sur cette forme originale parmi les productions saintongeaises et de diffuser le plus largement possible cette information afin que des remarques nous soient adressées. En particulier, j'aimerais bien savoir si des exemplaires ont été découverts dans d'autres régions de la Gaule ; en priorité en Aquitaine, bien entendu. La période d'utilisation semble avoir été courte : deux décennies, peut-être moins. L'aspect élancé de ces vases, le manque de stabilité obligeant un conditionnement spécifique lors des transports, la perte de place lors des enfournements (empilage impossible) ont dû accélérer l'abandon de ce contenant original. Mais, une fois de plus, on ne peut s'empêcher d'être rêveur devant l'ingéniosité des potiers de l'Antiquité qui, pour une fonction particulière, une clientèle exigeante, étaient aptes à composer un produit adapté.



## BIBLIOGRAPHIE

**Baigl et Vernou 1990** : J.-P. BAIGL, C. VERNOU *et alii,* Le site gallo-romain de la rue Grelaud à Saintes, dans *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, 16, 1990, p. 7-74 (pl. VIII, fig. 61).

**Bavoux 1983** : A. BAVOUX, *Potiers et Poteries - Témoignages photographiques de la carte postale*, Ed. Ch. Corlet, Condé-sur-Noireau, 1983.

**Bégué *et al.* 1972** : J.-P. BEGUE, J.-L. TILHARD et M. ROUVREAU, La céramique gallo-romaine recueillie à la clinique Richelieu à Saintes, dans *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 7e fasc., 1972, p. 3-21 (fig. 8, nº 351).

**Burgaud 1940** : P. et P. BURGAUD, La *villa* gallo-romaine de La Vergnée à Romegoux, dans *Revue Archéologique*, II, 1940, p. 46-61.

**Coutureau 1992** : M. COUTUREAU, Collection Lavoies Vincent, dans *Recherches archéologiques en Saintonge*, Société Archéologique de la Charente-Maritime, Saintes, 1992, p. 49-54 (fig. 20, p. 54).

**Desbat 1987** : A. DESBAT, Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 159-166.

**Duprat 1986** : P. DUPRAT, Soubies-Le Renfermis - Sauvetage urgent, dans *Bulletin Archéologique de Poitou-Charentes*, 15, 1986, p. 41-43.

**Gabet 1969** : C. GABET, La céramique gallo-romaine recueillie à Pépiron (Charente-Maritime), dans *Gallia*, 27, 1969, p. 47-50 (fig. 9, nº 4, p. 51).

**Hillairet 1991** : J.-L. HILLAIRET : Coulonge-sur-Charente - Fouille de sauvetage d'un puits antique et d'une fosse du Haut Moyen Age, dans *Bulletin de la Société Archéologique de la Charente-Maritime*, 18, 1991, p. 84-85.

**Hillairet 1992** : J.-L. HILLAIRET : Fouille de sauvetage urgent - clinique Richelieu 1992, dans *Bulletin de la Société Archéologique de la Charente-Maritime*, 19, 1992, p. 90-92.

**Laubenheimer 1990** : F. LAUBENHEIMER, *Le temps des amphores en Gaule - Vins, huiles et sauces*, Ed. Errance, La Chapelle-Montligeon, 1990.

**Maurin 1987** : L. MAURIN, Vases inscrits de Cierzac dans l'Antiquité, dans *Revue de Saintonge et de l'Aunis*, 13, 1987, p. 11-19 (fig. 1 et 2).

**Santrot 1979** : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Ed. du CNRS, Paris-Bordeaux, 1979.

**Vernou 1982** : C. VERNOU, Boutiers-Saint-Trojan - Les Coulées - Sauvetage, dans *Bulletin Archéologique de Poitou-Charentes*, 11, 1982, p. 6-8.

**Vernou 1983a** : C. VERNOU, Fouille de sauvetage urgent au 10 rue Port-La-Rousselle, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Charente-Maritime*, 10, 1983, p. 31-34.

**Vernou 1983b** : C. VERNOU, Fouille de sauvetage urgent des ateliers municipaux - rue Daniel Massiou, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Charente-Maritime*, 10, 1983, p. 34-37 (fig. 12).

**Vernou 1990** : C. VERNOU, *La ferme gallo-romaine de La Haute-Sarrazine, Cognac-Crouin*, Catalogue d'exposition du Musée de Cognac, Cognac, 1990, p. 34-38 et fig. 21.

**Vernou 1991** : C. VERNOU, *Céramiques en Cognaçais - Histoire d'une tradition*, Catalogue d'exposition du Musée de Cognac, Cognac, 1991 (fig. 1, p. 14).

**Vernou 1992** : C. VERNOU, Salignac-sur-Charente - Prés des Rois, dans *Bilan Scientifique Région Poitou-Charentes* (21), 1992, p. 40.

**Vernou et Vienne 1987** : C. VERNOU et G. VIENNE, Une nouvelle officine de potiers à Saintes (Charente-Maritime), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 167-182.

* *
*

## DISCUSSION

Président de séance : C. SCHUCANY

***Caty SCHUCANY** : Ces vases me rappellent, un peu, les petits opercules ("amphorisques") qu'on utilisait pour fermer les amphores ; ils ont une pâte similaire et des parois très épaisses et je pense qu'une paroi très épaisse peut signifier l'usage du transport, comme pour les amphores. C'est peut-être un indice.*

***Christian VERNOU** : Tout au moins pour la partie inférieure. Mais cela pose, effectivement, un problème de transport pour le calage, que ce soit sur des chariots ou dans des bateaux ; une fois pleine, cette bouteille est très instable puisque le pied fait moins de 10 cm de diamètre.*

***Mark WOOD** : Tous les fonds sont plats ?*

***Christian VERNOU** : Oui.*

***Mark WOOD** : Si la moitié basse est plus épaisse, est-il possible de la planter dans le sol jusqu'à un certain niveau ?*

***Christian VERNOU** : Oui, mais dans quel but ? Pour le stockage ?*

***Mark WOOD** : Oui.*

***Christian VERNOU** : Peut-être. On peut tout supposer.*

***Armand DESBAT** : Il faudrait que je fasse des recherches mais je pense qu'il est arrivé un exemplaire de ces vases dans la région lyonnaise ; c'est anecdotique. En ce qui concerne ton hypothèse d'éventuels récipients à garum, c'est aussi de ce côté-là que j'aurais tendance à chercher ; avec ces vases à pieds très creux, on en a d'autres exemples. En revanche, je n'ai pas très bien saisi la chronologie de cette production.*

***Christian VERNOU** : L'atelier de Saintes se situe entre 70 et 120 apr. J.-C. Les rares éléments de référence de lieux de consommation se placent vers la fin du Ier s. et le début du IIe s. Le dépotoir de la villa Boutiers-Saint-Trojan est daté des années 100, à peu près. Généralement, on se situe dans le dernier quart du Ier s. et dans le cours du IIe s.*

***Hugues VERTET** : A propos de cette bouteille, serait-il possible de faire un rapport entre le volume du vase et le volume intérieur utile, entre le contenant et le contenu ?*

***Christian VERNOU** : J'ai fait une estimation du volume à partir de l'exemplaire complet que j'ai au musée de Cognac ; c'est à peu près un litre mais tout dépend où on arrête le remplissage car il faut bien boucher.*

***Hugues VERTET** : Car il y a un rapport curieux entre contenant et contenu !*

***Christian VERNOU** : Je dirais 1 pour 3/4.*

***Alberto LOPEZ MULLOR** : Sur le site que j'ai présenté, à Darró, nous avons une bouteille très semblable (mais, bien sûr, c'est autre chose) dans un niveau de 50 av. J.-C.*

***Christian VERNOU** : Merci. C'est peut-être un prototype !*

***Caty SCHUCANY** : Il est étonnant qu'il y ait autant de pièces avec des graffitis ; c'est peut-être un indice ?*

***Christian VERNOU** : Tout à fait. Pour moi, c'est l'indice d'un produit relativement luxueux auquel on tient.*

***Hugues VERTET** : On a aussi, dans les petits vases en forme d'animaux, à glaçure plombifère, des parois très épaisses et une faible contenance. Cela rappelle beaucoup le commerce moderne où le contenant est plus important que le contenu.*

***Caty SCHUCANY** : Ou aussi important !*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Armand DESBAT

# OBSERVATIONS SUR DES FOURS À TUBULURES DES Ier ET IIe SIÈCLES À LEZOUX

On sait depuis longtemps que la fabrication de céramique sigillée a nécessité l'utilisation d'un type de four particulier, permettant la cuisson des vases, et surtout la vitrification du revêtement argileux, en atmosphère oxydante (mode C de M. Picon, 1973). Il s'agit de fours à flammes moufflées, aménagés en adaptant des tubulures sur les carneaux de la sole, ce système permettant de conserver l'atmosphère ambiante oxydante dans le laboratoire durant la cuisson. Le système a été clairement identifié et décrit sur des fours bien conservés[1] et on en a déduit que la présence de tubulures était un des éléments permettant de déceler la fabrication de sigillée "vraie", c'est-à-dire à vernis rouge "grésé" (ou vitrifié) par opposition aux diverses céramiques à revêtement rouge non grésé, imitations de sigillées, céramiques engobées, ou sigillées "claires" pour lesquelles une cuisson en mode A, dans un four à flammes nues, était suffisante. Dans le cas des ateliers de Lezoux, on a constaté le passage, à la fin du Ier s. ou au début du IIe s., de productions à vernis non grésé et à pâte siliceuse, aux sigillées *stricto sensu*, à vernis grésé et à pâte calcaire (cf. Picon 1973 et 1989). On pouvait en déduire logiquement que ce passage devait s'accompagner de la fabrication de fours à tubulures, inexistants jusque là, puisque non nécessaires.

Toutefois des observations récentes semblent attester l'utilisation, dès le Ier s., de fours à tubulures dans l'atelier de Lezoux.

## LES TUBULURES DU Ier SIÈCLE

Plusieurs contextes du Ier s. ont en effet livré des éléments de tubulures, en particulier sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos[2] (Bet et Gangloff 1987).

♦ Plusieurs éléments de tubulures ont été recueillis dans une fosse (F 189), en association avec un mobilier pré-flavien, notamment tibérien (Fig. 1, nos 1 et 2).

♦ D'autres éléments (nos 3 et 5) proviennent d'une autre fosse (GIR.86 C16), qui contenait du mobilier daté du milieu du Ier s.

♦ Un troisième ensemble (no 6) provient d'un four arasé (F 143). Ce four, conservé sur 60 cm de haut, présentait une forme octogonale, avec un canal de chauffe de 1,80 m de long sur 30 cm de large. Son comblement a livré essentiellement des éléments de four, ainsi que quelques tessons de sigillée claudiens.

♦ D'autres fragments, moins bien conservés, sont issus d'autres contextes : F 204, four pré-flavien, et F 101.

♦ Sur le site de la Gendarmerie[3], plusieurs fragments de tubulures du même type (no 4) ont été recueillis dans les déblais de destruction d'un four des IIe-IIIe s., qui contenait une part importante de matériel résiduel (céramiques du Ier s., dont les gobelets "type Mathonnière").

Les caractéristiques de ces éléments de tubulures les distinguent de celles des fours des IIe et IIIe s. : leur paroi est peu épaisse (de 5 à 8 mm) et leur diamètre est faible ; inférieur le plus souvent à 10 cm, il n'est que de 7 cm pour le no 3. Ils présentent en outre un rétrécissement à la partie supérieure, destiné à l'emboîtement des éléments les uns sur les autres. Le diamètre de l'embout formé par le rétrécissement du tuyau varie de 5 à 8 cm et sa hauteur de 1 à 3 cm. Le seul élément complet (no 1) présente une hauteur de 20,2 cm, mais on peut restituer pour l'exemplaire no 2 une hauteur comprise entre 16 et 17 cm.

Plusieurs exemplaires montrent une pâte beige, assez fine, très différente de celle des tubulures du IIe s.,

1 En 1824 furent publiés la description et le dessin d'un four de Heiligenberg, par Schweighauser, repris par Brongniart (1877, pl. IV).

2 Fouilles de Ph. Bet (1986-1987). Je dois à Philippe Bet la datation des contextes de découverte et d'avoir pu étudier ce matériel. Qu'il trouve ici l'expression de mes sincères remerciements.

3 Sauvetage de H. Vertet (1977). Il ne s'agit pas d'une fouille proprement dite mais de la collecte de matériel résultant de la destruction d'un four éventré lors de la construction de la gendarmerie (Vertet 1979, p. 154).

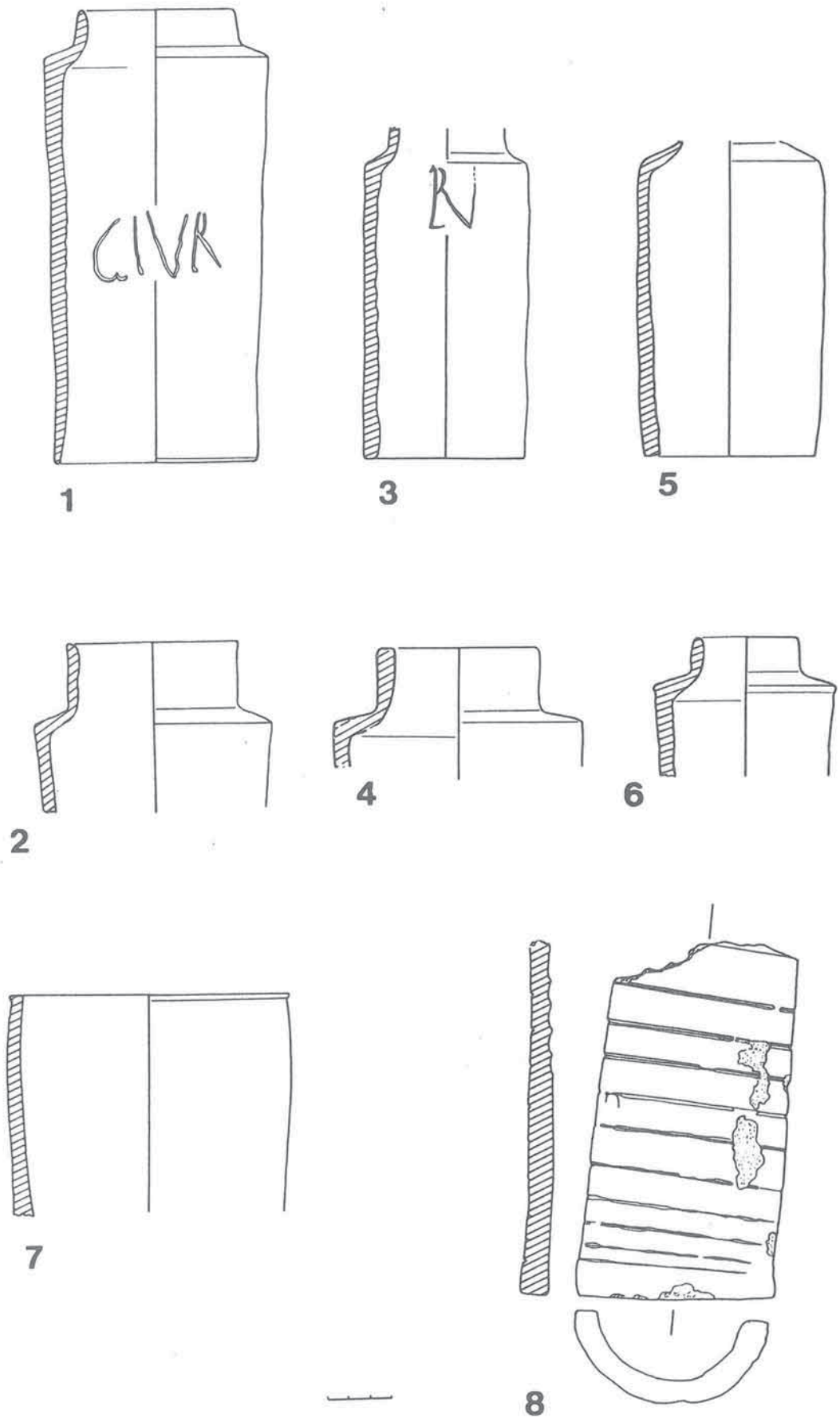



Figure 1 - Tubulures du I^er s. 1 à 4 et 6 à 8 : Z.A.C. de l'Enclos ; 5 : Gendarmerie.

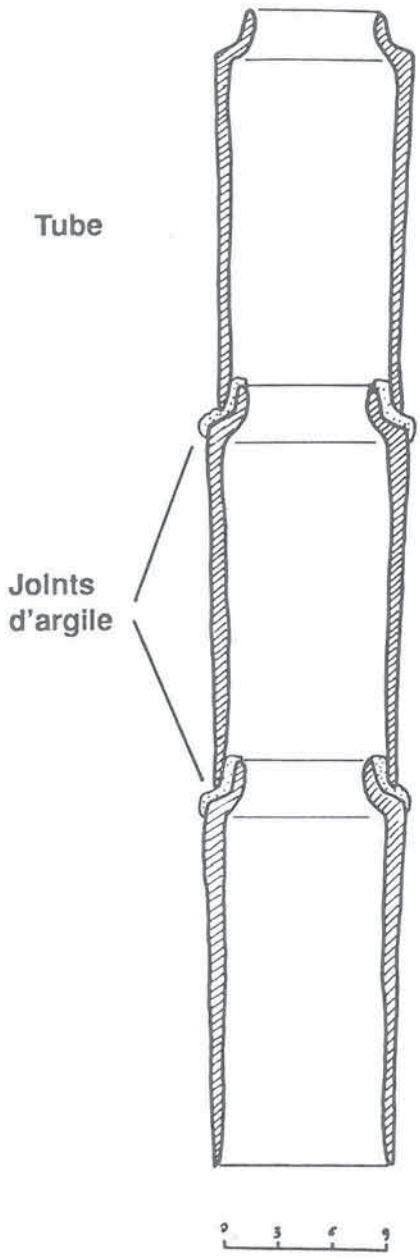



Figure 2 - Schéma d'assemblage des tubulures.

rouge avec un fort dégraissant, et de même nature que celle des tuiles et des briques.

Il est important de préciser que plusieurs de ces tuyaux présentent des traces de dépôt de cendres, voire de vitrification sur leur face interne. Celles-ci attestent qu'il s'agit bien de tubulures de four et non de tuyaux d'adduction d'eau ou encore d'éléments destinés à la construction de voûtes.

Dernière caractéristique enfin, deux éléments (Fig. 1, nos 1 et 3) présentent des graffites exécutés avant cuisson. Le premier, complet, livre l'inscription GIVR. On ne connaît aucun nom de potier pouvant commencer par ces lettres. S'il s'agit de *tria nomina* G(ai) Iu(lii) R(...), ceux-ci n'évoquent rien de connu à Lezoux. Peut-être faut-il y voir une abréviation avec un chiffre G...IV (chiffre) R... ? La seconde inscription, partielle, montre un R avec une ligature le rattachant à une lettre incomplète.

On a trouvé en association avec ces diverses tubulures des morceaux de luts d'argile qui permettent de reconstituer précisément l'emboîtement des tuyaux avec un bourrelet d'argile fraîche destiné à assurer l'étanchéité (Fig. 2).

En dehors de ces tubulures, certains contextes de la Z.A.C. de l'Enclos ont livré d'autres éléments. Il faut signaler l'existence dans les contextes F 189 et F 250 de fragments se rapportant à des cylindres de terre cuite, de diamètre (16 cm) plus important (Fig. 1, nº 7). Leur pâte est fine, bien cuite, et leur épaisseur inférieure à 1 cm. Aucun profil complet n'a pu être reconstitué. Dans le four (F 143) de la Z.A.C. de l'Enclos, les *tubuli* étaient associés à de nombreux fragments d'éléments semi-cylindriques, présentant des stries sur leur face externe (Fig. 1, nº 8 et Fig. 3). Ces éléments ont été façonnés en coupant en deux dans le sens de la hauteur des tuyaux, dont le diamètre est sensiblement le même que celui des *tubuli* mais dont la facture est plus grossière. Aucun élément complet n'a été recueilli, mais leur hauteur paraît avoir été sensiblement la même, les fragments les plus complets donnant une hauteur de 18 cm. Aucun fragment ne présente de rétrécissement comparable aux *tubuli*. En revanche, plusieurs des éléments présentent encore les restes d'un placage d'argile, et de nombreux fragments de luts conservent les empreintes de ces demi-tuyaux et des stries horizontales (et quelquefois verticales) aménagées à la surface pour faciliter l'adhérence de l'argile (Fig. 4). Il ne fait donc pas de doute que ces demi-cylindres tapissaient la paroi interne du four et constituaient un chemisage de toute la paroi du laboratoire.

On connaît le même système avec des *tubuli* complets, non seulement à Lezoux même (Caillaud 1914), mais également à Colchester (Hull 1963), Heiligenberg (Brongniart 1877 pl. IV) et à Luxeuil (Kahn 1990).

Les exemplaires de tubulures du Ier s. de la Z.A.C. de l'Enclos et de la Gendarmerie ne constituent pas une découverte isolée et il s'avère que d'autres ont été découverts par le passé. On peut rappeler une découverte semblable réalisée dans la propriété Plicque et publiée par Mme Mathonnière-Plicque et A. Grenier (1964). Plusieurs tuyaux de même type que ceux découverts à la Z.A.C. de l'Enclos ont été recueillis associés à un four circulaire (Mathonnière-Plicque et Grenier 1964, fig. 1 à 4, p. 56).

Un tuyau entier mesurait 21 cm de hauteur pour 8 cm de diamètre. Il comportait en outre un graffite indéchiffrable gravé avant cuisson. Deux autres tuyaux fragmentaires comportaient également des graffites. Sur le premier a été lue l'inscription *Orantixus* et sur le second la terminaison *...ixus*. Dans l'environnement du four a été recueilli un abondant mobilier du Ier s., comprenant outre des cruches blanches et des gobelets "type Mathonnière", des sigillées. Parmi celles-ci on notera la présence de plusieurs fragments de Drag. 29 signés TITOS, et surtout de nombreux exemplaires de la signature *Orantix*, "particulièrement fréquente sur des assiettes, coupes et bols Dragendorff 29".

La similitude du nom relevé sur les tubulures et sur

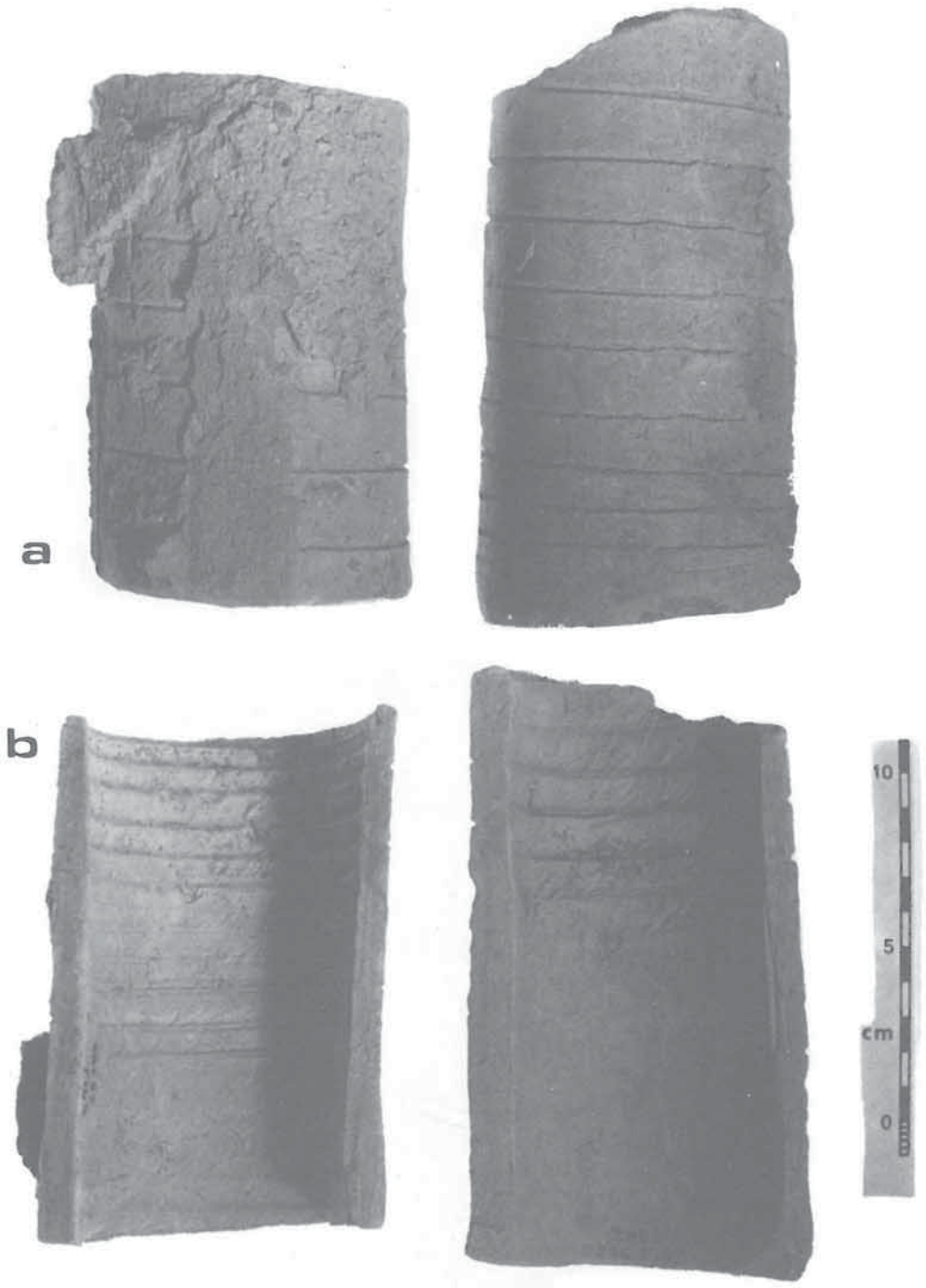



Figure 3 - Z.A.C. de l'Enclos. Demi-tubulures du four (F 143).
**a** : face externe ; **b** : face interne (cliché C. Thioc, MCGR de Lyon).

certaines sigillées confirme l'utilisation de ces tubulures dans un four du Ier s., destiné à la cuisson de sigillées à revêtement non grésé.

Ces constatations démontrent que, sans être la règle, des potiers de Lezoux ont réalisé et utilisé des fours à tubulures dès le Ier s., sans pour autant fabriquer des sigillées à vernis grésé. Cette évidence modifie quelque peu la conception que l'on pouvait avoir sur l'évolution technique de cet atelier et soulève évidemment des interrogations. La principale est la raison d'être de l'adoption de ce type de four par certains potiers ?

Faut-il voir dans l'aménagement de ces fours une tentative des potiers de fabriquer des sigillées à vernis grésé ? Cela ne paraît pas être le cas. Du moins, rien dans l'aspect des productions recueillies en association avec ces tubulures ne traduit des essais ou des qualités de vernis différentes des productions contemporaines. Faut-il alors voir dans ce phénomène simplement l'imitation des fours à sigillée en usage à la même époque en Gaule du Sud ? Il est difficile de démontrer cette hypothèse, d'autant que l'on connaît mal les fours de La Graufesenque, pourtant c'est elle qui paraîtrait la

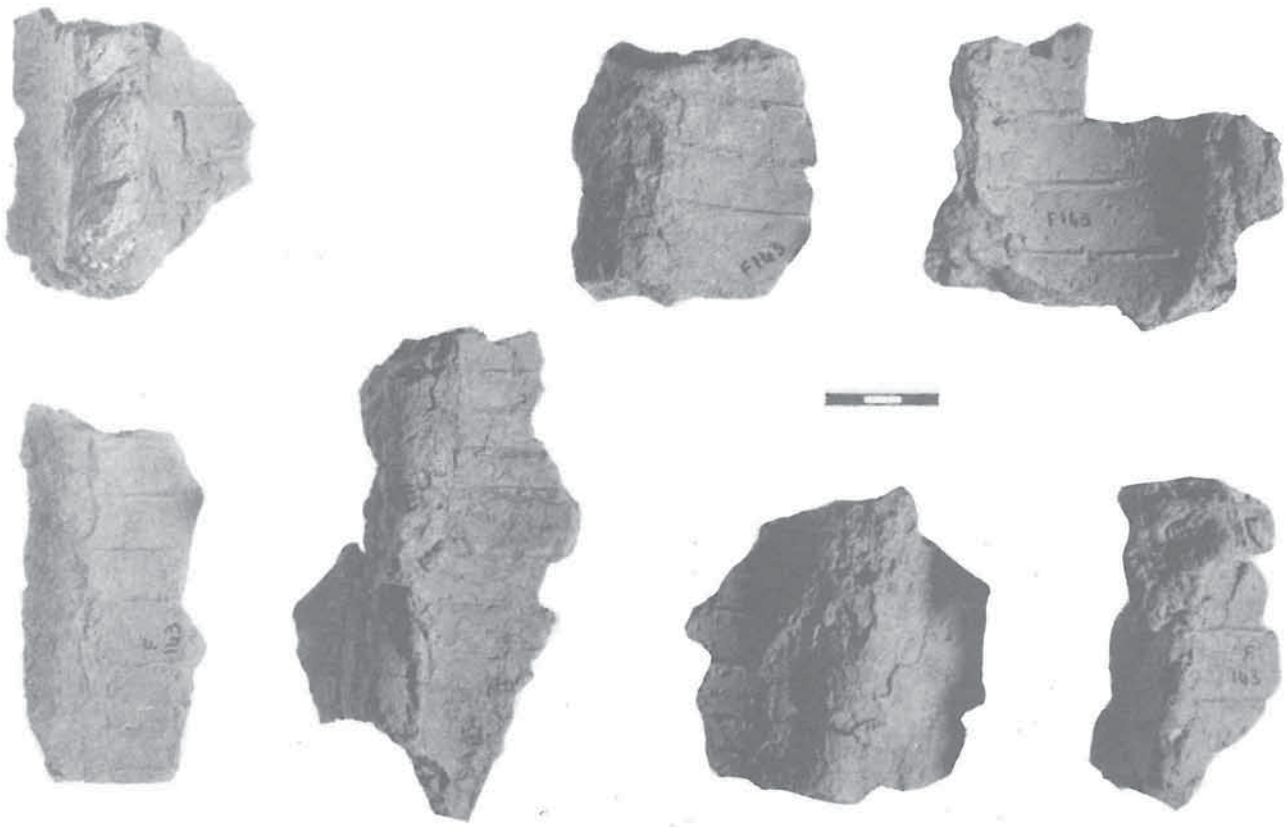


Figure 4 - Z.A.C. de l'Enclos. Demi-tubulures du four (F 143). Luts d'argile avec l'empreinte des demi-tubulures (cliché C. Thioc, MCGR de Lyon).

plus vraisemblable. L'adoption de fours à tubulures correspondrait dans ce cas à imiter le plus possible les ateliers producteurs de sigillée de Gaule du Sud. On peut penser que cette imitation n'a pas dû avoir beaucoup d'incidence sur la qualité des produits mais a représenté en revanche un surcoût pour la production, ce qui expliquerait que cette pratique n'ait pas été généralisée. Dans l'état actuel de nos connaissances les questions restent ouvertes. Il faut espérer que d'autres observations ou de nouvelles découvertes permettront de mieux comprendre le processus qui a conduit à l'élaboration de ces fours.

## LES TUBULURES DES IIe et IIIe SIÈCLES

Comme nous l'avons déjà signalé, les tubulures rencontrées dans les fours des IIe et IIIe s. se distinguent des exemplaires précédemment étudiés. Il s'agit de tubes cylindriques sans rétrécissement à la partie supérieure, dont la hauteur est de 20 cm en moyenne et l'épaisseur des parois souvent supérieure à 2 cm.

Ces éléments ne se montent pas par emboîtement mais sont simplement posés les uns sur les autres, l'étanchéité étant assurée par un boudin d'argile molle. De nombreux fragments de ces boudins d'argile écrasés ont été trouvés associés à des éléments et quelquefois encore collés à l'extrémité du tuyau.

Un fragment de tubulure recueilli sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos (Fig. 5, 6 et 7) illustre le système de raccordement et de fixation sur la sole. L'élément qui constitue la base de la tubulure est emboîté sur un tuyau plus petit, enfoncé dans le carneau de la sole et dont le diamètre correspond pratiquement à celui du carneau et au diamètre intérieur de la tubulure. Un autre élément montre également un tuyau plus petit emboîté dans une tubulure (Fig. 8). Dans les deux cas la température élevée atteinte au débouché des carneaux a soudé les différentes parties ensemble.

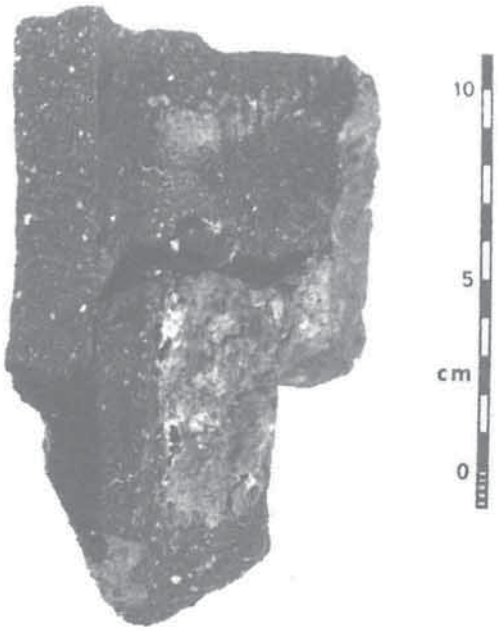



Figure 5 - Coupe d'un fragment de tubulure avec le système d'emboîtement sur la sole (cliché C. Thioc, MCGR de Lyon).

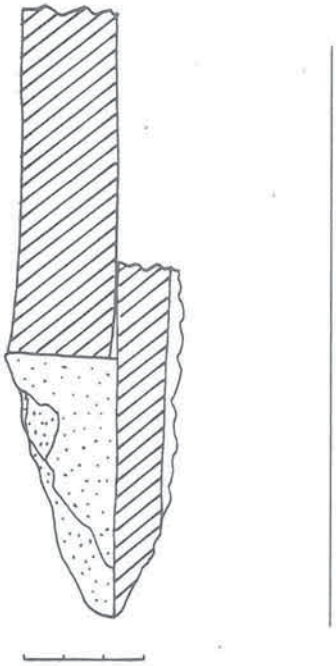


Figure 6 - Coupe d'un fragment de tubulure avec le système d'emboîtement sur la sole.

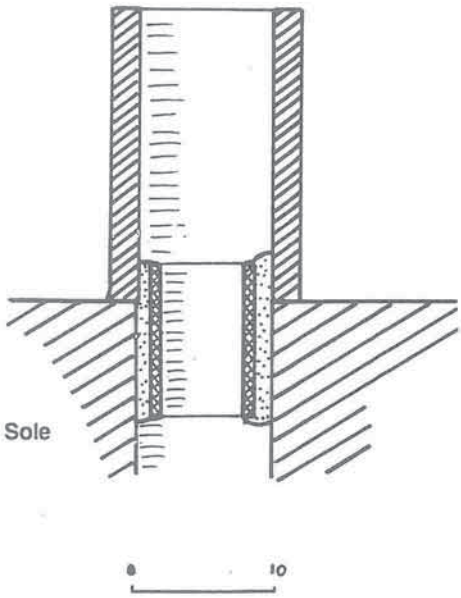



Figure 7 - Schéma du raccordement de la tubulure avec la sole.

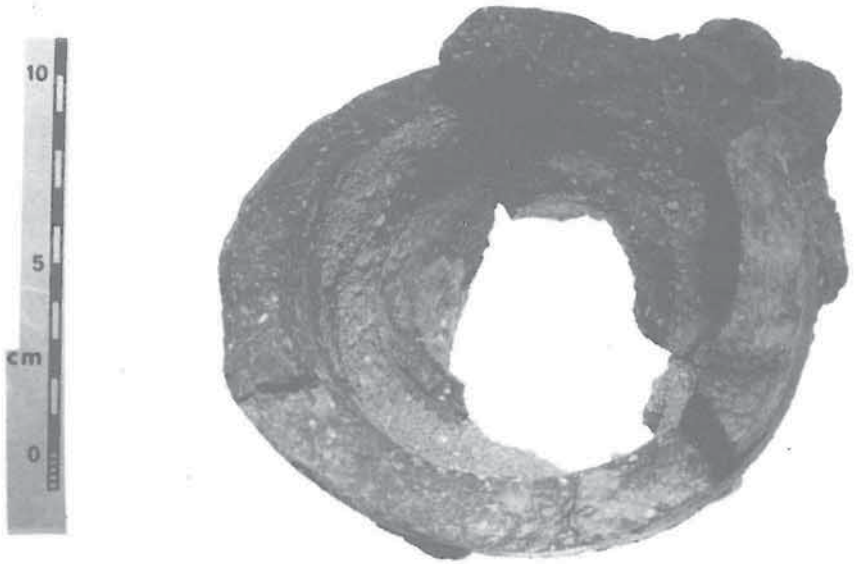



Figure 8 - Tubulure avec le petit tuyau de raccord (cliché C. Thioc, MCGR de Lyon).

Un système de raccord analogue est décrit dans les ateliers d'Argonne (Chenet et Gaudron 1955, fig. 39e) et à Colchester.

Parmi les autres éléments trouvés en association figurent des disques d'argile percés en leur centre, qui présentent une face plane et une face conique (Fig. 9). On y avait vu à tort, autrefois, des tournettes ou des girelles de tour (Déchelette 1904, Hermet 1935, Terrisse 1968) ou encore des supports de vases (Chenet et Gaudron 1955), mais on admet maintenant qu'ils constituent des éléments intermédiaires dans les tubulures, destinés à aménager des casiers selon la technique de l'encastage et à éviter d'avoir à constituer des piles de vases trop importantes (Vernhet 1981) (Fig. 10).

A côté des tubulures lisses figurent des tubulures avec impressions en creux, dessinant des lignes ondulées verticales (Fig. 11). Ce traitement de surface évoque des stries d'accrochage et on peut penser que ces tubes correspondent aux tubulures fixées contre la paroi des fours selon le même système que les fours du I$^{er}$ s.

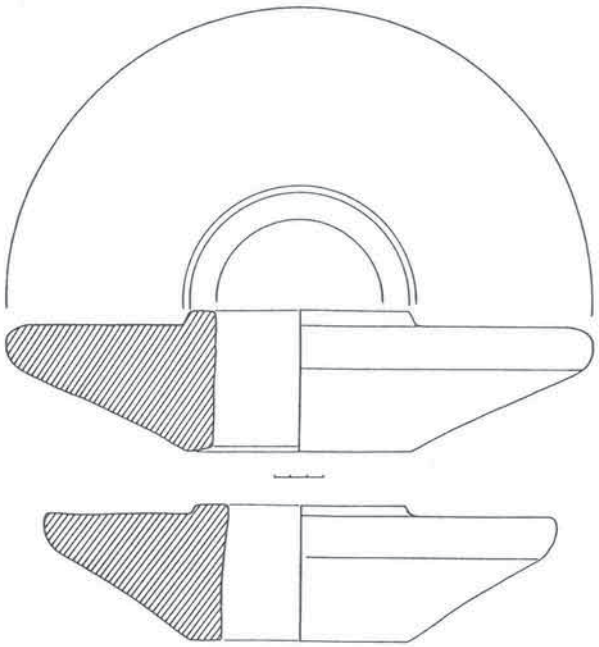


Figure 9 - Pseudo-tournette.

Il faut signaler encore des fragments de chapeaux de cheminées qui constituaient la partie terminale des tubulures. En forme de dôme ces éléments comportent des ouvertures latérales découpées et un sommet percé.

Tous ces différents éléments se retrouvent à La Graufesenque dans le grand four étudié et reconstitué par A. Vernhet (1981), mais également, à quelques variantes près, dans d'autres ateliers de sigillée, en Gaule du Centre, aux Martres-de-Veyres (Terrisse 1968), dans l'Est en Argonne (Chenet et Gaudron 1955), à Rheinzabern, Heiligenberg, Ittenweiler (Forrer 1911) et à Colchester (Hull 1963). On doit remarquer que ces ustensiles se retrouvent dans des ateliers d'époques différentes, qui correspondent à la période de grande production des sigillées et à des fours qui peuvent atteindre de grandes tailles. On sait par exemple maintenant que des fours comparables au grand four de La Graufesenque ont existé à Lezoux, notamment sur le site de la Z.A.C. de l'Enclos (Bet et Gangloff 1987). On constate donc que la standardisation des ateliers de sigillée se traduit non seulement dans la production mais également dans les accessoires de fabrication.

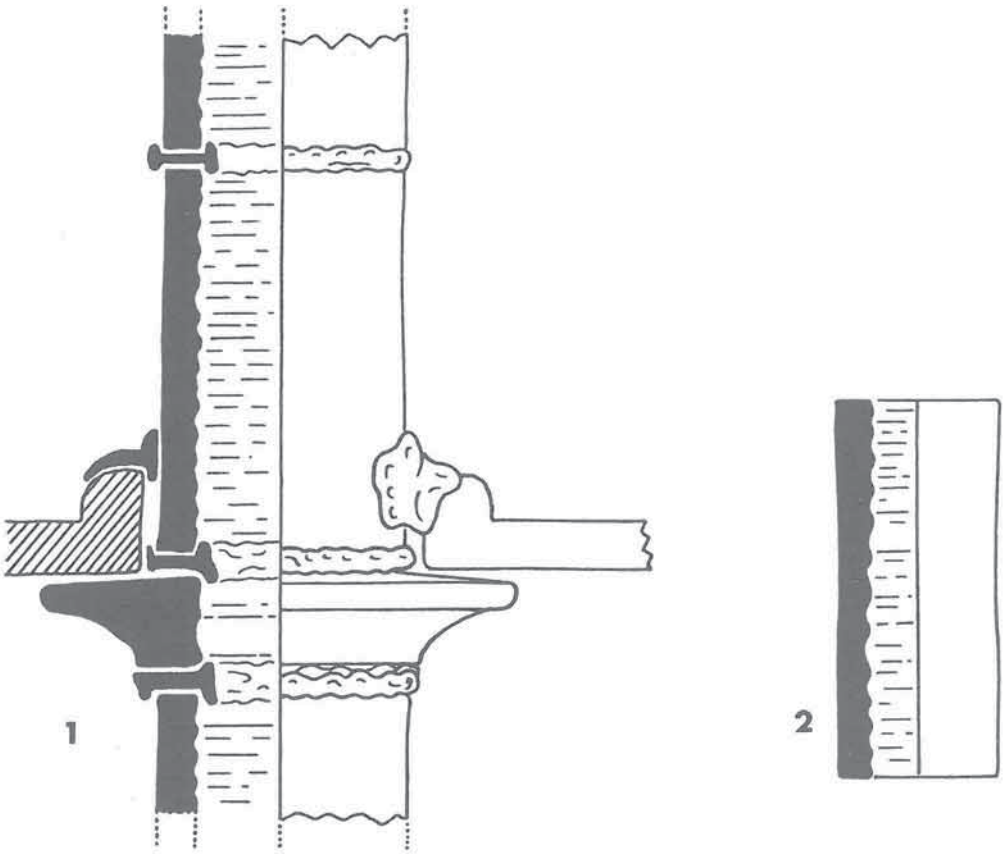



Figure 10 - Reconstitution de l'utilisation des disques d'argile et tuyau de petit diamètre, d'après Verhnet 1981.

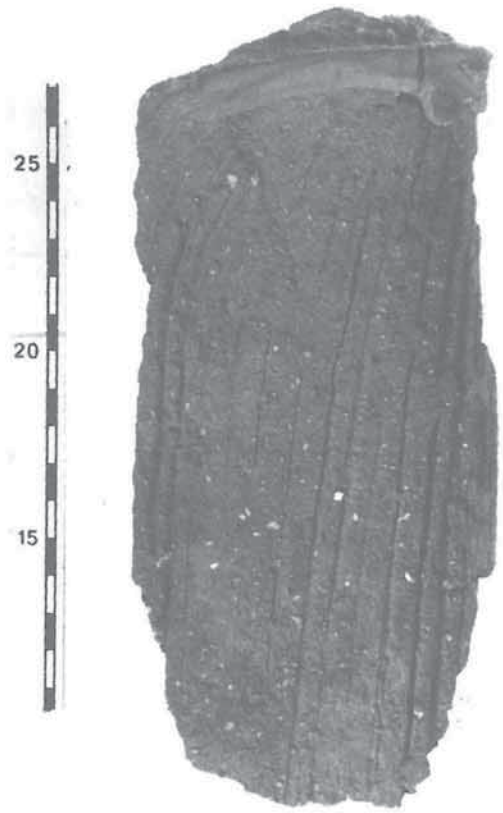



Figure 11 - Eléments de tubulures du IIe s. avec stries d'accrochage ondulées (cliché C. Thioc, MCGR de Lyon).



## BIBLIOGRAPHIE

**Bet et Gangloff 1987** : P. BET et R. GANGLOFF, les installations de potiers sur la Z.A.C. de l'Enclos à Lezoux (Puy-de-Dôme), dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 145-157.

**Caillaud 1914** : G. CAILLAUD, Un four de potier gallo-romain de Lezoux, dans *Bulletin Archéologique National*, 1914, p. 447-460.

**Chenet et Gaudron 1955** : G. CHENET et G. GAUDRON, *La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles*, VIe suppl. à *Gallia*, 1955.

**Déchelette 1904** : J. DECHELETTE : *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904, tome II.

**Forrer 1911** : R. FORRER, *Die römischen Terrasigillata-Töpfereien, von Heidelberg-Dinsheim und Itterweiler in Elsass-Mitteilungen der Gesellschaft für Erhaltung der geschichtlichen Denkmäler in Elsass XXIII (2)*, Strasbourg, 1911.

**Hermet 1934** : F. HERMET, *La Graufesenque (Condatomago)*, Paris, 1934, 2 vol.

**Hull 1963** : M. R. HULL, *The Roman potters'kilns of Colchester*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XXI, Oxford, 1963.

**Kahn 1990** : P. KAHN, L'atelier du Chatigny à Luxeuil (Haute-Saône) : structures et approche des productions, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Mandeure-Mathay*, 1990, p. 69-71.

**Picon 1973** : M. PICON, *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de Recherches sur les techniques gréco-romaines 2, Dijon, 1973.

**Picon 1989** : M. PICON, Transformations techniques et structures économiques : le cas de Lezoux, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p.31-33.

**Terrisse 1968** : J. R. TERRISSE, *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyres (Puy-de-Dôme)*, supplément à *Gallia* XIX, 1968.

**Vernhet 1981** : A. VERNHET, Un four de La Graufesenque (Aveyron) : la cuisson des vases sigillées, dans *Gallia*, 39, 1981, p. 25-43.

**Vertet 1981** : H. VERTET, Les fours de potiers gallo-romains du centre de la Gaule, dans *Acta Praehistorica et Archaeologica*, Belin, 1979, p. 154-157.

## DISCUSSION

Président de séance : Ph. BET

***Hugues VERTET*** *: A Coulanges, dans des fours de la même époque, je n'ai pas trouvé de tubulures. A Toulon-sur-Allier, je voudrais signaler que les petits chapeaux que tu as mentionnés et qui sont à l'extrémité des tubulures étaient remplacés par des vases de sigillée percés de 4 ou 5 trous ronds, de 4 ou 5 cm de diamètre ; on voyait que le vase avait surchauffé et qu'il était certainement utilisé pour couvrir l'extrémité du tuyau. Quand on a trouvé ces tubulures, dans les fours du Ier s., on s'est demandé si on pouvait mettre à la fois des vases et des tubulures parce que le volume du four était tout petit. La question reste donc posée : à quoi servaient ces tubulures ?*

***Armand DESBAT*** *: Du point de vue du volume des fours, les tubulures sont elles-mêmes très réduites ; des tubulures de 8 cm de diamètre n'ont rien à voir avec les énormes tuyaux que l'on a au IIe s. Justement, je voulais savoir si tu avais fréquemment rencontré dans les niveaux du Ier s. des éléments de tubulures ?*

***Hugues VERTET*** *: Non, quelques-uns seulement et, comme tu le dis, toujours avec des parois assez fines et des traces de tournage, sans rapport avec les gros éléments qu'on trouve à Toulon-sur-Allier au IIe s., à Lezoux, à Vichy et à La Graufesenque.*

***Philippe BET*** *: Il faut préciser que certaines des tubulures de la Z.A.C. de l'Enclos, présentées par Armand, ont été trouvées à proximité d'un four rectangulaire à double alandier, donc d'un four d'une contenance plus importante que pour un petit four circulaire.*

***Armand DESBAT*** *: Dans le cas de la découverte Mathonnière, il s'agit d'un four circulaire.*

***Hugues VERTET*** *: Sur la route de Maringues et aussi dans le terrain de la Z.A.C. de l'Enclos que j'avais fouillés, il y avait aussi quelques rares fragments de tubulures et il me semble qu'ils étaient dans les dépotoirs de fours circulaires.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Je voudrais rappeler qu'à La Boissière-Ecole, pour la première moitié du IIIe s., on a trouvé deux fours à tubulures qui ont produit des imitations, non grésées, de sigillées. Ce sont des fours tout petits et les tubulures sont un peu particulières ; ce sont des demi-tubulures, les carneaux étant uniquement disposés à la périphérie du four, ces demi-tubulures étant plaquées contre la paroi du four. Voilà donc un autre exemple tout à fait atypique. Je pense, comme vous, que ce système avait pour but d'éviter tout accident, tout noircissage, tout risque d'enfumage des céramiques plutôt qu'une volonté de grésage ; il était peut-être utilisé pour un problème de couleur plutôt que pour une question de température.*

***Philippe BET*** *: A Lezoux également, pour des petits fours circulaires précoces (fouille MR 89), il y a un système de double parois. Le remplissage de ces fours était composé de céramiques à engobe blanc mais on ne peut pas vraiment préjuger de ce qu'ils cuisaient.*

***Yves RIGOIR*** *: Avec les tubulures à emboîtement, avez-vous trouvé des disques qui servent à faire les étages ?*

***Armand DESBAT*** *: Non.*

***Yves RIGOIR*** *: Ce qui peut donc expliquer que ces tubulures n'aient pas servi à l'enfournement proprement dit ?*

***Armand DESBAT*** *: Je pense que le système de disques et d'étages correspond à des encastages dans de très grands fours. Pour des petits fours d'1 m de diamètre, on peut empiler les vases sur une hauteur suffisante sans qu'il y ait nécessité de faire des étagères et ces toutes petites tubulures se prêteraient assez mal à supporter des disques. On voit bien que ce n'est pas le même système : elles s'emboîtent pour faire une cheminée.*

***Philippe BET*** *: Il faut noter, par exemple, pour les IIe et IIIe s., que le grand four F 55 de la Z.A.C. de l'Enclos présente un plan très similaire à celui du grand four de La Graufesenque publié par Alain Vernhet ; les tubulures, cylindriques, lisses et épaisses, sont d'un type tout à fait voisin et supportaient ces ex-tournettes, ces supports d'étagères.*

***Bruno DUFAŸ*** *: Les tubulures de La Boissière s'emboîtent également mais il n'y a pas de place, à priori, pour une quelconque étagère.*

***Armand DESBAT*** *: Dans l'atelier de La Muette, il n'y a pas non plus d'étagères.*

***Hervé SELLES*** *: On a constaté, à Chartres, pour l'atelier des Grandes Filles-Dieu, la présence de tubulures très largement surcuites mais aussi très fragmentées. On ne peut pas restituer de formes complètes sur cet atelier qui a produit, durant la deuxième moitié du Ier s. et dans des fours circulaires, essentiellement des céramiques communes ; on imagine difficilement que ces tubes aient servi à réguler des cuissons ou à favoriser une cuisson oxydante.*

***Armand DESBAT*** *: Oui, ces tubulures sont encore plus surprenantes pour des fours ayant produit de la céramique commune.*

***Hugues VERTET*** *: N'ayant jamais trouvé de four à tubulures à Lezoux, je me demandais s'il en existait vraiment. Or il y a le four du colonel Saint-Illier, avec des tubulures le long de la cloison, qui a été transporté, je crois, au M.A.N. à Saint-Germain. D'autre part, on a trouvé, à Gueugnon, en 1992, un four très bien conservé à tubulures circulaires le long de la paroi ; cette découverte confirme qu'il existe des fours avec chauffage latéral. Ce type de chauffage latéral, sans qu'il y ait d'étagères, a-t-il le même effet ?*

***Armand DESBAT*** *: Je pense que oui parce que les étagères interviennent assez peu dans les problèmes de température.*

***Hugues VERTET*** *: Dans le cas de Gueugnon, c'est vraisemblablement un four à sigillée du IIe s.*

***Philippe BET*** *: En plus des exemples du four du capitaine Caillaud et du four de Gueugnon, on peut citer celui de Luxeuil, fouillé par Ph. Khan, avec tubulures cylindriques le long de la paroi.*

***Hugues VERTET** : La question qui se pose est : les tubulures qui sont le long de la paroi évitent-elles les tubulures verticales isolées ?*

***Armand DESBAT** : Cela dépendra du diamètre et du comportement du four. Si le rayonnement est suffisant à partir de la périphérie, non ; si on s'aperçoit que les vases du milieu ne sont pas assez cuits, il faut rajouter des tubulures au centre.*

***Hugues VERTET** : Cela reste un problème posé.*

* *
*

S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles, 1993.

Vivien G. SWAN

# UNE TRADITION DE *GALLIA NARBONNENSIS* À YORK AU DÉBUT DU IIIe SIÈCLE

Au cours des vingt dernières années, plusieurs petites fouilles effectuées à York, tout près de l'extérieur de la forteresse, ont laissé voir les traces du lieu de fabrication des tuiles estampées par la Sixième Légion Victrice et, aussi, d'une catégorie de céramique commune. Cette céramique est sableuse, orange pour la plupart et est dénommée "Ebor ware", d'après le nom de la forteresse[1]. En fait, on n'a découvert aucun four de potiers ou bâtiments d'ateliers, mais des tas d'argile cuite et une abondance de tuiles et de céramiques souvent déformées ou mal cuites font penser qu'il y a eu deux phases successives de production ; l'une, la première, s'étend de la période d'Hadrien à Antonin le Pieux[2] ; la deuxième phase date du début du IIIe s.[3].

Les produits les plus récents, dont la plupart sont des formes de vaisselle de cuisine, représentent une nette rupture avec la production locale de céramique commune du IIe s. Ils ne ressemblent ni aux formes de la région, ni à aucun type de céramique en Grande-Bretagne. Une partie considérable consiste en marmites, ou plats à fond convexe, aux formes empruntées au répertoire des céramiques de cuisine africaine, surtout à celles de Tunisie[4]. Il y a aussi des vases de "Ebor ware", orange ou gris, qui ne ressemblent point aux types africains, mais qui étaient fabriqués, sans doute en même temps, sur ce site. On peut distinguer deux formes principales ; l'une, un vase sans col et à panse ronde, est caractérisée par une lèvre oblique de profil triangulaire, aplatie au bord et à cannelure interne (Fig. 2) ; l'autre, un vase à panse ronde, avec un bord divergent, quelquefois de profil arrondi-convexe (Fig. 1). Ni l'un, ni l'autre de ces types de vases ne se trouvent ailleurs, dans les provinces britannique, durant ce siècle, bien que la deuxième forme, la plus simple, ait une certaine ressemblance avec des vases de l'époque flavienne-Trajan. Mais, à York, la datation de ces produits a été établie sans aucun doute par plusieurs contextes stratigraphiques[5]. Les formes de ces vases, surtout celui au bord triangulaire, sont évidemment sans pareil, en Grande Bretagne, au début du IIIe s., et cela fait penser qu'ils étaient fabriqués par des potiers d'origine étrangère.

Alors que le deuxième type de vase (Fig. 1) est relativement simple et d'une forme non diagnostiquée, l'autre, à bord triangulaire (Fig. 2), a un caractère plus élaboré et plus distinctif. Après avoir puisé dans beaucoup de publications sur la céramique relative à l'empire romain, je dois conclure qu'il n'y a qu'une région précise où se trouvent des vases d'une forme identique aux vases à lèvre triangulaire : c'est l'est du Languedoc, une partie de la province romaine de Gaule Narbonnaise. Il est évident que cette forme était indigène à cette région. Elle se trouve en pâtes variées (Fig. 3), sableuses et calcaires—, et elle était fabriquée dans l'Hérault, parmi la gamme de la Céramique Commune Brune Orangé Biterroise (dite B.O.B)[6]. Ces vases à

1 J. R. PERRIN, "Legionary" ware in York, dans J. DORE, K. GREENE (dir.), *Roman Pottery Studies in Britain and Beyond : Papers Presented to John Gillam, July 1997*, British Archaeol. reports Supplementary Series, 30, Oxford, 1977, p. 101-112.

2 E. KING, Roman Kiln Material from the Borthwick Institute, Peaseholm Green, dans P. V. ADDYMAN (dir.), Excavations in York, 1972-1973, dans *Antiquaries Journal*, 54, 1974, p. 213-217.

3 J. R. MAGILTON, A Roman Building and Raoman Roads in Aldwark, dans D. BRINKLOW, R. A. HALL, J. R. MAGILTON et S. DONAGHEY, *Coney Street, Aldwark and Clementhorpe, Minor Sites and Roman Roads*, The Archaeology of York, 6/1, 1986, p. 32-40 (sans aucune illustration des céramiques) ; N. OAKEY, Dirty laundry, dans *Interim : Archaeology in York*, 15.3, Autumn 1990, p. 11 (résumé).

4 V. G. SWAN, Legio VI and its men : African Legionaries in Britain, dans *Journal of Roman Pottery Studies*, 5, 1992, p. 8-15, fig. 1 et 2.

5 Par exemple, des vases de cette forme sont abondants dans le cimetière de Trentholme Drive, York, daté de la deuxième moitié du IIe s. au milieu du IIIe s. (L. P. WENHAM, *The Romano-British Cemetery at Trentholme Drive*, York, M.P.B.&W. Archaeol. Repts., 5, 1968) ainsi que dans la terrasse de Bishophill, York, datée de l'époque de Sévère (J. R. PERRIN, *Roam Pottery from the Colonia : Skeldergate and Bishophill*, The Archaeology of York, 16/2, 1981).

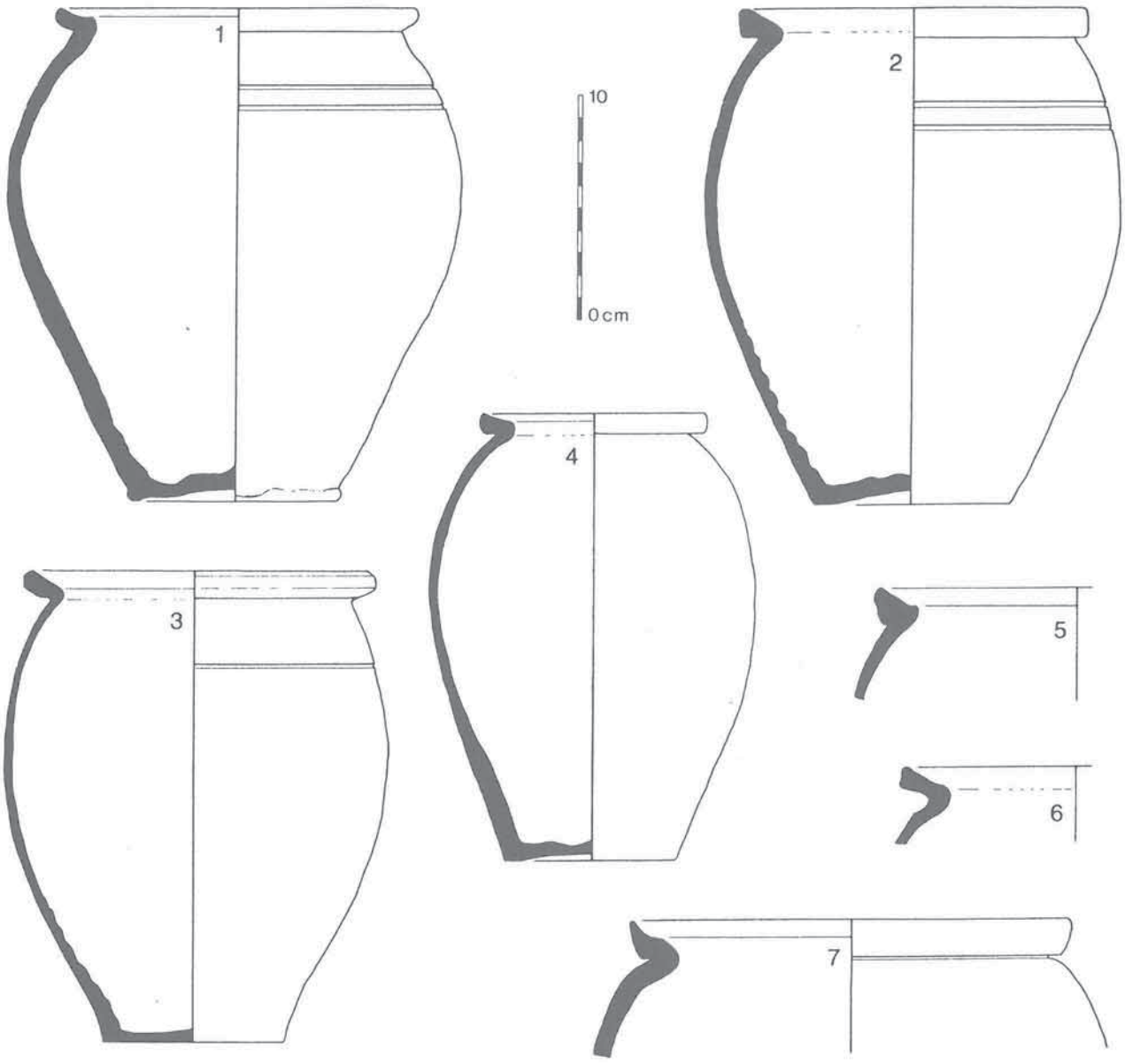



Figure 1 - Vases à bord divergent fabriqués à York au début du III$^{e}$ s. ("Ebor ware").
1-4 : Trentholme Drive, York (d'après Wenham 1968, fig. 22, n$^{os}$ 5 et 10 et fig. 23, n$^{os}$ 1-2) ;
5-7 : Bishophill, York (d'après Perrin 1981, n$^{os}$ 412, 414 et 418).

bord triangulaire étaient la forme la plus abondante de cette production (type A1 de C. Pellecuer et H. Pomaredes).

La datation de ces vases, établie dans la région languedocienne, est en accord avec celle des vases semblables de York. M. Pellecuer a daté l'industrie de la B.O.B. de la seconde moitié du II$^{e}$ s. au début ou milieu du III$^{e}$ s. A Villetelle (Hérault) en particulier, ces vases de B.O.B. ont été découverts dans une couche datée précisément du début du III$^{e}$ s. de n.è., à peu près 230[7]. La distribution de ces vases de B.O.B. s'étend au moins des Pyrénées aux portes de Nîmes. La même forme à lèvre triangulaire mais en pâte claire calcaire a été trouvée aussi à Villetelle[8] ; en plus, à Lunel Viel (Hérault), des vases en pâte calcaire d'une forme à peu près semblable, ont été trouvés dans un contexte daté

6 C. PELLECUER et H. POMAREDES, La céramique commune "Brune Orangé Biterroise" (B.O.B.) : une production languedocienne des II$^{e}$-III$^{e}$ siècles après J.-C., dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 365-383 ; M. DODINET, J. LEBLANC, La production de céramiques gallo-romaines à "bords noircis" et à "patine cendrée" dans le Biterrois, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 11, 1988, p. 135-143, fig. 1, forme 3.

7 C. RAYNAUD, Céramique du début du III$^{ème}$ siècle dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), dans *Figlina*, 7, 1986, p. 51-64, fig. 3, n° 23

8 J.-L. FICHES, *les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle-Hérault) : La fouille du secteur IV 1976-1980*, Documents d'Archéologie Française, 5, 1986, fig. 65, n° 6.

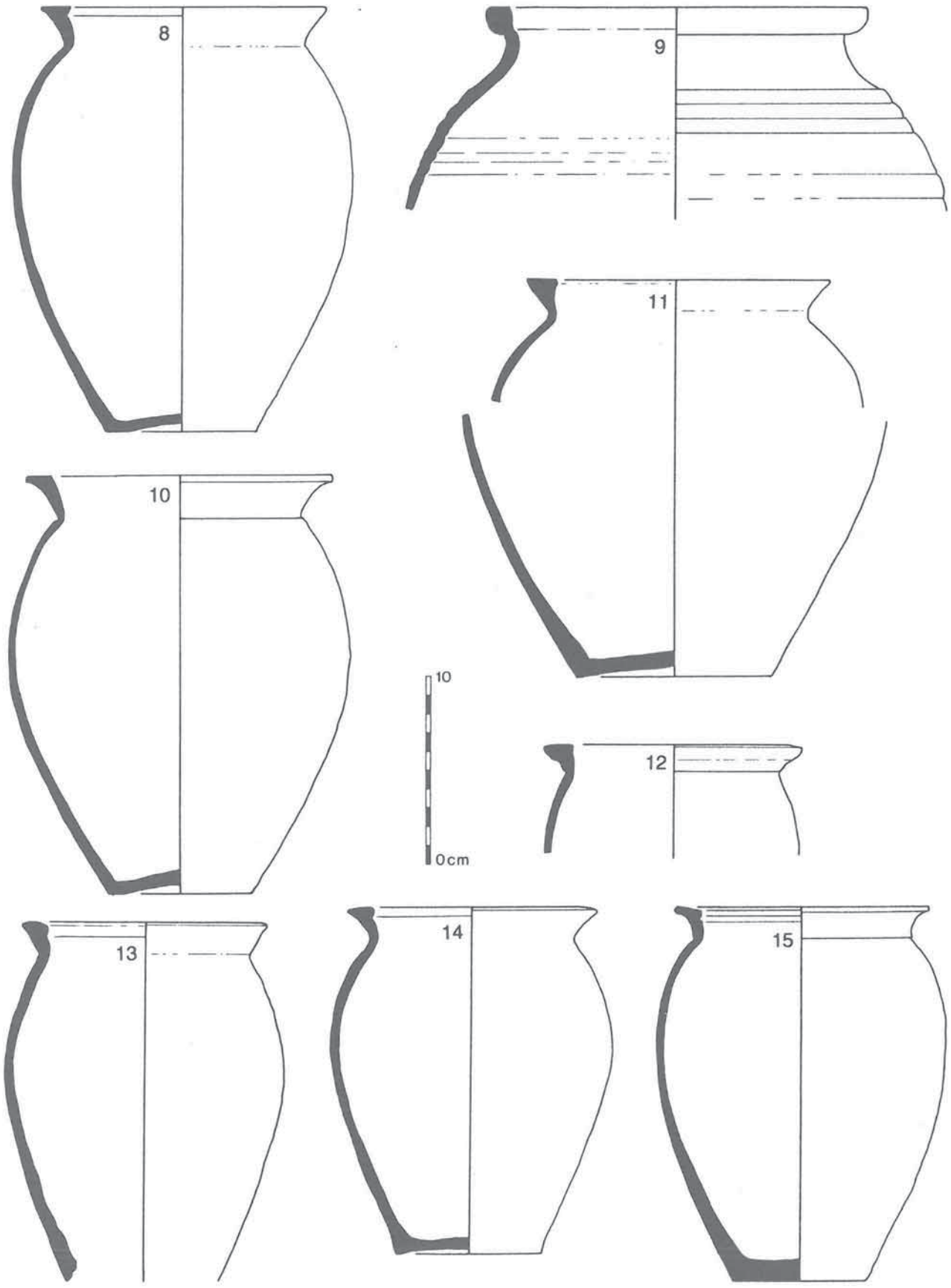



Figure 2 - Vases à bord triangulaire fabriqués à York au début du III[e] s. ("Ebor ware").
8, 10-11, 13-15 : Trentholme Drive, York (d'après Wenham 1968, fig. 23, n[os] 8, 10 et 12 et fig. 24, n[os] 5-7) ;
9 : St. Mary's, extérieur de la forteresse, York (d'après L. Keene, *Yorks Archaeol Journal*, 3.XLIII, 1968, p. 130-131, n° 6) ;
12 : York Minster, dans la forteresse (dessin J.R. Perrin).

du deuxième quart du III^e s.[9].

M. Pellecuer a soulevé des doutes, que les vases B.O.B. à lèvre triangulaire ont eu leur véritable origine dans la région languedocienne[10]. Néanmoins, la présence de ce type en plusieurs pâtes différentes fait penser qu'il était bien établi dans cette région, au moins dès la seconde moitié du II^e s. Il apparaît que la forme était produite plus tôt sur un territoire plus étendu et que

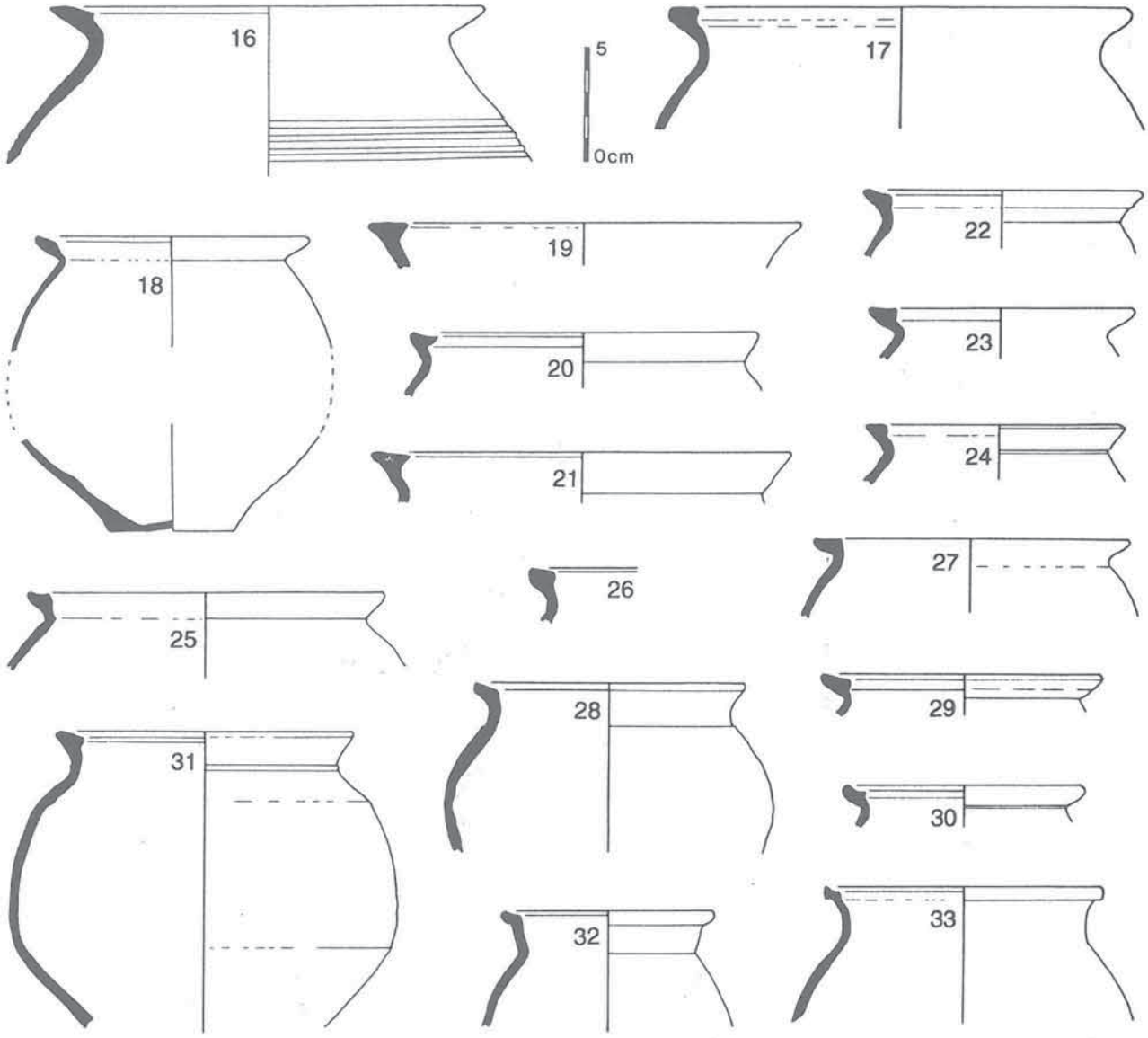



Figure 3 - Vases à bord triangulaire fabriqués en Languedoc (milieu du II^e s./milieu du III^e s).
Céramique B.O.B. 16 : (d'après Dodinet et Leblanc 1988, Forme 3) ;
18, 20-23, 25-27 : (d'après Pellecuer et Pomaredes 1991, fig. 2, type A1, fig. 4, n^os 1, 5, 7, 10, 18 et 23-24) ;
19 : Villetelle, Hérault (d'après Fiches 1989, fig. 74, n° 13).
Céramiques communes sableuses grises. 17 : Nîmes, rue de Sauve (d'après Raynaud 1990, fig. 128, n° 88) ;
28 : Les Laurons, Les-Arcs-sur-Agens, Var (d'après Bérato *et al.* 1990, fig. 12, n° 81) ;
30-31 : Combe de Fignols, Péret, Hérault (d'après Olive 1989, fig. 16, n^os 1, 14) ;
32 : Villetelle (d'après Fiches 1986, fig. 62, n° 4).
Céramique à pâte orangé sableuse. 24, 29 : Combe de Fignols, Péret (d'après Olive 1989, fig. 16, n^os 7, 12).
Céramique sableuse. 33 : Villetelle (d'après Fiches 1989, fig. 74, n° 4).

9 C. RAYNAUD, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), La fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, Besançon, 1990, fig. 89, n° 915 et fig. 90, n° 953. On a trouvé d'autres céramiques de cette forme à Villetelle, au quartier de Sablas (J.-L. FICHES, *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire, Fouilles au quartier de Sablas (Villetelle, Hérault) : 1979-1985*, Monographie du C.R.A., 2, 1989) et ailleurs, par exemple aux Laurons, les Arcs-sur-Argens (J. BERATO, M. BORREANI, M. LEGUILLOUX, La villa gallo-romaine des Laurons (quartier Saint-Pierre), Les Arcs-sur-Argens, Var, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, fig. 12, n° 81), et à Combe de Fignols, Péret, Hérault (C. OLIVE, Une installation de pressurage en Lodévois à Péret (Hérault) et son abandon dans la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C., dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 12, 1989, fig. 16, n^os 1 et 5 à 18).

10 C. Pellecuer, H. Pomaredes, *op. cit.*, p. 381.

les origines propres se trouvaient tout autour de la Méditerranée occidentale. Par exemple, de pareils vases à lèvre triangulaire, mais plus allongés, et quelquefois avec anses, ont été trouvés à Ostia (Fig. 4, nº 34)[11] ; d'une origine inconnue, on a estimé qu'ils avaient été fabriqués de la deuxième moitié du Ier s. aux premières décades du IIe s. La même forme à peu près est connue à Gabii, Latium (Fig. 4, nº 44)[12]. A. Desbat a publié des illustrations des vases de Lyon aux formes semblables, mais à glaçure plombifère, peut-être fabriqués dans le Latium ou en Campanie, à une période entre la fin du Ier s. et le milieu du IIe s. (Fig. 4, nos 35 et 36)[13]. Dans la péninsule Ibérique, surtout à Conimbriga, on a découvert des vases aux formes semblables, quelquefois avec des anses ; les uns à engobe blanc, dont le centre producteur est inconnu, sont apparus dans des couches claudiennes, flaviennes et trajaniennes (Fig. 4, nº 37)[14] et les autres, parmi les céramiques communes d'importation mais bien variés, sont datés de la même époque (Fig. 4, nos 38-40)[15] ; en plus, quelques céramiques locales ont des formes semblables, mais la datation en était inconnue (Fig. 4, nos 41-43)[16]. En résumé, il me semble que, du Ier s. à la première moitié du IIe s., les vases de cette forme étaient employés dans une région plus étendue mais, après cela, leur diffusion était réduite et, peut-être, limitée surtout à la région languedocienne et à l'ouest de la Provence.

Le caractère compliqué de ce type et ses détails distinctifs, les similarités de forme et de datation qu'ont précisément en commun les produits de York et ceux du Languedoc, même en variations, permettent d'exclure l'idée d'une ressemblance fortuite. On ne peut manquer de conclure qu'il y a une correspondance assez étroite entre les produits des deux régions, les potiers à York ayant une familiarité de première main avec les céramiques languedociennes. Originaires de cette région, sans doute, pourquoi fabriquaient-ils les vases à côté des africains du nord en atelier militaire tout près de la forteresse de York ? Est-ce qu'ils ont produit seulement les vases à cuire, ou est-ce qu'on a trouvé d'autres céramiques, qui peut-être étaient en fait leurs produits ? Tandis que la plupart des céramiques de type africain qui étaient fabriquées là ressemblent à celles de Tunisie, et sont des imitations précises des céramiques communes de cette région, et pas des formes générales d'Afrique du Nord imitées ailleurs en Méditerranée[17], plusieurs autres produits de York étaient des formes africaines, qui étaient imitées aussi dans la région languedocienne durant cette période. Par exemple, certaines des marmites, des plats à cuire et des couvercles de York ressemblent bien aux formes des céramiques B.O.B (Fig. 5). Naturellement, ce n'est pas facile de déceler lesquelles étaient fabriquées à York par des potiers africains de celles qui ont une origine languedocienne.

J'ai démontré ailleurs[18] que les potiers de l'Afrique du Nord à York étaient des soldats, probablement des *immunes* dans la Sixième Légion Victrice, et que les données épigraphiques de l'Afrique du Nord et de la Grande-Bretagne font penser que quelques-uns de ces africains (probablement avec des artisans parmi eux) avaient été mutés dans la Sixième Légion à York et dans d'autres légions de la province britannique à cette période. Est-il possible que les potiers de Gaule Narbonnaise soient arrivés à York de la même façon ? Les études du Professeur John Mann[19] ont démontré que, dès l'époque d'Hadrien à peu près, tout au cours de l'empire romain, c'était la coutume normale pour chaque légion de recruter ses hommes parmi les indigènes de la province où elle était postée. Ainsi, au début du IIIe s., il est peu probable que les soldats des légions britanniques dont l'origine recensée était en dehors de la province, aient été recrutés directement aux légions elles-mêmes. Probablement de préférence, de tels hommes seraient arrivés en province britannique, avec un vexillaire légionnaire amené au début, comme renfort, à l'époque d'une crise ou d'une guerre ; puis, plus tard, ils seraient incorporés aux légions britanniques, pour les renforcer. C'est parce que la province de Bretagne a été conquise plus tard, par rapport aux autres, et que les *coloniæ* n'ont été développées que

11 Ostia II : Le terme des Nuotatore, Scavo dell'ambiante I, dans *Studi Miscellanei*, 19, 1970, p. 95, tav. XXII, fig. 401-2 et tav. XXIII, fig. 416 ; Ostia III : Le terme del Nuotatore, Scavo degli ambiante III, IV, VII ; Scavo dell'ambiante V et di un Saggio nell'area 50, dans *Studi Miscellanei*, 21, 1977, p. 422, 432-433, tav. XLIII, fig. 340.

12 M. VEGAS, Römische Keramik von Gabii (*Latium*), dans *Bonner Jahrbücher*, 168, 1965, bild 13, nos 131-132.

13 A. DESBAT, Céramiques romaines à glaçure plombifère des fouilles de Lyon (Hauts-de-Saint-Just, Rue des farges, La Solitude), dans *Figlina*, 7, 1986, pl. 6, nos 1 et 2.

14 J. ALARCÃO, M. DELGARDO, F. MAYET *et alii*, *Fouilles de Conimbriga VI, Céramiques diverses et Verres*, Paris, 1976, p. 61-63, pl. XIV, nos 1-1b.

15 J. ALARCÃO *et al.*, *op. cit.*, p. 72-6, pl. XVIII, nos 25, 32 et 45.

16 J. ALARCÃO, *Fouilles de Conimbroga V, La céramique commune locale et régionale*, Paris, 1975, p. 118-119, pl. LV, nº 948 et p. 122-3, p. LVIII, nos 1015 et 1020.

17 C'est important de ne pas ignorer que les formes à cuire d"African red slip ware" (Hayes 23 et 181-198) étaient elles-mêmes des imitations d'un assortiment de céramiques communes à cuire indigènes de l'Afrique du Nord mais leur période de production était quelquefois plus étroite (J. W. HAYES, *Late Roman Pottery*, a Catalogue of Roman Fine Wares, The British Scholl at Rome, London, 1972, p. 45-8, 200-210 ; *ibid, Supplement to Late Roman Pottery*, London, 1980, p. 519-9. On ne trouve que rarement à York des importations d'"African Red Slip Ware" et les formes à cuire ne sont point arrivées (J. BIRD, "African Red Slip Ware" in Roman Britain, dans J. DORE, K. GREENE (dir.), *Roman Potery Studies in Britain and Beyond : Papers Presented to John Gillam, July 1988*, British Archaeol. Reports Suplementary Series, 30, Oxford, 1977, p. 269-277.

18 V. SWAN, *op. cit.*, p. 3-37.

19 J. C. MANN (dir. M. ROXAN), *Legionnary Recruitment and Veteran Settlement during the Principate*, University of London Institute of Archaeology Occasional Publication, 7, 1983, p. 63-66 ; B. DOBSON, J. C. MANN, The Roman Army in Britain and Britons in the Roman Army, dans *Britannia*, 4, 1973, p. 192-193, 201 et 204-205.

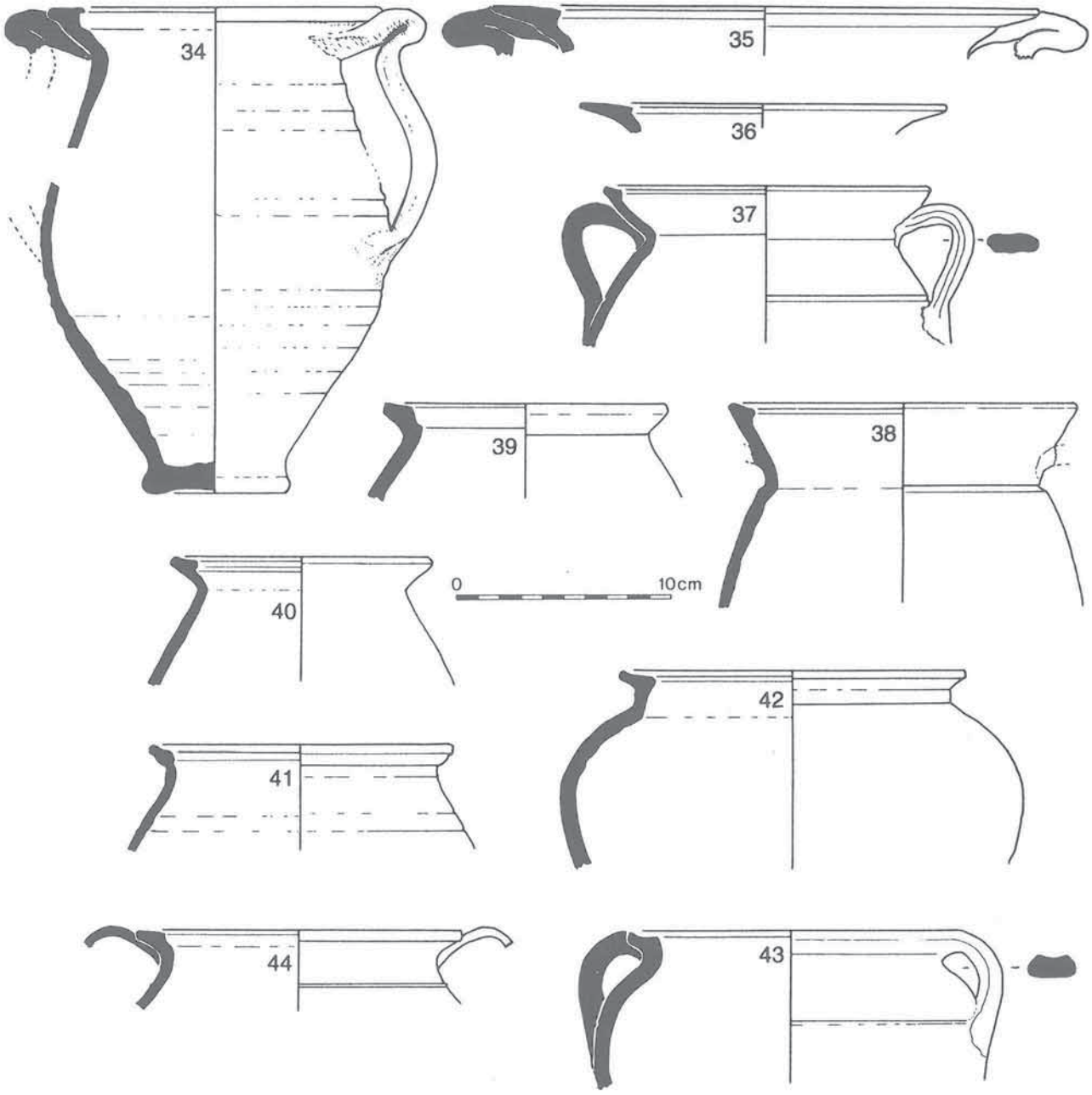



Figure 4 - Vases à bord triangulaire et à cannelure interne d'autres pays du pourtour de la Méditerranée occidentale.
34 : Ostia, céramique commune (d'après Ostia III, tav. XLIII, fig. 340) ;
35-36 : Lyon, vases à glaçure plombifère fabriqués dans le Latium ou en Campanie (d'après Desbat 1986, pl. 6, n$^{os}$ 1 et 2).
Conimbriga, céramiques d'importation (d'après Alarcão *et al.* 1976, pl. XIV, n° 1 et pl. XVIII, n$^{os}$ 25, 32 et 45).
37 : céramique à engobe blanc ; 38 et 40 : céramiques blanches jaunâtres ; 39 : céramique fine blanche.
Conimbriga, céramiques indigènes (d'après Alarcão 1975, pl. LV, n° 498 et pl. LVIII, n$^{os}$ 1015 et 1020).
41 : céramique schisteuse ; 42-43 : céramique calcaire.
44 : Gabii, Latium (d'après Vegas 1965, bild. 13, n° 131).

relativement lentement, que les légions britanniques devaient toujours manquer de citoyens comme recrues potentielles. Il est probable qu'elles étaient toujours numériquement faibles et qu'elles avaient besoin de renforts en temps de crise.

Il convient de noter qu'il existe des données épigraphiques de trois hommes de Gaule Narbonnaise qui ont servi dans les légions britanniques à peu près à cette période, ont été mis en congé et puis sont rentrés chez eux. A Arles, les inscriptions de deux monuments funéraires mentionnent un vétéran de la Deuxième Légion Auguste et un *signifer* de la Vingtième Légion Valérie Victrice, qui y était mort à l'âge de cinquante ans[20]. A Nîmes, on a trouvé le tombeau d'un troisième

20 *C.I.L.*, XII, n$^{os}$ 377 et 678.

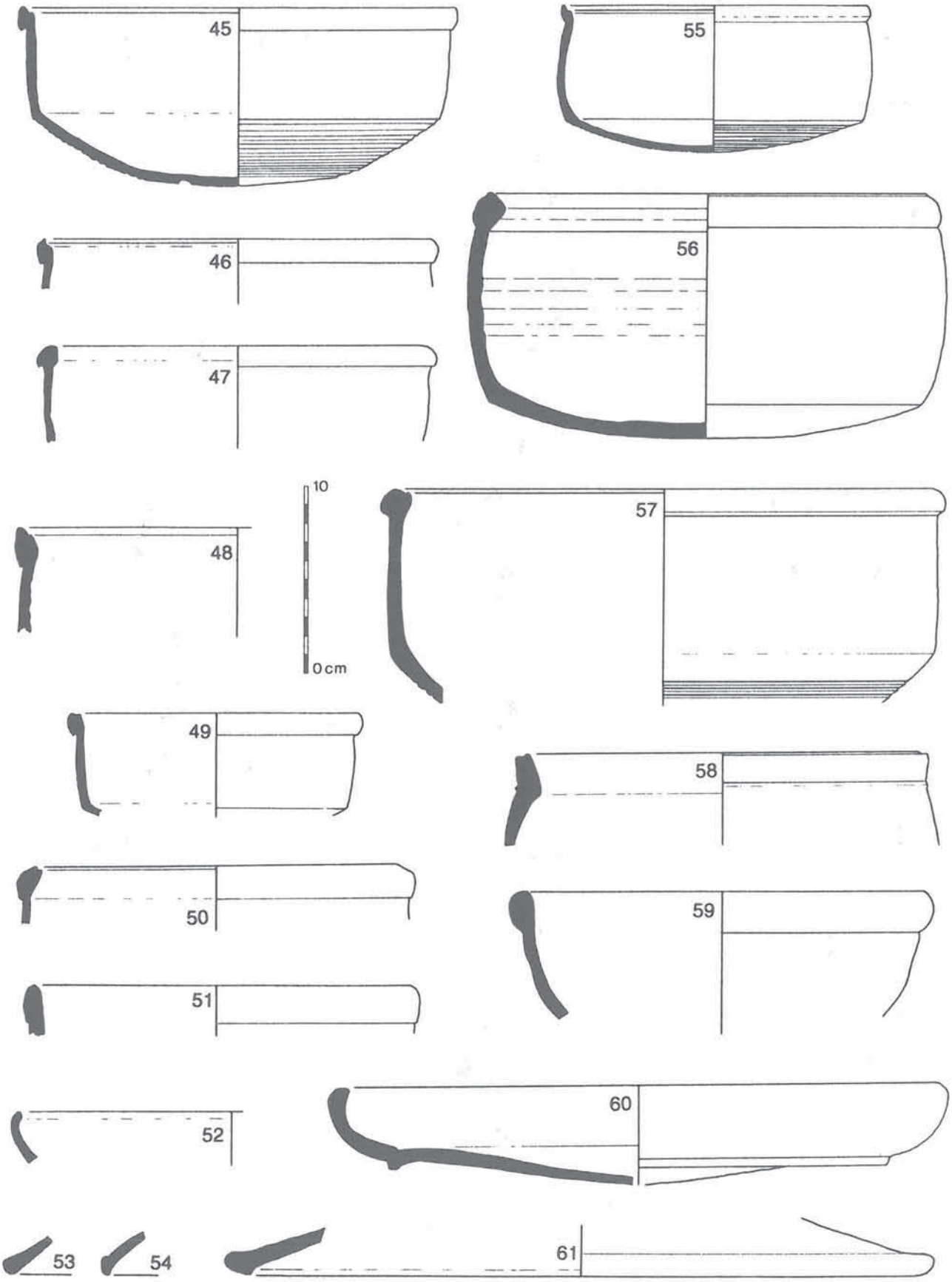



Figure 5 - Imitations des formes générales d'Afrique du Nord.
Céramique B.O.B. : 45, 53-54 (d'après Dodinet et Leblanc 1988, types 1a, 1b, 2) ;
46-52 (d'après Pellecuer et Pomaredes 1991, Fig. 2, Types B1, C2 ; Fig. 6, n$^{os}$ 13, 16-19).
"Ebor ware" : 55 (dessin J. Monaghan) ; 56-61 (d'après Swan 1992, fig. 1, n$^{os}$ 5, 22 et 24 ; fig. 2, n$^{os}$ 26, 30 et 41).

homme, un simple soldat de la Vingtième Légion[21]. Bien sûr, ces hommes ne seraient pas les seuls légionnaires de cette province en Bretagne ; il devait y en avoir d'autres d'origine semblable, dont il ne reste aucune donnée. Il n'était pas normal, pour les simples soldats, de voyager si loin pour aller chez eux après

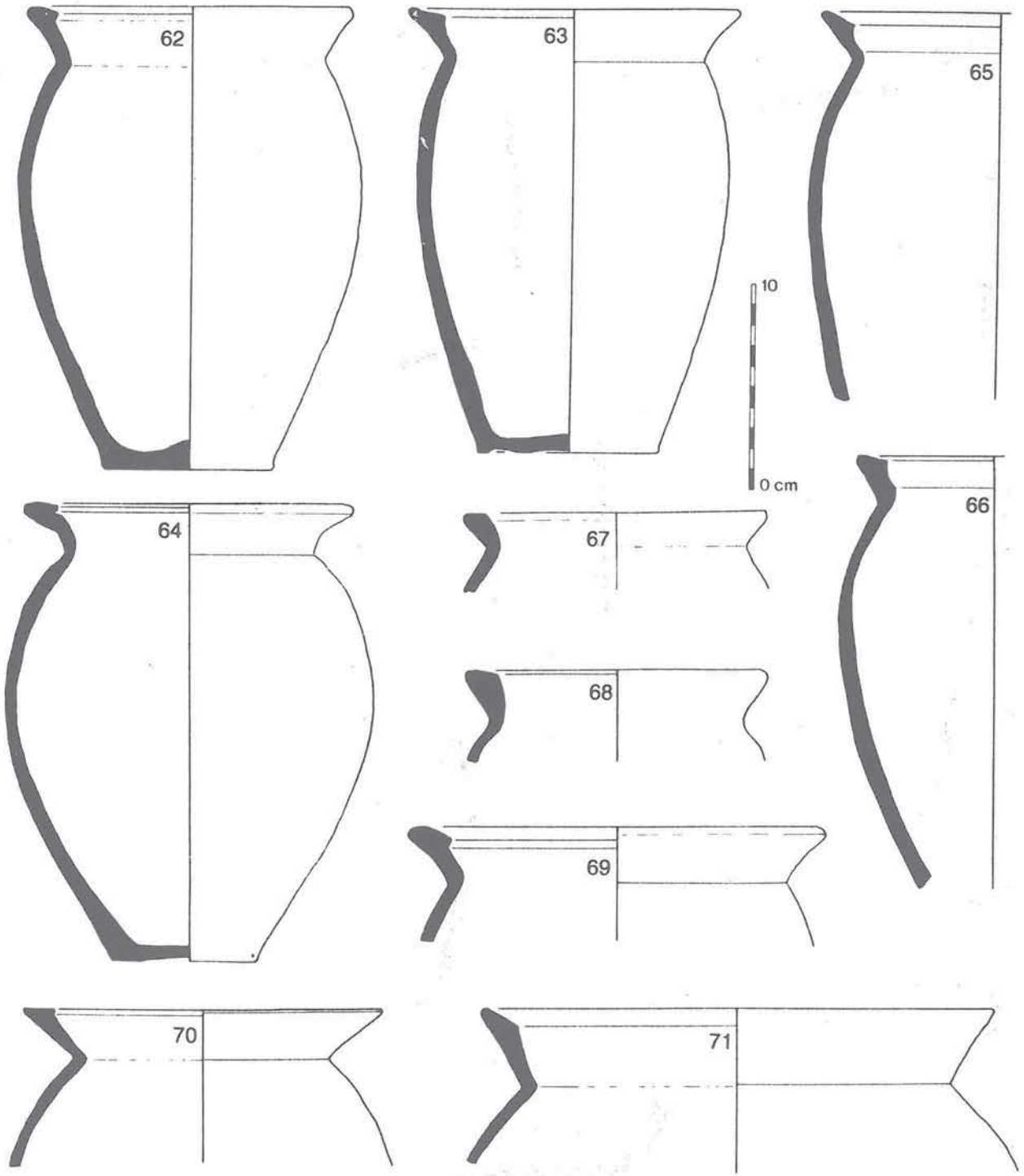



Figure 6 - Imitations indigènes des vases à bord triangulaire de l'estuaire de l'Humber.
62-63 : "Dales ware", céramique calcaire modelée, Trentholme Drive, York (d'après Wenham 1968, fig. 24, n$^{os}$ 11 et 12).
Céramiques sableuses : 64: Bishophill, York (d'après Perrin 1981, n° 402) ;
65-66 : atelier de Hasholme, East Yorkshire (d'après Hicks, Wilson 1975, n$^{os}$ 38, 40) ;
67-69 : atelier de Knaith, Lincs (dessin J.B. Whitwell) ;
70-71 : atelier de Barnetby Top (d'après Samuels 1979, n$^{os}$ 29 et 35).

21 *C.I.L.*, XII, n° 3182.

leur démobilisation, parce qu'ils devaient rentrer à pied ou payer leur voyage eux-mêmes[22]. Du fait que ces hommes ne s'étaient pas installés en Grande-Bretagne, comme c'était la coutume à cette époque, on vient à penser qu'ils n'étaient pas restés en province longtemps, peut-être ayant été transférés d'une légion hors de la province, assez tard dans leurs carrières. Sans doute, les conditions climatiques en Bretagne du Nord leur donnaient mauvaise mine !

Aucune légion ne stationnait en Gaule Narbonnaise à cette période et le Professeur Mann a proposé qu'il se pourrait bien que ces soldats aient été enrôlés pendant la guerre civile[23] ; d'ailleurs, ils auraient pu arriver en Grande-Bretagne à deux occasions possibles. Après la bataille de *Lugudunum*, en 197, ils étaient peut-être parmi ceux qui étaient incorporés dans les légions britanniques pour réparer les forces atténuées. Une contre-proposition est qu'ils ont été amenés, en 208, avec l'empereur Sévère, pour son expédition dans les régions du nord de la Grande-Bretagne. Cela me semble le plus probable, parce que j'ai démontré ailleurs que beaucoup d'africains se sont installés dans la forteresse de York à cette période[24]. Par chance, une inscription à York fait témoignage de la présence des légionnaires gaulois vers cette période. Une dédicace, datée de la fin du IIe s. ou du début du IIIe s., a été élevée par un *gubernator*, un pilote de rivière, qui était soldat dans la Sixième Légion[25]. Elle dit : "aux déesses "matres" africaines, italiennes, et gauloises". Cet homme a dû chasser avec les chiens et courir avec le lièvre, parce que quelques-uns de ses contemporains de la légion venaient de toutes ces provinces ! Peut-être les Gaulois du Languedoc sont arrivés dans le même vexillaire que les Africains ; cela pourrait expliquer pourquoi ils travaillaient, apparemment côte à côte, dans l'atelier de potiers et dans la tuilerie de la légion. Chaque groupe semble avoir fabriqué de la céramique à cuire, selon les traditions de leur pays d'origine, —des marmites et des plats à fonds concaves que les africains employaient sur leurs braseros[26] et des vases à fond plat que les Gaulois poussaient aux cendres au fond de leurs fours militaires— ; c'était bien la pratique dans les provinces au nord-ouest de l'empire.

A cette époque, York et son arrière-pays n'avaient pas de tradition romaine de céramique. Pendant le IIe s., toutes les céramiques étaient importées de l'extérieur de la région ou fabriquées sur place par l'armée ou par des potiers qui travaillaient sous ses ordres. Trente ou quarante kilomètres à l'est, et au sud-ouest de la forteresse, les potiers de East Yorkshire et West Yorkshire ne fabriquaient que des vases non tournés et assez primitifs, avec des lèvres toutes simples[27].

Le début du IIIe s. est marqué comme une période de développement et de prospérité romaine, à York ainsi que dans l'arrière-pays, et l'industrie céramique reflète ce phénomène. Les potiers indigènes ont commencé à imiter les vases qui étaient très à la mode à York —c'est-à-dire les vases à bord triangulaire traditionnels du Languedoc—. Dans les poteries de l'estuaire de l'Humber, des copies ont commencé tout d'un coup à apparaître en pâte sableuse (Fig. 6, nos 65-71)[28] et en pâtes indigènes, calcaires et faites à la main (Fig. 6, nos 62-63). Ces dernières comprennent les fameux vases appelés "Dales ware"[29]. Les étapes de production sont documentées par les fouilles à York car, contrairement aux imitations indigènes, les prototypes "Ebor" des ateliers légionnaires apparaissent toujours les premiers, dans les niveaux stratigraphiques[30]. Leur distribution était bien locale et il est probable que la production dut être de courte durée. Par contre, les vases appelés "Dales ware" ont duré plus d'un siècle, presque sans changement, et ont été distribués à travers le nord, jusqu'au mur d'Hadrien[31]. A leur insu, ces potiers de Gaule Narbonnaise ont influencé les traditions céramiques du nord de la Grande-Bretagne pendant plusieurs générations.



22 B. DOBSON, J. C. MANN, *op. cit.*, p. 196.

23 J.-C. MANN, *op. cit.*, p. 24, n° 272.

24 V. G. SWAN, *op. cit.*, p. 3-7 ; V. G. SWAN et J. MONAGHAN, Headpots : a North African tradition in Roman York, dans *Yorshire Archaeol. Journal*, 65, 1993 (à paraître).

25 R. G. COLLINGWOOD, R. P. WRIGHT, *The Roman Inscriptions of Britain : I. Inscriptions on Stone*, Oxford, 1695, n° 653.

26 Le fond de ces céramiques est souvent marqué de quelques cannelures ou de lignes peignées pour les stabiliser sur les braseros d'argile cuite. Pour des braseros d'Afrique du Nord : J.-A. RILEY, The Coarse Pottery, dans J. A. LLOYD (dir.), *Excavations at Sidi Krebish, Benghazi (Berenice) II*, Tripoli, 1979, p. 303-312, figs. 114-115, pl. XXXVII ; J. N. DORE, The Coarse Pottery, dans J.N. DORE et N. KEAY, *Excavations at Sabratha : II. The Finds Part 1.The Amphorae, Coarse Pottery and Building Materials*, Society for Libyan Studies Monograph 1, London, 1989, p. 136-137.

27 East Yorkshire : P. CORDER, J. L. KIRK, *A Roman Villa at Langton, near Malton, E. Yorkshire*, Roman Malton and District Report, 4, Leeds, 1932, p. 31-32 ; I. M. STEAD, *Rudston Roman Villa*, Yorkshire Archaeol. Society, Leeds, 1980, p. 45-53, fig. 27-32. West Yorkshire : S. WRATHMELL, A. NICHOLSON (dir.), *Dalton Parlours Iron Age Settlement and Roman Villa*, Yorshire Archaeol. 3, West Yorks. Archaeol. Service, Wakefield, 1990, p. 128-135 et 144.

28 J. D. HICKS, J. A. WILSON, Romano-British Kilns at Hasholme, dans *East Riding Archaeologist*, 3, 1975, p. 66-67, fig. 11, nos 38-42 ; J. SAMUELS, The Excavations of Two Romano-British Pottery Kilns at Barnetby Top, South Humberside, dans *Lincolnshire History and Archaeol.*, 14, 1979, fig. 6, nos 29-37.

29 J. P. GILLAM, Dales wares : a distinctive Romano-British Cooking-pot, dans *Antiquaries Journal*, 31, 1951, p. 429-437 ; N. LOUGHLIN, Dales wares : a contribution to the Study of Roman Coarse Pottery, dans D.P.S. PEACOCK (dir.), *Pottery and Early Commerce : Characterisation and Trade in Roman and Later Ceramics*, London, 1977, p. 85-146. La datation des couches dites "antonines" où on a trouvé des "Dales ware" n'est pas assurée et pourrait être allongée sans aucune difficulté.

30 Je remercie J. R. Perrin et J. Monaghan pour les renseignements sur les résultats des fouilles à York.

31 N. LOUGHLIN, *op. cit.*, p. 103-125, figs. 4-7.

## DISCUSSION

Président de séance : Ph. BET

***Philipe BET*** *: Nous remercions Vivien pour ces intéressantes comparaisons de productions dans différentes provinces de l'Empire. Il est toujours intéressant de savoir d'où proviennent les influences et on peut maintenant en discuter car les pistes présentées sont stimulantes. Et, pour reprendre un sujet cher à Robin, on constate, apparemment, que les légionnaires de la VIe Légion préfèrent rentrer en Provence plutôt que de continuer à boire du vin dans les régions brumeuses.*

***Caty SCHUCANY*** *: Cela me fait plaisir d'avoir cet exemple qui montre que même les légionnaires voulaient faire leur cuisine à leur façon, selon l'usage auquel ils étaient habitués. Mais j'ai une question : vous nous avez montré des imitations indigènes, c'est-à-dire de la population britannique, de ces pots du Languedoc ; les potiers britanniques ont-ils imité seulement les pots ou ont-ils également imité les grandes marmites ouvertes et les plats africains ou de tradition africaine ?*

***Vivien SWAN*** *: Non. Les potiers indigènes n'ont pas imité des marmites ; ils imitaient seulement des vases hauts. Je pense qu'ils connaissaient, en cuisine, le mode d'utilisation des vases hauts mais pas celui pour cuire sur des braseros, avec des marmites basses.*

***Caty SCHUCANY*** *: C'est donc qu'ils n'avaient pas de recettes pour faire de la cuisine avec des marmites ouvertes.*

***Hugues VERTET*** *: C'est très intéressant de réaffirmer qu'il y a un recrutement divers, si j'ai bien compris, dans la légion et qu'on a des potiers africains, des potiers d'autres régions qui font leurs vases, peut-être parce qu'ils ont des manières différentes de se nourrir, de faire cuire la nourriture ou de la présenter et qu'on a ainsi une sorte d'œcuménisme de la vaisselle retrouvée en Grande-Bretagne ; les gens du pays ne prennent dans les imitations que ce qui correspond à leur type indigène de nourriture. Est-ce cela que vous avez voulu dire ?*

***Vivien SWAN*** *: Oui, ce sont seulement certains types de vases qui sont copiés parce qu'ils correspondent à la cuisine indigène et, de manière générale, aux habitudes culinaires des provinces du nord de l'Empire. Mais les marmites et les plats africains ont une courte durée : ils apparaissent à York et dans d'autres camps, dans le nord de la Grande-Bretagne, durant la période des Sévères ; on n'en a pas trouvé dans d'autres sites autres que militaires.*

***Hugues VERTET*** *: Je rapprocherais cela de ce qu'avait dit Lucien Rivet, lors du congrès de 1983, sur les vases pour frire, pour cuire, etc. N'avais-tu pas fait une distinction sur ces vaisselles différentes et les différentes préparations ? Cela pose le problème de la romanisation par l'approche de la cuisine.*

***Vivien SWAN*** *: Oui, je le pense. Je pense que la présence de ces militaires méditerranéens a été très courte et qu'une fois partis, quand ils sont rentrés chez eux, la pratique de cuire avec des braseros a disparu (du moins à York). Mais il y a une autre période où on trouve des marmites et des plats de tradition méditerranéenne : j'en ai trouvé sur les sites du mur d'Antonin le Pieux (où ont également été découverts des pièces des braseros) mais pas dans le fort auxiliaire qui eut une courte durée.*

***Armand DESBAT*** *: Je suis également très intéressé et convaincu par cette démonstration et je me demandais si on n'avait pas moyen d'avoir confirmation en étudiant la répartition spatiale des types de vases à l'intérieur des camps. Dans ce cas là, on devrait retrouver le coin des Africains, le coin des Narbonnais, etc. Y-a-t-il eu des recherches dans ce sens ?*

***Vivien SWAN*** *: Oui. Près de la troisième baraque de la 1ère cohorte de la légion (à proximité de celle du centurion), il y avait des casseroles et des amphores africaines. Mais à York, il n'y a pas beaucoup de fouilles et les baraques ont été découvertes sous la cathédrale ; cela sera publié l'année prochaine.*

*On a aussi trouvé des marmites africaines à Caerleon (Pays de Galles) dans la cuisine de la maison du Préfet ; il est évident que l'esclave qui cuisinait pour cet homme cuisait à la façon méditerranéenne.*

***Hugues VERTET*** *: Je me souviens qu'on a trouvé sur le Limes germanique des vases qui sont d'importation africaine, des vases à relief d'applique ou bien aussi des moules dont on ignore l'utilisation ; on pense que c'était pour faire des gâteaux. Y-avait-il des importations directes d'Afrique dans votre fouille ?*

*Deuxièmement, peut-on identifier d'autres cohortes de légionnaires avec des vaisselles germaniques, grecques ou d'Italie du Nord ?*

***Vivien SWAN*** *: Pour la deuxième question, à York et, peut-être, à Chester, durant l'époque d'Hadrien, on a identifié des potiers venus vraisemblablement de Germanie ; on n'a pas d'éléments pour d'autres étrangers.*

*Pour répondre à la première question, il y a quelques importations de vaisselles des formes définies par Hayes ainsi que des amphores africaines durant la période des Sévères.*

***Hugues VERTET*** *: Il me semble qu'on pourrait essayer de faire les mêmes observations dans les autres forts du Limes et que vous introduisez-là, avec ces copies, un thème de recherche important.*

***Lucien RIVET*** *: Pouvez-vous préciser les importations de vaisselles africaines ?*

***Vivien SWAN*** *: Non, pas de mémoire.*

***Marie TUFFRAU-LIBRE*** *: Je voudrais parler d'un exemple qui se rapproche un peu de cet esprit de recherche ; à Arras, nous avons découvert, il y a quelques années, des tessons de céramique modelée qu'on a pu rattacher, de façon certaine, à un groupe de colons germaniques qui s'établissent là, à la fin du Bas-Empire, au IVe s. Des analyses de pâtes ont montré qu'une partie de ces objets provenaient, à coup sûr, de l'Eifel, avec des dégraissants volcaniques, alors qu'une autre partie avait été fabriquée avec des argiles locales. Donc, de toute évidence, ces colons sont venus avec des objets et les ont reproduits ensuite, avec des argiles locales, dans leur tradition ; ils les ont utilisés pour leurs besoins propres.*

***Vivien SWAN*** *: Je me rappelle que sur le Mur d'Hadrien, il y des céramiques des Frisii mais il n'y a pas d'autres objets qu'on peut attribuer aux mêmes Frisii.*

## LISTE DES PARTICIPANTS

**AMELIN** Pascal : 58, route de Nangay, 41300 SALBRIS.
**AZIAT** Abdelhafid : 7, rue Voltaire, 76120 LE GRAND-QUEVILLY.
**BACARIA** Albert : Copernic 85, 8006 BARCELONA, **ESPAGNE**.
**BAILLIEU** Michel : Centre Archéologqiue de Soissons, Rue du Commandant-Gérard, 02000 SOISSONS.
**BARAT** Yvan : Résidence Palais Royal, 2, square de Valois, 78150 LE CHESNAY.
**BARERA** Jorge : 66, boulevard A.-Blanqui, 75013 PARIS.
**BARON** Michel : 8, rue du Nouveau-Bercy, Appt. 8, 94220 CHARENTON-LE-PONT.
**BARON** Michelle : 8, rue du Nouveau-Bercy, Appt. 8, 94220 CHARENTON-LE-PONT.
**BELBENOIT** Vincent : 66, rue des Beaumonts, 45000 ORLEANS.
**BERTHIER** Geneviève : 7, rue Vergniaud, 75013 PARIS.
**BERTHOU** Jacques : 54 avenue du Général-De Gaulle, 78600 MAISONS-LAFFITTE.
**BET** Philippe : Centre Archéologique Duchasseint, 63190 LEZOUX.
**BINET** Philippe : 31, rue Desaix, 78800 HOUILLES.
**BINET** Eric : Rue de Bas, 80640 SELINCOURT.
**BLASZKIEWICZ** Patrick : Musée de Normandie, Logis des Gouverneurs - Château, 14000 CAEN.
**BOCQUET** Anne : Laboratoire de Géologie et Minéralogie, Place Louis-Pasteur, 3, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**.
**BOURGEAU Laurent** : Service Régional de l'Archéologie, Hôtel de Chazerat, 4, rue Pascal, 63000 CLERMONT-FERRAND.
**BOURGEOIS** Arianne : 18, passage d'Enfer, 75014 PARIS.
**BRETZ** Nicolas : 5, avenue Foch, 67560 ROSHEIM.
**BRULET** Raymond : C.R.A.N., Collège Erasme, Place Blaise-Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**.
**BUCUR** Iléana : C.N.R.S., Laboratoire d'Archéomagnétisme, 4, avenue de Neptune, 94100 SAINT-MAUR-LES-FOSSES.
**BUKOWIECKI** Evelyne : 7, rue Degas, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.
**BUSSON** Didier : Commission du Vieux Paris, Rotonde la Villette, square Léon Paris, 75020 PARIS.
**CAILLIOD** Jean : 13, rue des Bourgades, 30210 SERNHAC.
**CHARLIER** Fabrice : 24, rue Charles-Nodier, 25000 BESANCON.
**CHARTRAIN** Alain : 9, rue de l'Ange, 45000 ORLEANS.
**CHATAIN** Jean-Claude : 25, route de Houdan, 78550 RICHEBOURG.
**CHOLET** Laurent : 3, rue du Lys d'Ord, Appt. 631, 94370 SUCY-EN-BRIE.
**CIEZAR** Pablo : 4, rue Pixérécourt, 75020 PARIS.
**CIEZAR-EPAILLY** Laurence : 4, rue Pixérécourt, 75020 PARIS.
**CLAUDE** Caroline : 11 bis, rue P.-Adam, 95740 FREPILLON.
**CORBIAU** Marie-Hélène : Département d'Archéologie, F.N.D.P., 61, rue de Bruxelles, 5000 NAMUR, **BELGIQUE**.
**CORDONNIER** Gérard : 10 E, rue Jean-Comte, 91540 ECHARCON.
**CORDONNIER** Françoise : 10 E, rue Jean-Comte, 91450 ECHARCON.
**COURTOUX** Gilles : 54, rue du Pré, 72000 LE MANS.
**COUVIN** Fabrice : 16, rue Saint-Pierre, 28000 CHARTRES.
**COXALL** David : 30, rue Buffon, 93100 MONTREUIL.
**CRIBELLIER** Christian : 4, rue Croix-de-Bois, 45000 ORLEANS.
**DAVEAU** Isabelle : 1, passage du Chantier, 75012 PARIS.
**DEFOSSE** Marine : 91, avenue Denfert-Rochereau, 75014 PARIS.
**DELAGE** Richard : 28, route de Confolens, 16700 RUFFEC.
**DEPRAETERE-DARGERY** Monique : Musée Archéologique Départemental, Place du Château, 95450 GUIRY-EN-VEXIN.
**DERU** Xavier : C.R.A.N., Collège Erasme, Place Blaise-Pascal, 1, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE**.
**DESACHY** Bruno : 29, rue des Boulets, 75011 PARIS.
**DESBAT** Armand : 59, rue Benoist-Mary, 69005 LYON.
**DI GIOVANNI** Vincenzo : Vico S. Spirito Di Palazzo 5A, 80132 NAPLES, **ITALIE**.
**DIJKMAN** Wim : Postbus 1115, 6201 BC MAASTRICHT, **PAYS-BAS**.
**DÖVENER** Franziska : Sonnenbergstrasse 5, 6701 ELLERSTADT, **ALLEMAGNE**.
**DU BOUETIEZ** Emmanuelle : 43, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS.
**DUFAY** Bruno : Service Archéologique Départemental, 9, rue Antoine-Coypel, 78000 VERSAILLES.
**DUMOULIN** François : 2, rue des Aqueducs, 42300 ROANNE.
**DUPONT** Pascale : 10, quai du Châtelet, 45000 ORLEANS.
**ELAIGNE** Sandrine : 15, rue de Moncey, 69003 LYON.
**ENGEL-DE BECKER** Pierre : Veveyse 20, 1700 FRIBOURG, **SUISSE**.
**FAUCONNET** Emmanuelle : 1, chemin de Sergines, 77118 BAZOCHES-LES-BRAY.
**FAUCONNET** Gérard : 1, chemin de Sergines, 77118 BAZOCHES-LES-BRAY.
**FERAUD** Georgette : 11, boulevard Queyrel, 13010 MARSEILLE.
**FERAUD** Jean-Baptiste : 11, boulevard Queyrel, 13010 MARSEILLE.
**FERDIERE** Alain : 42, rue de la Mairie, 45740 LAILLY-EN-VAL.
**FICHET de CLAIRFONTAINE** François : 36, rue de Formigny, 14000 CAEN.
**FLEURY** Michel : Commission du Vieux Paris, Rotonde la Villette, square Léon Paris, 75020 PARIS.
**FLOTTE** Pascal : 48, rue Ramponeau, 75020 PARIS.
**GAIGNARD** Dominique : 66, rue d'Alleray, 75015 PARIS.
**GALBOIS** Jean : Maison de l'Archéologie, 77210 AVON.
**GASPERETTI** Gabriella : C/O Ufficio Archeologico di Teano, Piazza Umberto I, 81057 TEANO (CE), **ITALIE**.
**GIGANON** Daniel : 40, avenue du Parc, 78220 VIROFLAY.
**GLEYZES** Geneviève : 53, avenue Pasteur, 93260 LES LILAS.
**GODARD** Catherine : 13, boulevard Eugène-Deruelle, 69003 LYON.
**GONZALEZ** Valérie : 8, boulevard Voltaire, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.
**GRANCHA** Christophe : 2, rue Camille-Pissaro, 76000 ROUEN.
**GRANIER** Noël : 32, rue de Moscou, 75008 PARIS.
**GUERIN** Olivier : 206, boulevard de Charonne, 75020 PARIS.
**GUILLIER** Gérard : 200, avenue F.-Geneslay, 72000 LE MANS.
**GURT I ESPARRAGUERA** Josep M. : ERAUB, Dpt. Hist. Ant. i Arqueol., Univ. de Barcelona, C/de Baldiri, s/n, 8028 BARCELONA, **ESPAGNE**.
**GUYARD** Laurent : 1, avenue du Général-Leclerc, 94200 IVRY-SUR-SEINE.
**GUYOT** Alain : 28, rue Lucien-Rougerie, 78117 TOUSSUS-LE-NOBLE
**HANNOIS** Philippe : 6, place de la République, 59265 VILLENEUVE-D'ASCQ.
**HARLAY** Gabriel : Boîte n° 7, 10, rue Gambetta, 93500 PANTIN.
**HIERNARD** Dominique : 31 ter, rue Arsène-Orvillard, 86000 POITIERS.
**HIERNARD** Jean : 31 ter, rue Arsène-Orvillard, 86000 POITIERS.
**HOCHULI-GYSEL** Anne : 33, avenue de la Chênaie, 33610 CESTAS.
**HOFMANN** Bernard : 5, rue Collette, 75017 PARIS.
**JOBELOT** Nicole : 69, rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS.
**JOLY** Dominique : Maison de l'Archéologie, 16, rue Saint-Pierre, 28000 CHARTRES.
**JUNCKER** Eric : 2 bis, rue de la république, 77210 AVON.
**KOEHLER** Alain : 3, rue Lamartine, 57360 AMNEVILLE.
**LAUBENHEIMER** Fanette : 3, rue Brézin, 75014 PARIS.
**LE BECHENNEC** Yves : 2, Square Pierre-de-Geyter, 93200 SAINT-DENIS.

**LE BRAZIDEC** Marie-Laure : 94, rue Denis-Papin, 92700 COLOMBES.
**LE BRUMENT** Georges : 8, boulevard de Dézerseul, 35510 CESSON-SEVIGNE.
**LE PENNEC** Christophe : 17, rue de Kergroix, 56510 SAINT-PIERRE-QUIBERON.
**LEBLANC** Odile : 20, rue de Bourgogne, 38200 VIENNE.
**LECOZ** Guy : 9, rue de Calais, 75009 PARIS.
**LEFEVRE** Annie : 21, rue Suger, 93200 SAINT-DENIS.
**LEJUST** Allain : 28, rue Léon-Frot, 77460 SOUPPES-SUR-LOING.
**LEQUOY** Marie-Clotilde : 12, allée Thomas-Edex, 76140 LE-PETIT-QUEVILLY.
**LOPEZ MULLOR** Alberto : Servicio de Patrimonio Arquitectonico, Diputacion de Barcelona, Comte d'Urgell 187, 8036 BARCELONA, **ESPAGNE.**
**LORIDANT** Frédéric : Service Régional de l'Archéologie, Ferme Saint-Sauveur, 59651 VILLENEUVE-D'ASCQ.
**MARCOULT** Francine : 42, rue Max-Dormoy, 91300 MASSY.
**MARLIERE** Elise : 11/21, rue Brève, 59650 VILLENEUVE-d'ASCQ.
**MASSAD** Halicka : 6, rue Marceau, 59200 TOURCOING.
**MASSAT** Thierry : 12, place du 11-Novembre, 28000 CHARTRES.
**MAURY** Olivier : 10, rue P.-Corneille, 77130 MONTEREAU.
**MERCIER** Georges : C.R.A.V.F., 95450 GUIRY-EN-VEXIN.
**METROT** Pascal : 10, rue de la République, 93350 LE BOURGET.
**MEYER** Olivier : 8, rue Franciade, 93200 SAINT-DENIS.
**MEYER-RODRIGUES** Nicole : 26, rue de la République, 93200 SAINT-DENIS.
**MILLARD** Nathalie : 2, rue Camille-Pissaro, 76000 ROUEN.
**MILLEREUX** Josabeth : 2, Square Pierre-de-Geyter, 93200 SAINT-DENIS.
**MITARD** Pierre-Henri : 13, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 PARIS.
**MORERA** Isabelle : 236, avenue de la Maladière, 38140 RIVES.
**MORIN** Jean-Michel : 43, rue de la gare de Reuilly, 75012 PARIS.
**MORIZE** Dominique : 11, rue Géricault, 75016 PARIS.
**MOUGIN** Pierre : 9, Grande Rue, 25700 MATHAY.
**MUNOZ** Christelle : 11, allée du Perruchet, 78230 LE PECQ.
**PARTHUISOT** Francis : 22, rue Louis-Dardenne, 92170 VANVES.
**PERRIN** Robert : 4 Clovely Road, SOUTHSEA, HAMPSHIRE PO4 8LD, **GRANDE-BRETAGNE.**
**PFERDEHIRT** Barbara : Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Ernst-Ludwig Platz, 2, 6500 MAINZ, **ALLEMAGNE.**
**PIERRE** Eric : 30, rue Eugène-Boudin, 56000 VANNES.
**PISSOT** Véronique : 22, route de Compiègne, CHAMANT, 60300 SENLIS.
**POISBLAUD** Benoît : 57, rue Jean-Gabin, 26000 VALENCE.
**PROUST** Jean : Quartier Roquesauve, 13330 PELISSANNE.
**PROVOST** Nicole : 12, boulevard du Nord, 93340 LE RAINCY.
**PUSSOT** Daniel : 26, rue des Ecoles, 77950 MOISENAY.
**PUSSOT** Simone : 26, rue des Ecoles, 77950 MOISENAY.
**QUEREL** Pascal : 45, allée Pierre-Mendes-France, 02000 SOISSONS.
**RANDOIN** Bernard : 1, impasse Montpensier, 28000 CHARTRES.
**RAUX** Stéphanie : Service Archéologique Départemental, 9, rue Antoine-Coypel, 78000 VERSAILLES.
**RICHARTE** Catherine : 4, rue Jean-Jaurès, 13850 GREASQUE.
**RIGOIR** Jacqueline : 21, avenue Frédéric-Mistral, 13410 LAMBESC.
**RIGOIR** Yves : 21, avenue Frédéric-Mistral, 13410 LAMBESC.
**RIVET** Lucien : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.
**RIVET** Lucienne : 34, rue Pompadour, 94600 CHOISY-LE-ROI.
**ROBIN** Sylvie : Commission du Vieux Paris, Rotonde la Villette, square Léon-Paris, 75020 PARIS.
**ROLLO** Lindsay : Edgson House, The Lane, ETTON, PETERBOROUGH PE6 7DD, **GRANDE-BRETAGNE.**
**SAULNIER** Sylvie : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE.
**SAUZEDDE** Gérard : Les Graviers, 63300 THIERS.
**SCHUCANY** Caty : Tscharnerstrasse 5, 3007 BERNE, **SUISSE.**
**SEGUIER** Jean-Marc : 64, rue Thénard, 89100 SENS.
**SELLES** Hervé : 7, rue de Guigniers, Le Petit Bérou, MESLAY-LE-GRENET, 28120 ILLIERS-COMBRAY.
**SERVAT** Edmond : 3, rue de l'Abbé-Rousselot, 75017 PARIS.
**SGHERZI** Bianca Maria : Via B. Congo 211, NAPLES, **ITALIE.**
**SIMON** Laure : 2 bis, rue de l'Horloge, 63190 LEZOUX.
**SIMONNET** Gisèle : 17, rue des Marguettes, 75012 PARIS.
**SIRAT** Jacques : Musée Archéologique de Guiry-en-Vexin, 95000 GUIRY-EN-VEXIN.
**SIRAUDEAU** Jean : 6, rue des Haranchères, 49080 BOUCHEMAINE.
**SOULIER** Philippe : Service Départemental d'Archéologie du Val-d'Oise, Abbaye de Maubuisson, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.
**SUMERA** Frank : Service Départemental d'Archéologie du Val-d'Oise, Abbaye de Maubuisson, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.
**SWAN** Vivien : R.C.H.M.E., Shelley House, Acomb Road, YORK YO2 4HB, **GRANDE-BRETAGNE.**
**SYMONDS** Robin : 16, East Stockwellst, COLCHESTER CO1 1ST, **GRANDE-BRETAGNE.**
**TAQUET** Dominique : 5, rue du Champtier, 92500 RUEIL-MALMAISON.
**THOLLARD** Patrick : 7, rue de la Santé, 35000 RENNES.
**THUILLIER** Frédy : 28, rue de Lières, 62120 SAINT-HILAIRE-COTTES.
**TOGNARELLI** Jean-Claude : 27, rue Paul-Doumer, 78540 VERNOUILLET.
**TRIPEAU** Isabelle : Base Archéologique, 3, rue de la Serre, 63670 LA ROCHE-BLANCHE.
**TRISTE** Alain : 13, rue des Quatre-Frères-Crapel, 56000 VANNES.
**TUFFREAU-LIBRE** Marie : 12, rue de Bailleulval, 62123 BERLES-AU-BOIS.
**TYSZLER** Lubomira : Institut d'Archéologie, Univ. de Lódz, Place Wolnosci 14, 91-415 LÓDZ, **POLOGNE.**
**VAN OSSEL** Paul : 21, rue Tondu-du-Metz, 60350 ATTICHY.
**VECCHIONE** Muriel : 15, les Jardins du Puits Neuf, 13122 VENTABREN.
**VELAY** Philippe : 29, rue de Sévigné, 75003 PARIS.
**VERMEERSCH** Didier : Service Départemental d'Archéologie du Val-d'Oise, Abbaye de Maubuisson, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.
**VERNIOLLE** Valérie : 14, rue Guénot, 75011 PARIS.
**VERNOU** Christian : Salles d'Angles, 16130 SEGONZAC.
**VERNOU** Claudine : Salles d'Angles, 16130 SEGONZAC.
**VERRIER** Jacques : 2, Square des Champs-Frétauts, 91120 PALAISEAU.
**VERTET** Hugues : 66, boulevard Saint-Exupéry, 03400 YZEURE.
**VILVORDER** Fabienne : 24, Cours de Bonne-Espérance, 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, **BELGIQUE.**
**VIPARD** Pascal : 22, rue des Croisiers, 14000 CAEN.
**WADE** Sue : Lilac Cottage, Triple Road, Bedingham, WOODTON, NORKOLK NR35 ZNY, **GRANDE-BRETAGNE.**
**WALICKA** Halina : 12, rue Richez, 75009 PARIS.
**WOOD** Mark : Institute of Archaeology, 36, Beaumont Street, OXFORD OXI 2PG, **GRANDE-BRETAGNE.**
**WYNIA** Simon : Maluslaan 7, 1185 K2 AMESTELVEEN, **PAYS-BAS.**
**WYNIA** V.L. : Maluslaan 7, 1185 K2 AMSTELVEEN, **PAYS-BAS.**
**ZEYER** Thérèse : 8, rue de Steinsoultz, 68130 JETTINGEN.
**ZUBER** François : 22, rue saint-Nicolas, 78490 MONTFORT-L'AMAURY.

Les Actes des Congrès de la S.F.E.C.A.G. sont livrés aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'année.
Cet ouvrage peut être commandé à la S.F.E.C.A.G. : 8, rue Beaujour, 13006 MARSEILLE (FRANCE).

Informations légales : supplément au n° 54 de la Revue Archéologique Sites, Ass. Fce. d'Archéologie Métropolitaine, 83590 GONFARON.
Dépôt légal : décembre 1993. Le directeur des publications : Philippe BET ; le Président de la S.F.E.C.A.G. : Lucien RIVET.